

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

77

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

PARIS.—DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n^o 8.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE
ET LES BEAUX-ARTS;

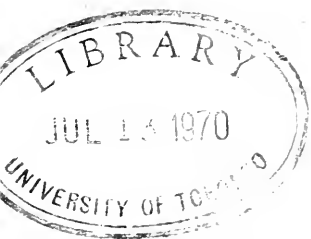
PAR UNE RÉUNION
DE MEMBRES DE L'INSTITUT,
ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXXII.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
RUE D'ENFER-SAINTE-MICHEL, N^o 18.

OCTOBRE 1826.



FL
2
1
3

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »



TABLEAU FIGURÉ

des Rapports de la Nature à l'homme et de l'homme à la Nature.

Sphère de la Connaissance humaine.

3^{me} Tableau.

Pl^{te} 259.

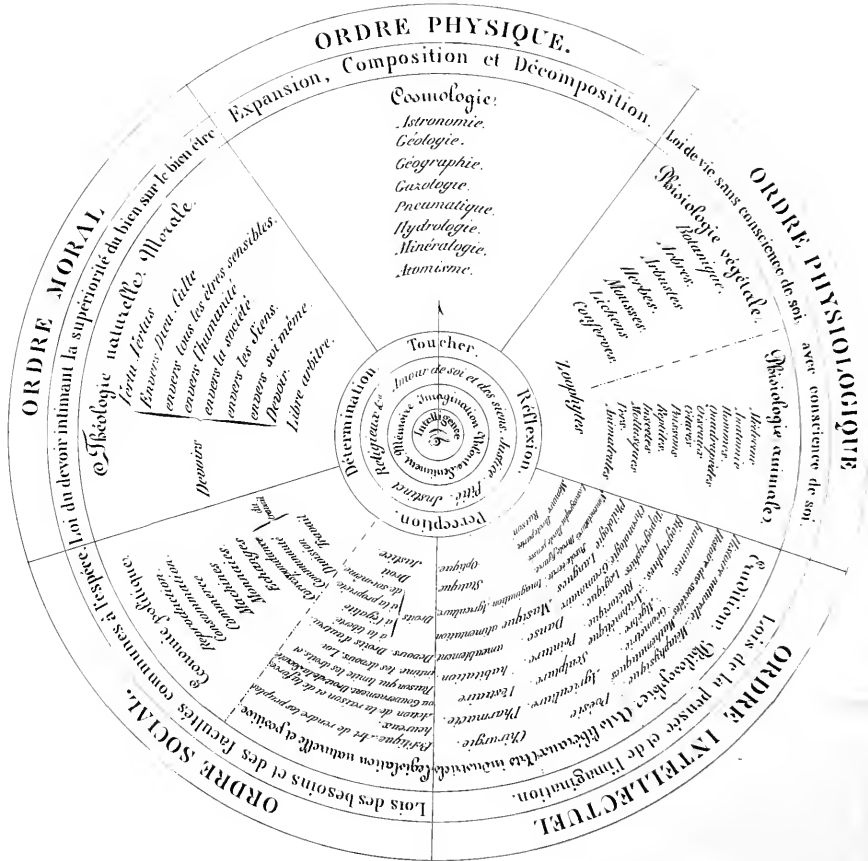
Unité ternaire humaine figurée.



Ceci se passe hors de nous, nous n'en sommes pas partie de nous.

Lith. de Engelmann

Soleil Des Intelligences



Lith. de Engelmann

GÉNÉALOGIQU

NATUR

MOUVEMENT
IMPRIMÉ.

MOUVEMENT
PROPRE.

MOUVEMENT
SUBLIME.

EXPANSION. ATTRACTION.

VIE. SENSIBILITÉ.

MOUVEMENT.

SCIENCES PHYSIQUES.

SCIENCES PHYSIOLOGIQUES. MORALES.

RÈGNE
inorganique.

RÈGNE
végétal.

RÈGNE
animal.

VERTUS.

Astres.
Planètes.
Comètes.
Terre.
Eau
Air.
Calorique.
Gaz.
Atomes.

Arbres.
Arbustes.
Herbes.
Mousses.
Lichens.
Conferves.

Hommes.
Quadrumanes.
Quadrupèdes.
Oiseaux.
Cétacés.
Poissons.
Reptiles.
Insectes.
Mollusques.
Vers.
Animalcules.

Dieu. Culte
de tous les êtres
morales.
l'humanité.
la société.
les siens.
soi-même.

ARBITRE.

CRISTALLISATION. AGRÉGATION. VIBRATION. COMPRESSION.

CRÉATION.

CONSERVATION PAR LA REPRODUCTION.

MANIFESTATION ET COOPÉRATION.

AMIS DE DIEU ET DU PROCHAIN. BIENFAITEURS DE L'HUMANITÉ.

MATÉRIAUX DE LA SCIENCE.

Travail de l'homme

MINÉRAL.

CRYPTOGAMES.

ZOOPTHITES. ES.

(1) L'homme finit la série des êtres organisés.

TABLEAU

GÉNÉALOGIQUE ET ENCYCLOPÉDIQUE DES CONNAISSANCES HUMAINES,
D'APRÈS LE SYSTÈME DU BARON MASSIAS.

NATURE: LOI DES ÊTRES ET DE LEURS RAPPORTS.

MOUVEMENT IMPRIMÉ.		MOUVEMENT PROPRE.		PAROLE. PENSÉE.			FACULTÉS MISES EN COMMUN.		SENTIMENT DU BEAU ET DU SUBLIME.							
EXPANSION. ATTRACTION.		VIE. SENSIBILITÉ.		MÉMOIRE. RAISON. IMAGINATION.			JUSTICE. TRAVAIL.		ENTHOUSIASME. DÉVOUEMENT.							
SCIENCES PHYSIQUES.		SCIENCES PHYSIOLOGIQUES.		SCIENCES LOGIQUES.			SCIENCES SOCIALES.		SCIENCES MORALES.							
<p>RÈGNE <i>inorganique.</i></p> <p>Astres. Planètes. Comètes. Terre. Eau Air. Calorique. Gaz. Atomes.</p>		<p>RÈGNE <i>végétal.</i></p> <p>Arbres. Arbustes. Herbes. Mousses. Lichens. Conferves.</p>		<p>RÈGNE <i>animal.</i></p> <p>Hommes. Quadrumanes. Quadrupèdes. Oiseaux. Cétecs. Poissons. Reptiles. Insectes. Mollusques. Vers. Animalcules.</p>		<p>ÉRUDITION. PHILOSOPHIE.</p> <p>Histoire naturelle. Histoire des sociétés humaines. Biographies. Topographie. Chronologie. Philologie. Nomenclature. Lexicographie. MÉMOIRE.</p>			<p>ARTS <i>libéraux.</i></p> <p>Poésie. Architecture. Sculpture. Peinture. Musique. Danse. IMAGINATION.</p>		<p>ARTS <i>mécaniques.</i></p> <p>Statique. Optique. Anatomic. Chirurgie. Pharmacie. Agriculture. Amueblement. Habitation. Vestiaire. Alimentation. FACULTÉS MIXTES.</p>		<p>ÉCONOMIE <i>politique.</i></p> <p>POLITIQUE.</p> <p>Art de rendre les peuples heureux. Action de la raison et de la force, ou gouvernement : Droit de la société. Raison qui limite les droits, et intime les devoirs : Droits : à l'égalité, à la liberté, à la propriété de soi-même. Droit. JUSTICE.</p>		<p>REPRODUCTION. Commerce. Machines. Monnaies. Echanges. Correspondance du travail. Division. TRAVAIL.</p> <p>Résultat du travail des facultés humaines sur lui-même.</p>	
<p>CRISTALLISATION. AGRÉGATION. VIBRATION. COMPRESSION.</p> <p>CONSERVATION PAR LA REPRODUCTION.</p> <p>MANIFESTATION ET COOPÉRATION.</p> <p>MOYENS DE PERFECTIONNEMENT.</p>		<p>RÉSULTAT DU TRAVAIL DES FACULTÉS HUMAINES SUR LES MATÉRIAUX DE LA SCIENCE.</p>			<p>RÉSULTAT DU TRAVAIL DES FACULTÉS HUMAINES SUR LE BIEN-ÊTRE POLITIQUE.</p>		<p>RÉSULTAT DU TRAVAIL DES FACULTÉS HUMAINES SUR LE BIEN-ÊTRE PHYSIQUE.</p>		<p>VERTU. VERTUS.</p> <p>DEVOIRS : Envers Dieu. Culte envers tous les êtres sensibles. Envers l'humanité. Envers la société. Envers les siens. Envers soi-même. Devoir. LIBRE ARBITRE.</p>							
MINÉRAL.		CRYPTOGAMES. ZOOPTITES		HOMME (1).			LÉGISLATEURS. INVENTEURS.		SAGES.							

(1) L'homme finit la série des êtres organisés, s'il tient à l'infiniment petit par les éléments de son organisation, ne tiendra-t-il point à l'Être suprême par ses facultés supérieures ?

AMIS DE DIEU ET DU PROCHAIN. BIENFAITEURS DE L'HUMANITÉ.

PERFECTION DE L'HUMANITÉ

APPLICATION DES MOYENS DE PERFECTIONNEMENT AUX SOCIÉTÉS ET À L'ESPÈCE.

DRÔTS

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

PHILOSOPHIE.

La lettre qui suit, nous a paru remarquable par l'extrême précision avec laquelle son auteur a su résumer le *système de philosophie* développé dans ses ouvrages, et qui embrasse l'homme tout entier, les lois de son organisation physique, intellectuelle, sociale et morale, la conception de la divinité, exclusivement propre à notre espèce, et qui conduit ainsi à la solution du problème de la connaissance humaine, autant qu'il paraît être donné à l'homme de l'expliquer.

En publiant cette lettre qui fournit le sujet des plus hautes méditations, et les *trois tableaux synoptiques* dans lesquels le système entier est figuré et analysé, nous aimons à faire connaître à nos lecteurs que l'un des écrivains de notre époque les plus célèbres et les plus versés dans les études philosophiques regarde comme très-satisfaisante la solution que M. Massias a donnée du problème si difficile et si important dont il

s'est occupé. Nous avons sous les yeux la lettre dans laquelle est exprimé ce jugement (1).

LETTRE CONTENANT LE RÉSUMÉ DU SYSTÈME DE PHILOSOPHIE *exposé dans les ouvrages de M. MASSIAS*; adressée à M. JULLIEN, de Paris, Fondateur-Directeur de la *Revue Encyclopédique*.

Paris, 16 septembre 1826.

MONSIEUR, — Vous m'avez invité à vous donner sans développemens et sans observations, les premiers linéamens, le simple trait de ma philosophie du *Rapport de la nature à l'homme, et de l'homme à la nature*. Je m'empresse de vous satisfaire, et je vais rapidement parcourir les SIX LOIS auxquelles se rapportent toutes les affections et toutes les idées humaines, et qui sont exposées, avec les développemens dont elles m'ont paru susceptibles, dans les six volumes dont se compose mon ouvrage (2).

I. LOI DE SENSIBILITÉ.

Partant avec Montesquieu du principe, que tout

(1) Les personnes qui aiment à s'occuper de recherches philosophiques, pourront, à l'occasion de la *Lettre de M. MASSIAS*, insérée dans ce cahier, consulter les *Réflexions sur les fondemens de la philosophie*, qui ont été publiées dans notre *Revue* (t. XXIII, p. 541-551), et l'examen des *Fragmens philosophiques de M. COUSIN* (*Rev. Enc.*, t. XXXI, août 1826, pag. 327-334).

(2) *Rapports de la nature à l'homme et de l'homme à la nature*. Paris, 1818-1824. 4 vol. in-8°; Firmin Didot. — *Théorie du beau et du sublime*. Paris, 1825. 1 vol. in-8°. — *Problème de l'esprit humain, ou Origine de nos connaissances*. Paris, 1826. 1 vol. in-8°, avec 16 tableaux synoptiques.

ÊTRE A SES LOIS, et qu'aucun ne peut exister qu'en vertu de celles qui le tiennent sous leur dépendance, et qui le mènent à sa destination, je me suis dit : C'est dans les lois qui les régissent, qu'il faut étudier les diverses créatures; l'homme a les siennes, qui le font et le maintiennent ce qu'il est, et qui donnent à son espèce la forme qui la constitue. De même donc que les organisations des individus qui composent l'humanité, sont ressemblantes; de même, il y a des sentimens communs aux hommes de tous les tems et de tous les lieux. Ces sentimens, puisés dans l'instinct et la nécessité de sa conservation, sont *l'amour de soi, de ses proches, de sa patrie; la pitié, la justice, l'amitié, etc.*

II. LOI D'INTELLIGENCE.

Mais l'homme pense en homme, et non autrement. Ce que dit un individu, chaque individu le comprend, parce qu'il l'a trouvé en lui, parce qu'il l'a pensé, parce qu'il existe une loi d'intelligence pour toute l'espèce. La perception, la réflexion, la comparaison, la déduction, sont de même nature pour chacun de nous.

III. LOI DE SOCIABILITÉ.

L'organisation de l'homme ne peut se conserver et se développer que sous une tutelle prolongée; sa sensibilité ne s'exerce pleinement qu'envers des êtres semblables à lui. La pensée suppose la parole, et la parole est éminemment sociale. Il existe donc une loi de sociabilité; d'où la famille et les gouvernemens. Dans quelque position que vous placiez les individus de notre espèce, la nécessité de leurs besoins et de leurs facultés les réunira en familles et en peuplades, et leur donnera des mœurs, des lois et des chefs.

IV. LOI DE MORALITÉ.

En dépit de l'*amour de nous-mêmes*, source de tous les sentimens communs à notre espèce, nous savons invinciblement qu'il ne nous est point permis de tout sacrifier à cet amour ; nous sentons que *le bien est au-dessus du bien-être* ; que, s'il y a des droits, il y a aussi des devoirs ; que les devoirs imposent des obligations, et que les obligations supposent un supérieur. La *loi du devoir* est donc imposée et sanctionnée par la divinité : elle comprend nos *devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes, envers nos semblables*.

V. LOI DU BEAU ET DU SUBLIME.

Cette quadruple activité que nous venons de signaler dans l'homme, et qui est stimulée et réglée par des lois correspondantes, se perfectionne, se perd et se retrouve dans l'idée et le besoin de l'infini, *sentiment du sublime*. La loi qui rend une créature capable d'avoir le sentiment et l'idée, quelque imparfaite qu'elle soit, de l'infini, de l'ordre universel et de son auteur, est exclusivement propre à l'humanité.

VI. LOI DE LA CONNAISSANCE HUMAINE.

Dans toutes les nuances des cinq modes d'être précédens, nous trouvons toujours l'*action universelle* de la nature, ou la loi générale perçue par l'*organisation* et l'*intelligence* de l'homme ; triple action devenue identique dans le même être, et qui en fait une sorte d'UNITÉ TERNAIRE. Quelque chose qu'il conçoive, qu'il pense, qu'il dise, qu'il fasse, il ne peut se séparer de la nature : LA CONNAISSANCE N'EST QUE L'ANALOGIE DU TOUT, ET D'UNE DE SES PARTIES INTELLIGENTES.

A ce système qui lie intimement l'homme à l'ordre universel, l'ultramontanisme oppose le *rapport de l'homme au sacerdoce*, et il s'appuie sur les révélations et les traditions, dont les anciens pontifes et les patriarches auraient été faits dépositaires. Dans mes *trois lettres à M. le baron d'Eckstein* (1), j'ai montré que ces révélations et ces traditions ne sont que le résultat de l'action de nos facultés en rapport avec les phénomènes extérieurs, et qu'il y a encore ici *rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature*.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous offrir les sentimens de ma haute considération et de ma sincère amitié.

Le Baron MASSIAS.

(1) Paris, 1826. In-8° d'environ 200 pages. Firmin Didot. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 798, t. XXX, p. 494, et t. XXXI, p. 453.)

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE,

CONSIDÉRÉ DANS CHAQUE DÉPARTEMENT.

Dans un des cahiers de ce recueil (voy. *Rev. Enc.* , t. xxv, mars 1825, p. 589-601), nous avons présenté le *mouvement de la population en France, dans un espace de six ans, de 1817 à 1823*. Nous allons faire connaître les mouvemens partiels qui, dans cette même période, se sont opérés dans chaque département.

Pour qu'on ne puisse avoir aucun doute sur l'exactitude des résultats que nous consignons dans les tableaux suivans, nous donnons les élémens qui y conduisent.

Le premier tableau reproduit d'abord, pour la France entière, les résultats moyens répondant à une population de 1,000 individus. Il offre ensuite les résultats analogues pour chaque département, avec une troisième colonne qui indique la quantité dont ces résultats particuliers s'éloignent, en plus, ou en moins, des résultats généraux.

PREMIER TABLEAU.

FRANCE.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
Population moyenne.	30 319 444	"
Mariages annuels moyens.	218 917	"
Naissances totales. <i>id.</i>	957 876	31. 59
Naissances mâles.	424 227	16. 30
Naissances femelles.	463 649	15. 29
Naissances d'enfans legitimes.	65 199	29. 44
Naissances d'enfans naturels.	892 677	2. 15
Total des décès.	764 848	25. 23
Décès mâles.	386 453	12. 75
Décès femelles.	378 395	12. 48
Accroissement de population.	85 255	6. 36

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE. 11

DÉPARTEMENS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
1. AIN.		
Population moyenne.	328 654	"
Mariages annuels moyens.	2 126	6, 47 — 0,76
Naissances totales, <i>id.</i>	10 223	31, 11 — 0,48
Naissances mâles, <i>id.</i>	5 203	15, 84 — 0,46
Naissances femelles.	5 020	15, 27 — 0,02
Naissances d'enfans légitimes.	9 946	30, 27 + 0,83
Naissances d'enfans naturels.	277	0, 84 — 1,31
Total des décès.	9 386	28, 55 $\frac{1}{2}$ 3,32
Décès mâles.	4 805	14, 62 + 1,87
Décès femelles.	4 581	13, 93 + 1,45
Accroissement de population.	838	2, 55 — 3,81
2. AISNE.		
Population.	453 032	"
Mariages.	3 721	8, 21 + 0,98
Naissances totales.	16 026	35, 37 $\frac{1}{2}$ 3,78
Naissances mâles.	8 208	18, 12 $\frac{1}{2}$ 1,82
Naissances femelles.	7 818	17, 25 + 1,06
Naissances d'enfans légitimes.	14 995	33, 10 $\frac{1}{2}$ 3,66
Naissances d'enfans naturels.	1 031	2, 27 + 0,12
Total des décès.	11 609	25, 63 $\frac{1}{2}$ 0,40
Décès mâles.	5 911	13, 05 + 0,30
Décès femelles.	5 698	12, 58 + 0,10
Accroissement de population.	4 417	9, 74 + 3,38
3. ALLIER.		
Population.	275 597	"
Mariages.	2 376	8, 62 + 1,39
Naissances totales.	10 299	37, 37 + 5,78
Naissances mâles.	5 356	19, 43 + 3,13
Naissances femelles.	4 943	17, 94 + 2,65
Naissances d'enfans légitimes.	9 690	35, 16 $\frac{1}{2}$ 5,72
Naissances d'enfans naturels.	609	2, 21 + 0,06
Total des décès.	7 670	27, 83 + 2,60
Décès mâles.	3 872	14, 05 + 1,30
Décès femelles.	3 798	13, 78 + 1,30
Accroissement de population.	2 628	9, 54 + 3,18

DÉPARTEMENTS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
4. BASSES-ALPES.		
Population.	147 581	" "
Mariages.	1 028	6, 97 — 0,26
Naissances totales.	5 071	34, 36 + 2,77
Naissances mâles.	2 604	17, 64 + 1,34
Naissances femelles.	2 467	16, 62 + 1,43
Naissances d'enfans légitimes.	4 856	32, 90 + 3,46
Naissances d'enfans naturels.	215	1, 46 — 0,69
Total des décès.	4 104	27, 81 + 2,58
Décès mâles.	2 057	13, 94 + 1,19
Décès femelles.	2 047	13, 87 + 1,39
Accroissement de population.	967	6, 55 + 0,19
5. HAUTES-ALPES.		
Population	120 021	" "
Mariages.	788	6, 56 — 0,67
Naissances totales.	4 309	35, 90 + 4,31
Naissances mâles.	2 246	18, 71 + 2,41
Naissances femelles.	2 063	17, 19 + 1,90
Naissances d'enfans légitimes.	4 125	34, 37 + 4,93
Naissances d'enfans naturels.	184	1, 53 — 0,62
Total des décès.	3 501	29, 17 + 3,94
Décès mâles.	1 753	14, 61 + 1,86
Décès femelles.	1 748	14, 56 + 2,08
Accroissement de population.	809	6, 73 + 0,37
6. ARDÈCHE.		
Population.	299 403	" "
Mariages.	2 312	7, 72 + 0,49
Naissances totales.	10 041	33, 54 + 1,95
Naissances mâles.	5 168	17, 26 + 0,96
Naissances femelles.	4 873	16, 28 + 0,99
Naissances d'enfans légitimes.	9 808	32, 76 + 3,32
Naissances d'enfans naturels.	233	0, 78 — 1,37
Total des décès.	7 429	24, 82 — 0,41
Décès mâles.	3 873	12, 94 + 0,19
Décès femelles.	3 556	11, 88 — 0,60
Accroissement de population.	2 612	8, 72 + 2,36

DÉPARTEMENS.

Sur 1000
de
population.DIFFÉRENCE
avec
la totalité
de
la France.

7. ARDENNES.

Population.	264 195	"	"
Mariages.	2 058	7, 79	+ 0,56
Naissances totales.	8 599	32, 55	+ 0,96
Naissances mâles.	4 426	16, 75	+ 0,45
Naissances femelles.	4 173	15, 80	+ 0,51
Naissances d'enfans légitimes.	8 095	30, 64	+ 1,20
Naissances d'enfans naturels.	504	1, 91	- 0,24
Total des décès.	6 259	23, 69	- 1,54
Décès mâles.	3 151	11, 93	- 0,82
Décès femelles.	3 108	11, 76	- 0,72
Accroissement de population.	2 340	8, 86	+ 2,50

8. ARRIÈGE.

Population.	232 209	"	"
Mariages.	1 389	5, 98	- 1,25
Naissances totales.	6 907	29, 75	- 1,84
Naissances mâles.	3 554	15, 31	- 0,99
Naissances femelles.	3 353	14, 44	- 0,85
Naissances d'enfans légitimes.	6 611	28, 47	- 0,97
Naissances d'enfans naturels.	296	1, 28	- 0,87
Total des décès.	5 245	22, 59	- 2,64
Décès mâles.	2 589	11, 15	- 1,60
Décès femelles.	2 656	11, 44	- 1,04
Accroissement de population.	1 662	7, 16	+ 0,80

9. AUBE.

Population.	227 774	"	"
Mariages.	1 739	7, 64	+ 0,41
Naissances totales.	7 044	30, 93	- 0,66
Naissances mâles.	3 648	16, 02	- 0,28
Naissances femelles.	3 396	14, 91	- 0,38
Naissances d'enfans légitimes.	6 675	29, 31	- 0,13
Naissances d'enfans naturels.	369	1, 62	- 0,53
Total des décès.	5 056	22, 20	- 3,03
Décès mâles.	2 639	11, 59	- 1,16
Décès femelles.	2 417	10, 61	- 1,87
Accroissement de population.	1 988	8, 73	+ 2,37

DÉPARTEMENTS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
10. AUDE.		
Population	251 997	»
Mariages.	1 734	6, 88 — 0,35
Naissances totales.	7 957	31, 58 — 0,01
Naissances mâles	4 074	16, 15 — 0,13
Naissances femelles.	3 883	15, 41 + 0,12
Naissances d'enfans légitimes.	7 577	30, 07 + 0,63
Naissances d'enfans naturels.	380	1, 51 — 0,64
Total des décès.	6 896	27, 37 + 2,14
Décès mâles.	3 532	14, 02 + 1,27
Décès femelles.	3 364	13, 35 + 0,87
Accroissement de population.	1 061	4, 21 — 2,15
11. AVEIRON.		
Population.	337 584	»
Mariages.	2 053	5, 14 — 2,09
Naissances totales	9 461	28, 03 — 3,56
Naissances mâles.	4 877	14, 45 — 1,85
Naissances femelles.	4 584	13, 58 — 1,71
Naissances d'enfans légitimes.	9 030	26, 75 — 2,69
Naissances d'enfans naturels.	431	1, 28 — 0,87
Total des décès.	8 252	24, 44 — 0,79
Décès mâles.	4 155	12, 30 — 0,45
Décès femelles.	4 097	12, 14 — 0,34
Accroissement de population.	1 209	3, 59 — 2,77
12. BOUCHES-DU-RHONE.		
Population.	310 563	»
Mariages.	2 369	7, 63 + 0,40
Naissances totales.	11 446	36, 86 + 5,27
Naissances mâles.	5 876	18, 92 + 2,62
Naissances femelles.	5 570	17, 94 + 2,65
Naissances d'enfans légitimes.	10 352	33, 33 + 3,89
Naissances d'enfans naturels.	1 094	3, 53 + 1,38
Total des décès.	9 807	31, 58 + 6,35
Décès mâles.	4 911	15, 81 + 3,06
Décès femelles.	4 896	15, 77 + 3,29
Accroissement de population.	1 639	5, 28 — 1,08

DÉPARTEMENS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
13. CALVADOS.		
Population.	491 105	»
Mariages	3 194	6, 50 — 0,73
Naissances totales.	11 262	22, 93 — 8,66
Naissances mâles.	5 795	11, 80 — 4,50
Naissances femelles.	5 467	11, 13 — 4,16
Naissances d'enfans légitimes.	10 101	20, 57 — 8,87
Naissances d'enfans naturels.	1 161	2, 36 + 0,21
Total des décès.	10 064	20, 49 — 4,74
Décès mâles.	4 942	10, 06 — 2,69
Décès femelles.	5 122	10, 43 — 2,05
Accroissement de population.	1 198	2, 44 — 3,92
14. CANTAL.		
Population.	250 416	»
Mariages.	1 397	5, 58 — 1,65
Naissances totales.	6 583	26, 29 — 5,30
Naissances mâles	3 394	13, 55 — 2,75
Naissances femelles.	3 189	12, 74 — 2,55
Naissances d'enfans légitimes.	6 175	24, 66 — 4,78
Naissances d'enfans naturels.	408	1, 63 — 0,52
Total des décès.	5 614	22, 42 — 2,81
Décès mâles.	2 582	10, 31 — 2,44
Décès femelles.	3 032	12, 11 — 0,37
Accroissement de population.	969	3, 87 — 2,49
15. CHARENTE.		
Population.	343 906	»
Mariages.	2 269	6, 60 — 0,63
Naissances totales.	10 233	29, 76 — 1,83
Naissances mâles.	5 310	15, 44 — 0,86
Naissances femelles.	4 923	14, 32 — 0,97
Naissances d'enfans légitimes.	9 738	28, 32 — 1,12
Naissances d'enfans naturels.	495	1, 44 — 0,71
Total des décès.	7 881	22, 92 — 2,31
Décès mâles.	3 858	11, 22 — 1,53
Décès femelles.	4 023	11, 70 — 0,78
Accroissement de population.	2 352	6, 84 + 0,48

DÉPARTEMENS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
16. CHARENTE-INFÉRIEURE.		
Population.	407 733	»
Mariages.	3 270	8, 02 + 0,79
Naissances totales.	12 988	31, 85 + 0,26
Naissances mâles.	6 675	16, 37 + 0,07
Naissances femelles.	6 313	15, 48 + 0,19
Naissances d'enfans légitimes.	12 453	30, 54 + 1,10
Naissances d'enfans naturels.	535	1, 31 — 0,84
Total des décès.	11 595	28, 43 + 3,20
Décès mâles.	6 006	14, 72 + 1,97
Décès femelles.	5 589	13, 71 + 1,23
Accroissement de population.	1 393	3, 42 — 2,94
17. CHER.		
Population.	236 090	»
Mariages.	2 079	8, 81 + 1,58
Naissances totales.	8 875	37, 59 + 6,00
Naissances mâles.	4 653	19, 71 + 3,41
Naissances femelles.	4 222	17, 88 + 2,59
Naissances d'enfans légitimes.	8 518	36, 08 + 6,64
Naissances d'enfans naturels.	357	1, 51 — 0,64
Total des décès.	6 706	28, 40 + 3,17
Décès mâles.	3 511	14, 87 + 2,12
Décès femelles.	3 195	13, 53 + 1,05
Accroissement de population.	2 169	9, 19 + 2,83
18. CORRÈZE.		
Population.	269 839	»
Mariages.	1 906	7, 06 — 0,17
Naissances totales.	9 400	34, 84 + 3,25
Naissances mâles.	4 865	18, 03 + 1,73
Naissances femelles.	4 535	16, 81 + 1,52
Naissances d'enfans légitimes.	8 937	33, 13 + 3,69
Naissances d'enfans naturels.	463	1, 71 — 0,44
Total des décès.	7 044	26, 10 + 0,87
Décès mâles.	3 585	13, 29 + 0,54
Décès femelles.	3 459	12, 81 + 0,33
Accroissement de population.	2 356	8, 74 + 2,38

DÉPARTEMENS.

19. CORSE.

		Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
Population.	179 302	"	"
Mariages.	1 365	7, 61	+ 0,38
Naissances totales.	5 242	29, 24	— 2,35
Naissances mâles.	2 689	15, 00	— 1,30
Naissances femelles.	2 553	14, 24	— 1,05
Naissances d'enfans légitimes.	5 044	28, 13	— 1,31
Naissances d'enfans naturels.	198	1, 11	— 1,04
Total des décès.	4 594	25, 62	+ 0,39
Décès mâles.	2 389	13, 32	+ 0,57
Décès femelles.	2 205	12, 30	— 0,18
Accroissement de population.	648	3, 62	— 0,74

20. COTE-D'OR.

Population.	355 203	"	"
Mariages.	2 483	6, 99	— 0,24
Naissances totales.	10 630	29, 93	— 1,66
Naissances mâles.	5 522	15, 55	— 0,75
Naissances femelles.	5 108	14, 38	— 0,91
Naissances d'enfans légitimes.	9 976	28, 09	— 1,35
Naissances d'enfans naturels.	654	1, 84	— 0,31
Total des décès.	8 064	22, 70	— 2,53
Décès mâles.	4 076	11, 48	— 1,27
Décès femelles.	3 988	11, 22	— 1,26
Accroissement de population.	2 566	7, 23	+ 0,87

21. COTES-DU-NORD.

Population.	549 575	"	"
Mariages.	3 867	7, 04	— 0,19
Naissances totales.	10 806	34, 22	+ 2,63
Naissances mâles.	9 587	17, 44	+ 1,14
Naissances femelles.	9 219	16, 78	+ 1,49
Naissances d'enfans légitimes.	18 284	33, 29	+ 3,83
Naissances d'enfans naturels.	522	0, 95	— 1,20
Total des décès.	15 708	28, 58	+ 3,35
Décès mâles.	7 952	14, 47	+ 1,72
Décès femelles.	7 756	14, 11	+ 1,63
Accroissement de population.	3 098	5, 64	— 0,72

DÉPARTEMENTS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
22. CREUSE.		
Population.	244 199	" "
Mariages.	1 689	6, 92 — 0,31
Naissances totales.	7 867	32, 22 + 0,63
Naissances mâles.	4 062	16, 63 + 0,33
Naissances femelles.	3 805	15, 59 + 0,30
Naissances d'enfans légitimes.	7 338	30, 05 + 0,61
Naissances d'enfans naturels.	529	2, 17 + 0,02
Total des décès.	5 191	21, 26 — 3,97
Décès mâles.	2 487	10, 19 — 2,56
Décès femelles.	2 704	11, 07 — 1,41
Accroissement de population	2 676	10, 96 + 4,60
23. DORDOGNE.		
Population.	451 126	" "
Mariages.	3 193	7, 08 — 0,15
Naissances totales.	13 031	28, 99 — 2,70
Naissances mâles.	6 763	14, 99 — 1,31
Naissances femelles.	6 268	13, 90 — 1,39
Naissances d'enfans légitimes.	12 448	27, 59 — 1,85
Naissances d'enfans naturels.	503	1, 30 — 0,85
Total des décès.	11 816	26, 19 + 0,96
Décès mâles.	5 957	13, 20 + 0,45
Décès femelles.	5 859	12, 99 + 0,51
Accroissement de population.	1 215	2, 70 — 3,66
24. DOUBS.		
Population.	240 416	" "
Mariages.	1 598	6, 65 — 0,58
Naissances totales.	7 880	31, 94 + 0,35
Naissances mâles.	3 973	16, 52 + 0,22
Naissances femelles.	3 707	15, 42 + 0,13
Naissances d'enfans légitimes.	7 119	29, 61 + 0,17
Naissances d'enfans naturels.	561	2, 33 + 0,18
Total des décès.	5 896	24, 52 — 0,71
Décès mâles.	2 959	12, 31 — 0,44
Décès femelles.	2 937	12, 21 — 0,27
Accroissement de population.	1 784	7, 42 + 1,06

DÉPARTEMENS.

25. DROME.

	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
Population.	269 961	"
Mariages.	1 984	7, 35 + 0,12
Naissances totales.	9 100	33, 71 + 2,12
Naissances mâles.	4 710	17, 45 + 1,15
Naissances femelles.	4 390	16, 26 + 0,97
Naissances d'enfans légitimes.	8 554	31, 69 + 2,25
Naissances d'enfans naturels.	546	2, 02 — 0,13
Total des décès.	6 946	25, 73 + 0,50
Décès mâles.	3 488	12, 92 + 0,17
Décès femelles.	3 458	12, 81 + 0,33
Accroissement de population.	2 154	7, 98 + 1,62

26. EURE.

Population.	420 589	"
Mariages.	3 089	7, 34 + 0,11
Naissances totales.	10 550	25, 08 — 6,51
Naissances mâles.	5 353	12, 73 — 3,57
Naissances femelles.	5 197	12, 35 — 2,94
Naissances d'enfans légitimes.	9 883	23, 50 — 5,94
Naissances d'enfans naturels.	667	1, 58 — 0,57
Total des décès.	9 667	22, 98 — 2,25
Décès mâles.	4 903	11, 65 — 1,10
Décès femelles.	4 764	11, 33 — 1,15
Accroissement de population.	883	2, 10 — 4,26

27. EURE-ET-LOIR.

Population.	261 626	"
Mariages.	2 110	8, 07 + 0,84
Naissances totales.	8 359	31, 95 + 0,36
Naissances mâles.	4 289	16, 39 + 0,09
Naissances femelles.	4 070	15, 36 + 0,27
Naissances d'enfans légitimes.	7 824	29, 91 + 0,47
Naissances d'enfans naturels.	535	2, 04 — 0,11
Total des décès.	6 212	23, 74 — 1,49
Décès mâles.	3 141	12, 00 — 0,75
Décès femelles.	3 070	11, 74 — 0,74
Accroissement de population.	2 147	8, 21 — 1,85

DÉPARTEMENS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
28. FINISTÈRE.		
Population.	479 787	" "
Mariages.	3 498	+ 0,06
Naissances totales.	16 910	+ 3,66
Naissances mâles.	8 711	+ 1,86
Naissances femelles.	8 199	+ 1,80
Naissances d'enfans légitimes. . . .	16 300	+ 4,54
Naissances d'enfans naturels.	610	- 0,88
Total des décès.	17 377	+ 10,99
Décès mâles.	8 867	+ 5,73
Décès femelles.	8 510	+ 5,26
Accroissement de population. . . .	- 467	- 7,33
29. GARD.		
Population.	331 290	" "
Mariages.	2 314	- 0,25
Naissances totales.	11 387	+ 2,78
Naissances mâles.	5 857	+ 1,38
Naissances femelles.	5 530	+ 1,40
Naissances d'enfans légitimes. . . .	11 003	+ 3,77
Naissances d'enfans naturels.	384	- 0,99
Total des décès.	9 426	+ 3,22
Décès mâles.	4 780	+ 1,68
Décès femelles.	4 646	+ 1,54
Accroissement de population. . . .	1 961	- 0,44
30. HAUTE-GARONNE.		
Population.	366 203	" "
Mariages.	2 780	+ 0,36
Naissances totales.	11 894	+ 0,89
Naissances mâles.	6 070	+ 0,28
Naissances femelles.	5 824	+ 0,61
Naissances d'enfans légitimes. . . .	11 165	+ 1,05
Naissances d'enfans naturels.	729	- 0,16
Total des décès.	10 565	+ 3,62
Décès mâles.	5 264	+ 1,62
Décès femelles.	5 301	+ 2,00
Accroissement de population. . . .	1 329	- 2,73

DÉPARTEMENTS.

31. GERS.

		Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
Population.	299 745	"	"
Mariages.	1 980	6, 61	— 0,62
Naissances totales.	7 603	25, 37	— 6,22
Naissances mâles.	3 943	13, 16	— 3,14
Naissances femelles.	3 660	12, 21	— 3, 8
Naissances d'enfans légitimes.	7 118	23, 75	— 5,69
Naissances d'enfans naturels.	485	1, 62	— 0,53
Total des décès.	6 563	21, 90	— 3,33
Décès mâles.	3 239	10, 81	— 1,94
Décès femelles.	3 324	11, 09	— 1,39
Accroissement de population.	1 040	3, 47	— 2,89

32. GIRONDE.

Population.	508 841	"	"
Mariages.	4 110	8, 08	+ 0,85
Naissances totales.	14 721	28, 93	— 2,66
Naissances mâles.	7 605	14, 95	— 1,35
Naissances femelles.	7 116	13, 98	— 1,31
Naissances d'enfans légitimes.	13 394	26, 32	— 3,12
Naissances d'enfans naturels.	1 327	2, 61	+ 0,46
Total des décès.	11 852	23, 29	— 1,94
Décès mâles.	6 113	12, 01	— 0,74
Décès femelles.	5 739	11, 28	— 1,20
Accroissement de population.	2 869	5, 64	— 0,72

33. HÉRAULT.

Population.	321 774	"	"
Mariages.	2 227	6, 92	— 0,31
Naissances totales.	10 381	32, 26	+ 0,67
Naissances mâles.	5 344	16, 61	+ 0,31
Naissances femelles.	5 037	15, 65	+ 0,36
Naissances d'enfans légitimes.	9 897	30, 76	+ 1,32
Naissances d'enfans naturels.	484	1, 50	— 0,65
Total des décès.	8 622	26, 79	+ 1,56
Décès mâles.	4 431	13, 77	+ 1,02
Décès femelles.	4 191	13, 02	+ 0,54
Accroissement de population.	1 759	5, 47	— 0,89

DÉPARTEMENS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
34. ILLE-ET-VILAINE.		
Population.	531 480	"
Mariages.	3 894	7, 33 + 0,10
Naissances totales.	16 282	30, 63 — 0,96
Naissances mâles.	8 488	15, 97 — 0,33
Naissances femelles.	7 794	14, 66 — 0,63
Naissances d'enfans légitimes.	15 922	29, 96 + 0,52
Naissances d'enfans naturels.	360	0, 67 — 1,48
Total des décès.	14 982	28, 18 + 2,95
Décès mâles.	7 437	13, 99 + 1,24
Décès femelles.	7 545	14, 19 + 1,71
Accroissement de population.	1 300	2, 45 — 3,91
35. INDRE.		
Population.	226 952	"
Mariages.	1 774	7, 82 + 0,59
Naissances totales.	8 130	35, 82 + 4,23
Naissances mâles.	4 176	18, 40 + 2,10
Naissances femelles.	3 954	17, 42 + 2,13
Naissances d'enfans légitimes.	7 734	34, 07 + 4,63
Naissances d'enfans naturels.	396	1, 75 — 0,40
Total des décès.	5 926	26, 11 + 0,88
Décès mâles.	2 977	13, 12 + 0,37
Décès femelles.	2 949	12, 99 + 0,51
Accroissement de population.	2 204	09, 71 + 3,35
36. INDRE-ET-LOIRE.		
Population.	278 799	"
Mariages.	2 038	7, 31 + 0,08
Naissances totales.	8 383	30, 07 — 1,52
Naissances mâles.	4 345	15, 58 — 0,72
Naissances femelles.	4 038	14, 49 — 0,80
Naissances d'enfans légitimes.	7 891	28, 30 — 1,14
Naissances d'enfans naturels.	492	1, 77 — 0,38
Total des décès.	5 860	21, 02 — 4,21
Décès mâles.	2 915	10, 46 — 2,29
Décès femelles.	2 945	10, 56 — 1,92
Accroissement de population.	2 523	9, 05 + 2,69

DÉPARTEMENTS.

37. ISÈRE.

	Sur 1000 de population.	DIFFERENCE avec la totalité de la France.
Population.	499 264	"
Mariages.	3 438	6, 87 — 0,36
Naissances totales.	16 947	33, 94 + 2,35
Naissances mâles.	8 689	17, 40 + 1,10
Naissances femelles.	8 258	16, 54 + 1,25
Naissances d'enfans légitimes.	15 669	31, 38 + 1,94
Naissances d'enfans naturels.	1 278	2, 56 + 0,41
Total des décès.	12 596	25, 23 — 0,00
Décès mâles.	6 401	12, 82 + 0,07
Décès femelles.	6 195	12, 41 — 0,07
Accroissement de population.	4 351	8, 71 + 2,35

38. JURA.

Population.	301 343	"
Mariages.	1 708	5, 67 — 1,56
Naissances totales.	8 718	28, 93 — 2,66
Naissances mâles.	4 480	14, 87 — 1,43
Naissances femelles.	4 238	14, 06 — 1,23
Naissances d'enfans légitimes.	8 319	27, 61 — 1,83
Naissances d'enfans naturels.	399	1, 32 — 0,83
Total des décès.	7 657	25, 41 + 0,18
Décès mâles.	3 772	12, 52 — 0,23
Décès femelles.	3 885	12, 89 + 0,41
Accroissement de population.	1 061	3, 52 — 2,84

39. LANDES.

Population.	239 354	"
Mariages.	1 813	7, 57 + 0,34
Naissances totales.	8 336	34, 83 + 3,24
Naissances mâles.	4 290	17, 93 + 1,63
Naissances femelles.	4 046	16, 90 + 1,61
Naissances d'enfans légitimes.	7 809	32, 63 + 3,19
Naissances d'enfans naturels.	527	2, 20 + 0,05
Total des décès.	6 998	29, 24 + 4,01
Décès mâles.	3 644	15, 23 + 2,48
Décès femelles.	3 354	14, 01 + 1,53
Accroissement de population.	1 338	5, 59 — 0,77

DÉPARTEMENS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
40. LOIR-ET-CHER.		
Population.	225 189	"
Mariages.	1 821	8, 09 + 0,86
Naissances totales.	7 568	33, 61 + 2,02
Naissances mâles.	3 891	17, 25 + 0,95
Naissances femelles.	3 677	16, 36 + 1,07
Naissances d'enfans légitimes.	7 049	31, 30 + 1,86
Naissances d'enfans naturels.	519	2, 31 + 0,16
Total des décès.	5 814	25, 82 + 0,59
Décès mâles.	2 947	13, 09 + 0,34
Décès femelles.	2 867	12, 73 + 0,25
Accroissement de population.	1 754	7, 79 + 1,43
41. LOIRE.		
Population.	333 330	"
Mariages.	2 544	7, 52 + 0,29
Naissances totales.	13 178	38, 95 + 7,36
Naissances mâles.	6 314	20, 14 + 3,84
Naissances femelles.	6 364	18, 81 + 3,52
Naissances d'enfans légitimes.	12 746	37, 67 + 8,23
Naissances d'enfans naturels.	432	1, 28 - 0,87
Total des décès.	9 987	29, 51 + 4,28
Décès mâles.	4 984	14, 73 + 1,98
Décès femelles.	5 003	14, 78 + 2,30
Accroissemens de population.	3 192	9, 44 + 3,08
42. HAUTE-LOIRE.		
Population.	274 709	"
Mariages.	1 816	6, 61 - 0,62
Naissances totales.	8 486	30, 89 - 0,70
Naissances mâles.	4 395	16, 00 - 0,30
Naissances femelles.	4 091	14, 89 - 0,40
Naissances d'enfans légitimes.	8 216	29, 91 + 0,47
Naissances d'enfans naturels.	270	0, 98 - 1,17
Total des décès.	7 140	25, 99 + 0,76
Décès mâles.	3 451	12, 56 - 0,19
Décès femelles.	3 689	13, 43 + 0,95
Accroissement de population.	1 346	4, 90 - 1,46

DÉPARTEMENS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
43. LOIRE-INFÉRIEURE.		
Population.	428 296	" "
Mariages.	2 687	6, 29 — 0,94
Naissances totales.	13 390	31, 35 — 0,24
Naissances mâles.	6 903	16, 16 — 0,14
Naissances femelles.	6 487	19, 19 — 0,10
Naissances d'enfans légitimes.	12 527	29, 33 — 0,11
Naissances d'enfans naturels.	863	2, 02 — 0,13
Total des décès.	9 454	22, 14 — 3,09
Décès mâles.	4 722	11, 06 — 1,69
Décès femelles.	4 732	11, 08 — 1,40
Accroissement de population.	3 936	9, 21 + 2,85
44. LOIRET.		
Population.	289 650	" "
Mariages.	2 340	8, 08 + 0,85
Naissances totales.	10 243	35, 36 + 3,77
Naissances mâles.	5 326	18, 39 + 2,09
Naissances femelles.	4 917	16, 97 + 1,68
Naissances d'enfans légitimes.	9 317	32, 17 + 2,73
Naissances d'enfans naturels.	926	3, 19 + 1,04
Total des décès.	8 387	28, 96 + 3,73
Décès mâles.	4 278	14, 77 + 2,02
Décès femelles.	4 109	14, 19 + 1,71
Accroissement de population.	1 856	6, 40 + 0,04
45. LOT.		
Population.	273 408	" "
Mariages.	1 669	6, 10 — 1,13
Naissances totales.	7 323	26, 78 — 4,81
Naissances mâles.	3 784	13, 84 — 2,46
Naissances femelles.	3 539	12, 94 — 2,35
Naissances d'enfans légitimes.	6 944	25, 47 — 3,97
Naissances d'enfans naturels.	359	1, 31 — 0,84
Total des décès.	6 327	23, 14 — 2,09
Décès mâles.	3 151	11, 52 — 1,23
Décès femelles.	3 176	11, 62 — 0,86
Accroissement de population.	996	3, 64 — 2,72

DÉPARTEMENTS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
46. LOT-ET-GARONNE.		
Population.	329 304	"
Mariages	2 332	7, 08 — 0,15
Naissances totales.	7 963	24, 18 — 7,41
Naissances mâles.	4 261	12, 93 — 3,37
Naissances femelles.	3 702	11, 25 — 4,04
Naissances d'enfans légitimes.	7 529	22, 86 — 6,58
Naissances d'enfans naturels.	434	1, 32 — 0,83
Total des décès.	6 935	21, 06 — 4,17
Décès mâles.	3 558	10, 81 — 1,94
Décès femelles.	3 377	10, 25 — 2,23
Accroissement de population.	1 028	3, 12 — 3,24
47. LOZÈRE.		
Population.	133 653	"
Mariages.	832	6, 23 — 1,00
Naissances totales.	3 898	29, 17 — 2,42
Naissances mâles.	2 078	15, 55 — 0,75
Naissances femelles.	1 820	13, 62 — 1,67
Naissances d'enfans légitimes.	3 750	28, 06 — 1,38
Naissances d'enfans naturels.	148	1, 11 — 1,04
Total des décès.	3 645	27, 27 + 2,04
Décès mâles.	1 845	13, 80 + 1,05
Décès femelles.	1 800	13, 47 + 0,99
Accroissement de population.	253	1, 90 — 4,46
48. MAINE-ET-LOIRE.		
Population.	438 344	"
Mariages.	3 113	7, 10 — 0,13
Naissances totales.	12 544	28, 61 — 2,98
Naissances mâles.	6 462	14, 74 — 1,56
Naissances femelles.	6 082	13, 87 — 1,42
Naissances d'enfans légitimes.	11 890	27, 12 — 2,32
Naissances d'enfans naturels.	654	1, 49 — 0,66
Total des décès.	9 176	20, 93 — 4,30
Décès mâles.	4 462	10, 18 — 2,57
Décès femelles.	4 714	10, 75 — 1,73
Accroissement de population.	3 368	7, 68 + 1,32

DÉPARTEMENTS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
49. MANCHE.		
Population.	590 653	"
Mariages.	2 980	5,05 — 2,18
Naissances totales.	14 830	25,11 — 6,48
Naissances mâles.	7 670	12,99 — 3,31
Naissances femelles.	7 160	12,12 — 3,17
Naissances d'enfans légitimes.	13 846	23,44 — 6,00
Naissances d'enfans naturels.	984	1,67 — 0,48
Total des décès.	11 981	20,28 — 4,95
Décès mâles.	6 012	10,17 — 2,58
Décès femelles.	5 969	10,11 — 2,37
Accroissement de population.	2 849	4,83 — 1,53
50. MARNE.		
Population.	307 016	"
Mariages.	2 472	8,05 + 0,82
Naissances totales.	10 357	33,73 + 2,14
Naissances mâles.	5 263	17,14 + 0,84
Naissances femelles.	5 094	16,59 + 1,30
Naissances d'enfans légitimes.	9 531	31,04 + 1,60
Naissances d'enfans naturels.	826	2,69 + 0,54
Total des décès.	8 175	26,63 + 1,40
Décès mâles.	4 460	14,53 + 1,78
Décès femelles.	3 715	12,10 — 0,38
Accroissement de population.	2 182	7,10 + 0,74
51. HAUTE-MARNE.		
Population.	230 783	"
Mariages.	1 360	5,89 — 1,34
Naissances totales.	6 611	28,64 — 2,95
Naissances mâles.	3 405	14,75 — 1,55
Naissances femelles.	3 206	13,89 — 1,40
Naissances d'enfans légitimes.	6 263	27,14 — 2,30
Naissances d'enfans naturels.	348	1,50 — 0,65
Total des décès.	4 861	21,05 — 4,18
Décès mâles.	2 480	10,74 — 2,01
Décès femelles.	2 381	10,31 — 2,17
Accroissement de population.	1 750	7,59 + 1,23

DÉPARTEMENS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
52. MAYENNE.		
Population.	340 316	"
Mariages.	1 977	5, 81 — 1,42
Naissances totales.	50 172	29, 89 — 1,70
Naissances mâles.	5 240	15, 42 — 0,98
Naissances femelles.	4 923	14, 47 — 0,82
Naissances d'enfans légitimes.	9 637	28, 32 — 1,12
Naissances d'enfans naturels.	535	1, 57 — 0,58
Total des décès.	7 653	22, 50 — 2,73
Décès mâles.	3 752	11, 03 — 1,72
Décès femelles.	3 900	11, 47 — 1,01
Accroissement de population.	2 514	7, 39 + 1,03
53. MEURTHE.		
Population.	376 002	"
Mariages.	2 533	7, 00 — 0,23
Naissances totales.	13 515	33, 28 + 1,69
Naissances mâles.	6 428	17, 09 + 0,79
Naissances femelles.	6 089	16, 19 + 0,90
Naissances d'enfans légitimes.	11 567	30, 76 + 1,32
Naissances d'enfans naturels.	948	2, 52 + 0,37
Total des décès.	9 771	25, 99 + 0,76
Décès mâles.	4 997	13, 29 + 0,54
Décès femelles.	4 776	12, 70 + 0,22
Accroissement de population.	2 744	7, 29 + 0,93
54. MEUSE.		
Population.	289 286	"
Mariages.	2 058	7, 11 — 0,12
Naissances totales.	9 538	32, 97 + 1,38
Naissances mâles.	4 987	17, 24 + 0,94
Naissances femelles.	4 551	15, 73 + 0,44
Naissances d'enfans légitimes.	9 014	31, 16 + 1,72
Naissances d'enfans naturels.	524	1, 81 — 0,34
Total des décès.	7 256	25, 08 — 0,15
Décès mâles.	3 695	12, 77 + 0,02
Décès femelles.	3 561	12, 31 — 0,17
Accroissement de population.	2 282	7, 89 + 1,53

DÉPARTEMENS.

55. MORBIHAN.

	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
Population.	415 299	"
Mariages.	2 827	6, 81 — 0,42
Naissances totales.	14 252	34, 82 + 2,73
Naissances mâles.	7 373	17, 75 + 1,45
Naissances femelles.	6 879	16, 57 + 1,28
Naissances d'enfans légitimes.	13 812	33, 26 + 3,82
Naissances d'enfans naturels.	440	1, 06 — 1,09
Total des décès.	12 768	30, 75 + 5,52
Décès mâles.	6 386	15, 38 + 2,63
Décès femelles.	6 382	15, 37 + 2,89
Accroissement de population.	1 484	3, 57 — 2,79

56. MOSELLE.

Population.	371 188	"
Mariages.	2 595	6, 99 — 0,24
Naissances totales.	12 919	34, 80 + 3,21
Naissances mâles.	6 707	18, 07 + 1,77
Naissances femelles.	6 212	16, 73 + 1,44
Naissances d'enfans légitimes.	12 053	32, 47 + 3,03
Naissances d'enfans naturels.	866	2, 33 + 0,18
Total des décès.	8 656	23, 32 — 1,91
Décès mâles.	4 391	11, 83 — 0,92
Décès femelles.	4 265	11, 49 — 0,99
Accroissement de population.	4 263	11, 48 + 5,12

57. NIÈVRE.

Population.	228 581	"
Mariages.	2 111	6, 42 — 0,81
Naissances totales.	9 487	28, 87 — 2,72
Naissances mâles.	4 923	14, 98 — 1,32
Naissances femelles.	4 564	13, 89 — 1,40
Naissances d'enfans légitimes.	9 049	27, 54 — 1,90
Naissances d'enfans naturels.	438	1, 33 — 0,82
Total des décès.	7 027	21, 38 — 3,85
Décès mâles.	3 622	11, 02 — 1,73
Décès femelles.	3 405	10, 36 — 2,12
Accroissement de population.	2 460	7, 49 + 1,13

DÉPARTEMENS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
58. NORD.		
Population.	893 390	" "
Mariages.	6 607	+ 0,17
Naissances totales.	32 087	+ 4,33
Naissances mâles.	16 523	+ 2,20
Naissances femelles.	15 564	+ 2,13
Naissances d'enfans légitimes.	28 874	+ 2,88
Naissances d'enfans naturels.	3 213	+ 1,45
Total des décès.	24 175	+ 1,83
Décès mâles.	12 427	+ 1,16
Décès femelles.	11 748	+ 0,67
Accroissement de population.	7 912	+ 2,50
59. OISE.		
Population.	372 985	" "
Mariages.	3 042	+ 0,93
Naissances totales.	10 866	— 2,45
Naissances mâles.	5 616	— 1,24
Naissances femelles.	5 250	— 1,21
Naissances d'enfans légitimes.	10 295	— 1,83
Naissances d'enfans naturels.	571	— 0,62
Total des décès.	8 964	— 1,19
Décès mâles.	4 559	— 0,53
Décès femelles.	4 405	— 0,66
Accroissement de population.	1 902	— 1,26
60. ORNE.		
Population.	419 569	" "
Mariages.	2 589	— 1,06
Naissances totales.	10 475	— 6,62
Naissances mâles.	5 411	— 3,40
Naissances femelles.	5 064	— 3,22
Naissances d'enfans légitimes.	9 996	— 5,61
Naissances d'enfans naturels.	479	— 1,01
Total des décès.	8 352	— 5,33
Décès mâles.	4 148	— 2,87
Décès femelles.	4 204	— 2,46
Accroissement de population.	2 123	— 1,29

DÉPARTEMENTS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
61. PAS-DE-CALAIS.		
Population.	618 670	"
Mariages.	4 365	7, 05 — 0,18
Naissances totales.	19 068	30, 82 — 0,77
Naissances mâles.	9 837	15, 90 — 0,40
Naissances femelles.	9 231	14, 92 — 0,37
Naissances d'enfans légitimes.	17 404	28, 87 — 1,31
Naissances d'enfans naturels.	1 664	2, 69 + 0,54
Total des décès.	13 963	22, 57 — 2,66
Décès mâles.	7 108	11, 49 — 1,26
Décès femelles.	6 855	11, 08 — 1,40
Accroissement de population.	5 105	8, 25 + 1,89
62. PUY-DE-DOME.		
Population.	548 076	"
Mariages.	4 113	7, 51 + 0,28
Naissances totales.	16 853	30, 75 — 0,84
Naissances mâles.	8 672	15, 82 — 0,48
Naissances femelles.	8 181	14, 93 — 0,36
Naissances d'enfans légitimes.	16 151	29, 47 + 0,03
Naissances d'enfans naturels.	702	1, 28 — 0,87
Total des décès.	13 490	24, 61 — 0,62
Décès mâles.	6 640	12, 12 — 0,63
Décès femelles.	6 850	12, 49 + 0,01
Accroissement de population.	3 363	6, 14 — 0,22
63. BASSES-PYRÉNÉES.		
Population.	394 800	"
Mariages.	2 361	5, 98 — 1,25
Naissances totales.	10 950	27, 74 — 3,85
Naissances mâles.	5 746	14, 56 — 1,74
Naissances femelles.	5 204	13, 18 — 2,11
Naissances d'enfans légitimes.	10 133	25, 67 — 3,77
Naissances d'enfans naturels.	817	2, 07 — 0,08
Total des décès.	7 821	19, 81 — 5,42
Décès mâles.	3 889	9, 85 — 2,90
Décès femelles.	3 932	9, 96 — 2,52
Accroissement de population.	3 129	7, 93 + 1,57

DÉPARTEMENS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
64. HAUTES-PYRÉNÉES.		
Population.	209 029	" "
Mariages	1 111	— 1,91
Naissances totales.	5 910	— 3,32
Naissances mâles.	3 079	— 1,57
Naissances femelles.	2 831	— 1,75
Naissances d'enfans légitimes.	5 438	— 3,43
Naissances d'enfans naturels.	472	+ 0,11
Total des décès.	3 902	— 6,56
Décès mâles.	2 081	— 2,79
Décès femelles.	1 821	— 3,77
Accroissement de population.	2 008	+ 3,24
65. PYRÉNÉES-ORIENTALES.		
Population.	141 829	" "
Mariages.	990	— 0,25
Naissances totales.	5 365	+ 6,24
Naissances mâles	2 800	+ 3,44
Naissances femelles.	2 565	+ 2,80
Naissances d'enfans légitimes.	5 020	+ 5,95
Naissances d'enfans naturels.	345	+ 0,29
Total des décès.	4 302	+ 5,10
Décès mâles.	2 171	+ 2,56
Décès femelles.	2 131	+ 2,54
Accroissement de population.	1 063	+ 1,14
66. BAS-RHIN.		
Population.	491 473	" "
Mariages.	3 421	— 0,27
Naissances totales.	18 603	+ 6,26
Naissances mâles.	9 588	+ 3,21
Naissances femelles.	9 015	+ 3,05
Naissances d'enfans légitimes.	17 404	+ 5,97
Naissances d'enfans naturels.	1 199	+ 0,29
Total des décès.	12 665	+ 0,54
Décès mâles.	6 433	+ 0,34
Décès femelles.	6 232	+ 0,20
Accroissement de population.	5 938	+ 5,72

DÉPARTEMENTS.

Sur 1000
de
population.DIFFÉRENCE
avec
la totalité
de
la France.

67. HAUT-RHIN.

Population.	364 104	"	"
Mariages.	2 652	7, 28	+ 0,05
Naissances totales.	13 325	36, 60	+ 5,01
Naissances mâles.	6 950	19, 09	+ 2,79
Naissances femelles.	6 375	17, 51	+ 2,22
Naissances d'enfans légitimes.	12 468	34, 24	+ 4,80
Naissances d'enfans naturels.	857	2, 36	+ 0,21
Total des décès.	9 405	25, 83	+ 0,60
Décès mâles.	4 791	13, 16	+ 0,41
Décès femelles.	4 614	12, 67	+ 0,19
Accroissement de population.	3 920	10, 77	+ 4,41

68. RHONE.

Population.	387 402	"	"
Mariages.	2 879	7, 43	+ 0,20
Naissances totales.	13 668	35, 28	+ 3,69
Naissances mâles.	6 948	17, 94	+ 1,64
Naissances femelles.	6 720	17, 34	+ 2,05
Naissances d'enfans légitimes.	11 719	30, 25	+ 0,81
Naissances d'enfans naturels.	1 949	5, 03	+ 2,88
Total des décès.	10 898	28, 13	+ 2,90
Décès mâles.	5 523	14, 25	+ 1,50
Décès femelles.	5 375	13, 88	+ 1,40
Accroissement de population.	2 770	7, 15	+ 0,79

69. HAUTE-SAONE.

Population.	303 791	"	"
Mariages.	2 355	7, 75	+ 0,52
Naissances totales.	10 234	33, 69	+ 2,10
Naissances mâles.	5 222	17, 19	+ 0,89
Naissances femelles.	5 012	16, 50	+ 1,21
Naissances d'enfans légitimes.	9 405	30, 96	+ 1,52
Naissances d'enfans naturels.	829	2, 73	+ 0,58
Total des décès.	6 918	22, 77	— 2,46
Décès mâles.	3 401	11, 19	— 1,56
Décès femelles.	3 517	11, 58	— 0,90
Accroissement de population.	3 316	10, 92	+ 4,56

DÉPARTEMENTS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
70. SAONE-ET-LOIRE.		
Population.	493 671	"
Mariages.	3 686	+ 0,24
Naissances totales.	16 825	+ 2,49
Naissances mâles.	8 670	+ 1,26
Naissances femelles.	8 155	+ 1,23
Naissances d'enfans légitimes.	16 019	+ 3,01
Naissances d'enfans naturels.	806	- 0,52
Total des décès.	13 444	+ 2,00
Décès mâles.	6 852	+ 1,13
Décès femelles.	6 592	+ 0,87
Accroissement de population.	3 381	+ 0,49
71. SARTHE.		
Population.	422 017	"
Mariages.	3 239	+ 0,45
Naissances totales.	12 904	- 1,01
Naissances mâles.	6 739	- 0,33
Naissances femelles.	6 165	- 0,68
Naissances d'enfans légitimes.	11 813	- 1,45
Naissances d'enfans naturels.	1 091	+ 0,44
Total des décès.	8 470	- 5,16
Décès mâles.	4 341	- 2,46
Décès femelles.	4 129	- 2,70
Accroissement de population.	4 434	+ 4,15
72. SEINE.		
Population.	817 360	"
Mariages.	7 520	+ 1,97
Naissances totales.	28 319	+ 3,06
Naissances mâles.	14 439	+ 1,37
Naissances femelles.	13 880	+ 1,69
Naissances d'enfans légitimes.	19 075	- 6,10
Naissances d'enfans naturels.	9 244	+ 9,16
Total des décès.	25 196	+ 5,60
Décès mâles.	12 645	+ 2,72
Décès femelles.	12 551	+ 2,88
Accroissement de population.	3 123	- 2,54

DÉPARTEMENTS.

Sur 1000
de
population.

DIFFÉRENCE
avec
la totalité
de
la France.

73. SEINE-INFÉRIEURE.

Population.	650 831	"	"
Mariages.	5 265	5, 27	— 1,96
Naissances totales.	20 352	31, 27	— 0,32
Naissances mâles.	10 498	16, 13	— 0,17
Naissances femelles.	9 854	15, 14	— 0,15
Naissances d'enfans légitimes.	17 962	27 60	— 1,84
Naissances d'enfans naturels.	2 390	3, 67	+ 1,52
Total des décès.	17 056	26, 21	+ 0,98
Décès mâles.	8 571	13, 17	+ 0,42
Décès femelles.	8 485	13, 04	+ 0,56
Accroissement de population.	3 296	5, 06	— 1,30

74. SEINE-ET-MARNE.

Population	299 474	"	"
Mariages.	2 595	8, 67	+ 1,44
Naissances totales.	10 322	34, 47	+ 2,88
Naissances mâles.	5 510	18, 40	+ 2,10
Naissances femelles.	4 812	16, 07	+ 0,78
Naissances d'enfans légitimes.	9 736	32, 51	+ 3,07
Naissances d'enfans naturels.	586	1, 96	— 0,19
Total des décès.	7 745	25, 86	+ 0,63
Décès mâles.	4 024	13, 44	+ 0,69
Décès femelles.	3 721	12, 42	— 0,06
Accroissement de population.	2 577	8, 61	+ 2,25

75. SEINE-ET-OISE.

Population.	421 770	"	"
Mariages.	3 478	8, 25	+ 1,02
Naissances totales.	12 693	30, 09	— 1,50
Naissances mâles.	6 618	15, 69	— 0,61
Naissances femelles.	6 075	14, 40	— 0,89
Naissances d'enfans légitimes.	11 933	28, 29	— 1,15
Naissances d'enfans naturels.	760	1, 80	— 0,35
Total des décès.	10 976	26, 02	+ 0,79
Décès mâles.	5 535	13, 12	+ 0,37
Décès femelles.	5 441	12, 90	+ 0,42
Accroissement de population.	1 717	4, 07	— 2,29

DÉPARTEMENS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
76. DEUX-SÈVRES.		
Population	276 853	»
Mariages.	1 757	6, 35 — 0,88
Naissances totales.	7 740	27, 96 — 3,63
Naissances mâles	4 028	14, 55 — 1,75
Naissances femelles.	3 712	13, 41 — 1,88
Naissances d'enfans légitimes.	7 447	26, 90 — 2,54
Naissances d'enfans naturels.	293	1, 06 — 1,09
Total des décès.	5 745	20, 75 — 4,48
Décès mâles.	2 803	10, 12 — 2,63
Décès femelles.	2 942	10, 63 — 1,85
Accroissement de population.	1 995	7, 21 + 0,85
77. SOMME.		
Population.	504 332	»
Mariages.	3 570	7, 08 — 0,15
Naissances totales	15 447	30, 63 — 0,96
Naissances mâles.	8 005	15, 88 — 0,42
Naissances femelles.	7 442	14, 75 — 0,54
Naissances d'enfans légitimes.	14 307	28, 37 — 1,07
Naissances d'enfans naturels.	1 140	2, 26 + 0,11
Total des décès.	12 267	24, 32 — 0,91
Décès mâles.	6 174	12, 24 — 0,51
Décès femelles.	6 093	12, 08 — 0,40
Accroissement de population.	3 180	6, 31 — 0,05
78. TARN.		
Population.	311 922	»
Mariages.	2 028	6, 50 — 0,73
Naissances totales.	9 625	30, 86 — 0,73
Naissances mâles.	4 966	15, 92 — 0,38
Naissances femelles.	4 659	14, 94 — 0,35
Naissances d'enfans légitimes.	9 300	29, 82 + 0,38
Naissances d'enfans naturels.	325	1, 04 — 1,11
Total des décès.	8 119	26, 03 + 0,80
Décès mâles.	3 958	12, 69 — 0,06
Décès femelles.	4 161	13, 34 + 0,86
Accroissement de population.	1 506	4, 83 — 1,53

DÉPARTEMENS.

Sur 1000
de
population.DIFFÉRENCE
avec
la totalité
de
la France.

79. TARN-ET-GARONNE.

Population.	237 266	"	"
Mariages.	1 550	6, 53	— 0,70
Naissances totales.	6 177	26, 3	— 5,56
Naissances mâles.	3 198	13, 48	— 2,82
Naissances femelles.	2 979	12, 55	— 2,74
Naissances d'enfans légitimes.	5 915	24, 93	— 4,51
Naissances d'enfans naturels.	262	1, 10	— 1,05
Total des décès.	5 577	23, 50	— 1,73
Décès mâles.	2 788	11, 75	— 1,00
Décès femelles.	2 789	11, 75	— 0,73
Accroissement de population.	600	2, 53	— 3,83

80. VAR.

Population.	303 923	"	"
Mariages.	1 953	6, 43	— 0,80
Naissances totales.	9 449	31, 09	— 0,50
Naissances mâles.	4 839	15, 92	— 0,38
Naissances femelles.	4 610	15, 17	— 0,12
Naissances d'enfans légitimes.	8 838	29, 09	— 0,36
Naissances d'enfans naturels.	611	2, 01	— 0,14
Total des décès.	8 732	28, 73	+ 3,50
Décès mâles.	4 591	15, 11	+ 2,36
Décès femelles.	4 141	13, 62	+ 1,14
Accroissement de population.	717	2, 36	— 4,00

81. VAUCLUSE.

Population.	221 319	"	"
Mariages.	1 666	7, 53	+ 0,30
Naissances totales.	8 484	38, 33	+ 6,74
Naissances mâles.	4 363	19, 71	+ 3,41
Naissances femelles.	4 121	18, 62	+ 3,33
Naissances d'enfans légitimes.	8 011	36, 20	+ 6,76
Naissances d'enfans naturels.	473	2, 13	— 0,02
Total des décès.	6 906	31, 20	+ 5,97
Décès mâles.	3 533	15, 96	+ 3,21
Décès femelles.	3 373	15, 24	+ 2,76
Accroissement de population.	1 578	7, 13	+ 0,77

DÉPARTEMENS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
82. VENDÉE.		
Population.	315 688	"
Mariages.	1 793	5, 68 — 1,55
Naissances totales.	9 954	31, 53 — 0,06
Naissances mâles.	5 132	16, 25 — 0,05
Naissances femelles.	4 822	15, 28 — 0,01
Naissances d'enfans légitimes.	9 798	31, 04 + 1,60
Naissances d'enfans naturels.	156	0, 49 — 1,66
Total des décès.	8 639	27, 37 + 2,14
Décès mâles.	4 251	13, 46 + 0,71
Décès femelles.	4 388	13, 91 + 1,43
Accroissement de population.	1 315	4, 16 — 2,20
83. VIENNE.		
Population.	257 711	"
Mariages.	2 027	7, 87 + 0,64
Naissances totales.	7 502	29, 11 — 2,48
Naissances mâles.	3 924	15, 23 — 1,07
Naissances femelles.	3 578	13, 88 — 1,41
Naissances d'enfans légitimes.	7 297	28, 31 — 1,13
Naissances d'enfans naturels.	205	0, 80 — 1,35
Total des décès.	5 487	21, 29 — 3,94
Décès mâles.	2 745	10, 65 — 2,10
Décès femelles.	2 742	10, 64 — 1,84
Accroissement de population.	2 015	7, 82 + 1,46
84. HAUTE-VIENNE.		
Population.	267 722	"
Mariages.	2 184	8, 16 + 0,93
Naissances totales.	10 076	37, 63 + 6,04
Naissances mâles.	5 186	19, 37 + 3,07
Naissances femelles.	4 890	18, 26 + 2,97
Naissances d'enfans légitimes.	9 591	35, 82 + 6,38
Naissances d'enfans naturels.	485	1, 81 — 0,34
Total des décès.	7 743	28, 92 + 3,69
Décès mâles.	3 844	14, 36 + 1,61
Décès femelles.	3 899	14, 56 + 2,08
Accroissement de population.	2 333	8, 71 + 2,35

DÉPARTEMENS.	Sur 1000 de population.	DIFFÉRENCE avec la totalité de la France.
85. VOSGES.		
Population.	353 139	»
Mariages.	2 453	6, 95 — 0,28
Naissances totales.	10 801	30, 59 — 1,00
Naissances mâles.	5 583	15, 81 — 0,49
Naissances femelles.	5 218	14, 78 — 0,51
Naissances d'enfans légitimes.	10 121	28, 66 — 0,78
Naissances d'enfans naturels.	680	1, 93 — 0,22
Total des décès.	7 698	21, 80 — 3,43
Décès mâles.	3 792	10, 74 — 2,01
Décès femelles.	3 909	11, 06 — 1,42
Accroissement de population.	3 103	8, 79 + 2,43
86. YONNE.		
Population.	339 893	»
Mariages.	2 587	7, 61 + 0,38
Naissances totales.	10 000	29, 42 — 2,17
Naissances mâles.	5 074	14, 93 — 1,37
Naissances femelles.	4 926	14, 49 — 0,80
Naissances d'enfans légitimes.	9 432	27, 75 — 1,69
Naissances d'enfans naturels.	568	1, 67 — 0,48
Total des décès.	7 616	22, 41 — 2,82
Décès mâles.	4 199	12, 35 — 0,40
Décès femelles.	3 417	10, 06 — 2,42
Accroissement de population.	2 384	7, 01 + 0,65

Il est inutile de prévenir les observations que fera naître l'inspection de ce tableau : elles se présenteront d'elles-mêmes. Quant aux remarques de détails, chacun les multipliera, suivant le degré d'intérêt qu'il porte à tel ou tel département.

On pourrait croire qu'en réunissant les résultats relatifs à chaque élément, et en divisant leur somme par le nombre des départemens, on obtiendrait le résultat moyen que donne la France entière. On en approcherait; mais ce procédé, pour

être rigoureux, exigerait que chaque département eût une part égale dans la population totale.

Quoique ce premier tableau ne paraisse donner que le rapport de la population aux autres élémens, on y trouve cependant celui de deux élémens quelconques, comparés entre eux. Ainsi, dans le département de l'Ain, on voit que les naissances sont aux décès, comme 31, 11 est à 82, 55; rapport qu'il sera aisé de mettre sous une forme plus commode, en ramenant le premier terme au nombre 1000.

Nous croyons devoir offrir quelques-unes de ces combinaisons; elles feront l'objet d'un second article. Au lieu de conserver pour base une population de 1000 individus, nous prendrons d'autres bases qui, grossissant les résultats, en feront mieux ressortir les différences. Les personnes qui auront le besoin ou le désir de faire des rapprochemens, nous sauront gré de leur avoir épargné les calculs qui les facilitent. A. D.

(*La suite des tableaux au cahier prochain.*)



ÉCONOMIE POLITIQUE.

DE LA CRISE COMMERCIALE DE L'ANGLETERRE.

M. de Sismondi nous annonce une nouvelle édition de ses *Nouveaux Principes d'économie politique* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, cahier de septembre 1826, p. 608-618), dans laquelle il attaquera plus vigoureusement que jamais les *savans qui de nos jours ont professé d'une manière si brillante les sciences économiques*. Attendons cette publication pour en porter un jugement; et félicitons-nous si M. de Sismondi y a multiplié le nombre des observations de détail pleines de sens et de finesse, qu'il avait semées dans sa première édition. Mais en attendant, qu'il nous permette quelques observations sur les principes soi-disant nouveaux qu'il professe dans son article. De semblables discussions ne sauraient être indifférentes au public, car il s'agit de ses intérêts.

M. de Sismondi arrive d'Angleterre. La détresse commerciale de ce pays l'a frappé. Ses ouvriers *succombent à la famine* ; les Irlandais ne se nourrissent *que de pommes de terre* ; ils ne s'habillent *que de haillons*, et M. de Sismondi accuse de tout cela le système qui préconise la production. Entendons-nous : M. de Sismondi est trop homme de sens pour prétendre que plus on multiplie les vivres et moins on est nourri ; que plus on multiplie les étoffes et moins on est vêtu ; ni qu'il est plus difficile d'acheter toutes ces choses, quand , par les progrès de l'industrie, on parvient à les établir à meilleur marché ; mais il pense que l'on produit plus que l'on ne peut consommer, et que les hommes qui voudraient bien être consommateurs ne gagnent pas assez pour cela. J'ai cherché de bonne foi à réduire ses griefs à leur plus simple expression. Voyons jusqu'à quel point ils sont fondés et s'il faut en rendre responsable l'économie politique moderne.

On produit trop en Angleterre, dit M. de Sismondi ; mais se forme-t-il une idée bien nette de ce qu'on entend par produire ? S'il s'agissait seulement pour cela de faire plus de chapeaux qu'il n'y a de têtes , il aurait bien raison ; mais un homme qui écrit sur l'économie politique ne peut pas ignorer qu'il n'y a de production que celle qui rembourse les avances qu'on a faites. Le fabricant qui dépense une valeur de 25 francs pour créer une valeur de 20 francs, ne produit pas, il détruit. La production véritable donne de la valeur ; un objet ne peut avoir de la valeur que lorsqu'il est demandé par un consommateur , et celui-ci n'en ferait pas la dépense, s'il ne voulait le consommer. La véritable production est donc suivie de la consommation.

Passons, dira M. de Sismondi ; si l'on n'a pas fabriqué trop de produits, on a fabriqué trop de marchandises ; et ce sont *vos théories qui ont encouragé les producteurs à causer cet engorgement qui fait aujourd'hui la détresse du monde civilisé* (page 614).

M. de Sismondi nous fait beaucoup trop d'honneur. Il n'y a pas un spéculateur en Angleterre qui se soit inquiété de nos

ouvrages quand il a formé une compagnie, ou donné de l'extension à son commerce. Tous ont uniquement songé à gagner de l'argent; et, s'ils avaient consulté nos ouvrages, ils y auraient vu que la seule industrie véritable est celle dont le produit vaut les frais qu'il a occasionés; or, de cette industrie il ne saurait y en avoir trop, quoiqu'en dise M. de Sismondi, puisque l'entrepreneur en retire du profit et les travailleurs un salaire. Loin que ce soient nos théories qui aient causé l'engorgement, c'est faute de les avoir suivies que l'engorgement a eu lieu et que les ouvriers sont plongés dans la misère. Pourquoi donc s'en prendre à l'économie politique? Il y a quelques années, un comédien de Paris voulut mettre le bout de sa canne sur la soupape de sûreté d'un autoclave; un physicien lui dit : *vous allez faire éclater le vase*. L'acteur n'en tint compte; il fut tué. Est-ce la faute de la physique?

Je crois que M. de Sismondi se trompe beaucoup sur l'objet de l'économie politique. Il veut qu'elle gouverne la nature des choses; mais les choses ne se laissent point gouverner; toute notre ambition, ce me semble, doit se borner à les bien observer, à les bien connaître, à les bien classer si nous pouvons. Voilà la vraie science. Elle ne donne pas de conseils; mais elle montre aux hommes les bonnes ou mauvaises conséquences de ce qu'ils font. Quels plus solides conseils pourrait-elle leur donner? A l'époque où nous sommes parvenus, on ne peut plus dire qu'il faut que *l'accroissement des richesses se conforme à l'accroissement de la population; que leur distribution se fasse dans une certaine proportion; que la consommation croisse avec la population, etc.* (page 614). La distribution des richesses, la consommation, la population, marchent en dépit de nous et de nos livres. Il serait quelquefois très-désirable que les richesses produites se distribuassent autrement qu'elles ne font; mais elles n'écouteront point nos désirs. Ce sont les actions antérieures des hommes qui portent des fruits, et nullement nos souhaits, ni nos exhortations.

Loin d'infirmier les lois naturelles de l'économie politique découvertes par les bons auteurs, la dernière crise commerciale

les confirme pleinement. Elle est expliquée par les principes de *Ricardo* sur les monnaies ; la seule partie peut-être de la science où il nous ait appris des vérités importantes et nouvelles (1). L'esprit de spéculation a été excité d'une manière exagérée par les banques qui ont toutes en Angleterre la faculté d'émettre des billets au porteur. Tout homme qui voulait former une entreprise ou qui, rêvant une fortune, voulait s'intéresser dans une entreprise, déjà formée, n'avait qu'à faire des lettres de change que l'une ou l'autre des nombreuses banques d'Angleterre prenait à l'escompte. Celles-ci, après avoir retenu l'escompte, donnaient en retour des lettres de change, leurs propres billets au porteur, circulant comme de l'argent. On pouvait donc entreprendre des affaires sans posséder de capitaux, et les banques prêtaient aux entreprises sans avoir plus de capitaux de leur côté. Qu'est-il arrivé ? l'abondance de l'instrument de la circulation (monnaie et billets de banque) en a fait décliner la valeur par rapport au lingot ; et du moment qu'une pièce d'or n'a plus valu autant qu'un lingot du même poids, on a couru aux banques pour changer des billets en monnaie d'or, et la monnaie d'or en lingot (2). Plus la banque faisait frapper de *souverains* et plus on en fondait. J'ai vu moi-même à la banque d'Angleterre, des cabinets remplis de lingots d'or qu'on faisait venir à grands frais et qui ne devaient servir à rien pour soulager le commerce et prévenir la crise. Le gou-

(1) *David Ricardo*, l'économiste, était frère du banquier *Ricardo*, qui a traité dernièrement à Londres pour l'emprunt grec, et dont les amis de cette héroïque nation croient avoir à se plaindre. Les observations de *David Ricardo*, l'auteur, sur les revenus des biens-fonds, se trouvent dans *Adam Smith* ; et, quant aux conséquences qu'il en tire, il est permis de les contester. Dans sa doctrine sur l'impôt, il fonde ses résultats sur des abstractions, et abandonne la méthode expérimentale. (Voy. l'article *Économie politique* que j'ai fourni à l'*Encyclopédie progressive*, page 57 de l'article.)

(2) Les banques de province acquittaient leurs billets au porteur en billets de la banque d'Angleterre ; et ceux-ci n'ayant plus un cours forcé, la banque d'Angleterre était obligée de les payer en espèces.

vernement fabriquait à ses frais avec ces lingots des monnaies qu'on fondait aussitôt.

La suite de tout cela devait être et a été que les banques, obligées d'acquitter leurs billets et ne pouvant plus en émettre de nouveaux, se sont trouvées hors d'état d'escompter les nouvelles lettres de change que les chefs d'entreprises leur présentaient pour se procurer les fonds nécessaires à l'acquit des effets précédemment escomptés. Obligés de payer leurs engagements, et n'ayant point de capitaux véritables, ils se sont trouvés en faillite, après avoir fait argent de tout et vendu à vil prix tout ce qu'ils avaient de marchandises (1).

Les entreprises commencées ont été arrêtées; les marchandises se vendant fort au-dessous de leur prix coûtant, les manufacturiers qui avaient travaillé avec le plus de prudence n'ont pu continuer leur fabrication; de là cette population d'ouvriers criant famine; de là la proposition faite par le gouvernement de baisser les droits sur l'importation des blés; de là les cris des gros propriétaires fonciers qui ne peuvent soutenir la concurrence des blés étrangers en raison des impôts dont eux-mêmes sont grevés.

Maintenant il est permis de demander à M. de Sismondi ce qu'il y a dans tout cela qui infirme les principes établis par les bons auteurs. Ne s'aperçoit-on pas au contraire que ces principes qui ne sont que la simple exposition de la nature des choses, suggéreront d'utiles précautions contre le retour des mêmes malheurs? Est-il fondé à nous dire : Voilà ce qui est résulté de *vos théories*, là où elles ont été mises en pratique? Avons-nous besoin, comme il nous en accuse, de chercher des explications nouvelles pour des phénomènes qui s'éloignent si fort des règles que nous croyons avoir établies? Sans doute il est peu de sujets sur lesquels on ait autant déraisonné que sur l'économie politique; tout le monde croit pouvoir écrire sur

(1) On a vu des marchands, pour éviter ou plutôt reculer leur désastre, acheter des marchandises à terme et les revendre au comptant à moitié prix.

cette matière avant de l'avoir suffisamment étudiée; on a été jusqu'à publier récemment une brochure où l'on attribue cette crise commerciale au congrès de Panama qui s'est rassemblé un an plus tard :

Chacun à ce métier

Peut perdre impunément de l'encre et du papier.

Mais c'est un mal dont il est facile au public de se garantir en ne lisant que ce qui a obtenu l'approbation de l'Europe éclairée.

Le tableau que trace M. de Sismondi de la situation de l'Angleterre, de ce pays si riche où la grande majorité des habitans est exposée aux plus dures privations, est plein de vérité. Les déplorables préjugés des Anglais relativement aux substitutions et au droit d'aînesse, sont en partie la cause de ce malheur; mais on pourra reprocher à l'estimable auteur que je suis forcé de combattre, de s'être complètement mépris sur beaucoup d'autres causes également puissantes; de s'en prendre aux capitaux, de s'en prendre aux revenus, sans avoir peut-être assez étudié les fonctions des uns et la source des autres. Il prétend qu'embarrassés à décider ce qui était capital, ce qui était revenu, nous avons trouvé plus simple de retrancher absolument le dernier de nos calculs. Ne pourrais-je pas lui reprocher à plus juste titre, d'avoir oublié que dans mon *Traité d'économie politique*, j'ai consacré le quart d'un volume à décrire les fonctions des capitaux, et le quart d'un autre volume à rechercher la source de nos revenus, aussi bien que les causes qui les augmentent ou les diminuent. Quand il aura montré que je me suis trompé sur tous ces points, et que les choses ne se passent point de la manière que j'ai décrite, alors j'accueillerai avec reconnaissance les vérités nouvelles qu'il aura substituées à mes erreurs.

Jean-Baptiste SAY.



II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

TRAITÉ PRATIQUE SUR LES CHEMINS DE FER ET LES VOITURES DESTINÉES A LES PARCOURIR; par *Th. TREDGOLD*, ingénieur civil; traduit de l'anglais par *T. DUVERNE* (1).

Il existe aujourd'hui entre tous les peuples, et particulièrement entre les deux nations qui sont à la tête de la civilisation européenne, une conformité de besoins et de ressources qui prépare une nouvelle ère à la politique du monde, et dont les emprunts qu'elles se font resserrent chaque jour les nœuds : aussi, n'est-ce pas seulement dans l'intérêt matériel de l'industrie qu'il faut remercier M. Duverne de la tâche qu'il semble s'être imposée de faire successivement passer dans notre langue les traités pratiques d'un des meilleurs ingénieurs et des esprits les plus judicieux de l'Angleterre.

Depuis qu'il est question en France de chemins de fer, on a trop souvent plaidé plutôt que discuté les avantages de ce nouveau moyen de communication. L'ouvrage de M. Tredgold est un traité complet de cette matière, aussi remarquable par sa précision que par la bonne foi qui y règne. L'auteur distingue chacun des élémens des dépenses d'établissement et d'entretien des chemins de fer; il montre comment ces divers élémens se combinent entre eux et les circonstances qui en font varier l'importance respective; il développe, enfin, par des considérations de faits présentés avec une rare sagacité,

(1) Paris, 1826; Bachelier. 1 vol. in-8° avec planches; prix, 5 fr.

les méthodes d'investigation qui peuvent servir pour déterminer, dans les cas les plus dissemblables, les moyens d'arriver avec le plus d'économie au résultat que l'on se propose d'obtenir. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut voir ces détails techniques, toujours clairs et simples, où les données de la théorie sont contrôlées par les résultats de l'expérience. L'auteur y décrit successivement les divers systèmes des chemins de fer, à ornières creuses ou saillantes; il donne les détails de construction des principaux chemins de l'Angleterre; il décrit et discute avec le même soin les différentes espèces de chariots et les moyens de traction, soit par les chevaux, soit par les machines à vapeur stationnaires ou locomotives.

La comparaison des avantages respectifs des canaux, des chemins de fer et des routes ordinaires n'est pas la partie la moins instructive du travail de M. Tredgold.

Le principal avantage des deux premières communications consiste dans l'économie de force motrice qu'elles permettent; ainsi, un cheval au pas transportera dans sa journée à un mille anglais (1609 m.) de distance, 14 tonneaux sur une chaussée, 116 sur un chemin de fer, et 525 sur un canal; ou en d'autres termes, deux chevaux traîneront sur un canal le poids qui en eût exigé neuf sur un chemin de fer, et 75 sur une route ordinaire; en sorte que, si les droits de péages étaient égaux sur les trois espèces de voies, les canaux auraient un avantage marqué sur les deux autres. Mais ces péages varient en raison de la quantité de marchandises à laquelle ils doivent s'appliquer dans l'année, et du revenu qu'ils doivent produire pour couvrir l'intérêt du capital employé, les frais d'administration et d'entretien et le bénéfice légitime des entrepreneurs. Il faut donc, pour trouver le péage à établir sur une voie, diviser le revenu nécessaire par la quantité de tonneaux de marchandises qui doit passer dans l'année. M. Tredgold évalue ce revenu à 27,850 fr. par mille pour les canaux, à 13,925 fr. pour les chemins de fer à deux voies, et à 2,500 fr. pour les chaussées d'empierrement. On voit par là que, pour qu'on puisse arriver à un péage également modéré, et laisser jouir le

public de toute l'économie sur les frais de traction que nous signalions tout à l'heure, les quantités de marchandises doivent être fort différentes, pour chaque voie. C'est par la considération de ces quantités, que se détermine l'espèce de communication qu'il convient d'employer : M. Tredgold évaluant la journée du cheval, chariot compris, à 6 fr. 71 c., ce qui met celle du cheval de canal à environ 6 fr., il suit de ce que nous disions tout à l'heure, que cette dépense sera pour le transport d'un tonneau à 1 mille de distance, de fr. 0, 0114, sur un canal et de fr. 0, 0578, sur un chemin de fer; s'il devait passer sur une ligne commerciale 139,250 tonneaux par an, il en résulterait, pour le chemin de fer qui doit donner un revenu de 13,925 fr. par mille, un péage de dix centimes, et la totalité des deux dépenses serait de fr. 0, 1578 par tonneau; le revenu nécessaire d'un canal étant de 27,850 fr. exigerait sur cette même ligne un droit de 20 centimes; ce qui porterait la totalité des frais à fr. 0, 2114. Le canal ne pourrait pas soutenir la concurrence d'un chemin de fer; mais, s'il devait passer 300,107 tonneaux, les droits pourraient être, sur le chemin de fer, de 0 fr. 0464, et sur le canal, de 0 fr. 0928; ce qui, ajouté aux frais de traction, donnerait, dans l'un et l'autre cas, une dépense de fr. 0, 1042 : au-delà de cette limite, l'avantage serait pour le canal.

Cet aperçu incomplet n'a d'autre objet que de donner une idée de la manière de raisonner de M. Tredgold; car la question n'est pas toujours composée des mêmes élémens; elle se complique par la comparaison qu'établit l'auteur entre le travail des chevaux et celui des machines à vapeur, comparaison dans laquelle entre un élément essentiellement variable, surtout en France, le prix du charbon de terre. M. Tredgold discute l'usage des machines à vapeur avec la précision qui le distingue; Paris lui offrirait, depuis quelques jours, un nouveau terme de comparaison, dans les machines à mouvement circulaire immédiat de notre compatriote M. Paqueur; des expériences récemment faites les présentent comme plus pro-

pres au traînage sur les chemins de fer qu'aucune de celles qu'on y a appliquées en Angleterre.

Le résumé de l'auteur sur cette comparaison est que, lorsque les transports sont de 31,200 tonneaux par an, il n'y a pas de raison de substituer le chemin de fer aux routes ordinaires, et que le canal n'a d'avantage sur le chemin de fer que lorsqu'il y passe au moins 1000 tonneaux par jour, ou 312,000 tonneaux par an.

Si l'on appliquait à la France les raisonnemens que M. Tredgold a faits pour l'Angleterre, peut-être arriverait-on à des conclusions un peu différentes des siennes; les circonstances ne sont pas absolument les mêmes des deux côtés de la Manche. L'auteur évalue, dans son pays, le mètre courant de canal à environ 155 fr. et celui de chemin de fer à 77 francs. M. Navier, dans son excellent mémoire sur le chemin de fer de Paris au Havre, porte cette même dépense à 118 fr. Il faut se souvenir, abstraction faite de plusieurs particularités dont cet ingénieur a dû tenir compte, que le fer coûte chez nous à peu près deux fois autant qu'en Angleterre : d'un autre côté, la maçonnerie, les terrassemens, qui sont les principaux élémens des travaux de navigation, sont à meilleur marché chez nous; les avantages économiques de la navigation intérieure de l'Angleterre tiennent uniquement à ce que ce pays n'a pas notre organisation administrative : on peut donc affirmer, que, si les choses étaient dans leur état naturel, les canaux coûteraient chez nous beaucoup moins, et les chemins de fer beaucoup plus qu'en Angleterre. Si, au lieu de nous jeter légèrement dans des entreprises de canaux mal étudiées, nous examinons ce que l'art peut ajouter à la nature dans la plupart de nos rivières, la comparaison serait encore plus favorable à la navigation.

On comprendrait mal l'ouvrage de M. Tredgold, si, après l'avoir lu, on croyait pouvoir déterminer d'une manière générale les avantages respectifs des canaux et des lignes navigables. Les principes généraux sont fixes; mais les localités qui doivent en recevoir l'application varient à l'infini; la Seine et

la Loire offrent sous nos yeux des exemples susceptibles de solutions bien différentes. La rapidité du transport est d'une grande importance pour les marchandises qui circuleront entre le Havre et Paris ; la résistance du fluide croissant comme le carré de la vitesse , dès qu'on arrive à faire deux lieues par heure , des forces égales sont nécessaires , soit sur un canal , soit sur un chemin de fer ; et , si l'on atteint une vitesse de trois lieues , la force nécessaire pour la navigation est triple de la seconde. Voilà une considération d'une haute importance en faveur du chemin de fer. La Loire , au contraire , transporte surtout des bois , de la houille , des vins communs , pour lesquels un retard de quelques jours est insignifiant ; de plus , les lignes de canaux que l'on creuserait sur ses bords peuvent servir à de grandes irrigations , comme celles qui fécondent les plaines de la Lombardie : ici , l'agriculture et le commerce s'unissent pour préférer la navigation.

Nous ne saurions trop recommander le *Traité pratique des chemins de fer* aux personnes qui aiment à porter dans les questions d'économie publique une discussion lumineuse des faits : le style de M. Duverne est en général bien approprié au sujet ; partout où l'exigeait la clarté du calcul et particulièrement dans des tableaux d'expériences très-curieux , il a réduit les mesures anglaises en mesures métriques ; c'est un mérite qui manque à beaucoup trop de traductions.

J.-J. BAUDE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LE COMMERCE AU XIX^e SIÈCLE; *État actuel de ses transactions dans les principales contrées du globe; causes et effets de son agrandissement et de sa décadence, et moyens d'accroître et de consolider la prospérité agricole, industrielle, coloniale et commerciale de la France; ouvrage couronné par l'Académie de Marseille.* Par Alex. MOREAU DE JONNÈS (1).

N. B. Comme la *Revue Encyclopédique* s'honore de compter M. Moreau de Jonnés au nombre de ses rédacteurs les plus recommandables et les plus zélés, nous avons cru devoir nous abstenir de juger nous-mêmes son important ouvrage, et offrir, de préférence, à nos lecteurs le rapport qui en a été fait par M. REGNY, à l'*Académie de Lyon*, dans sa séance du 7 mars 1826, devant une réunion de savans, d'économistes, de manufacturiers et de commerçans, appréciateurs éclairés et juges compétens du grand travail soumis à leur examen.

Cet ouvrage a pour objet essentiel le commerce de la France; son but est d'examiner les causes et les effets de l'agrandissement et de la décadence du commerce, et d'étudier les moyens d'accroître la prospérité de celui des Français dans toutes les parties du monde.

Cette entreprise a été dictée par le sentiment d'un véritable patriotisme; elle a exigé de pénibles recherches et des investigations laborieuses; elle présentait de grandes difficultés qui ont été vaincues par le zèle et le talent; et ce fruit des veilles

(1) Paris, Décembre 1825; l'auteur, rue de l'Université, n° 28; Renard, rue Sainte-Anne, n° 71. 2 vol. in-8°; prix, 10 fr.

et des méditations de M. Moreau de Jonnés doit être accueilli avec reconnaissance par la France, à la prospérité de laquelle il doit contribuer, et par la généralité de ses habitans : car il en est peu à qui sa lecture ne puisse devenir très-profitable.

La *statistique* est une science nouvelle : nous l'avons vue naître, pour ainsi dire. Ce n'est que depuis la fin du dernier siècle que les gouvernemens en ont senti l'importance, et qu'ils en ont secondé les progrès et protégé les développemens. L'utilité des relevés et des tableaux qu'ils ont ordonnés pour recueillir et classer les observations, n'a d'abord été appréciée que par un petit nombre d'esprits éclairés ; mais leurs écrits ont bientôt dissipé l'espèce de défaveur qui avait accueilli les premiers essais : le nombre des observateurs s'est multiplié ; les observations ont été faites avec plus de soin, et les tableaux en ont été mieux conçus ; les comptes rendus en sont devenus plus intéressans, et les gouvernemens, y attachant toujours plus de prix, ont fait cadastrer les terres ; ils ont ordonné de nombreux recensemens qui offrent enfin des bases plus sûres aux calculs, et rendent la science vraiment utile, en lui donnant, comme le remarque notre auteur, les moyens de résoudre les questions qui impertent aux intérêts de la patrie, au perfectionnement de l'état social et au bonheur de l'espèce humaine.

Il est heureux que M. Moreau de Jonnés, si judicieux appréciateur de la statistique, ait pu puiser dans les archives des gouvernemens pour se procurer la plus grande partie des innombrables observations qu'il a recueillies dans ces deux volumes.

Nous sentons avec lui qu'il ne peut pas répondre de la rigoureuse exactitude de toutes les données sur lesquelles il fonde ses calculs et ses raisonnemens, données qui ne sont assez souvent que des approximations plus ou moins voisines de la vérité ; mais nous devons avouer que les sources où il les a puisées, et les épreuves de vérifications et de confrontations qu'il leur a fait subir, sont faites pour leur mériter une grande confiance.

Le plan de l'ouvrage, sagement conçu, est méthodiquement

suivi. L'auteur commence toujours par exposer les faits, et présente les observations statistiques, les données numériques qui doivent éclairer la discussion et servir de base au calcul. Il procède ensuite mathématiquement; il fait ressortir les résultats, remarquer des conséquences qui échapperaient à beaucoup d'esprits, et il en déduit enfin les principes de sa théorie.

Le style est clair et concis : point de phrases inutiles, point d'ornemens parasites; tout va au but, tout est lucide et concluant; c'est un véritable ouvrage élémentaire; ce peut être le rudiment de l'homme d'état. L'analyse d'un ouvrage si substantiel serait elle-même un long ouvrage : je ne l'entreprendrai pas. Je me bornerai à faire connaître quelques observations importantes, les résultats qu'elles présentent et les conséquences qu'en déduit l'auteur.

Je l'ai déjà dit, c'est essentiellement de la France qu'il s'occupe; mais, pour faire apprécier l'état de son agriculture, de son industrie, de son commerce, il procède toujours par comparaison avec les principaux états commerçans, et surtout avec l'Angleterre, puissance dont la prospérité agricole, manufacturière et commerciale a été poussée si loin, et dont par conséquent la conduite offre tant de leçons utiles à ses concurrens.

Considérant les causes de l'agrandissement du commerce, l'auteur nous fait remarquer que la France est plus riche que l'Angleterre en moyens naturels de succès. Nous avons pour nous les avantages du climat et de la fertilité du sol; nous marchons au moins de pair avec les Anglais pour le génie industriel. La plupart de leurs institutions commerciales diffèrent peu des nôtres; elles nous appartiennent par l'origine : ce sont des bienfaits du siècle de Louis XIV, des fruits du génie de Colbert; mais les Anglais ont donné une meilleure direction à leur agriculture; ils ont été plus habiles ou plus adroits dans leurs négociations, et ils ont su créer des circonstances plus favorables au développement de leur industrie, de leur com-

merce, et par conséquent au progrès de leurs richesses. Reprenons ces premières considérations.

Le climat de la France rend son sol plus fertile et le féconde de riches produits dont l'Angleterre est privée.

Le territoire de la France a 27,440 lieues carrées de surface : celui des trois royaumes unis de la Grande-Bretagne n'en a que 13,396, c'est-à-dire la moitié moins. La portion inculte et stérile du territoire ne s'élève, en France, qu'à la cinquième partie de la surface : elle en absorbe plus du tiers en Angleterre.

Voilà d'incontestables avantages; et cependant, le produit brut de l'agriculture anglaise excède d'un septième la valeur de celui de la France, et la différence est bien plus remarquable sur le produit net qui est en raison inverse de l'étendue du territoire cultivé, puisque le produit net agricole de l'Angleterre est le double de celui de la France.

Les Anglais doivent cet immense avantage au progrès de la science agricole, à l'abondance du bétail, au perfectionnement des outils et des machines, et à l'accroissement de la population qui, en augmentant les consommations, a provoqué les productions. Tous ces élémens de la prospérité agricole de l'Angleterre ont réagi les uns sur les autres : ils ont été tour à tour causes et effets. Mais leur cause première, c'est le travail, c'est l'activité de l'industrie et du commerce qui a excité l'agriculture à produire, en lui fournissant des capitaux, en lui créant des consommateurs; car, sans cela, la production serait restée stationnaire; elle ne peut être provoquée que par les besoins de la consommation.

Il résulte des nombreux tableaux que M. Moreau de Jonnés présente successivement à ses lecteurs, que, si la France a l'avantage sur le reste de l'Europe, sous les rapports commerciaux, l'opulente Angleterre a sur nous une très-grande supériorité. L'auteur se livre, à ce sujet, à des méditations comparatives, et prouve que cette supériorité incontestable des Anglais doit moins exciter notre jalousie que notre émulation;

que nous pouvons facilement les imiter, et que nous sommes plus favorisés qu'eux par la nature.

La population de l'Angleterre, avons-nous dit déjà, est proportionnellement plus considérable que celle de la France; mais cet avantage est considérablement augmenté par la manière dont cette population est répartie sur le territoire, et par la proportion de son partage entre l'agriculture et l'industrie.

La population de l'Angleterre est beaucoup plus agroupée que celle de la France; elle est partagée également entre les villes et les habitations rurales, tandis qu'en France les villes renferment tout au plus le tiers des habitans. Le rapprochement des hommes multiplie leurs relations et leurs besoins, excite les productions et augmente les moyens de travail. Une population très-dispersée sur une grande étendue de territoire se tient plus voisine de l'état primitif, avance moins dans la civilisation : en est-elle plus ou moins heureuse? C'est une question sur laquelle M. Moreau de Jonnés n'aurait probablement pas été d'accord avec le philosophe de Genève, et qui ne peut plus en être une aujourd'hui; mais cette question était étrangère à notre auteur, puisqu'il ne considérait le fait que dans ses rapports avec la richesse commerciale des nations; il lui était aisé de prouver que la division de notre population entre 1,900 villes, 50,000 paroisses, plus de 100,000 villages et de 3,000,000 d'habitations rurales, est bien moins favorable aux produits de l'agriculture, aux développemens de l'industrie, au succès du commerce, que l'agroupement de la population anglaise concentrée dans des villes considérables, et encore réunie dans les campagnes sur les points les plus fertiles du territoire.

Nous avons encore une leçon utile à recevoir des Anglais dans la manière dont leur population se partage les travaux productifs. L'agriculture n'occupe que le tiers des habitans de l'Angleterre, en comptant les propriétaires et les cultivateurs, tandis que les mêmes classes absorbent les deux tiers de la population française; et malgré cette disproportion, nos voisins retirent de leur sol cultivé le double du produit net que

nous retirons du nôtre, qui a cependant le double d'étendue. Ce résultat est trop extraordinaire pour que nous n'en rappellerions pas les termes avant d'en étudier les causes.

7,511,682 agriculteurs et propriétaires anglais possèdent ou cultivent 21,000,000 d'hectares, et en retirent un produit net de 2,681,150,000 francs, tandis que 19,621,000 agriculteurs français possèdent ou cultivent 41,000,000 d'hectares, et n'en recueillent en produit net que 1,344,703,000 fr. D'où provient cette énorme différence? Sans doute de la meilleure agriculture, des plus riches amendemens du sol, et de la plus grande puissance des secours que l'homme emploie dans son travail. Mais, à quoi sont dus ces élémens de prospérité? A l'industrie qui, à son tour, y a puisé de nouvelles forces; car l'agriculture et l'industrie, ces deux filles du travail, sont deux sœurs qui s'aident mutuellement : l'une ne peut prospérer sans l'autre.

Or, près de la moitié de la population d'Angleterre est appliquée à l'industrie qui occupe à peine un sixième de la population française; si, à cette différence de proportion, nous ajoutons la différence des secours et des forces mécaniques, si nous prenons en considération le perfectionnement des outils, la plus grande division du travail et le grand nombre des machines à vapeur si habilement employées en Angleterre à centupler les forces de l'homme, nous nous rendrons plus aisément raison des avantages énormes que l'industrie anglaise a sur la nôtre; mais nous reconnâtrons en même tems que nous pouvons disposer, comme nos voisins, des moyens qui les ont portés à cet état de prospérité; et les succès remarquables que nous avons déjà obtenus en les imitant nous encourageront à suivre les voies qui nous sont ouvertes pour donner à toutes les branches de la richesse de la France, les développemens dont elles sont susceptibles.

M. Moreau de Jonnés trouve un autre avantage en faveur de la production de l'Angleterre dans le mode de partage des propriétés. Un document, produit en 1816 à la chambre des communes, établit que le nombre des propriétaires dans l'An-

gleterre et l'Écosse, sans y comprendre l'Irlande, s'élevait à 589,384 personnes; en y ajoutant, par approximation, un tiers pour l'Irlande, et portant l'une dans l'autre à 5 individus les familles de ces propriétaires, nous n'arriverons pas à 4,000,000 pour le total de la classe des propriétaires fonciers dans les trois royaumes : c'est moins que le cinquième de la population.

Le mémoire que M. le duc de Gaëte a donné en 1818 sur le cadastre, prouve que la France était partagée en 10,414,121 propriétés appartenant à 4,833,000 contribuables; et en composant la famille de chaque propriétaire de 5 individus, nous trouvons que la classe des propriétaires se compose de 24 millions d'individus : à peu près les 4 cinquièmes de la population de la France.

Il y a, en Angleterre, des propriétés d'une étonnante valeur : une seule s'est vendue, en 1817, au prix énorme de 48,000,000 de francs. Un certain nombre de gens riches possèdent à la fois plusieurs propriétés, et on remarque vingt-deux individus qui possèdent entre eux près de 39,000,000 de francs de revenu territorial.

En France, au contraire, les propriétés sont singulièrement réduites et morcelées. M. le duc de Gaëte a relevé le tableau suivant sur les rôles de la contribution foncière.

En calculant l'impôt au sixième du revenu.

8,216 contribuables paient à raison d'un	
revenu de.....	19,272 f. par an.
18,846.....	7,340
212,636.....	2,127
928,000.....	464
3,665,300 propriétaires paient à raison d'un	
revenu de.....	64 f. par an.

4,833,000, total des propriétaires contribuables.

Il y a sans doute excès dans la concentration des propriétés.

en Angleterre; mais il est évident que l'excès de leur morcellement en France n'est pas moins funeste.

Que peut produire une propriété de 64 à 100 fr. de revenu? Des pommes de terre, des choux, des raves et quelques fruits pour fournir très-économiquement et partiellement aux besoins de la famille. Elle pourra donner un peu plus dans le voisinage immédiat des grandes villes; mais, pour peu qu'elle en soit éloignée, on ne peut rien en attendre pour les échanges; elle ne fournira aucun élément, aucun secours à l'industrie (1).

M. Moreau de Jonnés, après avoir observé les faits et soumis au creuset du raisonnement plusieurs questions qui intéressent l'agriculture et l'industrie, sources du commerce, examine et soumet aux mêmes épreuves les causes de la prospérité commerciale. Il considère d'abord le commerce intérieur qui s'accroît avec les productions du sol et de l'industrie, et qui est le premier symptôme de la richesse et du bien-être des peuples. Procédant toujours comparativement, il nous place encore sous ce rapport au deuxième rang parmi les nations, et la supériorité de l'Angleterre doit stimuler notre émulation et en même tems nos espérances; car nous avons et nous employons déjà les moyens qui doivent nous faire atteindre la prospérité de nos voisins.

Le gouvernement français sent le prix qu'il doit attacher à l'entretien et à la multiplication des voies de communication; le corps des ingénieurs est riche de science et animé d'un grand zèle; les routes s'améliorent et s'étendent; par suite d'un grand système de canalisation conçu et combiné avec sagesse,

(1) Cette assertion n'est rien moins qu'évidente. Pour mieux juger des effets du morcellement des terres, que l'on parcoure le canton de Liancourt, ses cultures, ses plantations; que l'on compte ses cultivateurs, et que l'on entre dans leurs habitations, on y verra ce qu'un aussi grand nombre d'hommes sait tirer de quelques coins de terre; on sera satisfait de l'aisance qui règne partout, et du bon ordre entretenu par cette aisance même, source abondante d'améliorations morales.

chaque année voit ouvrir de nouveaux canaux, et bientôt toutes nos grandes rivières et nos mers communiqueront entre elles.

Le gouvernement sent également ce qu'il doit à l'instruction des classes agricoles et industrielles : les écoles, les cours de sciences appliquées à l'industrie se multiplient sur tous les points du royaume ; les chambres de commerce, les sociétés d'agriculture sèment partout les avis utiles et les encouragemens ; elles font connaître les besoins des peuples et éclairent les décisions du prince.

L'esprit d'association qui a été si utile à nos voisins s'acclimata chez nous : l'union fait la force ; les sociétés font réussir de grandes entreprises pour lesquelles les moyens des particuliers eussent été insuffisans ; de nouvelles mines s'exploitent, des fourneaux s'élèvent ; le fil de fer multiplie avec économie les ponts sur nos fleuves ; enfin l'étonnante puissance de la vapeur met partout en mouvement les mécanismes les plus ingénieux et les plus productifs. Que ne devons-nous donc pas attendre de tant d'éléments d'activité et de prospérité ?

Il faut remarquer que tous ces moyens de communication, d'instruction et de puissance de travail ne tendent pas seulement à augmenter la production, mais à agrandir le cercle des consommateurs et la quotité de leurs consommations : ce qui est utile à la prospérité commerciale et contribue plus puissamment au bonheur de la population.

Les considérations sur le commerce extérieur forment la plus considérable partie de l'ouvrage de M. Moreau de Jonnés. Je ne leur donnerai pas la même étendue comparative dans cet extrait : ce sont des observations qui s'enchaînent sur des tableaux multipliés de données numériques. Les observations et les conséquences judicieuses qu'en déduit l'auteur présentent le plus grand intérêt ; mais je ne puis rappeler ici que quelques résultats principaux. Il considère successivement le commerce d'importation et d'exportation, celui d'entrepôt et le commerce des colonies.

J'avais été surpris d'abord de lui voir prendre constamment pour mesure de l'avantage que le commerce extérieur procu re

à chaque peuple, la comparaison des importations et des exportations que ce commerce occasionne, et considérer comme perte pour une nation, la somme dont ses importations excèdent ses exportations, et comme bénéfice l'excédant contraire.

Tant d'écrivains habiles ont tonné contre cette prétendue chimère de la balance du commerce; leurs raisonnemens sont si judicieux: ils ont fait tant de prosélytes, ils ont convaincu tant de bons esprits, que l'on s'étonne de voir les gouvernemens s'accorder toujours à considérer l'excédant des importations comme une cause d'appauvrissement pour les nations.

Mais cet accord si étonnant des gouvernemens doit avoir une cause solide: sans cela il n'aurait pu subsister si long-tems, et se conserver à travers les attaques si puissantes des chefs d'école les plus réputés en matière d'économie politique. Cette cause, c'est l'expérience de tous les tems et de tous les lieux, qui prouve que les états s'enrichissent comme les particuliers en raison de leurs épargnes, c'est-à-dire, à mesure qu'ils produisent plus qu'ils ne consomment.

Un état peut consommer tout ce qu'il produit, sans s'appauvrir; il pourra même s'enrichir ainsi, parce qu'une portion de sa consommation deviendra productive; elle aura pour but des constructions utiles, des améliorations du sol, la multiplication du bétail ou des machines. Dans tous les cas, l'accroissement simultané de la production et de la consommation sera un symptôme d'accroissement de puissance et de prospérité; il constatera l'augmentation de la population ou son avancement dans la civilisation, la plus grande aisance des habitans, et pour emprunter une expression anglaise, la *confortabilité* de leur manière de vivre.

Mais, dès qu'un état consommera plus qu'il ne produit, il aura nécessairement le sort du particulier qui dépense plus que son revenu, il entamera son capital et marchera rapidement à sa ruine.

Or, les exportations d'un état se composent de ses productions agricoles ou industrielles, et ses importations sont destinées à ses consommations; elles renferment sans doute les

matières premières qui, façonnées par l'industrie nationale, peuvent être réexportées avec avantage; mais alors elles comptent dans les exportations des années suivantes; et comme tous les calculs que l'on peut faire sur les balances commerciales doivent être basés sur la commune proportionnelle des observations faites pendant un certain nombre d'années, il en résulte que ces réexportations y sont évaluées, et que le résultat du calcul serait absolument concluant dans le sens de notre auteur, si l'on pouvait être sûr de l'exactitude des données sur lesquelles sont formées ces balances commerciales. D'où l'on peut conclure, tout en convenant du défaut d'exactitude de ces données, que, si elles présentent seulement des approximations plus ou moins voisines de la vérité, les balances commerciales auront toujours un grand but d'utilité, celui d'éclairer les gouvernemens sur les intérêts des peuples et sur les mesures qui doivent les protéger.

Ainsi, nous pourrions dire avec les publicistes dont nous venons de parler : Oui, le commerce se balance toujours, et toutes les fois qu'une marchandise sort de l'état, elle y fait rentrer une valeur équivalente en autres marchandises ou en argent; oui, le spéculateur ne fait point de différence entre cet argent et ces autres denrées, et sa spéculation peut être également fructueuse pour lui, soit que le retour s'opère dans l'une ou l'autre de ces valeurs; mais ici l'intérêt de l'état cesse d'être le même que celui du commerçant, et le gouvernement doit protéger le commerce, de manière à ce qu'il contribue à la prospérité de l'état.

J'ai dit que les gouvernemens avaient dû être éclairés à ce sujet par les leçons de l'expérience. Ces leçons ont été soigneusement recueillies par M. Moreau de Jonnés : il les met à chaque page sous les yeux du lecteur; il les accompagne des réflexions qui peuvent les rendre profitables, et les rend frappantes par ces deux grands exemples : l'Espagne, que l'excédant des consommations sur les productions a arrachée à l'opulence et plongée dans la détresse; l'Angleterre qui, toujours appuyée sur la production, c'est-à-dire, sur l'excédant

de ses exportations, marche à pas gigantesques dans le chemin de la richesse et du pouvoir.

Les Français sauront se défendre de l'excès d'ambition qui doit devenir fatal à leurs voisins; ils n'ont qu'à suivre avec sagesse et intelligence leur marche actuelle pour profiter de leurs innombrables avantages, se placer au rang qui leur appartient dans le monde commerçant et dans le monde politique, et exciter, à leur tour, la jalousie de leurs rivaux. Il faut voir, dans l'ouvrage même, quels sages avis M. Moreau de Jonnés donne à ce sujet au commerce et au gouvernement. Si l'on étudiait avec attention ses observations sur le commerce de chaque peuple et sur chaque branche de ses productions et de ses consommations, on ne pourrait assez apprécier les vues qu'il développe, les moyens qu'il propose, pour augmenter partout la part que prend la France au commerce du monde.

Mais il est impossible de donner, dans un extrait, une idée même superficielle de détails aussi nombreux qu'intéressans; il faut, je le répète, lire l'ouvrage même, où tout est substantiel. Il est à désirer qu'il soit lu, non-seulement par les hommes d'état et par ceux qui méditent sur la science de l'économie politique, mais encore et surtout par les négocians qui y trouveront des conseils salutaires et des leçons utiles.

L'Académie de Lyon retrouve avec satisfaction, dans cet ouvrage, les vues sages que l'auteur avait développées dans le *Mémoire sur les colonies*, couronné par elle en 1822; elle remarquera également avec intérêt que M. Moreau de Jonnés a dirigé quelques-unes de ses méditations sur l'importance et les progrès de nos belles fabriques de soieries, et sur les moyens de protéger leur plus grand développement et d'assurer leur prospérité.

C'est une des branches de notre industrie qui semble menacée par la concurrence anglaise; mais c'est un des points où cette concurrence doit plus exciter notre émulation que nos inquiétudes. Loin de nous nuire, elle doit nous être utile, en tenant constamment en éveil le génie de nos manufacturiers,

et en ne leur laissant négliger aucun des nombreux et incontestables avantages qu'ils ont sur leurs rivaux.

L'auteur passe rapidement en revue, dans un *post-scriptum*, les événemens survenus dans l'un et l'autre hémisphère, pendant l'impression de son ouvrage, et qui doivent influencer sur le commerce de la France; événemens qu'il avait prévus, craints ou désirés.

Il rend hommage à la sagesse des vues qui ont dicté les mesures, les résolutions et les traités du gouvernement. Il reconnaît l'activité et la bonne direction des travaux publics, et applaudit aux progrès de l'esprit d'association et à l'utilité de ses entreprises.

Il jette un coup d'œil sur la marche prospère de notre commerce en 1824 : les soieries sont un des articles de nos exportations dont l'augmentation se fait remarquer; et la masse des exportations de nos tissus, qui ne s'était élevée en 1823 qu'à 84 millions, a été portée, en 1824, à 99,480,000. REGNY.



HISTOIRE D'ALEXANDRE I^{er}, *empereur de toutes les Russies, et des principaux événemens de son règne*; par Alph. RABBE (1).

L'histoire d'un homme qui a régné un quart de siècle sur un empire aussi vaste que la Russie, et pendant une érise aussi décisive que celle dont l'Europe a été agitée de nos jours, semble devoir être l'histoire générale de son époque. Toutefois jusqu'en 1813, la Russie s'est plutôt mêlée aux affaires de l'Europe, qu'elle ne leur a imprimé son influence; et depuis, elle n'a exercé qu'une influence de seconde main: entraînée, durant la première période, par l'ascendant du génie militaire de Napoléon; livrée, durant la seconde, à la politique astucieuse de M. de Metternich.

(1) Paris, 1826; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17, et Ponthieu, au Palais-Royal. 2 vol. in-8°; prix, 15 fr.

Alexandre s'est vu dans une de ces positions où il est donné à peu de rois de se trouver. Le sort de l'Europe a été un instant dans sa main; mais l'homme était au-dessous de sa tâche, et c'est surtout parce qu'il n'a point su faire, que l'empereur Alexandre sera connu dans la postérité. L'alliance qu'on a nommée *sainte*, et qu'on avait fondée pour être long-tems la base de la politique européenne, pouvait déjà être considérée comme dissoute, même avant la mort de son fondateur. C'est seulement à l'examen de ce fait capital dans la vie d'Alexandre que nous consacrerons cet article.

Tous ceux qui ont donné leurs soins à la jeunesse d'Alexandre, tous ceux qui ont vécu dans son intimité, s'accordent à reconnaître qu'il était né avec de très-heureuses dispositions. Un bon cœur, une âme noble, un esprit distingué faisaient espérer que la sagesse et la mansuétude allaient s'asseoir sur ce trône, foulé quelquefois par le génie, plus souvent par le caprice et la cruauté. Le fils de Paul ne trompa point ces espérances; dès les premiers jours de son règne, il s'efforça de réaliser une foule de projets utiles dans l'administration de son empire; « et ici, dit M. Rabbe, c'est sans aucune espèce de réticence que l'histoire peut le louer. »

On le vit propager l'instruction publique; améliorer l'agriculture; étendre le commerce; abolir la chancellerie secrète, espèce d'inquisition d'état; donner à l'empire une nouvelle division territoriale, mieux assortie à sa vaste étendue; rendre sa dignité à un grand corps politique, le Sénat. Il s'occupa avec zèle du perfectionnement de la législation; et des travaux, commencés dans ce but sous Pierre-le-Grand, continués par Catherine, qui, durant sept ans, y avait employé 128 jurisconsultes, furent repris sous son règne. Il voulut que des examens précédassent l'admission à divers emplois, afin de diminuer les fâcheuses influences de la faveur. Il fonda une banque nationale, et travailla sérieusement à l'amélioration des finances et à la diminution de la dette. Le sort des esclaves fut constamment l'objet de sa sollicitude; l'intérêt de son empire s'unissait à l'intérêt de l'humanité pour

exciter sa bienveillance à l'égard de cette classe nombreuse de ses sujets; dans plusieurs provinces, il permit aux seigneurs d'affranchir leurs vassaux, et de leur concéder des terres pour en jouir à titre de cultivateurs libres; en même tems, il détermina légalement les obligations de ceux qui restaient esclaves, ce qui les garantit en partie de l'arbitraire, dont ils étaient trop souvent victimes. Cependant, il faut ajouter que sans doute l'on n'apporta point à l'exécution de cette grande mesure toute la sagesse et toute la prévoyance qui doivent accompagner les essais d'un changement fondamental dans l'existence d'une nation, puisqu'on a vu des populations repousser le bienfait de l'affranchissement, et refuser de payer les impositions qui étaient, pour ainsi dire, le gage de leur liberté. Sous le règne d'Alexandre, un édit concernant la censure en étendit l'empire; mais, par ordre exprès de l'empereur, un paragraphe fut ajouté pour recommander aux censeurs toute la tolérance possible : précaution suffisante peut-être aux yeux d'un prince bien intentionné, et qui se faisait facilement illusion, mais complètement dérisoire pour tous ceux que l'expérience a convaincus que l'on ne concilie pas la censure et la raison.

Il faut encore louer chez Alexandre ses inclinations paisibles, ses dispositions bienveillantes envers les autres nations, ses projets de pacification générale, et sa modération envers la France, à l'époque de la première invasion; lorsque, voulant sur toutes choses que le vœu du peuple français fût respecté, il reconnaissait la légitimité des peuples, comme la première de toutes les légitimités.

Il faut dire que le triomphe de cette coalition dont il était alors le chef, ne mit point d'orgueil dans son cœur, et n'en bannit point la bonté; son premier soin fut de publier une amnistie générale, et de prendre toutes les mesures qu'il crut propres à faire oublier à ses peuples les calamités de la guerre; enfin, il refusa le surnom de *béni*, que le sénat de Pétersbourg avait solennellement résolu de lui décerner.

L'égoïsme, cette triste passion qui est trop souvent com-

pagne de la puissance suprême, n'avait point effacé dans le cœur d'Alexandre les affections de la nature; si des raisons de politique l'ont empêché de tirer une vengeance assez éclatante du crime qui l'a fait monter prématurément sur le trône, du moins il a toujours conservé pour sa mère la plus tendre vénération; il portait même quelque chose de ce pieux sentiment à ceux qui avaient pris soin de sa jeunesse, et on le vit, en 1818, suivre à pied et la tête découverte, le cercueil du comte de Soltikoff, son vieux gouverneur.

Mais, si, comme homme et comme souverain de la Russie, l'empereur Alexandre trouve la postérité favorable, il l'éprouvera sévère, comme chef de la Sainte - Alliance. La Sainte - Alliance fut le grand événement, comme la grande faute de son règne. Quand les rois gouvernent par eux-mêmes, on ne saurait, pour les juger, admettre la question intentionnelle. Ils sont trop élevés en dignité, ils se chargent d'une responsabilité trop immense, ils compromettent de trop grands intérêts pour que la bonne volonté leur soit une excuse suffisante; et ce n'est pas dans leurs intentions, mais dans leurs actes que sera leur sentence.

L'idée de la Sainte-Alliance fut inspirée à l'empereur Alexandre par son amour de la paix, son effroi des révolutions; et l'influence mystique à laquelle M^{me} de Krudener soumit en 1815 son esprit naturellement enclin aux sentimens religieux. On peut croire que ce prince ne vit dans ce projet qu'une longue paix pour les peuples, et la garantie d'un repos que lui faisaient désirer des inclinations douces et pacifiques. M. de Metternich y vit autre chose; et l'expérience a prouvé que l'asservissement des peuples sous un nouveau despotisme, et la compression du développement moral de leurs facultés, étaient à ses yeux le but principal de la Sainte-Alliance. Il savait aussi que l'empereur de Russie ne marcherait pas de lui-même vers un pareil but; mais, avec la connaissance qu'il avait du caractère d'Alexandre, il comprit tout de suite qu'en laissant à ce prince les apparences de ce vaste pouvoir qu'il s'agissait de créer, il en jouirait lui-même en réalité.

Il suffisait, pour cela, de s'emparer de l'esprit d'Alexandre ; et M. de Metternich ne doutait pas qu'il n'en vînt facilement à bout. Ce fut par cette raison sans doute que l'on se garda bien de donner à l'alliance une organisation fédérale dans laquelle chacun des contractans aurait eu sa part d'action. On se borna à mettre un chef à la tête de l'association ; la puissance matérielle, le caractère moral d'Alexandre, l'appelaient naturellement à ce poste ; il s'y assit en effet ; mais le ministre autrichien se plaça derrière lui et eut soin de retenir dans sa main tous les fils qui devaient faire mouvoir cette grande figure qu'on avait ainsi exposée aux regards de l'Europe.

Alexandre ne songea pas qu'une fédération sans bases, sans organisation, ne peut subsister long-tems ; qu'un chef, quelque puissant qu'il soit, ne peut long-tems lui tenir lieu de constitution ; car, dans ce cas, ce chef venant à disparaître, l'alliance doit disparaître avec lui.

Conclue par le moyen d'un triomphe obtenu avec le secours des peuples, la Sainte-Alliance fut dirigée contre les peuples ; résultat d'une guerre entreprise pour la liberté, elle n'usa de la victoire qu'au profit du despotisme ; on avait soulevé les nations en leur parlant d'affranchissement, on se hâta de leur prouver qu'on ne voulait affranchir que les couronnes. Dès-lors, il fut manifeste que la Sainte-Alliance était aussi imprudente dans sa combinaison qu'elle devait être désastreuse dans ses effets ; et l'on comprit que c'était une institution sans avenir.

Qui aurait pu douter que la Sainte-Alliance ne fût constituée uniquement dans l'intérêt des rois, lorsqu'on les vit se donner réciproquement, par ce pacte, un droit de surveillance et d'intervention ; droit qui même n'était modéré par aucune disposition régulière ? Il est trop évident que les inquisitions politiques et les occupations militaires n'ont jamais été dans l'intérêt des peuples.

Une chose remarquable, c'est que ce fut après les iniquités diplomatiques et les spoliations du congrès de Vienne que l'on imagina une fédération destinée à garantir la possession de

leurs états aux *souverains légitimes*. C'étaient ceux même qui, en se partageant des conquêtes, venaient de violer la souveraineté, qui en juraient l'inviolabilité future; et la Sainte-Trinité, qui avait été récemment appelée à consacrer des usurpations et le dépouillement des rois et des peuples, était invoquée maintenant contre tout dépoillement et toute usurpation!

Une erreur capitale de la Sainte-Alliance, c'est d'avoir laissé l'Angleterre en dehors, pour ainsi dire, de la fédération qu'elle prétendait constituer. Quel inconcevable oubli de la situation des choses! et quels hommes d'état assez novices, assez imprévoyans ont pu croire un instant qu'un système politique auquel l'Angleterre restait presque entièrement étrangère pût avoir quelque durée en Europe. Aussi, qu'est-il arrivé? l'Angleterre s'est hâtée de saisir la première occasion de faire, de son chef, un acte décisif d'opposition.

Destinée à comprimer les progrès de la civilisation, et l'élan des forces morales de la société, la Sainte-Alliance n'eut égard qu'aux forces matérielles, et se donna pour chef le prince dont les états étaient à la fois et les moins civilisés et les plus puissans en masses armées. Les facultés intellectuelles des peuples dont la tendance est le perfectionnement, se trouvèrent ainsi sous la surveillance d'une force brutale et stationnaire de sa nature; et il en résulta pour la société la plus avancée en civilisation une humiliation qu'elle ne pouvait long-tems souffrir, celle de se voir dominée par une civilisation inférieure.

Cet état de choses devait produire en définitive tout le contraire de ce que la Sainte-Alliance en avait espéré; il devait armer une part de la civilisation contre l'autre, et mettre en présence les forces matérielles et les forces morales de la société. Mais les premières avaient un chef; il en fallait un aux secondes, le gouvernement anglais se présenta.

Nous avons dit qu'en 1815 cette puissance était restée en dehors de la Sainte-Alliance: par une fatalité singulière, l'Angleterre que son système de gouvernement et ses antécédens semblaient appeler à diriger la commotion générale dans laquelle l'Europe ébranlée cherchait à reprendre son assiette,

dirigée elle-même par un homme de routine, à capacité étroite, à conscience large, manqua à cette grande destination. Elle s'était constamment montée à la tête du mouvement européen pour renverser Napoléon; elle se mit sur les derrières, dès qu'il s'agit de constituer l'Europe; cette influence active et puissante qu'elle avait si long-tems exercée sur des cabinets qui vivaient de ses subsides, elle l'abdiqua tout à coup, et laissa substituer à un despotisme unique une coalition despotique. C'était pour elle une position complètement fautive; le ministre qui l'y avait placée se fit justice, et son successeur se hâta de travailler à rendre à l'Angleterre le rang qu'elle avait perdu.

Si l'on peut juger un système par ses résultats, la dictature de la Sainte-Alliance en Europe est jugée. Au lieu du repos et de l'union qu'elle avait si fastueusement promis, elle n'a produit que des froissemens et de l'irritation. La seule grande démonstration de puissance qu'elle ait faite a prouvé toute l'absurdité de sa doctrine fondamentale: le maintien du pouvoir existant quel qu'il soit. Elle a vu en Espagne la force morale lutter contre la force matérielle; elle a soudain proclamé son droit d'intervention; elle a fait la guerre, elle a triomphé, elle a confirmé son triomphe par une occupation, et l'Espagne se trouve cent fois plus troublée et plus misérable qu'auparavant; le roi seul est, en apparence, moins contraint; et voilà tout le fruit d'une alliance où sont engagés les princes les plus puissans du continent, et qui réunit plus d'un million de soldats!

L'Angleterre a senti que, dans l'état actuel de l'Europe, il y avait autre chose à faire, et une autre gloire à conquérir. Restée spectatrice immobile de l'intervention dans la guerre d'Espagne, elle a depuis hautement déclaré qu'elle n'admettrait point, dans les affaires d'Amérique, ce droit interventif des puissances de la Sainte-Alliance, et enfin, nous l'avons vue récemment protéger de toute son influence le changement politique survenu en Portugal. C'est par ce progrès sensible dans son opposition à la Sainte-Alliance que l'Angleterre a repris l'influence qu'elle avait perdue, et c'est ainsi qu'elle a trouvé, dans les forces morales de la société, un point d'appui contre les forces

matérielles. Ce système est dans l'intérêt de l'Angleterre sans doute; mais il est aussi dans l'intérêt des peuples, et c'est pour ceux-ci une heureuse conjoncture que ces deux intérêts soient d'accord.

Ainsi, considérée dans ses antécédens, dans son principe d'organisation, dans ses moyens d'action, dans son but final, la Sainte-Alliance est une institution qui ne supporte pas l'examen; les princes qui l'ont voulue, les hommes d'état qui l'ont constituée, doivent avoir appris aujourd'hui que c'est une folie d'imposer à la civilisation un mouvement rétrograde; ils doivent être convaincus que la force morale a bien plus d'avenir que la force matérielle: celle-ci peut périr avec un homme, l'autre ne périt qu'avec les peuples.

L'empereur Alexandre ne prévoyait pas que sa mort suffirait pour détruire son ouvrage; ou peut-être s'en est-il douté, peu de tems avant l'heure fatale. Telle est du moins l'opinion de quelques personnes que l'intimité de ce prince avait admises plus d'une fois à connaître ses plus secrètes pensées. Elles croient qu'il avait enfin aperçu le piège de l'Autriche, et qu'il ne lui a manqué que plus de jours pour revenir sur le passé. « Mais, écrivait récemment à un ami l'un des hommes qui l'a connu le mieux, la cruelle destinée ne l'a pas permis, et l'homme qui avait l'âme et le cœur des Antonins, à dû finir dans les liens d'une alliance qui n'eut jamais rien de *saint* que ce que ses intentions personnelles y avaient apporté. »

Au reste, l'étonnement qu'éprouvent les amis d'Alexandre de l'avoir vu changer de principes, à plus de 40 ans, est concevable; séduits par ses qualités aimables, ils se font illusion sur un défaut devant lequel les meilleures qualités sont impuissantes, la faiblesse. Et ce n'est pas à quarante ans seulement qu'il en a donné des preuves. Dès le commencement de sa carrière politique, on put, à cet égard, juger son caractère. Il est monté sur le trône par suite d'une révolution de palais dont il désapprouva d'abord le projet, pour laquelle on parvint enfin à vaincre sa répugnance, et dont l'issue fatale fut entièrement contraire à sa volonté formellement exprimée. Ennemi

de la France et de Napoléon, il ne tarda pas à céder à l'influence de ce génie extraordinaire, et il le connut à peine qu'il devint son admirateur passionné; Napoléon le subjuga. Vint ensuite le tour de M^{me} de Krudener qui le séduisit un moment par ses philanthropiques mysticités. Enfin, la politique du cabinet autrichien s'empara de lui, et le soumit à une influence sous laquelle on le vit se débattre pendant quelque tems, et dont enfin il subit entièrement le joug, vaincu, et comme fatigué de sa propre résistance. Cette lutte pénible fut marquée par de singulières contradictions, et l'on n'en peut trouver le secret que dans ce combat d'un instinct droit et des intentions pures avec l'obligation d'accomplir des actes visiblement inspirés par le génie du mal. Ainsi, Alexandre créait de nouvelles universités dans ses états; il affranchissait son peuple du joug des jésuites, en même tems qu'il travaillait à l'assujétissement des autres peuples de l'Europe. Ainsi, il disait à la diète polonaise, le 27 mars 1818: « L'organisation qui était en vigueur dans votre pays a permis l'établissement immédiat de celle que je vous ai donnée, *en mettant en pratique les principes de ces idées libérales, qui n'ont cessé de faire l'objet de ma sollicitude, et dont j'espère, avec l'aide de Dieu, étendre l'influence sur toutes les contrées que la providence a confiées à mes soins.* » Et peu de tems après ces déclarations solennelles, il violait le gouvernement représentatif en Pologne, et déposait ce royaume d'une part de ses franchises. Ainsi, il abandonnait la Grèce, lorsque tout, hormis ses liaisons avec la Sainte-Alliance, lui prescrivait de la défendre: et l'intérêt religieux, et l'intérêt politique, et l'intérêt de l'honneur; car c'était le gouvernement russe qui avait excité, à diverses reprises, les soulèvemens dont on punissait cette malheureuse contrée.

Né dans un tems calme, placé hors des événemens extraordinaires au moyen desquels on a alarmé sa conscience et effrayé son imagination, délivré des influences étrangères qu'une politique intéressée a exercées sur lui, Alexandre eût gouverné son vaste empire en homme éclairé, en prince digne de l'amour des peuples; il eût certainement fait faire un pas immense à

cette civilisation encore si grossière hors des villes ; il eût été, pour ses sujets, un grand roi. Mais, dans le bouleversement général de l'Europe, il s'est vu porté à de plus hautes destinées ; on l'a fait chef d'une ligue, on a voulu qu'il réglât les affaires du continent, et, comme modérateur des rois, il ne fut qu'un roi vulgaire.

Ainsi, il n'a pas su s'emparer d'une des plus belles renommées qui se soient jamais offertes à l'ambition d'un grand homme, tandis que, s'il eût compris l'idée profonde qui tourmentait l'Europe depuis trente ans ; si, au lieu de se rapetisser, de s'anéantir sous le génie étroit dont il subissait l'influence, il eût eu l'étendue de coup d'œil et la force de caractère d'un homme fait pour présider à la destinée des hommes, l'Europe eût changé de face, de vastes et de rapides progrès dans le domaine de la civilisation et dans la science du gouvernement eussent signalé une ère nouvelle ouverte par lui ; et ce que Napoléon pouvait faire aussi à une autre époque, et que, pour d'autres motifs, il avait dédaigné, Alexandre aurait eu la gloire de l'accomplir. C'est alors qu'il eût pu recevoir de l'unanime acclamation des peuples ce surnom de *béni* que la flatterie voulut en vain lui décerner, tandis qu'il ne laissera dans l'histoire que le souvenir d'un prince qui a manqué à sa haute destination. Quelle fatalité pour l'Europe d'avoir perdu deux fois, en un quart de siècle, par la faute du génie comme par celle de la faiblesse, une occasion si belle d'assurer pour longtemps la gloire et la félicité de ses nombreuses populations !

Quoique jusqu'ici nous ayons à peine fait mention de l'ouvrage de M. Rabbe, les réflexions qui précèdent peuvent en être considérées comme une sorte d'analyse, car notre opinion sur son héros est la même à peu près que celle qu'il a développée dans son histoire. Il nous semble que l'auteur a bien étudié les faits, qu'il les juge avec beaucoup de sagacité, et avec une impartialité, trop rare dans l'appréciation des événemens contemporains, qu'enfin il écrit avec chaleur un récit ordonné avec discernement. Nous avons surtout remarqué le développement des causes de la guerre de 1812, le récit des relations

de M^{me} de Krudener avec Alexandre, et la manière dont l'historien a peint l'influence exercée sur ce prince par le cabinet autrichien.

Cet ouvrage a paru à une époque trop rapprochée de la mort de l'empereur de Russie pour que l'auteur ait eu tout le tems nécessaire à la composition d'une biographie qui a presque l'importance d'une histoire générale; il est donc impossible qu'on n'y remarque pas quelques traces de précipitation, et que l'historien ait pu réunir tous les matériaux utiles pour un si grand travail (1); peut-être surtout sentira-t-on le besoin de quelques détails plus circonstanciés sur l'administration intérieure de la Russie et de la Pologne. Il faudrait aussi corriger quelques noms mal orthographiés (négligence assez commune chez nous, et que les étrangers ne manquent jamais de nous reprocher) et faire disparaître quelques distractions, par exemple, le passage où l'auteur fait commander l'armée prussienne à Jéna par le feld-maréchal Munich. C'est visiblement une inadvertance; car M. Rabbe cite un passage où le malheureux général d'Jéna, le vieux duc de Brunswick, est nommé; et lui-même, dans son chapitre vingt-quatrième, a l'occasion de parler de Munich et de le placer à l'époque où il vécut.

Si nous n'avions à cœur de prouver que nous avons lu cette histoire avec toute l'attention et tout l'intérêt qu'elle mérite nous serions un peu honteux d'une critique si minutieuse, sur tout après les observations pleines de modestie que l'auteur lui-même a consignées dans son avant-propos; malgré les imperfections de son livre, c'est un morceau d'histoire fort remarquable et fort curieux, où les opinions sont mûries, où la pensée est indépendante, où la diction est tour à tour facile, énergique et chaude. L'auteur n'est pas resté au-dessous de la tâche difficile qu'il s'était imposée.

M. AVENEL.

(1) Une des sources où M. Rabbe paraît avoir beaucoup puisé est l'ouvrage de M. Lloyd, qu'il cite, dans une note du chapitre 18^e, et dont il a, dit-il, parlé dans son *avant-propos*. Il y a là sans doute quelque oubli; car notre auteur n'y dit rien de l'écrivain anglais.

LITTÉRATURE.

VOYAGE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE ; par *Amédée PICHOT* (1).

LETTRES SUR L'ANGLETERRE, par *A. DE STAEL-HOLSTEIN* (2).

Il y a peu d'années encore, l'Angleterre était mal connue en France. Les longues guerres de la révolution et de l'Empire, en interrompant les communications entre les deux pays, nous avaient aussi apporté une foule de préjugés contre le peuple anglais. Ses lois, ses mœurs, sa politique, son influence morale, ses ressources financières n'avaient qu'un très-petit nombre d'appréciateurs éclairés dans notre patrie, et même sur le continent. Nous ne rechercherons pas ici quelle a été la véritable cause du triomphe de la politique anglaise sur celle de sa puissante rivale. Peut-être, si nous avions à nous livrer à cet examen, verrions-nous, dans les événemens qui ont préparé et consommé nos désastres, plutôt un effet de circonstances qu'il était d'abord impossible à l'esprit humain de prévoir avec exactitude, que le résultat de l'obstination et de la persévérance du gouvernement anglais dans le système qu'il avait adopté.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'une fois la paix générale a été signée, beaucoup de préventions se sont dissipées ; les communications ont été rouvertes entre deux peuples faits pour s'estimer et s'éclairer mutuellement. De là cette foule d'écrits de tous genres qui ont paru depuis douze ans sur toutes les par-

(1) Paris, 1825 ; Ladvocat. 3 vol. in-8° ; prix, 27 fr.

(2) Paris, 1825 ; Treuttel et Wurtz. 1 vol. in-8° ; prix, 7 fr. 50 c.

ties de l'administration publique en Angleterre. Nos lecteurs ont été constamment tenus au courant de la plupart de ces publications. Toutefois, la tâche de la *Revue Encyclopédique* serait incomplète, si elle négligeait de signaler les ouvrages nouveaux qui présentent des faits intéressans, relatifs à la Grande-Bretagne, sur la littérature ou sur la politique.

Le premier de ces ouvrages qui fixera notre attention est le voyage de M. Pichot. Sans anticiper sur les critiques que nous devons adresser à l'auteur, nous ne dissimulerons pas que son livre a été loin de répondre à ce qu'on devait en attendre, par suite d'éloges prématurés, échappés à d'imprudens amis. D'un autre côté, la critique s'est exercée sévèrement à son occasion ; et à vrai dire, il nous paraît qu'en jugeant ce livre, on s'est éloigné trop souvent des justes bornes dans lesquelles nous tâcherons de nous renfermer. Nous croyons que l'ouvrage de M. Pichot est le seul où la littérature moderne anglaise ait été envisagée dans son ensemble, et c'est le motif de la préférence que nous lui donnons pour en extraire ce qui peut être propre à faire connaître cet important sujet.

L'auteur arrive en Angleterre par la route de Calais et de Douvres. Il nous peint avec vérité le tableau qu'offrent le paquebot, les *stage-coaches*, les auberges, et l'aspect que présentent les délicieuses campagnes et les villes, tout à la fois gothiques et modernes, des comtés de Kent, de Middlesex et de Surrey.

Mais, une fois entré dans Londres, il paraît s'être moins occupé de la physionomie physique, si l'on nous permet cette expression, que de la physionomie morale de cette grande cité. Ce n'est pas que M. Pichot, à l'exemple de ses prédécesseurs, ne décrive les monumens publics, les *squares*, les rues de la capitale de l'empire britannique ; mais il nous semble qu'il s'est plus appliqué à offrir une peinture animée de l'état de la littérature, des arts, des opinions politiques et religieuses, des théâtres, du barreau, de toutes les institutions nationales enfin qui caractérisent le peuple anglais. De là, le désir qu'avait eu son libraire d'intituler l'ouvrage : *de l'Angleterre et de l'Écosse*, à l'exemple de M^{me} de Staël qui, sous

le modeste titre *de l'Allemagne*, a retracé d'une manière si vive et si énergique les mœurs, la littérature et l'état social des nations germaniques. Nous croyons que M. Pichot, a fait preuve de modestie et de bon sens, en voulant éviter le parallèle dangereux, sans doute, que la malignité du public aurait pu vouloir établir entre deux productions dont l'une a déjà acquis une célébrité que l'on ne pourrait attaquer aujourd'hui qu'avec un certain courage.

Du reste, nous nous empressons de dire que M. Pichot a traité largement son sujet. Parle-t-il des arts, par exemple, il nous montre tour-à-tour les chefs-d'œuvre des artistes anglais, et les monumens célèbres de l'antiquité qui peuplent les musées nationaux et ceux des particuliers opulens de Londres et des provinces.

Nous ne quitterons pas ce sujet sans dire qu'on nous paraît avoir de ce côté du détroit une très-fausse idée de l'état des beaux-arts en Angleterre. Interrogez le plus simple amateur, il vous répondra que les Anglais n'ont d'école, ni en architecture, ni en peinture, ni en sculpture. A peine voudra-t-on accorder quelque mérite à leurs graveurs, et encoire aura-t-on grand soin d'ajouter que, si leurs productions ont un charme indéfinissable, c'est au détriment des règles de l'art qu'ils obtiennent le succès populaire qu'ils acquièrent en ce genre.

A cet égard, le voyage de M. Pichot nous paraît propre à détruire beaucoup de préventions. Il décrit avec intérêt et exactitude quelques-uns des chefs-d'œuvre de Flaxman, Westmacott et Chantrey, les trois premiers sculpteurs vivans de l'Angleterre, dont les ouvrages se font admirer dans l'abbaye de Westminster, à Saint-Paul et sur ces *squares* où s'élèvent les statues des grands citoyens qui ont défendu la liberté de leur pays.

La peinture est peut-être moins florissante que la sculpture en Angleterre. Cependant, les portraits de Th. Lawrence ont acquis une juste célébrité, ainsi que les paysages de Constable;

et il serait difficile de trouver un peintre de genre plus ingénieux et plus naïf que Wilkie.

Quant à l'architecture, l'aspect général et uniforme des monumens publics, et même des maisons particulières, révèle chez les Anglais une grande préférence pour le genre appelé gothique. Leurs églises surtout, même les plus modernes, se font remarquer par une sorte d'affectation pour ce style qui d'ailleurs convient peut-être mieux aux temples du christianisme que la mâle et noble simplicité de l'architecture antique. Au reste, il faut avouer que les Anglais possèdent de magnifiques monumens dus au ciseau anglo-normand, et il nous paraîtrait difficile de voir de plus beaux modèles en ce genre que les cathédrales de Cantorbery, de Westminster et d'York.

Après de nombreux détails sur la partie des beaux-arts dont nous venons d'esquisser quelques traits, et des remarques assez ingénieuses sur la vie domestique des Anglais, notre voyageur passe à l'art dramatique et à tout ce qui le concerne : histoire du théâtre, analyses de pièces, acteurs, mœurs des coulisses, etc.

Peut être cette partie de son ouvrage pourrait-elle être plus piquante. Cependant, on y rencontre çà et là des anecdotes qui prouvent que l'auteur a bien étudié son sujet. Le talent des acteurs les plus renommés est apprécié avec justesse. *Kean*, dans *Richard III* et dans *Macbeth* ; *Young*, dans *Jago*, et *Macreadi* dans *Othello*, donnent une haute opinion de la manière dont les acteurs tragiques anglais ont conçu l'art qu'ils cultivent. Mais, ce qu'on croirait moins facilement, c'est que ce peuple si froid, dont l'allure grave a quelque chose de triste et de sombre, possède d'excellens comiques et affectionne avec passion les charges et la grosse gaieté (*humour*). Aussi, l'observateur est-il toujours frappé du contraste qu'offre une représentation dramatique anglaise, lorsqu'après un drame terrible de Shakespeare, l'âme étant encore ébranlée par les émotions pathétiques qu'elle vient d'éprouver, la toile se relève pour une parade auprès de laquelle les pièces gri-

voises des *Variétés* sont des modèles de bon goût et d'urbanité.

Dans ce genre, deux acteurs ont surtout acquis une vogue méritée. *Liston* et *Farren* peuvent, sans désavantage, être comparés à ceux de nos acteurs comiques dont le nom est devenu européen. Seulement, la coutume des Anglais de mêler des scènes populaires avec les situations les plus tragiques, donne aux acteurs qui se sont fait une réputation dans le bas comique, l'occasion de paraître à côté de ceux qui, au contraire, ont chaussé le cothurne et tiennent en main le poignard de Melpomène. C'est ainsi que je me rappelle d'avoir vu *Liston*, dans le fossoyeur d'*Hamlet*, contraster par un jeu piquant et naturel, avec la mélancolie profonde empreinte sur tous les traits de *Kean*, représentant le principal rôle de cette pièce.

La seconde moitié du premier volume de *M. Pichot* est consacrée à l'art dramatique. Le second tome s'ouvre par quelques considérations sur un nouveau genre de littérature, que l'on peut appeler *frénétique*. *M. MILMAN*, professeur de poésie à l'Université d'Oxford, s'était déjà fait remarquer dans ses compositions par une surabondance d'idées et un luxe d'images qui s'écartaient de la route tracée par les auteurs les plus renommés. Il choisissait de préférence les sujets bibliques, et sa manière de les mettre en œuvre annonçait un homme qui veut faire école. En effet, il trouva plusieurs imitateurs, mais qui ne manquèrent pas d'ajouter encore à ses défauts et de chercher à outrer un genre auquel on pouvait déjà reprocher de l'exagération. A leur tête, il faut placer le révérend *MATURIN*, auteur de *Bertram* et de *Melmoth*. Pour les adeptes de cette secte littéraire, les émotions douces que l'on puise dans la nature ne sauraient avoir aucun charme. Il faut des évocations, de la fantasmagorie, des sibylles, des démoniaques, des parricides, des bourreaux, des victimes, des familles entières mourant de faim, etc., pour servir d'instrumens à ces prétendus hommes de génie. Leurs extravagantes productions ne

sauraient être recherchées que par des lecteurs peu éclairés qui préfèrent le cauchemar à une rêverie paisible.

Nous ignorons pourquoi M. Pichot n'a point réuni les réflexions fort justes qu'il fait sur la littérature frénétique, à ses autres considérations sur la littérature anglaise et à la revue qu'il passe des principaux auteurs, placés à la tête des différentes écoles qui divisent le Parnasse britannique. En effet, deux matières qui ne tiennent pas aussi directement à la littérature proprement dite, la chaire et le barreau, séparent l'examen des poésies de Milman, de Maturin et des auteurs qui marchent sous la même bannière, de l'histoire littéraire qui termine le second volume. Il nous paraît qu'une division systématique aurait voulu que ces différentes parties d'un même tout eussent été liées ensemble.

Quoi qu'il en soit, comme nous ne pouvons donner ici qu'une analyse très-rapide d'un ouvrage aussi étendu, nous suivrons la même marche que M. Pichot, au risque d'encourir le même reproche.

C'est une opinion généralement reçue chez nous, et peut-être contestée en Angleterre, que nos prédicateurs sont fort supérieurs, sous le rapport de l'éloquence, à ceux qui ont acquis le plus de réputation chez nos voisins. Cette supériorité provient-elle de la différence de communion religieuse et de l'idée que les Anglais se sont faite de la simplicité monotone qui doit accompagner l'enseignement de la parole de Dieu? Voilà une question dont nous ne nous occuperons pas, mais qui pourrait être examinée dans des considérations purement littéraires sur l'éloquence de la chaire. En effet, les Anglais qui possèdent des orateurs politiques et des avocats dignes d'être placés au même rang que nos hommes les plus célèbres en ce genre, n'ont aucun prédicateur qui égale Bossuet, Massillon ou Bourdaloue. Celui qui de nos jours a cultivé l'éloquence de la chaire avec le plus de succès en Angleterre est le méthodiste IRVING, qui a quitté les montagnes de l'Écosse pour faire entendre les accents de sa voix aux habitans de la nouvelle

Ninive. Par une innovation pleine de hardiesse, M. Irving mêle souvent aux citations que les prédicateurs ont l'habitude d'emprunter à l'Écriture sainte, d'autres citations tirées des auteurs anglais les plus distingués. Son élocution est pleine d'onction et de force; sa parole entraînaute; son style inégal, mais étincelant de beautés du premier ordre. Irving excelle surtout dans ces prières religieuses qui terminent toujours le service des méthodistes et dans lesquelles le ministre appelle du haut de la chaire sacrée sur les membres de la communauté qui sont affligés des maux de la terre, la bénédiction du Seigneur, la compassion et le secours de leurs frères.

Si nous n'avons trouvé qu'un seul des nombreux prédicateurs anglais modernes qui nous ait paru digne d'être séparé de la foule, il n'en sera pas ainsi pour le barreau.

Depuis quarante ans, c'est-à-dire depuis qu'ERSKINE était parvenu à la haute réputation qu'il avait si justement acquise, plusieurs avocats marchant sur ses traces, sans l'avoir jamais surpassé, sont arrivés cependant à peu près sur la même ligne. *Samuel ROMILLY*, *MACKINTOSH*, *BROUGHAM*, *SCARLET*, *DENMAN*, sont des orateurs du premier ordre, et qui méritent d'être profondément étudiés par tous ceux qui veulent cultiver l'art oratoire. Ce n'est pas que ces avocats anglais nous paraissent en tout devoir être imités. Leur prolixité notamment doit être évitée avec soin; mais, au milieu de leurs longues périodes et d'une discussion souvent verbeuse, apparaissent des éclairs d'éloquence et des traits de génie.

Une autre école a voulu s'élever à côté de celle qui reconnaît Erskine pour son fondateur, et dont nous venons d'indiquer les membres les plus illustres; c'est celle de *CURRAN* et de *GRATTAN*. Ces orateurs irlandais tombent souvent dans le mauvais goût, à force d'enflure et d'affectation. Ce reproche nous paraît devoir être surtout adressé à M. *PHILLIPS*, dont quelques plaidoyers ont été insérés dans le *Barreau anglais* de MM. Clair et Clapier.

Toute la fin du second volume et le commencement du troisième sont consacrés à l'examen des littérateurs en vogue

dans les trois royaumes. On nous pardonnera de passer sommairement sur ces notabilités : on ne pourrait les apprécier qu'au moyen d'un examen aussi détaillé que celui de M. Pichot. D'ailleurs, les principaux de ces auteurs, *Robert, Southey, Thomas Moore, Samuel Rogers, Byron*, sont d'autant plus connus en France, que leurs poésies ont presque toutes obtenu les honneurs de la traduction.

Il est une autre école littéraire dont peu de personnes ont peut-être entendu parler ; c'est celle dont les membres sont désignés sous le nom de *Lakist*, nom qui annonce assez que les poètes de cette école habitent les bords des lacs de Cumberland, des comtés du Nord, et qu'ils cherchent des inspirations au milieu d'une nature sauvage et pittoresque.

M. WORDSWORTH est le principal soutien de cette école. Ses poésies ont été très-vantées par les uns, et critiquées amèrement par les autres. Les *Revue*s surtout lui ont prodigué périodiquement leurs injures, et généralement on peut assurer qu'il a rencontré plus de détracteurs que de partisans. Son ouvrage le plus remarquable est un poème bizarre, intitulé : *l'Excursion*. Il a composé aussi des ballades lyriques, écrites quelquefois avec une simplicité qui ressemble à une affectation de prosaïsme, et qui les a fait qualifier de *niaiseries sentimentales*. *Southey, Coleridge* et *Wilson* appartiennent à la même école, et ont, comme Wordsworth, essuyé des critiques et trouvé des admirateurs.

Nous allons transcrire un passage dans lequel M. Pichot fait connaître les principes littéraires des poètes qui appartiennent à l'école des lacs. « En poésie, les lakistes réservent toute leur admiration pour les auteurs du siècle d'Élisabeth. Depuis Milton et Jeremy Taylor jusqu'à Cowper, la littérature anglaise ne leur offre qu'un grand vide. Le recueil des anciennes ballades de l'évêque Percy est venu, selon eux, réconcilier l'Angleterre avec la vraie poésie. A ces admirations presque exclusives, ils mêlent une véritable passion pour la métaphysique. Ils prétendent aussi sentir la nature avec une énergie et une chaleur dont tous les cœurs sont capables,

excepté, donnent-ils à entendre, les cœurs de la plupart des poètes, qui, gâtés par de faux systèmes, n'y ont trouvé que des beautés de convention. Pour eux, ils n'admirent la nature que parce qu'ils l'aiment. Dans ses solitudes muettes, sur le sein de ses lacs, dans le demi-jour de ses forêts, il leur semble que leur âme se fond avec l'âme universelle; ils sentent une influence invisible et ineffable qui les exalte, les ravit et les purifie. C'est un mysticisme qui a quelque rapport avec le panthéisme de Pythagore. Aussi, appelle-t-on les poètes des lacs les quakers et les méthodistes de la poésie anglaise. Tous les aspects de la nature sont pour eux les expressions variées d'une puissance intellectuelle, et ils attribuent non-seulement une vie physique, mais encore une vie morale aux plus petits objets de la création, comme aux plus grands. L'Océan a une âme et des passions; la lune, des caprices; les vagues, les astres, les nuages obéissent à un sentiment intérieur; et ce n'est plus là dans leurs vers une métaphore ou un lieu commun emprunté à des apparences matérielles. Coleridge, cependant, depuis qu'il est plus exclusivement philosophe, semble ne plus admettre cette intelligence mystérieuse. Il réfute même, dans son *autobiographie*, cette autre supposition poétique de Wordsworth et de Wilson qui feignent que la Divinité aime à communiquer avec l'âme neuve encore de la première enfance. C'est Wilson qui s'écrie, en voyant un enfant endormi : « Tu souris, comme si tes pensées prenaient l'essor vers le paradis et adoraient le Dieu du ciel ! Qui peut dire quelles sublimes visions ravissent le sommeil de l'enfance ? »

« Mais ils sont tous d'accord pour élever les vertus domestiques et les affections douces au-dessus d'un brillant et dangereux héroïsme. La mère, la fille, l'épouse et la sœur reçoivent d'eux un hommage pur, comme le charme qu'elles répandent sur la vie. Ils voudraient que leur poésie morale fut invoquée au milieu des agitations du monde, comme la voix bienveillante d'une sœur ou d'un ami qui nous rappelle aux plaisirs innocens de l'enfance et du foyer domestique. »

La dernière partie du voyage de M. Pichot est consacrée à

la description de l'Écosse. Non-seulement, les sites tour à tour rians et sauvages de cette contrée célèbre, l'aspect imposant de ses lacs, ses vieilles cités gothiques font l'objet de nombreux détails; mais les mœurs et la littérature écossaises ont aussi attiré l'attention de notre voyageur.

On se doute bien qu'au milieu de tous ces récits, M. Pichot n'a pas manqué de rapporter son entrevue avec le héros moderne de l'antique Calédonie, avec l'homme de génie qui a peint d'une manière si vraie, dans ses fictions romanesques, l'histoire des diverses époques de sa patrie.

Le portrait que l'auteur nous fait de sir Walter Scott, quant à l'extérieur, n'a rien de bien flatteur : « Je voyais s'approcher, dit-il, un homme parvenu à l'âge moyen de la vie, d'une taille qui devait être naturellement élevée, mais condamné, par l'infirmité d'un pied boîteux, à se baisser gauchement sur une canne à chaque pas; sa tournure avait quelque chose de robuste et de très-bourgeois, de rustique même. Il portait un habit vert aux basques écourtées, un pantalon large; en un mot, rien de remarquable dans son costume... Rien de gracieux, ni dans l'ovale de son visage, ni dans ses traits; teint de santé, vivement coloré, peut-être par la marche; yeux gris avec des sourcils saillans qui donnaient une expression dure à son regard; front large, mais en ce moment couvert de sueur; cheveux rares, cendrés et grisonnans, qui doivent friser naturellement; lèvre supérieure disproportionnée, enfin, tout le bas de la figure commun. »

L'exactitude de ce signalement ferait reconnaître sir Walter Scott aux personnes qui, sans le connaître, le verraient passer dans la rue.

Le romancier écossais invita M. Pichot aux honneurs d'un déjeuner, dans sa maison de *Castle street*, à Édimbourg. La conversation qui eut lieu entre les convives est rapportée mot à mot, et il faut convenir que notre voyageur a rendu un mauvais service à son héros, en le montrant ainsi en déshabillé. Ce n'était pas la peine de rapporter textuellement un entretien qui n'eut rien de remarquable, et qui n'est pas plus

digne du personnage célèbre qui y figure que du dernier bourgeois d'Édimbourg.

Cependant, la réputation d'antiquaire que le romancier écossais s'est acquise nous faisait désirer vivement d'arriver à la description de son château d'Abbotsford. Quiconque a lu les ouvrages de Walter Scott, sait avec quel soin il décrit les armures, les costumes, l'ameublement de ses anciens compatriotes. Point de doute donc qu'il n'ait réuni autour de lui une précieuse collection de ces divers objets. D'ailleurs, on aime à pénétrer dans la demeure d'un homme de génie, à connaître les lieux qu'il fréquente et où il va chercher ses inspirations. Comme ce désir peut être partagé aussi par quelques-uns de nos lecteurs, nous allons extraire de l'ouvrage de M. Pichot la description d'Abbotsford.

La porte principale du château est précédée d'un petit parterre avec un bassin au milieu; ce bassin est orné de figures bizarres en pierre, appartenant à l'architecture du moyen âge: « La salle à manger est vaste, belle et décorée de tableaux et de gravures, comme les pièces contiguës. Je remarquai parmi ces objets d'art une magnifique gravure de la fameuse balade de *Chavy Chace*: Percy et Douglas immolés le même jour; deux illustres guerriers victimes d'une bravade irréfléchie, ou plutôt des habitudes de déprédation qui composaient toute leur existence. J'admirai un beau portrait de Fairfax, le général républicain; Falstaff, avec son ventre arrondi; un portrait du docteur Rutherford, oncle maternel de sir Walter; Shakspeare en goguettes, et souriant un verre à la main; quelques scènes de l'école flamande; un beau portrait du duc de Monmouth; et surtout un portrait de Claverhouse, calme, noble et digne de ce que nous a dit de lui l'auteur d'*Old mortality* (*les Puritains*). Cette figure est si belle, qu'elle pourrait expliquer l'espèce de prévention avec laquelle le vicomte de Dundee a été mis en scène par un poëte qui l'avait souvent sous les yeux... Un autre portrait, sur le mur opposé, me causa une émotion non moins vive: c'était la tête de Marie Stuart, mais la tête de Marie Stuart sanglante et placée

dans un bassin , au moment où elle vient d'être séparée du tronc. Ce visage séduisant , qui inspire partout où on le rencontre une douce mélancolie , me fit frémir pour la première fois . . .

« Entrons maintenant dans le cabinet du poète , ou plutôt dans son arsenal (*armoury*) ; c'est en effet un petit musée d'armes. Entrons avec précaution , et promettons d'être discrets , dans ce *Sanctum sanctorum* qui va nous rappeler peut-être celui du laird de Monkbarus.

« Le jour n'y pénètre qu'à travers des vitraux gothiques , peints de diverses couleurs. Sur une large table placée au milieu de l'appartement , il y avait trois de ces anciens boucliers écossais ou targes (*targets*) , qui font encore partie de l'armure des Highlanders. Cette armure consiste , pour ce qui est des armes défensives , en une longue épée ou claymore pendue à gauche , en un poignard ou dague (*dirk*) placé dans la ceinture à droite , et destiné à ces combats corps à corps , où deux ennemis se serrent de si près que l'épée ne serait plus une arme utile ; un fusil et une paire de pistolets complètent cet appareil de guerre. Autrefois les montagnards portaient aussi une espèce de hache courte ; et avant qu'ils eussent des fusils , ou quand ils manquaient de munitions , ils y suppléaient par la *hache de Lochaber* , espèce de longue pique terminée par un fer terrible également propre à pourfendre et à percer un ennemi. Tous ces instrumens de guerre figurent dans le cabinet de Walter Scott , ainsi qu'une cotte de mailles , addition au costume écossais , que les chefs adoptaient quelquefois. Parmi les fusils , il en est un qui a appartenu à Rob-Roy Macgrégor. Des armures antiques , cuirasses , cuissards , casques , etc. , sont dressés dans les angles de cet arsenal , et semblent être au premier coup d'œil , les images immobiles d'autant de vieux chevaliers , qui attendent que le magicien leur rende la vie et leurs noms illustres.

« De l'arsenal je passai à la bibliothèque , en traversant de nouvelles salles que j'avais déjà visitées. Ici , je l'avoue , si je n'avais craint d'être indiscret , j'aurais demandé à la femme de charge

la permission de consacrer au moins une bonne heure à feuilleter les livres du poëte dont au reste une grande partie est à Édimbourg : avec quelle avidité j'aurais ouvert ceux que j'aurais soupçonnés d'être le plus souvent relus ! qu'une heure de solitude eût été bien employée auprès de tous ces trésors ! Les rayons d'une armoire étaient occupés par des livres allemands et danois ; ceux d'une autre par des livres italiens et espagnols. J'admire dans les tablettes consacrées aux livres français, une belle collection de nos fabliaux et de nos chroniques, un *Montaigne*, un *Corneille*, édition magnifique, etc., etc. J'aurais voulu y voir *Racine* qui n'y était pas, ou que je ne sus pas trouver.

« Après la bibliothèque, je visitai les appartemens du premier étage ; j'y remarquai plusieurs portraits en aquarelle dont l'un représente mistress Lockart et sa sœur, avec Maida (la chienue de sir Walter) auprès d'elles, et un autre, le critique Jeffrey d'une ressemblance parfaite.

« Une terrasse extérieure me conduisit à une tour carrée qui fait partie du château, et qu'une vieille porte en fer décore, porte immobile et comme incrustée dans la muraille. J'en demandai l'usage. — C'est la porte de l'ancienne prison d'Édimbourg, de la Tolbooth, la porte qui remplace celle que la populace brûla pour aller chercher Porteous, la porte qui se ferma sur Effie Deans. Lorsque la Tolbooth fut abattue, cette porte fut donnée en présent par les magistrats d'Édimbourg au châtelain d'Abbotsford. Je montai au faite de la tour, et de là je jouis d'une perspective enchantée... La musique d'une cornemuse retentit tout à coup dans les montagnes voisines : soit que la distance en modifiât et adoucit les aigres accens, soit que la poésie des lieux que je dominais se communiquât à l'instrument pour la première fois, je trouvai un charme dans cette musique. Je m'imaginai aussi que c'était peut-être la cornemuse de Roderic de Skie, vieux musicien des montagnes, qui trouva, avais-je ouï dire, un chef hospitalier et bienfaisant dans le châtelain d'Abbotsford... »

C'est par cet extrait que nous terminerons l'analyse du

voyage de M. Pichot. Mais, si jusqu'à présent nous n'avons guère donné que des éloges à cet auteur, ce n'en est pas moins pour nous un devoir de relever les défauts que nous avons remarqués dans son livre.

Le principal de ces défauts est celui que nous avons déjà indiqué, le manque d'ordre dans la division des matières. Il est évident, pour quiconque est au courant des revues anglaises, que les jugemens de M. Pichot sur les divers auteurs dont il signale les ouvrages, sont tirés textuellement de ces revues. De plus, soit pour allonger son ouvrage, soit pour faire parade d'érudition, l'auteur prodigue d'une manière fatigante pour le lecteur les citations et les épigraphes tirées des poètes anglais et les allusions empruntées aux romans de Walter Scott. Quelque mérite que nous soyons disposés à reconnaître à ce romancier, encore ne nous paraît-il pas un oracle digne d'être invoqué à chacune des pages d'un ouvrage composé de trois énormes volumes in-8°. N'oublions pas non plus le ridicule déjà reproché à M. Pichot d'avoir partagé son voyage en prétendues lettres adressées pour la plupart aux littérateurs les plus distingués, ou du moins les plus à la mode de notre époque. Ce n'est là évidemment qu'une ruse mercantile employée pour rattacher au livre quelques noms célèbres, et nous pouvons assurer que nous avons appris à quelques-uns de ces correspondans l'honneur que M. Pichot leur avait fait de placer un ou plusieurs de ses chapitres sous leurs auspices.

Une lacune importante existe aussi dans le voyage dont nous nous occupons. Il semblerait que l'on ne peut écrire sur l'Angleterre sans traiter, sommairement du moins, des institutions politiques qui donnent à ce pays une physionomie si originale. Eh bien! pas le moindre mot, dans les trois volumes de M. Pichot, n'est consacré à mettre son lecteur au courant de l'administration publique du pays qu'il lui fait parcourir.

Sous ce dernier rapport, nous indiquerons, comme complément nécessaire de son voyage, les *Lettres sur l'Angleterre* de M. de STAËL. Ici, de nombreux détails sont consacrés à la peinture des mœurs publiques des Anglais et de leurs institutions

nationales ; de grandes questions d'économie politique sont traitées avec tout le soin qu'elles réclament.

Parmi ces dernières questions, nous croyons que l'on remarquera celle qui est relative à la division des propriétés. M. de Staël, quelque enclin qu'il paraisse vers le système général du gouvernement anglais, n'en combat pas moins, avec beaucoup de force et de raison, l'idée vulgaire répandue dans ce pays sur les effets de l'inégalité des partages. Il prouve que la division des propriétés, loin d'influer d'une manière fâcheuse sur les mœurs publiques et privées de la nation qui l'adopte, ne peut, au contraire, qu'agir heureusement sur la diffusion des lumières et sur le bonheur du peuple.

Nous regrettons que l'espace nous manque pour justifier par des citations et pour développer davantage les éloges que nous aimons à donner aux lettres de M. de Staël ; celles-ci ne portent aucune souscription, elles n'ont pas besoin d'être décorées d'un nom plus ou moins connu pour intéresser vivement le lecteur, et nous ne saurions trop engager leur auteur à continuer de porter son coup d'œil impartial et judicieux sur les autres institutions dont il n'a pas encore parlé. Nous nous justifions toutefois de l'étendue que nous avons donnée à la partie de cet article qui concerne M. Pichot, eu égard à la sobriété des détails que nous tirons de l'excellent ouvrage de M. de Staël, en rappelant que la *Revue Encyclopédique* a eu plus souvent l'occasion de tenir le public au courant des objets qui ont fait le but principal des recherches et des observations de ce dernier voyageur, que des arts et de la littérature anglaise envisagés dans leur ensemble. Tel est le motif de la préférence que nous paraissions avoir donnée à M. Pichot, et nous repoussons d'avance l'induction que l'on pourrait en tirer, pour croire que nous considérons son ouvrage comme plus instructif et plus digne d'attention que celui de M. de Staël.

A. TAILLANDIER.

~~~~~



CHEFS-D'OEUVRE DE SHAKSPEARE, traduits, conformément au texte original, en vers blancs, en vers rimés et en prose, suivis de poésies diverses; par feu A. BRUGUIÈRE, baron DE SORSUM, membre de la Société asiatique de Paris, de la Société royale de Goettingue, etc.; revus par M. de CHÊNEDOLLÉ (1).

Dans la barbarie du moyen âge, le mélange des peuples et des langues ayant détruit toute prosodie, les poètes, pour que l'oreille pût encore distinguer leurs productions, eurent recours au plus matériel de tous les signes : la rime fut partout adoptée. Le retour des mêmes sons peut sans doute produire quelques effets heureux; il fera sentir plus vivement le rapport ou l'opposition de deux pensées; il détachera mieux une sentence, donnera plus d'éclat à la chute d'une strophe, plus de mordant au trait comique ou satirique. Mais, dans un ouvrage sérieux et de longue haleine, les inconvéniens de la rime surpassent de beaucoup ses avantages. Ennemie de l'enjambement, elle ajoute à la monotonie des désinences la monotonie de la coupe du vers; et, si, par malheur, ce vers se trouve, comme l'alexandrin, divisé par l'hémistiche en deux parties égales, quel que soit le pouvoir de l'habitude, l'uniformité du rythme assoupira bientôt l'attention du lecteur.

Frappés de ces inconvéniens, les poètes de presque toutes les nations européennes se sont peu à peu affranchis de la nécessité de rimer. Les Allemands ont retrouvé dans leur prosodie les élémens du mètre antique; les Italiens et les Anglais, à l'aide d'une heureuse combinaison d'accens prosodiques, ont su donner à leur endécasyllabe (*verso sciolto*, *blank verse*) une harmonie indépendante de la rime, et c'est depuis

---

(1) Paris, 1826; Dondey-Dupré. 2 vol. in-8° de 400 pages environ chacun; prix, 12 fr.

long-tems dans ce rythme que toutes leurs tragédies sont écrites. Mais, parmi les poètes anglais, un génie original et divers comme la nature, Shakspeare n'a pu s'asservir au choix d'un seul mètre. Prenant à la fois tous les tons, plaçant dans un même cadre tous les genres de composition et tous les états de la vie, il parle aussi tous les langages; la prose, les vers blancs, les vers rimés, sont tour à tour employés dans le même drame, quelquefois dans la même scène, suivant la dignité de l'interlocuteur, ou le plus ou moins de gravité du dialogue. Le trait caractéristique de Shakspeare est de n'avoir rien imité de ses prédécesseurs et de ne pouvoir que très-difficilement être imité lui-même. Caractères, combinaisons, formes du drame et du style, il a tout pris immédiatement de la nature; et, si dans les sujets anciens il foule souvent aux pieds la chronologie, la géographie, les institutions, les mœurs locales, si ce n'est pas le grec ou le romain qu'il nous montre, du moins c'est toujours l'homme. Lors même qu'à force de hardiesse il s'égare, on sent qu'il n'y a dans ses fautes, ni système, ni affectation; les bizarreries, les écarts auxquels il se livre sont un besoin de son imagination. On excuse, on aime ces naïves erreurs du génie, comme dans l'ordre moral on trouve un certain charme aux singularités d'un homme vertueux.

Il règne une antipathie absolue entre le système du tragique anglais et celui des nôtres. Pour ne parler ici que du style, outre la rime qui jusqu'à présent nous a toujours paru indispensable, rien ne contraste mieux avec la hardiesse de l'expression anglaise que la timidité, ou, si l'on veut, la sagesse de notre syntaxe et de notre goût. Seuls sur tout le globe peut-être, nous n'admettons pas que le régime puisse précéder le verbe. Ainsi, *j'aime Philis*; Philis a beau être la première de toutes mes pensées, je ne puis pas m'écrier avec Virgile : *Philida amo ante alias*. Non; je dois d'abord placer le sujet de ma proposition, *je*; ensuite le verbe qui exprime l'action, *aime*; puis enfin l'objet de cette action, *Philis* : *j'aime Philis*; ce qui peut être très-logique et très-philosophique, mais ce qui

n'est à coup sûr ni poétique ni passionné. Ainsi du moins l'ont pensé tous les autres peuples. Nos figures, nos images, nos idées, sont soumises à la même réserve que nos inversions. Comparée aux autres poésies, la nôtre ressemble à une vierge timide parmi des bacchantes.

Frappé de cette singularité, j'en ai souvent cherché la cause. Ne serait-elle pas, au moins en partie, dans l'influence des lieux où notre langue s'est formée? Un pays de plaine, entrecoupé de quelques rivières bien tranquilles, tel que les environs de Paris, devait inspirer à ses habitans un idiome calme et méthodique. Nos grands écrivains, jusqu'à ces derniers tems, avaient peu voyagé. Ils n'avaient point habituellement sous les yeux ces accidens poétiques de la nature, les mers, les montagnes, les torrens, les volcans, les tremblemens de terre. Lorsqu'ils en parlent, on sent que c'est d'après les anciens. Privés des impressions fortes que produit ce grand spectacle, ils semblent avoir donné à la langue l'allure de leurs paisibles rivières et mesuré ses élans à la hauteur des collines qui bornaient leur horizon. C'est dans les accidens de la vie sociale qu'ils ont surtout puisé leurs inspirations. Ainsi, le langage qu'ils ont créé est devenu l'interprète favori de la philosophie, de la politique, de la conversation. Ajoutons à ces causes l'influence que l'Académie française a de bonne heure exercée sur nos écrivains, tous obséquieux envers elle, soit comme ses membres, soit comme aspirant à le devenir, soit comme concurrens pour les prix qu'elle décerne. La composition de l'Académie a souvent mérité bien des épigrammes; mais, cette composition eût-elle été parfaite, le résultat serait, je crois, encore le même. Les académiciens en conviennent, un mot nouveau, un tour inusité les fait bondir sur leurs fauteuils. Et en effet, tout corps juge d'après les précédens; jurisprudence draconienne pour le génie.

Ces réflexions ne nous ont éloignés qu'en apparence du sujet de cet article. Elles montrent combien l'écrivain qui se propose de faire passer Shakspeare dans notre langue, a de

difficultés à combattre. Ces difficultés ne sont pas moindres pour le traducteur en prose : la prose, si elle traduit fidèlement, fera paraître encore plus étranges les figures hasardées de ce poète. D'un autre côté, la solennité de notre alexandrin rimé est peu compatible avec l'allure libre et désordonnée de la muse de Shakspeare. Aussi, Voltaire, doué d'un tact si sûr, eut-il recours au vers blanc lorsqu'il voulut nous donner une idée de la manière du tragique anglais. Enhardi par cet exemple, et vivement frappé des beautés originales du texte, Bruguère a réglé sa marche sur celle de Shakspeare, employant tour à tour, comme lui, les vers rimés, les vers blancs et la prose. Le vers blanc alexandrin a sans doute des inconvéniens ; l'absence de la rime n'y rend pas moins sensible la monotonie de la coupe en hémistiches toujours égaux. Peut-être ne serait-il pas impossible de naturaliser parmi nous l'endécasyllabe des Italiens et des Anglais. Peut-être l'oreille française parviendrait-elle enfin à saisir l'accent prosodique. Quoi qu'il en soit de cette tentative, c'est déjà une grande innovation que la suppression de la rime. Une fois l'oreille habituée à s'en passer, il en résulte dans les désinences du vers une variété, une liberté, dont tout le style se ressent. Bruguère en a profité habilement pour être en même tems hardi et fidèle. Je ne puis faire connaître au lecteur un ouvrage de cette nature qu'en citant un morceau de quelque étendue. Je choisis, dans la tragédie de Coriolan, la scène où cet ennemi de sa patrie se laisse fléchir par son épouse et par sa mère, cette scène n'exigeant aucune exposition et le lecteur pouvant suppléer facilement aux passages que je serai forcé de supprimer.

CORIOLAN, apercevant Virgilie sa femme, Volumnie sa mère, Marcïus son fils, Valérie et autres dames romaines en habit de deuil.

Ciel ! j'aperçois ma femme,  
Et le moule honorable où mon corps fut jeté.  
Sa main conduit le fils issu de mon amour.  
O tendresse ! ô nature ! abandonnez mon cœur.

Que l'obstination devienne ma vertu.  
 Je les vois s'incliner, et ces yeux de colombe  
 Me lancent des regards dont la douceur puissante  
 Rendrait un dieu parjure ! Ah ! mon courroux se fond.  
 Je ne suis pas formé d'une plus dure argile  
 Que les autres mortels... N'importe. Que les Volsques  
 D'un bras victorieux ravagent l'Italie,  
 Et sur Rome en débris promènent la charrue,  
 A la voix de l'instinct je n'obéirai pas ;  
 Ferme je resterai, comme si, sans parens,  
 L'homme, auteur de son être, était seul dans le monde.

VIRGILIE.

Mon Seigneur, mon époux !

CORIOLAN.

Non, je n'ai plus les yeux  
 Qui dans Rome sur vous se fixaient autrefois.

VIRGILIE.

Ah ! la longue douleur qui nous a tous changés,  
 Vous le fait croire ainsi.

CORIOLAN, à part.

Tel qu'un mauvais acteur,  
 Je suis prêt, à ma honte, à sortir de mon rôle.

*(Haut.)*

Chère compagne, hélas ! pardonne à ton époux.  
 Mais toi, n'exige point qu'il pardonne aux Romains.  
 Approche, que je prenne un baiser sur ta bouche,  
 Long comme mon exil, doux comme ma vengeance.  
 Par la reine du ciel, celui qu'en te quittant  
 Avec moi j'emportai sur ma lèvre fidèle,  
 J'en ai sanctifié... Mais je parle, grands dieux !  
 Et ne m'incline point devant ma noble mère !  
 Allons, ô mon genou, creuse, creuse la terre ;  
 Imprime-s-y le sceau de ta soumission.

VOLUMNIE.

Reste debout, Caius, tandis que, sur la pierre  
 Ta mère, devant toi fléchissant les genoux,  
 Va te rendre un devoir qu'improprement peut-être  
 Le fils jusques ici rendait à ses parens.

*(Elle s'agenouille.)*

## LITTÉRATURE.

CORIOLAN, *la relevant.*

Comment! vous à genoux aux pieds de votre fils!  
Ainsi donc maintenant, détruisant l'impossible,  
Les cailloux de la grève en naufrages féconde  
Monteront dans les cieus pour choquer les étoiles,  
Et les vents mutinés, déracinant les cèdres,  
Oseront les lancer contre l'astre du jour!

VOLUMNIE.

N'es-tu pas mon guerrier? C'est moi qui t'ai formé...

(*Lui présentant Marcius.*)

Et maintenant, Caius, voici ta faible image.  
Puisse encor mieux le tems la faire ressembler!  
A genoux, mon enfant.

CORIOLAN, *l'embrassant.*

Oui, c'est mon brave fils!

VOLUMNIE.

Eh bien, lui, cette dame, et ta femme, et moi-même,  
Sommes tes supplians. . . . .  
Veuillez donc m'écouter.

CORIOLAN.

Vous, Tullus, et vous, Volsques.

Approchez. En secret je ne puis rien entendre.

(*à Volumnie.*)

Que voulez-vous? Parlez. (*Il s'assied.*)

VOLUMNIE.

Quand nous ne dirions rien,  
Notre aspect languissant, nos vêtemens lugubres,  
Témoigneraient assez à quel genre de vie  
Ton déplorable exil a dû nous condamner.

. . . . .  
Quant à moi, ne crois pas que, suivant la fortune,  
J'attende à voir la fin de cette guerre impie;  
Car, si je ne parviens à te persuader  
Qu'il faut qu'aux deux partis noblement favorable,  
Tu cesses de l'un d'eux de chercher la ruine;  
Avant que de venir assaillir nos remparts,  
(Et mon cœur, malgré toi, ne croit point que tu l'oses,)  
Il te faudra marcher sur le sein maternel,  
Sur ce sein malheureux où tu puisas la vie.

VIRGILIE.

Et sur le mien aussi, qui vous donna le fils  
Qui doit de votre nom perpétuer la gloire.

L'ENFANT.

Pour moi, je ne veux point qu'il me foule à ses pieds;  
Je fuirai; mais, sitôt que je serai plus grand,  
Je prendrai mon épée et reviendrai combattre.

CORIOLAN, à part.

Il faut, pour n'être point faible comme une femme,  
D'une femme ou d'un fils détourner ses regards.  
J'ai resté trop long-tems! (*Il se lève.*)

VOLUMNIE.

Ne vous éloignez pas...

Marcus, fils ingrat!... Non, jamais de ta vie  
Tu ne m'as témoigné la moindre complaisance!  
Tandis qu'avec l'amour d'une poule assidue  
Je t'ai soigneusement élevé sous mon aile!...

.....

Il se détourne! Allons, femmes, prosternons-nous.  
Que notre abaissement accroisse encor sa honte.  
Coriolan! Ce nom lui donne plus d'orgueil  
Que le ciel n'a donné de force à nos prières.  
Prosternons-nous encor pour la dernière fois.  
C'est assez! Maintenant allons nous-en à Rome,  
Afin d'y partager la mort de nos voisins.  
Regarde-nous, du moins. Contemple cet enfant  
Qui ne peut t'exprimer ce qu'il voudrait te dire,  
Et qui, sur ses genoux, lève vers toi ses mains,  
Uni d'intention avec notre demande.  
Peux-tu le refuser? — Ne tardous plus; partons.  
Certainement cet homme eut une mère volsque,  
Son épouse toujours habita Corioles,  
Et par un pur hasard cet enfant lui ressemble.  
Nous avons pris congé; je me tais à présent,  
Et quand j'aurai vu Rome à la flamme livrée,  
Je parlerai pour lors.

CORIOLAN.

O ma mère, ma mère...

Hélas! qu'avez-vous fait?... Vous avez remporté,

Pour le salut de Rome, une grande victoire.  
Mais, quant à votre fils.. etc.

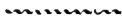
La tragédie de Coriolan est tout entière en vers blancs. C'est, suivant nous, celle dont la traduction fait le plus d'honneur au talent de Bruguère. Il a reproduit en outre *Macbeth*, la *Tempête* et les quatre premiers actes du *Songe d'une nuit d'été*. Toutes ces pièces offrent des preuves nombreuses d'un talent aussi souple que vigoureux. On ne saurait trop regretter qu'une mort prématurée l'ait empêché de continuer ce beau travail. Cette fatale interruption explique les négligences assez fréquentes qui déparent son style; négligences encore plus sensibles dans les vers blancs où le poète est tenu d'offrir, comme une heureuse compensation de la rime, les grâces et l'harmonie d'un style constamment irréprochable. Il est vrai qu'alors on ne peut plus dire, comme Voltaire, de cette espèce de vers «qu'ils ne coûtent que la peine de les dicter, que cela n'est pas plus difficile à faire qu'une lettre.» Nous sommes convaincus, au contraire, que ces vers ont été pour Bruguère le fruit d'un long travail, et quoiqu'il n'ait pu y mettre la dernière main, on conviendra du moins que, seul parmi les traducteurs de Shakspeare, il était parvenu à conserver à ce grand poète son originalité et sa physionomie. Certes, on ne dira pas que c'est par impuissance de rimer qu'il a essayé l'emploi du vers blanc. Outre les nombreux morceaux de poésie rimée qu'il a reproduits avec bonheur dans les tragédies que nous venons d'indiquer, son recueil en contient beaucoup d'autres où la poésie se montre revêtue de ses plus riches ornemens, sans jamais dédaigner le mot propre ni l'expression naturelle. Après avoir rappelé le poème du voyageur, déjà connu de tous ceux qui aiment les beaux vers, nous citerons le commencement d'un poème sur Marseille, les traductions de celui de Fingal, dont malheureusement un chant ne s'est pas retrouvé, du Bouclier d'Hercule d'Hésiode, de l'invocation du poème de Lucrèce, dans laquelle Bruguère mérite d'être comparé à M. de Pongerville, d'un poème de Byron intitulé *Darkness*, les Té-



nèbres, de la belle scène entre Talbot et son fils, dans l'Henri VI de Shakspeare, et plusieurs autres fragmens qui, bien que demeurés imparfaits, n'en sont pas moins remarquables par la verve et par le coloris.

C'est ainsi que Bruguère préludait à des ouvrages qui un jour auraient illustré son nom. Mais détourné par une sorte d'insouciance de la gloire de publier des essais qui eussent enorgueilli tant d'autres écrivains, dédaignant, dans sa modestie philosophique, les intrigues des coterits et l'encens des prôneurs, son talent n'était connu que de quelques amis; la France, sans s'en douter, a perdu en lui un grand poète.

CHAUVET.



---

## BEAUX-ARTS.

---

ESSAI SUR LES NIELLES, *gravures des orfèvres Florentins*,  
du XV<sup>e</sup> siècle, par M. DUCHESNE aîné (1).

Les amateurs de gravures savent bien ce qu'il faut entendre par des *nielles* ou des *nielli*; mais ce mot aurait pu paraître obscur aux personnes qui n'ont pas étudié dans tous ses détails le langage des beaux-arts. L'auteur de l'ouvrage que nous avons sous les yeux, a senti la nécessité de l'expliquer, et il a consacré à ce travail la plus grande partie de son second et de son troisième chapitre.

Les mots italiens *niello*, *nielli*, que M. Duchesne rend en français par *nielle*, *nielles*, ont plusieurs significations totalement différentes les unes des autres. Le *niello*, en latin *nigellum*, est une composition métallique noirâtre, qu'on met en fusion par le moyen du feu, et qui, à l'aide d'un mordant, se fixe dans des creux gravés sur une planche ou sur un ustensile de métal, et y produit des lignes noires : c'est en ce sens que Visconti a pris le mot *niello*, dans sa *description de la toilette en argent, d'une dame romaine, appelée Proietta*, travail du quatrième siècle. Un *niello* est aussi le bijou en argent ou en or qui a été orné de *nigellum*. Un *niello*, enfin, est une épreuve en papier, c'est-à-dire une estampe imprimée sur une planche gravée pour recevoir du *nigellum*, avant que cette composition en ait rempli les creux. C'est cette espèce de *niello*, ou plutôt ce sont ces *nielli*, ces estampes, premiers essais de l'art de tirer des épreuves d'une planche gravée, qui forment le sujet de l'intéressant ouvrage de M. Duchesne.

Les anciens portèrent à un haut degré l'art de damasquiner,

---

(1) Paris, 1826; Merlin, quai des Augustins, n° 7. 1 vol. in-8° avec figures; prix, 15 fr.

qui, à la vérité, ne supposait pas toujours une gravure bien déliée. Ils ornèrent aussi leurs ustensiles de métal, leurs coupes, leurs patères et même leurs plus petits bijoux, de gravures en creux, souvent très-déliées, que nous y retrouvons encore. Mais ils créèrent un troisième art pour décorer les ouvrages de métal : il consistait à remplir les creux de la gravure, avec un mélange métallique, composé d'argent, de plomb, de cuivre, et de quelques parties de soufre et de borax, que les latins appelèrent *nigellum*, et les Grecs, si je ne me trompe, *airain noir* (PHILOSTR., *De vitâ Apolloniî*, lib. II, cap. XX). Après avoir été niellée, la planche était soigneusement polie. S'il n'a point été découvert jusqu'à présent d'ouvrage de ce genre, d'une haute antiquité, cela ne doit point étonner, attendu que le *nigellum* s'appliquait sur des métaux très-précieux, tels que l'or et l'argent, qui ne pouvaient échapper à la cupidité; aussi, Visconti a-t-il exprimé seulement un doute sur l'emploi que les anciens peuvent avoir fait de cet art : *e fors' aveo negli alti tempi*. Mais il a été très-usité dans tout le cours du moyen âge. On le trouve sous Constantin : ce prince donna au pape S. Silvestre une croix d'or niellée (ANAST., *De vit. pontif.*). En France, Didier, évêque d'Auxerre, de l'an 603 à l'an 621, donna à son église plusieurs grandes pièces d'argenterie niellées, et sur lesquelles étaient représentés avec le *nigellum* des animaux et des figures humaines. Quand le bord d'une coupe, le pied d'un candelabre étaient enrichis d'une bande ou d'une espèce de frise tracée avec du *nigellum*, cette bande s'appelait *litura nigra*; de là est venu le mot de *litre*, bande ou ceinture noire portant des armoiries, qu'on plaçait dans les églises en signe de deuil. Au septième siècle, des orfèvres de Marseille s'étaient rendus célèbres dans l'art de nieller. Un abbé de Fleuri, nommé *Léodebode* léguait par son testament, en 646, deux coupes dorées et niellées, qu'il disait être de *Marseille*. M. Duchesne a cité cet exemple et d'autres plus récents qu'il serait inutile de répéter.

Dans le quatorzième et le quinzième siècles, les orfèvres de Florence avaient porté l'art de nieller à une haute perfection.

En 1452, un de ces artistes nommé *Maso* (ou *Thomaso*) *Finiguerra*, élève du sculpteur-orfèvre *Laurent Ghiberti*, et du peintre *Masaccio*, gravait une *Paix* en argent qu'il devait *nieller*, pour l'église de Saint-Jean-Baptiste de Florence. Sur une surface de quatre pouces huit lignes de haut et de trois pouces deux lignes de large, il avait placé quarante-deux figures dessinées avec une admirable délicatesse, et représentant l'assomption et le couronnement de la Vierge. Voulant s'assurer du bon effet de la gravure avant d'y couler le *nigellum*, il imagina d'introduire dans les creux du noir de fumée, mêlé d'un peu d'huile, de mouiller un papier et de le presser contre sa planche, afin que la teinte du noir de fumée s'y imprimât. Cette ingénieuse expérience réussit; plusieurs épreuves naquirent du même essai plusieurs fois répété; et, dès ce moment les modernes furent en possession de l'art qui a manqué aux anciens pour perpétuer les beautés de leurs chefs-d'œuvre, art précieux qui fait jouir le monde entier des productions de tous les autres.

Une seule des épreuves imprimées par *Finiguerra* sur la *Paix* de l'église Saint-Jean, a échappé aux ravages du tems, ou du moins, une seule jusqu'à nos jours a été retrouvée. On la voit à Paris dans le cabinet des estampes, à la bibliothèque royale. L'abbé *Zani*, habile connaisseur florentin, venu à Paris, en 1797, l'y a reconnue parmi d'anciennes gravures incertaines, et il a publié cette découverte dans un ouvrage imprimé à Parme, en 1802, sous le titre de *Materiali per servire, etc.* La *Paix* originale *niellée*, encore existante dans l'église de Saint-Jean de Florence, est un irrécusable témoin de l'authenticité de cette pièce unique.

Mais cette gravure, premier produit de l'art inventé par *Finiguerra*, n'est pas à beaucoup près la seule du même genre qui soit parvenue jusqu'à nous. A peine le procédé de cet artiste fut-il connu, que tous les orfèvres exercés à *nieller* imprimèrent, comme lui, des épreuves sur leurs planches avant d'y couler le *nigellum*. D'un autre côté, des hommes de talent ne tardèrent pas à reconnaître avec quelle facilité ils pouvaient

par cet art nouveau reproduire les dessins et même les tableaux des grands maîtres. A Florence, les *Baldini*, les *Boticelli*; en Allemagne, *Martin Schoen* et plusieurs autres gravèrent en creux des planches de cuivre, dans l'intention d'y imprimer des estampes, et mirent leurs nouvelles créations dans le commerce. L'art de graver en creux semblait alors se partager en deux branches, dont l'une toutefois, quoique la plus nouvelle, allait bientôt faire oublier celle à qui elle devait la naissance.

L'art de *nieller* se maintint en vigueur jusqu'au règne de François I<sup>er</sup>; à cette époque il déchet; puis, il fut abandonné et avantageusement remplacé par les beaux bas-reliefs dont les orfèvres ornaient alors l'argenterie. Mais, dans les cent années environ, écoulées depuis *Maso Finiguerra* jusqu'à *Cellini*, autre orfèvre florentin qui vint à Paris en 1540, et qui *niellait* avec habileté, il parut une longue suite d'orfèvres-niellers qui tous tirèrent des épreuves en papier sur l'argenterie ou les bijoux qu'ils devaient *nieller*. Ces épreuves se sont répandues dans divers cabinets; elles y forment la première série des produits de l'art d'imprimer des estampes. Ce sont ces pièces d'une excessive rareté, la plupart inédites, et généralement inconnues des amateurs, que M. Duchesne a entrepris de rassembler et de décrire. Son travail est d'autant plus curieux qu'il est presque entièrement neuf. Zani, dans ses *Materiali*, Bartsch, dans son *Peintre-graveur*, M. Ottley, dans son ouvrage intitulé *An inquiry, etc.*, où il a traité avec un excellent esprit de critique, plusieurs points relatifs à l'histoire de la gravure, ont donné la description de quelques *nielli*; mais il nous manquait un ouvrage où fussent rassemblés tous les *nielli* connus, et personne ne pouvait mieux l'entreprendre et l'exécuter que l'habile et laborieux professeur à qui nous le devons. On n'ignore pas que le savant conservateur du cabinet royal des estampes, ( M. JOLY ) aidé de ce collaborateur, a décuplé cette magnifique collection dans plusieurs de ses parties.

Le cabinet possède environ quatre-vingt-trois de ces épreu-

ves sur papier; la riche collection de M. le comte Durazzo, à Gènes, en renferme trente-quatre, que feu M. le sénateur Durazzo a fait connaître par des copies; quelques autres cabinets ne sont pas moins riches. M. Duchesne a réuni toutes ces gravures, et complété sa collection au moyen de toutes les pièces qu'il a pu voir en Angleterre, dans un voyage fait à ce dessein. Il en publie environ 412. Toutes sont décrites avec autant de netteté que de précision; et, quand une description est aussi claire, en renfermant beaucoup de détails, il est impossible qu'elle ne soit pas exacte.

En faisant connaître les produits de l'art d'imprimer des *nielli*, l'auteur n'a pas oublié les maîtres à qui nous les devons. Il cite comme des artistes nielleurs, *Amerighi*, *Michel-Ange Bandinelli*, *Peregrini da Cesena*, qu'il croit avoir reconnu le premier, et une foule d'autres. On voit qu'un grand nombre d'artistes, illustres comme peintres, sculpteurs, architectes, se sont fait estimer de leur tems par leurs *niellures*; tels sont *Philippe Brunelleschi*, *François Francia*, *le Caradosso*, *Forzone Spinelli*, *Antoine Pollajulo*, *Jean-Baptiste Alberti*, etc. Le célèbre *Marc-Antoine* a aussi professé l'art de *nieller*. L'auteur cite trois pièces de ce maître.

Aux épreuves imprimées, M. Duchesne a joint des descriptions d'environ quarante ou cinquante objets *niellés*, en nature, tels que des étuis, des manches de couteaux et des bijoux de divers genres. Il a décrit aussi quelques planches d'argile ou de soufre, coulées sur des planches gravées avant l'opération de la *niellure*; ce qui complète l'histoire de cet art. Il a enfin enrichi son ouvrage de quelques gravures qu'il a fait exécuter d'après des *nielli* célèbres, et notamment d'une copie de l'épreuve de Finiguerra, appartenant au cabinet royal de Paris.

Tel est ce curieux et excellent travail; il nous paraît former une introduction au *Peintre-graveur* de Bartsch; ce sont d'utiles prolégomènes ajoutés à l'histoire de la gravure.

Nous ne dirons rien de la traduction que l'auteur a hasardée

des mots *niello* et *nielli*, en *nielle* et *nielles*. Ces mots français feront difficilement abandonner les noms italiens devenus propres à toutes les langues.

Nous ne terminerons point cet article sans exprimer le désir de voir renaître cet art de *nieller*, que les Grecs, les Italiens, les Français du moyen âge portèrent à une si grande perfection. Cette brillante métallographie pourrait être employée à tracer des chiffres, à orner des étuis, des coffrets et d'autres meubles, à exécuter même des portraits sur l'or et sur l'argent. Le *niello* remplacerait utilement l'émail en beaucoup d'occasions, et avec plus de solidité. Ceux de nos orfèvres qui méritent le titre d'artistes y trouveraient un nouveau moyen de déployer leur talent. Les procédés de cet art ne sont nullement perdus, pas plus que ne l'étaient ceux de peindre sur verre qui revit aujourd'hui avec tant de succès.

ÉMÉRIC - DAVID, *membre de l'Institut.*



---

### III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

#### LIVRES ÉTRANGERS (1).

---

#### AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

#### ÉTATS-UNIS.

1.—*A geological survey of the environs of Philadelphia, etc.* — Reconnaissance géologique des environs de Philadelphie, faite par les soins de la société, formée dans cette ville, pour le perfectionnement de l'agriculture; par M. FROOST. Philadelphie, 1826.

Quoique l'agriculture soit l'objet spécial de ce mémoire, les géologues y trouveront de précieux détails, et leur assigneront une place dans l'ordre de nos connaissances géologiques. M. Froost y a joint une carte où les différentes substances et les modes de formation sont représentés, ainsi que leur étendue. On sent en Amérique combien l'étude de la géologie peut éclairer les procédés de l'agriculture, lui révéler de nouvelles ressources, et la rassurer sur l'avenir. Il faut espérer que nos sociétés d'agriculture suivront l'exemple de celle de Philadelphie. Déjà quelques-uns de nos agronomes ont fait connaître les avantages qui résultent de l'association des connaissances agricoles et géologiques; on a dû le remarquer dans l'excellent ouvrage de M. Bigot de Morogues sur la Sologne.

2. — *Reports of cases argued and determined in the supreme judicial Court of Massachusetts.* — Analyses des plaidoiries et des arrêts de la cour suprême de Massachusetts par le conseiller Octave PIKERING. Boston, 1826. Harisson, Gray. In-8° de 152 pages.

S'il fallait juger les nations par les gazettes de leurs tribunaux, par les recueils de causes célèbres, par les fastes

---

(1) Nous indiquons par un astérisque (\*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.



des procédures judiciaires, on aurait de toutes une fort mauvaise opinion, et peut-être serait-on fort embarrassé de dire quelle est celle qui mérite le plus de blâme. En consultant, au contraire, les fastes de la vertu, autre embarrass; ce ne serait pas toujours aux nations les plus civilisées qu'on accorderait le plus d'estime. Mais cette manière de juger par les extrêmes est essentiellement fautive: la masse nationale ne porte nullement un caractère que l'on puisse reconnaître, d'après les rares anomalies que l'on y rencontre. Le recueil de M. le conseiller Piking fait exception à cette sorte de règle; on y reconnaît sur-le-champ un peuple actif, commerçant, navigateur; les crimes y sont rares, mais les contestations d'intérêts abondent, et l'impuissance des lois pour prévoir tous les cas et les juger d'avance est mise tout-à-fait à découvert. On y trouvera d'excellens matériaux pour un traité de jurisprudence commerciale. Y.

3.—\* *Life of Theobald WOLFE TONE*, etc.—Vie de *Theobald WOLFE TONE*, fondateur de la société unie irlandaise, adjudant général et chef de brigade au service de France, écrite par lui-même, et continuée par son fils. Washington, 1826; P. Thompson. 2 vol. in-8°.

Un voile épais a couvert jusqu'ici l'histoire des dernières années de l'Irlande, et ce malheureux pays est menacé de rester long-tems encore sans historien et sans libérateur. Poussé plusieurs fois, depuis un demi-siècle, à l'insurrection, par l'excès du despotisme, mais toujours comprimé, il vit ses désirs de liberté punis comme des crimes par un redoublement de misère et de servitude. Écrits par ceux mêmes qui avaient pris part à ces déplorables scènes de persécution et de sang, les documens historiques publiés sur cette époque ne sont, pour ainsi dire, que le panégyrique des vainqueurs et la satire des vaincus. En vain, dans ces derniers tems, quelques voix courageuses ont essayé de venger les victimes des calomnies de leurs persécuteurs. Les ouvrages de *Thomas MOORE* et de *Lady MORGAN* n'ont soulevé qu'un coin du voile; et l'ouvrage que nous annonçons, quoique plus exact et plus complet, ne fait encore qu'esquisser quelques-uns des principaux épisodes de cet intéressant tableau.

*Theobald Wolfe TONE*, l'auteur de ce dernier écrit fut un des principaux acteurs de l'insurrection de 1758. Né avec des mœurs douces, un caractère aimant, un esprit élevé, une ame patriotique, il aurait été sous une république, citoyen paisible et heureux; sous un régime despotique, il fut cons-

pirateur, et ne put échapper à l'échafaud que par un suicide.

Nul écrivain n'a donné une peinture aussi vraie de l'état de l'Irlande, au commencement de ce siècle, que Wolfe Tone. C'est un homme éclairé, un patriote vertueux qui raconte avec candeur, simplicité et bonne foi, les événemens mémorables dans lesquels il a joué un des premiers rôles. On reconnaît en lui le vrai citoyen : actif, infatigable pour servir sa patrie, hardi dans ses desseins, ferme dans le malheur, persévérant malgré les obstacles et les revers, vaillant à la guerre, également insensible aux privations et aux dangers : la carrière du barreau lui promettait une gloire assurée; il préféra la couronne civique aux palmes de l'éloquence. Le bonheur domestique l'attendait auprès d'une épouse jeune, belle, et comme lui, courageuse et dévouée à la patrie et à la liberté. Au lieu de cette existence douce et tranquille dont il pouvait jouir, il se condamna volontairement à une vie de tribulations et de misère, employée au service de ses concitoyens. L'écrit qu'il a laissé intéresse au plus haut degré. On éprouve une vive sympathie pour l'homme vertueux, qui sut ainsi sacrifier son bien-être, et celui de sa famille à la liberté de son pays. On s'attache à lui; on le suit avec une espèce d'enthousiasme dans toutes les positions de sa vie orageuse. On loue son patriotisme, lorsque, secrétaire de la députation irlandaise envoyée à George III, il invoque la pitié de ce prince en faveur de la malheureuse Irlande. On admire son courage, lorsque, repoussé par le gouvernement anglais, il a recours à l'insurrection pour délivrer ses concitoyens de l'oppression d'une orgueilleuse métropole. On s'afflige du mauvais succès de son entreprise; mais on approuve sa persévérance. On l'accompagne avec intérêt dans ses voyages en France et en Hollande, où il va chercher des défenseurs; on assiste à son expédition de Bantey-Bay et à celle du Texel. Fait prisonnier dans cette dernière affaire, on ne le quitte qu'après que son arrêt de mort a été prononcé par la cour martiale de Dublin, et lorsque son fils, ajoutant quelques pages au manuscrit de son père, nous a rendus témoins des derniers instans de ce martyr de la liberté.

Frédéric DEGEORGE.

#### *Ouvrages périodiques.*

1.— \* *American Journal of education.*—Journal d'éducation pour les États-Unis d'Amérique. Boston, 1826; Wait, père et fils. In-8°.

Ce journal est à son début : il ne peut encore être jugé, même en Amérique. Ordinairement, les écrivains qui entreprennent un Journal, ont une somme d'idées qu'ils sont empressés de communiquer; en sorte que les premiers numéros sont les mieux fournis; celui-ci n'aura pas cette épreuve à subir. Il est spécialement destiné à recueillir des faits, non-seulement aux États-Unis, mais partout où l'éducation a fait assez de progrès pour mériter l'attention des observateurs. Ainsi, par rapport à l'Europe, le Journal américain rendra les mêmes services que les journaux européens auront rendus à l'Amérique. Les rédacteurs attachent au mot *éducation* un sens moral, au lieu de restreindre sa signification comme on le fait trop souvent à une culture intellectuelle, jointe aux soins qu'exigent les facultés physiques. *Le but de l'éducation*, disent-ils, *est de mettre l'homme en état de bien remplir tous ses devoirs*; il fallait peut-être ajouter, *et toutes ses fonctions d'homme*. Dans les diverses occupations auxquelles chaque individu peut être attaché, toutes ne sont pas l'accomplissement d'un *devoir*; on a beaucoup trop étendu le sens de ce mot; et, s'il fallait en croire certains moralistes, le joug du devoir ne cesserait point un seul instant de peser sur nous : les rédacteurs du *Journal américain d'éducation* ne sont certainement pas du nombre de ces rigoristes.

Les méthodes et les ouvrages d'éducation seront analysés et jugés dans ce nouveau journal. Les écrivains qui s'occupent en Europe de ces deux grands moyens de perfectionnement social, seront curieux sans doute de savoir ce qu'on pense de leurs ouvrages en Amérique; ils devront l'être encore plus de recueillir les faits instructifs qu'ils trouveront dans ce recueil.

Y.

## CANADA.

5. — *Analyse d'un entretien sur la conservation des établissements du bas Canada, des lois, des usages etc. de ses habitans*, par un Canadien. Montréal, 1826; imprimerie de James Lane. In-8° de 46 pages.

Cet écrit est attribué à M. VIGER, avocat à Montréal. L'auteur affirme que l'entretien dont il présente l'analyse n'est pas une forme dont il a voulu revêtir ses pensées et ses observations, mais un débat réel, dans lequel il a discuté avec un Anglais de bon sens les intérêts de la métropole et les droits de ses compatriotes. La politique anglaise, devenue plus sage et plus habile, depuis qu'elle a été dans la nécessité de souscrire à l'indépendance de la majeure partie de ses colonies en Amé-

rique, ne fait peser sur celles qui lui restent qu'un joug à peine senti; l'état des Canadiens ne diffère presque pas de la liberté. Nos anciens compatriotes veulent rester tels qu'ils étaient, lorsque l'Angleterre prit possession de leur pays; ils regardent leurs lois, leurs usages, leur langue, leur religion, comme des propriétés non moins sacrées que des terres ou des maisons: il est probable qu'ils obtiendront tout ce qu'ils demandent, et que les motifs qui ont fait publier cet écrit n'en rappelleront pas un jour le souvenir et la continuation. Dans cet entretien, les deux interlocuteurs, également instruits et sincères, montrent le caractère de leur nation, et nous serions tentés de dire que ce Canadien est un *Français*. Y.

### AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

6. — *Relacion circunstanciada de todas las operaciones de la escuadra i ejército expedicionario sobre Chiloe, etc.* — Relation circonstanciée des opérations des armées de terre et de mer envoyées dans l'archipel de Chiloe, depuis les premiers préparatifs militaires jusqu'à la fin de la campagne, terminée, le 14 janvier 1826, par la mémorable journée de *Pudeto*; par le commandant BALLARNA. San-Yago de Chili, 1826. In-8<sup>o</sup> de 23 pages.

Il manque une histoire générale de l'Amérique du sud; les matériaux existent, mais personne ne s'est encore présenté pour les rassembler et composer de ces débris épars les annales de ce vaste continent: et pourtant quelle contrée mérite mieux d'occuper les veilles d'un historien philosophe? Soit que l'on remonte jusqu'aux tems qui précédèrent sa découverte ou jusqu'à l'époque de sa conquête, soit qu'on l'observe pendant ses trois siècles d'esclavage ou au milieu de ses dix années de révolution, cette partie du Nouveau-Monde offre à l'histoire les plus utiles leçons.

Avant l'arrivée des Européens, l'Amérique était habitée par des nations plus ou moins civilisées, vivant par tribus, comme dans le Brésil et dans la Colombie, ou réunies déjà en grands corps de société comme dans le Mexique et dans le Pérou.

On sait les crimes que la soif de l'or et le fanatisme religieux firent commettre dans le Nouveau-Monde: les Indiens furent exterminés par milliers; les conquérans s'égorgeaient entre eux; un tas d'aventuriers, vomis par l'Europe vinrent s'enrichir des dépouilles des indigènes. Des colonies espagnoles s'établirent dans la Nouvelle-Grenade, au Pérou, au Chili, dans les provinces de Rio de la Plata et de Venezuela;

mais elles-mêmes, opprimées à leur tour par la métropole, entravées dans leurs travaux agricoles comme dans l'exercice de leur industrie, arrêtées dans leur civilisation comme dans leur liberté, eurent enfin recours à l'insurrection.

Les privilèges que l'Espagne avait garantis à ses sujets d'outre-mer avaient été méconnus et violés, et la tyrannie la plus oppressive pesait sur un peuple tranquille. Il fit des remontrances, on les repoussa avec dédain; il se plaignit, on ajouta l'insulte à l'outrage. « Je ne sais à quelle classe de bêtes appartiennent les Américains » disait un membre des cortès. — « C'est une race de singes, remplie d'ignorance et de vices, » répondit le conseil du Mexique. — « Ils se plaignent d'avoir été tyrannisés pendant trois siècles, répétait un favori de la cour de Madrid, hé bien! qu'ils fassent encore pendant deux ou trois siècles l'expérience de ce cruel traitement! » Ils ignoraient ces agens du despotisme, qu'il arrive enfin une époque, où la patience du plus timide esclave se change en fureur et en vengeance.

L'Amérique avait tenté plusieurs fois de secouer le joug; ses premiers efforts furent malheureux. En 1750, Léon échoua dans son mouvement sur Caracas; en 1780, Tupac Amara éprouva le même sort au Pérou; en 1781, don Salvador Plata, abusé par les promesses de l'archevêque Gongora, laissa ses troupes se débander et manqua son mouvement dans la Nouvelle-Grenade; la conspiration de don A. Norino, en 1797, fut découverte avant qu'elle éclatât; la première expédition de Miranda, sur Caracas, en 1806, fut malheureuse; et le mouvement insurrectionnel de Buenos-Ayres de l'année suivante fut comprimé. Mais il est impossible de retenir dans l'esclavage des hommes qui veulent être libres. Les cruautés commises par les Espagnols, après leurs victoires, exaspérèrent même les esprits les plus patients. On courut aux armes; le cri de guerre et de délivrance retentit de toutes parts, et, en 1810, saisissant le moment où la Péninsule était engagée dans une lutte opiniâtre contre Napoléon, tous les états de l'Amérique espagnole levèrent à la fois l'étendard de la révolte. Le combat fut long et sanglant; enfin, la cause de la justice triompha et les efforts d'Idalgo au Mexique, de Saint-Martin à Buenos-Ayres, d'O'Higgins au Chili, de Bolivar dans la Colombie furent couronnés par la victoire.

Pendant ces guerres, les Américains souffrirent des maux ivous. Les généraux royalistes commirent les excès les plus effrayans: Molina fit froidement égorger un cinquième des habitans de Quito; Salomon faisait tuer tous les prisonniers;

Morillo et Morales pillaient et incendiaient les villes; à Berinos, Puy fit fusiller 500 personnes; sous le commandement de Benavides, les Indiens saccagèrent à diverses fois les provinces méridionales du Chili, et sous les ordres de Bowes, de Yanez, de Rosette et de Palomo, 70,000 esclaves, encouragés par l'Espagne à la révolte contre leurs maîtres, livrèrent toute la province de Venezuela à la dévastation et au carnage. Pour surcroît de malheur la guerre civile éclata dans les armées républicaines: quelques-uns de leurs chefs oubliant les intérêts de la patrie pour des ambitions personnelles se divisèrent. Narino dans la Nouvelle-Grenade, les frères Carrera au Chili, Lopez a Buenos-Ayres, tournèrent leurs armes contre leurs propres compatriotes, et trempèrent dans le sang américain des épées qui n'avaient été tirées que pour combattre et repousser les oppresseurs de la patrie. Mais ces mésempreintes, presque toujours fomentées par l'étranger, pouvaient retarder mais non empêcher le triomphe de la liberté.

La victoire d'Ayacucho, la reddition du château de Saint-Jean d'Ulloa, au Mexique; la prise de Callao dans le Pérou, et la conquête de l'Archipel de Chiloë par les troupes du Chili, ont arraché à l'Espagne ses dernières possessions dans l'Amérique du sud.

La brochure du commandant Ballarna est consacrée au récit des opérations militaires qui ont amené l'incorporation de Chiloë à la république chilienne. On y lit les détails relatifs à cette campagne de quatre jours dans laquelle 2475 républicains, commandés par le général Freyre, battirent 3295 royalistes et les forcèrent à leur abandonner le dernier boulevard de la domination espagnole dans l'Amérique méridionale.

Cette relation est un document important pour l'histoire américaine. Sans doute la diction simple et dénuée d'emphase du guerrier chilien fera sourire plus d'un admirateur des *bulletins* de notre grande armée. Il n'en sera point de même du citoyen ami de la liberté; il reconnaîtra dans cette modestie de langage, le cachet de la vérité et de la bonne foi.

Frédéric DEGEORGE.

## EUROPE.

### GRANDE-BRETAGNE.

7. —\* *Journal of a third voyage for the discovery of a north west passage.* -- Journal d'un troisième voyage pour la découverte d'un passage au nord-ouest, de l'Atlantique à la Mer Pacifique; exécuté pendant les années 1824, 1825, par les vais-

seaux de S. M. britannique, l'*Hecla* et la *Fury*, sous le commandement du capitaine *William Edward Parry*. Londres, 1826; *J. Murray*. In-4° de 337 pages, avec cartes et planches; prix, 2 liv. 10 sh.

Nous avons donné sur ce voyage (voy. *Rev. Enc.* t. xxviii, p. 606), des renseignemens dont l'ouvrage publié il y a peu de semaines par le capitaine Parry, prouve l'exactitude. Il nous faudrait beaucoup plus d'espace qu'il ne nous en est alloué dans ce recueil pour entrer dans tous les détails de cette expédition, laquelle, bien que n'ayant point eu le résultat qu'on en attendait, ne mérite pas moins d'être admirée, comme une des plus belles entreprises de notre époque. Le volume qui en retrace toutes les particularités ne peut manquer d'être reçu avec intérêt; les marins, les géographes, les astronomes, les botanistes, et ceux qui s'occupent de zoologie et de géologie y trouveront des renseignemens précieux, propres à éclairer quelques-uns des points douteux des sciences physiques et naturelles.

8. — \* *Travels in Chile and La Plata, etc.* — Voyages au Chili et à la Plata, avec des détails sur la géographie, la statistique, le gouvernement, les finances, l'agriculture, les mœurs de ces deux pays; par *John Miers*, Londres 1826; *Baldwin*. 2 vol. in-8° avec cartes, planches et gravures; prix 2 liv. 10.<sup>s</sup>;

9. — \* *Rough notes taken during some rapid journeys across the pampas, etc.* — Notes rapides prises pendant quelques voyages à travers les Pampas et au milieu des Andes, par le capitaine *F. B. Head*. Londres, 1826; *J. Murray*. In-8° de 309 pages; prix, 9 sh. 4 p.

Nous nous bornerons à indiquer ici les principaux sujets dont se composent ces deux ouvrages, en nous réservant la faculté d'en parler avec plus de détails dans notre section des analyses.

Le premier est composé de 24 chapitres et d'un appendice. Dans les cinq premiers chapitres, *M. Miers* donne le récit de son voyage de Buenos-Ayres à Mendoza, à travers les Pampas, décrit le sol de ce pays et les mœurs de ses habitans. Les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> chapitres conduisent ce voyageur de Mendoza à Valparaiso; il traverse les Andes par le pas appelé l'*Uspallata*, et s'arrête quelque tems à San-Yago, capitale du Chili. Les quatre chapitres suivans sont consacrés à la description de cette république, et le 13<sup>e</sup> au pays qui la borne au sud, et qui est habité par les Indiens aborigènes. — Le second volume commence par une relation historique, des

événemens arrivés au Chili et au Pérou, depuis 1810 jusqu'en 1825, qui remplit cinq chapitres. Les 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> traitent du gouvernement, des finances, du commerce, de l'agriculture, des mines de la république du Chili; le 19<sup>e</sup> de la religion et des mœurs de ses habitans, et le 24<sup>e</sup> et dernier offre le tableau de la situation actuelle des Indiens aborigènes. L'appendice contient quelques pièces officielles, de plus ou moins d'importance.

L'ouvrage de M. Head s'occupe plus de la république de Rio de la Plata, que de celle du Chili, et son petit volume contient un grand nombre de faits et de renseignemens que M. Miers n'a même point indiqués. Ces deux écrits méritent une attention particulière.

F. D.

10. — *The original picture of London enlarged and improved, etc.* — Description de Londres, pour servir de guide aux étrangers et aux habitans qui veulent parcourir cette métropole de l'empire britannique, ainsi que ses environs; par G. BRITTON. *Vingt quatrième édition* corrigée et augmentée. Londres, 1826. In-12 de 495 pages.

L'auteur de cet ouvrage en a fait beaucoup d'autres, et de plus importans. On lui doit surtout une description des cathédrales de l'Angleterre, et de leurs antiquités, que Browne Willis avait commencée, mais qu'il ne put continuer. Ce grand travail assure à M. Britton non-seulement la reconnaissance des artistes, mais celle des historiens et des antiquaires, car son livre est rempli de recherches et de faits que l'on ne trouve point ailleurs, quoique l'auteur ne les ait insérés qu'après s'être bien assuré de leur exactitude et de l'authenticité des témoignages qui les certifient.

Ces connaissances diverses réunies à la description de monumens d'architecture seraient certainement du goût de tous les lecteurs, et détermineraient peut-être à transporter dans notre langue l'œuvre de M. Britton, si les spéculations de la librairie étaient plus encouragées. Quant à la *description de Londres*, comme c'est principalement aux voyageurs qu'elle est utile, et comme ceux qui veulent visiter la Grande-Bretagne n'ont rien de mieux à faire que de commencer par apprendre la langue du pays, il serait inutile de leur offrir la traduction d'un ouvrage qu'ils doivent être en état de lire.

F.

11. — *Reflections on the present mercantile distress, etc.* — Réflexions sur la détresse commerciale qui afflige en ce moment l'Angleterre et d'autres états du continent; par Don Alvaro Flórez Estrada. Londres, 1826; Ridgway. In-8<sup>o</sup> de 36 pages.



L'auteur attribue la crise actuelle à la diminution de la quantité de métaux précieux fournis à l'Europe par l'Amérique depuis son émancipation. Il paraît avoir été dans une situation à pouvoir consulter les papiers officiels conservés au ministère des finances en Espagne, et il nous apprend que « dans les cinq années qui ont précédé l'invasion de l'Espagne par Napoléon (époque où les produits des mines ont été le plus considérables), l'hôtel des monnaies de Mexico a fourni seul annuellement 28 millions de piastres, et qu'on peut estimer à une somme pareille, le produit des cinq autres grandes divisions de l'Amérique espagnole, en y comprenant 29,000 marcs d'or fournis par le Pérou et le Chili. Le Brésil de son côté fournissait 39,000 marcs d'or par année. » Or, selon M. Estrada, cette masse annuelle de métaux précieux s'est trouvée réduite au huitième de ce qu'elle était, et de là la pénurie où s'est trouvée plongée l'Europe, et principalement l'Angleterre qui, par son immense commerce, attirait la majeure partie de ces riches produits. Il a fallu, selon lui, réduire les achats que l'on faisait en proportion de la diminution dans la quantité d'or et d'argent que l'on tirait des mines.

Ces notions paraissent contraires à des faits avérés et aux principes de l'économie politique. L'Angleterre a plus vendu de ses marchandises à l'Amérique espagnole et portugaise depuis 1810, époque où ses navires ont pu y avoir accès, qu'elle ne le faisait auparavant, même en comprenant dans notre évaluation les marchandises qui, avant l'émancipation, n'approvisionnaient l'Amérique que par l'intermédiaire obligé de Cadix et de Lisbonne. De plus l'or et l'argent, comme monnaie, sont complètement suppléés par les billets de banque et les autres agens de la circulation. La crise de l'Angleterre, loin qu'elle provienne de la pénurie de monnaie, vient au contraire de ce que sa monnaie, grâce aux banques de Londres et des provinces, s'est multipliée outre mesure. On peut consulter à cet égard un article sur cette même crise, inséré dans le présent cahier (*Voy. ci-dessus*, p. 40).

M. Estrada, tout en reconnaissant que l'émancipation américaine était inévitable et juste, semble, en sa qualité d'Espagnol, regretter la domination que son pays exerçait sur les trois quarts de l'Amérique du sud. Peut-être que ses compatriotes, même ceux qui appartiennent au parti constitutionnel, n'ont pas assez franchement pris leur parti sur la perte de cette domination. Si au lieu d'envoyer des forces pour la maintenir, ils avaient reconnu l'indépendance des nouveaux états, et ouvert avec eux, sur le pied de l'égalité, des com-

munications amicales et mutuellement avantageuses, leur propre indépendance s'en serait mieux trouvée.

Quant à la crainte qu'il manifeste que le Mexique et le Pérou, devenus libres, gardent désormais leur or et leur argent, elle est absolument chimérique. S'ils étaient capables de commettre une pareille faute, ils ne pourraient y persister. Leurs métaux précieux (qui sont au nombre de leurs produits) s'aviliraient chez eux au point qu'ils ne paieraient plus les frais de leur extraction, et que la fraude franchirait toutes les barrières pour les exporter. L'Amérique approvisionnera toujours l'Europe et l'Asie de métaux précieux et même probablement avec plus d'abondance que par le passé, si, comme tout porte à le croire, les procédés d'exploitation sont susceptibles de grands progrès.

J. B. S.

12. — *Memoir of the life and character of the right honorable Edmund Burke, etc.* — Mémoire sur la vie et le caractère de l'honorable *Edmond Burke*, avec des extraits de ses écrits, de ses poésies, une appréciation de son talent, et le parallèle de cet homme célèbre avec plusieurs de ses contemporains; par *James Prior*. *Deuxième édition*, considérablement augmentée. Londres, 1826. 2 vol. in-8°.

La biographie d'un homme public ne devrait le représenter que dans la vie privée, si ce n'est dans un très-petit nombre de cas où cet homme exerça sur le cours des événemens, soit par sa conduite, soit par ses discours, une influence qui fait connaître l'étendue de ses facultés, qui en donne, en quelque sorte, la mesure. Mais dans tous les cas, l'histoire d'une nation ne doit point servir de cadre à l'histoire d'un homme. M. Prior n'aurait pas trouvé de matériaux pour un second volume de sa biographie de Burke, s'il n'eût mis dans la première que ce qui devait y trouver place : il aurait senti le besoin des documens qui ont grossi la seconde édition, et il en eut fait un emploi plus convenable. La forme et l'étendue de son ouvrage en font aujourd'hui l'histoire de l'Angleterre pendant le tems où Burke fut membre du parlement, celle de l'homme de lettres et de ses ouvrages, appréciés avec indulgence. Nous autres Français, nous serons plus sévères, non pas envers l'homme public, car sa conduite fut toujours celle d'un bon Anglais et ne mérite que des éloges, mais envers l'écrivain dont le style dur et sec, le ton dogmatique et tranchant qui déplairont partout hors de de la Grande-Bretagne, et même en Angleterre, ne peuvent guère être goûtés que par les partisans et les anciens amis de l'auteur. On le lira cependant, quoiqu'avec fatigue; on y cherchera des faits, des vues et des vérités d'économie politique, et

l'on en trouvera. Ses écrits politiques seront toujours consultés avec fruit : le reste est destiné à tomber dans l'oubli. F.

13. — *A summary account of the steam boats for lord Cochrane's expedition, etc.* — Compte sommaire relatif aux bâtimens à vapeur destinés à l'expédition de lord COCHRANE, avec quelques remarques sur les deux frégates construites à New-York pour le service de la Grèce; par le comte Alerino PALMA. Londres, septembre 1826; Effengham Wilson. In-8° de 36 pages; prix, 1 sh. 6 p.

Lorsqu'ils considèrent ce qu'ont fait pour la Grèce les différens peuples de la chrétienté, les Français doivent être fiers de voir leur patrie tenir le premier rang parmi les nations les plus généreuses. Ce fut la France qui la première appela la protection de l'Europe en faveur de nos frères d'Orient; ce fut elle qui les aida dans leurs premiers triomphes, et c'est encore elle aujourd'hui qui dans leurs revers leur porte le plus d'intérêt et le plus de sympathie. L'Allemagne a eu ses souscriptions en faveur des Hellènes; la Prusse a donné des concerts à leur profit; les Pays-Bas, la Suisse, ont mêlé leurs dons à ceux des autres peuples; mais ceux de la France ont été plus nombreux, plus universels, plus populaires. Là, toutes les classes ont participé à l'œuvre de la bienfaisance. Des citoyens illustres, occupant les premiers rangs dans la société, ont sanctionné par l'autorité de leur nom l'insurrection de la Grèce; nos orateurs lui ont prêté le secours de leur éloquence; nos poètes ont électrisé les âmes en chantant les exploits ou en peignant les revers de ses héroïques soldats, et nos peintres ont exposé ou vendu leurs tableaux au profit de cette cause sainte, pour laquelle aussi des dames françaises, faisant violence à leur timidité et à leur modestie, sont allées quêter des secours et dans le palais du riche et dans la mansarde de l'artisan. Quelques capitalistes anglais avaient prêté leur argent à la Grèce, des milliers de Français lui envoyèrent le leur. Cochrane reçoit 935,000 francs pour aller combattre pour elle; Fabvier la sert depuis trois ans sans aucune espèce de rémunération. Enfin, lorsque la prise de Missolonghi semble avoir éteint tout le zèle des négocians de Londres, l'on voit redoubler la ferveur et l'enthousiasme des philhellènes de Paris. Là, on arrête le départ du chef et des vaisseaux qui peuvent sauver la Grèce; ici, au contraire, on multiplie les dons philanthropiques destinés à sa délivrance.

La brochure que nous avons sous les yeux, et qui a donné naissance aux réflexions précédentes, est aussi accablante pour

le comité grec de Londres, qu'elle est honorable pour celui de Paris. L'on y voit celui-ci mettre tout en œuvre pour arracher la Morée au glaive du musulman; et celui-là, au contraire, seconde merveilleusement, par sa lenteur et ses dilapidations, les projets d'Ibrahim Pacha. Le banquier contracteur de l'emprunt de 1825, l'ingénieur chargé de la construction des bâtimens à vapeur, les philhellènes qui dirigeaient l'emploi des fonds, tous semblent d'accord pour la perte de la Grèce. Le comte Palma met au jour bien des manœuvres; il faut lui savoir gré de cet acte de courage, tout en lui reprochant pourtant de n'avoir pas osé signaler à la vindicte publique tous les coupables présens, et d'avoir trop légèrement accusé un militaire intègre et illustre qui n'était point là pour se défendre.

14. — \* *Choix de Classiques français*, dirigé par L. T. VENTOUILLAC. 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> livraisons : *Choix des tragédies de Corneille*, 2 vol. 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> livraisons : *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand*, par Voltaire, 2 vol. Londres 1825; S. Low, et Treuttel et Würtz. 4 vol. in-18, ornés de gravures et de vignettes; prix du vol., 3 sh.

La publication des *Classiques français* se poursuit avec activité, et continue à obtenir la faveur des jeunes Anglais auxquels elle est particulièrement destinée. Elle ne se recommande pas seulement par la netteté de l'impression et la beauté des vignettes, mais encore par des notices bien faites sur les auteurs dont on publie les écrits. L'essai sur la littérature dramatique placé en tête des tragédies de Corneille, est un tableau assez complet de la naissance et des progrès de l'art théâtral chez les anciens et chez les modernes. M. Ventouillac n'a rien dit de bien nouveau sur ce sujet, qu'ont traité de si illustres maîtres : son mérite est d'avoir su renfermer dans un petit cadre ce que Voltaire, Fontenelle, Laharpe, Schlegel, Blair, etc., avaient écrit sur cette matière.

L'histoire de Pierre-le-Grand est suivie de notes peu importantes. Le choix des tragédies de Corneille se compose du *Cid*, des *Horaces*, de *Cinna* et de *Polyeucte*, et de la troisième scène du cinquième acte du *Menteur*, scène admirable, dans laquelle Géronte ayant découvert le mensonge de son fils Dorante, relativement à son prétendu mariage, lui en fait les plus vifs reproches :

Qui se dit gentilhomme, et ment comme tu fais,  
Il ment quand il le dit, et ne le fut jamais.

Dans un premier article sur cette collection, nous avons reproché à M. Ventouillac l'omission de quelques-uns de nos

meilleurs auteurs. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, p. 121.) Il a entendu notre critique et y a satisfait : Boileau et Lesage trouveront une place dans ce choix des classiques français. F. D.

REVUE SOMMAIRE des recueils périodiques sur les sciences, les lettres et les arts, publiés dans la Grande-Bretagne. — Douzième article. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvii, p. 767-770, t. xxviii, p. 149-156, 799-804; t. xxix, p. 141-148, 463-468 et 747-756, t. xxx, p. 121-126, 419-424, et t. xxxi, p. 124-131, 402-405 et 688-693.)

Suite des JOURNAUX HEBDOMADAIRES.

*Littérature.*

15. — *The Mirror*. — Le Miroir, N° 216. Londres, samedi 30 septembre 1826; Limbird. In-8° d'une feuille, imprimée sur deux colonnes, avec vignettes et culs-de-lampe; prix, 2 pence (2 décimes).

16. — *The Portfolio*. — Le Portefeuille, N° 19. Londres, samedi 30 septembre 1826; John Duncombe. In-8° d'une feuille, imprimée sur deux colonnes, avec vignettes et culs-de-lampe; prix, 3 p.

17. — *The Every-day Book*. — Le Livre quotidien, N° 92. Londres, samedi 23 septembre 1826; Hunt et Clarke. In-8° d'une feuille imprimée sur deux colonnes; prix, 3 p.

18. — *The Seaman's Recorder*. — Le Souvenir du Marin. Londres, 30 septembre 1826; Jaques. In-8° d'une feuille, imprimée sur deux colonnes, avec gravures; prix, 3 p.

19. — *The Wasp*. — La Guêpe, N° 1. Londres, samedi 30 septembre 1826; W. Jeffreys. Grand in-8° d'une feuille; prix, 4 pence.

Ces cinq feuilles, qui terminent la liste des recueils périodiques publiés à Londres, ne se distinguent ni par la richesse de leur contenu, ni par la longue durée de leur existence. Semblables, sous plus d'un rapport, à ces insectes éphémères si admirablement décrits par Bernardin de Saint-Pierre, elles ont des *jeunesses d'un matin et des décrépitudes d'un jour* : les heures sont pour elles des semaines, et les semaines des années dont rarement elles voient s'écouler plusieurs révolutions. *The Saturday-night* (le Samedi soir), *the Sunday-morning* (le Dimanche matin), *the Nic-nac*, *the Gleaner* (le Glaneur), *the Vehicle* (le Véhicule), *the Hive* (la Ruche), dont la *Revue Encyclopédique* annonçait, il y a environ un an, l'existence et la brillante santé (voy. t. xxiv, p. 133),

dorment maintenant dans la tombe, où depuis sont descendus encore, *the Adventurer* (l'Aventurier), *la Bonne bouche*, *the Freebooter* (le Corsaire), *the Literary-Sketchbook* (l'Album littéraire), et où tout récemment sont allés les rejoindre : *Paul Pray*, *the Ass* (l'Âne), *the Starchamber*, *the Bronze-Head* (la Tête de bronze), *the Legends of terror* (les Légendes terribles), *the Spirit of the times* (l'Esprit du tems).

Seul le *Miroir* a échappé au commun naufrage : contemporain de la génération qui vient de s'éteindre, il est le centenaire de celle qui existe, et dont probablement il verra aussi la fin. Arrivée à son 216<sup>e</sup> numéro, cette feuille a certainement beaucoup perdu de cette vigueur du jeune âge que Brougham signalait dans *ses Observations pratiques sur l'éducation du peuple*, et qui, joint à un goût pur et une instruction variée, lui avait obtenu, suivant l'allégation du membre du parlement anglais, plus de 80,000 abonnés. Mais chez elle, la vieillesse ne paraît point escortée de tous les symptômes de la décrépitude : ses essais, ses contes, ses vers peu dignes des loisirs de l'homme raisonnable ou d'un esprit cultivé, pourront continuer long-tems encore à charmer l'enfance et à récréer l'habitant du hameau, tandis que le *Portefeuille*, compilation indigeste d'ouvrages médiocres, et la *Guépe*, recueil d'épigrammes et de satires, iront bientôt augmenter le nombre des journaux décadés.

Le *Souvenir du Marin* n'est point, à proprement parler, un journal ; c'est une collection hebdomadaire des principaux naufrages et aventures de mer, arrivés dans les derniers tems : ainsi l'on trouve dans le cahier que nous avons sous les yeux un extrait du voyage de lord Byron en Sicile, en Corse et en Sardaigne ; et le récit du naufrage du paquebot l'*Antelope*, que commandait le capitaine anglais Wilson, en 1793. Le *Livre quotidien* n'est point précisément non plus un journal ; ce sont des notes recueillies sur chaque jour de l'année, et dans lesquelles l'instruction est souvent présentée sous des formes agréables et intéressantes. F. D.

#### RUSSIE.

20. — \* *Moskovskoi Telegraf*. — Le Télégraphe de Moscou, journal de littérature, de critique, des sciences et des arts, publié par M. Nicolas POLEVOÏ. N<sup>os</sup> 17 et 18. (Septembre, 1825.) Il paraît, tous les quinze jours, un cahier de 6 à 7 feuilles, avec une gravure consacrée aux modes. Prix de l'abonnement pour un an, 35 roubles à Moscou, et 40 roubles dans le reste de l'empire.

Le *Télégraphe de Moscou* a commencé sa carrière avec l'année 1825, et il paraît destiné à devenir un des meilleurs journaux russes. Un coup-d'œil rapide jeté sur les deux derniers cahiers reçus à Paris, et dont nous aimons à devoir la communication à la direction du *Bulletin universel des sciences*, fera juger de l'intérêt et de la variété que l'on y remarque. Ce journal est divisé en quatre parties: *Sciences et arts*, *Belles-lettres*, *Partie critique et bibliographique*, *Nouvelles et Mélanges*. La première et la deuxième partie répondent à notre section des *Mémoires et Notices*; elles contiennent des morceaux originaux sur les sciences, les lettres et les arts. Quelques pages de la deuxième partie sont exclusivement réservées à la Poésie. La troisième représente, avec moins de développemens, nos deux sections des *Analyses* et du *Bulletin bibliographique*; elle renferme des annonces critiques et raisonnées d'un certain nombre d'ouvrages russes, et de quelques productions étrangères. La quatrième partie équivaut à peu près à notre section des *Nouvelles scientifiques et littéraires*, mais elle laisse désirer une disposition et un choix de matériaux plus sévères, plus satisfaisans. Un *Supplément*, qui a sa pagination particulière, réunit des nouvelles diverses, des anecdotes, et des articles polémiques; mais il paraît avoir pour principal objet d'enregistrer les *Annales des modes*, rédigées tout à la fois en français et en russe, et empruntées, ainsi que les gravures, à nos journaux de Paris.

La première partie, SCIENCES ET ARTS, n° 17 (p. 3-32) offre d'abord un fragment intitulé, *Passage du mont Saint-Bernard par Napoléon* (1); ce morceau était destiné par son auteur, M. MOUKHANOF, au *Journal militaire* (*Voy. Rev. Enc.*, t. 11, p. 371), recueil qui n'a pu se soutenir. M. Moukhanof rend une pleine justice à l'adresse et au courage de nos soldats, et au génie de celui qui les conduisait. Le deuxième article est une continuation de la relation du *Voyage de Bulloch au Mexique*, en 1823; cette relation, dont nous n'avons pas vu le commencement, n'étant pas achevée, nous ignorons à quelle source elle a été puisée. Un troisième article, traduit de l'allemand, donne des détails fort intéressans sur le *commerce des villes anséatiques avec l'Orient, par l'intermédiaire de la Russie, dans les XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*. — Le premier article de la section des BELLES-LETTRES (p. 32-39) est la traduction d'une *lettre* du célèbre GOETHE sur la mort de lord Byron; l'auteur n'y parle de lui-même qu'à la troisième personne. Viennent

---

(1) Il aurait fallu dire *Bonaparte*.

ensuite quelques poésies : ce sont 1<sup>o</sup> des *Vers pour un album* par A. Pouschkine ; 2<sup>o</sup> une espèce d'hymne à la ville de Moscou, par Volkof, au sujet des embellissemens dont elle a été l'objet dans ces derniers tems ; 3<sup>o</sup> une fable signée des initiales S. N., dont la moralité s'adresse aux écrivains qui se donnent en spectacle aux sots et aux oisifs, en se livrant, sans aucun profit pour les sciences ou pour les lettres, à de vaines discussions d'amour-propre et à une polémique qui dégénère souvent en une lutte honteuse. — La PARTIE CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE (p. 40-70), présente d'abord des observations sur l'*Introduction de M. LÉMONTEY aux fables russes de Krïlof*, traduites en vers français et en vers italiens et publiées à Paris par les soins de M. le comte Orlof. On y remarque fort judicieusement qu'en lisant ce morceau de l'académicien français, on croit entendre une conversation spirituelle, mais qu'on y chercherait vainement des connaissances positives sur le sujet qu'il traite (1). Du reste, les reproches qu'on lui fait paraissent dirigés avec peu de bienveillance, nous dirons même avec quelque injustice, plutôt contre la personne de M. le comte Orlof que contre l'auteur français lui-même, puisqu'on insinue que celui-ci a été juste et raisonnable tant qu'il s'est confié à ce tact et à ce goût qui caractérisaient son talent, tandis qu'il s'est égaré dès qu'il s'est vu obligé d'obéir à une impulsion étrangère. Deux ouvrages russes seulement sont analysés dans ce cahier, ce sont, 1<sup>o</sup> le t. VIII des *Mémoires de l'Amirauté* (Saint-Pétersbourg, 1825 ; in-8<sup>o</sup> de LIV-493 p.) et l'*Histoire des peuples et des républiques de l'ancienne Grèce*, par K. ARSÉNIEF (Saint-Pétersbourg, 1825. In-8<sup>o</sup> de V-464 p.). On passe en revue, dans la partie étrangère, d'abord un ouvrage du professeur danois Dorf, intitulé, *Rotvelsk Lexicon* ; puis le *Voyage de Péron aux terres australes*, celui de Choiseul Gouffier dans la Grèce, l'ouvrage du comte Forbin : *Un mois à Venise*, le *Recueil de voyages* publié par la Société de géographie, le *Bulletin* de la même société, le *Journal asiatique*, une traduction française de l'*Essai de Bacon sur la justice universelle*, le *Recueil général des anciennes lois françaises*, les *Annales romantiques*, la *France sauvée*, poème, les *Lettres de Sidi Mahmoud*, la quatrième édition de l'*Essai philosophique* de M. De la Place *Sur les probabilités*, enfin les *Mémoires et souvenirs* du comte de Ségur. Tous ces ouvrages sont annoncés brièvement (en 8 pages) dans l'ordre que nous avons conservé ici, quel-

---

(1) Les critiques russes ont dit la même chose, avec plus de raison encore, de l'article du *Journal des Débats* sur le même ouvrage.



ques-uns même ne sont que mentionnés. On trouve ensuite la traduction d'un article de M. Chézy sur le *Bhagavad-Gîta*, publié en 1824 par A. V. Schlegel. Enfin, dans un article sur *quelques jugemens des journalistes étrangers à l'occasion d'ouvrages publiés en Russie*, on relève plusieurs erreurs dans lesquelles sont tombés des critiques français, et principalement les éditeurs du *Journal des voyages*, en rendant compte du *Guide du voyageur à Moscou*, publié dans cette ville en langue française, par M. Delaveau, et traduit ensuite en russe, avec les mêmes fautes. — Nous parlerons de la partie des *Nouvelles* et du *Supplément* en examinant le cahier suivant :

Ce cahier (n<sup>o</sup> 18) comprend dans sa première partie : SCIENCES ET ARTS (p. 89-130), 1<sup>o</sup> un article très-intéressant de M. ROMANOF, intitulé : *Plan d'un voyage des côtes occidentales de l'Amérique septentrionale vers la mer Glaciale et jusqu'à la baie d'Hudson*. Une note du rédacteur nous apprend que ce plan vient d'être adopté par la Compagnie américaine, pour ajouter aux résultats obtenus par les Franklin et les Parry. Le deuxième article de cette section, qui par sa nature appartenait de droit à celle des *Belles-lettres*, est la traduction littérale du *Discours* dont notre collaborateur, M. Salfi, a enrichi cette même édition du fabuliste russe que nous avons citée ci-dessus, discours bien supérieur pour le fond des idées à celui de M. Lémontey. Un article curieux, de M. STROÏEF, sur *l'origine et les commencemens de l'imprimerie russe du monastère de Kief* (en 1619, un demi-siècle après l'établissement de celle de Moscou) termine la première partie du n<sup>o</sup> 18. Ce morceau est extrait de l'introduction historique au *Catalogue des manuscrits slavo-russes de la bibliothèque du comte T. A. Tolstoï* (Moscou, 1825; in-8<sup>o</sup> de LXVII 811 p., avec atlas). — La seconde partie de ce cahier : BELLES-LETTRES (p. 131-136) contient un seul article; c'est une *Lettre de Lomonossof au comte Schouvalof*, retrouvée récemment par M. Moukhanof, et que l'on croit avoir été écrite en 1754. Cette lettre est relative à la création de l'université de Moscou, instituée par un oukase du 24 janvier suivant (1755). — Deuxième partie : CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIE (p. 137-154). Nous avons à remercier personnellement l'éditeur du *Télégraphe de Moscou*, pour la traduction qu'il a bien voulu donner de notre analyse des *Fables russes de M. Krilof*, insérée dans le cahier de juin 1825 de la *Revue Encyclopédique* (t. XXVI, p. 717-736) et reproduite par lui deux mois après sa publication. Cependant, s'il fallait en croire quelques autres journaux russes, cet empressement, si flatteur pour nous, ne lui aurait pas permis de soigner assez le style de

sa traduction; l'*Abeille du Nord*, rédigé par M. Boulgarine, a même consacré une colonne de son N<sup>o</sup> 125 (17 octobre 1825) à relever une erreur, assez légère, qui consiste dans la substitution du mot *cinq* au mot *cent*, dans cette citation de La Fontaine, « *Une ample comédie à cent actes divers* », et non en *cent actes divers*, comme l'écrivent à leur tour les rédacteurs de l'*Abeille*. Quoi qu'il faille penser de ces négligences littéraires, ou peut-être de ces fautes d'impression, l'éditeur du *Télégraphe de Moscou* a dignement rempli sa mission de journaliste, en mettant sous les yeux de ses lecteurs les pièces les plus importantes qui se rattachent à la publication des fables de M. Krilof dans l'étranger, publication qui doit intéresser vivement la gloire nationale des Russes. Il nous promet, et nous attendons avec une vive impatience, son propre jugement dans une affaire où l'autorité des critiques russes ne peut manquer de compter pour beaucoup dans la balance. — La partie bibliographique russe contient l'annonce raisonnée des six ouvrages suivans : 1<sup>o</sup> *Réflexions sur l'établissement de la tutelle en général, et particulièrement dans ses rapports avec la législation russe*, par A. KORSOUNOF (Kharkof, 1825; in-8<sup>o</sup>); 2<sup>o</sup> *Fables de B. MASLOVITCH*. (Kharkof, 1825; in-8<sup>o</sup> de 207 p.); 3<sup>o</sup> *Grammaire latine*, par le professeur KRONEBERG. (Kharkof, 1825; in-8<sup>o</sup> de III-326 p.) 4<sup>o</sup> *Dictionnaire abrégé de la langue latine*. (Kharkof, 1825; in-16 de 97 p.); 5<sup>o</sup> *La Lyre*, recueil poétique et national (Moscou, 1825; de VII et 85 p.); 6<sup>o</sup> *Mathilde*, traduit du français, de Vernes de Luze. (Moscou, 1825; 2 vol. in-12 de LXXIV-219 et 262 p.) Le premier de ces ouvrages reçoit de la part des éditeurs des éloges qui paraissent mérités. Quant aux fables de M. Maslovitch, on en fait une critique également motivée; mais n'a-t-on pas tort de consacrer sept pages à l'examen d'un ouvrage si peu digne d'attention? On dit beaucoup de bien de la grammaire de M. le professeur Kroneberg, auquel on devait déjà un bon dictionnaire latin. Celui dont l'annonce suit est jugé beaucoup trop incomplet, même pour les personnes qui commencent l'étude de la langue latine. On n'émet point d'opinion sur le mérite des chants nationaux réunis sous le titre de *Lyre*, et qui paraissent avoir tous rapport aux événemens de 1812. La traduction de *Mathilde au Mont Carmel*, mentionnée dans ce cahier, est la seconde que l'on ait faite, en Russie, de l'ouvrage de M. Vernes de Luze, annoncé par nous en 1822 (voy. *Rev. Enc.*, t. XIII, p. 678). Elle motiverait le reproche que nous avons fait aux écrivains russes de ne pas choisir avec assez de discernement les ouvrages étrangers auxquels ils accordent les honneurs des

la traduction. Les deux dernières pages de cette seconde partie sont consacrées à relever, comme on l'avait déjà fait dans le cahier précédent, quelques erreurs commises par des journalistes français dans leurs articles sur la Russie. De pareils reproches, qui se renouvellent tous les jours contre nous dans l'étranger, devraient bien servir à préserver nos écrivains de cette confiance et de cette légèreté qui les porte à traiter, sans aucun secours, des sujets qu'ils n'ont pu assez méditer. Les rapports entre les peuples et les moyens de vérification sont devenus trop faciles, pour que les lecteurs puissent désormais regarder comme satisfaisantes des notions incomplètes, dont on a pu, faute de mieux, se contenter pendant des siècles. Il serait bien tems aussi que les auteurs et les critiques voulussent abandonner de folles prétentions à la science universelle, pour s'occuper plus utilement de spécialités. On ne sait jamais bien ce que l'on a bien étudié, et quelle est la science aujourd'hui qui ne réclame pas toute la vie et toutes les méditations d'un homme!

Dans la marche rapide et progressive des sciences depuis quelques années, les recueils périodiques ont déjà rendu de grands services; ils peuvent en rendre encore, en marquant le dernier point de départ, et en dirigeant nos investigations vers le but qu'on doit réellement se proposer. Si les belles lettres et les sciences ne peuvent prospérer ensemble, bornons-nous aux choses utiles, et ne donnons pas à des futilités un tems que nous ne pouvons même réserver pour des loisirs plus nobles. Sous ce point de vue, nous blâmerons les éditeurs du *Télégraphe* de faire occuper, dans leur quatrième partie et dans leur *Supplément*, par des *on-dit*, par la chronique du jour, ou par des anecdotes surannées, une place que rempliraient convenablement des esquisses de mœurs et des nouvelles favorables au progrès des sciences et de l'industrie. Quant aux articles de polémique, auxquels ils avaient promis de rester étrangers, nous en renvoyons les auteurs à la fable contenue dans le n<sup>o</sup> 17, et dont nous nous sommes permis de développer un peu la moralité.

Sans doute la place que nous consacrons à l'annonce du *Télégraphe de Moscou*, en prouvant l'intérêt que nous inspire cette nouvelle entreprise littéraire, fera prendre en bonne part aux éditeurs nos observations. Nous désirerions qu'ils entrassent en relation avec nous par l'échange de leur recueil contre le nôtre; ce serait nous mettre à même de leur faire à notre tour des emprunts utiles, pour compléter nos tableaux de la civilisation comparée.

E. HÉREAU.

## DANEMARK.

21. — \* *Sermons par J.-A. RAFFARD*, pasteur de l'église réformée française de Copenhague. Copenhague, 1825; imprimerie de Schultz. In-8° de 123 pages.

Voici les sujets que l'auteur a traités dans les six sermons que nous annonçons : 1° le petit nombre des élus; 2° consolations sur la mort de nos amis; 3° la réunion dans l'autre vie; 4° le caractère distinctif du protestant (à l'occasion de la fête de la réformation); 5° le devoir de servir son pays; 6° la jeune fille chrétienne (pour une cérémonie de confirmation).

Tous ces sermons respirent, d'un bout à l'autre, la vraie piété exempte d'ostentation, la charité chrétienne, la tolérance religieuse, et un sincère amour du prochain, quels que soient son pays, son rang, ses occupations dans la société et sa croyance. Tous ceux qui font cas d'une excellente morale chrétienne, étrangère à tout esprit de secte ou de parti, rechercheront ce petit volume, que nous n'hésitons pas à recommander comme offrant une lecture agréable et instructive.

Nous croyons devoir transcrire ici l'*avant-propos* de l'auteur. « De simples exhortations, dictées par l'amour d'un pasteur pour ses paroissiens, écrites pour chaque dimanche au milieu des occupations variées du ministère évangélique, improvisées quelquefois quand l'occasion le demandait, reçues avec indulgence, écoutées avec édification, souvent demandées pour être lues, imprimées dans un but de bienfaisance, tel est le contenu de ce petit recueil. C'est là aussi ce qu'on présente pour excuser la détermination de publier ces discours, tout imparfaits qu'ils sont. Puissent-ils, bénis de Dieu, faire quelque bien aux lecteurs! Puissent-ils les attacher toujours à *la seule chose nécessaire!* »

Un critique minutieux pourrait peut-être reprocher à l'auteur quelque monotonie, sinon dans les sujets, du moins dans les formes oratoires, qui sont constamment les mêmes. Nous n'avons pas le courage d'adopter cette critique; car nous avouons franchement que si, à la lecture, ce retour des mêmes formes nous a frappés, ce n'est pas d'une manière désagréable; nous croyons même que ce prétendu défaut est d'une grande efficacité pour éveiller l'attention des auditeurs et des lecteurs.

Cette publication n'est pas seulement, à notre avis, un bon écrit; elle est encore une bonne œuvre, son produit étant destiné au soulagement des malheureux qui ont souffert par l'inon-

dation qui, l'année dernière a devasté plusieurs contrées en Danemark, comme dans d'autres pays de l'Europe. Puisse le vénérable M. Raffard vivre long-tems pour le bonheur et l'édification de ses paroissiens, à qui il fournit une instruction aussi pure que salutaire!

22. — \* *Theocrits idylliske Digte.* — Les Idylles de *Theocrite*, traduites par S. MEISLING. Copenhague, 1825. In-8° de LVIII et 280 pages.

23. — \* *Æneiden.* — L'Énéide de Virgile, traduite par *le même*. Premier volume contenant les six premiers chants. Copenhague, 1824. In-8° de xx et 190 pages.

Déjà depuis long-tems les littérateurs danois ont commencé à faire passer dans la langue de leur pays les ouvrages des auteurs et des poètes de l'antiquité. Il serait facile de fournir une liste longue et détaillée de tous les écrivains grecs et latins qui ont été traduits en danois, soit en entier, soit en partie. Il semble que ce goût commence à reprendre; car les dix ou douze dernières années ont vu paraître plusieurs nouveaux traducteurs, parmi lesquels se distingue avantagement M. MEISLING, auteur des deux ouvrages dont les titres sont placés en tête de cet article. Il s'est imposé une tâche extrêmement difficile, celle de rendre vers pour vers les textes qu'il entreprend de traduire. S'il est impossible que, par ce système, le poète original ne perde pas quelque chose, il est incontestable qu'il y perd beaucoup moins que par le verbiage de ceux qui n'ont pour toute ressource contre les difficultés qu'un déluge de mots, dans lequel le sens du poète est delayé jusqu'à l'insipidité, s'il n'est pas tout-à-fait effacé. A notre avis, le traducteur danois a réussi dans sa tentative, autant qu'il était possible; mais en voulant conserver partout le mètre des originaux, il s'est créé de nouveaux obstacles, peut-être plus difficiles à surmonter que les premiers. Il a rencontré, à peu d'exceptions près; l'hexamètre, pour lequel, selon nous, les langues modernes ne sont point faites. Pour ne parler que des langues du Nord, elles sont si abondamment pourvues de consonnes, que, si l'on y rencontre partout des trochées et des spondées, il est très-difficile d'y trouver de vrais dactyles. A la vérité, la langue danoise est un peu moins richement dotée de consonnes que la langue allemande; néanmoins, nous croyons qu'il est presque impossible de faire des hexamètres danois qui ne fussent pas impitoyablement bâtonnés par un Ovide ou un Virgile.

Dans son introduction générale, ainsi que dans les introductions spéciales qui précèdent chacune des idylles, M. MEIS-

LING a déployé, une grande érudition et fait preuve de connaissances très-variées. Il nous dit ( p. 246 ) qu'il a placé, par de très-bonnes raisons, les deux idylles intitulées : *Οαρϊστὺς* et *Βουκολίσκος* parmi les idylles attribuées à Moschus, dont il a aussi publié une traduction, ainsi que de celles de Bion. Comme nous n'avons pas vu ces deux derniers ouvrages, nous ne savons pas comment le traducteur de la première de ces deux idylles, ou du *tête-à-tête de deux amans sous l'ombre mystérieux d'un bosquet*, a pu concilier la fidélité dans les expressions et la charmante naïveté des paroles des interlocuteurs avec la décence et la pudeur austère de langage qu'exige notre civilisation moderne. Nous ignorons, par la même raison, s'il a rendu à Moschus l'idylle intitulée : *Europe*, qui, dans plusieurs éditions de Théocrite, se trouve sous le numéro 19.

La traduction de l'*Énéide* n'est pas moins digne d'éloges ; mais l'auteur a dû lutter contre les difficultés qu'il a vaincues avec le même talent. Il est vrai que les hexamètres danois sont toujours loin de la perfection de ceux d'Ovide et de Virgile ; mais c'est la faute de la langue, et non pas celle du traducteur. Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que le premier vers du premier chant de la traduction est d'une dureté effrayante, tandis que nous croyons qu'il serait peu difficile de rendre ce vers, par un léger changement, moins dur à prononcer et plus agréable à l'oreille.

HEIBERG.

#### ALLEMAGNE.

24. — \* *Regierungs Lehre*. — Science du gouvernement, par Charles-Salomon ZACHARIÆ. Tome I. Heidelberg, 1826. In-8°.

M. Zachariæ, l'un de plus profonds et des plus savans publicistes de l'Allemagne, y propage de plus en plus les théories qui lui ont fait une si grande réputation : il semble être du petit nombre de ces hommes dont la vocation est de mettre leur nom à la tête d'une science. Cet infatigable écrivain est en même temps l'un des membres les plus zélés des états de Bade ; on lui doit de profonds commentaires sur le Code civil français (1), et rien de ce qui est utile à son pays n'est oublié par lui. L'ouvrage que nous annonçons, outre quelques notions de

---

(1) Nous sommes instruits que M. Zachariæ va donner une seconde édition de son *Commentaire sur le Code civil*, et que les jurisconsultes français pourront en jouir aussi. Elle sera traduite par M. Verry, avocat, qui en reçoit les feuilles au fur et mesure de l'impression.

droit public, traite particulièrement de la législation civile et criminelle, et de son application par les tribunaux : le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, le pouvoir exécutif, font le sujet des trois premiers livres; dans les trois suivans l'auteur s'occupe du droit civil, du droit criminel, et de celui des récompenses; enfin les parties consacrées à la police préventive et à la police judiciaire terminent le volume. Le chapitre relatif à la publication des lois, quoique fort succinct, nous a paru contenir beaucoup de choses. Ces matières-là sont devenues des lieux communs, et il y a vraiment du mérite à substituer aux déclamations usées dont elles ont été l'objet des remarques neuves et ingénieuses. Ici se trouve traitée la question de l'ignorance de la loi considérée comme excuse du délit. Quoiqu'en général on ne doive pas l'admettre, cependant il pourrait y avoir des exceptions, et outre celles que signale le droit romain, il serait peut-être juste d'atténuer la peine en faveur de l'étranger coupable d'un délit qui n'est reconnu tel que par les lois du pays dans lequel il se trouve momentanément. M. Zachariæ dans le même chapitre reproche au gouvernement des états ecclésiastiques de tenir secrètes les lois qui s'y trouvent en vigueur; mais la preuve dont il appuie son opinion dans une note ne me paraît pas bien choisie. Que les papes aient défendu de lire la bible en langue vulgaire, soit; mais la bible n'est qu'une loi de sagesse, elle ne parle qu'à la conscience, et les tribunaux ne l'appliquent point. Rien de plus judicieux que le chapitre suivant où il s'agit de l'interprétation des lois et de ses dangers. Il ne faudrait pas, dit l'auteur à ce sujet, s'appuyer de l'exemple des prêtres de Rome; leur charge était annuelle et la sagesse de leurs décisions pouvait seule leur procurer la confiance d'un peuple qui disposait de tous les emplois. L'auteur approuve surtout la création d'un pouvoir supérieur dont les décisions garantissent l'unité de jurisprudence dans un état; toutefois il y reconnaît deux écueils; l'un pour la liberté d'interprétation, l'autre pour la considération due au législateur. Je ne vois pas qu'il propose aucun moyen de faire disparaître ces deux inconvéniens ou d'en mitiger l'effet. En parlant de la preuve M. Zachariæ fait remarquer, à propos des *jugemens de Dieu*, qu'il se pourrait que chez des peuples encore barbares les juges et les témoins eussent compromis trop gravement leur existence en prononçant de leur propre autorité un jugement définitif; que par conséquent cette horrible et absurde procédure a peut-être été inventée par la crainte. Nos pères ne sont pas les seuls qui l'aient connue : les nègres d'Afrique, les habitans de Mada-

gascar, et plusieurs autres peuples la connaissaient aussi, et même la pratiquent encore. Mais la difficulté des démonstrations peut avoir contribué à son établissement, et en effet, soit qu'on s'attache à des règles de preuve, soit qu'on s'abandonne à une conviction sans règle fixe, on s'expose à mille dangers. M. Zachariæ pense que la législation anglaise a choisi le moindre mal possible. Nous voudrions pouvoir examiner encore les questions de la propriété et notamment de celle des productions de l'esprit, la théorie des récompenses et plusieurs autres parties de cet ouvrage, riche en considérations du plus haut intérêt, et dont cette rapide annonce ne peut donner qu'une faible idée.

25. — \* *Universalhistorische Uebersicht der Geschichte der alten Welt.* — Coup-d'œil général sur l'histoire universelle de de l'ancien monde; par *Frédéric Chrétien Schlosser*. T. I. Première et deuxième parties. Heidelberg, 1826.

Je m'abstiens de rappeler que M. Schlosser est l'un des historiens les plus distingués de l'Allemagne, qui cependant n'a rien à désirer en ce genre, et j'aborde sans préambule l'examen de son nouvel ouvrage, lequel offre dans un ensemble coordonné avec soin les résultats d'une foule de recherches savantes : c'est l'histoire du genre humain en général, de ses progrès dans les sciences, dans les arts; enfin, c'est le tableau de sa marche intellectuelle depuis l'origine du monde. M. Schlosser n'a pas craint de dépasser les limites de l'histoire, ni d'interroger la science de la nature dans les livres de ses plus fameux interprètes : les révolutions du globe, les développemens des végétaux et des êtres animés l'occupent également; il marche principalement à l'aide de MM. *Cuvier* et de *Humboldt* jusqu'à ce qu'une lueur de vérité historique lui permette de puiser dans les souvenirs conservés par les hommes. C'est dans l'Orient qu'il trouve les plus anciennes traditions. La Chine, l'Inde, la Bactriane et l'Égypte composent le premier plan de ce vaste tableau. Les époques forment comme autant de cadres dans lesquels l'auteur place tout ce que l'esprit humain peut présenter de remarquable; il ne descend point toute la série des tems à la suite d'un peuple, pour la parcourir de nouveau avec un autre. On voit toujours simultanément tout ce qui existait à la fois. Les aperçus des faits sont suivis de considérations sur les institutions politiques, et d'un tableau de la civilisation et de la littérature. Ainsi, quatre grandes époques remplissent ces deux parties. La première est intitulée *Vorweltliche Zeit*, ce que nous ne croyons mieux rendre que par ces mots, *Temps antérieurs à l'état actuel du monde*. La seconde



époque *Urvæltliche Zeit* serait assez bien désignée par les mots *Tems primitifs* ; il y est question des diverses races d'hommes, c'est-à-dire, des Caucasiens, des Éthiopiens, des Mongols, puis des premiers états connus. La troisième époque comprend tout ce qui concerne le tems où florissaient les Juifs, les Perses et les Mèdes ; enfin, la quatrième est celle de la domination des Grecs sur l'Europe du sud-ouest. C'est, comme on peut bien le penser, la plus étendue des quatre ; il n'y a pas de meilleure histoire de la Grèce. Nous n'ajouterons qu'une remarque, c'est qu'il n'existe peut-être pas un écrit moderne sur les objets qu'il traite, que M. Schlosser ait négligé de lire : les noms des savans français et anglais se trouvent pour ainsi dire à chaque page dans son livre ; et s'il y a quelque chose de comparable à la vaste érudition dont l'auteur fait preuve, c'est l'esprit d'ordre avec lequel il a su composer un tout dont la lecture peut présenter aux gens du monde une instruction agréable, en même tems que pour les érudits elle est un thermomètre de l'état actuel des recherches historiques.

Ph. GOLBÉRY.

26. — *Historische Entwicklung der Ursachen und Wirkungen des Rheinbundes.* — Exposé historique des causes et des effets de la confédération du Rhin ; par le marquis LUCCHESINI ; traduit de l'italien. T. III. Leipzig, 1825 ; Brockhaus. In-8°.

Quoique publié originairement en Italie, cet ouvrage intéresse particulièrement les Allemands, puisque c'est l'histoire moderne d'une grande partie de l'Allemagne, écrite par un ancien diplomate au service d'une des principales puissances de ce pays. Le marquis Jérôme Lucchesini, qu'il ne faut pas confondre avec son frère César Lucchesini, auteur d'une histoire littéraire de l'Italie au XVIII<sup>e</sup> siècle (Lucques, 1819, 2 part.), était né à Lucques en 1752 ; à l'époque du consulat et au commencement de l'empire, il était ministre plénipotentiaire de Prusse à Paris ; dans la suite il se retira dans sa patrie, et il est mort en 1825 à Florence. On voit par son ouvrage que ce n'était pas un diplomate ordinaire ; il avait été formé à l'école de Frédéric II. Toutefois, il ne faut pas attendre de grandes révélations de sa part : il ne s'est point écarté de l'ancienne réserve de la diplomatie ; il ne dit rien qui puisse le compromettre : aussi son ouvrage a-t-il pu être traduit et paraître avec approbation de la censure allemande. La plupart des faits rapportés par le ci-devant ambassadeur étaient déjà connus par d'autres ouvrages ; souvent il se borne à faire son récit d'après les matériaux publiés avant lui ; mais l'exposition des faits annonce de l'habileté et offre de l'intérêt. M. de

Lucchesini voit bien, et juge en homme d'état éclairé; quelquefois pourtant il se croit encore au service de Prusse, et exalte le gouvernement prussien, tout militaire et despotique qu'il était du tems où le marquis se trouvait à son service. En terminant son histoire de la confédération du Rhin, l'auteur jette un coup d'œil général sur l'état de l'Allemagne depuis les traités de paix de 1814 et de 1815. Il recommande aux princes et aux peuples allemands d'être unis et de ne point séparer leurs intérêts. Ce conseil est très-bon. Peut-être l'ancien diplomate aurait-il dû conseiller aussi aux grandes puissances de la confédération de ne pas gêner les petits états, leurs voisins, et de favoriser un peu plus le régime constitutionnel, qui plus que les armées est capable de donner de la force à l'Allemagne.

27.— *Wahrheit aus Jean Paul's Leben.*—Détails véridiques sur la vie de JEAN PAUL. Cah. 1<sup>er</sup> avec deux fac-simile de l'écriture de Jean Paul. Breslau, 1826; Max et C<sup>ie</sup>.

28. — *Jean Paul Friedrich Richter in seinen letzten Tagen.* — *Jean-Paul-Frédéric RICHTER* dans les derniers jours de sa vie; par le D<sup>r</sup> Richard - Otton SPAZIER. Breslau, 1826; Max et C<sup>ie</sup>.

Richter, qui prenait toujours les noms de Jean-Paul, est un des écrivains les plus originaux que l'Allemagne ait produits; cependant il est à peine connu en France, et, autant que nous sachions, aucun de ses ouvrages n'a été traduit en français. Il serait difficile en effet de faire passer dans une autre langue, et de faire goûter à une nation étrangère, les originalités du style de Richter. Ses hardiesses paraîtraient de la témérité, ses conceptions nouvelles passeraient quelquefois pour bizarres. Richter appartient à cette classe d'écrivains que les Anglais appellent *humoristes*; à l'exemple de Sterne, il mêle le sentiment à la gaieté, et rattache à un fond souvent léger des digressions empreintes de son génie; mais ce qui lui est particulier, c'est le goût des rapprochemens et des comparaisons. Son style en est plein; elles étonnent souvent par leur nouveauté: d'autres fois elles paraissent forcées. Ces rapprochemens inattendus donnent un air de nouveauté à une foule de pensées gaies ou sérieuses dont ses ouvrages sont parsemés. Des esprits frivoles ne peuvent goûter cet écrivain: il demande trop d'attention pour qu'il puisse être compris par des lecteurs vulgaires.

Ce qui fait surtout honneur au caractère de Richter, c'est d'avoir toujours conservé son indépendance, de ne s'être jamais prêté à ces considérations qui gênent les auteurs dans un pays rempli de petites cours et de petits princes assez forts pour arrêter l'essor trop hardi du génie. Il n'a point heurté le pou-

voir de front, mais il ne l'a pas non plus flatté; il s'est toujours exprimé comme un homme qui ne le hait ni ne l'aime, et qui voit les grandeurs de ce monde sous leur vrai point de vue. Aussi la fortune n'est-elle pas venue trouver le célèbre écrivain; il a toujours vécu dans une honnête médiocrité. Dans les grandes capitales, un auteur en vogue parvient souvent à la richesse; il n'en est pas de même en Allemagne, où les écrivains même les plus célèbres acquièrent difficilement de la fortune par leurs seuls ouvrages; il faut qu'ils y suppléent par des appointemens de professeurs, d'employés du gouvernement, ou ce qui est pire, par des pensions.

Les deux petits ouvrages qui font le sujet de cet article, ont pour auteur un neveu de Richter, nommé Spazier: dans le premier se trouve un essai de biographie, écrit par Richter lui-même, et qui porte le cachet de son originalité habituelle: l'auteur se figure sur la chaire au milieu d'un auditoire auquel il est chargé d'enseigner l'histoire, mais seulement l'histoire de sa vie: malheureusement il ne l'a tracée que jusqu'à sa neuvième année, et l'auditoire aurait probablement préféré entendre l'histoire de l'âge mûr du professeur. Les additions de M. Spazier et son récit des derniers momens de Richter ont le défaut d'être emphatiques. Les grands hommes n'ont pas besoin d'être loués avec autant d'efforts.

29. — *Dramaturgische Blätter.* — Feuilles sur l'art dramatique, avec un supplément contenant des articles sur le théâtre allemand et des notices sur la scène anglaise; par Louis TIECK. Breslau, 1826; Max et Cie. 2 vol. in-12.

Tieck passe pour un des premiers poètes et l'un des meilleurs critiques que l'Allemagne possède aujourd'hui. Il a fourni aux journaux de Dresde et à quelques autres une suite d'articles ou de feuilletons sur les représentations théâtrales et sur les pièces nouvelles. Ces articles se trouvent réunis à des morceaux inédits, dans les deux petits volumes qu'il vient de faire paraître. Comme auteur de feuilleton, Tieck a ses prédilections et ses préventions; d'ailleurs, les pièces qu'il analyse et qu'il juge sont pour la plupart entièrement inconnues sur la rive gauche du Rhin; mais c'est précisément parce que l'auteur parle du théâtre actuel des Allemands, que ses feuilletons pourront avoir quelque intérêt hors de l'Allemagne. Il paraît que dans ce pays on se plaint, comme en France et probablement ailleurs encore, de la décadence du théâtre et de l'art dramatique, de la détérioration du goût public, et de la rareté des bons acteurs; plaintes banales qui ont dû commencer peu de tems après la naissance de l'art dramatique, et qui dureront sans doute tant

qu'il y aura des théâtres. M. Tieck cherche les causes de cette prétendue décadence : il les trouve dans le goût du public pour les pièces sentimentales, dans la quantité de journaux qui égarent l'opinion publique par des louanges ou des critiques sans raison, enfin, dans la manie des directeurs d'éblouir par de jeunes et jolies actrices, par le luxe des décorations et la magnificence des costumes.

Les pièces analysées sont en grand nombre ; il suffit d'en citer quelques-unes : *le Prince de Hombourg* ou *la Bataille de Fehrbellin*, par Henri de KLEIST, pièce dans laquelle un général livre bataille, malgré des ordres contraires, est condamné à mort pour sa désobéissance, se met à genoux pour demander grâce, et renonce lâchement à la main de la nièce de l'électeur, pour obtenir plus sûrement son pardon. Cette pièce bizarre obtient toute l'approbation de M. Tieck. — *Anne Boleyn*, par GEHE, drame historique qui fournit au critique l'occasion de disserter sur ce genre de spectacle. — *L'Ordre du Duc*, par TœPFER, que Tieck regarde avec raison comme une pièce insignifiante. — *Le Portrait de Cervantes*, imité du français — *Toni*, par Théodore KOERNER, poète national qui échangea la lyre contre l'épée, et mourut sur le champ de bataille. Tieck soutient dans son article sur le sujet de *Toni*, tiré d'une nouvelle de Kleist, que ce qui produit de l'effet dans un conte ou une nouvelle, ne peut jamais en produire sur la scène ; le jamais est rarement juste dans une assertion absolue. — *Le Phare*, tragédie en 2 actes, de Houwald. Ce poète est doué de beaucoup d'imagination ; mais ses conceptions sont un peu bizarres. Le héros du *Phare* est un mari trahi par sa femme qui a fui avec un amant en Amérique ; le mari abandonné et devenu presque fou obtient la garde d'un faucon. Dix-huit ans après la trahison de sa femme, dans une nuit très-orageuse, il prend fantaisie à ce fou d'éteindre le feu du phare ; un vaisseau d'Amérique qui approchait, n'ayant plus de guide dans ces parages difficiles, fait naufrage, et la mer jette aux pieds du mari aliéné le corps de sa femme. Cette fois, Tieck critique sévèrement. Il en fait autant au sujet d'un mélodrame, traduit du français, *l'Orpheline de Genève*, et d'une pièce qui a eu beaucoup de succès et qui porte le titre du *Fiancé de Mexico*, par CLAUREN. — On trouve encore dans ces deux volumes des observations judicieuses sur les représentations données par ESSLAIR, un des meilleurs acteurs allemands, sur quelques pièces de Schiller, d'Iffland et de Goëthe, sur quelques tragédies de Shakspeare que Tieck a profondément étudiées, et dans les-

quelles il découvre ; eut-être encore plus de beautés qu'il n'y en a réellement.

Le recueil est terminé par des remarques sur le théâtre anglais que l'auteur eut occasion de fréquenter à Londres en 1817. Tieck trouve dans les représentations anglaises des défauts d'ensemble , des contre - sens de costumes , de la roideur dans les mouvemens des acteurs à qui il n'est jamais permis de tourner le dos aux spectateurs, ce qui les force quelquefois à marcher ridiculement ; il compare Kean et Kemble , et trouve que le théâtre anglais est aussi en pleine décadence. A ces remarques s'en joignent d'autres , faites dans un voyage en Allemagne pendant l'année 1815 , ainsi que des notes sur le théâtre de Strasbourg où l'auteur suivit les représentations données par M<sup>lle</sup> Georges.

Les divers articles de ces deux volumes sont généralement bien écrits, et se font lire avec plaisir, lors même qu'on ne partage pas toutes les idées du critique. D—c.

30. — *Plutarchi Philopœmen, Flamininus, Pyrrhus.* — Vies de Philopœmen, de Flamininus, de Pyrrhus, par PLUTARQUE ; édition accompagnée de notes, revue d'après les manuscrits et enrichie de dissertations sur les sources auxquelles a puisé Plutarque ; par Félix BAHR, professeur à l'Université de Heidelberg. Leipzig, 1826. In-8°.

M Baehr, à qui nous devons déjà Alcibiade, une édition complète des fragmens de Ctésias et tant d'autres travaux recommandables, nous donne aujourd'hui une nouvelle preuve de son érudition et de son habileté. S'il n'était qu'éditeur de ces trois vies de Plutarque, je me bornerais à dire, d'après sa préface, quels sont les manuscrits qu'il a collationnés ou fait collationner ; j'ajouterais avec quel soin il a évité les conjectures, préférant épuiser toutes les ressources de l'interprétation. Mais M. Baehr a fait plus. Son livre est précédé, pour chacune des biographies qu'il réimprime, d'un court examen des sources auxquelles a puisé son auteur. Il importe, en effet, de remonter aux motifs qui ont décidé un historien à suivre dans sa narration telle ou telle version. C'est alors seulement que l'on peut juger du degré de confiance que méritent ses récits, apprendre à résoudre plusieurs contradictions, et peser les unes après les autres toutes les indications qu'on ne peut admettre à la fois et que cependant l'on ne doit juger sainement qu'en s'informant de leur origine, qu'en leur accordant plus ou moins de poids, selon qu'elles viennent d'écrivains contemporains ou d'une autre époque, de compatriotes ou d'étrangers, enfin d'autorités impartiales ou d'hom-

mes prévenus. Nous ne sommes privés d'aucun de ces renseignemens, quand il s'agit de l'histoire de nos jours : il est tel auteur, tel ouvrage dont je devinerais, pour ainsi dire, le texte avant de l'avoir vu. Les anciens avaient aussi leurs factions, et l'histoire de l'historien n'est donc nullement indifférente. Aussi ce genre de travail a-t-il eu beaucoup de succès en Allemagne, où des esprits connus par leur profondeur l'ont essayé avec succès sur Suétone, sur Strabon, et sur beaucoup d'autres. M. Heeren s'est emparé de Plutarque, et il a publié dès l'année 1820 son excellent traité sur les sources où a puisé cet auteur. Aussi M. Baehr a-t-il été fort court, en remaniant ce sujet. D'abord il s'agit de *Philopœmen*, et le nouvel éditeur transcrit une page dont voici la substance : *Polybe avait écrit une vie de Philopœmen en trois livres, et Plutarque n'a fait, pour ainsi dire, que l'abrégé.* M. Baehr approuve ce jugement, il l'appuie de nouvelles raisons : et démontre de plus que Plutarque a recueilli quelques opinions répandues dans les écoles par les rhéteurs. Tite-Live donne quelquefois plus de détails sur *Philopœmen* que Plutarque; mais lui-même a copié Polybe, et n'a jamais été pour Plutarque une autorité première. On en dit autant de Pausanias. Passons à *Flaminius* : le jugement de M. Heeren est encore mis en tête de l'article. Ce célèbre philologue pense que Plutarque, bien qu'il ne nomme que Tite Live, a cependant copié aussi Polybe et Juba, ainsi que le prouve la relation de la bataille de Cynocéphale. Il a eu recours aussi à Valérius Antius, enfin à Sémpronius Tuditanus, contemporain de Scipion Émilien, qui avait écrit des commentaires sur cette époque. M. Baehr acquiesce aussi à ce jugement, dont il poursuit l'exécution chapitre par chapitre, en comparant toujours avec Polybe et Tite-Live. Puis il démontre que, pour la mort d'Annibal, Plutarque paraît avoir suivi la même autorité qu'Appien, et que cette autorité pourrait bien être celle de Juba. Quant à *Pyrrhus* l'opinion de M. Heeren est encore suivie : c'est Hiéronyme de Cardie qui a été ce guide de Plutarque. Denys d'Halicarnasse nous atteste qu'il ne s'est pas borné aux successeurs d'Alexandre, et qu'il s'est occupé aussi de leurs descendans. Plutarque qui le cite formellement, se souvenait que cet Hiéronyme avait lu les mémoires qu'à l'exemple d'Alexandre, Pyrrhus avait fait écrire sur son règne; on y indiquait jusqu'au nombre des hommes tués dans les batailles. De plus, l'historien de Pyrrhus a consulté Plutarque, Denys d'Halicarnasse et d'autres dont les noms sont perdus ainsi que les ouvrages. La comparaison devient ici plus difficile dans

les détails ; nous n'avons plus rien d'Hiéronyme de Cardie , et nous n'avons pas non plus la partie où Diodore le copiait aussi. Dans une note , on examine si Plutarque a pu se servir de l'histoire de Sicile , de Timée , et l'on pense qu'il ne l'a connu que par Denys d'Halycarnasse. On voit que les trois petites dissertations de M. Baehr sont un supplément nécessaire à celles de M. Heeren. Il a été fort sobre de mots , car le tout ensemble , y compris la préface , ne remplit pas plus de 14 pages.

31. — *Die neuentdeckten Hünengræber im Brisgau.* — Tombes dites *Hünengræber* récemment découvertes en Brisgau , par le docteur Henri SCHREIBER , avec des dessins et une petite carte. Fribourg en Brisgau , 1826. In 8°.

L'auteur est déjà connu par plusieurs ouvrages , et nous avons annoncé de lui une brochure très-importante sur l'histoire de la fin du quinzième siècle et sur la naissance des troubles qui ont précédé la réformation en Alsace et dans le Brisgau. (*Voy. Rev. Enc.* , t. xxviii , p. 172.) Il s'occupe maintenant d'une question d'archéologie : nous le suivrons volontiers dans ce nouveau travail. Un livre écrit dans le quatorzième siècle par une religieuse du couvent de Guntsthal lui tombe entre les mains , et dans ce livre , dont le but n'était autre que d'offrir un répertoire complet des rentes du couvent , il trouve une foule de remarques et d'indications de la plus grande importance pour l'histoire et pour l'archéologie. Quant à présent , il ne s'agit que des *Hünengræber* , ou tombeaux anciens. Plusieurs rentes sont indiquées comme assises sur des champs voisins de ces monumens. Or l'on savait bien que le nord de l'Allemagne en possédait ; mais on n'en avait point encore découvert à Fribourg ni dans les pays du sud. Les premières excursions de M. Schreiber vers l'endroit indiqué sont sans fruit ; ce qui au quatorzième siècle semble avoir été une désignation vulgaire , a désormais disparu de la mémoire de tous. Mais l'antiquaire , muni d'un titre qui contenait un renseignement de plus , arrive à Ebringen , où l'ancien bailli possède un champ sur le lieu même que ce nouveau titre désigne. Bientôt après la charrue heurte des tombeaux qui , examinés par M. Schreiber , ont donné lieu à la brochure dont nous offrons l'analyse. Ils occupent une étendue de terrain de 362 pas de pourtour. M. Schreiber y a découvert plus de 40 rangées de sépultures. Il paraît certain qu'autrefois il existait au-dessus du sol des monumens qui indiquaient leur présence : le nombre des tombes qui ont été examinées est de 106 , parmi lesquelles il y en a 45 d'hommes ,

44 de femmes, et 17 d'enfans. On présume, d'après l'étendue du terrain, que le nombre doit en être à peu près double. Il n'y avait dans ces tombes ni inscriptions ni aucun vestige de caractères. M. Schreiber a mis d'autant plus de soin dans ses recherches qu'il connaissait déjà les écrits de M. *Hoffmann* sur le *tumulus* de *Merseburg*, ainsi que les caractères recueillis par *Kortum*, dans sa description d'une *tombelle* germanique; enfin, il aurait désiré fournir un fait à la théorie de Grimm sur les *runes*; mais tous ses efforts ont été vains: je n'ai pas été plus heureux que lui dans une pareille recherche faite sur une tombe exactement conforme à celles qu'il décrit. Quelques charbons étaient répandus sur les cadavres, comme si dès-lors on en avait connu l'usage contre la putréfaction. Il y avait bien quelques fragmens de poterie, mais fort endommagés; enfin, on a trouvé une petite pièce de verre garnie de lames d'argent. Du reste, point de vases de pierre ni d'airain. — Un chapitre particulier indique les autres découvertes du même genre faites récemment dans le Brisgau. Je ne m'y arrêterai pas; j'aime mieux dire quelque chose des considérations générales à la foi savantes et profondes, par lesquelles on discute la signification du nom des *Hünengräber*. L'auteur ne pense point que par *Hünen* il faille entendre les *Huns*; ce sont les habitans primitifs que l'on désigne ainsi, et pour cette interprétation, on invoque le témoignage de Godefroy de Mosbourg et de Conrad de Wurtzbourg. Je voudrais aussi des autorités pour établir que ce mot a été employé en mauvaise part par les restes dégénérés des nations vaincues et subjuguées. Puis il ne m'est pas bien démontré que tous les passages dont l'auteur se sert pour attribuer ces tombes à une population celtique soient bien applicables; mais ce que personne ne contestera, c'est la vaste érudition et l'excellent esprit de critique de M. Schreiber. Nous souhaitons qu'il poursuive ses recherches.

Ph. GOLBÉRY.

#### SUISSE.

32. — *Des maladies rhumatoïdes*, par L.-A. Gosse, D. M. Genève, 1826; Barbezat et Delarue; Paris, même maison, rue des Grands-Augustins, n° 18. In-8° de xviii et 405 p.

Cet ouvrage contient l'exposition d'une nouvelle doctrine médicale fondée, non point sur les altérations sensibles de nos organes, mais sur la cause prochaine de ces altérations. L'auteur ne propose pas une nouvelle classification des maladies, et il ne prétend pas non plus que sa théorie soit applicable dans tous les cas. Peut-être avant d'étendre ses idées à toute la



pathologie, M. Gosse veut-il voir si on est disposé à les accueillir. D'ailleurs il annonce son volume comme un simple mémoire qui pourra être suivi d'un véritable ouvrage : sans décider nous-même si c'est modestie ou prudence, nous allons présenter un exposé rapide de cette doctrine.

Un fluide impondérable, vraisemblablement analogue à celui qui a reçu les noms d'électrique, de galvanique, de magnétique, est l'agent des fonctions dites nerveuses. Il a pour siège le système nerveux, qui en est le régulateur et le conducteur, et pour point de départ la moelle allongée. Ce fluide préside aux fonctions de tous nos organes, il est surtout l'agent de la caloricité. L'excitation régulière et modérée qu'il exerce sur l'économie animale en constitue l'état de santé : son accumulation dans quelque partie du système nerveux y détermine une irritation, une douleur proportionnée à l'excitabilité de la partie, et peut-être à la quantité du fluide accumulé. Le passage brusque du chaud au froid est la cause la plus puissante de cette congestion. Presque toutes les maladies connues peuvent résulter de celle-ci, et dès-lors elles prendront le nom de *rhumatoïdes*, parce que cette désignation *semble les rattacher convenablement à la forme la plus commune qui leur sert de type*, au RHUMATISME. Telles sont les idées fondamentales de M. Gosse ; son travail décele un talent particulier pour appliquer à la médecine pratique des théories encore hypothétiques. On lira ce volume, sinon avec beaucoup de fruit, du moins avec plaisir.

H. HOLLARD.

33. — \* *Éléments de la philosophie de l'esprit humain*, par DUGALD STEWART, professeur de philosophie morale à l'Université d'Édimbourg, etc., traduit de l'anglais. Tome III<sup>e</sup>. Genève, 1825; Paschoud; Paris, même maison. In - 8<sup>o</sup> de LXII-306 pages.

L'ouvrage de M. Dugald Stewart se trouve jugé et résumé dans la préface fort bien écrite de son traducteur anonyme. En philosophie, comme en toute autre matière, nos jugemens ne sont que les résultats de nos comparaisons, et notre opinion touchant un système nouveau s'établit sur ses rapports de coïncidence ou de désaccord avec celui que nous regardons comme l'expression de la vérité. Il est facile de reconnaître que le critique de Dugald Stewart est dirigé dans ses observations par les principes qu'il a puisés aux leçons de M. Cousin. Mais ce morceau d'introduction, quoique fort étendu, n'offre pas assez de développemens pour donner une idée suffisante de l'ensemble de la nouvelle doctrine dont ce

savant professeur est le plus célèbre interprète. Nous renvoyons les personnes qui désireraient l'approfondir aux *Fragmens philosophiques*, publiés par M. Cousin lui-même, ouvrage très-fort dans sa partie critique, plus faible, selon nous, dans sa partie dogmatique, où l'on regrette de voir trop souvent de brillantes spéculations prendre la place d'une observation rigoureuse, mais qui n'en dénote pas moins de vastes connaissances et de très-beaux talens philosophiques et littéraires (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 327). Nous ne quitterons pas cependant cette introduction sans relever l'idée capitale renfermée dans la phrase suivante, et qui suppose l'existence de deux méthodes différentes d'observation dans la recherche de la vérité : « Les plus heureux efforts des sciences physiques n'ont abouti, jusqu'à présent, qu'à ramener un grand nombre de faits particuliers à un fait général, dans une ignorance peut-être éternelle de la cause unique ou du petit nombre de causes primitives d'où sortent comme effets tous les phénomènes qui constituent l'état présent de l'univers. Dans l'étude de l'esprit humain la force une, cause première de tous les phénomènes intellectuels, est saisie dès l'abord par la conscience. » Cette cause, si nous avons bien compris, est l'élément actif de la conscience qu'on appelle *le moi* dans cette école; mais nous ne voyons pas pourquoi on ne le considérerait pas comme un effet, de même que les autres phénomènes sur lesquels s'exerce l'esprit humain.

Abordant l'ouvrage de M. Dugald Stewart, qui est une espèce de traité de logique où viennent se produire une foule d'idées étrangères à cet art, nous voyons d'abord ce philosophe passer en revue quelques vérités premières, telles que la croyance dans la continuation des lois de la nature, en physique, et durant un même raisonnement, la croyance dans notre identité et dans l'évidence de la mémoire. Il place les axiomes des mathématiques sur la même ligne, et fait parfaitement reconnaître qu'ils ne sont pas des principes, mais des élémens de la démonstration, présens à la pensée pendant tout son cours. Les vrais principes sont des faits pour les sciences naturelles, des définitions, c'est-à-dire des descriptions de figure pour la géométrie, ce sont enfin des hypothèses dans la jurisprudence.

Ce chapitre est peut-être le plus riche en observations ingénieuses ou profondes; il pourrait cependant être réduit en moins de pages : les raisonnemens n'en sont pas assez pressés, et se ressentent du défaut de précision dans le langage et de rigueur dans les formes logiques. Comme tout l'ouvrage dont

il fait partie, il est écrit avec une certaine abondance de style qui répand beaucoup de charme sur ces matières abstraites, mais qui peut nuire à l'instruction positive du lecteur.

Ne pouvant suivre M. Dugald Stewart dans tous les détails de son livre, nous sommes forcés de nous borner à quelques remarques succinctes sur les points principaux qui deviennent tour à tour les objets de ses savantes investigations. Dans le deuxième chapitre, il démontre que chaque pas nouveau dans nos découvertes offre à l'esprit une certitude intuitive, et, continuant ce sujet, il réfute cette idée fautive de Condillac, que l'art du raisonnement se réduit à une langue bien faite, comme si les matières sur lesquelles s'exerce notre raison présentaient toutes, ainsi que les mathématiques, des idées primitives susceptibles de définition et propres à être enchaînées avec leurs conséquences dans des formules exactes. S'il blâme cette extension exagérée qu'on a voulu donner à l'importance de l'art du langage, il ne lui reconnaît pas moins le privilège si précieux d'exprimer par des signes généraux les circonstances que nous désirons comprendre dans nos raisonnemens, en excluant toutes celles que nous voulons négliger. Dans la section qui traite de la démonstration mathématique, il répète en d'autres termes et avec quelques nouvelles considérations analogues, tout ce qu'il a déjà dit sur les axiomes, et nous profitons de cette occasion pour signaler le défaut de liaison rigoureuse dans l'ordre de ses propositions. Vient ensuite une section tout entière employée à relever les inconvéniens de l'application des mathématiques à la physique et à la mécanique : inconvéniens qui nous paraissent très-légers, tandis que les avantages de la combinaison de ces sciences sont inappréciables. Le chapitre qui traite de la logique d'Aristote est beaucoup trop long : il n'était pas nécessaire d'accumuler tant de preuves pour faire sentir, ce qui est au reste généralement admis, l'inutilité de l'art du syllogisme dans la recherche de la vérité. Toutes ses observations sur les théories, les systèmes, les hypothèses sont justes; mais elles ne nous apprennent rien de nouveau. Il n'a fait qu'ébaucher ce sujet si important. Déjà, dans l'Encyclopédie, d'Alembert, développant les idées de Newton, avait jeté de grandes lumières sur ces admirables artifices au moyen desquels s'élève et s'agrandit de jour en jour l'édifice encore bien frêle des connaissances humaines. M. Cuvier, dans son ouvrage plus récent sur les progrès des sciences physiques et naturelles, a présenté les opinions actuelles des savans à cet égard avec sa supériorité ordinaire. Le philosophe écossais finit enfin par quelques réflexions sur

l'utilité de la considération des causes finales dans les recherches scientifiques.

En résumé, ce livre abonde en préceptes excellens; il offre quelques aperçus nouveaux, et nous ne saurions assez le recommander aux personnes qui, par goût ou par devoir, s'occupent des études philosophiques. AD. GONDINET.

### ITALIE.

34. — \* *Storia del regno dei Goti e dei Longobardi in Italia, etc.* — Histoire du règne des Goths et des Lombards en Italie, par le chevalier Jean TAMASSIA. Bergame, 1825-26; Mazzoleni; 3 vol. in-8°.

Ces trois volumes offrent un précis de l'histoire des différens peuples qui s'élevèrent sur les ruines de l'empire romain. Dans le premier volume, l'auteur s'étend, trop peut-être, sur l'origine et sur les migrations des Goths; il les peint sous la conduite d'Alaric envahissant l'Italie, convenant avec les empereurs d'y séjourner, et y fondant un royaume sous Théodoric. L'histoire de ce royaume est exposée dans le deuxième volume. L'auteur le montre attaqué par Bélisaire, et détruit enfin à la mort de Théja. Bientôt, les Lombards succédèrent aux Goths, et les Normands aux Lombards. Le troisième volume contient l'histoire de ces deux derniers peuples. Gibbon avait amplement développé cette partie de l'histoire de l'Italie; on doit savoir gré à M. Tomassia, qui la reproduit avec plus de brièveté, d'avoir mis à profit, pour en augmenter l'exactitude, les lumières des critiques les plus récents. F. S.

35. — *Sentenze e detti memorabili d'antichi e moderni autori.* — Sentences et dits mémorables d'auteurs anciens et modernes. Bologne, 1826. In-12 de 292 p.

L'auteur de ce recueil est M<sup>me</sup> SAMPIERI, et c'est à sa fille qu'elle le dédie: les mères pourront donc, avec toute sécurité, le mettre entre les mains de leurs enfans. On ne doit pas s'attendre à voir passer en revue tous les auteurs, débitant chacun des sentences ou des mots qui le caractérisent. On en rencontre cependant quelques-uns auxquels on ne pensait point, tels que *L'Arétin, Machiavel, Napoléon, Boccace*: mais parmi les auteurs français, ni Voltaire, ni Rousseau ne paraissent nulle part.

Hors de l'Italie l'ouvrage de M<sup>me</sup> Sampieri est très-propre à fournir des sujets de traduction à ceux qui étudient la langue italienne; des pensées brèves, saillantes, et que l'on retient aisément, sont un moyen de graver dans la mémoire les mots

qui les représentent : cet avantage ne doit pas être négligé dans l'étude des langues, travail qu'il faudrait abrégé en faveur d'autres études encore plus fructueuses. Y.

36. — *Lettere su Roma e Napoli.* — Lettres sur Rome et Naples. Milan, 1826; Stella. In-18.

Ces lettres appartiennent sans doute à l'auteur des lettres sur Varèse, que nous avons annoncées précédemment (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 720.) (1). La jeunesse de cet écrivain inspire de l'intérêt, et nous le voyons avec plaisir ne pas s'écarter des sages règles qu'il s'est proposé de suivre. Revenu de ses voyages, il s'occupe à recueillir ses observations et ses souvenirs, au sein de la studieuse retraite où il s'est renfermé, pour y trouver le calme que l'on désirerait en vain rencontrer dans le monde. Ces dispositions de l'auteur désarmeront sans doute ceux qui le trouveraient occupé trop souvent de la jeune dame à qui ses lettres sont adressées. Il l'entretient des objets curieux qui l'ont frappé dans son voyage à Rome et à Naples. Il lui fait part de ses premières impressions et de ses remarques à la vue du Forum, des tombeaux de Rome antique, de la vallée d'Égérie et du Colysée. Il n'oublie pas les monumens de Rome moderne, et il compare entr'eux les grands hommes que l'Italie a vus briller à diverses époques. Il peint ensuite Naples et ses environs; Baïes lui rappelle la mort d'Agrippine, et l'aspect du Vésuve celle de Pline l'ancien. Pompeïa, Pœstum et Caserte l'occupent ensuite; mais plusieurs sujets sont seulement effleurés. A la suite de ces lettres se trouvent trois odes de *Jules Genoïno*, Napolitain, sur les monumens de sa ville natale et sur le lac Averno. F. S.

37. — *Essai sur la versification*, par le comte de SAINT-LEU. T. I<sup>er</sup>. Rome, 1825; Salviucci; T. II. Florence, 1826; Molini. 2 vol. in-8° de 502 et 209 pages.

L'auteur de cet ouvrage avait fait des Muses les compagnes de ses hautes prospérités. Descendu noblement du trône, il les a ramenées dans sa retraite, et a semblé croire qu'il n'avait rien perdu. Exemple de philosophie et de grandeur d'âme, trop peu remarqué des contemporains, mais qui n'en fixera pas moins les regards et les hommages de la postérité!

M. le comte de Saint-Leu nous apprend, au commencement de cet ouvrage, que c'est lui qui, sous le voile de l'anonyme, proposa, dans le tems, les questions suivantes : *Quelles sont*

(1) Ces deux ouvrages sont généralement attribués en Italie au fils du célèbre Dandolo.

*les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rythme des anciens dans la poésie française ? Pourquoi ne peut-on pas faire des vers français sans rimes ? Le défaut de fixité de notre prosodie est-il un obstacle invincible ? En ce cas, pourquoi les autres langues y sont-elles parvenues ? etc.* L'Académie française, chargée d'adjuger le prix, couronna le Mémoire de l'abbé SCOPPA, qui s'était efforcé de prouver que les langues modernes ont la quantité métrique à l'égal de la grecque et de la latine; qu'on peut introduire le rythme de ces deux langues dans la versification française, et faire ainsi des vers français sans rime; que ces vers seraient plus harmonieux que les vers italiens, etc. M. le comte de Saint-Leu, ne partageant point l'opinion de M. Scoppa, a cherché lui-même la solution des questions qu'il avait proposées. L'ouvrage que nous annonçons, et qui contient, outre l'opinion personnelle de l'auteur, un extrait de l'ouvrage italien de l'abbé *Baini*, sur l'identité du rythme poétique et du rythme musical, a pour but de prouver que la prosodie française n'est pas assez déterminée pour que notre versification puisse adopter le mètre des anciens; mais qu'elle peut, par la combinaison des accens prosodiques, s'identifier avec le rythme musical, et qu'alors la rime, que l'auteur considère comme un ornement parasite, n'étant plus nécessaire pour distinguer les vers de la prose, devrait être absolument proscrite. La méthode que l'auteur propose consisterait à distribuer les accens prosodiques comme les tems frappés dans la musique, de tierce en tierce, de quarte en quarte, ou de quinte en quinte, c'est-à-dire de deux en deux, ou de trois en trois, ou de quatre en quatre syllabes. Mais dans la musique les tems, égaux entre eux, se composent pourtant de notes inégales et dont le nombre est par conséquent arbitraire, ce qui produit la diversité; tandis que dans la versification les tems marqués par les accens prosodiques auraient toujours le même nombre de syllabes; d'où naîtrait une insupportable monotonie. L'auteur, présentant cette difficulté, admet le mélange des différens rythmes, c'est-à-dire que les distributions d'accens par tierce, par quarte et par quinte pourraient se succéder d'un vers à l'autre, et quelquefois dans le même vers. C'est détruire d'une main ce qu'il a édifié de l'autre. En effet, le rythme n'est sensible que par sa continuité; il ne saurait varier dans ses parties constitutives. L'auteur s'est donné la peine d'extraire de nos grands poètes beaucoup de vers qui lui paraissent conformes à sa méthode. Il a fait plus: il a lui-même composé, d'après cette méthode, des poésies fugitives, un opéra, une tragédie, et mis en vers

blancs l'Avare de Molière. Je défierais l'oreille la plus exercée de reconnaître quelque différence caractéristique entre le rythme de ses vers et celui de tous les autres vers français. Le second volume contient l'analyse de l'opinion des principaux écrivains qui ont parlé de la versification et de la rime. Ces opinions, toutes incohérentes et contradictoires, ne laissent dans l'esprit du lecteur que doute et qu'obscurité. Pour moi, s'il m'est permis de hasarder ici la mienne, je pense, comme M. le comte de Saint-Leu, que l'accent prosodique est le seul moyen qu'ait la poésie française de se passer de la rime; mais le principal emploi de cet accent me paraît être de marquer l'hémistiche et la fin du vers, qu'il divise ainsi en deux mesures égales pour le tems, comme celles de la musique; de plus, chaque mesure se composant d'un levé et d'un frappé, l'harmonie exige qu'un autre accent, placé vers le milieu de l'hémistiche, marque le premier tems de la mesure. Tel est l'effet de l'accent prosodique dans l'endécasyllabe italien et anglais. Placé tantôt sur la quatrième syllabe et tantôt sur la sixième, il coupe le vers en deux parties inégales quant au nombre des syllabes; mais, par un procédé semblable à celui de la musique, la prononciation, en rendant plus rapides les syllabes du plus long hémistiche, produit à la fois l'égalité des tems et la variété du rythme. Ainsi, chaque vers se compose de deux mesures ayant chacune un frappé et un levé; mais tantôt la première mesure a quatre notes ou syllabes, et la seconde en a six; tantôt c'est la première qui en a six et la seconde quatre. C'est là une des principales sources de l'agréable diversité du *verso sciolto* ou *blank verse*. Notre vers de dix syllabes, qui a toujours l'hémistiche après la quatrième, offre par cela seul beaucoup moins de variété. Enfin, notre alexandrin, dont les deux mesures ont le même nombre de syllabes, est le type de la monotonie. Avec ou sans rime, il doit nécessairement, dans un ouvrage de longue haleine, produire un effet soporifique. Remplacer l'alexandrin par un mètre plus heureux est donc le problème que doivent se proposer, avant tout autre, ceux qui cherchent à perfectionner notre système de versification. CH.

33. — *Amore e i Sepolcri, etc.*—L'Amour et les Tombeaux; par M. David BERTOLOTTI. *Seconde édition.* Milan, 1824. 2 vol. in-12.

M. Bertolotti a rassemblé dans son ouvrage des observations sur les monumens funèbres des différens pays qu'il a successivement parcourus, tels que l'Angleterre, la France, la Suisse et l'Italie. Dans ce dernier pays surtout, les tombeaux de Florence, de Pise, de Bologne, de Milan lui ont fourni plusieurs chapitres

d'un grand intérêt. Ce n'est pas ici l'ouvrage d'un archéologue, mais le récit d'un voyageur. On ne sait pourquoi M. Bertolotti a fait entrer l'*Amour* dans le titre de son livre : cette passion n'y joue qu'un rôle secondaire ; elle vient, d'ailleurs, comme toutes les passions humaines, s'arrêter aux portes du tombeau. Il paraît que l'auteur a voulu donner ainsi le change à une classe de lecteurs qu'un titre plus grave aurait effrayés.

39. — \* *Commedie, etc.* — Comédies du comte J. GIRAUD. Milan, 1825-1826. Manini. 5 vol. in-8°.

Le succès des pièces de M. Giraud est d'un bon augure pour un genre jusqu'ici trop peu estimé des Italiens. Dans un pays où les passions sont à la fois voluptueuses et ardentes, la comédie a été constamment sacrifiée aux prestiges et au langage expressif de la musique des opéras. La rivalité des provinces, la diversité des formes et des usages, l'habitude des idiomes locaux et le manque d'une langue propre à la haute société s'opposaient aux progrès de l'art dramatique en Italie. On doit savoir gré à M. Giraud d'avoir réussi à surmonter une partie de ces obstacles. *Le Précepteur dans l'embarras*, comédie qui a été traduite en français, a fait apprécier la verve comique de l'auteur. Nous pourrions encore citer sa comédie intitulée, *Desiderio au désespoir, etc.*, dont le fonds offre d'heureux incidens et des traits originaux. Les juges de l'art ont reproché à cet auteur de ne pas assez méditer le plan de ses compositions ; mais on s'est accordé à reconnaître en lui le talent de saisir les ridicules, et la *force comique* qui assure l'effet de l'exécution. Les pièces de ce recueil, au nombre de dix-huit, sont accompagnées d'observations qui seront lues avec fruit, surtout par les acteurs, chargés d'en remplir les rôles. C. ROSSETTI.

40. — *Teatro comico italiano inedito, etc.* — Théâtre comique-italien inédit du baron Jean-Charles COSENZA. Naples, 1825 ; imprimerie française. In-8°.

M. le baron Cosenza ne se lasse point de composer et de publier des comédies. A la suite de celles que nous avons annoncées, il vient de donner le *Geoffroi médecin*, l'*Héritier de l'usurier*, le *Solitaire*, le *Bonnet noir*, et *Clarisse Manson*. Cette dernière pièce est remarquable par la réalité et l'importance de l'événement. Quoiqu'on y trouve beaucoup d'imperfections, elle intéresse par le mouvement et par quelques-uns des caractères. Mais, comme les comédies imprimées jusqu'ici ne sont qu'au nombre de 17, et comme on en promet 36, nous nous réservons d'en rendre un compte plus étendu, quand l'impression sera terminée.



41. — \* *Su i valori delle misure e dei pesi degli antichi Romani, desunti dagli originali esistenti nel real Museo Borbonico di Napoli, etc.* — Mémoire sur les valeurs des mesures et des poids des anciens Romains, déduites des modèles originaux qui existent dans le Musée royal Bourbon par M. CAGNAZZI, lu à l'Académie des sciences de Naples, et dédié à S. M. François I<sup>er</sup>, etc. Naples, 1825; Angelo Trani. In-8°.

Plusieurs savans s'étaient occupés, depuis deux siècles, de comparer et de déterminer autant que possible, la valeur des mesures et des poids des anciens; ils l'avaient fait avec beaucoup de soin, mais avec peu de succès. M. Cagnazzi, déjà connu par différens ouvrages, ayant été chargé par son gouvernement d'expliquer, en ce qui concerne la partie scientifique, et quant aux poids et mesures, les anciens mommens trouvés dans les fouilles d'Herulanum et de Pompéï, a repris l'examen de ce sujet, aussi important que difficile. Il a commencé par déterminer le rapport exact des mesures et des poids dans les deux anciennes villes de Pompéï et d'Herulanum, avec ceux qu'on emploie aujourd'hui, suivant le système métrique. Il démontre le peu d'exactitude des recherches qu'on a faites avant lui sur cette matière; puis, il s'applique à relever les erreurs et les contradictions des autres savans et à donner les résultats plus probables de ses observations sur divers mommens qui appartiennent au musée Bourbon de Naples, et qu'on n'avait pas encore examinés. Ceux qui connaissent le genre de difficultés que présentent de pareilles recherches, doivent savoir gré à M. Cagnazzi du travail minutieux et pénible dont il s'est chargé pour éclaircir ce sujet. Il a d'abord examiné les mesures linéaires qui se trouvent dans le musée, et dont l'inégalité ne peut indiquer des pieds d'une espèce différente du pied romain. Il passe en revue les tentatives et les hypothèses des divers antiquaires, qui ont tâché de déterminer la dimension de l'ancien pied romain, tels que Léonard de Porto, Luc Peto, J.-B. Villalpando, le célèbre Cassini, Fréret, Arbuthnot, Pauctor, Mercati, Romé de l'Isle, et surtout M. Gosselin. D'après cette discussion critique, l'auteur cherche à déduire avec plus d'exactitude la valeur de l'ancien pied romain relativement au nouveau système métrique; la dimension qui lui paraît la plus probable, est celle de mètre 0, 29524, ou de 131 lignes  $\frac{325}{1000}$ . Cette mesure établie, il en fait des applications aux dimensions terrestres, selon l'ancien pied romain. Enfin, il détermine la capacité de l'*amphora*, du *culeus*, des mesures et des vases connus sous les noms de *medianus*,

*modius, urna, cadus, congius, sextarius, etc.*, ainsi que de divers poids romains. F. SALFI.

42. — *Recensio nummorum veterum, etc.* — Catalogue des médailles antiques dont la collection se trouve à Turin, chez les héritiers de l'abbé J.-B. INCISA DE SAINT-ÉTIENNE, avec les descriptions particulières de plusieurs pièces intéressantes ou inédites, par M. le chevalier Jul. CORDERO DE S. QUINTINO, directeur du Musée des monumens Égyptiens à l'Université royale de Turin. Turin, 1826; imprimerie royale. In-4° de 48 pages.

Ce catalogue donne d'abord les médailles de peuples, de villes et de rois, qui forment une suite géographique assez complète. Viennent ensuite les médailles consulaires de cent cinquante familles romaines, et les médailles des empereurs romains, des impératrices et des tyrans, au nombre de trois mille pièces où l'on a réuni tous les métaux afin de ne point laisser de lacunes dans la série chronologique. Le total de la collection est de 4631 médailles dont 144 en or, 1671 en argent, et le reste en bronze et en potin.

Il est toujours à désirer que les collections de monumens ne soient point disséminées; mais qu'au contraire elles restent dans leur entier, et qu'elles rendent témoignage des travaux et de la persévérance du collecteur, dont le nom doit s'y rattacher honorablement. Une suite de médailles déjà formée acquiert par son ensemble un certain mérite, et elle est susceptible d'augmentations qui peuvent facilement accroître sa valeur. L'intérêt de la science se réunit donc à l'intérêt particulier pour faire espérer qu'un amateur instruit, ou quelque établissement public fera l'acquisition de la collection de médailles formée par les soins du savant abbé Incisa, recteur de l'université de Turin, que les lettres ont perdu récemment (1).

DUMERSAN.

#### *Ouvrages périodiques.*

43. — \* *Annali universali di medicina, etc.* — Annales universelles de médecine, rédigées par le D<sup>r</sup> A. COMODI. Milan, 1826. Janvier, février, mars. In-8° (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII p. 835).

Ce recueil continue d'obtenir tout le succès qu'il mérite. Il

(1) MM. les héritiers sont disposés à céder cette riche collection, sur l'évaluation qui en a été faite par le savant auteur du Catalogue que nous annonçons. Les lettres doivent être adressées à MM. les héritiers INCISA BECCARIA, à Turin, rue de la Doire, n° 24.

serait trop long de rendre un compte détaillé des cahiers de ce trimestre ; nous nous bornerons presque à indiquer les titres des principaux mémoires qu'ils renferment, et nous n'y joindrons qu'un aperçu des conclusions les plus importantes. — PASQUALI. *Description d'un vomissement copieux de graisse et de sang.* — ROSSI. *Expériences sur la communication des vaisseaux lymphatiques avec les veines.* L'auteur croit : 1<sup>o</sup> que le mercure injecté dans les vaisseaux lymphatiques, après avoir traversé les glandes, passe dans les veines au moyen de quelques troncs vasculaires qui établissent une communication entre les grosses veines et les glandes mêmes ; 2<sup>o</sup> que ces troncs doivent être considérés, non comme des vaisseaux lymphatiques, mais comme des veines, dont l'emploi principal serait de rapporter dans la circulation le sang inutile à la nutrition des ganglions lymphatiques. — SCARPA. *Lettre au chevalier VACCA BELINGHIERI sur la nouvelle méthode de pratiquer la lithotomie.* Ce professeur célèbre montre par des argumens solides que la nouvelle méthode d'extraire la pierre de la vessie, proposée par M. le professeur Vacca Belinghieri, homme de mérite dont les journaux ont annoncé la mort, n'est pas préférable à l'ancienne méthode latérale. — MORO. *Rapport sur les malades atteints de la petite vérole et recus dans l'hôpital civil de Milan, depuis le 13 avril 1825, jusqu'au 7 février 1826.* Il résulte des observations de cet estimable médecin, que les individus précédemment vaccinés ne furent sujets qu'à la petite-vérole *modifiée*, plus courte, plus légère et moins dangereuse que la petite-vérole arabe. Sur 65 individus non vaccinés ou vaccinés sans effet, 16 sont morts. Les vaccinés furent au nombre de 72, dont aucun n'a succombé à la maladie. Parmi ces malades, il s'en trouva 4 qui avaient eu autrefois la petite-vérole. Ces faits précieux sont autant de preuves en faveur de la vaccine. — GRABNER - MARASCHIN. *Expériences sur la vaccine modifiée.* — Ce médecin de Vicence a essayé de vacciner une seconde fois 28 individus, dont la première vaccination avait été faite depuis plus de dix ans. Chez 21 sujets, la vaccine a pris un cours régulier. Ensuite il a fait la même expérience sans succès sur 15 autres, qui n'avaient été vaccinés que depuis six à huit ans. L'auteur pense que les molécules élémentaires dont nos corps sont composés, étant remplacées journallement par d'autres qui n'ont pas éprouvé l'influence de la vaccine, nous perdons la propriété de n'être pas atteints de la petite-vérole. Il croit donc qu'on devrait, au bout d'un certain tems, répéter l'opération de la vaccine. — CITTADINI, *Observations chirurgicales.* — Dans les cas rapportés

par l'auteur, on remarque le traitement du rétrécissement de l'urètre, au moyen d'injections forcées; le retranchement des côtes exécuté plusieurs fois avec succès; enfin, une fracture des os de l'avant-bras non consolidée, guérie par le retranchement des extrémités des os fracturés. Nous continuerons à donner une notice des mémoires originaux insérés dans ce recueil périodique.

44. — \* *Giornale di farmacia-chimica, etc.* — Journal de pharmacie-chimique et des sciences accessoires; ou Annales universelles des découvertes, inventions et améliorations dans la pharmacie et la chimie, rédigées par Antoine CATTANEO, chimiste pharmacien. Milan; chez les éditeurs des Annales universelles de médecine. Il paraît chaque mois un cahier in-8°; six cahiers font un volume. Prix de l'abonnement, 14 francs par an.

Ce journal paraît depuis trois ans. Le but principal des rédacteurs est de faire connaître à leurs compatriotes les découvertes des savans étrangers, et d'offrir à leurs confrères dans la science qu'ils cultivent une occasion favorable de montrer aussi le fruit de leurs travaux. On trouve donc dans ce journal des analyses étendues des travaux des plus célèbres chimistes ou médecins des différens pays, et de simples annonces de plusieurs objets analogues. Quant aux écrits originaux, les cahiers de cette année contiennent la biographie avec portrait de *Fracastor*, célèbre médecin et poète du xv<sup>e</sup> siècle; les recherches médico-chimiques sur les bières, de M. TOFFOLI; des observations importantes sur l'altération de couleurs dans les tableaux peints à l'huile, par M. MARUCCI, la description d'un appareil, inventé par M. RAVIZZA pour préparer les eaux minérales; l'analyse chimique de la *china bicolorata*, avec une notice sur l'arbre qui la produit, par M. Jacques CARDONE. Nous croyons ce recueil utile à la propagation des connaissances chimiques et pharmaceutiques. Le rédacteur remplit avec exactitude et intelligence ses engagements envers le public.

FOSATI, D. M.

#### PAYS-BAS.

45. — \* *Considérations sur la diversité des bassins de différentes races humaines*, par M.-G. VROLIK, D. M., professeur à l'*Athæneum illustre* d'Amsterdam. Amsterdam, 1826; impr. de Van der Stey. In-8°, avec 8 planches gravées in-fol.

Les différences entre les caractères physiques des diverses races humaines, l'euro péenne, la malaise, la mongole, l'éthiopienne et l'américaine, ont été surtout examinées et étudiées par les na-

turalistes de notre époque, où les sciences naturelles sont cultivées avec un si étonnant esprit d'investigation. Les différences que présente la structure des os dans ces diverses races, offrent aux zoologistes un vif sujet d'intérêt et d'étude. Depuis Camper, on s'est surtout beaucoup occupé de recherches sur la diversité des crânes. « Comme le crâne, dit le savant auteur de l'ouvrage que nous annonçons, diffère selon les races, les autres os offrent aussi des caractères particuliers... Toutefois, pour bien distinguer chaque os séparé, il faut une patience et une pénétration d'esprit peu communes. On réussit plus sûrement lorsque, ainsi que dans le crâne, d'autres os sont considérés dans leur rapport mutuel. Ce rapport est plus facile à saisir dans les os du bassin. » M. Vrolik examine les raisons de cette différence si visible entre les diverses races, et il présente à ce sujet des idées fort heureuses. Pour la faire ressortir davantage, il donne les figures des bassins d'un homme et d'une femme d'Europe; d'un nègre et d'une négresse; d'une femme boschismanne; d'un homme et d'une femme de Java, et enfin d'une femme mestiche. Ces planches sont gravées et exécutées avec beaucoup de pureté et d'exartitude.

M. Vrolik, dont nous avons déjà eu occasion de parler dans la *Revue Encyclopédique*, en annonçant ses *Mémoires sur quelques sujets intéressans d'anatomie et de physiologie* (voy. t. xx, p. 607), traite la matière qui fait le sujet de ce nouvel ouvrage avec tout le succès que l'on devait attendre de ses lumières et de ses talens reconnus. Cette production, quoique très-concise, est riche de réflexions neuves et judicieuses : c'est une utile acquisition pour les sciences naturelles.

DE KIRCKHOFF.

46. — \* *Guide des voyageurs dans les Pays-Bas et le Grand Duché du Rhin, etc. Treizième édition*, considérablement augmentée. Bruxelles, 1826; l'éditeur, rue de Berlaimont, section vi, n° 1131. In-12 de 279 pages, avec une *Carte géographique* du royaume des Pays-Bas; prix, 5 fr.

Dans un moment où le royaume des Pays-Bas, sous l'heureuse influence d'un gouvernement vraiment constitutionnel, ami des lumières et du bien public, voit se développer tous les élémens de sa prospérité et forme un contraste honorable avec d'autres états dont les chefs ne savent point comprendre les vœux raisonnables et les besoins des peuples, beaucoup de voyageurs éprouvent le désir de visiter et d'observer cette contrée, si remarquable par l'industrie et le patriotisme de ses habitans, et de voir comment deux populations bien distinctes, les Belges et les Hollandais sont habilement fondus peu à peu.

en un seul peuple, grâce à des institutions qui assurent leur liberté et qui leur donnent une patrie commune. — Le *Guide* que nous annonçons, et qui se recommande par le nombre d'éditions qu'il a obtenues, comprend, d'abord, un précis historique et géographique des provinces des Pays-Bas jusqu'à leur érection en royaume, et des notions statistiques, qui dans quelques parties sont incomplètes; puis, des observations, des instructions et des directions à l'usage des voyageurs, une nomenclature des monnaies, poids et mesures des Pays-Bas, et leur rapport avec ceux des autres pays, un tableau des capitales et des villes principales, une note des voitures publiques par terre et par eau, et des époques de leur départ et de leur arrivée; enfin, divers itinéraires qui font parcourir dans tous les sens la Belgique et la Hollande, et auxquels on a joint de courtes indications sur les monumens, les établissemens publics, les grandes manufactures et les objets les plus dignes de fixer l'attention dans chaque localité.

47. — \* *Le Conducteur dans Bruxelles et ses environs*, contenant : 1<sup>o</sup> l'histoire de cette ville, depuis son origine jusqu'au règne de Guillaume I<sup>er</sup>; 2<sup>o</sup> le guide dans cette capitale; 3<sup>o</sup> les renseignemens les plus utiles aux étrangers, avec les *plans de Bruxelles et de la bataille de Waterloo*; par J. GAUTIER, avocat à la Cour supérieure de justice de Bruxelles. Bruxelles, 1824; Berthot, libraire, Marché aux bois. In-12 de 408 pages; prix, 5 fr.

48. — \* *Tableau statistique et historique d'Amsterdam*, ou Guide du voyageur dans cette ville; par E. MAASKAMP. Amsterdam, 1821; E. Maaskamp. In-18 de 300 pages, avec un *plan d'Amsterdam*, une *vue de l'amstel intérieur* et un *panorama* lithographié de cette capitale, de son port et de ses environs; prix, 5 fr.

49. — \* *Description succincte de La Haye et de ses environs*, avec un nouveau *plan topographique*. La Haye, 1823; librairie française de Lyon. In-18 de 83 pages; prix, 4 fr.

50. — \* *Guide des voyageurs dans la ville de Gand*, ou Notice historique sur cette ville, ses monumens et ses hommes célèbres; par A. VOISIN. Gand, 1826; H. Vandekerckhove, imprimeur-libraire. In-12 de 412 pages, avec un *plan* de la ville de Gand et de ses faubourgs. Il contient une *Notice historique* sur Gand, sur les monumens, sur les hommes célèbres que cette ville a produits, et une description abrégée de tout ce qu'elle renferme de curieux et surtout du beau palais de l'Université qui fait le plus grand honneur au talent de M. Roelandt, professeur d'architecture à l'Académie de Gand, et membre de l'institut des Pays-Bas.

Ces quatre *Guides* particuliers dans quatre villes dignes d'être visitées avec soin, servent de supplément et de complément naturel au guide général dans les Pays-Bas, et fournissent tous les renseignemens que les voyageurs qui visitent ce pays peuvent désirer.

M. A. J.

51. — \* *Disputatio literaria inauguralis quæ continetur PLATONICA PROSOPOGRAPHIA, sive, etc. — Prosopographie de PLATON*, ou Exposition du jugement porté par cet écrivain sur tous les personnages introduits comme interlocuteurs, ou mentionnés de toute autre manière dans ses ouvrages; par M. Guill. GROEN VAN PRINSTERER. *Lugduni Batavorum* (Leyde) 1823; H. W. Hazenberg, Junior. In-8° d'environ 250 pages.

Il est bien rare qu'une dissertation, composée comme celle-ci par un jeune candidat, pour les épreuves qui précèdent son admission au grade de docteur, soit un ouvrage solide et digne d'être conservé; plus rare encore qu'un tel ouvrage offre en même tems une lecture piquante et agréable à ceux qui sont en état de l'entendre. Tels sont pourtant les avantages de cet élégant traité qui, avec celui dont nous parlerons bientôt, (voy. l'article suivant,) a valu, en un même jour, à son auteur les honneurs d'un double doctorat, en philosophie (és lettres comme nous disons ici), et en droit. M. Groen van Prinsterer paraît s'être voué à la profession de jurisconsulte, et nous verrons tout à l'heure qu'il y est entré avec distinction: mais puisque son goût pour la critique littéraire de l'antiquité l'inspire si heureusement, nous désirons, dans l'intérêt de cette science, qu'il puisse lui consacrer par la suite de nouveaux loisirs. C'est une idée qui a dû plaire à tous les amis du divin Platon, que celle de leur offrir comme en une galerie tous les portraits dont ce grand peintre a orné ses *dramas philosophiques*; car c'est le nom qu'il est permis de donner à ses plus beaux dialogues. On sait que cet auteur n'a jamais inspiré de médiocres amours, et la société si variée qu'il rassemble dans ses ouvrages intéresserait encore, quand même elle leur appartiendrait exclusivement; mais elle nous présente aussi en grande partie une élite de la civilisation antique, une foule de personnages célèbres, plus ressemblans dans cette simplicité du costume ordinaire et plus vivans que dans l'histoire. Une telle matière n'était pas moins difficile que riche et attrayante. Il fallait réunir pour la traiter dignement, l'étude approfondie du texte volumineux de Platon, et de ses nombreux commentateurs, celle de toute l'antiquité grecque, de ses poètes et de ses diverses écoles philosophiques. M. Groen van Prinsterer a satisfait à ces conditions, sinon de manière à

égaler l'idée qu'il s'en forme lui-même, comme il le dit dans son modeste épilogue, de manière du moins à surpasser beaucoup ce que l'on peut attendre du début d'un jeune homme dans ce genre de travaux. Avant de passer à la description de ce livre, non sans regretter l'espace qui nous manque pour en faire connaître les meilleures parties, nous ajouterons encore quelques mots aux éloges sincères que sa lecture nous a suggérés. L'auteur, en se plaçant ainsi aux sources du plus pur atticisme, avait à reproduire, non pas sans doute les grâces si aimables et si nobles du plus grand des écrivains, ce qu'il ne faut demander à personne; mais au moins l'aisance et le bon goût de sa manière. Aujourd'hui, en général, nos humanistes composent plutôt des phrases latines, qu'ils n'écrivent en latin, depuis qu'en France les études réelles ont fait divorce avec cette langue. Il n'en est pas de même au delà du Rhin, et particulièrement chez les Hollandais dont la langue, sœur cadette de l'allemande, pouvait moins que d'autres disputer au latin son ancien domaine scientifique. Le style de M. Groen, constamment clair et pur, rappelant l'école véritablement antique des Rubken, des Valekenar et des Wittenbach, se prête avec une facilité remarquable à toutes les nuances de son sujet. Renonçant à traduire son auteur, il confirme et il embellit chacune de ses expositions par de très-fréquentes citations grecques; et, à mesure que l'occasion s'en présente, il propose sur les textes d'excellentes émendations qui achèvent de donner à son travail un mérite philologique très-remarquable.

Les trois ou quatre cents personnages dont le savant critique avait à parler ne devaient pas paraître indistinctement les uns à la suite des autres. Souvent les jugemens particuliers de Platon sur les individus peuvent être éclairés par ceux qu'il portait sur les classes, les professions, les conditions, les sectes auxquelles ces hommes appartenaient. Ainsi, la connaissance des personnes intéresse celle des choses et des idées, et réciproquement. C'est ce que l'auteur a très-bien compris; ses divisions naturellement tracées lui permettent de faire dominer l'esprit général de Platon sur la plupart des détails individuels. Elles comprennent pour la première partie les personnages antérieurs à Socrate, partagés en trois périodes: 1<sup>o</sup> celle des tems héroïques comprenant *Æaque*, *Rhadamante*, *Amphion*, *Orphée*, *Musée*, et plus tard *Hésiode* et *Homère*, ces pères de la philosophie et de la religion des Grecs; 2<sup>o</sup> celle qui s'étend depuis *Homère* jusqu'à la guerre persique, où la poésie, la philosophie et la politique, commencent à prendre des rôles



séparés, représentées par Stasinus, Stésichore, Archiloque, Ésope, Sapho, Anacréon, Phocylides, Théognis, Simonide, Thespis, Epicharme, Lycurgue, Solon, Pittacus, Thalès, Anacharsis, Epiménide, Pythagore et ses premiers disciples; 3<sup>o</sup> enfin, la période qui nous conduit jusqu'à l'époque de Socrate, comprenant Cyrus, Darius, les illustres généraux athéniens, ensuite Æschyle, Pindare, Héraclite, Empédocle, Anaxagore et Démocrite.

La seconde partie, beaucoup plus étendue, se divise en sections plus spéciales comprenant les diverses classes des contemporains de Socrate et de Platon. Viennent d'abord les philosophes socratiques, pythagoriciens, éléates; ensuite, les sophistes-philosophes, et les sophistes-rhétieurs; les hommes publics, administrateurs et généraux; les poètes tragiques et comiques, selon l'acception la plus étendue de ces deux genres; puis, les artistes, musiciens, sculpteurs, peintres, formant avec les mathématiciens une classe parallèle à celle des médecins et des maîtres de gymnastique, l'une appliquée à la culture des âmes, l'autre à celle du corps; enfin, un dernier groupe se compose des simples particuliers, hôtes, auditeurs, amis ou ennemis de Socrate et de Platon. Que de noms dans cette brillante revue rappellent les plus beaux et les plus nobles souvenirs de l'esprit humain! On s'aperçoit que M. Groen van Prinsterer s'est livré à son travail avec amour: c'est pour nous un motif d'espérer qu'il pourra le reproduire un jour avec plus de développemens. Une erreur de détail, que nous lui indiquerons pour faire quelque part à la critique, se trouve à la page 171 où il parle d'Entyphron de Prospalte. Cette qualification *Prospaltius*, très-équivoque dans la construction de la phrase grecque par le génitif, n'est point patronymique; elle se rapporte, ainsi que l'observe Heindorf (sur le passage cité, même page, ligne 21), à un des petits *dèmes* ou *bourgs* de l'Attique, d'où Entyphron était natif, et dont parle Pausanias (*Att. cap. xxxi init.*).

52. \* *Dissertatio juridica inauguralis de juris Justiniani præstantia, ex rationibus ejus manifesta.* — Dissertation sur le mérite de la législation de Justinien, démontré par ses principes et ses motifs; par Guill. GROEN VAN PRINSTERER. Leyde, 1823. In-8<sup>o</sup> d'environ 100 pages.

De tout tems, les juriconsultes ont été partagés sur le mérite de Justinien, comme réformateur, compilateur et abrégiateur du droit romain. L'historien Procope se contredit grossièrement lui-même dans ses deux ouvrages sur le compte de cet empereur: Montesquieu ne paraît pas faire grand cas de

ses travaux législatifs; le célèbre Savigny, au contraire, lui accorde hautement son suffrage. Le blâme et la louange lui ont été prodigués par d'autres avec beaucoup d'exagération. Animé d'un esprit d'impartialité et d'observation philosophique, l'auteur de ce traité s'attache à exposer les services rendus par Justinien à la législation romaine; et, sans dissimuler les défauts qu'il y a introduits, il les trouve amplement compensés par beaucoup d'utiles changemens conformes aux besoins de son époque, et par de grands progrès vers les vrais principes de morale sociale où l'on reconnoît l'influence du christianisme naissant. Il s'occupe d'abord des motifs généraux qui affectent l'ensemble du droit de Justinien : savoir, premièrement, le *respect pour l'antique droit romain*, tout en le dégageant de ce que la décadence des tems ne pouvait plus supporter, d'un immense appareil de formes jadis nationales et de doctrines savantes, mais embarrassées; en second lieu, le *zèle pour le christianisme*, motif d'un grand nombre de lois favorables à la dignité du culte, aux établissemens de charité publique, à la stabilité des mariages, à l'affranchissement des esclaves et à la condition des femmes et des enfans qui s'étaient trop ressentis, dans l'ancienne législation, du régime barbare de l'esclavage domestique : ce même motif est moins bien entendu, lorsqu'il favorise l'accroissement de la propriété ecclésiastique, et surtout lorsqu'il introduit dans les lois de Justinien la plus sangui-naire intolérance contre les hérétiques, les manichéens, les païens et les juifs; lorsque enfin il encourage avec une faveur particulière la manie du célibat monacal, et que, par une erreur dont les conséquences ont été déplorables (c'est un protestant qui parle), il oppose mille obstacles légaux au mariage des prêtres; troisièmement, enfin, l'*esprit oriental*, résultat de la translation du siège de l'empire, consulté pour l'affermissement du despotisme et la formation de la cour, dernier asyle de la grandeur romaine, mais dans l'ordre civil combattu puissamment par les institutions restées romaines de Justinien.

Dans une seconde partie, l'auteur s'occupe plus longuement des motifs particuliers qui régissent la législation de Justinien, tant sur diverses matières déjà énoncées, relatives au droit des personnes et à l'intérêt des mœurs, que sur la défense des mineurs, des pupilles, et des interdits, le maintien de la propriété et sa transmission par testamens, héritages, contrats, toutes choses que Justinien a simplifiées et délivrées d'un grand nombre d'abus de détail. Nous voyons ensuite les procédures rendues plus courtes et plus faciles; beaucoup de désordres

réprimés; les peines mieux appropriées aux délits, et tempérées dans ce qu'elles avaient de trop rigoureux. Enfin, l'auteur parcourt rapidement un certain nombre de bons réglemens sur l'administration du gouvernement, de la justice et des impôts.

Tel est le sommaire de cet écrit où l'on trouve une érudition solide, étendue et judicieuse, comme dans le précédent ouvrage, avec le même talent d'exécution. Tous deux, publiés le même jour, inspirent par ce rapprochement d'autant plus d'estime pour le jeune écrivain qui a su faire marcher de front des travaux si divers. Le premier, plus agréable, plus important, nous paraît contenir une sorte d'engagement par lequel l'habile jurisconsulte est tenu de ne pas abandonner tout-à-fait les travaux littéraires.

V-G-R.

## LIVRES FRANÇAIS.

*Sciences physiques et naturelles.*

53. — \* *Manuel complet du jardinier maraîcher, pépiniériste, botaniste, fleuriste et paysagiste*; par M. Louis NOISETTE, membre de plusieurs Sociétés savantes. Cinquième et sixième livraisons, formant la fin du tome III et la première moitié du tome IV. Paris, 1826; Rousselon, rue d'Anjou-Dauphine n° 9. 2 vol. in-8° de 317 et 352 pages, plus le titre; prix de chaque livraison, 5 fr. et 6 fr. par la poste. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 512, t. XXIX, p. 782 et t. XXX, p. 746.)

Nous annonçons à la fois deux livraisons de cet important ouvrage, dont il ne reste plus que deux demi-volumes à publier; la seconde partie du tome premier est sous presse. La fin du tome III et le commencement du tome IV contiennent la suite de la description des plantes cultivées dans les jardins d'agrément et connues dans le système de M. de Jussieu sous le nom de *dicotylédones*. L'auteur continue de donner les principes de culture convenables à chacune d'elles en les divisant en classes et en ordres. Quoique le système de M. de Jussieu soit généralement adopté, nous pensons que l'éditeur fera bien de terminer son dernier volume par une table alphabétique qui facilite les recherches et empêche le *Manuel* d'être subordonné à une classification susceptible d'être modifiée ou abandonnée.

J. A.-L.

54. — \* *Esquisse de la nature humaine expliquée par le magnétisme animal*. Paris; Dentu et Delaunay, libraires au Palais-Royal. In-8°, prix, 5 fr.

Si les faits avancés par l'auteur étaient admis, ils renverseraient les lois physiques reconnues jusqu'à présent. Il lui importait d'alléguer à l'appui de son système, des expériences habilement faites, et qui donnassent du poids à des assertions si nouvelles. Ces observations s'appliquent à tout ce que l'auteur dit du mouvement, des rayons solaires, de l'air, de la théorie des sons, de la lumière, de la chaleur, de la vitalité, de la spiritualité, etc. On ne saurait cependant lui refuser beaucoup de conséquence dans ses raisonnemens, beaucoup d'ordre ou de clarté dans le développement de ses idées, et un style agréable qui est assez rare dans les ouvrages remplis d'abstractions. Nous ne dirons pas quel est le système de l'auteur, et son point de départ; il pourrait nous en blâmer avec quelque justice, parce qu'il ne s'explique lui-même qu'après avoir longuement disposé l'esprit du lecteur à recevoir l'idée nouvelle qu'il lui présente comme étant la vérité. Nous ne partageons pas son opinion, mais nous nous garderons bien de jeter du ridicule sur son travail; il serait peu généreux de dire d'un écrivain ou d'un savant : il soutient une proposition inouïe, à moins que l'espace ne permette de rapporter en même tems les motifs qui l'ont amené à penser ainsi. Les faits relatifs au magnétisme sont ici tels que dans les autres ouvrages favorables à la réalité de cette hypothèse : ils sont surprenans, inconcevables, surnaturels. Les croire aveuglément, les rejeter sans examen, ce serait peut être également prononcer avec légèreté : nous croyons plus sage d'attendre encore. Æ.

55. — \* *De l'irritation considérée sous le rapport physiologique et pathologique* ; par M. BROUSSAIS, D. M. Article faisant partie de la première livraison de l'*Encyclopédie progressive*. Au bureau, rue Chantierine, n<sup>o</sup> 10; prix, 2 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, supplément du 88<sup>e</sup> cahier. Avril 1826.)

Les cinq articles qui forment la première livraison de l'*Encyclopédie progressive* sont tous fort remarquables; celui où M. Broussais fait connaître sa théorie médicale, mérite surtout de fixer l'attention. Jusqu'ici cette théorie n'était exposée que dans les deux nouveaux *Dictionnaires de médecine*, dans plusieurs recueils périodiques; mais, ces exposés, faits par d'autres médecins, plus ou moins prévenus pour ou contre la théorie elle-même, ne pouvaient avoir le mérite de l'originalité. Cette théorie à la vérité se retrouve bien aussi dans les divers et nombreux écrits de M. Broussais; mais elle y est éparse, au lieu qu'elle est concentrée et résumée d'une manière substantielle dans l'article dont il s'agit. C'est un aperçu rapide, mais à peu près complet, de toute la pensée de l'auteur; tout ce qu'il

a fait, tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a écrit, il l'a fait, dit et écrit sous cette pensée dominante. Il ne peut qu'être d'un grand intérêt de la connaître à fond. Cependant, comme nous nous proposons d'offrir dans notre *Revue* un tableau abrégé de l'état actuel des connaissances médicales dans les principales contrées du globe, et comme la doctrine de M. Broussais occupera dans ce tableau une place proportionnée à son importance, nous n'insisterons pas ici, autant que nous eussions voulu le faire, sur ce sujet.

M. Broussais dit d'abord ce que c'est que l'*irritabilité*, les *irritans*, l'*irritation*; il distingue avec soin l'*irritabilité* de la *sensibilité*. La sensibilité appartient au *moi*, elle est la conséquence de l'*irritabilité* qui appartient à tous les tissus organiques, animaux et végétaux. Les modificateurs de l'*irritabilité* sont les excitans; les irritans exaltent l'*irritabilité*, l'élevé au-dessus du degré normal et produisent l'*irritation*, qui est l'état morbide de l'*irritabilité*; celle-ci est donc du domaine de la physiologie; l'*irritation*, au contraire, source de toutes les maladies, appartient à la pathologie. M. Broussais trace ensuite à grands traits l'histoire de l'*irritabilité* et de l'*irritation*; et il expose avec un grand talent les principaux systèmes qui se sont tour à tour succédé en médecine. Après cet aperçu, où ces divers systèmes sont appréciés à leur juste valeur, M. Broussais passe à l'exposition de la théorie de l'*irritabilité* et de l'*irritation* et des dogmes principaux de la médecine physiologique. Nous regrettons vivement que l'illustre professeur n'ait pas donné à cette seconde partie un aussi grand, et même un plus grand développement qu'à la partie historique. Il semble qu'il ait craint de trop parler de ses propres travaux. C'est la partie pathologique que l'auteur a le moins développée. Cette espèce d'oubli, si c'en est un, nous fait espérer que cet article ne sera pas le seul que M. Broussais fournira à l'*Encyclopédie progressive*, et qu'il nous donnera de nouvelles occasions d'admirer son beau talent.

L.

56. — *Nouvelles règles sur l'art de formuler*; par Jh. BRIAND, D<sup>r</sup> M., etc. Paris, 1826; Béchet jeune. In - 8<sup>o</sup> de 132 pages; prix, 1 fr. 50 c.

On doit déjà plusieurs bons ouvrages à M. Briand, et entre autres un excellent manuel de médecine légale. Ce nouveau travail, dédié à M. le professeur *Orfila*, sera comme le précédent très-utile aux élèves, auxquels il est destiné; il manquait à leur bibliothèque. M. Briand expose d'abord la division des médicamens d'après leurs effets immédiats sur l'économie animale; puis, après avoir établi des préceptes généraux sur la

confection des formules, il entre dans le détail des diverses préparations magistrales qu'on fait subir aux médicamens avant de les administrer; il expose ensuite les règles à suivre pour les prescrire, et indique les préparations dites officinales et la dose des substances actives qui en font partie, ce qui ne se trouve dans aucun traité de matière médicale. Quatre tableaux synoptiques placés à la fin du volume offrent une histoire sommaire de chaque médicament et indiquent ses usages: un cinquième est consacré aux eaux minérales. H. H.

57. — *Considérations chimiques et médicales sur l'eau de selters ou de seltz naturelle*, comparée avec l'eau de selters factice; par MM. CAVENTOU, FRANÇOIS, GASC et MARC. Paris, 1826. In-8° de 23 pages.

C'est une consultation demandée par le collège de régence du duché de Nassau, que recommandent les noms des signataires, tous honorablement connus. L'analyse chimique est de M. Caventou; il a surtout remarqué que le gaz acide carbonique paraît combiné plus intimement dans l'eau de seltz naturelle, qu'il se dégage bien moins promptement, et non tout à la fois, comme dans celle qui est préparée artificiellement. On doit en conclure que la nature a des procédés qui lui sont propres, et qui, tant qu'ils nous seront inconnus, ne nous permettront qu'imparfaitement d'imiter ses ouvrages. Cependant, les progrès des sciences finiront, nous l'espérons, par diminuer de plus en plus la distance qui sépare encore les produits de l'industrie humaine, de ceux que nous devons à la libéralité de la nature, et chaque jour voit éclore une découverte ou se dissiper un préjugé. Aussi, nous avons été étonnés de voir avancer encore, dans cette brochure, que, par une sorte de pouvoir occulte, les eaux thermales naturelles retenaient bien plus long-tems le calorique libre qu'elles contiennent, que les mêmes eaux minérales factices placées dans des circonstances semblables. Les expériences faites depuis quelques années par M. LONGCHAMPS ont montré le peu de fondement de cette assertion, et prouvent que la chaleur des eaux thermales naturelles n'a rien qui la distingue de la chaleur artificielle.

RIGOLLOT fils, D. M.

58. — *Bourbonne et ses eaux thermales*; par M. RENARD ATHANASE, D. M. P. Paris, 1826; Lagier. In-18; prix, 3 fr.

Cet ouvrage contient sous un petit volume un assez grand nombre de choses utiles. L'auteur ajoute les résultats de ses propres études aux travaux de ceux qui ont écrit sur le même sujet, et parmi lesquels M. THERRIN, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Bourbonne, mérite d'être cité avec dis-

inction. Les médecins trouveront dans ce volume des détails intéressans sur la composition chimique des eaux thermales de Bourbonne dont les propriétés médicales sont également discutées avec talent; les administrateurs du lieu pourront y puiser des renseignemens utiles sur l'hygiène publique, et sur les moyens à employer pour procurer aux malades quelques distractions nécessaires à leur guérison; enfin toutes les classes de la société y liront avec plaisir quelques aperçus historiques et statistiques d'un haut intérêt. Cet ouvrage, écrit avec clarté et même avec élégance, se recommande par son but vraiment philanthropique et qui honore à la fois l'auteur et en assure le succès.

LATOUR, D. M. P.

59. — \* *Cours de géométrie élémentaire* à l'usage des élèves qui se destinent à l'École polytechnique et aux écoles militaires; par A.-J.-H. VINCENT, professeur de mathématiques spéciales dans l'Académie de Paris (collège royal de Reims), etc. Reims, 1826; Delaunoy; Paris, Bachelier. In-8° de 356 p.; prix, 6 fr.

En considérant qu'il existe déjà plusieurs excellens traités de géométrie élémentaire, on peut être surpris qu'un jeune professeur se soit décidé à en composer et publier un nouveau: et cependant les personnes qui liront le livre de M. Vincent trouveront que cet ouvrage mérite les éloges et les encouragemens du public. C'est un traité très-complet, fort bien rédigé, et qui ne s'écarte jamais de la rigueur démonstrative. Le seul reproche qu'on peut faire à l'auteur est d'avoir rejeté tous les problèmes à la fin du livre; mais il convient de peser les motifs qui l'ont déterminé à ce plan avant de le condamner. Ces problèmes sont très-nombreux, bien choisis, et fort propres à donner aux élèves des idées exactes de la géométrie et de ses ressources. Les planches de l'ouvrage sont lithographiées, et quoique les figures en soient bien intelligibles, on préférerait qu'elles fussent gravées sur cuivre et plus espacées entre elles. M. Vincent donne des preuves, si toutefois il en était besoin, de l'excellent enseignement qu'on donnait à l'École normale, et renouvelle les regrets qu'on a de la suppression de cet établissement utile et déjà célèbre. Je ne relèverai pas ici quelques incorrections qui ont échappé à l'auteur, et que sans doute il fera disparaître dans une seconde édition. FRANCŒUR.

60. — \* *Traité élémentaire à l'usage du commerce et des finances*, contenant des instructions précises sur l'arithmétique, les changes et la tenue des livres, suivi de quelques notions de géographie et de jurisprudence commerciales; dédié à la Chambre de commerce de Bordeaux, par L.-M.-C. MERLE.

*Troisième édition*, revue, corrigée et augmentée. Bordeaux, 1826; Lavigne jeune, rue Porte-Dijéaux, n° 7; Paris, Bachelier. In-8°; prix, 5 fr.

M. Merle a fait de nombreuses additions à la première forme qu'il avait donnée à son ouvrage; il l'a plus que doublé, et ne s'arrêtera pas, dans les éditions suivantes, à ce que celle-ci contient. Il étendra les notions géographiques, multipliera les tables de poids et mesures, fournira aux calculs plus de données, et s'attachera de plus en plus à réunir, à l'usage des négocians, ce que l'on ne peut trouver aujourd'hui que dans plusieurs ouvrages. Son volume peut augmenter encore, et très-considérablement, sans cesser d'être portatif. L'utilité de son travail est attestée par la promptitude avec laquelle les deux éditions précédentes se sont écoulées; celle-ci mérite encore plus de succès, et l'obtiendra; et à mesure que le livre sera plus complet, l'empressement du public fera voir à l'auteur qu'il a suivi la bonne voie pour composer un ouvrage véritablement usuel. F.

61. — *Table de Logarithmes à l'usage des négocians*, par FÉLIX REISHAMMER; *troisième édition*. Paris, 1826; Dufour et d'Ocagne. In-8. de 52 et 130 pages; prix, 4 fr. 50 c.

Cette table donne les logarithmes avec cinq décimales des nombres compris entre 1 et 10400, et au moyen d'un tableau supplémentaire on obtient même ceux des nombres 10400 à 104000. Les nombres naturels sont placés au haut de chaque page, les fractions se trouvent distribuées immédiatement au dessous, et dans une grande partie de la table sur trois colonnes pour chaque nombre, ce qui donne en tout 128 fractions ordinaires; les logarithmes sont placés sur la même ligne horizontale que ces fractions : la table est accompagnée de plusieurs tableaux propres à faciliter les calculs de change, d'intérêt, d'escompte, et au commencement de l'ouvrage se trouve une instruction fort claire sur l'usage des logarithmes en général, et sur celui de cette table en particulier.

On n'a jamais contesté l'extrême commodité des logarithmes dans la plupart des questions que présente le commerce, mais doit-on préférer leur emploi à celui de la règle à calcul que M. Jomard a fait connaître en France il y a quelques années? Nous sommes loin de le penser, et faisons des vœux pour que cet utile instrument soit enfin adopté par les commerçans, que l'embarras et la multiplicité des affaires entraînent souvent à des erreurs inévitables. L'étude de l'instrument exigerait sans doute plus de tems que celui de l'emploi d'une table, mais cette perte serait bientôt plus que compensée.



62. — *Manuel des amateurs des jeux de hasard* ; par T\*\*\* , élève de l'École polytechnique. Paris, 1826 ; Béchet aîné. In-18 de 105 pages ; prix , 2 fr. 25 c.

Ce petit ouvrage est divisé en deux parties : théorie et applications. La première comprend la formation du triangle de Pascal, les formules de permutations et de combinaisons et la manière d'en faire usage ; muni de ces connaissances, le lecteur est introduit à la seconde partie, c'est-à-dire, au calcul des diverses chances que présentent la roulette, le trente et quarante, la loterie et autres sources de revenu public ; des observations générales le terminent. On saura gré à l'auteur des conseils qu'il adresse aux jeunes gens ; il a d'autant plus de droits à la reconnaissance du public, que son livre est à la portée des personnes qui n'ont que des connaissances arithmétiques très-bornées. Les seuls amateurs des jeux de hasard la lui refuseront d'abord ; car, au lieu de méthodes pour les diriger dans l'exercice de leur singulière industrie, ils ne trouveront dans son livre que la preuve des immenses probabilités de perte de tems et d'argent auxquelles ils s'exposent. T. RICHARD.

63. — *Nouvelle formule pour trouver la hauteur des lieux par celles du baromètre et du thermomètre*, avec laquelle on détermine pour la première fois le degré du thermomètre centigrade où le froid est absolu ; par M. DUVILLARD DE DURAND, ancien député, membre de la société de Harlem, correspondant de l'Institut et de l'Académie de Pétersbourg. Paris, 1826 ; Déterville, libraire, rue Haute-Feuille, n° 8 ; M<sup>me</sup> veuve Desray, rue Haute-Feuille, n° 24. In-8° de 56 pages, prix, 2 fr.

La mesure des hauteurs par le baromètre a fait depuis long-tems le sujet des recherches des plus habiles physiciens ; Mais depuis les travaux de M. DE LA PLACE, et les expériences multipliées de M. RAMOND, cet objet paraissait peu susceptible de recevoir de nouveaux perfectionnemens. M. DUVILLARD s'en occupe de nouveau, et comme la formule de notre illustre académicien suppose, à la diminution de température, lorsqu'on s'élève dans l'atmosphère, une loi manifestement fautive, il espère donner plus d'exactitude aux résultats, en assignant la vraie loi de la nature, et en l'introduisant dans les calculs. M. de La Place avait fait observer que la connaissance de cette loi, tout utile qu'elle est pour la science physique, n'a ici que peu d'importance, parce que les hauteurs des montagnes sont toujours petites, lorsqu'on les compare à celles de l'atmosphère : il n'est donc pas surprenant que M. Duvillard obtienne de sa formule des résultats concordans

avec ceux que donnent les opérations géodésiques ; ainsi cet accord ne peut être une garantie de l'exactitude de la loi que ce savant a adoptée, et qui consiste à supposer, avec Lambert, qu'elle est donnée par la logarithmique, en ajoutant la condition que la constante de cette courbe est variable. Cette théorie conduit l'auteur à trouver que lorsqu'une substance est totalement privée de calorique, elle doit être à la température de  $266^{\circ} \frac{2}{3}$  au-dessous du zéro de l'échelle centigrade. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la valeur de cette détermination, ni de juger de la précision de la nouvelle formule de M. DuVillard pour mesurer les hauteurs : plus compliquée que celle de M. de La Place, elle ne semble pas conduire à des résultats plus précis.

M. DuVillard termine son opuscule par une note où il se plaint avec amertume de n'avoir pu être admis au rang des membres de l'académie des sciences : honneur qu'il a été deux fois sur le point d'obtenir, mais qui lui a été refusé, s'il faut l'en croire, par des intrigues : il attribue cette influence à un membre qu'il qualifie de *paysan parvenu*, et représente comme *un protecteur dédaigneux, jaloux et inflexible, environné de courtisans*. Les savans liront avec chagrin des expressions aussi peu mesurées, et approuveront encore moins la plaisanterie de l'auteur sur ceux qui se procurent des titres, et qui, nouveaux nobles, ne savent pas pardonner, attendu qu'ils sont *sans quartier*. On connaît les titres scientifiques de M. DuVillard ; ils ont l'autorité que donne une estime générale ; l'auteur a un caractère honorable qui l'a suivi dans toutes les périodes de sa vie ; ses travaux sont du petit nombre de ceux dont l'utilité est reconnue. S'il n'a pas obtenu le fauteuil académique, il faut sans doute attribuer ce revers au mérite des concurrens qui s'étaient plus spécialement adonnés à la science, dont s'occupe la section de l'Institut où la place était vacante, et qui ont été jugés plus dignes de l'obtenir. Il me semble que l'on a toujours mauvaise grace de réclamer contre un jugement de cette nature, et M. DuVillard aurait dû échapper à ce travers, et essayer de s'en consoler, en continuant d'illustrer une carrière que ses intéressantes et savantes recherches ont rendue célèbre.

FRANCOEUR.

64.—\* *Guide du mécanicien, ou Principes fondamentaux de mécanique expérimentale et théorique*, appliquée à la composition et à l'usage des machines ; par M. SUZANNE, ancien professeur à l'école de marine de Toulon, et professeur actuel au collège royal de Charlemagne, etc., etc. Paris, 1826 ; Rousseion, libraire-éditeur, rue d'Anjou-Dauphine, n<sup>o</sup> 9. 2 vol. in-3<sup>o</sup>

dont un de planches gravées ; prix , 20 fr. et 22 fr. 60 c. par la poste.

Les progrès immenses de la mécanique ont imprimé de nos jours aux arts industriels une impulsion qui ne leur permet plus de rester stationnaires, tandis que nous voyons nos rivaux, nos émules, marcher à pas de géans dans cette route ouverte par eux. Tout le monde a senti qu'il ne suffisait pas de décrire avec soin les machines les plus ingénieuses et les plus importantes; le point essentiel était de répandre l'instruction parmi les ouvriers, afin de leur donner les moyens d'apprécier, de juger et d'exécuter, d'après les règles d'une saine théorie, ces machines ou simples ou composées.

Les Anglais ont introduit l'instruction dans leurs ateliers, et les ouvriers ont senti combien elle leur était nécessaire. L'ouvrage de M. Suzanne, l'un de nos plus habiles professeurs, a pour objet de donner aussi à nos ouvriers-mécaniciens les connaissances indispensables pour que leurs travaux approchent de la perfection.

Dans son introduction, l'auteur traite de l'arithmétique pratique et de la géométrie élémentaire avec une étendue suffisante et avec beaucoup de clarté. Après avoir indiqué la solution de divers problèmes de géométrie pratique, il donne des notions sur les différentes courbes usitées dans les arts, et sur la méthode de projection connue sous le nom de géométrie descriptive.

La première partie est relative aux principes généraux de mécanique tirés de l'expérience. M. Suzanne donne ensuite des développemens scientifiques sur les principes de statique, de dynamique, d'hydrostatique et d'hydraulique; mais comme cette partie peut excéder l'intelligence de la plupart des ouvriers et des artistes, l'auteur annonce qu'il publiera incessamment des élémens simples et courts d'*arithmétique, de géométrie et d'algèbre*, en un volume.

La seconde partie, relative à l'application des principes de mécanique aux machines, comprend trois chapitres. Le premier traite de la classification des machines élémentaires: c'est ce que *Lanz et Bétancourt, Hachette et Borgnis* ont désigné sous le nom de composition des machines.

L'effet dynamique des machines, la nature, l'estimation et l'effet des principaux moteurs, la description et l'examen des machines les plus utiles ou les plus ingénieuses, mues par l'homme ou par les animaux, par l'eau, par la vapeur, ou par l'air, font le sujet des deux derniers chapitres.

L'ouvrage est terminé par un appendice dans lequel l'auteur

traite 1<sup>o</sup> des engrenages en général ; 2<sup>o</sup> des modérateurs et régulateurs ; 3<sup>o</sup> de la manière de former les plans d'une machine, soit pour l'examiner, soit pour l'exécuter.

La réputation que s'est acquise à juste titre M. Suzanne, dispense de donner une analyse plus détaillée de son ouvrage, rédigé avec beaucoup de clarté et de méthode. Les personnes instruites en reconnaîtront l'importance, et les artistes, ou les ouvriers y trouveront tout ce qui est nécessaire pour la parfaite intelligence des machines.

*L.-Séb. LE NORMAND, professeur de technologie.*

65. — \* *Le Pilote américain*, contenant la description des côtes orientales de l'Amérique du nord, depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'au Mississipi, suivi d'une notice sur le Gulf-Stream, traduit de l'anglais par P. MAGRÉ, enseigne de vaisseau, et publié par ordre de M. le comte de CHABROL DE CROUZOL, ministre de la marine et des colonies. Paris, 1826 ; de l'imprimerie royale ; Bachelier. In-8<sup>o</sup> de 360 pages ; prix, 5 fr.

On doit à Blunt un ouvrage intitulé le *Pilote américain*, qui donne les renseignemens les plus étendus et les plus authentiques qui aient paru jusqu'à ce jour sur la navigation des côtes est de l'Amérique septentrionale : ce sont des fragmens de ce livre que M. Magré a traduits par les ordres du ministre de la marine. On doit des remerciemens à M. de Chabrol, pour avoir fait un aussi utile emploi des fonds de son budget, et au traducteur, pour le soin qu'il a apporté dans ce travail, extrêmement recommandable sous tous les rapports. Nous ne pouvons analyser un ouvrage plein de faits et de détails précieux. Une table des distances et des routes entre divers points remarquables n'est pas la partie la moins importante de ce traité. Les navigateurs qui parcourent ces parages si fréquentés retireront de cet ouvrage des avantages inappréciables.

FRANCOEUR.

66. — \* *Guide de l'étranger à Londres et dans ses environs*, précédé d'un itinéraire descriptif et topographique des routes de Paris à Londres, avec tous les renseignemens utiles aux voyageurs. Accompagné de trois cartes ; par J.-W. LAKE. Paris, 1826 ; Truchy et Ch. Simonneau. In-18 de 759 pages ; prix, 7 fr.

A une époque où les moyens de communications de toute espèce se multiplient chaque jour, où le goût des voyages s'accroît incessamment, il n'est pas étonnant de voir paraître des ouvrages destinés à répandre des connaissances générales sur la topographie et la statistique des divers pays et les instruc-

tions, les indications nécessaires pour assurer le bien-être des voyageurs.

L'ouvrage que nous annonçons, rédigé à l'instar du Guide de Londres à Paris, que nos voisins d'outre-mer se sont hâtés de publier, est d'une utilité incontestable pour les étrangers qui se rendent à Londres en partant de Paris; il manquait à la librairie française, et désormais elle n'aura rien à envier sous ce rapport à l'Angleterre.

Les trois points de passage les plus fréquentés pour se rendre en Angleterre, étant Calais, Boulogne et Dieppe, trois des cinq sections de ce guide donnent la description des routes : 1<sup>o</sup> de Paris à Calais par Beauvais, Abbeville et Boulogne; par Chantilly, Amiens, Abbeville; par Chantilly, Amiens, Saint-Pol, Saint-Omer; 2<sup>o</sup> de Paris à Boulogne, par Beauvais et Abbeville; par Chantilly, Amiens et Abbeville; 3<sup>o</sup> de Paris à Dieppe, par Courbevoie et Gisors; par Saint-Denis et Gisors; par Courbevoie, Magny et Rouen; par Mantes et Rouen. Les documens les plus authentiques ne pouvaient manquer pour ces descriptions, aussi sont-elles bien faites.

La 4<sup>me</sup> section a pour but la route de Douvres à Londres par Cantorbéry et Rochester; cette route fait le service des paquebots de Calais et de Boulogne.

La 5<sup>me</sup> section traite des trois routes de Brighton à Londres, par Balcombe et Croydon, par Ryegate et Sutton et par Lewes et East-Grinstead; elles correspondent au paquebot de Dieppe. 471 pages de cette section sont consacrées à la description générale de Londres et de ses environs. Ce travail ne pouvait être mieux fait : M. Lake, qui, né à Londres, a long-tems habité cette ville, a mis la plus grande exactitude en traitant de l'histoire, des monumens, des établissemens de toute espèce et des curiosités de sa patrie.

Trois cartes sont jointes au texte : la 1<sup>re</sup> est le tracé de toutes les routes de Paris à Londres; la 2<sup>me</sup> est le Panorama de cette capitale, et la 3<sup>me</sup> celui de ses environs.

Cet ouvrage tout à la fois utile et agréable ne peut manquer de devenir une partie nécessaire du bagage du voyageur.

L. S. M.

*Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.*

67. — \* *Le visiteur du pauvre*, par M. DÉGÉRANDE, membre de l'Institut, ouvrage couronné par l'Académie de Lyon, et en 1821, par l'Académie française, qui lui a décerné le prix fondé par M. de Montyon pour l'ouvrage le plus utile aux

mœurs. *Troisième édition* revue et augmentée. Paris, 1826; Jules Renouard. In-8° de xi et 546 pages; prix, 7 fr., et 8 fr. 75 c. par la poste.

Chez tous les peuples de l'Europe, quelques cantons de la Suisse peut-être exceptés, la société est atteinte d'une lèpre invétérée contre laquelle se sont en vain réunis les efforts de la religion, de la philanthropie et de l'administration, et qui ne semble pas diminuer bien sensiblement, malgré l'accroissement progressif des lumières et de l'industrie. Nous voulons parler de cette multitude de malheureux dont l'aspect blesse les regards principalement dans les grandes villes, et qui, par leur contact, impriment une espèce de malaise à certaines parties du corps social. En Angleterre, la taxe des pauvres est d'environ 250,000,000 de fr.; dans les Pays-Bas, d'après le rapport fait en 1820 aux États-Généraux par le ministre de l'intérieur, sur cinq millions et demi d'habitans, le nombre des indigens secourus à domicile est porté à 573,179, près du neuvième de la population entière. On a essayé, dans ce pays, de détruire la mendicité, en colonisant dans l'intérieur les hommes qui ne présentaient aucun moyen d'existence. C'est une marche bien lente, mais féconde en bons résultats. La colonie de *Fredericks-Oord* qui prospère et s'agrandit chaque jour, contient aujourd'hui 2,337 âmes (voy. sur sa culture et son administration l'ouvrage du baron de Keeverberg, publié à Gand en 1821). A Vienne, on compte 20,581 pauvres sur 210,198 habitans; à Berlin, 12,000 sur 188,485; à Hambourg, en 1817; 5,622 sur 107,000; à Paris, en 1824, les bureaux de charité ont donné des secours à 60,543 individus, sans y comprendre les mendiens vagabonds. M. DÉCÉRANDE pense qu'en France la population indigente ne forme dans la campagne que le trentième ou le quarantième de la masse du peuple, tandis qu'elle s'élève au cinquième dans les grandes villes. Nous croyons qu'il porte trop bas celle des campagnes et que, dans les villes, au lieu du cinquième, ce rapport est tout au plus du dixième; c'est du moins ce qui a été constaté pour Bordeaux (voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 871 l'annonce d'une brochure sur la colonisation des Landes.)

Faut-il attribuer la mendicité aux encouragemens donnés au mariage et à un excès de population, comme le prétend M. MALTHUS et avec lui quelques économistes français qui ont adopté ses opinions? S'en doit-on prendre à une répartition du travail mal entendue, dont l'effet serait de rompre l'équilibre entre les différentes classes de producteurs et de consommateurs? ou bien au défaut de perfection des lois civiles et

politiques d'une société mal ordonnée où chaque individu ne participe pas à la fois aux charges et aux bénéfices de l'association commune? Est-ce enfin, dans les réunions trop nombreuses, un vice inhérent à l'espèce qu'il faut ajouter à toutes les autres misères de la condition humaine? M. DEGÉRANDE paraît être de cette opinion: « La pauvreté, dit-il, dérive d'un centre de causes constantes, habituelles et ordinaires dont l'action est inévitable dans les sociétés même où le travail est le plus demandé, où les subsistances sont le plus abondantes. » Une observation plus attentive et plus rigoureuse des phénomènes sociaux éclairera peut-être un jour, cette question si importante. Mais en attendant la solution d'un problème dont tous les élémens ne paraissent pas jusqu'ici avoir été pris en considération, il faut soulager l'humanité souffrante et le livre de M. DEGÉRANDE indique les différens modes d'assistance qui peuvent être employés dans ce but philanthropique; il traite aussi des institutions de prévoyance et de secours mutuels, à nos yeux seul remède efficace contre le fléau de la mendicité. Cet ouvrage ne saurait être trop médité par les personnes qui s'occupent d'œuvres de charité, et les dépositaires de l'autorité pourront y puiser d'utiles conseils et des renseignemens précieux.

Ad. GONDINET.

68. — *Considérations sur la tolérance accordée aux femmes publiques*; par M. S. Paris, 1826; Cabin, rue de La Harpe, n° 50. In-8° de 14 pages; prix, 50 c.

Cet opuscule est extrait d'un journal religieux et littéraire. L'auteur n'a pu approfondir en si peu de pages une question plus grave peut-être qu'on ne pense, et sur laquelle il se borne à appeler l'attention de nos hommes d'état. Ce sujet, au reste, ne serait pas le seul digne d'éveiller la sollicitude d'une administration, qui se consacrerait tout entière aux intérêts de la religion et de la morale. Cette administration manifesterait utilement et honorablement son zèle pour les mœurs par l'encouragement et la propagation de l'instruction élémentaire, ainsi que par la suppression de la loterie, et des maisons de jeu, ou au moins par la clôture durant de certains jours de ces maisons qui assurément sont plus dangereuses que les théâtres et qui donnent en France tant d'occupation à la police. B. L.

69. — \* *Dictionnaire universel du droit français*, par J.-B.-J. PAILLIET, avocat à la cour royale d'Orléans. T. II. Paris, 1826; Tournachon-Molin. In-8° de 611 p.; prix du volume, 10 fr. L'ouvrage entier se composera de 10 vol.

Nous avons attendu pour annoncer ce deuxième volume du *Dictionnaire* de M. Pailliet, que les deux livraisons qui de-

vaient le composer aient été publiées. Aujourd'hui que cette tâche du laborieux éditeur est remplie, nous nous faisons un véritable plaisir de confirmer les éloges que nous avons déjà donnés au premier volume (*V. Rev. Enc.*, t. xxix, p. 220). Le plan de M. Pailliet est immense, et l'exécution de ce deuxième volume nous paraît répondre dignement aux espérances qu'on en avait conçues. Nous indiquerons comme l'article le plus digne d'y être remarqué le mot *Administration*. Cet article est entièrement extrait des excellentes leçons de droit administratif, données trop peu de tems à l'École de Droit de Paris, par M. *Dégérando*. Ce fragment du cours inédit du savant et vénérable professeur, nous fait vivement désirer la publication entière du cours. Il n'est aucune partie de notre législation qui offre autant de difficultés que le droit administratif, et aucun ouvrage complet n'existe pourtant sur cette matière. L'article *administration anglaise*, presque entièrement tiré d'un ouvrage de M. SAUQUAIRE SOULIGNÉ, ne nous a pas paru embrasser tout ce qu'il aurait dû contenir. M. Pailliet aurait pu puiser, sur cet important sujet, des matières très-exactes dans le *Tableau de l'administration intérieure de la Grande-Bretagne*, par le président prussien baron de WINCKE, ouvrage publié par M. NIEBUHR, et dont M. *Alexandre de Laborde* a donné une analyse très-détaillée dans le tome I de notre Revue (p. 59). Quoi qu'il en soit, ce volume doit faire présager du *Dictionnaire universel de droit* de M. Pailliet un succès égal aux autres ouvrages de cet estimable jurisconsulte.

70. — \* *Recueil général des anciennes lois françaises*, depuis l'an 420 jusqu'à 1787; par MM. JOURDAN, ISAMBERT et DECROSY. *Règne de Louis XVI*, t. III et IV. Paris, 1826; Belin-Leprieur et Verdière. 2 vol. in 8°; prix, 14 fr.

Nous avons déjà annoncé à nos lecteurs (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxix, p. 525), que M. Jourdan s'était seul chargé du règne de Louis XVI, dans la collection des anciennes lois françaises qu'il avait entreprises avec MM. Isambert et Decrusy. Deux nouveaux volumes ont paru depuis cette annonce; ils contiennent une multitude de pièces à partir du mois de mai 1777 jusqu'à mars 1781. L'utilité de cette vaste collection est incontestable; elle trouvera sa place dans la bibliothèque de tous les jurisconsultes et de tous les hommes d'état. Parmi les documens importans que contiennent ces deux volumes, nous citerons la législation des Échelles du Levant, en date du 3 mars 1781. A peine M. Jourdan avait-il publié cette nouvelle livraison du règne de Louis XVI, qu'une mort prématurée est venue l'enlever à ses nombreux amis. La *Revue Encyclopé-*



digue consacre à sa mémoire le tribut qu'elle s'empresse de rendre aux hommes qui ont marqué leur passage sur la terre par des travaux utiles et un noble caractère. (Voy. ci-après, section des *Nouvelles scientifiques*, article *Nécrologie*.) Cette perte sera bien difficile à réparer pour la continuation de la collection des anciennes lois françaises : quel que soit celui qui sera désigné pour remplacer M. Jourdan, son premier devoir devra être de le prendre pour modèle, et d'imiter, autant qu'il sera en lui, son exactitude dans les recherches et son ardent amour pour la science.

A. T.

71.—\* *Le comte de FRANCLIEU, ancien militaire à M. le général SEBASTIANI député, sur l'organisation et la distribution de la force matérielle; d'après l'opinion de M. Sebastiani, émise en le chambre des députés, séance du premier juin 1826. Paris, 1826; Delaunay. In-4° d'une feuille; prix, 1 fr. au profit des Grecs.*

M. le comte de Franclicu donne à la fois de bons avis et un bon exemple: tout en méditant sur l'avenir des Français, il ne perd pas de vue les malheurs actuels de la Grèce. Sa lettre à M. le général Sebastiani expose les idées qu'il a conçues depuis long-tems sur l'organisation militaire de la France, telle qu'elle pourrait être avec une grande économie dans les dépenses publiques, et ce qui est encore plus précieux, un notable accroissement de force et, de sécurité pour l'état. Voici le système de milice nationale proposé par M. de Franclicu, en omettant les dispositions réglementaires qui peuvent seules prouver que ce système est praticable.

Tous les Français seraient divisés par âge en 7 classes.

1° *L'enfance*; elle se termine à 18 ans. C'est l'époque où le Français apprend le maniement des armes et les évolutions militaires. 2° *La jeunesse*, de 18 à 23 ans: les devoirs du citoyen commençant à cette époque, et servant de titre pour l'acquisition des droits. Le jeune homme prête serment d'obéissance aux lois, de dévouement et de fidélité à la patrie. La jeunesse manœuvre deux fois par mois: elle est en seconde ligne. 3° *La virilité*, de 23 à 35 ans, manœuvre une fois par mois, et forme la première ligne, en tems de guerre. 4° *La réserve*, de 35 à 45 ans, en tems de paix, manœuvre tous les trois mois. Le nom qu'elle porte indique sa destination en cas de guerre. 5° *La maturité*, de 45 à 60, ne manœuvre qu'une seule fois par an, et forme une troisième ligne. 6° *Les vétérans*, de 60 à 70 ne font plus qu'un service d'honneur et à leur volonté. En cas de guerre, leur poste est auprès des autorités centrales. 7° *La vieillesse*. Une place distinguée lui est

réservée aux fêtes et aux assemblées publiques; c'est elle qui reçoit le serment de la jeunesse.

L'artillerie ne formerait plus un corps distinct; les villes auraient leurs canons et leurs canonniers. Le corps du génie serait conservé et réuni à celui des ponts et chaussées. La cavalerie serait formée par inscription volontaire et organisée par cantons. M. de Franchieu ne parle point de l'état-major des armées, non plus que de l'administration militaire, qui ne peut être improvisée en tems de guerre, et qu'il faut nécessairement tenir prête en tems de paix. On sent que l'exposition d'un projet aussi vaste ne peut se passer de développemens étendus, de détails, puisque c'est une machine qu'il s'agit de monter et de faire mouvoir, machine qui, loin de se détruire par l'usage que l'on en fera, doit se perfectionner de plus en plus, si les constructeurs ont bien choisi les matériaux, et si l'organisation en est convenable. Aux États-Unis, on conserve en tems de paix un noyau d'armée toujours prêt à recevoir les milices que l'on y incorporerait au besoin. L'armée fédérale des Suisses est peut-être le modèle de l'organisation qui convient le mieux à la force publique d'un état, quelle que soit la forme de son gouvernement: on pourrait l'imiter avec d'autant plus de confiance qu'elle a subi l'épreuve du tems, qu'elle est au niveau des connaissances acquises, accommodée aux mœurs européennes, aux opinions dominantes, admissible partout, avec de très-légers changemens. Quoi que disent les partisans des armées permanentes, on peut commencer dès à présent leur suppression graduelle, insensible, sans secousse ni danger, soit au dehors, soit dans l'intérieur. Une autre vérité qu'on ne peut reprobluer trop souvent, c'est que les états qui parviendront à s'en passer seront les plus heureux et les plus respectés. Il paraît que M. le général Sébastiani n'est pas de cet avis.

Ce que M. de Franchieu dit sur les armées navales ne suffit point pour que l'on puisse apprécier ses vues relativement à cette partie de la force publique. Il semble que la marine militaire ne peut admettre des réductions aussi considérables que les armées de terre, et d'ailleurs, on sait qu'elle n'est pas non plus susceptible d'un accroissement rapide, et qu'il faut s'imposer en tems de paix quelques dépenses pour maintenir la sûreté des navigateurs et l'honneur du pavillon. Mais quand même M. de Franchieu aurait publié de gros volumes, il est à peu près certain que ses vues ne seront pas accueillies. Il va droit au but, et s'occupe plus des intérêts généraux que des prétentions de caste, de profession ou de coterie: il s'énonce

avec une sincérité dont le pouvoir ne s'accommode point. En écrivant comme il l'a fait, et sur des sujets d'une aussi grande importance, on s'adresse plutôt à la postérité qu'à ses contemporains; il faut borner ses vœux à préparer le bien dans l'avenir, et ne point se flatter qu'on en verra l'accomplissement.

72.—\* *De l'esprit militaire en France, des causes qui contribuent à l'éteindre, et des moyens de le ranimer*; par le lieutenant-général LAMARQUE. *Deuxième édition*, revue et augmentée. Paris, 1826; Anselin et Pochard, rue Dauphine n° 9. In-8° de 132 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Un ouvrage qui est à sa seconde édition peut être regardé comme jugé: il n'en sera pas ainsi de celui de M. le général Lamarque. Sa destinée ne sera fixée et connue que par les événemens qui décideront du sort de la France. Il paraît incontestable que l'esprit militaire s'éteint parmi nous: l'esprit public n'est pas plus animé, et bientôt, le mot de patrie ne sera plus à notre usage, si ce n'est pour désigner le sol natal. L'auteur propose des moyens de ramener parmi nous le goût du service militaire; ce n'est peut-être pas le plus pressant de nos besoins. On ne peut se dissimuler que l'esprit militaire dont il s'agit dans cet ouvrage est un *esprit de profession*, et qu'il ne peut s'allier à l'*esprit public* que dans un état essentiellement guerrier. M. le général Lamarque prouve fort bien que nos longues guerres ont affaibli l'esprit militaire: aurait-il besoin de la paix, pour se fortifier? Notre auteur établit aussi que les progrès de la civilisation sont nuisibles à l'esprit militaire: il a raison, quelque sens que l'on attache au mot *civilisation*. En effet, il est évident que si la terre était convertie de sociétés perfectionnées au plus haut degré possible, il n'y aurait plus d'armées. Les institutions militaires ne conviennent qu'au long et difficile passage de la race humaine de l'état de barbarie à celui de civilisation complète. M. le général Lamarque nous montre à quels périls s'expose une nation qui marche imprudemment dans cette route de civilisation, sans prendre en même tems les moyens de se défendre, et il indique ces moyens pour la France actuelle: ici, les opinions se partagent, l'avis de l'auteur ne sera pas généralement adopté. Perfectionner, comme il le propose, l'institution des armées permanentes, c'est perpétuer le mélange de barbarie et de civilisation qui rend cette institution nécessaire, et les vices sociaux qu'elle suppose. Faire que le soldat puisse trouver dans le service militaire les avantages que toute autre occupation lui aurait procurés, c'est s'adresser directement à l'esprit de profession, ce grand ennemi

de l'esprit public. L'auteur veut une organisation stable, et nous rassurer contre le danger de voir l'armée française devenir *parlementaire* : nous sommes loin de cette appréhension, et lorsque nous méditons sur les institutions militaires qui nous conviendraient le mieux, toutes nos pensées ont pour but de rendre l'armée *nationale*, française avant tout et par-dessus tout.

Sans examiner si M. le général Lamarque a bien résolu les questions qu'il a traitées, on doit dire qu'il n'a pas abordé les plus importantes de toutes ; que le mal auquel il veut porter remède n'est qu'un symptôme d'un désordre plus général et plus destructeur qui menace de s'étendre à toutes les parties du corps social ; que l'on ne peut espérer une véritable guérison qu'en attaquant le mal dans sa source, par des moyens qui ne peuvent être révélés qu'à ceux qui auront considéré la France sous tous les aspects, au lieu de se borner à un seul.

L'ouvrage de M. le général Lamarque est tel qu'on devait l'attendre d'un officier aussi instruit ; mais il n'est pas encore tel qu'il nous le faudrait, ou nous ne sommes pas ce que son livre exigerait pour exécuter ce qu'il propose. Si notre état politique et moral peut obtenir quelque amélioration importante, les projets de M. le général Lamarque n'y seront peut-être plus assortis. En toute chose, il faut commencer par le commencement, et organiser la nation, avant de s'occuper de son armée. F.

73. — *Procès de l'Évangile (partie morale et historique)*. 1<sup>re</sup> partie. Paris, 1826 ; Touquet et C<sup>ie</sup>, galerie Vivienne. In-8<sup>o</sup> de 150 pages ; prix, 2 fr. 50 c.

M. Touquet est éditeur d'une *Bibliothèque populaire* in-32 (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 191). Les quatre premières livraisons avaient paru : la 5<sup>me</sup>, composée de l'Évangile, *partie morale et historique*, a donné naissance à des débats judiciaires et à des discussions dont ce volume a pour objet de rassembler les élémens et de conserver le souvenir. Ne pouvant nous livrer ici à l'examen des questions plus graves que difficiles qu'a soulevées cet étrange procès, nous nous contenterons d'indiquer à nos lecteurs ce que contient la brochure que nous annonçons. On y trouve après un article du *Drapeau-Blanc* qui a précédé la saisie de l'ouvrage, l'analyse de l'interrogatoire du prévenu ainsi que celle du rapport du juge d'instruction à la chambre du conseil et de l'ordonnance de cette chambre qui renvoie l'éditeur, M. Touquet, l'imprimeur et les libraires devant le tribunal de police correctionnelle comme prévenus d'outrage à la morale religieuse. Ici nous nous croyons obligés

de reprocher à M. Touquet une faute impardonnable dans un livre qu'on aurait droit de considérer d'après son titre, comme un recueil de *documens officiels*. Il ne suffit pas de mettre en note, comme il l'a fait page 12 « *Ce n'est pas là le texte, mais bien le sens de l'interrogatoire.* » Ce sont les textes que le lecteur veut avoir sous les yeux dans une compilation de cette nature.—Viennent, ensuite sous la rubrique « *Opinion publique* », les articles des journaux de toute couleur antérieurs aux débats judiciaires; puis le compte rendu de ces débats, le réquisitoire de M. l'avocat du roi Levayasseur et celui du principal accusé, M. Touquet; puis le plaidoyer que devait prononcer M<sup>e</sup> Lucas, avocat de M. Terry, libraire, l'un des prévenus, lequel a fait défaut; puis une nouvelle série d'articles ou de lettres insérées dans les journaux; enfin, plusieurs pièces relatives à la défense, et le *texte* du jugement. Le tout est précédé d'une note assez curieuse, extraite du journal des Débats du 13 septembre 1826 et suivi d'une Biographie de M. Touquet, tirée du Pilote et contre laquelle ce libraire paraît s'inscrire en faux. Ce livre aura nécessairement une suite; car le procès doit s'agiter de nouveau avec plus de solennité devant la Cour royale, et les questions qu'il fait naître sont encore entières.

B. L.

74.—\* *Éléments d'idéologie*; 4<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> parties: *Traité de la volonté et de ses effets*; par M. le comte DESTUTT DE TRACY, pair de France. Paris, 1826; M<sup>me</sup> Lévi. In-18 de 401 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Après avoir dans la première section des *Éléments d'idéologie* consacré trois volumes à l'idéologie proprement dite, à la grammaire et à la logique (voy. *Rev. Enc.*, t. xxii, p. 173, t. xxvii, p. 848 et t. xxix, p. 246), M. Destutt de Tracy publie maintenant la seconde section où plutôt le *Traité de la volonté et de ses effets*. Ce *Traité* est divisé en trois parties: dans la première, qui avait déjà paru séparée sous le titre de *Traité d'économie politique* (voy. *Rev. Enc.*, t. xviii, p. 646), l'auteur s'occupe de nos actions; dans la seconde, il traite de nos sentimens, et la troisième devait avoir pour objet la manière de diriger nos actions et nos sentimens. Les deux premières constituent l'ouvrage que nous annonçons. « On sent bien, dit l'auteur, qu'il y a des considérations générales communes à ces trois parties et qu'avant de parler des effets et des conséquences de notre faculté de vouloir et de la manière de les diriger, il faut parler de cette faculté elle-même. » Tel est le but d'un discours préliminaire de 64 pages composé de 7 paragraphes dans lesquels M. de Tracy établit: que la faculté de

vouloir est un mode et une conséquence de la faculté de sentir; que de cette faculté de vouloir naissent les idées de personnalité et de propriété, tous nos besoins et tous nos moyens, les idées de richesse et de dénûment, celle de liberté et de contrainte, enfin celle de droits et de devoirs. Le 7<sup>me</sup> paragraphe est à la fois le résumé et la conclusion des précédens et l'introduction au Traité d'économie politique.

Douze chapitres présentent l'ensemble de cette science dans l'ordre suivant: 1<sup>o</sup> De la société considérée seulement sous le rapport économique, puisqu'il n'est ici question que de nos actions et pas encore de nos sentimens; 2<sup>o</sup> de la formation de nos richesses; l'auteur rejette ici la division de l'industrie en industrie manufacturière, agricole et commerçante, pour la remplacer par celle-ci: industrie fabricante, industrie commerçante; 3<sup>o</sup> de la mesure de l'utilité; 4<sup>o</sup> de l'industrie fabricante y compris l'agriculture; 5<sup>o</sup> de l'industrie commerçante; 6<sup>o</sup> de la monnaie; 7<sup>o</sup> réflexions sur les chapitres précédens ou introduction au chapitre 8 qui traite de la distribution de nos richesses entre les individus; 9<sup>o</sup> de la population; 10<sup>o</sup> conséquences et développemens des deux chapitres précédens; 11<sup>o</sup> de l'emploi de nos richesses; 12<sup>o</sup> des revenus et des dépenses du gouvernement et de ses dettes; 13<sup>o</sup> conclusion. Vient ensuite un extrait raisonné servant de table analytique. On trouve enfin le commencement de la seconde partie du Traité de la volonté, chapitre du plus grand intérêt et base de la partie morale. Une note finale apprend que M. Destutt de Tracy soumet aujourd'hui le commencement de ce cinquième volume au public, parce qu'il n'a plus l'espérance de l'achever. « Après avoir développé, dit-il, la nature et les conséquences de nos divers besoins, j'aurais peut-être osé faire connaître par quelques morceaux détachés mes opinions sur trois points importants, savoir: les idées religieuses, l'organisation de la société et l'instruction de la jeunesse: mais rien de tout cela ne m'est plus permis et ce morceau sera mon dernier écrit. » Cette troisième partie devait servir d'introduction aux sciences physiques et mathématiques; singulier rapport entre deux métaphysiciens célèbres: Condillac ne put de même terminer sa langue des calculs. T. R.

75. — \* *L'art de vérifier les dates, depuis l'an 1770 jusqu'à nos jours*; formant la continuation, ou troisième partie de l'ouvrage publié, sous ce nom, par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. T. I, II, III, V, IX. Paris, 1821-1826; Ambroise Dupont. 5 vol. in-8<sup>o</sup>; prix, 7 fr.

Cette partie, rédigée par une société de savans et d'hommes

de lettres, parmi lesquels nous citerons MM. de *Lacretelle* jeune, *Hase*, *Saint-Martin*, *Abel Rémusat*, *Walckenaer*, *Eyriès*, *Depping*, *Warden*, *La Bouderie*, etc., est publiée par M. de COURCELLES, auteur de divers ouvrages historiques et héraldiques.

Les cinq volumes que nous avons sous les yeux comprennent la suite de la chronologie historique des rois de France, des rois d'Angleterre, de la Hollande et des Pays-Bas, des empereurs et des différens souverains de l'Allemagne, des Suisses, de Genève et de Mulhausen, la chronologie historique des Maures d'Espagne, la suite de celle des rois d'Espagne, des rois de Portugal, des rois de Sardaigne, la concordance des calendriers grégorien et républicain, et enfin la chronologie historique de l'Amérique.

76. — \* *Annales historice illustrium principum Hannoniæ. Libritres.*—Annales historiques des nobles princes de Hainaut. Livres I, II, III. Par *Jacques de Guyse*; traduites en français, avec le texte latin en regard, et accompagnées de notes. (Le texte est publié pour la première fois sur deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi.) Paris 1826; Sautelet et compagnie. 2 vol. in-8° de viij-48 xij-490 p.; prix, 9 fr.

Jacques de Guyse fut un bon religieux, ami de l'étude et fidèle observateur des devoirs de son état. Il naquit à Mons, au XIV<sup>e</sup> siècle, d'une ancienne famille du Hainaut, l'une des plus considérables de sa ville natale. Engagé dans l'ordre des Franciscains, il fut reçu docteur en théologie, et professa cette science, ainsi que la philosophie et les mathématiques, pendant environ vingt-cinq ans, aux jeunes religieux et dans différentes maisons de son ordre. Il consacra ses loisirs à l'étude de l'histoire et des antiquités du Hainaut, et composa, avec les extraits de ses lectures, une chronique que l'on pourrait appeler universelle, s'il ne s'était plus particulièrement attaché aux annales de sa patrie. Il donne l'histoire de la Belgique entière; il y joint même l'histoire sainte, l'histoire romaine, celle des Perses et des Grecs. Cet ouvrage, fort important pour les amateurs de l'histoire, est publié et traduit par M. le marquis de FORTIA, l'un de nos bibliographes les plus savans et les plus distingués.

77. — \* *Histoire de la Colombie*; par M. LALLEMENT. Paris, 1826; Al. Eymery. In-8° de 320 pages; prix, 5 fr.

L'histoire de cette immense contrée qui forme aujourd'hui la république de Colombie ne commence qu'à l'époque de la conquête; l'existence antérieure des peuples qu'elle a détruits n'a laissé que peu de traces sur la terre, et leur sanglante cata-

strophe est presque le seul souvenir qu'ils aient légué à la postérité. Depuis ce grand événement, l'histoire de la Colombie se partage en deux époques principales : le régime colonial et la révolution. — La première, qui comprend environ trois siècles, est stérile en événemens ; elle n'offre que l'affligeant spectacle d'un peuple que son gouvernement retient à dessein dans le double néant de l'ignorance et de l'esclavage. L'auteur a pensé avec raison qu'il serait sans aucun intérêt de raconter en détail l'administration de ces délégués de la métropole, dont la mission semblait se borner à gêner les progrès de l'intelligence humaine, aussi bien que le développement des facultés prodigieusement fécondes de la nature. Il se contente de présenter un tableau rapide des iniquités et de la folie du régime colonial. Remontant jusqu'à la découverte, aussi féconde, dit-il, en prodiges de navigation qu'en heureuses témérités, il rappelle l'état des naturels avant et après les désastres de la conquête, et il montre comment s'est formée la population nouvelle.

Dans la seconde partie de son histoire, l'auteur recherche les causes immédiates de la révolution, il fait le tableau de la situation de la métropole en 1808, et il suit en détail toutes les vicissitudes et tous les progrès de l'insurrection, depuis le jour où elle éclata dans la Nouvelle-Grenade, jusqu'à la bataille décisive de Carabobo, et jusqu'à la proclamation de l'acte constitutionnel. Le dernier chapitre offre l'exposé de la situation actuelle de l'empire.

Peut-être on pourrait relever dans cette histoire quelques inexactitudes inévitables en un pareil sujet ; peut-être aussi laisse-t-elle à désirer quelques données statistiques, quelques détails de localité, qui, sans être précisément du domaine de l'histoire, semblent cependant nécessaires pour compléter celle d'un pays jusqu'à présent si mal connu. Cette remarque d'une critique un peu exigeante ne nous empêche pas de reconnaître que ces annales d'un peuple nouveau méritent de fixer l'attention des lecteurs, soit par l'intérêt et l'importance des faits, soit par le talent de l'écrivain qui les raconte ; et l'histoire de la fondation d'une république qui, dès les premières années de son existence, exerce déjà une si puissante influence sur les affaires du monde américain, doit piquer vivement la curiosité.

M. A.

78. — *Résumé de l'histoire des jésuites*, depuis l'origine jusqu'à la destruction de leur société ; suivi de considérations sur les causes de leur élévation et de leur chute, et d'un examen critique de leurs constitutions ; par Ch. LAUMIER. Paris, 1826 ; Dupont et Roret. In-18 de XII 564 pages ; prix, 3 fr. 50 c.



L'auteur déclare, dans sa préface, qu'il a surtout apporté la plus grande bonne foi et la plus sévère impartialité dans ce travail relatif à un sujet qui, d'après son opinion, n'a jusqu'à ce jour été traité que par des partisans ou par des ennemis de cet ordre sur lequel on a tant écrit. Certes, une telle qualité a toujours été regardée comme le premier devoir de l'historien. Ayant donc conçu l'idée de son résumé, il s'est attaché avant tout à lire avec une scrupuleuse attention la plus grande partie de ce qui a été écrit pour ou contre les Jésuites, ne voulant devenir ni apologiste, ni détracteur, guidé seulement par un sage esprit de critique et par le désir de ne présenter à ses lecteurs que l'exacte vérité. Si tous ceux-ci n'approuvent pas également ses réflexions sur les hommes et sur les choses, du moins ils trouveront dans sa narration de nombreux indices d'une vaste érudition, et peu de résumés ont offert une histoire plus riche, plus variée, plus complète. Dans les deux premières parties, il trace un fidèle tableau de l'existence des Jésuites sur tous les points du monde où ils ont paru, plus ou moins puissans; il mêle à ce récit général des détails biographiques sur les principaux personnages, spécialement sur Ignace de Loyola, et analyse les constitutions de la société. Dans la troisième partie, il traite des causes de la grandeur et de la chute des Jésuites, et dans le vi<sup>e</sup> et dernier chapitre, il répond à cette question: *le rétablissement des Jésuites peut-il être utile à l'église et à la société civile?* « Si les Jésuites consentent à introduire dans leurs constitutions les modifications que le tems et le progrès des lumières ont rendues nécessaires, dans un monument du xvi<sup>e</sup> siècle, s'ils cessent d'être Jésuites, pour n'être plus que des moines obscurs et ignorés, ils seront ridicules dans le monde, à charge à l'église, et inutiles à la cour de Rome, à qui ils n'offriront plus que les secours d'une milice impuissante et désarmée. S'ils apparaissent avec tout l'orgueil dont ils furent entachés autrefois, avec toutes leurs prétentions ultramontaines, qui leur furent si long-tems reprochées, ils seront dangereux pour l'Église et pour la société civile. Leur apparition dans le monde chrétien éveillera mille inquiétudes, rappellera mille souvenirs, et fera pousser mille cris d'alarmes.

« Qu'ils ne s'imaginent pas employer avec succès aujourd'hui cette politique adroite qui leur réussit autrefois: les préventions sont trop vieilles et trop fortes. On ne leur tiendra compte ni des vertus qu'ils posséderont, ni de celles dont ils feront étalage. Quelque rang qu'ils prennent, quelque place qu'ils occupent, partout ils seront dans une fausse position, parce que le monde les repousse. S'ils sont modestes, on les accu-

sera d'hypocrisie; s'ils affectent de l'assurance, on dira qu'ils sont orgueilleux; si, comptant sur d'illustres protections, ils montrent de l'orgueil, on les taxera d'insolence. Ils seront d'autant plus mal accueillis, qu'ils sont généralement connus, plus sévèrement jugés, et que ce qu'ils ont fait autrefois, et surtout ce qu'on leur attribue, n'inspirera aucune confiance en ce qu'ils promettront de faire dans l'avenir.

« Il est des institutions que des siècles accueillent; il en est d'autres que les siècles repoussent; le nôtre n'est pas favorable au rétablissement des corporations religieuses, et la résurrection des Jésuites serait un contre-sens politique, qui choquerait ouvertement toutes les idées reçues. »

Le style de M. Ch. Laumier convient à l'histoire; il est simple, précis, et souvent très-énergique. B—u.

79.—\* *Résumé de la doctrine des Jésuites*, ou Extraits des assertions dangereuses et pernicieuses soutenues par les Jésuites dans leurs ouvrages dogmatiques, recueillies et publiées par ordre du Parlement, en 1762. Paris, 1826; Bourgeois, rue d'Anjou-Dauphine, n° 8. In-18 de 390 pages; prix, 3 fr.

Puisque par un concours de circonstances qu'il ne nous est pas donné d'apprécier et de développer ici, la société se voit forcée à la défensive contre les attaques hautement avouées d'une secte que repoussent nos lois et nos mœurs, on doit savoir gré aux auteurs qui, se faisant pour ainsi dire les rapporteurs d'un procès dont l'instruction est si lente, donnent à l'opinion publique les moyens de prononcer en connaissance de cause un jugement qui, nous l'espérons au moins, sera enfin sans appel. Mais en examinant le grand nombre de ces livres de tous les genres et de tous les formats, de ces brochures, de ces articles de journaux, de ces consultations et de ces mémoires destinés à faire connaître les maximes de la Société de Jésus, n'avions-nous pas droit de nous étonner qu'on n'eût pas remonté aux sources originales, et publié au moins un extrait des assertions imprimées par ordre du parlement (1), ouvrage devenu très-rare, et que sa cherté et l'incommodité de son format rendaient très-difficile à consulter. Nous avons sous les yeux cet extrait qui a, comme le dit l'éditeur dans une préface destinée à en faire connaître le plan et la division, *le mérite singulier d'être fait avec des ciseaux*. Nous ne pouvons

---

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 180 (cahier d'avril 1826), où ce regret est exprimé à l'occasion d'un petit ouvrage intitulé : *Étrennes aux Jésuites*.

mieux faire connaître le but de ce travail et la manière dont il est exécuté, qu'en citant quelques passages de cette préface.

« Le premier chapitre, sous le titre d'unité de sentiment et de doctrine, établit d'une manière formelle l'adhésion de toute la Société aux principes professés dans son sein. Dans les autres chapitres se trouve d'abord tout ce qui a rapport au *probabilisme* et au *péché philosophique*, doctrines qui peuvent être regardées comme les fondemens de toute la morale jésuitique; puis les applications de cette doctrine au *parjure*, au *vol*, à l'*impudicité*, à l'*homicide*... Nous avons aussi évité avec soin tout ce qui n'était pas tiré des ouvrages dogmatiques... supprimé tout ce qui appartient à l'histoire... et admis seulement les opinions publiées et soutenues comme probables par les jésuites, et encore dans ce genre, nous n'avons pas cru que tout fût à prendre dans les assertions: nous avons dû nous conformer au goût et aux idées de notre siècle... Le Parlement pouvait autrefois faire un crime aux jésuites de leurs idées sur la communion sacrilège, l'irréligion, l'idolâtrie... Mais maintenant que toutes ces fautes sont regardées comme sortant de la juridiction sociale, qui pourrait donner la moindre attention aux déclamations de la cour? »

Suit un tableau comparatif des chapitres du livre des assertions et de l'extrait qui en est publié; on y fait voir d'un coup d'œil quels sont les points de la doctrine des jésuites qui ont été jugés moins dignes de l'attention des lecteurs.

Cette citation un peu longue nous a paru nécessaire pour donner à nos lecteurs une idée juste de cet ouvrage exécuté avec une bonne foi et une modération que nous ne saurions trop louer, et dont l'authenticité ne peut être contestée, puisqu'il n'est composé que de propositions avancées et soutenues par les auteurs les plus renommés de la Société: nous nous abstenons d'en rien citer; l'embarras serait grand pour nous s'il fallait choisir entre les assertions des *Buzembuum*, des *Castropaluo*, des *Escobar*, des *Fagundez*, des *Gobat*, des *Lacroix*, des *Sanchez*, des *Suarez*, des *Taberna*, des *Tambourin*, des *Tolet*, des *Grégoire de Valence*, sur le parjure, le vol et la compensation occulte, sur l'homicide, la simonie et la prévarication; et notre plume se refuserait à tracer leurs maximes sur l'impudicité, dont le cynisme a tellement effrayé le Parlement qu'il n'a pas osé les traduire, retenue que l'éditeur a sagement imitée.

Nous ne terminerons cependant pas sans dire un mot des trois tables qui accompagnent cet ouvrage; la première est une liste alphabétique des auteurs cités (au nombre de 81) avec

l'indication des différens points de doctrine sur lesquels on les a mis à contribution; la deuxième est un catalogue chronologique détaillé des ouvrages cités dans le résumé; la troisième est une table des chapitres par ordre des matières avec les noms des auteurs cités et des ouvrages anonymes. Ces trois tables, en facilitant les recherches, complètent ce petit et utile ouvrage, que nous recommandons à tous ceux qui veulent avoir une connaissance exacte et certaine des doctrines avouées par la Société.

Ph. D—s.

80. —\* *Histoire du roi Saint-Louis*, par (le) sire DE JOINVILLE; nouvelle édition, précédée d'une *Notice historique, sur (le) sire de Joinville*. Paris, 1826; Désanges. In-8° ou in-12 de 257 pages; prix, 4 fr. in-8°, 2 fr. 50 c. in-12.

Parmi les chroniques nationales, auxquelles recourent maintenant tous ceux qui s'occupent un peu sérieusement de l'histoire de leur pays, il y en a quelques-unes, qui soit par leur brièveté, soit par le caractère du héros, soit par l'intérêt de la narration, ont mérité d'être plus connues, au moins de nom: il n'est personne en effet qui n'ait entendu parler de l'histoire de Saint-Louis, par Joinville, de celle de Henri IV, par Péréfixe, comme de celle de Louis XI, par Philippe de Comines, comme de celle de la première Croisade, par Ville-Hardouin: ce serait donc, selon nous, rendre un véritable service à la littérature française, et surtout aux personnes qui ne pourront pas se procurer les belles collections publiées dans les derniers tems, que de choisir entre nos chroniqueurs, ceux dont les ouvrages ont réellement mérité leur renommée. De ce nombre est l'histoire de Saint-Louis, que nous nous plaisons à annoncer aujourd'hui.

La narration de Joinville est adressée à Louis Hutin, petit-fils de Saint-Louis: elle se divise en deux parties; il est question dans la première de la vertu et de la piété du prince, dans la seconde, de ses hauts faits d'armes. C'est dire qu'on trouve d'abord une suite d'anecdotes qui paraissent rapportées selon l'ordre des tems, et ensuite les événemens qui par leur importance appartiennent réellement à notre histoire.

Toutes les deux, et la première surtout, sont remarquables par cette peinture naïve de sentimens qui se trouve rarement dans les auteurs modernes: Joinville raconte avec une sorte d'admiration que quant à la religion, Saint-Louis ne voulait pas qu'un laïque disputât avec un hérétique, de paroles, mais seulement *de l'espée de quoi il doit donner parmi le ventre dedens, tant comme elle y peut entrer.* (p. 17) Il trouve aussi très-bien qu'un clerc à qui trois sergens, au Châtelet,

avaient pris sa robe, soit revenu avec une arbalète et un fauchon, les tuer tous les trois pour ravoir sa soutane (p. 40); et là ce n'est pas sans plaisir que nous voyons Saint-Louis, l'un des rois, du reste, qui, malgré quelques faiblesses, ont le plus honoré l'humanité, donner en passant une sévère leçon à ces gouvernemens qui croient s'honorer beaucoup, en soutenant de tout leur pouvoir jusqu'aux vexations des plus vils agens d'une police tracassière : frappé de la bravoure de ce clerc, il le prend à son service ; *et ceste chose vous foiz-je encore*, ajoute-t-il, *pour ce que je weil bien que ma gent voient que je ne les soutiendrai en nulles de leurs mauvestiés.*

Nous pouvons donc dire avec vérité, que ceux qui liront l'histoire de Saint-Louis y trouveront à la fois beaucoup d'agrément et d'instruction.

Nous inviterons cependant les éditeurs, s'ils publient un autre ouvrage de ce genre, à soigner un peu plus l'orthographe : des lettres sont passées ou retournées ; quelques-unes sont mises pour d'autres : le vieux français exige dans la correction des épreuves une plus grande attention que notre langue moderne ; au reste, les personnes peu habituées à la lecture de ces anciens écrivains sauront gré aux nouveaux éditeurs des notes qu'ils ont placées au bas des pages, où ils éclaircissent et corrigent quelquefois le texte, et du glossaire ajouté à la fin du volume ; nous croyons encore qu'une table analytique des matières n'eût pas été inutile pour ceux qui aiment à se rappeler et à retrouver dans leurs détails originaux, les anecdotes qu'ils ont vues indiquées dans Millot, Hénault et autres *abréviateurs.*

B. J.

81. — *Notice historique sur les médecins du Grand Hôtel-Dieu de Lyon*, lue en séance publique de l'Administration des hôpitaux, le 4 mai 1825, par J.-P. POINTE, D. M. Lyon, 1826; Théodore Pitrat. In 8<sup>o</sup> de 54 p.

La fondation du Grand Hôtel-Dieu de Lyon remonte à une époque déjà fort ancienne : mais M. Pointe ne commence sa liste des médecins de cet hôpital qu'à l'année 1532, faute de documens suffisans sur les tems antérieurs. Cette liste s'ouvre avec le nom du joyeux historien des aventures de Pantagruel, Rabelais, qui conçut à l'âge de quarante ans le projet d'étudier la médecine : un espace de 300 ans environ rempli par 62 noms, le sépare de Dumas, appelé à l'Hôtel-Dieu de Lyon en 1795, et qu'une mort prématurée enleva à la science à l'âge de quarante-cinq ans. Le travail de M. Pointe prouve qu'à Lyon l'honorable profession de médecin a trouvé dans tous les tems

des hommes capables de remplir les importans et rigoureux devoirs qu'elle impose. J.

82. —\* *Parallèle de Tacite et de Cicéron*, par M. MAILLET-LACOSTE, professeur de littérature latine à la Faculté de Caen. Paris, 1826; Brunot-Labbe, libraire de l'Université, quai des Augustins, n° 38. In-8°.

L'auteur considère trois parties dans le parallèle de ces deux grands hommes, *le caractère du citoyen, le génie de l'homme d'état, le talent de l'écrivain*. Si, dans la première, il accorde la supériorité du caractère à Tacite, il nous laisse cependant prosternés devant *l'image du consul qui brava les poignards de Catilina pour sauver sa patrie, et du vénérable vieillard qui, poursuivi à outrance sur le sol de cette même patrie, avança paisiblement la tête hors de sa titière pour recevoir la mort des mains de son client*.

La seconde partie de cet opuscule paraît plus originale. On commence par s'étonner des ressources que montre l'auteur pour rapprocher, comme homme d'état, Tacite, qui n'a rien fait, du consul qui, le premier entre tous les Romains, reçut le titre de *père de la patrie*, et fut le seul qui le mérita. Toutefois, ce rapprochement est présenté par M. Maillet-Lacoste et motivé avec tant d'art, qu'on arrive, sans trop de surprise, à cette adroite conclusion, toute en faveur de Tacite : « Telle est la multitude des aperçus politiques semés dans son histoire, qu'avec cette histoire mutilée, il nous fait sentir en lui l'homme d'état plutôt que Cicéron avec son consulat si actif, avec ses discours si multipliés dans le sénat et dans le forum, avec tout cet ensemble si imposant sur les lois et sur les mœurs. Les consuls et les empereurs ont passé; l'empire romain est fini; Tacite nous apparaît au-dessus des consuls et des empereurs pour exercer un éternel empire sur tous les hommes qui aspirent à la science de gouverner les peuples. »

M. Maillet-Lacoste paraît avoir appris de Tacite lui-même le grand art de tout peindre par masses et en résultats. Aussi sa brochure est-elle fort courte. Cependant la troisième partie a plus d'étendue que les deux autres. On y trouve exposés dans tout leur éclat, envisagés sous tous leurs aspects, comparés dans tous leurs rapports, ou plutôt toutes leurs différences, ces deux modèles si grands l'un et l'autre, et cependant si divers. Partout les traits saillans abondent. Je regretterais, toutefois, de ne citer que par lambeaux cette brillante partie du parallèle, remarquable surtout par l'ensemble, où tout s'enchaîne et se soutient; et pour donner une idée de la

manière d'écrire de l'auteur, je choisirai ce passage de sa *première division*, qui me paraît plus susceptible d'être lu et apprécié isolément. « La première pensée qui frappe... c'est que Cicéron, qui a vécu dans une république, était plutôt fait pour une monarchie, et que Tacite, qui a vécu sous une monarchie, était plutôt fait pour une république : parce que la douceur entraînait principalement dans le caractère du premier, et la force dans le caractère du second. Cicéron parlait de la liberté avec tendresse, Tacite avec respect. On entrevoit toujours dans Cicéron la vanité de l'homme de lettres; on voyait toujours dans Tacite la fierté du citoyen. Cicéron aurait considéré l'indifférence du prince ou du peuple pour ses ouvrages comme un malheur plus grand que la servitude même. Ce qu'il aurait le plus haï dans Domitien, ce n'eût pas été le prince qui avait avili le sénat, mais le prince qui avait condamné les orateurs au silence. Il n'aurait pas été éloigné de pardonner à un tyran, pourvu qu'il en eût été loué. Mais hâtons-nous de le dire : il avait l'âme trop belle pour rester dans la flatterie; il aurait trop souffert de demeurer toujours le courtisan d'un despote. Mille fois il aurait tenté de s'en faire le conseiller, pour lui insinuer des résolutions généreuses. Après de passagers égaremens, cette âme mobile et tendre s'élançait vers la vertu comme vers une belle pensée. L'âme stoïque de Tacite y restait toujours attachée. Sans repousser les tempéramens que pouvait conseiller la prudence, il voyait toujours derrière lui un asile où il voulait rester inexpugnable, celui de l'honneur. Il aurait consenti, enfin, à être la victime de la tyrannie, pour pouvoir ensuite, en se relevant, la condamner sans rougir, etc. »

M. Maillet-Lacoste fit paraître, en 1822, un volume qui renferme, entre autres écrits remarquables, un *Éloge de Rollin*, un *Essai sur le système de la perfectibilité indéfinie et sur l'un de ses auteurs*, un *Discours sur la critique littéraire, exercée surtout par les journalistes, etc. etc.* Ce recueil, très-estimé des véritables gens de lettres, et fait pour réunir les suffrages de tous les hommes de goût, n'a pas encore obtenu du public toute la faveur, tout le succès qu'il mérite. Que M. Maillet-Lacoste se console. La réputation des bons écrivains se fait lentement et sans bruit; mais les bons écrivains restent, et ils voient autour d'eux tomber et disparaître ces renommées si bruyantes, fruit hâtif, mais sans durée, des journaux et des salons, échos ou trompettes des coteries.

WII.

83. — *Le Mont-Valérien*;... suivi du *Manuel du Pèlerin*, etc.

Paris, 1826; Dentu, rue du Colombier, n° 21. In-18; prix, 1 fr. 50 c.

Tout lieu très-fréquenté auprès d'une grande capitale peut intéresser la plupart des voyageurs européens. Le Calvaire, fondé à l'occident de Paris sur l'éminence nommée autrefois *Mons-Valerianus*, en a fait un but de pèlerinage. Il n'est pas pénible pour les Parisiens; la distance des barrières n'est que d'une forte lieue, et l'élevation est seulement de 146 mètres. Le fondateur du Mont-Valérien avait établi précédemment le petit monastère et le calvaire de Betharam, dans une âpre solitude, au pied des Pyrénées. Le choix de cette station avait été déterminé par une circonstance dont le merveilleux devait frapper les bergers du pays. Des enfans avaient trouvé une image, parmi les rochers, dans un endroit où ils avaient coutume d'aller, et où personne n'avait pu la porter, selon la remarque de l'auteur anonyme. Quant au Mont-Valérien, où de fervens ermites attirèrent l'attention, dès le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, les moines dits jacobins-réformés l'assiégèrent, en 1661, et l'emportèrent d'assaut. Il n'y eut qu'un mort, et le nombre des blessés ne fut pas considérable; mais, trois ans après, un arrêt expulsa les vainqueurs. Les vicissitudes éprouvées depuis la révolution par cet établissement sont toutes rapportées dans ce volume, et l'état actuel des lieux y est fidèlement décrit.

S.

#### Littérature.

84. — *Traité élémentaire de logique*, rédigé d'après les meilleurs écrits qui existent sur cette science, à l'usage des collèges, et particulièrement des jeunes gens qui se préparent pour l'examen de bachelier ès-lettres, par Michel LEHAITRE. Paris, 1826; Verdière. In-18 de iv et 250 p.; prix, 3 fr.

Voici un ouvrage dont nous n'avons guère qu'à souhaiter l'adoption dans les collèges de France: en voyant citer dans la préface et au bas des chapitres les noms de Condillac, Degérando, Laromiguière, Destutt-Tracy, on est bien sûr que M. Lehaitre ne présentera pas la science comme l'auteur de la philosophie de Lyon, à l'usage des séminaires, dont la fille aînée de nos rois recommande fort la lecture et l'étude. Aussi voyons-nous qu'au lieu de nous dire d'abord: *logica est scientia practica recte dirigens mentis operationes*, M. Lehaitre avec Condillac nous montre quelles sont nos facultés, comment naissent nos idées, comment nous les exprimons; de là l'origine du langage, les définitions, les causes de certitude et d'erreur, le raisonnement avec toutes les formes légitimes, ou



illégitimes : enfin la méthode , les systèmes et les classifications. Il est facile de reconnaître partout un élève de M. Destutt-Tracy. Ceux de nos lecteurs à l'esprit desquels ne serait pas présente la division établie par notre savant idéologue , peuvent voir dans notre Recueil , ( t. xxix , p. 248 , note au bas de la page ) le tableau que nous en avons donné d'après l'auteur lui même.—M. Lehaitre a suivi l'ordre qui y est indiqué pour l'*Histoire de nos moyens de connaître*, dont la Logique que nous annonçons est une sorte d'abrégé. B. J.

85. — \* *Principes de littérature, de philosophie de politique et de morale*, par le baron MASSIAS, auteur du Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature. T. I. Paris, 1826; F. Didot. In-18 de 232 pages; prix, 3 fr.

L'ouvrage entier aura quatre volumes. Le premier renferme 811 aphorismes sur la littérature.

86. — \* *Classiques français*, ou Bibliothèque portative de l'amateur, en cent volumes. 29<sup>e</sup> livraison, composée des *Ceuvres choisies d'Hamilton*. Paris, 1826; L. Debure. 4 vol. in-32; prix, 10 fr. ( Voy. t. xxxi , p. 770 l'annonce de la précédente livraison. )

Cette jolie collection sera bientôt complète, du moins pour le nombre de volumes promis par l'éditeur; nous avons annoncé, les premiers, son apparition, dans notre cahier d'avril 1823 ( voy. t. xix , p. 177 ), et depuis les livraisons se sont suivies avec une régularité digne d'éloges. Ce sont toujours les mêmes soins dans l'exécution typographique, due aux presses de M. Firmin Didot, et qui contribue, avec le format, à faire de cette collection une charmante bibliothèque de voyage. Depuis notre première annonce, il a été ajouté plusieurs auteurs à la liste qui avait d'abord été donnée; quelques-uns devaient y entrer indispensablement, quelques autres n'y ont été admis sans doute que pour y répandre plus de variété et satisfaire plus de goûts. Hamilton, qui fait les frais de la livraison que nous annonçons aujourd'hui, est tout au plus un écrivain du troisième ordre, mais il s'est fait une réputation qui s'est soutenue, et qu'il a méritée en partie. C'était un homme d'esprit, qui obtint des succès dans un monde dont les jugemens passaient alors pour des oracles et étaient admis sans contestation comme ses mœurs et ses modes, dans les classes inférieures de la société. Voltaire et La Harpe lui ont donné de grands éloges, et depuis les critiques ont répété ces éloges, sans examiner par eux-mêmes s'ils étaient bien en proportion avec le mérite de l'auteur et de ses productions. Nous avons déjà dit notre sentiment sur les *Mémoires du chevalier de Grammont*, en annon-

cant la jolie collection des *Romans français* que publie le libraire Werdet (voy. t. xxx, p. 825); nous n'y reviendrons pas. Ses contes, comme on le sait, sont dans le genre de ceux des *Mille et une nuits*; mais ils ont le défaut, selon nous, d'être un peu longs et de nous entretenir, sous le voile de l'allégorie, de choses que nous ne comprendrions souvent point, lors même qu'elles seraient dites plus simplement. En un mot, nous ne pensons pas qu'Hamilton eût fait dans notre siècle la même fortune qu'il a faite dans le sien.

E. HÉREAU.

N. B. Les 30<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> livraisons des *Classiques*, composées des *OEuvres choisies de Saint-Réal*, en 2 vol. et de celles de *Destouches*, en 3 vol., viennent de paraître; nous en parlerons dans le prochain cahier.

87. — \* *OEuvres complètes de VOLTAIRE*, in-32. T. I<sup>er</sup> du *Théâtre*, en trois livraisons. Paris, 1826; Baudouin frères; prix de la livraison, 60 c.

Doit-on s'étonner de la fureur qui anime certains gens contre le format en vogue: n'a-t-il point répandu dans toutes les classes les salutaires conseils de la raison et de la philosophie contre les envahissemens d'une secte intolérante et dangereuse; n'a-t-il point rendu populaires les énergiques tableaux où Molière a signalé les faux dévots à la risée et au mépris publics; ne va-t-il point enfin prêter ses volumes portatifs, son impression élégante et économique aux œuvres de l'ange déchû auquel M. de Maistre aurait voulu faire élever une statue par la main du bourreau? Les grossières calomnies des libellistes, les foudroyantes malédictions des prédicateurs, les auto-da-fé des missionnaires et de leurs adeptes, ont été sans effet: dans ce siècle d'examen, chacun, avant de juger Voltaire et Rousseau, a voulu les entendre, a voulu savoir s'ils méritaient réellement tant d'injures: et le résultat de cette enquête générale ne paraît pas avoir été défavorable aux immortels apôtres de la philosophie. Déjà ces nombreuses éditions que le retour de la paix avait fait éclore dans le cours des dernières années ne suffisent plus à la consommation de la France et des pays où les produits de notre littérature ont encore accès. Du moins faut-il le croire, puisque différens libraires ne craignent pas de courir les chances d'une production nouvelle de plusieurs milliers d'exemplaires.

MM. Baudouin entre autres, avertis par l'accueil que le public a fait aux diverses réimpressions in-32, peut-être aussi par les déclamations furibondes des ennemis de la presse, nous offrent aujourd'hui une édition portative des œuvres complètes du philosophe de Ferney, imprimées par Rignoux. Les trois

livraisons que nous avons sous les yeux permettent d'affirmer qu'aucun soin n'a été négligé pour la rendre digne de figurer à côté des plus jolies collections du même genre. *a.*

88. — \* *OEuvres complètes de M. le vicomte de CHATEAUBRIAND*, pair de France, membre de l'Académie française. 4<sup>e</sup> livraison, composée des tomes II et X. Paris, 1826; Ladvoocat, éditeur. 2 vol. de 447 et 354 pages; prix de la livraison, 15 fr., et 18 fr. par la poste. ( *Voy. Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 774 ).

Cette livraison complète deux ouvrages intéressans, l'Essai sur les révolutions et l'Itinéraire de Paris à Jérusalem. Elle offre une nouvelle preuve du zèle que met l'éditeur à remplir ses engagements. *Θ.*

89. — \* *Chefs-d'œuvre dramatiques de COLLIN D'HARLEVILLE*. Nouvelle édition, ornée de son portrait, et précédée d'une Notice sur sa vie et ses ouvrages. Paris, 1826; Brissot-Thivars, rue de l'Abbaye, n<sup>o</sup> 14. 3 vol. in-32 de 234, 300 et 366 pages; prix, 10 fr.

Collin d'Harleville occupe un rang très-distingué parmi les auteurs comiques dont s'honore notre scène : la finesse de ses observations, la grâce et la pureté de son style, la correction de ses tableaux assurent à son nom une réputation durable. La jolie édition où M. Brissot-Thivars a réuni ses meilleurs ouvrages ne peut manquer d'être recherchée avec un empressement que justifiera l'élégance du format et la netteté de l'impression. On y trouve l'*Inconstant*, l'*Optimiste* et les *Châteaux en Espagne*, pièces riches en détails charmans, en traits fins et spirituels, que tous les hommes de goût ont applaudis et retenus; le *Vieux Célibataire*, chef-d'œuvre de son auteur, auquel une grande comédienne assura pendant long-tems une vogue très-méritée et qu'on regrette de voir maintenant, pour ainsi dire, banni de notre premier théâtre; le *Chevalier de Crac*, acte agréable et fort gai; les *Mœurs du jour*, le *Vieillard et les Jeunes Gens*, dernières productions de Collin, qui sans avoir obtenu les mêmes suffrages que les autres comédies, ne sont nullement indignes d'être conservées.

Tels sont en effet les titres de gloire du rival de Fabre d'Églantine, de l'émule et de l'ami des Andrieux et des Picard.

*a.*  
90. — *Le Duel*, comédie en un acte et en prose par Léon HALEVY, représentée pour la première fois sur le *Premier théâtre français*, le 29 août 1826. Paris, 1826; Carpentier-Méricourt, rue Traînée - Saint-Eustache, n<sup>o</sup> 15. In-8<sup>o</sup> de 36 pages; prix, 1 fr. 50 c. ( *Voy. Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 843 ).

Cette petite comédie, privée des agrémens de la scène, offre

peu d'intérêt au lecteur qui cherche vainement une peinture des travers de la société. L'auteur, qui est homme d'esprit, sait qu'un dialogue facile ne suffit pas au poète comique, et que le talent de l'observation est la première qualité qu'on exige de lui. Il est juste d'attendre un second ouvrage avant de prononcer sur la vocation de l'auteur pour la carrière du théâtre.

M. A.

91. — \* *Poésies politiques et morales*, par L. BRAULT, avec cette épigraphe : *raison, justice, vérité*. Paris, 1826; Montardier. In-8° de iv et 300 pages; prix, 3 fr. 25 c. et 4 fr. par la poste.

Depuis que les lecteurs français dédaignent la poésie pour des sujets plus graves, nos poètes, croyant ramener vers eux l'attention publique, se sont mis à traiter la politique en vers. Ce moyen de succès a déjà trompé bien des espérances. Sans doute, les revers et les triomphes de la cause de l'humanité sont une source féconde d'inspirations nobles et touchantes; la satire et la chanson peuvent aussi exploiter heureusement les travers et les vices des hommes d'état; mais je ne pense pas que la poésie descende jamais avec succès aux détails techniques et abstraits de l'organisation sociale; je ne pense pas que le mécanisme compliqué de l'économie politique soit jamais de son domaine, et la manie des tours de force poétiques, qui est particulière à notre nation, a pu seule suggérer à l'Académie française des sujets de prix tels que *l'institution du jury* et les *fondations de M. de Montyon*. Ces réflexions, que j'avais déjà faites, ont été confirmées, je l'avoue, par la lecture des poésies de M. Brault. Son recueil se compose d'épîtres, d'odes, de discours en vers et de poésies diverses. Des sentimens nobles, des pensées justes, une diction nerveuse et concise, telles sont les qualités qui distinguent cet écrivain. Mais, son style, hérissé d'expressions abstraites (*la justice, la vérité, les droits, les lois, etc.*), n'a pu échapper à l'aridité et à la raideur inhérentes, surtout en vers, aux discussions politiques. C'est principalement aux odes et aux discours que ce reproche s'adresse. Dans les épîtres et dans les poésies diverses, l'auteur rentre plus souvent dans le domaine de l'imagination et du sentiment. Aussi se montre-t-il plus souvent poète. Nous choisirons, parmi beaucoup d'autres, le morceau suivant extrait de l'épître à une française, parce qu'il nous paraît réunir plusieurs genres de mérite :

J'ai vu, quand l'étranger de ses hordes sauvages  
Inondait nos cités et souillait nos rivages ;  
J'ai vu, d'un luxe vain affichant tout l'éclat,  
Des femmes insulter aux douleurs du soldat,

Insulter aux drapeaux arrosés dans nos guerres  
 Du sang de leurs amis, de leurs fils, de leurs frères,  
 Et fixer un œil sec sur ces nobles débris.  
 J'en ai vu, digne objet de honte et de mépris,  
 Sourire effrontément aux enseignes anglaises,  
 Aux baisers du Tartare offrir des mains françaises,  
 Et, glaçant de leur joie un peuple d'ennemis,  
 Frapper le sol de France à l'étranger soumis.

Voilà comment la poésie doit parler politique ! Je citerai encore, comme une des plus jolies pièces du recueil, l'ode intitulée *la Petite Provence*.

Un rayon de chaleur, qui ne saurait encore  
 Ranimer les prés ni les bois,  
 Vous appelle aux jardins que le luxe décore,  
 Et presque sous les yeux des rois.

Mais que vous font, enfans, les grandeurs revêtues  
 De l'éclat d'un vain appareil ?  
 Que vous font ces palais, ces marbres, ces statues ?  
 Vous ne voulez que du soleil.

Vous ne connaissez pas les funestes chimères  
 Qui sous le dais viennent *peser* ;  
 Vous n'avez ni soucis, ni regrets que vos mères  
 Ne puissent guérir d'un baiser.

Vous n'avez à souffrir, à venger nul outrage,  
 Nuls droits perdus à ressaisir ;  
 Et vous êtes encor libres, car à votre âge  
 La liberté c'est le plaisir.

Livrez-vous à vos jeux ; qu'ils servent de contrastes  
 A ces fêtes qu'on aime ici.  
 Riez, chantez, dansez : ces lieux sont assez vastes  
 Pour le bonheur et le souci.

Vous allez croître, enfans, et devenir esclaves,  
 Si vous évitez le cercueil ;  
 Et vos pieds fatigués traineront les entraves  
 De l'avarice et de l'orgueil.

Toutes les passions, en vos cœurs déchainées,  
 Ne vous quitteront que trop tard ;  
 Et pour ces lieux charmans, durant bien des années,  
 Vous n'aurez pas un seul regard.

Mais quand le tems, vainqueur de votre résistance,  
 De vos ans marquera le soir ;  
 Affaiblis, impuissans, ramenés à l'enfance,  
 Vous y reviendrez vous asseoir.

Vous y retrouverez l'innocente mémoire  
Des biens disparus pour toujours ;  
Vous leur demanderez, non point l'or ni la gloire,  
Mais le soleil de vos beaux jours.

Cette pièce prouve que la muse de M. Brault n'est point ennemie des grâces. Qu'il leur sacrifie plus souvent, qu'il passe plus souvent *du grave au doux*, que le sentiment et les images remplacent dans son style les idées abstraites et les discussions arides, et son recueil, en perdant peut-être une partie de son volume, trouvera place dans la bibliothèque de tous les amis des beaux vers et des idées généreuses. CH.

92. — *Almanach des Dames* pour l'an 1827. Paris (1826) ; Treuttel et Würtz. 1 vol. in-18 de 264 pages, orné d'un frontispice et de 8 gravures ; prix, 5 fr. broché.

Précurseur des longues soirées d'hiver, l'*Almanach des Dames* a déjà paru. Chaque année ce recueil, destiné à être répandu dans l'étranger autant qu'en France, devance ses rivaux ; mais cet empressement ne lui permet pas toujours d'attendre les nouvelles inspirations de nos poètes, et il ne nous offre guère que des pièces déjà connues, et dont le choix en général fait honneur au goût de ses élités. Nous avons relu avec plaisir, dans le volume que nous annonçons, une ode de M. V. HUGO, intitulée : *Louis XVII* ; des vers du même auteur à une jeune fille ; la *Druidesse*, par M<sup>lle</sup> DELPHINE GAY ; le *Ruisseau*, fable par M. CASIMIR DELAVIGNE ; le *Vieillard en enfance* et le *Sommeil de la mourante*, élégies de M. LÉON HALEVY ; le *Retour à la chapelle* et l'*Enfant de Canaris*, de M<sup>me</sup> AMABLE TASTU ; les *Petits Orphelins*, de M. BELMONTET ; la *Souris et la Tortue*, fable de M. NIOCHE et le *Portrait de Clarisse*, par M. JULLIEN, emprunté à la *Revue Encyclopédique* où cette pièce a paru pour la première fois, en 1821 (Voy. t. x, p. 35). A côté de ces noms, dont la réputation est faite, et auxquels il faut ajouter ceux de MM. ARNAULT, CHAUVET, GUIRAUD, LAMARTINE, LEMERCIER, PARSEVAL, DE PONCERVILLE, SÉGUR et SOUMET, nous en avons distingué quelques-uns qui se feront connaître avantageusement un jour ; tel est celui de M. Adolphe DE LEUVEN, auteur d'une charmante élégie, *la Jeune Aveugle*. Nous en avons retrouvé d'autres enfin que les amateurs de la bonne poésie n'ont pas encore oubliés : tels que ceux de DUBOS, DUTREMBLAY, JOLIVAU et LOYSON. On y voit aussi figurer le nom d'un personnage auguste, feu S. M. *Louis XVIII*, auquel on attribue une pièce intitulée : *La Défense des Jockeis*, qui se trouve p. 31 des poésies ajoutées à la relation du *Voyage de Bruxelles à Coblenz* (Paris, 1823 ;

Baudouin. In-18 ) et un autre mot bien connu sur l'*exactitude* des rois, mais que nous ne savions pas avoir été mis en vers par celui à la mémoire duquel il fait tant d'honneur. Les gravures, qui constituent une partie essentielle du mérite de ces sortes de recueils, nous semblent aussi devoir contribuer à soutenir la réputation de celui-ci, et nous n'aurions que des éloges à lui donner si la correction typographique en était mieux soignée; mais nous avons remarqué plusieurs noms défigurés, tels que ceux de LOGSON pour LOYSON (p. 169), des mots substitués à d'autres, tels que *lois* mis pour *lots* dans l'avant dernier couplet de la chanson de M. de Ségur (p. 225), enfin des vers où la quantité n'est pas observée, tels que le 5<sup>e</sup> de la page 40, où l'addition malencontreuse du mot *plus* pourrait faire reprocher un vers de neuf syllabes à l'auteur de cet article, et le 7<sup>e</sup> de la page 143, qui devait être un vers de dix syllabes, dont, par compensation, on a fait un vers de huit, et qu'il faut lire ainsi :

M'offrit le choix des fleurs de son parterre.

E. H.

93. — A CHATEAUBRIAND, *sur le génie poétique de ses ouvrages*, épître, par Edouard ALLETZ. Paris, 1826; Desauges. In-8<sup>o</sup> de 25 pages; prix, 1 fr.

Ce n'est pas tout que de rendre hommage au talent; il faut encore, quand on imprime, avoir quelque chose à dire au public. Or, au milieu des louanges, des descriptions et des rêveries mélancoliques qui remplissent cette épître, je cherche vainement la pensée première qui a inspiré le poète et qu'il a voulu transmettre au lecteur. Cette méthode d'écrire sans sujet et sans composition, est un des plus grands vices de l'école qui a séduit la plupart de nos jeunes poètes. Un autre défaut de cette école, c'est de chercher l'expression poétique aux dépens de la justesse des pensées et de la propriété des mots. M. Alletz n'est pas exempt de ce défaut. Essayons de l'en convaincre :

De ses flots sans honneur roulant l'obscur destin,  
Le vieux Meschiacébé, le Nil américain,  
Dont le cours expirait sans nom et sans mémoire,  
Semblait en gémissant te demander la gloire;  
Ses vagues, devant toi déposant leur courroux,  
Tristement apportaient leur plainte à tes genoux.  
Soudain le pinceau brille en ta main éperdue;  
Dominant la montagne, et promenant ta vue  
Sur ces champs ignorés, que trahit l'œil du jour,  
Vers la plaine et les cieux l'œil fixé tout à tour,

*L'Amérique à tes pieds, son soleil sur ta tête,  
Sublime, insouciant des foux de la tempête,  
La chevelure aux vents et l'œil brillant d'éclairs,  
Grand peintre, tu créas un nouvel univers!*

Un fleuve qui roule le destin de ses flots! Ce fleuve, dont le cours expirait sans nom et sans mémoire, comme on pourrait le dire d'un homme! L'épithète de *vieux* donnée à un fleuve du Nouveau-Monde, de ce monde dont toutes les traditions attestent la jeunesse! Le Meschacébé, encore obscur, suivant l'auteur, comparé au Nil célèbre de toute l'antiquité; ses vagues déposant leur courroux et apportant leur plainte, non pas aux pieds, mais aux genoux de M. de Châteaubriand! Celui-ci qui des bords du fleuve domine la montagne! Des champs trahis par l'œil du jour, comme on le dirait d'une grotte où un de ses rayons pénétrerait à peine! L'œil fixé, non pas sur un objet, mais vers deux objets opposés, et fixé tour à tour! etc., etc. En voilà plus qu'il n'en faut pour caractériser cette manière d'écrire impropre et vague à laquelle s'abandonnent aujourd'hui tant de poètes. Il est juste de remarquer que l'épître que nous annonçons a été composée en 1820, que depuis M. Ailetz a prouvé qu'il pouvait faire beaucoup mieux, qu'il y a dans son poème sur la fièvre jaune de Barcelonne, couronné par l'Académie en 1822 de très-beaux vers de sentiment, enfin que, l'épître même qui est l'objet de nos critiques, offre plus d'un passage que nous pourrions citer avec éloge; nous avons remarqué particulièrement ces vers dignes du noble sujet qui les a inspirés :

Que dis-je? Un peuple esclave, armé de ses malheurs,  
Baigne ses fers de sang, et non plus de ses pleurs.  
Ses vainqueurs, opprimant sa faiblesse servile,  
L'ont brisé sous leur char comme un roseau fragile;  
Mais, contre eux si la tombe à l'esclave ouvre un port,  
Ce peuple y descendra digne au moins de la mort.  
C'est dans son désespoir que son salut réside;  
Car du glaive d'Othman la colère homicide,  
Aux vaincus n'a promis que la paix du trépas.  
Le soleil de Memnon, témoin de leurs combats,  
Prête encore une voix aux marbres funéraires,  
Et les Grecs ont ouï les tombes de leurs pères.  
Revivant pour mourir, le grand Léonidas,  
Debout dans le cercueil, arme déjà son bras,  
Et, partout soulevant le marbre qui la presse,  
La poussière se lève, et redevient la Grèce.



93. — *Les Ottomans et les Grecs*, poëmyrique par M. DORION. Paris, 1826 ; imprimerie de Firmin Didot. In - 8° de 22 pages ; prix, 1 fr. 25 c.

Toujours des chants de douleur sur le sort de la Grèce, de cette malheureuse patrie des arts et de la liberté ! Quand pourrons - nous enfin chanter , avec ses dignes enfans , l'hymne de gloire et de bonheur ?... C'est en vain que l'Académie française ( dans sa séance annuelle du 25 août dernier ) a proposé pour prix de poésie l'*Affranchissement des Grecs*, cet appel ne sera pas entendu de nos poëtes, tant qu'il n'aura pas été ratifié par une conduite plus noble et plus généreuse de la part des puissances politiques de l'Europe. Quel fils d'Apollon pourrait forcer sa lyre à célébrer l'*affranchissement* d'un peuple qui est sous le couteau de ses bourreaux ? Qui oserait essayer de se faire une aussi coupable illusion ? Qui pourrait surtout se flatter de nous la faire partager ? Un pareil concours , ouvert par un corps littéraire qui a donné si peu de gages de son indépendance , ressemble presque à une cruelle dérision. Couronnera - t - il le poëte qui , rempli d'une sainte indignation , oserait dénoncer d'autres ennemis de la Grèce et du vrai Dieu que les farouches oppresseurs par qui les Grecs sont qualifiés de rebelles ? Non, tant de courage ne peut être le lot que d'une Société libre de toute influence étrangère ; l'Académie a voulu tenter de ressaisir un peu de popularité en faisant quelque chose pour l'opinion publique ; mais nous n'avons pas oublié qu'il y a trois ans , dans un concours à peu près semblable pour l'*Abolition de la traite des Nègres*, celui des concurrens qui s'était laissé le moins aller à chanter les douceurs de cette abolition prononcée par la loi, mais toujours éludée par le fait, fut obligé, pour obtenir le prix, de faire à de vaines convenances le sacrifice de ses plus beaux vers. C'est une idylle sur le bonheur de la Grèce qu'il faut à l'Académie ; les malheurs de cette contrée demandent des accens de désespoir et de vengeance à toutes les lyres, des vœux à toutes les âmes généreuses, des armes enfin à toute l'Europe chrétienne.

Ces considérations nous ont un peu éloignés en apparence de M. Dorion ; mais , si nous l'avons bien compris, nous secondons ses intentions en joignant notre faible voix à la sienne. L'amour-propre du poëte doit céder ici à un sentiment plus pur et plus désintéressé, le désir d'être utile à la cause sacrée du malheur et de la liberté ; quelque talent d'ailleurs que montre un poëte eu célébrant une lutte aussi magnanime que celle de la Grèce contre ses oppresseurs, il ne sera jamais , comme nous l'avons déjà dit, à la hauteur d'un pareil sujet, et toujours

l'imagination du lecteur le devancera. Notre critique se bornera donc à engager l'auteur du poëme de *Palmyre conquise*, et d'autres poésies estimables (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 537) à retrancher quelques longueurs dans le nouvel ouvrage que nous annonçons, et surtout à revoir le passage suivant :

Il peint cette nue enflammée  
Que de Smyrne à Lesbos ont percé de longs cris,  
Ces flottes volant en fumée,  
Ces armes, ces guerriers, vains et sanglans débris. (P. 5.)

Outre l'obscurité qui règne dans les deux premiers vers, il y a évidemment dans le second un faute de concordance qu'un ami des Grecs peut bien pardonner au chantre de leurs exploits, mais que le grammairien doit signaler au poëte.

E. HÉREAU.

94. — *Vœux pour les Grecs. — Missolonghi. — Projet de souscription en faveur des Grecs*, présenté aux habitans de la ville de Brioude, par M. T\*\*\*. (TALAIRAT.) Brioude, 1826. Imprimerie de Doucet. Trois quarts de feuille in-8°; prix, 50 c. au profit des Grecs.

Dans les départemens comme à Paris, les poëtes célèbrent les malheurs et l'héroïsme des Hellènes, et ce qui vaut encore mieux, les hommes de toutes les classes leur apportent des offrandes utiles. M. Talairat a pris aussi la lyre, mais sans oublier que cette nation infortunée réclamait des secours plus urgens que ceux dont les muses disposent. On doit le remercier et de la souscription qu'il a ouverte parmi ses compatriotes, et des vers que lui ont inspirés de tristes événemens et des sentimens généreux. I.

95. — *Mémoires d'un jeune Grec, sur les aventures de sa vie et sur les malheurs de son pays*, traduits de l'italien sur l'édition de Rome, par M. Jules SAINT-LÉGER. Paris, 1826; Rigaudit fils, éditeur, rue de l'École de Médecine, n° 4. In-8° de 201 pages avec gravure; prix, 3 fr.

Ces mémoires se composent de quelques lettres, et de fragmens écrits sur des feuilles volantes, sans suite, sans date, que renfermait un porte-feuille à l'orientale, trouvé par l'éditeur sur le môle de Livourne, au moment où il suivait des yeux un vaisseau qui faisait voile vers la Grèce, et sur lequel il avait vu s'embarquer un Grec fugitif avec sa jeune épouse. Il a traduit ceux de ces fragmens qui lui ont paru offrir le plus d'intérêt, et les a placés d'après l'ordre que les faits qu'ils contiennent semblaient indiquer. Nous nous bornons à signaler à nos lecteurs la traduction fran-

gaise de ces écrits, qui devront exciter dans toutes les âmes généreuses, l'indignation, l'horreur et la pitié. Nous en citons un extrait : Le jeune Grec, déguisé en janissaire, se prépare à quitter Constantinople avec son père, caché sous les mêmes vêtemens. « ... Il me recommanda encore d'être bien attentif à tous ses mouvemens, et surtout à ne parler que le turc. Nous partons, les rues étaient encore désertes, et nous traversâmes le Fanar, sans être aperçus. Sur la place du sérail (1), quelques groupes de janissaires commençaient à se former ; mon père se mêla parmi eux, en se tenant cependant un peu à l'écart. Bientôt toutes les avenues de la place se remplirent d'une foule empressée à repaître ses yeux du spectacle sanglant qui se préparait. Le bruit du canon annonce l'approche des victimes. Les janissaires se précipitent à leur rencontre, en poussant des cris horribles, et prononçant tous les blasphèmes que le plus barbare fanatisme peut inspirer ; nous les suivons. Au milieu d'une double rangée de gardes, s'avancent mon oncle, son épouse, deux de ses fils, avec plus de trente infortunés, des femmes, des vieillards, des enfans confondus dans le même sort, trainés au même supplice. Mes yeux se couvrirent d'un nuage. Mon père m'entraîna hors de la multitude, trop occupée alors pour faire attention à nous, et me serrant fortement le bras, il me dit : « Du courage, voici le moment d'agir. » Je le suivis du côté du bazar (2), où les janissaires se portaient en foule au milieu des cris d'une joie féroce ; nous parvenons avec peine à nous faire jour. Grand Dieu ! quel spectacle frappe nos regards ! Plus de cent cent cinquante des plus belles, des plus nobles filles de la Grèce, livrées à vil prix à une soldatesque furieuse, et condamnées à un sort mille fois plus cruel que la mort qu'elles invoquent en vain ! Ces jeunes vierges se tenaient étroitement embrassées ; animées par le courage du désespoir, elles osaient opposer leurs faibles efforts à ceux d'une horde barbare qui parvient bientôt à les séparer. Alors, l'air retentit de leurs cris douloureux ; l'effroi, la honte, l'horreur se peignent sur leurs traits. Prosternées aux pieds de leurs boureaux, elles invoquent la pitié, et ne trouvent qu'insulte et que dérision. Une seule était restée debout, en apparence insensible à tout

---

(1) C'est devant la grande porte du sérail que se font les exécutions.

(2) Marché des esclaves, où aucun chrétien ne peut aller sans une permission expresse accordée rarement. (Notes du traducteur.)

ce qui se passait autour d'elle ; aucun son ne s'échappait de ses lèvres, aucune crainte ne troublait ses regards. Les yeux élevés vers le ciel, les mains croisées sur sa poitrine, pâle, inanimée, elle semblait appartenir déjà aux êtres célestes, dont sa figure offrait l'image. Cependant les barbares se disputaient leur proie ; les injures, les coups complètent cette scène d'épouvante. L'auge de beauté, qui m'avait frappé, cherche à profiter du tumulte qui va toujours en croissant, pour s'échapper. Mille bras l'arrêtent, l'enchaînent. Un autre parti de janissaires l'arrache à ceux qui l'avaient saisie. Une lutte sanglante s'engage. La malheureuse victime, froissée, meurtrie, ne peut plus résister aux tourmens qu'elle éprouve ; ses yeux se ferment, elle tombe sans mouvement. Je veux m'élançer vers elle, un regard de mon père m'arrête. Bientôt le combat est suspendu : on croit que l'infortunée a cessé d'exister, la foule se porte d'un autre côté, trois janissaires se mettent en devoir d'emporter la jeune fille inanimée. Mon père saisit cet instant ; nous fondons sur eux à l'improviste ; étonnés de notre brusque attaque, les guerriers s'arrêtent ; nous ne leur donnons pas le tems de se reconnaître ; et nos coups sont si bien dirigés, que deux sont mis à l'instant hors de combat ; le troisième résiste encore ; Andromachi est blessé au bras, je redouble mes efforts, enfin je parviens à terrasser le musulman, et à m'emparer du prix de la victoire. »

96. — *Voyages de Cyrus*, suivis d'un *Discours sur la mythologie* ; par RAMSAY. Nouvelle édition, revue et augmentée de notes géographiques, historiques, mythologiques ; par L. PHILIPON DE LA MADELEINE. Paris, 1826 ; Ferra jeune, libraire. In-12 de XII et 406 pages ; prix, 3 fr. 25 c.

L'auteur, comme il le dit dans sa préface, profite du silence de Xénophon sur Cyrus depuis la seizième jusqu'à la quarantième année de sa vie, pour le faire voyager d'abord en Perse, en Médie, en Égypte, ensuite dans la Grèce, les îles voisines et l'Asie Mineure. Il croit trouver ainsi une occasion de tracer un tableau de la religion, des mœurs et de la politique de tous ces pays ; et il n'est pas douteux qu'il ne fût possible d'atteindre ce but : Lantier dans son Antenor, et surtout Barthélemy, dans son Anacharsis, le chef-d'œuvre de l'érudition française ; ont montré tout le parti que l'on pouvait tirer dans ce genre des voyages fictifs : mais alors il faudrait s'abstenir de mettre du sien dans ses peintures, de crainte de transporter à un siècle, à un pays, ce qui n'appartient ou ne convient qu'à des contrées ou à des époques différentes. Dans sa préface, le nouvel éditeur de Ramsay critique l'expression de *roman historique*,

terme qu'il regarde comme impliquant contradiction, *parce que rien, dit-il, ne doit être vrai dans le roman, rien ne doit être faux dans l'histoire* : je ne savais pas que la fausseté fût nécessaire dans aucun genre d'ouvrage : mais comment le même écrivain peut-il ensuite admettre le roman philosophique, qui tel que l'a conçu Ramsay, n'est qu'un roman historique manqué, ou plutôt une narration poétique, dont j'ai signalé tout à l'heure l'un des grands défauts, le manque de vérité ? Un exemple expliquera mieux ma pensée : laissons de côté l'admirable ouvrage de Fénelon, auquel Voltaire a d'ailleurs adressé des reproches fondés : ouvrons le Séthos de Terrasson, ou le Numa Pompilius de Florian, ou le Cyrus de Ramsay, que trouvons-nous ? toujours nos usages du xvii<sup>e</sup> siècle transportés, comme dans la Clélie et le Pharamond, en Égypte, en Italie ou en Perse. Écoutons notre auteur : que nous dit-il ? ( p. 5 ) *qu'à la cour des Mèdes, le frivole agréable, les pensées fines, les saillies vives étaient le seul genre d'esprit qu'on y admirait, etc.* Ainsi voilà d'un mot les défauts de la cour de Louis XIV, retrouvés dans celle d'Astyage. Dans une bataille, Stryangée sauve la vie à la reine Zarine, devient amoureux d'elle et ne pouvant vaincre sa vertu, il prend la résolution de se tuer, après avoir écrit à Zarine, ( p. 24 ) : *Je vous ai sauvé la vie et vous me donnez la mort ; victime de mon amour et de votre vertu, je ne puis surmonter l'un ni imiter l'autre, etc.* Y a-t-il bien loin de là à la carte de Tendre, et les Perses ou les Mèdes ont-ils jamais connu ces fadaïses de galanterie chevaleresque ? Plus loin Zoroastre explique à Cyrus ( p. 56 ) l'action des éléments, d'après les notions chimiques du tems de Ramsay : *l'air, dit-il, est échauffé, agité, refroidi, comprimé, dilaté, tantôt par les rayons du soleil ou des feux souterrains, quelquefois par la rencontre des sels et des sulfures qui y nagent, tantôt par le nitre qui le fixe et le roidit...* et plus loin ( p. 57 ) *le soleil ayant attiré ces vapeurs chargées de soufre, de minéraux, de sels différens, elles s'allument dans l'air, l'agitent, le troublent et causent le bruit du tonnerre et la lumière des éclairs ;* et voilà la physique de Zoroastre.

Il faut donc l'avouer : si les Voyages de Cyrus ne sont pas un mauvais ouvrage, ils n'appartiennent pas non plus à la classe de ceux qui peuvent commander l'attention ni par le style, ni par les pensées ; et nous ne saurions y trouver rien qui justifie les éloges que l'éditeur a cru lui devoir.

B. J.

*Beaux-Arts.*

97. — \* *Corps complet de musique religieuse à trois voix, sans accompagnement*; deuxième division, style idéal. *Liber missarum; missa brevis in C. maj.* (Paris, 1826.) L'auteur, rue de Vaugirard, n° 69. In-8° ne 24 p.; prix, 2 fr.

98. — \* *Choix de cantiques*, mis en musique à trois voix, par AL. CHORON, directeur de l'*Institution royale de musique religieuse*. (Paris, 1826.) L'auteur, rue de Vaugirard, n° 69. in-8° de VIII et 183 pages, plus le titre; prix, 5 fr.

La publication d'un *corps complet de musique religieuse* sera un important service rendu aux amis de l'art musical, qui ont déjà tant d'obligations à M. Choron. Ce *corps de musique* sera divisé de deux parties : la première contiendra l'ordinaire de l'office divin, selon le diocèse de Paris, arrangé en plainchant rythmé à trois parties : la moitié de ce travail tout-à-fait neuf, est déjà gravée, et ne tardera pas à être publiée. Nous nous proposons d'en parler plus tard avec une certaine étendue, et de présenter quelques observations sur le *style choral*, genre de musique entièrement inconnu en France, et dont l'usage est une des causes principales de la popularité de la musique en Allemagne. La seconde partie comprendra les compositions en style libre ou idéal, et se divisera en huit sections : Messes brèves; Messes solennelles; Psaumes et Vêpres; Antiennes, Offertoires et Motets; Hymnes; Litanies; *Te Deum*, Cantiques. Ces diverses parties de l'office seront, pour la plupart, tirées des œuvres d'auteurs très-distingués, et jouissant en Allemagne de la plus haute considération. L'instruction et l'excellent goût de M. Choron sont des garans qui ne laissent rien à désirer. La messe que nous annonçons aujourd'hui, et qui forme le n° 1 des *Missæ breves*, est de l'éditeur. Elle est écrite avec une grande pureté d'harmonie et de mélodie : l'exécution en est très-facile. J'adresserai un léger reproche à l'auteur sur la manière dont il traite la partie intermédiaire; il ne l'emploie en général que comme remplissage, ce qui la rend souvent peu chantante; ainsi M. Choron a traité le *Sanctus* en imitations qui se font sans cesse entre la basse et le premier dessus, sans que le second soit appelé à répéter à son tour sa formule imitative pour que l'effet en soit plus piquant. Je trouve aussi un peu de longueur dans l'*Agnus Dei*, mais ces reproches n'empêchent pas cette messe d'être un très-bon ouvrage, dont on ne saurait trop recommander l'usage.

Le recueil de *cantiques* est aussi d'un grand intérêt : il con-

tient soixante-quatre morceaux. Cette composition offrait un écueil difficile à éviter. La plus grande partie des morceaux dont elle est formée se chantant d'ordinaire sur des airs, à la vérité mal adaptés, mais excellens, il fallait l'emporter sur les compositeurs des airs anciens. Il suffit de chanter quelques airs de M. Choron pour voir qu'en général il a lutté avec bonheur contre cette difficulté. Ces *cantiques* sont écrits à deux dessus et basse-taille; sa mélodie est toujours placée à l'aigu, en sorte qu'ils peuvent aussi être exécutés à une ou deux voix. Lorsqu'on veut les chanter à deux parties, et que l'on n'a pas d'accompagnement instrumental, il faut avoir soin de rejeter la partie intermédiaire qui n'est que de remplissage, et de conserver les parties extrêmes. Je fais cette remarque parce que j'ai souvent entendu des amateurs supprimer la partie accompagnant la plus nécessaire, et produire des effets détestables en conservant les parties supérieures qui souvent forment entre elles des quartes, la sixte ou l'octave inférieure n'existant plus. Le recueil de M. Choron présente un grand nombre d'airs remarquables : j'en citerai un comme modèle pour la conduite de la mélodie ; je veux parler du n<sup>o</sup> 13, *Grâce, grâce! suspens l'arrêt de tes vengeances*. Parini les autres morceaux, les n<sup>os</sup> 17, 23, 29, 31, 32, 34, 36, 38, 40, 47, 58, 64, m'ont paru mériter une mention particulière. Le style adopté dans ces chants en écartait naturellement une harmonie recherchée, puisque les paroles se prononcent simultanément dans toutes les parties; cependant, plusieurs numéros offrent de fort belles basses, et on en trouve une excellente au n<sup>o</sup> 39. Je reprocherai à M. Choron l'emploi trop fréquent de cet éternel accord de sixte-quarte suivi de l'accord parfait, par la chute de dominante; cette formule de demi-cadence donne à la musique un air vieux et vulgaire : n'en usons donc qu'avec sobriété. De certains critiques pourront aussi relever les fautes de prosodie qui se rencontrent assez fréquemment dans les *cantiques* de M. Choron : je serais tenté, moi, de l'en féliciter. Assurément M. Choron n'ignore pas les règles de la prosodie, puisqu'il les a exposées lui-même dans le troisième volume des *Principes de composition*; mais il sent que la mélodie, forcée de subir les caprices d'un poète non musicien, perd une grande partie de son charme. Si les poètes ne s'assujétissent pas à disposer leurs vers d'une manière favorable à la musique, il faut tolérer les fautes de la prosodie, lorsqu'elles ne produisent pas réellement un mauvais effet. Espérons que l'exemple d'un maître aussi habile et aussi instruit que M. Choron fera autorité, et que les compositeurs

secoueront peu à peu les chaînes dont il plaît aux poètes de les charger.

J. ADRIEN-LAFASSE.

*Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.*

99. —\* *Séance publique de la Société royale d'agriculture du département de la Haute-Garonne*, tenue le 24 juin 1826 dans la *Salle des illustres, au Capitole*. Toulouse, 1826; imprimerie de Douladoure. In-8° de 50 pages.

Les discours prononcés dans cette séance ne sont pas rassurans pour le midi de la France. On y parle de la *détresse de l'agriculture*, du découragement des cultivateurs; et contre un mal aussi grave, on propose un remède dont l'effet ne peut être quelent, et même incertain. Il ne s'agit de rien moins que de supprimer les jachères, et par conséquent de déraciner les préjugés les plus tenaces, et de les remplacer par des connaissances, car les bonnes méthodes agricoles, ainsi que les meilleurs procédés de toute autre industrie ne peuvent être enseignés promptement qu'en s'adressant à l'intelligence, en éclairant les hommes industriels. Mais permet-on dans le midi de la France, plus que dans l'intérieur et au nord que l'instruction pénètre partout? N'y a-t-il pas des obstacles insurmontables qui arrêtent la propagation de la lumière? A ces obstacles contre lesquels les Sociétés d'agriculture s'épuiseront en efforts inutiles, il faut en ajouter un autre dont elles peuvent triompher, car c'est dans leur propre sein qu'elles le rencontrent: si les doctrines agronomiques professées par leurs membres ne sont pas d'accord entr'elles, elles n'inspireront point assez de confiance; on ne les adoptera ni les unes ni les autres, de peur de faire un choix malheureux, on s'en tiendra aux anciennes pratiques. Et pour arriver à l'uniformité de doctrines, le seul moyen peut-être est de se borner aux faits, sans essayer avant le tems d'en former une théorie qui ne pourrait être complète, ni, par conséquent, satisfaisante. Une théorie n'étant autre chose que l'ordre naturel des faits, cet ordre ne peut être aperçu, si des lacunes fréquentes et étendues séparent des objets dont les rapports ne peuvent être simples, mais composés de tous les rapports entre les objets intermédiaires. Dans le compte rendu des rapports sur les travaux de la Société lu à cette séance par M. le secrétaire perpétuel, on remarque une citation assez longue d'un mémoire de M. de SALIMBERY sur la nutrition des végétaux: ce n'est point dans un style figuré que l'on exprime des pensées justes, des notions exactes et applicables; ni l'agriculture, ni aucun art, ni



même aucune théorie ne peuvent rien tirer d'un mélange d'idées abstraites et d'images poétiques ; ce n'est point ainsi qu'il convient d'écrire, ni pour les ignorans, ni pour les hommes instruits.

Citons à notre tour ce que M. le secrétaire de la Société a dit, dans son rapport, sur les moyens de remédier, autant qu'il est possible, aux ravages de la grêle.

« C'est à vous, Messieurs, que plusieurs départemens méridionaux vont être redevables d'une institution à la fois grande et généreuse que vous appelez depuis long-tems de tous vos vœux, et que l'agriculture réclamait à grands cris. Vous savez quel est ce fléau redoutable qui porte la dévastation et la mort dans nos plaines et sur nos coteaux ; qui détruit en un instant les travaux les plus pénibles d'une année entière, qui condamne à d'éternelles privations des familles dont toutes les ressources consistent dans le revenu d'une propriété foncière. Vous savez l'impuissance des efforts des savans pour connaître ce terrible météore, sa nature, sa formation, les moyens de le prévenir. Vous savez enfin les tristes résultats des paragrêles de M. Lapostolle, les promesses imaginaires de Tollard, d'Astolfi pour concentrer sur un seul point les nuages congelés, et vous avez acquis la conviction qu'une *Société d'assurance mutuelle* pouvait seule tranquilliser le propriétaire, en lui fournissant les moyens d'obtenir la réparation des dommages occasionés par la grêle. » Cette Société est formée, ses statuts sont approuvés et sanctionnés par l'autorité royale : il y a tout lieu d'espérer que les autres parties de la France imiteront le département de la Haute-Garonne, et voudront jouir aussi des avantages de cette nouvelle institution.

Après ce rapport intéressant, on trouve deux notices nécrologiques ; l'une sur M. AYRAL, et l'autre sur M. VIDALHAU, pharmacien justement estimé, l'un des fondateurs de la Société de médecine de Toulouse, non moins recommandable comme citoyen et philanthrope que comme savant laborieux et cultivateur digne d'être présenté comme un modèle à tous ceux qui sont assez instruits pour profiter de ses exemples.

L'annonce des prix à décerner en 1827 termine cette brochure. Le programme est tout-à-fait spécial, propre au département de la Haute - Garonne, et les concurrens ne peuvent entrer en lice sans être munis de connaissances locales que l'on n'acquiert que par un séjour prolongé dans la province dont il s'agit. Il serait peut-être inutile de s'en occuper hors du département : cependant, comme ces connaissances peuvent aussi se rencontrer ailleurs, nous indiquerons ces deux sujets mis au

concours. Un prix double de 600 francs sera décerné au meilleur mémoire sur les constructions rurales, *depuis la plus petite ferme, jusqu'à l'établissement agricole le plus considérable*. Il est indispensable de joindre au mémoire les devis de constructions proposées, d'indiquer avec précision les lieux où l'on trouve les matériaux ainsi que leur prix. Un prix de 300 f. est proposé pour un mémoire sur *la culture du chanvre dans le département de la Haute-Garonne*. Les concurrens devront indiquer la nature du sol propre à cette production, les meilleures méthodes de culture, les bénéfices qu'elle doit procurer. La Société désire *un traité qu'elle puisse faire imprimer à ses frais et mettre avec confiance dans les mains de tous les propriétaires*. Les mémoires devront être remis, au plus tard, le 15 mai 1827. Ils seront adressés à M. CAVALIÉ, secrétaire perpétuel de la Société, rue des Fleurs, à Toulouse. F.

100. —\* *Société philanthropique. Rapports et comptes rendus pour l'année 1825*, et lus dans l'assemblée générale du 18 mars 1826. Paris, 1826. In-8° de 246 pages; prix, 2 fr.

Sans humilier les indigens, leur fournir les secours gratuits de la pharmacie, de la médecine et de la chirurgie, resserrer des liens de la société toujours prêts à se rompre parmi des hommes trop souvent exposés au désespoir, fonder des institutions de charité pour l'éducation des enfans pauvres, répandre, chez les ouvriers, l'esprit d'ordre et de prévoyance par des associations de secours mutuels, rapprocher enfin les riches des malheureux en établissant des relations de reconnaissance et de bienfaits entre deux classes qui n'ont que trop de pente à vivre dans un état respectif d'isolement, ou même d'hostilité; tel est, à peu près, le but de la société philanthropique qui, avec des moyens bornés, opère un très-grand bien.

On voit dans son sein tous les partis se confondre, et, depuis le Roi et les princes de la famille royale, jusqu'à des particuliers dont le nom est tout-à-fait inconnu, chaque homme bienfaisant veut contribuer à cette œuvre de charité, chacun veut confier sa légère rétribution à une société qui trouve dans le zèle de ses mandataires, les moyens d'employer, avec beaucoup de discernement et d'économie les dons de l'opulence. Peut-être serait-il à désirer que l'impôt prélevé par cette société, seulement sur les personnes les plus riches et les plus charitables, fût organisé comme en Angleterre, en contribution régulière et permanente.

Les gouvernemens donneraient alors plus d'attention à cette branche si importante de l'économie publique, et les fonctions de la société philanthropique établie sur une plus grande

échelle recevraient un immense développement. A l'aide de mesures sages et progressives, on parviendrait sans doute à détruire, parmi la population ouvrière des grandes villes, l'esprit d'imprévoyance sans cesse alimenté par les hôpitaux, et excité au plus haut degré par le jeu de la loterie. Les hospices, si utiles lorsqu'ils sont ramenés à leur véritable destination, et si bien tenus à Paris, grâce au dévouement admirable des sœurs de charité, se borneraient à accueillir des hommes isolés, subitement atteints par l'infortune, des vieillards et des enfans abandonnés. Tous les autres secours viendraient de la société philanthropique, ou plutôt des associations d'ouvriers qui, au moyen d'une légère cotisation mensuelle, se prépareraient des ressources pour les tems de maladie, et s'assureraient même des pensions pour leurs vieux jours. Dans les sociétés d'ouvriers de la ville de Londres, le terme moyen du nombre des jours de maladie paraît être de quatorze dans l'année, ce qui fait, à raison de 26 jours par mois, un peu moins du vingt-troisième du tems consacré au travail. Chaque individu devrait donc mettre à la masse commune, pour recevoir pendant ses maladies le salaire accoutumé, un vingt-troisième au moins du prix de son travail journalier. Nous voyons dans le rapport sur les sociétés de prévoyance, qu'à Paris la cotisation mensuelle s'élève seulement de un à deux francs; cela ne paraît pas suffisant. Les 184 sociétés de secours mutuels que renferme cette capitale et dont plus de la moitié ne remonte pas au delà de 1819, ont déjà en caisse 1,124,000 fr. et elles comprennent plus de 17,000 ouvriers qui ainsi ne tomberont pas à la charge de la ville, et n'entreront jamais dans les hôpitaux.

La société philanthropique présentait au 31 décembre dernier 812 souscripteurs; elle n'en avait compté que 756 en 1824. Les ouvriers n'ayant pas manqué de travail pendant un hiver peu rigoureux, elle a distribué seulement 82,455 rations de soupe économique, dont 27,500 au prix d'un sou; elle ont coûté à la société, terme moyen, 16 c. 7. Les dispensaires ont soigné à domicile 3645 malades, dont le traitement revient à 14 fr. 9 c. par personne: dans les hôpitaux, il s'élève à plus de 60 fr. Depuis son établissement en 1803, la société a fait soigner 40,427 malades, sur le nombre desquels 1415 sont décédés. Dans les hospices la mortalité est plus grande. Et néanmoins, tandis que Madame, duchesse de Berry, accorde tant en son nom qu'au nom des princes, ses enfans, la somme de 9,000 fr. et tandis que le Roi ajoute sur sa cassette un don annuel de 6,000, un secours extraordinaire de 3,000 fr.; le ministre de

l'intérieur s'est cru obligé de retrancher 9,000 fr. des 15,000 que la société recevait de ce ministère depuis 22 années : assurément il n'est pas d'économie plus mal entendue.

Ad. GONDINET.

*Ouvrages périodiques.*

101.—\* *Annales de l'agriculture française*, par MM. TESSIER et Bosc. Paris, 1826; M<sup>me</sup> Huzard, rue de l'Éperon, n<sup>o</sup> 7. — Il paraît un cahier de 7 à 9 feuilles par mois, qui forment 4 volumes par an. La souscription annuelle est de 25 fr. pour toute la France, et 30 fr. pour les pays étrangers.

L'agriculture est, sans contredit, l'art auquel on consacre le plus de recherches, de livres, d'institutions. Fait-elle des progrès proportionnés aux efforts de tous ceux qui la cultivent? Il semble que, malgré l'immensité de son objet, elle devrait marcher plus rapidement vers sa perfection. Plusieurs milliers de Sociétés éparses sur toute la surface du globe publient tous les ans des mémoires; les formes expérimentales se multiplient, et donnent naissance à de nouveaux écrits; les traités complets et les abrégés, les dictionnaires, les almanachs, tous les formats, toutes les ressources de l'art typographique viennent au secours des arts de la culture: pourquoi donc se plaint-on encore, et sans doute avec raison, que ces arts sont encore dans l'enfance sous le beau climat, sur le sol fortuné de notre patrie? Il faut bien reconnaître ici l'influence de certaines causes retardatrices. Tant que ces obstacles seront méconnus, on luttera vainement contre leur résistance, ou si l'on parvient à la surmonter, ce ne sera qu'en prodiguant des efforts mal concertés et mal dirigés, dont l'effet utile sera beaucoup au-dessous des peines qu'on aura prises. Il semble que l'instruction qui nous manque, en agriculture, est principalement celle de l'application de l'économie publique à ce premier des arts: si les impôts sont répartis sur des bases fautives et d'après des principes vicieux; si des prohibitions, des monopoles et des lois fiscales gênent la culture; si les transactions relatives aux propriétés territoriales sont surchargées de droits et de formalités, etc., le premier besoin de l'agriculture est celui d'une législation équitable et protectrice, d'une administration sage, économe et prévoyante: la première instruction à répandre serait destinée aux hommes d'état: les fermiers viendraient ensuite, et profiteraient mieux des soins que l'on prendrait pour les instruire: les voies seraient plus libres, et le but mieux connu; lorsque la tâche du législateur est accomplie, toutes les autres sont plus faciles.

Le recueil publié par MM. Tessier et Bosc ne néglige point les applications de l'économie publique à l'agriculture : on trouve quelques mémoires sur cet objet dans les cahiers publiés cette année ; on remarquera principalement celui de M. le comte de RAMBUTEAU *sur la restauration des forêts*. L'auteur de cet excellent écrit ne se borne pas à donner des avis à l'administration publique : il s'adresse aussi aux propriétaires de terrains plantés en bois, et c'est du résultat de ses observations et de ses expériences qu'il leur fait part. Il leur recommande la culture du mélèze, comme l'un des arbres qui récompense le mieux des soins qu'on lui donne, et il en cite plusieurs exemples remarquables, et entre autres celui-ci qu'il emprunte à M. Ch. DUPIN. Des navires de 200 tonneaux construits entièrement en mélèzes, dont la plantation n'avait pas plus de 70 ans, à l'exception de la quille qui était en bois d'orme, furent lancés à la mer, au port d'Aberdeen. Tirons encore de ce mémoire une autre citation où l'auteur promet de nouvelles recherches dont l'objet mérite la plus grande attention. « Le mélèze améliore d'une manière remarquable les terrains pauvres et stériles... Des terrains qui ne produisaient qu'une chétive bruyère ont changé d'aspect par l'abri du mélèze. Des graminées en assez grande abondance, et une fougère de 4 à 5 pieds d'élévation sont un changement inattendu, et qui doit être cité comme un encouragement, et comme ressource de pâturage en Suisse. Cet avantage est bien connu ; mais il fait craindre l'entière destruction des forêts qui ne sont point *embanisées* (mises en ban), le parcours du bétail s'opposant alors à toute reproduction naturelle des arbres. Les semis de chêne et de hêtre ont également réussi à l'ombre protectrice du mélèze, et peuvent offrir, ménagés avec intelligence, un mode d'assolement à longues années dont je me propose d'étudier les progrès et les avantages. » (Cahier de mars 1826.)

Dans le cahier de janvier, on trouve des *notes* de M. Bosc sur deux manières de féconder les terrains crayeux de la Champagne. La Société centrale d'agriculture, à laquelle ces notes ont été lues, en a ordonné l'impression. Deux modes d'amélioration ont été essayés avec succès sur ces terres si rebelles à la culture ; l'un ne convient qu'aux riches propriétaires, et l'autre est accessible à tous les cultivateurs, et ce qui est digne de remarque, il est en même temps le plus prompt, le plus efficace, aussi bien que le plus économique. On avait cru long-temps, et l'erreur n'est pas généralement dissipée, que les meilleures terres avaient besoin de *repos*, et l'usage des jachères est fondé sur cette opinion : quelques cultivateurs des

environs de Reims, par une pratique directement opposée, obtiennent de belles récoltes sur les plus mauvaises terres du canton; ils ne les laissent jamais découvertes, les forcent à se couvrir tous les ans de quelques cultures, et préviennent à force de travail, les pertes qu'elles feraient par l'effet des eaux trop abondantes, ou des sécheresses trop prolongées. L'exemple de ces cultivateurs aussi habiles que laborieux trouvera, de proche en proche, des imitateurs; les plaines si nues et si dépeuplées de la Champagne crayeuse n'attristeront plus les regards du voyageur; une belle végétation les couvrira; des villages populeux y seront construits, pourvu que l'industrie ne soit point arrêtée dans sa marche, et que l'administration consulte ses véritables intérêts qui, surtout en fait d'agriculture, ne peuvent être différens de ceux du peuple français.

Les rédacteurs ont inséré dans le cahier de février des *Observations* de M. de GASQUET, extraites du bulletin de la Société d'agriculture du département du Var. Cet agronome s'est occupé de *la manière d'évaluer le revenu des propriétés plantées en oliviers, dans le travail de nouvelle répartition de l'impôt foncier*. Puisque MM. Tessier et Bosc ont admis ce mémoire dans leurs *Annales*, ils l'ont compris, et approuvé; quant à nous, notre intelligence ne va pas aussi loin. La seule chose qui nous ait paru claire, c'est que l'auteur appelle de tout son pouvoir, en faveur de l'olivier et de ses propriétaires, le retour aux maximes et aux formes d'administration qui subsistaient avant 1789, et que rien de bon ne peut être fait dans le département du Var, tant que les rois de France ne seront pas, comme autrefois, comtes de Provence. Mais l'expression de ces vœux ne dispensait pas M. de Gasquet d'être plus intelligible dans ses calculs et dans ses raisonnemens: il résulterait de ce qu'il dit que les propriétaires d'oliviers, au lieu de payer un impôt, devraient être indemnisés; et il est bien tenté de réclamer le même privilège pour les vignes de la Provence. Comme ses raisonnemens peuvent être appliqués à presque toutes les productions du sol, s'il est fondé à le faire valoir en faveur de l'olivier, il faut en conclure que l'impôt foncier est une erreur de l'administration publique, et qu'on ne peut trop se presser de le supprimer. Toutefois, un écrit aussi obscur ne permet peut-être qu'une seule conclusion, c'est que l'auteur a cru avoir des idées, et qu'il s'est trompé.

Prenons notre revanche dans le même cahier: l'auteur anonyme d'un *Voyage agronomique*, qu'il intitule *Promenade*, donne aux cultivateurs méridionaux d'excellens conseils exprimés avec une aimable simplicité. Pour écrire comme ce voya-

geur, il ne suffit pas de savoir beaucoup, d'avoir l'esprit juste et de bien connaître les ressources du langage; il faut encore être homme de bien, ami sincère de son pays et de l'humanité. Ici, nous ne résisterons point au désir de citer. L'auteur continue la comparaison qu'il a commencée entre l'éducation des vaches et celle des oies. « Jusqu'à présent, j'ai bien voulu employer le raisonnement pour convaincre nos aquitains; je vais les soumettre par l'autorité: je vais faire parler la sagesse des nations, le proverbe. Pourquoi comparons-nous à une *vache à lait* toute source où nous puisons continuellement, et sans efforts? N'est-ce pas qu'il est reconnu de tout tems que la vache est en effet la source la plus facile et la plus abondante de l'aisance? Pourquoi le superstitieux enfant du Gange veut-il mourir en tenant à la main la queue d'une vache? N'est-ce pas qu'il croit qu'un animal qui fait tant de bien à l'homme doit être béni par le dispensateur de tout bien? Ainsi, la raison et la superstition, qui est ici une raison, s'arrêtant malheureusement trop à une cause moyenne, concourent à montrer la vache comme le principe le plus fécond de la richesse de l'homme. Voilà pourtant ce que l'on repousse en France, au sud du 45<sup>e</sup> degré! Qu'un riverain des Bouches-du-Rhône fier de son olivier, se moque de la vache: qu'il insulte régulièrement deux fois par jour le Ponentais condamné à manger du beurre; quoique son orgueil l'égaré étrangement, on excuse jusqu'à un certain point sa folie: mais qu'un riverain de la Garonne, chez qui l'arbre de Minerve est remplacé par le noyer, ou même la *rabiole*, ose repousser la vache qui remplace à elle seule, et avec avantage, l'olivier, la chèvre et l'oie, voilà ce qui soulève d'indignation un cœur vraiment agricole. »

Nous n'avons parlé que d'un très-petit nombre d'articles, pris dans les trois premiers cahiers de cette année; nous n'aurions pas moins à dire sur presque tous les autres. Mais nous nous proposons seulement de montrer que les *Annales de l'agriculture française* continuent à mériter leur réputation, et qu'elles répondent parfaitement à la confiance que doivent inspirer les noms des rédacteurs; notre tâche est remplie. F.

102. — *L'Ami des champs*, journal d'agriculture, de botanique et *Bulletin littéraire du département de la Gironde*. Bordeaux, 1826; imprimerie de Laguillotière. In -8°; prix de l'abonnement, 10 francs par an.

Ce journal fut d'abord plus agricole que littéraire: aujourd'hui, l'agriculture y tient peu de place, et la botanique y est traitée principalement sous l'aspect littéraire: l'*Ami des champs* devient tout-à-fait citadin. Ce changement était inévitable; un ouvrage périodique l'éprouvera s'il associe les lettres à une

science, ou à quelques arts : bientôt la disette se fera sentir pour la science et les arts, tandis que les matériaux littéraires arriveront en abondance. On ne peut donc considérer aujourd'hui l'*Ami des champs* que par rapport à la seconde partie de son titre. Le *Bulletin* littéraire sera lu avec plaisir hors du département de la Gironde, aussi bien que dans la patrie de Montaigne et de Montesquieu, quoique les rédacteurs ne soient pas *romantiques*, et que leur correspondant campagnard se permette de railler quelque peu l'école moderne, et même de donner des conseils que, sans doute, les écrivains à la mode se garderont bien de suivre :

Je ne suis point un sévère critique ;  
Que chacun, à son gré, rime comme je fais :  
Mais toutefois, qu'un romantique,  
S'il veut plaire, parle français.

Y.

105.— \* *Le Lycée Armoricaïn*.—IV<sup>me</sup> année, 41<sup>me</sup> livraison. ( Mai 1826. ) Nantes ; imprimerie de Mellinet - Malassis. In-8<sup>o</sup> ; prix de la souscription, 12 fr. par an, et 15 fr. par la poste.

Ce numéro de l'intéressant journal breton est un de ceux où les matériaux sont le plus convenablement assortis, où leur mélange est un attrait de plus pour le lecteur. On y lit surtout avec intérêt une notice sur le château du Taureau, et sur la détention que l'illustre Lachalotais subit dans cette prison d'état. Malheureusement, Lachalotais n'a pas nommé le *commandant* du château à cette époque, en sorte que ce modèle des geôliers ne partagera point l'immortalité dont M. de Rougemont, commandant du donjon de Vincennes, est redevable à Mirabeau. On abrègerait volontiers *la Soirée du bois de Boulogne* : mais *le Château de Rieux* ramène le lecteur en Bretagne, et il s'y plaît. Une dissertation judicieuse sur les routes construites suivant les procédés de l'ingénieur anglais Mac-Adam attirera l'attention sur ce procédé dont nous n'avons encore en France que très-peu d'essais. Les poètes bretons se sont empressés d'orner ce numéro : les sujets qu'ils ont choisis, quoique moins variés que ceux dont les auteurs se sont contentés de la prose, offrent cependant un heureux mélange, et l'on y passe *du grave au doux* : c'est ainsi qu'il faut écrire un journal. Espérons que dans l'intérêt des lecteurs, bretons et autres encore, le *Lycée Armoricaïn* vivra long-tems. Sa forme se prête aux changemens que pourraient exiger soit les progrès de l'instruction universelle, soit les modifications du goût public ; s'il avait épuisé tout ce que l'ancienne Bretagne peut offrir à



la curiosité, la France entière fournira d'autres objets dignes de ses notices. Les lettres et les sciences ne dégèneront point dans les provinces de l'ouest ; ainsi, le *Lycée armoricain* y sera toujours à sa place. Y.

*Livres en langues étrangères, imprimés en France.*

105. — \* *Ensayo sobre las garantias individuales.* — Essai sur les garanties individuelles, par P.-C.-F. DAUNOU, traduit en castillan ; Paris, 1826 ; Smith. 2 vol. in-18.

La *Revue Encyclopédique* a déjà annoncé à ses lecteurs (t. XVIII, p. 105) la traduction espagnole de l'excellent ouvrage de M. Daunou. Aujourd'hui une nouvelle édition en est publiée dans la même langue. Plut au ciel qu'elle pût enseigner aux peuples de la Péninsule à chérir la liberté, et à se rendre dignes de l'acquiescer ! Une traduction en grec moderne de l'*Essai sur les garanties individuelles*, a aussi été publiée récemment (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 297). Cet empressement que les étrangers mettent à se procurer l'un des meilleurs traités de droit public qui aient été publiés depuis long-tems, est aussi glorieux pour notre pays que pour son vénérable auteur.

A. T.

106. — \* *Kurze Geschichte der schoenen Literatur der Deutschen.* — Histoire abrégée de la littérature des Allemands ; par Ehrenfried STOEBER. Strasbourg, 1826 ; Levrault. Paris, même maison. In-8° ; prix, 6 fr.

M. Stoeber de Strasbourg est un des poètes allemands qu'on lit avec le plus de plaisir : il lui appartenait de nous donner l'histoire d'une littérature qu'il a enrichie. Nous nous félicitons de voir paraître cette histoire dans une ville destinée par sa position et par le grand nombre d'hommes de mérite qu'elle renferme, à servir d'entrepôt au noble commerce de lumières qui depuis quelques années s'est établi entre nos voisins et nous.

M. Stoeber a compris dans ce tableau divisé en sept époques, deux cent cinquante-cinq auteurs, parmi lesquels il y en a beaucoup de vivans. On pense bien que la plupart d'entre eux n'ont droit qu'à quelques lignes ; d'autres ont été plus heureux ou plus féconds, et ils obtiennent de plus longs articles : de ce nombre sont Klopstock, Wieland, Goethe, etc. On se tromperait si on ne cherchait ici que de simples notices ; ces matériaux sont coordonnés de manière à former un ensemble, très-propre à faire connaître les richesses littéraires de l'Allemagne et la marche progressive de sa littérature. L'introduction a pour objet les principes de la théorie du beau. La pre-

mière période commence avec les chants des Germains dont parle Tacite; elle s'étend jusqu'au milieu du  $xii^e$  siècle, et l'auteur y a joint des considérations relatives aux divers dialectes allemands, ainsi qu'à l'influence exercée par Charlemagne sur la langue et sur les lettres. Dans les premières croisades, selon M. Stoeber, on vit des chevaliers allemands apprendre la *gaie science* des chevaliers français; mais en Allemagne ce genre eut à lutter contre la poésie grossière de l'homme du peuple, et contre la poésie latine ou monacale de l'église. Il fallut environ un demi-siècle pour que les chevaliers allemands pussent se mettre sur la même ligne que leurs modèles.

L'auteur cite l'*Harmonie des évangiles*, par OTTFRIED, bénédictin de Wissembourg, qui mourut vers l'an 870. Cette paraphrase prouve que dès lors les Allemands connaissaient la rime. La seconde-période est celle des troubadours. A l'avènement de Conrad III, le dialecte alémanique prit le dessus, et le règne de Frédéric Barberousse fut l'âge d'or de ces chants héroïques. La troisième période commença avec les poètes appelés *Meistersänger* et s'étend jusqu'à l'époque poétique de Silésie au  $xvii^e$  siècle. L'institution des *Meistersänger* tire son nom d'une association de maîtres ou hommes de métier, d'ouvriers enfin, qui se réunissaient dans le dessein de conserver par leurs chants la poésie nationale : à leur tête figure le célèbre *Hans Sachs*, cordonnier. M. Stoeber remarque que chez nulle autre nation, sans doute, le dépôt laissé par les muses ne se vit confié d'une manière presque académique à des tailleurs, à des tisserands, à des maréchaux. Hans Sachs, à l'âge de 74 ans, se trouvait avoir composé en vers 4,200 pièces de théâtre et autres morceaux, formant 34 volumes écrits de sa main. Les chants guerriers de la liberté suisse occupent ensuite M. Stoeber, qui termine cette période en examinant l'influence exercée sur la langue par Luther. La quatrième période finit au milieu du  $xviii^e$  siècle. La cinquième, celle de la régénération de la littérature, au moyen de la réunion de l'école allemande et de l'école suisse, ne comprend qu'environ 20 ans. Mais on y rencontre les noms de Kleist, de Ramler, de Klopstock, de Lessing, de Wieland, de Gessner. Dans la sixième, la cour de Weimar fut pour l'Allemagne ce que la cour de Ferrare avait été pour l'Italie. Il n'est pas possible de citer ici les noms qui honorent cette époque, non plus que ceux des écrivains qui appartiennent à la septième; mais nous ajouterons que nulle part ailleurs on n'apprendra mieux l'histoire de la littérature allemande. Ce livre est attachant, et il est difficile d'en quitter la lecture. L'exécution typographique fait honneur aux presses de la maison Levrault.

---

## IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

---

### AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS. — *Nouvel agent mécanique substitué à la vapeur.* — M. Samuel MOREY, d'Oxford, dans l'état de New-Hampshire, a découvert un agent qui peut remplacer, avec avantage, la vapeur dans plusieurs applications de la machine à vapeur : c'est la détonation produite par la combustion de l'hydrogène mélangé avec l'air atmosphérique. L'hydrogène qu'il emploie est tiré de l'huile essentielle de térébenthine, ou de l'alcool, parce que l'un et l'autre peut être obtenu abondamment au moyen de petits appareils, et sans une grande consommation de combustible. Sa machine est disposée pour évacuer les gaz qui restent après la détonation, et pour introduire de nouvelles doses du mélange détonant. Il est à remarquer que l'huile essentielle de térébenthine vaporisée est elle-même un gaz détonant par son mélange avec l'air atmosphérique : or, on sait qu'elle est convertie en vapeur à une température très-inférieure à celle de l'ébullition de l'eau. Il est à désirer que l'on fasse quelque application en grand de cette nouvelle machine que l'inventeur nomme *machine à explosion* ( *explosive engine* ). Il semble qu'elle serait principalement utile à bord des bateaux. F.

— *Détails statistiques sur l'exploitation de la houille.* — *Extrait d'une lettre de PHILADELPHIE.* — Le charbon de terre devenant ici de jour en jour un objet plus important d'exportation, les faits suivans ne me semblent pas dénués d'intérêt. L'exploitation la plus considérable en ce moment est celle des mines de *Mauch-Chunk*, sur la rivière Lehigh en-Pensylvanie. Le charbon est transporté dans de grands bateaux mal construits, appelés « *arks* » qui descendent le Lehigh, et arrivent à Philadelphie par la Delaware, après avoir parcouru une distance de 120 milles. Ces mines auront fourni pendant l'année 1826 environ 50,000 tonneaux. Viennent au second rang, les mines du *Mont-Carbone*, sur la Schuylkill, à 110 milles de Philadelphie : le charbon arrive à cette ville par un canal qui, cette année en aura descendu plus de 10,000 tonneaux. Les mines de *Swatara*

sur le canal de l'Union fourniront sans doute d'abondans produits lorsque ce canal sera terminé, c'est-à-dire en octobre prochain; alors la houille du *Susquehanna* pourra parvenir aussi à Philadelphie par la rivière de *Susquehanna*, le canal de l'Union et le canal de la *Schuylkill*. Il est impossible d'évaluer la quantité de houille qu'auraient pu donner cette année ces deux dernières localités, car les travaux n'ont pas été poussés avec l'activité qu'on y apportera certainement lorsque les communications seront bien établies: mais on peut assurer qu'en 1827, elles fourniront à toutes les demandes, quelque nombreuses qu'elles puissent être. D'ailleurs, l'évaluation suivante, faite par M. *Cist*, savant géologue, donne une idée de la richesse des mines de la Pensylvanie. Elle n'indique que la quantité de houille contenue dans le seul comté de Lucerne :

|                                        |                  |
|----------------------------------------|------------------|
| Section de Lackawannock. . . . .       | 906,048,000 ton. |
| Section de la vallée de Wyoming. . .   | 2,927,232,000    |
| Section sud-ouest de la même vallée. . | 200,000,000      |
|                                        | <hr/>            |
| Total. .                               | 4,033,280,000    |

Les mines de *Lehigh*, *Schuylkill* et *Swatara* n'ont jamais été mesurées avec soin, mais on a quelque raison de croire que la mine de *Lehigh* est beaucoup plus abondante que celle de *Susquehanna*. Toujours est-il certain qu'elles pourront suffire pendant des siècles à la consommation de l'Amérique et même de l'Europe. Le prix actuel est de 7 dollars le tonneau de 28 boisseaux dont le poids est de 80 livres anglaises; mais l'année prochaine, lorsque tous les canaux seront terminés, le prix tombera probablement à 5 dollars le tonneau.

Les mines de charbon de la Pensylvanie diffèrent de celles que j'ai pu visiter en Angleterre et en Flandre, en ce qu'elles sont fort élevées au-dessus du niveau des rivières: celle de *Lehigh* par exemple est à 1000 pieds environ au-dessus du fleuve, ce qui donne de grandes facilités pour la construction d'un chemin à ornières: de plus, les mines d'Europe, à cause de la profondeur à laquelle se trouve la bonne houille nécessitent l'emploi de machines très-dispendieuses, tandis que notre houille est la même à la surface qu'à 30 ou 40 pieds au-dessous. Outre la houille on y trouve encore une énorme quantité de charbon bitumineux dans les 25 comtés de cet état situés à l'ouest de la *Susquehanna*; à l'est on ne connaît qu'un seul dépôt de cette matière auprès d'*Harrisburg*. G. R.

— NEWARK. — *Affranchissement et éducation des Noirs*. — Lors de sa dernière visite aux États-Unis, l'illustre *Kosciusko*

remit au vénérable *Thomas* JEFFERSON, un testament par lequel il léguait une somme de 13,000 dollars destinée à l'affranchissement et à l'éducation d'esclaves africains. Le vœu de ce digne citoyen vient d'être rempli par l'établissement de l'école Kosciusko, *Kosciusko-School*. Là les enfans des Africains recevront cette éducation qui, suivant les paroles du testateur, doit contribuer à les rendre « meilleurs pères, meilleures mères, meilleurs fils ou meilleures filles. » F. D.

— NEW-YORK. — *Maison de refuge.* — Depuis quelques mois, les enfans, convaincus de délits peu graves sont réunis dans une prison particulière : c'est un bâtiment bien aéré, situé au milieu d'un vaste terrain libre, entouré de murs, et occupé en partie par des jardins que les jeunes détenus cultivent eux-mêmes, et qui fournissent les légumes nécessaires à leurs besoins. Les garçons sont logés dans de petites chambres séparées, où des ventilateurs conduisent de l'air chaud en hiver et de l'air froid en été; un gardien est chargé de les surveiller pendant toute la nuit; du reste chaque chambre est fermée en dehors. Vingt-cinq d'entre eux sont employés à tisser; vingt-cinq autres font des souliers : en travaillant ainsi neuf heures sur vingt-quatre, ils gagnent environ vingt-cinq sous par jour la première année, et trente-six sous la seconde. C'est encore un des détenus qui fait le pain de l'établissement : quant au blanchissage, aux divers travaux d'aiguille et à la cuisine, c'est la part des jeunes filles qui habitent un autre bâtiment, bien défendu par une forte clôture. Il y a en tout dans cette maison de refuge soixante garçons et quinze filles : ils sont proprement mis, et leur conduite est généralement satisfaisante. Dans les heures où le travail est interrompu, on les habitue à un exercice régulier et salutaire : aussi, grâce encore à un régime très-sain, jouissent-ils tous d'une excellente santé. Quelques-unes des jeunes filles tressent de la paille avec beaucoup d'art; elles ont orné les murs de leur chambre commune de divers échantillons de leur travail et des tableaux dont elles font usage pendant les heures de l'école.

a.

## AFRIQUE.

SIERRA-LÉONE. — *Traite des nègres.* — *Colonisation.* — Attaquée depuis plus d'un demi-siècle par les philanthropes, réprouvée par l'opinion publique et prohibée par les lois de presque tous les pays, la traite des nègres ne s'en continue pas moins avec une effroyable activité. La sévérité des

peines prononcées contre les négriers n'a fait qu'augmenter l'audace des vendeurs de chair humaine et qu'accroître les misères des malheureux Africains. Le rapport envoyé au ministère anglais par le gouvernement de Sierra - Léone contient à cet égard des faits dignes d'attention. Plus de 20,000 Africains capturés ont été depuis peu d'années débarqués dans cette colonie. Répartis d'abord dans douze villages, sous la surveillance de missionnaires et de maîtres d'école, on a été obligé ensuite, à cause de leur augmentation continuelle, d'en attacher une partie à des exploitations particulières comme manœuvres ou garçons de ferme : mais cette mesure même n'est plus suffisante, et bientôt les habitations manqueront aux nouveaux arrivans.

Nous avons dans un précédent article (voy. *Rev. Enc.*, t. xxvii, p. 891) fait connaître la condition des nègres capturés par les croisières anglaises, et placés sous la surveillance des missionnaires. L'éducation qui leur était donnée a produit d'abord les plus heureux résultats. Mais le plus funeste climat de l'Afrique ayant réduit de moitié le nombre, déjà trop petit, des personnes chargées de leur instruction morale et industrielle, ils sont tombés dans une oisiveté qui menacerait la colonie du plus triste avenir, si l'on n'avait recours à de prompts remèdes.

En plaçant une partie des Africains arrachés à l'avidité des négriers comme serviteurs ou manœuvres chez des fermiers, on a déjà amélioré la condition de la colonie. Le nombre des oisifs, qui s'élevait au 1<sup>er</sup> janvier 1824 à 5,539, n'était plus au 1<sup>er</sup> janvier 1826, que de 2,737. Les dépenses du gouvernement anglais qui montaient à la première de ces deux époques à 40.907 liv. st., étaient réduites, deux ans plus tard, à 17,671 liv. Enfin plusieurs milliers de nègres auparavant dans la misère et l'abrutissement avaient été rendus au travail et à l'aisance.

Mais ce n'est pas tout encore. Il faut trouver les moyens d'utiliser les autres nègres qui restent oisifs, et mettre la colonie à même de recevoir les nombreux Africains que les croisières anglaises y amènent chaque jour. Dans le rapport déjà cité, le major-général *Turner* propose d'employer les nègres à la culture du café et du coton, pour lesquels la terre de Sierra-Léone est tout-à-fait propre; d'appeler à cet effet des colons noirs des Indes occidentales et de les mettre à la tête de ces exploitations, qui auraient le double avantage de procurer aux nègres une condition meilleure, et de diminuer les dépenses du gouvernement anglais.

F. D.

## ASIE.

CALCUTTA. — *École de médecine pour les indigènes.* — Cet établissement a été fondé en 1822, vers la fin de l'administration de lord Hastings, et sous les auspices du gouvernement. Son premier directeur, le D<sup>r</sup> JAMIESON étant mort peu de tems après, c'est surtout à son successeur, le D<sup>r</sup> BRETON, médecin distingué et savant orientaliste, que sont dus les succès, obtenus jusqu'à présent dans cette belle et utile institution. Peu de sciences ont fait moins de progrès parmi les Indous et les Mahométans du Bengale ou des Indes en général, que les connaissances médicales. Dans ce pays où le nombre des médecins européens est très-restreint, la plupart des habitans ne peuvent presque jamais obtenir les soins qu'exigeraient des maladies difficiles à guérir; les Anglais eux-mêmes, et surtout les militaires, envoyés dans des postes éloignés, ne trouvent pas toujours à leur portée les secours de la médecine. L'école, où maintenant les indigènes reçoivent un enseignement très-supérieur à celui qu'ils obtiendraient de leurs ignorans compatriotes, remédiera indubitablement à bien des maux. Déjà, lors de la dernière invasion du choléra-morbus, le zèle et les talens des élèves de cette institution ont arraché à la mort un grand nombre de victimes; et plusieurs d'entre eux ont été appelés à des fonctions médicales de quelque importance. Il faut espérer que la compagnie des Indes, loin d'accueillir sous prétexte d'économie, la proposition qui lui a déjà été faite d'abolir cet établissement, lui accordera de nouveaux encouragemens, et une plus grande extension. — Le laborieux D<sup>r</sup> Breton a déjà publié près de 20 ouvrages dans les diverses langues qui sont en usage aux Indes, en arabe, en persan, en sanscrit, en indoustani, en bengali, etc. On s'est servi à eet effet de la lithographie, qui permet de reproduire avec fidélité des caractères particuliers à chaque idiome, et qui deviendra, sans doute, un puissant auxiliaire pour la propagation des sciences, et pour l'avancement de la civilisation chez les Indous.

SINGAPORE. — *Navigation par la vapeur.* — Une société vient de se former dans cette ville pour établir, au moyen de bateaux à vapeur, une communication régulière entre les divers ports de la mer des Indes. Elle fera construire et équiper en Angleterre, un premier bâtiment, destiné à naviguer jusqu'à Batavia, Malacca, Penang et Calcutta. Plus tard, la communication pourra s'étendre à d'autres places, telles que Ran-

goon et Madras. On espère ainsi terminer en huit jours le trajet de Calcutta à Singapore, trajet qui jusqu'à présent demandait environ cinq semaines, et en ajoutant huit autres jours, on pourra relâcher dans tous les ports intermédiaires. Le prix de la traversée diminuera de moitié au moins. Outre l'aliment que le commerce des Européens doit fournir à cette navigation, on peut se faire une idée des ressources qu'elle trouvera parmi les indigènes, en s'arrêtant aux données suivantes. Tous les ans, cinquante à soixante bâtimens amènent de la côte de Coromandel à Penang plusieurs milliers de personnes; mais elles s'arrêtent dans cette dernière ville, à cause des pirates et des sables du détroit. Ces passagers ne peuvent aller au-delà, sans de longs détours et de grandes dépenses, qu'ils éviteront au moyen d'un bateau à vapeur bien armé, dont la présence dans ces mers ne peut manquer d'effrayer et peut-être de détruire les pirates. Ce bateau pourra prendre aussi, chaque année, soit à Batavia, soit à Singapore, environ 900 Malais qui se dirigent de ces villes sur Penang, pour s'acheminer ensuite vers La Mecque. Enfin, outre les Chinois, qui voyagent sans cesse d'un port à un autre, les jonques et les vaisseaux européens amènent, chaque année, de la Chine à Batavia, à Singapore et à Penang plus de 6000 émigrés, dont une bonne partie se dirige ensuite vers des lieux plus éloignés.—L'auteur du projet adopté par la société de Singapore, est M. MORRIS, qui a déjà fait construire, pour le gouvernement hollandais, un bâtiment à vapeur, destiné à croiser contre les pirates le long des côtes de Java. ( *Oriental Herald.* )

## EUROPE.

### ILES BRITANNIQUES.

— *Résultat des expériences du capitaine SABINE, sur la longueur du pendule.* — Dans un voyage autour du monde entrepris par les ordres du gouvernement anglais pour les progrès des sciences, le capitaine Sabine a mesuré avec un soin extrême la longueur du pendule à secondes en treize stations, sous diverses latitudes très-éloignées; en combinant les résultats de ses expériences avec d'autres, le capitaine Sabine a trouvé la valeur moyenne pour l'aplatissement du globe terrestre de  $\frac{1}{286,7}$ .

La tentative de déterminer la figure de la terre par la variation de la pesanteur à sa surface a donc reçu sa parfaite exécution sur un arc de méridien qu'on peut à peu près re-



garder comme la plus grande étendue accessible. Les résultats auxquels ces expériences conduisent sont aussi concordans entre eux qu'il était permis de l'espérer d'une entreprise aussi difficile, et les combinaisons des stations sont trop variées pour admettre quelque erreur probable due à des compensations fortuites. L'ellipticité  $\frac{1}{285,7}$  qu'on obtient ne diffère pas considérablement de  $\frac{1}{306,73}$  valeur qu'on avait adoptée d'après l'autorité des plus habiles géomètres de notre siècle, en combinant ensemble la mesure des degrés terrestres avec les expériences du pendule et les inégalités lunaires qui dépendent de l'aplatissement : toutefois la différence peut être considérée comme assez notable pour être digne d'attention..

(*Annales maritimes et coloniales.*) FRANCOEUR.

*Statistique des tribunaux criminels d'Angleterre depuis 1810 jusqu'en 1823.*—Les tableaux suivans sont extraits du *sixième rapport fait à la Société de Londres pour l'amélioration des prisons*. Quoiqu'ils n'aient pas le mérite de la nouveauté, puisqu'ils s'arrêtent à 1823, nous croyons devoir les reproduire ici, à cause de l'importance des méditations qu'ils provoquent et parce qu'ils procurent l'occasion d'examiner jusqu'à quel point peuvent être exactes les conclusions que les moralistes en déduisent ordinairement.

Le nombre des condamnations judiciaires, comparé à celui de la population d'un pays, peut-il être une mesure de la moralité des habitans? Des rapports de cette nature peuvent-ils donner une idée juste de la moralité relative des peuples entre lesquels ils sont établis? Non. La *moralité*, comme la *santé*, est le mélange de bien et de mal qui constitue l'état habituel de la société que l'on considère : on la connaît très-imparfaitement, si l'on ne voit que le bien, ou si l'attention ne se porte que sur le mal. Une société peut se trouver, et subsister long-tems dans un état de civilisation où les crimes et les vertus abondent, où l'on voit à la fois, avec une égale surprise la perversité la plus repoussante et le plus noble emploi des facultés de l'âme humaine. Dans d'autres circonstances, toutes les âmes rétrécies seront incapables de s'élever jusqu'aux crimes que les lois poursuivent : les tribunaux peuvent être oisifs chez une nation peu digne d'estime, et fort occupés chez un peuple énergique, où l'on trouve les plus nombreux et les plus beaux exemples de toutes les vertus. Nous sommes loin de présenter les tableaux suivans, comme pouvant donner une mauvaise opinion du peuple anglais : les esprits justes n'en tireront, pour le moment, aucune conséquence, et attendront qu'on ait résumé et présenté la somme des bonnes actions,

pour l'opposer à celle des crimes, dans la balance de l'équité. Mais ces tableaux doivent être conservés comme matériaux pour l'histoire de la civilisation.

Dans la rédaction de ces tristes calculs, on a introduit, selon l'usage, et peut-être seulement à cause de l'usage, des évaluations *moyennes* : que peuvent apprendre, et que signifient de pareilles supputations? Il est vrai qu'elles plaisent à certains esprits amis de l'ordre, ne fût-il qu'apparent : mais encore une fois, que signifient-elles? Elles ne mettront sur la voie d'aucune amélioration dans le régime des prisons ; le législateur n'y découvrira point les vices des lois et des procédures criminelles ; elles ne serviront ni les intérêts de la société, ni la cause de l'innocence accusée ; elles n'ajouteront rien à l'espoir de rendre un jour utiles à la société des hommes que la prudence fait séquestrer pour quelque tems. Ces transformations de chiffres ne servent réellement qu'à satisfaire le goût de quelques hommes pour tout ce qui porte une apparence de méthode. Mais ces occupations improductives de la pensée ont plus d'inconvéniens qu'on ne le pense : elles éloignent les méditations fructueuses, accoutument l'esprit à se contenter d'un faux savoir, et retardent nécessairement les progrès des connaissances réelles.

Ces observations auraient peut-être dû ne se présenter qu'à la suite des tableaux qui en sont l'objet ; les lecteurs en auraient d'autant mieux senti la justesse, ou les auraient faites d'avance. Mais elles sont applicables à plusieurs autres *statistiques morales*, et c'est par ce motif que nous les avons développées avec quelque étendue, à propos de la *statistique des tribunaux* criminels de l'Angleterre.

*Tableau des crimes et délits jugés en Angleterre,  
de 1810 à 1823.*

|                                          | De 1810 à 1816. |     | De 1817 à 1823. |
|------------------------------------------|-----------------|-----|-----------------|
| Incendie. . . . .                        | 146             | — — | 203             |
| Crimes et délits contre les mœurs. . .   | 384             | — — | 1,137           |
| Vols avec circonstances aggravantes. . . | 5,253           | — — | 10,365          |
| Recèlement. . . . .                      | 1,053           | — — | 2,155           |
| Vol simple. . . . .                      | 31,996          | — — | 63,159          |
| Vol sur les grands chemins. . . . .      | 950             | — — | 1,772           |
| Vol avec effraction (burglary). . . . .  | 1,467           | — — | 3,571           |
| Enfans volés. . . . .                    | 7               | — — | 24              |
| Abus de confiance (embezzlement). . .    | 309             | — — | 551             |
| Homicides. . . . .                       | 1,229           | — — | 1,442           |
| Faux et fausse monnaie. . . . .          | 2,075           | — — | 3,764           |
| Escroquerie (fraudulent offences). . .   | 893             | — — | 1,838           |

|                                                                          | De 1810 à 1816. | De 1817 à 1823. |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Parjure et serment illégal. . . . .                                      | 133             | 96              |
| Menaces, destructions de machines,<br>meurires de bestiaux. . . . .      | 88              | 68              |
| Accouchemens clandestins. . . . .                                        | 59              | 72              |
| Piraterie, sédition, hante trahison, ré-<br>volte de matelots. . . . .   | 129             | 149             |
| Sacrilège. . . . .                                                       | 15              | 56              |
| Délits de chasse. . . . .                                                | "               | 1,160           |
| Félonie (traite des noirs, vol des ob-<br>jets naufragés, etc.). . . . . | "               | 20              |
| Délits non caractérisés. . . . .                                         | 842             | 1,478           |

*Nombre annuel des crimes et délits.*

| De 1810 à 1816.          | De 1817 à 1823.          |
|--------------------------|--------------------------|
| 1810 — 5,146             | 1817 — 13,932            |
| 1811 — 5,337             | 1818 — 13,567            |
| 1812 — 6,576             | 1819 — 14,254            |
| 1813 — 7,164             | 1820 — 13,710            |
| 1814 — 6,390             | 1821 — 13,115            |
| 1815 — 7,818             | 1822 — 12,241            |
| 1816 — 9,091             | 1823 — 12,263            |
| <b>TOTAL. . . 47,522</b> | <b>TOTAL. . . 93,082</b> |

|                                                                         | De 1810 à 1816. | De 1817 à 1823. |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Total des condamnations prononcées<br>par les cours de justice. . . . . | 29,361          | 62,045          |
| Condamnations à mort. . . . .                                           | 4,126           | 8,224           |
| Exécutions. . . . .                                                     | 536             | 691             |

*Moyennes annuelles.*

|                        | De 1810 à 1816. | De 1817 à 1823. |
|------------------------|-----------------|-----------------|
| Délits. . . . .        | 6,788           | 13,290          |
| Condamnations. . . . . | 4,294           | 8,863           |
| — à mort. . . . .      | 589             | 1,175           |
| Exécutions. . . . .    | 76              | 98              |

Population en 1821. . . 12,220,600.

Les renseignemens que le comité donne sur l'Irlande, sont loin d'être aussi complets. Voici les données qui ont été recueillies pour l'année 1823 seulement :

|                   |           |                      |        |
|-------------------|-----------|----------------------|--------|
| Population. . .   | 6,846,949 | Acquittemens. . .    | 16,419 |
| Arrestations. . . | 25,385    | Restent à juger. . . | 1,043  |
| Condammations.    | 7,923     |                      |        |

Pour l'Écosse on n'a pu se procurer l'état exact des individus emprisonnés, parce que l'administration de la justice est si prompte dans ce pays que les prévenus sont sur-le-champ interrogés et relâchés, s'il n'y a point de preuve contre eux.

Le tableau suivant ne comprend que ceux qui ont été traduits devant les cours de justice :

|                      | 1821.      | 1822. | 1823. | TOTAL. | MOYENNE<br>annuelle. |
|----------------------|------------|-------|-------|--------|----------------------|
| Mises en jugement. . | 270        | 282   | 269   | 821    | 274                  |
| Condammations. . .   | 250        | 239   | 228   | 717    | 239                  |
| Acquittemens. . . .  | 20         | 43    | 41    | 104    | 35                   |
| Condammat. à mort.   | 12         | 9     | 28    | 49     | 16                   |
| Exécutions. . . . .  | 9          | 6     | 13    | 28     | 9                    |
| Population. . . . .  | 2,093,456. |       |       |        |                      |

F. R.

## RUSSIE.

**SAINT-PÉTERSBOURG.** — *Société d'encouragement des artistes.*  
— Cette société existe depuis quelques années. L'empereur Alexandre lui avait accordé un secours annuel de 5,000 roubles (5,000 fr. environ). Elle encourage les artistes, elle fait souvent les frais de leur voyage à Rome, et elle facilite la vente de leurs productions. Elle vient d'ouvrir un salon, où elle expose publiquement les tableaux, les gravures, les lithographies, les sculptures des artistes qu'elle a pris sous sa protection, et où les ouvrages d'autres hommes de talent dans ce genre peuvent aussi être admis. Nous y avons vu plusieurs beaux tableaux, et les plus distingués ont bientôt trouvé des amateurs : le public se porte avec plaisir à ce nouvel établissement. L'empereur Nicolas a augmenté de 5,000 roubles le secours accordé à cette société, en lui adressant, à ce sujet, une lettre très-gracieuse pour l'assurer de sa bienveillance.

— **NÉCROLOGIE.** — *Frédéric-Théodore SCHUBERT*, né le 30 octobre 1758 à Helmstett, dans le duché de Brunswick, commença ses études à Greifswald, dans le voisinage de Stralsund, et les acheva à Gœttingue. Les leçons qu'il donna plus tard à quelques jeunes gens confiés à ses soins ayant dirigé son attention vers les mathématiques, il en fit ensuite son étude principale. Arrivé à Saint-Petersbourg en 1785, il y fut attaché,

comme géographe, à l'Académie des sciences qui, en 1789, le reçut au nombre de ses membres. C'est alors, et dans les fonctions de professeur d'astronomie pratique, qu'il déploya toute son activité : ses cours obtinrent beaucoup de succès. Il composa un grand nombre d'ouvrages, et publia chaque année le calendrier de l'Académie. Ses travaux ne restèrent point sans récompense : les trois derniers monarques de la Russie se plurent à les reconnaître. Il était décoré de plusieurs ordres, et il a joui du rang de conseiller d'état actuel, ainsi que d'une pension considérable jusqu'à sa mort arrivée le  $\frac{15}{23}$  d'octobre 1825. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Astronomie théorique*, publiée en 1798. L'auteur traduisit lui-même en français, à la prière de M. de Laplace, cet ouvrage qu'il avait composé d'abord en allemand, et cette traduction parut à Saint-Pétersbourg, dans l'année 1823, en 3 vol. in-4°. — *Astronomie populaire*. Pétersbourg, 1803; 3 vol. in-8°, en allemand. — *Vermischte Schriften*. Opuscules variés. Stuttgart, 1823; 2 vol. in-8°. — Les Mémoires de l'Académie impériale des sciences, et plusieurs journaux renferment aussi un grand nombre d'articles remarquables dus à F. Schubert.

— *Nicolas Fuss*, né à Bâle, en 1754, y reçut son éducation. A dix-huit ans, il fut envoyé à Saint-Pétersbourg par son maître Daniel Bernouilli, sur la demande du célèbre Euler, déjà presque aveugle alors. Fuss vécut long-tems dans la maison de cet illustre savant, dont il était devenu l'adjoint. L'Académie des sciences l'avait associé à ses travaux dès 1776. En 1783, il devint membre ordinaire de cette société; en 1800, il en fut nommé secrétaire principal. Dans l'exercice de ces fonctions il a rendu d'éminens services, avec autant de zèle que de lumières, jusqu'à sa mort, arrivée le 23 décembre 1825. Il avait lu à l'Académie, sur diverses parties des mathématiques pures ou appliquées, un grand nombre de mémoires, dont quelques-uns ont été traduits en plusieurs langues européennes. Mais l'activité de cet académicien ne se bornait pas à ces travaux : l'empereur Alexandre l'ayant nommé, en 1802, membre d'une commission chargée de rédiger des statuts pour l'Académie, les universités et les écoles de l'empire, et l'ayant choisi plus tard pour faire partie de la direction générale des écoles qu'on venait d'organiser, M. Fuss rendit de grands services à l'instruction publique. L'histoire de l'Académie pendant l'année 1825 offrira une biographie détaillée de ce savant modeste et laborieux qui lui a consacré la majeure partie de sa vie, et dont la perte excite de vifs regrets. M. Fuss était conseiller

d'état actuel, chevalier des ordres de Saint-Wladimir de la 3<sup>e</sup> classe et de Sainte-Anne de la 2<sup>e</sup> classe, membre de la Société économique impériale, et des Académies de Berlin, de Stockholm, de Munich, de Padoue, de Naples, de Turin, de Boston, etc. Il laisse un fils qui, très-jeune encore, ayant rendu déjà des services aux sciences, a été nommé à la place de son père, comme académicien et comme secrétaire perpétuel. — M. Collins, jeune mathématicien, a aussi été nommé membre ordinaire de l'Académie.

— Le comte *Nicolas Roumanzoff*, fils aîné du vainqueur des Turcs, chancelier de l'empire, chevalier de tous les ordres de Russie et de plusieurs ordres étrangers, signataire de plusieurs actes politiques, entre autres relativement à l'érection du grand-duché de Varsovie en royaume de Pologne, portait à juste titre le nom de Mécène russe. Ses nombreuses collections, accessibles aux savans, renfermaient des objets précieux de toute espèce : il n'épargnait ni dépenses ni efforts pour les enrichir de quelque nouveau trésor littéraire. Divers ouvrages remarquables avaient paru sous ses auspices ; quelques-uns, comme la relation du voyage de M. Kotzebue, étaient dus uniquement à sa libéralité éclairée. Il a fait les fonds de plusieurs entreprises déjà exécutées, et de quelques autres qui ne sont pas achevées. Parmi ces dernières, nous citerons le voyage d'un Allemand en Russie, du tems de Michel Féodorovitch, voyage qu'on traduit actuellement en russe, pour former le texte ou le commentaire d'un grand nombre de planches relatives aux mœurs et aux coutumes russes dans un siècle dont il reste si peu de monumens. Ces planches, trouvées à Dresde, ont été lithographiées sous la direction de M. *Adelung*, conseiller d'état actuel et directeur de l'École orientale de Saint-Pétersbourg, savant connu par plusieurs ouvrages philologiques et littéraires, dont le plus récent porte le titre : *Die Korsunschen Thüren, etc.* : Description et explication des portes nommées korsuniques de la cathédrale de Sainte-Sophie à Novgorod. (Berlin, 1823. iv, 164 p. in-4<sup>o</sup>.) Cet ouvrage est dédié au comte Roumanzoff (Voy. Rev. Enc., t. xxii, p. 146.) Il s'était déclaré le protecteur des savans distingués, et de toute publication utile à la science. Sa bibliothèque venait d'être enrichie du manuscrit très-étendu qui contient les matériaux que feu le savant professeur *Lorsbach* avait recueillis pendant sa vie tout entière, dans le dessein de publier un dictionnaire syriaque moins imparfait que celui de Michaëlis. Sur la proposition du célèbre orientaliste M. le conseiller d'état *Frähn*, le chancelier en avait fait l'acquisition, au moyen d'une somme

assez considérable. Peu de jours avant sa fin, et déjà au lit de mort, le comte Roumanzoff remit à M. *Krug*, académicien, la somme de 12,500 roubles, pour compléter celle de 25,000 roubles qu'il avait destinée à la publication d'anciennes chroniques russes, sous la surveillance et au choix de l'Académie. Cette somme entière a été déposée à la Banque de Russie, sous le nom de *capital du comte de Roumanzoff*, pour être employée selon l'intention éclairée et généreuse du testateur. J. S—R.

## POLOGNE.

*Statistique de VARSOVIE en 1826.* — L'étendue de Varsovie et du faubourg de *Prague*, situé de l'autre côté de la Vistule, est de 156 arpens et 7 morgues polonais. La ville se divise en 8 arrondissemens qui contiennent 214 rues, 3,132 maisons, 112 palais, 61 édifices publics, 5,818 fabriques et manufactures. La valeur totale des propriétés assurées contre l'incendie est de 54,512,528 florins polonais (environ 34,000,000 fr.).

Sa *population* est de 126,433 habitans, (62,851 hommes, et 63,582 femmes) sans compter les gardes impériale et royale, la garnison, ni les personnes qui n'ont point de demeure fixe dans la capitale. On peut diviser ainsi cette population : noblesse, 15,306 ; tiers-état, 83,083 ; juifs, formant une nation à part, privée des droits de citoyens, ayant une langue et un costume particuliers ; et *d'après les cultes* : en 92,132 catholiques ; 469 grecs ; 5,170 luthériens ; 593 réformés de la confession d'Augsbourg ; 274 ecclésiastiques réguliers catholiques ; 282 moines ; 94 religieuses ; 3 ministres protestans ; 6 ecclésiastiques grecs et 50 juifs. On trouve inscrits sur les registres civils : 19,631 hommes mariés ; 19,303 femmes mariées ; 2,176 venfs ; 7,062 veuves ; 301 femmes et 209 maris divorcés ; 40,578 célibataires ; 34,092 filles. Les personnes les plus âgées sont 1 de 101 ans, 1 de 102, 1 de 103, 2 de 104, 1 de 105, 2 de 110 ans.

*Mouvement de la population.* — En 1780, la population de Varsovie était de 70,000 âmes ; en 1784 de 96,143 ; en 1787 de 98,000 ; en 1792 de 120,000, (ce fut le dernier moment de l'existence de l'ancien royaume) ; en 1805, (sous le gouvernement prussien) de 63,411 ; en 1810, (sous le gouvernement du duché de Varsovie) 77,727 ; en 1813, (le même gouvernement) 78,767 ; en 1816, (gouvernement du nouveau royaume de Pologne) 81,020 ; en 1817, 88,362 ; en 1818, 96,362 ; en 1819, 99,060 ; en 1820, 100,338 ; en 1821, 104,356 ; en 1822, 116,256 ; en 1823, 117,287 ; en 1824, 123,867 ; en 1825,

126,433, toujours abstraction faite de la garnison et des individus sans domicile. Le nombre des nouveaux-nés dépassait celui des morts de 503 en 1815, de 589 en 1816, de 96 en 1817, de 122 en 1824. Le nombre des morts dépassait celui des nouveaux-nés de 785 en 1818; de 1218 en 1819; de 372 en 1820; de 176 en 1821; de 97 en 1822; de 396 en 1823; de 106 en 1825. Ainsi, depuis le rétablissement du royaume de Pologne, le nombre des morts a dépassé celui des nouveaux-nés, à Varsovie, de 1840 individus. Ainsi l'accroissement de population que nous avons signalé ci-dessus ne provient point de causes naturelles.

— *Institutions scientifiques et littéraires.* — Il existe à Varsovie une société royale philomatique; une société pour l'instruction élémentaire; un conseil de médecine; une direction des spectacles; un théâtre national; un théâtre français. L'université royale, fréquentée par 600 étudiants, est divisée en facultés de droit, de sciences administratives, de philosophie, de théologie, de philologie et de médecine. Cette capitale possède en outre une Académie des beaux-arts, pour la musique, l'architecture civile, la peinture et la sculpture; un séminaire catholique; une école de construction des ponts et chaussées; une école pour l'art dramatique; une école forestière; une école d'agriculture; un institut des sourds et muets sous l'inspection d'un digne citoyen, l'abbé *Falkowski*, créateur de cet établissement philanthropique, au soin duquel il a consacré sa vie tout entière; une école polytechnique que l'on vient d'organiser sur le plan de celle de Vienne; un institut pédagogique; des écoles militaires, etc. On y compte 3 écoles palatinales (collèges) du 1<sup>er</sup> rang, et deux du second rang; 64 écoles élémentaires et plusieurs écoles secondaires; des écoles du dimanche pour les jeunes ouvriers; 5 écoles bourgeoises pour les jeunes gens, 5 pour les jeunes filles; 10 pensions; 16 écoles primaires et 6 secondaires pour les demoiselles; 20 imprimeries, outre celle du gouvernement; 10 librairies considérables; une fonderie nouvellement établie par M. *Glucksberg*, imprimeur et libraire de l'université, et fournie de beaux caractères français de M. Firmin Didot.

La bibliothèque nationale compte plus de 150,000 volumes, outre un cabinet de gravures qui s'y trouve réuni. La bibliothèque de la société philomatique, de 50,000 vol., possède en outre une collection de médailles, d'armes anciennes, et d'autres antiquités nationales. On y voit une salle qui porte le nom du général *Dombrowski*, où sont déposées les nombreuses curiosités que ce général a léguées à la Société, entre autres le grand étendard de Mahomet pris à la bataille de Vienne, 1683, par le roi



Jean III Sobieski, sauveur de la capitale de l'Autriche (1). On trouve encore à Varsovie la bibliothèque du conseil-d'état; un observatoire, un jardin botanique, des cabinets d'histoire naturelle et de physique; une galerie de tableaux qui appartient au comte *Ossolinski*; une autre à Villanov, propriété des comtes *Potocki*, et au Château royal une troisième, appelée la *Salle de marbre*; un cabinet de médailles, etc. M. P.

## DANEMARK.

*Enseignement mutuel.* — M. ABRAHAMSON vient de publier son troisième rapport annuel, sur les progrès de l'enseignement mutuel dans le royaume de Danemark (Copenhague, 1826. In-4° de 8 p.). Ce rapport est adressé au roi, et conduit jusqu'au 31 décembre 1825. Il prouve que la nouvelle méthode obtient le plus heureux accueil dans les états danois. Pour donner une idée exacte et succincte de ces progrès, il suffit de remarquer qu'à la fin de l'an 1823, première année de la fondation des écoles d'enseignement mutuel, il y avait en Danemark 244 écoles complètement organisées. A la fin de l'an 1824 leur nombre s'élevait à 605, et au 31 décembre de l'an 1825 on en comptait 1143 en pleine activité, indépendamment de 564 autres où l'on préparait l'introduction de la méthode: on peut donc prévoir avec certitude qu'à la fin de cette année (1826) il y aura en Danemark plus de 1,700 écoles complètement organisées.

*Institution des sourds - muets.* — Cette institution, dont M. ABRAHAMSON est également l'un des administrateurs, présente les mêmes progrès vers la prospérité. On y compte déjà 86 élèves, et ce nombre sera bientôt augmenté. Un des instituteurs, M. SCHON, a voyagé aux frais du gouvernement, pour visiter les principaux instituts de sourds-muets de la France et de l'Italie. Il est incessamment attendu à Copenhague.

*Lithographie.* — L'importation de la lithographie en Danemark est aussi due au patriotisme de M. ABRAHAMSON. Il publie un atlas national, dont nous avons sous les yeux les 17 premières cartes. Elles réunissent, dans un petit format in-4°, toute la netteté et l'élégance désirables.

NÉCROLOGIE. — BAGGESEN. — Le Danemark vient de perdre un de ses poètes les plus célèbres et les plus spirituels. *Jens*

---

(1) Il existe à Varsovie deux monumens érigés à ce héros. Le célèbre Thorwaldsen en exécute deux autres, consacrés, le premier, au prince Joseph Poniatowski, le second à la mémoire de Copernic.

*Emmanuel* BAGGENSEN était né à Corsør, petite ville de l'île de Sélande, le 15 février 1764, d'une famille bourgeoise peu fortunée; aussi les talens et l'esprit de M. Baggesen formaient-ils sens tout son patrimoine; mais, il faut l'avouer, il était, sous ce rapport, très-richement doté. Après avoir reçu, dans une école publique, la première instruction, il fut admis, en 1784, au nombre des étudiants de l'Université de Copenhague. Deux ans plus tard, en 1786, il débuta par un volume de contes en vers, qui fut suivi, en 1791, d'un recueil de poésies en deux volumes, sous le titre d'*Ouvrages de ma jeunesse*; ce recueil obtint un succès prodigieux et bien mérité. C'est surtout dans ces trois volumes que M. Baggesen a montré combien il savait répandre d'agrémens et de grâces sur tous les sujets. Il a publié depuis beaucoup d'autres pièces fugitives, en vers et en prose; mais nous n'en connaissons aucune que nous puissions mettre au-dessus de ses premiers essais. Malheureusement il négligea bientôt sa langue maternelle, pour écrire dans une langue étrangère, et il a enrichi la littérature allemande de plusieurs ouvrages, dont nous croyons devoir nous abstenir de parler (1). C'est aux Allemands de les juger et d'en faire l'éloge qu'ils pourront mériter. Baggesen a occupé successivement deux chaires de professeur aux Universités de Copenhague et de Kiel. Par une générosité extraordinaire, qui honore le gouvernement danois, il lui a été permis de jouir presque toujours des émolumens de ces places, quoiqu'il n'en remplit pas les fonctions. Plusieurs illustres et riches particuliers imitèrent ce noble exemple, ce qui permit au poète cosmopolite de passer le tiers de sa vie en pays étranger, sans avoir besoin d'y chercher péniblement des moyens de subsistance. Attaqué depuis quelques années d'une maladie très-compiquée, il crut trouver la guérison aux eaux de Bohême. Il s'y rendit; mais sentant bientôt l'approche de sa dernière heure, après huit ans d'une absence non interrompue, il voulut aller mourir dans sa terre natale; mais cette résolution était trop tardive: Baggesen ne put aller plus loin que Ham-

---

(1) Baggesen a publié en langue allemande: 1° *Mélanges poétiques*. Hambourg, 1803. 2 vol. — 2° *Parthenais*. Hambourg et Mayence, 1806. *Deuxième édition*. Amsterdam, 1807. — 3° *Haideblumen* (Fleurs de bruyère). Amsterdam, 1803.

Ces poésies ont obtenu de brillans succès, surtout la Parthénaïde, qui a été traduite en français par M. Fauriel. N. n. R.

bourg, où il mourut le 3 octobre 1826, à l'âge de 62 ans et 8 mois. Il laisse deux fils : l'un, ecclésiastique, est établi à Berne; l'autre est militaire au service du Danemark.

HEIBERG.

## ALLEMAGNE.

UNIVERSITÉS.—Il existe dans toute l'étendue de l'Allemagne, pour une population de 36 millions environ, vingt-deux universités dont nous donnons le tableau, en les classant d'après l'ordre chronologique de leur fondation :

|                                                        |          |
|--------------------------------------------------------|----------|
| Celle de Prague, la plus ancienne, fut fondée. . . . . | en 1348. |
| — de Vienne. . . . .                                   | 1365.    |
| — de Heidelberg (Grand-duché de Bade). . . . .         | 1368.    |
| — de Wurzburg (Bavière). . . . .                       | 1403.    |
| — de Leipzig (Saxe). . . . .                           | 1409.    |
| — de Rostock (Mecklembourg-Schwerin). . . . .          | 1419.    |
| — de Fribourg (Grand-duché de Bade). . . . .           | 1450.    |
| — de Greifswald (Prusse). . . . .                      | 1456.    |
| — de Bâle (Suisse). . . . .                            | 1460.    |
| — de Tubingue (Wurtemberg). . . . .                    | 1477.    |
| — de Marbourg (Hesse-Cassel). . . . .                  | 1527.    |
| — de Kœnigsberg (Prusse). . . . .                      | 1544.    |
| — de Jéna (Grand-duché de Weimar). . . . .             | 1558.    |
| — de Giessen (Hesse-Cassel). . . . .                   | 1607.    |
| — de Kiel (Danemark). . . . .                          | 1665.    |
| — de Halle (Prusse saxonne). . . . .                   | 1694.    |
| — de Breslau (Silésie). . . . .                        | 1702.    |
| — de Gœttingue (Hanovre). . . . .                      | 1734.    |
| — d'Erlangen (Bavière). . . . .                        | 1743.    |
| — de Landshut (1) (Bavière). . . . .                   | 1803.    |
| — de Berlin. . . . .                                   | 1810.    |
| — de Bonn (Prusse rhénane). . . . .                    | 1818.    |

De ce nombre 6 appartiennent à la Prusse; 3, à la Bavière; 2, aux états antrichiens; 2, au grand-duché de Bade; 2, à l'électorat de Hesse-Cassel; et une à chacun des états suivans, la Saxe, le Wurtemberg, le Danemark, le Hanovre, les grands-duchés de Mecklembourg-Schwerin et de Saxe-Weimar, et la Suisse.

Aujourd'hui ces universités comptent ensemble 1,055 pro-

---

(1) Le roi de Bavière vient d'ordonner la translation de cette Université à Munich, capitale qui offre à l'instruction des ressources beaucoup plus nombreuses que la petite ville de Landshut.

fesseurs et 15,746 étudiants, distribués ainsi que l'indique ce second tableau :

| UNIVERSITÉS.         | NOMBRE<br>de<br>PROFESSEURS. | NOMBRE<br>D'ÉTUDIANS. |
|----------------------|------------------------------|-----------------------|
| Prague. . . . .      | 55                           | 1,449                 |
| Vienne. . . . .      | 77                           | 1,688                 |
| Heidelberg. . . . .  | 55                           | 626                   |
| Wurzburg. . . . .    | 31                           | 660                   |
| Leipzig. . . . .     | 81                           | 1,384                 |
| Rostock. . . . .     | 34                           | 201                   |
| Fribourg. . . . .    | 35                           | 556                   |
| Greifswald. . . . .  | 30                           | 227                   |
| Bâle. . . . .        | 24                           | 214                   |
| Tubingue. . . . .    | 44                           | 827                   |
| Marbourg. . . . .    | 38                           | 304                   |
| Kœnigsberg . . . . . | 23                           | 303                   |
| Jéna . . . . .       | 51                           | 432                   |
| Giessen. . . . .     | 39                           | 371                   |
| Kiel. . . . .        | 26                           | 238                   |
| Halle. . . . .       | 64                           | 1,119                 |
| Breslan . . . . .    | 49                           | 710                   |
| Gœttingue. . . . .   | 89                           | 1,545                 |
| Erlangen . . . . .   | 34                           | 498                   |
| Landshut. . . . .    | 48                           | 623                   |
| Berlin . . . . .     | 86                           | 1,245                 |
| Bonn. . . . .        | 42                           | 526                   |

On comprend dans ce tableau non-seulement les professeurs ordinaires et extraordinaires, mais encore tous les maîtres particuliers dont les cours se trouvent annoncés dans les programmes semestriels. L'Allemagne catholique, qui compte 19 millions d'habitans, environ n'a que six universités, tandis que l'Allemagne protestante pour 17 millions d'habitans n'en a pas moins de dix-sept; on a calculé aussi que la proportion des hommes qui étudient est de 149 sur 250,000 habitans dans les pays protestans, et seulement de 68 sur le même nombre dans les états catholiques; pourtant il est juste de faire observer qu'on ne fait point mention ici des ecclésiastiques catholiques qui ne font point leurs études aux universités, mais dans des séminaires.

Plusieurs autres villes possédaient autrefois des universités

qui ont été successivement supprimées aux époques suivantes :

|                                                            |                 |                                        |
|------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------------------------|
| Celles de Mayence . . . . .                                | fondée en 1477, | supprimée en 1790.                     |
| — de Stuttgart . . . . .                                   | — — 1784,       | — — 1794.                              |
| — de Cologne . . . . .                                     | — — 1388,       | — — 1798.                              |
| — de Bamberg, en Bavière. . . . .                          | — — 1648,       | — — 1803.                              |
| — de Dillingen, en Bavière. . . . .                        | — — 1549,       | — — 1804.                              |
| — d'Altdorf, en Hanovre. . . . .                           | — — 1678,       | — — 1809.                              |
| — de Rinteln, dans l'électorat<br>de Hesse-Cassel. . . . . | — — 1623,       | — — 1809.                              |
| — de Salzbourg, en Autriche, — —                           | 1623,           | — — 1809.                              |
| — d'Ingolstadt, en Bavière . . . . .                       | 1472,           | réunie à celle de<br>Landshut en 1803. |
| — d'Erfurt, en Prusse. . . . .                             | — — 1392,       | } réunies à celle<br>de Halle en 1816. |
| — de Wittemberg, en Prusse. . . . .                        | — — 1502,       |                                        |

Celles de Paderborn et de Munster, appartenant toutes deux à la Prusse, et qui n'avaient chacune que deux facultés, celles de théologie et de philosophie, ont été supprimées, la première en 1818, la seconde en 1819; mais celle de Munster a été, l'année dernière, rétablie avec les trois facultés de théologie, de philosophie et de médecine.

*Jh. de LUCENAY.*

STUTTGART.—*Publication des OEuvres complètes de GOETHE.*

— La diète siégeant à Francfort, rendant hommage au génie de l'auteur de Faust et de Werther, a pris en sa faveur une mesure extraordinaire : elle lui a assuré la possession de ses ouvrages contre les contrefaçons ou réimpressions dans toute l'étendue des états appartenant à la confédération germanique. Le poète a confié la publication des 40 volumes que formeront ses œuvres complètes au libraire M. de Cotta, de Stuttgart. Il s'y trouvera, outre beaucoup de choses qui jusqu'à présent n'avaient paru que détachées et sans ensemble, plusieurs productions nouvelles, tirées du portefeuille de l'auteur. Tel sera l'ordre adopté dans le classement des ouvrages, que l'on assistera en quelque sorte aux progrès et au développement de l'esprit du poète, que l'on pourra le suivre dans les recherches auxquelles il s'est livré tour-à-tour, et reconnaître toutes les routes qu'il a tentées. On trouvera peu de changemens dans les détails, car, dit Goethe lui-même : « ce qui ne me réussissait pas du premier jet, m'était impossible à perfectionner dans la suite. » En donnant à la fois plusieurs éditions différentes, le libraire facilite à chacun l'acquisition de la collection selon ses désirs et ses moyens. Il y aura une édition de poche in-16, dont le prix s'élèvera à 10 rixd. 12 gr. (environ 40 fr.); quant au prix du tirage in-8° il variera selon le papier.

Cette publication ne peut manquer d'exercer quelque influence sur la littérature allemande. On voit en effet avec plaisir le plus grand écrivain de l'Allemagne suivre l'exemple déjà donné par la France et l'Angleterre, en faisant paraître le recueil de ses œuvres sous ses propres auspices et sous sa propre surveillance. Goethe, il est vrai, s'abstient de critiquer les premières productions de son génie, mais il les présente de manière à laisser entrevoir les variations successives qu'ont éprouvées ses idées et sa manière de voir. Ainsi, on aura non-seulement une édition authentique et reconnue par l'auteur, mais encore un préservatif contre les méprises de ces critiques sans mission qui déjà, du vivant du poète, ont, par de fausses interprétations, représenté sa vie sous un jour trompeur, dénaturé sa philosophie et mêlé aux beautés d'une poésie aimable et pleine de sens, les rêves systématiques de leur imagination malade.

D—F.

PRAGUE. — *Conservatoire de musique.* — La Bohême est un pays musical; aussi a-t-on senti la nécessité d'y établir une institution qui pût développer les heureuses dispositions des habitans pour la musique. Cependant ce n'est pas au gouvernement autrichien qu'il faut faire honneur du conservatoire de Prague: il a été fondé et il est entretenu aux frais de plusieurs particuliers. Il est vrai que cet établissement est dirigé avec tant d'économie qu'il ne coûte peut-être pas le quart de ce que coûte le conservatoire de Paris, et néanmoins il forme d'aussi bons élèves que les meilleures écoles de l'Europe. Une centaine de jeunes gens y sont instruits pendant six ans; ils y entrent sans connaître un instrument; les mêmes maîtres qui leur enseignent les élémens, les perfectionnent ensuite.

Ils ont au Conservatoire des cours de langues, de littérature, de sciences; en un mot ils reçoivent une instruction variée et à peu près complète. Pendant leur séjour à l'institution, ils ne peuvent paraître en public sans une autorisation du directeur: on ne veut pas que l'envie de briller ou de gagner de l'argent nuise à leurs progrès, ni qu'ils montrent un talent à demi formé. On n'enseigne au conservatoire de Prague que les instrumens d'orchestre, parce que le seul but de cette institution est de former de bons élèves pour la musique d'ensemble: ainsi le piano et la harpe sont exclus; on pense, soit avec raison, soit à tort, que ces instrumens appartiennent plutôt à la musique de salon, et qu'il est inutile d'avoir un établissement national pour former des pianistes ou des harpistes.

D—G.

**NÉCROLOGIE.** — Le Docteur *Jean Gaspard Frédéric* MANSO, recteur et premier professeur du gymnase de Sainte-Marie-Madeleine, à Breslau, dont la *Revue Encyclopédique* a plusieurs fois fait connaître les productions savantes avec des éloges bien mérités, était né, le 26 mars 1759, à Zella ou Celle de St-Blaise, bourg du duché de Gotha. Il fut élevé sous les yeux de son père; ses premières études eurent pour objet les langues anciennes; avant l'âge de dix-sept ans il avait déjà lu plusieurs fois la plupart des classiques latins et traduit Hésiode et Théocrite. Après avoir passé quelque tems au gymnase de Gotha, il se rendit à l'université de Jéna, où, pendant près de cinq ans, il se livra à l'étude de la théologie, de la philologie et de la philosophie, particulièrement sous les professeurs *Ulrich* et *Schutz*. De retour à Gotha, il y remplit une place de précepteur et fut ensuite, dès 1783, placé au gymnase de cette ville d'abord comme agrégé, puis comme professeur. Appelé à Breslau, en 1790, en qualité de prorecteur, il devint trois ans plus tard premier professeur et recteur du gymnase de Sainte-Marie-Madeleine, qu'il dirigea avec le plus grand zèle et la plus grande activité, jusqu'à sa mort arrivée le 9 juin 1826. Comme poète, comme traducteur, comme humaniste, comme critique esthétique et comme historien, M. Manso s'est acquis une réputation réelle et durable. Doué d'un goût pur, il joignait à une connaissance approfondie des classiques anciens, une grande érudition, un jugement sain et beaucoup de sagacité. De bonne heure, il avait montré du penchant pour la poésie; ses liaisons avec le traducteur d'Horace, *Frédéric Schmidt*, et les beautés pittoresques du pays où il habitait, contribuèrent à réveiller et à développer le talent qu'il avait reçu de la nature. Parmi ses poésies on distingue: *l'Art d'aimer*, poème didactique en trois chants, Berlin, 1794; les *Épîtres au philosophe Garve*, dont il fut l'ami intime, sur les calomnies contre les sciences. En outre il a publié deux volumes de poésies diverses, sous le titre de *Bosquets poétiques*. Les plus connues de ses traductions en vers sont: les *Géorgiques de Virgile*, Jéna, 1783; les *Idylles de Bion et de Moschus*; *l'Œdipe de Sophocle*, Gotha, 1785, et la *Jérusalem délivrée*, qui est restée incomplète, à moins que le complément ne s'en trouve parmi les manuscrits précieux qu'il a laissés. Enfin, ses principaux ouvrages en prose sont: *Essais sur quelques sujets de la mythologie des Grecs et des Romains; Sparte, Essai pour l'éclaircissement de l'histoire et de la constitution de cet état; la Vie de Constantin* et les *Ostrogoths en Italie* (voyez pour ce dernier, *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 132).

*Jh. de* LUCENAY.

## SUISSE.

GENÈVE. — *Instruction publique.* — *Dénombrement des étudiants.* — Les détails suivans se trouvent dans le rapport présenté par le conseil d'état, au conseil représentatif, lors de la dernière session. Le nombre des étudiants attachés à l'Académie augmente chaque année. Il s'élève maintenant à 194, répartis comme il suit dans les auditoires :

|                               | Réguliers. | Esternes. | TOTAL. |
|-------------------------------|------------|-----------|--------|
| Auditoire de théologie. . . . | 35         | 1         | 36     |
| — de droit. . . . .           | 21         | 5         | 26     |
| — de philosophie. . .         | 46         | 36        | 82     |
| — de belles-lettres. .        | 42         | 8         | 50     |
| TOTAUX. . .                   | 144        | 50        | 194    |

Le collège de Genève contient toujours un nombre à peu près égal d'écoliers; il est actuellement de 457. Les deux écoles primaires comptent 66 jeunes gens: une autre école dite de Saint-Germain, 50. Les classes lancastériennes, au nombre de trois, recevaient, au mois de juin 1825, 324 garçons et 138 filles. L'enseignement mutuel, pour la musique, s'y continue avec beaucoup de succès. Il ne faut pas oublier en consultant ce document que la population du canton de Genève ne s'élève qu'à 40 ou 45,000 âmes. Dès lors la proportion des individus admis aux bienfaits de l'instruction à la population totale paraîtra évidemment plus favorable.

— *Académie.* — L'enseignement donné dans l'Académie de Genève avait eu, dans son origine, pour objet exclusif la théologie et le droit: dès l'époque du rétablissement de la république, le gouvernement conçut l'idée de relever un peu les études scientifiques et littéraires jusqu'alors considérées seulement comme accessoires: dans ce but de nouvelles chaires furent créées. Mais l'expérience de quelques années apprit bientôt que cette première mesure n'était point suffisante: d'un côté, cette augmentation dans le champ de l'enseignement des lettres et des sciences était à charge à ceux qui n'en voulaient point faire l'objet d'études approfondies; de l'autre, elle ne satisfaisait point complètement ceux que leur goût portait vers ces deux branches. On s'occupa d'écarter ces inconvéniens, et, sur le préavis des corps académiques, le conseil d'état sanctionna cette année une nouvelle organisation de l'Académie. Elle compte aujourd'hui quatre facultés: celle de



théologie, de droit, des sciences, des lettres. Les deux dernières comprennent deux espèces de cours, ceux de première et de seconde années qu'on appelle aussi études communes et ceux de troisième et de quatrième années ou d'études spéciales. Le programme pour l'année académique 1826-1827 (6 novembre-24 mai) donne l'aperçu de 35 cours dont se compose l'ensemble de l'enseignement. Ils sont ainsi répartis dans les quatre facultés : — *Théologie* : Théologie dogmatique, M. le professeur CHENEVIÈRE; Histoire ecclésiastique, M. le professeur VAUCHER; Théologie apologétique, M. le professeur DUBY; Art de la chaire, le même; Hébreu, M. le professeur CELLE-RIER; Antiquités sacrées, le même; Critique sacrée, le même. — *Droit* : Droit romain, M. le professeur ROSSI; Législation criminelle, le même; Droit civil moderne, M. le professeur BELLOT; Droit commercial, M. le professeur RIGAUD. — *Sciences*; *Études communes*; Histoire naturelle (botanique élémentaire), M. le professeur DE CANDOLLE; (le cours d'histoire naturelle élémentaire dure deux années; la seconde est consacrée à la zoologie); Physique et chimie expérimentale, M. le professeur A. DE LA RIVE; Philosophie rationnelle, M. le professeur CHOISY; Philosophie sociale, le même; Mathématiques, M. le professeur PASCALIS; Mécanique, M. le professeur MAURICE. — *Études spéciales*: Histoire naturelle organique, M. le professeur DE CANDOLLE; Minéralogie et géologie, M. le professeur NECKER; Physique expérimentale, M. le professeur A. DE LA RIVE; Astronomie, M. le professeur GAUTIER; Mathématiques, M. le professeur PASCALIS. On promet pour l'année prochaine un cours de mathématiques supérieur encore à celui-ci, et un cours de mécanique analytique et de physique mathématique. — *Lettres*; *Études communes*: Belles-lettres générales, M. le professeur BOISSIER; Archéologie, le même; Littérature grecque, MM. les professeurs DUVILLARD et CONTE; Littérature latine, les mêmes; Histoire, M. le professeur CONTE; Cours préparatoires de mathématiques, MM. les professeurs CHOISY et MAURICE. — *Études spéciales*. Histoire des Beaux-Arts, M. le professeur BOISSIER; Littérature grecque, M. le professeur DUVILLARD; Numismatique, M. le professeur PICOT; Langue arabe, M. le professeur HUMBERT. — Outre ces cours d'hiver, le programme fait mention de cours d'été préparatoires ou d'application, qui durent un peu plus d'un mois; ils ont pour objet la langue française, la littérature latine, les mathématiques élémentaires, et la topographie et larpentage. L'Académie confère les grades de bachelier et de docteur. On obtient le premier, dans les sciences ou dans les lettres, après avoir suivi les cours des études communes; les

titres de ministre du Saint-Évangile ou de docteur sont accordés, après des examens et des épreuves, aux élèves des diverses facultés.

Ce rapide aperçu permettra d'apprécier, jusqu'à un certain point, l'état de l'enseignement supérieur dans la ville de Genève, et les ressources qu'elle offre à l'instruction. Des renseignemens du même genre sur les principales villes de l'Europe ou du Nouveau-Monde amèneraient des rapprochemens d'un haut intérêt, et donneraient en quelque sorte la mesure de la civilisation des diverses contrées, du moins dans un de ses élémens les plus importans. Nous nous empresserons de mettre sous les yeux de nos lecteurs tous ceux qui nous parviendront.

A.

## ITALIE.

FLORENCE. — *Efficacité de l'écorce de la racine du grenadier (punica granatum) contre le ver solitaire (tœnia).* — Ce remède connu depuis assez long-tems était quelquefois inefficace, sans que l'on pût reconnaître les causes ou les circonstances qui empêchaient son action. Cette question a été résolue par M. BOIRI, premier chirurgien de la maison du grand-duc. Il a constaté par un grand nombre de faits qu'il faut choisir les racines d'arbrisseaux jeunes, venus de semis spontanés dans les terrains montueux et incultes, et ne prendre que celles qui ne sont pas plus grosses que le pouce. On enlève tout le bois, et l'on fait sécher l'écorce, sans employer ni la chaleur du soleil, ni celle du foyer. Pour administrer ce remède, on fait infuser dix drachmes d'écorce dans 20 onces d'eau pure; on fait bouillir le tout dans un vase de terre bien vernissé, jusqu'à réduction de moitié : puis on le laisse macérer pendant 12 heures. On décante alors la décoction, pour l'administrer au malade, auquel on a fait prendre d'abord une médecine douce : la décoction doit être administrée en trois portions, dans l'intervalle d'une heure.

R.

GÈNES. — *Monument projeté en l'honneur du poète PERTICARI.* — Le 21 août de l'année dernière, plusieurs Italiens distingués se réunirent dans la maison de campagne du comte Negro, située dans les environs de Gènes, pour y faire l'inauguration d'un buste de Jules Perticari, dont ils regrettaient la perte récente. Aujourd'hui, le comte F. de Cassi vient d'annoncer le projet de consacrer à la mémoire de ce poète enlevé si jeune aux lettres et à l'amitié un monument public. Il invite ses compatriotes à contribuer avec lui à une œuvre qui les honorera eux-mêmes. Poète lui-même, il travaille depuis long-tems à traduire en vers la

*Pharsale* de Lucain, et il voue à l'exécution de son noble dessein l'argent qu'il espère tirer de la vente de ce poëme, attendu par les amateurs de la littérature antique, et sur lequel il a souvent consulté Peticari. Le monument achevé, on y renfermera les noms de tous les souscripteurs, imprimés sur parchemin.

URBIN.—NÉCROLOGIE.—*Fulvio CORBOLI AQUILINI*, patrice d'Urbain, et chevalier de l'ordre de Saint-Étienne, est mort, le 18 juin de cette année, à l'âge de 64 ans. Il cultiva les beaux-arts, et honora toujours les lettres, et surtout ceux qui les professaient. Homme de bien, et citoyen dévoué à sa patrie, il a élevé sa famille dans les vertus qu'il pratiquait, et ses exemples ont été encore plus puissans que ses leçons. Mais ce qui le fait regretter vivement par ses concitoyens, ce sont les ouvrages exécutés ou entrepris par son patriotisme. On lui doit la route qui s'étend d'Urbain jusqu'à Pesaro, et qui facilite la communication de la première de ces villes avec les autres parties de l'état de l'Église, et surtout avec les côtes de l'Adriatique. Il ne se lassa point d'insister d'abord auprès du gouvernement du pape, et depuis auprès du gouvernement italien, pour qu'ils achevassent cet ouvrage dont il fut toujours le directeur. Plusieurs fois dans les tems de disette, on le vit ouvrir ses greniers pour venir au secours des indigens. Il introduisit dans sa patrie la culture de diverses plantes exotiques. Il contribua principalement à la fondation du lycée d'Urbain, et il étendit son zèle au delà des bornes de son pays natal. Les Italiens nobles et riches, comme Fulvio Corboli, devraient se faire plus souvent un honneur de l'imiter.

REGGIO.—NÉCROLOGIE.—Le comte *Jean PARADISI* est mort, le 26 août de cette année, âgé d'environ 66 ans. Jeune encore, il se fit remarquer par une profonde connaissance des mathématiques, et par le goût le plus exquis en matière de littérature. Dans un âge plus mûr, il se distingua parmi les Italiens qui appelaient avec ardeur une amélioration nationale, et qui, désespérant de l'obtenir par leurs propres efforts, se résignèrent à l'attendre de l'étranger. Il se trouva donc lancé au milieu des événemens politiques que la révolution française a fait naître en Italie. Il devint l'admirateur de Bonaparte, et crut trouver en lui le libérateur de sa patrie. Il obtint les premières dignités qu'établirent les diverses constitutions imposées en peu de tems à la Lombardie; il fut l'un des membres du directoire de la république cisalpine, sénateur du royaume d'Italie, président du sénat, grand-officier de la couronne de fer, président de l'institut, etc., etc. Dans toutes les vicissitudes politiques, il conserva un esprit de modération, qui le maintint sous les

différens partis qu'on vit se succéder. Il ne cessa dans aucun tems de cultiver les sciences et les lettres; et il a montré combien son âme était au dessus des honneurs dont il avait été revêtu, lorsqu'il en fut dépouillé : son caractère est resté le même jusqu'au dernier moment de sa vie. F. S.

## PAYS-BAS.

LOUVAIN. — *Collège philosophique.* — Cette institution destinée à fournir à l'autel des ministres dignes de leurs sublimes fonctions, s'est ouverte pour la seconde fois le 16 octobre dernier. On pensait que le nombre des élèves serait peu considérable, à cause des négociations entamées avec la cour de Rome, et que M. le comte de *Celles* est chargé de poursuivre, négociations dont on attendait le résultat. Mais la diplomatie n'a ici rien à décider. Le Collège philosophique est inébranlablement assis sur les bases que la sagesse du monarque lui a données, et l'intrigue, quelle qu'elle soit, ne prévaudra point contre lui. M. DUMBECK a prononcé à sa rentrée du cours une dissertation littéraire d'une grande profondeur, et contenant le résumé de la philosophie de l'histoire.

NAMUR. — *Société pour l'encouragement de l'instruction élémentaire.* — Cette Société a pour objet de propager, autant qu'il dépend d'elle, dans toute la province de Namur, et particulièrement dans les campagnes, les meilleures méthodes d'enseignement, les ouvrages utiles à la culture des mœurs et de l'esprit, etc. A cette fin chaque membre paie annuellement et d'avance une somme qui ne peut être au-dessous de trois florins des Pays-Bas. La Société a fondé des écoles, et à l'ouverture des leçons, elle distribue des livres classiques à un prix si bas, que l'achat de tous ceux qui sont de nécessité n'exige qu'une dépense annuelle de

|    |                     |                                        |
|----|---------------------|----------------------------------------|
| 12 | centièmes de flor., | en 3 termes pour la classe inférieure, |
| 25 | — — —               | 5 — — moyenne,                         |
| 50 | — — —               | 6 — — supérieure.                      |

Ces ouvrages, parmi lesquels se trouvent ceux de M. Jussieu, étant classés par degrés d'enseignement, on ne doit se les procurer qu'au fur et à mesure, ce qui offre à la fois plus d'attrait et de facilité. Pendant l'année qui vient de s'écouler, 38,236 livrets ont été ainsi mis en circulation. La Société se propose en outre d'instituer des *bibliothèques mobiles* comme en Écosse. Elle est dirigée par M. d'OMALINS, gouverneur de la province, président, et M. ARNOULD, secrétaire. Une commission composée du général-major VAN BOECOP, de

M. CAMBRELIN, docteur en médecine, et de M. ERNST, substitut du procureur du roi, est chargée d'examiner les comptes.

DE REIFFENBERG.

AMSTERDAM. — NÉCROLOGIE. — Le 28 septembre est mort dans cette ville M. WINKEL, connu par son rare talent dans la mécanique, surtout dans la partie de cette science qui s'applique à la musique. Nous n'avons qu'à citer pour preuve de ses talens le *Componium* ou l'*Improvisateur musical*, qui, il y a peu de tems, a réuni les suffrages des connaisseurs, surtout à Paris, où il a aussi été offert à la curiosité du public. Plusieurs autres ouvrages de musique mécanique font honneur à ses talens. Dans sa vie privée il était trop modeste, et souvent d'autres se sont approprié les inventions, dont M. Winkel aurait pu se vanter. Le *Métronome*, qu'on appelle ordinairement de *Maelzel*, devrait porter le nom de *Winkel*, car l'idée primitive en appartient à celui-ci : quoiqu'il soit vrai que Maelzel ait perfectionné l'instrument inventé par le mécanicien hollandais.

X.

## FRANCE.

CAMBRAI. — *Monument élevé à Fénélon* (1). — L'auteur du *Télémaque* mourut à Cambrai, le 7 janvier 1715, à cinq heures un quart du matin. L'inhumation se fit le 8, à cinq heures du soir, avec tout l'appareil usité; le corps fut déposé vers l'entrée du chœur de l'église métropolitaine. Sur le marbre dont on le recouvrit se trouvait gravée une longue inscription en l'honneur du vertueux archevêque. En 1793, on manqua de plomb pour faire des balles. Le comité de salut public imagina de faire exhumer les cercueils de plomb qui pouvaient se trouver dans les églises, et cette mesure générale eut son effet à Cambrai comme dans la plupart des villes de France. Ce fut en 1801 que le ministre de l'intérieur, désirant faire recueillir et conserver les cendres de Fénélon, demanda des renseignemens sur les lieux où elles se trouvaient. L'autorité locale, dirigée par les conseils de la personne chargée quelques années auparavant de surveiller l'exhumation, fit des recherches qui furent suivies de succès. Dès lors l'idée d'élever un monument à Fénélon fut

---

(1) Nous empruntons ces détails à une brochure publiée par M. L. GLAY, et intitulée : *Notice sur le monument à élever à Fénélon dans l'église cathédrale de Cambrai*, précédée de quelques documens sur la mort de ce prélat, etc. Cambrai, 1826; impr. de Berthoud. In-8° de 33 pages, avec une gravure.

présentée par divers administrateurs ou habitans de Cambrai; mais ce n'est qu'en 1818 qu'elle obtint un commencement d'exécution. Une souscription fut ouverte, mais comme elle ne paraissait pas devoir suffire aux frais de l'entreprise, le conseil municipal de Cambrai vota une forte allocation. M. Gauthier, architecte des hospices civils de Paris, fut chargé des plans d'un mausolée à ériger dans la cathédrale et de la direction des travaux. En 1822, le projet fut achevé et les travaux commencèrent : depuis plus d'une année ils sont achevés. Le monument se compose de deux colonnes et de deux pilastres d'ordre dorique sur un stylobate destiné à recevoir le sarcophage. Le prélat est représenté à demi couché, au moment où il va rendre son âme à Dieu. Trois bas-reliefs décorent le devant du sarcophage et représentent les traits suivans de la vie de Fénélon : l'éducation du duc de Bourgogne; le pansement des blessés, après la bataille de Malplaquet; et la vache rendue à un paysan. L'édicule est couronné par un entablement dorique, orné de patères et surmonté d'une croix. Au dessous de l'entablement sont suspendues des guirlandes, au centre desquelles se trouve couronnée l'image symbolique de la foi. La statue et les bas-reliefs furent confiés à M. David, jeune statuaire, déjà renommé par de beaux ouvrages, et qui vient tout récemment d'obtenir à l'Académie des beaux-arts la place vacante par la mort de Stouff.

I.

*Sociétés savantes; Établissmens d'utilité publique.*

CAMBRAI (Nord).—*Société d'émulation.*— *Prix proposés.* — Dans sa séance du 6 août dernier, la société a arrêté, ainsi qu'il suit, le programme de ses concours : *Éloquence.* « Donner une notice historique et littéraire sur les historiens qu'a produits le département du Nord, et spécialement sur *Jean Froissart, Enguerand de Monstrelet* et *Philippe de Comines*; discuter le mérite respectif de chacun d'eux, et indiquer en quoi ils ont pu être utiles à ceux qui ont écrit après eux l'histoire de France. » Le prix est une médaille d'or de quatre cents francs. — *Poésie.* La Société n'indique point de sujet spécial. Elle décernera la *Lyre d'argent* à la meilleure pièce de vers qui lui sera envoyée. On n'admettra que des ouvrages inédits, et qui n'auront pas encore concouru à d'autres Académies. Les mémoires et pièces de poésie devront parvenir *sans frais*, avant le 15 juillet 1827, au secrétaire perpétuel de la Société. — *Économie rurale.* La Société avait proposé une prime de trois cents francs au cultivateur de l'arrondissement de Cambrai qui aurait présenté

l'étalon le plus apte à la propagation d'une race de chevaux pouvant servir à une arme quelconque de la cavalerie française.

LYON (*Rhône*). — *Académie des sciences, belles-lettres et arts*. — L'Académie a décerné des médailles d'encouragement à M. CHAPEAU, D. M., à M. DEFRANÇOIS, employé du génie militaire, et à M. CULHAT, ancien fabricant. Elle propose les sujets de prix suivans : 1° *Éloge*, en vers ou en prose, de M. le major-général MARTIN, Lyonnais, mort aux Indes. Le prix sera une médaille d'or de 500 fr. — 2° Prix fondé par M. RAYMOND, négociant, né à Lyon, domicilié à Paris. Une médaille d'or, de 500 francs, au meilleur discours développant les motifs qui doivent intéresser tous les peuples de la chrétienté à la cause des Grecs. — 3° Prix fondé par M. BABOIN DE LA BAROLIÈRE. « Déterminer la meilleure organisation à donner à l'école de la Martinière, destinée aux arts et métiers, et principalement à ceux qui ont des rapports avec les manufactures lyonnaises. Indiquer en conséquence la nature et le mode d'enseignement, soit des garçons, soit des filles, et les avantages ou les inconvéniens d'appeler de jeunes filles aux études de l'institution; le nombre, la qualité et le sexe des professeurs ou maîtres, la division de l'enseignement en théorie et en pratique; la police et le gouvernement intérieur de l'établissement; le nombre des élèves internes et des élèves externes; les avantages ou les inconvéniens de conserver ou de rendre public le secret des procédés; les essais de perfectionnement des procédés actuellement connus, qu'on pourrait introduire dans l'enseignement. Ce prix, proposé pour 1826, était une médaille d'or de 300 francs; le fondateur l'élève, pour 1827, à 500 francs. — 4° Prix fondé par M. CHRISTIN, et reconstitué par M. le marquis de RUOLZ. Une médaille d'or de 300 francs au meilleur mémoire sur une partie quelconque de la statistique du département du Rhône, ou de la ville de Lyon en particulier. — 5° Même fondation. « Quels sont les moyens de mettre les Brotteaux, territoire de la Guillotière, à l'abri des inondations. » Le prix sera une médaille d'or de 300 francs. — 6° Même fondation. « Les résultats si heureux que l'on a déjà obtenus par la ventilation pour l'assainissement de plusieurs établissemens, tels que les hôpitaux, les prisons, etc., faisant désirer d'en voir étendre l'application aux divers besoins domestiques qui la réclament, l'Académie propose de déterminer : Quels sont les moyens ou puissances, qui peuvent produire la ventilation ? Quels sont les modifications à apporter dans la confection des appareils ventilateurs, fixes ou portatifs, suivant les circonstances où il convient d'en faire usage ? » Le prix sera une médaille d'or de 300 francs.

Tous les ouvrages destinés au concours doivent être envoyés francs de port, avant le 30 juin 1827. Les prix seront décernés en séance publique, le dernier mardi du mois d'août 1827. A la même époque seront distribués les prix d'encouragement fondés par M. le duc de PLAISANCE, et destinés aux artistes qui a<sup>u</sup>raient fait connaître quelque nouveau procédé avantageux pour les manufactures lyonnaises, tels que des moyens pour abaisser le prix de la main-d'œuvre, pour économiser le temps, pour perfectionner la fabrication, pour introduire de nouvelles branches d'industrie, etc.

BALBIS, *Président*; DUMAS, *Secrétaire perpétuel*.

### PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences. Séance du 4 septembre 1826.* — M. AMPÈRE lit une note sur une nouvelle expérience électro-dynamique qui constate l'action d'un disque métallique en mouvement sur une portion de conducteur voltaïque pliée en hélice. — MM. Molard, Dupin et Navier font un rapport sur un nouveau métier à tisser toutes sortes d'étoffes, inventé par M. Augustin CORONT, manufacturier à Saint-Julien, (département de la Loire); ce rapport rappelle l'origine du 1<sup>er</sup> métier à tisser toutes sortes d'étoffes, par le seul mouvement de rotation continu dans le même sens, produit par un premier moteur quelconque. On sait que cette belle machine, due au célèbre Vaucanson, a été perfectionnée par M. Jacquard, dont elle porte aujourd'hui le nom. Les mouvemens qu'elle exécute sans le secours de la main sont : 1<sup>o</sup> le jeu des lisses; 2<sup>o</sup> le lancement de la navette dans les deux sens; 3<sup>o</sup> le coup de chape ou du battant et son repos pendant le passage de la navette; 4<sup>o</sup> l'action du frein de la grande ensouple en opposition avec le coup du battant; 5<sup>o</sup> la marche progressive de l'étoffe à mesure qu'elle se tisse. Dans cet ordre de choses, le mérite d'un métier à tisser ne peut consister que dans le choix de divers mécanismes employés par les auteurs pour produire ces divers effets. Les métiers de M. Coront sont d'une combinaison simple, faciles à exécuter, d'un entretien peu dispendieux et très-bien appropriés à leur objet. — Un échantillon d'étoffe, fabriquée sous les yeux des commissaires, est présenté à l'Académie qui approuve les métiers de M. Coront. — M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE lit un mémoire intitulé : *Exposition et explication des faits et des phénomènes de la monstruosité par excès*. Ce savant naturaliste rappelle d'abord tout ce qui a été écrit sur ce sujet par les anatomistes les plus célèbres du siècle dernier; il expose ensuite les résultats de ses



propres observations, qui confirment la loi du développement excentrique des organes exposée avec un talent si remarquable par M. Serres. — M. AUDOIN lit un mémoire intitulé : *Essai sur l'histoire des cantharides*. ( MM. Latreille et Duméril, commissaires. ) — M. LOUYER-VILLERMÉ lit un mémoire intitulé : *Sur les causes principales de l'insalubrité et de la mortalité dans les prisons et sur l'intensité de l'action de ces causes*. ( MM. Silvestre, Fourier et Coquebert-Montbret, commissaires. )

— Du 11. — On lit une note de M. Boucard, contenant l'extrait d'une lettre qui lui est adressée par M. GAMBART, en date du 6 septembre 1826. Cette note contient les élémens de l'orbite parabolique de la comète que M. Gambart a découverte le 15 août dernier. — M. SÉGALAS annonce les résultats de ses recherches concernant un moyen de simplifier l'opération de la taille par le haut appareil et de favoriser la guérison des fistules urinaires vésicales. — On présente un mémoire, en italien, de M. HILDENBRANDT, intitulé : « *Esperimenti fatti allo scopo di ritrovare un metodo piu opportuno per conservare le preparazioni anatomiche et patologiche, e vantaggi che ne ottenero*. ( MM. Duméril et Chevreul, commissaires. ) — L'Académie procède à l'élection d'un associé étranger, en remplacement de M. Piazzì. Au 2<sup>me</sup> tour de scrutin, M. DE CANDOLLE obtient 21 suffrages sur 41, et est proclamé. Ses concurrens étaient MM. Olbers qui a obtenu 17 voix, M. Robert Brown 2, et M. Bessel 1. — M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE présente un monstre humain, reçu la semaine dernière à Chaillot, par M. le docteur Masson. Tous les viscères abdominaux sont sortis de leur cavité ordinaire et font hernie au dehors. M. Geoffroy insiste sur l'observation qu'il a faite de brides tant en dehors qu'en dedans de la poche membraneuse contenant les viscères de la digestion. Les brides extérieures avaient attaché le fœtus aux membranes placentaires, et les brides extérieures tenaient les intestins et le foie attachés à leur poche. Le tirage avait pesé principalement sur les parties inférieures du sujet, et il en est résulté que les organes urinaires et ceux de la génération ont suivi les intestins dans l'extérieur. Aucun indice ni aucune ouverture n'étaient apparens au dehors. — M. AMPÈRE fait sous les yeux de l'Académie l'expérience qu'il avait annoncée dans la séance précédente. Elle a pour objet le mouvement qu'un disque métallique tournant dans un plan horizontal imprime à une partie du conducteur voltaïque pliée en double hélice. Ce mouvement est entièrement semblable à celui que le même disque imprime à un aimant dans l'expérience de M. Arago. Celle de M. Ampère prouve que cette sorte de mouvement peut être

produit par la seule action de l'électricité, sans qu'il soit nécessaire d'employer un corps aimanté. — M. MONGEZ donne lecture d'un mémoire sur le *mûrier blanc* qui produit la soie et sur l'origine du nom de la Morée. — M. BUSSY lit de nouvelles recherches sur les corps gras. (MM. Thénard et Chevreul, commissaires.) — M. LEROY d'*Étiolles*, donne lecture d'un mémoire sur l'asphyxie. (MM. Magendie, Duméril, Texier et Dulong, commissaires déjà nommés pour l'examen d'un travail sur le même sujet.)

— Du 18. — M. le ministre de la justice transmet une encre indélébile de la composition de M. TARCY. Elle est renvoyée à la commission déjà nommée à laquelle est adjoint M. Chevreul; celle-ci est invitée à accélérer son rapport. — M. SÉGALAS communique diverses expériences concernant l'action de la noix vomique et d'autres substances vénéneuses sur le système nerveux. Ces expériences, ayant des rapports avec le mémoire de M. Leroy, sont renvoyées à la même commission. — Un traité sur la goutte, précédé d'un coup-d'œil général sur la nutrition, par M. BUISSON, est renvoyé à MM. Portal et Boyer. — Un mémoire sur le cercle, par M. J.-R. de COUSSE, ne donne lieu à aucun examen. — M. MAGENDIE lit une note sur deux nouvelles espèces de gravelle. — M. PASTRÉ, médecin, lit un mémoire sur la cause de l'hybernation chez les animaux dormeurs. (MM. Geoffroy Saint-Hilaire et Duméril, commissaires.)

— Du 25. — M. Duméril fait un rapport verbal sur un mémoire de M. Frédéric CUVIER, intitulé : *Observations sur la structure et le développement des plumes*. Les plumes sont les tégumens externes des oiseaux, comme les poils qui protègent et garantissent la peau des mammifères, et les écailles, celle des poissons. Les plumes, et surtout celles des ailes et de la queue, remplissent en outre chez les oiseaux une autre fonction, car elles leur servent de rames et de gouvernail, dans leurs mouvemens au milieu de notre atmosphère. M. Frédéric CUVIER, qui s'était déjà occupé avec tant de succès de la structure et du développement des dents chez les mammifères, désirait entreprendre des recherches analogues sur les poils, comme pouvant offrir aussi des caractères zoologiques principaux pour désigner les genres et les espèces. Mais dans l'idée que les plumes des oiseaux étaient des parties analogues aux poils, mais plus compliquées, il résolut de commencer ses recherches par l'examen anatomique des plumes, dont il lui était beaucoup plus facile de reconnaître la structure. Après avoir donné l'historique complet de la science sur cet objet,

M. F. Cuvier consacre un chapitre à la description des grandes plumes des ailes et de la queue. Il y distingue : 1<sup>o</sup> le tube corné, fixé dans la peau, et percé d'un ombilic supérieur et d'un autre inférieur ; ce tube est toujours plus gros et plus court que la tige, et renferme dans son intérieur des capsules membraneuses emboîtées qui, après leur desséchement, sont vulgairement appelées *âme de la plume*. 2<sup>o</sup> La tige, qui est plus ou moins carrée, courbe, conique, convexe d'un côté, sillonnée de l'autre, et munie latéralement de deux sortes de barbes. Viennent ensuite les barbes et les barbules qui garnissent latéralement la tige, et dont la disposition ainsi que la structure varient à l'infini. La tige est cornée à l'extérieur ; à l'intérieur elle est plus molle, tantôt spongieuse, tantôt creuse et divisée en compartimens par un prolongement de l'âme et des capsules membraneuses. Un autre chapitre est consacré à l'étude de la capsule productrice. Cet organe n'est jamais complet dans une plume ; car il se détruit par l'une de ses extrémités quand il se développe et s'allonge par l'autre. Cette capsule naît d'une papille du derme, mais elle en est tout-à-fait distincte, selon M. F. Cuvier, qui diffère en cela d'opinion avec M. de Blainville. Lorsqu'on ouvre l'étui du derme, où se trouve contenue la paroi inférieure d'une capsule nouvelle, et qu'on pénètre jusqu'à la papille, on la trouve formant un très-petit cône qui ne communique avec elle que par son sommet. M. F. Cuvier décrit cette capsule avec le plus grand soin, et il prend ses exemples d'après les observations qu'il a suivies et fait dessiner sur les grandes pennes remiges du *marabou* et sur les rectrices du *hocco*, deux très-grands oiseaux dont les plumes ont une structure différente, qu'il fait connaître avec beaucoup de détails. Voici ce que l'auteur conclut de ses observations : 1<sup>o</sup> la structure de l'organe producteur des poils diffère de celui qui produit les plumes. 2<sup>o</sup> Tous les deux sécrètent ou excrètent une même matière cornée. 3<sup>o</sup> L'origine de ces organes producteurs est bien la même : c'est-à-dire que leurs vaisseaux et leurs nerfs proviennent d'une papille ; mais que si les poils sont le résultat de la sécrétion d'un cône ou d'une série de cônes emboîtés, de nature cornée, les plumes ne proviennent pas réliement d'une papille du derme ; que ce dernier organe ne sert que de base seulement à la papille productrice. 4<sup>o</sup> Il y a chez les oiseaux deux organes distincts : celui qui produit la plume en particulier ne se développe qu'à certaines époques ; il n'existe que pour un tems, à peu près comme l'organe qui produit annuellement le bois du cerf et qui est créé, pour ainsi dire, à certaines époques ; il se déve-

loppe et se détruit en totalité; tandis que la papille du derme persiste pendant toute la durée de l'existence de l'animal chez lequel on l'observe. — M. Dupin fait un rapport sur l'ouvrage de M. le marquis de POTERAT, intitulé : *Théorie du navire*. (Voy. Rev. Enc., t. XXXI, p. 320, août 1826.) En voici les conclusions : « On voit que l'ouvrage de M. de Poterat a nécessité des recherches laborieuses et profondes. L'auteur montre un talent ingénieux dans l'art de concilier les recherches approximatives de la théorie avec les faits de la pratique. Il a fait disparaître des défauts graves d'un ouvrage célèbre sous divers points de vue; il a rendu aux études de la marine un véritable service, et mérite la reconnaissance des personnes qui se livrent à ces études. » (Approuvé.) — M. AMELINE présente diverses préparations anatomiques. (MM. Dupuytren et Blainville, commissaires.) — M. TERAUBE, médecin, présente la 1<sup>re</sup> partie d'un ouvrage intitulé : *Traité des habitudes contraires à la santé*. (MM. Portal et Boyer, commissaires.) — M. LEMBERT donne lecture d'un manuscrit intitulé : *Mémoire sur la méthode endermique*. (MM. Duméril et Magendie, commissaires.) — MM. HENSCHUEL, frères, écrivent de Berlin, en date du 4 septembre 1826, pour annoncer qu'ils ont inventé et confectionné un papier sur lequel l'écriture ne pourrait être enlevée, sans qu'il restât des traces de la falsification. A cette lettre est jointe une déclaration de M. Hermbstœdt, de l'Académie de Berlin. (Renvoyé à la commission déjà nommée.)

— Du 2 octobre. — M. PLANA, membre de l'Académie royale des sciences de Turin, est nommé correspondant de la section de géométrie, et M. BRUNEL (1), correspondant de la section de mécanique. MM. CUVIER et LATREILLE font un rapport sur le mémoire de MM. QUOY et GAYMARD, relatif aux Mollusques et aux Zoophytes qu'ils ont observés dans la baie d'Algésiras. Dans cette relâche de quelques jours, outre tout ce que MM. Quoy et Gaymard ont recueilli d'objets déjà décrits, ils ont observé vingt-sept espèces qui leur ont paru entièrement nouvelles, et dont une partie leur a semblé assez différente de tout ce que l'on connaît, pour qu'ils aient cru devoir former dix genres nouveaux. « Ce Mémoire dit, en terminant, M. Cuvier, rapporteur, est un heureux avant-coureur des travaux qu'ils se proposent d'exé-

---

(1) M. Brunel, né en France, a quitté ce pays à l'époque de la révolution. L'Angleterre et les États-Unis lui doivent un grand nombre de travaux et de machines, remarquables par la hardiesse et la grandeur de l'exécution. C'est lui qui dirige la construction du passage sous la Tamise.

citer pendant leur voyage, et ne peut qu'exciter à un haut degré les espérances que les naturalistes ont conçues de cette entreprise. Nous proposerions de l'insérer dans le recueil des savans étrangers, si les auteurs n'eussent témoigné le désir de le publier le plus tôt possible. Nous proposons donc seulement à l'Académie de témoigner sa satisfaction à MM. Quoy et Gaymard. (Approuvé.) — MM. Duméril, Latreille et de Blainville font un rapport très-favorable sur l'ouvrage de M. ROBINOT DESVOIDY, concernant les insectes qu'il nomme myodaires (genre mouche de Linné.) L'auteur décrit 1800 espèces de mouches dont quatre cents sont nouvelles, et a toujours soin de donner l'histoire des insectes avec la description de leur organisation. Le rapporteur le loue de cette innovation; mais il lui reproche de n'avoir pas mis dans son style la simplicité qui convient à un ouvrage scientifique. Le travail de M. Robinot sera imprimé dans le recueil des savans étrangers, le plus tôt qu'il sera possible, vu son importance. Plusieurs membres, en appuyant les conclusions du rapport, insistent sur la nécessité d'encourager l'étude de la zoologie, trop négligée en France. Les conclusions sont adoptées à l'unanimité. Ce rapport sera imprimé; on en rendra compte dans la section du bulletin bibliographique. — M. Chevreul informe l'Académie que M. Ch. J. DUMAS a découvert un chlorure d'iode, doué de toutes les propriétés du Brome décrit dans un Mémoire présenté à l'Académie par M. Balard.

— Du 9. — M. SAINTOURENS envoie de Tartas un ouvrage intitulé : *Défrichement et brisement des landes incultes.* (MM. Bosc et Silvestre, commissaires) — M. BROUSSAIS écrit à l'Académie pour lui exposer la série de ses travaux dans la pratique de la médecine, et la prier de lui accorder son suffrage pour la candidature de la chaire de médecine vacante au collège de France. (Renvoyé à la section de Médecine.) — M. William BOLLES adresse de New-York un instrument de trigonométrie. (MM. Mathieu et Damoiseau, commissaires.) — On annonce la mort du célèbre SCARPA, associé étranger de l'Institut. — MM. Bouvard et Damoiseau font un rapport sur une nouvelle méthode pour déterminer l'orbite des comètes, par M. MAÛROFF, conseiller d'état en Russie. Il en résulte que l'auteur n'a pas atteint le but qu'il s'était proposé. — M. DELILLE, correspondant, lit un Mémoire intitulé : *Recherches sur la nature et l'organisation d'un nouveau genre de Conferves, l'acétabularia, classé jusqu'ici parmi les conferves.* — M. LENORMAND, professeur de Technologie,

lit un Mémoire relatif à une étoffe d'une nouvelle espèce construite par des chenilles, et il dépose un échantillon de ce tissu. Il lui a été envoyé par M. BREBENSTRECHT, inventeur du procédé qui sert à diriger le travail de ces insectes. (MM. Bosc et Latreille, commissaires.) — M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE lit un Mémoire sur cette question : *Si les cas variés des monstruositées sont exactement renfermés dans de certaines limites fixes, et dans ce cas, si ces monstruositées sont susceptibles d'une classification régulière comme les êtres qui sont l'objet de la zoologie normale.* — M. DUMAS lit un mémoire sur quelques points de la théorie atomistique. (M. Gay-Lussac, commissaire.)

A. MICHELOT.

— *Académie des beaux-arts. — Séance publique du 7 octobre 1826.* — Avant la distribution des prix remportés par les élèves des diverses sections de l'École des beaux-arts, M. QUATREMÈRE - DE - QUINCY a lu deux notices sur *Bonnard* et *Hurtault*, architectes, membres de l'Académie ; et M. LEBAS, en rapport, dans lequel il a apprécié avec beaucoup de goût les divers ouvrages envoyés par les pensionnaires français à Rome, et qui ont été exposés au public. Les prix ont été décernés dans l'ordre suivant : — 1<sup>o</sup> *Grands prix de peinture.* — Sujet du concours : *Damon et Pythias*, au moment où ce dernier accourt avec empressement pour prendre la place de son ami. — 1<sup>er</sup> *grand prix* : M. FEROU (*Éloi-Firmin*), élève de M. Gros. 2<sup>e</sup> *grand prix* : M. DUPRÉ (*François-Xavier*), élève de M. Lethière. — 2<sup>o</sup> *Grands prix de sculpture.* — Sujet du concours : *la mort d'Orion.* — 1<sup>er</sup> *grand prix* : M. DESPREZ (*Louis*), élève de M. Bosio. 2<sup>e</sup> *grand prix* : M. JOUFFROY (*François*), élève de M. Ramey fils. — 3<sup>o</sup> *Grands prix d'architecture.* — Sujet du concours : *l'Alais pour l'Académie royale de France, à Rome.* — 1<sup>er</sup> *grand prix* : M. VAUDOYER (*Léon*), élève de M. Vaudoyer, son père, et de M. Lebas. 2<sup>e</sup> *grand prix* : M. DELANNOY (*Marie-Antoine*), élève de M. Delannoy, son père, et de feu M. Delesspine. L'Académie a arrêté qu'il sera décerné une mention honorable à M. DOMMEY (*Étienne - Théodore*), élève de M. Lebas. — 4<sup>o</sup> *Grands prix de gravure en taille douce.* — Sujet du concours : 1<sup>o</sup> Une figure dessinée d'après l'antique ; 2<sup>o</sup> une figure dessinée d'après nature et gravée au burin. — 1<sup>er</sup> *grand prix* : M. GIRAUD (*Pierre-François-Eugène*), élève de MM. Hersent et Richomme. 2<sup>e</sup> *grand prix* : M. MARTINET (*Achille-Louis*), élève de MM. Pauquet et Förster. — 5<sup>o</sup> *Grands prix de composition musicale* : M. PARIS (*Claude-Joseph*), élève de M. Lesueur, a obtenu le *premier grand prix* ; M. GUI-

RAUD (*Jean-Baptiste*), élève de M. Lesueur, et M. BIENAIMÉ (*Paul-Émile*), élève de MM. Berton et Fétis, ont obtenu le premier et le deuxième seconds grands prix. — Le prix de la tête d'expression, fondé par M. le comte de Caylus, a été remporté, en peinture, par M. VANDENBERGHE (*Charles-Auguste*), élève de M. Gros; en sculpture, par M. GREVENICH (*François-Alfred*), élève de MM. Dupaty et Cortot. Le prix de la demi-figure peinte, fondé par M. de Latour, a été obtenu par M. SIGNOL (*Émile*), élève de M. Gros. M. LABROUSTE (*François-Marie-Théodore*), élève de MM. Vaudoyer et Lebas, a mérité la grande médaille d'émulation, prix du plus grand nombre de succès en architecture; et M. LEPRINCE (*Robert-Léopold*), élève de M. Xavier Leprince, une première médaille dans le concours de paysage historique. I.

*Mouvement des postes.* — On trouve dans l'ouvrage de M. BERNÈDE, intitulé : *Des postes en général* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 189), les détails suivans qui nous paraissent assez curieux pour trouver ici leur place. Le nombre des lettres taxées, qui circulent annuellement par la poste, est de 60 millions; celles qui sont expédiées en franchise peuvent être portées à pareil nombre; ce qui forme un total de 120 millions de lettres ou paquets transportés par la poste. La petite poste perçoit annuellement, à Paris seulement, quatre millions et demi environ, à peu près le sixième du produit total des postes. Le maximum des recettes a lieu en janvier, et le minimum en septembre. On jette, tous les jours, dans les boîtes de la capitale 25 ou 30 mille lettres, dont 8 ou 10 mille pour la petite poste, et 35 mille feuilles périodiques ou prospectus. On met au rebut, chaque année, près de 144,000 paquets pour Paris seulement.

*Ad. G.*

*Publications prochaines.* — M. Delaunay, libraire au Palais-Royal, vient de mettre en vente les *Nouveaux Principes d'Économie politique* de M. de SISMONDI, en 2 vol. in-8°, prix, 12 fr. — M. J. B. SAY prépare une nouvelle édition de son *Traité d'Économie politique*, augmentée d'un volume. Elle paraîtra dans le courant du mois de novembre.

THÉÂTRES. — THÉÂTRE-FRANÇAIS. — Première représentation de l'*Argent*, comédie en cinq actes et en vers, par M\*\*\*. (Jeu*di* 12 octobre.) — Dalencourt est parvenu d'un état voisin de la misère à la fortune d'un des plus riches capitalistes de Paris, et il ne songe qu'à augmenter, par de nouvelles spéculations, ses immenses capitaux. Il prend part à toutes les grandes entreprises; il prête de l'argent aux princes étrangers, et il

fait le destin de la Bourse ; il arme des vaisseaux et il a une maison à Bordeaux , d'où partent ses expéditions maritimes. Tout se résout en argent dans la pensée du banquier ; s'il se refuse à une action lucrative mais honteuse , c'est qu'il a calculé la valeur de la considération publique et qu'il a trouvé plus de profit à paraître honnête homme ; s'il aspire à siéger dans la chambre des députés , c'est que cet honneur augmentera son crédit et son argent.

Dalencourt est lié d'amitié et d'intérêts avec un nommé Cholet , intrigant qui dix fois a fait et défait sa fortune ; Cholet a été soldat , médecin , comédien , avocat , agioteur , négrier , et probablement toujours fripon ; ce dernier métier est maintenant sa seule ressource , et il ne songe qu'à profiter de la sotte confiance de Dalencourt , pour obtenir la main de Jenny , sa fille , qui doit avoir deux millions de dot ; car on ne parle que par millions chez notre banquier. Cholet hâte cette union avec d'autant plus d'ardeur que des effets souscrits par lui , pour des sommes assez considérables , sont prêts d'échoir ; sans compter que ses créanciers ont déjà contre lui deux ou trois prises de corps.

Si la peur de Sainte-Pélagie ne le rend pas plus tendre auprès de la jeune personne à laquelle il ne dit pas deux mots pendant toute la pièce , elle redouble son empressement à s'insinuer dans les bonnes grâces de M. et de M<sup>e</sup> Dalencourt ; il cherche des affaires au mari , et négocie pour lui un emprunt avec un M. de Neubourg , agent d'un prince allemand ; il cresse les caprices de la femme , dont il est l'intermédiaire auprès de l'agent de change , et pour laquelle il joue à la Bourse , sur les métalliques , et sur les actions des canaux. M<sup>me</sup> Dalencourt , que le financier a épousée en secondes noces , est une jeune femme , égoïste et dissipée ; elle quête avec faste pour les malheureux , parce que c'est la mode , et elle a pour la fille de son mari une véritable tendresse de belle-mère.

On se doute bien que Jenny éprouve pour l'intrigant une antipathie qui s'augmente encore de tout l'amour que lui inspire Jules de Belleville , simple commis dans la maison de son père. Malheureusement Jules est pauvre et il fait de jolis vers ; ce sont deux crimes irrémissibles ; le banquier le chasse tout en faisant le plus bel éloge de son travail et de sa conduite.

Avant d'être instruit de ce fâcheux événement , M. de Belleville le père vient demander au banquier la main de sa fille pour le jeune héritier de son nom ; c'est une sorte d'héritage dont on se doute bien que Dalencourt sera peu jaloux ; mais M. de Belleville , tout fier d'un nom historique , connu , dit-il , dans



le Maine, et que rehausse encore le lustre de l'émigration, ne doute pas que Dalencourt n'accepte avec empressement sa proposition; et quoiqu'il ne fasse aucune comparaison entre l'éclat des richesses et celui de la naissance, on voit que, grâce à la dot de deux millions, le vaniteux et cupide gentillâtre *encanail-lerait* toute sa race avec beaucoup de joie. Dalencourt lui épargne cette mortifiante satisfaction, et lui déclare que sa famille, qui a la noblesse des écus, ne descendra point à l'alliance d'un gueux titré.

Mais tandis que les affaires de nos amoureux s'embrouillent, celles du banquier vont à merveille. Il conclut, avec le baron de Neubourg, l'emprunt tant désiré, et pour lequel il obtient la préférence, moyennant un petit pot de vin de cinq cent mille francs, que le grand seigneur exige, en protestant du zèle désintéressé qui l'anime pour le service de son maître.

Sa maison désormais peut compter sur la mienne,

dit alors le prêteur à l'agent du prince qui emprunte; joli vers dont nous croyons avoir déjà vu la pensée quelque part.

Une autre affaire occupe Dalencourt; nous avons dit qu'il aspirait à se faire nommer membre de la chambre des députés; son crédit et ses richesses sont de beaux titres sans doute, mais il désire y joindre encore ceux que donnent la science financière et la renommée des lettres. Il voudrait bien publier une brochure sur le crédit. Une petite difficulté l'embarrasse; il s'imagine que pour publier un ouvrage il faut auparavant le faire; Cholet le détrompe, et promet de lui amener un certain Tournefort qui lui fournira du talent et même du génie pour la bagatelle de quelques mille francs.

Tournefort est un entrepreneur littéraire qui fait travailler des gens d'esprit dont il débite ensuite la marchandise. Pièces de théâtre, écrits politiques, biographies, poèmes, tout est de sa compétence. Une brochure sur le crédit public coûtera à Dalencourt dix mille francs.

Tournefort lui fera insérer, par dessus le marché, une fausse nouvelle dans les journaux du soir. Un petit bruit de guerre servirait merveilleusement les combinaisons du spéculateur; et, pour lui faire plaisir, le journaliste va mettre en hostilité je ne sais quelles puissances.

Deux personnages de peu d'importance nous restent encore à faire connaître au lecteur : une espèce de femme de charge qui vole sa maîtresse en toute sûreté de conscience, et un valet de chambre qui met la montre de son maître en gage pour nourrir un terne qui s'obstine à ne pas sortir.

Maintenant que nous avons esquissé toutes les figures du tableau nous allons achever d'en montrer l'ordonnance.

L'inconvénient des sujets de drame tels que celui de *l'Argent*, c'est que la marche générale de l'action en est presque connue d'avance, et pour ainsi dire forcée. On attend vers la fin du troisième acte une double et inévitable péripétie, qui précipitera le millionnaire du faite de la fortune et enrichira le pauvre que tout à l'heure on dédaignait. C'est en effet ce qui arrive ici. Le faux bruit de guerre semé par Dalencourt s'est trouvé véritable, et, en un coup de bourse, il perd 6 millions; malheur dont la rapidité n'est pas facile à comprendre; car la nouvelle véritable peut bien déranger les plans futurs du spéculateur, mais non pas le ruiner le jour même où il a spéculé dans le sens de la nouvelle. Au reste ce désastre n'est pas le seul qui frappe Dalencourt; il reçoit des lettres qui lui annoncent la perte de ses vaisseaux d'Amérique, et la fuite de son caissier de Bordeaux; des effets ont été protestés, et il peut craindre à tout moment une prise de corps. Dans cette extrémité, il ne voit d'autre ressource que de presser le mariage de sa fille avec Cholet, qui, de son côté (nous le savons déjà) compte sur cette alliance pour échapper à Sainte-Pélagie. Cette situation comique produit une scène excellente qui sans doute eût sauvé la pièce, si, depuis la fin du premier acte le public n'eût été frappé de cette froideur qui toujours en pareil cas semble engourdir son goût, et le rendre insensible à des beautés mal préparées. On se réunit pour la lecture du contrat; le baron de Neubourg va l'honorer de sa signature; l'homme de lettres-entrepreneur apporte une épithalame, tout le monde est rassemblé, il ne manque plus qu'une personne; *Eh! qui donc?* disent le futur et le père; *mais la mariée*, reprend le notaire. On l'appelle, et la pauvre Jenny arrive bien tristement. A la lecture de la clause du contrat qui constitue une dot de deux millions, Cholet se répand en protestations de désintéressement; mais sa joie se change bientôt en un violent dépit, quand le notaire, continuant de lire, ajoute que Dalencourt fera la rente des deux millions, à trois pour cent. C'est de l'argent comptant qu'il faut au fripon, et la querelle la plus injurieuse s'engage entre le beau-père et le gendre futur; le notaire qui ne voit que l'argent dans toute cette affaire, calcule froidement que s'ils se raccommoient il y gagne un contrat, et que, dans le cas contraire, son fils l'avoué pourra bien avoir un procès à suivre. Cependant Cholet et Dalencourt, revenus d'un premier mouvement de colère, songent qu'ils ont besoin l'un de l'autre, ils se rapprochent; Dalencourt donnera un million en espèces,

Cholet se contentera de la rente de l'autre million ; les deux contractans s'embrassent , et Jenny, les larmes aux yeux, s'écrie : *Comme je suis vendue !* Mais le marché ne se consomme pas ; tout à coup un garde du commerce paraît suivi de ses estaffiers ; Cholet n'attend aucune explication et saute par la fenêtre. On emmène Dalencourt ; et sa tendre épouse , dont le premier soin est de mettre sa dot à couvert, court chez son notaire ou chez son avoué.

Mais tandis que Dalencourt a été ruiné avec une précipitation si étrange , Belleville est devenu tout à coup possesseur d'une opulence qui n'est pas moins extraordinaire. Il lui est arrivé je ne sais quel héritage ; et son indemnité d'émigré, dont il n'était pas question le matin , se trouve soudainement liquidée à un million. C'est alors que , gonflé du double orgueil de la naissance et de l'argent , il s'irrite contre son fils qui aime encore cette jeune fille , dont lui-même avait sollicité l'alliance ; et il écrit au père une lettre remplie d'impertinences.

Cependant la situation de Dalencourt change de nouveau ; à peine entré à Sainte-Pélagie , il a été remis en liberté , grâce aux soins de sa fille qui lui offre ses bijoux et le bien de sa mère , et à la générosité de Jules qui fournit on ne sait quelle caution. Une accusation de faux qui pesait sur Dalencourt retombe sur Cholet , qu'on vient de constituer prisonnier à la Conciergerie ; enfin les vaisseaux d'Amérique ne sont pas perdus , et le caissier de Bordeaux a reparu ; de sorte que Dalencourt se trouve encore dans une assez belle position pour que Belleville revienne lui offrir son fils ; le baron de Neubourg , l'emprunt du prince allemand ; et le poète , son épithalame. La pièce finit par ces deux vers que prononce Dalencourt en contemplant les deux époux qu'il vient d'unir :

Ce spectacle me plaît ; qu'il est touchant et doux !

Mais hélas ! dans dix ans , vaudront-ils mieux que nous ?

En faisant l'analyse de cette pièce nous en avons signalé les beautés comme les défauts. On a vu que l'auteur n'a pas rendu justice à son siècle en accusant toute la génération actuelle d'égoïsme et d'avidité ; il y a de l'in vraisemblance et de la confusion dans la conduite de l'ouvrage ; et les caractères offrent quelques inconvénances et manquent quelquefois de vérité ; celui de l'homme de lettres entrepreneur nous semble surtout mériter ce reproche. Les nombreuses corrections faites par l'auteur ont effacé une partie de ces défauts , mais n'ont point jeté dans l'ouvrage cette gaieté qui lui manque , et qui était cependant indispensable pour faire goûter une comédie dont

la donnée est triste et affligeante. Le style, où l'on remarque de jolis vers et des traits heureux, est dénué de force comique ; la peinture des caractères et des passions demande des coups de pinceau plus larges et plus vigoureusement touchés. Un premier acte fort piquant , qui avait bien disposé les spectateurs , et la grande scène du quatrième acte font beaucoup d'honneur au talent du poète , et le public a reconnu , en les applaudissant , l'auteur auquel le théâtre français doit *la Mère rivale* , *l'Éducation* , et le *Mari à bonnes fortunes* ; pièces dont le destin a été plus heureux. M. A.

— THÉÂTRE DE L'ODÉON. — Première représentation des *Biographes* , comédie en un acte et en prose, par M. BAMBOU (jeudi 21 septembre). — C'est un tableau épisodique dans lequel il ne faut chercher ni intrigue, ni action. Deux ou trois scènes dialoguées d'une manière piquante , et quelques figures esquissées avec esprit, voilà toute la pièce. L'auteur qui s'est fait nommer Bambou, nous montre cet atelier de calomnies, où un libraire fait travailler de vils écrivains avec lesquels il trafique de diffamation. C'est un spectacle qui afflige plus qu'il n'amuse : aussi, malgré des détails agréables, la pièce a été froidement accueillie. Tout l'esprit du monde ne saurait tenir lieu de situations, et la comédie nouvelle en manque entièrement. Le fond du sujet offre d'ailleurs peu d'intérêt, et si ce n'était le plaisir d'applaudir au châtement de ces misérables, le public aurait bien pu ne pas revenir voir cette pièce.

— Première représentation du *Mari impromptu ou la coutume anglaise* , comédie en trois actes et en prose ; par M<sup>\*\*\*</sup> , (mercredi 11 octobre). — Lady Dalton , jeune et jolie veuve, ruinée par Kaleb son intendant, qui lui a prêté de l'argent sous le nom du juif Jonathan , se voit exposée aux plus rigoureuses poursuites. La coutume anglaise, qui donne un second titre à cette comédie, veut que les engagements pris par la femme tombent, si elle se marie, à la charge du mari ; de sorte que lady Dalton refuse obstinément d'épouser sir Arthur qu'elle aime. Le pauvre jeune homme se désole, sans se douter que l'indifférence de la belle lady le sauve de la prison, et que c'est par amour pour lui qu'elle va en épouser un autre. Cet autre est un nommé Daniel , espèce d'intrigant que Nelly, femme de chambre de lady Dalton, rencontre par hasard , et auquel elle propose la main de sa maîtresse, réduite à une extrémité qui ne lui laisse pas le choix des moyens. Mais il se trouve que ce Daniel est un ami de Kaleb, qui arrive de Bristol sur l'invitation de celui-ci, tout exprès pour jouer le rôle de créancier de lady Dalton, attendu que le juif, homme de paille, vient de

mourir. Kaleb inscrit le nom de Daniel dans des engagemens qu'il avait eu la précaution de faire en blanc. Cependant Daniel, moins fripon que Kaleb ne le croyait, se décide à restituer à la veuve un bien qui lui a été volé; et l'intendant dupé n'a qu'à faire retraite. Lady Dalton, qui ne craint plus de voir coucher son mari en prison, épouse Arthur.

Cette intrigue, dans laquelle l'auteur a du moins eu le bon esprit de ne mêler que le nom de lady Dalton, ( car elle-même ne paraît point dans la pièce ) est aussi obscure qu'inconvenante; c'est un triste moyen de comique que ces complots de fripons subalternes, ces longues conversations de deux personnages qui traitent froidement entre eux des affaires dignes du tabouret ou des galères. Les invraisemblances d'ailleurs fourmillent ici; et la niaiserie avec laquelle Kaleb se laisse duper n'est pas la moindre de toutes. Il paraît que l'auteur aura été séduit par la singulière situation de ce Daniel, qui se trouve tout à la fois et le prétendu et le créancier d'une jeune et jolie femme qu'il n'a jamais vue, qu'il ne connaît pas même de nom; cette idée, développée avec beaucoup d'adresse, pouvait peut-être fournir un acte d'une gaieté un peu folle, mais assez piquante; l'auteur a tout gâté en délayant son sujet dans trois actes, l'absence des personnages auxquels on pourrait s'intéresser n'est remplacée que par un cynisme d'escroquerie dégoûtant à voir. Cette pièce mal accueillie des spectateurs à la première représentation, a été mieux reçue le second jour; et l'auteur qui avait d'abord gardé l'anonyme, s'est fait connaître au public; c'est M. *Georges Duval*, auquel ce théâtre doit une comédie fort amusante, *la Journée à Versailles*.

M. A.

— OPÉRA-COMIQUE. — Première représentation de *MARIE*, drame lyrique en trois actes, paroles de M. *Planard*, musique de M. *Hérolde* ( 12 août 1826 ). — La scène se passe en Suisse. Un ancien général est sur le point d'unir sa fille *Émilie* à son cousin *Adolphe*. Celui-ci aime depuis l'enfance *Marie*, que l'on croit petite-fille d'un vieux soldat, trompette dans le corps du général. *Marie* répond à l'amour d'*Adolphe*; toutefois, comblée des bontés du baron et de la baronne, elle croirait manquer à la reconnaissance, si elle ne surmontait point cet amour sans espoir. La cérémonie du mariage commence. *Marie*, qui doit présenter à la jeune épouse le bouquet nuptial, ne peut supporter cette situation cruelle: elle tombe évanouie. Reconduite au château, elle ne tarde pas à s'échapper et près de la chaumière du vieux soldat, elle rencontre *Adolphe*; dans le silence de la nuit, les jeunes amans se font les plus tendres

aveux. Mais ils ont été entendus ; Marie est accablée de reproches par son père , qui lui ordonne de quitter sur-le champ le pays. Dans son désespoir elle veut se précipiter dans le lac qui baigne les murs du château, ses forces l'abandonnent, elle tombe sans connaissance. Bientôt la foudre gronde ; Marie, revenue à elle-même se jette dans une barque, et s'y cache. Un meunier à qui cette nacelle appartenait emmène la jeune infortunée, et lui donne un asile. Cependant, grand effroi au château : on a trouvé le chapeau de Marie sur le bord du lac ; Dieu ! s'écrie la baronne, ma fille est morte. Ces paroles apprennent au baron que Marie n'est autre chose qu'un enfant de sa femme, enfant de premier lit, et qu'il avait toujours refusé de voir, parce qu'il avait été l'ennemi du père. Adolphe obtient alors sans difficulté la main de Marie.

On voit que ce drame, tiré d'un auteur allemand, offre de l'intérêt. Dans les deux premiers actes, l'action marche avec une grande vivacité. Si on peut louer M. Planard de ne pas avoir été verbeux et emphatique, on doit lui reprocher de n'avoir pas pris le soin de placer çà et là ces traits heureux qu'on rencontre si fréquemment dans les drames de M. Scribe, et qui fixent l'attention du spectateur bien mieux que les trivialités débitées par le personnage qu'au boulevard on nomme *niais* et que l'auteur de *Marie* n'a cru pouvoir écarter. Les rôles de ce genre chantés par la voix de haute-contre offrent souvent de grands avantages aux compositeurs pour les morceaux d'ensemble, mais leur partie pourrait bien être conservée et donnée à tout autre personnage.

Quant à la musique de *Marie*, je dois avouer que lors de la représentation de cet ouvrage, j'avais beaucoup de préventions défavorables : je savais bien que M. Hérold était un musicien plein de talent, mais j'avais cru m'apercevoir qu'il en faisait quelquefois mauvais usage, même dans ses meilleurs ouvrages, la *Clochette* et les *Rosières* : l'emploi trop fréquent des instrumens bruyans mis en jeu sans motif réel m'avait indisposé contre M. Hérold, et je craignais de retrouver ces défauts dans *Marie* : j'ai été fort agréablement trompé. L'ouverture débute par la barcarole qui se chante dans la pièce, et dont le motif gracieux pourrait être plus neuf : l'*allegro* est plein de vigueur, et la coupe en est très-heureuse : cette symphonie est fort courtè, ce qui n'est peut-être pas un défaut pour une pièce de ce genre. Le trio d'introduction, terminé en quintette, est interrompu agréablement par un solo de ténor qui en rend l'effet plus brillant. Le premier final, bien que très-peu fourni, est d'un bon effet. On voit que le compositeur a réservé ses forces

pour le grand final dont nous parlerons bientôt. La marche du cortège nuptial est pleine d'esprit et de nerf. Le duo tragique de Marie et d'Adolphe, *Ah ! ton amour je le partage*, est un excellent morceau; les accompagnemens sont sagement subordonnés aux parties vocales. Enfin, le final est incontestablement l'un des plus beaux qui aient été entendus depuis long tems à l'Opéra-Comique. Le compositeur a tiré le plus heureux parti de la situation dramatique des personnages; tout est écrit d'enthousiasme dans ce beau morceau, et la science, en y mettant la dernière main, n'a fait qu'ajouter aux produits d'une belle et féconde imagination. Au troisième acte se trouvent deux chansonnettes qui semblent absolument déplacées quoique très-jolies, mais c'est un dernier tribut payé aux partisans du vieil opéra-comique : le tems n'est pas éloigné où les chansonnettes, quand elles ne seront pas nécessaires à la situation, seront renvoyées aux théâtres sur lesquels on joue le vauville.

Le succès de *Marie* a été complet et mérité; l'exécution en serait beaucoup meilleure si le rôle du baron était confié à une voix de basse, ainsi que cela se fait d'ordinaire : dans les morceaux d'ensemble, on obtient moitié moins de résultats lorsque la partie grave n'est pas chantée par une voix ferme et sonore.

J. ADRIEN LAFASSE.

---

NÉCROLOGIE. — BACLER D'ALBE (*Louis-Albert-Ghislain*) (1), estimé comme bon militaire et peintre habile s'est aussi placé à un rang honorable parmi les géographes. — Né à Saint-Pol, en Artois, aujourd'hui département du Pas-de-Calais, le 22 octobre 1762 de parens aisés, Bacler d'Albe reçut de bonne heure une éducation soignée. La carrière des arts, que ses parens n'eussent peut-être pas choisie pour lui, fut celle qui lui sourit, et dans laquelle il s'élança avec l'ardeur de la jeunesse et le feu du génie.

Parti à vingt ans pour visiter l'Italie (2), cette terre classique des beaux-arts, Bacler s'arrêta étonné au pied des Alpes. Les scènes imposantes, autant que majestueuses de ces hautes régions, lui inspirèrent un tel enthousiasme, qu'il renonça

---

(1) Nous aimons, en insérant, cette Notice un peu tardive, sur un artiste distingué, à réparer une omission involontaire dans nos tablettes nécrologiques, où son nom n'avait pas encore trouvé la place qu'il mérite à tant d'égards.

(2) Bacler d'Albe, à l'époque de son départ pour l'Italie, habitait Amiens où son père était directeur des postes. L. S. M.

bientôt à voir au - delà des monts les ouvrages des hommes pour étudier la nature presque encore vierge et dans toute sa splendeur. Sallanche, au pied du Mont-Blanc, devint son asile; il se fit bientôt par ses nombreux tableaux, recherchés en Suisse et en Allemagne, une sorte de réputation; mais il ne borna pas là ses travaux: de fréquentes explorations dans ces montagnes, en le conduisant souvent sur leurs hautes sommités, découvraient à ses yeux leur enchaînement et leurs ramifications. Là il étudiait, il saisissait les rapports de liaison de ces monts agglomérés et il jetait dans sa mémoire les fondemens de cette *Topographie pittoresque*, si je puis m'exprimer ainsi, qu'il devait bientôt mettre en usage et qui a fait faire un si grand pas au dessin de la carte (1).

Cependant nos troupes victorieuses avaient pénétré dans le Faucigny, et Bacler d'Albe, encore jeune, avait un des premiers salué l'aurore de la liberté; enflammé de l'amour sacré de la patrie, il vole à sa défense. Il rejoint l'armée d'Italie; simple officier d'artillerie, il ne se distingua que par son zèle et sa bravoure jusqu'au moment où, prêt à descendre dans les plaines de la péninsule avec ses phalanges indomptables, le jeune et nouveau général en chef l'appela près de lui et le fit son aide-de-camp.

L'Italie toujours morcelée, obéissant à vingt gouvernemens divers, ne pouvait offrir aucune carte générale qui répondit aux besoins de la guerre. *Borgonio* pour le Piémont, *Chaffrion* pour la côte de Gênes et quelques autres cartes particulières n'avaient entre elles aucun rapport d'échelle ni de projection; *La Mappa del Censo*, pour le Milanais, était plutôt un plan terrier qu'une carte. Dans cette circonstance, le général jeta les yeux sur son aide-de-camp d'Albe; ses désirs étaient des ordres, et Bacler qui avait quitté les pinceaux pour l'épée, suspendit le glaive et prit le compas.

Toutes les bibliothèques, surtout la riche Ambroisienne, tous les dépôts furent mis à sa disposition; les reconnaissances de l'armée, les cartes recueillies de toutes parts, lui sont confiées, et après un travail assidu et d'une incroyable activité l'on vit paraître la belle carte *du théâtre de la guerre en Italie* en trente feuilles colombier.

N'ayant pu, faute d'être averti à tems, faire partie de l'expédition d'Égypte, d'Albe était resté directeur du dépôt de la guerre à Milan, qu'il avait créé et où il poursuivait l'achève-

---

(1) Sallanche fut pendant sept ans son séjour habituel. I. S. M.



ment des dix derniers cuivres de sa carte. Les chances de la guerre, en nous arrachant l'Italie, le dépouillèrent des fruits de ses longs travaux. Sa précieuse collection de dessins de nos fastes militaires et les vingt premiers cuivres de sa carte devinrent, avec tous ses effets, la proie de l'ennemi. Un si cruel revers ne l'abattit point, et, retiré de nouveau à Sallanches et ensuite à Paris, il avait presque entièrement refait ces vingt cuivres, lorsque le gouvernement autrichien lui revendit ceux qui avaient été transportés à Vienne.

Alors il donna en 22 feuilles la suite de la carte d'Italie, comprenant le royaume de Naples, la Sicile, la Sardaigne et Malte, avec un tableau des mouvemens militaires dans l'invasion de Naples. C'est vers cette même époque qu'il fournit au dépôt de la guerre, en sa qualité de chef de section de cet établissement, d'excellens mémoires sur la gravure des cartes dont on peut lire des extraits dans le mémorial topographique; et c'est dans ses ateliers que plusieurs des graveurs distingués du dépôt de la guerre ont été formés ou ont commencé leur réputation.

Dans ce même tems, revenu par goût non moins que par nécessité à ses pinceaux, il produisit son chef-d'œuvre, *la Bataille d'Arcole*, tableau à l'huile de la plus grande dimension, et son joli tableau de *Paris chez OEnone* qui a décoré la galerie de la Malmaison; il prit rang aussi, particulièrement pour la gouache, parmi nos premiers paysagistes; et il publia les *Ménales pittoresques* (1), ouvrage dans lequel il sut déployer de solides connaissances littéraires.

Parvenu au timon de l'état, le soldat heureux n'oublia pas l'homme dont les talens lui avaient été si utiles en Italie; et c'est encore comme géographe et directeur de son cabinet topographique qu'il l'attacha à sa personne. Austerlitz, Iéna, Friedland, Wagram, le Tage, la Vistule, la Moskwa, virent tour à tour Bacler : et celui-ci, toujours confident des plans de campagne, des projets de mouvement, indiqua, traça sur la carte cette immense stratégie; il fournit les élémens de la victoire après laquelle il traçait encore sous les yeux du triomphateur le partage des provinces, la circonscription des nouveaux états, et contribuait ainsi à régler le destin des peuples.

Des travaux aussi considérables, aussi actifs, appelaient le repos, et le général d'Albe fut nommé directeur-général du dépôt de la guerre (2).

(1) Ou *Vie des Peintres paysagistes*.

(2) C'est en cette qualité qu'il contribua, en 1814, à conserver à sa

Les événemens politiques de 1815 le rendirent bientôt à la vie privée. Il retrouva avec joie ses pinceaux, la consolation de sa vie, et qu'il n'avait quittés qu'à regret dans un moment d'enthousiasme. Le Salon de 1814 offrait encore un tableau de lui (1); avec les *Promenades pittoresques* qui avaient succédé aux *Souvenirs*; on peut dire que c'est le chant du cygne... Bacler fut enlevé à sa famille, à ses amis avant l'âge de 60 ans, le 12 septembre 1824.

La Carte d'Italie en 52 feuilles, et particulièrement la première partie a été à juste titre considérée comme la meilleure qu'on eût sur cette contrée. Son échelle d'une ligne pour 300 toises ou de  $\frac{1}{259'200}$  permettait d'intéressans détails. La rivière de Gènes, une grande partie du Piémont, toute la Lombardie, les légations, la Toscane, une grande partie de l'état vénitien et même de l'Autriche y sont fort bien traitées, et les imperfections que l'on pourrait remarquer dans le reste du travail tiennent peut-être autant à l'exécution vicieuse de la gravure, alors encore dans l'enfance surtout en Italie, qu'au dessin, constamment fait sur les meilleurs matériaux. La partie mathématique n'a point été négligée, et l'on peut même voir par les notes que les points ont été discutés et que l'auteur ne s'est décidé entre plusieurs observations qu'après un mûr examen.

Mais ce qui distingue particulièrement cette carte, c'est le tracé pittoresque, quoique parfaitement géométrique des montagnes. Abandonnant toute perspective linéaire et rapportant tout à la projection horizontale, il a fait pour jamais disparaître de nos cartes les clochers en élévation, les arbres qui cachaient les routes qu'ils devaient border, et les montagnes sur les crêtes desquelles semblaient couler les rivières qui devaient en baigner le pied : enfin il laissa à une juste entente du clair obscur, à une sorte de perspective aérienne, de faire sentir l'élévation de ces monts dont ses méditations dans les grandes Alpes lui avaient fait tracer l'enchaînement avec tant d'intelligence (2).

Alexis DONNET.

patrie les cuivres de la Carte de France de Cassini, qui furent si long-temps et si inutilement cherchés par les alliés. L. S. M.

(1) Site des environs de Paris; il portait le n° 50.

(2) De capitaine d'artillerie qu'il était au commencement de sa carrière, Bacler d'Albe est devenu successivement chef de bataillon et directeur du Dépôt de la guerre de la république cisalpine; puis, adjudant-commandant et maréchal-de-camp. Il parcourut dans tous ces grades l'Europe du *Tage au Volga* et de l'*Ebre au Vésuve*. Le baron Bacler d'Albe était officier de la Légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, de la Couronne de fer et de l'ordre de Saint-Henri de Saxe. L. S. M.

NÉCROLOGIE. — *Athanase-Jean-Léger* JOURDAN, docteur en droit et avocat à la Cour royale de Paris, naquit le 29 juin 1791, à Saint-Aubin-des-Chaumes dans l'ancien Nivernais. Après avoir terminé, aux écoles centrales, ce qu'on appelle ordinairement les études, il suivit les cours de l'École de droit de Paris, et montra de grandes dispositions pour la jurisprudence. Il fut reçu avocat le 27 décembre 1812, mais ne pensant pas que, pour être arrivé au terme ordinaire des cours, il eût rempli sa tâche, il aspira au grade de docteur, qu'il obtint le 31 août 1813. Ses goûts le portant de préférence vers l'enseignement, il ne parut que rarement au barreau; mais il se livra avec une ardeur infatigable à l'étude du droit romain, et à celle de l'histoire et de la philosophie. Son plus vif désir était d'obtenir, par la voie du concours, une des chaires de la faculté de droit de Paris. Pour se former à l'art de l'enseignement, il rassemblait dans son cabinet de nombreux élèves, qui venaient puiser auprès de lui l'amour de l'étude et le goût des recherches savantes. Mais avant de songer lui-même à se mettre sur les rangs, il voulut assister à un concours comme simple auditeur, et c'est à son extrême assiduité aux exercices de ce concours que nous devons l'ouvrage intitulé *Relation du Concours ouvert à la Faculté de droit de Paris, pour la chaire de droit romain.* (2 vol. in-8°.)

M. Jourdan fut frappé, comme plusieurs de ses amis, du peu de progrès obtenus dans l'enseignement du Droit. Plein d'admiration pour les grands jurisconsultes français du seizième siècle, il ne désespéra pas de ranimer, dans la patrie de Cujas, le goût des saines doctrines, en faisant substituer à l'étude des commentateurs celle des textes. Pour préparer cette réforme importante, il se mit en relation avec les plus savans professeurs des universités d'Allemagne, et cette correspondance devint pour lui une source de lumières. M. Niebuhr, étant à Vérone, en 1816, avait découvert dans la bibliothèque de la cathédrale de cette ville plusieurs vieux manuscrits sous l'écriture desquels l'œil attentif pouvait apercevoir quelques traces de fragmens de droit romain. Au moyen de procédés chimiques, habilement employés, deux écritures successives disparurent et laissèrent voir distinctement un texte qu'on reconnut pour celui de Gaius. M. le professeur *Goeschen* publia le premier une édition de cette précieuse découverte; M. *Clossius*, de Tubingen, en apporta à Paris un exemplaire. On peut affirmer que sans le zèle éclairé de MM. *Blondeau*, *Ducaurroy* et *Jourdan*, la France aurait été long-tems privée des résultats de cette importante

publication ; mais non contents d'avoir fait connaître, par la voie de la *Thémis*, toutes les circonstances relatives à la découverte des Institutes de Gaius, ces habiles professeurs en ont publié eux-mêmes une excellente édition, et ils l'ont prise pour base de l'enseignement historique du droit romain. A cet effet, ils ont réuni en un même volume, sous le titre de *Juris civilis ecloga*, les Institutes de Gaius, celles de Justinien, les sentences de Paul, et les fragmens d'Ulpien, comme les meilleurs textes que les élèves puissent étudier.

Une découverte moins importante, il est vrai, mais qui n'était pas sans intérêt pour la science, fournit encore l'occasion à M. Jourdan de montrer sa vénération pour les monumens de la jurisprudence romaine. Dès qu'il eut appris que M. l'abbé Maï avait trouvé dans la bibliothèque Vaticane de nouveaux manuscrits *palimpsestes*, contenant des textes anté-justiniens, il écrivit à ce savant pour prendre des arrangemens avec lui relativement à l'édition française qu'il désirait donner de ces *Fragmenta Juris romani Vaticana*. Cette négociation réussit, et, de concert avec les rédacteurs de la *Thémis*, M. Jourdan publia cet ouvrage, en reproduisant ligne pour ligne l'édition de Rome. Cet empressement, mis par quelques professeurs de l'école de Paris, à s'associer aux travaux de savans étrangers, rappelle le tems où les Cujas, les Pithou, les Dutillet, procuraient à notre patrie l'honneur d'offrir de nouvelles sources d'instructions à tous ceux qui cultivaient la jurisprudence, l'histoire et la littérature anciennes.

Parmi les savans allemands avec lesquels M. Jourdan entretenait une correspondance suivie, nous citerons le célèbre *Haubold*, qui lui témoignait souvent combien il éprouvait de plaisir en voyant ses efforts pour faire revivre en France le goût de l'étude de la législation romaine. Ce fut sous les auspices d'Haubold qu'il publia une édition des *Tabulæ chronologicæ*, l'un des ouvrages les plus utiles de cet illustre jurisconsulte.

Il ne faut pas croire que M. Jourdan, entièrement absorbé par l'étude des antiquités du droit romain, soit resté étranger aux progrès remarquables de la science de la législation. Il suivait avec la plus grande attention le système de codification, tel qu'il se développe en ce moment dans plusieurs états de l'Europe et de l'Amérique ; il voulait qu'on appelât au secours de la législation les lumières de la philosophie, et, nommé membre d'une commission chargée de préparer un projet d'organisation judiciaire pour les colonies, nous pouvons assurer qu'il s'y fit remarquer par son ardeur à combattre

les déplorables préjugés qui tendent à priver les possessions françaises d'outre-mer, des garanties dont nous jouissons dans la métropole. Le gouvernement a utilisé dans une autre occasion, les vastes connaissances de M. Jourdan; à une époque où l'on semblait vouloir sérieusement travailler à la réforme des abus les plus graves qui se sont glissés dans notre législation, il reçut du garde-des-sceaux, M. de Serre, la mission de se rendre en Angleterre pour y étudier l'organisation des justices de paix. En se liant avec plusieurs jurisconsultes distingués, il se mit à même de connaître à fond les institutions politiques et judiciaires de ce pays.

Nous ne devons pas omettre, en parlant des travaux de M. Jourdan, la collection des anciennes lois françaises, qu'il entreprit de concert avec MM. Isambert et Decrusy. Il s'était chargé seul de la publication du règne de Louis XVI, et il en a donné quatre volumes qui s'étendent jusqu'au mois de mars 1781. M. Jourdan fut aussi un des principaux rédacteurs de la *Thémis*; ses articles se font remarquer par une véritable science, et par une profonde conviction des doctrines qu'il professe.

M. Jourdan passait doucement sa vie, au sein de ses paisibles études, lorsqu'une mort prématurée est venue l'enlever à sa famille, à ses amis, et à ses nombreux élèves. Déjà il avait été plusieurs fois en Angleterre pour y étudier plus particulièrement l'organisation de la justice de paix. Dans son dernier voyage, il avait pour objet d'y puiser des connaissances sur la législation coloniale; ce fut sous les auspices du ministre de la marine qu'il partit pour Londres, au commencement de juillet dernier. Il y logea chez M. Sutton-Sharpe, son ami, avocat à la cour de chancellerie, où il se livra à des travaux excessifs pour remplir sa mission. Sa santé, qui était altérée depuis plusieurs années, devint plus mauvaise sous le ciel brumeux de l'Angleterre. Les premières atteintes d'une fièvre ardente le décidèrent à retourner dans son pays, pour y chercher le repos dont il avait un si grand besoin. Mais, chez le révérend M. Norman, pasteur de Deal, près de Douvres, auquel il avait été rendre visite, son mal empira; il fut forcé de s'y arrêter. Une fièvre cérébrale ne tarda pas à se déclarer, et sans doute elle l'aurait emporté promptement sans les soins qui lui furent prodigués par l'hospitalité généreuse de M. et de M<sup>me</sup> Norman. La famille de M. Jourdan et ses amis furent avertis trop tard pour aller partager les soins du vénérable ecclésiastique qui l'avait accueilli. M. Cailloué, conseiller auditeur à la cour royale d'Amiens, apprit le premier ce

triste événement, et se rendit en toute hâte à Douvres; mais, peu d'heures avant son arrivée, le 27 août, le malheureux Jourdan avait rendu le dernier soupir, sur une terre étrangère, loin de ses parens et de ses amis qui ne cesseront jamais de chérir sa mémoire.

A. TAILLANDIER, avocat aux conseils du Roi et à la Cour de cassation.

— TALMA (*François-Joseph*). — La scène française vient de perdre l'un des plus grands acteurs qui l'aient illustrée, Talma a cessé de vivre le 19 octobre. Né à Paris le 15 janvier 1760, il avait débuté au théâtre le 27 novembre 1787; et, durant une carrière de près de quarante ans, il a montré sur la scène tout ce que peuvent enfanter de prodiges, dans l'art de l'imitation dramatique, les dons les plus heureux, cultivés par un travail assidu et une intelligence supérieure. Quand la nature a dessiné un homme dans de justes proportions, qu'elle lui a donné des mouvemens faciles et gracieux, une voix sonore et sensible, une physionomie noble et mobile, elle n'a encore fait que la moitié d'un grand acteur; il faut qu'elle lui donne encore ce foyer intérieur qui répand au dehors ses flammes communicatives, cette exquise irritabilité de nerfs, qui rend les sensations si subtiles, si entraînantes, qui fait que, dans une grande assemblée, cet ébranlement du système nerveux devient comme une contagion, et passe de l'acteur à cette foule immobile et attentive qu'il soumet à l'empire des émotions dont il est lui-même agité. Talma était doué de ce singulier privilège de se transformer, durant quelques heures, en un autre homme; la puissance des sensations qu'il éprouvait était telle qu'il ne restait plus rien de Talma, dans cet OEdipe, ce Néron, ce Charles VI. C'était là le secret de ses succès d'enthousiasme, secret qu'il n'avait appris de personne, et qui ne peut être deviné que par un homme favorisé d'une aussi heureuse organisation.

La carrière dramatique de Talma, sa vie privée, ses relations avec les personnages les plus distingués de son siècle, son talent d'écrivain, l'histoire de ses derniers momens et de la pompe funèbre dont une population tout entière a voulu honorer ses restes, tout cela mérite d'occuper l'attention publique, et la *Revue Encyclopédique* offrira, dans l'un de ses prochains cahiers, une notice détaillée sur cet acteur éminemment original et qui tiendra une si grande place dans l'histoire de son art.

M. A.

# TABLE DES ARTICLES

## CONTENUS

DANS LE QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME CAHIER

OCTOBRE 1826.

### I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Lettre sur la philosophie de l'esprit humain . . . *Massias*, p. 5
2. Du mouvement de la population en France, considéré dans chaque département. . . . . *A. D.* 10
3. De la crise commerciale de l'Angleterre. . . . . *J.-B. Say.* 40

### II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Traité pratique sur les chemins de fer, par Th. Tredgold, traduit de l'anglais par T. Duverne . . . . . *J.-J. Baude.* 46
5. Le commerce au XIX<sup>e</sup> siècle, par A. Moreau de Jonnés. *Regny.* 51
6. Histoire d'Alexandre I<sup>er</sup>, par Alph. Rabbe. . . . . *Avenel.* 63
7. 1<sup>o</sup> Voyage historique et littéraire en Angleterre, etc., par Am. Pichot. 2<sup>o</sup> Lettres sur l'Angleterre, par A. de Stael-Holstein. . . . . *A. Taillandier.* 74
8. Chefs-d'œuvre de Shakspeare, traduits par A. Bruguière, baron de Sorsum . . . . . *Chanvet.* 89
9. Essai sur les Nielles, par M. Duchesne aîné. *Eméric David.* 98

### III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

*Annonces de 106 ouvrages, français et étrangers.*

|                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------|-----|
| AMÉRIQUE SÉPENTRIONALE. — États-Unis, 4, dont 1 ouv. pér.           | 104 |
| — Canada, 1. . . . .                                                | 107 |
| AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, 1. . . . .                                    | 108 |
| EUROPE. — Grande-Bretagne, 13, dont 5 ouvrages périodiques.         | 110 |
| — Russie, 1 ouvrage périodique . . . . .                            | 118 |
| — Danemark, 3 . . . . .                                             | 124 |
| — Allemagne, 8. . . . .                                             | 126 |
| — Suisse, 2. . . . .                                                | 136 |
| — Italie, 11, dont 2 ouvrages périodiques. . . . .                  | 140 |
| — Pays-Bas, 8. . . . .                                              | 148 |
| FRANCE, 54, savoir : Sciences physiques et naturelles, 14 . . . .   | 155 |
| — Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 17. . . | 165 |
| — Littérature, 14. . . . .                                          | 184 |
| — Beaux-Arts, . 2. . . . .                                          | 198 |
| — Mémoires et rapports de sociétés savantes, 2. . . . .             | 200 |
| — Ouvrages périodiques, 3. . . . .                                  | 204 |
| — Livres en langues étrangères, imprimés en France, 2. . . . .      | 209 |

## IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

- AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis* : Nouvel agent mécanique substitué à la vapeur. *Philadelphie* : Détails statistiques sur l'exploitation de la houille. *Newark* : Affranchissement et éducation des noirs. *New-York* : Maison de refuge. 211
- AFRIQUE. — *Sierra Leone* : Traite des nègres ; colonisation. . . 213
- ASIE. — *Calcutta* : École de médecine pour les indigènes. — *Singapore* : Navigation par la vapeur. . . . . 215
- EUROPE.
- ILES BRITANNIQUES. — Résultat des expériences du capitaine Sabine sur la longueur du pendule. — Statistique des tribunaux criminels d'Angleterre. . . . . 216
- RUSSIE. — *Saint-Petersbourg* : Société d'encouragement des artistes. — *Nécrologie* : Schubert ; Fuss ; Roumanzoff . . . . . 220
- POLOGNE. — Statistique de Varsovie en 1826. . . . . 223
- DANEMARK. — Enseignement mutuel ; institution des sourds-muets ; lithographie. — *Nécrologie* : Baggesen. . . . . 225
- ALLEMAGNE. — Universités. — *Stuttgart* : Publication des œuvres complètes de Goethe. — *Prague* : Conservatoire de musique. — *Nécrologie* : Manso. . . . . 227
- SUISSE. — *Genève* : Instruction publique ; dénombrement des étudiants. Académie . . . . . 232
- ITALIE. — *Florence* : Efficacité de l'écorce du grenadier contre le ver solitaire. — *Gènes* : Monument projeté en l'honneur de Perticari. — *Urbino* : *Nécrologie* : Corboli. — *Reggio*, *Nécrologie* : Paradisi. . . . . 234
- PAYS-BAS. — *Louvain* : Collège philosophique. — *Namur* : Société pour l'encouragement de l'instruction élémentaire. — *Amsterdam* ; *Nécrologie* : Winkel. . . . . 236
- FRANCE. — *Cambrai* : Monument élevé à Fénélon. — Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique : *Cambrai* (Nord). Prix proposés par la Société d'émulation. *Lyon* (Rhône). Prix proposés par l'Académie des sciences. . . . . 237
- PARIS. — *Institut*. Académie des sciences : séances du 4 septembre au 9 octobre. Académie des beaux-arts : séance publique du 7 octobre. — Mouvement des postes. Publications prochaines. — *Théâtres* : *Théâtre Français* : première représentation de l'Argent, comédie. *Odéon* : premières représentations des Biographes, et du Mari impromptu, comédies. *Opéra-Comique*, première représentation de Marie, opéra. — *Nécrologie* : Bacler d'Albe ; Jourdan ; Talma . . . . . 240



# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

---

## I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

---

### RÉFLEXIONS

SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE;

et *Exposé des principes d'après lesquels on se propose de rédiger de nouveaux élémens de cette science.*

On divise communément la GÉOGRAPHIE en *géographie mathématique, physique et politique*. On omet, dans cette énumération, la *géographie pure*, ou la division du globe en régions naturelles, limitées par les côtes et les portions les plus élevées de la surface terrestre. Cette description de la terre, devant servir de base aux géographies physique et politique, devrait les précéder. Néanmoins, on se borne, à cet égard, à quelques vues générales que l'on fait entrer dans la géographie physique; et, si l'on voit reparaître ensuite dans la géographie politique, dont elles sont un élément indispensable, les divisions naturelles du globe, elles y sont morcelées, dans les cadres où cette géographie les place, et subordonnées aux divisions arbitraires indiquées par les lignes qui séparent les états.

Cette marche est peu conforme à ce que la raison semble prescrire. Les divisions naturelles sont la base sur laquelle toutes les autres ont dû nécessairement s'élever : résultat des dernières révolutions que notre terre a subies, elles ont un caractère de persistance et de durée, tandis que les divisions politiques changent avec les siècles, l'agrandissement et la décadence des peuples, les caprices des hommes puissans. Convient-il de subordonner le travail de la nature à celui de l'homme, de fonder sur des données arbitraires et variables la connaissance des chaînes de montagnes, du cours des fleuves, accidens de la surface terrestre dont la durée brave celle des siècles? Ne vaudrait-il pas mieux mettre en harmonie les idées avec les choses, grouper des signes mobiles autour de signaux durables, et suivre dans l'enseignement la marche indiquée par les faits? On obtiendrait ainsi les avantages attachés, dans tous les genres d'instruction, à l'ordre des idées. En traitant la géographie comme on le fait d'ordinaire, on tombe nécessairement dans un cercle vicieux; car on ne peut se dispenser, pour établir les divisions politiques, de partir de quelques données de géographie pure. Ainsi, par exemple, en tête de la géographie de l'Europe, on énumère, sous le titre de géographie physique, les fleuves qui arrosent cette partie du monde, et les chaînes de montagnes qui la traversent. Il suit de là qu'après avoir placé la géographie politique dans la géographie pure, on replace la géographie pure dans la géographie politique; ce qui produit une grande confusion. Si le lecteur veut se faire quelque idée d'une chaîne de montagnes, du cours d'un fleuve, il faut qu'il parcoure vingt endroits différens du livre; heureux, si l'éditeur a pris soin de noter exactement les renvois: car, il n'y a qu'un bon index qui puisse remédier un peu à tant d'arbitraire et de désordre.

Favorable à l'étude sous ce rapport essentiel de l'arrangement des idées, la méthode que nous proposons le serait encore à d'autres égards. Elle abrégèrait l'enseignement, en présentant comme de simples applications de la géographie pure les géographies des différens âges, qui forment actuelle-

ment autant de sciences diverses, dont chacune exige un travail tout nouveau. En s'occupant d'abord de la description de la terre, on poserait une base, où l'on prendrait ensuite ses points de direction pour déterminer les limites des états et la situation des villes, mais à laquelle on ne serait pas obligé de revenir, lorsque l'on passerait de la géographie d'une époque à celle d'une autre. Les détails géographiques seraient conçus avec plus de facilité, et conservés plus sûrement dans la mémoire. Les divisions politiques ne peuvent être aisément saisies; elles ne présentent à l'esprit un ensemble qu'il embrasse d'une seule vue, qu'autant qu'elles reposent dans la pensée, sur des accidens de terrain qui servent à les coordonner entre elles, et c'est ainsi qu'elles pourraient s'imprimer facilement et profondément dans le souvenir : ce qui fait la principale difficulté de l'étude de la géographie, ce qui oblige d'y revenir souvent si l'on ne veut pas perdre le fruit de ses premiers travaux, c'est qu'elle présente un dédale de noms et de traits sur lesquels la mémoire n'a aucune prise, parce qu'ils ne se rattachent à rien de sensible, et qu'ils sont, pour ainsi dire, jetés confusément dans l'espace, sans aucun lien qui les unisse ni entre eux, ni à une base qui puisse servir à les fixer; mais, si l'attention se portait d'abord sur les formes de la surface terrestre, sur les lignes dessinées par le cours des eaux, elle graverait dans l'imagination un tableau, auquel se rattacheraient ensuite les divisions arbitraires et les détails locaux dont on veut spécialement s'occuper. Ainsi, lors même que l'on n'aurait en vue que la géographie politique, il conviendrait de l'asseoir sur la base de la géographie pure. Un élève en apprendra véritablement plus, en un mois d'étude, s'il travaille d'après ce principe, que l'on n'en pourrait apprendre en une année, si l'on se jette, comme on le fait d'ordinaire, dans une multitude de détails, au milieu desquels on ne saisit aucun rapport naturel, qui puisse faire servir l'imagination à faciliter le travail de la mémoire.

Mais la *géographie politique* n'est pas la seule que l'on doive se proposer dans l'enseignement; la *géographie physique*, ou

la distribution sur les diverses parties du globe, des phénomènes météorologiques et des êtres, soit bruts, soit organisés, mérite aussi notre attention (1). Cette science fournit au naturaliste des données importantes et qu'il est souvent appelé à réclamer : elle a, par elle-même, un intérêt particulier. Groupant et distribuant sur la terre les plantes avec leur physiologie, les fleurs avec leur coloris brillant, les animaux avec leurs formes et leurs attitudes, elle offre un tableau plein de variété, de grâce et de vie. Elle nous fait remonter aux siècles antérieurs à toute tradition, à ceux même qui ont précédé l'homme sur la terre, et soulève le voile dont sont couverts les secrets d'un monde qui n'a point eu d'historien. Elle développe à nos cœurs émus les dispensations d'une Providence attentive qui varie ses œuvres, suivant les localités, pour le plus grand bien de ses créatures (2).

S'il est évidemment très-avantageux et nécessaire d'élever sur la géographie pure, prise comme base, l'édifice de la géographie politique, à plus forte raison, doit-on subordonner celle-ci à la géographie physique, qui a des rapports bien plus intimes avec elle. Les géographes semblent avoir pris à tâche de ne donner jamais à la nature, dans l'exposition de leurs idées, qu'un rang inférieur à celui qu'ils donnent aux institutions humaines. Après avoir déterminé la direction des montagnes et des rivières, par des lignes qui circonscrivent les

(1) Vu le peu d'importance et de développement que l'on a donné, jusqu'à présent, à la géographie pure, on l'a confondue avec la géographie physique : mais il convient de séparer des objets essentiellement différens.

(2) Envisagée sous ce dernier point de vue, la géographie physique pourrait former, sous le nom de *géographie providentielle*, un objet spécial d'étude. La sagesse et la bonté de Dieu s'y manifesteraient avec éclat et sous les traits les plus touchans. Nous devons cette idée au révérend père GIRARD, dont le nom doit être si cher aux amis de l'humanité. Quel trésor inappréciable pour la jeunesse qu'un tel ouvrage, s'il l'exécutait lui-même!

états, ils classent, par royaumes et par provinces, les pierres, les animaux, les plantes, comme si les êtres bruts et les êtres organisés avaient été répartis sur le globe, en vertu des arrêts des congrès et des caprices des conquérans. Ce n'est pourtant que dans les divisions naturelles de la surface terrestre que nous pouvons distinguer les lois qui président à leur distribution. Les substances minérales suivent, dans leur gisement, les chaînes de montagnes, les lignes marquées par les bassins. Les habitans de l'air, de la terre et des eaux que le Créateur a appelés à partager avec nous ses innombrables bienfaits, reconnaissent, dans les climats, les expositions diverses, les chaînes élevées qui couronnent le globe, les rivages qui en dessinent les formes, leur véritable patrie et leurs barrières naturelles. La culture, la civilisation, l'industrie modifient jusqu'à un certain point ces premières bases, mais dans des limites déterminées, et l'étude même de ces modifications, étude qui, se liant à l'histoire de l'homme, offre un grand intérêt, suppose la connaissance préliminaire de l'état du globe, tel que la nature l'a livré à l'activité de l'esprit humain. Cette union de la géographie physique et de la géographie pure se fait particulièrement sentir, lorsqu'on lit les ouvrages de M. de Humboldt. Ce savant illustre a d'ailleurs enrichi ces sciences de tant de faits importants, il leur a donné un si grand développement et un si puissant intérêt, qu'elles réclament maintenant un travail élémentaire, qui puisse mettre à la portée du plus grand nombre des lecteurs la connaissance de ses ouvrages et servir de base aux travaux des jeunes gens qui se destineraient à suivre de si nobles traces.

M. De Candolle a bien voulu nous communiquer une idée qui s'associe admirablement à notre projet de faire reposer sur l'étude préliminaire de la surface terrestre l'enseignement des diverses branches de la géographie. Il pense qu'il serait convenable d'avoir une carte de géographie pure, fortement dessinée, de manière à pouvoir lui superposer des cartes transparentes de géographie physique, de géographie politique, cartes qui ne contiendraient que les points et les lignes

dont on voudrait spécialement s'occuper. La carte de géographie pure demeurerait la base unique de toutes les autres, comme la terre est la base de toutes les divisions dont elle peut être le théâtre (1).

La géographie est une science que l'on apprend moins pour elle-même, que parce qu'elle est indispensable pour acquérir d'autres connaissances et pour pratiquer différens arts. Si nous l'envisageons sous ce nouveau rapport, nous sentirons encore davantage la convenance de lui donner pour base la géographie pure; et nous reconnâtrons en même tems que la géographie physique, déjà si intéressante par elle-même, doit être associée dans l'enseignement à la géographie politique, si l'on veut retirer de cette dernière les fruits que l'on doit en attendre.

L'usage peut-être le plus général de la géographie, est de rendre la lecture de l'histoire plus facile et plus profitable. Mais, combien elle atteindra mieux ce double but, lorsqu'elle-même reposera sur la connaissance des divisions naturelles du globe et des principales circonstances physiques qui sont en rapport avec ces divisions!

Ne suivra-t-on pas plus aisément et avec plus d'intérêt le détail des opérations militaires, si l'on a une idée claire des accidens de terrain qui en sont un élément essentiel? Ne comprendra-t-on pas mieux, par exemple, la marche d'Aunibal, si l'on connaît la nature, les formes, les passages des Alpes? Ne se rendra-t-on pas un compte plus satisfaisant de la lutte héroïque que l'Helvétie a soutenue contre l'Autriche, de celle que la Grèce soutient aujourd'hui contre l'empire ottoman, si

(1) Dans son *Essai élémentaire de géographie botanique*, inséré dans le 18<sup>e</sup> volume du *Dictionnaire des sciences naturelles*, M. DE CANDOLLE appelle de ses vœux un ouvrage du genre de celui dont nous nous occupons. « Assez long-tems, dit-il, dans les livres élémentaires consacrés à l'étude de la géographie, nous n'avons vu que les divisions politiques et les travaux des hommes. »

l'on a dans l'esprit un tableau de ces régions, théâtre de tant de glorieux combats?

L'histoire développe à nos regards la marche de la civilisation ; l'agrandissement et la décadence des nations qui ont successivement occupé la scène du monde ; les idées, les mœurs, les goûts, le caractère, les institutions et les destinées des peuples divers. Mais, comment pourra-t-on se rendre compte de ces grands résultats qui en sont l'âme, pour ainsi dire ; comment en retirera-t-on les instructions importantes que l'on doit s'en promettre, si on ne les saisit pas dans leur rapport avec les causes qui les ont produits ? Et ces causes, ne faut-il pas les chercher, surtout, dans la nature, la forme et les productions du sol, qui modifient la culture du pays, le genre de vie et les intérêts des habitans ; dans les eaux dont le cours favorise ou entrave les communications ; dans l'influence du climat, c'est-à-dire, dans des circonstances de géographie pure et de géographie physique ?

Par des raisons du même genre, les récits des voyageurs se liront aussi avec plus d'intérêt et de profit, quand on les aura fait précéder de l'étude de la géographie pure ; et les connaissances nouvelles que l'on y puisera, viendront, tout naturellement, se classer dans le canevas qu'un travail préliminaire leur aura préparé.

Il est superflu d'entrer dans de plus grands détails ; il ne faut qu'un peu de réflexion pour se convaincre qu'en adoptant la méthode que nous proposons, l'on obtiendra, à tous égards, d'une manière plus sûre et plus complète, les avantages que l'on peut espérer de l'étude de la géographie. Voyageurs, naturalistes, négocians, hommes voués à la science militaire, tous, ainsi que les simples lecteurs, puiseront dans la connaissance de la géographie pure et de la géographie physique, des secours pour aider et diriger leurs travaux.

Nous pourrions donner à ces réflexions l'autorité de l'expérience, en montrant que les hommes de génie, qui dans leurs écrits ont été appelés à tirer quelque parti de la géographie, l'ont envisagée dans l'esprit que nous venons d'indiquer, qu'ils

ont fait reposer sur une base large de géographie pure, leurs vues scientifiques, politiques ou commerciales, et que c'est à cette précaution qu'il faut attribuer, en très-grande partie, la clarté, l'intérêt et la haute utilité de leurs ouvrages. Entre une foule d'exemples que nous pourrions alléguer ici, en voici deux qui vont rapprocher deux noms destinés à paraître souvent ensemble. César, au commencement de la guerre des Gaules, veut donner une idée du pays, théâtre sur lequel il va exercer son génie. Il le fait en un petit nombre de traits (1). Mais, combien ce court exposé est plus instructif, plus lumineux, que tout ce que peuvent contenir sur le même sujet les traités écrits d'après la routine! Et quelle en est la cause? C'est que César a présenté les divisions politiques de la Gaule dans leur rapport avec ses divisions naturelles. Ainsi il nous offre un tableau qui nous frappe, que nous saisissons d'un coup-d'œil, que notre mémoire retient aisément, et à l'aide duquel nous suivrons sans peine et sans confusion les détails de son récit.

Comme César, Bonaparte commence l'histoire de son expédition d'Italie par décrire le théâtre de ses opérations; mais il le fait avec beaucoup plus d'étendue (2), et cet admirable travail, envisagé indépendamment des considérations militaires qui en sont le but, nous offre une description de l'Italie bien supérieure à celles que renferment les géographies ordinaires de ce pays, et confirme tout ce que nous avons avancé. L'auteur nous donne une idée lumineuse de la configuration, du relief, des principaux accidens du sol. A ce tableau se rattachent aisément les limites qui circonscrivent le climat et ses principales variétés; les bornes des états que leur liaison avec des lignes qui font image, détermine d'une manière facile et imprime profondément dans la mémoire; enfin, des vues d'une haute politique, qui découlent si naturellement de la géogra-

---

(1) Voyez les *Commentaires de César*, liv. I, ch. I.

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon*. T. III, chap. 4.



phie pure du sol, qu'en lisant, l'on peut croire qu'on les aurait découvertes soi-même sans difficulté.

Dans son *Mémoire sur la constitution physique de l'Italie*, inséré dans le 1<sup>er</sup> volume du *Voyage d'Italie* par M. DE LA LANDE, M. de SAUSSURE prend pour base de ses observations la géographie pure du sol, comme Bonaparte la prend pour base de ses considérations militaires et politiques. Si l'on réunit ces deux ouvrages, quelle belle esquisse n'a-t-on pas de la géographie de l'Italie, et combien il serait à désirer que l'on eût une semblable description de toutes les parties de la terre!

Terminons par un exemple trop remarquable pour que nous puissions le passer complètement sous silence, mais qu'il suffit d'indiquer pour faire sentir tout le poids qu'il donne à nos réflexions; c'est l'*Essai politique* de M. de HUMBOLDT sur la *Nouvelle-Espagne*, où l'on voit naître, de la description du sol, des idées d'une haute importance et des vues d'une rare fécondité.

L'idée d'une géographie pure n'est pas nouvelle. Buache l'avait eue, et son Atlas, publié vers le milieu du siècle dernier, en offre l'exécution (1); mais les vues systématiques qu'il a mêlées à une science qui consiste essentiellement en faits, et les progrès de la géographie, dans ces derniers tems, rendent maintenant cet ouvrage inutile, quelque lumineux que soient d'ailleurs les principes sur lesquels il est fondé. Les idées de Buache ont exercé quelque influence sur les travaux des géographes qui lui ont succédé; on a dès lors mis généralement plus d'importance à la description de la terre; on a même fait de cette description la base de quelques géographies particulières, et M. MALTE-BRUN esquisse, dans les introductions de son bel ouvrage, les traits généraux qui appartiennent en commun à la partie du monde dont il va s'occuper. Mais le travail dont nous devons plus particulièrement faire ici mention, est

---

(1) Nous ne parlons ici que des ouvrages qui ont paru en France. Nous avons appris dernièrement qu'il en existe, en langue allemande, sous ce nom de *Géographie pure*, que nous avions cru nouveau.

celui de M. LACROIX, dans son *Introduction à la Géographie mathématique et physique*. Comme Buache, M. Lacroix a senti la convenance de traiter la géographie pure, indépendamment de toute géographie appliquée. Les progrès de la science, dont il a profité, et l'étendue de ses connaissances particulières assignent à son ouvrage un rang très-distingué, et il est surprenant que l'on n'ait pas encore mis en œuvre les idées excellentes, d'après lesquelles il propose de réformer l'enseignement de la géographie, idées que nous allons chercher à résumer.

Les parties les plus élevées de la surface terrestre sont indiquées par les lignes de partage que l'on tire entre les sources des eaux qui coulent dans des sens opposés. A l'aide de ces lignes qui se confondront nécessairement avec les chaînes de montagnes et les plateaux, on pourra circonscrire l'espace qui fournit des eaux à une portion de mer, à un fleuve ou à l'un de ses affluens, et ces mêmes lignes, combinées avec les sinuosités des rivages de l'Océan, formeront une division naturelle de la surface terrestre. Faisant le tour des continents, on reconnaîtra d'abord les golfes et les caps que dessinent leurs rivages. Puis, avec le secours des diverses pentes marquées par le cours des fleuves, on tracera de grandes divisions dans l'intérieur même des terres; et pour nous borner ici à ce qui concerne la portion de l'ancien continent qui comprend l'Europe et l'Asie, elle offre deux classes de pentes, les unes tournées vers l'extérieur du continent, les autres vers les mers intérieures. Les pentes de la première classe se distinguent par la direction générale des fleuves qui les arrosent, ce qui les divise en occidentale, septentrionale, orientale et méridionale. Les pentes de la seconde classe sont dirigées : 1<sup>o</sup> vers la Méditerranée et les mers adjacentes; 2<sup>o</sup> vers la mer Baltique et ses golfes; 3<sup>o</sup> vers la mer Caspienne; 4<sup>o</sup> vers la mer d'Aral. On désignera, sous le nom de *Plateau central de l'Asie*, un grand espace compris entre les pentes septentrionales, les pentes orientales et les pentes méridionales dirigées vers l'Océan, et les bassins du lac d'Aral et de la mer Caspienne, espace qui forme la partie la plus élevée de l'ancien continent. Ces considérations

partagent la surface de l'Europe et de l'Asie en dix grandes régions ; savoir, cinq à l'extérieur, en comptant pour deux la pente occidentale de l'Océan, l'une du détroit de Gibraltar au Catégar, et l'autre du Catégar au Nordkin ; et cinq à l'intérieur, en joignant aux quatre bassins des mers que nous avons nommées, le plateau central de l'Asie. Les bassins des cours d'eau compris dans chacune de ces régions en fournissent de moins étendues que l'on peut embrasser dans des descriptions particulières. L'examen des lignes qui séparent les bassins fait connaître les crêtes de montagnes et les bandes élevées du relief de la surface terrestre. La division des régions et les cours d'eau donnent des moyens faciles de déterminer la position des villes. Quand on aura décrit ainsi les diverses régions naturelles et les bassins qu'elles comprennent, un simple résumé suffira pour faire connaître les divisions politiques, en rapportant, sous le titre de chaque puissance, le nom des régions naturelles, ou celui des bassins soumis en entier ou en partie à sa domination. Rien ne sera plus aisé que de modifier ce résumé à la suite des événemens politiques, pour faire connaître les changemens qu'ils ont occasionés.

Tels sont les principes sur lesquels repose le plan de M. Lacroix : si l'on désire en avoir une idée plus claire et plus étendue, l'on voudra bien consulter l'ouvrage d'où nous les avons extraits (1).

Tout en prenant ces principes pour base, nous pensons qu'après avoir subdivisé les continens en versans et sous-versans qui tirent leurs noms des mers où se rendent les eaux qui les arrosent, il convient de grouper ces portions détachées dans le rapport qu'indiquent leur rapprochement sur le globe et la forme des terres dont elles font partie. Par exemple : en se tenant strictement à l'ordre indiqué par M. Lacroix, on commencerait par traiter de la partie occidentale de l'Espagne ; et ce ne serait qu'après avoir parcouru tous les pays de l'Eu-

---

(1) *Introduction à la Géographie mathématique et critique, et à la Géographie physique* ; par S.-P. LACROIX. Deuxième édition, p. 193-256.

rope et de l'Asie dont les eaux se rendent à l'Océan, que passant aux pentes qui se dirigent du côté de la Méditerranée, on viendrait à parler de la partie orientale de l'Espagne que l'Èbre arrose. Mais on n'obtiendrait pas ainsi tous les avantages que l'on peut attendre de l'étude de la géographie pure, et nous espérons ne pas nous écarter des vues du savant auteur que nous avons pris pour guide, en modifiant son plan de manière à rapprocher ce que la nature a réuni. Ainsi, après avoir signalé, dans nos premières divisions, le versant occidental et le versant septentrional de l'Espagne du côté de l'Océan, et l'oriental du côté de la Méditerranée, nous groupons ces trois sections, sous le titre de *Péninsule d'Espagne*, et nous les parcourons immédiatement l'une après l'autre. Cette méthode paraît seule pouvoir être nommée *Méthode naturelle*, puisqu'elle fonde ses divisions sur l'ensemble des rapports établis par la nature; elle donne aux terres une partie de l'importance, qui, sans ce nouveau rapprochement, paraîtrait, mal à propos, donnée exclusivement aux eaux; dirigeant particulièrement l'attention sur la forme des continens, elle est plus favorable au travail de la mémoire; enfin, ce qui est plus essentiel, elle se rapproche davantage des divisions politiques, dont l'édifice doit s'élever sur la base de la géographie pure, et surtout des distributions de la géographie physique, qui s'allient si naturellement à la description de la terre et lui donnent un puissant intérêt. F. M. L. NAVILLE, pasteur de l'Église réformée.

DU

## MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE

CONSIDÉRÉ DANS CHAQUE DÉPARTEMENT.

SECOND ET DERNIER ARTICLE. (Voy. ci-dessus, p. 10-40.)

Les quatre premiers tableaux qui suivent ne sont que le relevé du tableau général, contenu dans le précédent article.

DEUXIÈME TABLEAU.

*Classement des départemens d'après le nombre des mariages correspondant à 1000 de population.*

|                                  | Sur 1000<br>de<br>population. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------|
| FRANCE. . . . .                  | 7, 23                         | •                                                     |
| DÉPARTEMENTS.                    |                               |                                                       |
| 1. Seine. . . . .                | 9, 20                         | + 1,97                                                |
| 2. Cher. . . . .                 | 8, 81                         | + 1,58                                                |
| 3. Seine-et-Marne. . . . .       | 8, 67                         | + 1,44                                                |
| 4. Allier. . . . .               | 8, 62                         | + 1,39                                                |
| 5. Seine-et-Oise. . . . .        | 8, 25                         | + 1,02                                                |
| 6. Aisne. . . . .                | 8, 21                         | + 0,98                                                |
| 7. Oise. . . . .                 | 8, 16                         | + 0,93                                                |
| 8. Haute-Vienne. . . . .         | 8, 16                         | + 0,93                                                |
| 9. Loir-et-Cher . . . . .        | 8, 09                         | + 0,86                                                |
| 10. Gironde. . . . .             | 8, 08                         | + 0,85                                                |
| 11. Loiret. . . . .              | 8, 08                         | + 0,85                                                |
| 12. Eure-et-Loir. . . . .        | 8, 07                         | + 0,84                                                |
| 13. Marne. . . . .               | 8, 05                         | + 0,82                                                |
| 14. Charente-Inférieure. . . . . | 8, 02                         | + 0,79                                                |
| 15. Vienne. . . . .              | 7, 87                         | + 0,64                                                |
| 16. Indre. . . . .               | 7, 82                         | + 0,59                                                |
| 17. Ardennes. . . . .            | 7, 79                         | + 0,56                                                |
| 18. Haute-Saône. . . . .         | 7, 75                         | + 0,52                                                |
| 19. Ardèche. . . . .             | 7, 72                         | + 0,49                                                |
| 20. Sarthe. . . . .              | 7, 68                         | + 0,45                                                |
| 21. Aube. . . . .                | 7, 64                         | + 0,41                                                |
| 22. Bouches-du-Rhône. . . . .    | 7, 63                         | + 0,40                                                |
| 23. Corse. . . . .               | 7, 61                         | + 0,38                                                |
| 24. Yonne. . . . .               | 7, 61                         | + 0,38                                                |
| 25. Haute-Garonne. . . . .       | 7, 59                         | + 0,36                                                |
| 26. Landes. . . . .              | 7, 57                         | + 0,34                                                |
| 27. Vaucluse. . . . .            | 7, 53                         | + 0,30                                                |
| 28. Loire. . . . .               | 7, 52                         | + 0,29                                                |

| DÉPARTEMENTS.                    | Sur 1000<br>de<br>population. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                  | Mariages.                     |                                                       |
| 29. Puy-de-Dôme. . . . .         | 7, 51                         | + 0,28                                                |
| 30. Saône-et-Loire. . . . .      | 7, 47                         | + 0,24                                                |
| 31. Rhône. . . . .               | 7, 43                         | + 0,20                                                |
| 32. Nord. . . . .                | 7, 40                         | + 0,17                                                |
| 33. Drôme. . . . .               | 7, 35                         | + 0,12                                                |
| 34. Eure. . . . .                | 7, 34                         | + 0,11                                                |
| 35. Ille-et-Vilaine. . . . .     | 7, 33                         | + 0,10                                                |
| 36. Indre-et-Loire. . . . .      | 7, 31                         | + 0,08                                                |
| 37. Finistère. . . . .           | 7, 29                         | + 0,06                                                |
| 38. Haut-Rhin. . . . .           | 7, 28                         | + 0,05                                                |
| 39. Meuse. . . . .               | 7, 11                         | — 0,12                                                |
| 40. Maine-et-Loire. . . . .      | 7, 10                         | — 0,13                                                |
| 41. Dordogne. . . . .            | 7, 08                         | — 0,15                                                |
| 42. Lot-et-Garonne. . . . .      | 7, 08                         | — 0,15                                                |
| 43. Somme. . . . .               | 7, 08                         | — 0,15                                                |
| 44. Corrèze. . . . .             | 7, 06                         | — 0,17                                                |
| 45. Pas-de-Calais. . . . .       | 7, 05                         | — 0,18                                                |
| 46. Côtes-du-Nord. . . . .       | 7, 04                         | — 0,19                                                |
| 47. Meurthe. . . . .             | 7, 00                         | — 0,23                                                |
| 48. Côte-d'Or. . . . .           | 6, 99                         | — 0,24                                                |
| 49. Moselle. . . . .             | 6, 99                         | — 0,24                                                |
| 50. Gard. . . . .                | 6, 98                         | — 0,25                                                |
| 51. Pyrénées-Orientales. . . . . | 6, 98                         | — 0,25                                                |
| 52. Basses-Alpes. . . . .        | 6, 97                         | — 0,26                                                |
| 53. Bas-Rhin. . . . .            | 6, 96                         | — 0,27                                                |
| 54. Vosges. . . . .              | 6, 95                         | — 0,28                                                |
| 55. Creuse. . . . .              | 6, 92                         | — 0,31                                                |
| 56. Hérault. . . . .             | 6, 92                         | — 0,31                                                |
| 57. Aude. . . . .                | 6, 88                         | — 0,35                                                |
| 58. Isère. . . . .               | 6, 87                         | — 0,36                                                |
| 59. Morbihan. . . . .            | 6, 81                         | — 0,42                                                |
| 60. Doubs. . . . .               | 6, 65                         | — 0,58                                                |
| 61. Gers. . . . .                | 6, 61                         | — 0,62                                                |
| 62. Haute-Loire. . . . .         | 6, 61                         | — 0,62                                                |
| 63. Charente. . . . .            | 6, 60                         | — 0,63                                                |
| 64. Hautes-Alpes. . . . .        | 6, 56                         | — 0,67                                                |
| 65. Tarn-et-Garonne. . . . .     | 6, 53                         | — 0,70                                                |
| 66. Calvados. . . . .            | 6, 50                         | — 0,73                                                |
| 67. Tarn. . . . .                | 6, 50                         | — 0,73                                                |

| DÉPARTEMENTS.                 | Sur 1000<br>de<br>population. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                               | Mariages.                     |                                                       |
| 68. Ain. . . . .              | 6, 47                         | — 0,76                                                |
| 69. Var. . . . .              | 6, 43                         | — 0,80                                                |
| 70. Nièvre. . . . .           | 6, 42                         | — 0,81                                                |
| 71. Deux-Sèvres. . . . .      | 6, 35                         | — 0,88                                                |
| 72. Loire-Inférieure. . . . . | 6, 29                         | — 0,94                                                |
| 73. Lozère. . . . .           | 6, 23                         | — 1,00                                                |
| 74. Orne. . . . .             | 6, 17                         | — 1,06                                                |
| 75. Lot. . . . .              | 6, 10                         | — 1,13                                                |
| 76. Ariège. . . . .           | 5, 98                         | — 1,25                                                |
| 77. Basses-Pyrénées. . . . .  | 5, 98                         | — 1,25                                                |
| 78. Haute-Marne. . . . .      | 5, 89                         | — 1,34                                                |
| 79. Mayenne. . . . .          | 5, 81                         | — 1,42                                                |
| 80. Vendée. . . . .           | 5, 68                         | — 1,55                                                |
| 81. Jura. . . . .             | 6, 67                         | — 1,56                                                |
| 82. Cantal. . . . .           | 5, 58                         | — 1,65                                                |
| 83. Hautes-Pyrénées. . . . .  | 5, 32                         | — 1,91                                                |
| 84. Seine-Inférieure. . . . . | 5, 27                         | — 1,96                                                |
| 85. Aveyron. . . . .          | 5, 14                         | — 2,09                                                |
| 86. Manche. . . . .           | 5, 05                         | — 2,18                                                |

Dans ce tableau, le département de la Seine occupe le premier rang; on verra (tableau 11) combien cet ordre est différent, quand on considère le nombre d'enfans qui proviennent de chaque mariage. Si on prend les termes extrêmes, on trouve, pour le département de la Seine, 1 mariage sur 109 individus, et 1 sur 198 pour celui de la Manche. Le rapport moyen pour la France est de 1 à 138.

## TROISIÈME TABLEAU.

*Classement des départemens d'après le nombre des naissances correspondant à 1000 de population.*

|                                 | Sur 1000<br>de<br>population. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------|
| FRANCE. . . . .                 | 31, 59                        | •                                                     |
| DÉPARTEMENTS.                   |                               |                                                       |
| 1. Loire. . . . .               | 38, 95                        | + 7,36                                                |
| 2. Vaucluse. . . . .            | 38, 33                        | + 6,74                                                |
| 3. Bas-Rhin. . . . .            | 37, 85                        | + 6,26                                                |
| 4. Pyrénées-Orientales. . . . . | 37, 83                        | + 6,24                                                |
| 5. Haute-Vienne. . . . .        | 37, 63                        | + 6,04                                                |
| 6. Cher. . . . .                | 37, 59                        | + 6,00                                                |
| 7. Allier. . . . .              | 37, 37                        | + 5,78                                                |
| 8. Bouches-du-Rhône. . . . .    | 36, 86                        | + 5,27                                                |
| 9. Haut-Rhin. . . . .           | 36, 60                        | + 5,01                                                |
| 10. Nord. . . . .               | 35, 92                        | + 4,33                                                |
| 11. Hautes-Alpes. . . . .       | 35, 90                        | + 4,31                                                |
| 12. Indre. . . . .              | 35, 82                        | + 4,23                                                |
| 13. Aisne. . . . .              | 35, 37                        | + 3,78                                                |
| 14. Loiret. . . . .             | 35, 36                        | + 3,77                                                |
| 15. Rhône. . . . .              | 35, 28                        | + 3,69                                                |
| 16. Finistère. . . . .          | 35, 25                        | + 3,66                                                |
| 17. Corrèze. . . . .            | 34, 84                        | + 3,25                                                |
| 18. Landes. . . . .             | 34, 83                        | + 3,24                                                |
| 19. Moselle. . . . .            | 34, 80                        | + 3,21                                                |
| 20. Seine. . . . .              | 34, 65                        | + 3,06                                                |
| 21. Seine-et-Marne. . . . .     | 34, 47                        | + 2,88                                                |
| 22. Gard. . . . .               | 34, 37                        | + 2,78                                                |
| 23. Basses-Alpes. . . . .       | 34, 36                        | + 2,77                                                |
| 24. Morbihan. . . . .           | 34, 32                        | + 2,73                                                |
| 25. Côtes-du-Nord. . . . .      | 34, 22                        | + 2,63                                                |
| 26. Saône-et-Loire. . . . .     | 34, 08                        | + 2,49                                                |
| 27. Isère. . . . .              | 33, 94                        | + 2,35                                                |
| 28. Marne. . . . .              | 33, 73                        | + 2,14                                                |



| DÉPARTEMENTS.                    | Sur 1000<br>de<br>population. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                  | Naissances<br>totales.        |                                                       |
| 29. Drôme. . . . .               | 33, 71                        | + 2,12                                                |
| 30. Haute-Saône . . . . .        | 33, 69                        | + 2,10                                                |
| 31. Loir-et-Cher. . . . .        | 33, 61                        | + 2,02                                                |
| 32. Ardèche. . . . .             | 33, 54                        | + 1,95                                                |
| 33. Meurthe. . . . .             | 33, 28                        | + 1,69                                                |
| 34. Meuse. . . . .               | 32, 97                        | + 1,38                                                |
| 35. Ardennes. . . . .            | 32, 55                        | + 0,96                                                |
| 36. Haute-Garonne. . . . .       | 32, 48                        | + 0,89                                                |
| 37. Hérault. . . . .             | 32, 26                        | + 0,67                                                |
| 38. Creuse. . . . .              | 32, 22                        | + 0,63                                                |
| 39. Eure-et-Loir. . . . .        | 31, 95                        | + 0,36                                                |
| 40. Doubs. . . . .               | 31, 94                        | + 0,35                                                |
| 41. Charente-Inférieure. . . . . | 31, 85                        | + 0,26                                                |
| 42. Aude. . . . .                | 31, 58                        | — 0,01                                                |
| 43. Vendée. . . . .              | 31, 53                        | — 0,06                                                |
| 44. Loire-Inférieure. . . . .    | 31, 35                        | — 0,24                                                |
| 45. Seine-Inférieure. . . . .    | 31, 27                        | — 0,32                                                |
| 46. Ain. . . . .                 | 31, 11                        | — 0,48                                                |
| 47. Var. . . . .                 | 31, 09                        | — 0,50                                                |
| 48. Aube. . . . .                | 30, 93                        | — 0,66                                                |
| 49. Haute-Loire. . . . .         | 30, 89                        | — 0,70                                                |
| 50. Tarn. . . . .                | 30, 86                        | — 0,73                                                |
| 51. Pas-de-Calais. . . . .       | 30, 82                        | — 0,77                                                |
| 52. Pny-de-Dôme. . . . .         | 30, 75                        | — 0,84                                                |
| 53. Ille-et-Vilaine. . . . .     | 30, 63                        | — 0,96                                                |
| 54. Somme. . . . .               | 30, 63                        | — 0,96                                                |
| 55. Vosges. . . . .              | 30, 59                        | — 1,00                                                |
| 56. Sarthe. . . . .              | 30, 58                        | — 1,01                                                |
| 57. Seine-et-Oise. . . . .       | 30, 09                        | — 1,50                                                |
| 58. Indre-et-Loire. . . . .      | 30, 07                        | — 1,52                                                |
| 59. Côte-d'Or. . . . .           | 29, 93                        | — 1,66                                                |
| 60. Mayenne. . . . .             | 29, 89                        | — 1,70                                                |
| 61. Charente. . . . .            | 29, 76                        | — 1,83                                                |
| 62. Arriège. . . . .             | 29, 75                        | — 1,84                                                |
| 63. Yonne. . . . .               | 29, 42                        | — 2,17                                                |
| 64. Corse. . . . .               | 29, 24                        | — 2,35                                                |
| 65. Lozère. . . . .              | 29, 17                        | — 2,42                                                |
| 66. Oise. . . . .                | 29, 14                        | — 2,45                                                |
| 67. Vienne. . . . .              | 29, 11                        | — 2,48                                                |

| DÉPARTEMENTS.                | Sur 1000<br>de<br>population. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                              | Naissances<br>totales.        |                                                       |
| 68. Jura. . . . .            | 28, 93                        | — 2,66                                                |
| 69. Gironde. . . . .         | 28, 93                        | — 2,66                                                |
| 70. Dordogne. . . . .        | 28, 89                        | — 2,70                                                |
| 71. Nièvre. . . . .          | 28, 87                        | — 2,72                                                |
| 72. Haute-Marne. . . . .     | 28, 64                        | — 2,95                                                |
| 73. Maine-et-Loire. . . . .  | 28, 61                        | — 2,98                                                |
| 74. Hautes-Pyrénées. . . . . | 28, 27                        | — 3,32                                                |
| 75. Aveyron. . . . .         | 28, 03                        | — 3,56                                                |
| 76. Deux-Sèvres. . . . .     | 27, 96                        | — 3,63                                                |
| 77. Basses-Pyrénées. . . . . | 27, 74                        | — 3,85                                                |
| 78. Lot. . . . .             | 26, 78                        | — 4,81                                                |
| 79. Cantal. . . . .          | 26, 29                        | — 5,30                                                |
| 80. Tarn-et-Garonne. . . . . | 26, 03                        | — 5,56                                                |
| 81. Gers. . . . .            | 25, 37                        | — 6,22                                                |
| 82. Manche. . . . .          | 25, 11                        | — 6,48                                                |
| 83. Eure . . . . .           | 25, 08                        | — 6,51                                                |
| 84. Orne. . . . .            | 24, 97                        | — 6,62                                                |
| 85. Lot-et-Garonne. . . . .  | 24, 18                        | — 7,41                                                |
| 86. Calvados. . . . .        | 22, 93                        | — 8,66                                                |

Les termes extrêmes donnent pour le département de la Loire, 1 naissance sur  $25 \frac{2}{3}$  habitants, et 1 sur  $43 \frac{1}{6}$  pour le Calvados. On a, pour la France entière, 1 sur  $31 \frac{2}{3}$ .

## QUATRIÈME TABLEAU.

*Classement des départemens d'après le nombre des décès  
répondant à 1000 de population.*

|                                  | Sur 1000<br>de<br>population. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------|
| FRANCE. . . . .                  | Total<br>des décès.<br>25, 23 | •                                                     |
| DÉPARTEMENTS.                    |                               |                                                       |
| 1. Finistère. . . . .            | 36, 22                        | + 10,99                                               |
| 2. Bouches-du-Rhône. . . . .     | 31, 58                        | + 6,35                                                |
| 3. Vaucluse. . . . .             | 31, 20                        | + 5,97                                                |
| 4. Seine. . . . .                | 30, 83                        | + 5,60                                                |
| 5. Morbihan. . . . .             | 30, 75                        | + 5,52                                                |
| 6. Pyrénées-Orientales. . . . .  | 30, 33                        | + 5,10                                                |
| 7. Loire. . . . .                | 29, 51                        | + 4,28                                                |
| 8. Landes. . . . .               | 29, 24                        | + 4,01                                                |
| 9. Hautes-Alpes. . . . .         | 29, 17                        | + 3,94                                                |
| 10. Loiret. . . . .              | 28, 96                        | + 3,73                                                |
| 11. Haute-Vienne. . . . .        | 28, 92                        | + 3,69                                                |
| 12. Haute-Garonne. . . . .       | 28, 86                        | + 3,62                                                |
| 13. Var. . . . .                 | 28, 73                        | + 3,50                                                |
| 14. Côtes-du-Nord. . . . .       | 28, 58                        | + 3,35                                                |
| 15. Ain. . . . .                 | 28, 55                        | + 3,32                                                |
| 16. Gard. . . . .                | 28, 45                        | + 3,22                                                |
| 17. Charente-Inférieure. . . . . | 28, 43                        | + 3,20                                                |
| 18. Cher. . . . .                | 28, 40                        | + 3,17                                                |
| 19. Ile-et-Vilaine. . . . .      | 28, 13                        | + 2,95                                                |
| 20. Rhône. . . . .               | 28, 13                        | + 2,90                                                |
| 21. Allier. . . . .              | 27, 83                        | + 2,60                                                |
| 22. Basses-Alpes. . . . .        | 27, 81                        | + 2,58                                                |
| 23. Aude. . . . .                | 27, 37                        | + 2,14                                                |
| 24. Vendée. . . . .              | 27, 37                        | + 2,14                                                |
| 25. Lozère. . . . .              | 27, 27                        | + 2,04                                                |
| 26. Saône-et-Loire. . . . .      | 27, 23                        | + 2,00                                                |
| 27. Nord. . . . .                | 27, 06                        | + 1,83                                                |
| 28. Hérault. . . . .             | 26, 79                        | + 1,56                                                |

| DÉPARTEMENTS.                 | Sur 1000<br>de<br>population. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                               | Total<br>des décès.           |                                                       |
| 29. Marne. . . . .            | 26, 63                        | + 1,40                                                |
| 30. Seine-Inférieure. . . . . | 26, 21                        | + 0,98                                                |
| 31. Dordogne. . . . .         | 26, 19                        | + 0,96                                                |
| 32. Indre. . . . .            | 26, 11                        | + 0,88                                                |
| 33. Corrèze. . . . .          | 26, 10                        | + 0,87                                                |
| 34. Tarn. . . . .             | 26, 03                        | + 0,80                                                |
| 35. Seine-et-Oise. . . . .    | 26, 02                        | + 0,79                                                |
| 36. Haute-Loire. . . . .      | 25, 99                        | + 0,76                                                |
| 37. Meurthe. . . . .          | 25, 99                        | + 0,76                                                |
| 38. Seine-et-Marne. . . . .   | 25, 86                        | + 0,63                                                |
| 39. Haut-Rhin. . . . .        | 25, 83                        | + 0,60                                                |
| 40. Loir-et-Cher. . . . .     | 25, 82                        | + 0,59                                                |
| 41. Bas-Rhin. . . . .         | 25, 77                        | + 0,54                                                |
| 42. Drôme. . . . .            | 25, 73                        | + 0,50                                                |
| 43. Aisne. . . . .            | 25, 63                        | + 0,40                                                |
| 44. Corse. . . . .            | 25, 62                        | + 0,39                                                |
| 45. Jura. . . . .             | 25, 41                        | + 0,18                                                |
| 46. Isère. . . . .            | 25, 23                        | + 0,00                                                |
| 47. Meuse. . . . .            | 25, 08                        | — 0,15                                                |
| 48. Ardèche. . . . .          | 24, 82                        | — 0,41                                                |
| 49. Puy-de-Dôme. . . . .      | 24, 61                        | — 0,62                                                |
| 50. Doubs. . . . .            | 24, 52                        | — 0,71                                                |
| 51. Aveyron. . . . .          | 24, 44                        | — 0,79                                                |
| 52. Somme. . . . .            | 24, 32                        | — 0,91                                                |
| 53. Oise. . . . .             | 24, 04                        | — 1,19                                                |
| 54. Eure-et-Loir. . . . .     | 23, 74                        | — 1,49                                                |
| 55. Ardennes. . . . .         | 23, 69                        | — 1,54                                                |
| 56. Tarn-et-Garonne. . . . .  | 23, 50                        | — 1,73                                                |
| 57. Moselle. . . . .          | 23, 32                        | — 1,91                                                |
| 58. Gironde. . . . .          | 23, 29                        | — 1,94                                                |
| 59. Lot. . . . .              | 23, 14                        | — 2,09                                                |
| 60. Eure. . . . .             | 22, 98                        | — 2,25                                                |
| 61. Charente. . . . .         | 22, 92                        | — 2,31                                                |
| 62. Haute-Saône. . . . .      | 22, 77                        | — 2,46                                                |
| 63. Côte-d'Or. . . . .        | 22, 70                        | — 2,53                                                |
| 64. Ariège. . . . .           | 22, 59                        | — 2,64                                                |
| 65. Pas-de-Calais. . . . .    | 22, 57                        | — 2,66                                                |
| 66. Mayenne. . . . .          | 22, 50                        | — 2,73                                                |
| 67. Cantal. . . . .           | 22, 42                        | — 2,81                                                |

| DÉPARTEMENTS.                 | Sur 1000<br>de<br>population. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                               | Total<br>des décès.           |                                                       |
| 68. Yonne. . . . .            | 22, 41                        | — 2,82                                                |
| 69. Aube. . . . .             | 22, 20                        | — 3,03                                                |
| 70. Loire-Inférieure. . . . . | 22, 14                        | — 3,09                                                |
| 71. Gers. . . . .             | 21, 90                        | — 3,33                                                |
| 72. Vosges. . . . .           | 21, 80                        | — 3,43                                                |
| 73. Nièvre. . . . .           | 21, 38                        | — 3,85                                                |
| 74. Vienne. . . . .           | 21, 29                        | — 3,94                                                |
| 75. Creuse. . . . .           | 21, 26                        | — 3,97                                                |
| 76. Lot-et-Garonne. . . . .   | 21, 06                        | — 4,17                                                |
| 77. Haute-Marne. . . . .      | 21, 05                        | — 4,18                                                |
| 78. Indre-et-Loire. . . . .   | 21, 02                        | — 4,21                                                |
| 79. Maine-et-Loire. . . . .   | 20, 93                        | — 4,30                                                |
| 80. Deux-Sèvres. . . . .      | 20, 75                        | — 4,48                                                |
| 81. Calvados. . . . .         | 20, 49                        | — 4,74                                                |
| 82. Manche. . . . .           | 20, 28                        | — 4,95                                                |
| 83. Sarthe. . . . .           | 20, 07                        | — 5,16                                                |
| 84. Orne. . . . .             | 19, 90                        | — 5,33                                                |
| 85. Basses-Pyrénées. . . . .  | 19, 81                        | — 5,42                                                |
| 86. Hautes-Pyrénées. . . . .  | 18, 67                        | — 6,56                                                |

Les termes extrêmes donnent : pour le Finistère 1 décès sur  $27 \frac{3}{5}$  habitans, et 1 sur  $53 \frac{1}{2}$  pour les Hautes-Pyrénées. Pour la France entière, le rapport est de 1 à  $39 \frac{2}{3}$ .

MOUVEMENT DE LA POPULATION  
CINQUIÈME TABLEAU.

*Classement des départements d'après l'accroissement de population ré pondant à 1000 de population.*

|                                 | Sur 1000<br>de<br>population. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Accroissement<br>de population. |                               |                                                       |
| FRANCE. . . . .                 | 6,36                          | .                                                     |
| DÉPARTEMENTS.                   |                               |                                                       |
| 1. Bas-Rhin. . . . .            | 12,08                         | + 5,72                                                |
| 2. Moselle. . . . .             | 11,48                         | + 5,12                                                |
| 3. Creuse. . . . .              | 10,96                         | + 4,60                                                |
| 4. Haute-Saône. . . . .         | 10,92                         | + 4,56                                                |
| 5. Haut-Rhin. . . . .           | 10,77                         | + 4,41                                                |
| 6. Sarthe. . . . .              | 10,51                         | + 4,15                                                |
| 7. Aisne. . . . .               | 9,74                          | + 3,38                                                |
| 8. Indre. . . . .               | 9,71                          | + 3,35                                                |
| 9. Hautes-Pyrénées. . . . .     | 9,60                          | + 3,24                                                |
| 10. Allier. . . . .             | 9,54                          | + 3,18                                                |
| 11. Loire. . . . .              | 9,44                          | + 3,08                                                |
| 12. Loire-Inférieure. . . . .   | 9,21                          | + 2,85                                                |
| 13. Cher. . . . .               | 9,19                          | + 2,83                                                |
| 14. Indre-et-Loire. . . . .     | 9,05                          | + 2,69                                                |
| 15. Nord. . . . .               | 8,86                          | + 2,50                                                |
| 16. Ardennes. . . . .           | 8,86                          | + 2,50                                                |
| 17. Vosges. . . . .             | 8,79                          | + 2,43                                                |
| 18. Corrèze. . . . .            | 8,74                          | + 2,38                                                |
| 19. Aube. . . . .               | 8,73                          | + 2,37                                                |
| 20. Ardèche. . . . .            | 8,72                          | + 2,36                                                |
| 21. Hautes-Alpes. . . . .       | 8,72                          | + 2,36                                                |
| 22. Isère. . . . .              | 8,71                          | + 2,35                                                |
| 23. Haute-Vienne. . . . .       | 8,71                          | + 2,35                                                |
| 24. Seine-et-Marne. . . . .     | 8,61                          | + 2,25                                                |
| 25. Pas-de-Calais. . . . .      | 8,25                          | + 1,89                                                |
| 26. Eure-et-Loir. . . . .       | 8,21                          | + 1,85                                                |
| 27. Drôme. . . . .              | 7,98                          | + 1,62                                                |
| 28. Basses-Pyrénées. . . . .    | 7,93                          | + 1,57                                                |

| DÉPARTEMENTS.                    | Sur 1000<br>de<br>population.   | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                  | Accroissement<br>de population. |                                                       |
| 29. Meuse. . . . .               | 7, 89                           | + 1,53                                                |
| 30. Vienne. . . . .              | 7, 82                           | + 1,46                                                |
| 31. Loir-et-Cher. . . . .        | 7, 79                           | + 1,43                                                |
| 32. Maine-et-Loire. . . . .      | 7, 68                           | + 1,32                                                |
| 33. Haute-Marne. . . . .         | 7, 59                           | + 1,23                                                |
| 34. Pyrénées-Orientales. . . . . | 7, 50                           | + 1,14                                                |
| 35. Nièvre. . . . .              | 7, 49                           | + 1,13                                                |
| 36. Doubs. . . . .               | 7, 42                           | + 1,06                                                |
| 37. Mayenne. . . . .             | 7, 39                           | + 1,03                                                |
| 38. Meurthe. . . . .             | 7, 29                           | + 0,93                                                |
| 39. Côte-d'Or. . . . .           | 7, 23                           | + 0,87                                                |
| 40. Deux-Sèvres. . . . .         | 7, 21                           | + 0,85                                                |
| 41. Ariège. . . . .              | 7, 16                           | + 0,80                                                |
| 42. Rhône. . . . .               | 7, 15                           | + 0,79                                                |
| 43. Vaucluse. . . . .            | 7, 13                           | + 0,77                                                |
| 44. Marne. . . . .               | 7, 10                           | + 0,74                                                |
| 45. Yonne. . . . .               | 7, 01                           | + 0,65                                                |
| 46. Saône-et-Loire. . . . .      | 6, 85                           | + 0,49                                                |
| 47. Charente. . . . .            | 6, 84                           | + 0,48                                                |
| 48. Hautes-Alpes. . . . .        | 6, 73                           | + 0,37                                                |
| 49. Basses-Alpes. . . . .        | 6, 55                           | + 0,19                                                |
| 50. Loiret. . . . .              | 6, 40                           | + 0,04                                                |
| 51. Somme. . . . .               | 6, 31                           | — 0,05                                                |
| 52. Puy-de-Dôme. . . . .         | 6, 14                           | — 0,22                                                |
| 53. Gard. . . . .                | 5, 92                           | — 0,44                                                |
| 54. Gironde. . . . .             | 5, 64                           | — 0,72                                                |
| 55. Côtes-du-Nord. . . . .       | 5, 64                           | — 0,72                                                |
| 56. Hérault. . . . .             | 5, 47                           | — 0,89                                                |
| 57. Bouches-du-Rhône. . . . .    | 5, 28                           | — 1,08                                                |
| 58. Oise. . . . .                | 5, 10                           | — 1,26                                                |
| 59. Orne. . . . .                | 5, 07                           | — 1,29                                                |
| 60. Seine-Inférieure. . . . .    | 5, 06                           | — 1,30                                                |
| 61. Haute-Loire. . . . .         | 4, 90                           | — 1,46                                                |
| 62. Manche. . . . .              | 4, 83                           | — 1,53                                                |
| 63. Tarn. . . . .                | 4, 83                           | — 1,53                                                |
| 64. Aude. . . . .                | 4, 21                           | — 2,15                                                |
| 65. Vendée. . . . .              | 4, 16                           | — 2,20                                                |
| 66. Seine-et-Oise. . . . .       | 4, 07                           | — 2,29                                                |
| 67. Cantal. . . . .              | 3, 87                           | — 2,49                                                |

| DÉPARTEMENTS.                    | Sur 1000<br>de<br>population.   | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                  | Accroissement<br>de population. |                                                       |
| 68. Seine. . . . .               | 3, 82                           | — 2,54                                                |
| 69. Lot. . . . .                 | 3, 64                           | — 2,72                                                |
| 70. Haute-Garonne. . . . .       | 3, 63                           | — 2,73                                                |
| 71. Corse. . . . .               | 3, 62                           | — 2,74                                                |
| 72. Aveyron. . . . .             | 3, 59                           | — 2,77                                                |
| 73. Morbihan. . . . .            | 3, 57                           | — 2,79                                                |
| 74. Jura. . . . .                | 3, 52                           | — 2,84                                                |
| 75. Gers. . . . .                | 3, 47                           | — 2,89                                                |
| 76. Charente-Inférieure. . . . . | 3, 42                           | — 2,94                                                |
| 77. Lot-et-Garonne. . . . .      | 3, 12                           | — 3,24                                                |
| 78. Dordogne. . . . .            | 2, 70                           | — 3,66                                                |
| 79. Ain. . . . .                 | 2, 55                           | — 3,81                                                |
| 80. Tarn-et-Garonne. . . . .     | 2, 53                           | — 3,83                                                |
| 81. Ille-et-Vilaine. . . . .     | 2, 45                           | — 3,91                                                |
| 82. Calvados. . . . .            | 2, 44                           | — 3,98                                                |
| 83. Var. . . . .                 | 2, 36                           | — 4,00                                                |
| 84. Eure. . . . .                | 2, 10                           | — 4,26                                                |
| 85. Lozère. . . . .              | 1, 90                           | — 4,46                                                |
| 86. Finistère. . . . .           | 0, 97                           | — 7,33                                                |

Si on prend les termes extrêmes, sans comprendre le département du Finistère, qui donne un accroissement négatif, c'est-à-dire, une diminution de population, on trouve pour le Bas-Rhin 1 d'accroissement sur 83 habitants, et pour la Lozère 1 sur 524. Pour la France entière le rapport est de 1 à 157.



## SIXIÈME TABLEAU.

*Classement des départemens d'après le nombre total des décès correspondant à 1000 naissances totales.*

|                                  | Sur 1000<br>naissances<br>totales. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France: |
|----------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| FRANCE. . . . .                  | Total<br>des décès.<br>798,48      | -                                                     |
| DÉPARTEMENTS.                    |                                    |                                                       |
| 1. Finistère. . . . .            | 1027,62                            | + 229,14                                              |
| 2. Lozère. . . . .               | 935,09                             | + 136,65                                              |
| 3. Var. . . . .                  | 924,12                             | + 125,64                                              |
| 4. Ille-et-Vilaine. . . . .      | 920,16                             | + 121,68                                              |
| 5. Ain. . . . .                  | 918,13                             | + 119,65                                              |
| 6. Eure. . . . .                 | 916,30                             | + 117,82                                              |
| 7. Dordogne. . . . .             | 906,76                             | + 108,28                                              |
| 8. Tarn-et-Garonne. . . . .      | 902,87                             | + 104,39                                              |
| 9. Morbihan. . . . .             | 895,87                             | + 97,39                                               |
| 10. Calvados. . . . .            | 893,63                             | + 95,15                                               |
| 11. Charente-Inférieure. . . . . | 892,75                             | + 94,27                                               |
| 12. Seine. . . . .               | 889,72                             | + 91,24                                               |
| 13. Haute-Garonne. . . . .       | 888,26                             | + 89,78                                               |
| 14. Jura. . . . .                | 878,30                             | + 79,82                                               |
| 15. Corse. . . . .               | 876,38                             | + 77,90                                               |
| 16. Aveyron. . . . .             | 872,21                             | + 73,73                                               |
| 17. Lot-et-Garonne. . . . .      | 870,90                             | + 72,42                                               |
| 18. Vendée. . . . .              | 867,89                             | + 69,41                                               |
| 19. Aude. . . . .                | 866,66                             | + 68,18                                               |
| 20. Seine-et-Oise. . . . .       | 864,73                             | + 66,25                                               |
| 21. Lot. . . . .                 | 863,99                             | + 65,51                                               |
| 22. Gers. . . . .                | 863,21                             | + 64,73                                               |
| 23. Bouches-du-Rhône. . . . .    | 856,81                             | + 58,33                                               |
| 24. Cantal. . . . .              | 852,80                             | + 54,32                                               |
| 25. Tarn. . . . .                | 843,53                             | + 45,05                                               |
| 26. Haute-Loire. . . . .         | 841,39                             | + 42,91                                               |
| 27. Landes. . . . .              | 839,42                             | + 40,94                                               |
| 28. Seine-Inférieure. . . . .    | 838,05                             | + 39,57                                               |

| DÉPARTEMENTS.                    | Sur 1000<br>naissances<br>totales. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                  | Total<br>des décès.                |                                                       |
| 29. Côtes-du-Nord. . . . .       | 835, 27                            | + 36,79                                               |
| 30. Hérault. . . . .             | 830, 55                            | + 32,07                                               |
| 31. Gard. . . . .                | 827, 78                            | + 29,30                                               |
| 32. Oise. . . . .                | 824, 96                            | + 26,48                                               |
| 33. Loiret. . . . .              | 819, 80                            | + 21,32                                               |
| 34. Vaucluse. . . . .            | 814, 00                            | + 15,52                                               |
| 35. Hautes-Alpes. . . . .        | 812, 48                            | + 14,00                                               |
| 36. Basses-Alpes. . . . .        | 809, 31                            | + 10,83                                               |
| 37. Manche. . . . .              | 807, 89                            | + 9,41                                                |
| 38. Gironde. . . . .             | 805, 11                            | + 6,63                                                |
| 39. Pyrénées-Orientales. . . . . | 801, 87                            | + 3,39                                                |
| 40. Puy-de-Dôme. . . . .         | 800, 45                            | + 1,97                                                |
| 41. Saône-et-Loire. . . . .      | 799, 05                            | + 0,57                                                |
| 42. Rhône. . . . .               | 797, 34                            | — 1,14                                                |
| 43. Orne. . . . .                | 797, 33                            | — 1,15                                                |
| 44. Somme. . . . .               | 794, 13                            | — 4,25                                                |
| 45. Marne. . . . .               | 789, 32                            | — 9,16                                                |
| 46. Meurthe. . . . .             | 780, 74                            | — 17,74                                               |
| 47. Cher. . . . .                | 775, 60                            | — 22,88                                               |
| 48. Charente. . . . .            | 770, 15                            | — 28,33                                               |
| 49. Haute-Vienne. . . . .        | 768, 46                            | — 30,02                                               |
| 50. Loir-et-Cher. . . . .        | 768, 23                            | — 30,25                                               |
| 51. Drôme. . . . .               | 763, 30                            | — 35,18                                               |
| 52. Yonne. . . . .               | 761, 60                            | — 36,88                                               |
| 53. Meuse. . . . .               | 760, 75                            | — 37,73                                               |
| 54. Ariège. . . . .              | 759, 37                            | — 39,11                                               |
| 55. Côte-d'Or. . . . .           | 758, 61                            | — 39,87                                               |
| 56. Loire. . . . .               | 757, 85                            | — 40,63                                               |
| 57. Nord. . . . .                | 753, 42                            | — 45,06                                               |
| 58. Mayenne. . . . .             | 752, 85                            | — 45,63                                               |
| 59. Seine-et-Marne. . . . .      | 750, 34                            | — 48,14                                               |
| 60. Corrèze. . . . .             | 749, 36                            | — 49,12                                               |
| 61. Doubs. . . . .               | 748, 23                            | — 50,25                                               |
| 62. Allier. . . . .              | 744, 73                            | — 53,75                                               |
| 63. Isère. . . . .               | 743, 26                            | — 55,22                                               |
| 64. Eure-et-Loir. . . . .        | 743, 15                            | — 55,33                                               |
| 65. Deux-Sèvres. . . . .         | 742, 24                            | — 56,24                                               |
| 66. Nièvre. . . . .              | 740, 70                            | — 57,78                                               |
| 67. Haute-Marne. . . . .         | 735, 25                            | — 63,23                                               |

| DÉPARTEMENTS.                 | Sur 1000               | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|-------------------------------|------------------------|-------------------------------------------------------|
|                               | naissances<br>totales. |                                                       |
|                               | Total<br>des décès.    |                                                       |
| 68. Pas-de-Calais. . . . .    | 732, 27                | — 66,21                                               |
| 69. Maine-et-Loire. . . . .   | 731, 50                | — 66,98                                               |
| 70. Vienne. . . . .           | 731, 40                | — 67,08                                               |
| 71. Ardèche. . . . .          | 729, 87                | — 68,61                                               |
| 72. Indre. . . . .            | 728, 91                | — 69,57                                               |
| 73. Ardennes. . . . .         | 727, 87                | — 70,61                                               |
| 74. Aisne. . . . .            | 724, 38                | — 74,10                                               |
| 75. Aube. . . . .             | 717, 77                | — 80,71                                               |
| 76. Basses-Pyrénées. . . . .  | 714, 24                | — 84,24                                               |
| 77. Vosges. . . . .           | 712, 71                | — 85,77                                               |
| 78. Loire-Inférieure. . . . . | 706, 05                | — 92,43                                               |
| 79. Haut-Rhin. . . . .        | 705, 82                | — 92,66                                               |
| 80. Indre-et-Loire. . . . .   | 699, 03                | — 99,45                                               |
| 81. Bas-Rhin. . . . .         | 680, 81                | — 117,67                                              |
| 82. Haute-Saône. . . . .      | 675, 98                | — 122,50                                              |
| 83. Moselle. . . . .          | 670, 02                | — 128,46                                              |
| 84. Hautes-Pyrénées. . . . .  | 660, 24                | — 138,24                                              |
| 85. Creuse. . . . .           | 659, 85                | — 138,63                                              |
| 86. Sarthe. . . . .           | 656, 38                | — 142,10                                              |

On voit dans ce tableau qu'un seul département, celui du Finistère, donne plus de décès que de naissances. Dans tous les autres départemens, les naissances l'emportant sur les décès, annoncent une augmentation de population. Le département de la Sarthe, dans lequel cet excédant est le plus grand, se placerait au premier rang dans l'ordre de l'accroissement de population, si dans l'estimation de cet accroissement ne devait pas entrer un second élément, celui des naissances, répondant à une population donnée. La combinaison de ces deux éléments assigne au département du Bas-Rhin le plus grand accroissement de population.

## SEPTIÈME TABLEAU.

*Classement des départemens d'après le nombre des naissances  
femelles répondant à 1000 naissances mâles.*

|                                  | Sur 1000<br>naissances<br>mâles. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------------|
| FRANCE. . . . .                  | 938, 13                          | "                                                     |
| DÉPARTEMENTS.                    |                                  |                                                       |
| 1. Enre. . . . .                 | 970, 86                          | + 32,73                                               |
| 2. Yonne . . . . .               | 970, 83                          | + 32,70                                               |
| 3. Marne. . . . .                | 967, 89                          | + 29,76                                               |
| 4. Rhône. . . . .                | 967, 19                          | + 29,06                                               |
| 5. Ain. . . . .                  | 964, 83                          | + 26,70                                               |
| 6. Côtes-du-Nord. . . . .        | 961, 64                          | + 23,51                                               |
| 7. Seine. . . . .                | 961, 29                          | + 23,16                                               |
| 8. Haute-Saône. . . . .          | 959, 78                          | + 21,65                                               |
| 9. Haute-Garonne. . . . .        | 959, 47                          | + 21,34                                               |
| 10. Aude. . . . .                | 953, 12                          | + 14,99                                               |
| 11. Var. . . . .                 | 952, 68                          | + 14,55                                               |
| 12. Aisne. . . . .               | 952, 48                          | + 14,35                                               |
| 13. Isère. . . . .               | 950, 40                          | + 12,27                                               |
| 14. Corse. . . . .               | 949, 42                          | + 11,29                                               |
| 15. Enre-et-Loir. . . . .        | 948, 94                          | + 10,81                                               |
| 16. Bouches-du-Rhône. . . . .    | 947, 92                          | + 9,79                                                |
| 17. Meurthe. . . . .             | 947, 56                          | + 9,43                                                |
| 18. Basses-Alpes. . . . .        | 947, 39                          | + 9,26                                                |
| 19. Indre. . . . .               | 946, 84                          | + 8,71                                                |
| 20. Jura. . . . .                | 945, 98                          | + 7,85                                                |
| 21. Charente-Inférieure. . . . . | 945, 77                          | + 7,64                                                |
| 22. Loir-et-Cher. . . . .        | 945, 00                          | + 6,87                                                |
| 23. Vaucluse. . . . .            | 944, 53                          | + 6,40                                                |
| 24. Gard. . . . .                | 944, 17                          | + 6,04                                                |
| 25. Arriège. . . . .             | 943, 44                          | + 5,31                                                |
| 26. Calvados. . . . .            | 943, 40                          | + 5,27                                                |
| 27. Puy-de-Dôme. . . . .         | 943, 38                          | + 5,25                                                |
| 28. Landes. . . . .              | 943, 12                          | + 4,99                                                |

## DÉPARTEMENTS.

| DÉPARTEMENTS.                 | Sur 1000                | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|-------------------------------|-------------------------|-------------------------------------------------------|
|                               | naissances<br>mâles.    |                                                       |
|                               | Naissances<br>femelles. |                                                       |
| 29. Ardèche. . . . .          | 942, 92                 | + 4,79                                                |
| 30. Haute-Vienne. . . . .     | 942, 92                 | + 4,79                                                |
| 31. Ardennes. . . . .         | 942, 84                 | + 4,71                                                |
| 32. Hérault. . . . .          | 942, 55                 | + 4,42                                                |
| 33. Nord. . . . .             | 941, 72                 | + 3,59                                                |
| 34. Haute-Marne. . . . .      | 941, 56                 | + 3,43                                                |
| 35. Finistère. . . . .        | 941, 22                 | + 3,09                                                |
| 36. Maine-et-Loire. . . . .   | 941, 19                 | + 3,06                                                |
| 37. Saône-et-Loire. . . . .   | 940, 60                 | + 2,47                                                |
| 38. Bas-Rhin. . . . .         | 940, 24                 | + 2,11                                                |
| 39. Aveyron. . . . .          | 939, 92                 | + 1,79                                                |
| 40. Loire-Inférieure. . . . . | 939, 74                 | + 1,69                                                |
| 41. Cantal. . . . .           | 939, 60                 | + 1,47                                                |
| 42. Vendée. . . . .           | 939, 59                 | + 1,46                                                |
| 43. Seine-Inférieure. . . . . | 938, 66                 | + 0,53                                                |
| 44. Pas-de-Calais. . . . .    | 938, 40                 | + 0,27                                                |
| 45. Tarn. . . . .             | 938, 18                 | + 0,05                                                |
| 46. Mayenne. . . . .          | 937, 89                 | — 0,24                                                |
| 47. Creuse. . . . .           | 936, 73                 | — 1,40                                                |
| 48. Orne. . . . .             | 935, 87                 | — 2,26                                                |
| 49. Gironde. . . . .          | 935, 70                 | — 2,43                                                |
| 50. Lot. . . . .              | 935, 25                 | — 2,88                                                |
| 51. Oise. . . . .             | 934, 83                 | — 3,30                                                |
| 52. Vosges. . . . .           | 934, 62                 | — 3,51                                                |
| 53. Loire. . . . .            | 933, 96                 | — 4,17                                                |
| 54. Manche. . . . .           | 933, 51                 | — 4,62                                                |
| 55. Doubs. . . . .            | 933, 05                 | — 5,08                                                |
| 56. Morbihan. . . . .         | 933, 00                 | — 5,13                                                |
| 57. Corrèze. . . . .          | 932, 17                 | — 5,96                                                |
| 58. Drôme. . . . .            | 932, 06                 | — 6,07                                                |
| 59. Tarn-et-Garonne. . . . .  | 931, 52                 | — 6,61                                                |
| 60. Aube. . . . .             | 930, 92                 | — 7,21                                                |
| 61. Haute-Loire. . . . .      | 930, 83                 | — 7,30                                                |
| 62. Somme. . . . .            | 929, 55                 | — 8,58                                                |
| 63. Indre-et-Loire. . . . .   | 929, 34                 | — 8,79                                                |
| 64. Gers. . . . .             | 928, 23                 | — 9,90                                                |
| 65. Charente. . . . .         | 927, 12                 | — 11,01                                               |
| 66. Dordogne. . . . .         | 926, 81                 | — 11,32                                               |
| 67. Moselle. . . . .          | 926, 20                 | — 11,93                                               |

| DÉPARTEMENTS.                    | Sur 1000                | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|-------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                  | naissances<br>mâles.    |                                                       |
|                                  | Naissances<br>femelles. |                                                       |
| 68. Côte-d'Or. . . . .           | 925, 03                 | — 13,10                                               |
| 69. Loiret. . . . .              | 923, 31                 | — 14,82                                               |
| 70. Allier. . . . .              | 922, 88                 | — 15,25                                               |
| 71. Deux-Sèvres. . . . .         | 921, 55                 | — 16,58                                               |
| 72. Hautes-Pyrénées. . . . .     | 919, 45                 | — 18,68                                               |
| 73. Hautes-Alpes. . . . .        | 918, 52                 | — 19,61                                               |
| 74. Ille-et-Vilaine. . . . .     | 918, 24                 | — 19,89                                               |
| 75. Seine-et-Oise. . . . .       | 917, 95                 | — 20,18                                               |
| 76. Haut-Rhin. . . . .           | 917, 27                 | — 20,86                                               |
| 77. Pyrénées-Orientales. . . . . | 916, 07                 | — 22,06                                               |
| 78. Sarthe. . . . .              | 914, 82                 | — 23,31                                               |
| 79. Meuse. . . . .               | 912, 57                 | — 25,56                                               |
| 80. Vienne. . . . .              | 911, 82                 | — 26,31                                               |
| 81. Cher. . . . .                | 907, 37                 | — 30,76                                               |
| 82. Basses-Pyrénées. . . . .     | 905, 67                 | — 32,46                                               |
| 83. Nièvre. . . . .              | 885, 35                 | — 52,98                                               |
| 84. Lozère. . . . .              | 875, 84                 | — 62,29                                               |
| 85. Seine-et-Marne. . . . .      | 873, 32                 | — 64,81                                               |
| 86. Lot-et-Garonne. . . . .      | 868, 81                 | — 69,32                                               |

Les rapports inscrits dans ce tableau se font remarquer par le peu de variations qu'ils présentent. Tandis que tous les autres rapports s'éloignent, à d'assez grandes distances, du rapport moyen, ceux des naissances mâles aux naissances femelles en restent très-rapprochés. Si on excepte les quatre derniers départements, les plus grands écarts ne vont pas à  $\frac{1}{30}$  d'unité; et pour le plus grand nombre, les limites de ces écarts sont renfermées entre 0 et  $\frac{1}{60}$  d'unité.

## HUITIÈME TABLEAU.

Classement des départemens d'après le nombre des décès mâles répondant à 1000 naissances mâles.

|                                 | Sur 1000<br>naissances<br>mâles. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|---------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                 | Décès mâles.                     |                                                       |
| FRANCE. . . . .                 | 781, 93                          | "                                                     |
| DÉPARTEMENTS.                   |                                  |                                                       |
| 1. Finistère. . . . .           | 1017, 91                         | + 235,98                                              |
| 2. Var. . . . .                 | 948, 75                          | + 166,82                                              |
| 3. Aisne. . . . .               | 923, 50                          | + 141,57                                              |
| 4. Eure. . . . .                | 915, 93                          | + 134,00                                              |
| 5. Charente-Inférieure. . . . . | 899, 78                          | + 117,85                                              |
| 6. Corse. . . . .               | 888, 43                          | + 106,50                                              |
| 7. Lozère. . . . .              | 887, 87                          | + 105,94                                              |
| 8. Dordogne. . . . .            | 880, 82                          | + 98,89                                               |
| 9. Ille-et-Vilaine. . . . .     | 876, 18                          | + 94,25                                               |
| 10. Seine. . . . .              | 875, 75                          | + 93,82                                               |
| 11. Tarn-et-Garonne. . . . .    | 871, 79                          | + 89,86                                               |
| 12. Haute-Garonne. . . . .      | 867, 22                          | + 85,29                                               |
| 13. Aude. . . . .               | 866, 96                          | + 85,03                                               |
| 14. Morbihan. . . . .           | 866, 13                          | + 84,20                                               |
| 15. Calvados. . . . .           | 852, 80                          | + 70,87                                               |
| 16. Aveyron. . . . .            | 851, 96                          | + 70,03                                               |
| 17. Landes. . . . .             | 849, 42                          | + 67,49                                               |
| 18. Marne. . . . .              | 847, 43                          | + 65,50                                               |
| 19. Jura. . . . .               | 841, 96                          | + 60,03                                               |
| 20. Seine-et-Oise. . . . .      | 836, 35                          | + 54,42                                               |
| 21. Bouches-du-Rhône. . . . .   | 835, 77                          | + 53,84                                               |
| 22. Lot-et-Garonne. . . . .     | 835, 02                          | + 53,09                                               |
| 23. Lot. . . . .                | 832, 72                          | + 50,79                                               |
| 24. Côtes-du-Nord. . . . .      | 829, 46                          | + 47,53                                               |
| 25. Hérault. . . . .            | 829, 15                          | + 47,22                                               |
| 26. Vendée. . . . .             | 829, 33                          | + 46,40                                               |
| 27. Yonne. . . . .              | 827, 55                          | + 45,62                                               |
| 28. Gers. . . . .               | 821, 46                          | + 39,53                                               |

| DÉPARTEMENTS.                    | Sur 1000<br>naissances<br>mâles. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                  | Décès mâles.                     |                                                       |
| 29. Seine-Inférieure. . . . .    | 818, 44                          | + 36,51                                               |
| 30. Gard. . . . .                | 816, 11                          | + 34,18                                               |
| 31. Oise. . . . .                | 811, 79                          | + 29,86                                               |
| 32. Vaucluse. . . . .            | 809, 76                          | + 27,83                                               |
| 33. Gironde. . . . .             | 803, 81                          | + 21,88                                               |
| 34. Loiret. . . . .              | 803, 23                          | + 21,30                                               |
| 35. Tarn. . . . .                | 797, 02                          | + 15,09                                               |
| 36. Rhône. . . . .               | 794, 90                          | + 12,97                                               |
| 37. Saône-et-Loire. . . . .      | 790, 31                          | + 8,38                                                |
| 38. Basses-Alpes. . . . .        | 789, 94                          | + 8,01                                                |
| 39. Haute-Loire. . . . .         | 785, 21                          | + 3,28                                                |
| 40. Manche. . . . .              | 783, 83                          | + 1,90                                                |
| 41. Hautes-Alpes. . . . .        | 780, 50                          | — 1,43                                                |
| 42. Pyrénées-Orientales. . . . . | 775, 35                          | — 6,58                                                |
| 43. Somme. . . . .               | 771, 17                          | — 10,76                                               |
| 44. Orne . . . . .               | 766, 58                          | — 15,35                                               |
| 45. Puy-de-Dôme. . . . .         | 765, 68                          | — 16,25                                               |
| 46. Cantal. . . . .              | 760, 75                          | — 21,18                                               |
| 47. Meurthe. . . . .             | 759, 92                          | — 22,01                                               |
| 48. Loir-et-Cher. . . . .        | 757, 39                          | — 24,54                                               |
| 49. Cher. . . . .                | 754, 57                          | — 27,36                                               |
| 50. Nord. . . . .                | 752, 10                          | — 29,83                                               |
| 51. Ardèche. . . . .             | 749, 42                          | — 32,51                                               |
| 52. Doubs. . . . .               | 744, 77                          | — 37,16                                               |
| 53. Haute-Vienne. . . . .        | 741, 22                          | — 40,71                                               |
| 54. Meuse. . . . .               | 740, 93                          | — 41,00                                               |
| 55. Drôme. . . . .               | 740, 55                          | — 41,38                                               |
| 56. Côte-d'Or. . . . .           | 738, 14                          | — 43,79                                               |
| 57. Corrèze. . . . .             | 736, 90                          | — 45,03                                               |
| 58. Isère. . . . .               | 736, 68                          | — 45,25                                               |
| 59. Nièvre. . . . .              | 735, 73                          | — 46,20                                               |
| 60. Eure-et-Loir. . . . .        | 732, 34                          | — 49,59                                               |
| 61. Loire. . . . .               | 731, 43                          | — 50,50                                               |
| 62. Seine-et-Marne. . . . .      | 730, 31                          | — 51,62                                               |
| 63. Ariège . . . . .             | 728, 48                          | — 53,45                                               |
| 64. Haute-Marne. . . . .         | 728, 34                          | — 53,59                                               |
| 65. Charente. . . . .            | 726, 55                          | — 55,38                                               |
| 66. Aube. . . . .                | 723, 41                          | — 58,52                                               |
| 67. Allier. . . . .              | 722, 93                          | — 59,00                                               |



| DÉPARTEMENTS.                 | Sur 1000<br>naissances<br>mâles. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|-------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                               | Décès<br>mâles.                  |                                                       |
| 68. Pas-de-Calais. . . . .    | 722, 58                          | — 59,35                                               |
| 69. Aisne. . . . .            | 720, 15                          | — 61,78                                               |
| 70. Mayenne. . . . .          | 714, 80                          | — 67,13                                               |
| 71. Indre. . . . .            | 712, 88                          | — 69,05                                               |
| 72. Ardennes. . . . .         | 711, 93                          | — 70,00                                               |
| 73. Vienne. . . . .           | 699, 54                          | — 82,39                                               |
| 74. Deux-Sèvres. . . . .      | 695, 88                          | — 86,05                                               |
| 75. Maine-et-Loire. . . . .   | 690, 50                          | — 91,93                                               |
| 76. Haut-Rhin. . . . .        | 689, 35                          | — 92,58                                               |
| 77. Loire-Inférieure. . . . . | 684, 05                          | — 97,88                                               |
| 78. Vosges. . . . .           | 679, 20                          | — 102,73                                              |
| 79. Basses-Pyrénées. . . . .  | 676, 82                          | — 105,11                                              |
| 80. Hautes-Pyrénées. . . . .  | 675, 87                          | — 106,06                                              |
| 81. Bas-Rhin. . . . .         | 670, 94                          | — 110,99                                              |
| 82. Indre-et-Loire. . . . .   | 670, 89                          | — 111,04                                              |
| 83. Moselle. . . . .          | 654, 69                          | — 127,24                                              |
| 84. Haute-Saône. . . . .      | 651, 28                          | — 130,65                                              |
| 85. Sarthe. . . . .           | 644, 16                          | — 137,77                                              |
| 86. Creuse. . . . .           | 612, 26                          | — 169,67                                              |

Le rapport moyen donné par ce tableau entre les naissances et les décès mâles, est à peu près de 4 à 3. On peut voir dans le tableau suivant que ce même rapport entre les naissances et les décès femelles est de 6 à 5, tandis que le sixième tableau montre que le rapport de la totalité des naissances à la totalité des décès est de 5 à 4; mais plus exactement, on trouve, en prenant un nombre égal de naissances mâles, de naissances totales et de naissances femelles, que les décès respectifs sont entre eux dans le rapport des nombres 46, 47 et 48.

## NEUVIÈME TABLEAU.

*Classement des départemens d'après le nombre de décès  
femelles répondant à 1000 naissances femelles.*

|                                  | Sur 1000<br>naissances<br>femelles. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité,<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------|
|                                  | Décès<br>femelles.                  |                                                        |
| FRANCE. . . . .                  | 816, 12                             | .                                                      |
| DÉPARTEMENTS.                    |                                     |                                                        |
| 1. Finistère. . . . .            | 1037, 93                            | + 221,81                                               |
| 2. Lozère. . . . .               | 989, 01                             | + 172,89                                               |
| 3. Ille-et-Vilaine. . . . .      | 968, 05                             | + 151,93                                               |
| 4. Cantal. . . . .               | 950, 77                             | + 134,65                                               |
| 5. Calvados. . . . .             | 936, 89                             | + 120,77                                               |
| 6. Tarn-et-Garonne. . . . .      | 936, 22                             | + 120,10                                               |
| 7. Dordogne. . . . .             | 934, 75                             | + 118,63                                               |
| 8. Morbihan. . . . .             | 927, 75                             | + 111,63                                               |
| 9. Jura. . . . .                 | 916, 71                             | + 100,59                                               |
| 10. Eure . . . . .               | 916, 68                             | + 100,56                                               |
| 11. Ain. . . . .                 | 912, 55                             | + 96,43                                                |
| 12. Lot-et-Garonne. . . . .      | 912, 21                             | + 96,09                                                |
| 13. Haute-Garonne. . . . .       | 910, 20                             | + 94,08                                                |
| 14. Vendée. . . . .              | 910, 00                             | + 93,88                                                |
| 15. Gers. . . . .                | 908, 20                             | + 92,08                                                |
| 16. Seine. . . . .               | 904, 25                             | + 88,13                                                |
| 17. Var. . . . .                 | 898, 26                             | + 82,14                                                |
| 18. Lot. . . . .                 | 897, 40                             | + 81,28                                                |
| 19. Seine-et-Oise. . . . .       | 895, 64                             | + 79,52                                                |
| 20. Aveyron. . . . .             | 893, 74                             | + 77,62                                                |
| 21. Tarn. . . . .                | 893, 11                             | + 76,99                                                |
| 22. Charente-Inférieure. . . . . | 885, 32                             | + 69,20                                                |
| 23. Bouches-du-Rhône. . . . .    | 879, 00                             | + 62,88                                                |
| 24. Aude. . . . .                | 866, 34                             | + 50,22                                                |
| 25. Corse. . . . .               | 863, 69                             | + 47,57                                                |
| 26. Seine-Inférieure. . . . .    | 861, 07                             | + 44,95                                                |
| 27. Hautes-Alpes. . . . .        | 847, 31                             | + 31,19                                                |
| 28. Côtes-du-Nord. . . . .       | 841, 31                             | + 25,19                                                |

## DÉPARTEMENTS.

| DÉPARTEMENTS.                    | Sur 1000<br>naissances<br>femelles. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                  | Décès<br>femelles.                  |                                                       |
| 29. Gard. . . . .                | 840, 14                             | + 24,02                                               |
| 30. Oise. . . . .                | 839, 05                             | + 22,93                                               |
| 31. Puy-de-Dôme. . . . .         | 837, 31                             | + 21,19                                               |
| 32. Loiret. . . . .              | 835, 67                             | + 19,55                                               |
| 33. Manche. . . . .              | 833, 66                             | + 17,54                                               |
| 34. Hérault. . . . .             | 832, 04                             | + 15,92                                               |
| 35. Pyrénées-Orientales. . . . . | 830, 80                             | + 14,68                                               |
| 36. Orne. . . . .                | 830, 10                             | + 13,98                                               |
| 37. Basses-Alpes. . . . .        | 829, 75                             | + 13,63                                               |
| 38. Landes. . . . .              | 828, 77                             | + 12,65                                               |
| 39. Somme. . . . .               | 818, 73                             | + 2,61                                                |
| 40. Vaucluse. . . . .            | 818, 49                             | + 2,37                                                |
| 41. Charente. . . . .            | 817, 18                             | + 1,06                                                |
| 42. Saône-et-Loire. . . . .      | 808, 34                             | — 5,78                                                |
| 43. Gironde. . . . .             | 806, 49                             | — 9,63                                                |
| 44. Rhône. . . . .               | 799, 85                             | — 16,27                                               |
| 45. Haute-Vienne. . . . .        | 797, 34                             | — 18,78                                               |
| 46. Mayenne. . . . .             | 793, 42                             | — 22,70                                               |
| 47. Deux-Sèvres. . . . .         | 792, 56                             | — 23,56                                               |
| 48. Doubs. . . . .               | 792, 29                             | — 23,83                                               |
| 49. Ariège. . . . .              | 792, 13                             | — 23,99                                               |
| 50. Drôme. . . . .               | 787, 70                             | — 28,43                                               |
| 51. Loire. . . . .               | 786, 14                             | — 29,98                                               |
| 52. Meurthe. . . . .             | 784, 36                             | — 31,76                                               |
| 53. Meuse. . . . .               | 782, 47                             | — 33,65                                               |
| 54. Nièvre. . . . .              | 781, 21                             | — 34,91                                               |
| 55. Côte-d'Or. . . . .           | 780, 74                             | — 35,38                                               |
| 56. Loir-et-Cher. . . . .        | 779, 39                             | — 36,73                                               |
| 57. Maine-et-Loire. . . . .      | 775, 07                             | — 41,05                                               |
| 58. Seine-et-Marne. . . . .      | 773, 28                             | — 42,84                                               |
| 59. Allier. . . . .              | 768, 36                             | — 47,76                                               |
| 60. Vienne. . . . .              | 766, 35                             | — 49,77                                               |
| 61. Corrèze. . . . .             | 762, 73                             | — 53,39                                               |
| 62. Cher. . . . .                | 756, 75                             | — 59,37                                               |
| 63. Basses Pyrénées. . . . .     | 755, 57                             | — 60,55                                               |
| 64. Nord. . . . .                | 755, 01                             | — 61,11                                               |
| 65. Eure-et-Loir. . . . .        | 754, 30                             | — 61,82                                               |
| 66. Isère. . . . .               | 750, 18                             | — 65,94                                               |
| 67. Vosges. . . . .              | 748, 56                             | — 67,56                                               |

| DÉPARTEMENTS.                 | Sur 1000<br>naissances<br>femelles. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|-------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                               | Décès<br>femelles.                  |                                                       |
| 68. Indre. . . . .            | 745, 83                             | — 70,29                                               |
| 69. Ardennes. . . . .         | 744, 79                             | — 71,33                                               |
| 70. Haute-Marne. . . . .      | 742, 67                             | — 73,45                                               |
| 71. Pas-de-Calais. . . . .    | 742, 61                             | — 73,51                                               |
| 72. Ardèche. . . . .          | 729, 73                             | — 86,39                                               |
| 73. Loire-Inférieure. . . . . | 729, 46                             | — 86,66                                               |
| 74. Indre-et-Loire. . . . .   | 729, 32                             | — 86,80                                               |
| 75. Marne. . . . .            | 729, 29                             | — 86,83                                               |
| 76. Aisne. . . . .            | 728, 83                             | — 87,29                                               |
| 77. Haut-Rhin. . . . .        | 723, 77                             | — 92,35                                               |
| 78. Haute-Loire. . . . .      | 716, 27                             | — 99,85                                               |
| 79. Aube. . . . .             | 711, 72                             | — 104,40                                              |
| 80. Creuse. . . . .           | 710, 64                             | — 105,48                                              |
| 81. Haute-Saône. . . . .      | 701, 72                             | — 114,40                                              |
| 82. Yonne. . . . .            | 693, 67                             | — 122,45                                              |
| 83. Bas-Rhin. . . . .         | 691, 29                             | — 124,83                                              |
| 84. Moselle. . . . .          | 686, 56                             | — 129,56                                              |
| 85. Sarthe. . . . .           | 669, 75                             | — 146,37                                              |
| 86. Hautes-Pyrénées. . . . .  | 643, 24                             | — 172,88                                              |

La comparaison des deux tableaux qui précèdent établit la mortalité relative des deux sexes, estimée par le rapport des décès aux naissances. On voit qu'elle est plus grande pour les femmes. Si on parcourt ces deux tableaux, on remarquera qu'à quelque rang qu'on s'arrête, le nombre des décès femelles est supérieur à celui des décès mâles pris au même rang; mais ce coup-d'œil ne suffirait pas pour avoir une appréciation exacte de la mortalité relative dans chaque département. Le douzième tableau est consacré à cette fixation. Nous partons de 1000 décès mâles, et nous établissons le nombre de décès femelles qui, à égalité de naissances, répondrait à cette supposition.

## DIXIÈME TABLEAU.

*Classement des départemens d'après le nombre d'enfans naturels respondant à 1000 naissances totales.*

|                                  | Sur 1000<br>naissances<br>totales. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| FRANCE. . . . .                  | 68, 07                             | "                                                     |
| DÉPARTEMENS.                     |                                    |                                                       |
| 1. Seine. . . . .                | 326, 42                            | + 258,35                                              |
| 2. Rhône. . . . .                | 142, 60                            | + 74,53                                               |
| 3. Seine-Inférieure. . . . .     | 117, 87                            | + 49,80                                               |
| 4. Calvados. . . . .             | 103, 09                            | + 35,02                                               |
| 5. Nord. . . . .                 | 100, 13                            | + 32,06                                               |
| 6. Bouches-du-Rhône. . . . .     | 95, 58                             | + 27,51                                               |
| 7. Loiret. . . . .               | 90, 48                             | + 22,41                                               |
| 8. Gironde. . . . .              | 90, 14                             | + 22,07                                               |
| 9. Pas-de-Calais. . . . .        | 87, 27                             | + 19,20                                               |
| 10. Sarthe. . . . .              | 84, 55                             | + 16,48                                               |
| 11. Haute-Saône. . . . .         | 81, 00                             | + 12,93                                               |
| 12. Hautes-Pyrénées. . . . .     | 79, 86                             | + 11,79                                               |
| 13. Marne. . . . .               | 79, 75                             | + 11,68                                               |
| 14. Meurthe. . . . .             | 75, 75                             | + 7,68                                                |
| 15. Isère. . . . .               | 75, 41                             | + 7,34                                                |
| 16. Basses-Pyrénées. . . . .     | 74, 61                             | + 6,54                                                |
| 17. Somme. . . . .               | 73, 81                             | + 5,74                                                |
| 18. Doubs. . . . .               | 71, 19                             | + 3,12                                                |
| 19. Loir-et-Cher . . . . .       | 68, 58                             | + 0,51                                                |
| 20. Creuse. . . . .              | 67, 24                             | — 0,83                                                |
| 21. Moselle. . . . .             | 67, 03                             | — 1,04                                                |
| 22. Manche. . . . .              | 66, 35                             | — 1,72                                                |
| 23. Var. . . . .                 | 64, 66                             | — 3,41                                                |
| 24. Loire-Inférieure. . . . .    | 64, 45                             | — 3,62                                                |
| 25. Bas-Rhin. . . . .            | 64, 45                             | — 3,62                                                |
| 26. Aisne. . . . .               | 64, 33                             | — 3,74                                                |
| 27. Haut-Rhin. . . . .           | 64, 32                             | — 3,75                                                |
| 28. Pyrénées-Orientales. . . . . | 64, 31                             | — 3,76                                                |

| DÉPARTEMENTS.                | Sur 1000<br>naissances<br>totales. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                              | Nombre<br>d'enfans<br>naturels.    |                                                       |
| 29. Eure-et-Loir. . . . .    | 64, 00                             | — 4,07                                                |
| 30. Gers. . . . .            | 63, 79                             | — 4,28                                                |
| 31. Eure. . . . .            | 63, 22                             | — 4,85                                                |
| 32. Landes. . . . .          | 63, 22                             | — 4,85                                                |
| 33. Vosges. . . . .          | 62, 96                             | — 5,11                                                |
| 34. Cantal. . . . .          | 61, 98                             | — 6,09                                                |
| 35. Côte-d'Or. . . . .       | 61, 52                             | — 6,55                                                |
| 36. Haute-Garonne. . . . .   | 61, 29                             | — 6,78                                                |
| 37. Drôme. . . . .           | 60, 00                             | — 8,07                                                |
| 38. Seine-et-Oise. . . . .   | 59, 88                             | — 8,19                                                |
| 39. Allier. . . . .          | 59, 13                             | — 8,94                                                |
| 40. Indre-et-Loire. . . . .  | 58, 69                             | — 9,38                                                |
| 41. Ardennes. . . . .        | 58, 61                             | — 9,46                                                |
| 42. Yonne. . . . .           | 56, 80                             | — 11,27                                               |
| 43. Seine-et-Marne. . . . .  | 56, 77                             | — 11,30                                               |
| 44. Vaucluse. . . . .        | 55, 75                             | — 12,32                                               |
| 45. Meuse. . . . .           | 54, 94                             | — 13,13                                               |
| 46. Lot-et-Garonne. . . . .  | 54, 50                             | — 13,57                                               |
| 47. Haute-Marne. . . . .     | 52, 64                             | — 15,43                                               |
| 48. Mayenne. . . . .         | 52, 60                             | — 15,47                                               |
| 49. Oise. . . . .            | 52, 55                             | — 15,52                                               |
| 50. Aube. . . . .            | 52, 39                             | — 15,68                                               |
| 51. Maine-et-Loire. . . . .  | 52, 14                             | — 15,93                                               |
| 52. Corrèze. . . . .         | 49, 26                             | — 18,81                                               |
| 53. Lot. . . . .             | 49, 02                             | — 19,05                                               |
| 54. Indre. . . . .           | 48, 71                             | — 19,36                                               |
| 55. Charente. . . . .        | 48, 37                             | — 19,70                                               |
| 56. Haute-Vienne. . . . .    | 48, 13                             | — 19,94                                               |
| 57. Saône-et-Loire. . . . .  | 47, 90                             | — 20,17                                               |
| 58. Aude. . . . .            | 47, 76                             | — 20,31                                               |
| 59. Hérault. . . . .         | 46, 62                             | — 21,45                                               |
| 60. Nièvre. . . . .          | 46, 17                             | — 21,90                                               |
| 61. Jura. . . . .            | 45, 77                             | — 22,30                                               |
| 62. Orne. . . . .            | 45, 73                             | — 22,34                                               |
| 63. Aveyron. . . . .         | 45, 56                             | — 22,51                                               |
| 64. Dordogne. . . . .        | 44, 74                             | — 23,33                                               |
| 65. Ariège. . . . .          | 42, 86                             | — 25,21                                               |
| 66. Tarn-et-Garonne. . . . . | 42, 42                             | — 25,65                                               |

| DÉPARTEMENTS.                    | Sur 1000<br>naissances<br>totales. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                  | Nombre<br>d'enfans<br>naturels.    |                                                       |
| 67. Basses-Alpes. . . . .        | 42, 40                             | — 25,67                                               |
| 68. Puy-de-Dôme. . . . .         | 41, 65                             | — 26,42                                               |
| 69. Charente-Inférieure. . . . . | 41, 19                             | — 26,88                                               |
| 70. Cher. . . . .                | 40, 23                             | — 27,84                                               |
| 71. Lozère. . . . .              | 37, 97                             | — 30,10                                               |
| 72. Deux-Sèvres. . . . .         | 37, 86                             | — 30,21                                               |
| 73. Corse. . . . .               | 37, 77                             | — 30,30                                               |
| 74. Finistère. . . . .           | 36, 07                             | — 32,00                                               |
| 75. Hautes-Alpes. . . . .        | 33, 92                             | — 34,15                                               |
| 76. Tarn. . . . .                | 33, 77                             | — 34,30                                               |
| 77. Loire. . . . .               | 32, 78                             | — 35,29                                               |
| 78. Haute-Loire. . . . .         | 31, 82                             | — 36,25                                               |
| 79. Morbihan. . . . .            | 30, 87                             | — 37,20                                               |
| 80. Côtes-du-Nord. . . . .       | 27, 76                             | — 40,31                                               |
| 81. Vienne. . . . .              | 27, 33                             | — 40,74                                               |
| 82. Ain. . . . .                 | 27, 10                             | — 40,97                                               |
| 83. Gard. . . . .                | 23, 72                             | — 44,35                                               |
| 84. Ardèche. . . . .             | 23, 19                             | — 44,88                                               |
| 85. Ille-et-Vilaine. . . . .     | 22, 11                             | — 45,96                                               |
| 86. Vendée. . . . .              | 17, 67                             | — 50,40                                               |

Le département de la Seine, par sa grande population et par le grand nombre d'enfans illégitimes qui y naissent, ou qui y sont amenés des départemens voisins, élève le terme moyen bien au-dessus de ce qu'il serait sans cette disproportion; aussi voyons-nous dans le tableau ci-dessus que peu de départemens atteignent ce terme, et que le plus grand nombre reste beaucoup au-dessous. Les extrêmes donnent pour le département de la Seine 1 enfant naturel sur  $3\frac{2}{3}$  naissances, et pour la Vendée 1 sur  $56\frac{3}{5}$ . Le rapport moyen pour la France entière est de 1 à  $14\frac{1}{4}$ .

## ONZIÈME TABLEAU.

*Classement des départemens d'après le nombre de naissances  
d'enfans légitimes répondant à chaque mariage.*

|                                 | Pour<br>un<br>mariage. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|---------------------------------|------------------------|-------------------------------------------------------|
| FRANCE. . . . .                 | 4, 08                  | .                                                     |
| DÉPARTEMENTS.                   |                        |                                                       |
| 1. Vendée. . . . .              | 5, 47                  | + 1,39                                                |
| 2. Hautes-Alpes. . . . .        | 5, 23                  | + 1,15                                                |
| 3. Bas-Rhin. . . . .            | 5, 09                  | + 1,01                                                |
| 4. Pyrénées-Orientales. . . . . | 5, 07                  | + 0,99                                                |
| 5. Loire. . . . .               | 5, 01                  | + 0,93                                                |
| 6. Hautes-Pyrénées. . . . .     | 4, 90                  | + 0,82                                                |
| 7. Morbihan. . . . .            | 4, 89                  | + 0,81                                                |
| 8. Mayenne. . . . .             | 4, 88                  | + 0,80                                                |
| 9. Jura. . . . .                | 4, 87                  | + 0,79                                                |
| 10. Vaucluse. . . . .           | 4, 81                  | + 0,73                                                |
| 11. Arriège. . . . .            | 4, 76                  | + 0,68                                                |
| 12. Gard. . . . .               | 4, 75                  | + 0,67                                                |
| 13. Côtes-du-Nord. . . . .      | 4, 73                  | + 0,65                                                |
| 14. Basses-Alpes. . . . .       | 4, 72                  | + 0,64                                                |
| 15. Haut-Rhin. . . . .          | 4, 70                  | + 0,62                                                |
| 16. Corrèze. . . . .            | 4, 69                  | + 0,61                                                |
| 17. Finistère. . . . .          | 4, 66                  | + 0,58                                                |
| 18. Loire-Inférieure. . . . .   | 4, 66                  | + 0,58                                                |
| 19. Manche. . . . .             | 4, 65                  | + 0,57                                                |
| 20. Moselle. . . . .            | 4, 65                  | + 0,57                                                |
| 21. Ain. . . . .                | 4, 63                  | + 0,55                                                |
| 22. Tarn. . . . .               | 4, 59                  | + 0,51                                                |
| 23. Isère. . . . .              | 4, 53                  | + 0,45                                                |
| 24. Var. . . . .                | 4, 53                  | + 0,45                                                |
| 25. Haute-Loire. . . . .        | 4, 52                  | + 0,44                                                |
| 26. Lozère. . . . .             | 4, 51                  | + 0,43                                                |
| 27. Doubs. . . . .              | 4, 45                  | + 0,37                                                |
| 28. Hérault. . . . .            | 4, 44                  | + 0,36                                                |



| DÉPARTEMENTS.                 | Pour<br>un<br>mariage.   | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|-------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------|
|                               | Nombre<br>de naissances. |                                                       |
| 29. Cantal. . . . .           | 4, 42                    | + 0,34                                                |
| 30. Aveyron. . . . .          | 4, 39                    | + 0,31                                                |
| 31. Meurthe. . . . .          | 4, 39                    | + 0,31                                                |
| 32. Haute-Vienne. . . . .     | 4, 39                    | + 0,31                                                |
| 33. Meuse. . . . .            | 4, 38                    | + 0,30                                                |
| 34. Aude. . . . .             | 4, 37                    | + 0,29                                                |
| 35. Bouches-du-Rhône. . . . . | 4, 37                    | + 0,29                                                |
| 36. Nord. . . . .             | 4, 37                    | + 0,29                                                |
| 37. Indre. . . . .            | 4, 36                    | + 0,28                                                |
| 38. Saône-et-Loire. . . . .   | 4, 35                    | + 0,27                                                |
| 39. Creuse. . . . .           | 4, 34                    | + 0,26                                                |
| 40. Drôme. . . . .            | 4, 31                    | + 0,23                                                |
| 41. Landes. . . . .           | 4, 31                    | + 0,23                                                |
| 42. Charente. . . . .         | 4, 29                    | + 0,21                                                |
| 43. Haute-Marne. . . . .      | 4, 29                    | + 0,21                                                |
| 44. Nièvre. . . . .           | 4, 29                    | + 0,21                                                |
| 45. Basses-Pyrénées. . . . .  | 4, 29                    | + 0,21                                                |
| 46. Ardèche. . . . .          | 4, 28                    | + 0,20                                                |
| 47. Deux-Sèvres. . . . .      | 4, 24                    | + 0,16                                                |
| 48. Lot. . . . .              | 4, 17                    | + 0,09                                                |
| 49. Vosges. . . . .           | 4, 13                    | + 0,05                                                |
| 50. Cher. . . . .             | 4, 10                    | + 0,02                                                |
| 51. Ille-et-Vilaine. . . . .  | 4, 09                    | + 0,01                                                |
| 52. Allier. . . . .           | 4, 08                    | + 0,00                                                |
| 53. Rhône. . . . .            | 4, 07                    | — 0,01                                                |
| 54. Aisne. . . . .            | 4, 03                    | — 0,05                                                |
| 55. Côte-d'Or. . . . .        | 4, 02                    | — 0,06                                                |
| 56. Haute-Garonne. . . . .    | 4, 02                    | — 0,06                                                |
| 57. Somme. . . . .            | 4, 01                    | — 0,07                                                |
| 58. Pas-de-Calais. . . . .    | 3, 99                    | — 0,09                                                |
| 59. Haute-Saône. . . . .      | 3, 99                    | — 0,09                                                |
| 60. Loiret. . . . .           | 3, 98                    | — 0,10                                                |
| 61. Ardennes. . . . .         | 3, 93                    | — 0,15                                                |
| 62. Puy-de-Dôme. . . . .      | 3, 93                    | — 0,15                                                |
| 63. Dordogne. . . . .         | 3, 90                    | — 0,18                                                |
| 64. Indre-et-Loire. . . . .   | 3, 87                    | — 0,21                                                |
| 65. Loir-et-Cher. . . . .     | 3, 87                    | — 0,21                                                |
| 66. Marne. . . . .            | 3, 86                    | — 0,22                                                |
| 67. Orne. . . . .             | 3, 86                    | — 0,22                                                |

| DÉPARTEMENS.                     | Pour<br>un<br>mariage.    | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|---------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                  | Nombre<br>des naissances. |                                                       |
| 68. Aube. . . . .                | 3, 84                     | — 0,24                                                |
| 69. Maine-et-Loire. . . . .      | 3, 82                     | — 0,26                                                |
| 70. Tarn-et-Garonne. . . . .     | 3, 82                     | — 0,26                                                |
| 71. Charente-Inférieure. . . . . | 3, 81                     | — 0,27                                                |
| 72. Seine-et-Marne. . . . .      | 3, 76                     | — 0,32                                                |
| 73. Eure-et-Loir. . . . .        | 3, 71                     | — 0,37                                                |
| 74. Corse. . . . .               | 3, 70                     | — 0,38                                                |
| 75. Sarthe. . . . .              | 3, 65                     | — 0,43                                                |
| 76. Yonne. . . . .               | 3, 64                     | — 0,44                                                |
| 77. Vienne. . . . .              | 3, 60                     | — 0,48                                                |
| 78. Gers. . . . .                | 3, 59                     | — 0,49                                                |
| 79. Seine-et-Oise. . . . .       | 3, 43                     | — 0,65                                                |
| 80. Seine-Inférieure. . . . .    | 3, 41                     | — 0,67                                                |
| 81. Oise. . . . .                | 3, 38                     | — 0,70                                                |
| 82. Gironde. . . . .             | 3, 26                     | — 0,82                                                |
| 83. Lot-et-Garonne. . . . .      | 3, 23                     | — 0,85                                                |
| 84. Eure. . . . .                | 3, 20                     | — 0,88                                                |
| 85. Calvados. . . . .            | 3, 16                     | — 0,92                                                |
| 86. Seine. . . . .               | 2, 63                     | — 1,45                                                |

La diversité que l'on remarque dans le nombre d'enfans provenant de chaque mariage résulte de la combinaison de trois élémens : de la quantité de naissances répondant à une population donnée, qui contribue à augmenter ce nombre ; de la multiplicité des mariages et de celle des enfans naturels qui contribuent à le diminuer. Aussi n'aurait-on qu'une indication très-vague pour pressentir les résultats consignés dans ce tableau, si on ne considérait qu'un, ou deux, de ces élémens, à moins qu'ils ne dépassassent de beaucoup les limites ordinaires.

## DOUZIÈME TABLEAU.

*Classement des départemens d'après la mortalité relative  
des deux sexes.*

|                                  | Sur 1000<br>décès<br>mâles. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------------|
| FRANCE. . . . .                  | 1043, 73                    | •                                                     |
| DÉPARTEMENTS.                    |                             |                                                       |
| 1. Cantal. . . . .               | 1249, 78                    | + 206,05                                              |
| 2. Creuse. . . . .               | 1160, 68                    | + 116,95                                              |
| 3. Deux-Sèvres. . . . .          | 1138, 96                    | + 95,23                                               |
| 4. Charente. . . . .             | 1124, 74                    | + 81,01                                               |
| 5. Maine-et-Loire. . . . .       | 1122, 48                    | + 78,75                                               |
| 6. Tarn. . . . .                 | 1120, 56                    | + 76,83                                               |
| 7. Basses-Pyrénées. . . . .      | 1116, 35                    | + 72,62                                               |
| 8. Lozère. . . . .               | 1113, 92                    | + 70,19                                               |
| 9. Mayenne. . . . .              | 1109, 99                    | + 66,23                                               |
| 10. Gers. . . . .                | 1105, 59                    | + 61,86                                               |
| 11. Ille-et-Vilaine. . . . .     | 1104, 85                    | + 61,12                                               |
| 12. Vosges. . . . .              | 1102, 12                    | + 58,39                                               |
| 13. Calvados. . . . .            | 1098, 61                    | + 54,88                                               |
| 14. Vendée. . . . .              | 1098, 61                    | + 54,88                                               |
| 15. Vienne. . . . .              | 1095, 51                    | + 51,78                                               |
| 16. Puy-de-Dôme. . . . .         | 1093, 55                    | + 49,82                                               |
| 17. Lot-et-Garonne. . . . .      | 1092, 44                    | + 48,71                                               |
| 18. Jura. . . . .                | 1088, 78                    | + 45,05                                               |
| 19. Ariège. . . . .              | 1087, 37                    | + 43,64                                               |
| 20. Indre-et-Loire. . . . .      | 1087, 09                    | + 43,36                                               |
| 21. Orne. . . . .                | 1082, 88                    | + 39,15                                               |
| 22. Lot. . . . .                 | 1077, 67                    | + 33,94                                               |
| 23. Haute-Saône. . . . .         | 1077, 45                    | + 33,72                                               |
| 24. Haute-Vienne. . . . .        | 1075, 71                    | + 31,98                                               |
| 25. Loire. . . . .               | 1074, 80                    | + 31,07                                               |
| 26. Hautes-Alpes. . . . .        | 1074, 58                    | + 30,85                                               |
| 27. Tarn-et-Garonne. . . . .     | 1073, 91                    | + 30,18                                               |
| 28. Pyrénées-Orientales. . . . . | 1071, 51                    | + 27,78                                               |

| DÉPARTEMENTS.                 | Sur 1000<br>décès<br>males.                 | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|-------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                               | Décès femmes<br>à égalité<br>de naissances. |                                                       |
| 29. Morbihan. . . . .         | 1071, 14                                    | + 27,41                                               |
| 30. Seine-et-Oise. . . . .    | 1070, 89                                    | + 27,16                                               |
| 31. Loire-Inférieure. . . . . | 1066, 38                                    | + 22,65                                               |
| 32. Doubs. . . . .            | 1063, 81                                    | + 20,08                                               |
| 33. Drôme. . . . .            | 1063, 67                                    | + 19,94                                               |
| 34. Manche. . . . .           | 1063, 57                                    | + 19,84                                               |
| 35. Allier. . . . .           | 1062, 84                                    | + 19,11                                               |
| 36. Nièvre. . . . .           | 1061, 82                                    | + 18,09                                               |
| 37. Somme. . . . .            | 1061, 67                                    | + 17,94                                               |
| 38. Dordogne. . . . .         | 1061, 07                                    | + 17,34                                               |
| 39. Côte-d'Or. . . . .        | 1057, 71                                    | + 13,98                                               |
| 40. Meuse. . . . .            | 1056, 06                                    | + 12,33                                               |
| 41. Seine-Inférieure. . . . . | 1052, 09                                    | + 8,36                                                |
| 42. Bouches-du-Rhône. . . . . | 1051, 73                                    | + 8,00                                                |
| 43. Basses-Alpes. . . . .     | 1050, 40                                    | + 6,67                                                |
| 44. Haut-Rhin. . . . .        | 1049, 82                                    | + 6,09                                                |
| 45. Haute-Garonne. . . . .    | 1049, 54                                    | + 5,81                                                |
| 46. Aveyron. . . . .          | 1049, 04                                    | + 5,31                                                |
| 47. Moselle. . . . .          | 1048, 68                                    | + 4,95                                                |
| 48. Indre. . . . .            | 1046, 22                                    | + 2,49                                                |
| 49. Ardennes. . . . .         | 1046, 16                                    | + 2,43                                                |
| 50. Seine-et-Marne. . . . .   | 1044, 31                                    | + 0,58                                                |
| 51. Loiret. . . . .           | 1040, 39                                    | — 3,34                                                |
| 52. Sarthe. . . . .           | 1039, 87                                    | — 3,86                                                |
| 53. Corrèze. . . . .          | 1035, 05                                    | — 8,68                                                |
| 54. Oise. . . . .             | 1033, 58                                    | — 10,15                                               |
| 55. Meurthe. . . . .          | 1032, 16                                    | — 11,57                                               |
| 56. Bas-Rhin. . . . .         | 1030, 33                                    | — 13,40                                               |
| 57. Eure-et-Loir. . . . .     | 1029, 99                                    | — 13,74                                               |
| 58. Gard. . . . .             | 1029, 44                                    | — 14,29                                               |
| 59. Loir-et-Cher. . . . .     | 1029, 05                                    | — 14,68                                               |
| 60. Pas-de-Calais. . . . .    | 1027, 72                                    | — 16,01                                               |
| 61. Saône-et-Loire. . . . .   | 1022, 81                                    | — 20,92                                               |
| 62. Finistère. . . . .        | 1019, 67                                    | — 24,06                                               |
| 63. Haute-Marne. . . . .      | 1019, 67                                    | — 24,06                                               |
| 64. Isère. . . . .            | 1018, 33                                    | — 25,40                                               |
| 65. Côtes-du-Nord. . . . .    | 1014, 29                                    | — 29,44                                               |
| 66. Vaucluse. . . . .         | 1010, 78                                    | — 32,95                                               |
| 67. Eure. . . . .             | 1008, 22                                    | — 35,51                                               |

| DÉPARTEMENS.                     | Sur 1000<br>décès<br>mâles.                   | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                  | Décès femelles<br>à égalité<br>de naissances. |                                                       |
| 68. Rhône. . . . .               | 1006, 23                                      | — 37,50                                               |
| 69. Nord. . . . .                | 1003, 87                                      | — 39,86                                               |
| 70. Hérault. . . . .             | 1003, 49                                      | — 40,24                                               |
| 71. Gironde. . . . .             | 1003, 33                                      | — 40,40                                               |
| 72. Cher. . . . .                | 1002, 89                                      | — 40,84                                               |
| 73. Aude. . . . .                | 999, 28                                       | — 45,55                                               |
| 74. Ain. . . . .                 | 988, 14                                       | — 55,59                                               |
| 75. Aisne. . . . .               | 988, 09                                       | — 55,64                                               |
| 76. Charente-Inférieure. . . . . | 983, 93                                       | — 59,80                                               |
| 77. Aube. . . . .                | 983, 84                                       | — 59,89                                               |
| 78. Landes. . . . .              | 975, 69                                       | — 68,04                                               |
| 79. Ardèche. . . . .             | 973, 73                                       | — 70,00                                               |
| 80. Corse. . . . .               | 972, 15                                       | — 71,58                                               |
| 81. Seine. . . . .               | 968, 46                                       | — 75,27                                               |
| 82. Hautes-Pyrénées. . . . .     | 951, 72                                       | — 92,01                                               |
| 83. Var. . . . .                 | 946, 78                                       | — 96,95                                               |
| 84. Haute Loire. . . . .         | 912, 20                                       | — 131,53                                              |
| 85. Marne. . . . .               | 860, 58                                       | — 183,15                                              |
| 86. Yonne. . . . .               | 838, 22                                       | — 205,51                                              |

Ce tableau met en évidence l'excès de la mortalité des femmes, non-seulement pour les départemens considérés dans leur ensemble; mais encore, avec très-peu d'exceptions, pour chaque département pris isolément.

La mortalité étant plus grande et les naissances moindres pour les femmes, il en résulte une double cause de supériorité dans l'accroissement de la population mâle. Aussi trouve-t-on, en comparant les deux accroissemens qu'à égalité de naissances, ils seraient dans le rapport de 1000 à 843, et que l'inégalité des naissances élève ce rapport jusqu'à 1000 à 791.

## TREIZIÈME TABLEAU.

*Classement des départemens d'après le nombre des filles abandonnées sur 1000 qui devraient l'être d'après le rapport des naissances mâles aux naissances femelles.*

|                               | Au lieu de<br>1000 filles qui<br>devraient être<br>abandonnées. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| FRANCE. . . . .               | 1013,                                                           | .                                                     |
| DÉPARTEMENTS.                 |                                                                 |                                                       |
| 1. Seine-et-Marne. . . . .    | 1168, 51                                                        | + 151,51                                              |
| 2. Creuse. . . . .            | 1153, 08                                                        | + 145,08                                              |
| 3. Jura. . . . .              | 1132, 04                                                        | + 119,04                                              |
| 4. Corrèze. . . . .           | 1118, 51                                                        | + 105,51                                              |
| 5. Seine-et-Oise. . . . .     | 1106, 25                                                        | + 93,25                                               |
| 6. Oise. . . . .              | 1098, 18                                                        | + 85,18                                               |
| 7. Loire. . . . .             | 1092, 34                                                        | + 79,34                                               |
| 8. Haute-Vienne. . . . .      | 1089, 36                                                        | + 76,36                                               |
| 9. Mayenne. . . . .           | 1085, 00                                                        | + 72,00                                               |
| 10. Ariège. . . . .           | 1078, 02                                                        | + 65,02                                               |
| 11. Basses-Alpes. . . . .     | 1077, 04                                                        | + 64,04                                               |
| 12. Yonne. . . . .            | 1076, 39                                                        | + 63,39                                               |
| 13. Eure-et-Loir. . . . .     | 1075, 67                                                        | + 62,67                                               |
| 14. Allier. . . . .           | 1074, 11                                                        | + 61,11                                               |
| 15. Aube. . . . .             | 1063, 57                                                        | + 50,57                                               |
| 16. Sarthe. . . . .           | 1062, 50                                                        | + 49,50                                               |
| 17. Ardèche. . . . .          | 1060, 80                                                        | + 47,80                                               |
| 18. Maine-et-Loire. . . . .   | 1059, 24                                                        | + 46,24                                               |
| 19. Indre. . . . .            | 1056, 30                                                        | + 43,30                                               |
| 20. Loir-et-Cher. . . . .     | 1052, 79                                                        | + 39,79                                               |
| 21. Seine-Inférieure. . . . . | 1047, 51                                                        | + 34,51                                               |
| 22. Loire-Inférieure. . . . . | 1046, 60                                                        | + 33,60                                               |
| 23. Ardennes. . . . .         | 1045, 72                                                        | + 32,72                                               |
| 24. Côte-d'Or. . . . .        | 1042, 11                                                        | + 29,11                                               |
| 25. Haut-Rhin. . . . .        | 1039, 26                                                        | + 26,26                                               |
| 26. Vancluse. . . . .         | 1038, 03                                                        | + 25,03                                               |
| 27. Orne. . . . .             | 1037, 06                                                        | + 24,06                                               |
| 28. Moselle. . . . .          | 1034, 12                                                        | + 21,12                                               |

| DÉPARTEMENTS.                    | Au lieu de<br>1000 filles qui<br>devraient être<br>abandonnées. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                  | Filles<br>abandonnées<br>réellement.                            |                                                       |
| 29. Basses-Pyrénées. . . . .     | 1033, 90                                                        | + 20,90                                               |
| 30. Somme. . . . .               | 1028, 99                                                        | + 15,99                                               |
| 31. Haute-Garonne. . . . .       | 1028, 05                                                        | + 15,05                                               |
| 32. Nord. . . . .                | 1027, 11                                                        | + 14,11                                               |
| 33. Aude. . . . .                | 1026, 52                                                        | + 13,52                                               |
| 34. Corse. . . . .               | 1023, 51                                                        | + 10,51                                               |
| 35. Tarn. . . . .                | 1023, 12                                                        | + 10,12                                               |
| 36. Rhône. . . . .               | 1022, 66                                                        | + 9,66                                                |
| 37. Lot-et-Garonne. . . . .      | 1022, 40                                                        | + 9,40                                                |
| 38. Lot. . . . .                 | 1019, 83                                                        | + 6,83                                                |
| 39. Saône-et-Loire. . . . .      | 1019, 53                                                        | + 6,53                                                |
| 40. Ain. . . . .                 | 1019, 09                                                        | + 6,09                                                |
| 41. Calvados. . . . .            | 1017, 69                                                        | + 4,69                                                |
| 42. Dordogne. . . . .            | 1015, 48                                                        | + 2,48                                                |
| 43. Gironde. . . . .             | 1008, 43                                                        | — 4,57                                                |
| 44. Pas-de-Calais. . . . .       | 1008, 18                                                        | — 4,82                                                |
| 45. Seine. . . . .               | 1007, 29                                                        | — 5,71                                                |
| 46. Aisne. . . . .               | 1006, 61                                                        | — 6,39                                                |
| 47. Marne. . . . .               | 1005, 78                                                        | — 7,22                                                |
| 48. Morbihan. . . . .            | 1004, 91                                                        | — 8,09                                                |
| 49. Puy-de-Dôme. . . . .         | 1004, 60                                                        | — 8,40                                                |
| 50. Lozère. . . . .              | 1004, 44                                                        | — 8,56                                                |
| 51. Indre-et-Loire. . . . .      | 1004, 20                                                        | — 8,80                                                |
| 52. Drôme. . . . .               | 1003, 77                                                        | — 9,23                                                |
| 53. Vosges. . . . .              | 1001, 78                                                        | — 11,22                                               |
| 54. Meuse. . . . .               | 998, 52                                                         | — 14,48                                               |
| 55. Bouches-du-Rhône. . . . .    | 994, 98                                                         | — 18,02                                               |
| 56. Nièvre. . . . .              | 993, 13                                                         | — 19,87                                               |
| 57. Loiret. . . . .              | 993, 04                                                         | — 19,96                                               |
| 58. Vienne. . . . .              | 989, 91                                                         | — 23,09                                               |
| 59. Isère. . . . .               | 989, 60                                                         | — 23,40                                               |
| 60. Hautes-Alpes. . . . .        | 986, 99                                                         | — 26,01                                               |
| 61. Charente-Inférieure. . . . . | 986, 68                                                         | — 26,32                                               |
| 62. Aveyron. . . . .             | 985, 49                                                         | — 27,51                                               |
| 63. Cantal. . . . .              | 983, 11                                                         | — 29,89                                               |
| 64. Gard. . . . .                | 979, 56                                                         | — 33,44                                               |
| 65. Meurthe. . . . .             | 979, 13                                                         | — 33,87                                               |
| 66. Ille-et-Vilaine. . . . .     | 977, 89                                                         | — 35,11                                               |
| 67. Tarn. . . . .                | 976, 88                                                         | — 36,12                                               |

| DÉPARTEMENTS.                    | Au lieu de<br>1000 filles qui<br>devaient être<br>abandonnées. | DIFFÉRENCE<br>avec<br>la totalité<br>de<br>la France. |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
|                                  | Filles<br>abandonnées<br>réellement.                           |                                                       |
| 68. Eure. . . . .                | 975, 42                                                        | — 37,58                                               |
| 69. Haute-Loire. . . . .         | 973, 02                                                        | — 39,98                                               |
| 70. Haute-Marne. . . . .         | 970, 62                                                        | — 42,38                                               |
| 71. Var. . . . .                 | 968, 40                                                        | — 44,60                                               |
| 72. Tarn-et-Garonne. . . . .     | 958, 28                                                        | — 54,72                                               |
| 73. Doubs. . . . .               | 954, 86                                                        | — 58,14                                               |
| 74. Charente. . . . .            | 951, 47                                                        | — 61,53                                               |
| 75. Côtes-du-Nord. . . . .       | 948, 52                                                        | — 64,48                                               |
| 76. Haute-Saône. . . . .         | 947, 53                                                        | — 65,47                                               |
| 77. Hérault. . . . .             | 943, 61                                                        | — 69,39                                               |
| 78. Landes. . . . .              | 932, 35                                                        | — 80,65                                               |
| 79. Deux-Sèvres. . . . .         | 931, 60                                                        | — 81,40                                               |
| 80. Finistère. . . . .           | 930, 67                                                        | — 82,33                                               |
| 81. Bas-Rhin. . . . .            | 909, 70                                                        | — 103,30                                              |
| 82. Gers. . . . .                | 909, 38                                                        | — 103,62                                              |
| 83. Pyrénées-Orientales. . . . . | 903, 41                                                        | — 109,59                                              |
| 84. Cher. . . . .                | 895, 44                                                        | — 117,56                                              |
| 85. Hautes-Pyrénées. . . . .     | 886, 81                                                        | — 126,19                                              |
| 86. Vendée. . . . .              | 877, 99                                                        | — 135,01                                              |

On conçoit le grand nombre de combinaisons auxquelles se prêtent, et les élémens donnés, et les rapports déterminés; mais ces recherches, plus ou moins importantes, amèneraient des détails qui seraient déplacés dans un ouvrage tel que celui-ci.

Il est cependant un fait assez remarquable que nous avons cru ne devoir pas omettre, malgré l'étendue peut-être trop considérable de cet article : il résulte de la comparaison des naissances mâles et femelles prises parmi les enfans naturels, on trouve dans le *treizième tableau* consacré à cet objet, que leur rapport s'éloigne d'une manière sensible de celui des naissances considérées dans leur ensemble. Il serait absurde de supposer que pour cette classe d'enfans la nature s'é-



carte de la loi générale qu'elle suit dans la reproduction des deux sexes. Cette aberration, en effet, n'est qu'apparente, et elle disparaît, quand on distingue les enfans abandonnés des enfans illégitimes. Beaucoup d'enfans, quoique nés en mariage sont, surtout dans les grandes villes, livrés à la commisération publique, et dans tous les départemens plusieurs enfans naturels sont élevés par leurs auteurs. Dans l'un et l'autre cas, la défaveur tombe généralement sur les filles. On pourra cependant remarquer dans le tableau ci-dessus des départemens dans lesquels se manifeste une prédilection contraire.

Quoique nous ne produisions pas les données sur lesquelles sont fondés les résultats que nous venons d'offrir, on peut compter sur leur exactitude. Pour dresser ce tableau nous avons pris pour base 1000 filles qui devraient être abandonnées d'après les rapports des naissances, et nous avons mis en en regard le nombre de celles qui le sont réellement.

Dans un autre article nous établirons la mortalité relative des deux sexes, aux différentes époques de la vie.

A. D.

## NOTICE

SUR

DE BEAUFORT, VOYAGEUR EN AFRIQUE (1).

Lorsqu'un voyageur instruit, dévoué, intrépide, en un mot né pour les découvertes, arrêté tout à coup au milieu d'une carrière brillante, vient à succomber à la fleur de l'âge et dans

---

(1) Cette NOTICE, hommage offert à la mémoire d'un jeune voyageur, qui a succombé victime de son zèle dans la périlleuse entre-

la force du talent, la *Société de Géographie*, frappée dans un de ses membres les plus recommandables, doit donner le signal des regrets publics et d'un véritable deuil. Jamais tribut de douleur ne fut plus légitime qu'envers l'infortuné DE BEAUFORT, mort sur le Haut-Sénégal, le 3 septembre 1825, au moment où il venait d'accomplir avec succès une exploration importante. Son nom avait déjà retenti en Europe, et il l'ignorait. Ses premières missions remplies, il allait peut-être revenir à Saint-Louis, pour y prendre de nouvelles forces, et se porter ensuite sur le Niger de Mungo-Park avec toute son activité. C'est dans cet instant même qu'il a été frappé subitement, la veille du jour où sont arrivés les secours et les instrumens que le gouvernement de la colonie lui envoyait, par ordre du Roi. Après avoir parcouru le *Kaarta* et le *Bambouk*, déterminé par des observations astronomiques la position des lieux principaux sur la Gambie et entre les deux fleuves, visité les cataractes de Felou et de Gowina, préparé une carte du cours de la Falémé, recueilli une ample moisson d'objets ou d'observations d'histoire naturelle, mesuré fréquemment la pression de l'air et la température, observé enfin les phénomènes magnétiques et électriques, il croyait n'avoir rien fait encore qui fût digne d'être cité; et cependant, presque tous ces travaux étaient à faire avant lui. Sa mort imprévue nous prive des souvenirs qu'il avait rapportés de ses voyages, et cette perte est irréparable; mais il a consigné dans sa correspondance des faits intéressans : tout n'a pas péri avec lui; son nom reste attaché à une grande amélioration de la carte d'Afrique. C'est lui qui, en faisant et en répétant plusieurs fois des observations de longitude à Bakel, a rapproché de l'Océan, le *Haut Sénégal des cartes*, de plus de deux degrés :

---

prise pour laquelle il s'était dévoué, a été lue par M. JOMARD, à la *Société de Géographie*, dans sa séance générale annuelle du 31 mars 1826, et a excité le plus vif attendrissement dans un auditoire nombreux et choisi.

N. D. R.

il a rendu ainsi très-probable qu'il y a une égale réduction à faire pour la distance de la mer au Dioli-ba. Ses observations du baromètre ont prouvé que le Sénégal et la Gambie, dans les cent dernières lieues de leur cours, ont une pente extrêmement faible, et que la capitale du Kaarta est peu élevée au-dessus du premier de ces fleuves, d'où il a même inféré que Tombouctou est peu élevé au-dessus de la mer. On lui doit la connaissance des obstacles que présente à la navigation le Sénégal supérieur; découverte affligeante sans doute, mais aussi c'est une illusion dissipée : la démonstration d'une erreur n'est-elle pas une vérité de plus? Je ne m'astreindrai pas à suivre le voyageur dans toutes ses excursions; il suffit ici de faire ressortir les principaux fruits de ses recherches et de justifier les regrets dont il est l'objet. J'essaierai de les présenter dans cette esquisse tracée à la hâte, quand j'aurai fait connaître la personne même de cet estimable officier.

*Henri-Ernest Chevalier Groul* DE BEAUFORT, fils d'un ancien capitaine au régiment Dauphin, est né à Aubevoie, près Gail-  
lon, département de l'Eure, le 25 février 1798 (1). Dès son enfance, il se fit remarquer par des qualités rares, un caractère intrépide, un cœur humain et généreux, et par un goût très-vif pour l'étude. A l'âge de 5 ans, dit-on, il s'habitua à souffrir la douleur, sans se plaindre; mais ce courage était sans rudesse, et l'on remarquait ses tendres soins pour une aïeule infirme dont il aimait à guider les pas chancelans. Son maître le punit un jour avec dureté pour une faute qu'il n'avait pas commise; le jeune Beauport supporta la peine, sans proférer une seule plainte, et révéla son innocence par une fermeté incroyable. Autant il lisait avec plaisir la vie des grands hommes, autant il aimait dans ses jeux à imiter leurs actions; tous ses goûts étaient au-dessus de son âge : malgré ses succès il était aimé de tous ses compagnons, nul ne lui portait envie. Tout le monde était édifié de sa charité; il portait aux pauvres tout ce

---

(1) Son père, *Jean-Louis Chevalier Groul* DE BEAUFORT, est mort en 1813.

qu'il possédait, et il n'amassait d'argent que pour eux. Si l'ardeur de son caractère l'emportait quelquefois au-delà des bornes, il se jetait dans les bras de celui qu'il croyait avoir offensé, et il oubliait lui-même toutes les injures qu'il avait reçues.

En 1812, il entra à l'école de marine à Toulon; trois ans après, il fit la campagne de l'Archipel, sous les ordres de M. de Rivière, et il parcourut le Levant, pendant trois années. Son voyage en Grèce ne fut pas sans fruit pour son instruction; il servit puissamment à développer son goût naturel pour l'observation. Attentif à saisir les traits caractéristiques des hommes et des choses, il réussissait à les reproduire; et, si la parole n'obéissait pas assez promptement à sa pensée, il achevait de se faire comprendre à l'aide du crayon qu'il maniait avec aisance. On aimait à entendre ses récits parce qu'il racontait avec vivacité ce qu'il avait senti avec force, et parce qu'il jugeait avec sagacité, mais sans esprit de système. A cette époque, il se porta avec ardeur vers l'étude des sciences naturelles, et surtout vers celle de la structure du globe. Dès sa première jeunesse, le simple aspect des rochers excitait en lui un violent désir de pénétrer dans la connaissance approfondie des phénomènes géologiques. Il n'était pas étranger aux applications savantes des mathématiques; le calcul des probabilités l'occupait avec intérêt, sans le détourner des observations astronomiques, si nécessaires à un voyageur pour fixer la position des lieux qu'il parcourt; c'était là le principal objet de ses exercices. Il en avait acquis l'habitude, quand il partit, la première fois, pour le Sénégal, en 1819, en qualité d'enseigne de vaisseau de la marine royale. Il observa dans le même tems que d'autres officiers, la longitude et la latitude de Bakel. Un autre observateur, habitant et indigène du Sénégal, M. A. Partarrine, confirma leurs calculs; et maintenant, on ne conserve plus de doutes sur la distance de ce poste à la mer, lieu supposé si long-tems trop à l'est, de plus de 2 degrés. Ce premier voyage en Afrique dura environ trois ans et contribua beaucoup à l'acclimater. Témoin de la mort

de plusieurs Français qui s'occupaient de projets de découvertes, entre autres de Prosper Rouzée, il attribuait leur sort à l'imprudence ou à une mauvaise constitution; et il se croyait à l'abri des atteintes du climat. Sans doute le dévouement et l'ardeur du jeune Rouzée lui inspirèrent alors, à lui-même le désir de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique; mais il lui manquait beaucoup de choses pour entreprendre ce périlleux voyage avec fruit; il le sentit, et repassa en France pour y acquérir des connaissances nouvelles, pour y obtenir des instrumens et une mission. De 1821 à 1823, il passa tout son tems à Paris, occupé d'études de botanique, de zoologie et de minéralogie, et de la lecture des voyages en Afrique; il suivit des cours de chimie et de physique, et se livra à l'étude de l'arabe. Ses jours étaient consacrés à fréquenter les cours, les musées et les bibliothèques, et les nuits à rédiger ses notes. A voir sa simplicité calme et sa modestie, on n'aurait pu deviner quelle ardeur secrète l'animait. Le premier plan qu'il soumit au ministère, se ressentait un peu de son enthousiasme; il fallut le restreindre dans de justes bornes. Ce n'est pas sans peine qu'il abandonna ses idées favorites; il avait espéré d'abord que son expédition déploierait un grand appareil, et qu'arrivé au cœur du Soudan, il pourrait diriger ses compagnons de voyage, l'un vers le Benin, l'autre sur le cap de Bonne-Espérance, un troisième vers Madagascar, se réservant de se porter lui-même sur le Nil supérieur. Il n'était pas possible alors d'admettre ces idées gigantesques; M. de Beaufort partit avec une mission plus modeste, et cependant muni de toutes les ressources qu'exigeait un voyage dans l'intérieur. Instrumens, provisions, marchandises, encouragemens pour lui-même, il obtint tout de la protection généreuse du ministre de la marine, et surtout, ce qui était si précieux pour lui, l'estime et l'affection même de M. le baron Roger, commandant pour le Roi au Sénégal. Le 4 novembre 1823, il partit de Rochefort; à son arrivée, il fut reçu cordialement par le gouverneur, qui bientôt ouvrit la carrière à son ardeur impatiente. Vers la fin de janvier 1824, il se mit en route

pour la Gambie, muni des instructions et des documens les plus utiles. Ses lettres nombreuses, datées de janvier, de février et d'avril renferment des détails pleins d'intérêt sur les résultats de cette première excursion. Je n'en rappellerai qu'une seule circonstance, parce qu'elle est honorable pour lui, en même tems qu'elle fait éclater la générosité de la veuve de Bowdich et du commandant anglais de Sainte-Marie : c'est qu'à la mort de ce savant voyageur, cette respectable dame, si connue elle-même par son rare dévoûment, fit don à M. de Beaufort des instrumens de son mari; bien sûre qu'ils étaient remis en de dignes mains. Ils n'y sont pas restés sans fruit; mais hélas! pour bien peu de tems. Il observa plusieurs latitudes et longitudes sur sa route; il se porta jusqu'à Balankou (ou Banankou), à peu de distance de la Falémé, et à Koukongo, à 120 lieues de la bouche de la Gambie, visita les Mandingues, observa plusieurs productions du règne végétal (l'arbre à beurre, l'huile de palme, et cet autre arbre singulier qui prend feu spontanément et allume de grands incendies (1), et dont il est même imprudent de transporter le bois avec soi. Selon lui, les plantes vénéneuses sont rares, malgré l'opinion contraire; les légumineuses et les malvacées, très-communes. Il eut soin d'observer la hauteur barométrique des lieux, de décrire les roches principales et leurs gisemens, les insectes, les animaux divers, enfin la physionomie des habitans. Le 26 mai, il était de retour à Bakel, après avoir confirmé le rapport de Park, savoir que la Falémé, quoique rapide, est navigable bien plus loin qu'on ne pensait. C'est le contraire pour la Gambie; sur ses bords, l'indigo est indigène, et l'or y abonde. Les habitans de Oulli, ceux du Kaarta et les Serracolets transportent également de l'or dans les marchés. Plus on s'élève, ou plus on s'enfonce dans l'intérieur, plus on observe fréquemment les deux palmiers des bords du Nil. Il en est de même, quand on change de latitude. Chose singulière! pour le règne animal et pour les productions végétales, le Sénégal res-

---

(1) Il le regarde comme un Pandanus.

semble plus au Nil qu'à la Gambie. Quant à la géographie, il faut ajouter que les positions de la Gambie, dans la carte de Park, sont de beaucoup trop orientales : c'est un point capital qui paraît maintenant éclairci.

A Bakel, notre voyageur multipliait les observations barométriques pour obtenir une hauteur moyenne propre à faire connaître l'élévation du lieu, et il reconnut, non sans surprise, que cette partie du Haut-Sénégal, ainsi que la Gambie, est très-peu au-dessus de l'Océan. Il trouve ainsi l'explication de la longue stagnation des eaux et des qualités de l'air dans la mauvaise saison.

Il visita ensuite le Bondou ; il remonta la Falémé plus haut que ses prédécesseurs et réunit les élémens suffisans pour une carte du cours de cette rivière.

L'automne de 1824 fut consacré à l'exploration du Kaarta ; il détermina la position d'Élimané, sa capitale actuelle, et il y rencontra un Français, voyageur entreprenant, récemment marié à la fille du roi. De là, *en 10 jours seulement*, un homme à pied peut se rendre à Ségo, c'est-à-dire sur le grand fleuve appelé *Niger* par les modernes. Le moment n'était pas encore venu pour lui de franchir cet intervalle ; et cependant, il avait le précieux secours d'un Maure dévoué, qui s'était chargé de l'accompagner à Ségo, même jusqu'à Tombouctou ; il en venait, et il se proposait d'y retourner par la même route (1). Notre voyageur, déjà en chemin sous un tel guide, fut indignement pillé, et il crut que son dénûment ne lui permettait pas de continuer un tel voyage. On peut dire que la fatalité seule empêcha un succès auquel il touchait déjà de si près ; mais il n'y avait pas renoncé. Pourquoi faut-il que la Société de Géographie n'ait qu'une palme funèbre à offrir à sa mémoire, au lieu de la couronne qu'elle pouvait se flatter de placer,

---

(1) Voy. les *Mémoires de la Société de Géographie*, t. II. Ce guide, appelé MBOUJA, lui avait été adressé par M. Hugon, commandant de la colonie, en l'absence de M. Roger, et d'après le désir de ce dernier.

aujourd'hui même sur sa tête, si un destin plus heureux l'avait, comme Denham et Clapperton, ramené sain et sauf dans sa patrie !

Revenu encore une fois à Bakel, il se porta, vers le mois de février, dans le pays de Casso, et il parvint ensuite à la cataracte de Felou et jusqu'à celle de Gowina; la première, visitée peu auparavant par le voyageur que je viens de désigner, et la seconde, encore inconnue aux regards des Européens. C'est dans ces courses qu'il reconnut les difficultés que présente malheureusement la navigation du Sénégal.

Enfin, il entreprit l'exploration du Bambouk; c'est la plus importante excursion de son voyage: elle a procuré la détermination des principaux lieux de ce pays intéressant, et les matériaux d'une carte beaucoup plus exacte que ce qu'on possède jusqu'à présent. L'indication plus précise des mines du Bambouk, pays si riche en or, est un des résultats dont on lui sera redevable; elle intéresse la colonie du Sénégal qui, de tout tems, a tenté d'établir des relations de voisinage et de commerce avec ce royaume. Plus pénible, peut-être, et surtout moins brillant pour M. de Beaufort qu'une course à Tombouctou, le voyage de Bambouk avait une utilité plus immédiate; il entra d'ailleurs dans sa mission, et il fut entrepris et effectué *avec une abnégation, un courage, une persévérance au-dessus de tout éloge* (1). M. de Beaufort rentra au poste français, dans le mois d'août, en bonne santé. Il hésitait s'il retournerait sur le Haut-Sénégal, ou bien s'il viendrait à Saint-Louis se reposer de tant de fatigues. Le retour de l'expédition qui va, tous les ans, à cette époque, de Saint-Louis à Bakel, lui fournissait une occasion commode; mais, oubliant combien cette saison est meurtrière, et déterminé surtout à attendre les réponses des hommes qu'il avait envoyés sur divers points de l'est, il se décida à rester au poste, et il s'appliqua avec ardeur à mettre en ordre ses papiers. Funeste

---

(1) Expressions dont se sert M. le baron ROGER, dans sa lettre du 4 décembre 1824.



résolution, courage inutile ! Le 30 août, à la suite d'un rhume, il fut attaqué d'une fièvre ataxique cérébrale ; le 5<sup>e</sup> jour, il était enlevé à son pays et à la science. Voici en quels termes M. Roger raconte ses derniers instans. « Presque aussitôt l'invasion de la maladie, le délire s'empara de lui, et il ne reprit plus ses esprits jusqu'au moment de son décès, arrivé le 3 septembre dans la matinée. Ainsi, ce jeune homme si intéressant, si actif, cessa de vivre, sans pouvoir rien faire connaître ni de ses projets, ni de ses souvenirs, à l'instant même où avaient cessé pour lui les fatigues et les dangers, lorsqu'il pouvait jouir de ses succès et des récompenses qu'il avait méritées ! Ainsi se termina d'une manière encore une fois fatale une expédition que le gouvernement avait si puissamment encouragée, qui nous avait fait concevoir de si belles espérances, et dont l'auteur se signalait par des prodiges de zèle, de courage et d'activité ! »

Une autre lettre du Sénégal ajoute qu'un violent désespoir s'empara du malheureux Beaufort, et que, dans les accès de son délire, il cherchait partout des armes pour mettre fin aux douleurs, aux tourmens qui l'accablaient. L'idée affreuse de périr sitôt et si jeune, sans avoir rendu à sa patrie les services qu'elle attendait de son dévouement, a contribué, n'en doutons pas, à précipiter la catastrophe !

Voici un fait qui ajoute, s'il est possible, aux regrets qu'elle doit exciter. L'expédition partie de Saint-Louis lui apportait des instrumens et des secours de tout genre pour son entreprise, et ramenait son compagnon de voyage long-tems malade à Saint-Louis ; elle parvint, le 4 septembre, à Bakel ; c'était un jour trop tard... M. Montesquien n'arriva que pour rendre les derniers devoirs à son ami (1).

J'ajouterai que, passant à Dagana (à peu près au tiers de la route), il y trouva un médecin ami de M. de Beaufort ; étonné que celui-ci restât à Bakel, pendant la mauvaise saison et après tant de fatigues, le médecin lui fit recommander de

---

(1) Il est aujourd'hui de retour à Paris.

descendre promptement à Saint-Louis; tardive recommandation! Peu de tems après, revenu à Dagana, M. Montesquieu le cherche pour l'informer de la triste nouvelle : mais en vain, le médecin lui-même venait de succomber, le même jour, frappé de la même maladie!

Au retour de l'exploration de Bambouk, Beaufort n'eut pas sans doute le tems d'écrire en France pour en faire connaître les résultats; mais il écrivit une seule lettre qui suffirait pour honorer sa mémoire. Tout autre, peut-être, aurait adressé, au ministre, sans perdre un jour, une relation de son voyage; lui, prend la plume pour adresser une supplique au Roi. « S'il a été assez heureux, dit-il, pour faire quelques découvertes, pour annoncer à des peuples inconnus le nom du roi de France et la puissance française, la seule récompense qu'il ambitionne est que la faveur royale s'étende sur un frère chéri, sur une tendre mère, veuve et sans fortune, dont il était l'appui (1). » C'est la dernière lettre qu'il ait écrite en France; elle est du 15 août. Oh! que celui-là est bien fait pour servir et illustrer son pays, qui est animé de si généreuses pensées; et qui, à peine échappé des périls, et dans l'ivresse du succès, sacrifie jusqu'à la gloire à la piété filiale!

Toutes ses lettres à sa famille sont empreintes des mêmes sentimens : en trahir les secrets, serait en quelque sorte offenser sa mémoire; mais il sera permis, pour peindre d'un trait son cœur et ses principes de vertu, d'emprunter deux lignes à sa lettre d'adieu : « J'ai prié Dieu de m'éclairer, de me donner la force de faire le bien dont ma mission est susceptible; j'espère qu'il m'accordera sa protection pour remplir les conseils si sages que votre lettre contient : humanité envers ses inférieurs; douceur, justice, soins envers ses collègues... Ne vous inquiétez pas sur mon compte. Dieu veillera sur nous... »

---

(1) Il avait toujours eu pour ce jeune frère les soins d'un père pour son fils.

Sa simplicité repoussait tout ce qui était contraire à la vérité : il détestait l'affectation en toute chose, et surtout dans les ouvrages de l'esprit; son goût le portait vers les productions écrites avec la chaleur d'une âme fortement pénétrée. « Il se défendait de l'orgueil comme d'une honteuse faiblesse. » Son langage était simple, comme ses goûts, ses mœurs et son extérieur, quoique souvent animé, profond et énergique. Sa voix était constamment douce et sa physionomie calme, à moins qu'un sentiment vif et généreux ne vînt animer ses traits et le son de sa voix. Il se plaisait avec les enfans, et sa bonté se peignait dans le plaisir extrême qu'il éprouvait en prenant part à leurs jeux.

Que la reconnaissance publique, vertueux et modeste Beaufort, adresse à votre mémoire les hommages que vous n'avez pu recevoir de vos compatriotes ! qu'elle inscrive votre nom à côté du nom de Bowdich, non loin du nom de Park dont vous avez foulé les traces glorieuses, et de tant d'autres victimes déplorables d'un héroïque dévoûment.

JOMARD, *membre de l'Institut.*

---

---

## II. ANALYSES D'OUVRAGES.

---

### SCIENCES PHYSIQUES.

L'ART DE LA FORTIFICATION appliquée à la défense des places de guerre d'un diamètre de six cents toises et au-dessus, par lequel on donne les moyens d'augmenter considérablement la force de résistance, et de diminuer les frais de la construction des grandes forteresses ; dédié à *S. M. l'Empereur d'Autriche* par le prince *Ernest d'ARENBERG* (1).

Nous devons remercier l'auteur de cet ouvrage et du présent qu'il nous a fait, et de ce qu'il a choisi notre langue pour exprimer ses pensées sur la fortification. Il livre ainsi, avec une confiance pleine de dignité, les fruits de ses méditations à l'examen des hommes les plus éclairés sur cette partie de l'art de la guerre, aux ingénieurs français. Il fait plus ; il sollicite leur décision. Après avoir exposé rapidement les différentes causes qui, dans la guerre de siège, ont mis l'attaque si fort au-dessus de la défense, M. le prince d'Arenberg s'énonce ainsi : « Le but de cet ouvrage est d'essayer de remplacer, par des avantages d'une invention nouvelle, les défauts essentiels qui sont la cause principale de l'inégalité de la lutte. Ce projet est soumis au jugement impartial des militaires qui réunissent l'expérience à la théorie. Sans avoir fait une étude classique de la science des fortifications, le service dans l'infanterie m'a procuré l'occasion de me trouver aux sièges réguliers de diverses places fortes d'Allemagne et d'Italie, notamment de la forteresse de Manheim en 1795, de Kehl en

---

(1) Vienne, 1824 ; Strauss. — Paris, Anselin et Pochard. Grand in-4° de 152 pages avec 18 planches ; prix, 20 fr.

1796, de Mantoue et de Coni en 1799, et de connaître ainsi les opérations de chacune des périodes de l'attaque. Frappé de l'immense supériorité qu'elles donnent à l'assiégeant, j'ai tâché d'en découvrir les causes, étudié et cherché l'art, moins dans ce qu'il est que dans ce qu'il devrait être, d'après les progrès de l'attaque et l'état de la balistique moderne, et cru apercevoir la possibilité et les moyens de remédier à l'insuffisance des systèmes suivis, insuffisance attestée par les essais nouveaux que l'on tente en ce moment pour améliorer la défense des forteresses qui se construisent dans divers états de l'Europe. »

Un livre tel que celui-ci ne peut être jugé superficiellement après une simple lecture ; il veut être médité, discuté suivant une méthode rigoureuse, mis à l'épreuve du calcul. Il est entre les diverses sortes d'ouvrages des rangs, des préséances fondées, des convenances de différens ordres ou degrés dont les écrivains périodiques eux-mêmes ne devraient jamais se dispenser, et dont l'oubli n'est point excusé par l'obligation d'écrire vite et à jour fixe. Sur les doctrines politiques ou morales, l'opinion se forme sur-le-champ, les raisonnemens pour ou contre arrivent en foule : avec quelque habitude d'écrire, on se sent en état d'improviser une dissertation lumineuse, approfondie. Les productions littéraires sont appréciées plus rapidement encore : le premier regard, le tact le plus léger apportent à l'intelligence ces impressions délicates qui ont reçu, fort mal à propos, le nom du plus lent de nos sens matériels. Malheur à l'homme de lettres, si ses ouvrages n'électrisent point le lecteur, s'ils laissent la liberté de les juger de sang-froid ! Les écrits sur les sciences exactes n'ont besoin que d'être compris : presque toujours, c'est la faute de l'écrivain, s'il impose à des lecteurs suffisamment préparés l'obligation de méditer eux-mêmes sur le sujet qu'il a traité, s'il ne présente pas, dans un ordre convenable ses idées, ses raisonnemens, les faits nouveaux et les résultats dont il veut répandre la connaissance. Parmi les ouvrages savans, les meilleurs sont ceux dont il est le plus aisé de faire l'analyse. Mais, lorsqu'il s'agit

d'inventions dans les arts, et surtout dans l'art militaire où l'on ne peut consulter immédiatement l'expérience, on sent la nécessité d'un examen prolongé, fait par les maîtres de l'art, et dont les écrivains périodiques ne peuvent être que les interprètes. Les connaissances applicables aux usages les plus importants des sociétés méritent des égards particuliers : il ne suffit pas que l'ouvrage de M. le prince d'Arénberg soit prôné dans les journaux, placé dans les bibliothèques, étudié par les ingénieurs : si les idées de l'auteur sont justes, elles doivent passer dans l'enseignement de la fortification, et diriger dès à présent quelques travaux dans les places fortes. Il conviendrait donc à tous égards qu'elles subissent une discussion officielle, que l'autorité compétente leur imprimât le sceau de son approbation, si elles la méritent, ou leur fît perdre, au moins en France, le crédit qu'elles pourraient conserver, si un jugement solennel ne les avaient point condamnées. Quant à présent, nous devons nous borner à exposer le système de l'auteur, sans énoncer aucune opinion sur ses propriétés militaires, ni sur les économies qu'il peut offrir, nous omettrons les détails qui ne peuvent être compris sans le secours du dessin.

L'introduction que l'auteur a jugée nécessaire pour que ses lecteurs pussent mieux saisir l'ensemble de ses projets, est, en grande partie, l'histoire du système bastionné. Il n'y est point question de quelques modifications au système de Cormontaigne proposées par des ingénieurs modernes; et en effet M. le prince d'Arénberg pouvait se dispenser d'en parler, puisqu'elles ne sont que des modifications, et que suivant lui, c'est le système tout entier qu'il faut changer.

Le premier chapitre contient l'énoncé et le développement de huit *propositions* « dont l'ensemble forme le problème général à résoudre, celui du tracé de la fortification régulière. C'est dans ces limites que se trouvent renfermés les trois systèmes de la nouvelle méthode. » Les *propositions* dont il s'agit sont les conditions auxquelles tous ces systèmes devront satisfaire. Le système français y satisfait à peu près aussi bien que les nouveaux, si ce n'est à une seule (la septième dans l'ouvrage)

que l'auteur énonce ainsi « Renforcer la place d'une double enceinte, en observant les conditions suivantes : 1<sup>o</sup> que les frais de construction ne soient pas considérables ; 2<sup>o</sup> que toute la force et toutes les dispositions de la fortification pour la défense éloignée soient au profit de l'enceinte extérieure et que l'enveloppe intérieure concoure même à sa défense ; 3<sup>o</sup> que l'enveloppe intérieure jouisse des avantages d'une défense indépendante et rapprochée ; 4<sup>o</sup> que l'espace intérieur de la ville n'en soit pas sensiblement rétréci, ni la circonférence de la place beaucoup plus étendue que dans les places à simple enceinte du système de Cormontaingne. » Cette seconde enceinte proposée par l'auteur est une des innovations capitales qu'il veut introduire dans la fortification.

Un autre changement non moins important transforme tout le tracé. Le premier système de l'auteur est composé des parties suivantes : les bastions sont *coupés*, c'est-à-dire tronqués au saillant. Cette troncature, que l'on nomme *front du bastion*, est couverte par une *lunette* dont les faces sont parallèles à celles du bastion, mais avancées de deux toises. La demi-lune à laquelle on restitue son ancien nom de *ravelin* est retirée vers l'intérieur, et ne débordé point les côtés du polygone de la fortification. Les brisures de la courtine sont substituées aux flancs dans la fonction de défendre les fossés et les faces du bastion : mais le *front* et le fossé qui le sépare de la lunette ne sont vus d'aucune partie de l'enceinte ; l'auteur propose deux moyens de pourvoir à leur défense par des ouvrages casematés. Tous ces changemens obligent évidemment à donner au chemin couvert une forme assortie à celle des ouvrages qu'il enveloppe. On y forme, entre deux lunettes et parallèlement au côté du polygone, une place d'arme capable de contenir une batterie de dix pièces de douze. L'auteur y attache une grande importance, et la regarde comme « une partie principale de la défense des fronts. » L'enceinte intérieure est formée par le prolongement des courtines brisées, jusqu'à leur rencontre mutuelle, avec un fossé de deux toises qui les sépare du bastion qui se trouve *détaché*. Deux bastions consécutifs sont

joint par une *fausse braie* qui diffère en plusieurs points de l'ouvrage qui porte ce nom dans l'ancienne fortification ; elle remplace la *tenaille* dans le système français.

Suivant l'auteur, ce nouveau tracé possède les avantages suivans : l'enceinte intérieure et son fossé n'occupent que la place où serait le rempart du corps de place, dans le système français ; il est presque impossible de battre en brèche le front du bastion ; une brèche ouverte dans la face du bastion « serait vue de revers par la courtine et la fausse braie, et la perte du bastion n'entraînerait pas la prise de la place ; » l'occupation des fausses braies serait inutile à l'assiégeant, s'il parvenait à s'y loger ; enfin, la seconde enceinte est encore intacte, lorsque la première est au pouvoir de l'assiégeant. M. le prince d'Arenberg n'a pas calculé, d'après les méthodes connues, le tems que durerait l'attaque de l'enceinte extérieure ; il se contente de l'estimer d'après quelques données tirées de l'ouvrage de Bousmard (1) : il y a lieu de penser que cette partie des opérations du siège serait terminée beaucoup plus tôt qu'il ne le croit.

En adaptant à l'enceinte intérieure, les *tours bastionnées* de Vauban, et au moyen de quelques changemens dans le chemin couvert, ou de quelques modifications de la lunette et du ravelin, la résistance des deux enceintes est encore augmentée. L'auteur propose aussi quelques additions au système de Cormontaigne qui lui procureraient une partie des avantages de la fortification nouvelle : mais les dimensions adoptées par l'ingénieur français se prêtent difficilement à ces modifications ; il faudrait, pour en tirer le plus grand avantage, que les bastions fussent plus rapprochés, et par conséquent plus petits.

Le second système n'est proposé que dans des vues d'économie, et l'auteur se borne à une explication très-courte ; les figures suffisent pour donner des notions exactes de ce projet, où la fortification réduite à une seule enceinte est regardée comme *incomplète*. Avant d'exposer son troisième *Système complet*, M. le prince d'Arenberg discute cette question mili-

---

(1) Paris, 1819 : Anselin et Pochard. 4 v. in-8° et atlas ; prix, 40 fr.



taire et politique : convient-il de fortifier des villes populeuses , ou vaut-il mieux construire des forteresses militaires ? Il penche à regret vers la première opinion , fait quelques objections à la seconde, et composant avec l'une et l'autre, il propose une sorte de moyen terme, une place forte construite à neuf et capable de contenir huit cent soixante-huit maisons, outre quatre - vingt-deux édifices publics. Tous les bâtimens y seraient isolés, à douze toises les uns des autres, et par conséquent les dangers d'un bombardement seraient peu à craindre : d'ailleurs, une telle place n'aurait point d'habitans qui ne l'eussent choisie librement pour y fixer leur demeure. Quant aux villes déjà construites et dont on voudrait faire des forteresses, elles ne perdraient pas de vue l'avertissement que leur ont donné les malheurs de Lubeck, causés par une enceinte trop faible pour la mettre à couvert d'une attaque impétueuse, et la sagesse de Francfort, qui a fait raser ses fortifications. Il ne serait pas prudent de compter sur la stabilité de la politique actuelle : la paix n'est pas mieux garantie aujourd'hui qu'elle ne le fut à aucune autre époque.

Dans le troisième système de l'auteur, le fossé de l'*enceinte tenaillée* est défendu par des tours casematées demi - circulaires, placées aux angles rentrans. Le *bastion coupé* du premier système est converti en *redan coupé* ; c'est-à-dire que les flancs sont supprimés. La lunette est agrandie et rapprochée jusqu'au prolongement de la coupure du redan, et l'auteur la nomme *demi-lune*. Ces deux ouvrages sont placés vis - à - vis l'angle rentrant des courtines, à la place occupée par la demi-lune et son réduit, dans le système de Cormontaingne. La *fausse braie* est supprimée ; le *ravelin* se trouve placé vis-à-vis l'angle saillant des courtines, la largeur du fossé entre cet ouvrage et le *redan coupé* permet à l'assiégeant établi dans la *demi-lune* de battre en brèche le corps de place. Il n'y a donc véritablement qu'une seule enceinte : l'auteur n'a pas entièrement satisfait à la septième condition, on ne peut regarder son troisième système comme *complet*, dans le sens qu'il attache à ce mot. Mais cette forme de fortification n'en mérite peut-être pas moins une

attention sérieuse : les défauts qu'on peut lui reprocher se trouvent aussi dans les ouvrages des ingénieurs les plus estimés. Il s'agit moins de comparer entre eux les projets de M. le prince d'Arenberg, que d'examiner s'ils offrent quelques avantages réels, soit dans la défense, soit dans la construction. Les lecteurs pourront être embarrassés à l'inspection des planches où le troisième système est représenté. Dans les profils, les fossés sont de profondeur inégale, et cette différence de niveau n'est pas indiquée dans les plans. Le texte ne dissipe point cette obscurité, en sorte qu'on est réduit à ignorer comment l'auteur a disposé le fond des fossés. Son troisième système est celui qu'il estime le plus : après avoir établi par des raisonnemens qui lui paraissent décisifs, et des évaluations qu'il s'attache à rendre au moins très-probables, que les difficultés de l'attaque de ses fortifications peuvent rebuter l'assiégeant le plus obstiné, il traite la question des frais de construction, et compare les maçonneries d'un front construit d'après son projet à celles du front de même dimension dans le système français. L'économie paraît être de son côté ; mais le mode de comparaison n'est pas suffisant. Il fallait un devis où les différens prix fussent spécifiés suivant la nature des ouvrages ; les casemates, par exemple, coûtent plus qu'un simple revêtement, etc. Dans le troisième système de Vauban, les frais de construction sont plus que doublés quoique la surface extérieure des maçonneries ne soit pas augmentée, à beaucoup près, dans le même rapport. Il reste donc encore trop de calculs à faire, trop d'analyses comparatives à terminer pour que l'on puisse admettre ou rejeter les projets de M. le prince d'Arenberg. Son livre attirera certainement l'attention des ingénieurs de toutes les nations, et provoquera d'utiles recherches, effet qui n'appartient qu'aux écrits où les vérités abondent, et qui laissent au moins entrevoir quelques découvertes. Lorsque les maîtres de l'art auront prononcé leur jugement sur les opinions de l'auteur, quand même ils les condamneraient, il serait encore utile de les connaître, et de les étudier dans cet ouvrage.

---

## SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

---

ESQUISSES DE PHILOSOPHIE MORALE, par M. DUGALD-STEWART, professeur à l'Université d'Édimbourg; traduit de l'anglais, sur la quatrième édition, par Th. JOUFFROY, ancien maître de conférences à l'École Normale (1).

ÉLÉMENTS DE LA PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT HUMAIN, par DUGALD-STEWART, professeur, etc.; traduit de l'anglais. Tome III (2).

Par un privilège peu commun parmi les écrivains philosophiques, il est donné au célèbre professeur d'Édimbourg d'être compris et d'être goûté de tous ceux qui lisent ses ouvrages : sa réputation déjà ancienne s'accroît en France de toutes les pertes d'une doctrine qui s'éteint de jour en jour, et qui n'a pu encore suffisamment y être remplacée faute de tems, d'examen, et surtout de liberté dans l'enseignement. Un autre avantage précieux accordé à cet écrivain, c'est celui de n'avoir rencontré que des traducteurs habiles, tels que M. PRÉVOST professeur génois très-distingué, pour les deux premières parties de sa *Philosophie de l'esprit humain*, M. BUCHON pour son *Histoire abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques*; et en dernier lieu les deux nouveaux interprètes

---

(1) Paris, 1826; Johanneau. 1 vol. in-8° de 236 pages, avec une préface du traducteur de CLII pages.

(2) Genève et Paris, 1825. (Cet ouvrage, malgré sa date, n'a été publié que cette année, et quelque tems après le précédent.) Paschoud. 1 vol. in-8° de 307 pages, avec une préface du traducteur, de LVIII pages.

dont nous allons parler, dignes eux-mêmes de figurer parmi les maîtres, si les talens philosophiques n'étaient aujourd'hui, auprès de certaines autorités, un objet d'aversion ou de superbes dédains.

Chacun d'eux a enrichi sa traduction d'une préface très-étendue et très-remarquable : le premier, M. *Th.* JOUFFROY, est déjà dignement apprécié à Paris de toutes les personnes qui s'occupent des mêmes études auxquelles il paraît s'être consacré exclusivement. L'autre n'a pas jugé à propos de se nommer, mais un passage de la préface de M. Jouffroy nous apprend que nous devons à M. FARCY, ancien élève de l'École Normale, cette suite de la traduction commencée par Prévost et le morceau préliminaire plein d'intérêt qui l'accompagne. En profitant de cette révélation comme nous croyons en avoir le droit, nous échapperons aux formules lentes et incommodes qu'on ne peut éviter quand on s'adresse à un écrivain anonyme, et nous aurons de plus la satisfaction de venger le mérite trop modeste d'un oubli injuste, soit envers lui-même, soit envers un établissement auquel il a fait honneur et que des vandales ont détruit.

Pour revenir au philosophe écossais, avant de faire connaître les deux parties de ses œuvres qu'on nous donne en français, nous offrirons d'abord une idée de son talent et de sa manière telle que nous la trouvons heureusement retracée par M. Farcy (Préf., p. I) : « M. Dugald-Stewart est un des membres les plus distingués de cette école écossaise qui s'est perpétuée avec gloire depuis Reid jusqu'à nos jours, et qui entreprit, en opposition aux idées sceptiques de Hume et de Berkeley, de légitimer les notions du sens commun, et de les développer en doctrine; école sans faste, mais non pas sans génie, et qui compense par la simplicité d'exposition, par l'excellence de ses intentions morales et ses leçons d'utilité pratique, ce qui lui manque peut-être du côté de la profondeur systématique et de la rigueur des formes. M. Dugald-Stewart, dans sa logique, offre ces divers caractères. On ne trouve pas dans son style cette austérité qui effraye sans doute lorsqu'on

ne veut que s'approcher des matières philosophiques, mais qui plaît aux esprits disposés à une étude profonde, parce que l'attention en est plus fortement excitée, et que les formes du langage, quoique plus obscures au premier aspect, comme toute langue spéciale, sont pourtant plus expressives et plus claires quand on est en possession des idées qu'elles représentent. M. Dugald-Stewart s'applique à tout ramener à l'expression la plus généralement reçue, et son idée en contracte quelquefois un peu de vague : disons que quelquefois aussi son expression fait découvrir alors le vague de sa pensée. Avec une circonspection aussi calme dans l'expression du fond même du sujet que dans le choix des formes, il se garde d'engager son lecteur dans une discussion approfondie de toutes les questions qui se présentent, et d'épuiser la matière. Persuadé que c'est beaucoup d'exposer avec netteté un certain nombre d'idées justes et plus ou moins étendues, il omet exprès certaines questions, se contente pour d'autres d'indiquer les points obscurs ; arrivé à une question qui, dans le but particulier qu'il se propose lui paraît plus importante, il s'y arrête, la traite dans tous ses détails, en donne une solution plus exacte ou toute nouvelle, et revient à sa démarche calme, à son expression élégante et facile. »

Telle est en général la manière dont ce philosophe est apprécié par les esprits formés dans les habitudes plus fortes et plus austères de l'école germanique, à la tête de laquelle M. Cousin s'est placé en France. Il semble toutefois que cette école encore peu nombreuse se soit proposé de populariser parmi nous les écrits de Dugald-Stewart, tant à cause du mérite réel de ses expositions et de ses recherches ingénieuses, que comme moyen de transition entre les doctrines du sensualisme qu'il a combattues, et celles de la haute métaphysique dont il n'a point fermé les voies, comme l'avait fait la secte sensualiste, mais dont il a plutôt évité de sonder les abymes. Une telle manière d'envisager les ouvrages d'un maître sans appartenir à son école, ce zèle à les répandre, atteste une disposition impartiale, exempte de préventions exclusives, qui

honore également ceux qui l'ont conçue et celui qui en est l'objet. D'un autre côté, quand on songe à l'abaissement où sont tombées dans nos établissemens publics les études de ce genre par suite de l'incurie et des appréhensions de l'autorité, l'on a peine à concevoir comment elle ne s'empresse pas davantage d'accueillir et de consacrer à l'usage classique, des ouvrages tels que ceux de Dugald-Stewart où brillent d'une clarté constante et douce, à une égale distance des ténèbres sceptiques et des lueurs souvent dangereuses de l'esprit systématique, les lumières du sens commun appliquées aux plus simples et aux plus salutaires principes de logique, de morale et de religion.

L'élégance et la clarté didactiques qui distinguent le talent du vénérable professeur d'Édimbourg, faciles à remarquer même dans ceux de ses ouvrages où il se livre avec le plus de complaisance à l'entraînement des détails, se font surtout admirer dans les *Esquisses de philosophie morale* qu'a traduites M. Jouffroy. La première édition porte la date de 1793 : l'auteur chargé alors du cours de philosophie morale se borna dans ce premier écrit à donner le plan de ses leçons et à exposer sous chaque titre un rapide sommaire de sa doctrine. C'est un véritable modèle de manuel élémentaire renfermant, outre la morale proprement dite, tous les cadres d'une philosophie complète qu'il a depuis travaillé à remplir dans son grand ouvrage. On ne peut observer sans un véritable intérêt la marche simple et uniforme de cet excellent esprit resté fidèle à ses propres desseins pendant une si longue carrière, grâce à la solidité de ses premières vues qui nous sont retracées dans ces *Esquisses* dont nous allons recueillir les principaux traits.

Toute recherche philosophique a pour but de nous apprendre à tirer un meilleur parti de nos facultés, et à diriger nos efforts suivant une observation plus exacte de l'ordre naturel des choses. L'expérience et l'induction, méthode du bon sens au-dessus duquel la science ne s'élève que par une différence de degré mais non pas de nature, méthode recommandée par

Bacon, pratiquée par Newton pour la philosophie naturelle, par le D<sup>r</sup> Reid pour celle de l'esprit humain, tel est l'unique procédé applicable utilement à ces deux branches de toute philosophie. Quelques remarques sur les causes qui retardent particulièrement les progrès de la philosophie de l'esprit humain terminent cette *Introduction*.

La science morale, chargée de *déterminer les règles générales d'une conduite sage et vertueuse, autant qu'elles peuvent l'être par les simples lumières de la raison, c'est-à-dire par l'examen des principes de la constitution humaine et des circonstances dans lesquelles nous sommes placés*, embrasse l'étude de ces trois parties de l'histoire humaine, savoir : 1<sup>o</sup> les facultés intellectuelles de l'homme ; 2<sup>o</sup> ses facultés actives et morales ; 3<sup>o</sup> l'homme considéré comme membre d'une association politique.

La partie qui traite des *facultés intellectuelles* comprend d'abord neuf facultés ordonnées d'une manière plutôt naturelle que rigoureuse, et que l'auteur se borne à donner pour les plus importantes, tout en en désignant quelques autres qui tiennent aux développemens ultérieurs de la culture des esprits, comme le goût, le génie poétique, musical, mathématique, etc., facultés qui pourraient fournir matière aux recherches philosophiques les plus intéressantes.

Les principales facultés intellectuelles sont donc : 1<sup>o</sup> La *conscience* compagne inséparable de tous les actes de notre âme; c'est elle qui les lui révèle et lui en garantit la réalité. « On ne peut dire que nous ayons la conscience de notre propre existence; car la notion de ce fait est nécessairement postérieure, dans le tems, à la conscience des sensations qui nous la suggèrent. » Ces cinq petits paragraphes sur une matière aussi grave, qui touche de si près aux mystères de l'ontologie, et cette manière d'envisager la notion du *moi* comme postérieure aux faits de conscience, nous rappellent les belles recherches de notre compatriote M. Cousin, sur cette matière, sur la spontanéité obscure et implicite, et la réflexivité claire et explicite de certains faits intérieurs. Nous en reparlerons au

sujet de la préface de M. Farcy. 2<sup>o</sup> La *perception externe* ; faculté qui nous donne la connaissance des qualités de la matière à l'occasion des impressions faites sur les sens. De ces qualités, les unes nous sont connues directement et immédiatement dans leur nature à propos des sensations auxquelles elles sont associées : ce sont l'étendue et la figure ; on les appelle pour cela qualités premières, et c'est au toucher que nous les devons ; les autres, telles que les goûts, les odeurs, les sons, les couleurs, ne sont pour nous que les causes inconnues de certaines sensations, et s'appellent qualités secondes. Dans les remarques accessoires que nous sommes obligés de sacrifier on reconnaît l'esprit d'observation plein de finesse et de sens qui caractérise l'auteur, mais on est réduit à regretter comme ci-dessus une plus forte prise des grandes difficultés métaphysiques, lorsqu'on lit au § 17 que le goût, l'odorat et l'ouïe peuvent suggérer à l'esprit ou lui donner l'occasion de former les idées simples ou notions de nombre, de tems, de causalité, d'existence, d'identité personnelle et quelques autres. — De la perception externe se distingue la notion de notre âme à l'aide d'idées purement relatives, savoir pour l'une les qualités sensibles, pour l'autre les opérations intellectuelles. Ces deux ordres de faits sont si différens entre eux qu'il est impossible de ne pas considérer l'âme et le corps comme des objets de connaissance tout-à-fait distincts, quoiqu'ils présentent habituellement une connexion très-intime... « Plusieurs théories ont essayé d'expliquer le secret de cette union. Mais il est évident que le mystère est au-dessus de notre portée, et que les lois qui règlent l'association du corps et de l'âme sont seules accessibles à notre intelligence. » Enfin relativement à cet autre mystère de l'existence réelle d'une matière qui ne nous est présentée que sous le voile des phénomènes sensibles, M. Dugald-Stewart, à l'exemple de Reid, rejetant l'antique théorie des idées ou espèces sensibles, et celle de Leibnitz sur l'harmonie préétablie, tranche le nœud par les aphorismes du simple bon sens, en considérant notre conviction sur ce point comme un fait de notre nature qui ne s'ex-



*plique par aucun autre.* « Nous ne devons pas, dit-il, mettre en question la réalité de ce que nous percevons, parce que nous ne pouvons réconcilier ce fait avec les théories philosophiques qu'il nous a plu d'adopter. » Voilà bien des traits caractéristiques de cette école prudente et réservée.

Viennent ensuite, 3<sup>o</sup> l'*attention*, principe de nombreux phénomènes, par laquelle nous insistons volontairement sur les pensées et les impressions dont nous avons conscience. 4<sup>o</sup> La *conception* qui nous permet de renouveler en nous-mêmes avec plus ou moins de vivacité en l'absence des objets, les impressions qu'ils nous ont causées, ou même quelquefois de ressentir par anticipation ou par supposition quelques effets de leur présence. 5<sup>o</sup> L'*abstraction* qui est le pouvoir de concentrer notre attention sur certaines qualités ou circonstances des choses, et de composer des classes en divisant des individus complexes selon leurs propriétés communes. Cette faculté, mère du langage, présente une riche matière à l'observation philosophique. 6<sup>o</sup> L'*association des idées*, sujet qui a particulièrement exercé la sagacité du philosophe écossais dans ses *Éléments*, etc. C'est cet enchaînement par lequel une idée en attire une autre dans notre esprit en vertu de relations, soit spontanément observées comme celles de ressemblance, d'analogie, d'opposition, de contiguité dans l'espace et dans le tems, soit logiquement constatées comme celles de cause et d'effet, de moyens et de fin, de prémisses et de conséquences. L'habitude est surtout un agent remarquable de l'association des idées, susceptible de donner lieu à des considérations d'une grande importance pratique, ainsi que l'influence indirecte mais assez étendue que la volonté peut exercer sur la série de nos idées. 7<sup>o</sup> La *mémoire* dont les variétés méritent l'attention des observateurs. 8<sup>o</sup> L'*imagination*, faculté complexe, composée de la conception, de l'abstraction et du jugement ou du goût. 9<sup>o</sup> Enfin la faculté qui comprend *le jugement et le raisonnement* dont l'auteur traite en une seule et même section. Le jugement, acte de l'esprit par lequel, d'après l'ancienne définition adoptée ici, une chose est affir-

mée ou niée d'une autre chose, présente deux sortes d'évidence, suivant une distinction que l'auteur regarde comme purement logique. Premièrement, *l'évidence intuitive*; nous la trouvons dans les axiomes, dans les témoignages de la conscience, de la perception et de la mémoire, et en outre dans un certain ordre de croyances communes à tout le genre humain, et qui servent comme de base à tous nos actes, à tous nos raisonnemens, telles que la croyance de notre identité personnelle, celles de l'existence du monde matériel, de la constance des lois de la nature que l'expérience nous apprend à connaître, etc. Ce sont ces lois du sens commun dont Reid prit la défense contre les attaques du scepticisme. En second lieu, le jugement, produit de plusieurs vérités rassemblées par la mémoire et enchaînées l'une à l'autre par l'évidence intuitive, ce qui constitue le raisonnement, présente ce qu'on appelle *l'évidence déductive*. On qualifie cette sorte d'évidence de *démonstrative*, ou de *probable*, selon qu'elle se rapporte aux vérités nécessaires ou contingentes. Ici quelques réflexions contre la méthode du syllogisme attribuée à Aristote, et en faveur de celle de l'induction dont Bacon fut le promoteur, contiennent le germe des idées traitées avec de nombreux développemens dans le volume traduit par M. Farcy.

Cette revue des facultés intellectuelles de l'homme est terminée par une suite de considérations très-solides sur les développemens dont elles sont susceptibles par la culture et l'exercice; ensuite sur le *langage* et le *principe d'imitation* considérés comme d'importans auxiliaires de ces développemens; enfin sur la supériorité essentielle de l'intelligence humaine relativement à l'instinct des animaux.

Venons à l'analyse des facultés *actives et morales*, et de leur application, partie à laquelle, suivant son titre, cet ouvrage est spécialement consacré.

Ici, comme dans la première partie, en vertu de la méthode du sens commun, l'auteur admet sans examen les premières données métaphysiques qui exercent si fort la curiosité des autres philosophes, et l'on est étonné de ne point ren-

contrer d'abord dans ses titres ces mots fameux par tant de débats, l'*activité personnelle*, la *volonté*, la *liberté*. Ainsi jeté presque à la manière du poète, *in medias res*, il énumère, sous le nom de *principes actifs* de notre nature, les circonstances qui, faisant partie de notre constitution, influent sur notre volonté, et il les réduit aux cinq chefs suivans : appétits, désirs, affections, amour de soi, et faculté morale.

Après une exposition rapide des *appétits*, vient une analyse des *désirs*, espèce de mobiles qui ne sont ni corporels ni périodiques comme les précédens. Ils se distinguent en *désir de connaissance*, *désir de société*, *d'estime*, *de pouvoir*, *de supériorité*; sans compter les désirs qui peuvent être factices, de même que certains appétits. Toutes ces divisions donnent lieu à d'excellentes remarques que nous regrettons de ne pouvoir reproduire. Nous en dirons autant de la section qui suit sur les *affections* bienveillantes et malveillantes. L'amour paternel et filial, les affections de parenté, l'amour, l'amitié, le patriotisme, la philanthropie, la reconnaissance, la pitié, telles sont les principales affections bienveillantes de notre nature, dont l'auteur observe avec intérêt les propriétés générales et les admirables causes finales. Du reste, il ne s'inquiète pas s'il doit les considérer toutes comme principes primitifs ou faits irréductibles de notre constitution, quoiqu'il lui paraisse *très-probable que plusieurs de ces affections rentrent dans un même principe qui se modifie diversement selon les circonstances dans lesquelles il agit*. « Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, malgré l'importance qu'on a quelquefois attachée à ce problème, ce n'est là qu'une question d'arrangement. » Toutefois en s'occupant des *affections malveillantes*, M. Dugald-Stewart voit sortir du *ressentiment*, comme d'une tige unique, la haine, la jalousie, l'envie, la vengeance, la misanthropie. Il distingue le *ressentiment instinctif* du *ressentiment délibéré*, l'un s'appliquant immédiatement à une injure sans songer encore à l'intention, l'autre excité par la considération de cette intention quand elle est malfaisante.

Ces différens degrés de principes actifs, à partir des appé-

tits, élèvent successivement la nature humaine vers la sphère morale. *L'amour de soi* l'en rapproche encore davantage, en ce qu'il constitue ce désir constant de bonheur, cet esprit systématique qui donne à notre conduite un certain ensemble bon ou mauvais, une tendance unique accompagnée souvent de sacrifices pénibles; caractère étranger à la *conduite* des animaux, si tant est que nous puissions leur appliquer rigoureusement cette expression. Parmi les systèmes de conduite fondés sur l'amour de soi, les systèmes *égoïstes*, sans indiquer plus d'attachement à notre propre bonheur, sont ceux dont les principes nous donnent plus d'indifférence pour le bonheur d'autrui.

Nous arrivons enfin au plus noble de nos principes d'action, à la *faculté morale*. Après avoir démontré par des considérations générales que ce principe ne peut se résoudre comme l'ont voulu quelques philosophes, ni dans l'intérêt bien entendu, ni dans les habitudes de l'éducation, l'auteur s'occupe successivement de la *perception* (ou jugement) *du juste et de l'injuste*, *des émotions morales*, et de la *perception du mérite ou du démérite de l'agent*. Pour ce qui touche d'abord la *perception du juste et de l'injuste*, Hobbes, le premier, en fit le résultat de l'établissement des lois civiles, fondées elles-mêmes sur l'ensemble des intérêts individuels; Cudworth en rapporte l'origine à la même faculté qui distingue le vrai du faux, confondant ainsi le bien et le vrai; mais sauvant du moins la distinction absolue du bien et du mal, effacée par Hobbes. Locke, d'après sa doctrine de dérivation, fondée sur la sensation et la réflexion, ne pouvait guère échapper aux conséquences immorales qui font de la justice une affaire d'éducation et d'habitude. Hutcheson, augmentant le nombre de nos sens, inventa un *sens moral* chargé de percevoir le juste et l'injuste comme l'odorat et l'ouïe perçoivent les odeurs et les sons; système qui, malgré les intentions de son auteur, réduisait la morale à n'être que contingente, précaire, individuelle. Enfin, Price en revint à rapporter à l'entendement la distinction morale, comme l'avait

fait Cudworth, en insistant sur l'originalité, l'indépendance, l'évidence intuitive des idées du juste et de l'injuste, qu'il considéra comme simples et indécomposables. M. Dugald-Stewart reconnaît hautement ces caractères de la perception morale, et la rapporte à la raison dans ce sens général, dans lequel on lui rapporte très-légitimement beaucoup d'autres jugemens intuitifs tels que ceux du moi identique, de cause, etc.

En second lieu, les *émotions* que cause immédiatement le spectacle des bonnes et des mauvaises actions, et qui ont fait donner au vice et à la vertu les noms de beauté et de difformité morales, méritent toute l'attention des artistes et des philosophes; mais ces derniers ont trop souvent négligé de les distinguer de la perception morale.

Enfin, la *perception du mérite et du démérite*, qui accompagne en nous la pratique ou simplement la vue des bonnes et des mauvaises actions, est décrite par l'auteur avec une grande netteté de sens.

Son exposition même de la faculté morale le dispense de prouver que les lois en sont *obligatoires* : il ne parle de cette obligation que pour réfuter quelques doctrines qui y sont contraires, entre autres celle qui, rapportant à l'ordre divin la nécessité de la vertu, tombe dans le cercle vicieux lorsque nous demandons à notre tour d'où provient la nécessité d'obéir aux ordres du Créateur.

Aux cinq ordres de principes actifs que nous avons parcourus, il faut joindre quelques autres principes que l'auteur considère comme secondant d'une manière plus favorable que nuisible le développement de la faculté morale, mais qu'on aurait tort de confondre avec elle; nous nous contenterons de nommer ceux qu'il donne pour les plus importants; savoir, le respect humain, la sympathie, le sentiment du ridicule, et le goût dans son rapport avec la morale.

En terminant cet examen des facultés actives de l'homme, notre philosophe marque ici la place du débat élevé par les fatalistes contre le libre-arbitre; mais il évite de s'y engager dans un ouvrage sommaire comme celui-ci.

Nous passons à l'application légitime de nos facultés actives, ou aux différentes branches du devoir que l'auteur partage suivant l'ancienne division : devoirs envers Dieu, envers nos semblables, envers nous-mêmes.

Pour connaître les premiers selon les lumières naturelles, il faut rechercher quels sont nos rapports avec l'auteur de notre existence et de la nature. Cette recherche est elle-même un culte ou un devoir.

Newton avait dit en énumérant les attributs infinis de Dieu : « Il dure à jamais, il est présent partout; et existant toujours et partout, il constitue la durée et l'espace. » Le docteur Clarke fit de cette proposition une preuve formelle en disant que l'espace et le tems ne sont que des conceptions abstraites, mais obligées des attributs d'un être nécessairement immense et éternel. Reid et M. Dugald-Stewart admirent ces efforts du génie pour s'élever à la preuve métaphysique ou *à priori* de l'Être infini; mais ils préférèrent s'attacher à la preuve plus simple, plus commune, dite *à posteriori*, celle qui remonte de l'effet à une cause, et de l'effet combiné pour une fin particulière à une cause intelligente. L'autorité de ces deux inductions a été contestée par le plus subtil des dialecticiens modernes, David Hume. Pour le réfuter, ainsi que quelques autres sceptiques, l'auteur entre dans quelques développemens où nous retrouvons son excellente méthode accoutumée; mais nous pensons que la théorie de M. Cousin sur le *moi* actif et intelligent, renverse avec plus de puissance tout l'échafaudage sophistique opposé à la notion de cause.

Nous concevons d'après notre propre constitution intérieure, que l'Auteur des choses doit avoir les *attributs moraux* de *bonté* et de *justice*, et nous demandons à l'ordre des choses de justifier cette conception. Quant à la bonté de la Providence, l'existence du mal à côté de tant de preuves de ses intentions bienveillantes, est une difficulté qui a souvent provoqué les efforts des philosophes théologiens. Les uns ont fait de cette vie comme l'enfer ou le purgatoire d'une vie antérieure dont nous ne pouvons nous souvenir : c'est la doc-

trine de la *préexistence*. Les autres reconnaissent deux principes co-éternels et indépendans, ce sont les *manichéens*. Enfin les *optimistes* croient avec Platon que tout est bien dans le tout, et que le mal moral imputable à l'homme doué de liberté n'est point incompatible avec la bonté de Dieu qui l'a permis. Quelques autres optimistes restent indifférens au bien et au mal qu'ils jugent également nécessaires. M. Dugald-Stewart appuie de plusieurs sages considérations l'optimisme platonicien, et il insiste en faveur de la prédominance des deux espèces de bien sur leurs contraires.

Venant ensuite à l'induction d'un *état futur*, il la tire de la nature immatérielle de l'âme, et ensuite de notre constitution morale avec ses désirs de l'immortalité, ses remords, ses conceptions de l'infini, sa perfectibilité, l'extension indéfinie de ses connaissances, ses épreuves durant les maladies et la vieillesse, ses jugemens contraires à l'ordre actuel des affaires humaines, enfin ses analogies comparées à l'ordre du monde matériel où tout s'enchaîne en un vaste système, où rien n'est brusquement interrompu. Dans la manière dont l'auteur sait faire valoir le concours de ses preuves, il ne cesse pas d'être neuf et original quelque éloigné qu'il soit de rechercher l'originalité. Disons mieux, une expression si pure et si simple appliquée à de telles pensées tient beaucoup du sublime d'un bon catéchisme.

De ce qui précède se déduisent aisément les *obligations religieuses* de l'homme; sans prétendre que la morale soit fondée sur ces obligations, il est facile de remarquer quelle haute direction elles lui donnent en l'attirant vers la source de toute perfection et de tout amour, quels encouragemens en la plaçant sous la garantie d'un protecteur et d'un rémunérateur; enfin, quels motifs de résignation au milieu de toutes les souffrances de cette vie.

La seconde branche des devoirs comprend tous ceux que l'état social nous fait contracter *envers nos semblables*. M. Dugald-Stewart combat la manie d'unité systématique par laquelle on a prétendu dériver tout devoir du principe d'utilité générale

et toute vertu du désir d'être utile, en leur assignant comme une source commune la bienveillance, ou, selon d'autres, l'amour de soi, plus ou moins modifié. Il pense que les obligations de reconnaissance, de véracité, de justice, n'admettent pas tant de calculs, et qu'en fait de détermination morale, c'est peut-être pour Dieu seul qu'il faut admettre le motif de la plus grande utilité générale. Toutefois, la *bienveillance* ne lui semble pas moins contenir en principe un ordre de devoirs très-étendu, quoiqu'il n'en fasse point *toute la loi*, et partager avec la *justice* et la *vérité* tout le domaine des devoirs sociaux. Pour devenir un objet d'approbation morale, la bienveillance doit être une disposition constante et arrêtée à faire le bonheur de nos semblables, et non pas seulement une simple affection. Du reste il est facile d'énumérer toutes les vertus qui reproduisent le principe dont nous parlons sous tant de formes diverses.

Qu'est-ce que la *justice*? « Ce mot, dans son acception « la plus étendue, désigne cette disposition en vertu de laquelle toutes les fois que notre caractère, nos passions, notre « intérêt sont engagés, nous nous déterminons à agir avec « impartialité, indépendamment de toute considération particulière. » Cette disposition comprend, 1<sup>o</sup> la *bonne foi* qui réprime la partialité du caractère et des passions dans nos jugemens sur autrui, et dans la controverse; 2<sup>o</sup> l'*équité* ou l'*intégrité*, qui réprime la partialité intéressée (ici l'auteur se plaint que l'analyse du *droit naturel* ait été dénaturée par les savans qui l'ont voulu calquer sur la jurisprudence civile : il en ferait plus volontiers une partie de la politique); 3<sup>o</sup> en dernier lieu, la *vérité* dont le principe, indépendamment de son utilité évidente, tient en nous à une sorte de besoin instinctif comme la crédulité, et dont l'absence suppose toujours quelque méfait ou quelque vice antérieur.

Reste enfin la troisième branche des devoirs, c'est-à-dire ceux *qui se rapportent à nous-mêmes*. Toutes ces belles considérations du respect que la sainte personne humaine, libre et raisonnable, se doit à elle-même et à ses égales, qu'on se souvient d'avoir entendues aux éloquents leçons de M. Cousin



il y a quelques années, toutes ces considérations, dis-je, qui serviraient si bien de base aux théories de la justice et des devoirs envers nous-mêmes, laissent par leur absence, il faut l'avouer, quelque vide en cette partie; et cette absence d'une plus haute pensée métaphysique, il eût été possible à M. Jouffroy d'y suppléer dans sa préface, s'il n'eût mieux aimé en faire une dissertation fort bonne en elle-même, mais entièrement à part, sur l'observation psychologique. Cette remarque, qui ne peut s'appliquer également à la préface de M. Farcy, devra reparaitre plus tard, mais elle s'est ici présentée plus sensiblement qu'ailleurs. M. Dugald-Stewart met au rang des devoirs envers nous-mêmes, la *prudence*, la *tempérance*, le *courage*, comme nécessaires à l'accomplissement de nos devoirs sociaux, et à l'*œuvre de notre bonheur ici bas*, dont il fait un devoir très-important de l'homme envers soi-même et dont il traite avec un soin particulier. C'est là entre tant d'autres, un point de vue remarquable de ce livre sur lequel nous devons regretter les observations du traducteur français si capable d'apprécier son texte et de l'éclairer au besoin.

M. Dugald-Stewart examine les opinions antiques des épicuriens, des stoïciens, et des péripatéticiens, sur le vrai système du bonheur. Remarquant que toutes ces opinions établissent la prédominance de l'âme comme source du bonheur, il ne se croit pas même obligé de choisir, et il se borne à relever de divers côtés quelques exagérations.

La science de l'homme manque d'un ouvrage qui pourrait être bien utile : nous voulons parler d'un Traité d'hygiène, de nosologie et de thérapeutique morales. Si quelque homme sage entreprenait un tel travail, il ne consulterait pas sans quelque fruit les dernières pages de ces *Esquisses* où l'auteur traite des dispositions qui affectent notre bonheur en bien ou en mal, savoir : 1<sup>o</sup> notre *caractère* (1) ou notre degré d'iras-

---

(1) C'est probablement le mot *temper* que le traducteur a été obligé de rendre ainsi. Le mot anglais se prête mieux à l'idée de *tempérament moral* que l'auteur voulait exprimer.

cibilité; 2<sup>o</sup> notre *imagination*; 3<sup>o</sup> nos *opinions*; 4<sup>o</sup> nos *habitudes*. Nous recommandons particulièrement la lecture des excellens préceptes d'éducation et de savoir-vivre qui appartiennent à ces divers articles. Pour compléter la théorie du bonheur il faudrait ajouter à l'étude des dispositions de l'ame qui le déterminent l'examen comparatif des différens plaisirs qui peuvent le composer, plaisirs de l'activité et du repos, des sens, de l'imagination, plaisirs intellectuels, plaisirs du cœur. Abandonnant cet examen à une critique plus spéciale, l'auteur termine sa seconde partie par quelques observations solides sur l'ensemble du système moral.

Quant à la troisième partie, *de l'homme considéré comme membre d'une association politique*, elle se réduit à quelques titres généraux qui en indiquent les principales divisions, attendu que l'auteur en a fait l'objet d'un travail et d'un cours spécial.

Si notre analyse contribue à faire rechercher cet ouvrage, fort bien traduit en français, nous aurons moins de regret du tort que nous lui avons fait nécessairement en tâchant de réduire encore à de moindres proportions un abrégé aussi rapide. Dans un prochain article, nous rendrons compte de l'autre ouvrage et de la Préface de chacun des deux traducteurs.

V-C-R.

HISTOIRE DES FRANÇAIS, par J.-C.-L. SIMONDE DE SISMONDI, correspondant de l'Institut de France, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale des sciences de Prusse, etc. (1).

SECOND ARTICLE. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 752.)

Presque tous ceux qui, pendant des siècles ont écrit sur nos antiquités, ont paru croire que leur devoir de fidèles

---

(1) Paris, 1821-1825; Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n<sup>o</sup> 17; Strasbourg et Londres, même maison de commerce. 9 vol. in-8<sup>o</sup> formant les trois premières livraisons. Prix, 8 fr. le volume.

sujets les obligeait à reconnaître l'autorité de nos rois , leur droit divin et incommunicable , dans Clovis , dans Pharamond serait peu dire , mais jusque dans Mellobaudès , *roi des Français* (1), qui , suivant Ammien Marcellin , défit *en bataille rangée* , Macrin , *roi des Allemands* ; jusque dans Guénebaud , *roi des Français* , que Maximin rétablit *en son royaume* ; jusque dans Esatech , *roi des Français* , dont Mammertin nous apprend qu'il a vécu , puisqu'il reçut des présens de ce même Maximin ; jusque dans Théodemer , *roi des Français* , dont Grégoire de Tours raconte qu'il mourut , puisque les *fastes consulaires* font mention de son supplice et de l'exécution de sa mère Ascila ; jusque dans Radagaise et Ascarie , autres *rois des Français* , qui furent livrés aux bêtes , si l'on en croit Euménius. C'est ainsi que , pas à pas , et de rois en rois , remontant jusqu'à Francus , d'autres disent Francion , fils d'Hector , et petit-fils de Priam , ils arrivent avec les idées de notre quinzième ou seizième siècle , *en l'illustre cité de Troie* ; et peu s'en faut qu'ils n'y établissent les parlæmens , la Sorbonne et les lettres de cachet.

Si l'on jette un moment les yeux sur ceux même qui ont eu trop de raison pour étaler tant de science , tels que les deux Sainte-Marthe , Bouchel , Vignier , Fauchet , Dutillet et Pasquier , on se convaincra de l'étrange confusion d'idées qui régnait encore de leur tems , ou plutôt qui n'a jamais cessé de régner dans tout ce qui tient à la connaissance de notre histoire , et à l'étude de notre droit public. « Comme il n'y avait point de plus ancienne ni plus accomplie forme de gouvernement que celle de la monarchie , aussi les Français , dit très-sérieusement Scévole de Sainte-Marthe , avaient pendant plusieurs années été *régis et gouvernés* par des rois , *avant et depuis que le Grand Constantin fut élevé à l'empire.* » Or , Dutillet semble expliquer ce qu'entendait Sainte-Marthe par ses rois de France avant Constantin ; il en fait presque des monarques féodaux , de vrais seigneurs paramonts. Sui-

---

(1) Dans la Germanie , s'entend.

vant lui, « entre *les Français habitans en la Germanie y avait divers peuples et seigneuries sous pluralité de rois... entre lesquels l'état était partagé également.* » Enfin, Pasquier commence par se plaindre de ce que certains gens « out ignoramment estimé que les Français eussent été gouvernés par des ducs » ; et certes, il a toute raison, s'il attache au titre de *duc* d'autres idées que celle de *chef militaire* ; mais il ajoute aussitôt : « Ne s'avisant qu'il n'est pas étrange que les rois, sans y être en personne, envoyassent *en leur lieu capitaines généraux* pour faire la guerre » : et le voilà, dès le second pas, rentré dans la savante ornière dont n'étaient jamais sortis Sainte-Marthe et Dutillet.

Le même esprit qui dirigea les recherches de nos premiers érudits se retrouve, quoique à diverses mesures, dans presque tous nos annalistes. En remontant vers le passé, ils y traînent presque toujours quelques lambeaux du présent. Le lecteur qui voudra prendre la peine de comparer à leurs récits l'analyse que je vais faire de notre histoire sous la première dynastie de nos rois, pourra, j'espère, mesurer l'immense intervalle qui les sépare à cet égard, comme à tant d'autres, de M. de Sismondi, et saisir ainsi la plus heureuse occasion qui se soit présentée depuis long-tems d'apprécier avec facilité toute l'étendue des progrès qu'ont faits parmi nous les véritables études historiques. J'avertis que tel sera le but, ou plutôt l'unique objet de cet article. Pour ne pas distraire l'attention, en l'éparpillant sur des détails, je tairai des objections qui plus tard trouveront leur place ; j'écarterai jusqu'aux doutes qui pourront s'offrir à moi ; satisfait si j'ai réussi à faire connaître dans ce qu'elles ont de plus neuf et de plus saillant, les opinions et surtout les vues de notre nouvel historien.

Il débute par montrer sur quelles bases fragiles une érudition complaisante a élevé, maintenu les trônes des prédécesseurs de Clovis, et, en particulier, du premier de tous, Pharamond. Singulières bases, en effet ! trois lignes dont chacune renferme une date, un nom et un verbe ! encore a-t-on

lieu de craindre que ces trois lignes si laconiques n'aient été glissées après coup dans une chronique déjà suspecte (1). Faut-il s'étonner, après cela, que l'historien se hâte d'arriver à Clovis lui-même ? Celui-ci fut bien réellement le fondateur de la monarchie ; quoique , à vrai dire , la monarchie telle que nous l'entendons maintenant , n'ait pas du tout commencé ni sous son règne , ni sous beaucoup d'autres encore. Ce *puissant dominateur des Gaules* , comme on vient de le qualifier tout récemment , ce premier possesseur d'un trône sur lequel devaient s'asseoir Charlemagne , Louis XIV , et par dessus le marché Bonaparte , était , dans sa quinzième année , le chef militaire d'une tribu de Francs Saliens qui pouvait mettre sur pied jusqu'à trois , et peut-être même quatre mille combattans : aussi l'appelaient-on *roi des Francs de Tournai*.

Le roi des Francs de Cambrai , Ragnacaire , dont le royaume n'était guère moins puissant , forme avec lui une alliance offensive : les deux rois joignent leurs drapeaux , et ils envoient un défi au Romain Syagrius , qui paraît avoir eu pour lors le commandement de la seconde Belgique , et que ce bon Grégoire de Tours appelle aussi roi , et *roi des Romains*. Syagrius vaincu , prit la fuite , et courut à Toulouse implorer

---

(1) La chronique de *Prosper Tyro* , qui n'est très-probablement que celle de *Prosper d'Aquitaine* , amplifiée et falsifiée. Voici le passage que cite M. de Sismondi :

*Arcadii et Honorii, 26. Faramundus regnat in Francia.*

*Valentiniani 5. Clodius regnat in Francia.*

. . . . . 25. *Meroveus regnat in Francia.*

M. de Sismondi a soin de remarquer que Grégoire de Tours ne fait aucune mention du *Faramundus* de Prosper Tyro. Il aurait pu ajouter qu'avant le VIII<sup>e</sup> siècle , c'était chose convenue entre nos historiens de reconnaître un Théodemir , prétendu père de Clodion , pour le fondateur de la monarchie ; mais qu'à dater de cette époque , les defections commencèrent , et que nos *savans* passèrent , avec une admirable promptitude , dans le parti de Pharamond , dont personne jusqu'alors n'avait rien su ou rien dit.

l'assistance d'Alaric II, roi des Visigoths. Alaric, ou plutôt ses ministres, car il était encore enfant, livrèrent Syagrius à Clovis, qui le fit mourir en prison. Tel fut le premier exploit du roi de France : il avait alors vingt ans (486).

A vingt-cinq, il soumit les habitans de Tongres ; et, deux ans plus tard (493), il se maria. Sa femme Clotilde, fille de Chilpéric, et nièce de Gondebaud, roi des Bourguignons, était chrétienne et orthodoxe. Elle ne cessait d'exhorter Clovis à se donner au vrai Dieu, dont elle lui promettait les secours ; et l'ambitieux Sicambre, ébranlé par ces promesses, était prêt à fléchir le genou devant celle des divinités qui ferait le plus pour sa fortune. Telles devaient être en 496, les dispositions de sa conscience, quand, réuni aux autres princes francs, il marcha pour s'opposer à une invasion des *Allemani*. Les armées se rencontrèrent, et combattirent près de *Tolbiacum* (1). La bataille fut sanglante et acharnée. Déjà les Francs hésitaient ; un de leurs rois (Sigebert) venait d'être mis hors de combat ; les *Allemani* redoublaient d'ardeur, croyant saisir la victoire... Clovis invoque le Dieu de Clotilde, soit pour mettre, dans l'occasion, ses promesses à l'épreuve, soit pour réveiller le zèle des Gaulois, déjà chrétiens, qui pouvaient se trouver dans l'armée. Aussitôt, le roi des *Allemani* est tué ; leurs rangs sont enfoncés et rompus ; les uns prennent la fuite, et les autres s'écrient, suivant Grégoire de Tours : « Roi des Francs, épargne ton peuple ; car nous aussi sommes à toi ! »

Permis à qui voudra de juger si, dans cette journée décisive, Clovis fut plus éclairé par le péril que par la grâce. Permis aussi de voir un miracle dans la soumission des *Allemani*, et une inspiration d'en haut dans les paroles que rapporte Saint Grégoire. Mais je puis affirmer que rien n'est plus fréquent que les miracles de ce genre dans l'histoire des petits peuples barbares. On les voit sans cesse

---

(1) Que l'historien Jean de Muller appelle *Zulch*, et qu'on croit être *Zulpich*, à quelques lieues de Cologne.

s'unir, s'amalgamer, se confondre, et presque toujours la fusion a lieu sur un champ de bataille. Ce sont des torrens qui se rencontrent dans leur course; le plus fort entraîne le plus faible, et ils confondent leurs eaux.

Quoique la confédération des Allemani, dont le chef avait péri dans le combat, eût ainsi reconnu et proclamé Clovis, il paraît qu'une assez grande partie de la nation refusa de se soumettre. On sait par le panégyriste de Théodose, Ennodius, que plusieurs passèrent dans le Norique et d'autres en Italie, préférant s'expatrier à subir la loi du vainqueur. Mais un très-grand nombre aussi l'avaient suivi dans les Gaules; et, comme le remarque M. de Sismondi, le petit prince de Tournai *se trouva tout à coup, après la victoire de Tolbiac, le général d'une grande armée.*

Cette victoire qui lui donnait une armée, fut suivie de sa conversion, qui finit par lui donner un royaume. L'empire d'Occident n'existait plus : dans les villes que les barbares n'avaient pas encore envahies, un clergé riche et puissant *avait remplacé tous les autres pouvoirs de l'état* : or, par un bonheur singulier, Clovis, à l'époque de sa conversion, se trouva le seul roi en Europe qui fût chrétien, sans être hérétique; son baptême lui concilia les évêques, qui mirent dans ses vues le clergé, et le clergé lui gagna les peuples (1). « Entre les années 497 et 500, dit M. de Sismondi, tous les restes de la

(1) Il paraît par la suite des faits, et par le récit d'Aimoin (liv. 1<sup>er</sup>, ch. 22), que les prélats n'attendirent pas tous, pour favoriser Clovis, qu'il eût embrassé le christianisme. De Buat, dans le 1<sup>er</sup> livre de ses *Origines*, a donné de leur conduite une explication fort sensée, et pour le moins très-vraisemblable. « Les empereurs, observe-t-il, étaient dans l'impuissance de secourir les évêques, qui craignaient beaucoup plus les Goths ariens que les Francs païens (il a voulu dire *idolâtres*), attendu que ceux-ci n'amenaient point à leur suite des prêtres par qui ils pussent craindre d'être dépossédés, comme ils l'étaient tous les jours par les Ariens dans les lieux où régnaient les Goths. » Voy. GRÉGOIRE DE TOURS, liv. II, ch. 26, 36, et liv. III, ch. 2.

domination romaine disparurent, et toutes les provinces qui, soit réunies en confédérations, soit *éparses*, n'avaient encore reconnu la domination d'aucun barbare, *devinrent parties* de la monarchie des Francs. A la fin du v<sup>e</sup> siècle, ou vingt-cinq ans après la *suppression* de l'empire d'Occident, la *domination* de Clovis s'étendait jusqu'à l'Océan, jusqu'à la Loire, où elle *confinait* avec celle des Visigoths; jusqu'au Rhône, où elle *confinait avec les Bourguignons*; et jusqu'au Rhin, où elle *confinait* avec les Allemands, ou avec d'autres Francs. » C'était le tiers des anciennes Gaules.

Mais quels étaient les pouvoirs du prince, celui de l'armée conquérante, le nouveau gouvernement, la nouvelle administration du pays? C'est ici que l'historien abonde en vues originales, quelquefois hasardées, plus souvent profondes et fécondes, toujours savantes, curieuses, et fréquemment éclaircies par ces rapprochemens pleins d'intérêt, même quand ils donnent plus de surprise que de lumière, dont on a vu déjà un exemple frappant dans le premier de ces articles. Suivant M. de Sismondi le chef des Francs que les provinces gauloises regardaient toujours comme des étrangers, était *le roi des hommes, et non celui du pays*. « Son autorité régulière ne s'étendait proprement que sur les soldats Francs . . . toujours prêts à le suivre dans de nouveaux combats. . . Aucun lien direct ne l'attachait aux Gaulois ou Romains qui habitaient ces provinces avant son invasion. Il n'était pas leur magistrat, mais leur vainqueur; il n'en attendait pas de fidélité; et il ne croyait leur devoir d'autre protection que celle qui *résultait* de son propre intérêt, pour faire cesser leur résistance. . . » Les plus belliqueux soldats de toutes les tribus des Francs s'étaient empressés d'accourir sous les étendards du chef qui avait conduit les Saliens à de si grandes victoires. Tous les Barbares, dispersés dans les Gaules, et qui précédemment avaient servi dans les armées romaines, ne trouvant plus de préfet ou de comte de l'empire qui leur offrît une solde, étaient venus, à leur tour, grossir les bataillons des Francs. Ces bataillons étaient toujours réunis en corps d'armée. Clovis ne se sentait point assez maître du pays



pour disséminer ses soldats dans toute l'étendue des provinces, les porter à l'agriculture, et leur donner des intérêts domestiques inconciliables avec la vie militaire. Un tel changement commença tout au plus avec la génération suivante, lorsque les compagnons du vainqueur, sentant les approches de la vieillesse, demandèrent du repos (1). Quant à Clovis, il se contenta de loger les Francs chez les propriétaires gaulois, aux conditions auxquelles le soldat romain y avait été logé; il donna au Barbare les droits d'un hôte dans la maison du Romain; c'était presque l'autoriser à y vivre à discrétion. Les bataillons francs avaient leurs quartiers à peu de distance du château où Clovis établissait sa résidence. En hiver, il leur permettait d'étendre un peu plus leurs logemens, pour ménager le pays; mais dès qu'il y avait possibilité d'entrer en campagne, les Francs s'assemblaient au Champ-de-Mars, et la nation y paraissait en souveraine, parce qu'elle était tout entière dans son camp. »

« Les anciens historiens, poursuit M. de Sismondi, n'ont expliqué nulle part l'établissement et l'organisation des Francs; mais l'enchaînement des faits qu'ils rapportent nous montre long-tems encore la nation réunie autour de son chef. Aujourd'hui même un gouvernement qui existe non loin de nos regards, peut servir à nous faire comprendre ce que Grégoire de Tours, ou les auteurs de chroniques ont négligé d'exposer. Le dey d'Alger, secondé par douze ou treize mille janissaires

---

(1) Ce fut surtout alors, comme l'observe dans le même chapitre M. de Sismondi, qu'eurent lieu ces concessions de terre désignées dans les lois des barbares par le mot *sortes*. « Les empereurs romains avaient toujours trouvé dans les Gaules des terres vacantes à distribuer à leurs soldats. Les guerres désastreuses qui avaient accompagné la chute de l'Empire avaient détruit un grand nombre de familles de propriétaires, et augmenté considérablement le fonds des domaines dont le prince pouvait disposer. Toutes les fois qu'un soldat franc se retirait du service.... il ne devait pas être difficile de le satisfaire, en lui concédant une de ces terres vacantes... etc. » Voy. chap. 5, pag. 196 et suiv.

levantins, règne sur un pays plus étendu que la France de Clovis, et habité par cinq millions de sujets qui abhorrent son joug. Clovis avait peut-être quinze mille guerriers. Toutes *les réunions* dont nous avons parlé ne pouvaient guère avoir élevé plus haut ses forces. . . Sa domination s'étendait sur environ huit mille lieues carrées, habitées aujourd'hui par huit millions d'hommes, tout au moins, mais qui n'en contenaient probablement pas alors plus de six à huit cent mille. Le dey d'Alger, aussi bien que Clovis, est seulement le chef électif d'une milice insubordonnée, tandis qu'il règne despotiquement sur les Maures, ou les peuples conquis. Comme le roi des Francs, le dey d'Alger quitte rarement sa capitale, dans laquelle, ou près de laquelle des janissaires sont toujours réunis en corps d'armée : cependant ses ordres, et ceux du moindre Effendi, sont révéérés dans toute la Mauritanie. Le poids de l'armée souveraine se fait sentir jusqu'aux extrémités de l'empire, justement parce qu'elle est réunie; tandis que, si les janissaires aujourd'hui, si les Francs autrefois s'étaient dispersés dans les provinces, si chacun, redevenu laboureur, s'était trouvé placé au milieu du peuple conquis, et à de grandes distances de ses compagnons d'armes, il aurait été bientôt accablé par le nombre de ceux même auquel il aurait prétendu commander. »

Il y a certainement dans ces réflexions une portée d'esprit et de raison peu commune : c'est ce dont conviendront sans peine ceux même qui n'adopteraient pas dans toutes leurs applications, l'ingénieux rapprochement et les vues originales de l'historien. Il s'attache ensuite à faire connaître les lois et les formes d'administration en usage chez les divers peuples barbares alors établis dans les Gaules. Ce vaste sujet, souvent traité, mais encore assez obscur, exigerait peut-être un ouvrage uniquement destiné à l'approfondir, et à l'éclairer sur toutes ses faces. Du moins ici, comme partout, M. de Sismondi mêle à l'exposé des faits et à l'analyse des choses, beaucoup d'aperçus remarquables qui lui appartiennent en propre. Il raconte avec brièveté les guerres de Clovis contre les Bour-

guignons, et contre les Visigoths du midi de la France. Le résultat de ces guerres, bien qu'elles n'aient pas été toujours heureuses, fut un tel accroissement de puissance et de renommée pour l'ambitieux Sicambre, que tous les autres petits princes de sa nation, depuis long-tems éclipsés, se trouvèrent enfin comme étouffés et ensevelis sous l'amas toujours croissant de son autorité et de sa gloire.

Cependant l'hypocrite et soupçonneux conquérant ne les voyait qu'avec ombrage. Ce n'était point assez pour son ambition de posséder sans partage tout le fruit de ses armes et de sa politique, il voulait le léguer à ses fils sans obstacle et sans concurrence. Suivant l'usage des Francs, on pouvait, après sa mort, choisir pour son successeur tout prince d'extraction royale qui paraîtrait à la nation le plus digne d'être élevé sur le pavois; le royaume qu'il avait fondé pouvait passer à ses collatéraux. Il conçut l'horrible dessein de les faire tous périr, et mit sans retard la main à l'œuvre. Ragnacaire qui, en s'unissant à lui contre Syagrius, avait été le premier instrument de sa haute fortune; Cararic, qui commandait dans une petite ville du pays des Morins; et, avant tous, ce Sigebert que nous avons vu blessé à la bataille de Tolbiac, tombèrent en peu de tems; Ragnacaire, sous la propre main du roi, qui lui abattit la tête d'un coup de hache, et détruisit toute sa famille; Cararic, sous le fer des bourreaux; Sigebert, sous le poignard de son propre fils, secrètement excité par Clovis, qui le fit presque aussitôt égorger lui-même, récompensant un parricide par un nouvel assassinat. Quand il fut ainsi parvenu à éteindre toutes les familles mérovingiennes, quand la dernière goutte du sang royal eut coulé, il affecta d'être effrayé du délaissement où il se voyait lui-même et où s'allaient trouver ses enfans. « Qui prendra ma défense? s'écriait-il; quelle sûreté y a-t-il pour mes jours? je n'ai plus de parens! (1). » Ces plaintes étaient un piège; il voulait ainsi découvrir s'il lui restait encore un

---

(1) Voy. GRÉGOIRE DE TOURS, liv. II, ch. 42; et AIMOIN, liv. 1<sup>er</sup>, chap. 23.

coup de hache ou de poignard à donner. Mais, suivant l'expression de l'auteur des *Origines* (1), *personne ne revendiqua l'honneur dangereux d'être du sang royal*. Hors la famille régnante, la race des rois chevelus était bien réellement éteinte.

Toute cette partie de l'histoire de Clovis n'est pas seulement atroce, mais d'une atrocité vile et abjecte, puisqu'elle est partout souillée de trahison, de parjure et d'hypocrisie. Cependant, comme le barbare (car quel autre nom lui donner désormais?) se montrait, du reste, très-favorable aux intérêts des serviteurs de Dieu; comme il était à la fois très-libéralement pieux, et très-pieusement libéral; comme c'était ce même prince qui disait à son armée : Surtout respect aux églises : pourrions-nous obtenir la victoire si nous avions le malheur d'offenser monseigneur Saint-Martin? un successeur du saint évêque de Tours, Grégoire, saint comme lui, a pris soin de nous apprendre que *chaque jour, Dieu faisait tomber sous le glaive de ce prince quelqu'un de ses ennemis, et étendait, chaque jour, les limites de son royaume, parce qu'il marchait avec un cœur droit devant le Seigneur*. Chose plus révoltante encore! l'abbé Dubos, il y a moins d'un siècle (2), comparant l'assassinat de tous les collatéraux de Clovis au fratricide de Romulus, osait dire que tant de crimes n'avaient pas été moins nécessaires à l'établissement de la monarchie que le meurtre de Rémus à la fondation de Rome. Comment un homme d'honneur, car Dubos était généralement estimé; comment un écrivain distingué, contemporain de Montesquieu, a-t-il pu souiller son livre d'une pareille infamie? Il avait été employé avec succès dans différentes négociations, et tenait apparemment à sa réputation d'adroit politique. Or la perverse mais habile et contagieuse *politique* de Machiavel avait long-tems appris à l'Europe, et elle enseigne encore à des gé-

---

(1) Tome 1<sup>er</sup>, page 21.

(2) Son *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, formant alors 3 vol. in-4°, parut en 1734, et obtint un des plus grands succès qu'ait jamais eus un ouvrage de ce genre.

nies plus fins qu'on ne croit, que toute notion du juste et de l'honnête, que tout sentiment moral doit être subordonné à ce que notre grand et bon Corneille lui-même appelle, avec tant de respect, les *pratiques de cour*, et la *raison d'état*. Tout cela est déplorable sans doute, et n'excuse pas du tout, mais explique, l'odieuse réflexion de Dubos. On est effrayé d'entendre, à une époque et chez un peuple éclairés, un homme d'ailleurs estimable, et dont les ouvrages, peu vulgaires, ont eu la vogue et l'autorité, avouer de semblables maximes : quelles ne devaient pas être la morale, la conduite avouée des chefs des nations ? à quoi ne devaient-ils pas se croire autorisés par les conseils publics ou secrets d'une telle *politique* ? Heureusement le tems est passé de s'en faire honneur au grand jour. Quel serait maintenant l'historien qui oserait adopter ou même défendre la phrase gothique de Dubos ?

Quant aux paroles de Grégoire de Tours, elles sont bien moins inconcevables. D'abord, elles ne se rapportent point, dans son livre, d'une manière positive et directe, aux attentats de Clovis ; et il est au moins présumable qu'elles ne s'y appliquaient pas du tout dans sa pensée. En second lieu, il faut remarquer, avec M. de Sismondi, qu'au tems où vivait Grégoire, la sainteté consistait bien moins dans les vertus que dans la pureté de la foi ; que les bienfaits accordés à l'Église étaient un meilleur titre pour gagner le ciel que les bonnes actions ; et qu'enfin c'était aux miracles non aux œuvres qu'on reconnaissait les bienheureux. Or, les miracles ne manquèrent pas à Clovis. L'historien cite, dans le nombre, la colombe qui lui apporta la sainte ampoule avec laquelle il fut sacré à Reims. C'est, je crois, baptisé qu'il fallait dire, car rien ne prouve suffisamment que Clovis ait jamais été sacré. Grégoire n'en parle point ; et j'incline, quant à moi, pour l'opinion du savant et judicieux Fleury, qui pense que la cérémonie du sacre ne s'est introduite parmi nous qu'après le huitième siècle.

Quoi qu'il en soit, le concile d'Orléans, assemblé en 511 par les ordres de Clovis, fournit une occasion à l'Église de se

récompenser très-magnifiquement pour tous les services qu'elle avait rendus au prince. Les premiers *canons* assurent au sanctuaire le *droit d'asile* pour les homicides, les adultères, les voleurs. « D'autres règlent l'usage des donations immenses qui avaient été faites au clergé; ils déclarent ses biens-fonds exempts de toutes les taxes publiques, et les droits que l'Église avait acquis sur eux imprescriptibles. » M. de Sismondi observe que c'était donner aux immunités ecclésiastiques une extension qu'elles n'avaient jamais eue auparavant; et sa remarque est d'une justesse incontestable, du moins à l'égard d'un point capital, l'exemption des charges publiques, car d'ailleurs, je crois me souvenir que, sous les derniers empereurs, le sacerdoce avait déjà obtenu, ou s'était attribué, tous les autres privilèges consacrés par les *canons* du concile d'Orléans. Ce concile fut le dernier événement remarquable qui précéda la mort de Clovis. Il n'avait que quarante-cinq ans, et il mourut, après trente années de règne.

Ses quatre fils, Thierry, Clodomir, Childebert et Clotaire, partagèrent entre eux son royaume; et, suivant Agathias (1), ils firent ce partage *par villes et par peuples*, de manière à ce que les quatre parts fussent à peu près égales. Notre historien ne veut point que le bon plaisir de Clovis ait disposé de son vaste héritage. Il présume que les Francs avaient trop bien conservé les habitudes démocratiques d'une armée souveraine, rassemblée, chaque année, en *Champ de Mars*, pour se regarder eux-mêmes comme la propriété d'un maître, transmissible à ses descendants, dans les proportions établies par ses dernières volontés. « Peut-être, au contraire, ressentaient-ils quelque jalousie du pouvoir que s'était attribué Clovis, et se plaisaient-ils à l'affaiblir; peut-être voulaient-ils, comme dans la Germanie, avoir toujours le choix entre plusieurs princes prétendant également au pouvoir et à la gloire, pour se ranger sous les drapeaux de celui qui mériterait le mieux l'honneur de leur commander. » Les bases d'après lesquelles paraît

---

(1) Continuateur de *Procope de Césarée*.

s'être fait le partage sont pour M. de Sismondi une preuve que *les Francs n'avaient nullement compté sur leurs rois pour gouverner leur monarchie* ; il juge qu'on n'avait cherché, dans aucune des quatre divisions du territoire, ni rapports de la capitale avec les provinces, ni moyens de défense régulière au-dehors et de protection au-dedans. Suivant lui, « l'autorité *personnelle* des fils de Clovis était reconnue tout au plus dans les quatre résidences royales (Paris, Orléans, Soissons et Metz) : « Là, chaque roi, ajoute-t-il, administrait militairement la justice... Il était entouré de gardes, et il faisait exécuter par elles ses volontés sous ses yeux. Cependant en général la royauté consistait uniquement pour lui dans le luxe et les richesses dont elle lui donnait la jouissance... L'état n'attendait de personne l'exercice d'aucune autorité. Le peuple, abandonné à lui-même, n'était gouverné que le moins possible, et, en tems de paix, la monarchie n'existait pas (1). » Voilà comment notre historien, presque aussi hardi qu'habile, motive cette assertion qu'il avait précédemment avancée : « L'unité et la souveraineté résidaient tellement dans l'armée, que les Francs, pour demeurer un seul peuple, ne sentirent pas même le besoin de se donner un seul chef. » Ce qu'il y a du moins de certain, c'est que jamais la nation ne fut plus unie, *jamais elle ne fut plus puissante, plus redoutée des étrangers, jamais elle n'étendit plus loin ses conquêtes*, qu'après ces dangereux partages, qui semblaient pouvoir détruire l'union, et par-là même ébranler la puissance des divers peuples qui formaient alors la monarchie, ou les monarchies des Francs.

En effet, le demi-siècle qui s'écoule de l'avènement des quatre frères jusqu'à la mort du dernier survivant, Clotaire I<sup>er</sup>, tems d'opprobres et de forfaits pour la famille régnante, est, au contraire, pour la fortune toujours croissante des Français, une époque de triomphes et de prospérité militaire, telle que n'en avait connue jusqu'alors aucune des nouvelles nations de

---

(1) On se souviendra que j'ai pris l'engagement d'exposer, sans les discuter encore, les opinions de l'auteur.

l'Europe. La chronologie devient alors si confuse, elle se fonde ou s'appuie sur tant de conjectures souvent contradictoires, que l'historien abandonne, avec toute raison, suivant moi, l'ordre trop arbitraire des dates, pour suivre l'ordre des faits. Il raconte d'abord l'expédition de 515, contre les Saxons débarqués dans l'Armorique, sous la conduite d'un prince danois. Taillés en pièces par Thiéri, et son jeune fils Théodebert, à peine entré dans sa quinzième année, ils rendirent les captifs, abandonnèrent l'immense butin dont ils avaient déjà chargé leurs vaisseaux; et, par une résolution qui rappelle, à quelques égards, *le miracle* de Tolbiac, ils s'unirent à la monarchie des Francs, sans toutefois *renoncer à aucun des privilèges qui faisaient d'eux un peuple libre*. A l'est de ces deux nations, venait de s'élever un nouveau royaume. Les Thuringiens, réunis aux Varnes et aux Hérules, s'étaient répandus des bords de l'Elbe et de l'Undstruts jusqu'à ceux du Necker. *Ils avaient envahi la Hesse, ou pays des Cattes, un des peuples francs, et même la Franconie*. Ces gracieux conquérans, qui ont encore de nos jours des rivaux, même en Europe, « après s'être fait donner des otages, les avaient fait périr par différens supplices; ils avaient pendu les enfans aux arbres par les pieds; ils avaient livré à la mort plus de deux cents jeunes filles, tantôt en les liant à des chevaux fougueux, tantôt en faisant passer sur elles les roues de leurs chars, et distribuant ensuite leurs membres brisés pour nourriture à leurs chiens et à leurs oiseaux de chasse. » C'est dommage que ces gentilleses aient treize cents ans de date. En vérité, on croirait lire les exploits de quelque armée turque, digne sujet de sympathie pour l'*Observateur autrichien*.

M. de Sismondi conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que ces atrocités furent *le motif qui détermina les Francs de Germanie à se réunir à ceux des Gaules, afin de trouver en eux des défenseurs*. Les Thuringiens eux-mêmes, après deux batailles décisives gagnées sur eux par Thiéri et Clotaire; après le massacre de leur chef, Hermanfroi, et le ravage de leur pays, se réunirent aussi à la monarchie des Francs,



et leurs ducs, pendant deux siècles, marchèrent sous les étendards des Mérovingiens. Les Bava-rois, et ceux des Allemands qui, vivant aussi sous des ducs héréditaires, habitaient encore la Souabe, ou s'étaient répandus dans la Rhétie et dans la Suisse, paraissent s'être rangés volontairement sous ces mêmes étendards, avant le milieu du sixième siècle. « Ainsi, continue l'historien, se forma le nouvel empire qui fut ensuite connu sous le nom de France Orientale, et qui comprit la plus grande partie de la Germanie. Non moins barbares que les peuples qu'ils soumettaient à leur joug, les Francs, sans qu'on eût pu le prévoir, réussirent à porter la civilisation dans cette partie septentrionale de l'Europe, qui avait toujours repoussé les lois et les armes des Romains, et à répandre l'influence des Gaulois, leurs sujets, sur les Germains qu'ils s'étaient associés. »

Quelle que fût d'ailleurs l'étendue de ces conquêtes éloignées, elles n'égalaien-t cependant pas en importance, et n'ont pas égalé en durée, celles des fils de Clovis dans les limites de la France actuelle. La monarchie des Bourguignons tombée sous leurs coups (532-533), et demeurée sous leur sceptre; le Rouergue, et une partie du diocèse de Béziers, enlevés aux Visigoths (534); enfin, la cession de la Provence, promise par l'Ostrogoth Vitigès (536), confirmée par l'empereur Justinien (540), achevèrent de ranger sous la domination des rois francs presque toutes les Gaules romaines, à l'exception de la Septimanie (1): et, lorsque Clotaire I<sup>er</sup>, survivant à ses trois frères, eut réuni leurs états aux siens, il se trouva possesseur d'un des plus puissans royaumes qui jamais aient existé.

Cependant au milieu de tant de triomphes, s'annonçaient déjà les orages qui, sous les règnes suivans, devaient agiter la monarchie: on venait de voir éclater la première guerre civile des Français. Sans doute, bien avant cette époque, leurs rois, cherchant à se dépouiller l'un l'autre, s'étaient tendu ré-

---

(1) Ou Première Narbonnaise, qui était encore au pouvoir des Visigoths.

ciiproquement des embûches. Sans doute aussi, les diverses armées qui marchaient sous leurs drapeaux, avaient profité de leurs divisions pour piller, à tour de rôle, quelques provinces françaises (1). *Mais*, observe M. de Sismondi, *la nation était demeurée indifférente dans ces querelles*. Contente de ne reconnaître pour chefs, ou pour candidats à la couronne, que des princes *chevelus*, peu semblait lui importer que ce fût tel ou tel autre des descendants de Mérovée qui exerçât la puissance royale sur telle ou telle autre partie du territoire. « Elle regardait les fréquens massacres des princes de la maison régnante comme la condition nécessaire des monarchies, et elle n'avait pas permis jusqu'alors que le sang d'un français fût versé pour la cause personnelle d'un roi. Mais après le milieu du sixième siècle, les conquérans germaniques commencèrent à perdre le caractère de soldats souverains pour prendre celui de sujets. Ils avaient acquis dans les Gaules un domicile stable; ils apprenaient à considérer leurs rois comme dominateurs des provinces, et non plus seulement des armées, et ils s'intéressaient déjà à l'étendue respective des états des différens frères. Les habitudes, poursuit l'historien philosophe, se prennent et se changent quelquefois avec une grande rapidité parmi les peuples barbares, par cela même qu'ils n'ont point de traditions précises, point d'histoire et point de droits incontestables. Un demi-siècle leur paraît une durée infinie, et ce qu'ils ont appris à faire la veille, ils croient l'avoir fait toujours. »

Chramne, fils aîné de Clotaire, qui lui avait confié le commandement de l'Auvergne, excité en secret par son oncle Childebert, se révolta. Il s'empara de quelques villes, et repoussa même une armée que son père envoya contre lui. Childebert, de son côté, se jeta sur la Champagne et la ravagea. Mais au retour de cette incursion, il tomba malade et mourut, laissant en proie aux fureurs de Clotaire le coupable et mal-

---

(1) Témoin, entre plusieurs autres exemples, l'incursion de Thierry dans l'Auvergne, qui s'était donnée à Childebert, et les ravages qu'y exercèrent ses troupes, vers l'année 533.

heureux prince dont il avait armé le bras. Chramne chercha un asyle auprès d'un comte Conobre, chef de la Petite-Bretagne, qui formait encore alors une souveraineté indépendante de nos rois. « Clotaire qui, suivant la remarque de M. de Sismondi, avait rarement conduit ses armées contre les ennemis de l'état, se mit à la tête des troupes qui poursuivirent son fils. Conobre et Chramne vinrent à sa rencontre avec l'armée des Bretons; mais ils furent vaincus et Conobre fut tué. « Alors, dit Grégoire de Tours, Chramne prit de nouveau la fuite; il avait des vaisseaux préparés sur mer, mais comme il tardait, pour mettre en sûreté sa femme et ses filles, il fut atteint par les soldats de son père, arrêté et chargé de liens. On le conduisit au roi, qui ordonna de le brûler avec sa famille. En conséquence, on les enferma dans la chaumière d'un pauvre homme. Chramne fut étendu sur une escabelle, et lié avec le linge des autels qu'on nomme *l'oraire*; après quoi, l'on mit le feu à la maison, et il y périt avec sa femme et ses filles. Le roi Clotaire parvenu à la cinquante-unième année de son règne, se rendit ensuite avec de riches présens aux portes du temple de Saint-Martin. Arrivé à Tours auprès du sépulcre de cet évêque, il confessa toutes les actions dans lesquelles il avait à *se reprocher quelques négligences*; et, priant avec de grands gémissemens, il demanda au saint confesseur d'obtenir la miséricorde du Seigneur pour ses fautes, et d'effacer par son intercession tout ce qu'il avait pu commettre de déraisonnable. Peu après son retour, étant à chasser dans la forêt de Cuise, il fut surpris de la fièvre, et il revint à son palais de Compiègne. Comme il était cruellement tourmenté de la fièvre, il s'écria : *Qu'en pensez-vous ? qu'est-donc que ce roi des cieux qui tue ainsi les grands rois de la terre !* Dans cette souffrance, il expira (1). C'était un an et un jour après le supplice de Chramne.

Clotaire, qui avait eu sept fils, en laissait après lui quatre, qui, comme ceux de Clovis, se partagèrent le royaume. Mais là se borne, ou doit se borner le parallèle. La France, loin de

(1) GRÉGOIRE DE TOURS, liv. IV, cité par M. de Sismondi.

s'agrandir sous leurs règnes par de nouvelles conquêtes, ne conserva pas même toujours ce qu'elle avait déjà conquis. Les turpitudes de la race royale se multiplièrent sans interruption et sans limite. Les mœurs de la cour ou des cours, si je puis, sans anachronisme, user de cette expression, ne cessèrent plus de se corrompre et de s'avilir. Une dépravation abjecte et féroce descendit du prince aux hommes puissans, et de ces hommes jusque dans la foule. En revanche les affaires, les intérêts du clergé continuèrent d'aller à merveille. De cette époque date la fondation d'une multitude d'églises. En même tems, l'exemple des guerres civiles donné sous les règnes précédens eut pour imitateurs tous les rois.

Notre historien s'étonne que, *le service des Francs étant presque volontaire*, on ait pu les entraîner dans cette longue série de ravages et de massacres par lesquels *des frères se proposaient de dépouiller leurs frères, sans offrir en récompense à ceux qui combattaient pour eux, ni de plus amples privilèges, ni une plus entière protection de leurs droits*. Il a peine à concevoir le motif qui les engageait à prendre les armes. Mais ne l'explique-t-il pas lui-même infiniment mieux qu'on ne l'eût fait jusqu'à lui, lorsqu'il dit dans un des chapitres suivans : « Les sujets de chacun des rois se croyaient permis de piller ceux du roi voisin, et leurs possessions étaient tellement entremêlées que, des bords du Rhin aux Pyrénées, il n'y avait pas un village qui ne fût rapproché de quelque frontière, et exposé aux invasions de quelque ennemi. Les grands voyaient dans ces partages l'avantage de se mettre plutôt à l'abri de la colère des rois en passant d'une domination à l'autre. Ils confiaient leurs femmes, leurs filles et leurs trésors au sanctuaire des églises; et, avec un corps de gens armés qui se dévouaient à leur fortune, ils gagnaient aisément les états voisins. Plus les seigneurs avaient acquis de puissance, plus de telles luttes entre les rois et les chefs de l'aristocratie devenaient fréquentes, etc. etc. »

Entre toutes ces guerres odieuses, et toujours funestes à la nation, les plus curieuses, les plus atroces, les plus importantes

dans nos annales, furent celles qu'alluma la rivalité de deux femmes pleines de beauté, d'effroyables passions, de génie ; toutes deux très-justement, mais horriblement célèbres, Frédégonde et Brunehault. M. de Sismondi me paraît avoir redoublé de soin pour retracer leur longue lutte. Elle offrait des parties brillantes ; et tant de révolutions qui viennent si brusquement changer la fortune des deux reines, et la destinée des princes qui obéissent à leurs fureurs, forment bien certainement une des époques les plus dramatiques de notre histoire. Aussi ne faut-il pas s'étonner que plusieurs de nos poètes l'aient déjà portée sur la scène.

L'âme de ces événemens terribles, qui ne manquent pas toujours de je ne sais quelle grandeur sauvage, Brunehault a obtenu ou subi les jugemens les plus contradictoires : Étienne Pasquier, dans ses *Recherches*, Montesquieu, dans l'*Esprit des lois*, l'ont justifiée à quelques égards, excusée à certains autres. Cordemoy, Vély, et surtout l'espagnol Mariana, en ont fait l'apologie en forme. Mais la foule des romanciers, des philosophes, des historiens, l'a presque toujours jugée avec un sentiment d'exécration qui laisse peu de place à la justice. Tel est, entre autres Gaillard, dont, tout récemment encore, l'historien anglais du moyen âge, M. Hallan, vient d'adopter sans restriction, l'arrêt sans pitié, sans mesure, et partant sans équité. N'oublions pas que c'est sous la domination de ses vainqueurs et de ses bourreaux, que cette femme si coupable a été peinte. Assurément son portrait n'a pas dû être flatté. M. de Sismondi a su se défendre des préventions, des conjectures, des déclamations. Il déteste la perversité de Brunehault, dont les crimes, toutefois, ne lui paraissent point passer la mesure des forfaits ordinaires à la race de Clovis ( et j'ajouterai trop peu rares parmi ces rois Visigoths dont descendait la fille d'Athanagilde ) : mais il s'empresse de rendre témoignage à la force de caractère, et aux qualités éminentes qui distinguent, entre toutes les têtes couronnées de son tems, cette reine encore fameuse par des ouvrages dignes d'un édile

ou d'un consul romain, et, continue Montesquieu (1), née avec un génie admirable pour les affaires. C'est, en effet, qu'on me passe l'expression, le plus habile *homme d'état* à la manière dont l'entend Machiavel, que présentent nos annales sous la dynastie mérovingienne; comme le fondateur de cette dynastie, Clovis, en a été, dans la même doctrine, le plus habile conquérant. Il est heureux pour l'historien d'avoir saisi et retracé avec tant de bonheur, c'est-à-dire d'habileté, la physionomie barbare, mais imposante de ces deux grandes figures. Je ne connais jusqu'ici personne qui ait eu l'art de les faire revivre aussi complètement qu'il l'a fait.

La révolution qui mit un terme à la régence *mâle, hardie et insolente* (2) de Brunehaut, donna toute la monarchie à Clotaire II, fils de Frédégonde, et apparemment de Chilpéric. Ce fut l'époque de quelques réformes dans l'ordre politique et dans l'ordre civil; et ces réformes ont été, ou du moins ont pu devenir l'origine de plus d'un changement mémorable. Ce n'est point ici le lieu de discuter l'acte célèbre sous le nom de *Constitution de Clotaire*, dont l'objet fut de réprimer les usurpations du pouvoir royal, en prescrivant des limites à l'influence de la cour. Cet *édit* passe pour avoir été très-favorable à l'église et au peuple: il fut surtout très-utile aux grands. Le langage de nos historiens, le choix des dénominations qu'ils emploient suffiraient seuls pour avertir des progrès qu'avait déjà faits, et qu'allait faire bientôt, avec plus de rapidité, une aristocratie toujours croissante. Ce même Grégoire de Tours qui, sous le règne de Clovis, ne marque aucune distinction entre les Francs qui suivaient les drapeaux du fondateur de la monarchie, nous montre, sous les règnes de ses fils, des *Optimates*. Nous trouvons dans Frédégaire, des *Proceres* en Austrasie, des *Farones* en Bourgogne; et, deux siècles après, *Farones, Proceres* et *Optimates*, sont devenus, dans la nouvelle rédaction d'Aimoin, *les Grands, les Prélats, la Noblesse*.

---

(1) Liv. xxxi, chap. 1<sup>er</sup>

(2) MONTESQUIEU.

Associé à l'empire, du vivant même de son père qui l'avait fait roi d'Austrasie, Dagobert, qui lui succéda, finit par réunir, comme lui, et comme son bisaïeul Clotaire I<sup>er</sup>, toute la France sous son sceptre. On doit à ce prince la conservation des anciennes lois des Francs, des Bavaïois et des Allemands, qu'il fit réunir et publier. On aperçoit sous son règne quelques progrès dans la vie civile; les arts cherchent à renaître; des monumens moins grossiers s'élèvent; on croit démêler les traces d'un essor, ou d'un réveil de l'industrie et du commerce; mais quand on veut s'en former une idée, tout manque; aucun renseignement n'est venu jusqu'à nous. Les ténèbres, déjà si profondes de cette première race, commencent à s'épaissir toujours plus; et, lorsque, après la mort de Dagobert(1), vient tout à coup à cesser le récit de Frédégaire, on ne trouve plus pour guides dans cette confuse nuit, que ces faiseurs de petites chroniques, dont un illustre publiciste a dit avec tant d'équité, qu'ils savaient à peu près de l'histoire de leur tems ce que les villageois savent aujourd'hui de celle du nôtre.

A la suite de Dagobert, arrivent, comme des ombres, aussi pâles que fugitives, les files de ces *rois fainéans* dont le nom seul excite le dégoût. C'est ici que trouvent place, en toute justice et rigueur, ces paroles de M. de Sismondi, dans le volume précédent : « C'est un phénomène fort étrange que cette succession constante d'enfans nés d'autres enfans. Il semble que l'on ait à faire à une race différente de celle du commun des hommes. Tout mérovingien était père à quinze ans, était caduque à trente. Livrés dès leur enfance, à une débauche effrénée, ils perdaient en même tems dans la crapule les forces de leur corps et celles de leur âme : leurs vices annonçaient d'avance l'approche de l'âge où le pouvoir aurait dû leur être confié; mais ces vices les rendaient incapables de le saisir jamais : la mort les surprenait au milieu de leur ivresse, et le sceptre passait presque sans interruption d'un roi mineur à un

---

(1) Quatre ans après (642).

autre roi mineur. » Ne serait-il pas permis, toutefois, ne serait-il pas juste d'observer qu'une partie du mépris qu'ils inspirent a pu venir du manque absolu de vrais monumens historiques? N'ont-ils rien fait, parce qu'on n'en a rien dit? La question mérite qu'on la propose. En savons-nous beaucoup plus sur ces maires du Palais qui finirent par les détrôner?

Les maires ne furent pas seuls à profiter de leur faiblesse. L'hérédité, long-tems bornée à la puissance royale, avait fini par s'étendre à toutes les charges et à toutes les grandeurs. Nous voyons partout les Francs administrés et conduits aux combats par des ducs héréditaires. Après les guerres civiles des rois, éclatent celles des grandes familles. Dans le nombre, on a vu poindre, et s'élever à côté du trône, celle qui doit le dominer, même avant de s'y asseoir. Elle enfante un grand capitaine. Charles Martel sauve la France et peut-être la chrétienté. Il laisse, en mourant, à ses fils, Carloman, Pépin et Griffon, son héritage, ou le royaume dont il avait fait trois parts. Pépin, resté seul, se lasse d'un vain fantôme de roi; et, par l'autorisation du Saint-Père Zacharie, donne à Childéric III la tonsure, et prend sa couronne. Ainsi cette dynastie de Clovis, qui avait tant fait pour l'Église, enfermée dans son dernier rejeton en un couvent de Saint-Omer, finit par l'avis d'un pape, et sous les ciseaux d'un moine.

Cependant, au milieu des luttes excitées par l'ambition des grands, et parmi les guerres étrangères, la nation avait recouvré ses forces, son énergie et son ardeur martiale. Ce fut donc à cette époque d'usurpations et d'anarchie, quand tout échappait à la couronne, que toute chose se disposait pour qu'une main forte, ressaisissant tout, pût ajouter à ce tout ancien, infiniment plus encore : en un mot, ce fut dès lors, que se préparèrent, sans pourtant s'annoncer encore, les beaux jours passagers, mais éclatans, de la *dynastie carlovingienne*. Ce sera le sujet d'un prochain article.

Quoique celui-ci soit déjà long, je n'ai pu, on le sent bien, faire connaître qu'imparfaitement jusqu'à quel point M. de Sismondi est parvenu à débrouiller le chaos de nos premières



annales; mais je crois du moins avoir indiqué sa manière de fouiller, d'envisager et de traiter ce difficile et vaste sujet. Il y a beaucoup de réflexions dans cette partie de son histoire. On pourra regretter, ou se plaindre qu'elles interrompent fréquemment le cours de la narration; on pourra même souhaiter que l'ouvrage fût quelquefois plus complet, plus abondant et plus riche dans les récits. Je prierai de considérer deux choses: premièrement, si les faits de troisième et de quatrième classe, les anecdotes, les petits détails, négligés ou écartés par l'historien, ne sont pas toujours, ou presque toujours, sans authenticité ou sans importance, futiles ou fabuleux: en second lieu, si dans les ténèbres de ces tems reculés, au milieu de tant d'opinions confuses et discordantes, il serait possible, ou même sage de s'interdire toujours la marche de l'examen et les formes de la discussion. Je demanderai surtout si ce qu'exige, en pareil cas, une instruction sérieuse, ce que des lecteurs éclairés attendent avant tout, et par dessus tout, d'un écrivain philosophe, n'est point ce coup d'œil ferme et sûr jeté sur l'ensemble des tems et des choses; ces vues générales qui montrent en raccourci, mais qui font saisir en masse des institutions écroulées, des mœurs, des habitudes détruites; et, pour tout dire, l'esquisse, ou, s'il se peut, le *panorama* d'un siècle et d'une nation. Au surplus, si les réflexions abondent dans l'*Histoire des Français*, elles sont en général importantes et remarquables. M. de Sismondi est de ces écrivains qui, lors même qu'on ne pense pas comme eux, font penser; et c'est un rare mérite.

\*



HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE, depuis l'avènement de Charles I<sup>er</sup> jusqu'à la chute de Jacques II; par M. GUIZOT. Première partie. Tome I (1).

C'est à la Révolution de 1640 que l'Angleterre doit sa liberté, sa grandeur et sa puissance. Sans la résistance du Parlement contre le pouvoir absolu, et sans les guerres civiles qui en furent la suite inévitable, l'Angleterre ne se serait jamais élevée au premier rang des nations civilisées. Tombée, comme les peuples du continent, sous le joug d'une administration arbitraire et malhabile, son influence dans les destinées du monde ne se fût mesurée que sur l'étendue de son territoire; l'île de la Grande-Bretagne n'aurait joué qu'un rôle secondaire dans les débats des rois de l'Europe. Si les Anglais ont eu l'honneur de voir leurs institutions proposées comme modèle à toutes les nations, si leurs flottes ont régné sur les mers, s'ils ont fait pencher la balance partout où ils ont mis leur or dans un des plateaux, ils doivent en remercier les parlementaires qui n'ont pas craint de soutenir les droits de la liberté sur le champ de bataille, comme dans la chambre des communes. Et cependant, chose qui semble bizarre, il manquait un historien à la Révolution d'Angleterre. Les Anglais jouissaient des conquêtes de leurs ancêtres, sans rendre de justes honneurs aux combats qui les avaient assurées; vivant au milieu des bienfaits de l'ordre légal, ils nourrissaient en quelque sorte une sainte répugnance pour les guerres civiles du xvii<sup>e</sup> siècle, et ne comprenaient pas comment, pour l'établir, le désordre avait été nécessaire. Hume réglait les opinions sur la Révolution, et l'on sait combien il est partial en faveur du parti des Stuarts, ou injuste à l'égard des défenseurs de la liberté. Les citoyens de la Grande-Bretagne avaient à réhabiliter leur glorieuse Révo-

---

(1) Paris; Béchét aîné, libraire, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 47. Prix, 7 fr. et 6 fr. pour les souscripteurs à la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre* qui est complètement terminée.

lution; cette dette vient d'être acquittée par un écrivain qui honore la France, comme pour prouver que dans les combats soutenus au nom de la liberté et de la dignité humaine, il n'y a rien d'exclusivement national, et que, quand le cœur bat aux mêmes sentimens, on est citoyen de la même patrie.

L'histoire revêt à chaque siècle des formes différentes, selon les divers besoins qu'elle est appelée à satisfaire. C'est ainsi que dans le siècle dernier, elle était surtout philosophique. Délivrés à peine du joug d'antiques préjugés, nos pères cherchaient à les poursuivre dans le passé, comme ils les avaient vaincus dans le présent; l'histoire était dirigée contre toutes les erreurs qu'avaient enfantées, soit la superstition religieuse, soit l'ignorance : ramener à leurs causes naturelles et raisonnables des événemens jusque-là mal compris, tels étaient le but et la mission de l'historien. Aujourd'hui les préjugés historiques contre lesquels se révoltaient nos pères, nous inquiètent peu, parce qu'ils sont détruits depuis long-tems. Il y aurait peu de plaisir pour nous à lutter contre des squelettes qui tombent en poussière avant qu'on les touche. Mais nés au milieu des luttes politiques, les oreilles encore frappées du bruit du combat, nous saisissons avec avidité le récit des révolutions, la peinture de leurs agitations, de leurs orages, de leurs vicissitudes. Nous aimons qu'on nous raconte comment se lève un drapeau pour la liberté, comment on triomphe, par quelles fautes se perdent les fruits de la victoire, et quels efforts parviennent à les reconquérir : notre tems est le moment favorable pour l'histoire des révolutions. Il y a dans les tableaux qu'elles nous présentent, non-seulement leçon et enseignement, mais jouissance vive, plaisir de spectacle; l'historien réveille nos plus ardentes et nos plus intimes émotions. Aussi avec quel empressement n'avons nous pas accueilli et les nombreux mémoires publiés sur la Révolution française, et les belles histoires de MM. Thiers et Mignet! *L'Histoire de la Révolution d'Angleterre* a pour nous le même intérêt, parce qu'elle répond aux mêmes sentimens. C'est pour ainsi dire une œuvre nationale que M. Guizot a entreprise; en lisant son

livre, dont la lecture est si attachante, on prend pour des concitoyens les hommes de l'autre côté de la Manche; on peut sympathiser avec Pym et Hampden, comme avec La Fayette et Mirabeau.

Ce fait seul prouverait combien est réelle et profonde l'analogie que M. Guizot a si bien établie, dans sa préface, entre les deux révolutions. Si dans la guerre entre Charles I<sup>er</sup> et le long Parlement, il ne s'était agi que d'intérêts religieux et de dogmes théologiques, notre siècle, à qui certes les discussions de la théologie sont étrangères, ferait-il cause commune avec l'armée *du pays* contre les soldats *de la couronne*? En vérité, nous ne comprenons pas comment on a pu dire que le but de la Révolution d'Angleterre a été surtout religieux. Sans doute, comme la Révolution s'est faite au xvii<sup>me</sup> siècle, au milieu des querelles de religion, les passions religieuses ont dû se mêler aux passions politiques et la réforme politique a dû emprunter les forces de la réforme religieuse, et par conséquent soutenir ses prétentions; mais la religion a-t-elle été la cause, ou le but du soulèvement de la nation contre le roi? Pour se convaincre de la fausseté de cette opinion, il suffit d'ouvrir les registres du Parlement, de regarder ses actes. Quel est le caractère des *bills* votés par le parti national, et des griefs dont il demande le redressement? Le Parlement condamne toutes les mesures arbitraires du gouvernement de Charles, les monopoles, la taxe des vaisseaux, les arrestations illégales, les procédés des cours d'exception; il punit dans Strafford le despotisme; pour assurer par des garanties les droits qu'il a conquis, il obtient les parlements triennaux; dans toutes ses mesures il n'y a rien que de politique, et il poursuit une réforme qui, pour emprunter les paroles de M. Guizot, « est un vœu unanime, indépendant de toute condition sociale, de toute opinion religieuse. » Quand la guerre éclate, c'est pour soutenir la réforme politique que le Parlement lève des armées; mais alors, comme pour faire la guerre il faut de la force, il est obligé de s'adresser aux passions populaires. Puisque le peuple est presbytérien et fanatique, il faut qu'en récompense

de son appui, le Parlement lui donne le triomphe des opinions presbytériennes, de même qu'en France on donnera au peuple l'abolition des droits féodaux, et le partage des terres. La révolution anglaise revêt la sombre couleur du fanatisme religieux; mais le véritable caractère n'en est pas moins essentiellement politique, et lorsqu'on pénètre au delà des apparences, on trouve que le principe en est, comme dans la Révolution française, le besoin de la nation, devenue majeure, de faire elle-même ses affaires, et de prendre part au gouvernement.

La Révolution anglaise fut donc surtout un drame politique, et un drame complet, puisque 1688 acheva ce que 1640 avait commencé. Ce n'était plus en 1688 ni les hommes, ni les passions du long Parlement; mais tout en agissant par d'autres sentimens, et en tenant un autre langage, les adversaires de Jacques II ne faisaient, pour ainsi parler, qu'accomplir l'entreprise dont ceux de Charles I<sup>er</sup> avaient été les premiers auteurs. On triompha des dernières résistances du pouvoir royal, et l'on assura au Parlement, c'est-à-dire au pays, la possession paisible du gouvernement, qui avant 1640 avait appartenu aux monarques, et qui, depuis le long Parlement avait flotté, selon les événemens, des mains du roi à celles de la nation. Alors la paix fut établie, et l'on put dire que la révolution était terminée; car le but national qui, cinquante années plus tôt, avait soulevé l'Angleterre, était atteint. La Révolution n'avait éclaté ni pour satisfaire les opinions des presbytériens, ni pour réaliser les rêves des niveleurs; la cause des niveleurs et des presbytériens n'était pas celle de l'Angleterre : le vœu national était écrit dans la *pétition des droits*, ou dans les premiers actes du long Parlement, et il fut consacré après l'expulsion des Stuarts. En voyant, en 1689, la constitution de leur pays, Hampden et ses amis auraient été satisfaits.

Voilà déjà plusieurs mois que le premier volume de l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre* a paru, et l'opinion publique n'attend plus un jugement; il ne reste au critique qu'à constater le succès, et à en dire les causes. C'est une mission

peu laborieuse, et quiconque à lu le beau livre de M. Guizot doit la remplir avec plaisir et reconnaissance.

M. Guizot, comme nous l'avons dit, nous semble avoir admirablement compris le véritable caractère de la Révolution anglaise ; il n'a pas été moins heureux dans l'exposition des faits, et dans la peinture des événemens. Il sait à la fois expliquer et raconter, éclairer l'esprit et plaire à l'imagination. Le simple récit des faits, sans explication, sans réflexions propres à l'historien, ne pouvait convenir à une histoire comme celle de la Révolution d'Angleterre. La forme de chronique sied bien à quelques époques, où les aventures individuelles, les combats et les fêtes sont presque toute l'histoire ; mais comment, avec un pareil système, introduire le lecteur dans le secret des agitations politiques ? Comment lui faire comprendre l'état de la société, ou les causes qui mettent en mouvement les peuples, et qui amènent la victoire ou la ruine des partis ? Et cependant, sans la connaissance de ces causes, qu'est-ce que l'histoire d'une révolution ? M. Guizot a su allier le caractère philosophique et le caractère pittoresque de l'histoire. Son 2<sup>e</sup> livre est un admirable modèle de l'exposition philosophique de la situation d'un pays. Onze années s'écoulèrent pendant lesquelles Charles I<sup>er</sup> gouverna sans parlement. Pendant cet espace de tems l'histoire d'Angleterre ne présente pas de guerres importantes au dehors, et pas de discordes civiles au dedans. Si on ne cherche que des faits qui aient un nom, et dont le développement prête à un récit dramatique, l'histoire semble morte et stérile ; et cependant quel tems paraît plus fécond, si on jette un regard sur le mouvement de la société ? C'est pendant ces années en apparence si vides et si uniformes, que Charles I<sup>er</sup> essaie d'établir son despotisme, et que l'Église d'Angleterre s'efforce de constituer sa tyrannique indépendance ; c'est au milieu de ce silence général que se forment les passions et les intérêts qui tout d'un coup, en 1640, apparaissant au grand jour, vont trouver des représentans, ainsi qu'un champ de bataille, et pour ainsi dire revêtir un corps et prendre un

nom. Détournez vos regards en 1629 et jetez les de nouveau sur l'Angleterre en 1640; reconnaissez-vous la société? Ne sentirez-vous pas qu'un grand changement s'est opéré? Il faut que l'historien vous en rende compte, ou bien il ne remplit qu'imparfaitement sa mission. Mais comment pourra-t-il satisfaire votre curiosité, si ce n'est par une exposition générale, qui ne sera pas dramatique parce que la réalité elle-même ne l'est pas, et qui ressemblera à de la philosophie parce que le propre de la philosophie est d'expliquer, et que ces tems ne souffrent que des explications et non des récits? Ceux qui ne veulent que du pittoresque doivent alors fermer l'histoire: ce n'est pas pour eux que les événemens se sont passés.

M. Guizot écrit l'histoire en philosophe et en publiciste, quand il n'y a place que pour la politique et la philosophie; il ne néglige pas non plus le côté dramatique des faits, du moment que les événemens deviennent plus animés, et que les individus jouent un rôle. C'est ainsi qu'il peint en quelques traits la sortie de Charles I<sup>er</sup> du palais de Whitehall, où il ne devait plus rentrer que pour monter à l'échafaud; les circonstances de sinistre présage qui accompagnèrent la levée de l'étendard royal à Nottingham; la mort de Hampden et celle de Falkland, ce patriote du parti de la cour, ce lord dont l'âme si pure et si belle, profondément affligée des maux qui menaçaient la patrie, semblait ne pouvoir plus demeurer sur la terre, quand la terre allait être livrée à la fureur et aux excès des partis. Le procès du comte de Strafford est aussi un admirable morceau; quoi de plus dramatique et de plus touchant, que les derniers momens de Strafford, dans l'histoire de M. Guizot, lorsque le malheureux ministre, abandonné de son maître, passe devant la maison de Laud, sur le chemin de l'échafaud, et demande la bénédiction de l'archevêque, qui doit subir le même sort quelques années plus tard?

Mais ce qui surtout montre dans M. Guizot la fidèle observation de la réalité historique, et ce qui est pour ainsi dire la partie d'art de l'exécution de son livre, c'est son attention à ne donner aux hommes qu'il met en scène que l'importance

qu'ils ont réellement à l'époque où il est amené à parler d'eux. C'est aussi le soin qu'il prend de placer les événemens plutôt dans l'ordre où ils ont frappé les esprits, que dans celui où ils se sont passés, et à les dépeindre conformément à l'impression qu'ils produisirent sur les contemporains, mais non pas d'après le jour sous lequel ils apparaissent d'abord à l'historien et à la postérité déjà mis dans le secret du dénoûment. Le personnage de Cromwell offre un exemple de la manière dont M. Guizot introduit les hommes sur le théâtre : on le voit grandir à mesure que la révolution avance. Au parlement de 1629, il se montra une fois ; mais « ce n'était qu'un homme inconnu, mal vêtu, de grossière apparence, qui dénonçait avec fureur et en mauvais langage, l'indulgence du roi pour un prédicateur obscur, plat papiste, disait-il. » Dans les débats du long parlement Cromwell n'occupe qu'un rang secondaire ; il se distingue seulement par son zèle infatigable, et son activité dans les comités. Au commencement de la seconde campagne, la destinée qui l'attend commence à se manifester quand il s'entretient avec Hampden de l'organisation des troupes, et quand il forme ses quatorze escadrons d'hommes pieux, auxquels il recommande de ne pas manquer le roi s'il se trouve à leur portée : mais ce n'est encore ni le chef de l'armée, ni le protecteur.

Il n'a paru qu'un volume de l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre* : il nous conduit depuis l'avènement de Charles I<sup>er</sup> au trône, jusqu'au moment où la révolution échappe au parti modéré qui a commencé la guerre, pour passer en des mains plus hardies et sous des chefs plus violens. Quand on arrive à la fin de ce volume, on est tenté de reprocher à M. Guizot de l'avoir publié seul. Il doit s'en prendre à lui-même de ce reproche ; c'est l'intérêt répandu dans le premier volume qui fait tant désirer le second.

T. D.





---

## LITTÉRATURE.

---

ANTHOLOGIE RUSSE, suivie de *Poésies originales*, par  
P.-J.-Émile DUPRÉ DE SAINT-MAURE (1).

*Les Russes ont-ils une littérature ?* telle est la question que s'entendent faire tous les jours les personnes qui ont été à même d'entretenir des relations avec ce peuple si jeune, et déjà si avancé sous tant de rapports en civilisation. « La naissance des lettres, ainsi que le dit M. Dupré de Saint-Maure dans son *Introduction*, ne date réellement que de Pierre I<sup>er</sup>. Avant cette époque, les lumières se concentraient dans les monastères; le haut clergé russe se distingua, dans les tems reculés, par quelques bons ouvrages. On cite les *Annales du moine Nestor*, écrites dans le XI<sup>e</sup> siècle, et qui doivent être regardées comme la base fondamentale de l'histoire russe. Ces Annales eurent des continuateurs jusqu'en 1700. Il y a aussi une *Vie des saints*, des *Instructions religieuses*; un *Voyage de l'abbé Daniel dans la Palestine* (2), une *traduction des Livres Saints*, en langue slavone, par des Pères de l'Église grecque; des *Contes* et des *Poèmes héroïques*, entre autres celui qui est intitulé: *Récit de la campagne du prince Igor contre les Polovtsis*, et qui date du XI<sup>e</sup> siècle. » Mais, comme l'ajoute l'auteur de l'*Anthologie russe*, « quelques lieux, qui se font jour à travers une épaisse nuit, et à de longs intervalles, ne peuvent dissiper les

---

(1) Paris, 1823; Trouvé. 1 vol. in-8° de XLV - 360 pages; prix, 8 fr.

(2) Ce voyage, dont le manuscrit est à la Bibliothèque de la cathédrale de Sainte-Sophie, à Novogorod, a pour titre: *Palomnik, iii Khojdénie Danüla rouskia zemli igoumena*.

ténèbres de l'ignorance; la lumière arrive tard chez un peuple encore dénué de ces établissemens utiles, qui sont, pour ainsi dire, les phares de l'esprit humain, et qui servent de points de ralliement aux facultés intellectuelles, comme aux élans de l'imagination. »

Ajoutons toutefois à ce tableau une considération puisée dans l'excellent ouvrage de l'historien russe Karamzine (1). « Il y eut un tems, dit-il (2), où fondée, agrandie par le pouvoir monarchique, la Russie ne le cédait en rien, sous le rapport de la force et de la civilisation, aux premières puissances européennes, établies par les nations germaniques sur les débris de l'empire d'Occident. Sous un système d'uniformité, avec le caractère, les lois, les usages et les constitutions reçues des princes varègues ou allemands, elle s'était montrée dans la nouvelle organisation politique de l'Europe, avec des droits réels à la considération des souverains. Elle avait l'inappréciable avantage de se trouver sous l'influence immédiate de la Grèce, seule puissance qui n'eût pas été renversée par les barbares. Sous le règne d'Yaroslaf-le-Grand (1263-1272), affermie dans le christianisme et dans l'ordre politique, elle avait des prêtres pour éclairer les consciences, des écoles, des lois, des institutions commerciales, une armée nombreuse, une flotte, une monarchie et la liberté civile. Et cependant, qu'était l'Europe, au commencement du XI<sup>e</sup> siècle ? le théâtre de la tyrannie féodale... La division de notre patrie en apanages, ses nombreuses guerres civiles, épuisèrent les forces et arrêtèrent les progrès des lumières en Russie. L'invasion de Bâti (3) acheva de la boule-

(1) Voy. cahier de juillet dernier, t. xxxi, p. 242, la *Notice abrégée sur la vie et les travaux de Karamzine*, par M. Tolstoï.

(2) *Histoire de Russie*, par KARAMZINE; traduction de MM. SAINT-THOMAS et JAUFFRET; T. v, chap. iv, p. 443 et suiv.

(3) BÂTI fut un des principaux chefs tatars qui envahirent la Russie, et qui la tinrent sous leur domination, de 1224 à 1462, c'est-à-dire près de deux siècles et demi; il était petit-neveu du célèbre Genghiskhan (et non petit-fils, comme le dit M. Dupré de Saint-Maure, dans une note de son *Anthologie*, p. 48).

verser... Les ténèbres de la barbarie, en obscurcissant l'horizon de la Russie, nous cachèrent l'Europe au moment où les découvertes et les bienfaits de la civilisation s'y multipliaient de jour en jour... »

Ainsi retardés dans leur marche, les Russes durent faire ensuite des progrès d'autant plus rapides, lorsqu'ils eurent recouvré leur indépendance, qu'exempts des longs tâtonnements auxquels le génie des autres peuples avait été soumis, ils n'eurent qu'à prendre les lettres au point où elles étaient parvenues chez les nations voisines. Aussi, peut on dire hardiment que la littérature n'a pas eu d'enfance en Russie; dès ses premiers pas, elle s'est montrée belle et vigoureuse, et le Nord n'a réellement eu, comme le dit M. de Saint-Maure, ni ses TRISTAN, ni ses JOELLE. A peine y compte-t-on un TREDIAKOVSKY, professeur très-érudit et disciple de Rollin, qui s'égara complètement, en voulant suivre la carrière poétique, pour laquelle la nature ne l'avait nullement destiné (1).

Ce fut vers l'an 1553, un siècle après sa découverte, que l'art de l'imprimerie fut importé en Russie; onze années s'écoulèrent encore avant l'apparition du *Livre des Apôtres* (Apostol), le premier ouvrage, en langue slavone, publié à Moscou. Depuis cette époque jusqu'à l'année 1813, on compte

(1) TREDIAKOVSKY entreprit, entre autres ouvrages poétiques, une traduction en vers de dix-huit syllabes du *Télémaque* de Fénelon, sous le titre de *Tilemakhida*. L'impératrice Catherine, dans ses soirées de l'Hermitage, infligeait aux personnes de sa cour la pénitence de réciter une tirade de ce poëme bizarre; et c'était, ajoutent celles qui se rappellent aujourd'hui avec plaisir avoir assisté à ces soirées, la pénitence la plus sévère à laquelle on pût les soumettre. Ce même littérateur venait d'achever une traduction, en 26 vol. de l'histoire ancienne et de l'histoire romaine de Rollin, lorsqu'un incendie détruisit son manuscrit. Il ne se laissa point décourager, se remit à l'ouvrage avec une nouvelle ardeur et refit une seconde traduction, qui a été publiée à Saint-Petersbourg (années 1749-1762, et 1761-1767).

suivant une Bibliographie russe (1), 13,249 ouvrages imprimés en Russie, soit en langue slavone, soit en langue russe. Un *Essai d'histoire littéraire de la Russie*, donné par M. Gretch, dans le IV<sup>e</sup> volume d'un ouvrage que nous avons annoncé récemment (2), renferme des notices, à la fois biographiques et bibliographiques, sur près de quatre cents auteurs russes; et, dans ce nombre, on pourrait en citer une soixantaine qui se sont réellement distingués. Le plus ancien des annalistes russes, NESTOR, avait déjà marqué dans le XI<sup>e</sup> siècle; il eut un digne continuateur dans le patriarche ΝΙΚΟΝ, qui vint environ cinq cents ans après lui. Sous Pierre I<sup>er</sup>, l'établissement de plusieurs écoles publiques et la fondation d'une Académie des sciences, auprès de laquelle il appela un grand nombre de savans étrangers, vinrent donner un grand essor à la civilisation, et préparer les merveilles des règnes suivans. C'est à cette époque, de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle à la seconde moitié du XVII<sup>e</sup>, que se rattachent les travaux des princes ΚΑΝΤΕΜΙΡ et ΚΗΙΛΚΟΡ et du conseiller d'état TATISCHEF, le premier dans la *poésie satirique* et les deux autres dans l'*histoire*.

Mais c'est sous le règne de Catherine II que les lettres brillèrent, dans le Nord, du plus vif éclat. Les trente années de ce règne doivent être regardées comme le grand siècle littéraire de la Russie; elles sont à ce pays ce que fut à la France le siècle de Louis XIV. L'impératrice elle-même donna l'exemple à ses

(1) *Essai de Bibliographie russe* (Opouite rossiiskoï bibliografii), ou Dictionnaire complet des ouvrages, tant originaux que traductions, qui ont été publiés, en langue slavone ou en langue russe, depuis l'introduction de l'imprimerie en Russie jusqu'à l'année 1813; par Basile ΣΟΡΙΚΟΡ. Saint-Petersbourg, 1814-1821. Cinq vol. in-8°.

(2) Cet ouvrage, en quatre volumes, dont nous n'avons annoncé que la dernière partie, publiée à part, sous le titre d'*Essai d'histoire abrégée de la littérature russe* (Voy. Rev. Enc., t. XXVIII, pag. 470), est un cours complet de rhétorique, de versification et de littérature russes, avec un choix de morceaux des meilleurs écrivains, en prose et en vers, qui fait honneur au goût et à l'érudition de son auteur.

sujets; elle s'était déjà montrée tour à tour sage législateur, grand capitaine, habile diplomate, la philosophie et les lettres la comptèrent bientôt au nombre de leurs plus chers adeptes. Pierre I<sup>er</sup>, dit ailleurs l'historien que nous avons déjà cité au commencement de cet article, voulut nous élever à la civilisation; Catherine vit en nous des hommes civilisés, et sa conduite avec son peuple fut la conséquence de cette noble opinion qu'elle avait conçue de lui. Aux noms de LOMONOSSOF, regardé généralement comme le fondateur de la littérature russe, des poètes lyriques PÉTROF et POPOVSKY, du poète tragique SOUMAROKOF, du poète épique KHERASKOF, qui s'étaient déjà fait remarquer sous le règne d'Élisabeth, viennent se joindre, pendant ces trente glorieuses années, ceux du gracieux BOGDANOVITCHE, du fabuliste KHEMNITSER, des deux poètes comiques FON VIZINE et KNIAJNINE, des trois poètes lyriques DERJAVINE, KAPNISTE et KOSTROF, dont le premier est regardé tout à la fois comme le Pindare, l'Horace et l'Anacréon russe, des deux historiens SCHERBATOF et BOLTINE, et de beaucoup d'autres auteurs estimés, dont l'énumération paraîtrait sans doute trop longue au lecteur, privée des détails qui seuls pourraient la rendre intéressante pour des Français.

Si nous ajoutions encore à cette liste celle des écrivains modernes qui honorent le plus la Russie, et parmi lesquels se distinguent plus particulièrement MM. *Dmitriéf*, *Karamzine*, *Krïlof*, *Joukovsky*, *Batiouchekof*, *Katénine*, *Gnéditché*, *Merzliakof*, *Izmaïlof*, *Voeïkof*, les deux *Pouchekine*, les princes *Chikhmatof* *Chakhovskoï* et *Viazemsky*, *Chichekof*, *Neledinsky-Meletsky*, *Oline*, *Dolgorouky*, *Ozérof* et *Mïionof* (1), et si

---

(1) La Russie a perdu, depuis quelques années, ces trois derniers écrivains. Le prince DOLGOROUKI (Voy. Rev. Enc., t. XXVII, p. 583) s'était distingué dans l'épître et dans la satire; MILONOF avait obtenu les plus grands succès dans ce dernier genre de littérature, et promettait un Juvénal à la Russie. Quant à OZÉROF, mort en 1816, âgé seulement de 46 ans, il avait déjà surpassé tous les poètes tragiques

nous pouvions surtout exposer leurs titres à l'estime et à la reconnaissance publiques, on pense bien que nous ne serions pas embarrassés de répondre à cette question par laquelle nous avons commencé notre article : *Les Russes ont-ils une littérature ?* Cependant, comment se fait-il que cette littérature soit encore si peu connue des autres nations de l'Europe ? Essayons de remonter aux causes de cette indifférence, d'autant plus frappante pour la littérature d'un peuple qui est entré avec nous en partage de la civilisation, que la littérature des autres peuples de l'Europe semble nous absorber tout entiers, au point de nous faire négliger l'étude de nos écrivains classiques.

J'ai déjà dit que les Russes, arrêtés dans leur marche par les circonstances les plus contraires aux progrès de la civilisation et des lumières, avaient dû prendre les lettres au point où elles étaient parvenues chez les nations voisines, lorsqu'ils furent enfin délivrés du joug sous lequel les Tatars les retinrent si long-tems. Mais, de cette obligation ou de cette facilité de recevoir une littérature toute faite, n'a-t-il pas pu naître un grave inconvénient, et ne devrait-on pas attribuer à cette cause le défaut que l'on peut reprocher en général aux auteurs russes, je veux dire, le manque d'originalité, de cette qualité qui seule peut faire vivre une littérature au-delà de l'époque où elle a exercé son influence ? Je crois déjà voir l'amour-propre national s'élever contre moi pour repousser cette supposition, que les Russes regarderont comme injurieuse, et qui pourrait bien me faire accuser de prévention. Je vais donc laisser parler un

---

de sa nation. On prétend que l'envie peut s'attribuer en partie la mort de cet homme, doué d'une sensibilité aussi exquise que notre immortel Racine. M. de SAINT-PRIEST, dans le volume qu'il a consacré au théâtre russe, et qui fait partie de la *Collection des chefs-d'œuvre dramatiques* publiés par le libraire Ladvoat, a entrepris de faire connaître à la France deux des meilleurs ouvrages d'Ozérof : *Fingal* et *Dmitri Donskoï*. — Karamzine vivait encore quand cet article a été écrit.

de leurs compatriotes ; ils ne déclineront pas , sans doute , l'autorité d'un homme également versé dans les deux littératures et qui a occupé long-tems , en Russie , un poste important dans l'instruction publique. Ce que l'on va lire est l'extrait d'une lettre adressée à un Français qui a fait un séjour de dix années en Russie , et qui , depuis , a consacré une partie de ses loisirs à l'étude d'une langue et d'une littérature à laquelle il a dû souvent des plaisirs réels. « L'entreprise que vous avez conçue de réunir en un seul corps d'ouvrage les différentes poésies russes que vous avez déjà traduites et celles que vous vous proposez de faire passer dans votre langue , est sans doute le moyen le plus naturel de vous frayer une nouvelle route dans la carrière littéraire , et la concurrence qui s'établit en ce moment pour atteindre au même but doit amener une émulation qui peut tourner à votre profit. Vous désirez que je vous indique nos productions originales , afin d'éviter l'inconvénient dont vous vous êtes aperçu , quelque tems après vos premiers essais. Je ne vous dissimulerai pas qu'une pareille tâche excéderait mes facultés , et je crois même que celui qui s'en chargerait s'imposerait un travail de plusieurs années ; car il exigerait la connaissance de toutes les langues de l'Europe , ainsi que celle des différentes littératures que nous avons mises à contribution. Les Russes ne se sont pas bornés à traduire , à imiter et à copier les auteurs français ; ils ont fait des emprunts à toutes les nations de l'Europe , et n'ont pas dédaigné même les Orientaux. S'il s'agissait de relever ce qui leur appartient , la besogne ne laisserait pas d'être longue , difficile et très - fastidieuse. Je craindrais même que le résultat ne compromît notre gloire. Je pense , quant à moi , qu'à l'exception de quelques poésies de *Lomonossov* , d'un grand nombre de celles de *Derjavine* , de plusieurs fables de *Khemnitser* et de *Krîlof* , la littérature russe n'offre rien qui puisse mériter les honneurs de la traduction ; et , si nous possédons d'autres chefs - d'œuvre que nous admirons avec justice , ce n'est pas le mérite de l'invention qui leur assure les suffrages des bons juges , mais celui

de l'élocution, de la nouveauté des tours, de l'ingénieux emploi des diverses formes de notre langue (1). N'est-ce pas là, d'ailleurs, le mérite éminent de La Fontaine, de Racine, de Boileau, et plus tard de Delille? Le reproche que nos auteurs ont encouru, c'est de n'avoir pas puisé aux mêmes sources que ces grands génies, de n'avoir pas cherché à s'identifier avec les premiers modèles, et d'avoir imité les imitateurs des anciens. Quand on fait tant que de voler un grand écrivain, disait Voltaire, il faut le tuer; et nous n'avons guère de ces illustres criminels qui puissent se targuer de pareils assassinats... (2). J'irai plus loin; je soutiendrai même que la meilleure version des pièces originales de notre Tyrtée (3) compromet-

(1) On pourrait ajouter encore à ces quatre auteurs originaux que cite notre correspondant russe, *Khéraskof*, auteur de deux poèmes épiques : la *Rossiade*, ou la prise de Kazan, dont l'*Anthologie* de M. Dupré de Saint-Maure contient (pag. 182 à 224) une analyse fort bien faite, due à la plume d'un Français, M. *Bazaine*, général-major au service de la Russie, et *Vladimir*, ou la religion chrétienne établie en Russie, et d'un poème historique, *la bataille de Tchesma*. — *Bobrof*, auteur d'un poème descriptif sur la *Tauride*. — Les poètes tragiques *Soumarokof*, *Kniajnine*, *Ozérof*, *Krioukovsky*, et le poète comique *Fone-Vizine*, auxquels on doit les tragédies de *Khoref*, *Sinav et Trouvor*, *le faux Dimitri*; *Rosslavle*, *Vladislavle*; *la mort d'Oleg*, *Dimitri Donskoï*; *Pojarsky*, *Élisabeth* (fille d'Iaroslaf), et les comédies du *Brigadier* et de *l'Enfant gâté* (en russe : *Nedorosl*), toutes pièces, comme on voit, dont le sujet est national. — Enfin, plusieurs autres auteurs dont les productions, d'un genre moins élevé, sont puisées également dans l'histoire russe ou dans les mœurs et les usages de leur nation. Bien entendu que nous ne parlons ici que des poètes; car, dans les autres branches de la littérature cultivées par les Russes, nous trouverions généralement plus d'écrivains originaux.

(2) Ici, le correspondant russe entre dans quelques détails sur l'*Anthologie* de M. Dupré de Saint-Maure, qui nous a semblé être l'objet d'un jugement un peu sévère de sa part.

(3) Il est question ici du poète *Юрковскы*, auteur d'un poème,



trait sa célébrité ; car, en le dépouillant de son coloris, supposé que la compensation dédommageât de la perte, que trouverait-on dans la conception, la marche, le plan, la conduite et l'économie de ses plus belles productions ? On ne verrait qu'une imagination déréglée, beaucoup de mauvais goût, et, somme totale, des monstruosité (1). Après cela, je vous laisse à penser s'il gagnerait à être traduit. Nous avons un jeune poète, *Alexandre Pouchekine*, qui s'est déjà fait connaître par des productions où l'on aperçoit l'empreinte d'un grand talent et d'une verve originale ; mais ses poésies sont éparses dans différens journaux, et les meilleures ne sont point encore sorties de son portefeuille, quoique les copies s'en propagent rapidement et circulent furtivement dans nos sociétés. Ce Protée moderne, car il sait revêtir toutes les formes, promet un poète du premier ordre... (2) »

Les lecteurs nous sauront gré peut-être de ces considérations générales dont nous avons cru devoir faire précéder l'examen d'un ouvrage consacré par son auteur à une littérature, pour ainsi dire, toute neuve en Europe, ou du moins connue d'un très-petit nombre de personnes. Depuis long-tems, d'ailleurs, nous leur avons promis une *Notice sur la littérature*

publié en 1812, sous le titre du *Barde au camp des guerriers russes* (*Pévets vo stané rousskikh voïnof*), qui lui a valu, de la part de l'empereur Alexandre, une pension annuelle de 4,000 roubles (4,000 francs).

(1) Ce même poète, qui est qualifié de *romantique* par ses compatriotes, a surtout imité les auteurs allemands. C'est lui qui a mis en honneur parmi les Russes la *ballade*, dédaignée depuis long-tems en France, mais qui compte de nombreux partisans en Angleterre et en Allemagne, où du reste elle n'a point les mêmes formes que chez nous.

(2) *Voy. Rev. Enc.*, t. xxx, cahier de juin, p. 819-821, l'annonce du dernier poème de cet auteur, *la Fontaine de Bakhtchesaraï*, traduit en vers français par M. J.-M. CHOPIN, et cahier d'août, t. xxxi, p. 406, l'annonce de la publication du Recueil de ses poésies.

russe ; les détails succincts dans lesquels nous venons d'entrer et ceux que nous avons déjà donnés, il y a un an, dans un article sur les *Fables russes de Krílof*, imitées en français et en italien (1), leur serviront de notions préliminaires, et à nous de point de départ pour un travail auquel nous n'avons pas renoncé, mais qui demande de longues études, des recherches consciencieuses et plus de développement que nous ne pourrions lui en accorder ici. (2) Passons maintenant à l'analyse de l'ouvrage de M. Dupré de Saint - Maure, qui devait faire le sujet principal de cet article.

(*La suite au prochain cahier.*)

E. HÉREAU.

(1) Cet article de la *Revue Encyclopédique* (Voy. t. xxvi, p. 717-736), a été reproduit en entier, traduit en langue russe, dans le *Télégraphe de Moscou* (Moskovskoï Telegraf), n° xviii, cahier de septembre 1825 ; p. 137 à 154.

(2) Cette notice, dont nous avons cru devoir faire précéder l'analyse de l'ouvrage de M. Dupré de Saint - Maure, était écrite depuis long-tems, et était même parvenue en Russie, lorsqu'a paru l'*Atlas ethnographique* de M. BALBI, (Paris, 1826 ; Rey et Gravier. 1 vol. in-8°, avec atlas in-folio ; prix, 30 fr.) où l'on peut consulter avec fruit un *Aperçu sur la littérature russe*, que lui a fourni un écrivain national. Nous avons remarqué avec satisfaction que nous nous étions rencontrés avec lui en plus d'un point, dans les jugemens qu'il porte sur les œuvres de ses compatriotes. Seulement, il a pu entrer dans plus de détails que nous et nommer quelques auteurs de plus. Nous ajouterons, pour compléter notre tableau, et pour être justes, les noms de *Vostokof*, *Labanof*, *Zagoskine*, *Khmelnitzky*, *Griboïédof*, *Panaef*, *Katchénovsky*, *Glinka*, *Narejni*, *Malinovski*, *Kalaidovitché* et *Stroef*, qui ont également bien mérité de la littérature. Plusieurs jeunes auteurs, parmi lesquels on remarque M. *Baratinsky*, s'apprennent à marcher sur leurs traces.

---

### III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

#### LIVRES ÉTRANGERS (1).

---

#### AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

#### ÉTATS-UNIS.

107.—\* *Transactions of the american philosophical Society, held at Philadelphia for promoting useful knowledge.*— Actes de la Société philosophique américaine, établie à Philadelphie pour l'avancement des connaissances usuelles. T. III; 1<sup>re</sup> partie (nouvelle série). Philadelphie, 1826; imprimerie de William Brown. In-4° de 60 pages, avec une planche.

Nous n'avons encore que la première partie du 3<sup>me</sup> volume des travaux et mémoires de la Société américaine; ou plus exactement, un seul de ces mémoires, celui de M. *Marcus BULL*, intitulé: *Expériences pour déterminer la quantité relative de chaleur dégagée par la combustion des différentes sortes de bois et de charbon employés comme combustibles aux États-Unis, et la chaleur perdue dans les appareils ordinaires où l'on en fait usage.* Ce travail est très-remarquable par l'accord de ses résultats avec ceux qui ont été obtenus en Europe par des procédés tout-à-fait différens. M. Bull décrit avec soin ceux qu'il a suivis, et cette partie de son mémoire n'est pas la moins instructive. Il compare son travail à ceux de Lavoisier, de Crawford, de Dalton et de Rumford, et discute le degré d'exactitude que leurs expériences ont pu atteindre: il décrit ensuite son appareil et ses moyens de mesure, ses méthodes de calculs et les principes dont elles sont une application. Il passe en revue ce que l'on a fait de plus important sur le même sujet en France, dans la Grande-Bretagne et dans son propre pays, et profite de toutes les connaissances acquises. Ses expériences ont duré six mois, et il les a étendues à 46 sortes de bois, aux

---

(1) Nous indiquons par un astérisque (\*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

charbons de sept mines exploitées en Amérique, à ceux d'Angleterre, et spécialement à quelques charbons de bois, et enfin, au mélange d'argile et de charbon de terre dont on fait usage en Amérique aussi bien que dans quelques parties de l'Europe.

Le mémoire de M. Bull est le plus complet que l'on ait publié jusqu'à présent sur l'art du chauffage, qui occupe une des premières places dans l'économie domestique et manufacturière. Il serait à désirer qu'on le traduisit en français, afin de le mettre à la portée d'un plus grand nombre de ceux qui pourront en profiter.

N. B. La *Société philosophique américaine* publiera désormais ses mémoires par cahiers, tels que celui-ci, afin de rendre ses travaux plus promptement et plus immédiatement profitables. Espérons que les Sociétés savantes, quel que soit leur objet, en Europe comme en Amérique, ne tarderont pas à suivre cet exemple.

108. — *Memorial on the upward forces of fluids, and their applicability to several sciences and arts, and public improvements, etc.* — Mémoire sur la force ascendante des fluides, et sur l'usage qu'on peut en faire pour les sciences, les arts et les services publics, applications pour lesquelles l'auteur a obtenu une patente; par *Edmond GENET*, de l'Institut de France, de la Société royale des antiquaires de Londres.

Ce mémoire ne nous est connu que par l'analyse qu'en a faite M. *Félix PASCALIS*, président de la branche américaine de la Société linnéenne de Paris, et qui est insérée dans le journal de M. le professeur *SILLIMAN*, cahier de juin 1826. Il est remarquable par la singularité des idées. Il admet une force de *légèreté*, directement opposée à la pesanteur, qui appartiendrait essentiellement aux substances qui la possèdent, et par conséquent à leurs élémens. Le calorique serait une de ces substances, et il la communiquerait aux corps dans lesquels il est accumulé en quantité suffisante. Ainsi, un fluide pourrait continuer à s'élever hors de l'atmosphère, si la *légèreté* de son calorique latent surpassait le *poids* des molécules pesantes qui le constituent. Il n'y aurait donc plus de limites assignables pour l'ascension des aérostats, pourvu que l'on pût trouver des fluides coereibles non-seulement plus légers que l'hydrogène, mais dont le poids fût nul, et à plus forte raison, négatif. M. Genet ne semble pas désespérer que l'on puisse trouver de tels fluides, et son interprète ne combat point les conséquences qui résultent nécessairement de son hypothèse; il les expose sans les accompagner d'aucune réflexion, laissant à l'auteur le soin de les défendre. Il n'eut cependant pas été hors

de propos de les comparer aux opinions des physiiciens sur la force de répulsion, ses lois et ses effets, etc. Au reste, le système de M. Genet est à peu près indifférent pour les applications qu'il propose, applications qui ne sont pas nouvelles, et qui remontent jusqu'à l'origine des ballons, aux premiers essais de M. Mongolfier. Dès que la possibilité de s'élever en l'air fut constaté, on conçut l'espoir de soulever par ce moyen des poids auxquels les machines ordinaires ne peuvent être appliquées, et même de faire sortir du fond de la mer des vaisseaux de ligne coulés bas. M. Genet propose aujourd'hui d'employer la *force ascendante* des ballons dans une multitude de cas où les agens mécaniques d'une autre nature ne peuvent être appliqués que difficilement et à trop grands frais, et même à quelques opérations habituelles et journalières, comme, par exemple, à faire monter des bateaux sur un plan incliné pour passer d'un bief à un autre, dans un canal sans écluses; à faire passer des chariots sur des montagnes, au moyen de chemins de fer. Il assure aussi que des ballons viendraient souvent fort à propos au secours des bateaux à vapeur, et les préserveraient d'une multitude de périls auxquels ils sont exposés par les arbres et les rochers cachés sous l'eau, par les bas-fonds et autres écueils dont les fleuves d'Amérique ne sont pas encore débarrassés. Tout cela peut être obtenu par une différence de pesanteur *spécifique* sans recourir à une *légèreté absolue*.

On voit par le mémoire de M. Genet que les travaux des savans français sur l'aérostation ne sont pas encore connus en Amérique. Cette observation fera désirer de plus en plus que ces travaux soient recueillis et publiés dans un ouvrage consacré spécialement à cet art si digne de sortir de l'oubli auquel il semble condamné.

F.

109.—\* *The lay of gratitude, etc.*— Le lai de la reconnaissance, recueil de poèmes écrits à l'occasion de la visite du général *La Fayette* aux États-Unis; par *Daniel BRYAN*. Philadelphie, 1826. In-8° de 104 p.

L'histoire n'offre rien de semblable au voyage du général *La Fayette* en Amérique. Un simple citoyen du vieux continent s'embarque sur un navire où d'autres hommes sont passagers comme lui; il est sans suite, il n'a point arboré de pavillon, il ne se fait point précéder par des proclamations, car il n'est ni souverain, ni même représentant d'un roi, et cependant tous les navires partis d'Europe avant lui portent au Nouveau-Monde la nouvelle de son départ. A son approche, le télégraphe annonce que l'*hôte de la nation* va toucher

le sol des États-Unis; mille barques pavoisées viennent saluer le Cadmus qui conduit un si noble voyageur; il débarque au bruit de l'artillerie et des acclamations d'une foule immense accourue pour le voir, et à peine est-il descendu sur le rivage qu'une émotion profonde inspirée par sa présence, se répand parmi tous les peuples confédérés d'un vaste empire. Les magistrats lui sont présentés; les vieillards, reste des nombreux guerriers qui combattirent avec lui, viennent admirer le généreux Français qui, le premier, se dévoua à la cause de leur indépendance. Les jeunes filles parsèment de fleurs son passage; les plus jeunes enfans, génération naissante qui doit raconter encore, après de longues années, ce spectacle imposant portent, sur la poitrine le portrait du héros que fêtent leurs pères; partout des arcs de triomphe s'élèvent sur sa route; des richesses sont mises à ses pieds; et, lorsqu'après cette visite, ou plutôt cette marche triomphale d'environ une année, La Fayette est rentrée dans sa patrie, on entend long-tems encore les bords américains retentir d'hymnes de gloire, en l'honneur du citoyen des deux mondes.

Ce sont les principaux événemens de la vie de cet illustre citoyen, et surtout les particularités de son dernier voyage aux États-Unis que M. Bryan a essayé de reproduire dans des vers brûlans de patriotisme et d'enthousiasme républicain. Tout n'est point également bon dans le recueil du poète américain; mais les amis des vers y distingueront plusieurs morceaux pleins de verve et d'imagination, tels que le Salut (*the Greeting*), pièce récitée au général La Fayette à son arrivée à York-Town, et le Congé (*the Valedictory*), poème dans lequel se trouvent reproduits les beaux discours du président ADAMS et du général. FRÉDÉRIC DEGEORGE.

## MEXIQUE.

### *Ouvrages périodiques.*

110.—\* *La Euterpe, periodico de literatura, ciencias y artes.*— L'Euterpe, recueil périodique de littérature, de sciences et d'arts; par CERUTI, CASTILLO, O'DONNELL et L. P. Veracruz, 1826; imprimerie de Papaloapam, Guillaume F. Haaf. — Chaque cahier est au moins d'une feuille d'impression; et il en paraît deux chaque mois. Le prix de l'abonnement est de 12 réaux par mois, et 14 réaux, franc de port.

Nous n'avons encore que les deux premiers numéros de ce nouveau journal mexicain, qui a fait son entrée dans le monde

littéraire, au mois de juin dernier. Il paraît sous des auspices favorables; ses destinées ne dépendront que de ses rédacteurs, et du bonheur du Mexique. En Europe, les publications périodiques ne jouissent pas d'une aussi grande liberté, et chaque jour, elles sont menacées de nouveaux liens. Dès qu'une franchise nous est ravie, elle traverse les mers, et se réfugie dans le Nouveau-Monde. Une nouvelle loi contre la presse est préparée dans un état de l'Europe: ce sera, pour l'Amérique, un avertissement de laisser encore plus de latitude et d'indépendance aux communications de la pensée. Elle en recueillera les fruits; ses acquisitions intellectuelles égaleront bientôt les richesses de l'ancien monde, et un peu plus tard, il faudra que nous nous instruisions à son école. Ainsi va le monde; nos faibles efforts ne réussiront pas à lui imprimer un autre mouvement.

Quoique le nouveau journal mexicain soit mis sous le patronage de la muse des chansons, la prose y domine, et les chants y sont rares. Chez de nouveaux républicains, le soin de la chose publique et l'intérêt que l'on y prend domine toutes les affections: *vincet amor patriæ*. On est peu tenté de prendre la flûte, ni même la lyre, lorsque l'on doute encore s'il est tems de poser l'épée. Mais les tems d'une paix glorieuse et durable vont arriver pour le Mexique; toutes les Muses s'y plairont, et la naïve Euterpe n'y manquera pas de sujets. Toutefois, s'il était permis de donner des conseils à une divinité inspiratrice, nous l'engagerions à ne pas trop parler du Pinde, du Parnasse, ni même de l'Olympe, en présence du Popocatepetl; à être mexicaine au Mexique, à se parer des fleurs du pays, à peindre la belle nature qu'elle aura sous les yeux. Aujourd'hui, ses interprètes sont encore plus attentifs à la voix de Minerve qu'à la sienne, et cela doit être ainsi.

Dans le 1<sup>er</sup> numéro, nous trouvons une dissertation sur les *avantages d'une éducation libérale*, où la situation du citoyen des États-Unis est comparée à ce qu'était le Mexicain sous la domination de l'Espagne. « Mais l'esprit d'amélioration se répand partout: les pas de géant que la république mexicaine a faits en si peu de tems donne la mesure de ses progrès futurs, et nous osons dire qu'avant la fin du siècle, nul autre état ne sera mieux administré, que ses armées et ses tribunaux pourront offrir des modèles à toutes les nations. Les héroïques enfans d'Anahuac ont fait avec gloire une conquête dont leurs descendans sentiront encore mieux le prix; c'est celle de l'indépendance: illustrer leur patrie, et laisser à leurs enfans l'inestimable bienfait d'une bonne éducation, voilà le but de

tous leurs efforts... La position géographique, la richesse et la fertilité du sol, la salubrité du climat assignent au Mexique un des premiers rangs parmi les nations du monde. Pour qu'il accomplisse ses hautes destinées, il faut avant tout que sa jeunesse soit instruite et bien élevée. Mexicains! votre bravoure et votre constance ont brisé le joug dont vous étiez accablés : enseignez à vos enfans comment ils pourront maintenir ces droits acquis au prix de votre sang; alors, vous descendrez tranquillement dans la tombe; vous y porterez la pensée consolante que vous laissez après vous une génération digne de ses pères et de la liberté dont ils l'ont dotée.»

Un article sur l'*art militaire*, continué dans le second numéro expose le tableau des connaissances que l'officier doit posséder aujourd'hui, s'il veut se distinguer dans la carrière des armes. Il faut espérer que le gouvernement mexicain ne tardera pas à pourvoir à ce besoin auquel la vieille Espagne n'avait certainement pas songé pour ses colonies.

Le 2<sup>me</sup> numéro débute par un avis aux étrangers et leur indique le régime qu'ils devront suivre pour échapper à la redoutable fièvre jaune, et guérir, s'ils en sont atteints. Cette dissertation d'un médecin instruit et bon observateur paraît conforme à l'opinion que la fièvre jaune n'est pas contagieuse. Ses conseils ne sont nullement pénibles à suivre; on peut faire bonne chère, en se passant de tout ce qu'il indique comme nuisible.

Le bon abbé de Saint-Pierre trouverait au Mexique, plutôt que dans sa patrie, des opinions conformes aux siennes, s'il reparaisait sur la terre. Nous trouvons dans le second numéro des idées trop séduisantes pour que nous osions y croire : le dernier degré de perfectionnement social que l'on nous fait espérer supposerait une régénération complète de l'espèce humaine : c'est une limite que le raisonnement fait admettre, que l'imagination croit entrevoir dans l'éloignement, mais que l'espérance ne peut encore saisir. Au reste, si ce n'est qu'une illusion, on ne peut que féliciter ceux qu'elle séduit, et le pays qui ne la dissipe point.

L'*Euterpe* est une nouvelle connaissance que nous avons faite avec plaisir, et que nous aurons soin d'entretenir. Il y a tant de choses importantes à apprendre sur le Mexique ! Des observateurs attentifs et éclairés seront encore long-tems fort occupés dans cette partie du Nouveau-Monde.



## ASIE.

111. — \* *Bydragen tot de Flora van Nederlandsche Indië.* — Fragmens pour la composition de la Flore de l'Inde néerlandaise; par M. BLUME, D. M. 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> cahiers. Batavia, 1826; imprimerie du Gouvernement. In-8°.

A mesure que les livraisons de cet intéressant recueil nous sont parvenues, nous avons eu le soin de les faire connaître dans la *Revue Encyclopédique* (Voy. t. xxix, p. 459 et t. xxxi, p. 113). Les trois cahiers que nous annonçons contiennent la description de plus de sept cents nouvelles plantes de l'île de Java. Nous nous bornerons à cette simple annonce, en nous réservant la faculté de rendre un compte détaillé de la Flore de l'Inde néerlandaise que M. Blume, d'après ce que nous apprenons, a entièrement terminée, et ne tardera pas à mettre au jour.

DE KIRCKHOFF.

## EUROPE.

## GRANDE-BRETAGNE.

112. — \* *An Essay on the catholic claims, etc.* — Essai sur les réclamations des catholiques, adressé au comte Liverpool par le très-révérénd James DOYLE. Dublin, 1826. In-8° de 304 p.

La question de l'émancipation des catholiques d'Irlande et de la Grande-Bretagne est depuis si long-tems approfondie, tant d'écrits ont paru sur ce sujet, qu'on le croirait épuisé. Cependant l'ouvrage de M. l'évêque catholique Doyle que nous annonçons, s'il n'offre pas des argumens nouveaux en faveur de la cause irlandaise, les présente du moins d'une manière nouvelle : il faut bien répéter les réponses quand les antagonistes s'obstinent à reproduire des objections cent fois pulvérisées.

M. l'évêque Doyle prouve jusqu'à l'évidence que la soumission au gouvernement temporel n'est pas en collision avec la soumission au pape dans l'ordre spirituel; ce n'est point une obéissance aveugle, mais limitée par les canons, et restreinte exclusivement aux objets religieux. Par l'écriture sainte et la tradition il établit que le pouvoir temporel est indépendant de l'autorité ecclésiastique.

Les entreprises de Grégoire VII, de Boniface VIII et d'autres papes contre la puissance civile, loin d'être sanctionnées par l'église, sont désavouées et repoussées par elle. Vous m'objectez, dit-il, la fameuse bulle *unam sanctam* de Boni-

face VIII, mais au lieu de l'adopter nous protestons contre elle.

En 1780, Wesley prétendit se prévaloir contre l'église catholique d'une décision du quatrième concile de Latran, comme supposant que des sujets d'un état quelconque peuvent être déliés du serment de fidélité envers un chef hérétique. Le savant O'Leary avait, dès l'année suivante, discuté ce point d'histoire et répondu victorieusement à l'objection; depuis elle a été ressassée par l'ignorance et la malveillance; le prélat irlandais éclaircit de nouveau cette matière et réfute l'objection des adversaires du catholicisme. Son ouvrage présente en outre un tableau de décisions rendues par les papes Alexandre VII, Innocent XI, Alexandre VIII, le clergé de France et les théologiens, contre la doctrine abominable des équivoques et des restrictions mentales.

Une réflexion se présente ici naturellement : au delà du Pas-de-Calais on publie des ouvrages lumineux, tels que celui de l'évêque Doyle et des ouvrages plus remarquables, plus savans encore qui ont pour auteurs des Espagnols et des Portugais réfugiés, particulièrement ceux du célèbre Villanueva, et précisément à la même époque la France est inondée d'écrits attentatoires à la puissance politique, et qui nous prêchent sans relâche l'infailibilité papale. Une cabale conjurée et qu'on ne réprime pas, s'efforce *per fas et nefas* d'asservir la souveraineté nationale en accordant un pouvoir au moins indirect sur le temporel au chef de l'église; tandis que le divin fondateur du christianisme a déclaré que son royaume n'est pas de ce monde. Mais une tourbe fanatique et turbulente qui s'agite, qui fait du bruit pour attirer l'attention publique, n'est pas plus l'église catholique que les sectateurs de Southcot et de Brothers ne sont l'église anglicane.

A la suite du livre de M. l'évêque Doyle est insérée une déclaration de trente archevêques et évêques d'Irlande sous la date du 25 janvier 1826, par laquelle ils donnent pour la centième fois peut-être un démenti formel aux calomnies qui accusent les catholiques d'adorer les saints, d'enseigner qu'on n'est pas tenu de garder les promesses faites aux hérétiques, que le pape peut annuler le serment de fidélité à la puissance temporelle, que croire à son infailibilité est un dogme, qu'il n'a aucun pouvoir, soit direct, soit indirect, sur le temporel des nations, etc. etc. etc. Des accusations de ce genre ne peuvent être répétées que par l'ignorance volontaire ou par la plus insigne mauvaise foi.

113. — *The Censor*. — Le Censeur, ou Réplique à l'histoire

de la réforme protestante en Angleterre et en Irlande de *Will. Cobbett*. Liverpool, 1825. In-12.

Cet écrit, dont nous ne connaissons que les deux premiers numéros, ne donne pas une haute idée du talent de l'auteur. Des plaisanteries sur la canonisation future de Will. Cobbet peuvent amuser un moment des lecteurs protestans, mais ceux qui cherchent la vérité, demandent des discussions approfondies et non de pareilles puérités. G.

114. — \* *Cartas de un Americano sobre las ventajas, etc.* — Lettres d'un Américain sur les avantages des gouvernemens républicains fédératifs. Londres, 1826; Callero. In 8°.

Lorsque de grandes questions politiques agitent la société, et intéressent de près l'indépendance et la prospérité des peuples, on doit louer le zèle du philosophe qui cherche à les éclairer de ses lumières et de son expérience. L'Amérique est aujourd'hui divisée en deux partis qui, après avoir épuisé tous les argumens propres à soutenir leurs opinions, sont sur le point de se mesurer sur le champ de bataille. Ce ne sont pas assurément des hommes qui veulent un roi *netto*, ni des hommes qui désirent un roi constitutionnel : ils sont tous partisans du gouvernement républicain : mais ils discutent s'il doit être fondé sur un système de centralisation, ou de simple fédération.

Il n'y a point de doute que, dans ces jours malheureux où un général espagnol proclamait, à la face du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'il fallait subjuguier l'Amérique par les mêmes moyens employés il y a quatre siècles, pour la conquérir, le système central était commandé par la circonstance. Quand il s'agit de se battre, il ne faut pas perdre son tems à raisonner ; il faut déposer le gouvernement de l'état dans le plus petit nombre de mains possible, afin que la marche des affaires, poussée par une impulsion unique, ait toute la rapidité et toute la force qui peut en assurer le succès. Mais les hommes oublient ordinairement que tout est relatif en politique, le bien comme le mal : « Ils croient que ce qui a été bon dans des tems de troubles, doit l'être aussi dans des tems de calme. Il est cependant permis de penser que l'Amérique, délivrée enfin de toute crainte d'une nouvelle attaque de la part de l'Espagne, doit s'empresser de se soustraire à cette centralisation de pouvoir, qui, en arrêtant les progrès de son perfectionnement social, peut tôt ou tard lui devenir funeste. »

Telle est l'opinion de l'auteur anonyme dont nous annonçons l'ouvrage. Il se montre le défenseur du système fédéral : et il apporte dans la discussion une raison si sévère, un esprit

si lumineux, une expérience si consommée dans les questions de ce genre, que son triomphe ne peut nous paraître douteux. Le tableau comparatif entre les fédérations anciennes, et les fédérations modernes de l'Amérique, est appuyé sur les faits les plus incontestables de l'histoire. Tout ce qu'il dit sur les avantages des gouvernemens fédératifs adoptés par les états du Mexique et de Guatemala, d'après l'exemple qui en avait été donné par l'Amérique du nord; tout ce qu'il ajoute sur les principes encore chancelans sur lesquels est fondé le gouvernement du Chili, ne laissent rien à désirer, quant aux faits et quant aux raisonnemens. Nous croyons même que l'auteur aurait trouvé de nouvelles preuves à l'appui de sa théorie, si, après avoir épuisé la question dans sa partie politique, il se fût arrêté plus long-tems à la considérer sous le rapport administratif. Sous ce point de vue, le système fédéral est le plus propre à ce vaste continent pour le faire sortir de l'état d'enfance où il se trouve. Un pays immense, sans routes, sans canaux, sans moyens de communications, avec une population très-inférieure en nombre à celle qu'il pourrait contenir et alimenter, demande à être partagé en petits états indépendans, qui, réunis entre eux par un lien capable de leur garantir la paix et la sûreté extérieure, puissent veiller, chacun de son côté, à améliorer leur condition intérieure, et à se placer par des soins assidus et directs sur le chemin de la prospérité et de la véritable puissance. Car enfin on ne veut être libre que pour être heureux. Or ne serait-il pas étrange de vouloir que les habitans de Caraccas, par exemple, pour établir dans cette ville une université, un collège, un hôpital, fussent obligés de marcher pendant deux mois, de traverser une terre sauvage au milieu des tigres et des serpens, pour aller en demander l'autorisation à Bogota?

Nous faisons des vœux pour que cet ouvrage pénètre et se répande dans toute l'Amérique, afin d'éclairer ces peuples jeunes et vigoureux sur leurs véritables intérêts, et de les désabuser de ces doctrines funestes qui ont coûté tant de larmes à l'humanité.

B—1.

115. — *Honor O'Hara*. — Honor O'Hara, par miss A.-M. PORTER. Londres, 1826; Longman. 3 vol. in-12; prix, 1 l. 4 sh.

116. — *Alla Giornata*. — *Alla Giornata*, ou A la Journée, par lady Charlotte CAMPBELL. Londres, 1826; Saunders et Otley. 3 vol. in-8°; prix, 1 l. 11 sh.

117. — \* *Our Village*. — Notre Village; esquisses de scènes et tableaux champêtres, par miss Mary RUSSEL MITFORD.

Londres, 1826; Whittaker. In-8<sup>o</sup> de 311 pages; prix, 8 sh. 6 pence.

Le nom de miss Porter n'est point inconnu à la France; son *Don Sébastien*, les *Frères Hongrois* et quelques autres de ses nombreux ouvrages, traduits dans notre langue, ont établi sa réputation parmi nous comme écrivain agréable et fécond. Mais comparé à ses premières productions, son dernier roman, Honor O'Hara paraît froid, monotone et sans couleur; il annonce dans le talent de l'auteur, un déclin qui affligerait les lecteurs de romans, si d'autres écrivains ne venaient offrir de nouveaux alimens à leurs loisirs.

Parmi les successeurs de miss Porter, on ne doit pas oublier de compter lady Charlotte Campbell qui, dans *Alla Giornata*, à côté de quelques défauts, a fait preuve de beaucoup de facilité, de goût et de sensibilité. Peut-être y a-t-il dans son livre trop de personnages et pas assez d'incidens; on y trouve de superbes descriptions de la nature sous le beau ciel de l'Italie, mais pas assez de vigueur dans la peinture des passions qui animent les figures italiennes que l'auteur met en scène; toutes les pages y respirent une juste indignation contre le double fanatisme politique et religieux, mais elles ne sont point toujours exemptes de déclamation, d'enflure et d'obscurité. C'est l'ouvrage d'un débutant, mais d'un débutant habile, et qui saura profiter de la critique, pour se rapprocher de la perfection.

Celui qui aime la vie champêtre, qui se plaît à converser avec l'habitant du hameau, qui ne dédaigne ni de prendre part à ses plaisirs, ni de compatir à ses misères, lira l'ouvrage de miss Mitford. Tour à tour gaie et pathétique, elle intéresse à l'histoire des divers habitans de *son Village* et sait prêter de séduisantes descriptions aux environs de sa chaumière: ses réminiscences du jeune âge, ses souvenirs de l'école; les aventures du sac de velour noir; son histoire des locataires de Beechgrove; le portrait du parrain, et plusieurs autres morceaux, mériteraient d'être traduits dans notre langue. C. R. D.

#### *Ouvrages périodiques.*

118. — \* *The oriental Herald*, etc. — Le Héraut de l'Orient, et Journal de littérature universelle, contenant des articles originaux sur différens sujets, et spécialement sur le gouvernement et les affaires de l'Inde: dirigé par James S. BUCKINGHAM, auteur des *Voyages en Palestine*, etc. Londres, 1826. Longman. Ouvrage périodique mensuel, in - 8<sup>o</sup> de 12 à 13

feuilles d'impression. Prix, 5 sh. par cahier. ( Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, page 344.)

Si nous jugeons de la collection complète des cahiers de ce journal, par celui du mois de juillet dernier, nous y trouverons beaucoup à louer. Le choix et la variété des articles justifient bien le titre; quoique les affaires de l'Orient y soient traitées avec plus d'étendue que ce qui concerne l'Europe, et même que les questions générales, cependant les lecteurs qui ne prendraient aucun intérêt à ce qui se passe loin d'eux, liraient avec satisfaction un assez bon nombre de pages de ce recueil. Deux Mémoires intéressans, l'un *sur le droit d'aînesse*, et l'autre *sur la gymnastique*, ont plus de rapport à l'Europe qu'à l'Asie; les observations sur la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot appartiennent également à ces deux parties du monde. Mais, dans dans ce cahier, quelques circonstances particulières au directeur du *Héraut de l'Orient* ont multiplié les articles relatifs aux Indes orientales. M. Buckingham était éditeur du *Journal de Calcutta*; forcé à revenir en Europe, après avoir éprouvé de très-grandes pertes, il a trouvé, suivant l'usage anglais, d'honorables ressources dans la générosité d'un grand nombre de ses compatriotes auxquels il paie son tribut de reconnaissance. A ces particularités, qui ne sont point, comme on pourrait le croire, des faits purement personnels, mais dans lesquels on remarquera des traits de caractère national qui devraient nous servir d'exemple dans des circonstances analogues, que l'on joigne un précis des débats de la chambre des Indes orientales sur plusieurs objets, parmi lesquels les plus importans sont des plaintes contre les magistrats de Bombay, dont la sévérité, dans certains cas, a paru excéder les bornes prescrites par les lois, et un coup d'œil sur les écoles de médecine pour les naturels des possessions anglaises dans l'Inde. Les magistrats de Bombay ont obtenu le droit de faire distribuer un certain nombre de coups de fouet aux individus qui leur seront désignés par un assez grand nombre de témoignages dignes de foi, pour que la conscience du juge soit en repos; et l'on sait que la conscience d'un juge de profession ne s'alarme pas facilement. Les dépenses pour répandre les connaissances médicales parmi les Hindous ont été réduites, et il est à craindre que l'on ne montre aussi peu de zèle pour la propagation générale des lumières, sauf quelques exceptions, comme nous le verrons plus loin.

Beaucoup de détails sur le service des armées, auquel on fait d'assez graves reproches, sur les motifs de méconten-

tement que l'on donne trop souvent aux troupes du pays; sur l'administration civile, qui ne fait pas toujours le bien que l'on serait en droit d'attendre d'elle; toutes ces censures qui paraissent fondées, mais qui exigent une discussion contradictoire, font voir que ce recueil ne flatte point le gouvernement de la compagnie des Indes orientales; cependant il ne le blâme pas toujours. On lit avec intérêt dans ce cahier la relation des tentatives heureuses faites par sir *Alexander JOHNSTON* pour introduire la procédure par jury dans les possessions anglaises de Ceylan (Voyez T. xxxi, p. 5); comment il fut aidé dans ce projet par le roi de Tanjore; l'union de bienveillance, d'estime et de secours pour le bien, cimentée entre le philanthrope anglais et un prince hindou, sincèrement ami de ses sujets; l'hommage qu'une artiste anglaise, *mistriss DAMER* s'empresse de rendre aux vertus de ce prince, en lui envoyant l'un des chefs-d'œuvre de son ciseau (cette dame est *sculptrice*); de nouvelles preuves de l'utilité des lumières dans toutes les classes, et surtout dans la classe moyenne, etc. Ce dernier article, sans être un des plus longs de ce cahier, sera peut-être le plus goûté des lecteurs européens.

Nous autres Français, habitués, comme nous le sommes, à un certain ordre dans la rédaction des ouvrages même peu sérieux, nous reprochons à la plupart des écrits périodiques anglais leur démarche incertaine, mal tracée, qui marque le but et s'en écarte, y revient pour s'écarter encore. De là des redites fatigantes, des lenteurs désagréables. Il serait pourtant si facile d'éviter ces défauts de rédaction! et si les journalistes de la Grande-Bretagne, voulaient écrire avec plus de soin et de méthode, leurs estimables productions feraient, même hors de l'Angleterre, plus de partisans à la saine philosophie dont ils sont en général les interprètes. Quelques articles du *Héraut de l'Orient* sont rédigés d'une manière très-satisfaisante: mais il en est un certain nombre qui eussent été beaucoup plus courts, et cependant meilleurs, si les rédacteurs avoient pris la précaution de disposer leurs matériaux dans un ordre qui les dispensât de revenir sur leurs pas.

Y.

REVUE SOMMAIRE des recueils périodiques sur les sciences, les lettres et les arts, publiés dans la Grande-Bretagne. — Treizième article. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvii, p. 767-770; t. xxviii, p. 149-156, 799-804; t. xxix, p. 141-148, 463-468 et 747-756; t. xxx, p. 121-126, 419-424, et

t. XXXI, p. 124-131, 402-405 et 688-693, et ci-dessus, p. 117-118.)

## APPENDICE.

Nous indiquons dans cet Appendice, les journaux nouvellement publiés, et ceux que nous avons omis dans les articles précédens; nous aurons soin aussi de signaler ceux qui ont cessé de paraître; et nous terminerons notre revue par le tableau des recueils périodiques imprimés à Londres à la fin de 1826.

## JOURNAUX TRIMESTRIELS.

1<sup>o</sup> *Sciences et Arts.*

119. — *British Farmer's Magazine*. — Le Magasin du Fermier anglais, N<sup>o</sup> 1. Londres, novembre 1826; Ridgway. In-8<sup>o</sup> de 8 à 10 feuilles; prix, 4 sh.

120. — *The Gardener's Magazine*. — Le Magasin du Jardinier, N<sup>o</sup> 4. Londres, octobre 1826; Longman. In-8<sup>o</sup> de 8 à 10 feuilles; prix, 3 sh. 6 pence.

Le premier de ces deux recueils remplace le Magasin du Fermier, *the Farmer's Magazine*, qui a cessé de paraître. Il est rédigé par la plupart des anciens rédacteurs de ce dernier ouvrage dont il a adopté le plan et le mode de publication. Comme le précédent il se compose d'articles originaux sur l'agriculture et sur les moyens d'améliorer cette branche importante de la richesse des nations. On y donne l'analyse des ouvrages nouveaux sur cette science et des renseignements sur l'état des bestiaux, des terres, des moissons dans les divers comtés des trois royaume.

Le but du *Magasin du Jardinier* est de répandre les connaissances théoriques et pratiques, relatives à l'horticulture.

Les sujets traités dans le premier volume de ce recueil sont nombreux et intéressans. Les articles sont fournis par M. Loudon, ou tirés des ouvrages et des journaux étrangers.

2<sup>o</sup> *Jurisprudence.*

121. — *Kings-Bench Reports, etc.* — Rapports de la Cour du banc du roi. Londres, novembre 1826; Clark and Sons. Grand in-8<sup>o</sup>; prix, 7 à 9 sh.

122. — *Chancery Reports, etc.* — Rapports de la Cour de la chancellerie. Londres, 1826; Clark and Sons. Grand in-8<sup>o</sup>; prix, 7 à 9 sh.

123. — *Common pleas Reports, etc.* — Rapports de la Cour



des *Common pleas*. Londres, novembre 1826; Butterworth. Grand in-8°; prix, 6 à 8 sh.

124. — *Court of Exchequer's Reports, etc.* — Rapports de la Cour de l'Échiquier. Londres, 1826; Brook. Grand in - 8°; prix, 6 à 8 sh.

125. — *Court of assize's Reports, etc.* — Rapports de la Cour d'assises. Londres, novembre 1826; Clark. Grand in - 8°; prix, 7 à 9 sh.

126. — *Vice-chancellor's court's Reports, etc.* — Rapports de la Cour du vice - chancelier. Londres, novembre 1826; Clark. Grand in-8°; prix, 7 à 9 sh.

» Les monumens, dit M. Rey, dans son excellent ouvrage *des Institutions judiciaires de l'Angleterre*, les monumens où sont consignées les dispositions éparses de la loi commune anglaise, car on sait qu'elles ne sont point réunies dans un code séparé, sont : 1° les registres des plaidoyers, procédures et jugemens, appelés *records*; 2° les livres dans lesquels on rapporte les décisions juridiques, qu'on nomme *reports*; 3° les ouvrages des juriconsultes. Parmi ces trois sortes de monumens, ajoute M. Rey, les livres de *reports* sont d'un plus grand usage, parce qu'ils sont moins volumineux que les *records*, parce qu'ils contiennent les opinions des juges, et enfin parce qu'ils sont mis par l'impression à la portée du public. »

L'usage de ces *reports* date du règne d'Édouard II. Ils contiennent l'histoire du procès, le sommaire de la défense, et la décision des juges. Jusqu'au tems de Henri VIII, ils furent faits par ordre du roi et avec assez d'exactitude. On les nommait *year book*, livre annuel, parce qu'ils se publiaient à la fin de chaque année; mais depuis, ils sont rédigés par de simples particuliers, et sont très-défectueux. Ils paraissent tous les trois mois et forment déjà une collection de plus de 200 volumes. Ils ressemblent en quelque sorte, au *Recueil d'arrêts*, publié par M. Sirey.

### 3° Sciences morales et religieuses.

127. — *The British Critic, etc.* — Le Critique Anglais, N° 5. Londres, octobre 1826; Mawman. In-8°; prix, 6 sh.

Le *British Critic* est rédigé par des prêtres très-orthodoxes de l'église anglicane. Voici la composition de son dernier numéro; il fera connaître son esprit et son plan :

1° Sur les miracles pendant les trois premiers siècles; 2° Mémoires de M<sup>me</sup> de Genlis; 3° Histoire de la république d'An-

gleterre, par Godwin; 4<sup>o</sup> Davison et Molesworth, sur le sacrifice; 5<sup>o</sup> Vie et correspondance du major Cartwright; 6<sup>o</sup> Troisième voyage du capitaine Parry; 7<sup>o</sup> Histoire naturelle de la Bible; 8<sup>o</sup> Voyage en Russie et en Sibérie, par Holman; 9<sup>o</sup> Voyages en Italie; 10<sup>o</sup> Romains nouveaux; 11<sup>o</sup> Indes Britanniques; 12<sup>o</sup> État de l'astronomie pratique en Angleterre; 13<sup>o</sup> Ouvrages de Coleridge et de Leighton.

#### 4<sup>o</sup> Politique et Littérature.

128. — \* *The quarterly metropolitan Magazine*. — Le Magasin trimestriel métropolitain, N<sup>o</sup> 3. Londres, 1826; Simpkin et Marshall. In-8<sup>o</sup>; prix, 6 sh.

Une des plaies les plus honteuses de la presse anglaise c'est le manque de conscience de la plupart de ses journaux. Ici, comme en France, c'est bien moins le mérite modeste et sans appui qui obtient les éloges, que la médiocrité intrigante et vaniteuse; et Londres présente, aussi bien que Paris, l'affligeant spectacle d'écrivains servilement dévoués aux intérêts d'une coterie, d'une caste, ou d'une faction.

Il fallait toute l'indépendance et tout le courage que donne la jeunesse pour oser attaquer les honteuses manœuvres des folliculaires modernes, pour oser dévoiler la partialité des journaux en vogue, et livrer au fouet vengeur de la critique les articles menteurs des faiseurs de réputation. Cette tâche hardie est celle qu'ont entreprise les jeunes écrivains rédacteurs du *Magasin trimestriel métropolitain*. — Une critique sévère et indépendante distingue leurs écrits: Miss Landon, louée avec tant d'exagération par la *Literary Gazette*, reçoit de nos jeunes Aristarques des conseils sensés et dont son beau talent ne saurait que profiter; et le *Blackwood Magazine* est justement repris par eux, pour ses personnalités et ses injures; la *Quarterly Review*, pour ses préventions nationales, et la *Literary Gazette*, pour sa partialité et son ignorance. Les auteurs du *Magasin Trimestriel* n'élèvent pas leur nation, à l'instar de quelques-uns de leurs compatriotes, en calomniant le caractère et en rabaisant la gloire des peuples leurs voisins. La littérature anglaise reçoit dans leur journal de nombreux éloges, mais elle n'est point arrogamment placée au-dessus de toutes les littératures de l'Europe. La France n'a point surtout à réclamer contre les jugemens portés sur son histoire politique et littéraire. Notre révolution, si souvent calomniée en Angleterre, trouve de chauds défenseurs dans les écrivains du journal que nous annonçons; et notre

poésie, si dédaignée sur les bords de la Tamise, a souvent été traduite avec un rare bonheur par l'un d'eux, qui, l'exposant ainsi à l'examen deses compatriotes, contribuera, sans doute, à la réhabiliter parmi eux. Nous recommandons à nos lecteurs le *quarterly metropolitan Magazine*, ils y trouveront une lecture agréable et variée : *the new School of Cockneyism* leur apprendra que l'École du vicomte D'Arincourt a des succursales à Édimbourg et à Londres; *the Age of Folly* leur prouvera que l'Angleterre comme la France abonde en originaux de toutes les espèces; le conte d'*Eros et d'Anteros* les intéressera vivement; et s'ils veulent enfin se reposer de certains articles assez lourds et de pur remplissage, ils n'auront qu'à lire aussitôt les *Veillées* du facétieux *Pen-Yt-Less*.

129.—\* *El Repertorio Americano, etc.*—Le Répertoire Américain, N° 1. Londres, octobre 1826; Bossange. In-8° de 320 p. avec 2 gravures; prix, 10 sh.

130.—\* *Correo literario y político de Londres, etc.*—Courrier littéraire et politique de Londres, N° 4. Londres, octobre 1826; Ackermann. In-8° de 100 pages avec huit gravures; prix, 7 sh.

« Les éditeurs du Répertoire, est-il dit dans les *Loisirs des émigrés espagnols*, N° 31, (Voy. *Rev. Enc*, t. xxxi, p. 686.) sont les mêmes Américains, qui en 1823, publièrent la *Bibliothèque Américaine*. Aujourd'hui, comme alors, leur objet est de défendre la liberté et l'indépendance des nouvelles républiques, et de répandre les lumières et les connaissances utiles parmi les habitans de ces pays.—Les premiers cahiers de la *Bibliothèque* furent reçus avec faveur et la continuation de cet ouvrage, trop long-tems interrompu, ne peut manquer d'obtenir les mêmes encouragemens joints à un plus heureux succès.

« Pour nous, qui portons le plus vif intérêt à nos frères de l'autre hémisphère, nous nous réjouissons de voir un travail de cette nature, entrepris et exécuté par des citoyens américains; car nous pensons, que dans les circonstances actuelles, eux seuls peuvent traiter avec connaissance de cause des affaires d'Amérique, dire avec franchise les vices des nouveaux gouvernemens et indiquer avec bonne foi les réformes qu'il convient d'y apporter.

« Le premier numéro du Répertoire nous donne lieu d'espérer que ses éditeurs sauront remplir cette importante mission; ils sauront dire la vérité dans leur propre cause, et ne se laisseront aveugler ni par cette admiration excessive, ni par cette envie haineuse, que certains écrivains manifestent pour les jeunes états américains. Le choix des matières contenues

dans ce premier numéro, annonce du goût, du savoir et de la conscience. Dans la première section destinée à la littérature et aux beaux-arts, on remarquera un article sur *l'agriculture de la Zone Torride*, diverses observations philosophiques sur la convenance et les moyens de simplifier et de rendre uniforme l'orthographe espagnole, et la notice d'un tableau historique, représentant la première entrevue des Péruviens et des Espagnols. Qu'il nous soit permis d'observer, à l'égard de ce tableau, que le fait auquel il est consacré étant sinon faux, au moins douteux, nous avons été étonnés de le voir présenter comme certain et incontestable. — La seconde section se compose de traductions et d'extraits d'ouvrages sur les sciences physiques et mathématiques. — La troisième est remplie par des articles relatifs aux sciences morales et politiques, par des documens sur l'histoire d'Amérique et par un bulletin (extrait presque en entier de la *Revue Encyclopédique*) des livres récemment publiés et qui peuvent offrir de l'intérêt aux Américains. Parmi les nombreux articles qui composent cette dernière section, deux surtout méritent une mention particulière : l'un sur l'état actuel de l'instruction publique dans l'Amérique espagnole, et le second sur l'ouvrage inédit de M. RESTREPO intitulé : *Histoire de la révolution de Colombie* dont le *Répertoire* donne plusieurs extraits, que peut-être, on aurait pu mieux choisir. En effet, pourquoi rappeler sans cesse les horreurs commises dans l'autre hémisphère par le général Morillo ? Les deux armées n'ont-elles point également à se reprocher de telles cruautés ? Ces horreurs ne sont-elles pas malheureusement les conséquences inévitables de toutes les guerres civiles ? Il eût donc été à désirer qu'au lieu de ces scènes affligeantes, les éditeurs du *Répertoire Américain* eussent extrait de l'ouvrage de M. Restrepo des passages plus agréables et plus utiles, comme par exemple celui qu'on dit se trouver dans l'introduction, sur la statistique actuelle de la Colombie, et sur les changemens introduits dans cette république depuis l'expulsion des Espagnols. — Nous n'avons eu qu'un seul instant sous les yeux le recueil dont les *Ocios* ont rendu compte, et nous n'avons eu que le tems suffisant pour reconnaître que la *Revue Encyclopédique* avait été souvent mise par lui à contribution. L'article de M. DE PONGERVILLE sur les études de Virgile de M. Tissot et le *Tableau statistique du commerce de la France*, par M. MOREAU DE JONNÈS, y ont été traduits en entier. L'ouvrage de M. JULLIEN sur l'*Emploi du tems* lui a fourni aussi une trentaine de pages d'extraits, et nous y avons lu avec plaisir un éloge des vers du même auteur

sur la vie humaine, que déjà un journal de Londres avait traduits en vers anglais.

Avant la publication du *Répertoire Américain*, le *Courrier littéraire et politique* était, de tous les journaux publiés à Londres, celui qui s'occupait le plus spécialement des affaires d'Amérique. Rédigé par M. MORA, l'un de ces nombreux Espagnols que le despotisme a proscrits de leur malheureuse patrie, ce journal a obtenu un succès mérité. Comme prosateur et comme poète, M. Mora ne peut redouter aucune rivalité contemporaine. Son hymne à Bolivar, son ode à la Victoire, étincellent de verve et de poésie; sa traduction espagnole d'*Ivanhoë* est digne de l'original lui-même. Admirateur de la gloire américaine, partisan du système républicain, M. Mora ne néglige aucune occasion de nous faire connaître ces jeunes états dont il semble avoir adopté les succès et la gloire. Ses notices biographiques du vice-président Santander, du ministre Michelena, du général Miller, sont l'histoire abrégée des principaux événemens de la guerre américaine. M. Mora écrit principalement pour l'Amérique, pour des peuples jeunes dans les sciences et les lettres: aussi ces articles sont-ils moins profonds qu'instructifs, plus amusans que sérieux, plus à la portée des masses qu'il veut éclairer qu'à l'usage des savans qui n'ont que faire des leçons des journaux. La *Revue Encyclopédique* a souvent fourni des matériaux à M. Mora, qui dans son dernier cahier, a aussi traduit de l'anglais, l'article sur l'*Histoire de la Révolution française*, par M. Mignet, que nous avons écrit pour le *quarterly metropolitan Magazine*.

Frédéric DEGEORGE.

## RUSSIE.

131. — *Nevskii almanakh*. — Almanach de la Néva pour l'année 1826; publié par E. ALADIN. Saint-Petersbourg, 1825; imprimerie du département de l'instruction publique. In-16 de xxii-330 pages, avec gravure, vignettes et musique gravée; prix, 10 roubles.

132. — *Moskovskii almanakh dlia prekrasnava pola*. — Almanach de Moscou pour l'année 1826, à l'usage du beau sexe, publié par Serge GLINKOÏ. Moscou, 1825; imprimerie de l'Université. In-16 de 295 pages, avec gravures. Saint-Petersbourg, Smirline; prix, 10 roubles.

133. — *Calendar Mouze*. — Calendrier des Muses pour l'année 1826; publié par A. ISMAÏLOF et P. IAKOVLEF. Saint-

Pétersbourg, 1826. In-16 de 180 et 160 pages; prix, 10 roubles.

134. — *Ourlania, karmannaïa knijka.* — Uranie, almanach pour l'année 1826, à l'usage des amateurs de la littérature russe, publié par M. POCODINE. Moscou et Saint-Pétersbourg, 1825. In-16 de 303 pages; prix, 10 roubles.

On voit que les almanachs, genre de publication qui se fait en Allemagne avec tant de succès et dans un nombre toujours croissant, commencent aussi à faire fortune en Russie. Ils sont cependant beaucoup plus utiles dans l'immense monarchie russe, où la littérature est encore dans son enfance, qu'en Allemagne, où elle a reçu de prodigieux développemens et où ces publications annuelles n'offrent qu'une occupation oiseuse et une lecture souvent insipide. Dans ce dernier pays, les almanachs sont une affaire de luxe, une espèce de jeu littéraire; en Russie, au contraire, ils peuvent servir à éveiller le goût de la lecture, à occuper utilement des classes entières qui jusqu'à présent ont dédaigné la culture des lettres, à favoriser les progrès de la littérature nationale et à offrir aux jeunes poètes et aux littérateurs un point de réunion et une occasion de se faire connaître. Nous regrettons de n'avoir pu comprendre dans la liste que nous donnons en tête de cet article celui de tous les almanachs russes qui jusqu'ici avait obtenu et mérité le plus de vogue; mais l'*Étoile polaire*, que publiait MM. BESTOUJEF et RILÉYEF, avec un succès toujours croissant (Voy. *Rev. Enc.*, t. xx, p. 357, t. xxiii, p. 643 et t. xxvi, p. 455), n'a pu paraître cette année, quoique tous les matériaux fussent préparés. L'*Étoile polaire* était d'un contenu très-varié, une foule de jeunes auteurs y déposaient leurs productions; elle formait un point de ralliement pour tout ce qu'il y a de plus distingué parmi les poètes de la génération qui avance. Imprimée élégamment, elle était ornée de jolies gravures, et ces avantages extérieurs ajoutaient encore au prix que lui donnaient le choix et la qualité des matières littéraires.—Parmi les almanachs de 1826, celui qui porte le titre d'*Uranie* est le plus distingué, et il nous paraît digne sous tous les rapports de remplacer celui dont nous venons de parler, si sa publication doit rester indéfiniment suspendue. Jh. S—r.

#### *Ouvrages périodiques.*

135. — \* *St-Petersburgische Zeitschrift.* — Journal de Saint-Pétersbourg, publié par M. Auguste OLDEKOP. Quatrième année (1825). Saint-Pétersbourg et Leipzig, chez l'auteur et chez

Ch. Cnobloch. Prix de l'abonnement pour un an, ou 12 cahiers in-8° de 6 feuilles chacun, 32 fr.

136. — \**Magazin für Russland's Geschichte, etc.* — Magasin pour l'histoire et la géographie de la Russie; par le D<sup>r</sup> BERGMANN. Mitau, 1825; Stefenhagen. In-12.

M. Oldekop, en publiant son journal s'est proposé pour principal but de faire connaître davantage la Russie et ses habitans aux Allemands établis parmi eux ou incorporés à la monarchie; et, si ce but est utile et louable, ses efforts pour le remplir méritent également d'être reconnus. Cependant il compte peu de lecteurs et encore moins d'abonnés, même à Pétersbourg, où le nombre des habitans d'origine allemande est si considérable, et dans les provinces de l'ouest, où l'on ferait si bien de se familiariser davantage avec l'intérieur de la Russie, ses mœurs, sa littérature et ses arts. La persévérance du laborieux éditeur, qui a publié récemment un bon dictionnaire russe-allemand et allemand-russe (Voy. Rev. Enc., t. xxx, p. 716), est d'autant plus digne d'éloges qu'elle trouve peu d'encouragement. — Le *Magasin pour l'histoire et la géographie de la Russie*, de M. le D<sup>r</sup> Bergmann, pasteur livonien, a évidemment tort de s'annoncer comme le premier ouvrage de ce genre; ce journal d'ailleurs très-estimable, quoique rédigé dans un style lourd et embarrassé, a lui-même peu de souscripteurs, et son éditeur, à qui l'on doit une *Biographie* détaillée de *Pierre-le-Grand* (2 vol. in-8°), plus savant peut être que M. Oldekop, ferait bien, nous le croyons, de s'associer avec lui, au lieu de hasarder séparément une entreprise qui obtient peu de succès et qui pourrait être alors d'une grande utilité, tant pour les études historiques et géographiques en général que pour l'instruction particulière des sujets allemands de l'empire de Russie, qui trouveraient dans les deux journaux un grand nombre de données qu'ils chercheraient vainement ailleurs. Celui de M. Oldekop a sur l'autre l'avantage de l'ancienneté; d'ailleurs cet homme de lettres, habitant la capitale et ayant toutes sortes de relations que M. Bergmann, pasteur d'une commune rurale de la Livonie, ne peut entretenir, présente plus de garanties et semble réunir plus de chances de succès. Tous les deux ne peuvent rien sans collaborateurs laborieux; ils en trouveront facilement à Pétersbourg, mais la langue russe est très-peu cultivée dans les trois provinces baltiques, surtout en Courlande, où le *Magasin* paraît. Le contenu de ces deux recueils est d'ailleurs à peu près le même; il est cependant vrai de dire que M. Bergmann fournit à l'histoire des matériaux plus considérables.

Les divers articles du *Journal de Saint-Petersbourg* sont classés sous les rubriques suivantes : 1<sup>o</sup> nouvelles relatives aux sciences et aux arts de l'intérieur et de l'étranger, critiques d'ouvrages, etc.; 2<sup>o</sup> voyages, tableaux de villes et de contrées; 3<sup>o</sup> morceaux intéressans de l'histoire ancienne et moderne; 4<sup>o</sup> découvertes remarquables dans le domaine des sciences physiques et naturelles; 5<sup>o</sup> esquisses biographiques, traditions populaires, légendes; 6<sup>o</sup> poésies, contes, anecdotes; 7<sup>o</sup> mélanges, pensées et maximes, annonces sommaires d'inventions propres à exercer quelque influence sur les sciences ou les arts; 8<sup>o</sup> nouvelles commerciales, cours du change; 9<sup>o</sup> actes de bienfaisance. L'éditeur joindra encore à ses cahiers des supplémens, relatifs surtout à la littérature russe. — Les bornes du *Magasin* sont beaucoup plus resserrées et il s'adresse davantage aux savans qu'au commun des lecteurs. — C'est vraiment une chose affligeante que de voir l'indifférence du public, en Russie, pour les entreprises littéraires; on lit peu, on parle encore moins de ses lectures, et les auteurs ont à lutter à la fois contre la froideur de la société et la rigueur perseverante de la censure.

Nous choisissons le cahier de novembre du *Journal de Saint-Petersbourg* (p. 133-288) pour en indiquer le contenu : 1<sup>o</sup> Sur le pays de Biarma, suite d'un article précédemment inséré (p. 133-162). C'est un pays hyperboréen, peut-être la Laponie-Finlandaise, auquel se rattachent des traditions très-intéressantes. L'article n'est point encore achevé. — 2<sup>o</sup> Rapport du capitaine Kotzebue, commandant la corvette impériale l'*Entreprise*, daté du port Petropavlosk, le 17 juillet 1822, et extrait du huitième volume des Mémoires du département de l'Amirauté russe (p. 162-174). — 3<sup>o</sup> Premier coup d'œil sur Constantinople, description de l'église de Sainte-Sophie, extrait des lettres d'un négociant russe (p. 174-187). Cet article intéressant est traduit du 18<sup>e</sup> cahier des *Archives du Nord* de 1825. — 4<sup>o</sup> Observations sur la mer Glaciale, fragmens du journal du capitaine-lieutenant baron Wrangel (p. 187-200), extrait du 8<sup>e</sup> volume des Mémoires de l'Amirauté. — 5<sup>o</sup> Entreprises de la flotte russe à voiles pendant les trois campagnes contre les Suédois, suite (p. 200-214). Ce morceau, traduit du russe des *Nouvelles nationales* (mai 1824) s'occupe surtout de l'apparition de l'amiral Tchitchagof dans la Baltique. — 6<sup>o</sup> Description du dôme de Magdebourg, fragment d'une lettre (p. 215-224) : cette description trouvée parmi les papiers d'Ignace est trop rapide, l'auteur ne s'arrête pas assez sur les objets dignes de notre curiosité. — 7<sup>o</sup> Sur les anciennes mines de la Sibérie. Cet article emprunté encore aux *Nouvelles nationales* (juin 1825),



un fragment d'un ouvrage très-intéressant en langue russe dont on annonce la prochaine publication, et dont voici le titre : *Essai historique sur les notions que les peuples de l'antiquité avaient sur les mines*, par M. Gustave HESSE DE CALTE, directeur d'une fonderie. Ces articles plus au moins intéressans sont suivis de trois morceaux de poésie allemande; ensuite viennent les nouvelles de l'intérieur (p. 242-282). Les mélanges et les nouvelles bibliographiques de la Russie, ainsi qu'un appendice, terminent ce cahier. Nous emprunterons quelquefois des matériaux à ce journal.

*Jh. S—R.*

## DANEMARK.

137.—*De ethicis principiis huc usque vulgo traditis disquisitio historico-philosophica.* — Des principes de morale, etc. Recherches historiques et philosophiques, par le D<sup>r</sup> A. RUDELBACH. Copenhague, 1822. In-8<sup>o</sup>.

Plusieurs philosophes, surtout parmi les Anglais et les Allemands, se sont efforcés d'établir un principe moral d'où pussent dériver toutes les règles de nos actions. Leur zèle alla si loin, que souvent celui qui avait créé pour de semblables principes une nouvelle expression, croyait avoir rendu à la science un service essentiel. M. Rudelbach ne se borne pas à montrer leur erreur; son esprit philosophique le porte à examiner la véritable notion du principe d'une science. D'après un aperçu comparatif des systèmes de morale anciens et modernes, on ne devrait donner, selon lui, le nom de principe qu'à l'idée première de la science, à la notion dont cette science est le développement. Celui qui aime à étudier l'histoire de la philosophie, trouvera intéressantes plusieurs parties de cette discussion, dans laquelle l'auteur suit quelquefois de préférence les traces de Platon. Nous nous bornons à indiquer le parallèle établi entre Kant et Aristote; les observations relatives aux rapports entre la politique et la morale, envisagés différemment par les philosophes; enfin l'opinion de l'auteur sur ce que les modernes auraient dû faire pour construire une science de l'éthique.

138.—*Claudii, Taurinensis episcopi, ineditorum operum specimen, præmissa de ejus doctrinâ scriptisque dissertatione.* — Notice sur les œuvres inédites et sur la doctrine de Claude, évêque de Turin, et digression sur ses écrits; publiés par A. RUDELBACH. Copenhague, 1824. In-8<sup>o</sup>.

Claude, évêque de Turin, occupe une place distinguée

parmi les interprètes de l'écriture, au 11<sup>e</sup> siècle, quoiqu'il se borne presque toujours à compiler dans les ouvrages antérieurs. Il florissait entre 820 et 839. Dans une dissertation préliminaire, M. Rudelbach a rassemblé avec une critique judicieuse tout ce qui peut fournir au lecteur une idée claire et exacte de la vie et des ouvrages de cet ancien auteur. M. Rudelbach a tiré des manuscrits de la Bibliothèque royale à Paris, les fragmens que nous annonçons. Ces commentaires qui tiennent le milieu, entre la savante exégèse et le genre de l'homélie, expliquent trois passages de l'Évangile de Saint-Mathieu, et un passage de la lettre de Saint-Paul aux Romains.

139. — *De symbolis ac typis Scripturæ sacræ dissertatio.* — Dissertation sur les figures et les symboles de l'Écriture sainte; par A. RUDELBACH. Copenhague, 1824. In-8°.

La doctrine des types et des symboles de l'Écriture présente de grandes difficultés; mais elle devient d'une haute importance, quand elle est bien entendue et dignement expliquée. L'auteur ne s'arrête pas à copier ses prédécesseurs; il tâche de donner à sa discussion un fondement solide. Il commence par fixer la nature générale du signe et de l'image; ensuite, déterminant ce que signifie la diction figurée de l'Écriture, et quel est à cet égard le rapport entre l'ancien *Testament* et le nouveau, il en fait l'application aux symboles et aux types. Nous remarquerons seulement que l'auteur ne reconnaît pour des types réels que les images prophétiques qui ont trouvé leur accomplissement dans la vie, la passion et la mort de Jésus-Christ, et dans le sort ultérieur de l'église; il exige même que cet accomplissement soit indiqué en termes exprès dans le nouveau *Testament*.

Ces trois ouvrages ont pour objet des problèmes difficiles; mais les forces de l'auteur lui permettent d'en essayer la solution. Également versé dans la philosophie, dans l'histoire de l'église et dans l'ancienne philologie, il joint à la précision et à la logique les avantages d'un style pur et classique.

L — T.

140. — *Den Danske Rümkrönike.* — La Chronique rimée danoise, réimprimée d'après l'édition de 1495, et publiée par M. Christian MOLBECH, premier secrétaire à la grande Bibliothèque royale. Copenhague, 1825; imprimerie de Thiele. Grand in-8° de LVI et 364 pages.

Les historiens des peuples modernes qui, pour la composition de leurs annales se sont servis de la langue latine, ont eu pour successeurs d'autres historiens ou chroniqueurs qui, dans

le but de rendre l'histoire accessible au peuple en général l'ont écrite dans la langue du pays, et qui afin de stimuler le goût des lecteurs de leur tems, ont employé dans leurs ouvrages un langage poétique, ou plutôt une prose rimée. Les Français, les Anglais, les Allemands, et d'autres peuples possèdent plusieurs ouvrages de ce genre, et aujourd'hui, nous annonçons la réimpression d'une chronique de la même nature, composée en langue danoise vers l'an 1481, ou peu de tems avant la mort de Chrétien I<sup>er</sup>, roi de Danemark, à qui l'auteur l'avait dédiée. C'est probablement aussi le premier ouvrage imprimé en Danemarck par *Godefroi DE GHEMEN*, qui établit à Copenhague la première imprimerie vers la fin xv<sup>e</sup> siècle. Jusqu'ici la chronique dont nous parlons avait eu huit éditions, qui sont devenues d'une si grande rareté qu'il est presque impossible d'en trouver un seul exemplaire hors des grandes bibliothèques du royaume. La première édition de 1493 a tellement disparu qu'on n'en a pu trouver que quatre feuillets conservés soigneusement à la Bibliothèque royale de Copenhague. Cet ouvrage ne peut avoir, hors du Danemark, d'autre mérite que celui de sa haute antiquité; aussi nous abstenons-nous de parler de sa valeur intrinsèque. Nous ferons cependant remarquer que le nouvel éditeur, M. Molbech, a rendu un service signalé à la littérature danoise en publiant de nouveau un ouvrage qui autrement eût bientôt disparu entièrement; et en l'accompagnant d'une préface critiquée et très-savante, qui sera lue avec beaucoup de plaisir par tous ses compatriotes. Il a aussi ajouté beaucoup de notes et de variantes au-dessous du texte, ainsi qu'un vocabulaire explicatif des mots et des expressions qui sont aujourd'hui absolument tombés en désuétude. Malgré cette nouvelle édition, la Chronique rimée danoise restera encore long-tems un livre rare, car il n'en a été tiré que cent soixante exemplaires, tous vendus avant l'impression, et dix exemplaires sur grand papier destinés pour quelques grands personnages et pour un petit nombre de bibliothèques. M. Molbech, en reconnaissance de la politesse avec laquelle il fut accueilli à la Bibliothèque royale à Paris, lors de son séjour en France, il y a cinq ou six ans, a fait hommage à cette bibliothèque d'un de ces derniers exemplaires.

HEIDERIC.

## ALLEMAGNE.

141. — *Geschichte der Fürstenthümer der Herzogen von Sachsen, etc.* — Histoire des principautés des ducs de Saxe de la ligne Ernestine de Gotha; par J. G. A. GALLETI, conseiller

aulique et historiographe du duché de Saxe-Gotha. Gotha, 1826. Hennings. In - 8° de 266 pages; prix, 1 rixd. ou ( 4 fr. )

Il n'était pas facile d'extraire des annales de la maison Ernestine l'histoire spéciale d'une seule de ses branches, formant elle-même plusieurs lignées, et d'en tracer une exposition claire et précise : l'auteur a rempli sa tâche avec habileté. Il commence par la principauté d'Altenbourg, dont l'histoire partagée en cinq divisions, nous la présente tour à tour sous la souveraineté immédiate des rois et des empereurs allemands, sous les margraves, les électeurs et les ducs de Saxe, sous des ducs particuliers qui la gouvernèrent conjointement avec la principauté de Gotha. Il passe ensuite aux principautés de Saalfeld, de Cobourg, de Hildbourghausen et de Meiningen : dans les divisions suivantes il traite de la principauté de Gotha sous la domination des rois de Thuringe, des landgraves de Thuringe, des landgraves de la branche de Meissen; puis de Gotha, sous les électeurs et les ducs de Saxe, formant un état particulier dont il énumère les divers ducs de Frédéric I<sup>er</sup> à Frédéric IV. Mais M. Galletti ne s'est point occupé seulement des souverains, il a tracé le tableau de l'état intérieur et civil de ce pays, et il a recueilli des documens intéressans sur les institutions et sur la statistique. Cet ouvrage offre, dans les circonstances actuelles, un nouvel intérêt, puisque le procès relatif à la succession d'Auguste, dernier duc de Gotha-Altenbourg, n'est point encore décidé. Une table chronologique des princes de cette maison qui ont régné, et une liste « des livres qui ont cette histoire pour objet » (c'est le titre que donne à cette liste l'auteur lui-même) terminent le volume. J<sup>n</sup>. DE LUCENAY.

142 — *Demagogie der Jesuiten* — Démagogie des jésuites; essai politique et historique, par *Otto de DEPPEN*. Altenbourg, 1826. In-8° de 202 pages.

Le titre de ce livre n'est pas tout-à-fait exact. L'auteur a voulu prouver que l'institution des jésuites est immorale et a une tendance révolutionnaire, dangereuse pour les états et pour les princes. Selon M. de Deppen, les jésuites sont démagogues parce qu'ils tendent toujours à s'emparer du pouvoir, et à soumettre à leur volonté toutes les autorités et toutes les nations. Cependant on entend ordinairement par démagogie les efforts révolutionnaires qui se font par le peuple, ou en sa faveur. L'auteur a divisé son ouvrage en deux sections. Dans la première il veut prouver l'immoralité de l'institution jésuitique; dans la seconde il expose sa tendance révolutionnaire et les dangers de cet ordre pour les souverains. Depuis la fondation de l'ordre, l'auteur voit et signale les efforts des jésuites

pour fonder leur monarchie universelle, et pour établir un état dans l'état. M. de Deppen ne s'occupe pas des congrégations d'aujourd'hui; les faits qu'il cite sont historiques, et concernent les jésuites d'autrefois; mais il a dédié son ouvrage à tous les princes et à tous les peuples, et particulièrement à la confédération germanique; il a voulu faire sentir aux princes évangéliques (protestans) les intrigues dont ils sont menacés de la part des jésuites, qui selon les expressions de l'auteur, recommencent à appeler à grands cris les ténèbres, à déclarer les lumières ennemies des princes, à décrier le luthéranisme comme la source des révolutions, et à provoquer tantôt à haute voix, tantôt en secret, des persécutions à feu et à sang contre les hérétiques.

143. — D<sup>r</sup> FESSLER'S *Rückblicke auf seine siebenzigjährige Pilgerschaft.*—Coup d'œil du D<sup>r</sup> FESSLER sur sa carrière septuagénaire, legs pour ses amis et ses ennemis. Breslau, 1826. In-8<sup>o</sup>.

M. Fessler est un historien distingué, et l'un des meilleurs écrivains vivans de son pays; mais c'est en même tems un de ces caractères excentriques dont l'Allemagne et l'Angleterre nous offrent beaucoup d'exemples; et pour que personne n'ignore ses singularités, il a pris soin de les faire connaître lui-même dans l'espèce de biographie ou de confession qu'il vient de faire paraître. Quand l'auteur aurait écrit un roman il n'aurait peut-être pas accumulé plus d'aventures; et les siennes quoiqu'elles pussent être plus amusantes, ne sont pas sans intérêt.

Fessler est né en 1755 dans un bourg hongrois appelé *Czarendorf* où son père était aubergiste: les jésuites s'emparèrent de lui dans son enfance, et le rendirent un peu bigot selon la coutume de l'ordre. Il écrivit un panégyrique de Saint-Ignace, et rédigea un livre de prières en latin. Cependant il aima aussi les classiques, ce qui ne l'empêcha point de se faire capucin. Une fois enfermé dans sa cellule, et livré à l'étude de Fleury et de Muratori, il se dégoûta de la vie monacale, et fit la cour à la femme d'un tailleur. Après s'être brouillé avec les capucins ses confrères qui le condamnèrent au pain et à l'eau, et lui enlevèrent ses livres, il fit la connaissance du secrétaire d'état Molinari, celui-ci lui facilita l'accès du grand monde: Fessler fut appelé à expliquer les métamorphoses d'Ovide à une jeune comtesse, et il lut chez elle les livres prohibés par les capucins. Dans la description de ces tête-à-tête du capucin Fessler avec une jeune comtesse il y a quelque chose qui rappelle les *Confessions* de Rousseau.

Sur ces entrefaites l'empereur d'Autriche Joseph avait commencé ses grandes réformes. Fessler dénonça les abus des couvens et fit paraître une brochure sous le titre : *Qu'est-ce que l'empereur ?* Sa hardiesse exaspéra les capucins ses confrères : jamais on n'avait vu tant d'audace chez un moine séraphique. On voulut l'ensevelir tout vivant dans les cachots, où des infortunés gémissaient depuis cinquante ans et étaient tombés dans la démence. Une commission impériale vint mettre fin à ces abus ; on força les moines à profiter un peu des lumières du siècle, et Fessler à la tête de 70 capucins marcha par les rues de Vienne pour se rendre aux cours publics de l'université ; tout le monde était aux fenêtres pour voir passer cet étrange cortège.

Fessler se débarrassa de ses chaînes en se faisant nommer professeur des langues orientales à Lemberg. Mais échappé aux capucins il fut en butte aux persécutions des jésuites : une tragédie qu'il fit jouer dans cette ville, fut dénoncée par eux à la police ; Fessler déjà brouillé avec bien des personnes, s'enfuit à Breslau, auprès de son libraire Korn.

Accueilli au château du comte de Schonaich-Carolath, il voyagea avec la famille de ce seigneur et embrassa le protestantisme : puis ayant trouvé dans une petite ville voisine une femme qui lui plut il l'épousa, pour divorcer au bout de quatre ans. Ayant alors perdu son protecteur, il fut réduit à vivre du produit de sa plume ; mais son esprit remuant ne put se contenter d'une occupation paisible : en Silésie, Fessler fonda la ligue des Evergètes ; à Berlin il établit une société philanthropique, se mit à la tête d'une institution pour les jeunes nobles livoniens, entreprit de réformer les loges maçonniques, s'attira des ennemis, et des persécutions de police ; et enfin, pour la seconde fois, le ci-devant capucin entra dans les liens du mariage. Une pension du gouvernement prussien améliora sa situation et lui permit même de faire l'acquisition d'une maison de campagne. Mais il n'était point arrivé au terme des vicissitudes qui devaient agiter sa vie : l'armée de Napoléon envahit la Prusse, et la petite propriété de Fessler fut dévastée. Chargé du soutien d'une femme et de quatre enfans, il accepta avec empressement, après avoir erré çà et là, l'offre d'une chaire de langues orientales et de philosophie à Pétersbourg, où l'empereur le nomma aussi membre d'une commission chargée de la rédaction des lois. Malheureusement Fessler n'était pas homme à rester long-tems en place : il s'établit successivement dans plusieurs villes de Russie, et se fixa enfin dans la colonie des frères moraves à Sarpeta, où il tomba dans la misère. En 1819

la fortune parut lui sourire de nouveau : appelé à la tête des affaires ecclésiastiques protestantes d'une partie de la Russie, il reçut la consécration comme évêque. Élevé à cette dignité après avoir perdu sa seconde femme il en épousa une troisième, se fit de nouveaux ennemis, et commença, selon son aveu, à considérer le monde comme une vaste enceinte divisée en trois sections : dans la première il ne voit que des enfans, dans la seconde des malades, et des fous dans la troisième.

C'est ici que s'arrêtent les confessions de l'écrivain septuagénaire. Ses aventures qu'il n'a pas pris toujours soin de présenter sous un jour bien favorable pour lui, ne lui auraient valu peut être ni une grande réputation, ni beaucoup d'estime de la part de ses contemporains, si au milieu de tant de courses et de changemens il n'eût composé quelques beaux ouvrages qui feront toujours honneur à la littérature allemande. Tel est son *Marc-Aurèle*, ouvrage historique dans lequel l'auteur à l'exemple de Marmontel dans son *Bélisaire*, développe une haute philosophie dans un style élevé et élégant. Sa plus grande entreprise littéraire, l'*Histoire de la Hongrie*, sa patrie, en dix volumes est achevée depuis peu : cette publication est encore trop récente pour pouvoir être bien appréciée ; toutefois on a pu juger par les premiers volumes le grand talent que Fessler a employé à écrire l'histoire d'un pays qui de bonne heure s'est donné une constitution, et a su maintenir une sorte d'indépendance tout en obéissant à des maîtres soit indigènes, soit étrangers. Fessler est encore cité parmi les bons écrivains maçonniques.

144. — *Mein Antheil an der Politik*. — Ma Carrière politique. Congrès de Vienne. T. III. Stuttgart, 1826 ; Cotta. In-8°.

L'auteur qui nous révèle sa carrière politique, est le baron de GAGERN, ancien ministre plénipotentiaire du roi des Pays-Bas et grand-duc de Luxembourg à la diète germanique. Dans les séances de cette diète, le baron osait s'affranchir du langage énigmatique des autres diplomates résidant à Francfort ; il s'exprimait aussi franchement qu'un simple citoyen, et quelquefois il disait des choses que le public approuvait, parce qu'elles s'accordaient avec l'opinion dominante et l'esprit du siècle. Un si mauvais exemple ne pouvait être toléré ; on engagea le roi des Pays-Bas à remplacer son représentant par un diplomate plus initié à la coutume ; et M. de Gagern fut mis à la retraite. Dans ce loisir forcé, l'ancien ministre a formé le projet de nous faire connaître la part qu'il a prise aux affaires politiques de son tems ; cette part n'est pas bien importante ; il n'a joué qu'un rôle très-subordonné, et, comme son ouvrage

paraît dans l'enceinte de la confédération germanique, il ne faut pas s'attendre à de grandes révélations : s'il en avait eu à faire, son livre n'aurait pas été publié à Stuttgart ni à Francfort, et encore moins à Berlin et à Vienne.

Dans le premier volume, l'auteur a entretenu le public de ses missions sous le règne de Napoléon; son séjour à Paris occupe une place considérable; M. de Gagern y esquisse les portraits des hommes marquans du jour : ces portraits sont intéressans, mais ils offrent peu de traits nouveaux. Il en est à peu près de même du second volume. L'auteur nous parle un peu des intrigues mises en jeu au congrès de Vienne, mais c'est un point dont le public est depuis long-tems instruit par les journaux et les ouvrages publiés en France et en Angleterre. Il avoue qu'en commençant à négocier pour son maître le roi des Pays-Bas, il eut soin de se pourvoir d'un excellent cuisinier. Aussi le diplomate trouva le congrès fort coulant en affaires. M. de Gagern ne fait pas précisément l'apologie du congrès; seulement il le trouve excusable. Il ne veut pas que le congrès soit cause de l'opposition que l'on voit régner maintenant en Allemagne, comme ailleurs, *entre les intérêts anciens et nouveaux, entre l'instruction et les frères ignorans, entre la civilisation et les moines, entre la justice et la police*. Je cite les expressions de l'auteur. Il est encore d'avis de ne pas imputer au congrès *le luxe et la prodigalité de plusieurs cours d'Allemagne, le traitement indigne qu'on a fait subir à des hommes de mérite remplacés par des hommes médiocres, ni l'ascendant qu'ont pris la bigoterie, l'hypocrisie et le mysticisme*.

D—C.

145. — *Frederici Creutzeri oratio de civitate Athenarum omnis humanitatis parente*. — De la cité d'Athènes, mère de toute civilisation : discours de *Fréd. CREUTZER*. Francfort-sur-le-Mein, 1826. In-8°.

Ce discours fut prononcé par le savant auteur de la *Symbolique*, dans le tems où il quitta l'Université de Heidelberg pour celle de Leyde. Aujourd'hui que tous les regards sont tournés vers Athènes, il le fait réimprimer. Heureux le docte pays où un discours latin peut avoir deux éditions, sans épuiser la bourse de l'auteur ou du libraire! Cette édition est dédiée à MM. Hase et Raoul-Rochette. M. Creutzer remonte jusqu'au tems d'Ogygès; mais c'est uniquement pour y chercher des comparaisons de la vie sauvage à l'état plus heureux que l'on dû à l'arrivée des colons d'Égypte dans l'Attique. Il passe de Cécrops aux instructions que Musée reçut en Thrace, à celles qu'Athènes dut à l'île de Crète. Car Épiménide, s'il



en faut croire Plutarque , vint de Crète à Athènes, où il prépara l'établissement des lois de Solon. L'auteur examine ensuite le sens de la fable de Dédale ; il montre les Athéniens devenus supérieurs à leurs maîtres en tout genre ; il parle de Codrus et de ses fils , et des colonies de la côte d'Asie ; enfin il peint l'état de la métropole déchirée par les factions quand Solon parut, et, par la fondation de l'aréopage, prépara les triomphes d'Athènes sur les Barbares. M. Creutzer fait voir quel respect Pisistrate portait aux lois de Solon ; et raconte que ce tyran, regardant Homère comme citoyen d'Athènes, puisqu'il lui donnait pour patrie Smyrne, colonie athénienne, prit soin de faire réunir en corps d'ouvrage ses vers dispersés. Hipparque, fils de Pisistrate, acheva ce travail et ordonna de plus que les vers d'Homère fussent chantés tous les sept ans aux *Panathénées*. C'est encore Hipparque qui envoya un vaisseau pour amener Anacréon auprès de lui ; il vivait familièrement avec Simonide ; et il établit dans les rues des statues de Mercure sur lesquelles étaient tracées des sentences de morale. La brillante époque de Périclès et de Cimon est pour M. Creutzer l'objet d'un beau tableau des progrès des arts. Les peintres Polygnote, Micon, Panæus ornent le portique de leurs ouvrages ; ils y peignent la bataille de Marathon. Phidias exécute ses immortels travaux : Minerve prend possession de la citadelle, et le Jupiter Olympien, dans lequel Paul-Émile crut voir le dieu lui-même, naît de son ciseau. Eschyle, Sophocle, Euripide, sont Athéniens ; Pindare est fait citoyen d'Athènes, dans laquelle il aurait dû naître. Après avoir cité Aristophane, l'auteur passe en revue les orateurs qu'on ne peut tous nommer, les historiens qui n'ont pas moins que les orateurs contribué à la gloire de leur patrie : à côté des noms d'Isocrate, de Démosthène, d'Eschine, elle peut mettre avec orgueil ceux de Thucydide, de Xénophon, de Philochore. Et, si la philosophie attire nos regards, la patrie de Socrate, de Platon, d'Aristote aura-t-elle rien à envier aux autres cités ? Sous les rois de Macédoine, l'empire littéraire d'Athènes s'étendit avec leurs conquêtes. Sous les Romains, elle fut l'école où venaient s'instruire les maîtres du monde. Chrétienne, cette cité n'avait d'abord rien perdu de son éclat ; mais la main flétrissante des Barbares lui a enlevé tout son lustre, comme elle va détruire ces derniers vestiges. Le discours de M. Creutzer n'est point une déclamation académique : moins modeste, il aurait pu lui donner le titre de *Précis de l'histoire littéraire d'Athènes*, car c'est un cours d'enseignement complet sur ce beau sujet.

146. — *Ueber den Chremonideischen Krieg.* — Mémoire sur la guerre Chrémonidienne; par B. G. NIEBUHR. Bonn, 1826. In-8°.

Il y avait dans Athénée un passage inexplicable, un passage dont Casaubon désespérait, et l'ignorance où nous étions de sa véritable signification nous cachait l'existence de toute une guerre entre Athènes et la Macédoine. M. Niebuhr, si célèbre par son histoire romaine, vient de trouver la solution de cette difficulté; l'objet de l'écrit qu'il publie est de faire connaître le résultat de ses recherches à cet égard. Athénée dit qu'en toute autre chose les Grecs sont égaux; mais que dans la guerre *Chrémonidienne*, les Athéniens avaient bien fait voir qu'eux seuls savaient le chemin qui conduit les hommes au ciel. Il s'agissait d'abord de trouver un *Chrémon* ou un *Chrémonide*, qui eût donné son nom à cette guerre; ensuite il fallait examiner jusqu'à quel point on pouvait rattacher à son souvenir l'explication de ce passage. Stobée a donné place dans son recueil, à quelques fragmens de Télès, auteur moraliste qui a précédé Plutarque: ce Télès avait écrit un traité sur l'absence, ou plutôt sur le malheur de fuir sa patrie: son but était de consoler de nombreux exilés, et pour se servir d'illustres exemples, il fait remarquer que beaucoup d'hommes sont parvenus dans les pays étrangers à un haut degré de puissance et de prospérité, qui chez eux seraient demeurés sans importance. Il cite Lycinus, qui commandait à Athènes pour Antigone, Hippomedon, le Lacédémonien, qui gouvernait pour Ptolémée la côte de Thrace; enfin Chrémonide, qui, dit-il, n'aurait pas eu à sa disposition tant de richesses et une si grande flotte, s'il fût resté dans Athènes. Cette flotte était celle de Ptolémée Évergète, comme M. Niebuhr parvient à le prouver à force d'érudition. Cette dissertation contient d'ailleurs une foule de remarques très-judicieuses, propres à éclaircir plusieurs points d'histoire.

147. — \* *Ferienschriften.* — Récréations des vacances; par Charles ZELL, docteur en philosophie, et professeur de littérature ancienne à l'Université de Fribourg. Fribourg, 1826; In-8°.

Si je traduis mal ce titre qui littéralement signifie *Écrits des vacances*, j'en rends la pensée plus exactement. M. Zell, dont les honorables travaux sur Aristote et sur beaucoup d'autres auteurs sont justement estimés, a choisi pour sujet de ses occupations pendant ses vacances plusieurs sujets d'archéologie et de philologie qui peuvent intéresser tout le monde: car au lieu des vers grecs et latins, il en donne de charmantes imita-

tions allemandes. L'un des traités de M. Zell classe et coordonne les chants érotiques de Catulle, selon que les amours plus ou moins heureuses de ce poëte lui paraissent assigner telle ou telle place à une élégie ; ce qui donne lieu à de courtes notices placées entre les traductions des diverses pièces. Un morceau qui nous a paru très-agréable figure à la tête du volume ; il traite des auberges des Grecs et des Romains. M. Zell remonte jusqu'aux usages hospitaliers des tems héroïques : alors, selon lui, rien ne pouvait déterminer l'établissement des auberges ; car les voyages n'étaient point le résultat du commerce ou d'autres affaires. Sparte, par la nature même de ses institutions, dut rester fort long-tems avant d'en connaître l'usage, tandis qu'à Athènes tout, au contraire, tendait à le rendre nécessaire : nous parlons ici des auberges destinées aux étrangers (πανδοκεία) et non des οίνωνες ou *boutiques de vin*, non plus que des καπηλεία ou *cabarets* : un membre de l'aréopage qui aurait mis le pied dans un de ces derniers lieux, n'aurait plus été reçu par ses collègues. Un passage d'Aristote ferait penser à M. Zell que dès la plus haute antiquité les auberges avaient des enseignes, si le silence d'Aristophane et d'autres auteurs qui ont écrit sur la vie commune des Athéniens ne jetait beaucoup de doute dans son esprit. A Rome, la clientèle s'étendait à des cités entières ; chacun avait son patron : aussi est-il douteux que l'établissement des auberges y ait eu lieu fort anciennement. Quant aux cabarets, il y avait une sorte d'infamie attachée à la personne de ceux qui les tenaient et qui encouraient par ce fait une exclusion honteuse de certains droits. Les *lenones* ou maîtres de mauvais lieux n'étaient pas plus déconsidérés. On suit avec intérêt M. Zell dans ce qu'il dit de la *caupona*, de la *taberna*, de la *popina* ; il donne une jolie imitation de la *copa* qu'on attribue à Virgile, une anecdote curieuse sur Adrien, et quelques détails comiques sur les décrets de Tibère relativement aux mets qu'il était permis de servir dans les *popinae* : la carte du restaurateur n'était pas longue. — Une seconde dissertation est consacrée aux chants populaires de la Grèce ; l'auteur examine d'abord ce que c'était que le *pæan* ; il en cite des exemples ; puis il passe aux chants héroïques, sources de l'histoire et de l'épopée, aux chants d'amour, dont il nous est resté si peu de choses, à ceux de l'enfance et surtout à ceux de l'hirondelle usités à Rhodes, et qu'on retrouve dans Athénée. Que ne pouvons-nous analyser tout ce morceau ; mais ce serait une injustice envers les autres. Les proverbes succèdent aux chants populaires. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des origines piquantes que leur trouve

parfois M. Zell. Les délices des bains de *Baïæ*, leurs vertus sanitaires, sont l'objet d'une autre dissertation. Enfin, dans les deux dernières, l'auteur considère Aristote comme maître d'Alexandre, et s'occupe des mœurs dans la religion populaire des Grecs. Ce dernier morceau est donné sous la forme d'un discours. En lisant les différentes pièces de ce recueil, on les prendrait pour des ouvrages d'agrément; mais le savoir est réservé pour les notes qui cependant sont fort courtes.

Ph. de GOLBÉRY.

### SUISSE.

148. — *Éléments de calcul à l'usage des écoles de la campagne du canton de Fribourg*, ouvrage prescrit par le Conseil d'éducation. Fribourg, 1826; Piller. In-12 de 271 pages.

Ce Traité d'arithmétique pratique a été composé pour répandre l'instruction dans les campagnes, d'après l'invitation du Conseil d'éducation de Fribourg: il nous paraît très-propre à remplir son objet: tous les exemples sont tirés de l'économie domestique. Des enfans élevés par cette méthode à la fois simple et féconde doivent en conserver l'habitude salutaire de ramener tout à l'analyse du calcul dans les petits budgets de famille; et l'esprit d'ordre, contracté dès la jeunesse, est plus important qu'on ne pense. Les personnes qui voudraient appliquer cette méthode en France auraient à remplacer les mesures suisses, variables d'un canton à un autre, par notre nouveau système métrique uniforme pour toutes nos provinces. *Ad. G.*

149. — *De l'Origine authentique et divine de l'Ancien Testament*; discours accompagné de développemens et de notes; par J. E. CELLERIER fils, ancien pasteur, professeur d'hébreu, de critique et d'antiquités sacrées à l'académie de Genève. Genève, 1826; Cherbuliez; Paris, Servier. In-12 de v et 282 pages.

Nous avons, sur le sujet important de ce nouveau livre, des ouvrages nombreux et en bien des langues, écrits par les catholiques et par divers protestans. L'ouvrage de M. Cellerier, connu si avantageusement par d'autres écrits estimables en faveur de la religion chrétienne, mérite d'être d'autant plus recherché, qu'il est également propre à l'instruction des catholiques et à celle des réformés, et qu'on y trouve toute la précision, la clarté, désirables, avec une foule d'observations particulièrement propres au tems où nous vivons. Il y a beaucoup à profiter dans ses notes relatives aux écrits plus ou moins hétérodoxes de M. Eichhorn et de M. Benjamin Constant, et de M. Salvador sur la législation de Moïse. *L.*

150. — \* *Règlement pour les écoles de l'arrondissement de*

*Morat au canton de Fribourg*, Fribourg, 1826; Piller. In - 12 de 36 pages.

On peut juger de l'esprit philanthropique qui animait les rédacteurs de ce règlement par l'article 3, ainsi conçu : « Tous les enfans demeurant dans la circonscription d'une école sont tenus d'y aller depuis l'âge de cinq ans au plus tôt et de sept ans au plus tard, à moins que leurs parens ne pourvoient autrement à leur éducation. » Nous voyons plus bas que des amendes sont infligées aux parens qui négligent de remplir ce devoir. Plût à Dieu qu'il en fût ainsi en France. On ne serait pas choqué, au centre du pays le plus éclairé du globe, de l'ignorance grossière des habitans des campagnes, et le mouvement qui entraîne les sociétés modernes dans la voie des perfectionnemens s'étendrait jusqu'aux derniers degrés de l'échelle sociale.

Ad. G.

### ITALIE.

151.—\* *Dissertazioni ed altri scritti, etc.*— Dissertations et autres écrits de M. le D<sup>r</sup> Jacques TOMMASINI, professeur de clinique médicale à l'Université de Bologne, relatifs à la nouvelle doctrine médicale italienne; recueillis dans plusieurs ouvrages périodiques ou inédits, avec des notes de l'éditeur. Bologne, 1824; Nobili. 4 vol. in-8°.

L'importance même de cette collection nous force à l'annoncer simplement. Essayer de faire connaître, sans pouvoir y consacrer assez d'espace, ces discours et ces mémoires où sont examinées, au milieu d'observations nombreuses, plusieurs questions relatives à la médecine pratique, ce serait altérer les doctrines de l'auteur, en les présentant incomplètes et séparées des faits sur lesquels il les fonde.

Voici du moins les titres de quelques-uns de ces morceaux : Sur la nécessité, en médecine, de joindre la philosophie à l'observation; sur les fièvres contagieuses; sur la dignité de la médecine en Italie; sur les effets de la digitale pourprée; sur l'action contra-stimulante de quelques médicamens; prospectus des résultats obtenus dans la clinique médicale de Bologne.

Les médecins qui voulaient connaître les opinions de cet estimable professeur auront maintenant l'avantage de trouver réunis sous le même format, ces écrits qu'on ne pouvait consulter que dans des ouvrages périodiques devenus très-rares.

Fossati, D. M.

152.—\* *Collezione de' classici metafisici, etc.*—Recueil des

métaphysiciens classiques. T. LIII. Pavie, 1826; Bizzoni. In-12.

Ce vaste recueil qui embrasse les ouvrages des métaphysiciens les plus distingués, et dont nous avons fait plusieurs fois mention, est toujours publié avec le même succès par les soins de MM. *Joseph GENNANI*, *Louis ROLLA* et *Defendente SACCHI*. Parmi les derniers ouvrages, on trouve l'*Histoire des mœurs et de l'instinct des animaux* de *P. G. Joseph VIREY*, traduite par *Fr. G. B.*; les discours du comte *L. CICOGNARA* sur le *Beau*, et quelques morceaux choisis sur l'*Idéologie* par M. le comte de *TRACY*, traduits par M. *Joseph SACCHI*. L'ouvrage de *Virey* est précédé d'une introduction qui contient l'histoire de quelques opinions philosophiques sur l'âme des bêtes. L'auteur passe en revue les opinions les plus remarquables des anciens et des modernes, qu'il apprécie avec beaucoup de franchise et sans préjugés. Il laisse voir qu'il en sait plus qu'il n'en dit, tout en indiquant la route qu'on devrait suivre dans l'examen de ces opinions si différentes. Ce discours a été réimprimé à part, sous le nom de M. *Defendente Sacchi*, en 1825, à Pavie. Le traité de M. le comte *Cicognara* était déjà connu et apprécié depuis long-tems. L'auteur a beaucoup amélioré son travail dans cette nouvelle édition. Probablement les directeurs de cette collection ne manqueront pas de publier aussi le traité de M. *DELFIKO* sur le même sujet; cet auteur possède assez de titres pour figurer entre M. *Cicognara*, et l'infortuné *PAGANO*, son concitoyen, dont on a également réimprimé les essais sur le *Goût*, etc. Nous avons rencontré des phrases peu correctes dans quelques uns des ouvrages traduits. On aurait dû les éviter, à cause de l'importance de l'entreprise, et de l'effet qu'elle produit sur les Italiens. Ils cultivent depuis quelque tems avec ardeur l'idéologie, comme le prouvent les divers ouvrages qu'ils ont publiés sur cette science; et la collection des métaphysiciens classiques a contribué sans doute à cette nouvelle fermentation d'idées qui se fait remarquer dans l'Italie.

153. — *Della sintesi e dell' analisi*, etc. — De la synthèse et de l'analyse. Discours de M. *Paul COSTA*. Bologne, 1824; Marsigli. In-4°.

On a beaucoup parlé des méthodes de la synthèse et de l'analyse, et beaucoup profité de la dernière: cependant M. *Costa* trouve encore des inexactitudes dans sa définition et dans quelques prétendus procédés de l'analyse. Il s'efforce d'en déterminer les vrais caractères avec précision, et de rectifier quelques-unes des idées de *Condillac*. Il dit qu'analyser un corps ou un objet matériel, n'est pas la même chose qu'ana-

lyser une idée; que, si l'on décompose dans la première opération, on ne fait que composer dans la seconde; et d'une idée incomplète qu'on avait auparavant on tâche de s'en former une plus ou moins complexe, ou même complète. On compose, ajoute-t-il, en portant successivement l'attention ou sur les faits, ou sur les simples souvenirs et sur les idées, ou même en raisonnant. De ses premières observations, M. Costa passe à d'autres remarques d'une grande importance sur le langage idéologique; il les expose et en prouve l'exactitude dans une dissertation particulière. Son discours est adressé à M<sup>me</sup> *Thérèse MALVEZZI*; ce qui prouve qu'en Italie les sciences les plus sévères ne sont pas aussi étrangères qu'on croit au beau sexe.

154. — *Mezzi onde far contribuire le donne alla pubblica felicità ed al loro individuale ben essere, etc.* — Moyens pour faire contribuer les femmes à la félicité publique et à leur bien-être individuel; par M<sup>me</sup> *Cécile de LUNA FOLLIERO*. Naples, 1826; Marotta et Vanspandoch. In-8°.

Une femme auteur peut sans doute être accueillie dans le monde littéraire, surtout lorsqu'elle s'y présente avec un talent aimable. Mais les éloges qu'elle y reçoit doivent l'engager à prouver par de nouvelles productions qu'elle en est vraiment digne. C'est ainsi que M<sup>me</sup> de Luna Folliero a résolu d'établir ses titres à la gloire littéraire sur ses propres ouvrages, d'après lesquels on appréciera tout son mérite, loué déjà en Italie, par des hommes de lettres distingués et par plusieurs sociétés savantes. Nous avons parlé des vers de cette dame (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 719). L'importance de l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, prouve qu'elle ne s'est pas bornée à des études de pur agrément, mais qu'elle possède aussi d'utiles connaissances, souvent étrangères à son sexe. Comme elle a senti par sa propre expérience quels étaient les avantages d'une bonne éducation pour les femmes, elle s'est occupée de traiter ce grave sujet. Après avoir examiné avec soin les meilleurs livres consacrés à la même question, sans adopter aucun système exclusif, elle a su en tirer une excellente méthode, qui rattache à l'instruction des jeunes filles, la religion, la morale, l'étude de la grammaire, de la rhétorique, de l'histoire, de l'éloquence et de la poésie, des sciences même, de l'arithmétique, de la géométrie, de la cosmographie, ainsi que des beaux-arts, de la danse, de la musique et de la déclamation. L'auteur prescrit, en outre, de donner aux demoiselles quelques notions de philosophie, et de leur faire connaître les lois de leur pays. On doit admirer dans toutes les parties de ce livre un grand bon sens et une profonde érudition. L'Italie

s'est empressée de rendre justice au savoir et aux nobles pensées de M<sup>me</sup> de Luna Folliero; nous attendons pour elle un plus beau prix de ses efforts; c'est que toutes les Italiennes profitent de ses leçons, et la prennent pour modèle.

F. SALFI.

156. — *Annali d'Italia, etc.* — Annales d'Italie depuis 1750, rédigées par A. COPPI. T. III. Rome, 1825; De Romanis. In-8<sup>o</sup>4

Quoique cet ouvrage soit exécuté dans un pays et dans un tems certes peu favorables à la liberté qu'il exige, l'auteur fait tous ses efforts pour rendre sa narration exacte et intéressante. Il rapporte les événemens les plus mémorables, il indique même les causes auxquelles on les attribue et les effets qui en ont résulté. Mais il semble craindre partout d'émettre sa propre opinion; il se contente de rappeler celle des autres. Est-ce ainsi qu'on doit écrire une histoire?

F. SALFI.

157. — *Storia di Sardegna, etc.* — Histoire de la Sardaigne; par le chevalier D.-Joseph MANNO, conseiller-d'état, secrétaire particulier de S. M., etc., etc. Vol. II et III. Turin, 1826; Aliana. In-8<sup>o</sup>.

Nous avons annoncé le 1<sup>er</sup> volume de cette histoire (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 168). Le 4<sup>e</sup> et dernier est sous presse: nous ne pouvons jusqu'à présent entrer dans de grands détails sur un ouvrage qui est encore incomplet. Mais nous pouvons juger, par les deux volumes qui sont sous nos yeux, que l'auteur écrit avec pureté et même avec une sorte d'élégance; qu'il a fait des recherches multipliées, et réuni des documens peu connus; qu'enfin, il a toujours l'attention de citer ses autorités, ce que les historiens modernes négligent trop souvent.

Un historien français avait devancé M. Manno dans son travail sur la Sardaigne, comme on a pu le voir par le compte que nous avons rendu de l'ouvrage de M. Minant (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 346). Les deux écrivains sont d'accord sur les faits les plus importans, ce qui devait être; mais l'écrivain sarde est beaucoup plus avare de réflexions: on dirait qu'il n'ose énoncer franchement son opinion sur certains événemens qui sembleraient ne devoir pas être rapportés sèchement et sans commentaire. Il ne faut pourtant pas s'étonner de cette circonspection: en effet, on lit, à la fin de chaque tome, ces paroles qui n'annoncent que trop l'examen préalable qu'en a fait la censure: *Se ne permette la Stampa*. Or, dans tout livre qui porte cette formule, ou telle autre semblable, on peut bien trouver la pensée du gouvernement, mais non celle de l'auteur.



A la fin du 3<sup>me</sup> volume, on ne lira pas sans intérêt une *Histoire littéraire* de la Sardaigne; et il est désormais incontestable que cette île a produit une foule de grands théologiens, de physiciens, d'historiens, de poètes, etc. Ce sont pour la plupart d'illustres inconnus : leurs noms, comme leurs ouvrages, n'avaient point franchi les rivages de la terre où fut leur berceau.

A. D.

157. — *Almeone, etc.* — Alcméon, tragédie de *Constantino PICCOLI*. Turin, 1825; Marietti. In-8°.

Nous ne blâmons pas avec trop de rigueur M. Piccoli d'avoir emprunté cette pièce à la mythologie; car la *Médée* et l'*Alceste* nous ont fait verser encore des larmes, lorsque le talent a su nous intéresser à leur destinée. Mais ici l'auteur n'a pas fait choix d'un sujet aussi heureux; il n'a pu agir sur l'âme des spectateurs : c'est pourtant, il faut l'avouer, l'unique but auquel doivent tendre de nos jours les écrivains dramatiques, quelle que soit l'école dont ils suivent les principes.

158. — *Il Calomero, etc.* — Le Calomero, petit poème du comte *FOLCHINO SCHIZZI*. Milan, 1825; Bettoni. In-fol. avec fig.

L'auteur célèbre la création des monumens dont S. M. I. Marie-Louise a récemment décoré ses états. En traversant le Pô, accompagné d'un de ses amis, il décrit les charmans rivages des petites îles dont le fleuve est semé. Il exprime vivement son enthousiasme à la vue des deux ponts construits, l'un sur le Taro, l'autre sur la Trebbia, et il admire le nouveau théâtre de Parme. L'éloge de la princesse à qui on doit ces beaux monumens a d'autant plus de prix dans le poème du comte Folchino, qu'il a lui-même prouvé soit par quelques ouvrages, soit par d'autres services rendus à Crémone, sa patrie, son dévouement à la cause des peuples, et sa bienfaisance envers le malheur.

159. — *Versi, etc.* — Vers de M. le comte *George GALLESIO*, etc., etc. Pise, 1824; N. Capurro. In-8°.

M. le comte Gallesio s'occupe souvent à étudier l'histoire naturelle; mais le soin de ces travaux sérieux ne lui fait pas oublier les muses badines dans la société de ses amis. Ces vers sont le fruit de ses momens de loisir, et ils ont été publiés par M. *Nicolas PALMERINI*. On y remarque surtout le ton d'amabilité qui fait le charme d'une conversation amicale.

F. S.

## ESPAGNE.

160. — \* *Coleccion de los viages y descubrimientos.* — Re-

cueil des découvertes et des voyages par mer faits par les Espagnols, depuis la fin du xv<sup>e</sup> siècle, contenant plusieurs documens inédits pour servir à l'histoire de la marine castillane et des établissemens espagnols dans les Indes occidentales : mis en ordre par Don *Martin-Fernandez* NAVARRETE, directeur par intérim du dépôt hydrographique, membre de l'Académie royale espagnole, et de celle d'histoire, etc., etc. Madrid, 1825 ; de l'imprimerie royale. 2 volumes grand in - 8<sup>o</sup> de 606 et de 455 pages.

M. Navarrete, l'un des écrivains espagnols les plus distingués de notre époque, s'est déjà fait avantageusement connaître par deux éditions, l'une de l'immortel chef-d'œuvre des Cervantes, l'autre des charmantes poésies de Melendez et par les notices qu'il a consacrées à ces deux grands génies ; il s'est acquis une réputation bien méritée par un travail plus important, inséré dans le 5<sup>e</sup> volume des *Memorios de la real Academia de la historia* et qui a pour objet la part que les Espagnols ont prise aux croisades et l'influence de ces expéditions sur le commerce et l'art de la navigation ; mais l'ouvrage dont nous annonçons les deux premiers volumes est d'un intérêt plus grand encore pour les Espagnols et même pour les étrangers.

L'introduction, écrite par M. Navarrete est un chef-d'œuvre de précision ; outre les notes les plus instructives on y trouve les renseignemens les plus curieux et les plus positifs sur l'origine, les progrès et le perfectionnement de la marine de la couronne de Castille, surtout depuis le règne de Ferdinand, au xii<sup>me</sup> siècle, jusqu'à l'époque où les propositions hardies de Colomb furent accueillies par la reine Isabelle : on y voit naître la puissance maritime de l'Espagne dans les deux grands états chrétiens, l'Aragon et la Castille, long-tems avant que leur réunion eût formé les premières grandes masses de la monarchie de Charles V ; on y voit les républiques d'Italie sollicitant l'appui des Barcelonnais et trafiquant avec eux ; l'artillerie employée pour la première fois sur mer, au xiv<sup>e</sup> siècle par les Castillans pour battre les Anglais devant La Rochelle ; le roi Pierre-le-Cruel s'embarquant pour commander sa flotte en personne, exemple que n'avait encore donné aucun roi de l'Europe moderne ; les Espagnols déployant partout une énergie étouffée aujourd'hui sous la funeste influence du fanatisme : on entrevoit enfin dans cette préface instructive les premières notions que Colomb pouvait avoir sur l'existence de l'hémisphère occidental et qu'il avait puisées dans les renseignemens et les traditions de plusieurs navigateurs espagnols qui auraient découvert les premières traces du Nouveau-Monde et seraient

même parvenus à l'île Saint-Domingue avant que Colomb l'eût découverte.

On peut ajouter la plus grande confiance au jugement critique que M. Navarrete porte sur les principaux historiens qui nous ont transmis les détails de ces premières expéditions en Amérique; il en signale cinq dont les récits sont fondés sur les rapports de témoins oculaires, ou sur des renseignemens fournis par Colomb et ses compagnons: ce sont; *André Bernaldez*, *Pedro-Martin d'Anglesia*, *Ferdinand Colomb*, fils de Christophe, *Gonzalo Fernandez de Driedo*, et l'évêque *Barthélemi Las Casas*. C'est de ces ouvrages rares et inédits que M. Navarrete a soigneusement extrait tout ce que la droiture de son esprit et sa vaste érudition ont jugé propre à ses desseins: il est à remarquer que des monumens aussi précieux pour l'histoire de l'Amérique, des Moluques et même des Philippines sont restés ensevelis depuis des siècles sous la poussière des archives de la Péninsule et n'en sortent qu'à l'époque la plus malheureuse de ses annales; il semblerait que la triste Espagne cherche par là un dédommagement à ses malheurs présents: il est seulement à regretter que M. Navarrete qui se montre partout au-dessus de la tâche de simple compilateur, se soit un instant écarté de la bonne route en accusant amèrement la philosophie et les idées libérales de la révolution qui procure à l'Amérique son indépendance, sans épargner même ses compatriotes qui ont succombé en voulant rendre l'Espagne à ses libertés: moins sévères envers M. Navarrete, nous nous empressons de l'excuser de ces boutades en pensant qu'il écrit sous l'influence du gouvernement actuel de sa patrie, car son ouvrage a été imprimé par ordre exprès de S. M. catholique.

Les deux premiers volumes de son recueil contiennent une histoire authentique des quatre voyages de Christophe Colomb depuis 1492 jusqu'à 1504: on y trouve non-seulement des rapports officiels et des lettres écrites par Colomb lui-même et par ses compagnons de voyage au roi Ferdinand et à la reine Isabelle, mais aussi des actes secrets, des instructions particulières de la cour d'Espagne sur l'administration des pays découverts, des pièces diplomatiques et des ordonnances réglant les fonctions du grand-amiral de Castille, enfin des renseignemens curieux sur quelques événemens incertains ou controuvés de la vie de Colomb. Toutes ces pièces ont été scrupuleusement copiées sur les originaux et sur les manuscrits même de Don Barthélemy Las Casas qui sont restés déposés soit à l'archive de Simanca, soit à la bibliothèque royale, soit enfin dans celles de quelques grands d'Espagne dont les ancêtres ont

en une part plus ou moins directe aux événemens que l'on rapporte. Les recherches auxquelles s'est livré M. Navarrete lui ont révélé l'existence d'un grand nombre d'autres pièces qui seraient propres à jeter un grand jour sur l'histoire de l'Europe depuis le règne de Ferdinand et d'Isabelle jusqu'à l'avènement des Bourbons au trône d'Espagne, puissante monarchie qui par son agrandissement et sa décadence rattache pendant plus de trois siècles à ses propres destinées celles de la plupart des états de l'Europe.

M. Navarrete annonce que des deux volumes suivans l'un sera consacré aux découvertes et à la colonisation de la Côte-Ferme et de la Floride et l'autre aux expéditions de Fernand Cortès et de ses compagnons d'armes. Les autres volumes dont on ne fixe pas le nombre, comprendront les expéditions à la rivière de la Plata, au détroit de Magellan, au Chili, au Pérou, à la Californie, et même aux îles Moluques et aux Philippines.

P. MENDIBIL.

#### PAYS-BAS.

161. — \* *Sur les Météores*, par J. G. GARNIER, professeur de mathématiques et d'astronomie à l'université de Gand; Gand, 1826. Vankerkove fils. In-8° de 72 pag.

La météorologie est une des parties de la physique qui doit exciter d'autant plus vivement notre attention, qu'elle a pour objet l'étude de phénomènes à l'influence desquels il est impossible de nous soustraire entièrement. Cependant c'est aussi l'une des parties qui s'est le moins ressentie des progrès nombreux qu'ont faits les sciences dans les derniers tems. Il serait cependant injuste de dire qu'elle est demeurée entièrement stationnaire; les ingénieuses recherches du docteur Wels sur la rosée, l'explication de l'ascension et de l'abaissement des nuages par M. Fresnel, les recherches de MM. Arago, De Humboldt, Fourier, etc, sur les températures, celles de MM. de Laplace, Bouvard sur le baromètre, les rapports entre les apparitions des aurores boréales et les oscillations de l'aiguille aimantée si bien constatées par M. Arago et une foule d'autres recherches non moins curieuses prouvent assez qu'en cherche à faire marcher de front toutes les sciences. M. Garnier a donc rendu un véritable service, en réunissant dans un même ouvrage tout ce que l'on a fait dans ces derniers tems pour ajouter aux connaissances météorologiques. Son livre sera lu avec intérêt par les gens du monde, et les savans même pourront le consulter avec fruit.

Q.

162. — *Gemeenzame Brieven over het Scheveninger Zeebad.* — Lettres familières sur les bains de mer à Scheveningue; par M. A. MOEL. Amsterdam, 1824. In-8° de 215 pages.

M. le docteur Moel, connu par plusieurs écrits sur les sciences médicales et naturelles, cherche, dans ce petit ouvrage, à faire ressortir tous les avantages des bains de mer établis à Scheveningue, près de La Haye. Afin de concilier tous les intérêts, il prévient en tête de son écrit qu'il le destine non-seulement aux malades et aux demi-malades, mais même à ceux qui, jouissant de la meilleure santé possible, ne cherchent aux bains que des délassemens et des plaisirs. Les établissemens de Scheveningue commencent à être très-fréquentés. On s'occupe à en construire de semblables à Zandvoort, autre village maritime près de Harlem. X

163. — *Armorial du royaume des Pays-Bas*, contenant les armes des familles nobles de la Belgique et de la Hollande; publié par M. le chevalier de NEUFFORGE, et lithographié par M. JOBARD, lithographe du roi. Livraisons I-VIII. Bruxelles, 1826.

Cet ouvrage aura vingt-cinq livraisons, contenant chacune six feuilles et cinquante-quatre armoiries, et il sera terminé par une description indiquant l'origine, les titres, etc. des différentes familles nobles, de manière à former le nobiliaire du royaume des Pays-Bas.

Personne n'était plus en état d'entreprendre ce travail que M. DE NEUFFORGE, l'un des hommes les plus versés dans la science héraldique, et qui joint à ses connaissances tout le zèle nécessaire pour faire les recherches qu'exige une telle entreprise. Pour trouver une armoirie, l'on était obligé jusqu'à présent d'avoir recours, et souvent infructueusement, aux nombreux recueils généalogiques, tous fatigans par leur longueur. Au moyen de l'ouvrage que nous annonçons, l'on pourra se dispenser de l'acquisition d'une quantité de livres héraldiques fort chers, et qui de jour en jour deviennent plus rares. Afin de recueillir les véritables armoiries, M. de Neufforge n'épargne aucune recherche ni aucun soin; il a compulsé des titres originaux authentiques et des manuscrits dignes de foi qui se trouvent dans divers dépôts publics ou dans des collections particulières que les propriétaires ou conservateurs lui ont permis de consulter.

Les huit premiers cahiers de ce recueil que nous avons sous les yeux sont d'une pureté de dessin et d'exécution qui ne laisse rien à désirer. Nous y avons remarqué les armoiries de plusieurs familles dont les noms sont connus dans le monde

littéraire, et qui ont paru plus d'une fois dans la *Revue encyclopédique*, tels sont ceux de MM. de *Keerbergh*, de *Stassart*, de *Kirckhoff*, de *Reiffenberg*, de *Robiano*, de *Camberlyn*, etc.

XXX.

164. — \* *Beknopte Geschiedenis*, etc. — Histoire abrégée des lettres et des sciences dans les Pays-Bas, depuis les tems les plus reculés jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, par N. G. VAN KAMPEN, III<sup>e</sup> partie. Delft, 1826; J. AL-LART. In-8<sup>o</sup> de 523 pages.

Les Pays-Bas, terre de la liberté et de l'industrie; ont produit sur une surface peu étendue une multitude d'hommes célèbres, et même un grand nombre de génies puissans qui ont commandé à leur siècle, et dont l'influence se fait encore sentir. Les sciences mathématiques s'enorgueillissent à juste titre de Grégoire de Saint-Vincent, de Stevin, de Ch. Huyghens. Quels érudits l'emportent sur les Hemsterhuis, les Ruhnkenius, les Wittenbach, et avant eux sur Juste-Lipse et sur cet Érasme qui joignait à des connaissances prodigieuses, cet esprit fin qui les dégage de ce qu'elles ont d'austère, et cette gaieté philosophique qui attaquait par le ridicule des préjugés que la raison ne pouvait déraciner? La science de la nature a ses Dodonée, ses Lecluse, ses Boerhaave, ses Camper; la jurisprudence se vante des Vinnius, des Binkershoek, etc.; la philosophie, de Spinoza. Et que de richesses littéraires, etc. de ces noms célèbres! Il nous suffira de dire que la Hollande possède encore aujourd'hui un des talens les plus véritablement poétiques qu'il y ait en Europe, je veux parler de Bilderdyk, entraîné malheureusement dans des opinions indignes de sa supériorité, et qui semblent porter avec elles leur punition en égarant son imagination riche, inquiète et brûlante, malgré les glaces de l'âge. Nous voudrions que, dans une histoire littéraire, on montrât quel est le type original du peuple dont on retrace les progrès ou les défaites, qu'on en indiquât les diverses altérations et que l'on donnât de l'individualité aux époques comme aux personnes. M. Van Kampen s'est contenté de recueillir des faits. Dans ce dernier volume, il ne nous donne que des supplémens et des corrections qui renvoient aux deux précédens. Il s'est surtout attaché à faire réparation à ses compatriotes du midi qu'il se reprochait d'avoir trop dédaignés, et il l'a fait avec tant de bienveillance, qu'ils auraient mauvaise grâce d'insister sur les inexactitudes assez nombreuses, mais légères, qui lui sont échappées.

DE REIFFENBERG.

165. — *Karakterschets van Lord Byron als Mensch en als Dichter.* — Essai sur Lord Byron, considéré comme homme et comme poète; suivi de détails sur son dernier séjour en Grèce. Delft, 1826. In-8° de 244 pages.

Cet ouvrage est fait d'après des matériaux puisés pour la plupart dans des ouvrages anglais, allemands et français. La première partie dépeint le célèbre Byron comme homme et poète. L'auteur a fait usage de la notice du célèbre Goethe : *Beytrag zum Andenken Lord Byron's*. La vie de Byron et ses efforts pour le rétablissement d'une sage liberté politique et religieuse sur le sol sacré de la Grèce, sont trop connus pour que nous nous y arrétions. Quant à son génie poétique, nous avons surtout été frappés de l'opinion émise par son rival Walter Scott, et rapportée dans l'ouvrage que nous annonçons (p. xxxvii) : « Son génie était aussi fertile que varié : la plus riche production n'épuisait pas son esprit, mais au contraire semblait augmenter ses forces. » Le jugement d'un autre critique, M. de Müller dans ses *Zeitgenossen*, se trouve à la page cxxxiii. Les poésies de Byron ont été fort appréciées dès leur première apparition dans notre pays : aussi cette biographie a-t-elle été accueillie avec beaucoup d'intérêt.

166. — *Dichtbloemen, etc.* — Fleurs de poésie; par M. L. RIETBERG. Rotterdam, 1825. In-8° de viii et de 202 pages.

M. Rietberg est un des plus grands admirateurs et le disciple de feu M. Feith qui, il y a environ une cinquantaine d'années, était un de ceux qui ont le plus contribué à la régénération de la poésie nationale. La poésie de M. Rietberg nous rappelle, sous beaucoup de rapports, son illustre maître, quoique toutefois on ne puisse lui reprocher de l'avoir copié. Nous distinguons, dans son recueil, deux poèmes : l'un sur *la Conscience*, l'autre sur *l'Amour de notre prochain*.

167. — *Handleeding voor Venamelaars van Nederlandsche Historiepenningers.* — Manuel pour les amateurs des médailles historiques des Pays-Bas; par G. VAN ORDEN. Leyde, 1825. In-8° de 398 pages.

Cet ouvrage, d'une grande utilité pour la numismatique et l'histoire des Pays-Bas, contient la description d'une quantité de médailles, qui ne se trouvent pas mentionnées dans les ouvrages de Bizot, de Van Loon, ou de Van Mieris. Comme la seconde classe de l'Institut royal des Pays-Bas s'occupe aujourd'hui spécialement de la recherche des médailles non mentionnées dans les ouvrages susdits, cet ouvrage-ci a sans doute le mérite de l'à-propos. M. Van Orden est membre correspondant de cette classe.

*Ouvrages périodiques.*

168.—\* *Bydragentot de natuurkundige Wetenschappen.*—Recueil consacré aux sciences naturelles; par MM. H. C. VAN HALL, W. VROLIK et G. J. MULDER. Amsterdam, 1826; imprimerie de Van der Hey et fils. In-8°. Il paraît une livraison de 11 à 12 feuilles tous les trois mois.

Ce recueil se publie, depuis le mois de mars dernier; il est parvenu déjà à sa troisième livraison. Les rédacteurs sont tous les trois des médecins pleins de mérite et de zèle, et quoique jeunes encore, ils se sont déjà fait connaître avantageusement, dans les sciences naturelles, par des écrits très-recommandables. La physique, la chimie, la géologie, la minéralogie, la botanique, la zoologie et l'anatomie comparée sont les objets qu'ils se sont proposé de traiter.

Leur recueil est divisé en deux sections; la première se compose de mémoires originaux, et la seconde, d'analyses d'ouvrages et de nouvelles scientifiques.

Dans la première section des trois cahiers qui ont paru, nous avons spécialement remarqué un mémoire sur le genre des saules et la famille naturelle des amentacées par M. DUMORTIER; une notice sur les espèces indigènes de *Rizomorphe*, par M. VAN HALL; des observations de M. VROLIK sur des vers trouvés dans les veines et l'artère pulmonaires, les branches de la trachée-artère et le parenchyme des poumons du marsouin (*Delphinus phocæna*); l'analyse chimique des concrétions ou calculs arthritiques, faite par M. VAN DER BOON MESCH; les essais sur la vitesse du son, par M. MOLL, et la description systématique de quelques insectes des provinces septentrionales des Pays-Bas, par M. J. VAN DER HOEVEN. Si ce recueil offre toujours une suite d'aussi bons articles, nul doute qu'il n'obtienne un grand nombre de lecteurs et les éloges de tous les amis des sciences.

169.—\* *De Nederlandsche Hermes.*—L'*Hermès des Pays-Bas*. 1<sup>er</sup> cahier. Amsterdam, octobre 1826; imprimerie de Westerman. In-8° de 6 feuilles d'impression. Il paraîtra une livraison tous les mois.

Voici un nouveau journal dont on nous adresse le premier numéro; il est consacré au commerce, à la navigation maritime et à l'industrie. On pourrait s'étonner que, dans un pays commerçant comme la Hollande, où l'on compte plusieurs recueils périodiques destinés à faire connaître l'état et les progrès des sciences, des lettres, des arts et de l'agriculture, on



ne possédât pas encore un pareil journal. M. Westerman mérite des éloges pour en avoir entrepris la publication.

Ce premier cahier fait bien augurer de ce recueil. Nous y avons surtout distingué un *Aperçu sur l'état actuel des Pays-Bas* et un *Mémoire sur le commerce de l'indigo*.

DE KIRCKHOFF.

## LIVRES FRANÇAIS.

### *Sciences physiques et naturelles.*

170. — \* *OEuvres complètes de BUFFON : Supplément. — Histoire des progrès des sciences naturelles, depuis 1789 jusqu'à ce jour*, par M. le baron CUVIER, conseiller d'état, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc. Tome premier. Paris, 1826; Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 17. Delangle, rue du Battoir, n° 19. In-8° de 369 pages; prix, 8 fr.

Dès que le second volume de cet ouvrage aura paru, nous nous empresserons d'en offrir à nos lecteurs une analyse détaillée. Heureusement, nous touchons au moment impatientement attendu dans le monde savant, où M. le baron Cuvier aura publié tout ce beau travail. Dans le premier volume, l'auteur s'arrête à l'année 1808; et de cette époque à 1789 et à 1826, l'intervalle est le même. Ce nouvel écrit de M. Cuvier est bien placé à la suite des œuvres du plus éloquent des naturalistes; il présente à l'esprit humain l'un des spectacles les plus intéressans qu'il puisse contempler, celui de l'espace qu'il a parcouru dans la carrière des découvertes, l'ensemble des vérités qui sont le prix de ses nobles efforts. Quoique nous ayons à revenir sur ce premier volume, nous ne pouvons nous abstenir de citer dès à présent quelques extraits du résumé qui le termine. Le lecteur se souviendra qu'il fut écrit en 1808.

« Tel qu'il est, ce tableau suffira sans doute pour donner une idée de ce que les sciences ont fait, et de ce qu'elles peuvent faire encore pour l'utilité immédiate de la société.

« Conduire l'esprit humain à sa noble destination, la connaissance de la vérité; répandre des idées saines jusque dans les classes les moins élevées du peuple; soustraire les hommes à l'empire des préjugés et des passions; faire de la raison l'arbitre et le juge suprême de l'opinion publique, voilà l'objet essentiel des sciences; voilà comment elles concourent à avancer la civilisation, et ce qui doit leur mériter la protection des

gouvernemens qui veulent rendre leur puissance inébranlable, en la fondant sur le bien-être commun.

« Si l'on veut donc reporter les yeux sur ce qui précède, et considérer sous l'aspect que nous venons d'indiquer, les efforts des hommes dont nous avons parlé, nous espérons que l'on y trouvera la preuve de ce que nous avons annoncé dès l'abord, qu'il n'est aucune des branches des sciences naturelles qui ne doive les augmentations les plus sensibles à ceux qui les ont cultivées de notre tems; qu'il n'en est aucune qui n'ait acquis une multitude de faits précieux, de vues nouvelles, et que la plupart ont éprouvé dans leurs théories des révolutions importantes qui les ont simplifiées, éclaircies, et leur ont fait faire des pas évidens vers la vérité. .... Telles sont les principales découvertes physiques qui ont illustré cette époque. Quelles espérances ne donnent-elles pas elles-mêmes! combien n'en donne par surtout l'esprit général qui les a occasionnées, et qui en promet tant d'autres pour l'avenir! toutes ces hypothèses, toutes ces suppositions plus ou moins ingénieuses qui avaient encore tant de vogue dans la première moitié du dernier siècle, sont aujourd'hui repoussées par les vrais savans; elles ne procurent pas même à leurs auteurs une gloire passagère. L'expérience seule, l'expérience précise, faite avec poids, mesure, calcul et comparaison de toutes les substances employées et de toutes les substances obtenues, voilà aujourd'hui la seule voie légitime de raisonnemens et de démonstrations. Ainsi, quoique les sciences naturelles échappent aux applications du calcul, elles se font gloire d'être soumises à l'esprit mathématique; et par la marche sage qu'elles ont invariablement adoptée, elles ne s'exposent plus à faire de pas en arrière: toutes leurs propositions sont établies avec certitude, et deviennent autant de fondemens solides pour ce qui reste à construire. »

Nous demandons avec confiance à tout lecteur impartial si cette direction de l'esprit humain n'est pas celle que la *Revue Encyclopédique* a suivie avec persévérance, et dont elle ne s'est jamais écartée.

F.

171. — \* *Encyclopédie portative. Botanique. Second volume*, contenant la *physiologie végétale*, la *pathologie* et la *géographie botanique*, la *biographie* du botaniste, une *bibliographie*, un *vocabulaire*; et orné de planches; par J.-P. LAMOUROUX, D. M., et C. BAILLY DE MERLIEUX. Paris, 1826; au bureau de l'Encyclopédie portative, rue du Jardinnet Saint-André, n° 8. In-18; prix, 3 fr. 50 c., et 3 fr. pour ceux qui prennent la collection.

Nous avons annoncé, il y a peu de tems, le premier volume de cet ouvrage dans lequel M. le docteur Lamouroux a mis à

toutes les portées les élémens de la plus aimable des sciences. Le deuxième volume vient de paraître : débarrassé de l'explication toujours un peu fatigante d'une infinité de termes organographiques, il offre une lecture plus attrayante que celle du premier, sans être pour cela moins instructive.

M. BAILLY DE MERLIEUX, chargé de traiter de la *physiologie et de la pathologie végétales*, a mis à profit les découvertes les plus récentes en physique et en chimie. Il s'en est habilement servi pour expliquer, en grande partie, les fonctions vitales des plantes. Il passe tour à tour en revue la germination, l'absorption des gaz et des liquides, la circulation ou la marche de la sève, l'élaboration et l'assimilation de ce fluide. M. Bailly donne pour cause à l'ascension des liquides, non-seulement la capillarité des vaisseaux séveux, mais encore la force dilatante du calorique. Cette force augmentant l'épaisseur des parois des vaisseaux capillaires, resserrés d'ailleurs de tous côtés par l'enveloppe externe du végétal, « il en résulte, dit M. Bailly, page 50, un rétrécissement de ces tubes qui doit accroître leur action : dès lors on ne sera plus surpris de voir les végétaux prendre plus d'accroissement dans les parties qui sont plus frappées des rayons solaires, comme *Duhamel* l'a constaté. » Il doit également résulter de cette action une augmentation en longueur, et le développement de parties nouvelles à l'extrémité des deux systèmes aérien et terrestre de chaque végétal. Quant à l'accroissement en diamètre, M. Bailly semble partager l'opinion de M. Dupetit-Thouars, si bien développée par ce naturaliste dans ses essais sur la végétation; opinion qui devient sensible à tous les yeux par la jolie expérience représentée, figure 9.

L'auteur passe ensuite aux fonctions de déperdition telles que les sécrétions, la transpiration et enfin les odeurs relativement auxquelles M. Bailly avance une opinion qui nous paraît avoir besoin de preuves expérimentales. Tout en reconnaissant que les odeurs sont presque toujours accompagnées d'huiles essentielles et volatiles dans les organes odorans des plantes, il n'en attribue pas moins leur existence « à des conditions momentanées d'irritabilité capable de donner lieu à divers mouvemens qui nous transmettent certaines sensations. »

Les fonctions reproductives sont, sans contredit, la partie la plus intéressante de la *physiologie végétale*; et malgré toutes les assertions émises depuis quelque tems pour en rattacher les curieux phénomènes au simple développement des parties, la sexualité des plantes n'en est pas moins considérée comme une vérité constante, et reconnue par les plus judicieux observa-

teurs. On aime à suivre M. Bailly dans les preuves qu'il donne de cette vérité.

Ne pouvant sans doute rattacher à aucune fonction de relation analogue à la sensibilité, ou à la contractilité animale, les phénomènes, que présentent la *sensitive* et une infinité d'autres plantes, M. Bailly a exposé dans un chapitre à part des considérations fort intéressantes sur la vitalité et l'irritabilité des végétaux. Nous devons payer un juste tribut d'éloges à l'esprit d'observation et de doute philosophique qui règnent dans ce chapitre de vingt pages.

La *pathologie végétale* est encore à créer. Aussi M. Bailly ne nous offre-t-il qu'une liste d'affections sans description et sans traitement, divisée en : 1<sup>o</sup> lésions externes et 2<sup>o</sup> lésions internes par excès de force ou par débilité. On doit néanmoins lui savoir gré de la manière dont il appelle l'attention des observateurs sur cette partie de la science.

Appelé à rédiger la portion de l'ouvrage relative à la *géographie botanique*, M. le docteur Lamouroux, tout en rendant justice aux travaux importans des naturalistes voyageurs qui s'en occupent, semble regarder cette partie de la science comme à peine ébauchée.

Le peu qu'il nous dit sur l'origine et la propagation des végétaux à la surface du globe, nous fait regretter que son travail ait été renfermé dans des bornes si étroites. « D'immenses nappes d'eau, des déserts de sables mouvans, des rochers nus et arides; tels ont été sans doute, » dit M. Lamouroux, page 171, « les seules localités primitives exposées d'ailleurs à des températures diverses. Combien de siècles ont dû s'écouler avant que la terre présentât les riantes vallées et les forêts imposantes qui la décorent aujourd'hui! »

Après ce début on aurait désiré plus de trois pages sur la marche progressive de la végétation; avec d'autant plus de raison que cette partie de la *géographie botanique* est (dans l'état actuel de la science) ce qu'il y a peut-être de moins hypothétique.

M. Lamouroux passe ensuite aux lois qui règlent la distribution des végétaux sur la terre et sur les eaux; il explique les moyens que la nature et que l'art emploient pour les acclimater, et les obstacles que cette même nature semble opposer à l'acclimatation. Il passe en revue les stations et les régions botaniques déterminées par M. De Candolle. Enfin il termine son intéressant travail en faisant connaître la distribution pittoresque et la distribution arithmétique des végétaux.

On trouve avec plaisir à la fin de ce second volume la bio-

graphie des botanistes les plus célèbres, une biographie raisonnée et un vocabulaire.

Si le succès d'un ouvrage croit en raison de son utilité, le *Résumé de botanique* prendra une place bien honorable dans nos bibliothèques : c'est le livre le plus élémentaire, le plus complet publié jusqu'à présent sur cette matière : il convient à la fois au savant et à l'homme du monde. C. P.

172.—\* *Catalogue des plantes indigènes des Pyrénées et du Bas-Languedoc avec des Notes et observations sur les espèces nouvelles peu connues*, précédé d'une Notice sur un voyage botanique fait dans les Pyrénées pendant l'été de 1825, par George BENTHAM. Paris, 1826; M<sup>me</sup> Huzard. In-8°; prix, 3 fr. et 3 fr. 50 c. par la poste.

Ce petit ouvrage est excellent dans toutes ses parties, encore que l'auteur ait tort d'assurer qu'avant lui la botanique des Pyrénées fut inconnue. Elle n'était pas épuisée sans doute, et elle ne l'est même pas après son travail, mais on en connaissait beaucoup de choses. La Peyrouse, quoique sa *Flore* soit entachée d'injures contre des naturalistes du premier ordre, et qu'elle contienne des erreurs scientifiques, les herborisations du célèbre Ramond, celles de M. le professeur Saint-Amans d'Agen et du savant et modeste docteur Léon Dufour de Saint-Séver, avaient déjà fait connaître beaucoup de végétaux rares de ces célèbres montagnes, ce que M. Bentham paraît avoir ignoré, car on ne trouve pas une seule fois dans son Catalogue le nom de M. Léon Dufour. Cet oubli est d'autant plus extraordinaire que ce naturaliste a non-seulement visité une partie des lieux parcourus par M. Bentham, mais que dans nos *Annales générales des sciences physiques* il a donné une relation tellement intéressante de son excursion, que pour la mieux répandre on la réimprima il y a trois ou quatre ans à la suite de l'un de nos ouvrages (Voyage souterrain, etc. Paris, Pouthieu. In-8°). A ces omissions près qui ne tirent pas à conséquence, car l'auteur rend ailleurs pleine justice aux personnes qui lui ont communiqué des observations et des plantes, cet ouvrage est un modèle. C'est ainsi que devraient être rédigés tous les catalogues botaniques qu'on est dans l'usage de désigner pompeusement sous le titre de Flores, en ajoutant au nom des espèces qu'on a rencontrées, ou même qu'on n'a pas rencontrées, mais qu'on inscrit comme par caprice, des synonymes et autres détails souvent erronés, qu'on puise à tort et à travers dans les *species* et les flores des prédécesseurs. M. Bentham n'a épargné ni peines ni soins pour assurer l'identité de ses plantes. Il n'entre dans aucun détail inutile, ses

indications sont certaines; la relation de son voyage de trois mois enseignera comment il faut s'y prendre pour marcher fructueusement sur ses traces, et ce qui reste à faire pour acquérir la connaissance complète de la végétation pyrénéenne. En toutes choses on reconnaît l'exactitude et l'esprit d'observation de l'auteur. Ce ne sont pas seulement les plantes qu'il a parfaitement bien vues, mais encore les hommes qu'il a parfaitement observés; aussi nous enorgueillissons-nous d'avoir porté dans notre résumé géographique de la péninsule, ( *Voy. Rev. Enc.*, t. xxix, p. 516) les mêmes jugemens que M. Bentham sur les Espagnols tels que sont parvenus à les faire leur gouvernement anarchique et leur superstition féroce. B. DE ST. V.

173. — \* *Mémoire sur la connaissance des terres en agriculture*; par P.-H. PONTIER, ancien inspecteur principal des eaux et forêts, etc. Aix, 1826; imprimerie de Pontier, rue du Pont-Moreau. Paris, Bachelier et M<sup>me</sup> Huzard. In-8° de 100 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Ce mémoire n'est qu'une partie d'un travail plus étendu que la mort de l'auteur a laissé incomplet. On regrettera d'autant plus cette perte prématurée, que l'on sent, en lisant cet écrit, que même après les travaux de Davy et de Chaptal, il restait encore de l'incertitude sur plusieurs points de la science agricole, et que M. Pontier eût réellement ajouté à nos connaissances en théorie et peut-être par la suite dans quelques parties essentielles de l'art. On espère pouvoir mettre en ordre les matériaux de l'ouvrage qu'il préparait; et quand même il ne serait pas possible de recomposer et de compléter ce grand ensemble, on a la certitude d'en extraire de précieux documens sur l'agriculture du midi, dont ce laborieux agronome s'était particulièrement occupé.

M. Pontier s'est attaché dans ce mémoire à prouver que les terres fournissent à la végétation des matériaux immédiats, ce dont les chimistes ne doutaient point. Il ne prétend pas expliquer tous les mystères de la vie végétale, et distingue soigneusement ce qui est bien connu de ce qui reste encore à étudier par tous les moyens qui peuvent nous révéler le secret des opérations de la nature. On peut considérer cet écrit comme une excellente introduction à un traité d'agriculture, où l'on a réuni toutes les notions de physiologie végétale dont le cultivateur a besoin et qui est au courant des connaissances chimiques qui manquaient aux prédécesseurs de M. Pontier.

F.

174. — \* *Traité abrégé de Chimie, et de ses applications aux*

arts, par M. DESMAREST. Paris, 1826; Malher et C<sup>ie</sup>. (1). In-12; prix, 3 fr. 50 c.

Voici un Cours de Chimie qui se distingue de la foule d'ouvrages du même genre qui nous ont inondés depuis quelques années. Le plan est à peu près le même que celui de Fourcroy qui consistait à étudier successivement les corps simples et simultanément leur combinaison avec les corps précédemment étudiés. Cette marche moins méthodique que celle de M. Thénard a le grand avantage de resserrer beaucoup le cadre de la science et d'éviter les répétitions. M. Desmarest s'est attaché dans son travail à présenter les corps composés qui sont d'une utilité indispensable à l'intelligence des phénomènes chimiques, ou d'une application directe aux arts : il a même dans plusieurs circonstances donné quelques développemens à cette dernière partie. Au total, cet abrégé vaut mieux que tout ce que l'on nous a donné en ce genre jusqu'à présent; cependant on pourrait lui faire quelques reproches qui ne seront peut-être pas sans fruit pour une autre édition. Ainsi par exemple nous avons trouvé à regret dans ce volume des notions de physique, qu'on ne devrait plus mêler aujourd'hui à la chimie et surtout dans un traité abrégé où la place est précieuse : on doit supposer que les lecteurs n'ont point négligé l'étude antérieure de la physique. Il faudrait peut-être s'abstenir de parler des corps impondérables, sur lesquels on ne peut donner que des notions trop incertaines. J'aurais voulu aussi que M. Desmarest traitât séparément des composés binaires du deuxième ordre sans les grouper dans l'étude des métaux; cette étude est assez importante en chimie pour occuper une place spéciale. On peut encore reprocher à l'ouvrage qui nous occupe quelques incorrections et quelques notions qui paraissent être en retard de nos connaissances actuelles; telle est la classification du silicium et du zirconium dans la classe des métaux. L'auteur aurait pu aussi dire quelque chose des travaux de M. Berzelius sur les sulfosels, travaux qui sont appelés sans doute à renverser les doctrines chimiques conservées depuis Lavoisier. DUBRUNFAUT.

III. — *Précis de l'histoire de la médecine et de bibliographie médicale*, contenant l'indication et la classification des ouvrages les meilleurs, les plus utiles, la description des éditions rares ou de luxe, et des considérations sur les soins que

---

(1) Les mêmes libraires publieront une série de traités du même genre, dont l'ensemble formera une *Bibliothèque scientifique et industrielle*.

demande la conservation d'une bibliothèque. Paris, 1826; Béchet jeune. In-12 de 435 pages; prix, 5 fr. 50 c. et 6 fr. 50 c. par la poste.

Ce volume se compose de plusieurs parties distinctes; d'abord d'une introduction écrite avec esprit et remplie d'une érudition agréable, où l'auteur anonyme, après avoir donné une instruction préliminaire sur ce qui forme le matériel d'un livre, sur l'origine et les premières productions de l'imprimerie, s'élève à des considérations spéciales sur la littérature médicale; il parle de ce qui constitue le mérite des ouvrages de médecine, des doctrines récentes, particulièrement de celle de l'école de Montpellier, qu'il paraît affectionner, quoiqu'il ait soin par la suite de nous apprendre qu'il est partisan de la doctrine nouvelle, c'est-à-dire de celle de M. Broussais.

Vient ensuite un dictionnaire bibliographique où se trouvent rangés, par ordre alphabétique, tous les bons livres de médecine et d'histoire naturelle, en y comprenant ceux que leur rareté seule recommande et les éditions de luxe où l'art du graveur s'est associé à celui du typographe. L'auteur s'y montre à la fois bibliophile et médecin éclairé, conditions qu'il fallait réunir pour bien faire un tel catalogue; dans des notes ajoutées çà et là il porte sur les ouvrages modernes des jugemens qui nous ont semblé pour la plupart pleins d'impartialité et de justesse. On ne peut lui demander compte des motifs qui ont fait exclure de cette liste des livres qui jusqu'alors étaient conservés dans toutes les bibliothèques choisies, au moins comme monumens de l'histoire de la médecine; mais on peut soupçonner qu'un grand nombre des ouvrages imprimés pendant ces dernières années, ou même actuellement encore sous presse, n'y trouvent place que grâce à la protection des libraires-éditeurs dont ils composent le fonds. Nous n'y relèverons pas quelques inexactitudes, d'ailleurs de peu d'importance, qui tiennent, à ce qu'il nous paraît, à l'ignorance de la langue allemande.

Dans la troisième partie se trouvent diverses tables; la première donne la classification, par ordre de matières, des articles principaux contenus dans le dictionnaire; la deuxième n'indique que les auteurs regardés comme classiques; la troisième offre une bibliographie spéciale de la doctrine physiologique. C'est une indication assez curieuse des ouvrages qui, depuis dix ans, ont été écrits pour ou contre cette doctrine, et de ceux qui, plus anciens, contiennent des opinions à peu près conformes à celles de M. Broussais; nous avons remarqué qu'aucun livre publié à l'étranger n'y était mentionné, et



ependant la renommée du célèbre réformateur s'est étendue au-delà des limites de la France. La quatrième table contient une chronologie des principaux faits de la médecine et de la publication des ouvrages les plus importants; enfin la dernière donne la date de la naissance et de la mort d'un grand nombre de médecins, en y comprenant une partie de nos contemporains. Comme le principal mérite de cette table consiste dans l'exactitude, nous y signalerons quelques erreurs, qui peut-être ne sont que des fautes d'impression : ainsi, par exemple, Desbois de Rochefort est mort en 1786, et non en 1806; M. le professeur Duméril est né en 1774, et non en 1744. Mais c'est l'auteur lui-même qui a regardé comme incertaine l'époque de la mort d'Anne Charles Lorry, en l'indiquant de cette manière, 178... Cependant l'éloge de ce médecin par Vicq-d'Azir apprend positivement qu'il est décédé, le 18 septembre 1783, à Bourbonne-les-Bains dans les bras de Hallé son neveu. La date de la mort de l'illustre Stahl est marquée de la même manière, en 172..., quoique, suivant tous les biographes, il soit mort à Berlin en 1734, à l'âge de 75 ans. Nous terminerons en remarquant, puisque l'occasion s'en présente, que nous avons vu avec plaisir citer au nombre des auteurs vivans le docteur Rasori, fondateur de la doctrine italienne du contre-stimulisme, quoique la biographie universelle des frères Michaud lui eût délivré un acte de décès en lui consacrant un article dans son trente-septième volume.

RIGOLLOT, fils.

176.—\* *Clinique de la maladie syphilitique*, par M. N. DEVERGIE, docteur en médecine et en chirurgie des facultés de Paris et de Gœttingue, chirurgien-major démonstrateur à l'hôpital du Val-de-Grâce; avec atlas colorié, représentant tous les symptômes dessinés et gravés d'après nature et la belle collection de pièces modelées en cire de M. Dupont aîné, naturaliste; 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> livraisons. Paris, 1826; F. M. Maurice, libraire; 2 cahiers in-4<sup>o</sup> avec planches. Chaque livraison, composée de 3 feuilles de texte et de cinq gravures, coûte 8 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, pag. 439.)

Après avoir prouvé dans les deux premières livraisons, que la maladie vénérienne était connue dès la plus haute antiquité, l'auteur aborde une question importante et encore indécise parmi les médecins, et cherche à reconnaître si la maladie provient d'un virus particulier introduit dans l'économie animale par absorption. Il est facile de voir que déjà il partage sur ce point l'opinion de plusieurs médecins érudits qui rejettent la croyance à ce mode de contagion. M. Devergie montre d'abord l'incohérence qui existe entre les diverses définitions du mot

*virus* adoptées par les historiens, suit rapidement les progrès des sciences, qui, faisant justice des fausses hypothèses créées par l'ignorance des lois qui régissent l'organisation humaine, ont fait disparaître un grand nombre de ces virus présidant au développement des maladies contagieuses. Il remarque que sur les quatre qui subsistent encore, les virus *vaccin*, *variolique*, *syphilitique* et *rabieique*, deux sont vigoureusement attaqués et succomberont probablement quand les nouvelles expériences et les faits récents recueillis avec soin depuis plusieurs années seront en assez grand nombre pour détruire les préjugés anciens et enracinés qui existent sur la nature de ces deux maladies.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans le développement des questions qu'il cherche à résoudre; mais nous pouvons assurer que les faits qu'il invoque contre l'existence du virus sont propres à faire pencher la balance en faveur de son opinion. Les autorités qu'il cite lui prêtent encore un ferme appui. En général, les quatre livraisons rendues publiques assurent le succès de l'entreprise; elles suffisent déjà pour faire juger le talent de l'auteur, qui paraît un praticien distingué. Les gravures augmentent le mérite de cet ouvrage, qui, comme l'a annoncé le docteur Broussais, prendra rang parmi les écrits les plus distingués sur ce genre de maladie. Z.

177. — *Nouveau Formulaire de poche* contenant la préparation et l'emploi de tous les nouveaux médicaments, un *Tableau synoptique des substances incompatibles*; l'extrait des programmes des opérations chimiques et pharmaceutiques, exécutées aux jurys médicaux, sous la présidence de M. le professeur CHAUSSIER; par E. DE MONTMAHON, D. M., etc. Paris, 1826; Compère jeune. In-32; prix, 2 fr.

Le petit Formulaire que M. de Montmahon vient d'ajouter à toutes les compilations de ce genre qui se succèdent si rapidement depuis quelques années, est calqué sur celui de M. Richard dont il n'est réellement qu'une édition modifiée; cette conformité est une recommandation auprès des personnes qui connaissent le travail de ce dernier auteur. H.

178. — \* *Observations astronomiques faites à l'Observatoire royal de Paris, publiées par le Bureau des longitudes*. Tome I. Paris, 1825; Bachelier. In-folio de plus de 400 p.; prix, 50 fr.

Le volume que nous annonçons est le résultat de dix années d'observations faites à l'Observatoire de Paris par MM. *Bouvard*, *Arago*, *Mathieu* et *Nicollet*. M. *Gambart*, qui s'est fait un nom par ses recherches sur les comètes à l'Observatoire de Marseille, a également pris part à cet immense travail, qui est

un véritable monument élevé aux sciences astronomiques. Il serait superflu d'insister ici sur les garanties que présente une pareille série d'observations faites avec des instrumens d'une grande dimension et d'une exécution parfaite, et par une réunion d'hommes aux talens desquels le monde savant se plaît depuis long-tems à rendre un juste hommage. Nous nous bornerons donc à donner une simple exposition des choses que contient le volume qui vient de paraître.

Par une décision du Bureau des longitudes, toutes les observations faites à l'Observatoire de Paris, depuis le commencement de ce siècle jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1810, avaient été insérées dans différens volumes de la *Connaissance des tems*. Par une nouvelle décision, il fut résolu d'imprimer désormais les observations astronomiques à part dans le format in-folio. Le volume publié aujourd'hui sera donc le premier de la collection; il ne renferme que des résultats purement numériques; ce sont des observations faites à la lunette méridienne, au quart de cercle mural, à la machine parallaxique, etc., depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1810 jusqu'au 31 décembre 1819. Le Bureau des longitudes se réserve de faire paraître plus tard les observations au cercle répétiteur.

Dans une *introduction* courte et lumineuse, placée en tête du volume, se trouvent différens renseignemens qui tendent particulièrement à faire connaître les instrumens qui ont servi aux observations. Nous n'avons pu mieux faire que d'en extraire plusieurs détails pour composer cet article.

La première partie du recueil qui ne renferme pas moins de 220 pages, présente les observations faites à la lunette méridienne. On y trouve consignées jour par jour et dans cinq colonnes, les cinq observations successives d'un même astre, faites aux différens fils de la lunette méridienne; et une sixième colonne contient de plus les *passages conclus*. On a eu soin d'indiquer aussi le mouvement diurne de la pendule qui est réglée sur le tems sidéral. L'instrument qui a servi à faire ces observations, est une lunette achromatique de deux mètres et demi de longueur et de onze centimètres d'ouverture, qui fut commandée à Ramsden et achevée par Berge, son successeur. Le réticule est composé d'un fil horizontal et de cinq fils verticaux également espacés. La porte oculaire est mobile, et les fils sont éclairés au moyen d'une lampe dont la lumière pénètre par l'axe. Le grossissement de la lunette n'atteint pas tout-à-fait cent. On vérifie la direction méridienne au moyen de deux mires dont l'une est placée au nord sur la façade méridionale du palais du Luxembourg, et dont l'autre, au midi de

l'Observatoire, est placée sur une pyramide élevée en 1806 dans la plaine de Mont-Rouge.

On trouve encore dans cette première partie du recueil, les observations des éclipses et des occultations des étoiles. Ces observations ont été faites avec des lunettes de différentes grandeurs, construites par les meilleurs artistes. Quant à la pendule, elle est de MM. Lepaute père et fils, elle a remplacé avec avantage, en 1812, d'autres pendules de Ferdinand et de Louis Berthoud, dont on se servait depuis plusieurs années.

Pour prendre les distances méridiennes au zénith, l'Observatoire possédait deux quarts de cercle muraux, auxquels on a suppléé, depuis 1823, par un excellent cercle construit par le célèbre artiste Fortin. Le premier quart de cercle qui sert à faire les observations du côté du midi, est de l'artiste Bird; il a deux mètres et demi de rayon; la lunette, qui est de même longueur, a 60 millimètres d'ouverture, et son grossissement est de 70 à 80 fois. Le limbe, comme la plupart des instrumens du même artiste, porte deux divisions : l'une en 90 degrés qu'on appelle *intérieure*, parce qu'elle est la plus rapprochée du centre; l'autre en 96 parties, qu'on nomme *extérieure*. Chaque degré de la première est divisé de cinq en cinq minutes; et chaque partie de la seconde est subdivisée en 16. Le second quart de cercle, construit par Sisson, est placé sur la face occidentale du massif qui porte le premier. Il est destiné aux observations du côté du nord. Il a un mètre 62 centimètres de rayon, et la lunette grossit environ 60 fois. Le système des divisions intérieure et extérieure du limbe est le même que celui du quart de cercle de Bird; c'est le même instrument que Lemoinier prêta à Lalande, en 1751, pour faire à Berlin les observations correspondantes à celles de Lacaille au cap de Bonne-Espérance, et qui ont servi à déterminer la parallaxe de la lune. Les distances au zénith sont classées selon les dates des observations, et imprimées dans trois colonnes. La première renferme les degrés, minutes et secondes donnés par la division intérieure réduite; la seconde contient le résultat des observations en grandes divisions du limbe, en parties de ces divisions, en révolutions du micromètre dont l'instrument est muni, et en parties de révolutions; enfin, la troisième colonne présente la division extérieure réduite en degrés sexagésimaux. On a donné encore, à côté de chacune de ces observations, les hauteurs du baromètre exprimées en millimètres et centièmes de millimètres, ainsi

que les températures en degrés de la nouvelle division centésimale, données par les thermomètres extérieur et intérieur.

La troisième et dernière partie du recueil est destinée aux observations de la machine parallactique, construite par Bellet, et placée sur la plate-forme supérieure de l'Observatoire. Les diamètres des cercles qui composent cet instrument ne dépassent pas 35 centimètres. La lunette a un mètre de long et 65 millimètres d'ouverture avec un grossissement de 40 à 50 fois. Cette machine parallactique sera remplacée désormais par un équatorial de grandes dimensions que M. Gambey a construit. C'est avec le premier de ces deux instrumens que l'on a fait les observations des comètes, celles de la libration de la lune, etc. Les dernières observations sont partagées en trois séries, et se rapportent toutes à la tache connue sous le nom de *Manilius*. La première série a été faite conjointement par MM. Bouvard et Arago; elle s'étend du 1<sup>er</sup> mars 1806 au 24 juin de la même année; la seconde a été faite par M. Bouvard; et la troisième par M. Nicollet qui mit en œuvre tous ces précieux matériaux dans son mémoire *sur la libration de la lune*, lu à l'Académie des sciences le 7 décembre 1818, et inséré dans la *Connaissance des tems*. On pourra y voir de quelle importance sont ces observations pour la théorie astronomique, d'après ce que l'on avait jusque là. Comme l'observe M. Nicollet, « un travail nouveau était nécessaire, il ne s'agissait plus que d'avoir de bonnes observations nouvelles pour l'entreprendre. A la prière de M. de Laplace, ajoute ce savant, M. Bouvard, en 1806, commença, avec M. Arago, une nouvelle suite d'observations de la libration, qui fut interrompue par la prolongation de la méridienne en Espagne. M. Bouvard ayant repris le travail seul, le continua jusqu'à la fin de 1810, et composa un recueil précieux d'observations uniques dans son genre, relativement à l'astronomie observatrice de l'époque actuelle, et qui sera pour son auteur un nouveau titre à la reconnaissance des savans. » Les observations de M. Nicollet seront également appréciées, et acquièrent un nouveau prix par l'usage qu'il en a fait dans son mémoire.

L'analyse rapide que nous venons de donner du recueil publié par le Bureau des longitudes, suffira sans doute pour faire concevoir son importance et pour faire désirer la suite d'une collection aussi utile pour le progrès des sciences.

179.—\* *Mémoire sur la mesure d'un arc de parallèle moyen entre le pôle et l'équateur*, par MM. BROUSSEAUD et NICOLLET. Paris, 1826; Huzard-Courcier. In-8<sup>o</sup> avec une carte. Extrait de la *Connaissance des tems*.

On connaît les travaux immenses et les nombreux voyages entrepris par les astronomes dans la vue de déterminer la figure et la grandeur de notre globe : on sait que le résultat de toutes ces recherches est que la terre, qu'on regardait d'abord comme un ellipsoïde de révolution aplati vers les pôles, s'éloigne assez sensiblement de cette forme. Les mathématiciens ont alors imaginé d'estimer sa courbure sur différens points, au moyen d'ellipsoïdes osculateurs qui se confondent sensiblement avec elle dans une petite étendue autour du point d'osculation ; mais ces ellipsoïdes ne peuvent être déterminés que quand, pour le lieu dont il s'agit, on connaît les courbures de la terre dans le sens du méridien et du parallèle : or, on avait déjà plusieurs mesures d'arcs de méridiens prises avec autant de persévérance que de talent ; mais on avait encore à désirer des mesures précises d'arcs de parallèles. Une grande triangulation entreprise dans le midi de la France par les ordres du ministre de la guerre, donna à M. de Laplace l'idée de rattacher à cette opération militaire la mesure d'un arc du 45<sup>e</sup> parallèle ayant son origine occidentale sur les bords de l'Océan près de Bordeaux et son extrémité orientale à Fiume, en Istrie. Les travaux furent commencés en 1811, d'après la proposition de ce savant illustre, et confiés aux soins du corps des ingénieurs géographes. « M. le colonel Brossier, qui dirigeait les opérations géodésiques au-delà des Alpes, eut ordre, d'une part, de s'entendre avec M. le colonel Brousseau, chargé des mesures qui devaient traverser la France et la Savoie pour se lier à celles de l'Italie ; de l'autre, M. le colonel Henry, qui exécutait la triangulation de la Suisse, reçut celui de la rattacher au travail de M. Brousseau, par Genève et le sommet des Alpes. Ces différentes entreprises furent d'abord poussées avec activité. En Italie, on avait obtenu une série de triangles qui, appuyée sur la base mesurée près de Turin, par les astronomes de Milan, s'étendait de Fiume jusqu'à Rivoli. En France, le colonel Brousseau, parti de la méridienne de Dunkerque, avait conduit ses travaux jusqu'aux frontières de la France et de la Savoie, et élevé tous les signaux nécessaires à la triangulation des Alpes. Enfin le colonel Henry avait mesuré une base en Alsace, observé ses triangles jusqu'à Genève, et se disposait à opérer sa jonction avec M. Brousseau, lorsque tous les travaux furent suspendus par suite des événemens politiques de 1813 et 1814. Pour compléter l'ensemble de ces opérations, il restait donc à remplir deux lacunes ; l'une entre la méridienne de Dunkerque et l'Océan, l'autre entre les Alpes et Turin. » La première fut remplie par M. Brousseau, pendant

les années 1818, 1819 et 1820; et la seconde par une commission austro-sarde qui achèva les opérations géodésiques en 1823.

On avait ainsi formé un réseau de 106 triangles du premier ordre, compris entre la tour de Cordouan et l'île de Rhé. 90 de ces triangles avaient été relevés par les ingénieurs français, et le surplus par les membres de la commission austro-sarde. Ce réseau couvrait un arc de parallèle de l'amplitude de  $15^{\circ} 37'$ . De nouvelles opérations géodésiques, ordonnées par le gouvernement autrichien, font espérer qu'on l'étendra jusqu'à Orsova et elles ajouteront ainsi  $8^{\circ}$  de longitude aux  $15^{\circ} \frac{1}{2}$  que l'on a déjà.

Pour appliquer ces mesures géodésiques aux recherches qui concernent la figure de la terre, il fallait comparer l'arc terrestre mesuré avec l'arc céleste qui lui correspond; l'opération devenait alors purement astronomique. MM. Plana et Carlini, membres de la commission austro-sarde, s'occupèrent en 1821 de la détermination astronomique de la partie de l'arc qui traverse le Piémont et la Savoie; et sur leur invitation, le Bureau des longitudes de France et le ministre de la guerre nommèrent deux savans, MM. Brousseau et Nicollet, pour concourir à la détermination astronomique des longitudes dans la partie de l'arc du parallèle, commun à la France et à la Savoie. On se réunit donc à Chambéry, le 10 du mois d'août 1822, et l'on convint d'employer la méthode des *feux instantanés* qui repose sur la connaissance exacte du tems absolu à chaque station d'où l'on observe ces feux. Vingt-six jours de courses pénibles à travers des chaînes de montagnes et sur une étendue d'environ cent lieues furent employés pour le choix des stations et des emplacements des signaux. MM. Gautier et Pictet de Genève, prirent aussi part aux observations, pour suivre les signaux qui devaient leur être donnés du sommet du *Colombier*.

Il résulte de tous ces travaux et de la discussion approfondie des erreurs dont peuvent être affectées les sommes des angles des triangles de la chaîne qui couvre l'arc de parallèle compris entre Mareunes et Padoue, que l'amplitude astronomique de cet arc a été trouvée de  $0^{\text{h}} 51' 56''.248$ . On avait trouvé pour la valeur géodésique du même arc  $0^{\text{h}} 51' 57''.34$ . La différence était donc  $0^{\text{h}} 0'. 1''.092$ . En déterminant le sphéroïde qui satisfait le mieux à l'ensemble des observations de longitudes, il en résulte une correction de  $- 0''.1275$  sur l'amplitude astronomique; ce qui réduit sa valeur corrigée à  $0^{\text{h}} 51' 56''.121$ . D'où l'on tire  $77865^{\text{m}}.75$  pour la valeur la plus probable du degré du parallèle à la latitude de  $45^{\circ} 43' 12''$ . Si l'on combine

la valeur précédente du degré avec les degrés des méridiens mesurés dans différens pays, pour en déduire l'aplatissement du globe terrestre, on trouvera en France  $\frac{1}{273.26}$ , en Europe  $\frac{1}{272.74}$ , au Pérou  $\frac{1}{294.78}$ , et dans l'Inde  $\frac{1}{290.34}$ . En prenant un résultat moyen entre les résultats précédens, on trouve que l'aplatissement général du globe est  $\frac{1}{282.72}$ . Si l'on calcule l'aplatissement du sphéroïde en France, en ne combinant ensemble que les portions du méridien et du parallèle comprises dans l'étendue de ce royaume, on trouvera  $\frac{1}{254.65}$  pour l'aplatissement.

MM. Brousseau et Nicollet, les deux auteurs du travail que nous annonçons, ont eu soin de présenter dans plusieurs tableaux tous les détails relatifs à leurs observations et la description des instrumens qu'ils ont employés; ils ont également signalé les ingénieurs géographes qu'ils avaient eu pour coopérateurs dans leurs travaux; ce sont MM. Le Camus, Savary, de Lavarende, Largetau, Delavigne et Pellegrini. Nous ne pouvons mieux faire sentir l'importance de ces opérations et la reconnaissance que l'on doit aux savans qui les ont dirigées qu'en citant les mots suivans extraits de l'analyse des travaux de l'Académie des sciences pour 1825. « Le travail remarquable dont les commissaires ont rendu compte est le premier de son espèce qu'on puisse regarder comme exécuté sur une étendue suffisante pour fournir des données propres à une comparaison des arcs de parallèle et du méridien, conforme au cas de la nature, ou à la figure et aux dimensions réelles du sphéroïde. Les mémorables expéditions faites dans le siècle dernier pour déterminer cette figure et ces dimensions, sont généralement connues; on peut même les compter parmi les entreprises scientifiques qui jouissent de la plus universelle célébrité; et on n'oubliera pas que le gouvernement et les savans français occupent le premier rang parmi les promoteurs et les coopérateurs de ces mémorables travaux. » L'Académie des sciences a ordonné que le mémoire lu par M. Nicollet serait publié dans le recueil des savans étrangers; elle a de plus exprimé le désir que S. Exc. le ministre de la guerre ordonnât la publication de toutes les pièces propres à donner une connaissance détaillée des opérations. Sur ce désir émis par l'Académie et sur la proposition faite par M. le directeur du dépôt de la guerre, S. Exc. a ordonné l'impression de tous les documens relatifs à l'exécution de la mesure du parallèle moyen, qui sont insérés dans le neuvième numéro du *Mémorial*.

A. QUETELET.

180. — *Dictionnaire des inventions et découvertes depuis le*



*commencement du monde jusqu'à nos jours*, par N. BOQUILLON. Paris, 1826; Audin. In-12 avec planches; prix, 6 fr.

L'idée de renfermer en un volume toutes les inventions humaines, c'est - à - dire d'une encyclopédie dans un petit format, serait sans doute une folie, et les personnes qui supposeraient, d'après le titre du petit ouvrage dont il est question, que M. Boquillon a voulu tenter une telle entreprise se tromperaient complètement. Ce laborieux écrivain ne s'occupe que des origines de chaque invention, et le but de ses recherches est de nous faire connaître à quelle époque et par qui fut découverte telle ou telle chose utile. Il manque sans doute dans son ouvrage beaucoup d'articles importans, mais dans une seconde édition qui deviendra promptement nécessaire, les observations qu'aura reçues l'auteur le mettront en état de compléter son heureux essai. Il sollicite la critique avec une noble candeur dans une préface fort bien faite, qu'on assure manquer dans certains exemplaires, et que nous engageons les acquéreurs à réclamer du libraire si par hasard on la leur avait soustraite. Entre autres faits curieux recueillis dans le Dictionnaire de M. Boquillon, on trouve que les-bas, dont la fabrication donne un si grand mouvement dans le commerce de l'Europe, sont d'invention très-moderne. Les plus grands princes allaient pieds nus dans leurs souliers à la poulène, contre lesquels ont tant déclamé les prédicateurs et les écrivains qui, dans leurs beaux romans historiques, nous vantent si fort ce bon vieux tems où le roi n'était pas aussi commodément logé que l'est aujourd'hui un bonnetier de sa capitale, ne nous disent pas comment étaient chaussées ces châtelaines et nobles dames auxquelles ils font sans cesse baiser les pieds par leurs galans héros. Les bas furent extrêmement rares en France jusque sous Henri III, où une paire en soie tricotée à l'aiguille fut portée comme un objet de luxe par le roi aux noces de sa sœur avec le duc de Savoie. Ce ne fut que sous le ministère de Colbert qu'un serrurier normand inventa le métier à l'aide duquel une partie aujourd'hui indispensable de notre costume devait devenir si commune. Le nom de ce bienfaiteur de nos jambes est demeuré inconnu; on sait seulement que, fier de sa découverte, il remit au ministre une paire de bas au métier pour être offerte au roi afin d'obtenir quelque privilège équivalant alors à nos brevets d'invention. Tel est le malheur attaché à la dignité royale que ce Louis XIV, tout absolu qu'il était et tout grand qu'on le proclame, fut dans cette circonstance dupe de son valet de chambre, qui, pour

quelques pièces d'or données par les bonnetiers du tems, habitués à faire tricoter les bas de Sa Majesté par de vieilles femmes, coupa plusieurs mailles dans les bas nouveaux, lesquels, s'étant effilés en les mettant, furent déclarés détestables. Cette espièglerie d'un valet coûta bien des millions à la France. L'inventeur de la précieuse machine, honi et conspué parce qu'il n'était pas de la dignité du chef de l'état, en trouvant ses bas percés, de vérifier si la faute en était à la machine, transporta celle-ci en Angleterre, où il n'était pas nécessaire que le monarque trouvât les bas excellens pour que le procédé qui devait les faire baisser de prix se répandît. Le Normand s'enrichit, et son invention devint une source de prospérité pour nos voisins. Ce n'est qu'après avoir détourné des sommes énormes de notre pays que les métiers à bas, qu'en avaient exilés les dédains d'une cour ignorante et somptueuse, y sont revenus pour les pauvres gens, et par les soins d'un humble artisan, réparateur de l'une des fautes du grand Louis XIV. L'histoire doit conserver le nom de celui-ci. Jean Hindert, dans un tems où l'on pendait à Londres les ouvriers qu'on suspectait d'exporter des modèles de machines, retint par un prodigieux effort de mémoire la construction du métier à bas; il la vint exécuter dans un recoin du bois de Boulogne. En 1808, Wiedeman, sergent-fourrier au 52<sup>e</sup> régiment de ligne, a donné la dernière perfection à cette machine, de sorte que les plus pauvres gens peuvent aujourd'hui tenir leurs jambes chaudement à fort bas prix. B. DE ST.-V.

181. — \* *Géométrie et Mécanique des arts et métiers et des beaux-arts. Cours normal* à l'usage des ouvriers et des artistes, des sous-chefs et des chefs d'ateliers et de manufactures, professé au Conservatoire des arts et métiers par le baron CH. DUPIN, de l'académie des sciences, etc.; tome III. *Dynamie*. Paris, 1826; Bachelier, quai des Augustins, n<sup>o</sup> 55. In-8<sup>o</sup> de 300 pages avec 14 planches; prix, 6 fr.

Lorsque nous avons parlé du *Cours normal* de M. Dupin (voy. *Rev. Enc.*, tome xxxi, page 52), le troisième volume n'avait pas encore paru : on ne connaissait encore que les premières leçons imprimées à mesure que le professeur se disposait à les faire au Conservatoire des arts et métiers. C'est ainsi que les élèves peuvent se procurer à un prix très-mo-dique le résumé précis et méthodique de ce qu'ils viennent d'entendre, ou s'en pourvoir d'avance, afin de se mettre en état de mieux suivre les développemens du professeur. Pour l'état actuel de nos arts, ce troisième volume peut être regardé comme complet; il renferme des introductions faciles, véri-

tablement élémentaires sur les moteurs employés en mécanique, et sur la manière de les appliquer. Mais on doit s'attendre à de nouveaux progrès dans les arts, à des inventions du génie qui mettront à la disposition de l'homme des forces dont il n'avait point encore fait usage; il sera donc indispensable d'ajouter de nouvelles leçons sur ces nouveaux agens, sans que le nombre ni l'étendue des leçons précédentes puisse être diminué; les arts n'ont pas, comme les sciences, la faculté de se généraliser, et par conséquent de devenir plus simples; leurs acquisitions s'accroissent sans se confondre, et chaque partie conserve dans tous les tems sa forme et ses proportions. Les sciences perfectionnées pourront être apprises en peu de tems : l'étude des arts sera d'autant plus longue qu'ils auront fait plus de progrès.

Le traité de *dynamie* est divisé en 15 leçons consacrées à l'exposition des connaissances les plus importantes sur la nature, la mesure et l'emploi de la force de l'homme, celle des animaux, de l'eau, du vent et de la vapeur. Les quatre premières ont pour objet la force de l'homme, quoiqu'elle ne soit pas le moteur des machines les plus imposantes par la grandeur de leurs effets : le professeur s'attache à développer les moyens que l'homme possède pour étendre et perfectionner l'usage de sens qui sont ses instrumens intellectuels. Il traite ensuite des forces des animaux, et surtout de celle des chevaux; on trouvera dans cette leçon des observations curieuses et intéressantes sur les chevaux, les diligences et le roulage de l'Angleterre comparés aux mêmes moyens de transport en France. Les six leçons suivantes où le professeur traite de l'hydrostatique et de la presse hydraulique, du mouvement des eaux et de leurs diverses applications, des fluides élastiques et des applications que l'industrie en a faites aux pompes, à la navigation et aux machines mues par le vent, renferment des connaissances malheureusement trop rares non seulement parmi nous, mais dans tout l'univers industriel. Il n'est aucun lieu sur la terre où la force motrice des eaux soit mise à profit autant qu'elle pourrait l'être : et si les hommes bien instruits de leurs véritables intérêts se déterminent un jour à mettre en valeur cette force productrice dont la nature fait tous les frais, on la trouvera plus que suffisante pour toutes les machines où il est possible de l'appliquer, quelque progrès que l'industrie ait pu faire. Les quatre dernières leçons ont pour objet les machines mues par la vapeur; ce moteur occupe aujourd'hui la place la plus apparente dans le beau spectacle des arts : on

serait tenté de le mettre au premier rang à cause de son immense pouvoir, de sa *disponibilité*, et parce qu'il est une création de l'intelligence humaine : mais en raison de l'utilité réelle, la première place appartient incontestablement aux eaux courantes.

Il nous est interdit de rien détacher de ce précieux ensemble pour le mettre sous les yeux de nos lecteurs; il faudrait trop citer, et trop souvent. Les planches de ce volume sont faites avec beaucoup de soin, comme il convient pour les applications aux arts, où il faut non seulement faire comprendre le mécanisme que l'on décrit, mais représenter les véritables proportions de ses diverses parties.

182. — *La Nouvelle Mécanique manufacturière*, ouvrage contenant plus de deux cents inventions applicables à tous les arts et métiers, sans en excepter l'agriculture; suivi d'un deuxième *supplément à la mécanique militaire*; par LEGRIS, ingénieur-géomètre, auteur de la *Mécanique agricole*, de la *Mécanique militaire* et de la *Mécanique des gens du monde*, etc. Paris, 1826, Maurice. In-8°; prix, 5 fr. et 6 fr. par la poste.

Cette nouvelle production de M. Legris commence par un avis dans lequel l'auteur réclame auprès du public contre une décision ministérielle qui lui refuse un brevet d'invention pour sa *mécanique agricole*. L'avis du ministère est qu'il faut autant de brevets que de machines, et qu'on ne peut mettre sous la garantie de la loi qu'une chose unique, déterminée, dont les ressemblances avec une autre chose analogue puissent être reconnues par un examen facile et prompt. D'un autre côté, M. Legris prétend que l'agriculture étant une *chose unique*, il a satisfait au texte de la loi, et qu'un seul brevet doit lui assurer la propriété exclusive de ses 400 machines agricoles. Il n'eût tenu qu'à lui d'aller plus loin encore, et de faire comprendre dans le même brevet tout ce qu'il a inventé jusqu'à présent. Le public, moins exigeant que le ministère, n'entrera pas dans le détail de ses innombrables découvertes, auxquelles il préférerait une seule machine, fût-elle médiocre. Nous qui sommes de ce public, et tout-à-fait du même avis, nous attendrons que M. Legris ait terminé la tâche qu'il s'est imposée : nous pourrons alors chercher dans son immense galerie de machines quels sont ses titres à la reconnaissance de l'industrie. Mais nous sommes encore loin du tems où la source de ses découvertes sera tarie. Voici ce qu'on lit à la fin de la *mécanique manufacturière* : « L'auteur cesse pour le moment ses travaux sur les moteurs; mais il y reviendra au fur et à mesure qu'il publiera tous les arts et métiers. »

L'auteur ne se borne pas à la mécanique : il n'est pas moins fécond en combinaisons politiques, en projets, en conseils aux souverains et aux peuples, qu'il ne l'est en mécanismes. Le *Supplément à la Mécanique militaire* est surtout politique, et les instrumens de destruction n'y viennent que pour la défense des peuples. On se rappelle que son but est « d'empêcher la guerre par terre comme par mer, au moyen de machines de guerre très-meurtrières, défensives, et populaires en ce qu'elles n'exigent pas la connaissance préalable de l'exercice, et qu'elles ne peuvent être employées avantageusement que par le défendant, en sorte que la plus petite nation puisse soutenir le choc de toute l'Europe. »

183. — *Memento des architectes et ingénieurs, des entrepreneurs, toiseurs, vérificateurs, et des personnes qui font bâtir*, contenant les détails pour établir les prix courans de tous les travaux; théorie de construction; outils et machines; lois des bâtimens civils et ruraux; ordonnances forestières; législation sur la garantie, les hypothèques, le voisinage, les moulins et rivières, les manufactures, les plantations, etc.; droits de voiries et d'entrées; analyse des matières premières; tableaux de réduction; géométrie; les cinq ordres, exemples de bâtimens, monumens et jardins; modèles de devis, procès-verbaux et autres actes du ressort des architectes, des entrepreneurs et des experts; partie contentieuse du bâtiment, inventions modernes; abrégé de statique et de dynamique appliquées à la construction et aux jardins, etc., etc.; par C.-J. TOUSSAINT, architecte. T. 1<sup>er</sup>. première partie (détails de terrasse, maçonnerie, charpente, couverture et carrelage) 1824. Troisième partie (tableaux comparatifs des anciennes et des nouvelles mesures). Paris, 1824. In-8° de 289 pages, outre une introduction de 32 pages, 92 pages de tableaux. — Deuxième partie (détails de menuiserie, serrurerie, plomberie, vitrerie, marbrerie, peinture, etc.). Paris, 1826. In-8° de 144 pages de texte et 33 planches. L'auteur rue des Saints-Pères, n° 18. Carilian-Gœury, quai des Augustins, n° 41. Prix de l'ouvrage entier qui aura quatre volumes, 50 fr.

Nous avons transcrit en entier le titre de cet ouvrage, parce qu'il tient en quelque sorte lieu d'une analyse qu'il nous serait impossible de faire autrement qu'en imprimant la table des matières. Il serait superflu d'examiner si l'auteur aurait pu y mettre plus d'ordre, afin de rendre plus faciles les recherches de ceux qui auront besoin de le consulter : quand même cet ordre aurait été aperçu et suivi, il ne serait peut-être ni plus

facile ni plus court de donner une idée de tout ce que cet ouvrage renferme, ni de la méthode adoptée par M. Toussaint. Mais sans entrer dans le détail des divers objets traités dans ce premier volume, nous ne pouvons nous dispenser de faire quelques observations sur l'ensemble de l'ouvrage, car il y a déjà quelques points sur lesquels l'opinion peut être fixée. Premièrement, on voit avec certitude que l'auteur n'a point évité le reproche que méritent tous les traités d'architecture composés à Paris, celui de n'enseigner l'art de bâtir que pour la capitale seulement. L'architecte qui serait réduit aux connaissances puisées dans ces livres ne saurait rien faire hors de Paris; d'autres matériaux, d'autres noms, d'autres procédés, des conditions nouvelles, etc., le dérouteraient au point qu'il se trouverait tout-à-fait novice, et réduit à faire de nouvelles études. L'art de la construction ne peut-il donc être généralisé? et s'il est effectivement possible de le composer de préceptes généraux, n'est-ce pas ainsi qu'il devrait paraître dans les cours publics et dans les livres?

Outre ce reproche que M. Toussaint n'eût pas dû s'attirer, puisqu'il vient le dernier, et que par conséquent il contracte l'obligation de faire mieux que ses devanciers, il n'évitera point une juste critique: elle sera d'autant plus sévère, que dans son introduction, il s'élève avec force contre l'ignorance des architectes, et qu'il en cite plusieurs exemples. Nous croyons à cette ignorance, quoiqu'il y ait d'honorables exceptions, et certes, nous sommes loin de l'excuser: mais M. Toussaint n'est-il pas tombé, faute d'instruction, dans de graves erreurs consignées dans son livre? Guyton-Morveau disait que tout ce que Rondelet a écrit sur les mortiers était *la honte du siècle*: il aurait traité plus rudement encore les notions que l'on trouve dans le *Memento* sur les pierres en général. Bornons-nous au début de cet étrange paragraphe.

« Les pierres sont des corps fossiles qui se forment dans les entrailles de la terre par coagulation et juxtaposition, et que l'on extrait du sein des carrières.

« Les pierres à bâtir sont toutes calcaires; elles se trouvent par bancs ou lits de différentes hauteurs, de qualités et de densités diverses, à grain plus ou moins fin, de teintes variées, et ce n'est qu'après plusieurs siècles que les substances dont elles se composent, se combinent et se durcissent.

« Les grandes couches d'ancienne formation sont composées primitivement du détriment des coquilles, des madrépores, et de toutes les autres substances qui ont servi d'enveloppes ou de domiciles à un nombre infini de mollusques, testacés, crus-

tacés (1) et aux autres animaux pourvus des organes nécessaires à la production de la matière pierreuse. »

On n'exigera pas qu'un architecte sache l'histoire naturelle ; mais on a le droit de demander qu'il n'écrive que sur ce qu'il sait. Et comment peut-on dire, même à Paris, que les pierres à bâtir sont toutes calcaires ? Nous regrettons que le mélange désagréable de choses décidément mauvaises, et de plusieurs autres qui, sans doute, ne le sont pas, nous force à dire que M. Toussaint aura manqué son but, à moins qu'il ne fasse disparaître les taches qui déparent son premier volume, et qu'il les évite dans la suite de son ouvrage. F.

184. — *Manuel de l'Imprimeur*, ou Traité simplifié de la Typographie ; par M. AUDOUIN DE GÉRONVAL, membre de la société d'agriculture, sciences et arts de Mézières. Paris, 1826 ; Roret. In-18 de 249 pages, avec planches ; prix, 3 fr.

Cet utile manuel contient, dans cinq chapitres, des notions assez détaillées sur l'origine de l'imprimerie, sur les fonctions et les travaux du prote et des compositeurs, sur l'usage des machines diverses et des ustensiles, sur la stéréotypie et la polyamatypie. Il est terminé par un vocabulaire typographique, par une liste des brevets qui ont rapport à l'art du fondeur et de l'imprimeur, et par un recueil des lois sur la presse. N.

185. — *Manuel d'économie domestique*, contenant toutes les recettes les plus simples et les plus efficaces sur l'économie rurale et domestique : orné de planches ; par M<sup>me</sup> CELNART. Paris, 1826 (1827) ; Roret. In-18 de 348 p. ; prix, 2 fr. 50 c.

L'auteur de ce recueil assure que les recettes dont elle a fait choix sont toutes ou les résultats de sa propre expérience, ou indiquées par les auteurs les plus accrédités. L'ouvrage est divisé en onze chapitres, sous ces titres : office ; — cave ; — blanchissage ; — nettoyage de divers objets ; — raccommodages à l'aiguille ; — vernis, colles et mortier ; — encre ; — remèdes contre divers accidens ; — contre les insectes et animaux destructeurs ; — procédés divers ; — amusemens. Certes, avec de si nombreux moyens de jouissances, tant de ressources pour le bien et de remèdes contre le mal, l'homme aurait grand tort, s'il n'était pas parfaitement heureux. Ce petit livre seul ne contient pas moins de quatre ou cinq cents procédés, tous dirigés vers notre bien-être, et cependant, le haut savoir du cuisinier n'y déploie pas sa riche nomenclature ; presque rien

---

(1) Classe d'animaux semblables aux insectes, qui respirent par des branchies, et qui sont généralement enfermés dans des coquilles.

(Note de M. Toussaint.)

pour les arts de la toilette; plus de choses pour les besoins dont on ne s'occupe qu'à regret, que pour les plaisirs qui sont une affaire importante, qui absorbent une si grande partie de notre attention. Eh bien, malgré nos découvertes bien enregistrées dans les livres, nos manuels et nos encyclopédies, il est très-vraisemblable qu'en fait de jouissances nous avons fait plus de pertes que d'acquisitions, et que les anciens étaient non-seulement plus sages que nous, comme chacun sait, mais plus habiles dans la science du luxe et des voluptés délicates: le livre de M<sup>me</sup> Celnart en fournit une preuve; il ne sera pas hors de propos de la développer.

On a reproché aux Sybarites leurs lits jonchés de roses: cette recherche a disparu, mais M<sup>me</sup> Celnart conseille de la remettre en pratique, non par mollesse *sybarite*, mais pour être débarrassé des puces, ce qui n'est pas à dédaigner, surtout dans les pays méridionaux. L'auteur de ce livre a fait usage de cette recette avec un succès constant, depuis assez long-tems pour que l'expérience soit décisive: et lorsque la saison des roses est passée, elle y supplée par un peu d'essence de rose. Ainsi, réparation aux très-judicieux habitans de l'antique Sybaris: ils connaissaient le prix d'un sommeil tranquille, et si leur cité eût duré jusqu'au tems du bon La Fontaine, il n'aurait pas manqué de lui faire une visite:

Et par Saint-Jean! si Dieu me prête vie,  
Je le verrai ce pays où l'on dort!

La recette de M<sup>me</sup> Celnart est d'autant plus précieuse, que sur trois qu'elle indique pour éloigner les puces, la première est, dit elle, pire que le mal, et la seconde n'est pas recommandée par l'autorité d'une expérience récente, comme l'usage des feuilles ou de l'essence de rose.

On pensera peut-être qu'il y a quelque inconvénient à insérer dans un livre tel que celui-ci des indications de remèdes pour des maux que l'on ne caractérise pas assez, et sur lesquels on peut se tromper. Qu'importe que le remède soit connu, si le mal ne l'est pas? Il est à craindre que l'on n'ait trop favorisé la prétention de faire de la médecine sans médecin. Nous retrancherions volontiers de ce manuel tout ce qui a rapport à la médecine appliquée à l'homme, abandonnant sans pitié les animaux aux chances périlleuses des recettes dont on trouvera un bon nombre, tant dans cet ouvrage que dans ceux qui ont quelque rapport à l'économie rurale. Pour ces malheureux esclaves de l'homme, il y a beaucoup plus de remèdes que de maladies, ce qui ne rend point leur condition meilleure.



Au reste, cette légère critique de quelques parties du livre de M<sup>me</sup> Celnart ne fera certainement aucun tort à l'ensemble : on voudra l'avoir dans tous les ménages, à la ville comme à la campagne, on le consultera souvent et l'on s'en trouvera bien. F.

186.—\* *Système des connaissances commerciales.*—*Matières premières*, ou traité général et raisonné, théorique et pratique des substances utiles aux sciences, aux arts, à l'économie domestique et aux diverses professions commerciales et industrielles; par M.-A. CLAYE. 1<sup>re</sup> livraison. Paris, 1826; Renard. In-8<sup>o</sup>; prix, 2 fr.

Nous avons sous les yeux la première livraison de cet ouvrage; nous y trouvons un plan développé et un commencement d'exécution. L'auteur se propose d'examiner dans son livre toutes les substances mises en circulation par le commerce et qu'il désigne sous le nom un peu vague de matières premières. Il adopte la division naturelle des trois règnes et il commence par traiter le règne végétal. Dans cette dernière étude il présentera, dans autant de sections différentes, les racines, les tiges, les feuilles, les fleurs, les végétaux entiers (phanérogames), les cryptogames et les excroissances, et il désigne chaque végétal par les noms qu'il porte dans les classes de Linnée et dans les familles de Jussieu.

Le but principal de M. Claye était de donner, aux hommes qui s'occupent de commerce, des notions suffisantes pour apprécier la valeur vénale des produits et pour apprendre à distinguer les diverses qualités par tous les caractères que l'expérience a reconnus. Certes il pouvait, en se renfermant dans ce cadre, faire un livre très-utile et il était très-capable de le bien faire; mais il paraît, si nous en jugeons par la première livraison et par son titre un peu ambitieux de système; il paraît, dis-je, vouloir faire de son ouvrage une espèce de cours d'histoire naturelle. Nous ne saurions approuver cette marche qui rattache, sans ordre et sans méthode, toutes les sciences naturelles à l'une des nombreuses professions qu'elles sont appelées à éclairer. Certes je ne doute point que la botanique, la physiologie végétale, la minéralogie, la géologie, etc., ne puissent fournir au négociant des documens précieux sur la qualité des produits, qui sont l'objet de son commerce; mais avant de lui parler le langage de ces sciences, il faut l'initier à leur étude, et lui offrir les moyens de l'entendre. M. Claye dont nous apprécions d'ailleurs les connaissances variées dans les sciences naturelles aurait sans doute mieux fait de ne point les prodiguer dans son livre, et nous croyons qu'il aurait rendu un plus grand service à l'industrie, en se bornant à indiquer tout sim-

plement les caractères commerciaux des diverses substances. Au reste la première livraison contient au milieu de quelques longueurs plusieurs articles, entre autres sur l'eilébore, le curcuma, la garance, etc., qu'on lira certainement avec beaucoup d'intérêt.

DUBRUNFAUT.

187. — *Résumé géographique de la Grèce et de la Turquie d'Europe*, par G.-A. M., citoyen grec ; orné d'une carte, par M. PERROT. Paris, 1826 ; Ambroise Dupont, rue Vivienne n° 16. In-18 de 616 p., prix, 5 fr. et 6 fr. par la poste.

Cet ouvrage fait partie de la *Bibliothèque portative de géographie physique, politique, etc.*, publiée sous la direction de M. BORY DE SAINT-VINCENT. L'auteur le dédie à M. Pouqueville, auquel on doit les meilleurs écrits modernes sur la Grèce. « J'aurais pu, dans ma profonde affliction, solliciter, par une dédicace offerte à quelque homme puissant, un adoucissement aux maux personnels qui résultent pour moi du deuil général des lieux qui m'ont vu naître : mais qu'aurais-je à demander aux grands de la terre, puisqu'ils demeurent sourds aux cris de douleur de mes frères veufs, orphelins, martyrisés ? »

Il n'est plus tems de discuter la question grammaticale relative au titre de cette nouvelle *Bibliothèque portative* : l'exécution est commencée, le mot résumé est en pleine possession du titre de chaque volume ; qu'il y reste donc, mais sans tirer à conséquence, ni se faire de cette usurpation un droit à de nouveaux envahissemens. On remarque dans ce petit volume, que des méthodes descriptives manquent encore à la géographie physique, et que malheureusement, on y supplée par des hypothèses et des dénominations qui ne sont pas des connaissances. Nous devons le dire, la description des montagnes de la Grèce, telle qu'elle est dans ce résumé, ou ne sera pas comprise, ou laissera beaucoup de doutes sur son exactitude. On est donc forcé à regarder cette partie de la géographie de ce pays, comme peu avancée, et devant être présentée sous un autre point de vue. Quant à la nature vivante de cette contrée, on avait tout ce qu'il fallait pour en offrir un tableau fidèle ; on en a profité. L'histoire de la Grèce et de l'empire turc est aussi présentée, en ce qui a rapport à la géographie, avec l'étendue et les détails convenables. La géographie politique aura sans doute besoin de subir des changemens, lorsque le sort de la Grèce sera décidé ; on n'a pu que décrire ce qui était avant la guerre actuelle, et la Grèce triomphante ou terrassée ne ressemblera nullement à ce qu'elle était au moment où elle commença le combat. Mais cet inconvénient était inévitable ; et d'ailleurs, il sera très-intéressant de connaître ce qu'était le peuple grec et ses oppresseurs, et de comparer la

Grèce esclave des Turcs à ce qu'elle deviendra, sous un joug moins pesant. Toute cette partie de l'ouvrage est telle que les lecteurs la demandaient. F.

188. — \* *Voyages et découvertes dans le nord et les parties centrales de l'Afrique*, au travers du grand désert, jusqu'au 10<sup>e</sup> degré de latitude nord, et depuis Kouka, dans le Bornou, jusqu'à Sackatou, capitale de l'empire des Felatah; exécutés pendant les années 1822, 1823 et 1824, par le major DENHAM, le capitaine CLAPPERTON, et feu le docteur OUDNEY; suivis d'un Appendice contenant un *Essai sur la langue du Bornou*, les *vocabulaires des langues de Timbouktou, Mandara, Be-gharmi*, des *traductions de manuscrits arabes sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique* etc., des *documens sur l'histoire naturelle* de cette contrée; traduit de l'anglais par MM. EYRIÈS et de LA RENAUDIÈRE, membres de la commission centrale de la *Société de géographie*, etc. Paris, 1826; Arthus Bertrand et Mongie aîné. 3 vol. in-8<sup>o</sup> de 400 pages chacun environ, avec un atlas grand in-4<sup>o</sup>; prix, 33 fr.

Ce titre fait assez connaître l'importance des documens géographiques contenus dans l'ouvrage que nous annonçons. Tous ceux qui s'intéressent aux progrès des connaissances humaines en attendaient impatiemment la publication. Ils sauront gré à MM. Eyriès et de La Renaudière de ce nouveau service rendu à la science qu'ils cultivent. Nous rendrons prochainement compte de cet intéressant voyage dans un article que nous avons promis à nos lecteurs sur les nouvelles découvertes faites dans l'intérieur de l'Afrique. CII.

189. — *Le Moderne Conducteur aux environs de Paris, etc.*; par M. D., géographe. Paris, 1826; Terry, Palais-Royal, n<sup>o</sup> 235. In-18; prix, 2 fr.

Ce guide des étrangers, des promeneurs et des curieux qui désirent connaître les beaux sites des environs de la capitale, dans un rayon de huit lieues, est divisé en six chapitres, qui donnent la description des villes, des principaux bourgs, des villages, des hameaux et des châteaux remarquables, des monumens et des établissemens publics. On y trouve encore, outre des détails sur l'industrie agricole et manufacturière, l'indication des fêtes et des foires, enfin la désignation et le prix des places des voitures et des messageries. L. S. M.

*Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.*

190. — *La Religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens*; par le Père Dominique de COLO-

nia, de la Compagnie de Jésus. *Seconde édition*, revue et précédée d'une *Notice historique*, par M. l'abbé de LA BOUDERIE. Paris et Besançon, 1826; Gauthier frères. In-8° de 574 pages; prix, 7 fr. et 9 fr. par la poste.

La Religion chrétienne a ses preuves intrinsèques; mais telle est sa vérité, son excellence, que sur bien des faits importans qui l'appuient, elle peut invoquer les témoignages nombreux des auteurs ou juifs, ou païens, ou autrement incrédules. Ses apologistes se sont plu de tout tems, à rassembler et à développer ces témoignages accidentels et qui doivent sans doute paraître assez impartiaux. Ce fut un jésuite, le Père de Colonia, fameux autrefois par sa *Bibliothèque* (prétendue) *janséniste*, qui s'avisa le premier d'en recueillir les principaux, dans un livre français, qui malgré des défauts graves, peut être encore utile, et qui ne se trouve plus dans la librairie. Il fut publié à Lyon, en 1718, et n'avait eu jusqu'à présent qu'une seule édition. L'abbé *Bullet* traita cette matière avec plus d'étendue, dans un petit volume in-4°, publié à Lyon, en 1764, réimprimé en 1814. Ce dernier ouvrage est moins à la portée du commun des lecteurs que celui du Père de Colonia. Mais en 1815, un habile théologien anglican, Lardner, a mis au jour, à Londres, sur le même sujet, jusqu'à cinq volumes in-4° très-savans et très-estimés, dont M. l'abbé de La Bouderie promet de nous donner une traduction française et complète. En attendant, il a cru devoir publier une seconde édition de l'ouvrage du Père de Colonia, en y joignant deux curieuses notices, l'une sur la personne de ce jésuite, et l'autre sur ses nombreux travaux littéraires en latin et en français, en vers et en prose. Dans ces notices, le Père de Colonia et ses productions sont appréciés avec une franchise, une exactitude et une impartialité des plus rares. Cette édition est d'ailleurs accompagnée de quelques notes de l'éditeur, fort instructives, mais qu'il n'a pu multiplier suivant le besoin, voulant se borner à un seul volume. Ce qu'il y a peut-être ici de meilleur, c'est le chapitre sur l'authenticité du passage de Joseph concernant Jésus-Christ, sur lequel tant d'auteurs étrangers surtout se sont exercés, avant et depuis le Père de Colonia.

191. — \* *Essai sur l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres de tous les peuples*, ouvrage accompagné de planches soignées et très-étendues, précédé d'un coup d'œil rapide sur l'histoire du monde, entre l'époque de la création et l'ère de Nabonassar, et de quelques idées sur la formation de la première de toutes les écritures, qui exista avant le déluge, et qui fut hiéroglyphique; par M. de PARAVÉY, mem-

bre du corps royal des ponts et chaussées, etc. Paris, 1826; Treuttel et Wurtz; Dondey-Dupré. Grand in-8° de 170 pages, y compris la dédicace à M. le duc de Doudeauville; avec un frontispice représentant le Phénicien Taaut, et sept planches lithographiées, ou 7 tableaux des hiéroglyphes, des chiffres et des lettres chez les anciens peuples; prix, 15 fr.

Voilà un titre assez long, et un peu embarrassé; mais un lecteur instruit a bientôt compris le but de l'ouvrage, l'important résultat de ce travail nouveau et immense, quoique peu volumineux. On voit que notre habile et ingénieux auteur prend sa place, et un rang très-honorable, parmi les défenseurs du christianisme; qu'il a découvert et rassemblé en nombre presque infini des preuves jusqu'à présent négligées, d'un grand et principal fait historique transmis par Moïse, de l'antique dispersion des hommes, partis d'un centre ou berceau unique dans la haute Assyrie, de là répandus sur toute la terre, ayant emporté avec eux et conservé jusqu'à présent dans les hiéroglyphes, les chiffres et les nombres, les constellations, les élémens communs de leurs arts et de leurs sciences. Quand on a donné à ce livre le tems et l'attention très-soutenue qu'il exige pour être bien compris dans toutes ses parties, on présume volontiers qu'il aura des adversaires, mais que dans ses assertions fondamentales, il ne sera point solidement réfuté. On ne peut dissimuler une inconvenance qui est échappée à l'auteur; comment, dans une polémique soutenue en faveur de la religion chrétienne, contre *une philosophie destructive*, s'est-il permis de louer d'une manière absolue certains écrivains qui professent publiquement le gouvernement arbitraire, l'intolérance civile, et la destitution papale des rois pour opinions religieuses? Est-ce qu'il n'a pas remarqué dans les productions de ceux qu'il exalte, ces fameuses doctrines antichrétiennes, antisociales, qui de nos jours multiplient les incrédules et font les apostats? Laissons-là ces questions accessoires, pour donner quelques détails sur les travaux de l'auteur.

Ce n'est pas légèrement qu'il a formé sa théorie; depuis plus de huit années il la médite sans cesse, et la corrobore journellement par des faits certains ou par des aperçus nouveaux. Dès 1821, il a publié l'analyse de ses mémoires lus à l'Académie des sciences de Paris, *sur l'origine de la sphère et l'âge des zodiaques égyptiens*, ouvrage sur lequel M. Delambre fit un rapport favorable, plusieurs fois imprimé: en 1826, il a lu à cette même Académie, et publié ensuite un autre *Memoire sur l'origine commune des chiffres, chez tous les peuples*. Il tient préparés d'autres ouvrages du même genre; il nous promet

des mémoires 1° sur les constellations de tous les peuples, où il montrera dans les antiquités orientales de l'Asie les constellations des zodiaques trouvés en Égypte; 2° sur les fixations des solstices et des équinoxes, chez tous les peuples; 3° sur l'écriture et l'astronomie babyloniennes; 4° sur le calendrier chinois *Youc-ling*, tiré du *Li Ki*, livre classique, et d'où se formèrent les plus anciennes idolâtries; 5° sur l'Assyrie considérée comme le pays primitif ou originaire, comme le vrai théâtre des plus anciennes histoires de la Chine et de plusieurs autres; 6° enfin, sur la pierre ou idole babylonienne apportée en France par M. Michaux, le naturaliste, et que feu M. Hager jugea être un zodiaque.

Le livre important qu'il nous donne aujourd'hui, a pour objet de prouver que chez tous les peuples connus les chiffres et les lettres ont la même origine, ainsi que toutes les écritures et les anciens élémens des sciences, et qu'ils sont provenus des hiéroglyphes de l'Assyrie, conservés dans les hiéroglyphes de la Chine, de l'Égypte, et généralement de l'Asie orientale.

Il faut distinguer l'introduction du corps même de l'ouvrage: elle commence par un exposé des premiers travaux de l'auteur, et par une esquisse de l'histoire mosaïque et assyrienne retrouvée selon lui dans les plus antiques histoires de la Chine et de l'Égypte. On y trouve d'abord une série d'argumens les plus singuliers et les plus nouveaux, très-dignes d'attention, et dont le but est de montrer que la haute Assyrie est le vrai, l'unique prototype de tous les pays appelés du milieu dont on rencontre tant de vestiges dans les monumens de l'antiquité, sur une grande partie de la terre. Viennent ensuite les anciens faits historiques jusqu'à présent crus chinois ou égyptiens, tellement rapprochés et expliqués qu'ils paraissent vraiment se confondre. L'auteur termine son introduction par l'indication et la critique des plus savans ouvrages modernes allemands, anglais et français sur les hiéroglyphes, sur les divers monumens hiéroglyphiques, sur leurs explications, et prouve ainsi, que sur ces objets, il est vraiment à toute la hauteur de son siècle. Nous lui devons cette justice qu'il s'est plu à témoigner sa reconnaissance et sa haute estime à nos deux illustres savans MM. Abel Rémusat et Champollion jeune.

Quant à l'ouvrage principal, il nous semble fournir de fortes preuves que les hiéroglyphes d'Asie et d'Égypte, sont la première origine des chiffres et des lettres des nations diverses, et qu'on y retrouve les élémens des arts et des sciences, des préjugés, des erreurs et des idolâtries de l'antiquité

sur toute la terre. On dira que l'ouvrage pourrait être plus méthodique, que les phrases de l'auteur sont beaucoup trop longues, et que les inversions y sont trop fréquentes; qu'il naît de ces défauts beaucoup d'obscurités pour le commun des lecteurs. C'est que l'auteur a dit trop de choses en 170 pages, et si, pour cette surabondance de choses et d'idées nouvelles, il encourt quelque reproche, c'est en un sens un reproche glorieux et que méritent fort peu d'écrivains. Plus on aime les étymologies savantes et lumineuses qui sont multipliées dans cet essai, et plus on doit engager l'auteur à se tenir en garde contre les étymologies hasardées et tout-à-fait improbables qu'il s'est quelquefois permises. Celle de *date* qu'il fait venir de Toth ou de Taaut, personnage allégorique, inventeur des caractères, celle de *paille* qu'il fait venir de pointe paraissent trop inexacts.

LANJUINAIS, de l'Institut

192.—\* *Œuvres complètes de DESCARTES*, publiées par Victor COUSIN, professeur suppléant de l'histoire de la philosophie moderne à la faculté des lettres de l'Académie de Paris, maître de conférences à l'ancienne école normale. T. XI. Paris, 1826; Levrault. In-8° de VIII-460; prix du volume, 7 fr. 50 c.

193. — \* *Essai sur la psychologie*, comprenant la théorie du raisonnement et du langage, l'ontologie, l'esthétique et la dicéosyne. Paris, 1826. Rey et Gravier. In-8° de XIV-453 pages; prix, 6 fr.

L'auteur anonyme a fait d'utiles additions à ce mémoire qui devait concourir à Copenhague. L'Académie des sciences de cette ville avait proposé, il y a deux ans, cette question: Quelle est la véritable notion de la psychologie? Relativement à la plupart des sciences, une question semblable présente de grandes difficultés. Chaque science reste incomplète, si elle ne devient pas universelle, du moins indéfiniment. Il n'y a qu'une science, puisqu'il n'y a qu'un monde. L'intelligence de l'homme est obligée de diviser une conception unique, et de choisir, dans un tout fortement coordonné, quelques parties dont la distinction vague ou arbitraire sera toujours fautive en un sens. C'est un inconvénient que, malgré l'étendue de ses connaissances et la clarté de sa méthode, l'auteur de cet essai n'a pu éviter de rendre très-sensible. Si on laisse à la psychologie l'étendue qu'il lui donne, à plus forte raison ne pourra-t-on séparer de la géographie, l'astronomie, la géognosie, la géodésie, la météorologie. Si la *dicéosyne*, si la classification des vertus et la description des vices sont du domaine de la psychologie, c'est y placer la morale qui entraînera la politique, et même l'enchaînement des croyances religieuses pour lesquelles l'âme a tant de pen-

chant, et que d'ailleurs on peut regarder comme se rapportant surtout à l'état de l'âme au-delà de sa condition actuelle. La difficulté est ici d'autant plus grande qu'il n'existe pas, à proprement parler, une science de l'âme, une science du principe qui anime les corps vivans. Appeler psychologie la science de l'entendement, et même la théorie du raisonnement, c'est, en s'écartant du sens primitif du mot ψυχολογία, si clairement déterminé par l'acception du mot ψυχωσις, ne plus étudier ce principe, mais une série d'effets de ce principe, et ne l'observer que dans les êtres raisonnans. Si l'auteur, qu'on n'accusera pas d'avoir rétréci son sujet, se laisse conduire ainsi jusqu'à l'esthétique, ou notion du beau, jusqu'à la théorie du mouvement, jusqu'à la nomenclature de la minéralogie ou de la botanique; si, dans la 19<sup>me</sup> section, et dans la note 25<sup>me</sup>, on voit au nombre des sciences psychologiques la rhétorique, la logique, la morale parénétiqne, l'apologue, la morale dramatique, et jusqu'à l'art de composer des romans, il faudra bien y joindre la métaphysique, qui elle-même se rattache à toutes les sciences, puisqu'elle se retrouve partout dans l'exercice de la pensée. Où finiront alors les sciences psychologiques?

Mais, si on prend le parti de faire à l'auteur, et à d'autres savans de l'exemple desquels il s'autoriserait au besoin, assez de concessions pour que l'ontologie, par exemple, dépende de la psychologie, ou en d'autres termes, pour que la science de l'être fasse partie de la science d'un être; alors on ne pourra voir qu'avec plaisir la multitude de questions abordées dans cet essai d'une manière rapide et très-souvent lumineuse. Il serait impossible d'en suivre ici la marche; l'analyse serait presque aussi étendue que le mémoire même, dont la concision est un des premiers mérites, mais qui enfin est moins un traité sur l'âme, qu'une classification raisonnée des sciences.

Arrivé à l'examen de la doctrine transcendante, l'auteur n'y voit qu'une reproduction plus défectueuse de l'ancien système des idées innées. En effet, s'il faut un incident particulier pour réveiller dans l'esprit la notion pure dont il n'avait point connaissance, au lieu d'assurer que cette idée existait sans qu'on pût s'en faire une idée, autant vaudrait ne voir dans cette disposition à l'admettre qu'une aptitude de notre esprit destiné à saisir les conséquences invariables de perceptions accidentelles. L'option entre les divers systèmes à cet égard faisait partie de la seconde question proposée par l'Académie de Copenhague : doit-on admettre la distinction que des savans ont voulu établir entre la psychologie empirique et la psychologie rationnelle? L'auteur qui admet cette distinction, et qui



l'explique, ne parle de Condillac qu'avec prédilection. Mais son éloignement pour un système de raisonnement dans lequel on prétendrait sentir plutôt que raisonner, ne le rend pas irréligieux; il s'exprime à cet égard sans équivoque ( note 25<sup>e</sup> ). D'un autre côté, en examinant le Phédon, sous le rapport des notions préexistantes que les sensations réveilleraient seulement, l'auteur, qui paraît toujours judicieux et impartial, apprécie ce célèbre dialogue d'une manière bien différente de ceux qui avaient, et qui ont encore tous les jours, la naïveté d'y voir une belle démonstration de l'immortalité de l'âme, et d'y trouver invinciblement établie une doctrine que par malheur Platon n'y a point soutenue.

Dans cet essai, le raisonnement est supposé tellement inséparable du langage, qu'on peut à peine concevoir comment les hommes ont jamais raisonné. « Sans langage, point de raisonnement. » Il a donc été indispensable que les idées fussent exprimées par des signes convenus; mais, comment a-t-on réalisé, comment a-t-on projeté cette convention sans des idées précédemment admises, ou même communiquées? Cependant, la parole est effectivement pour l'intelligence le plus grand moyen de développement. Comme le dit l'auteur, l'effort des organes serait bientôt épuisé ( ou en quelque sorte découragé ), si, faute de signes, nous étions réduits, comme paraissent l'être les animaux, à ne nous occuper des objets absens qu'en travaillant à en ramener les images par le seul secours de nos sens intérieurs. Selon l'auteur, les sciences ne sont que des langues bien faites, et la richesse, ainsi que la clarté de la langue d'une science deviennent la seule mesure de l'exactitude et de la richesse des connaissances que cette science a pour objet. Aussi condamne-t-il ceux qui, pour paraître profonds, ou pour divaguer impunément, affectent de donner à des termes déjà usités un sens nouveau. On peut ajouter que diverses langues, belles d'ailleurs, mais non assez positives, ne purent hâter les progrès de la civilisation, tandis que la clarté de la langue moderne la plus répandue en Europe, aura beaucoup de part aux progrès intellectuels du genre humain. S.

194. — \* *OEuvres de Joseph Droz*, de l'Académie française. Paris, 1826; J. Renouard. 2 vol. in-8° de xii-527 et 528 pages; prix, 1/4 fr.

M. Droz occupe un rang distingué parmi les écrivains les plus utiles de notre époque. Ses ouvrages, dictés par une philosophie douce et aimable, ont toujours été favorablement accueillis par le public, et la *Revue Encyclopédique* n'a point négligé d'en rendre un compte détaillé à ses lecteurs, toutes

les fois que l'occasion s'en est présentée. La collection de ses œuvres, que l'on publie aujourd'hui, est divisée en deux volumes. On trouve dans le premier : l'*Essai sur l'art d'être heureux*, (voy. *Rev. Enc.*, t. xxvii, p. 198); l'*Éloge de Montaigne*; les *Études sur le beau dans les arts*, (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 507). Le second volume contient : *De la philosophie morale*, (v. *Rev. Enc.*, t. xxi, p. 530); les *Applications de la morale à la politique* (v. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 655); une *Notice sur Michel de L'Hospital*; et le *Discours de réception à l'Académie française* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxvii, p. 198). Les analyses détaillées que nous avons déjà consacrées à ces différens ouvrages, et leur mérite bien connu, contribueront sans doute à faire rechercher par tous les amis de la morale et de la littérature, l'édition nouvelle dans laquelle ils se trouvent tous réunis.

J.

195. — *L'Observateur au XIX<sup>e</sup> siècle*, ou de l'homme dans ses rapports moraux, et de la société dans ses institutions politiques; par A.-J.-C. SAINT-PROSPER. T. III<sup>e</sup>, première partie. Paris, 1826; N. Pichard. In-12 de iv et 69 pages; prix, 1 fr. 50 c. et par la poste 1 fr. 75 c.

Déjà l'ouvrage de M. Saint-Prosper avait été l'objet de plusieurs annonces dans ce recueil, lorsque, à l'occasion d'une *quatrième édition* (1), entièrement refondue et augmentée d'un second volume, nous avons cru pouvoir lui consacrer un article mieux proportionné à l'importance de son sujet et à la manière distinguée avec laquelle il l'a traité (voy. *Rev. Enc.*, t. xxvii, p. 821-825). Aujourd'hui l'auteur annonce l'intention d'ajouter un troisième volume à cet ouvrage, et il publie comme *specimen* trois nouveaux chapitres, où il parle des *gens de lettres*, des *coteries* et du *peuple*. Ces trois chapitres n'occupent qu'une soixantaine de pages, et il nous en faudrait presque autant pour le suivre, développer ses idées ou les combattre, tant ils sont pleins de choses.

« Montaigne, a dit l'auteur d'une notice sur La Bruyère (feu l'académicien Suard), étudiant l'homme en soi-même avait pénétré dans les principes essentiels de la nature humaine; La Rochefoucauld a présenté l'homme sous un rapport plus général, en rapportant à un seul principe le ressort de toutes les actions humaines. La Bruyère s'est attaché particulièrement à observer les différences que le choc des passions sociales, les habitudes d'état et de profession, établissent dans les mœurs

(1) Il reste encore une centaine d'exemplaires de cette édition. Prix des 3 volumes, 7 fr. 50 c. et 8 fr. 50 c. par la poste.

et la conduite des hommes : Montaigne et La Rochefoucauld ont peint l'homme de tous les tems et de tous les lieux ; La Bruyère a peint le courtisan, l'homme de robe, le financier, le bourgeois du siècle de Louis XIV. » Le XIX<sup>e</sup> siècle, à son tour, si digne d'attirer l'attention de l'observateur et du philosophe, a déjà eu ses peintres de mœurs, parmi lesquels l'ingénieux auteur des *Ermîtes*, M. Jouy, occupe une place très-distinguée. Ses esquisses, pleines de grâce, d'esprit et de vérité, ont trouvé un grand nombre de lecteurs ; chacun a reconnu son voisin dans quelqu'un de ces personnages si variés qu'il a su mettre en scène avec tant de bonheur ; peut-être même le cadre qu'il a adopté est-il le seul qui permette de suivre les traces de Molière, aujourd'hui qu'une censure méticuleuse et servile s'attache si ridiculement à toutes nos productions dramatiques. Mais il est une classe de penseurs et de spéculateurs, qui veulent pénétrer plus avant dans les secrets du cœur humain, qui aiment à en sonder toutes les profondeurs, au risque de s'égarer dans une étude bien ancienne, et cependant toujours neuve. Ceux-là pourront prendre M. Saint-Prosper pour guide. « L'auteur des *Maximes*, dit M. Massias, dans son profond commentaire sur La Rochefoucauld (1), a toujours vu l'homme en laid : le voir toujours en beau serait un autre excès ; la justice veut qu'on le montre tel qu'il est dans la nature et dans la vérité, avec ses qualités et ses défauts. » C'est à quoi s'applique avec bonne foi l'estimable auteur du livre que nous annonçons ici. Lorsqu'il est entré dans la carrière, les haines politiques n'étaient pas bien éteintes, les partis s'observaient encore ; il a pu hésiter, ou plutôt il s'est trompé sur sa mission en se rangeant de préférence sous l'un de ces drapeaux ennemis ; c'était se donner un maître, et le talent veut être libre. Depuis, il a reconnu sa faute, et nous pouvons assurer qu'il n'y a rien dans ses nouveaux essais qui ne soit marqué au coin de la justice et de l'impartialité, et qui ne pût être avoué par les honnêtes gens de tous les partis. Nous n'en voudrions pour preuve que cette phrase où il dit, en parlant du *peuple* : « Le point de départ a été la *liberté sans lumières* ; aujourd'hui, après d'immenses détours et des maux infinis, le peuple possède encore la liberté. Il la conservera, car cette fois *sa force, c'est sa raison*. » Nous avons encore remarqué que l'auteur a beaucoup gagné sous le rapport du style ; ses expressions sont moins pénibles, moins recherchées ; mais,

---

(1) *Maximes de La Rochefoucauld*, avec leurs *paronymes*. 1 vol. in-18. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 214-215.)

outré l'attention plus particulière qu'il a pu y apporter, cela vient sans doute aussi d'un progrès dans les idées.

M. Saint-Prosper s'est placé avantageusement dans la classe des gens de lettres, de ces hommes que les princes, pour me servir de ses expressions « ont long - tems regardés comme une dépense de bon goût, et qu'ils considèrent aujourd'hui comme des ennemis qui embarrassent ou des alliés qui coûtent. » Nous l'engageons à conserver son indépendance, à fuir avec un égal soin et le pouvoir et les coteries littéraires qu'il a si bien dépeintes; et, s'il était tenté de se laisser prendre à l'appât de certaines louanges, nous lui répéterions ces paroles, que nous lui empruntons et qui sont d'une application si fréquente aujourd'hui : « Dans la littérature et les arts, il faut marcher seul pour arriver à la gloire, et encore le génie lui-même ne la rencontre-t-il qu'à la fin de sa carrière. Certains hommes ne savent pas attendre; en conséquence, ils se forment en coteries, et enfantent chaque matin de petits succès qu'ils se distribuent tour à tour. Du reste, ne laissant aucune véritable création, à force de réussir en détail, ils meurent tout entiers. » E. HÉREAU.

196. \* — *La Législation civile, commerciale et criminelle de la France, ou Commentaire et complément des Codes français*, tirés, savoir : le Commentaire, de la conférence avec le texte des Codes, et, entre eux, des procès-verbaux en partie inédits du Conseil d'état qui contiennent la discussion du Code civil; des procès-verbaux entièrement inédits de la discussion du Code de commerce, du Code de procédure, du Code d'instruction criminelle et du Code pénal; des observations, également inédites, de la section de la législation du Tribunal sur les projets des trois premiers Codes, et de celles des commissions du Corps législatif sur les deux derniers; enfin, des exposés de motifs, rapports et discours faits ou prononcés, tant dans l'assemblée générale du Tribunal, que devant le Corps législatif; le Complément, des lois antérieures auxquelles les Codes se réfèrent; des lois postérieures qui les étendent, les modifient; des discussions dont ces lois sont le résultat; des ordonnances, décrets, avis du Conseil, et autres actes du pouvoir exécutif et réglementaire destinés à en procurer l'exécution. Le tout précédé de prolégomènes, où l'on expose, dans une première partie, le mode de porter la loi qui était en usage lors de la confection des Codes, et quels travaux préparatoires il a produits; où, dans une seconde, on trace l'histoire générale de chaque Code. Par M. le baron LOCRÉ. T. 1<sup>er</sup>. Paris, 1826. Treuttel et Wurtz. In-8<sup>o</sup> de 640 pages; prix du volume, 7 fr. pour les souscripteurs, et 9 fr. pour les non-souscripteurs.

Il n'était pas inutile de rapporter ce titre, dans son entier, malgré son étendue, parce qu'il contient, à lui seul, une analyse de l'important ouvrage que publie M. Locré, et qui doit se composer de 20 à 24 volumes. Nulle part il n'existera une histoire aussi complète et aussi instructive de nos Codes. Les prolégomènes, que contient ce premier volume, offrent des particularités curieuses sur les événemens qui se rattachent à cette histoire de notre législation moderne. Lorsque M. Locré, sortant du simple rôle de rapporteur, présente des réflexions en son nom, l'on voit qu'il appartient à cette école de l'empire, à laquelle le souvenir et la frayeur des excès de la révolution inspiraient contre nos assemblées politiques beaucoup de défiances et d'alarmes; et qui s'efforçait de ramener aux anciennes habitudes de la monarchie le gouvernement nouveau. Cette disposition d'esprit appellera particulièrement notre attention, iorsque nous rendrons de cet ouvrage un compte plus étendu. Nous nous contenterons, quant à présent, de féliciter l'auteur du zèle avec lequel il entreprend une publication dont l'utilité doit être immense, et que nul autre que lui ne pouvait entreprendre, puisque ses anciennes fonctions de secrétaire-général au Conseil d'état ont placé entre ses mains des discussions qui, sans lui, seraient, en partie, restées inédites. Il est d'un grand intérêt que M. Locré continue à nommer les orateurs qui ont pris part aux discussions, ainsi qu'il a eu le bon esprit de faire dans tout ce premier volume. Les débats sont par-là plus dramatiques et plus instructifs. C'est même le seul moyen pour qu'on les suive avec fruit, et que l'on comprenne les développemens que chacun a pu donner à ses idées. Une discussion dans laquelle les noms des orateurs restent en blanc, est nécessairement vague, fatigante, décolorée.

C. R., *avocat.*

197. — *Institutes de Gaius*, récemment découvertes dans un palimpseste de la bibliothèque du chapitre de Vérone, et traduite pour la première fois en français par J.-B.-E. BOULET, avocat à la Cour royale de Paris, avec des notes destinées à faciliter l'intelligence du texte. Paris, 1826; Mansut, rue de l'École de Médecine, n<sup>o</sup> 4 bis. Le premier commentaire est en vente; les trois autres livres paraîtront de 15 jours en 15 jours, de sorte qu'en janvier prochain l'ouvrage entier aura paru. Prix du 1<sup>er</sup> commentaire, 2 fr. 50 c.; prix de l'ouvrage entier devant former un volume in-8<sup>o</sup> de 500 pag. environ, 7 fr. 50 c.

L'ouvrage que nous annonçons, découvert récemment en Italie par des savans de l'Allemagne, est précisément le livre élémentaire de Droit romain qu'à Rome les professeurs (*ante-*

*cessores*) mettaient entre les mains de la jeunesse, comme on le voit dans une constitution de Justinien : et c'est même dans ces Institutes de Gaius que cet empereur puisa la plus grande partie de celles auxquelles il attacha son nom. Elles ne nous étaient guère connues que par les fragmens épars dans le Digeste, et par ce qu'en renferme le *Breviarium Alaricianum*, lorsqu'en 1816, M. NIEBUHR déchiffra dans un palimpseste de la bibliothèque du chapitre de Vérone les premières pages du livre qui fut enfin restitué en entier par les travaux de MM. GOESCHEN, BEKKER et HOLWEG. Aussitôt après la publication de cette découverte, on s'empessa d'adopter dans l'enseignement du Droit romain ce nouveau classique qui nous présentait les élémens d'une législation antérieure à celle de Justinien de plus de trois siècles, et dont les diverses branches cessèrent d'être en harmonie, quand cet empereur vint à y introduire une foule d'innovations, dont quelques-unes étaient incohérentes avec les anciens principes. Cependant les difficultés du texte exigeaient pour les élèves l'interprétation que vient de tenter M. Boulet; dans des notes explicatives, il émet des conjectures qui tendent à suppléer aux lacunes qui parfois se rencontrent encore dans l'ouvrage. Il est donc à espérer que, grâce à ce nouveau travail, les notions nouvelles dues à la découverte des Commentaires de Gaius se répandront de plus en plus chez nous, et que les élèves ne manqueront pas d'adopter une traduction faite pour eux, à laquelle vient se joindre un texte d'une correction remarquable, et qui représente le manuscrit de Vérone avec une fidélité minutieuse. H.

198. — \* *Jurisprudence et style du notaire*, par MM. MASSÉ et L'HERBETTE. Tome VIII<sup>e</sup>, contenant le formulaire. Paris, 1826; Warée oncle et fils aîné. In-8<sup>o</sup> de 692 pages; prix du volume, 6 fr.

Voici le dernier volume de l'un des plus nouveaux et des meilleurs ouvrages que nous possédions sur la science importante du notariat. L.

199. — \* *Nouveaux principes d'Économie politique*, ou de la Richesse dans ses rapports avec la population; par J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI, correspondant de l'Institut de France, etc. *Seconde édition*. Paris, 1827 (1826); Delaunay. 2 vol. in-8<sup>o</sup> de xxiv - 514 et 506 pages; prix, 14 fr.

Les questions les plus importantes que puisse offrir la science de l'économie politique ont été, à diverses reprises, le sujet d'une discussion ouverte et soutenue dans ce recueil par deux écrivains également distingués. Aujourd'hui, l'un et l'autre présentent au public, au lieu de dissertations détachées, l'en-

semble de leurs doctrines, déjà connues, il est vrai, depuis plusieurs années, mais mûries, et rectifiées peut-être en quelques points par de nouvelles observations et par une plus longue expérience. A l'annonce de l'ouvrage de M. DE SISMONDI, dont nos lecteurs ont pu voir dans un de nos derniers cahiers une sorte de programme (voy. *Rev. Enc.*, tom. xxxi, pag. 608), nous aurons bientôt à opposer une nouvelle édition du *Traité d'Économie politique*, de M. J. B. SAY. Peut-être alors essaierons-nous de rapprocher dans un article détaillé, et d'apprécier comparativement les opinions de ces deux célèbres économistes.

N.

200. — *Tableau des prisons de Marseille*, précédé d'un coup - d'œil rapide sur l'état actuel, physique et moral de cette ville; par M. SÉGAUD, docteur en médecine. Marseille, 1826; Achard. In - 8° de 80 pages; prix, 2 fr. 50 c. pour les souscripteurs; 3 fr. pour ceux qui n'ont pas souscrit.

On voit avec plaisir dans l'ouvrage de M. le D<sup>r</sup> Ségaud que par suite des nombreuses améliorations qu'a subies le régime des prisons de Marseille, elles contiennent moitié moins de malades qu'autrefois. On n'est pas moins agréablement surpris d'apprendre que le nombre des prisonniers est resté stationnaire malgré l'accroissement extraordinaire de la population de cette grande cité. Ces détails sont précédés d'un résumé de l'histoire de cette ville depuis l'époque de sa fondation par les Phocéens. Sans nuire à l'élégance de la diction, on pourrait y retrancher une foule d'épithètes sonores et parasites, bien naturelles sous un ciel poétique, mais qui n'ajoutent rien au mérite de cette petite composition littéraire. Des documens précieux sur l'état actuel de Marseille enrichissent en outre cette brochure. En homme éclairé, M. le docteur Ségaud se plaint vivement du luxe désordonné dont le torrent gagne toutes les classes, et qui, dans son excès, n'est pas moins funeste à la morale publique qu'aux fortunes particulières. Il nous confie à ce propos que les belles Provençales ne se font pas scrupule de mettre cinq et six mille francs sur des habillemens de mousseline, *sillonés* de dentelles. Ajoutez-y les cachemires avec tout ce qui s'ensuit, et la toilette de ces dames ne doit pas être peu coûteuse pour les pères ou pour les maris. Chacun veut se distinguer dans ce monde : l'amour-propre sera toujours le dieu le plus fêté des humains : les femmes et les hommes, les ignorans et les habiles, les jeunes et les vieux tous viennent incessamment sacrifier à ses autels.

Ad. G.

201. — \* *Les Jésuites modernes*, pour faire suite au mémoire

de M. le comte de *Montlosier* ; par M. l'abbé *Martial* MARCET DE LA ROCHE-ARNAUD. Paris, 1826; Ambroise Dupont. In-8° de xxiv et 200 pages; prix, 4 fr. 50 c.

Deux choses ont puissamment concouru au succès de ce livre : d'abord, le phénomène que présente un jeune prêtre (1), en se constituant le dénonciateur de ceux dont il pouvait partager l'ambition et probablement la puissance; en second lieu, l'avantage de pouvoir appliquer à des individus dont on sait les noms, les reproches que jusqu'ici on faisait à l'ordre entier des jésuites, sans acception de personnes. De plus, la chaleur du style, qui sans être toujours exempt de déclamation, est en général rapide et animé, a dû contribuer à exciter l'intérêt. Nous exposerons ici le plan et le but de cet écrit. Parmi les jésuites, qui se trouvent répandus en France, quelques-uns sont parvenus à jouer un rôle dans les affaires politiques; d'autres, en s'emparant de l'éducation pourront exercer une certaine influence : voilà les hommes dont M. de La Roche-Arnaud vient nous entretenir. Il les classe par ordre alphabétique, et raconte sur chacun d'eux ce qu'il sait ou prétend savoir; mais comme il n'apporte en preuve que son propre témoignage, nous devons avouer que la moindre dénégation suffirait pour l'infirmier. Même en considérant cet ouvrage comme très-véridique, il faut dire que, dans cette galerie de portraits, tout n'est pas à lire : il n'y a qu'un petit nombre de jésuites dont la biographie soit réellement intéressante. On a parlé du père de Séville : mais c'est moins comme jésuite que comme prêtre professant une religion toute philosophique, toute allégorique : on a parlé des pères Clorivière, Ronsin, Chauchon, et d'autres; ici, la malignité publique a été plus éveillée que satisfaite : qu'on leur reproche tant qu'on voudra de la dureté, de l'insolence, du fanatisme, de l'orgueil; c'en est assez sans doute pour les fuir, mais cela ne les rend pas coupables envers la société. Le père G\*\*\* est moins bien traité; sa qualité de supérieur de Mont-Rouge en fait un personnage important, et le despotisme qu'il exerce sur ses subordonnés est dépeint avec des couleurs assez sombres pour effrayer ceux qui savent jusqu'où peut aller le fanatisme. Transcrivons quelques lignes de ce passage : « Il est, dit l'auteur, non loin du palais des Bourbons, aux portes de la capitale des Français et au sein de la nation la plus généreuse et la plus civilisée; il est un homme

---

(1) On nous assure que M. de La Roche-Arnaud n'a pas encore reçu les ordres.



sans armes, sans puissance, sans argent, sans dignités, sans réputation, sans gloire, qui gouverne à son gré des hommes qui vont étendre son empire dans toutes les provinces : sa volonté, un seul regard même peuvent mouvoir mille bras armés de poignards pour assassiner les princes et détruire les empires. Depuis dix ans, les provinces se remplissent de ses esclaves redoutables, et tous les jours, de plus terribles encore sortent de ses mains...

« Dans un appartement obscur de Mont-Rouge, tous les huit jours, à l'entrée de la nuit, les novices se rendent, à la suite du père G\*\*\*, aux pieds des statues d'Ignace et de François-Xavier, pour entendre les mystères de la Société. Là, chaque novice est obligé de dénoncer toutes les fautes et les discours de ses confrères; chaque novice a son tour, à genoux devant les statues de ses fondateurs, est obligé de déclarer ses goûts, ses penchans, ses défauts, son caractère et ses dispositions à l'égard de la compagnie. Ils jurent tous d'immoler leur volonté propre, de se sacrifier pour le bien de la société, de n'épargner rien pour exterminer la race des méchans, et d'abattre aux pieds de leur père Ignace toutes les couronnes de l'univers. Ils vont à la suite de leur Père-Maître fouler aux pieds les vanités du monde représentées par un roi revêtu de ses ornemens royaux, environné de sceptres brisés, de couronnes fracassées, et de débris de trônes : tout autour, on voit les nations du monde chargées de chaînes, figurées par trois animaux, le taureau, le lion et l'aigle, et par un génie sublime qui représente en particulier les nations de l'Europe. »

Je ne transcris pas ce qui suit; l'auteur ne le donne que comme un ouï-dire : il est facile de voir que j'ai dû laisser de côté tout ce qui se rapportait personnellement à tel ou tel individu. Le but général de la société, cette conspiration permanente contre les peuples, apparaît assez dans ces lignes auxquelles le silence des jésuites semble donner un caractère d'authenticité : puissent-elles apprendre aux gouvernemens combien il serait urgent de prendre, à l'égard de cette dangereuse corporation, des mesures propres à mettre un terme à ses envahissemens et à nous rassurer sur notre avenir : puissent-elles, en leur montrant la persistance de cette société dans les principes qu'on lui a reprochés de tout tems, les engager, sinon à sévir contre elle, au moins à lui retirer cette protection sans laquelle les lumières toujours croissantes du siècle et les progrès de la raison en auraient bientôt fait justice, et auraient suffi pour déjouer ses ténébreuses manœuvres!

B. J.

202. — *Qu'est-ce que M. l'abbé de La Mennais?* Paris,

T. XXXII. — Novembre 1826.

31

1826; Delaunay. In-8° de 40 pages; prix, 50 c., et 65 c. par la poste.

Le livre de l'Indifférence en matière de religion resterait comme un monument caractéristique de notre époque, quand même il n'en serait pas un des ouvrages les plus remarquables, par la hauteur des pensées, l'éloquence et la force du style. Malgré l'horreur que lui inspirent toutes les opinions philosophiques tant anciennes que modernes, M. de La Mennais a été obligé d'employer la méthode philosophique elle-même pour asseoir son système. Quoique le catholicisme de M. de La Mennais ne ressemble pas au christianisme tel que l'entendaient nos pères, et que son système prête le flanc, selon nous, en bien des endroits, ce n'est pas une raison de suspecter sa bonne foi, et encore moins d'admettre un dérangement dans ses facultés intellectuelles. L'auteur de cette brochure est donc allé trop loin dans les conséquences de sa dialectique sévère. Il n'en fait pas moins preuve d'un talent exercé dans la controverse, en rapprochant quelques propositions isolées de l'écrivain qu'il attaque, et en les opposant avec beaucoup d'art les unes aux autres : mais, quand on veut combattre un tel athlète, il faut l'embrasser corps à corps pour le terrasser.

AD. G.

203. — *Précis historique des faits qui ont eu lieu, lors de la conversion de S. A. le prince de Salm-Salm de la religion catholique romaine au culte chrétien évangélique de la confession d'Augsbourg*, le 17 mai 1826, suivi des motifs de ce changement de communion (imprimé par ordre et aux frais du prince). Paris, 1826; imprimerie de Crapelet, rue de Vaugirard, n° 9. In-8° de 71 p. (Ne se vend pas.)

Dans cet exposé plein de modération, M. le prince de Salm-Salm se plaint d'une mesure inhospitalière prise à son égard par les autorités françaises, à l'occasion de son changement de religion; mesure dont il ne nous appartient pas de rechercher ici la légalité et la constitutionalité, mais dont l'application, devenue assez fréquente, mériterait bien, dans l'intérêt de notre honneur national, de fixer un moment l'attention des publicistes et des citoyens.

B. L.

204. — *Opération dévoilée du sieur OUVRARD*, relativement aux marchés de Bayonne, et aux dilapidations des deniers de l'état, qui en ont été les suites; par M. de BEAUREPAIRE. *Seconde édition*. Paris, 1826; Auguste Barthélemy. In-8° de 80 pages; prix, 2 fr.

Les transactions de Bayonne sont dignes des regards de l'historien à cause de leur connexion intime avec nos nou-

velles mœurs parlementaires. M. de Beaurepaire, dans cet écrit, s'adresse principalement aux personnes qui désirent connaître tout ce qui a été publié sur ces fameux marchés, et qui trouvent de l'intérêt aux plus petits détails de la vie de M. Ouvrard. Sa brochure pourrait être moins abondante en assertions hasardées et plus riche en documens positifs; le style, plus correct et moins véhément; mais, dans sa forme actuelle, elle offre au lecteur des faits intéressans que peut-être ne trouverait-il pas ailleurs.

Ad. G.

205. — \* *Bibliothèque portative de l'Officier. — Considérations sur les causes de la grandeur des Romains, et de leur décadence*; par MONTESQUIEU. 1 vol. — *Histoire des Révolutions de la république romaine*; par VERTOT. 4 vol. Paris, 1826; Anselin et Pochard. 5 vol. in-32 de 300 à 400 pages environ chacun; prix du Montesquieu, 2 fr.; prix du Vertot, 9 fr.

Cette collection, dont nous avons déjà annoncé plusieurs volumes (voy. *Rev. Enc.*, tom. xxx, pag. 509), se continue avec activité: destinée aux militaires, elle a été accueillie par eux avec beaucoup de faveur. Le besoin général d'une instruction plus solide et mieux nourrie qu'éprouvent aujourd'hui toutes les classes de la société, n'est point resté étranger aux citoyens que la patrie appelle dans les rangs de notre armée. On avait essayé déjà de le satisfaire en créant dans plusieurs corps des écoles d'enseignement mutuel, qui existent, je crois, encore en partie: la formation de bibliothèques portatives dans plusieurs régimens, entretenues aux frais des officiers et des sous-officiers, et au moyen de cotisations volontaires, mérite encore d'être citée; mais on pourrait peut-être désirer qu'elles fussent aussi ouvertes aux simples soldats capables d'en profiter. Les éditions somptueuses, les lourds volumes à grands formats ne pouvaient convenir à des hommes presque toujours errans et qui doivent craindre les embarras d'un bagage considérable: c'est donc en partie pour l'usage des bibliothèques régimentaires, que les éditeurs de cette nouvelle collection font imprimer, dans un format commode, un choix de bons ouvrages sur l'art militaire, sur l'histoire, et sur les divers sujets qui peuvent procurer à l'officier une lecture instructive.

206. — \* *Histoire de Bretagne*, par M. DARU, de l'Académie française. Paris, 1826; F. Didot. 3 vol. in-8° de 448, 396 et 419 pages; prix, 18 fr.

Au moment où nous recevons cet ouvrage, long-tems annoncé, et impatientement attendu, nous croyons ne pouvoir mieux faire connaître le but de l'auteur, et le plan qu'il se

propose de suivre, qu'en empruntant ses propres paroles. « Quand on veut se faire une juste idée des moyens par lesquels se sont formés ces grands empires, qui ont englouti tant d'autres états, il ne faut pas se tenir immobile au point qui est devenu le centre de la monarchie; on s'exposerait à juger les événemens avec partialité, parce que, sans s'en apercevoir, on finit par céder à l'ascendant de la puissance envahissante. Il faut se transporter par la pensée dans les provinces envahies; se faire concitoyen des peuples vaincus, pour voir ce que la résistance leur a coûté d'efforts, et la réunion de sacrifices. Considérés de ce point de vue les faits prennent quelquefois un caractère nouveau. Pour être juste, l'historien doit se placer de manière à observer les objets sous toutes leurs faces. »

« Si l'on voulait tracer le tableau des agrégations successives qui ont fait du petit royaume de Paris la monarchie française, ce ne serait point assez de peindre les mœurs des conquérans, d'exposer leurs droits, de raconter leurs exploits. Les peuples vaincus ont aussi leur caractère, leurs droits, leurs faits d'armes; et, quand ces états, indépendans dès leur origine, et contemporains de la monarchie, ont été assez puissans pour lutter long-tems avec elle, et pour la mettre quelquefois en péril, leur histoire se confond avec celle de l'empire dont ils font aujourd'hui partie. Ce n'est donc pas seulement l'histoire particulière d'une province que l'on s'est proposé d'écrire, c'est celle d'une acquisition importante, vers laquelle les efforts de la France ont tendu pendant plus de mille ans. » (Tome I, p. 4.)

Dans l'étroit espace qui nous est réservé ici, nous ne pouvons prétendre à juger avec quel degré d'habileté l'auteur a présenté « le spectacle d'une nation pauvre, simple et même un peu sauvage, luttant pendant onze siècles pour échapper au joug de ses voisins. » Nous ne nous permettons qu'une remarque sur la nature de l'érudition développée dans cet ouvrage. L'auteur a apporté une attention scrupuleuse à la partie *diplomatique* de ses recherches, mais il lui a sacrifié la partie *narrative*. Il a consulté dans les archives, les chartes, les contrats, les traités; il a confronté les titres originaux avec les copies imprimées, dont ses devanciers s'étaient contentés, et il a souvent découvert dans ces dernières des interpolations, des omissions, des falsifications graves: aussi a-t-il rectifié sur quelques points importans l'histoire des princes bretons; mais d'autre part il a cru pouvoir se reposer sur l'étude que les anciens compilateurs

avaient faite des chroniques du moyen âge, aussi marche-t-il toujours appuyé sur l'abbé Gallet, Lebaud, d'Argentré, D. Morice, et D. Lobineau; et n'a-t-il jamais vu l'organisation sociale du moyen âge, que sous le point de vue sous lequel la considéraient l'abbé Velly, Vertot, Gaillard, qu'il combat sans cesse et qui ne méritaient pas tant d'honneur. Dans une analyse plus détaillée, nous examinerons peut-être un jour ce qu'étaient les petits capitaines, les petits chefs de brigands, qui du v<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> siècle, se décoraient tout aussi bien du titre de roi que de celui de comte ou de duc; quel droit pouvait résulter de leur soumission, lorsqu'ils attachaient si peu de prix à l'indépendance nominale, assurés qu'ils étaient de ne jamais perdre l'indépendance réelle; quelle foi méritent les chroniqueurs du douzième siècle, auxquels M. Daru se réfère pour les événemens du cinquième et du sixième; quelle était enfin la nation, dont il nous a seulement montré les princes. Ces recherches nous mèneraient loin. Et ce n'est pas avec précipitation que nous nous permettrions de combattre un ouvrage auquel un académicien célèbre a consacré un long travail. X. X. X.

207. — \* *Résumé général de l'histoire militaire des Français, etc.* — *Histoire des guerres d'Italie*, précédée d'une *Introduction*. Première partie, contenant les *Campagnes des Alpes*, depuis 1792 jusqu'en 1796; par X.-B. SAINTINE. Paris, 1826; Amb. Dupont. In-18 de 418 pages avec des portraits et une carte; prix, 3 fr. 75 c.

Quel est le Français qui n'a pas lu et relu les récits merveilleux de ces campagnes d'Italie, qui jetèrent tant d'éclat sur le début de Napoléon dans sa trop glorieuse et trop sanglante carrière? L'Europe étonnée vit surgir des phalanges républicaines, ce soldat inconnu qui devait la remplir du bruit de ses conquêtes. Porté, par l'intrigue et le hasard, au commandement d'une armée où brillaient tant d'illustres généraux, son astre naissant éclipsa bientôt toutes les gloires rivales par un enchaînement inouï de succès prodigieux. M. Saintine nous donne des détails précieux sur son apparition à cette armée, alors livrée au plus affreux dénûment. Déjà aigrie par de longues privations, elle n'avait appris qu'avec les signes non équivoques d'un profond mécontentement l'étrange choix qui livrait sa fortune à l'heureux protégé de Barras. De vieux guerriers couverts de cicatrices n'obéirent d'abord qu'avec répugnance à un jeune officier, dont le nom était à peine parvenu à leurs oreilles. Mais leurs préventions jalouses ne tarèrent pas à s'effacer devant ses combinaisons rapides et hardies. Résolu

de faire sortir les Français de la position critique où ils se trouvaient encore engagés, après une lutte longue et opiniâtre, pendant laquelle ils avaient eu à surmonter à la fois l'âpreté d'un climat rigoureux et l'acharnement de nombreux ennemis, il prend ces terribles républicains couverts de haillons, mais animés d'une valeureuse audace; dès sa première proclamation, il leur promet gloire, honneurs, richesses, et, seul parmi les grands capitaines qui dirigeaient alors nos cohortes intrépides, il ose omettre les mots naguère magiques de patrie et de liberté; bravant les obstacles et confiant dans sa destinée, il se porte en avant, et tout s'abaisse devant l'ascendant de son génie. Au lieu de lui donner des ordres, le gouvernement en reçoit des conseils ou des secours. Bientôt nous le verrons, sans autre guide que les desseins mystérieux de son ambition démesurée, annoncer à ces directeurs éphémères des traités de paix ou des déclarations de guerre, la destruction d'états anciens ou la création de républiques nouvelles. Guerre, diplomatie, administration, tout est mené de front dans sa marche audacieuse. L'Italie frappée de stupeur reste immobile à l'aspect des combats de géans qui se livrent dans son sein, toujours prête à subir le joug du vainqueur: elle ne s'éveille enfin que lorsqu'aux cris d'indépendance et de liberté, ses peuples émus rappellent à leur souvenir les prodiges de leurs ancêtres.

Si M. Saintline revêt quelquefois ses descriptions d'une couleur poétique, on ne doit pas lui en faire un reproche: quoi de plus propre à enflammer l'imagination que ces combats livrés au sommet des montagnes, sur les penchans des abîmes, au bruit des canons dont les échos multiplient les bruyans éclats. Dans les documens nombreux qu'il a pu consulter, en écrivain habile, il a su choisir les détails les plus propres à émouvoir le cœur ou à frapper l'attention; mais un mérite bien rare et qui a plus de prix encore à nos yeux, c'est celui de l'impartialité qui anime toutes ses pages. S'il se complaît à célébrer la bravoure éclatante de nos soldats, leur discipline admirable dans les champs du Piémont, leur désintéressement joint à tant d'autres vertus guerrières; l'historien s'élève avec indignation contre les horribles excès auxquels se portèrent ces mêmes hommes à leur entrée sur le territoire de Gènes, alors même qu'ils n'étaient plus en butte aux besoins et aux privations. Sa plume toujours fidèle à l'équité, retrace également les grands traits de nos adversaires qui ne montrèrent jamais plus de constance et de valeur que dans ces premières campagnes, pendant lesquelles les nations en suspens n'osaient pas encore décider quels étaient les premiers soldats du monde.

Parmi les ouvrages de ce genre, destinés aux lecteurs peu jaloux de puiser dans les documens originaux les matériaux de notre histoire contemporaine, le résumé de M. Saintine nous a paru devoir occuper un rang très-distingué. Il est le produit d'un travail consciencieux et d'un talent exercé dans l'art d'écrire.

Ad. GONDINET.

208. — *Annales militaires des Français*, depuis le commencement de la révolution jusqu'à la fin du règne de Napoléon; publiées par M. MAGALLON. 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> livraisons ou volumes. Paris, 1826; Chaumerot, au Palais-Royal. In-32; prix de chaque livraison, 75 c.

Nous avons annoncé précédemment la première livraison des *Annales militaires* de M. Magallon. (V. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 787.) L'exécution de cette première partie avait mérité des éloges, par la manière claire, méthodique et concise de l'auteur; les livraisons suivantes ne lui sont pas inférieures: elles comprennent les *Guerres de la révolution*, l'*Expédition d'Égypte et de Syrie*, et la *Campagne de Saxe en 1813*. Nous n'avons pas besoin de répéter qu'il ne s'agit point ici d'une sèche compilation que l'on ferait à coups de ciseaux avec les grands ouvrages qui ont paru sur la matière; le travail de M. Magallon porte un cachet particulier; c'est une composition très-abrégée, il est vrai, mais résultant de faits que l'auteur sait raconter à sa manière, en leur donnant encore de l'intérêt par le talent du style, l'à-propos des réflexions et l'art des enchainemens ou de la classification. On remarque surtout ces qualités dans le volume des guerres de la révolution, qui, par l'abondance des choses, exigeait plus d'efforts de la part de l'écrivain pour ne point dépasser la dimension des autres parties. Le volume de l'Égypte, par la fécondité et le merveilleux des événemens, méritait peut-être un peu plus d'étendue que M. Magallon ne lui en a donnée.

Dans une collection destinée, comme celle-ci, vu la modicité de son prix, à pénétrer jusque dans les chaumières, et où il faut, selon nous, frapper l'imagination du vulgaire par la netteté et l'énergie des récits, nous engageons l'auteur à se priver moins rarement de la ressource des bulletins et des proclamations: c'est là que l'on retrouve à un si haut degré l'éloquence militaire, si brève de sa nature, et si entraînant à la fois, telle en un mot que Napoléon l'avait créée, puisque l'antiquité ne peut nous opposer aucun modèle d'une semblable vigueur.

ALBERT-MONTÉMONT.

209. — \* *Biographie universelle et portative des contemporains*, ou Dictionnaire historique des hommes célèbres de tou-

tes les nations, morts et vivans , en un seul volume in-8°. Liv. VIII-XII. Paris, 1826; au bureau de la Biographie, rue Saint-André-des-Arcs, n° 65; Ledentu; Ch. Béchet. 5 livraisons in-8° formant 248 pages ( 353-600 ); prix de la livraison, 2 fr. 50 c. ( voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 482).

Nous avons déjà annoncé successivement l'apparition des premières livraisons de cette biographie; et tout en condamnant ce genre d'ouvrages, nous avons été contraints de donner des éloges à celui-ci. Les auteurs et l'éditeur rivalisent de zèle, et font preuve de conscience et de célérité dans l'exécution de leurs engagements. Les cinq numéros qui viennent de paraître, contiennent par le hasard de l'ordre alphabétique plusieurs noms célèbres: on y remarque entr'autres celui sous lequel est traitée l'histoire de toute la famille Bonaparte, et qui mérite la plus grande attention. Il est peu d'exemples d'une impartialité pareille à celle qui règne d'un bout à l'autre de ces articles qu'il était difficile d'écrire sans passion. L'auteur ne dissimule pas les fautes, mais il n'insulte point au malheur. Si les rédacteurs de la Biographie portative marchent toujours du même pas, on peut promettre à leur volume le succès le mieux mérité.

B.

210. — *Résumé de l'histoire des papes*, dédié aux mânes de Clément XIV, par A.-J. BOUVET DE CRESSÉ. Paris, 1826; Lauglois fils. In-18 de 390 p.; prix, 3 fr., et 4 fr. par la poste.

Dans les trois ou quatre dernières années, il a paru dans notre langue seulement, et dans les seuls magasins non-jésuitiques, quatre abrégés remarquables de l'histoire des papes, à commencer par celui du célèbre abbé Llorente. Ces ouvrages ont chacun des qualités louables et des défauts qui les caractérisent. Celui que nous annonçons aujourd'hui a deux avantages qui peuvent contribuer à son succès; il paraît se déclarer chrétien de bonne foi, et il est gallican zélé. L'auteur a profité des travaux de ses devanciers; il croit à la papesse Jeanne à laquelle Voltaire même ne croyait pas. Son livre est aussi intéressant qu'utile, quoiqu'il ait été fait, comme les trois précédens, avec trop de précipitation, et d'après d'autres abrégés. Un travail de ce genre, pour être excellent, exigerait la connaissance et l'étude des monumens originaux, le sacrifice de beaucoup de tems, un rare discernement, un talent distingué, une grande impartialité, un grand amour de la justice et de toutes les vertus.

L.

211. — *Mémoires autographes de M. le prince de MONTBAREY*, ministre secrétaire d'état au département de la guerre sous Louis XVI, etc. T. I et II. Paris, 1826; Eymery; Rous-



seau. 2 vol. in-8° de 11-384 et 404 pages, avec un *fac simile* de l'écriture de l'auteur contenant le portrait moral de M<sup>sr</sup> le comte d'Artois, aujourd'hui S. M. Charles X. Prix de l'ouvrage entier qui aura 4 vol., 28 fr.

Né à Besançon en 1732 d'une famille illustre par son ancienneté, le prince de Montbarey, sortit d'un collège de jésuites, à l'âge de douze ans, pour servir dans le régiment de Lorraine que son père commandait. Sa carrière fut rapide et brillante : à dix-sept ans il était colonel ; quelques années plus tard, brigadier ; et à trente ans, maréchal-de-camp, inspecteur-général d'infanterie. Au commencement du règne de Louis XVI, le rappel du vieux comte de Maurepas, dont il était le parent et l'ami, devint pour lui la base d'une plus grande élévation : il remplaça bientôt le comte de Saint-Germain au département de la guerre et obtint la faveur et la confiance du roi. Certes, les mémoires d'un homme qui a joué un pareil rôle ne peuvent manquer de piquer la curiosité : lorsque les deux volumes que nous ne connaissons point encore auront paru, nous pourrons examiner jusqu'à quel point cet ouvrage répond à l'attente du public.

a.

*Littérature.*

212. — \* *Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts, avec l'indication des ouvrages où les sujets sont développés et approfondis* ; par M. COURTIN, ancien magistrat, et par une société de gens de lettres. Tome IX. Paris, 1826 ; au bureau de l'Encyclopédie, rue Neuve-Saint-Roch, n° 24. In-8° de 510 pages avec un supplément de 28 pages ; prix du volume, 9 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 207.)

Ce volume est augmenté de l'article *déclamation*, que l'on eût renvoyé aux articles *éloquence* et *théâtres*, si la mort imprévue de TALMA n'eût décidé M. Courtin à consacrer dès à présent quelques pages à la mémoire du grand tragédien dont la scène française est en deuil. En parlant de déclamation, l'auteur de l'article (M. Tissot) trace une histoire pleine d'intérêt des principaux acteurs français qui ont élevé leur art à un si haut degré de perfection ; arrivant à Talma, il le suit dans ses débuts, ses fautes, ses progrès, et le montre enfin tel qu'il était devenu, le modèle que les tragédiens devront s'efforcer d'atteindre, et qu'il sera bien difficile de surpasser. Cet article satisfait à la fois la curiosité et le besoin de s'instruire : mais l'auteur ne pouvait y traiter de la déclamation que par rapport à la scène ; il fallait même qu'il s'oc-

cupât plus spécialement de la scène française, et de la tragédie; il sera donc indispensable de revenir sur le même sujet, nécessité que l'on voulait éviter en renvoyant cet article à ceux où l'art de la déclamation sera considéré sous ses divers aspects.

On ferait une longue liste des articles que les lecteurs remarqueront plus spécialement : ils suivront avec attention la dissertation sur le *crédit*, ils voudront connaître la législation relative aux *cures* et aux *curés*; quand même ils ne seraient pas militaires, ils liront l'article sur la *défense des places*; ils trouveront un utile exercice de leur intelligence dans plusieurs articles, tels que *Démonstration*, etc. Sur quelques autres des doutes s'élèveront, des objections se présenteront à l'esprit, et le lecteur ne se trouvera pas suffisamment instruit, ou sera d'une autre opinion que l'auteur, inconvénient inévitable dans tout dictionnaire, et même dans tout ouvrage. Toutefois, cette opposition d'avis entre l'auteur et le lecteur se rencontre moins dans les articles d'ensemble que dans ceux où les objets sont considérés isolément. Si, par exemple, le mot *culte* eût été renvoyé à l'article *religion*, on eût évité l'expression *philosophie religieuse*, dont l'exactitude peut être contestée; on eût restitué à l'histoire ce qui lui appartient de droit, et dont le grand objet que l'on eût considéré n'a aucun besoin; en généralisant les idées et les notions, on aurait pu s'assurer de la rigueur des raisonnemens et de la certitude des principes, ce qui exige toujours que l'on remonte jusqu'aux vérités fondamentales; d'ailleurs, l'exposition concise des doctrines réduites à leurs élémens les plus simples convient à tous égards à un *dictionnaire abrégé*, au lieu que les dissertations sur un objet isolé sont exposées à se prolonger plus qu'il ne le faudrait, sans assez de profit pour le lecteur, et quelquefois, sans l'éclairer; c'est le reproche que les esprits justes feront à l'article *culte* de ce dictionnaire, rédigé d'ailleurs dans les plus louables intentions.

Exprimons encore le vœu que les diverses parties de ce grand ouvrage conservent entre elles de justes proportions, non-seulement dans les grandes masses, mais jusque dans les subdivisions : l'intérêt du plus grand nombre des lecteurs le demande avec instance. On le réclamerait au nom de l'*équité*, si les constructeurs pouvaient oublier que ces proportions qui constituent la bonne ordonnance de l'édifice ne contribuent pas moins à sa durée qu'à sa beauté. F.

213. — \* *Principes de littérature, de philosophie, de politique et de morale*; par le baron MASSIAS, auteur du *Rapport de la*

*nature à l'homme et de l'homme à la nature. T. I<sup>er</sup> : Littérature.* Paris, 1826; Firmin Didot. In-18 de 238 pages; prix, 3 fr.

Dans cet ouvrage dont le but est de faire connaître les vérités les plus usuelles de la philosophie, M. Massias a adopté le genre aphoristique qui, outre l'avantage de présenter la pensée avec des traits frappans et caractéristiques, possède encore celui de renfermer beaucoup de choses en peu de mots. Ce premier tome contient, en effet, des matériaux qui, suffisamment développés, pourraient remplir de gros et nombreux volumes.

L'auteur envisage la *littérature* sous un point de vue bien plus général qu'on ne le fait communément; il réunit dans son domaine tout ce qui exprime des idées et des sentimens au moyen de signes parlés ou figurés. Elle embrasse, selon lui, la peinture, la musique, la sculpture et la poésie. Il aurait pu ajouter peut-être la danse et l'architecture, qui ont leurs caractères particuliers pour se faire comprendre. « Ainsi dans son acception la plus étendue, la littérature serait le langage perfectionné de tous les arts, conservé non-seulement dans les bibliothèques, mais encore dans les chefs-d'œuvre de tous les genres. La musique, la peinture et la sculpture, ont leur éloquence et leur poétique aussi bien que la parole (page 14). »

Ce qu'il dit sur les langues nous a paru renfermer quelques vues peu communes. « La nature en nous donnant des voix sympathiques et des sons articulés, en gravant dans nos cerveaux l'image des objets et la mémoire des sons, a créé les signes : l'homme en pliant et en adaptant ces signes à ses facultés, à ses besoins et aux objets, a créé les langues (page 28). »

Dans le chapitre intitulé théorie du romantique et du classique, sont posés des principes propres à éclaircir et à résoudre les questions élevées sur ces deux genres qui depuis si long-tems font débiter tant de non-sens et d'inutilités. « Les arts, dit-il, sont un édifice dont le plan est intimement tracé dans notre constitution physique et morale par le plus savant des architectes. Cet édifice fondé par les Indiens et les Égyptiens, avancé et perfectionné par les mains des Grecs, des Romains, des Français et des hommes de génie de toutes les nations, reçoit chaque jour de nouvelles assises. Le romantisme méconnaît ce plan, et veut tout reconstruire d'après les inspirations individuelles; tandis que le classique conserve précieusement les lignes primitives, et que suivant librement les traces des maîtres, il produit des beautés sans cesse renouvelées par la marche du tems et de la civilisation. (Page 62.) »

Ce qu'il dit de la tragédie historique et de l'histoire n'est

pas moins fondé en raison. Nous renvoyons le lecteur au livre même, et nous l'assurons qu'il y trouvera, sinon toujours une instruction complète, au moins d'utiles sujets de méditation. Nous finissons cet article par ces paroles de l'auteur. « L'avantage de l'instruction, présentée en des principes détachés, est de forcer le lecteur à faire lui-même sa science. Il faut qu'il ouvre l'amande pour en avoir le fruit. » N.

214. — *Les Odes d'Horace*, traduites en prose par Emmanuel Worms de Romilly, membre de la Légion-d'Honneur, de la Société des sciences, arts et agriculture du Bas-Rhin. Paris, 1826; Bossange frères. In-8° de 448 p.; prix, 8 fr.

Un grand nombre d'hommes de lettres se sont exercés à traduire Horace tant en vers qu'en prose. Plusieurs ont réussi dans leurs efforts; et l'on a distingué surtout la traduction élégante et fidèle de MM. Desprès et Campenon. Après un examen scrupuleux du travail de M. Romilly, nous avons tout lieu de croire qu'il occupera une place honorable à côté de ces rivaux dans la carrière où ils l'ont devancé. B—U.

215. — \* *Classiques français*, ou Bibliothèque portative de l'amateur, en cent volumes in-32. 30<sup>me</sup> et 31<sup>me</sup> livraisons, composées des *OEuvres choisies de Saint-Réal* en 2 vol.; prix, 5 fr. et 5 fr. 60 c. par la poste; et des *OEuvres choisies de Destouches*, en 3 vol.; prix, 7 fr. 50 c. et 8 fr. 30 c. Paris, 1826; L. Debure, éditeur. (Voy. ci-dessus, p. 185, l'annonce de la précédente livraison.)

Le 1<sup>er</sup> volume des *OEuvres choisies de Saint-Réal*, dans cette jolie collection, se compose de *Don Carlos*, nouvelle historique, de la *Conjuration des Espagnols contre Venise* (en 1618) et d'un traité sur la valeur; le 2<sup>me</sup> volume renferme la *Conjuration des Gracques*, *Marius et Sylla*, *Épicharis*, et le traité sur la *Navigation des Romains*. « Je trouve peu digne de l'auteur d'un aussi bon ouvrage que la *Conjuration de Venise*, disait La Harpe, d'avoir contribué plus qu'aucun autre à accréditer un genre de composition aussi frivole que celui de ces *Nouvelles historiques*, qui furent si long-tems à la mode dans son siècle, et qui heureusement sont tombées dans le nôtre. » Que dirait ce critique célèbre, s'il pouvait revivre aujourd'hui, en voyant à quel point ce genre mixte a repris faveur parmi nous? Grâce à la manie qui s'est emparée du peuple imitateur, toujours si nombreux dans la république des lettres, nous sommes menacés de ne plus voir paraître un seul ouvrage d'imagination, ce qui ne serait qu'une jouissance perdue; mais, ce qui devient plus grave, nous n'aurons bientôt plus une seule histoire qui ne soit défigurée. Ce reproche, auquel Saint-

Réal lui-même n'a pu échapper entièrement, ne doit pas lui être adressé au sujet de sa *Conjuration de Venise* ; les détails d'une conspiration aussi singulière que celle qu'il écrivait étaient de leur nature assez romanesques pour qu'il n'eût rien à imaginer de ce côté. Il s'est appliqué seulement à les revêtir de la forme et de la couleur dramatiques, auxquelles ils se prêtaient merveilleusement, et il a fait un ouvrage qui a mérité, sinon d'être mis à côté, et même au-dessus des écrits de Tacite, comme l'ont prétendu quelques admirateurs enthousiastes, mais d'être lu et consulté des gens de goût de tous les siècles. On ne peut en dire autant de ses autres ouvrages, et l'on s'étonnera justement que les éditeurs de la collection des *Classiques* aient cru devoir reproduire dans ses *OEuvres choisies* des morceaux qu'ils avoient eux-mêmes lui avoir été faussement attribués, et dont ils n'ont pas laissé de composer leur second volume.

Ce reproche, le seul que nous ayons eu à leur adresser jusqu'ici, peut s'appliquer encore à leur publication des *OEuvres choisies de Destouches*. Le premier volume, où nous trouvons le *Philosophe marié* et le *Glorieux*, renferme les véritables chefs-d'œuvre dramatiques de l'auteur ; à l'exception de la *Fausse Agnès*, qu'il faut plutôt considérer comme une *farce* que comme une véritable comédie, les autres pièces dont ils ont composé les 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> volumes ne sont pas restées au répertoire, et ne méritaient pas d'entrer dans un choix, où l'on pouvait admettre de préférence quelque autre auteur, tels que D'Alembert, Diderot, Duclos, Fontenelle, Helvétius, La Motte, Marmontel, Thomas, et autres qui n'y sont pas encore entrés, et qui ne paraissent pas devoir y occuper la place qu'ils réclamaient, puisque le nombre de volumes que les éditeurs se sont prescrit est presque rempli.

E. H.

216. — \* *OEuvres complètes de VOLTAIRE* : tom. II et III du *Théâtre*. Paris, 1826; Baudouin frères. 6 livraisons in-32; prix de la livraison, 60 cent. (Voy. ci-dessus p. 186.)

217. — \* *Poésies*, par M<sup>me</sup> Amable TASTU. Paris, 1826; imprimerie de Tastu; Ambroise Dupont et Cie, rue Vivienne, n<sup>o</sup> 16. Grand in-18 de 342 pages; prix, 6 fr.

Le nom de M<sup>me</sup> Amable Tastu est connu depuis long-tems de tous les amis des beaux vers : la publication de ses poésies qui seront incessamment suivies d'un second recueil, intitulé : *Chroniques de France*, nous fournira bientôt l'occasion de payer à son aimable muse le tribut d'hommage auquel elle a tant de droits.

a.

218. — *Élégies et mélanges* par, Théophile LODIN-LALAIRE,

de plusieurs sociétés savantes. Paris, 1826; Delaunay. In-8° de 164 p.; prix, 4 fr.

Quelques-unes de ces élégies semblent promettre un assez heureux talent, formé en partie par l'étude de la littérature antique, mais qui manque peut-être d'originalité. C'est un défaut qu'on doit reprocher à la plupart de nos jeunes écrivains. Je cite ici, par exemple, une pièce intitulée : *Le Pauvre des campagnes*, que l'auteur regarde comme l'une des meilleures.

Malheureux que le sort condamne à la misère,  
 N'approche pas du toit où le méchant prospère;  
 Fuis, si tu sens encor, trop ému d'un affront,  
 De honte et de douleur se colorer ton front;  
 Si, dans l'abaissement dont on te fait un crime,  
 Un cœur pur te permet un orgueil légitime.  
 Va plutôt dans la case ouverte à tous les vents,  
 Dont un pain noir nourrit les pauvres habitans!  
 Ils t'offriront du moins un coin de leur chaumière,  
 Tu fouleras près d'eux la paille hospitalière,  
 Et même tu verras leur tendre charité  
 Rompre avec toi ce pain qui leur a tant coûté;  
 Ou si d'un rude hiver la disette importune  
 Tout à coup les a faits tes égaux d'infortune,  
 N'attends point de leur bouche un reproche odieux;  
 Ils plaindront ta misère en détournant les yeux.  
 Le cruel! j'avais faim : d'une voix lamentable  
 J'implorais les débris échappés de sa table :  
 « Qu'ainsi les ouragans épargnent tes vallons,  
 Qu'une forêt d'epis ombrage tes sillons,  
 Que tes nombreux troupeaux, répandus dans la plaine,  
 Acroissent tes trésors du tribut de leur laine;  
 Puisse, de ta demeure écartant les chagrins,  
 Le Ciel te ménager des jours purs et sereins;  
 Puisses-tu, fier du titre et d'époux et de père,  
 Voir croître tes enfans sous l'aile de leur mère,  
 Et balancer un jour à ton foyer assis,  
 Dans tes bras paternels les enfans de tes fils! »  
 Qu'ai-je obtenu? Les noms de lâche et d'imposteur :  
 Du seuil il m'a chassé comme un vil malfaiteur;  
 Et contre moi, lancés, ses dogues en furie  
 Ont menacé mes pas jusque dans la prairie.  
 Et cependant l'oiseau chante la fin du jour :  
 Il faut rentrer à jeun dans mon triste séjour ;  
 Toute une longue nuit il faut que je dévore  
 Le tourment de la faim et cet outrage encore!

B—U.

par M. JAUFFRET. *Deuxième édition*, revue et augmentée, avec cette épigraphe : *Ducentes ad seria nugæ*. Paris, 1826; Béchet aîné et compagnie, au Palais-Royal. 2 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur et 8 gravures; prix, 10 fr., et 12 fr. par la poste.

La première édition des Fables de M. Jauffret fut publiée en 1815, chez Maradan, peu de tems avant les *cent jours*. L'époque, il faut l'avouer, n'était guère favorable à la poésie; et cependant ce recueil ne tarda pas à assurer la réputation de son auteur, déjà connu par ses *Charmes de l'enfance et des Plaisirs de l'amour maternel*, idylles pleines de grâce et de délicatesse. Des éloges unanimes lui furent accordés, et parmi ses plus ardens panégyristes, il eut la satisfaction de compter Dussault, l'un des écrivains qui se disputaient alors le sceptre de la critique, et dont les jugemens étaient regardés comme les oracles du goût. « Je pense, disait celui-ci, dans le *Journal des Débats*, que les Fables de M. Jauffret doivent être rangées parmi celles qui se soutiennent le mieux à côté des agréables apologues que nous devons à l'auteur d'*Estelle et Galatée*; peut-être même, si le plaisir qu'elles m'ont fait n'est pas un augure trompeur, le jugement et les suffrages du public, dont je ne veux pas à cet égard prévenir la décision, ne marqueront-ils pas entre le recueil de M. Jauffret et celui de Florian une distance assez considérable pour que le nouveau fabuliste puisse craindre de n'obtenir que la troisième place. » C'était, pour ainsi dire, le mettre immédiatement après La Fontaine. « Ses sujets, ajoutait-il, sont généralement bien choisis et intéressans; ses moralités sont piquantes, sa versification est harmonieuse, naturelle, facile et riche. » A l'appui de cette opinion si favorable, Dussault citait le début d'un apologue où l'auteur décrit le *Carnaval* (liv. 1<sup>er</sup>, fab. iv), peinture assez gracieuse, mais dont les couleurs, selon nous, appartiennent beaucoup plus au conte qu'à la fable. Il le louait aussi de reproduire quelquefois les sujets traités par La Fontaine, et de replacer sous nos yeux les personnages avec lesquels le Bonhomme nous a familiarisés; et il rapportait, comme exemple, la fable des *Deux Savetiers* (liv. x, fab. 1<sup>re</sup>), une des meilleures en effet du recueil de l'auteur. Il allait même jusqu'à préférer à la version du maître l'imitation que M. Jauffret a faite de la fable d'Horace, le *Rat des champs et le Rat de ville*, sujet sur lequel M. Andrieux s'est également exercé avec bonheur. Les éditeurs de cette nouvelle publication ont reproduit tous ces jugemens en tête de leur premier volume, et ne nous permettent pas ainsi de nous étendre

davantage sur les anciennes fables de l'auteur; nous ne pourrions rien ajouter aux éloges dont elles ont été l'objet, et il vaut mieux réserver la critique pour celles que nous avons à faire connaître.

Aux *deux cents* fables qui formaient les dix livres de sa première édition, M. Jauffret en a ajouté *cent une* autres, réparties en cinq livres nouveaux. Le sujet de la plupart de ces fables appartient à l'auteur, et c'est un mérite dont il faut lui savoir gré; quant à celles qu'il a cru pouvoir refaire après La Fontaine, et qui sont en plus grand nombre cette fois que la précédente, nous craignons qu'elles ne soient jugées sévèrement par les gens de goût, qu'une pareille prétention doit rendre encore plus difficiles à contenter. Le *Retour du Bucheron* (liv. XI, fab. XVII), le *Lion et le Loup* (*ibid.*, fab. XIX), le *Roi et le Charlatan* (liv. XIII, fab. XVI), les *Deux Belettes et la Chauve-souris* (*ibid.*, fab. XVIII), etc., leur paraîtront sans doute de froides imitations, ou des paraphrases assez communes d'autant de fables que le *Borhomme* est loin d'avoir laissées imparfaites. M. Jauffret a mieux réussi peut-être dans le *Poule aux œufs d'argent* (liv. XII, fab. VI), dont il tire une moralité nouvelle, autre que celle de la *Poule aux œufs d'or*, et dans le *Mulet ambitieux* (liv. XI, fab. I<sup>re</sup>), qui est une heureuse continuation des *Deux Mulets*; mais, il faut le dire, une pareille entreprise était délicate, elle est devenue périlleuse par les éloges sans restrictions accordés à l'auteur, la persistance pourrait la rendre ridicule.

Si nous examinons dans son ensemble la manière de M. Jauffret, nous trouverons qu'il ne distingue pas assez les deux genres du *conte* et de la *fable*; une moralité peut bien ressortir d'un conte; mais, pour porter le nom de fable, il faut que cette moralité soit cachée sous le voile de l'allégorie, et que ceux auxquels elle s'adresse n'y soient pas mis en scène directement. On doit considérer plutôt comme de simples contes que comme des apologues les pièces suivantes de son recueil: le *Mourant et sa femme*, le *Couple réconcilié*, la *Jeune fille et le vieux Céladon*, le *Serin et le Chat*, la *Jeune fille et le Peintre*, etc. L'invraisemblance est encore un défaut très-grave, selon nous, dans un genre de littérature qui n'est, pour ainsi dire, qu'une comparaison soutenue, ornée des charmes de la poésie; une comparaison n'est pas bonne dès qu'elle cesse d'être juste; une fable ne peut être regardée comme parfaite dès qu'il y a invraisemblance dans les moyens inventés par l'auteur pour son exposition, son nœud ou son dénouement. Nous croyons donc devoir appeler l'attention de



M. Jauffret sur *le Serin et le Poisson rouge, l'Alouette et ses Petits, l'Ours et le Chameau, les Lèvres et les Yeux, le Loup et le Maître d'école, le Marin et le Laboureur, etc.* Enfin, le but noble et élevé que doit se proposer la fable, digne de rivaliser en cela avec la comédie, nous semble incompatible avec des attaques contre la philosophie, qui a rendu et qui continue à rendre de si grands services aux hommes. Nous serions fâchés d'avoir à compter M. Jauffret au rang de ses ennemis; et toutefois, nous ne saurions dissimuler que les fables 12<sup>e</sup> du liv. XI, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du liv. XII et 13<sup>e</sup> du liv. XIII pourraient le faire soupçonner de ne pas lui être très-favorable.

Je n'encourrai pas sans doute, de la part de l'auteur, le reproche qu'il fait à nos Aristarques (liv. XIII, fab. XIX), de juger un ouvrage souvent sans l'avoir lu; les considérations dans lesquelles je viens d'entrer au sujet de son recueil, ont dû lui prouver le contraire. Il doit les regarder du reste plutôt comme l'expression d'une opinion particulière sur la fable que comme des critiques fondées qui puissent diminuer en rien la juste réputation qu'il s'est acquise dans un genre de poésie où la perfection est si difficile à atteindre. Je m'empresse en terminant, de signaler à l'attention des lecteurs les fables 3<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> du liv. XI, 10<sup>e</sup> du liv. XII, 8<sup>e</sup> du liv. XIII, 7<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> du liv. XV, et j'en choisis une pour donner une idée du talent de l'auteur à ceux dont il ne serait pas encore connu.

## LES MAGOTS ET LA CHOUETTE.

Des magots relégués dans un bois solitaire,  
Virent, pendant la nuit, briller une lumière.  
Ils y courent soudain. *La curiosité*  
*Les conduit au buisson d'où part cette clarté.*  
C'est du feu! cria l'un. Amis, en diligence,  
Allumons du bois mort. Que la flamme s'élançe,  
Et qu'elle annonce au loin, à qui pourra la voir,  
Que le feu désormais est en notre pouvoir.  
Sur un arbre voisin était une chouette,  
*Qui, les ayant ouïs, leur dit: Vous êtes fous!*  
Je vois qu'un peu trop vite on croit ce qu'on sonhaite.  
Ce n'est point là du feu. C'est un ver, entre nous.  
— On ne vous parle pas, madame, taisez-vous.  
— Je me tais: cependant la langue me démange;  
Car enfin, vous soufflez, et le fait est plaisant,  
Non pas sur un charbon, mais sur un ver luisant,  
*Insecte que Dieu fit, que plus d'un oiseau mange,*  
Que moi-même parfois j'avale à mes repas.  
— Silence donc là haut! — Vous ne m'écoutez pas;

Vous avez tort, messieurs; pour me faire comprendre,  
 De l'arbre je m'en vais descendre.  
 Je vous ferai toucher au doigt  
 Que ce ver est un ver, et qu'il a le sang froid.  
 — Oh! pour le coup, c'est trop, dit un singe en colère,  
 Descends, et ton caquet recevra son salaire. »  
 Elle descendit en effet.  
 La pauvre eût beaucoup mieux fait  
 De rester sur sa branche, et surtout de se taire;  
 Car, au premier mot qu'elle dit,  
*Un fatal coup de dent* par terre l'étendit.

Les sots sont entêtés. Qui blesse leur manie,  
 En voulant les servir, s'expose à leur courroux;  
 Et c'est faire acte de folie  
 Que de vouloir prêcher des fous.

Ici l'intention de l'auteur est louable, et c'est bien évidemment la raison aux prises avec l'ignorance et les préjugés qu'il a voulu peindre.

E. HÉREAU.

220. — \* *Recueil de Fables*; par J. — J. VALAMONT. Paris, 1826; Fortic. In-12 de 97 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Quoique le nom de M. Valamont paraisse pour la première fois sur l'horizon littéraire, ce joli petit volume, que le hasard a fait tomber dans nos mains, et qui a d'abord attiré nos regards par son élégance typographique, nous a bientôt captivés par son mérite réel. Si la nature n'a donné qu'à un seul homme le don extraordinaire d'être, dans le champ restreint de l'apologue, l'égal des plus grands poètes de l'antiquité, il paraît qu'elle a rendu ce champ assez fécond pour que le poète qui vient après tant d'autres y glaner de nos jours puisse encore intéresser et plaire. Le recueil de M. Valamont en fait foi. Il renferme peu de fables dont la lecture ne nous ait pas charmés. L'auteur, dont il serait difficile de deviner l'âge, parce qu'il unit à la grâce et à la fraîcheur de la jeunesse la précision d'un esprit mûr, paraît avoir cédé à un instinct poétique plutôt qu'aux sollicitations de l'amour-propre. C'est ce que prouve en effet l'originalité qu'il conserve même dans ces allures gracieuses et faciles qui nous semblent être le caractère dominant de son talent et de son esprit. Il n'imité personne. Plus adroit que tant de successeurs de La Fontaine, il ne joute pas avec le grand homme. M. Valamont n'aspire pas à s'asseoir sur le sommet du Parnasse, mais du moins il a su trouver sur le penchant de ce mont sacré un sentier loin des routes battues. C'est là qu'il rêve sans inspiration factice, et qu'il laisse couler ses vers sans avoir recours aux efforts et aux grimaces roman-

tiques. Ce mérite doit être signalé à une époque où chaque écrivain se pique plus de ressembler à sa coterie que de conserver ce *moi* littéraire, qui est le gage et la conscience du talent.

La nature de ce recueil ne nous permet guère d'entrer dans les détails de la critique. Nous nous bornerons donc à une seule observation : si l'auteur la trouve juste, elle lui prouvera qu'un peu plus de travail ajoutera au mérite de la seconde édition, dont ses fables ne manqueront pas d'obtenir les honneurs. Dans la sixième fable du deuxième livre, il nous peint un jeune lion élevé avec soin au fond d'une province, loin des flatteurs qui peuplent la cour de son royal père. Un léopard affamé prive le trône de son futur héritier. Un singe, empressé de se faire un mérite en devançant la renommée, apporte la nouvelle fatale.

« . . . . . Dans le fond des déserts,  
Un monstre en a fait sa pâture.  
Inutile témoin de sa triste aventure,  
Pour l'annoncer du moins j'ai devancé les airs. »  
Le monarque frémit. « Messenger détestable !  
Dit-il, qui te pressait ? Sans tes cruels secours,  
J'eusse été plus tard misérable.  
Évite ma présence, on tremble pour tes jours ! »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que les sentimens seraient présentés dans un ordre plus naturel, que le trait serait plus pénétrant, si, sans changer un seul mot, l'auteur avait écrit :

« Messenger détestable !  
Évite ma présence, ou tremble pour tes jours !  
Dit-il : qui te pressait ? Sans tes cruels secours,  
J'eusse été plus tard misérable. »

RAD...

221. — *Almanach dédié aux Dames*, pour l'année 1827.

222. — *Hommage aux Demoiselles*, rédigé par M<sup>me</sup> DUFRENOY. Paris, 1826; Lefuel. 2 vol. in-18, papier vélin, avec de jolies gravures, chacun de 164 pages, et un souvenir, orné de vignettes en tête de chaque feuillet; prix de chaque volume, 4 fr., et 5 fr. par la poste.

Les ouvrages du genre de ceux que nous annonçons ici ont rempli en grande partie leur destination, lorsqu'au mérite de l'exécution typographique ils joignent celui d'un choix de gravures qui rappellent quelque tableau célèbre, ou les traits de quelque personnage distingué. C'est ainsi que, l'année der-

nière, les éditeurs de l'*Hommage aux Demoiselles* nous ont donné un portrait très-bien fait et très-ressemblant de M<sup>me</sup> Dufrenoy, à qui ce recueil doit sa création. Mais un intérêt plus réel et plus durable s'attache encore à leur publication, lorsque la rédaction de leur partie littéraire est confiée à une personne de goût, que ses relations mettent à même de puiser dans le portefeuille de nos meilleurs poètes. C'est ce qu'a fait avec succès, pendant plusieurs années, celle dont nous venons de rappeler la mémoire, si chère à tous ses amis et à tous les gens de lettres. En continuant à faire paraître ce recueil sous ses auspices, les nouveaux éditeurs espèrent conserver plus facilement la faveur dont le public l'avait honoré; ce nom sans doute ne peut que leur porter bonheur, mais il faut encore qu'ils s'appliquent à conserver aussi la confiance des littérateurs distingués dont les conseils et l'amitié aidaient M<sup>me</sup> Dufrenoy dans un travail beaucoup moins facile qu'on ne pense communément. Nous retrouvons avec plaisir dans les deux volumes dont les titres sont en tête de cet article, et que nous devons sans doute à la même main, les noms de quelques-uns de ces littérateurs justement renommés, tels que MM. Arnault, Béranger, Brès, Chauvet, Pongerville, Tissot, etc. Il faut encourager les jeunes poètes qui viendraient faire leurs premières armes sous les drapeaux de ces chefs expérimentés. Nous en avons remarqué un déjà dont le nom peu poétique nous était inconnu, et auquel nous devons des stances remplies de poésie sur *Juida*, centre du commerce des esclaves en Afrique. L'auteur parviendra peut-être un jour à ennoblir son nom à force de talent; celui de Corneille ne rappelle déjà plus chez nous, depuis long-temps, que des idées de grandeur et de génie.

E. H.

223. — *Aux Grecs et à lord Cochrane*, par Th. VILLENAVE. Paris, 1826; passage Véro-Dodat, n<sup>o</sup> 1. In-8<sup>o</sup> de 16 pages; prix, 1 fr.

Tandis que les gouvernemens chrétiens de l'Europe voient sans pitié les efforts à jamais mémorables de la noble population grecque, les peuples qui leur sont soumis élèvent chaque jour plus haut la voix en faveur de cette belle cause. Cette dissidence de vues et de sentimens est très-certainement bien remarquable, et selon toute apparence, les personnages qui habitent les hautes régions politiques et diplomatiques ne lui accordent pas toute l'attention qu'elle mérite. Quoi qu'il en soit, chaque jour voit, parmi nous, un athlète nouveau entrer dans la lice et offrir l'appui de son talent, si ce n'est de son bras, aux héros de la croix et de la liberté. M. Th. Villenave,

dont le père s'est placé à côté de nos savans les plus distingués, par son beau travail sur Ovide, vient de prendre rang parmi nos jeunes poètes philhellènes : il y a dans sa pièce de la vigueur et de l'élan : le morceau suivant donnera une idée de la manière du poète :

Quoi ! pour sauver la Grèce, en sa gloire trompée,  
Nul monarque chrétien n'aura tiré l'épée!...  
Tous demeurent unis pour armer ses bourreaux !  
Leurs soldats d'Ibrahim *grossissent les drapeaux* ;  
Un Français abjurant le culte de ses pères,  
Vend son bras à des Turcs pour égorger ses frères !  
Un autre dans Paris, plus criminel encor,  
A nos guerriers sans pain offre en secret de l'or,  
Et banquier d'un pacha, trafiquant l'esclavage,  
Prouve ainsi sa noblesse aux Français qu'il outrage!...

Plusieurs passages ne sont pas inférieurs à celui-ci, entre autres le morceau qui termine la pièce et qui est adressé au marin célèbre dont les amis de la Grèce attendent encore de grands services. L'espace me manque pour le citer ici, mais je désire bien vivement que cet énergique appel parvienne, avec tant d'autres, jusqu'au noble lord, et qu'il hâte le commencement de ses triomphes et le terme des souffrances de la Grèce.

P.-A. DUFAU.

224. — \* *Iu-Kiao-li*, ou les Deux Cousines, roman chinois, traduit par M. Abel REMUSAT, précédé d'une préface où se trouve un parallèle des romans de la Chine et de ceux de l'Europe. Paris, 1826; Moutardier, rue Git-le-Cœur, n° 4. 4 vol. in-12; prix, 12 fr., et 15 fr. par la poste.

On peut regarder comme un phénomène en littérature l'apparition d'un roman *bien véritablement* traduit du chinois. Les journalistes ont rarement, ou plutôt n'ont jamais à rendre compte des productions de ce peuple lointain et peu connu; et l'on est peut-être trop porté à le croire aussi différent des nations européennes par ses opinions et ses mœurs, qu'il l'est par sa physionomie, sa langue et son écriture. L'élégante traduction que vient de publier du roman des *Deux Cousines*, un savant académicien, mérite donc une attention particulière. La *préface* même est un important et bel ouvrage où M. Abel Remusat a rassemblé des considérations du plus grand intérêt sur la littérature chinoise. Nous ferons de cette préface et du roman le sujet d'un article assez étendu qui paraîtra dans une de nos prochaines livraisons.

A. D.

225. — *Fray - Eugenio* ou *l'Auto-da-fé* de 1680; par

M. MORTONVAL. Paris, 1826; A. Dupont et compagnie, rue Vivienne, n° 16, 4 vol. in-12 de 300 pages environ chacun; prix, 12 fr.

M. Mortonval nous transporte à Madrid, vers la fin du dix-septième siècle, et nous fait assister aux noces du roi Charles II avec la nièce de Louis XIV, Marie-Louise d'Orléans. Parmi les fêtes qui signalèrent cette royale alliance, il accorde au pompeux auto-da-fé, que les inquisiteurs obtinrent la faveur de célébrer à Madrid, une description plus détaillée, empruntée en grande partie à une relation fort curieuse d'un familier du saint-office, José del Olmo. D'autres faits historiques occupent quelque place dans ce roman et se rattachent à l'intrigue inventée par l'auteur. Ainsi, à côté de Charles II, de sa mère, Marie-Anne d'Autriche, de la reine Marie-Louise, du premier ministre Valenzuela, que M. de Mortonval fait reparaitre, malgré l'histoire, sous le nom de Fray-Eugenio et sous les traits d'un moine habile et ambitieux, on voit figurer plusieurs personnages d'imagination : le fils du duc de Médina-Céli, don Luis, professant des opinions philosophiques, peut-être trop étrangères à son pays et à sa position; Natalia, son amante, dont la noble origine n'est reconnue qu'au dénouement, et qui se trouve long-tems confondue avec de pauvres gens que l'inquisition persécute; Santos, fanfaron ridicule dont le portrait n'est qu'une caricature peu originale; Maria, qui, chrétienne et dévote, aime passionnément un mari juif, et se livre follement à toutes les pratiques de la sorcellerie : tels sont les principaux acteurs de ce roman, qu'on pourrait appeler de circonstance, à une époque où l'on recommence à brûler les hérétiques et les juifs, et où certains prêtres s'obstinent à introduire dans la politique leurs intrigues et leurs prétentions mondaines. On lira donc le nouvel ouvrage de M. de Mortonval, dont le nom rappelle de favorables antécédens, tout en regrettant que le besoin de le publier en moment opportun l'ait empêché de mûrir son plan, et de finir avec plus de soin les diverses parties de ce tableau historique. *a.*

226. — *Les Jeudis dans le château de ma tante*; par M. BRÈS. Paris, 1826; Lefuel: 8 cahiers in-18, renfermés dans une jolie boîte; prix, 16 fr.

Un château des environs de Fontainebleau réunit tous les jeudis dans ses riens jardins ou dans un pavillon de plaisance les enfans de M<sup>me</sup> de Rosamont et leurs amis. Tous les amusemens, tous les jeux de la campagne sont tour à tour passés en revue par cette joyeuse société. Les occupations, ou plutôt les délassemens de chaque jeudi occupent un cahier, divisé en

quatre sections. Ce cadre a fourni l'occasion à l'auteur, M. Brès, connu déjà par des productions fort agréables du même genre, de mêler à la description de plusieurs jeux, quelques vers spirituels échappés à sa muse, et d'embellir ses élégans cahiers d'un grand nombre de jolis dessins. En un mot rien n'a été négligé pour l'exécution de cet élégant ouvrage. N.

*Beaux-Arts.*

227. — \* *Voyage à Athènes et à Constantinople*; ou collection de portraits, vues et costumes grecs et ottomans, peints d'après nature, en 1819; lithographiés à Paris et coloriés, par Louis DUPRÉ, élève de David. Troisième livraison. Paris, 1826; l'auteur, rue Cassette n° 23. L'ouvrage entier aura 10 livraisons, gr. in-fol. composées, chacune, de quatre planches et d'une à deux feuilles de texte. Prix de chaque livraison, 20 fr.

La troisième livraison de cet intéressant ouvrage vient de paraître; elle contient, une *vue du palais et de la forteresse de Janina* prise du lac: un Turc et un jeune Grec placés dans une barque animent le devant de la scène. Ces deux figures sont d'un caractère charmant et remplies d'expression. *Un Grec de Janina*, dont le costume présente autant de richesse que de bizarrerie, dans le paysage au milieu duquel il se trouve, on voit un pont d'une construction toute particulière. *Une caravane*, composée d'habitans et d'étrangers, *traversant le Pinde*; enfin, *un jeune Grec thessalien*.

Cette troisième livraison ne le cède en rien à aucune des deux premières; le peintre, dans un récit animé et élégant, ajoute au charme de ses dessins, par une description des lieux vivement sentie, et par le récit des émotions qu'ils lui ont fait éprouver. En voyant les livraisons déjà publiées, il ne reste qu'un vœu à former, et ce vœu est fort honorable pour M. Dupré: c'est que la suite paraisse le plus promptement possible.

P. A.

228. — \* *Vues pittoresques prises dans les comtés du Perche et d'Alençon*, ou *Voyage pittoresque et historique dans les comtés du Perche et d'Alençon*, par MM. DUPLAT et PATU DE SAINT-VINCENT. Livraisons I-IV. Mortagne, 1826; imprimerie de Glaçon. Paris; l'auteur, rue de La Harpe, n° 45. 16 planches lithographiées, et 30 pages de texte, in-folio.

Le Perche et l'Alençonnois sont au nombre des contrées les plus pittoresques de l'intérieur de la France. Elles renferment des monumens celtiques, des ruines romaines, des édifices

religieux, des forteresses, enfin de nombreux châteaux d'une architecture gothique, appartenant à toutes les époques du moyen âge. M. de Saint-Vincent a eu à sa disposition des manuscrits qui datent du tems de Henri IV, tels que les antiquités du Perche par Bar des Boullays; l'histoire du Perche, composée pour le fameux Sully, seigneur de Nogent-le-Rotrou, par René Courtin, en 1606; et de plus, les manuscrits d'Odolant Desnos, médecin et antiquaire distingué. Ces ouvrages inédits contiennent des descriptions et des dessins de plusieurs monumens détruits, et ils rapportent des titres et des inscriptions qui n'existent plus : la publication en est donc utile pour l'histoire et la statistique ancienne de cette partie de la France. Les archives de la préfecture d'Alençon contiennent, en outre, une foule de titres originaux de villes, de familles, de monastères, précieux documens que la révolution n'a pas épargnés partout. De plus, un des amis de M. de Saint-Vincent, membre de la commission des antiquités nationales, formée dans le sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, avait recueilli, durant un long séjour dans le pays, des notes et des indications qu'il a remises à cet auteur. Ces matériaux, dont la plupart n'ont pas été imprimés, seront employés dans une histoire du Perche en 2 vol. in-8°, que le jeune auteur doit bientôt publier. Le voyage pittoresque ne peut offrir que des sommaires et des résultats; ils nous ont semblé généralement précis et curieux.

Ces quatre premières livraisons offrent les vues et les descriptions suivantes : Pl. 1. Réveillon, bourg à une lieue de Mortagne, où se trouve une église curieuse appartenant en partie au ix<sup>e</sup> siècle, et en partie aux tems des croisades.—Pl. 2. Hospice de Mortagne. Le dessin de M. Duplat est plein d'effet et de vérité.—Pl. 3. 1<sup>re</sup> vue de Bellesme. Cette ville existait du tems des Romains. Les substractions de saint Sanctin, chapelle rebâtie en 940 par Yves de Creil, sont un travail romain, et on y a trouvé 2 *aureus*, parfaitement conservés, l'un de Tibère, l'autre d'Antonia, mère de Germanicus. J'ai eu ces monnaies entre les mains; j'indique à M. de Saint-Vincent cette particularité qui est positive, et qui doit trouver place dans sa description de Bellesme.

Cette place fut prise par Henri V, roi d'Angleterre, et les Anglais la gardèrent depuis 1417 jusqu'en 1449. La garnison était commandée par un capitaine nommé *Matthieu Got*, et par corruption *Matagot*, brave guerrier, mais pillard effronté. Aujourd'hui, les paysans du Perche disent d'un mauvais sujet, c'est un *Matagot*. Ce petit fait prouve combien les traditions



historiques se conservent long-tems et fidèlement chez les hommes qui ne savent pas lire.

Pl. 5. La Perrière et Montimer : vue très-pittoresque et bien exécutée.—Pl. 6. 1<sup>re</sup> vue du château de Ballon, à 4 lieues du Mans. Cette construction date du x<sup>e</sup> siècle. Ce fut, dans le moyen âge, une des plus fortes places du pays.—Pl. 7. Fourneau de Bellegarde. C'est là qu'ont été fondues toutes les pièces qui composent le pont de fer de Paris nommé le Pont-des-Arts.—Pl. 8. Courboyer. Ce château, situé à 2 lieues de Bellesme, et construit dans le xv<sup>e</sup> siècle, se distingue par son architecture à la fois élégante et pittoresque. Le dessin en donne une image très-exacte.—Pl. 9, 10 et 11. Ruines de la Trappe. La description de ce monastère fameux, fondé en 1120 par Rotrou II, comte du Perche, est pleine d'intérêt. Un fait peu connu, c'est que ce couvent, de l'ordre de Cîteaux, était, dans les xv<sup>e</sup>, xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, *un modèle* de relâchement, de désordres et de scandale. L'abbé de Rancé y introduisit, en 1666, une réforme complète. A une vie molle et licencieuse, succéda la pénitence la plus austère; ce qui est assez la marche de l'esprit humain : en général, les réformateurs n'aiment pas les demi-mesures. La Trappe a été rétablie en 1815. La sévérité de la règle donnée par Louis de Rancé a été augmentée par D. Augustin de Lestranges, l'abbé actuel. Cependant ces frères m'ont paru calmes, sereins, presque heureux, si l'homme peut l'être. Pour eux, une foi vive et l'espoir du bonheur éternel m'ont semblé justifier cette inscription touchante gravée sur leurs murs : « *S'il paraît dur de vivre ici, il est doux d'y mourir.* »—Pl. 12. Les Forges. Une petite maison de sept croisées de face, bien simple et bien modeste, d'une architecture commune, offrant l'aspect d'un gros presbytère, ne prêtait pas au talent du dessinateur. Je lui sais gré de nous l'avoir fidèlement reproduite, car cette modeste demeure fut la propriété et l'habitation du vertueux Catinat, dont le Perche s'honore d'avoir été la patrie. La peinture sert ici de témoignage à l'histoire; il y a un accord parfait entre cette simple et petite maison, et la vie sage du moderne Aristide.

La 4<sup>e</sup> livraison contient les vues des châteaux de la Veve, de Marchainville; une 2<sup>e</sup> vue du château de Ballon et une vue de la ville de Mauves. Cette petite ville, située sur l'arête d'un coteau, entre deux ceintures de riches prairies que l'Huisne arrose, jouit d'une vue charmante. Elle ne contient qu'une seule rue large et longue, et n'a guère que 600 habitans. C'est une ville en miniature; mais elle est bien bâtie, et sa position en fait l'une des plus jolies demeures de la France

septentrionale. On y trouve des restes d'antiquités de divers âges. A Arasse, ferme appartenant à Mauves, et appartenant à M. Dureau de Lamalle; on a découvert, à un pied au-dessous du sol, un pavé romain en briques, posé sur des pierres poreuses et des écailles d'huître liées par un ciment très-fort. Des monnaies de cuivre et d'argent à l'effigie de Tibère, trouvées dans les fondations, fixent l'âge de ce monument. Saint Louis assiégea Mauves, en 1228. Son camp fut placé à Mortens, *Mortorium*, ancien fief de Landres, lieu où beaucoup de saxons furent exterminés et qui en prit son nom. Plusieurs ordonnances de saint Louis sont datées de ce lieu. Pierre I, comte d'Alençon, fils de saint Louis, et Philippe-le-Bel possédèrent en propre le château de Mauves. La tradition rapporte qu'on y élevait les fils de France. Il fut démolí par les Anglais, dans le xv<sup>e</sup> siècle. Marguerite de Lorraine, veuve de René d'Alençon, le fit reconstruire avec une grande magnificence; elle le fit paver en marbre avec des marguerites en mosaïque. Ce château existait encore en 1606 et en 1610, au tems où écrivaient René Courtin et Bar des Boullays. Nous en avons une description fidèle dans l'histoire et les antiquités du Perche, que j'ai citée, et dont j'ai remis les manuscrits à M. de Saint-Vincent. On entrevoit, par-là, que cette description du Perche offrira plus d'intérêt et de faits nouveaux que la plupart des voyages pittoresques dont nous sommes inondés.

Les dessins des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> livraisons sont prêts, ainsi que le texte. Les auteurs dessineront sans doute la tour du Sablon, commune de Saint-Cyr, forteresse romaine, construite par César pour tenir en bride les *Auleri*, chefs de la confédération celtique. Les ruines de cette place avaient encore 30 à 40 pieds de haut en 1606, du tems de René Courtin, qui les décrit en témoin oculaire, et qui rapporte les inscriptions latines existantes. Ce point offre encore un autre intérêt, il peut servir à déterminer l'emplacement du champ de bataille où Titurius Sabinus (*Cæs. bell. gall.*, III, 17, sqq.) défit les Aulerces commandés par Viridovix. Je suis porté à croire que la forteresse a été bâtie sur le lieu même qu'occupait le camp de Titurins.

Je finirai cet article déjà un peu étendu, en assurant que les dessins, tous faits d'après nature, sont fort exacts, et les points en général heureusement choisis; que le texte offre un résumé clair et intéressant de l'histoire et de l'état des lieux représentés par le crayon; qu'enfin cet ouvrage réunit les avantages d'une exécution élégante et d'un prix très-moderé. Ces divers motifs doivent engager les auteurs à con-

tinuer et à perfectionner de plus en plus leur ouvrage. Les amateurs de vues pittoresques, de descriptions fidèles, les Français éclairés qui s'intéressent à la connaissance des antiquités nationales, s'empresseront de souscrire; et j'invite M. de Saint-Vincent, qui débute avec honneur dans la carrière de l'érudition, à nous donner promptement son histoire en 2 vol. des comtés du Perche et d'Alençon.

DUREAU DE LAMALLE, *membre de l'Institut.*

N. B. Cet ouvrage est un des fruits de l'émulation qu'avaient excitée dans les départemens, d'abord, l'instruction composée par l'Académie des belles-lettres pour diriger la recherche des antiquités nationales de toute espèce; ensuite, les rapports faits chaque année en séance publique par la commission chargée d'examiner les mémoires et les ouvrages envoyés à l'Académie; enfin, la distribution publique de 3 médailles d'or, comme encouragement, aux auteurs qui avaient fourni les meilleurs mémoires. Ces 3 médailles ne coûtaient par an que 1,500 fr.; une économie mal entendue les a fait supprimer. Il est à désirer que le gouvernement revienne sur cette mesure, prise trop légèrement. Un inventaire complet des richesses de la France, sous ce rapport, nous manque: il existe en Angleterre. Imitons, et tâchons même de surpasser nos rivaux; songeons qu'une bonne histoire de France doit renfermer la connaissance précise de tous les monumens, de tous les faits, de tous les usages, généraux ou particuliers.

229. — *De la Musique à Naples, surtout parmi les femmes;* par la signora *Cecilia de LUNA FOLLIERO*, Napolitaine. Paris, 1826; Pinard, rue d'Anjou-Dauphine, n° 8. In-18 de 16 pages.

En lisant ce petit opuscule, écrit avec feu, avec pureté, avec grâce, on reconnaît à la fois une femme inspirée par un sentiment profond de l'art dont elle parle; qui en comprend la noble destination; qui veut que la musique, sœur de la poésie, associée aux passions douces et généreuses, « véritable voix émanée du ciel, » exerce sur les cœurs une influence morale, puissante et bienfaisante, « élève la pensée, ennoblisse l'amour, nourrisse la philanthropie. » Elle condamne « ces prouesses de posier, ces fredons, ces roulades qui fatiguent l'oreille, sans rien dire à l'âme... la vérité et le sentiment sont essentiels dans l'exécution. » — On trouve ici un coup d'œil rapide sur l'état actuel de la musique à Naples; une indication sommaire des musiciens, des compositeurs et des professeurs célèbres que cette patrie de l'harmonie s'honore d'avoir produits; une appréciation trop superficielle de leurs divers genres de mérite; quelques vues sur l'étude de la musique et sur les rapports de

cet art enchanteur avec la culture morale de l'homme et avec les autres parties de l'éducation; enfin, des conseils judicieux adressés aux dames napolitaines, pour lesquelles l'étude de la musique est une affaire sérieuse.

On doit regretter que l'auteur de ce fragment n'ait pas entrepris de traiter le même sujet avec plus d'étendue. On voit que M<sup>me</sup> Luna Folliero réunit toutes les connaissances nécessaires pour nous donner une véritable histoire de la musique en Italie; et, ce qui vaut mieux encore, qu'elle porte en elle cet instinct et cet amour du beau, du bon et du vrai, germe fécond des plus nobles inspirations. — Espérons qu'au lieu d'une simple ébauche, déjà si digne d'attention et d'intérêt, elle nous donnera bientôt un tableau complet et un ensemble de considérations et de faits sur une matière qu'elle possède à fond et sur un art divin dont sa plume éloquente fait mieux sentir le charme indéfinissable et la magique puissance. Elle n'oubliera pas sans doute d'insister sur cette vérité, que l'enseignement du chant, introduit dans l'éducation primaire et commune, même pour les enfans des classes pauvres, est un moyen d'élever les âmes, d'épurer les mœurs, d'embellir l'existence, de rendre l'homme meilleur et plus heureux ( Voy. *Rev. Enc.*, t. XII, p. 5, une *Notice sur l'enseignement du chant, etc.*)

M. A. J.

230.—\* *Cantiques religieux et moraux*, mis en musique, par J. ADRIEN-LAFASGE. Paris, 1826. In - 8° (format de guitare) de 24 pages.

Nous avons plusieurs fois émis le vœu que quelques musiciens habiles consacraient une partie de leurs loisirs à composer pour les enfans et pour l'église des chants faciles et propres par là même à devenir populaires: nous sommes heureux de pouvoir ajouter aux derniers ouvrages de M. Choron (voy. ci-dessus p. 198) les cantiques de M. Lafasge. Ils sont au nombre de sept, à trois voix, avec la basse continue chiffrée, ce qui en rend l'accompagnement également facile sur le violoncelle ou sur le piano. Nous avons remarqué avec plaisir que l'auteur a cherché dans ses chants religieux à ramener autant qu'il a pu, sans nuire à la facilité de l'exécution, le genre de musique que les compositeurs du moyen âge avaient spécialement affecté au chant d'église: il a multiplié les imitations et les fugues; il a évité les enjolivemens et les licences qui se sont si bien introduits dans le chant religieux, et lui ont tellement ôté son caractère, qu'aujourd'hui lorsqu'un opéra ne réussit pas, sa musique est adaptée à une messe.

Il n'en est pas ainsi des nouveaux cantiques; ils sont tous

éminemment religieux, surtout le quatrième ( en sol mineur ), qui menace le pécheur de la mort, et le sixième ( en fa mineur ), qui exprime les sentimens de contrition d'un pécheur repentant. Nous espérons que M. Lafasge reproduira parmi ces cantiques un *Tantum ergò*, qu'il a fait graver isolément et dans un autre format, mais dont la véritable place se trouve dans le recueil qu'il publie aujourd'hui. Nous exprimerons en finissant le vœu qu'il trouve des paroles un peu plus poétiques que celles qu'il a puisées dans les recueils des missions : les vers y sont quelquefois d'une puérité qui détruit tout le charme de ses chants : nous lui indiquerons comme un recueil riche en belles inspirations les cantiques sacrés de Lefranc de Pom-pignan. Malgré la plaisanterie de Voltaire, peut-être ne serait-il pas difficile de se procurer quelques imitations des poètes chrétiens, dont on chante encore les hymnes dans nos églises.

B. J.

*Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.*

231.—\* *Société biblique protestante de Paris : VII<sup>e</sup> Rapport annuel*, avec Appendice. Paris, 1826; imprimerie de Smith. In-8<sup>o</sup> de VIII et 200 pages.

M. W., assesseur américain de la Société biblique de Paris, observant, il y a trois ans, l'influence des Écritures sur l'état intellectuel de l'homme, regardait, disait-il, comme la plus grande idée du siècle, ce soin de distribuer dans presque toutes les régions un livre solennel où sont inscrits, parmi les autres moyens de perfectionnement ou de bonheur, les droits, ainsi que les devoirs mutuels des gouvernemens et des peuples. Dans le rapport fait cette année, on assure même que la lecture de la Bible a fondé la liberté de l'Angleterre, et en a décidé la prospérité plus efficacement que la charte et toutes les institutions.

Au sommet de l'édifice biblique est placée, comme le dit M. de Staël, la Société britannique. Dès cette époque elle comptait 838 sociétés auxiliaires, et 2,000 associations. Elle avait opéré ou facilité l'impression de la Bible en cent quarante idiomes, et le produit annuel des souscriptions pour ces travaux était de deux millions et demi. Au nombre de ces associations il s'en trouvait cinq cents composées uniquement de dames. C'est un pasteur du département du Bas-Rhin qui a suggéré l'idée très-féconde d'organiser des Sociétés bibliques de femmes : il y en a maintenant jusque dans le Sunderland. • En cela, dit le rapport de la Société protestante de France,

les femmes se distinguent par un zèle actif et ingénieux, qui leur ouvre également la demeure du riche et du pauvre. » Or, les collecteurs, est-il dit ensuite, sont aux Sociétés bibliques ce que le sang artériel est au corps humain.

Le nombre des Bibles distribuées par la Société britannique, avant l'année présente, a été de 3,722,987. Les États-Unis, la France protestante et d'autres pays, surtout vers le nord de l'Europe, suivent cette impulsion donnée par Londres, il y a environ vingt-deux ans. Des Bibles sont distribuées jusque sur les deux rivages du grand Océan, dont les îles même ne sont pas oubliées. L'archipel de Sandwich en est abondamment fourni; une cargaison en a été expédiée pour Madagascar, et, dans des retraites souterraines, au milieu des frimas du Groenland, on apprend à lire afin de tirer parti des Bibles reçues d'Europe. L'année dernière on a imprimé en espagnol 1,500 Bibles destinées à l'Amérique du Sud. La Société biblique des États-Unis a mis en circulation 8,000 Bibles, dont le caractère extrêmement lisible fera la consolation des vues faibles. L'Écriture est traduite en chinois et en russe moderne, ainsi que dans le langage des Malais, des Chingalais, des Péruviens, des Esquimaux.

Dans un seul département français, l'année 1825 a donné naissance à trente-neuf nouvelles Sociétés bibliques. Durant la septième année de sa gestion, du 1<sup>er</sup> avril 1825 au 31 mars 1826, la Société protestante de Paris a expédié pour les départemens plus de 4,000 Bibles, et plus de 5,000 Nouveaux Testamens. « Le comité de Paris aspire, dit-il par l'organe de M. C....., un de ses censeurs, au moment où il pourra placer une Bible dans les mains de chaque catéchumène faisant sa première communion, dans la poche de chaque ouvrier partant pour exercer sa profession loin du lieu natal, enfin dans le havre-sac de tous les soldats et de tous les matelots. »

Outre le rapport général que publie annuellement la Société biblique protestante de Paris, elle fait imprimer, chaque mois, un bulletin, soit, dit-elle, pour rendre ses comptes avec exactitude, soit pour mieux persuader une partie des personnes qui voient encore d'un œil froid cette entreprise, à laquelle pourtant plusieurs catholiques même ont pris une part active.

S.

232. — \* *Mémoire de la Société d'émulation de Cambrai.* Séance publique du 16 août 1825, sous la présidence de M. PAS-CAL-LACROIX, lieutenant colonel en retraite, etc. Cambrai, 1826; Berthoud, Place au Bois. In-8<sup>o</sup> de 298 pages.

Ce recueil est un bon ouvrage qui mérite l'attention de tous

les amis des sciences et des lettres. Le volume de 1825 publié cette année contient un mémoire de M. CORNE, avocat près la cour de Douay, sur la *littérature considérée dans ses rapports avec la constitution politique des différens peuples*. La société a décerné le prix d'éloquence à cet excellent écrit; sans avoir lu les mémoires des concurrens, on est tout disposé à confirmer le jugement en faveur de M. Corne. On n'adoptera pas toutes ses opinions; il en est que l'on peut attaquer avec une assez grande force de raisonnement. On pensera, par exemple, que la comédie est plutôt le tableau que l'école des mœurs; on dira aussi que dans une république, l'orateur tient sa mission de la patrie, et non de lui-même; tous sont assemblés et délibèrent au nom de tous, et si de graves erreurs sont commises, ce qui n'arrive que trop souvent, les fautes sont communes à tous. Dans le gouvernement représentatif, M. Corne nous dit fort bien ce que l'orateur devrait être; mais sur une foule de discours prononcés aux tribunes dites nationales, combien y en a-t-il qui manifestent ce noble caractère? à la tribune représentative, les discours véritablement éloquens sont ceux qui exposent et défendent les droits de tous, qui leur prêtent l'appui des charmes de la diction, de la force du raisonnement, de la puissance entraînant d'une âme pleine d'une conviction intime et d'une généreuse résolution. En un mot à cette tribune, comme dans les conseils des monarques et dans toutes les assemblées délibérantes, les meilleurs discours sont ceux qui pourraient être prononcés dans une république. L'auteur lui-même est certainement de cet avis, quoiqu'il ne le dise point expressément. Sa profession politique est toute entière dans le peu de lignes que nous allons citer, et qui terminent son mémoire. « Le bonheur de l'homme n'est pas moins inhérent au développement de ses facultés qu'à l'exercice de ses droits: une sage constitution est celle qui, en garantissant à chacun la sûreté de sa personne et de ses biens, et la liberté de ses actions, encourage encore les nobles plaisirs de l'esprit, respecte l'indépendance de la pensée, et permet à l'intelligence humaine de se produire avec tout l'éclat d'un rayon émané de l'intelligence divine. »

Un mémoire sur les communautés de femmes établies à Cambrai avant la révolution, ouvrage d'une dame, a obtenu une médaille d'or. On comptait cinq couvens de religieuses, non compris les hospitalières, qu'il faut mettre hors de ligne: leurs pieuses institutions les élevent au rang de bienfaitrices de l'humanité. Un jour viendra peut-être où le nombre des religieuses en France sera plus grand qu'il ne fut jamais; nous ne souhai-

tons pas cependant que Cambrai recouvre tout ce qu'il en eut autrefois : puisse-t-il avoir de nouveaux Fénétons ! c'est un vœu que toute la France approuvera.

*Venise*, poëme lyrique par M. Bignan, a obtenu la lyre d'argent. Les puristes feront quelques reproches à cette production, d'ailleurs très-remarquable, forte de pensées et de coloris. Nous ne renoncerons pas au plaisir de citer quelques vers. Le poëte est sur une gondole, et recommande au batelier de faire la plus grande diligence.

Comme nu trait fugitif que ta nacelle vole  
Avec rapidité,  
Et m'arrache à ces bords qui, vens de leur idole,  
Pleurent la liberté.

Il jette un dernier regard sur cette étonnante cité, et rappelle sa gloire passée ; puis, s'adressant au peuple vénitien :

O vieil enfant de la victoire,  
Peuple, hâte-toi d'en jouir.  
Bientôt, ce fantôme de gloire  
Dans l'ombre va s'évanouir.  
Malheur à l'état immobile  
Qui, par son siècle devancé,  
Languit, imitateur servile  
Des abus du siècle passé !  
Malheur à toi, vainqueur de l'onde  
Qui prétends régner sur le monde,  
Quand tu lui restes étranger ;  
Craius l'âge nouveau qui commence,  
Et dans ce changement immense  
Repens-toi de ne pas changer...

Le carnaval de Venise n'est pas oublié, non plus que les autres divertissemens de cette ville opulente.

Que deviennent ces jens, où tes vierges voilées,  
Sur leur balcon moresque à l'envi rassemblées.  
Applaudissaient en cœur,  
Lorsque leurs yeux perçant les plis de la zendale,  
Impatiens témoins de la joute rivale,  
Saluaient le vainqueur ?

Il décrit enfin la chute de l'ancienne reine des mers, l'établissement d'une domination étrangère, et l'indifférence du peuple à tous ces revers.

Courage, batelier ! que ta noire gondole  
M'emporte avec rapidité ;



Partons, fuyons des lieux qui, vœux de leur idole,  
Ne pleurent pas la liberté.

Il y a plus de correction dans une élégie de M. CHAUVET à laquelle une médaille d'or a été décernée dans la même séance. Le sujet choisi par le poète est une jeune coquette dont les vœux appellent vainement un époux, et ne trouvent que des adorateurs.

. . . . Ah ! parmi l'essaim tumultueux  
De flatteurs empressés dont je serai suivie,  
Ne s'offrira-t-il pas quelque ami vertueux  
Qui partage avec moi le fardeau de la vie?  
Si toujours triste et délaissée,  
Je vois finir la saison commencée ;  
Si dans cet abandon fatal  
Me trouvent les amours de la jeune hirondelle,  
Alors, la fleur naissante et la feuille nouvelle  
De ma mort seront le signal.  
Cachant dans un bois solitaire  
La tombe qui doit me couvrir,  
Je me hâterai de mourir,  
Pour obtenir au moins les larmes de ma mère.

Nous ne sommes qu'à la moitié du volume, et nous aurions à rendre compte de plusieurs mémoires relatifs à l'histoire, aux arts, à l'agriculture ; mais les vers se sont emparés de toute la place que nous aurions dû réserver aux travaux dont les résultats ne sont exprimés qu'en prose. Heureusement nous trouverons l'occasion de nous en dédommager ailleurs. F.

*Ouvrages périodiques.*

233.—\* *Esprit et Conférences des lois d'intérêt général*, qui ont été rendues depuis la restauration, ou qui seront rendues à l'avenir ; par MM. TAJAN, auteur du *Mémorial de Jurisprudence*, A. CAZE et C. MESSINNE, avocats à la cour royale de Toulouse. Troisième livraison. Toulouse, 1826 ; Devers. Paris, au bureau du *Journal du Palais*, rue de Jérusalem, n° 3. In-8°. Prix de la livraison, 2 fr. 50 c.

En annonçant les deux premières livraisons de cette utile collection, nous avons fait connaître le plan que ses auteurs se proposaient de suivre (voyez *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 458), et nous avons indiqué par une courte analyse la manière dont ils le remplissaient.

Cette troisième livraison n'est en rien inférieure aux précédentes. Elle contient la continuation des débats, à la chambre

des députés, de la *loi relative à la répartition de l'indemnité stipulée en faveur des anciens colons de Saint-Domingue*; le rapport fait à la chambre des pairs; le résumé analytique de la discussion à laquelle elle y a été soumise; le texte de la loi telle qu'elle a été définitivement adoptée; l'ordonnance royale, du 9 mai 1826, qui règle le mode de son exécution; et celle qui nomme les membres de la commission chargée de faire la répartition de l'indemnité.

Cet ouvrage se distingue éminemment par l'esprit d'ordre, et la méthode qui y règnent. Nous ne saurions trop le recommander à nos lecteurs. CRIVELLI, avocat.

234. — \* *L'Ami du bien*, journal consacré à la morale chrétienne et aux progrès des lettres, des sciences et des arts; par M. TOULOUZAN. Trois premiers cahiers, avril, mai, juin 1826. Marseille, 1826. In-8°. Ce journal paraît douze fois l'an, à des époques indéterminées. Chaque cahier mensuel se compose de cinq feuilles d'impression (80 pages). Les douze cahiers formeront deux volumes, de 450 à 500 pages chacun. On s'abonne, à Marseille, au bureau du journal, cours Julien, n° 13, et à Paris, chez M. Cassin, agent de la *Société de la morale chrétienne*, grande rue Taranne, n° 12; prix de l'abonnement, 20 fr. à Marseille; 22 fr. pour Paris et les départemens.

Nous n'avons pu annoncer plutôt cette nouvelle production périodique, parce qu'elle ne nous avait pas été adressée. Les trois premiers cahiers seulement viennent de nous être communiqués, et nous aimons à faire connaître un ouvrage inspiré par de nobles sentimens, qui honore à la fois son auteur et la ville où il a pris naissance, qui est destiné à recueillir et à publier des observations et des faits propres à éclairer et à servir l'humanité. Chaque cahier se compose de quatre sections: 1° *civilisation universelle*; 2° *œuvres et institutions philanthropiques*; 3° *littérature et beaux-arts*; 4° *sciences appliquées au commerce, à l'agriculture et à l'industrie*. A la fin, sont placées des annonces d'ouvrages nouveaux, analogues au but de ce recueil. *L'Ami du bien* est un titre d'un heureux augure, et qui doit attirer de nombreux lecteurs. Il nous rappelle que la ville de Marseille, appelée à donner elle-même, ou à suivre d'honorables exemples, n'a pas été la dernière à servir avec zèle et avec chaleur la cause sacrée de la Grèce. Un *comité grec*, établi dans ses murs, a secondé activement le *comité* et la *Société philanthropique en faveur des Grecs*, qui existent à Paris. Les Marseillais ont aussi formé provisoirement une *Société de la morale chrétienne, ayant pour objet l'application des préceptes du christianisme aux relations sociales, auxiliaire de*

*celle de Paris*. Un coup d'œil rapide sur ces deux institutions créées dans la capitale de la France, et qui ont servi de modèles à celles que Marseille possède maintenant, fait apprécier cette vérité consolante : qu'une sorte de chaîne secrète et invisible unit sur les points les plus éloignés tous les cœurs généreux. Des observations sur la civilisation orientale, sur le régime sanitaire et sur la fondation des lazarets, sur les caractères qu'a présentés la peste en Égypte, depuis 1815 jusqu'en 1820, et sur les traitemens par lesquels des médecins habiles ont cherché à la combattre, sur l'agriculture et le reboisement des montagnes, sur plusieurs ouvrages publiés dans le midi de la France, et trop peu connus à Paris, parmi lesquels nous citerons l'*Hermès marseillais*, ou guide des étrangers à Marseille (1 vol. in-12, chez Camoin, prix, 5 fr.), l'*Archéologie pyrénéenne*, par M. DUMÈGE (5 vol. in-8° avec atlas; prix, 180 fr.), la *Statistique des Bouches du Rhône*, avec atlas, par M. DE VILLENEUVE, conseiller d'état, préfet (Marseille, Camoin, 4 forts vol. in-4°; prix, 200 fr.), offrent une lecture très-intéressante et variée. Si, comme nous l'espérons, ce journal est continué avec persévérance, et s'il nous est adressé, nous aurons soin d'en annoncer les livraisons successives, et nous saisirons toujours avec empressement les occasions de mentionner les travaux scientifiques, industriels, agricoles, historiques, littéraires, archéologiques, etc., entrepris et exécutés dans nos départemens, afin de contribuer, autant que cela peut dépendre de nous, à réparer l'injustice trop commune qui paraît concentrer la France dans Paris, et qui semble attribuer à notre capitale une sorte de privilège exclusif et de monopole pour l'exploitation des sciences et des arts, aux dépens des autres parties de la France, qui renferment aussi des savans et des littérateurs modestes et obscurs, laborieux et utiles, souvent plus dignes d'estime et de célébrité que tel écrivain imberbe, prôné par des amis complaisans dans quelques journaux de coterie.

M. A. J.

*Livres en langues étrangères, imprimés en France.*

235. — \* *Poetæ ecclesiastici*. — Poètes ecclésiastiques latins. Cambrai, 1821-26; imprimerie de F. Hurez; Paris, Raynal et Berquet. 4 vol. in-12; prix, 3 fr. le volume.

Pour rendre justice à cet important recueil, il faut d'abord reconnaître qu'il manquait à la librairie française, que la modicité du prix le met à la portée de toutes les fortunes, et qu'un

éditeur attentif et persévérant n'a rien négligé pour réunir partout, autant qu'il dépendait de lui, le mérite de l'élégance dans l'impression et de la correction dans les textes. Après avoir témoigné ainsi notre estime pour une entreprise littéraire d'un genre si difficile et si grave, et dont il y a si peu d'exemples dans les départemens et même à Paris, c'est pour nous un devoir d'ajouter, si nous voulons donner quelque prix à ces éloges par notre impartialité qu'il est peut-être regrettable qu'un savant accoutumé à de tels travaux n'ait point présidé à l'ensemble de cette édition. Il y aurait introduit probablement un ordre plus méthodique, et tous ces poètes chrétiens ne seraient pas dispersés presque au hasard dans les quatre volumes, sans aucun égard ni au tems où ils ont vécu, ni au genre de poésie qu'ils ont cultivé. Il est probable aussi qu'on aurait eu soin de faire précéder les œuvres de chacun d'eux de quelque notice suffisante pour donner une idée des circonstances les plus remarquables de sa vie : c'est ce qu'on a négligé trop souvent ici, surtout dans les derniers volumes.

Comme, malgré nos reproches, cette publication nous semble vraiment recommandable, nous allons, pour en faire apprécier encore mieux l'utilité, donner en peu de mots le catalogue des principaux auteurs qu'elle renferme, en joignant quelquefois à leurs noms des observations rapides sur leurs ouvrages et sur leur siècle. Nous adopterons l'ordre chronologique, qui aurait été ici fort convenable, puisqu'on aurait suivi avec intérêt, à l'aide de cette classification, la décadence du goût et du style, et qu'on aurait ainsi remarqué davantage les efforts de ceux qui eurent à lutter contre l'ignorance et la barbarie de leur tems.

Les premiers qui essayèrent de revêtir des couleurs de la poésie latine les faits et les dogmes du christianisme, paraissent être Tertullien et Cyprien, s'il est vrai qu'il faille attribuer à l'un les cinq livres en vers *contre Marcion*, et à l'autre quelques vers sur la *Genèse*, etc. Si l'on ne veut pas admettre que, dès le commencement du troisième siècle, les auteurs chrétiens aient été capables de faire des fautes de quantité, et si l'on regarde par conséquent ces poèmes comme apocryphes, alors le premier poète ecclésiastique sera Juvencus, qui a médiocrement versifié, sous Constantin, l'évangile de Saint-Mathieu. Nous trouvons aussi, vers le quatrième siècle, Proba Falconia, dame romaine, à laquelle on attribue un centon, composé de vers et d'hémistiches de Virgile, sur différentes histoires de l'ancien et du nouveau *Testament*; Prudence, que ses hymnes ont fait surnommer le *Pindare chrétien*, et qui, surtout dans

sa réponse à Symmaque, peut être comparé quelquefois aux meilleurs poètes du même tems, quoique la poésie latine, qui produisit bientôt Claudien, ne fût pas encore tout-à-fait dégénérée; le pape Damase, dont il reste fort peu de chose; Saint-Paulin de Nole, disciple et ami d'Ausone, et qui paraît s'être appliqué, selon quelques-uns, à éteindre tout feu poétique et à négliger même l'exactitude grammaticale dans les vers qu'il a faits depuis sa conversion, c'est-à-dire dans tous ceux qui nous restent de lui.

On distingue, entre les poètes chrétiens du cinquième siècle, Saint-Prosper, d'Aquitaine, un peu moins dédaigneux que les autres pour le rythme prosodique, et que son poème *sur les Ingrats* a fait souvent traduire et citer dans les querelles modernes sur la grâce; Sédulius, prêtre irlandais, dont le poème *Pascal* n'est qu'une paraphrase claire et simple, mais rarement correcte, des miracles de l'évangile; Dracontius, prêtre espagnol, fort subtil dans sa description de l'ouvrage des six jours, mais que toutes ces subtilités n'ont pu sauver de l'oubli; Avitus, à qui ses poèmes, imités des livres de Moïse, ont valu un peu plus de célébrité.

Au sixième siècle appartient Arator, qui a mis en vers les *Actes des Apôtres*, et dont l'imagination vive et facile ne trouvait pas assez de secours dans une langue altérée de plus en plus par les jargons des peuples du Nord. On peut dire la même chose de presque tous ces derniers appuis de l'ancienne littérature, de ces derniers disciples des écoles romaines, qui, pressés de tous côtés par des conquérans barbares, essayaient encore de perpétuer les sons de la muse de Virgile, sans pouvoir échapper au mélange des idiomes, suite inévitable de ces grandes invasions. Le spectacle le plus curieux en ce genre est peut-être celui du poète Fortunat, qui, après avoir célébré en 568 les noces de Sigebert et de Brunehaud, chercha toute sa vie et réussit quelquefois à plier ce qui restait encore de la langue latine aux usages d'un siècle ignorant, et au panégyrique des princes de la race mérovingienne.

C'est à peu près ici que se termine cette partie des annales littéraires; le reste appartient au moyen âge et aux tems modernes. Pour avoir une idée complète de ce recueil, on peut y joindre un assez grand nombre de versificateurs que nous n'avons pas nommés, Mærius Victor, Hilarinus, Liberinus, Belisarius, Typhernus, Zovenzonius, etc. Cette liste, qui doit sembler assez barbare, pourrait être encore plus longue; car la nouvelle collection est loin de comprendre tous les poètes

latins de l'antiquité chrétienne : on n'y trouve rien d'Ennodius, ni même de Sidoine Apollinaire.

Il faut avouer, en finissant, que parmi ceux dont M. Hurez a reproduit les ouvrages, on n'en voit guère qui aient pu mériter d'être cités comme modèles dans le *Génie du christianisme*. Les critiques les plus indulgens ont été réduits à prétendre que si la plupart de ces écrivains ont manqué aux règles de la prosodie, et même à celles du bon sens, c'est uniquement *par humilité*, et qu'ils ont abandonné la gloire de cette exactitude *aux profanes et aux gentils*. Il n'en est pas moins vrai que l'étude de ces antiques monumens de la primitive église est d'un grand intérêt pour quiconque veut connaître l'histoire des mœurs et des croyances : le style même, quelque défectueux qu'il soit, n'est alors qu'un trait caractéristique de plus, qui nous révèle souvent les habitudes et les idées de tout un siècle. Cette étude des anciens textes religieux, si commune autrefois et aujourd'hui si rare, conviendrait spécialement aux jeunes ecclésiastiques, s'ils voulaient enfin, pour se livrer aux solides travaux que réclame leur profession, renoncer aux vues ambitieuses et turbulentes, à l'esprit d'intrigue et de domination. C'est bien là ce qu'ils devraient abandonner *aux gentils et aux profanes* : il leur resterait encore assez de titres à nos hommages, une vie laborieuse et sainte, d'utiles et doctes ouvrages, l'amour du prochain, la douceur, et surtout *l'humilité*.

J. V. L.

136. — *Jubileum carmen*. — Le Jubilé, poëme latin; par M. Jacques MOLROQUIER. Paris, 1826; Rusand. In-8°.

Ce poëme latin de circonstance, que nous ne jugerons pas sous le point de vue religieux, offre quelques détails intéressans, des développemens ingénieux, et annonce une grande facilité pour la poésie latine.

L.

---

## IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

---

### AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

*Pêcheries de Terre-Neuve et du Labrador.*—Les Américains envoient à ces pêcheries environ 2000 bâtimens, dont chacun rapporte au moins 50 tonneaux de poissons. Ainsi, les produits de la pêche en ces deux lieux s'élève à 100,000 tonneaux. Ce commerce occupe 24 à 30,000 marins, outre les hommes qui transportent cette masse énorme de poissons sur les différens marchés où elle est vendue. La France et l'Angleterre réunies n'égalent pas les entreprises des Américains, dans ce genre d'exploitation.

ÉTATS-UNIS. — NEW-YORK. — *Ascensions aérostatiques.* — M. ROBERTSON satisfait en Amérique la curiosité de ceux qui n'ont pas vu le beau spectacle d'un aérostat, mais n'ajoute rien à l'art, ni à ses applications : il se borne à répéter ce que l'on a vu si souvent à Paris, dans les fêtes publiques, à Tivoli et ailleurs. Il serait tems de donner une autre destination à l'art créé par Mongolfier, qui occupa les dernières pensées d'Euler, et auquel des savans du premier ordre ont consacré quelques-uns de leurs travaux. S'il n'avait traversé l'océan que pour offrir un spectacle qu'on se contente d'avoir vu une seule fois, nous penserions que les Américains auraient pu faire en Europe des acquisitions d'un plus haut prix. Mais de même que les bateaux à vapeur, ébauchés en France, sont parvenus rapidement à un haut degré de perfection et d'utilité dès qu'ils furent entre les mains des Américains, espérons que le nouvel art trouvera aussi une nouvelle patrie dans le même pays, qu'un autre Fulton saura développer ses ressources, et montrer sa véritable destination. Qu'il soit pour l'Europe un objet d'amusement, à la bonne heure ; mais que l'Amérique sache en faire un plus digne usage, et le diriger vers des objets dignes d'esprits plus sérieux. F.

— NEW-YORK, 31 août 1826. (*Réclamation. — Découverte d'un ancien manuscrit mexicain.*) — LETTRE écrite aux rédacteurs de la *Revue Encyclopédique*.

OBSERVATION. Cette lettre que nous avons reçue de M. Beltrami nous paraît devoir être mise en entier sous les yeux de

nos lecteurs. Nous n'en retrancherons pas même les éloges qu'il donne à notre recueil ; nous les aurions supprimés , s'ils n'eussent point tenu à l'ensemble des pensées de notre correspondant. Nous avons jugé avec quelque sévérité l'ouvrage de M. Beltrami *Sur les sources du Mississipi* (Voy. Rev. Enc. , t. xxix, p. 575 ) ; les réclamations qu'il fait, et ses nouvelles observations sur le même sujet doivent être accueillies avec empressement : c'est un motif de plus pour insérer sa lettre en entier , quoiqu'elle n'ait pas été écrite pour cette destination. Les lecteurs français le reconnaîtront sur - le - champ, et ne s'étonneront pas qu'un voyageur italien , écrivant en français dans une ville de l'Amérique , commette quelques fautes légères contre la correction grammaticale. Nous acceptons avec reconnaissance les offres que M. Beltrami nous fait, à la fin de sa lettre ; et les matériaux qu'il nous enverra seront employés comme il le désire.

— MESSIEURS , l'article *Russie*, de votre premier volume de cette année ( Voy. t. xxix, p. 575 ), réveille en moi l'idée de vous annoncer aussi l'heureuse trouvaille d'un manuscrit , que j'ai exhumé moi-même dans un vieux convent dans les provinces intérieures du Mexique. Il est, je crois, unique dans son genre, et certainement un des plus rares et des plus intéressans. C'est l'évangile , ou un évangile, tel que le dictèrent les premiers moines *conquistadores*, traduit en langue mexicaine par le Montezuma, qui échappa seul de sa famille aux massacres de la conquête, et se *rendit*, bon gré mal gré, à la *foi* catholique. C'est un grand volume in - folio d'une calligraphie de la plus grande beauté sur papier de Magney ou Agave, égalant le poli du parchemin, et surpassant la souplesse du papyrus : un grand monument, je crois, de l'ancien langage mexicain, au moyen duquel les savans, en le confrontant à des manuscrits en langues orientales, pourraient tirer des ténèbres qui la cachent encore, l'origine des peuples qui habitaient ces vastes contrées. Ce que j'ai l'honneur de vous dire là, messieurs, n'est pas un *roman*, comme vous avez cru devoir juger la découverte des sources du Mississipi, que personne pourtant n'a encore osé démentir, pas même dans les États-Unis, où elle n'a pas manqué de réveiller une envie atrabilaire, que je regarde comme une récompense, et dont l'auteur se montre en tout et partout fier de sa confiance, et de la vérité de ce qu'il annonce. Mais, si la qualité de savant est nécessaire pour entrer dans la carrière des découvertes, le hasard seul peut suffire pour offrir à la république littéraire un objet précieux dans mon manuscrit, et de nouveaux prodiges de l'homme



et de la nature dans les fossiles et autres choses rares et curieuses, que j'ai ramassées ça et là dans mes *promenades* transatlantiques.

Puisque, messieurs, je suis tombé par incident sur la critique que vous avez bien voulu accorder à mon humble ouvrage, permettez-moi, je vous prie, de m'y arrêter un instant; premièrement pour vous remercier de la bonté que vous avez eue de vous en occuper, et de la distinction honorable que vous lui avez accordée; puis, pour vous dire sincèrement ce que je pense et de mon livre et de moi.

Je suis tellement convaincu de mon insuffisance, comme auteur, que, malgré les suffrages non équivoques, dont tous les journaux, les habitans et les magistrats de la Nouvelle-Orléans ont honoré la publication de mon livre, je ne cessai de croire que j'étais plus heureux voyageur qu'écrivain habile. Je l'abandonnai à son sort, et je partis pour le Mexique. Mais, si je me sens pur de toute présomption sur ce que j'ai écrit, un certain orgueil secret me rend fier de ce que j'ai fait, et je ne cesserai jamais, je crois, d'être plein du souvenir de mon entreprise. La certitude d'avoir dépassé, pour ainsi dire, en triomphateur ces *non plus ultra*, où des expéditions nombreuses avaient eu la honte de rétrograder, et d'avoir su vaincre, avec le seul secours de moi-même, des difficultés, des privations et des dangers, auxquels d'autres hommes oseraient difficilement s'exposer; cette certitude me récompense de l'absence de tout mérite littéraire et scientifique; et toutes les fois que la destinée se plaira à me conduire sur le chemin des découvertes, je ne retournerai point sur mes pas pour aller *faire provision de connaissances*. Je dirai encore une fois ce que j'ai vu de nouveau et d'admirable sur la terre, si je ne suis pas propre à lire dans les cieux. C'est ce que j'ai fait aussi, dans mes notes, sur le sommet des hautes montagnes, où j'ai vu couler de leurs sources inconnues, les eaux du Rio-Grande qui se perd à San-Blas, dans la mer Pacifique, celles du Santander, qui vit périr à ses embouchures dans l'Atlantique le dernier rejeton, je crois, du despotisme mexicain. Vous avez beaucoup *chargé*, messieurs, sur mon ignorance en astronomie: cela était inutile; car je la déclare moi-même dans mon livre, et avec une telle franchise que peu de mes lecteurs se sentiraient la force de m'imiter. C'est un des points de mon ouvrage, où je croyais pouvoir espérer quelques éloges des âmes bien nées, surtout dans un tems où l'on rencontre plus souvent la présomption et le mensonge que la vérité et la modestie.

Mon livre se ressent partout de la précipitation avec laquelle

il a été écrit; mais il offre aussi l'exemple d'une activité, d'une promptitude peu communes. J'ai pensé qu'il ne fallait pas ruminer long-tems sur un ouvrage concernant une découverte, comme celle-ci, et que la jalousie, qui commençait à se remuer, pourrait avoir prise sur le silence prolongé de l'auteur; d'autant plus que le public paraissait déjà impatient de voir *accoucher la montagne*. J'ai cru aussi qu'il était intéressant de faire connaître sans retard le cours entier (qui était également inconnu) de ce grand fleuve, au moment où l'univers vient se coloniser dans ces contrées, et quand l'étranger malheureux pourrait trouver une heureuse existence dans les ressources immenses que la grande vallée qu'il arrose, et les tributaires considérables qui y aboutissent, offrent à la navigation intérieure, et conséquemment à l'agriculture, aux arts et au commerce. C'est ce que j'ai fait, et, j'ose dire, avec quelque exactitude: et le cours des rivières tributaires y est aussi utilement indiqué. Je puis vous assurer que je n'ai offert au public que ce que j'ai vu. Il n'y a point *de part à faire à l'imagination*: si quelquefois elle a passé la mer, ce n'a été que pour emprunter des comparaisons qui m'ont semblé utiles; et les *formes et les dimensions réelles des objets* ne diffèrent de mes descriptions, que dans ce qui aurait pu les rendre insipides et monotones. Enfin, la circonstance d'avoir osé imprimer à grands frais mon ouvrage sur la scène même de l'action, en présence de mes juges inexorables, et sans mendier ni souscriptions, ni protecteurs, offre une grande preuve, j'espère, d'une assurance, d'un désintéressement, et d'une certaine noble indépendance, qui sont un peu exotiques parmi les faiseurs de voyages, de cartes, etc.

Vous me montrez pour modèle M. de Humboldt. C'en est un bien grand, certainement; mais je suis tenté de croire, qu'avec toute la *provision*, tous les trésors de connaissances qu'il possède, ce grand savant n'aurait peut-être pas *poussé* un pas plus loin que l'endroit, où je laissai mon ami le major Long, et où je m'abandonnai tout seul, dans des pays sauvages, impénétrables, à des bêtes féroces et à des hommes plus féroces que les bêtes. Il y a une très-grande différence entre illustrer des terres qui ont été découvertes depuis long-tems, où l'on trouve partout des moines, qui domptent les pays et les peuples avec beaucoup plus d'adresse que Napoléon avec ses armées *invincibles*, et découvrir des terres entièrement inconnues, environnées de toutes les horreurs d'une solitude effrayante. *Altro e il parlar di morte, altro e il morire*. Au surplus, M. de Humboldt marchait sous l'égide et la faveur *de mandamientos del*

*Rey*, *del consejo*, *de los virreyes*, *capitanes gles*, *alcaldes*, *cabildos*, *frayles*, *curas*, etc., porté sur les ailes de la renommée, qui honore partout son nom et ses talens; tandis que moi, pauvre pèlerin, isolé, et personnage obscur, je n'avais que mon gousset, mon *latin* et ma constance qui m'ouvraient les portes et les chemins à travers les dangers, les obstacles et l'inhospitalité. — Résumons. Cette découverte, m'a-t-on fait l'honneur de dire, et de publier, est une des plus intéressantes, si l'on calcule l'indication fidèle et exacte du cours entier du grand fleuve et des noms de toutes les rivières qui y affluent. L'entreprise, si l'on considère tout ce qui peut, en pareilles circonstances, frapper le courage et les moyens d'un *promeneur* solitaire, qui tâche d'employer le moins mal possible des tems de proscription et de calamités, est une des plus hardies. Mon livre offre des choses, quelques-unes entièrement nouvelles, d'autres propres à rectifier des erreurs, et utiles pour l'histoire de l'homme, et pour celle de la nature; et toutes en général assez curieuses. Si la *Revue Encyclopédique* n'a pas cru y trouver d'autres mérites, que ceux qu'elle a jugés dignes de son *accessit*, sa parcimonie est justifiée. Mais pourquoi, messieurs, m'affliger de doutes et de réticences presque humiliantes!.. *M. Beltrami a-t-il bien vu!* etc., etc. Quelle preuve avez-vous du contraire pour me signaler ainsi devant le public? Il n'en est pas des affaires de fait, comme des affaires littéraires et scientifiques; il ne s'agit point ici de théories, de systèmes, d'opinions, et si, pour détruire des faits, on n'a pas des faits à opposer, ou du moins des probabilités, il faut, je crois, s'abstenir de les rejeter, principalement quand l'ensemble d'un ouvrage est en harmonie avec une quantité de témoignages, qui repandent partout l'évidence... Je suis plus fondé à demander, comment on a eu la patience de me lire. Au moment où, renfermé dans une maison solitaire auprès de la Nouvelle-Orléans, sur le bord du grand fleuve, je coordonnais mes notes éparées, écrites en grande partie sur une écorce d'arbre, le rédacteur de l'*Argus* ne cessait de censurer d'avance mon livre. Après l'avoir lu, il en fit l'éloge. Je désire que la même cause puisse produire sur vous les mêmes effets. Je le désire seulement pour jouir de l'entière estime des membres de ce grand tribunal universel, que je vénère comme le plus éclairé et le plus libéral du monde. Si la découverte des sources du Mississipi était due à l'un de vos savans européens, la première annonce qui en serait publiée trouverait partout des échos pour la répéter; mais elle ne paraît avoir aucune valeur étant faite par un homme qui appartient à une malheureuse nation, *dénationalisée*...

BELTRAMI.

## ASIE.

BATAVIA. — *Fabrique d'indigo introduite dans l'île de JAVA.* — M. VAN GRITHUIZEN, d'Utrecht, agronome distingué, soumit, en 1825, un mémoire manuscrit sur l'indigo à l'un de nos collaborateurs, M. le chevalier de KIRCKHOFF, d'Anvers. Comme il s'agissait principalement dans ce mémoire de la culture de l'indigo dans l'île de Java, M. de Kirckhoff l'adressa avec ses remarques à l'*Académie des sciences et des arts de Batavia*, dont il est membre. Cette compagnie le jugea tellement important qu'elle nomma une commission pour examiner les divers points traités par M. Van Grithuizen, et chargea spécialement M. le docteur BLUME, directeur du jardin de botanique de Buitenzorg, de lui en faire un rapport détaillé. Par ce rapport, qui nous a été communiqué, nous apprenons qu'il existe actuellement dans l'île de Java trois fabriques d'indigo très-florissantes, dont deux se trouvent dans la résidence de Paccalongang, et la troisième près de Tangerang à sept lieues de Batavia. Cette dernière fournira cette année au moins deux cents caisses d'indigo, et les propriétaires font les plus grands efforts pour étendre de plus en plus leur établissement. Il paraît que l'indigo de Java est extrait de l'anis (*indigofera tinctoria*). M. Blume fait observer que depuis quelques années on a cherché à le retirer de l'arbre appelé : *wrightia tinctoria*, mais que la quantité qu'on en extrait est peu considérable, malgré ce qu'en ont dit quelques savans.

## EUROPE.

## ILES BRITANNIQUES.

*Statistique. — Population.* — Les derniers recensemens procurent les données suivantes sur la population de la Grande-Bretagne. Le nombre des individus de l'âge de 15 à 60 ans en état de porter les armes est de 2,744,847. Celui des mariages est annuellement d'environ 98,030, et l'on a remarqué que sur 63 de ces unions, il n'y en avait que 3 qui fussent stériles. Le nombre de femmes mariées est au nombre total des individus du sexe comme 1 est à 3; et le nombre des hommes mariés à celui de tous les individus du sexe masculin comme 3 est à 5. Pour 3 veuves, on ne compte qu'un veuf; mais on a calculé que 7 veuves se remariaient, tandis que 4 veufs seulement formaient de nouveaux liens. — Dans les campagnes le nombre moyen du nombre des enfans nés de chaque mariage est de 4;

il est de 7 pour 2 ménages dans les villes. Le nombre des ju-  
meaux est à celui des naissances ordinaires comme 1 est à 65;  
et les naissances d'enfans mâles, aux naissances d'enfans du  
sexe féminin comme 96 à 95.—Le nombre de décès est d'envi-  
ron 332,708 chaque année; ce qui fait près de 25,592 par mois,  
6398 par semaine, 914 par jour ou à peu près 40 par heure.  
Les décès des femmes sont à ceux des hommes dans le rapport  
de 50 à 54. D'après les calculs fondés sur les états de mortalité,  
la moitié des hommes atteignent l'âge de 17 ans, et un seul  
individu sur 3,126 parvient à l'âge de 100 ans.

(*Bulletin des sciences : Section des sciences géographiques.*)

*Commerce des blés en Europe.—Extrait du rapport de M. Wil-  
liam JACOB, imprimé par ordre de la chambre des communes.*—  
Les circonstances présentes de l'agriculture et du commerce de  
l'Europe, les intérêts nombreux et complexes qui se rattachent  
à la grande question de la libre importation des grains étran-  
gers dans les ports d'Angleterre, nous font un devoir de pré-  
senter ici les résultats auxquels M. Jacob est parvenu : nous  
rappellerons à nos lecteurs qu'un homme qui, comme lui, voya-  
geait avec la tâche officielle de recueillir ces informations, a  
été placé de manière à pouvoir se procurer les renseignemens  
les plus authentiques que comporte ce genre de recherches.  
Des calculs exacts faits en Prusse et publiés par M. Jacob prou-  
vent que la quantité de céréales de toute nature actuellement  
en magasin dans toute l'Europe, n'excède pas 3 millions  
680 mille quaters, environ 12 millions d'hectolitres, distribués  
comme suit :

|                                                                            |         |
|----------------------------------------------------------------------------|---------|
| En Allemagne.....                                                          | 581,000 |
| en Prusse.....                                                             | 775,000 |
| en Pologne.....                                                            | 581,000 |
| en Danemark.....                                                           | 194,000 |
| en Angleterre.....                                                         | 580,000 |
| dans les Pays-Bas.....                                                     | 388,000 |
| dans la France, l'Espagne, le Portu-<br>gal et les ports de la mer Noire.. | 581,000 |

Total en quaters (1) 3,680,000

Or la consommation annuelle de l'Europe est d'environ 600  
millions d'hectolitres de grains, à raison de 200 millions d'ha-  
bitans et de trois hectolitres par individu. 558,000 quaters

(1) Le quarter de froment pèse environ 440 livres poids de marc. Il  
équivalant à peu près à 3,2 hectolitres.

représentent donc à peu près la consommation européenne de chaque jour, et la provision indiquée ci-dessus *celle de sept jours* environ. Ce document prouve le peu de fondement de l'opinion exagérée qu'ont beaucoup de gens du surplus de la production des céréales sur leur consommation. Il peut y avoir encombrement local par défaut de débouchés faciles et de communications commerciales suffisantes, mais en masse il y a à peine de quoi rassurer contre la possibilité d'une disette : une seule mauvaise récolte dans un des grands états européens suffirait pour provoquer des besoins et des demandes fort au dessus de ce que pourraient fournir les blés actuellement en-magasins.

Pour ce qui concerne l'Angleterre en particulier, M. Jacob estime qu'il n'y a guères dans les ports du Continent que 500,000 quarters de grains qui pourraient être avantageusement importés en Angleterre, c'est-à-dire tout au plus de quoi suffire à sa consommation *de dix jours*.

(*Bibliothèque universelle de Genève.*)

NÉCROLOGIE. — *Charles MILLS*, fils d'un chirurgien distingué de Greenwich, naquit en 1788. Destiné d'abord au barreau, il l'abandonna pour se livrer sans réserve à la culture des lettres, vers lesquelles l'entraînaient son goût et ses talens. Son premier ouvrage, *l'Histoire du mahométisme*, publié en 1819, commença sa réputation, que *l'Histoire des Croisades* vint ensuite confirmer et agrandir. On avait reproché à son premier écrit de l'obscurité et de la diffusion, on admira la vigueur, la concision et la clarté du second. M. Mills, avant de traiter un sujet, s'était fait une habitude rigoureuse de le méditer longuement, de l'envisager sous toutes ses faces, avec une sévérité mathématique, et lorsqu'enfin il avait formé son opinion, il employait toute la masse de ses connaissances pour l'établir et la consolider. Cette remarque s'applique particulièrement aux *Voyages de Théodore Ducas, en Italie, à l'époque de la renaissance des lettres*; ouvrage intéressant, dont l'auteur du *Jeune Anacharsis*, avait indiqué le sujet, mais que le public anglais n'apprécia pas à sa valeur. Les voyages de Ducas furent suivis de *l'Histoire de la chevalerie*, le meilleur, le plus important des ouvrages de son auteur, qui dès son apparition eut un succès complet, et dont la première édition s'écoula presque aussi rapidement qu'un roman de Walter Scott. Mills travaillait à la révision de ce livre lorsque se déclara la maladie qui l'a enlevé le 9 octobre dernier.

P. B.

## • RUSSIE.

MITAU. — *Société courlandaise pour la littérature et les arts.*  
 — 101<sup>e</sup> séance (6 mai 1825). Les collections de cette Société ont encore été considérablement augmentées par toutes sortes de dons qu'on lui a faits, et parmi lesquels nous citerons les suivans : M. le baron DE HAHN lui a offert cinq belles médailles de Florence en bronze du tems des Médicis, et un inconnu a envoyé plusieurs monnaies très-rares, dont quelques pièces chinoises; enfin M. Thomas ARBOC, capitaine de vaisseau danois, a fait hommage d'un beau *colymbus glacialis*, empaillé, etc. M. le D<sup>r</sup> LICHTENSTEIN a lu, dans cette séance, une dissertation de M. BRAUNSCHWEIG, directeur des écoles du gouvernement, sur la statistique des états et celle de la terre en général; cette dernière, selon lui, est à la première ce que l'histoire universelle est à l'histoire spéciale d'une nation. Pour mieux approfondir son sujet, l'auteur examine le but d'un état, la véritable signification de ce mot, et il en déduit des conséquences très-intéressantes. M. le D<sup>r</sup> TRAUTVETTER, régent au Gymnase académique de Mitau, a fait ensuite lecture d'une savante dissertation ayant pour titre : *Solution du problème qui a pour objet de réunir, en lisant le grec, la quantité à l'accent, et de les faire sentir tous deux à la fois.* Nous nous abstenons d'insister sur cet opuscule d'un savant modeste et laborieux; les philologues en jugeront bientôt par eux-mêmes, puisque la dissertation sera insérée dans un journal philologique allemand. M. le D<sup>r</sup> LICHTENSTEIN soumit enfin à l'assemblée un *tchao medius*, dans son plumage d'automne, et un autre, dans celui du printems: ce savant, naturaliste soutient que cet oiseau forme une espèce particulière, et que c'est à tort qu'on l'a considéré comme un bâtard du coq de bruyère et de la poule de bois.

102<sup>e</sup> séance (11 juin) et 103<sup>e</sup>. Ces deux séances ont été consacrées exclusivement aux affaires particulières de la Société et à l'élection de quelques nouveaux membres.

La 104<sup>e</sup> a été publique; elle a eu lieu le 15 juin, à l'occasion des fêtes de la Saint-Jean, époque où les habitans de toute la province viennent affluer à Mitau: C'était la 5<sup>e</sup> séance publique. Le secrétaire en fit l'ouverture par un compte rendu des travaux de la Société durant l'année qui venait de s'écouler, des développemens qu'elle avait reçus et des nouvelles liaisons qu'elle avait formées. Il rendit un dernier hommage à la mémoire de cinq membres que la mort avait enlevés à la Société, depuis sa dernière assemblée publique, et rappela les princi-

pales circonstances de leur vie. M. le D<sup>r</sup> LICHTENSTEIN fit lecture de *Quelques réflexions sur la race blanche humaine, et sur la race lettone en particulier*. L'auteur ne pense pas que notre espèce descende d'un seul couple; il la ramène, au contraire, à plusieurs sources différentes. La race du Caucase en est une, selon lui et Rudolphi; s'appuyant de ses recherches anatomiques et ostéologiques, il la divise en quatre nuances ou variétés très-distinctes: savoir, l'orientale, l'antique, la slavone et la finoise. Les Lettons, à l'en croire, appartiennent à la nuance orientale, toute la structure de leur corps les distingue des Slavons; quelques légères ressemblances ne sont qu'accidentelles. Après lui, M. SCHNITZLER, de Strasbourg, présenta à l'assemblée la nouvelle rédaction de son *Essai d'une introduction à l'étude de l'histoire*, qui sera publiée dans les Annales de la Société. Après avoir fait lecture du plan de cette dissertation détaillée, il en choisit plusieurs parties et développa ses idées sur le but et la véritable tendance de l'histoire. Cette lecture ayant duré près d'une heure et demie, les autres travaux furent ajournés. Avant de lever la séance, le secrétaire proclama les membres nouvellement élus: ce sont M. de LOCRIS, secrétaire perpétuel de la Société économique livonienne, et M. HUMMEL, conseiller aulique et homme de lettres, à Saint-Petersbourg; MM. les généraux CARBONNIER et SUCHTELEN et le capitaine de vaisseau comte TOLSTOI, avaient été nommés membres honoraires.

105<sup>e</sup> séance (1<sup>er</sup> juillet). Un grand nombre de dons avaient de nouveau été offerts à la Société; nous ne citerons qu'une piastre mexicaine d'Iturbide et une pièce de 20 creuzers frappée en 1809 par ordre du malheureux Hofer, portant les armes du Tyrol avec la légende: *Gefürstete grafschafft Tyrol*. Après avoir annoncé tous ces envois à la Société, le secrétaire a donné lecture d'une traduction allemande métrique du premier chant de l'*Énéide* de Virgile, par M. le D<sup>r</sup> KRUGER, pasteur à Bruske, qui travaille à une traduction complète de ce poëme épique. Il rend au célèbre Voss toute la justice qui lui est due; mais il essaie d'être plus intelligible et plus correct. Deux autres mémoires furent aussi présentés par le secrétaire: ils avaient tous deux pour auteur M. ZIGRA, jardinier-botaniste à Riga. Le premier contenait des *Remarques sur les effets que produit la gelée sur les arbres fruitiers*; le second traitait des *Progrès de la culture des jardins dans le nord, surtout aux environs de Riga*. Riga a beaucoup gagné depuis 1812, sous ce rapport, et ses progrès sont d'autant



plus étonnans que le sol sablonneux dont elle est entourée semble devoir rester rebelle à toute culture.

107<sup>e</sup> séance (2 septembre). M. de RECKE, conseiller d'état, a ouvert cette séance, en l'absence du secrétaire. Parmi les offrandes faites à la Société, nous citerons l'ouvrage suivant que son modeste auteur, qui a voulu garder l'anonyme, lui a envoyé : *Ansichten über die Ursachen und die wahrscheinliche Dauer der Wohlfeilheit aller Landeserzeugnisse, etc. : Vues sur les causes et la durée probable du peu de prix qu'ont les productions actuelles de la terre, surtout en Livonie et en Esthonie*, avec l'indication de quelques moyens propres à soulager le cultivateur et le propriétaire. Dorpat, 1825. In-8°. M. le pasteur KOEHLER a donné ensuite lecture d'un *Mémoire sur les mœurs, l'éducation et la vie des Romains du temps d'Horace*, par M. le Dr FOERSTER, instituteur à Riga. Tous les faits qui forment la base de cette dissertation sont empruntés aux poésies d'Horace, qui sans doute renferment une infinité de données éparses sur le siècle d'Auguste et sur les Romains de cette époque. M. le Dr LICHTENSTEIN a lu un *Mémoire sur la médecine populaire* ; il veut qu'on réunisse dans un cadre borné la morphologie, la biologie, la physiologie et la diététique pour en former un ensemble compacte, destiné à présenter des notions fondamentales et élémentaires, dont la connaissance est nécessaire à tout le monde. — On a entendu avec un vif intérêt une dissertation de M. le Dr TRAUTVETTER sur les *Thermopyles en Thessalie, véritable et antique capitale de la Grèce*. L'auteur rappelle que les Thermopyles étaient le lieu où les députés de toute la Grèce se rassemblaient pour former le tribunal des amphictyons ; il rapporte à la rivalité entre la Thessalie et le Péleponèse les inimitiés qui divisaient les Grecs, et nommément Achille et Agamemnon, et il fait plusieurs autres rapprochemens très-curieux. Il donne aussi lecture du 3<sup>e</sup> chant de la traduction de l'Énéide par M. KRÜGER.

108<sup>e</sup> séance (7 octobre). Le cabinet de médailles, celui d'histoire naturelle et la bibliothèque ont encore été considérablement enrichis ; parmi les livres, nous citerons le second volume du Dictionnaire russe de M. Oldekop (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 716) et un très-bel exemplaire de la *Wilkina-Saga*, dite : *Historia Wilkinensium Theodorici Veronensis ac Niflugorum, opera Johannis Peringskiold*. Stockholm, 1715. In-fol. Après avoir donné lecture du procès-verbal, le secrétaire lut la traduction des odes 12, 13, 14 et 15 du premier livre d'Horace par M. RUTENBERG, et présenta une longue disser-

tation politico-physique de M. le D<sup>r</sup> DE BRINCKEN, dont le titre recherché se refuse à la traduction. M. de SCHRÖTTER, conseiller d'état, communiqua à l'assemblée une lettre de M. le général CARBONNIER, datée de Pétersbourg, dans laquelle ce savant ingénieur donne d'amples explications sur la statuette en de bois sycomore que M. le comte de Medem a rapportée d'Égypte. Il lui assigne une époque antérieure à celle où nous vivons, d'environ 4000 ans, et il appuie son opinion, calquée sur les principes de M. Champollion jeune, de preuves si fortes qu'elles entraînent avec elles une sorte de conviction. Le général attendait sur ce sujet les remarques de MM. Champollion, auxquels il avait envoyé un *fac-simile* des hiéroglyphes qui couvrent la statuette. M. SCHNITZLER développa ensuite le plan d'un *Nouvel examen de l'origine et des voyages de Cadmus le Phénicien*, fragment d'un tableau complet de la colonisation de l'ancienne Grèce. S'appuyant sur de nombreuses autorités, il doute, avec MM. Kanngiesser (*Grundriss der Alterthumswissenschaft*) et Müller (*die Minger*) que Cadmus soit effectivement Phénicien, et considère la Thrace comme le véritable berceau de la population grecque et de ses progrès en civilisation. Dans une introduction, il rappelle le nombre de données controuvées qui se sont glissées dans l'histoire, et insiste sur le peu de foi que mérite la tradition historique, rapportée même par les meilleurs auteurs. M. DE MIRBACH termina cette séance par la lecture de la 22<sup>e</sup> de ses Lettres romaines. Elle est datée de Rhodes et adressée par Cassius à Publius Servilius, et renferme la suite de la relation du voyage de Pompée dans l'Asie-Mineure. Elle décrit la ville d'Halicarnasse, les îles de Cos et de Rhodes, et donne des détails sur une visite que Pompée a faite au célèbre stoïcien Posidonius.

109<sup>e</sup> séance (4 novembre). L'Académie royale des sciences de Berlin avait écrit à la Société pour lui faire part de la question posée par la classe de philosophie pour l'année 1827, relative à un *examen approfondi de l'instinct animal*. Parmi les livres dont la bibliothèque avait été enrichie, nous citerons le suivant, envoyé par son auteur, M. l'avocat Lindner : *Taschenbuch für Literatur und Kunst im Königreiche Sachsen. — Almanach de la littérature et des arts dans le royaume de Saxe.* (Dresde, 1825.) Après ces annonces, le secrétaire donna lecture de la traduction du 4<sup>e</sup> chant de l'Énéide, par M. le D<sup>r</sup> KRÜGER, pasteur à Bauske. M. le D<sup>r</sup> TRAUTVETTER présenta des réflexions sur l'antiquité germanique, la grande collection des mémoires de l'histoire d'Allemagne, et la vie de

Charlemagne, ainsi qu'un échantillon de sa traduction de la vie de ce grand monarque par Eginhard.

110<sup>e</sup> séance (2 décembre). Après la lecture du procès-verbal, M. BRAUNSCHWEIG, directeur des écoles du gouvernement de Courlande, présenta un mémoire plein d'érudition *sur les travaux les plus récents relatifs à l'histoire ancienne des Égyptiens*. Après avoir développé, d'après le système de M. Champollion, la nature et les différentes espèces de l'écriture hiéroglyphique, il examine les résultats trouvés jusqu'ici, et ce que l'histoire a gagné par les hiéroglyphes qu'on est parvenu à déchiffrer. Il fait voir que la seule utilité réelle qu'on en a pu tirer consiste en ce qu'il est possible de confronter les noms de Pharaons qu'on a trouvés avec ceux de la liste de Manetton. Il entre ensuite dans des détails sur la nature et l'ancienne constitution de l'Égypte, et fait plusieurs réflexions critiques sur le *Panthéon égyptien* que M. Champollion publie à Paris. Ce mémoire, rempli de faits curieux et de vues ingénieuses, a occupé l'assemblée pendant une heure entière. Le secrétaire a lu ensuite un *Examen du § 112 des Statuts courlandais, et de sa dernière traduction* par M. l'avocat PROCH. M. le D<sup>r</sup> KOELER, secrétaire perpétuel, s'étant aussi occupé de ce point important de jurisprudence, a donné lecture de ce qu'il avait lui-même recueilli à ce sujet; l'opinion qu'il a développée différait essentiellement de celle que soutenait l'auteur du mémoire qu'il avait lu d'abord. Enfin, M. le pasteur WATSON présenta à l'assemblée une carte de la Courlande, dressée et dessinée par lui, avec les noms de lieux en langue lettonne. L'infatigable auteur, véritable coryphée de la littérature lettonne, a obtenu de toutes parts un juste tribut d'éloges et de reconnaissance, et la Société a reconnu hautement l'utilité de cette carte, qui sera introduite dans l'enseignement des écoles normales destinées à former des instituteurs primaires et populaires.

Moscou. — *Société impériale pour l'histoire et les antiquités russes*. — Cette Société a tenu, le 16 octobre 1825, une séance très-remarquable. Elle fut ouverte par M. SNÉGUIREF, secrétaire perpétuel, qui lut plusieurs lettres et mémoires adressés à M. PISSAREF, président; entre autres, un mémoire de M. VASSILLIEF, *sur les moyens de faire rentrer les dettes*. M. STROÏEF fit lecture d'une *critique de deux chroniques russes* envoyées par le saint synode. Après lui, M. POLÉVOÏ présenta ses Études de la chronique de Nestor et ses explications des noms d'envoyés ou d'ambassadeurs qui se trouvent mentionnés dans les traités russes les plus anciens. Enfin, M. Svi-

NINE donna un aperçu détaillé de son voyage à travers la Russie. L'examen des antiquités répandues sur le territoire du vaste empire russe était le principal but de cet intéressant voyage, qui offre de plus un fidèle tableau des mœurs actuelles de la nation et de celles qui les ont précédées. J. H. S—R.

## DANEMARK.

*Publications prochaines.* — M. Molbech, premier secrétaire à la bibliothèque royale de Copenhague, déjà honorablement connu de nos lecteurs, et qui tout récemment a fait réimprimer une *ancienne Chronique danoise en vers* du quinzième siècle (Voy. ci-dessus p. 410), s'occupe actuellement de tirer de l'oubli et de la poussière des bibliothèques quelques autres manuscrits extrêmement curieux, et qui méritent d'être connus du public. De ce nombre est une traduction en langue danoise des livres historiques de l'ancien Testament, faite par un auteur inconnu, environ au milieu du quinzième siècle; et un ouvrage de médecine du treizième siècle, composé par *Henri Harpestreng*, qui mourut en 1244. L'auteur était chanoine au chapitre de Roschild, et son ouvrage est le premier livre sur la médecine qui ait été composé en langue danoise. Il est sous presse, et sera livré au public avant la fin de l'année, ainsi que la traduction du vieux Testament, dont nous venons de parler; il fournit des renseignemens importants pour la connaissance de la langue danoise, telle qu'elle existait à ces époques reculées.

M. Molbech travaille encore depuis plusieurs années à un Dictionnaire de la langue danoise: son travail est tellement avancé, qu'il espère pouvoir le livrer à l'impression vers le milieu de l'année prochaine. La vaste érudition de M. Molbech est un sûr garant de la bonté de son Dictionnaire, qui, sans doute, fera oublier celui auquel une commission travaille depuis un demi-siècle et qui est encore loin d'être achevé. D'ailleurs l'expérience a prouvé, par l'exemple de *Johnson* et de *Bayley*, en Angleterre, d'*Adelung* en Allemagne, et de quelques autres, qu'un dictionnaire composé par un seul homme vaut souvent beaucoup mieux que les productions des sociétés et des académies entières. C'est encore M. Molbech, dont le zèle pour les lettres et pour les sciences paraît infatigable, qui publie le prospectus d'un nouvel ouvrage périodique consacré particulièrement à l'histoire, à la littérature, et aux arts, dont il paraîtra un cahier au commencement de chaque trimestre à partir du mois de janvier prochain.

HEIBERG.

## ALLEMAGNE.

PRUSSE. — *Culture de la soie.* — La *Revue Encyclopédique*, a rendu compte du résultat de l'essai fait par M. Bolzani, négociant à Berlin, pour introduire la culture de la soie dans le nord de l'Allemagne (voy. t. xxv, p. 585). Aujourd'hui nous recevons de nouveaux renseignemens sur cette entreprise. Ayant fait éclore au printemps de cette année, 26 loths, poids de Berlin (environ 13 onces), d'œufs de vers à soie, malgré une température très variable et peu favorable à ces animaux, M. Bolzani a obtenu de cette quantité d'œufs 1150 liv. de très-beaux cocons : ainsi 150 liv. de plus qu'à la dernière récolte, qui avait été cependant précédée par une saison plus belle. M. Bolzani est maintenant occupé du dévidage de la soie qui a déjà commencé, au 29 juillet, et qu'il espère avoir terminé au commencement d'octobre. Il assure que la soie provenant de ses cocons égale en beauté celle de l'Italie.

*Jh. DE LUCENAY.*

MUNICH. — *Université.* — En présentant ici le tableau de l'organisation donnée à la nouvelle université de Munich, par un roi dont jusqu'à présent toutes les actions ont eu pour but le bien public, nous rappellerons que nous nous sommes proposé de passer en revue et de rapprocher les principaux établissemens de haute instruction qui existent en Europe et aux États-Unis. Dans notre dernier cahier nous avons donné un aperçu de la situation de l'Académie de Genève (voy. *ci-dessus*, p. 232); aujourd'hui nous nous bornons à citer quelques extraits de l'ordonnance du roi de Bavière. — Louis, par la grâce de Dieu, etc. etc., ordonnons ce qui suit : l'Université de Louis-Maximilien, qui se trouvait jusqu'ici à Landshut, sera transférée dans notre capitale et résidence de Munich; et comme les préparatifs nécessaires à cet effet sont déjà terminés, les cours du semestre d'hiver commenceront le 15 novembre de cette année. — Suit la liste des professeurs et des diverses chaires qu'ils occuperont, partagées entre 5 facultés. — 1<sup>o</sup> La faculté de *théologie* comprend 5 chaires : langue hébraïque; morale chrétienne, saints pères et histoire ecclésiastique; théologie pratique et liturgie, éloquence sacrée et catéchétique; langues orientales, antiquités bibliques, exégèse et interprétation des saintes Écritures; droit ecclésiastique et histoire de l'Église. Les professeurs sont MM. *Mall, Hortig, Wiedemann, Allioli et Daellinger.* — 2<sup>o</sup> Jusqu'à présent, la faculté de *droit* ne compte que 4 chaires : celles de droit civil bavaurois; de droit public de Bavière; de droit public de la

confédération et de droit des gens; de droit civil romain, d'histoire et de procédure civile; d'histoire générale du droit et d'histoire particulière du droit allemand et du droit français; auxquelles ont été nommés MM. *Venig-Ingenheim*, *Dresch*, *Bayer* et *Maurer*. Mais l'ordonnance promet l'établissement des cours de droit criminel, de procédure criminelle et de droit allemand. — 3° La faculté d'économie politique se compose de 3 chaires: économie rurale et forestière; science des finances, économie politique et pratique; économie nationale et publique; ces deux premières sont remplies par MM. *Medikus* et *Oberndorfer*; le troisième professeur n'est point encore désigné. — 4° La faculté de médecine compte 7 chaires, occupées par MM. *Ignace Dœllinger*, *Roeschlaub*, de *Lœ*, *Ringseis de Grossi*, *Weisbrod* et *Buchner*, et consacrées à l'anatomie de l'homme, à l'anatomie comparée et à la zoologie; à la méthodologie et à l'encyclopédie des sciences médicales, à l'histoire de la médecine, à la pathologie générale et à l'interprétation des auteurs classiques de médecine; aux maladies physiques et aux maladies des enfans; à la pathologie spéciale et aux établissemens sanitaires et cliniques; à la séméiotique et à une partie de la clinique médicale; aux accouchemens et à la médecine légale; à la pharmacutique. En outre, quatre professeurs extraordinaires pour l'anatomie. — 5° A la faculté de philosophie sont attachés les professeurs suivans: pour la philosophie, MM. *Schelling* et *Mailingier*; pour les mathématiques et les sciences naturelles, MM. *Stahl*, *Sieber* et *Spaeth*; pour l'astronomie, M. de *Paula Gruithuisen*; pour l'histoire naturelle générale, M. *Schubert*; pour la chimie, M. *Vogel*; pour la minéralogie, MM. *Fuchs* et de *Kobell*; pour la botanique, MM. de *Martius* et *Zuccarini*; pour l'histoire de Bavière, M. *Buchner*; pour la statistique et la géographie, M. *Mannert*; pour l'histoire ecclésiastique, MM. *Hortig* et *Dœllinger*; pour l'histoire littéraire, M. *Siebenkees*; pour la philologie, MM. *Ast* et *Thiersch*; pour les langues orientales, M. *Allioli*; pour le sanscrit, M. *Otmar Frank*; pour la théorie du beau et l'histoire de la littérature, M. *Sendtner*; pour les langues italienne, française et anglaise, MM. *Maffei*, *Claude* et *Fick*. Il reste à nommer les deux professeurs d'histoire générale et de littérature. — Aux cours que nous venons d'énumérer se joindront les leçons que plusieurs savans de la capitale se sont offerts de donner sur plusieurs branches des sciences. — L'ordonnance se termine par ces mots: « Nous espérons que le recteur et les professeurs de notre université se rendront dignes de la confiance que nous

leur avons accordée, en mettant tous leurs soins à entretenir et à exciter l'amour des études scientifiques parmi la jeunesse; car c'est le plus sûr moyen de bannir des universités la rudesse et l'immoralité. Ils acquerront ainsi des titres incontestables à la reconnaissance royale et à celle de la nation entière. *a.*

LEIPZIG. — *Librairie allemande.* — La dernière foire de Leipzig a réuni une grande masse de livres. On y a compté 338 boutiques de librairie; et le nombre des publications nouvelles s'est élevé à 2125.

Le catalogue général indique 239 ouvrages en langues étrangères; 160 en latin, 37 en grec; 156 ouvrages traduits, dont 54 du français et 65 de l'anglais. On a vu six éditions différentes des *OEuvres de Walter-Scott*, dont une en langue anglaise. Le même catalogue annonce 327 ouvrages de théologie, 21 ouvrages consacrés à des sujets philanthropiques, 167 ouvrages historiques, 116 de politique et de jurisprudence, 87 classiques anciens, 39 de mathématiques, 88 de physique, 159 de médecine, 44 de géographie, 150 ouvrages élémentaires, 50 grammaires, 208 dictionnaires, 11 poèmes épiques, 58 poèmes lyriques, 38 ouvrages dramatiques, 186 romans, 69 volumes d'atlas, et 27 ouvrages sur des sujets divers. N.

BERLIN. — *Théâtres.* — Le directeur d'un des théâtres de cette ville a eu l'idée singulière de faire mettre en action par des personnages vivans divers tableaux connus, en accompagnant cette pantomime de morceaux de musique analogues à la situation. Cette représentation a offert le *couronnement d'Apollon* d'après le conseiller Schinkel, accompagné d'un duo de B.-A. Weber, tiré de son opéra d'*Epiménide*; *Joseph devant Pharaon*, d'après Raphaël, accompagné de la célèbre romance de *Joseph en Égypte*, de Méhul; *Moïse sauvé des eaux*, du même Raphaël avec un chœur de Naumann; la *Vente des Amours* d'après un bas-relief d'Herculanum, accompagné par le grand trio de l'*Armida* de Rossini; un autre débris d'Herculanum représentant *Mars, la Victoire et des Bacchantes* a été soutenu par un chœur d'*Uthal*, de Méhul; une *procession des Muses* avec un chœur de Naumann; le *prince de Geldern condamnant son père à la prison*, d'après Rembrandt, a été accompagné par un chœur de M. Catel; *Raphaël et sa maîtresse*, d'après Picot, par une barcarole de M<sup>me</sup> Gail; le *joueur de violon* de Van Steen, par un chœur de paysans, de C.-M. de Weber; les *Conscrits français*, d'après H. Vernet, ont paru au son d'une marche française. Ce nouveau genre de spectacle a paru plaire beaucoup au public de Berlin.

VIENNE. — *Théâtres.* — Plusieurs productions musicales ont

paru sur le *Josephstadt theater*. Ces divers ouvrages, sans être de premier ordre, ont été bien accueillis du public. Deux opéras de M. WENZEL MÜLLER, maître de chapelle et compositeur de ce théâtre, ont particulièrement fixé l'attention. Ils ont pour titre *Apollo und der dichter* (Apollon et le poète) et *Die reise in 's bad* (le Voyage aux eaux). J. A. L.

## SUISSE.

*Progrès de l'enseignement industriel.* — La Suisse imite la France, et multiplie les écoles d'artisans. Le résultat de ces excellentes institutions ne sera pas seulement un accroissement de connaissances, mais un perfectionnement moral, une bonne éducation procurée à la classe industrielle. A Lausanne, M. MERCANTON continue le cours qu'il a commencé l'année dernière. (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxx, p. 567) MM. HOUNZIKER et HEROSÉ ont assuré pour Arau la perpétuité de leur bienfait (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 815) ; aux 25,000 fr. déjà donnés par le premier, il vient d'ajouter la même somme, et l'institution, fondée et dotée par ces généreux citoyens, peut être regardée comme complétée et capable d'opérer tout le bien que les fondateurs ont en vue. L'école de Berne est ouverte, et suivie avec tant de zèle, que le local est trop étroit pour les assistans. Le mois de janvier 1827 sera marqué à Zurich par l'ouverture de l'*Institut technologique* : une vingtaine de professeurs et d'instituteurs enseigneront toutes les parties des sciences usuelles, et dirigeront les élèves dans les applications. Les cours ne seront pas tout-à-fait gratuits ; mais la très-modique rétribution payée par les élèves n'en exclut aucun, et ne suffira point aux frais de l'établissement ; le surplus est assuré par une souscription.

Ces quatre écoles ne mettent pas encore la Suisse au niveau de la France quant au nombre proportionnel d'établissmens et d'élèves, et la France elle-même n'a pas encore fait usage de toutes ses ressources pour l'enseignement industriel. Espérons qu'une louable émulation hâtera, dans les deux pays, le moment où tous les besoins de cette nature seront satisfaits, et surtout, qu'on ne perdra pas de vue que l'instruction élémentaire est indispensable pour le succès de l'enseignement industriel. F.

LAUSANNE. — *Instruction publique.* — *Académie.* — Les cours de cette Académie se divisent en 4 auditoires. Celui de *belles-lettres* comprend les cours de religion, d'antiquités romaines, d'interprétation d'auteurs latins, de littérature française, d'interprétation d'auteurs grecs et de mathématiques,



confiés aux professeurs *Dutoit, Bridel, Monnard, Leresche et Develey*. L'auditoire de *philosophie* compte 10 chaires différentes occupées par 8 professeurs : M. *Gindroz*, pour la philosophie rationnelle et la logique; M. *Pidou*, pour le droit naturel; M. *Dutoit*, pour l'éloquence romaine; M. *Dufournet*, pour le Nouveau Testament grec; M. *Monnard*, pour l'interprétation d'auteurs grecs; M. *Develey*, pour les mathématiques; M. *Gillieron*, pour la physique; et M. *Mercanton*, pour la chimie et la minéralogie. A l'auditoire de *droit* se rattachent 6 cours : ceux de philosophie rationnelle, de littérature française, de droit civil, de droit criminel, de droit naturel et de droit public du canton, que font MM. *Gindroz, Monnard, Secretan, Porchat* et *Pidou*. 10 cours forment l'auditoire de *théologie* : ils ont pour objet les antiquités judaïques que professe M. *Dufournet*; les devoirs du pasteur; la catéchèse; les sermons; l'homilétique (ces quatre cours sont faits par M. *Leresche*); la littérature française, professée par M. *Monnard*; le Nouveau Testament grec; la langue hébraïque; l'exégèse (les deux derniers cours sont confiés à M. *Dufournet*;) et la théologie morale, dont la chaire est occupée par M. *Fabre*. Le cinquième auditoire ne compte encore qu'un seul cours, celui de *zoologie*, dont s'est chargé, depuis plusieurs années, M. le professeur *Chavannes*. (Voy. *ci-dessus* les notices sur les universités de Genève et de Munich, p. 232 et 525.) a.

## ITALIE.

BRESCIA.—*Athénée*.—*Programme du prix biennal pour 1827 1828*.—« Déterminer ce que fut l'architecture sous la domination des Lombards; rechercher si elle eut une origine particulière; établir ses caractères distinctifs, surtout dans la construction des temples, la distribution des plans, la décoration extérieure et intérieure et le choix des matériaux : enfin, désigner les principaux monumens qu'elle a produits. » — Les savans de toutes les nations sont invités à concourir. Les mémoires devront être écrits en italien, en latin ou en français, adressés au président de l'Athénée en décembre 1827. Le prix sera décerné au mois de mars 1828. — En publiant ce programme, les rédacteurs des *Annales universelles de statistique, etc.*, de Milan, expriment le vœu patriotique de voir concourir au même but, avec une activité soutenue et une persévérance qui ne sera pas infructueuse, tous les établissemens formés par souscription en Italie, pour la propagation des arts, des sciences et des lettres. Dans ce tems, disent-ils, « où l'industrie est partout

en mouvement, où l'on voit une généreuse rivalité de zèle pour l'utilité publique animer toutes les classes de toutes les nations, on ne peut douter qu'il ne soit facile aux athénées, aux sociétés d'encouragement, aux cabinets de lecture, etc., de trouver des sujets et quelques centaines de francs pour des prix annuels ou biennaux, avec la certitude de se faire honneur en contribuant au bien de leur pays.»

R.

MILAN. — *Théâtres.* — Un nouvel opéra de PACINI a été assez bien accueilli du public milanais. Il est intitulé la *Gelosia corretta* : on y a remarqué deux duos écrits avec talent. Du reste cet ouvrage appartient à l'école de Rossini, ainsi que tous ceux de M. Pacini. Il n'a point d'ouverture ; cette habitude de s'épargner la peine de composer une symphonie paraît devenir fort à la mode en Italie : nous voyons avec peine un compositeur aussi habile que M. Pacini autoriser un tel abus par son exemple. Que dans certaines circonstances, par exemple lorsque l'introduction doit être d'un effet particulier et extraordinaire, comme dans *Mose in Egitto*, on se dispense d'écrire un morceau qui affaiblirait l'effet général de la pièce, cela s'explique et se conçoit ; autrement un opéra sans ouverture sera toujours un palais sans portique.

J. A. L.

VÉRONE. — *Nécrologie.* — *Benoît DELBENE.* — Ce savant laborieux, dont la vie entière fut consacrée à la pratique de toutes les vertus et à la culture des sciences et des lettres, a terminé sa carrière, le 7 décembre 1825, à 76 ans : il était né le 29 mai 1749. Il remplissait, depuis 1797, les fonctions de secrétaire perpétuel de l'académie d'Agriculture, de commerce et des arts à Vérone, et depuis plus long-tems encore, celle de secrétaire perpétuel de l'académie de peinture. Il était aussi membre de l'institut impérial et royal d'Italie, et de plusieurs académies et sociétés littéraires. Ses premières études furent dirigées vers la jurisprudence, et il travaillait avec ardeur pour se mettre en état d'occuper une place dans la magistrature, lorsqu'il perdit son père, et se trouva chargé du soin des affaires de sa famille. Ces nouvelles occupations, dont il s'acquitta constamment avec un zèle digne d'éloges, n'interrompirent point ses travaux littéraires ; mais, quoiqu'il fût d'une constitution très-forte, tant de fatigues altérèrent sa santé. Il sentit alors la nécessité de régler l'emploi de son tems, et d'adopter un plan de vie dont il ne s'écarterait que dans les cas d'absolue nécessité. Quoiqu'il sût alors très-bien le latin, il voulut en faire une étude encore plus approfondie ; il traduisit dans cette langue des poésies anglaises et italiennes, et entre autres l'Élégie de Thomas Gray sur un cimetière de

village, et la description d'un jardin anglais, par Pindemonte, dans son poëme sur les tombeaux. Il fit aussi plusieurs traductions d'auteurs latins : de Columelle, dont les œuvres en langue vulgaire établirent la réputation du traducteur; des Géorgiques de Virgile; de deux Épîtres d'Horace; des Dialogues de Cicéron sur la Vieillesse; des Noces de Thétis et de Pélée, par Catulle, etc. Mais l'agriculture fut principalement le sujet de ses travaux : cet art lui semblait offrir plus qu'aucun autre une heureuse réunion de l'agréable et de l'utile. L'Académie de Vérone décerna un prix à son *Mémoire sur une nouvelle manière de faire le vin*, et à sa *Dissertation sur la culture de quelques plantes oléagineuses*, qu'il proposait de naturaliser en Italie. La même académie lui doit aussi un mémoire sur un tuf propre à la construction des voûtes. Il reçut de l'Académie des Géorgophiles, de Florence, une médaille d'or, dans un concours où il discuta la manière de suppléer à la rareté des bois, ou de corriger les inconvéniens auxquels sont exposés les pays trop boisés, et remporta aussi le prix proposé par l'académie de Capo-d'Istria sur la culture des oliviers. Il composa, sous la forme de dialogues entre Virgile et Rozier, deux mémoires qui sont imprimés dans les *Annales de l'Institut d'Italie* : il adressa à la même société une pièce de vers sur une culture qu'il cherchait à transporter en Italie, dans l'intention de fabriquer un sucre indigène, et de fournir à son pays cette substance dont on éprouvait alors une grande pénurie. C'était du houque de Cafrerie (sorte de gros millet) qu'il espérait extraire le sucre. Quelques autres mémoires qu'il composa furent insérés dans les journaux de Milan. On lui doit aussi des notices sur plusieurs savans; quelques-unes furent rédigées pour l'Académie d'agriculture, et les autres furent des témoignages particuliers de son estime et de son affection. Les éloges de Jean Arduino, du comte Zacharie Betti, du marquis Louis Pindemonte, d'Étienne - Antoine Morelli, d'Antoine-Marie Meschini, de Barthélemi Lorenzi, de Joseph Tommasetti, et la vie d'Onuphre Pancini sont de ce nombre. Quelques passages de Tacite lui fournirent la matière d'une *Dissertation sur l'origine de l'amphithéâtre de Vérone*. Il ne se sentait pas né pour la poésie, disait-il; cependant, lorsqu'il lui prenait envie de faire un sonnet, de composer une petite pièce de vers ou d'aiguiser une épigramme, il était poëte. Sa correspondance épistolaire est un modèle de ce genre d'écrits. Parmi ses connaissances aussi vastes que variées, on ne doit point omettre les sciences religieuses : mais, en fait de religion, il ne se bornait point au savoir; il en pratiquait tous les préceptes, et surtout les plus importans, ceux qui prescrivent l'indulgence et l'amour du

prochain. Pendant les orages que la révolution française avait excités en Italie, il devint le conseil des gens de bien et le refuge des malheureux. Il ne put échapper tout-à-fait aux fonctions publiques durant ces tems de crise : mais il obtint enfin sa liberté, et reprit les habitudes paisibles qui étaient devenues pour lui un besoin réel. Aussi long-tems qu'il fut en charge, ses appointemens allèrent en entier soulager les misères du pauvre; mais très-peu de personnes furent mises dans la confiance de ces bonnes œuvres. Il aimait la vie retirée; comme toutes ses paroles partaient du cœur, il se trouvait déplacé dans les sociétés où l'on ne peut se passer de quelque dissimulation. Ce qu'il économisait avec le plus de soin, c'était le tems; mais, dans la distribution des heures de sa journée, quelques-unes étaient réservées pour donner des conseils, calmer des afflictions, apaiser des querelles. Jamais il n'assistait à aucun spectacle, et il ne vit aucun théâtre, non qu'il eût aucune aversion pour les plaisirs de la scène, mais parce qu'il s'attachait avant tout à plaire au grand juge des actions humaines. Ses soins religieux furent récompensés par la paix de l'âme, et une ferme confiance qui lui fit sentir avec délices le moment de passer à une meilleure vie. Il en jouit maintenant! sa famille et ses amis sont seuls à plaindre. Que son nom vive long-tems, et transmette le souvenir et l'exemple de ses vertus. M. D.

#### PAYS-BAS.

GAND. — *Université.* — MM. LÉMAIRE et BERGSMAN, qui avaient été nommés professeurs extraordinaires pour les arts industriels, viennent de prononcer leurs discours d'inauguration. M. Lemaire avait écrit le sien en langue latine : il a considéré successivement l'utilité du dessin linéaire et l'enchaînement philosophique qui existe entre les arts mécaniques et les arts libéraux. En s'attachant à faire ressortir les avantages que l'on peut tirer du dessin linéaire, il s'est appuyé de l'autorité de M. Lacroix, qui pense avec raison qu'en popularisant le dessin comme l'écriture, à laquelle il sert de supplément, les arts mécaniques feront des progrès immenses. C'était aussi l'opinion de l'illustre Monge, qui est cité également par M. Lemaire, ainsi que M. Francœur, dont le traité de dessin linéaire, d'après la méthode de l'enseignement mutuel, est loué avec tant de justice pour les services qu'il a déjà rendus aux classes inférieures de la société. Q.

LIÈGE. — *École de Géométrie et de mécanique industrielle.*  
— Le 7 novembre de cette année occupera désormais une

place honorable dans les annales de l'industrie liégeoise; il était désigné pour l'ouverture du cours de mécanique industrielle fait par M. DANDELIN, professeur à l'université de cette ville, en faveur des artistes et des artisans. Cette première séance avait attiré un concours nombreux de magistrats, de professeurs, de manufacturiers et de négocians; les hommes les plus éclairés de toutes les classes assistaient à cette solennité. Le discours d'ouverture a parfaitement répondu à l'attente générale : nous regrettons de ne pouvoir en citer que la fin : « Et vous, mes chers amis, a dit M. Dandelin, en s'adressant aux ouvriers, vous à qui seuls seront consacrés tous nos efforts, vous voyez maintenant que la place que vous occupez dans l'ordre social n'est pas aussi basse que, peut-être, vous l'avez souvent pensé; les citoyens que leur âge, leur rang, leurs dignités et leurs talens rendent si respectables, sont rassemblés ici pour vous montrer l'intérêt qu'ils prennent à votre sort, que cet aspect vous encourage, et vous ennoblisse à vos propres yeux. Citoyens et ouvriers, soyez à la fois l'un et l'autre. Rappelez-vous surtout que les mœurs et les vertus sont des moyens encore plus sûrs que les connaissances pour être honorés et heureux. Souvenez-vous que, si, parmi les arts que vous exercez, il en est qui peuvent vous conduire à la fortune, il n'en est point qui puissent vous dispenser des devoirs que vous avez à remplir envers vos camarades, votre famille et votre patrie. Rappelez-vous enfin que, si les lumières éclairaient la route que nous devons suivre, la vertu, la religion et la morale peuvent seules nous donner la force d'y persévérer. »

Un jeune professeur, M. DORMAL, qui a déjà commencé avec succès un cours de mécanique appliquée, dans la grande et belle fonderie de M. Cockerille, à Seraing, près Liège, où sont employés plus de deux mille quatre cents ouvriers, est vivement sollicité d'aller faire, deux fois par semaine, un cours semblable à Namur; plusieurs personnes zélées pour les progrès de l'instruction viennent d'y former une société particulière dans la seule vue de procurer à la population ouvrière et laborieuse de leur ville les bienfaits de l'enseignement industriel. F. J.

BRUXELLES. — *Funérailles de DAVID.* — Le 10 octobre, les dépositionnelles mortelles de David ont été transférées sur un char funèbre, attelé de six chevaux, au cimetière de l'église de Sainte-Gudule, hors la porte de Louvain, et déposées dans le modeste tombeau qu'on lui a érigé. Les crêpes étaient portés par MM. Navez, Stapleaux, Rude, élèves du grand maître, et par M. Thomas fils, qui remplaçait M. Odevaere, indisposé. M. Ra-

*mel* a lu sur la tombe le discours composé par ce dernier, dont nous donnons quelques extraits.

« Dès sa première jeunesse, DAVID fit pressentir l'indépendance de son génie et la révolution qu'il était destiné à faire dans la peinture. Vien, son maître, avait sans doute marqué par plus de sagesse et de vérité que ses contemporains; il avait banni de ses ouvrages le fracas et le dévergondage de l'ancienne académie; mais, si ses tableaux n'offraient pas les défauts et le mauvais goût à la mode, Vien n'avait pas la force de génie nécessaire pour créer des beautés classiques : on lui a l'obligation d'avoir montré l'écueil; mais c'est David qui non-seulement enseigna le moyen de l'éviter, mais d'en préserver à jamais l'école, en donnant pour exemples des productions dignes du siècle de Périclès.

« Enfin le tableau qui devait renverser les systèmes et le goût dépravé parut. *Le serment des Horaces* fit une impression qui est encore dans toute sa force. Un jour nouveau luit pour la peinture. A peine le chef-d'œuvre est-il déroulé, qu'un ancien condisciple et ami de David, peintre distingué lui-même, lui écrit à Lyon où il s'arrêta quelques jours, suivant de près son tableau : « Vous venez de réaliser tout ce que j'avais rêvé en peinture; on ne peut aller plus loin : on ne vous égalera pas : je renonce à mon art, » et il tint parole. Cependant, s'étant mis avec cette production sur les rangs pour obtenir une place de professeur à l'Académie, il fut refusé; son talent, disait l'aréopage, n'est point académique. Le voile qui couvrait tous les yeux n'était pas encore déchiré!

« Je ne vous parlerai pas, Messieurs, des regrets des amis des arts, en voyant David, dans sa carrière législative, ne rien produire en peinture pendant quelques années; car le magnifique dessin du *Serment du jeu de Paume* ne fut que tracé sur la toile, et quelques têtes furent seulement ébauchées; je ne rappellerai pas, dis-je, ces tems où David, en exécutant un petit nombre de portraits historiques, sembla trop oublier son art, si l'envie et la calomnie déjà attachées à ses pas, n'avaient poursuivi dans l'homme public le grand peintre créateur de l'école.

« Il n'est sorte de crime qu'on ne lui imputât, et la jalousie, sous le beau masque de la justice, alla jusqu'à solliciter des accusations, par forme de souscription, afin qu'elle pût arriver au bienheureux moment de n'avoir plus rien à craindre de ce pinceau redoutable aux mauvaises doctrines et à la médiocrité. On faisait colporter des listes où chacun mettait ses griefs et sa dénonciation. Un seul artiste acquit de la gloire

dans ce monument de haine; il y traça ces mots : David est coupable de me surpasser en talent. Hélas! combien de fois, dans les épanchemens de l'amitié, ne m'a-t-il pas découvert son âme tout entière? Je n'oublierai jamais ces mots que l'histoire doit recueillir : « La nature n'est-elle pas la même pour tous les hommes? s'il était vrai que j'eusse commis toutes les horreurs dont on m'accuse, me verriez-vous sans remords me livrer à mon art avec cette tranquillité d'esprit qu'il exige? » C'est alors que je le pressai d'écrire ses Souvenirs, ainsi que le fit Benvenuto Cellini, d'éclairer la postérité sur une foule de choses que lui seul pouvait connaître et de ne pas supporter, au moins sans y répondre, le poids de la plus noire méchanceté. Sa réponse était toujours : le tems rendra à chacun ce qui lui est dû...

« Puisse l'équitable histoire le venger de la calomnie, et présenter dans son vrai jour une carrière qui dans son cours a tant illustré les arts! Puissent les grands principes du beau, que David pratiqua avec tant de succès, et qu'il enseigna avec tant de zèle, ne point se perdre par le désir de l'innovation, qui fait souvent chercher l'original pour n'atteindre que le bizarre ou le maniéré! Puissent les arts enfin ne plus s'écarter de la route que David, d'après les anciens, d'après les grands hommes du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle, leur a tracée, et le respect et la reconnaissance pour la mémoire de notre illustre maître durer à jamais. »

N.

AMSTERDAM. — *Vente d'un cabinet d'histoire naturelle.* — H. Winkelman, de Vries, A. Brondgeest, E. M. Engelberts, et C. F. Roos, courtiers à Amsterdam, se proposent de vendre publiquement, au mois de juin de l'année prochaine, 1827, le célèbre et magnifique *Cabinet d'histoire naturelle*, consistant en *papillons de nuit et de jour, escarbots et autres insectes, en oiseaux conservés, coquilles, écailles, coraux, pétrifications, minéraux, etc.*, recueillis et laissés par feu le sieur J. JOAN RAYE, seigneur de *Breukelerwaard*. — On peut s'adresser pour le *Catalogue*, qui est sous *presse*, et qui paraîtra d'avance, aux mêmes courtiers, et à MM. les frères *Van-Cleef*, libraires, à La Haye et à Amsterdam.

NÉCROLOGIE.—SWAAN. — Les Pays-Bas viennent de perdre un de leurs savans les plus distingués : M. SWAAN, recteur des écoles latines et professeur de chimie et d'histoire naturelle à l'école de médecine de Hoorn, membre de plusieurs Sociétés savantes; décédé à l'âge de 52 ans. M. Swaan, dont le nom a été souvent mentionné honorablement dans la *Revue Encyclopédique*, s'est fait connaître par un grand nombre de dissertations scientifiques, d'analyses d'ouvrages et de notices lit-

téraires, répandues dans différens recueils périodiques de la Hollande, et par une sage réfutation de l'ouvrage anti-libéral (*Contre l'esprit du siècle*) de M. Da Costa. Il était un des principaux rédacteurs du journal de la Société de médecine de Hoorn (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 726). On lui doit encore des traductions hollandaises, faites en société avec M. le docteur Jorritsma, du *Mémoire de M. le chevalier de Kirckhoff* sur l'*ophthalmie de l'armée des Pays-Bas*, et de la dissertation du même auteur sur l'*air atmosphérique et sur son influence sur l'économie animale*. Il devait aussi publier incessamment une traduction hollandaise du *Recueil de fables* de M. le baron de Stassart, qui était à peu près achevée au moment où la mort l'a frappé.

Z—z.

## FRANCE.

METZ. (*Moselle*). — *Enseignement industriel*. — M. BARDIN, professeur de fortification à l'École d'artillerie de cette ville, vient d'ouvrir pour les ouvriers un cours de dessin géométrique. Le professeur, après avoir expliqué à ses auditeurs les avantages de ce cours, a terminé en ces mots son discours d'ouverture : « Artistes et ouvriers, reconnaissez avant tout l'existence d'une grande pensée dont vous êtes l'objet : celle de vous instruire et d'améliorer votre position. Conçue depuis long-tems en France et en Angleterre, c'est dans ce dernier pays qu'elle fut mise d'abord à exécution. Grâce soient rendues au célèbre Charles Dupin, qui nous a forcés d'imiter enfin nos rivaux. Regardez maintenant autour de vous; contemplez l'état actuel de la société humaine, et voyez combien il vous est favorable ! Le marteau est partout; on refait tout; produire et améliorer pour augmenter le bien-être général et son bien-être particulier, est le but de chaque homme; et cette activité, cette fermentation universelle caractérise notre siècle. Qu'on ne croie pas que ce soit là une mode qui, comme telle manie des tems antérieurs, doive passer : c'est une manière d'être, un état de choses mis à la place d'un autre, et que de nouveaux besoins devaient nécessairement amener. Cet état de choses a produit l'esprit d'association; cet esprit, si fertile en miracles, se répand en France avec rapidité. Faites que, naturalisé dans nos contrées, il vous trouve meilleurs, plus instruits, plus habiles, prêts enfin à profiter des bienfaits qu'il porte avec lui. Faites que, dans les diverses positions où le sort et vos efforts pourront vous placer, on distingue l'artiste ou l'ouvrier de Metz, à sa bonne conduite, à son adresse, à son intelligence, à son instruction. »



*Sociétés savantes.*

AIX.—(*Bouches-du-Rhône.*)—*Société des Amis des sciences, des lettres, de l'agriculture et des arts.* — *Séance publique du 10 juin 1826.* — *Prix proposés.* — Après avoir entendu les discours de MM. LIOTARD, président, et de MONTMÉYAN secrétaire perpétuel, et diverses lectures faites par M. l'abbé CASTELLAN, M. le général PASCALIS, MM. de MONTVALON, GIRAUD, D'ASTROS, PONTIER aîné et ROUCHON, la Société propose de nouveau pour sujet d'un prix qui sera décerné en 1827, la question suivante :

« Déterminer quelles sont les différentes espèces de chaux employées à la confection des mortiers dans le département des Bouches-du-Rhône? Y existe-t-il une chaux maigre et une chaux grasse, comme dans d'autres contrées? En quels lieux les trouve-t-on? En quoi consiste leur différence, et quel est le choix qu'on doit en faire, suivant l'emploi du mortier, à l'air, dans l'humidité ou dans l'eau? Les sables calcaires, marneux, silicés, sont-ils également propres à faire de bons mortiers avec la chaux, et quels sont ceux qu'on doit préférer selon les lieux, les circonstances, et les espèces de chaux auxquelles on les associe? » — Un prix de la même valeur est aussi mis au concours pour l'éloge de Raymond Bérenger, dernier comte de Provence, de la maison d'Aragon, dans lequel on fera entrer le tableau philosophique et littéraire de son règne. Les mémoires doivent être adressés, francs de port, au secrétaire perpétuel de la Société, à qui ils devront être parvenus à l'époque fixe du 30 avril 1827, terme de rigueur.

GIBELIN, D. M., secrét. perpét.

## PARIS.

INSTITUT. — *Académie des Sciences.* — *Séance du 16 octobre 1826.* — M. DE MONTFERRAND rend compte d'un coup de foudre qui a frappé un homme dans une rue de Versailles, au moment même où le tonnerre tombait sur la ferme de Gally. — M. Paul LAURENT adresse de nouveaux essais d'un genre de gravure de son invention. (MM. Fourier et Gay-Lussac, commissaires.) — MM. AUDOIN et Milne EDWARDS adressent, pour être déposés au secrétariat, les résultats d'un travail anatomique et physiologique qu'ils viennent d'exécuter. — MM. de Prony, Fresnel et Navier font un rapport sur le mémoire de M. SARTORIS, contenant un nouveau système de barrages et de vannes propres à faciliter la navigation : en voici les conclusions : « Nous pensons qu'autant qu'on peut

juger d'un semblable objet sans le secours de l'expérience et sauf les nouvelles lumières que le tems et un long usage pourront procurer, le nouveau système de barrages et de vannes présenté par M. Sartoris doit être approuvé par l'Académie, et qu'il est à désirer qu'on en fasse l'essai.» — M. MOREAU DE JONNÈS lit un mémoire intitulé : *Recherches pour déterminer les caractères et les effets de la varioloïde, et pour découvrir l'origine de cette maladie.* — M. SÉGALAS, d'Etchepare, lit un mémoire sur de nouveaux moyens d'explorer le canal de l'urètre. (MM. Pelletan et Boyer, commissaires.) — M. DU PETIT THOUARS lit un mémoire sur cette question : *Que doit-on nommer organes dans les végétaux?*

— Du 23. — Le ministre de l'intérieur écrit à l'Académie pour l'inviter à examiner une question qui s'est présentée dans l'application de la loi des douanes; elle consiste à reconnaître les proportions respectives de laine et de coton qui entrent dans la confection de certains tissus. Cette communication comprend diverses pièces adressées par le ministre des finances, plusieurs échantillons de tissus mélangés, et l'indication d'un procédé chimique présenté au gouvernement, qui désire connaître à ce sujet l'opinion de l'Académie. (MM. D'Arceet et Chevreul, commissaires.) — M. Cuvier fait un rapport verbal concernant un ouvrage de MM. BRAVARD, CROISSET et JOBERT sur les ossemens fossiles du département du Puy-de-Dôme. — MM. Portal, Duméril, Fourier, Magendie et Geoffroy St-Hilaire, rapporteur, présentent un rapport au sujet d'un mémoire de M. le Dr DULEAU, jeune, intitulé : « *Notice sur des sourds-muets qui ont recouvré l'ouïe depuis peu, et Considérations sur les moyens d'être utiles à ces infortunés.* » L'auteur établit dans cet ouvrage qu'il ne suffit pas de procurer à un sourd la faculté d'entendre, mais qu'il faut de plus lui inspirer le désir et lui donner le talent d'en faire usage. Il a donc réuni à ses fonctions de médecin celles d'instituteur, et les élèves qu'il a présentés à l'Académie prouvent les succès qu'il a obtenus dans cette double carrière. Mais les moyens pécuniaires de M. Duleau ne répondent point à son zèle, aussi les rapporteurs concluent-ils, à ce que l'Académie, selon ses premières intentions, applique à la fondation d'un établissement pour trois sourds-muets, une partie du legs Montyon. (L'Académie adopte les conclusions du rapport; elles seront remises à la commission des fonds, qui délibérera à ce sujet.) — MM. Gay-Lussac et Fourier font un rapport sur un nouveau procédé de gravure au trait présenté par M. Paul LAURENT. M. Laurent a cherché un procédé plus prompt et par

conséquent moins dispendieux que la gravure sur cuivre et même que la lithographie. Celui qu'il soumet à l'examen de l'Académie consiste à calquer avec une pointe sèche sur une feuille transparente de gélatine, rendue insoluble par le sulfate de fer peroxidé, les dessins dont on veut multiplier les empreintes. Les traits sont assez nets et assez inaltérables pour donner des épreuves très-fidèles et supporter un long tirage. Ce procédé, au moins dans son état actuel, ne pourrait être employé pour des dessins d'un grand fini, mais il serait d'une heureuse application pour certains objets d'histoire naturelle, pour des machines, des appareils. Cependant, quoique M. Laurent ait annoncé que la planche qu'il a présentée à l'Académie avait tiré 200 exemplaires sans altération sensible, cette épreuve n'est pas suffisante pour que les commissaires aient pu fixer entièrement leur opinion. Ils doivent se borner à émettre le vœu que M. Laurent continue ses recherches, et porte son procédé au degré de perfection nécessaire pour le faire résister à l'épreuve d'un long tirage, tel que le réclament les arts. Alors l'Académie ne pourra qu'applaudir à ses efforts et aux succès qui les auront couronnés. (Adopté.) — M. PONCELET, capitaine du génie, adresse un manuscrit intitulé : *Cours de mécanique appliqué aux machines*; 1<sup>re</sup> partie. (MM. Arago et Dupin, commissaires.) — On lit un mémoire de M. BENOISTON DE CHATEAUNEUF sur la fécondité, en Europe, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. (MM. Fourier et Coquebert-Montbret, commissaires.)

— Du 30. — L'Académie nomme correspondans de la section de médecine, en remplacement de MM. Paulet et Barailton, M. Gilbert BLANE à Londres, et M. HUFELAND à Berlin. Les autres candidats étaient MM. Fodéré à Strasbourg, Bretonneau à Tours, Gallini à Padoue, Fredingo à Venise, Lebarbier à Amiens. — M. DUTROCHET lit un mémoire intitulé : *Recherches sur la marche de la sève dans les plantes, et sur les causes de sa progression*. L'auteur pense que la progression des liquides dans les végétaux et en général dans les corps vivans, est le résultat d'une force particulière, capable de les accumuler en bien plus grande quantité que ne ferait la simple capillarité. Il a reconnu par plusieurs expériences, dont la première était due au hasard, que toutes les fois qu'une membrane organique se trouve interposée entre deux liquides de densité inégale, il se fait un mouvement d'un de ces liquides au travers de la membrane, ce mouvement ayant lieu en général du liquide le moins dense vers celui qui l'est le plus. M. Dutrochet appelle *endosmose* l'action en

vertu de laquelle le liquide est poussé dans l'intérieur des cavités, et *exosmose* l'action contraire, en vertu de laquelle il en est chassé. La nature chimique des liquides influe encore plus que leur densité sur ces deux phénomènes. Des alkalis, placés dans l'intérieur du sac membraneux produisent toujours l'endosmose, tandis que les acides déterminent, dans les mêmes circonstances, l'exosmose. Cette dernière circonstance lui démontra que l'électricité était la cause de ces phénomènes, et que la membrane n'y jouait que le rôle d'une bouteille de Leyde perméable. Répétant l'expérience de M. Poret, M. Dutrochet a fait pénétrer un liquide dans une membrane, en faisant communiquer les deux extrémités d'une pile de chaque côté de la membrane. La température favorise d'une manière sensible l'endosmose. L'endosmose et l'exosmose, résultat constant de l'électricité qui se développe dans les végétaux par suite des rapprochemens des liquides intérieurs et extérieurs sont, suivant M. Dutrochet, la cause du mouvement de la sève dans les végétaux. La même cause produit les mêmes phénomènes dans les animaux; et chez ces derniers l'inflammation peut être considérée comme une *per-endosmose*. Une discussion s'engage sur ce mémoire. M. *Magendie* fait remarquer que les phénomènes cités par M. Dutrochet se rapprochent beaucoup de ceux qui résultent de l'imbibition des liquides par les membranes, lesquelles agissent par la capillarité; et ces phénomènes varient suivant la texture des membranes. M. *Dutrochet* annonce que dans ces expériences il a exposé les membranes aux liquides tantôt par une face, tantôt par une autre, et que les résultats ont été les mêmes. M. *Ampère* pense qu'on ne peut chercher la cause du mouvement des liquides dans la capillarité. M. *Poisson* soutient que la capillarité des tubes peut seule suffire pour déterminer, dans certains cas, l'écoulement du liquide dans lequel ils sont plongés. M. *Ampère* pense que les faits cités par M. *Poisson* ne sont nullement concluans. M. de *Laplace* appuie ce que dit M. *Ampère* sur la théorie de la capillarité. M. *Dutrochet* annonce que les faits qui seront consignés dans son grand ouvrage démontreront que la capillarité n'est pour rien dans les effets qu'il a obtenus. — On lit un mémoire de M. ABEL, Norvégien, sur une propriété générale d'une classe très-étendue de fonctions transcendantes. (MM. Legendre et Cauchy, commissaires.) — L'Académie apprend avec un vif regret la mort de M. PINEL, l'un de ses membres (voy. ci-après p. 556 une notice sur cet illustre médecin).

— Du 6 novembre. — On lit une lettre de M. RASPAIL qui contient diverses réflexions au sujet des expériences dont

M. *Dutrochet* a entretenu l'Académie dans la dernière séance. (MM. Magendie et Ampère, commissaires.)—M. *Roche*, professeur de mathématiques à l'École d'artillerie de Toulon, rappelle dans une lettre du 7 octobre qu'il a présenté, en 1824, à l'Académie, deux mémoires relatifs aux lois du mouvement de rotation; il désire que la commission, chargée de l'examen de ses recherches, veuille bien faire son rapport. (Renvoyé à MM. Ampère, Poinsot et Cauchy, commissaires.)—M. *DE MONFERRAND* communique par écrit divers détails, au sujet d'une secousse violente qu'a éprouvée un habitant de Versailles pendant l'orage du 24 septembre qui a incendié la ferme de Gally. — On lit une partie d'une lettre de M. *Jean-Baptiste Barrett*, qui s'est proposé l'examen d'un problème de mécanique. — M. *Michel-Auguste Ostrogradsky* adresse un mémoire sur la propagation des ondes dans un bassin cylindrique. (MM. Lacroix et Cauchy, commissaires.)—M. *Geoffroy Saint-Hilaire* fait un rapport verbal sur un ouvrage de M. *Passalacqua*, dans lequel cet artiste a décrit les nombreux objets d'antiquité qu'il a découverts en Égypte. Outre les objets appartenant à l'histoire naturelle, et que M. Geoffroy Saint-Hilaire ne fait qu'énumérer sommairement, la galerie de M. Passalacqua comprend une multitude d'objets qui ont servi à la vie civile : les outils des artisans, des cultivateurs, la palette et les couleurs des peintres, une suite d'instrumens de chirurgie, une collection de produits pharmaceutiques, des armes de toute espèce, des ornemens, des vêtemens et d'autres objets à l'usage des femmes, comme boîtes de rouge, bracelets, colliers, bagues, parures en verroterie, cheveux factices, peignes, chaussures, fuseau, quenouilles, instrumens de musique, un assortiment complet d'ustensiles de ménage. Mais rien n'est plus remarquable qu'une chambre sépulcrale pourvue d'un riche mobilier, trouvé par M. Passalacqua dans un état parfait d'intégrité, et tel qu'il y avait été déposé trente siècles auparavant. — M. *Poisson* annonce qu'il a rédigé une note sur la question agitée dans la dernière séance entre M. Ampère et lui, relativement aux effets de la capillarité; mais qu'il se contentera de l'insérer dans les *Annales de chimie et de physique*. — M. *Robiquet*, en son nom et au nom de M. *Colin*, lit un mémoire intitulé : *Recherches sur la matière colorante de la garance*. (MM. Thénard et Chevreul, commissaires.)—M. *Audoin* lit au nom de M. *Milne Edwards* et au sien, un mémoire sur un animal d'un genre nouveau qui suce le sang du homard, et que les auteurs désignent par

le nom de *nicothoé*. (MM. Geoffroy Saint-Hilaire, Duméril et Latreille, commissaires.)

— *Du 13.* — M. GAMBART communique quelques observations sur la comète qu'il a découverte et l'orbite qu'il en a conclu. — M. BOUVARD lit une lettre du même astronome, qui annonce la découverte d'une autre comète. — M. MORIN adresse une notice sur une concrétion trouvée dans le cerveau d'un homme mort d'une gastrite aiguë. — M. GAY-LUSSAC lit une note sur un acide nouveau qu'il a reçu d'un fabricant nommé *Gesner*, et dont il fait connaître les principales propriétés. — M. CUVIER lit un mémoire sur le genre *amphiuma* et sur une nouvelle espèce de ce genre, l'*amphiuma tridactylum*. Les naturalistes qui avaient décrit des reptiles de l'Amérique, nommés *amphiumes*, remarquables surtout par leur corps allongé, cylindrique, et pourvu de membres peu développés, ne s'étaient point accordés sur leur nature. Les uns les avaient considérés comme des animaux voisins des grenouilles et des salamandres, les autres comme des animaux à part. M. Cuvier a examiné la structure de l'amphiume à deux doigts, connu depuis assez long-tems, et d'une nouvelle espèce à trois doigts. Il résulte des faits nombreux qu'il rapporte que l'amphiume à deux doigts n'est pas l'adulte de la sirène; que les amphiumes s'en rapprochent beaucoup moins que de notre salamandre aquatique; que c'est avec la salamandre des Monts Alleganys qu'ils ont le plus de ressemblance, et qu'ils ne diffèrent point des salamandres dans leur développement. M. Cuvier croit que ces animaux peuvent servir à la nourriture de l'homme. — M. DE BLAINVILLE fait quelques observations sur le même sujet. — M. CAUCHY lit un mémoire sur la nature des racines de quelques équations transcendentes, et en particulier de celles auxquelles on est conduit dans différens problèmes de physique-mathématique, tels que ceux de la chaleur, du mouvement des ondes, etc. — M. DUPETIT THOUARS lit un mémoire sur l'action que l'électricité exerce dans la végétation. Il pense que deux substances de nature opposée, qui entrent dans la composition du végétal, y exercent une action électromotrice semblable à celle que produisent le zinc et le cuivre dans la pile de Volta. Il conçoit une première pile allant de la racine au sommet de la plante, et une autre horizontale, allant du centre à la circonférence, suivant les rayons médullaires.

A. MICHELOT.

— *Société philotechnique.* — *Séance publique du 19 novembre.* — M. de PONGERVILLE occupait le fauteuil; M. BERVILLE, chargé par intérim de remplacer M. Villenave dans la charge

de secrétaire, a d'abord entretenu l'assemblée des pertes et des acquisitions faites par la Société, pendant le semestre qui vient de s'écouler ; puis, il a énuméré rapidement les nouvelles productions de ses collègues dans la littérature, les sciences ou les beaux arts. On a su gré au rapporteur d'avoir eu le bon esprit d'être court dans ce compte rendu, qui, ne présentant guère qu'un catalogue plus ou moins orné, n'est pas de nature à captiver toujours l'intérêt des auditeurs. Un conte en vers, *le Calife et son Médecin*, de M. LEMAZURIER, et un conte en prose de M. DEPPING, *les Suicides*, ou *la Loi de Marseille*, ont ensuite été entendus avec plaisir. — M. BERVILLE a lu un discours sur la littérature considérée dans ses rapports avec la civilisation. On aurait désiré qu'il rendit une justice plus éclatante à Boileau et à La Fontaine. Le nom du *Labryère de la législation* donné à Montesquieu, et quelques autres expressions semblables ont fourni des armes, il faut l'avouer, à quelques personnes, qui, en appréciant le talent bien connu de l'orateur, ont regretté qu'il eût paru quelquefois viser à l'éclat plus qu'à la justesse. Serait-ce donc un défaut inhérent à toutes les Sociétés littéraires que cette recherche de rapprochemens et d'antithèses, reprochée si souvent à nos Académies? On ne l'a point trouvé dans le discours qui a succédé aux vers sur la Grèce, lu par M. VILLENAVE fils. (Voy. ci-dessus, *Bulletin Bibliographique*, pag. 492.)

M. FEBVÉ dont le style et le débit sont également connus, a traité, dans ce discours, des avantages ou plutôt de la nécessité d'une bonne prononciation : plein de verve, de gaieté et d'originalité, il a été écouté dans un profond silence, troublé seulement par le rire et les applaudissemens qu'excitaient la critique fine et les observations spirituelles du savant professeur. On a surtout remarqué la peinture franche et rapide de ces gens, qui, groupés autour d'une table d'écarté, ne voient plus rien que les *faveurs de la dame de pique*, ou les *rigueurs du roi de carreau*. M. Febvé a ensuite appliqué ses principes de prononciation aux Deux Pigeons et au Savetier de La Fontaine, et au célèbre exorde de Bridaine, conservé et sans doute arrangé par l'abbé Mauri. — Les Deux Pigeons et le commencement de la fable du Savetier ont été récités avec toute la perfection possible. Quant à l'exorde de Bridaine, nous avouons que nous aurions voulu retrouver dans le ton de l'orateur un peu plus du caractère sauvage du missionnaire, et nous avons regretté de ne pas entendre cette phrase si déchirante, après avoir dit qu'il avait prêché les rigueurs de la péni-

tence à des infortunés qui manquaient de pain « *Qu'ai-je fait, malheureux? j'ai contristé les meilleurs amis de mon Dieu!* » Quoi qu'il en soit, les nombreux applaudissemens reçus par M. Febvé ont dû lui prouver avec quel plaisir on l'avait entendu.

La musique a suivi les lectures : on a beaucoup applaudi un trio de M. Baudiot pour piano, haut-bois et violoncelle, et des variations exécutées par M. Baudiot sur ce dernier instrument, quoique l'introduction ait paru un peu longue. Les nombreux amateurs du talent de M<sup>lle</sup> Berlot ont eu une nouvelle occasion de l'admirer dans l'air varié qu'elle a exécuté sur le piano. Enfin, la voix un peu faible, mais toujours pure et suave de M. Romagnesi a dignement terminé cette séance.

B. J.

ATHÉNÉE ROYAL. (*Extrait du PROGRAMME pour l'an 1827, XLII<sup>e</sup> année de sa fondation* (1). — En annonçant l'ouverture des cours de l'Athénée, pour l'année 1827, nous croyons inutile de rappeler avec de longs détails tous les genres d'utilité d'un établissement, que plus de quarante années de travaux constans et de succès non interrompus ont suffisamment recommandé à l'intérêt public. Nul établissement ne saurait convenir, sous un aussi grand nombre de rapports, aux personnes d'âges ou de sexes différens, qui désirent trouver une instruction à la fois solide et agréable, ou une société choisie, ou enfin, un simple délassement après de longs et pénibles travaux. Le quartier où il est situé est le plus commode et le plus fréquenté de la capitale. Les heures choisies pour les cours sont celles où les occupations ordinaires de la journée ont cessé, et où chacun est libre de choisir le genre de distraction qui peut lui plaire. Sans négliger la solidité et la profondeur qu'exige l'état actuel des connaissances, tous les cours sont faits de manière à être suivis avec fruit par les gens du monde les plus étrangers aux sciences; à développer suffisamment des connaissances à peine ébauchées dans une éducation première; à tenir au courant de toutes les découvertes, ceux que des occupations spéciales privent des douces jouissances de l'étude.

L'Athénée offre encore d'autres avantages, moins importants, il est vrai, mais qui suffiraient, peut-être, pour attirer un grand nombre de personnes, que la solitude

---

(1) L'Athénée a été réellement fondé en 1781, sous le nom de *Musée*, par l'infortuné Pilâtre de Rozier; mais ce ne fut qu'en 1785, après la mort de ce physicien, que des hommes distingués par leurs lumières et par leur rang s'occupèrent d'améliorer le plan de cet établissement, en étendirent la destination, et lui donnèrent le nom de *Lycée*.



fatigue, ou auxquelles de longs travaux ont rendu le repos et la distraction nécessaires. Une Société, composée de Français et d'étrangers, aussi recommandables par leurs qualités personnelles que par le rang qu'ils occupent, offre à toute heure de la journée un agréable délassement. Plusieurs salons, destinés à la lecture et à la conversation, sont ouverts tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à onze heures du soir, et les personnes qui les fréquentent peuvent y jouir de la plupart des journaux politiques, savans ou littéraires, de tous les ouvrages nouveaux de quelque importance, et d'une bibliothèque nombreuse et choisie. Enfin, si l'on considère que tant et de si précieuses ressources sont offertes moyennant une rétribution qui égale à peine celle qu'on exige ailleurs pour un seul cours de science, de langue, ou même d'un art d'agrément, et n'exécède pas le prix de l'abonnement de la plupart des cabinets de lecture, on concevra facilement la prospérité toujours croissante de l'Athénée.

Les travaux de l'année qui va commencer comprendront les cours suivans : 1<sup>re</sup> SECTION. — *Sciences physiques* : Physique expérimentale, M. DEMONFERRAND; Chimie, M. DUMAS; Géologie, M. CONSTANT PRÉVOST; Anatomie et physiologie végétale, appliquée à l'agriculture et à l'horticulture, M. BRONGNIART; Zoologie, M. DE BLAINVILLE; Anatomie, M. AMUSSAT; De l'Extase, comme cause des effets attribués au magnétisme animal, M. BERTRAND.—2<sup>me</sup> SECTION. — *Sciences économiques et politiques*; *Littérature* : Des forces productives et commerciales de la France, M. le baron Ch. DUPIN; Histoire, M. CRUSSOLLE-LAMI; Histoire littéraire de France, M. VILLENAVE; Poésie italienne, M. BUTTURA.

Indépendamment de ces cours, M. AUZOUX ne pouvant continuer le cours d'anatomie au moyen de pièces artificielles de son invention, qu'il avait commencé, l'année dernière, a promis cependant de faire quelques démonstrations des viscères les plus importans. D'un autre côté, M. le docteur MAISONABE fera quelques leçons sur les difformités dont le corps humain est susceptible aux diverses époques de la vie.

La XLII<sup>e</sup> année athénienne a commencé le 15 novembre 1826, et finira le 16 novembre 1827. Quelle que soit l'époque de la souscription, ces dates en déterminent invariablement la durée.

Les cours auront lieu le soir : ils s'ouvriront dans la première semaine de décembre. Prix de la souscription : pour les hommes, 120 fr. pour l'année entière, 90 fr. pour six mois; 60 fr. pour trois mois; pour les dames, 60 fr. pour l'année;

pour les *étudiants*, 60 fr. pour le tems de la durée des cours. Les *jeunes gens* employés dans les maisons de banque et de commerce seront admis, sur une lettre du chef de leur maison, à participer aux mêmes avantages que les *étudiants*. Le bureau pour les abonnemens est ouvert tous les jours au *secrétariat de l'Athénée, rue de Valois (ci-devant rue du Lycée)*, n<sup>o</sup> 2, au coin de la rue Saint-Honoré et de la place du Palais-Royal. M.

*Cabinet des Médailles de la Bibliothèque du Roi.* — Cet établissement vient de s'enrichir par l'acquisition de deux belles collections rapportées par des voyageurs français; l'une de la Sicile; l'autre, de la Grèce. Le Cabinet de France qui était déjà le plus riche de l'Europe, s'est mis, par cette acquisition, au dessus de ses rivaux dans la seule partie où il pouvait être surpassé. La suite de *Médailles siciliennes*, augmentée de 500 pièces en or et en argent, parmi lesquelles on remarque de superbes médaillons de Syracuse et d'Agrigente, n'a plus de comparaison à craindre. Parmi les belles *Médailles grecques*, il s'en trouve une fort intéressante, c'est celle d'Athènes en or qui a long-tems été possédée par M. Fauvel, consul de France dans cette ville. Ces deux collections, jointes à celle qui a été acquise il y a 4 ans de M. Cousinery, portent le nombre total de la collection des médailles du Cabinet du Roi à *cent vingt mille pièces*, et vont donner un nouvel intérêt au bel ouvrage de M. MIONNET dont elles enrichiront les supplémens. Cet infatigable numismatiste, dont nous avons plusieurs fois annoncé les ouvrages, continue ses travaux avec le même zèle. Le 4<sup>e</sup> volume de son *Supplément aux médailles grecques* paraîtra, dans le cours de l'année prochaine; et à la fin de cette année, il va publier la 2<sup>e</sup> édition de la *Rareté des médailles romaines*, considérablement augmentée, pour servir de manuel aux amateurs qui s'occupent de cette branche des sciences historiques.

D. M.

INDUSTRIE. — *Objets d'étrennes.* — Architas, philosophe grec et l'un des plus illustres précurseurs d'Euclide et d'Archimède, se faisait gloire de l'invention d'un joujou pour les enfans. Les objets d'étrennes sont en France d'un plus haut intérêt qu'on ne serait tenté de le croire au premier aperçu. Le jour de l'an est, pour ainsi dire, la fête de l'industrie. Le commerce de luxe, durant les jours qui terminent le mois de décembre et qui commencent janvier, fait autant de rentrées que durant un semestre. On offrirait sans doute un tableau plein d'intérêt, si l'on représentait, sous le même point de vue, toutes les branches de l'arbre industriel qui se développent

avec plus ou moins d'activité pour étaler leurs fleurs ou leurs fruits, au jour du renouvellement de l'année. Cette statistique montrerait toute l'influence que peut avoir un antique usage sur le commerce et sur l'industrie, et dont la France seule offre l'exemple. Combien de bagatelles et de riens acquerraient alors de l'importance, mis dans la balance commerciale où tout prend une valeur. Nous pourrions traiter un jour cette question avec tous les développemens nécessaires. Aujourd'hui, nous nous bornerons à indiquer quelques-unes des légères productions qui sortent des ateliers du *cartonnage*. Autrefois, la France tirait de l'Allemagne et de la Suisse la plupart des joujoux de ses enfans, tributaires, presque en naissant, de l'industrie étrangère. Aujourd'hui, les hochets, préparés chez nous pour l'enfance, franchissent les mers et vont amuser les descendans de Penn et de Franklin. Quatre maisons à Paris luttent dans leurs efforts pour offrir l'élégance jointe à la nouveauté dans ces objets qui doivent faire le charme du premier âge de la vie. MM. *Lefuel*, *Janet* (rue Saint-Jacques), *Gide* fils, (rue Saint-Marc) tous trois libraires, connus par de nombreux travaux, et *Lembert* (rue Michel-le-Comte), emploient un nombre fort considérable d'artistes et d'ouvriers à la fabrication des objets de cartonnage, dont les détails sont infinis, à partir du dessinateur et du graveur jusqu'à l'enlumineuse, du fabricant de carton jusqu'au découpeur. C'est dans ces magasins qu'on voit d'énormes caisses destinées à voyager avec les chefs-d'œuvre de nos poètes et de nos orateurs, avec les œuvres de nos savans qui vont porter dans le Nouveau-Monde les lumières de la vieille Europe. On peut fixer approximativement à 1,600,000 fr. le mouvement des fonds opéré par le seul cartonnage. Remarquons que plusieurs de ces objets ne sont pas inutiles à l'instruction, et qu'ils ne se bornent pas à satisfaire le caprice fugitif d'un enfant. Parmi eux, on distingue, chez M. Lefuel, le *Géorama européen*, qui offre la description complète de l'Europe, sous la forme d'un jeu; le *Musée des paysagistes*, qui fait passer sous les yeux les fragmens des paysages les plus célèbres dans les différentes écoles; le *Componium pittoresque* qui permet de s'exercer à la composition d'une foule de sites de caractères variés. Les personnes qui pensent, comme Fénélon, qu'on est heureux de s'instruire en s'amusant, remarqueront, dans les magasins de M. Gide, auprès du *Musée en miniature*, le *Miroir d'Uranie*, composé de cartons sur lesquels toutes les constellations des deux hémisphères sont dessinées en transparent, de manière à figurer exactement l'aspect de la voûte étoilée. M. Janet présente aux ama-

teurs de peinture le *Topiarion*, tableau *polyoptique*, qui met successivement sous les yeux une foule de petits tableaux dont l'illusion est complète; le même libraire offre aux enfans *Les Lettres et les Fleurs*, alphabet dans lequel chaque lettre est formée avec la fleur dont elle commence le nom. En jetant un coup d'œil sur tous ces objets, réunis dans les beaux salons de M. Alphonse Giroux, rue du Coq-St-Honoré, vous aimerez à voir le *Jeu chinois*, espèce de *casse-tête*, dont les dessins sont fort jolis, et qui sort des magasins de M. Lefuel, ainsi que les *Complimens*, amusement de société, composé de soixante cartes, au moyen desquelles on peut produire plus de deux millions de pièces de vers pour la fête des parens, des amis et des protecteurs. Vos enfans arrêteront leurs regards sur le *Château de cartes* construit dans les ateliers de M. Lambert, et qui semble réaliser les descriptions des palais bâtis par les fées. Florian dans ses *Fables*, nous indique les leçons qu'on peut donner au moyen d'un pareil joujou... Henri IV jouait avec le petit duc de Vendôme qu'il portait sur son dos en marchant à quatre pattes. Un ambassadeur arrive: Êtes-vous père, monsieur? lui dit-il. Sur la réponse affirmative: En ce cas, dit le roi, je vais continuer. Je rappelle cette anecdote à ceux de nos lecteurs qui trouveraient ces détails trop longs, et qui seraient disposés à s'écrier: *Maximus in minimis*. M. BRÈS.

---

THÉÂTRES. — THÉÂTRE-FRANÇAIS. — Première représentation de *Rosemonde*, tragédie en cinq actes, par M. *Émile de Bonnechose*. ( Samedi 28 octobre. ) — Le sujet de cette pièce est tiré des chroniques anglaises du XII<sup>e</sup> siècle. Le roman s'y mêle sans doute à la vérité; nous ne chercherons point à faire la part de l'un et de l'autre; notre tâche se borne ici à montrer comment le poète a mis en scène cette tragique aventure. — Henri II s'est fait aimer, sous le nom d'Edgar, de la belle Rosemonde, fille de Clifford, ancien gouverneur du jeune roi; et c'est pendant que le vieux guerrier est employé au loin pour le service de Henri, que ce prince séduit sa fille, et la détermine à le suivre dans une retraite cachée à tous les yeux par les inextricables sentiers d'un labyrinthe qui l'environne. Le roi qui avait été obligé d'aller se mettre à la tête de ses troupes, en Irlande, revient victorieux. Mais durant son absence la reine Éléonore avait conçu des soupçons sur la fidélité de son époux; et elle vient d'arracher à un page, que le poète nomme Arthur, le secret du roi, lorsque celui-ci arrive. Éléonore lui fait un accueil glacé; et bientôt elle confie ses cha-

grins à Clifford et met dans ses intérêts ce vieux serviteur, qui de son côté arrive aussi le même jour. Il a appris que sa fille a disparu de la demeure paternelle; et il semble moins occupé de ce malheur domestique, que du soin de rappeler le roi à ses devoirs et de faire rougir la complice des désordres du prince. Cependant le faux Edgar revoit Rosemonde, qui le presse vivement d'accomplir enfin l'hymen qu'il a promis; le roi renouvelle ses promesses, et, en effet, il a résolu de rompre les nœuds qui l'unissent à Éléonore. Clifford qui vient chercher le roi jusque dans l'asyle de ses amours, reconnaît sa fille, et il suspend la malédiction qu'il allait lancer sur elle, en apprenant qu'elle ignore le nom de son séducteur, et qu'elle croyait suivre son époux. Le roi paraît en ce moment; et l'affreuse vérité se révèle tout entière aux yeux de l'infortunée. Le vieux guerrier fait à son ancien élève les plus violens reproches, il s'indigne de songer que Rosemonde ait pu être un instant sa maîtresse, il ne veut pas même qu'elle devienne son épouse par un divorce qui mettrait le trouble dans le royaume. Le roi déclare à Clifford qu'il ne lui rendra pas sa fille; alors le vieillard tire son épée; mais se souvenant tout à coup qu'il ne l'a reçue que pour la défense du prince, il la brise; et, la jetant à ses pieds, il lui offre sa vie. Henri fait entraîner Clifford par ses soldats. Cependant la reine, introduite dans le château par l'intervention d'Arthur, a une entrevue avec Rosemonde; la douceur, la soumission de cette jeune fille l'attendrissent; elle promet de lui pardonner pourvu qu'elle se dérobe à l'amour du roi; Rosemonde y consent et sort, guidée par le page, pour aller retrouver son père. Le roi paraît alors; son étonnement est grand de trouver sa femme où il cherchait Rosemonde; la colère des deux époux s'anime; Henri prononce le mot de divorce; et la reine jure la perte de sa rivale. Au cinquième acte nous sommes dans les impénétrables jardins du château; Rosemonde s'est égarée au milieu des ténèbres; Éléonore la rencontre et la poignarde; bientôt le roi paraît, agité de la plus violente douleur; il a trouvé à l'entrée des jardins un homme qui a voulu lui fermer le passage, il l'a frappé à mort, et il a reconnu Clifford. Il cherche Rosemonde pour expier à ses genoux le meurtre dont il est souillé. On apporte alors le vieillard qui, en expirant, voit sa fille immolée; il appelle la vengeance céleste sur les meurtriers, qui se reprochent l'un à l'autre ce double crime. — Il y a dans cette pièce des invraisemblances, des situations mal préparées, et trop peu de fidélité dans la peinture des mœurs historiques; mais il y a aussi de la chaleur, des effets tragiques, de l'intérêt et plusieurs situations

très-dramatiques, telles que la scène où le vieux Clifford brise son épée, et celle où les deux meurtriers sont en présence de leurs victimes. Le style n'est pas très-brillant, mais il est naturel et parfois énergique; le dialogue est en général bien fait; en un mot, si cette composition trahit l'inexpérience d'un auteur qui débute dans la carrière si difficile du théâtre, elle offre aussi des beautés qui promettent des succès; et la couleur tragique du cinquième acte suffirait seule pour faire espérer à Melpomène un poète dans le genre sombre.

— Première représentation de *Une Aventure de Charles V, ou la Rosière par ordonnance*, comédie en un acte et en vers, par M. LAFITTE. (Vendredi 3 novembre.) — On célèbre la fête du roi dans un village des environs de Paris; Charles V, sous les vêtemens d'un troubadour, se mêle aux jeux des paysans, non sans subir un interrogatoire du bailli, qui se méfie de cet inconnu. Une rosière doit être couronnée, mais il faut avoir vingt ans pour obtenir la rose, et il paraît qu'à cet âge il est difficile de la mériter, car personne n'en a été jugé digne. La filleule du bailli seule aurait d'incontestables droits; mais voyez le malheur! Rose n'a que 18 ans. La ruse vient au secours de la jeune fille, et elle fait signer au roi, par surprise, une ordonnance qui diminue de deux ans le tems prescrit à cette difficile épreuve. Rose est couronnée et mariée; c'est le dénoûment obligé. Il y a dans cette biuette quelques traits de gaîté, et de jolis vers; il est rare que les ouvrages de circonstance ne soient pas ennuyeux, et celui-ci est agréable. L'auteur qui a réussi devant le public *gratis*, comme devant l'autre public, est M. Lafitte, acteur du Théâtre-Français.

— ODÉON. — Première représentation de *la Nièce et le Pupille*, comédie en trois actes et en prose, imitée de l'allemand; par MM. CAIGNIEZ et LOUIS. (Jeudi 16 novembre.) — Un certain baron allemand, tuteur d'Adolphe d'Arensdal, a si mal géré la fortune de son pupille, qu'il se trouve fort embarrassé pour lui rendre des comptes. Il s'imagine qu'en mariant Adolphe à une fort jolie nièce dont ce pupille est amoureux, il rendra sa liquidation beaucoup plus facile; mais Sophie, quoiqu'elle ne soit pas indifférente à l'amour d'Adolphe, refuse de se prêter à la fraude dont on veut qu'elle devienne l'instrument. Le baron confie son embarras à un certain *Balthazard*, intendant et frippon. Celui-ci imagine de lever les difficultés en ressuscitant le père d'Adolphe. Ce père a disparu depuis long-tems; des malheurs de famille qui l'ont forcé de fuir l'ont empêché de donner de ses nouvelles. Tout le monde le croit mort, et l'intendant s'adresse à un certain

jardinier, nommé *Hermann*, pour lui faire jouer le personnage du défunt. Mais il se trouve que ce jardinier est véritablement le père d'Adolphe, le comte d'Arensdal revenu dans sa patrie sous un déguisement. On conçoit qu'alors le dénouement s'arrange à la satisfaction de tout le monde, hormis l'intendant qui est chassé. Ce roman est sans intérêt; les combinaisons usées du poëte germanique n'ont point été rajeunies par les auteurs français, dont le dialogue n'est ni gai, ni piquant. M. Caignez a montré cependant plus d'une fois, qu'il connaît le secret d'intéresser au théâtre et d'y tracer des peintures comiques.

M. A.

NÉCROLOGIE. — LAUTH. — La mort a enlevé, le 16 septembre 1826, aux sciences et à l'instruction publique, un homme dont la France peut s'honorer à juste titre: M. le docteur Lauth, professeur d'anatomie et de physiologie à la Faculté de médecine de Strasbourg, membre de la Légion-d'Honneur et de plusieurs Sociétés savantes, auteur de différens ouvrages fort estimés. Ce savant distingué joignait à de vastes connaissances et à une profonde érudition les qualités les plus recommandables. Professeur aussi actif qu'habile, plein de zèle pour les sciences et pour l'enseignement, entièrement dévoué au soulagement de l'humanité souffrante, estimé de tous ceux qui le connaissaient, béni du pauvre dont il était le bienfaiteur, ce vertueux citoyen, dont toute la vie fut remplie de travaux utiles et de bonnes actions, sera long-tems regretté: sa perte sera vivement sentie non-seulement par son intéressante famille, par ses élèves, par ses nombreux amis et par la Faculté de médecine de Strasbourg, mais par tous ceux qui aiment et cultivent les sciences. La mort l'a surpris à l'âge de 68 ans, au retour d'un voyage scientifique qu'il avait fait en Allemagne. Puisse cette courte notice être l'interprète de ma douleur, et concourir à honorer la mémoire d'un professeur dont je me glorifie d'avoir été l'élève!

DE KIRCKHOFF.

— Le comte BOISSY - D'ANGLAS (*François-Antoine*), pair de France, membre de l'Institut, né à Saint-Jean-Chambre, près Annonay, département de l'Ardèche, de parens protestans, le 8 décembre 1756; mort à Paris le 20 octobre 1826. — Dans ces tems de troubles et de révolution où toutes les passions humaines entrent en effervescence, où le sang bouillonne, où les peuples remuent, où les états sont renversés; lorsque, les points de vue variant sans cesse, il n'y a presque plus ni crime ni vertu; lorsque tout marche par impulsion, et que le jugement et la sagesse, soupçonnés par

tous les partis, leur semblent froids et coupables : dans ces momens où nulle vie n'est assurée, nulle vertu certaine, où la louange et le blâme frappent indifféremment, et ne savent où se fixer, il a paru quelquefois de ces hommes forts de conscience et de bonté, qui, dans le parti vainqueur, étaient les protecteurs des vaincus, et vaincus à leur tour, n'étaient point ennemis des vainqueurs; dont les opinions avaient l'énergie de la passion sans en avoir l'aveuglement; enfin, dont la modération se revêtait de force. Tel fut M. Boissy-d'Anglas. Plein du courage civil, le plus rare de tous, il s'opposa, comme une digue puissante, aux excès même de l'opinion qu'il professait; et cependant, il savait, dans l'étendue de ses lumières et la vaste sympathie de sa bonté, comprendre et excuser l'emportement des passions qu'il cherchait à contenir. Invariable dans la poursuite de son but, une liberté sage, il n'était pas indifférent sur le choix des moyens; et jamais il ne prit la violence pour auxiliaire. Cette noblesse d'âme qui l'a élevé au-dessus de la lice où combattent les intérêts individuels, l'a placé si haut, isolé qu'il est dans la constante fermeté de sa marche, que les haines des partis se taisent autour de lui; et, long-tems avant que la mort nous l'eût enlevé, son éloge était dans toutes les bouches. Chose étrange! on n'aurait pas pu trouver un ennemi à l'homme qui avait siégé dans toutes nos assemblées, et qui, dans toutes, avait prononcé hautement, et souvent fait prévaloir ses opinions.

Jusqu'à la révolution, M. Boissy-d'Anglas ne fut connu que par des essais en littérature (1), qu'un style simple, noble et pur, et l'expression de sentimens élevés rendaient remarquables. Mais ses succès dans les lettres, qui eussent suffi à la gloire d'un autre, ne sont rien pour la sienne; les circonstances le placèrent en position d'agir; et dès lors, l'écrivain a pâli devant l'homme. Nommé député aux états-généraux par la sénéchaussée d'Annonay, il s'enrôla sous des drapeaux qu'il n'a

---

(1) Deux de ces premiers essais ont été conservés dans les *Études littéraires et poétiques d'un Vieillard*, ou *Recueil de divers écrits en vers et en prose*, par le comte BOISSY D'ANGLAS. Paris, 1825; Érasme Klefser. 6 vol. in-8°. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, p. 513.). Ce sont deux *épîtres*, l'une à *La Harpe*, et l'autre à *M. Pieyre*. La versification en est gracieuse, facile, et l'amour des beautés de la nature, du pays natal, et d'une vie simple et champêtre, telle que M. Boissy-d'Anglas sut se la créer pour l'heureux soir de sa vie, s'y fait partout sentir. Le plus remarquable de ses autres ouvrages est son *Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes*. Paris, 1819; Treuttel et Würtz. 2 vol. in-8° avec Supplément. (Voy. *Rev. Enc.*, t. 1, p. 283.)



jamais désertés, et le premier il déclara que le tiers-état seul constituait la véritable assemblée nationale. Après la séparation de l'assemblée constituante, il fut nommé procureur-général-syndic du département de l'Ardèche, et maintint l'ordre et la paix dans cette partie de la France où il est adoré à si juste titre. Avant de quitter Annonay pour remplir les fonctions de député à la Convention nationale, il donna une des nombreuses preuves de son courage et de son humanité. Une troupe de soldats s'était emparée de cinq prêtres qui allaient être égorgés, lorsque M. Boissy les arracha des mains de cette soldatesque, et, aidé de quelques citoyens animés par son exemple, défendit au péril de sa vie, pendant dix heures entières, la porte de la prison où il avait trouvé un refuge pour ces malheureux, et d'où il les fit évader la nuit même.

Député à presque toutes les assemblées qui se sont succédé si rapidement, tribun, sénateur, commissaire extraordinaire dans les provinces et auprès des puissances coalisées, pair de France, toujours, partout, il fut l'ami du faible, le censeur et l'adversaire des mesures violentes, l'inébranlable soutien de la liberté de la presse, de la liberté de conscience, de la liberté individuelle; l'ennemi, jamais réduit au silence, des maisons de jeu, des loteries, des confiscations, de l'immoralité enfin, sous toutes ses formes (1). Il savait, et prouva souvent, à la tribune, ou la plume à la main, que l'on pouvait assurer l'ordre sans multiplier les peines, et maintenir la justice sans ensanglanter son glaive (2). Fidèle au principe que jamais l'homme de bien ne doit se retirer des affaires publiques dans les tems de trouble, parce que c'est fuir un danger utile, et céder la puissance à des furieux ou à des scélérats, il fit, dans les places élevées qu'il remplit, tout le bien qui se pouvait faire. Les règnes divers, les phases mobiles de notre révolution ont trouvé ses

(1) Discours à la Convention, prononcé le 3 mai 1795, pour demander la restitution des biens des condamnés par le tribunal révolutionnaire, et l'abandon de toute confiscation. Ses travaux au Conseil des Cinq-Cents, dont il fut l'un des secrétaires, eurent pour but d'assurer la liberté de la presse et des journaux, la liberté des cultes, de faire abolir la loterie, les maisons de jeu (réclamation qu'il renouvela, en 1822, dans la Chambre des Pairs), d'obtenir la radiation des émigrés, etc...

(2) Il présenta, le 26 juin 1815, à la Chambre des Pairs, le projet d'une loi en 16 articles sur la liberté individuelle; loi qui assurait les moyens de maintenir l'ordre et la tranquillité publique, sans porter atteinte à la liberté des individus, et par laquelle la situation des déteus était améliorée.

principes aussi inébranlables que sa modération et sa vertu. Il ne dévia pas de sa noble devise : « *Fais bien, et laisse dire.* »

Raconter toutes les circonstances où il a déployé sa bonté et son énergie, parler des émigrés qu'il a sauvés, des révolutionnaires qui avaient porté la violence et la férocité de leurs passions dans de trompeurs essais de liberté, et qu'il a défendus aux jours des réactions, ce serait excéder les bornes d'une simple notice; mais, on ne peut nommer M. Boissy-d'Anglas, sans rappeler la fameuse journée de prairial où la dignité de son caractère parut dans tout son éclat.

En 1795, M. Boissy-d'Anglas, alors membre du comité de salut public, était chargé de la partie des subsistances, et s'occupait avec activité des approvisionnemens qu'une défiance générale rendait difficiles. Les agitateurs de partis opposés s'étaient réunis dans leurs manœuvres pour provoquer une sédition dont chacun espérait tirer parti dans le sens de ses opinions et de ses intérêts : déjà, en germinal, M. Boissy avait été interrompu, au milieu d'un rapport sur les subsistances, par les cris d'une populace furieuse qui envahissait la salle des séances, en demandant du pain et la constitution de 93. Après un mois de troubles et de mouvemens partiels, l'insurrection s'organise d'une manière plus redoutable. Le 1<sup>er</sup> prairial, la Convention est investie; ses gardes sont dispersés, les portes forcées : une multitude d'hommes, de femmes, d'enfans, se précipitent dans la salle, armés de fusils, de couteaux, de sabres, et de tout ce qui peut servir leur fureur. Le président Vernier, André Dumont, avaient l'un après l'autre quitté le fauteuil : Boissy-d'Anglas s'y place. Les cris, les menaces, les vociférations, les coups de fusil éclatent de toutes parts; toute la rage du peuple est dirigée sur lui : il lui oppose une résistance calme et une contenance impassible. Une nouvelle troupe refoule celle qui comblait déjà l'enceinte, se fait jour jusqu'au président, et lui présente au bout d'une pique la tête sanglante du député Féraud qu'on venait d'égorger dans les corridors : M. Boissy se lève, et s'incline avec respect devant les restes de son collègue massacré. Enfin, après six heures d'un effroyable tumulte, la force armée disperse ces furieux, qui fuient devant les baïonnettes, et se sauvent par toutes les issues. M. Boissy ne fut point blessé; plusieurs coups de feu avaient été dirigés contre lui, mais la foule et la confusion ne permettaient pas de viser juste, et personne n'osa frapper de près. Lui aussi pouvait dire qu'il y a loin du poignard du scélérat au cœur de l'homme de bien.

S'il était permis, si près des cendres encore chaudes de ce grand et excellent homme, de jeter les yeux sur sa vie inté-

rieure, si l'on ne craignait d'augmenter encore la douleur si poignante d'une famille digne de lui, quel tableau touchant offrirait le simple récit de ces journées que sa bonté et son amour de l'étude rendaient si pleines et si heureuses! et que d'affections l'entouraient! il sympathisait avec les vieux, avec les jeunes : sa raison supérieure éclairait les uns, et son aimable gaieté rapprochait de lui les autres. Aussi, son éloge le plus grand, le plus vrai, c'est la manière dont il est regretté dans les nuances de besoin et de sympathie de chacun. Cette tendre admiration ne se bornait pas à son cercle particulier, dès qu'il paraissait dans un lieu public; à la vue de sa belle et vénérable figure qu'encadraient si bien ses longs cheveux blancs, les plus jeunes demandaient son nom, un contemporain répondait, et un murmure flatteur circulait de rang en rang.

Qui peindrait la douleur de ses compatriotes, en recevant les précieux restes qu'il a légués à sa ville natale, et qu'un de ses fils, au désespoir, a conduits lui-même à Annonay! il y avait si peu de tems qu'ils avaient célébré par des fêtes brillantes sa joyeuse arrivée au milieu d'eux. Cette année même, il avait habité Annonay dans la maison paternelle, religieusement conservée par lui, dans toute son ancienne simplicité; et chaque jour qu'il passa au milieu des siens (car là aussi il ne rencontrait que des visages amis, que des cœurs dévoués), chaque jour fut marqué par des réjouissances nouvelles. Que sont des louanges écrites auprès de la joie et de la douleur de toute une population? Le nom de cet homme aussi adorable dans la bonhomie et la candeur de sa vie privée, qu'admirable dans ses vertus publiques, n'en dit-il pas plus, seul, que tous les fades panégyriques prodigués à tant de mémoires, souvent maudites par les contemporains, et oubliées de la postérité? Les actions de M. Boissy-d'Anglas appartiennent à l'histoire si féconde en événemens de notre révolution, et en sont une des belles parties. Tous ceux qui l'ont connu comme individu, le regretteront long-tems : dans bien des cœurs son éloge est tracé mieux que je ne le puis écrire; et ne fut-il pas fait hautement par la nation entière, lorsque soixante-treize départemens à la fois l'éluèrent pour député. Il disait, en riant, avec sa charmante bonhomie : « ils ne savent ce qu'ils font, ils me nomment plus que Roi. » Devant ces acclamations générales, il faut se taire; car les paroles sont bien faibles auprès de pareils faits (1).

L. SW.-B.

---

(1) Voyez, pour les détails que l'espace ne nous a pas permis de donner ici, la *Biographie nouvelle des contemporains*, par MM. ARNAULT, JAY, JOUY, etc., t. III, p. 112 et suiv.

— PINEL (*Philippe*), membre de l'Académie des sciences, médecin en chef de l'Hospice de la Salpêtrière, professeur honoraire à la Faculté de médecine, chevalier de la Légion-d'Honneur et de Saint-Michel. — PINEL, né le 11 avril 1745 à Saint-Paul, près de Lavaur, dans le département du Tarn, prit d'abord ses grades de médecin à Toulouse (1764), puis une seconde fois à la faculté de Montpellier. Il passa quelques années dans cette ville, où il fournit à ses besoins, en donnant des leçons de mathématiques et en écrivant des thèses pour plusieurs de ses condisciples. Arrivé à Paris en 1772, l'enseignement des mathématiques et quelques travaux pour des libraires formèrent d'abord ses seules ressources. C'est en 1781, qu'une traduction de la *Médecine pratique* de Cullen, puis une édition des œuvres de Baglivi qu'il enrichit de notes, commencèrent et établirent sa réputation. L'opinion que s'étaient faite de ses talens les Portal, les Desault, les Chaptal, les Cabanis, les Berthollet, les Fourcroy, etc., et l'amitié qui le liait avec ces hommes éminens dans les sciences, lui eurent bientôt ouvert la carrière des emplois. L'administration des hospices lui confia d'abord la division des aliénés, à Bicêtre, puis quelques années après, l'un des plus grands emplois de ses services, celui de la Salpêtrière, sous le titre de médecin en chef de ce vaste établissement.

Cependant on vint à réorganiser l'enseignement de la médecine à Paris, et des anciennes ruines sortit l'école fondée par Thouret et Fourcroy, composition presque monumentale par le nombre de grands talens qui en faisaient partie. Pinel fut l'un des professeurs de cette école. Sa position devint telle enfin, qu'elle réagit à son tour sur ses destinées, en fournissant à son talent les plus riches moyens d'étude ; je veux parler des faits, des observations, de tout ce qui compose les élémens de ses deux principaux ouvrages, la *Nosographie philosophique* et la *Traité de l'aliénation mentale*.

Lorsque fut publié le premier de ces ouvrages, la chute du système de Boerhaave avait laissé dans la science un vide qui la plongeait dans une sorte d'anarchie. Errans et sans guide, les élèves et les jeunes praticiens ne savaient où trouver le fil qui devait les diriger dans le labyrinthe des maladies : la Nosographie parut (1798), et par l'esprit philosophique qui en fait la base, par les formes empruntées à l'histoire naturelle qui en constituent le plan, l'auteur donna à l'observation médicale une impulsion qu'elle n'avait jamais eue, même du tems de Boerhaave. Les premières étincelles de son génie avaient déjà fourni à l'immortel Bichat l'inspiration et féconde de la

distinction des tissus; mais depuis, les idées plus arrêtées de la nosographie, des descriptions techniques, des divisions qui forçaient de mieux signaler les analogies et les différences des diverses affections, des aperçus ingénieux sur le siège des maladies, préparèrent ces travaux immenses sur l'anatomie pathologique, que notre époque a vu s'effectuer, et que, tous les jours, elle voit s'accroître au profit d'un art si précieux pour la société. Ce fut surtout dans la classe des phlegmasies que l'on remarqua l'heureuse application de la méthode sévère de la nosographie; et là sans doute sont déjà les racines d'une doctrine récente, qui doit peut-être une partie de son éclat à la retraite forcée de notre collègue.

Avant que l'illustre auteur de la Nosographie fût parvenu à ramener ainsi en France le goût des bonnes études et de la médecine d'observation, il y avait déjà préparé les esprits par la publication de son *Traité de l'aliénation mentale*. L'Académie conserve le souvenir de quelques parties qu'il en détacha, qu'il imprima dans ses mémoires, qu'il lut dans ses séances solennelles. Ces lectures, que le public a toujours accueillies avec le plus vif intérêt, avec le sentiment d'une profonde émotion, et en y attachant l'idée d'un immense service rendu à l'humanité, nous apprirent à la fois et ce qu'on avait anciennement imaginé de mieux à l'égard des aliénés, et ce qu'avaient enfanté à leur sujet la peur et l'ignorance présomptueuse, les deux plus grands fléaux de la société, quand ils sont réunis et qu'ils s'aggravent l'un par l'autre. Il n'y avait eu, en effet, de prévu que le danger des communications : et comme on n'avait voulu se refuser à aucune des conséquences d'une séquestration sévère, de l'emprisonnement le plus rigoureux, l'on avait admis, et l'on avait l'autorité de l'usage pour admettre qu'on pouvait traiter des malades en criminels. Tel était le sort des aliénés détenus à Bicêtre, tel était le sort de ces infortunés par toute la terre, quand Pinel fut appelé à leur conférer ses soins. Son ardente philanthropie en fut révoltée; aussi ces malades qu'on lui avait livrés enchaînés ou confinés dans des cachots infects, quand il passa au service des aliénés de l'autre sexe, il les remit à son successeur, libres, jouissant du bienfait de l'exercice, et devenus l'objet des soins les plus charitables et les plus paternels.

A cette même époque, il existait aussi à Bicêtre d'autres infortunés. D'affreux proscripteurs les attendent un jour pour les conduire en des prisons bien plus redoutées : Pinel les réclame, il les retient, il les déclare en traitement à titre d'insensés, et parmi ceux que son courage, que son vertueux dé-

voûment viennent de protéger, sont des ecclésiastiques, quelques uns d'un ordre élevé, aujourd'hui promus aux fonctions de l'épiscopat. S'il fallait citer bien d'autres infortunes alors ainsi consolées, nous rappellerions l'asile que Pinel a donné à Condorcet, action dont il partage l'honneur avec le respectable M. Boyer.

Le médecin, devenu chef d'école pour n'avoir jamais employé que le flambeau de l'observation et de l'expérience dans l'enseignement et la pratique de son art, s'était par-là ouvert les portes de l'Académie des sciences. On n'attendit point qu'une place spécialement destinée à la médecine devînt vacante : l'empressement fut aussi vif que légitime. M. Pinel succéda à M. le baron Cuvier, devenu, en 1803, secrétaire perpétuel de l'Académie. Il avait écrit sur l'anatomie comparée, et même sur la zoologie, conséquemment sur les matières spéciales de la section où il fut placé. Il ne s'en était cependant occupé que dans des momens de loisir, qu'à titre de récréations : mais ces sortes de délassemens étaient ceux d'un esprit supérieur, et ils lui avaient créé des droits tellement incontestables, que les rivaux de ce grand académicien s'empressèrent de les reconnaître et de les publier eux-mêmes.

Pinel a connu les afflictions de la vieillesse ; mais quelques charmes en ont pourtant adouci l'amertume : ce fut la flatteuse idée de confier l'histoire de sa vie aux souvenirs, et les productions de son génie au savoir, aux commentaires éclairés de la piété filiale. L'aîné de ses fils suit la carrière de la médecine et s'est déjà fait connaître par plusieurs dissertations sur les maladies de l'encéphale.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE, de l'Institut.

N. B. M. PINEL est mort le 25 octobre dernier. Des députations de l'Académie des sciences, de la Faculté et de l'Académie de médecine, un grand nombre de médecins et une foule de femmes de l'hospice de la Salpêtrière ont accompagné son cercueil au cimetière du père La Chaise. Des discours furent prononcés sur sa tombe par MM. *Pariset, Rostan, Audouard*, et *Geoffroy Saint-Hilaire*. La notice précédente est extraite du discours de ce dernier, collègue de l'illustre médecin à l'Académie des sciences.

# TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUATRE-VINGT-QUINZIÈME CAHIER.

NOVEMBRE 1826.

## I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Réflexions sur l'enseignement de la géographie.  
*F.-M.-L. Naville.* . . . 265
2. Du mouvement de la population en France, (2<sup>e</sup> article).  
*A. D.* . . . 276
3. Notice sur de Beaufort, voyageur en Afrique.  
*Jomard, de l'Institut.* . . . 313

## II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. L'art de la fortification, par le prince Ernest d'Arenberg.  
*Ferry.* . . . 324
5. 1<sup>o</sup> Esquisses de philosophie morale, par M. Dugald-Stewart; ouvrage traduit de l'anglais par Th. Jouffroy.  
2<sup>o</sup> Éléments de la philosophie de l'esprit humain, par Dugald-Stewart; ouvrage traduit de l'anglais. . . . *F—g—r.* . . . 331
6. Histoire des Français, par J.-C.-L. de Sismondi (2<sup>e</sup> article),\* 346
7. Histoire de la Révolution d'Angleterre, par M. Guizot. *T. D.* 370
8. Anthologie russe, par P.-J.-E. Dupré de Saint-Maur.  
*E. Héreau.* . . . 377

## III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

*Annonces de 130 ouvrages, français et étrangers.*

|                                                                           |     |
|---------------------------------------------------------------------------|-----|
| AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — États-Unis, 3. — Mexique, 1. . . . .           | 387 |
| ASIE, 1. . . . .                                                          | 393 |
| EUROPE. — Grande-Bretagne, 19, dont 13 ouvrages périodiques. <i>ibid.</i> |     |
| — Russie, 6, dont 2 ouvrages périodiques. . . . .                         | 405 |
| — Danemark, 4 . . . . .                                                   | 409 |
| — Allemagne, 7. . . . .                                                   | 411 |
| — Suisse, 3. . . . .                                                      | 420 |
| — Italie, 9. . . . .                                                      | 421 |
| — Espagne, 1. . . . .                                                     | 425 |
| — Pays-Bas, 9, dont 2 ouvrages périodiques. . . . .                       | 428 |
| FRANCE, 67, savoir : Sciences physiques et naturelles, 20 . . . . .       | 433 |
| — Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 22. . . . .   | 459 |
| — Littérature, 15. . . . .                                                | 481 |
| — Beaux-Arts, 4. . . . .                                                  | 495 |
| — Mémoires et rapports de sociétés savantes, 2. . . . .                   | 501 |
| — Ouvrages périodiques, 2. . . . .                                        | 505 |
| — Livres en langues étrangères, imprimés en France, 2. . . . .            | 507 |

## IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

|                                                                                                                                                                                                                                                   |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — Pêcheries de Terre-Neuve et de Labrador. — <i>États-Unis; New-York</i> : Ascensions aérostatiques. — Lettre écrite aux rédacteurs de la <i>Revue</i> : réclamation; découverte d'un ancien manuscrit mexicain. . . . . | 511 |
| ASIE. — <i>Batavia</i> : Introduction de fabriques d'indigo dans l'île de Java. . . . .                                                                                                                                                           | 516 |

## EUROPE.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| ILES BRITANNIQUES. — Statistique : population. — Commerce des blés en Europe. — <i>Nécrologie</i> : Charles Mills. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <i>ibid.</i> |
| RUSSE. — <i>Mitau</i> : Société courlandaise. — <i>Moscou</i> : Société impériale pour l'histoire et les antiquités russes. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 519          |
| DANEMARK. — Publications prochaines. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 524          |
| ALLEMAGNE. — <i>Prusse</i> : Culture de la soie. — <i>Munich</i> : Université. — <i>Leipzig</i> : Librairie allemande. — <i>Berlin</i> : Théâtres. — <i>Vienne</i> : Théâtres. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 525          |
| SUISSE. — Progrès de l'enseignement industriel. — <i>Lausanne</i> : Instruction publique; Académie. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 528          |
| ITALIE. — <i>Brescia</i> : Athénée; programme d'un prix biennal. — <i>Milan</i> : Théâtres. — <i>Vérone</i> : <i>Nécrologie</i> : Delbene. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 529          |
| PAYS-BAS. — <i>Gand</i> : Université. — <i>Liège</i> : École de géométrie et de mécanique industrielle. — <i>Bruzelles</i> : Funérailles de David. — <i>Amsterdam</i> : Vente d'un cabinet d'histoire naturelle. — <i>Nécrologie</i> : Swaan. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                         | 532          |
| FRANCE. — <i>Metz</i> : Enseignement industriel. — Sociétés savantes : <i>Aix</i> : Société des amis des sciences : Prix proposés. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 536          |
| PARIS. — <i>Institut</i> . Académie des sciences : séances du 16 octobre au 13 novembre. — Société philotechnique. — Athénée royal. Cabinet des médailles à la Bibliothèque du Roi. — Industrie : Objets d'étranges. — <i>Théâtres</i> : <i>Théâtre Français</i> : premières représentations de <i>Rosemonde</i> , tragédie, et d'une <i>Aventure de Charles V</i> , comédie. <i>Odéon</i> : première représentation de la <i>Nièce et le Pupille</i> , comédie. — <i>Nécrologie</i> : Lauth; Boissy d'Anglas; Pincl. . . . . | 537          |



# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

---

## I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

---

### NOTICE SUR LA CORSE.

Nous avons promis de présenter peu à peu à nos lecteurs une sorte de statistique agricole, industrielle, commerciale, littéraire et morale des principaux départemens de la France, à mesure que nous en aurions l'occasion. Une première NOTICE, rédigée par M. CH. DUPIN, sur notre *industrie nationale*, et en particulier sur ses produits et ses progrès dans un seul département, celui de la *Moselle* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XIX, p. 517-525), devait être suivie d'articles du même genre sur l'industrie considérée comparativement dans nos différentes provinces, si notre savant collaborateur n'avait pas été empêché, par des travaux plus importants, d'acquiescer jusqu'ici l'engagement contracté dans la *Notice* que nous venons de mentionner. — Quelques-uns de nos correspondans, à Nantes, à Bordeaux, à Toulouse, à Marseille, à Lyon, à Châlons-sur-Marne, à Strasbourg, à Lille, à Amiens, etc., nous aideront à exécuter cette partie de notre plan qui consiste à faire mieux connaître la France aux Français eux-mêmes et aux étrangers,

comme nous tâchons de faire mieux connaître les différentes nations les unes aux autres. Car toutes les contrées du globe, dont les habitans forment une grande et même famille, unie par tant de besoins et d'intérêts communs, séparée par tant de préjugés, d'obstacles et de coutumes qui tiennent encore à l'ancienne barbarie, et tous les faits importans qui intéressent la prospérité publique doivent être successivement passés en revue dans nos *Tablettes universelles de la civilisation comparée*, véritable *Encyclopédie périodique et progressive* ; nous avons donné cette dénomination à notre Recueil, il y a plusieurs années pour en mieux caractériser la nature et le but, et nous avons vu avec plaisir que la même idée, si féconde en développemens et en moyens d'exécution, a fourni le titre et le sujet d'un ouvrage qui, différent du nôtre à beaucoup d'égards, doit néanmoins remplir une destination analogue. Comme nous voyons s'augmenter chaque année le nombre de nos correspondans zélés et instruits, l'exécution de notre plan pourra s'améliorer de plus en plus, et nous accomplirons avec lenteur, mais avec persévérance, la tâche difficile que nous avons entreprise.

Aujourd'hui, nous devons à l'obligeance et au patriotisme éclairé d'un habitant de la Corse, dont nous regrettons d'être obligés de taire le nom, les détails que nous allons offrir sur cette contrée, qui mérite de fixer l'attention et l'intérêt des esprits observateurs et des amis de l'humanité.

M. A. J.

IL est des peuples qui, dans le développement de leurs facultés naturelles ou acquises, et dans le choix des moyens propres à accroître leur prospérité, ne demandent que de n'être point contrariés par le pouvoir, et lui tiennent compte des obstacles qu'il n'apporte pas à l'exercice de leur industrie légitime.

Il en est d'autres qui persistent plus ou moins long-tems dans des habitudes stationnaires; auxquels il ne suffit pas d'une protection puissante et d'un régime bienveillant; mais qui, pour entrer en partage des bienfaits de la civilisation, ont besoin d'être aidés et encouragés par leurs aînés dans la voie du perfectionnement social.

Cette dernière remarque s'applique avec assez de justesse aux habitans de la Corse, restés en quelque sorte une nation à

part, sous les divers rapports qui échappent à l'action de lois générales, et à l'influence d'une administration renfermée dans les limites du droit commun de la métropole.

L'accession d'un pays à un autre état est considérée naturellement sous les points de vue d'utilité et de convenance pour l'état qui acquiert, d'avantages et d'inconvéniens pour le pays réuni.

L'utilité dont la Corse pouvait être à la France, quant à sa puissance navale et à ses relations de commerce dans la Méditerranée, est une question de haute politique qu'il ne convient point de traiter ici. Les avantages que les naturels ont retirés de cette réunion sont sensibles et considérables. On doit mettre en première ligne : le bienfait d'une justice éclairée et impartiale, la presque nullité des impôts, le numéraire que font circuler dans l'île les traitemens des fonctionnaires publics et la solde des troupes; enfin, la construction à frais immenses d'une grande route qui établit une communication facile entre le *deçà* et le *delà* des monts, et entre les deux villes principales de la province, du rivage nord-est à la côte sud-ouest.

Malgré ces avantages, dont le sort de la population sous le gouvernement des Génois, pendant plusieurs siècles, a dû faire sentir d'autant mieux le prix, la Corse est restée fort en arrière des autres départemens de la France.

On doit en assigner deux causes : la nature du sol, le caractère particulier des habitans.

L'île, formée de groupes de montagnes qui s'élèvent des deux extrémités au centre, se prête difficilement à la culture. Les plaines malsaines qui longent la côte de l'est sont, il est vrai, d'une fertilité prodigieuse; mais le territoire en est réparti entre les communes dont les chefs-lieux et les hameaux sont situés sur les hauteurs voisines. Les cultivateurs qui habitent ces plages dans la saison des labours et des semailles, ne peuvent sans danger y faire un long séjour, pendant les mois de juin, juillet, août et septembre. Les moissonneurs, dans le court période de la récolte, sont souvent attaqués de fièvres per-

nicieuses ou chroniques rebelles. On n'y pourrait donc faire d'établissemens permanens qu'à la condition de s'en éloigner pendant un tiers de l'année; ce qui nuira toujours à leur prospérité.

La population fixée sur les montagnes y est pressée et comme entassée dans des bourgs ou hameaux, dont la situation, excellente quant à la qualité de l'air et des eaux, ainsi que sous le rapport de la défense en cas de guerre, se refuse généralement aux développemens nécessaires à l'agriculture.

Ce défaut d'espace, de cours, de granges, d'étables, de tout ce qui constitue ailleurs l'accessoire indispensable de la *maison rustique*, rend l'existence à la campagne aussi gênante pour les cultivateurs, qu'incomplète et maussade pour les propriétaires aisés. Les dangers auxquels on se trouve exposé dans une situation tant soit peu isolée, au moindre événement qui crée une inimitié, ou dans les circonstances qui affaiblissent l'action de la force publique, détournent la plupart des habitans de s'établir dans des fermes, ou de placer les maisons de plaisance à quelque distance des villages.

Le laboureur quitte, le matin, son étroite demeure pour aller travailler au loin. Il emploie un tems considérable à chercher ses bœufs, qui ont vagué pendant la nuit dans les fourrés (*makis*). Les terres étant extrêmement morcelées, il consomme une grande partie de ce qui reste de la journée à transporter sa charrue d'un petit champ à un autre, et à franchir les ravins et les escarpemens qui séparent ses héritages. Cette charrue et le mode d'attelage sont d'ailleurs encore très-grossiers.

La nécessité d'abandonner à eux-mêmes, faute de fourrages, ou de bâtimens d'exploitation, les animaux de labour et les bêtes de somme, entraîne un inconvénient qui devient à son tour la source de querelles journalières, de procès, et d'animosités trop souvent sanglantes. Ces bestiaux pénètrent, en effet, dans les terres ouvertes, ou dans les enclos toujours mal fermés, et y causent en quelques heures plus de dommages que leur travail n'a donné de profit au maître durant

plusieurs jours. On ne peut calculer non plus les ravages qu'occasionent les troupeaux, dans leur passage de la montagne à la plaine, et de la plaine à la montagne : occasion perpétuelle de rixes entre les colons et les bergers. La Corse est l'un des départemens de la France où le *Code rural* est le plus impatiemment attendu.

La culture de la vigne a fait de grands progrès depuis quelques années : néanmoins, elle présente encore peu d'avantages au propriétaire et au pays en général, les transports étant très-difficiles à cause du mauvais état des chemins communaux. Le prix de la main - d'œuvre est d'ailleurs trop élevé, en Corse, pour qu'on y puisse soutenir la concurrence avec les produits des vignobles du midi du continent, qui fournissent en partie à la consommation des villes maritimes de l'île, et principalement de Bastia.

Tous les travaux qui comportent une certaine fatigue, tels que les défrichemens, les dessèchemens, l'exploitation des forêts royales, etc., sont rarement exécutés par les habitans. C'est le pauvre et robuste Italien des campagnes de Lucques et de Piombino qui vient, chaque année, à l'entrée de l'hiver, s'occuper des travaux que le Corse dédaigne, ou ne se croit pas en état d'entreprendre. Plusieurs de ces étrangers sont aussi employés à la simple culture des champs et de la vigne. Ces gens, dont la douceur et la patience égalent la sobriété, retournent, au printems, dans leurs foyers, emportant les économies faites sur leur salaire, dont le prix moyen est de trente-cinq sous. On conçoit que le grand canal du Helder à Amsterdam ait été creusé récemment par d'autres mains que celles des riches et industrieux Hollandais ; mais on ne voit pas pourquoi l'habitant de la Corse laisse écouler ainsi au dehors des sommes d'argent dont le retour dans l'île est si difficile. En calculant dans l'année le nombre des jours que l'habitant pauvre des campagnes et des villes passe inoccupé, on est porté à croire que le service des Lucquois n'est point nécessité par le manque de bras.

L'olivier semblerait une source de richesses pour le pays,

où il est si répandu et où il croît avec une si grande facilité ; il y est exempt de la gelée, dont le midi de la France a périodiquement tant à souffrir. Le produit, convenablement fabriqué, en pourrait être d'une excellente qualité : des spéculateurs provençaux en ont fait l'expérience, en 1823, où la récolte fut assez abondante pour rembourser, avec profit, les frais des moulins qu'ils vinrent établir dans le voisinage de Bastia.

Mais malheureusement cette récolte peut à peine, une fois tous les cinq ans, fournir un objet d'exportation. Faut-il l'attribuer au peu de soin qu'on prend de l'arbre partout ailleurs qu'en Balagne ? il n'y sent guère la serpe que pour être employé en bois de chauffage ; on lui donne rarement des façons hors de l'enceinte des champs, et bien plus rarement des engrais. On ne prend aucune précaution dans la récolte du fruit pour ménager les pousses de l'année suivante.

Il est vrai que l'olivier est exposé, en Corse, à deux fléaux : 1° les vents terribles du sud-ouest (*libeccio*) ; 2° l'invasion d'un insecte qui dévore la pulpe du fruit ; ce qui arrive presque toujours lorsque l'été s'est passé sans pluie, ou quand le mois d'octobre a été trop chaud (1).

Il faut croire que l'éducation des vers à soie a trouvé, en Corse, des obstacles invincibles. Presque tous les mûriers propagés par les soins de M. de Marbœuf ont disparu. Ceux qui restent témoignent cependant que cette branche importante de l'industrie méridionale n'a pu être négligée ou abandonnée faute de son aliment principal.

La Corse est donc pauvre, et doit probablement l'être encore long-tems.

Cette pauvreté est, au reste, purement relative. Les simples besoins de la vie y sont aisément satisfaits. La faim et le froid sont des souffrances inconnues aux plus indigens de l'île. Dans

(1) Plusieurs personnes pensent que l'espèce d'olive originairement introduite dans l'île n'est pas celle qui conviendrait le mieux au climat, et qu'on la remplacerait avec succès par celle qui croît sur la côte d'Afrique ou en Calabre.

plusieurs cantons les châtaigniers fournissent, pour plus de la moitié de l'année, une nourriture aussi agréable que saine. Les troupeaux qui parcourent les parties incultes de l'île donnent, outre du laitage et des fromages délicieux, une laine, grossière à la vérité, mais qui peut se passer de teinture, et une chair fort délicate. Les porcs sont extrêmement multipliés et entretenus à peu de frais. Le gibier est presque partout abondant et facile à abattre. Partout, d'ailleurs, le villageois est propriétaire de quelque morceau de terre, où il trouve, avec un travail de quelques jours, la subsistance de sa famille. Les arbustes qui couvrent les trois quarts de la superficie des montagnes donnent gratuitement à tous le bois nécessaire au chauffage et à la cuisson des alimens. Chaque paysan est logé chez soi, d'une manière souvent peu commode, il est vrai, mais il s'y plaît d'autant mieux qu'il y est maître absolu; les femmes étant tenues, en Corse, dans une grande dépendance et dans une sorte d'infériorité; ce qui fait que les maris ne répugnent point à les charger des travaux les plus pénibles (1).

Si donc les habitans savaient jouir pleinement et tirer parti des biens que la nature a placés autour d'eux, on pourrait les considérer comme l'un des peuples les plus heureux du globe.

Mais la Corse, qui intéressa l'Europe entière à ses plaintes fondées contre la tyrannie des Génois, la Corse, après plus d'un demi siècle d'une administration équitable et douce, est encore malheureuse; et aujourd'hui la cause de ses douleurs est toute entière dans son propre sein.

L'esprit de jalousie, les haines qui partagent en plusieurs fractions ennemies les habitans de la plupart des villages de l'intérieur, corrompent tous les bienfaits de la Providence, et

---

(1) En considérant la manière dont les femmes sont traitées en Corse, et les loisirs qu'elles procurent aux hommes, on ne peut guère expliquer l'espèce de chagrin dont une famille est généralement affectée à la naissance d'une fille; à moins qu'il ne soit l'effet d'une pitié anticipée sur le sort qui l'attend.

obscurcissent, en quelque sorte, d'un voile sombre le plus beau ciel qui puisse éclairer une contrée. Les résultats de cette maladie morale sont connus : ils sont écrits dans les souvenirs de presque toutes les familles et dans les archives des tribunaux.

Les fureurs des vengeances sont loin sans doute d'être portées aujourd'hui au point où elles s'exerçaient sous la domination des Génois, qui, dit-on, en trafiquaient; mais l'esquisse fidèle des guerres intestines dont un si grand nombre de villages sont encore le théâtre; le tableau des agitations que d'anciens ressentimens, des rivalités locales, des inimitiés et des antipathies héréditaires, et le caractère naturellement irascible des Corses, entretiennent dans les pays du centre, prouverait combien il est difficile encore à l'administration d'y créer un bon esprit public.

Depuis la révolution, on a repris dans les campagnes, au delà du Cap-Corse, l'ancien usage d'être toujours armé; usage que les mesures rigoureuses, mais nécessaires alors, adoptées par M. de Marbœuf avaient totalement aboli. Il en résulte que beaucoup de querelles qui, ailleurs se videraient sans effusion de sang, finissent par des coups de fusil, de pistolet ou de stylet. Ces meurtres et ces blessures raniment des inimitiés, qui même dans ces derniers tems ont anéanti, dans certains villages, des familles entières par une suite d'affreuses représailles.

Il est juste de remarquer, néanmoins, que les homicides prémédités ont été beaucoup plus rares pendant le cours des deux dernières années. Sur soixante-dix-sept affaires portées à la cour criminelle durant les six premiers mois de 1826, on n'a compté que six assassinats, dont deux remontaient à des époques assez éloignées. Les vols figurent dans cette liste en plus grande proportion qu'on ne l'avait observé précédemment. Les vols, rapt et attentats à la pudeur des femmes, trop nombreux en 1825, et presque tous commis par de très-jeunes délinquans, se sont reproduits en moindre quantité (1). Ce dont on s'afflige

---

(1) On ne compte en ce moment dans les prisons de la Cour de



avec raison, c'est la hardiesse des faux témoignages, pour ou contre les accusés. Il faut avoir assisté aux séances d'un tribunal criminel en Corse, pour se faire une idée de la perplexité où doivent être les juges, lorsque, le corps du délit étant constant, ils se trouvent, au milieu de dépositions contradictoires et également précises, dans la pénible appréhension de condamner un innocent, ou d'encourager le crime par l'acquiescement d'un accusé que poursuit la clameur publique.

Une loi qui prohiberait le port d'armes paraît franchement désirée par la majorité des habitans; mais l'exécution n'en serait pas peut-être sans de graves difficultés. L'île recèle encore un grand nombre de contumaces qui échappent aux recherches de la force armée. Il s'en trouve parmi eux qui, pendant plusieurs années, ont été le fléau du pays, et sont chargés d'une multitude de condamnations capitales. Si leur existence dans les retraites inaccessibles où ils sont contraints de se cacher est sans danger *actuel* pour la tranquillité publique, ils continuent d'être un sujet de terreur pour ceux avec lesquels ils sont en état d'inimitié flagrante ou couverte. On ne pourrait ainsi laisser les habitans paisibles à la merci de ces malfaiteurs, dans une contrée où, par la configuration du sol, la force publique ne peut protéger partout le citoyen.

Un pays où l'institution du jury n'a pu être maintenue, où le port d'armes devient une cause des plus grandes calamités, ne tirerait vraisemblablement pas un grand fruit d'une loi de responsabilité des communes, dont l'objet serait de faire peser sur tous la solidarité civile des crimes commis dans chaque territoire.

Les actes d'héroïsme qui signalèrent les habitans de la Corse dans leur lutte contre leurs anciens tyrans fourniront toujours des pages admirables à l'histoire. On n'oubliera pas non plus

---

justice criminelle que neuf accusés de délits emportant peine afflictive et infamante. Ceux dont la procédure s'instruit dans les divers tribunaux d'arrondissement n'excèdent probablement pas ce dernier nombre.

que lorsque le continent français n'offrait que des bourreaux et des victimes, lorsque les autels y étaient renversés dans le sang de leurs ministres, la Corse repoussa avec une généreuse énergie les proconsuls et les échafauds, et n'interrompit pas un instant les cérémonies de son culte.

Il lui reste à s'exercer désormais à toutes les vertus de la paix, sous les auspices d'un gouvernement juste, éclairé et paternel, et sous l'influence de cette religion sainte qui veut que l'homme travaille et prie, et qui est toute d'amour, de bienveillance et de pardon.

L'attachement des habitans de la Corse à la France est sincère, quoique, par l'éloignement des lieux, par la différence du langage, par la diversité des habitudes et des usages, ce sentiment ait peu d'occasions de se manifester.

Une administration aussi douce et aussi désintéressée qu'est celle qui régit le pays doit se concilier nécessairement l'affection des naturels. La confiance qui s'accroît et s'étend chaque jour davantage entre le gouvernement et les notabilités de l'île, est le gage de l'accueil que recevront toutes les mesures légales tendant à faire partager aux habitans de ce département insulaire le bonheur dont jouissent leurs compatriotes du continent.

La France le doit, ce bonheur, à la soumission que chacun y professe pour les lois, au respect des personnes et des propriétés, et au développement spontané de toutes les industries dont le résultat est de faire tourner au profit de la société entière les efforts dirigés vers le bien-être de la famille et des individus.

Φ.



## ÉPÎTRE

A M. VANDERNAT (W.\* DE T\*),

ANCIEN MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE BATAVE,

Retiré dans une solitude philosophique, peu loin d'Utrecht (1);

PAR UN FRANÇAIS, AMI DE LA LIBERTÉ.

Des humaines grandeurs tu connais la chimère,  
 VANDERNAT; à la cour d'un monarque éphémère (2)  
 Enchaîné malgré toi, fils de la liberté,  
 Tu sus auprès d'un Roi garder ta dignité.

Spectateur affligé des maux de ta patrie,  
 Sous trois maîtres divers tu la vis asservie :  
 Tu plains ses douleurs, et ton cœur généreux  
 Pour son indépendance osa former des vœux.  
 Mais le sort des combats, l'influence fatale  
 De la reine des mers abaissant sa rivale,  
 Firent associer, par un bizarre choix,  
 Deux peuples différens de langage et de lois :  
 Les Belges nés Français, les antiques Bataves  
 Sous un maître commun devaient languir esclaves.

(1) On n'a point cru devoir publier les véritables noms, ni de l'homme respectable auquel cette Épître est adressée, ni du lieu qu'il habite; car on aurait craint de troubler, même par un hommage d'estime et d'affection devenu public, la douce tranquillité dont il jouit, et de contrarier le système de bonheur qu'il s'est fait, d'après une longue et triste expérience des hommes et des affaires humaines, et qui consiste dans l'application de cette maxime d'un ancien sage : *Cacher sa vie et se taire (latere et tacere)*, à laquelle notre sage Hollandais ajoute cet autre précepte qu'il aime surtout à pratiquer : *Faire le bien sans paraître.*

(2) LOUIS (*Bonaparte*), Roi de Hollande, en 1806 et 1807. Quoique son règne n'ait eu qu'une très-courte durée, ses qualités personnelles et le sentiment patriotique avec lequel il avait cherché à servir les intérêts du pays qu'il se trouvait appelé à gouverner, ont laissé des souvenirs durables d'affection et de reconnaissance dans les cœurs de beaucoup de Hollandais.

Ainsi, dans l'intérêt de son ambition,  
L'avait prescrit aux rois l'orgueilleuse Albion (1);  
Et ce nouvel état, frontière politique,  
Bastion avancé du monde britannique,  
Dès son berceau, courbé sous un joug étranger,  
Créé par les Anglais, devait les protéger.

Mais un Prince éclairé, libéral, magnanime,  
S'est fait indépendant pour être légitime.  
Des deux peuples unis, confiés à ses soins,  
Il respecte les droits, il comprend les besoins :  
Par lui, la liberté sur son trône est assise.  
Il a su ménager de l'une et l'autre église  
Les intérêts, les droits et les prétentions ;  
Éteindre les partis, calmer les factions ;  
S'affranchir à la fois et de Rome et de Londres,  
Et par l'amour du bien réunir et confondre,  
Dans un seul sentiment, à force de bienfaits,  
Les cœurs reconnaissans de ses heureux sujets.

Toutefois, VANDERNAT, retiré loin du monde,  
Tu vis auprès d'Utrecht dans une paix profonde.  
Affranchi des liens de nos sociétés,  
Tu fuis les faux plaisirs, le vain bruit des cités :

(1) L'histoire impartiale ne manquera point de condamner et de flétrir plusieurs actes de la politique anglaise, devenue complice d'un système d'oppression et de partage des nations, livrées ou vendues comme de vils troupeaux, à l'époque même où l'on venait de proclamer l'affranchissement et l'indépendance des peuples qui avaient contribué à renverser la domination colossale de Napoléon. Cette politique, si peu digne d'une nation éclairée et généreuse, et contre laquelle les vrais Anglais ont eux-mêmes protesté avec indignation, fut surtout le caractère distinctif du ministère à jamais déplorable de Castlereagh qui s'est fait lui-même justice. L'intention du poète, interprète austère de la vérité, qui croit devoir signaler ici cette politique fautive et funeste, n'est point de confondre la noble et honorable nation anglaise, qui a donné de si grands exemples, avec un gouvernement qui abusait alors de son influence pour trahir les espérances de l'Europe et du monde civilisé.

Tu jouis de toi-même et de ta solitude ;  
Tes livres et tes champs sont ta plus chère étude.  
Tu contemples de loin les mobiles tableaux  
Des scènes de la vie, et ces peuples nouveaux,  
Qui, sur les bords heureux de la jeune Amérique,  
Sur les débris de Sparte et de la Grèce antique,  
A la liberté sainte élevant des autels,  
Plantent pour l'avenir des lauriers immortels.  
Leurs succès font ta joie, et ton âme charmée  
Aime à voir chaque jour grandir leur renommée.

Tu gémis des erreurs et des tristes débats  
De ces congrès fameux, où quelques potentats,  
Aveugles instrumens d'infidèles ministres,  
Font servir leur puissance à des projets sinistres.

Puis, oubliant les cours et les fautes des Rois,  
Tu reviens à tes champs, tu reviens à tes bois :  
C'est là qu'on vit heureux. Dans tes vertes prairies  
Deux jours j'ai promené mes douces rêveries.  
J'étais libre de soins, d'embarras, de travaux ;  
J'ai connu tout le charme et le prix du repos.

Le repos, le bonheur veulent un sanctuaire  
Qui déroche la vie aux regards du vulgaire.  
Qu'il est doux de pouvoir, dans un site enchanteur,  
Admirer la nature et son divin auteur ;  
De pouvoir contempler dans sa magnificence  
D'un horizon lointain la perspective immense,  
Les troupeaux bondissant dans les vastes guerets,  
Les chemins sillonnant les antiques forêts,  
Et ces canaux, creusés par l'humaine industrie,  
Qui répandent au loin la richesse et la vie,  
Et ces nobles vaisseaux, dominateurs des mers,  
D'un vol audacieux parcourant l'univers !

Heureux surtout celui qui, content de soi-même,  
Sans crainte et sans remords, attend l'heure suprême ;  
Qu'éprouva le malheur, sans jamais le flétrir ;  
Qui par l'art de bien vivre apprend à bien mourir !

Comme toi, VANDERNAT, ermite volontaire,  
Aux profanes regards je voudrais me soustraire,  
M'affranchir des liens qui m'enchaînent encor,  
Et laisser mon esprit reprendre un libre essor.

Vivre, c'est respirer, c'est jouir de son être;  
 C'est aimer, c'est sentir, c'est vouloir, c'est connaître;  
 C'est agir dans sa force et dans sa liberté;  
 C'est exercer enfin la noble faculté  
 D'élever jusqu'au ciel son âme et ses pensées,  
 De puiser des leçons dans les choses passées,  
 D'unir la 'prévoyance avec le souvenir,  
 Et d'éclairer ainsi la nuit de l'avenir.

De tous ces biens la vie est l'heureux assemblage;  
 Mais des plus grands bienfaits l'homme corrompt l'usage,  
 Et par un art cruel détruisant son bonheur,  
 De sa propre infortune il est souvent l'auteur (1).

VANDERNAT, j'en ai fait la triste expérience :  
 J'ai moi-même enchaîné, flétri mon existence;  
 J'ai préparé toujours les maux que j'ai soufferts.  
 Esclave révolté, je veux briser mes fers :  
 Mon bras les a forgés. Ma force défaillante  
 Succombe sous le poids de ma chaîne accablante.

(1) Malgré les objections et les réclamations d'un grand nombre de personnes, qui, je crois, se font illusion, cette doctrine philosophique, que « *la plupart des maux qui affligent les hommes leur viennent d'eux-mêmes* » est fondée sur l'expérience et l'observation. Chaque homme est, sous un point de vue, son plus grand et son plus dangereux ennemi.

Chaque homme a ses défauts; mais deux défauts contraires  
 Distinguent les humains par deux grands caractères.  
 Le BON a ses défauts qui ne font tort qu'à lui :  
 Les défauts du MÉCHANT sont mortels pour autrui.

Si les hommes les plus malheureux veulent être de bonne foi et descendre au fond de leur conscience, ils reconnaîtront *presque toujours* qu'ils ne doivent point accuser la nature, le sort, la fortune, la société, la Providence; mais qu'ils doivent s'accuser eux-mêmes. L'acte de contrition des catholiques, terminé par ces mots : *Meâ culpâ, meâ maximâ culpâ*, exprime une vérité philosophique qui trouve son application dans beaucoup de circonstances et dans toutes les conditions de la vie. Nos infortunes ont *le plus souvent* leur cause dans nos propres fautes. Chaque homme est l'artisan de sa destinée.

Je veux la liberté, j'implore le repos :  
 Ils sont mes seuls trésors, après mes durs travaux.  
 Au sein de l'amitié, dans un modeste asile,  
 J'ai besoin de trouver un sort doux et tranquille ;  
 Et, si je puis enfin m'abriter dans un port,  
 J'y goûterai la vie, en attendant la mort.

M.-A. JULLIEN, de Paris.

## NOTICE

### BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

M. ANTOINE - ALEXANDRE BARBIER,

Chevalier de la Légion-d'Honneur,

Ancien Administrateur des Bibliothèques particulières du Roi,  
 et bibliothécaire du Conseil d'État (1).

*Antoine-Alexandre* BARBIER, naquit à Coulommiers (Seine-et-Marne), le 11 janvier 1765. Il fit avec succès ses humanités au collège de Meaux, et les termina en 1782. Dès ses premières années, on remarqua en lui une grande ardeur pour le travail : doué d'une mémoire excellente, d'une intelligence et d'une vivacité d'esprit peu communes, ses progrès furent rapides. Son père, qui avait fait lui-même de bonnes études, voyant les heureuses dispositions de son fils, désirait l'envoyer à Paris pour qu'il y fit ses cours de philosophie et de théologie ; mais la nombreuse famille dont il était chargé était un obstacle à ses vœux.

Un grand-oncle, riche et généreux, nommé Thomas Descoutes, offrit de contribuer à la dépense ; son offre fut ac-

---

(1) Cette Notice, que nous avons promise à nos lecteurs, en leur annonçant la mort de M. Barbier (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 990) se trouve aussi au commencement du 4<sup>e</sup> volume du *Dictionnaire des anonymes*, qui paraîtra, en janvier, chez Barrois l'aîné, rue de Seine, n<sup>o</sup> 10.

ceptée, et le jeune Barbier vint à Paris, au séminaire Saint-Firmin.

Lorsqu'il eut achevé ses études, ses supérieurs, qui l'avaient pris en amitié, le retinrent auprès d'eux jusqu'en 1789, pour enseigner les mathématiques et la physique, en qualité de maître de conférences.

C'est au séminaire Saint-Firmin, que se développa sa passion pour l'étude de la bibliographie et de l'histoire littéraire ancienne et moderne (1); il consacrait ses jours de sortie à des visites chez les principaux libraires de la capitale, ou à des promenades sur les quais, pour examiner les livres qui s'y trouvaient exposés, et pour faire l'acquisition de quelques-uns. Car il sentit de bonne heure le besoin de se former une bibliothèque choisie, où il pût trouver sous sa main les matériaux nécessaires à ses recherches (2). Souvent aussi, il allait travailler dans les bibliothèques publiques de Paris, notamment à celle de Saint-Germain-des-Prés, ou dans celles de plusieurs hommes de lettres avec lesquels il était déjà en rela-

(1) « Ancien compagnon d'études de M. Barbier (dit M. RAOUL, professeur à l'Université de Gand,) j'ai vu naître en lui ce goût pour les recherches bibliographiques, qui depuis ne l'a pas quitté, et je me rappelle encore le tems où tous les soirs il rentrait au collège avec ce que nous appelions un *bouquin*. Ce souvenir, qui se joint à celui de ses bons conseils et de ses bons exemples, m'est souvent revenu à la pensée, et je me plais à consigner ici, pour un ancien compatriote, des sentimens d'affection qui ne sortiront jamais de mon cœur. » (Extrait de l'article de M. RAOUL, sur le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, inséré dans les *Archives Belges des sciences, arts et littérature*. Juin 1823; p. 368).

(2) En 1788, il possédait déjà plus de 1200 volumes, et en avait même rédigé le Catalogue en tête duquel il avait écrit cette pensée de Saint-Evremond : « La vie est trop courte pour lire toutes sortes de livres, et charger sa mémoire d'une infinité de choses aux dépens de son jugement. Il ne s'attache point aux plus savans pour acquérir de la science, mais aux plus sensés pour fortifier sa raison. » (*Portrait de Saint-Evremond fait par lui-même.*)



tion. Occupé, dès 1789, à réunir des matériaux pour corriger et compléter la *Bibliothèque d'un homme de goût* (1) défigurée par des fautes et des omissions nombreuses, il avait aussi entrepris un travail semblable pour les *Dictionnaires historiques* de Ladvocat et de Chandon. Ces deux ouvrages avaient été ses lectures favorites durant le cours de ses études.

Il nous apprend lui-même (2) que la lecture attentive qu'il fit, dans la maison paternelle, de l'*Année littéraire* de Fréron, et du *Journal de la littérature, des sciences et des arts*, rédigé par l'abbé Grosier, contribua beaucoup à fortifier son penchant pour la critique littéraire et la bibliographie. Ce fut vers cette époque qu'il fit, pour son usage, un choix des principaux articles du journal de Fréron. Voici le jugement qu'il porta plus tard sur cette collection, et qu'il consigna au commencement du premier volume: *Ex privatis odiis Respublica crescit.* (Cicer. in Sallust.) « Il a existé en France un ouvrage périodique, où les principes du goût étaient sans cesse rappelés, où les beautés des anciens étaient développées avec enthousiasme, où les défauts des modernes étaient indiqués avec sévérité, mais presque toujours avec justesse; c'était l'*Année littéraire* de Fréron, qui a été aidé par beaucoup de littérateurs (3). J'ai lu cet ouvrage à un âge où j'avais besoin d'un guide pour me diriger dans le choix des auteurs; où je voulais me rendre un compte exact de mes lectures; où j'aurais rougi d'admirer sur parole les écrivains dont j'entendais sans cesse vanter le mérite. Mais, dans cette vaste collection, composée de plus de trois cents volumes, se trouvent mêlés et confondus ensemble, le bon et le mauvais, le vrai et le faux, l'utile et ce qui ne l'est pas. Accoutumé à distinguer les articles sortis de la plume de ses principaux auteurs, d'avec ceux que des amis lui ont communiqués; ceux qui ont été rédigés d'a-

(1) Voy. n° 1741 du *Dict. des Anonymes*.

(2) Voy. *Revue Encyclopédique*, t. XXI, p. 740.

(3) *Dict. des Anonymes*, n° 884.

près les principes du goût et du beau, qu'ils connaissent fort bien, d'avec ceux qui ont été écrits sous l'influence de l'autorité, ou sous la dictée de la haine, j'ai recueilli les meilleurs morceaux de ce journal, etc.»

La santé de M. Barbier se trouvant altérée par l'excès du travail, il se vit forcé de quitter la capitale, où il ne revint qu'en 1794 (cinq ans après en être sorti), lorsqu'il fut nommé par le département de Seine-et-Marne, élève de l'École normale. Il suivit alors les cours de physique, de morale et de littérature. Peu de tems après, il fut choisi pour faire partie de la commission temporaire des arts, adjointe au Comité d'instruction publique de la Convention nationale, section de bibliographie; ce qui eut lieu sur la présentation de M. Barrois l'aîné, membre de cette Commission, et qui connaissait son goût pour les livres. Plus tard, et lorsque le Directoire exécutif, au moment de son organisation, réduisit le nombre des membres de la Commission temporaire des arts, M. Barbier fut l'un de ceux qui restèrent attachés au ministère de l'intérieur, avec le titre de membre du Conseil de conservation des objets de sciences et d'arts.

C'est comme membre de la Commission temporaire et de ce Conseil, qu'il rendit aux lettres des services inappréciables, en recueillant ou en faisant conserver et placer dans les bibliothèques publiques de la capitale une grande partie des richesses littéraires de la France, dispersées pendant les orages de la révolution, ou entassées dans les dépôts formés à la hâte, après la suppression de différens établissemens civils et ecclésiastiques. C'est ainsi qu'il contribua beaucoup à l'accroissement des bibliothèques Mazarine, de Sainte - Geneviève, du Corps-Législatif, de l'École de médecine, de l'École polytechnique, du Jardin des Plantes, de l'Hôtel des Invalides, etc.

Dans le cours de ses diverses fonctions, il montra toujours le plus grand empressement à seconder les démarches des personnes qui sollicitèrent du gouvernement la restitution des ouvrages de leurs bibliothèques, placés dans les dépôts confiés à ses soins.

En 1796, chargé de la réunion de la bibliothèque de l'ex-jésuite Querbeuf à l'un des dépôts littéraires, il découvrit, parmi des papiers qui semblaient mis au rebut, deux volumes in-4<sup>o</sup>, contenant trois cents lettres latines du savant Huet, la plupart écrites de sa main. Engagé par ses collègues à rédiger un mémoire sur cette découverte, il lut en entier cette correspondance, et fit une table des lettres qu'elle renfermait, des personnes à qui elles étaient adressées, des dates et des lieux où elles avaient été écrites, avec un sommaire de chacune. Ce recueil, précieux pour la littérature, par rapport au style, à la variété des sujets, à la célébrité des savans qui y sont nommés, au grand nombre d'anecdotes littéraires qu'il contient, à l'étendue considérable de tems qu'il embrasse ( depuis 1660 jusqu'en 1714 ), fut placé par ses soins à la Bibliothèque du Roi. Dans la même année, il découvrit encore la collection complète des manuscrits de Fénelon, et donna l'indication de ceux qui avaient été publiés ou qui étaient encore inédits (1).

En 1798, M. François de Neufchâteau, alors ministre de l'intérieur, autorisa M. Barbier à choisir dans les dépôts de Paris et de Versailles les ouvrages qui devaient former la bibliothèque du Directoire. Quinze mille volumes avaient déjà été placés dans la salle dite des Archives, au Grand-Luxembourg, lorsque des réparations qui furent faites dans ce palais forcèrent de chercher un nouveau local. L'hôtel de Croix rue du Regard, ayant été désigné, les livres y furent transportés, et l'année suivante le même ministre nomma M. Barbier conservateur du dépôt provisoire de la bibliothèque du Directoire. Il continua à rechercher dans les dépôts littéraires les livres qui manquaient à cette bibliothèque. En peu de tems, elle fut composée de plus de trente mille volumes.

Pour avoir une idée des peines et des travaux occasionés par le choix et la réunion d'un nombre aussi considérable de

---

(1) Les manuscrits de Fénelon, rendus d'abord à ses héritiers, se trouvent maintenant dans la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice.

livres, il faut se figurer l'immense quantité de volumes de tous les genres, contenus dans les seuls dépôts de Paris (on les a toujours portés au moins à 1,500,000); il faut se représenter aussi la confusion que cette multitude d'ouvrages avait dû engendrer, la nécessité de parcourir des yeux plus de douze cents bibliothèques, dans lesquelles les mêmes articles étaient répétés, la difficulté enfin de trouver ce qu'elles pouvaient contenir de bon, et de le séparer d'avec ce qui était médiocre, inutile, et souvent incomplet.

Sans exclure aucun des bons livres qui font partie du système des connaissances humaines, M. Barbier s'attacha spécialement, dans la formation de la bibliothèque du Directoire, à ceux qui concernaient la philosophie, la morale, la politique, le droit public, l'administration, le commerce, etc. A peine en eut-il terminé le catalogue, qu'il se vit forcé de se livrer à de nouveaux travaux.

En 1799, peu de tems après le 18 brumaire, les Consuls arrêterent qu'il serait choisi, dans la bibliothèque du Directoire, des livres pour leur usage personnel, et que le reste formerait celle du Conseil-d'État.

En effet, le premier Consul prit les livres d'histoire et d'art militaire; Cambacérés déclara que son intention était d'avoir les meilleurs ouvrages de droit public, de législation, de littérature et d'histoire; le Consul Lebrun et l'ex-Consul Sieyès, firent des choix à peu près semblables.

M. Barbier s'occupa encore de nouvelles recherches pour former la bibliothèque du Conseil-d'État, dont il fut nommé bibliothécaire en 1800. Transportée au château des Tuileries, elle fut alors placée dans un très-beau local, auprès de la salle des séances du Conseil.

Après trois années de travail, il publia le catalogue de cette bibliothèque. Sorti des presses de l'imprimerie du gouvernement, cet ouvrage, tiré à un petit nombre d'exemplaires, fut, malgré quelques imperfections, favorablement accueilli des savans français et étrangers; ils y trouvèrent le fruit des nombreuses recherches sur les anonymes, dont son auteur s'était occupé depuis

plusieurs années. M. Barbier suivit, pour ce catalogue, ainsi que pour tous ceux qu'il rédigea plus tard, le classement méthodique des ouvrages, qui présente beaucoup plus de difficultés, mais aussi plus d'avantages que l'ordre alphabétique des auteurs. D'après son système, un catalogue rangé de cette dernière manière, avec quelque érudition et quelque exactitude qu'il soit composé, n'est autre chose qu'un dictionnaire : on le consulte quand on en a besoin ; mais il est impossible d'en lire de suite plusieurs pages ; au lieu que le classement systématique des ouvrages excite l'attention, parce qu'il donne le moyen de juger du progrès de nos connaissances, en plaçant sous les yeux, dans l'ordre chronologique, les meilleures productions sur chaque matière. Pénétré du principe que le titre d'un ouvrage doit indiquer suffisamment ce qu'il contient, M. Barbier adopta, pour la description des titres, le milieu entre une prolixité fastidieuse, et une concision qui souvent dégénère en obscurité. Il s'attacha en effet, dans la rédaction du catalogue des livres de la bibliothèque du Conseil-d'État, tantôt à resserrer dans de justes bornes les titres qui péchaient par une excessive longueur, tantôt à étendre ceux qui paraissaient trop peu détaillés.

Quatre années étaient à peine écoulées, lorsqu'un décret ordonna la démolition du local où se trouvait la bibliothèque. On fut forcé de l'enlever si promptement, que cent-vingt grenadiers, formant la chaîne, furent employés pendant deux jours à transporter les livres dans la portion de la galerie du Musée où il n'y avait pas encore de tableaux.

Profitant du loisir forcé que cette circonstance lui donnait, M. Barbier réunit et mit en ordre les notes et les renseignements que depuis long-tems il avait recueillis pour la composition d'un *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, dont il publia les deux premiers volumes en 1806.

En 1807, Napoléon ordonna que la bibliothèque du Conseil-d'État deviendrait celle du château de Fontainebleau (1).

---

(1) Cette bibliothèque y est encore aujourd'hui, dans l'ancienne

Une partie de la jurisprudence et de l'économie politique fut cependant conservée à Paris. Après avoir terminé le classement des livres de cette bibliothèque, M. Barbier eut à former une seconde fois la bibliothèque du Conseil-d'État. La plupart des livres qui la composèrent furent choisis dans celle du Tribunal.

A cette époque, le savant Chardon de La Rochette, ami de M. Barbier et son ancien collègue à la commission temporaire des arts, fut envoyé par le gouvernement pour inspecter ou réunir les bibliothèques et les dépôts littéraires formés dans plusieurs départemens. M. Barbier, sachant qu'il devait y exister des livres et des manuscrits précieux, s'empressa de les lui indiquer, afin qu'il fit les recherches nécessaires pour les découvrir. Ces recherches ne furent pas infructueuses; M. Barbier sollicita et obtint du ministre de l'intérieur l'autorisation d'enrichir la bibliothèque du Conseil-d'État de divers ouvrages très-remarquables.

Dans la même année (1807), Napoléon, qui avait su apprécier par lui-même et par le témoignage de M. le baron Meneval, son secrétaire intime, les connaissances et les travaux bibliographiques de M. Barbier, le nomma son bibliothécaire particulier (1). Il succéda dans cette place à M. Ripault, membre et bibliothécaire de l'Institut d'Égypte (2).

chapelle, dite de Saint-Saturnin, construite d'une manière très-élégante par l'architecte Serlio, sous François I<sup>er</sup> Voyez la description qui en a été donnée en 1812, sous ce titre : *Palais impérial de Fontainebleau, chapelle bâtie sous François I<sup>er</sup>; sa nouvelle disposition comme Bibliothèque de l'empereur Napoléon, mesurée et publiée* par J. F. A. Robit. Paris, in-folio, avec 5 planches.

(1) « La publication du *Dictionnaire des Anonymes* ne pouvait manquer d'attirer sur son auteur les regards de Napoléon, si attentif à découvrir partout le mérite et si habile à en tirer parti. » (*Constitutionnel* du 19 décembre 1825, article nécrologique, par M. Henri BOULAY, *de la Meurthe*.)

(2) Depuis 1804, l'abbé Denina avait été adjoint à M. Ripault, mais seulement comme bibliothécaire honoraire. Depuis cette nomi-

Comme bibliothécaire de l'empereur, M. Barbier fut souvent appelé auprès de lui; Napoléon se faisait apporter plusieurs fois par semaine, ordinairement pendant et après le repas, quelquefois même dans la nuit, les meilleurs ouvrages qui paraissaient, ou ceux que les auteurs avaient envoyés pour lui être présentés (1). Après lui avoir rendu compte de ces nouvelles publications, le bibliothécaire devenait au besoin son lecteur, lorsque Napoléon, ce qui arrivait souvent, non content de l'avis d'un autre, voulait juger par lui-même. Pendant ses campagnes, toutes les nouveautés lui étaient expédiées chaque jour, avec des analyses et des jugemens sur chacune d'elles. Lors de son départ pour l'armée, il emportait une bibliothèque de voyage composée, en petits formats, de ce qu'il y avait de meilleur en littérature, en histoire et en livres relatifs au pays qu'il devait parcourir.

L'empereur, ayant remarqué qu'il manquait dans cette bibliothèque plusieurs ouvrages importants, et ayant appris que la grandeur du format n'avait pas permis de les y placer, conçut à diverses époques le projet (qui ne fut jamais exécuté) de faire imprimer, pour son usage, une bibliothèque dont il traça lui-même le plan dans les deux notes suivantes qui furent en-

---

nation, M. Ripault s'était dégoûté de ses fonctions, et au moment où il fut remplacé par M. Barbier, il avait passé plus d'une année à sa maison de Lachapelle, près d'Orléans; Napoléon considéra comme un abandon de sa place cet éloignement volontaire de fonctions qui exigeaient une présence habituelle. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 766.)

(1) Ces livres étaient souvent accompagnés de pétitions; elles étaient remises ou renvoyées au bibliothécaire de l'Empereur pour en faire des rapports. C'est sur la proposition de M. Barbier que Napoléon l'autorisa à remettre à la Bibliothèque, alors impériale, quelques ouvrages très-précieux, tels que les *Fables de Pilpay*, imprimées en langue persane à Calcutta, en 1805; *l'Iliade*, en grec, imprimée sur vélin, par Bodoni, et plusieurs autres de ses chefs-d'œuvre: la *Jérusalem délivrée*, traduite par Lebrun, imprimée également sur vélin.

voyées à M. Barbier par M. le baron Meneval, secrétaire du portefeuille de Napoléon.

Bayonne, 17 juillet 1808.

« L'empereur désire se former une bibliothèque portative, d'un millier de volumes, petit in-12, imprimés en beaux caractères. L'intention de S. M. est de faire imprimer ces ouvrages pour son usage particulier, sans marges pour ne pas perdre de place. Les volumes seraient de 5 à 600 pages, reliés à dos brisé et détaché, et avec la couverture la plus mince possible. Cette bibliothèque serait composée d'à peu près 40 volumes des religions; 40 des épiques; 40 de théâtre; 60 de poésie; 100 de romans; 60 d'histoire. Le surplus, pour arriver à mille, serait rempli par des mémoires historiques de tous les tems.

« Les ouvrages de *Religion* seraient l'Ancien et le Nouveau Testament, en prenant les meilleures traductions; quelques Épîtres et autres ouvrages les plus importants des Pères de l'Église; le Koran; de la Mythologie; quelques Dissertations choisies sur les différentes sectes qui ont le plus influé dans l'histoire, telles que celles des Arriens, des Calvinistes des Réformés, etc.; une Histoire de l'Église, si elle peut être comprise dans le nombre de volumes prescrit.

« Les *Épiques* seraient Homère, Lucain, le Tasse, Télémaque, la Henriade, etc.

« Les *Tragédies*; ne mettre de Corneille que ce qui est resté; ôter de Racine les *Frères Ennemis*, l'*Alexandre* et les *Plaideurs*; ne mettre de Crébillon que *Rhadamiste*, *Atrée* et *Thyeste*; de Voltaire que ce qui est resté.

« *L'Histoire*; mettre quelques-uns des bons ouvrages de chronologie, les principaux originaux anciens; ce qui peut faire connaître en détail l'Histoire de France. On peut mettre comme *histoire*: les Discours de Machiavel sur Tite-Live, l'Esprit des lois, la Grandeur des Romains, ce qu'il est convenable de garder de l'Histoire de Voltaire.

« Les *Romans*; la Nouvelle Héloïse et les Confessions de



Rousseau; on ne parle pas des chefs-d'œuvre de Fielding, de Richardson, de le Sage, etc., etc., qui trouvent naturellement leur place; les Contes de Voltaire.

*Nota.* Il ne faut mettre de Rousseau, ni l'Émile, ni une foule de lettres; mémoires, discours et dissertations inutiles; même observation pour Voltaire.

« L'empereur désire avoir un catalogue raisonné, avec des notes qui fassent connaître l'élite des ouvrages; et un mémoire sur ce que ces mille volumes coûteraient de frais d'impression et de reliure; ce que chaque volume pourrait contenir des ouvrages de chaque auteur; ce que peserait chaque volume; combien de caisses il faudrait; de quelle dimension, et quel espace cela occuperait.

« L'empereur désirerait également que M. Barbier s'occupât du travail suivant, avec un de nos meilleurs géographes: — « Rédiger des mémoires sur les campagnes qui ont eu lieu sur l'Euphrate et contre les Parthes, à partir de celle de Crassus jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle, en y comprenant celles d'Antoine, de Trajan, de Julien, etc.; tracer sur des cartes d'une dimension convenable, le chemin qu'a suivi chaque armée, avec les noms anciens et nouveaux des pays et des principales villes; des observations géographiques du territoire, et des relations historiques de chaque expédition, en la tirant des auteurs originaux. »

Schoenbrunn, 12 juin 1809.

« L'empereur sent tous les jours le besoin d'avoir une bibliothèque de voyage, composée d'ouvrages d'histoire. S. M. désirerait porter le nombre des volumes de cette bibliothèque à trois mille, tous du format in-18, comme les ouvrages de la collection in-18 du Dauphin, ayant de 4 à 500 pages, et imprimés en beaux caractères de Didot, sur papier vélin mince. Le format in-12 tient trop de place; et d'ailleurs, les ouvrages imprimés dans ce format sont presque tous de mauvaises éditions.

« Les trois mille volumes seraient placés dans trente caisses, ayant trois rangs, chaque rang contenant 33 volumes.

« Cette collection aurait un titre général et un numéro général, indépendamment du titre de l'ouvrage et du numéro des volumes de l'ouvrage. Elle pourrait se diviser en cinq ou six parties. — 1<sup>o</sup> Chronologie et Histoire universelle; — 2<sup>o</sup> Histoire ancienne par les originaux, et Histoire ancienne par les modernes; — 3<sup>o</sup> Histoire du Bas-Empire par les originaux, et Histoire du Bas-Empire par les modernes; — 4<sup>o</sup> Histoire générale et particulière, comme l'*Essai* de Voltaire, etc.; — 5<sup>o</sup> Histoire moderne des états de l'Europe, de France, d'Italie, etc. — Il faudrait y faire entrer Strabon, les cartes anciennes de Danville, la Bible, quelque histoire de l'Église.

« Voilà le canevas de cinq ou six divisions, qu'il faudrait étudier et remplir avec soin. Il faudrait qu'un certain nombre d'hommes de lettres, gens de goût, fussent chargés de revoir ces éditions, de les corriger, d'en supprimer tout ce qui est inutile, comme notes d'éditeurs, etc., tout texte grec ou latin; ne conserver que la traduction française. Quelques ouvrages seulement italiens, dont il n'y aurait pas de traduction, pourraient être conservés en italien.

« L'empereur prie M. Barbier de tracer le plan de cette bibliothèque, et de lui faire connaître le moyen le plus avantageux et le plus économique de faire faire ces trois mille volumes.

« Lorsque ces 3,000 volumes d'histoire seraient achevés, on les ferait suivre par 3,000 autres d'Histoire naturelle, de Voyages, de Littérature, etc. La plus grande partie serait facile à rassembler, car on trouve beaucoup de ces ouvrages in-18.

« M. Barbier est aussi prié d'envoyer une liste de ces ouvrages, avec des notes bien claires et bien détaillées sur tout cela, sur les hommes de lettres qu'on pourrait en charger, un aperçu du tems et de la dépense, etc. »

D'après ces deux notes, M. Barbier rédigea le *Catalogue d'une bibliothèque napoléonienne* et le *Catalogue d'une bibliothèque historique*; il les fit précéder d'un rapport dans lequel il répondait aux différentes questions qui lui étaient faites, et indiquait les moyens d'exécution.

Souvent aussi, ainsi qu'on le voit par le dernier paragraphe de la première note, Napoléon chargea M. Barbier de lui faire des rapports sur différens points d'histoire, et même quelquefois sur diverses matières religieuses (1). Les principaux dont il a été chargé sont relatifs à la continuation de l'Histoire de France par Velly; — à l'Histoire de Marlborough, par Lédard, traduite en français, d'après l'ordre de Napoléon, par Madgett et Dutems (2); — à la traduction de Strabon, également faite d'après les ordres de Napoléon, par MM. Laporte du Theil, Gosselin et Coray; — aux différens ouvrages grecs et latins, non traduits, ou dont il n'existe que des traductions surannées; — aux Libertés de l'Église gallicane, et à la Déclaration du clergé de France de 1682; — à la Constitution civile du clergé; — à des exemples d'empereurs qui auraient suspendu ou déposé des papes; — à l'imprimeur Bodoni; — à l'Iconographie de Visconti; — à la tiare et à son origine; — aux manuscrits relatifs aux procès des Templiers; — aux pièces originales du procès de Galilée. Ce fut en 1810 que les pièces de ce procès, qui se trouvaient à Rome dans les archives pontificales, furent transportées à Paris. M. Barbier fut chargé de les examiner et de les traduire; et sur la proposition qu'il en avait faite à Napoléon, ce procès devait être rendu public. Mais, en 1814, S. S. Pie VII ayant redemandé ces précieux originaux, ils lui furent rendus.

M. Barbier remplit aussi simultanément, auprès de l'impératrice Joséphine et de l'impératrice Marie-Louise, les fonctions de bibliothécaire; et d'après les ordres qui lui furent donnés, il continua son emploi auprès de la première jusqu'en 1814.

C'est au milieu de ces divers travaux, et lorsqu'il était occupé par le service de deux bibliothèques, celle de l'empereur

(1) Les minutes de tous ces rapports et quelques-uns, revêtus de la signature de Napoléon, se trouvent dans la bibliothèque de M. Barbier.

(2) Voy. *Dictionnaire des Anonymes*, n° 7443.

et celle du Conseil-d'État, que M. Barbier créa les bibliothèques des châteaux des Tuileries, de Compiègne, Saint-Cloud, Trianon et Rambouillet ; c'est aussi alors qu'il fit paraître sa *Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût*, les tomes 3 et 4 de la première édition de son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, sa *Dissertation sur les traductions françaises de l'Imitation de J. - C.* et son *Supplément à la Correspondance littéraire de Grimm*.

En effet, il sut toujours trouver le tems de revenir à ses études chéries, qui ont fait le bonheur de toute sa vie ; c'est ainsi qu'outre les autres ouvrages qu'il fit paraître, comme auteur et comme éditeur, et dont on trouvera la liste à la suite de cette Notice, il ne cessa de coopérer, dès 1796, à différens journaux littéraires. L'utilité fut constamment le but de ses travaux, comme de ses recherches bibliographiques ; il aimait à se rappeler qu'il avait signalé de nombreux plagiat (1), qu'il avait découvert et relevé diverses erreurs littéraires (2), et qu'il était parvenu à retrouver et à publier des pièces que l'on croyait entièrement perdues, telles que la *Balade de La Fontaine sur Escobar*, la *Lettre de J. - J. Rousseau à Grimm*, quelques *Opuscules de Voltaire et de Condorcet*, le *Mémoire inédit de Louis XIV sur l'inconduite du marquis de Barbezieux*, etc., etc. (3).

Il entretenait une correspondance littéraire avec les savans les plus distingués de la France, de la Suisse, de l'Italie, de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Beaucoup de per-

(1) Numéros 68, 465, 691, 991, 1232, 1235, 1282, 1793, 2281, 2643, 3076, 3137, 4043, 4852, 5000, 5393, 5766, 5986, 7394, 7724, 8051, 8492, 12778, 14842, 17060, 17572, 18102, 18252, 19082, 19095, 19974, etc., du *Dict. des Anonymes*.

(2) Tome I, pages XI, XVI, XIX, XXXI, XLVIII, et numéros 2810, 3033, 13818, 14765, 15407, 15461, 15861, 15931, 16529, 16701, 17862, etc., du *Dict. des Anonymes*.

(3) Numéros 9342, 13229, 15523 et 22611 du *Dict. des Anonymes*, et *Revue Encyclopédique*, t. XXVIII, p. 337.

sonnes le consultèrent aussi très-souvent, et il répondit toujours à chacune d'elles avec une complaisance peu commune et une étendue de savoir qui faisaient chérir sa personne et admirer ses rares connaissances.

« Quoique sérieusement occupé, notre savant bibliothécaire, ainsi que l'a remarqué M. Tourlet (1), accueillit-toujours de très-bonne grâce toutes les personnes que leurs affaires, ou même la curiosité, amenaient vers lui. Les hommes lettrés et les amateurs pouvaient en être reçus avec une haute distinction, mais en général, tous ceux qui le visitaient s'en retournaient charmés des agréments de sa conversation, de la douceur de son caractère et de l'urbanité de ses mœurs... Il se montra toute sa vie doué d'une belle âme, d'un esprit droit, d'un cœur facile à s'épancher, citoyen probe, philosophe aimable, homme de lettres sans jalousie, savant modeste et laborieux; écrivain impartial, critique habile, mais exempt de toute passion haineuse. La générosité, l'honneur et la délicatesse des sentimens ne furent pas chez lui des vertus empruntées, mais un don de la nature. Il sacrifia constamment son intérêt à ses devoirs; il fit le bien sans ostentation. Il servit ses amis, ou ceux qui lui étaient recommandés, avec tout le zèle dont il était capable, et souvent par des démarches qu'il se serait épargnées pour lui-même. »

« Personne aussi, d'après le témoignage de M. Mahul (2), ne fut plus sincèrement ami des lettres et des lettrés. L'étude faisait son unique délice; il ne chercha jamais ailleurs, ni délassement, ni récréation. Quiconque s'annonçait comme occupé de quelque travail littéraire était certain de trouver à l'instant, dans le savant bibliographe, empressement, confiance et facilité. Sa mémoire était, d'ailleurs, un répertoire non moins vaste et non moins bien ordonné que les nombreux établissemens confiés à sa garde. Aucun fait bibliographique des tems modernes n'y était égaré; la plupart du tems, il possé-

(1) Voy. *Moniteur* du 3 janvier 1826.

(2) Voy. t. vi de l'*Annuaire Nécrologique*, année 1825.

dait où il avait vu les manuscrits, les autographes, les exemplaires d'auteur, de tout ce qui fait question ou anecdote dans la science bibliographique. Sous ce rapport, son entretien était aussi curieux qu'instructif (1). »

Après les grands changemens politiques survenus en France, dans les années 1814 et 1815, M. Barbier conserva la place de bibliothécaire du Conseil-d'État; mais, au lieu du titre et de l'emploi de bibliothécaire particulier du monarque, il eut celui d'administrateur des bibliothèques particulières du roi.

Ce fut à cette époque qu'il créa en quelque sorte la biblio-

(1) Nous ajouterons ici un portrait du bibliographe, que M. Barbier a tracé dans l'*Encyclopédie moderne* de M. Courtin (t. IV, p. 391), et où il semble s'être peint lui-même : « Le bibliographe digne de ce nom sera celui qui, préférant les bons ouvrages à ceux qui ne sont remarquables que par leur rareté ou leur bizarrerie, aura puisé une véritable doctrine dans les meilleurs auteurs anciens et modernes, et saura communiquer aux personnes qui lui feront l'honneur de le consulter, les renseignemens les plus capables de les bien diriger dans les études auxquelles elles voudront se livrer. Les recherches diverses dont il se sera occupé lui donneront en outre la facilité d'assigner à chaque ouvrage la place qui lui convient, ou de retrouver cet ouvrage dans une collection de livres, quelque nombreuse qu'on la suppose, pourvu qu'elle soit rangée suivant l'ordre des matières. On n'apprécie pas assez ce talent, qui ne peut être que le fruit d'une immense lecture et de profondes méditations. En effet, les livres sont presque aussi multipliés aujourd'hui que les productions de la nature; et, comme le génie de l'homme, nécessairement borné, ne peut faire éclater, dans les sujets qu'il se propose de traiter, l'enchaînement et la régularité que l'on admire dans les diverses espèces d'êtres créés, le bibliographe doit éprouver, dans le classement des travaux de l'esprit humain, plus de difficultés que n'en rencontre le naturaliste dans la classification des êtres. Un bibliographe, tel que je le dépeins ici, mérite aussi le nom de *bibliophile*, c'est-à-dire, amateur de livres, et il ne faut pas le confondre avec les *bibliomanes*, qui ne s'attachent qu'à certains livres rares et chers, ni avec les *bibliothaphes*, qui ne possèdent des livres que pour eux-mêmes, sans vouloir les communiquer à leurs amis. »

thèque placée dans la galerie du Louvre (1), en réunissant la bibliothèque du Conseil-d'État à celle du prince, qui jusqu'alors avait été dans un local à part, et en les augmentant considérablement. Par ses soins elle s'enrichit successivement de plusieurs collections fort précieuses, et pendant les années 1816 à 1819, il en rédigea le catalogue, ainsi que ceux des bibliothèques des châteaux royaux. Peu de tems après, il forma en quelques mois une bibliothèque au ministère de la Maison du Roi, et en fit également le catalogue.

Comme administrateur des bibliothèques particulières du roi, il eut à donner son avis et à faire des rapports sur la plupart des demandes de souscription qui furent adressées, de 1814 à 1822, aux différens ministres de la Maison du Roi. Il s'acquitta de ses fonctions avec la plus exacte impartialité. On sait, par exemple, qu'il procura une souscription très-avantageuse à la *Biographie universelle*, quoiqu'il eût publié relativement à cet ouvrage un *Examen critique* assez sévère (2).

En 1819, M. Barbier, lié depuis douze années avec M. Julien, s'associa, d'après son invitation, à la rédaction de la *Revue Encyclopédique*, et fut l'un des premiers et des plus utiles collaborateurs de cet ouvrage destiné à présenter une suite de tableaux progressifs de la littérature et de la civilisation comparées. Dans la même année, il se chargea de refaire ou de retoucher les *Notices littéraires des principales éditions et traductions de la Collection des classiques latins*, publiées par M. Lemaire. Tout en marchant sur les traces des Fabricius, des Heyne, des Oberlin, des Schwabe, et des Valpy, il

(1) Elle est appelée aujourd'hui Bibliothèque du Cabinet du Roi. On trouve des détails sur cet établissement et sur son fondateur, dans le tome 2, p. 371, de l'ouvrage suivant : *a Bibliographical, antiquarian and picturesque tour in France and Germany*, by Rev. Th. Fr. DIBDIN. London, 1821, 3 vol. in-8°; et dans le t. 4, p. 45, de la traduction de cet ouvrage par Théod. LICQUET, et G. A. CRAPELET. Paris, 1825, 4 vol. in-8°.

(2) *Voy. Rev. Enc.*, t. 1, p. 142.

chercha surtout à donner, sur les traductions françaises des classiques anciens, des détails ignorés ou négligés jusqu'à ce jour, et dans plusieurs de ces notices il redressa des erreurs ou des inexactitudes, reproduites dans des ouvrages d'ailleurs très-estimés.

En 1821, M. Barbier, qui, depuis la publication de la première édition de son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, n'avait point passé un seul jour sans y faire des corrections et des additions très-considérables, en commença la réimpression, qu'il regardait lui-même, moins comme une nouvelle édition que comme un ouvrage tout-à-fait nouveau.

Il faut lire, dans le premier volume, publié en 1822, le *Discours préliminaire*, plein de détails curieux et instructifs sur l'histoire littéraire, pour avoir une idée des recherches et des travaux auxquels l'auteur s'est livré afin de donner à son *Dictionnaire* toute la perfection désirable, travaux qui semblent avoir dû excéder les forces d'un seul homme. C'est dans l'avertissement qui le précède (1) qu'il se félicitait de l'heureuse situation où il se trouvait depuis long-tems. « En me livrant, dit-il, à ma passion pour les recherches littéraires, je remplis une partie essentielle des fonctions dont je suis chargé. Quelles obligations n'ai-je pas à M. le marquis de Lauriston, ministre de la Maison du Roi, qui me fournit tous les jours les moyens d'accroître mes connaissances par les augmentations dont il enrichit le précieux dépôt confié à mes soins! »

Ce fut cependant peu de semaines après avoir donné ce témoignage public de reconnaissance, qu'au mois de septembre 1822, par une décision de M. de Lauriston, alors ministre de la Maison du Roi, M. Barbier se vit enlever à des fonctions qu'il remplissait depuis plus de 27 ans, avec le plus grand désintéressement, avec un plaisir, un zèle et une science bien rares. Par une fatalité singulière, sa destitution vint le frapper peu de tems après qu'il eut reçu la décoration de la Légion - d'Hon-

---

(1) Voy. p. III du t. I du *Dictionnaire des Anonymes*.



neur ; et dans le moment même où il venait de publier le premier volume de la seconde édition de son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, de cet ouvrage qui avait fondé sa réputation, et qui lui avait valu plus d'un illustre suffrage tant en France que dans les pays étrangers.

Quoiqu'il parût supporter cet événement inattendu avec courage et avec philosophie, M. Barbier dut être très-sensible à cette mesure qui le séparait d'une bibliothèque importante formée par lui, ainsi que des autres établissemens qu'il avait créés dans les différens châteaux du domaine de la couronne, et où il trouvait au besoin les livres nécessaires à ses infatigables recherches.

Arraché aux habitudes de toute sa vie, il ne tarda pas à tomber dangereusement malade. Sa santé parut cependant se rétablir, et il reprit la suite de ses travaux ; on le vit même redoubler d'ardeur dans ses dernières années.

En 1823 et 1824, il fit paraître les tomes 2 et 3 de la seconde édition du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. En 1825, il s'occupa du *Supplément général* placé en tête du 4<sup>e</sup> volume ; il y réunit encore, aux anonymes qu'il avait découverts, les supplémens qui se trouvaient, à la fin de chacun des trois premiers volumes. Dans la même année, il classa entièrement le manuscrit de la *Table des Pseudonymes* et celle des *Auteurs*, et revit pour la partie bibliographique, les deux premières livraisons de la *Biographie Universelle classique*, rédigée par le général Beauvais et une Société de gens de lettres, et publiée par M. Charles Gosselin.

Vers le milieu de 1825, sa santé donna de nouvelles inquiétudes à ses nombreux amis.

Depuis sa disgrâce, malgré sa fermeté et son calme apparent, il n'avait fait que languir. Le chagrin minait sourdement cette constitution qui semblait auparavant promettre un siècle de vie.

Les secours de l'art, les soins de la tendresse filiale et de l'amitié lui furent prodigués ; mais ils ne retardèrent que de quelques mois le terme fatal.

La mort vint le surprendre peu de jours après qu'il eut

revu la dernière épreuve de la *Table des Pseudonymes*. L'habitude, ou plutôt l'amour impérieux du travail le poursuivit jusque dans ses derniers momens.

Ce fut le 5 décembre 1825, à l'âge de soixante ans, que ce savant et laborieux bibliographe-littérateur termina une carrière pleine d'honneur et de gloire.

Sa perte a été d'autant plus vivement sentie dans la république des lettres, que ce qu'il a écrit n'est qu'une faible partie de ce que promettait encore l'étendue de ses connaissances. Une plus longue carrière lui eût permis sans doute d'ajouter à ses importantes productions beaucoup d'autres ouvrages dont il est à craindre que nous ne soyons privés, parce qu'ils exigent des recherches sans nombre, et toute la vaste érudition qu'il avait acquise au prix de tant de veilles (1).

*Louis* BARBIER fils aîné,  
de la Bibliothèque du Cabinet du Roi.

*Liste des ouvrages de M. Barbier.*

- |                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>I. Catalogue des livres qui doivent composer la bibliothèque d'un Lycée (rédigé à la demande de M. Fourcroy); <i>Paris, imprimerie de la République, an XII</i> (1803); in-12, 43 p. — 2<sup>e</sup> édition, revue et augmentée (1804) 44 p.</p> | <p>III. Catalogue de la bibliothèque du conseil-d'état. <i>Paris, imprimerie de la République, an XI</i> (1803): 2 tomes, un vol. in-fol. Il n'a été tiré que deux cents exemplaires de ce catalogue, donc quinze sur très-beau papier; il devait avoir une table qui n'a point été imprimée V. p. 581 du t. xxxii de la <i>Revue</i>.</p> |
| <p>II. Préface et table des divisions du Catalogue des livres de la bibliothèque du conseil-d'état. <i>Paris, an XI</i> (1803); in-8<sup>o</sup>, 54 p.</p>                                                                                          | <p>IV. Catalogues servant à indiquer les principaux livres qui peuvent composer les différentes bibliothèques d'un homme d'état, d'un magistrat et d'un ju-</p>                                                                                                                                                                            |

(1) Parmi les ouvrages que M. Barbier se proposait de publier et qu'il a enrichis d'un grand nombre de notes manuscrites, nous citerons : 1<sup>o</sup> La *Bibliothèque des Romans* de l'abbé Lenglet Dufresnoy (voy. p. III de l'avertissement du *Dict. des Anonymes* et le n<sup>o</sup> 18597); 2<sup>o</sup> les *Lettres sur la profession d'avocat*, par Camus (voy. n<sup>o</sup> 10389 du *Dict. des Anonymes*).

risconsulte, d'un militaire, d'un ministre des cultes. *Paris*, 1804, in-8°. (se trouvent à la suite du Dictionnaire bibliographique portatif, par Desessarts).

V. (Avec M. Ch. Pougens.) Catalogue des livres de la bibliothèque de S. E. le comte de Boutourliu. *Paris*, 1805, in-8°.

Cette bibliothèque a été consumée par les flammes, lors de l'incendie de Moscou, en 1812. Voy. n° 2064 du *Dict. des Anonymes*.

VI. Dictionnaire des ouvrages Anonymes et Pseudonymes composés, traduits et publiés en français et en latin, avec les noms des auteurs, traducteurs et éditeurs, accompagnés de notes historiques et critiques. *Paris*, 1806-1808, 4 vol in-8°. 2<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. *Paris*, Barrois l'aîné, 1822-1827, 4 vol. in-8° avec portrait.

La première édition contenait 12,403 articles; la seconde en contient 23,647.

VII. Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût, entièrement refondue, contenant les jugemens tirés des journaux les plus connus et des critiques les plus estimés, sur les meilleurs ouvrages qui ont paru dans tous les genres, tant en France que chez l'étranger. *Paris*, 1808-1810, 5 vol. in-8°.

Le nom de Desessarts n'a été mis sur le frontispice de cette édition que parce qu'il a partagé les frais d'im-

pression avec M. Barbier. Du reste, toutes les augmentations sont de ce dernier.

M. Barbier devait rédiger un sixième volume pour indiquer les meilleurs ouvrages relatifs à la morale, à la politique, aux sciences et aux arts.

VIII. Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de Jésus-Christ, suivie de Considérations sur l'auteur de l'Imitation (par M. Gence). *Paris*, Lefebvre, 1812, in-12, de xviii et 285 p.

M. Barbier a laissé un exemplaire de cet ouvrage chargé de beaucoup de corrections et additions.

IX. Examen critique et Complément des dictionnaires historiques les plus répandus, depuis le *Dictionnaire de Moréri* jusqu'à la *Biographie Universelle*, inclusivement. T. I<sup>er</sup> (A.-J.). *Paris*, Rey et Gravier, 1820, in-8°.

L'auteur a laissé en manuscrit la plus grande partie du second volume de cet ouvrage, qui sera probablement publié après l'achèvement de la *Biographie Universelle*.

X. M. Barbier a revu, pour la partie bibliographique, les deux premières livraisons du *Dictionnaire historique ou Biographie Universelle classique*, par M. le général Beauvais, et par une société de gens de lettres. *Paris*, Gosselin, 1826, in-8°.

A partir de la troisième livraison, M. Louis Barbier, fils aîné, a été chargé de continuer la partie de cet ouvrage précédemment confiée à son père.

#### *Liste des éditions publiées par M. Barbier.*

I. Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer, et retour de Saint-Cloud à Paris par terre (par Néel); nouvelle édition, revue,

corrigée et augmentée d'une notice sur l'auteur. *Paris*, 1797, 2 part. in-18.

- II. Le Mariage des fleurs, en vers latins, par Démétrius de La Croix, avec la traduction française et des notes; quatrième édition. *Paris*, 1798, in-12.
- III. Lettres portugaises, nouvelle édition (avec une notice historique sur l'auteur de ces lettres, leur traducteur et leurs différentes éditions, par l'abbé de Saint-Léger, et des notes par A.-A. Barbier). *Paris, Delance*, 1806, in-12.
- IV. Les écrivains de l'Histoire Auguste, traduits en français par de Moulines; nouvelle édition, revue et corrigée, avec une notice sur la vie du traducteur. *Paris*, 1806, 3 vol. in-12.
- V. Journal historique, ou Mémoires critiques et littéraires, sur les ouvrages dramatiques et sur les événemens les plus mémorables, depuis l'an 1748 jusqu'en 1772 inclusivement; par Ch. Collé, avec une notice sur sa vie et ses écrits. *Paris*, 1807, 3 vol. in-8°.
- Le manuscrit autographe de cet ouvrage se trouve dans la bibliothèque de M. Barbier. On y remarque plusieurs morceaux qui n'ont pas été imprimés.
- VI. Mémoires sur la librairie et sur la liberté de la presse, par de Lamoignon de Malesherbes. *Paris*, 1819, in-8°.
- VII. Supplément à la correspondance littéraire de MM. Grimm et Diderot. *Paris*, 1814, in-8°.
- Voy. n° 9342 et 13229 du *Dict. des Anonymes*.
- VIII. Voyage autour de ma chambre, suivi du Lépreux de la cité d'Aoste, par le comte Xavier de Maistre (avec une préface et des notes, par le comte Joseph de Maistre, frère de l'auteur). Nouvelle édition. *Paris*, 1817, 1821, 1823, in-18.
- IX. Mémoires sur le comte de Bonneval, par le prince de Ligne. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. *Paris*, 1817, in-8°.
- X. Nouveau supplément au Cours de Littérature de La Harpe. *Paris*, 1818, in-8°.
- XI. Correspondance inédite de l'abbé Ferdinand Galiani avec M<sup>me</sup> d'Épinay, etc. *Paris, Treutzel et Würtz*, 1818, 2 vol. in-8°.
- XII. Considérations sur la France, par le comte Joseph de Maistre, nouvelle édition, la seule revue et corrigée par l'auteur; suivies de l'Essai sur le principe générateur des constitutions politiques. *Paris, Potey*, 1821, in-8°.
- XIII. Lettre de Volney à M. le baron de Grimm, suivie de la réponse de M. le baron de Grimm à M. de Volney, en date du 1 janvier 1792. *Paris*, 1823, in-8°.
- Ces lettres sont précédées de l'avis suivant : « Lorsque je publiai, en 1814, le *Supplément à la correspondance du baron de Grimm*, je possédais la *Réponse*, imprimée sous son nom, à la lettre de M. de Volney; cette pièce est d'une extrême rareté : réunie aux opuscules du célèbre correspondant littéraire, elle eût sans doute donné au *Supplément* un intérêt tout particulier; mais il répugnait à ma délicatesse d'affliger un savant aussi recommandable que M. de Volney. Aujourd'hui qu'il n'est plus, je crois pouvoir compléter les opuscules de Grimm. M. de Volney laisse assez de titres à l'estime publique pour le venger des sarcasmes d'un ancien ami, que les circonstances les plus extraor-

dinaires avaient métamorphosé en implacable ennemi. Il m'a paru convenable de reproduire ici la lettre qui a occasioné l'énergique réponse. Plusieurs personnes pensent que cette Réponse est une pièce supposée, et elles ne sont pas éloignées de l'attribuer au comte de Rivarol. Je serais charmé que la présente réimpression contribuât à en faire connaître le véritable auteur. »

XIV. M. Barbier a publié plusieurs volumes des *OEuvres com-*

*plètes de Condorcet*, Paris, 1804, 21 vol. in-8°.

Voy. n° 15523 du *Dict. des Anonymes*.

N. B. Nous regrettons de ne pouvoir placer ici, à cause de son étendue, la *liste des articles* insérés par M. Barbier dans le *Mercur*, le *Magasin*, les *Annales* et la *Revue Encyclopédique*, les *Classiques latins* de M. Lemaire, et l'*Encyclopédie moderne* de M. Courtin.

*Liste des principaux ouvrages manuscrits de M. Barbier (1).*

Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, publiés séparément ou dans les journaux par l'abbé Mercier de Saint-Léger, depuis l'année 1760 jusqu'en 1799. Rédigée en grande partie par lui-même et continuée par A.-A. Barbier, qui y a joint la notice de quelques manuscrits trouvés dans ses papiers et l'indication des ouvrages de sa composition ou autres qui se sont trouvés chargés de notes de sa main, avec le nom des personnes qui les ont acquis à la vente de sa bibliothèque ou qui les possèdent. 1799, in-4°.

Dictionnaire de critique et de littérature, ou choix du *Nouvel-iste du Parnasse*, des *Observations sur les écrits modernes*, de l'*Année littéraire*, et des autres ouvrages périodiques, de l'abbé Desfontaines et de Fréron; depuis 1731 jusqu'en 1776, époque de la mort de ce critique. In-4°.

Ce volume contient par ordre alphabétique l'indication de tous les articles à prendre dans tous les re-

cueils ci-dessus désignés. La réunion de ces divers morceaux devait former environ 12 volumes in-8°.

Notice raisonnée d'une petite collection de livres rares achetés sur les quais de Paris, avec leur prix d'acquisition. In-fol.

Catalogue d'une Bibliothèque Napoléonienne. 1808, in-fol.

Catalogue d'une Bibliothèque historique de 3,000 volumes. 1809, in-fol.

Où trouve en tête de ce volume un Rapport à Napoléon, et un aperçu de la dépense que devait occasioner l'impression de ces 3,000 volumes et du tems nécessaire pour cette impression. Voy. page 585.

Catalogue alphabétique des Notices biographiques qui se trouvent dans les journaux suivans: *Annales catholiques*, *Annales de la religion*, *Ami de la religion*, *Choix des journaux*, *Chronique religieuse*, *Décade philosophique*, *Journal de la librairie*, *Magasin encyclopédique*, *Revue Encyclopédique*, *Saison du Parnasse*, *Spectateur du Nord*. In-fol.

(1) La bibliothèque de M. Barbier, composée en grande partie de livres relatifs à l'Histoire littéraire, à la Biographie et à la Bibliographie, contient beaucoup d'ouvrages annotés par lui ou par d'autres savans bibliographes. Le *Catalogue* en sera publié en 1827.

---

## II. ANALYSES D'OUVRAGES.

---

### SCIENCES PHYSIQUES.

PHILOSOPHIE CHIMIQUE, OU NOTIONS GÉNÉRALES SUR LA  
PHYSIQUE ET LA CHIMIE; par *L.-C.-M. LEBoulLENGER*,  
Ingénieur des mines (1).

Depuis deux ans que l'ouvrage de M. Leboulenger est publié, il ne nous a pas été possible d'en parler dans ce recueil à la place qui semble réservée plus spécialement aux compositions de cette nature. Nous aurions voulu réunir dans un même article trois sortes d'écrits sur le même sujet : l'un représentant les connaissances résumées et coordonnées ; l'autre rassemblant des matériaux pour continuer l'édifice de la science ; le troisième, qui, présentant les progrès futurs, discuterait l'ordonnance de l'édifice et proposerait les changemens qui ne doivent point être différés, dès que le besoin s'en fait sentir. Lorsque la construction a pris de la solidité, les démolitions partielles, que l'on ne peut éviter, sont plus difficiles et entraînent souvent des matériaux que l'on eût voulu conserver. Les chimistes n'ont pas oublié combien il fut difficile de renverser la théorie du phlogistique : les affinités électives se maintiennent encore dans le pays de la métaphysique, et avec le secours de cette science des ténèbres, etc. Il n'est donc point sans utilité d'arrêter fréquemment ses regards sur l'état de chaque science, d'observer sa marche, de remonter à l'origine des progrès qu'elle a faits ou cru faire, d'examiner si la direction qu'elle suit pourra la conduire au but. Nos lecteurs ont pu remarquer que ces inspections générales sont tout-à-fait dans le plan, les goûts et les

---

(1) Saint-Étienne, 1824. Imprimerie de Durand Sauret. In-8° de 255 pages, avec deux tableaux et une planche.

habitudes de la *Revue Encyclopédique* : mais les circonstances assignent ordinairement à nos pages une destination différente, et des objets isolés obtiennent, par des motifs très plausibles, une attention que l'on eût réservée, dans les tems ordinaires, pour les découvertes d'une haute importance, et pour les recherches d'un intérêt plus universel : telles sont les théories générales et les méthodes des sciences. Si la presse, menacée de nouvelles entraves, ne peut éviter cette flétrissure ; si la critique sincère, inséparable de la vraie philosophie, est condamnée au silence ou à l'exil, ainsi que les autres interprètes de la raison, il n'est pas possible de prévoir quelle sera la destinée des écrivains et des entreprises littéraires, ni jusqu'à quel point les ténèbres seront épaissies autour des intelligences. La société, dépouillée du trésor des connaissances acquises, replongée dans l'ignorance, suivant d'un pas mal affermi les seules routes qu'on aura laissées ouvertes, à la clarté des fausses lueurs dont nous avons déjà vu l'apparition ; voilà ce que la prudence ordinaire entrevoit dans l'avenir. Nous ne craignons pas de le dire : quelque reproche que l'on puisse faire aux nations, elles sont dignes d'un meilleur sort. Si elles ne peuvent prévenir les dangers qui les menacent, le joug qu'elles seraient destinées à porter peserait d'abord sur la presse et sur les lettres. Nos lecteurs ne seront donc pas étonnés si, lorsque ces tems seront arrivés, la *Revue Encyclopédique* se réfugie dans les questions particulières, et n'aborde point des sujets qui, précisément parce qu'ils embrasseraient tous les faits d'un même ordre, amèneraient des vérités plus fécondes, porteraient à la méditation, et tendraient à faire sortir les esprits de l'inaction dans laquelle on aura formé le projet de les retenir.

Ces observations sur les causes qui nous ont empêché de parler plus tôt du livre de M. Leboulenger, seront notre excuse auprès de plusieurs écrivains vis-à-vis desquels nous sommes aussi en arrière. Jetons maintenant un coup d'œil sur la nouvelle *Philosophie chimique*.

Ne serait-il pas tems de laisser à la morale le mot *philosophie*

qu'elle peut employer dans un sens précis, clair, utile, au lieu que ses autres applications laissent toujours dans l'esprit une confusion d'idées qu'une expression plus exacte aurait évitée. C'est à Fourcroy que l'auteur emprunte le titre de son ouvrage : mais il n'était pas réservé à Fourcroy de découvrir ni de rédiger la théorie générale de la science qu'il professait avec un si brillant succès. M. Leboullenger a pensé avec raison que, dans l'état actuel de la chimie, on ne pouvait plus se dispenser de remplacer cette *philosophie* surannée par une autre qui eût toute la vigueur de la jeunesse ; et afin qu'elle pût conserver cette vigueur, en dépit du tems et des découvertes qu'il amène, il n'a point voulu qu'elle naquît vieille : il ne s'est pas borné à recueillir et à mettre en ordre les idées déjà émises, à restaurer et à compléter d'anciennes théories. Celle qu'il propose est réellement neuve, et par conséquent elle recevra l'accueil que l'on fait ordinairement au nouveaux venus et aux étrangers. Elle se présente avec modestie, dans un ouvrage imprimé en province : on ne lui refusera pas, sans doute, un regard de curiosité, et ensuite quelque intérêt. Quoique l'auteur essaie de faire prendre à la physique et à la chimie une forme nouvelle, entreprise d'un esprit plein de confiance dans ses forces ; il procède avec prudence, et s'appuie, autant qu'il le peut, sur les autorités les plus imposantes.

L'ouvrage est divisé en deux parties : la première traite des substances *simples*, et de la nature du pouvoir qui produit leur réunion ; et la seconde, des composés formés par l'union des substances simples.

L'auteur, admettant l'ancienne division des substances simples en *impondérables* et *pondérables*, ne place qu'une seule substance dans la première division, c'est la *lumière*, fluide dont les molécules sont les plus simples qu'il y ait dans la nature, parfaitement homogènes, et possédant toutes les mêmes propriétés, au même degré. La lumière peut être engagée dans les corps ; et dans ce cas elle prend le nom de *calorique*, en sorte que la lumière peut être considérée comme *du calorique libre de toute combinaison*, et jouissant d'une grande *vélocité*,



La force que les chimistes nomment *affinité* n'est autre chose que la gravitation universelle, et suit la même loi. L'attraction que les corps exercent sur le calorique n'a pas non plus une autre origine, et par conséquent elle est soumise à la même loi. Mais l'action du calorique sur les corps suivrait une loi inverse. On regrette que l'auteur n'ait pas assez développé ces notions fondamentales de sa théorie, et qu'il y ait quelque obscurité dans la manière dont il établit que *la force expansive de la chaleur n'est qu'une attraction pour un fluide*. On en trouvera aussi dans l'explication de ce que l'auteur nomme *dissimilation* et *assimilation*. On admettra difficilement sa définition de l'*atome* chimique : c'est, dit-il, *la quantité relative d'un principe nécessaire pour balancer l'affinité d'un autre principe pour le fluide lumineux*. De ce qu'il manque quelque chose à l'exposition de ses principes fondamentaux, il résulte que les lecteurs sont disposés à douter de ce qu'ils ne voient pas assez clairement. L'ouvrage aurait obtenu plus promptement le succès qu'il mérite à plusieurs égards, si l'auteur avait fait apercevoir, dès l'entrée, l'ordre qu'il allait mettre dans l'immense profusion de matériaux qui étaient à sa portée ; les divisions générales d'un ouvrage peuvent être très-bonnes, sans que la méthode suivie dans les détails soit exempte de reproches ; et c'est par cette méthode qu'on se met réellement en communication de pensées et de raisonnemens avec ses lecteurs.

M. Leboullenger a tiré de ses doctrines chimiques une *théorie nouvelle de la force vitale des plantes*, et il y joint aussi quelques idées sur la physiologie végétale. A la rigueur, il n'a fait que traduire l'ancienne théorie dans la langue nouvelle de la chimie, telle qu'il la conçoit. Dans cette traduction, comme dans le commencement de l'ouvrage, l'auteur va trop vite, et embrasse trop d'objets. Il n'était pas possible de renfermer dans une douzaine de pages une explication de la rosée, de la germination et de l'accroissement des plantes, des effets de la lumière et de son absence, de l'action des différens sols, des propriétés et des effets des engrais, des effets de la greffe, de

la production des fruits , de la vieillesse et de la mort naturelle des végétaux , de la succession continuelle de développemens, en un mot, les questions les plus ardues de la physiologie végétale et de l'agriculture.

L'auteur admet quatre classes de corps pondérables : 1<sup>o</sup> le principe des acides ( c'est l'oxigène ); 2<sup>o</sup> les substances alcalines et terreuses; 3<sup>o</sup> les combustibles non métalliques; 4<sup>o</sup> les combustibles métalliques. On voit qu'il ne regarde point les terres comme des oxides métalliques , non plus que les alcalis. Il ne met point le chlore au nombre des corps simples ; il n'en parle point, et cependant, les motifs qui ont déterminé les chimistes à regarder cette substance comme simple devaient être au moins discutés.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée aux *corps composés* , et comprend trois divisions : 1<sup>o</sup> les composés oxigénés ; 2<sup>o</sup> les composés hydrogénés ; 3<sup>o</sup> les corps surcomposés. Un résumé termine l'ouvrage, et les lecteurs y trouveront plus rapprochées, et disposées plus commodément pour les recherches, les notations et les valeurs numériques employées dans les deux tableaux synoptiques, l'un des élémens des corps, et l'autre des composés oxigénés et hydrogénés.

On ne peut pas dire que M. Leboullenger a fait une *philosophie chimique* : on ne peut cependant se dispenser de reconnaître que son livre contient des vérités précieuses, et peut mettre sur la voie de quelques perfectionnemens. Les théories chimiques actuellement adoptées ne peuvent subsister long-tems : elles n'ont point le grand caractère de simplicité qui appartient essentiellement aux vérités générales. Notre auteur essaie de commencer la réforme par la partie la plus accessible, en réduisant les fluides impondérables à un seul dont les divers états et les modifications manifesteraient les phénomènes de la lumière, de la chaleur, de l'électricité, de la composition et de la décomposition des corps, etc. En traitant un sujet aussi important, il eût fallu se renfermer dans ce qui peut y répandre le plus de lumières, l'isoler de tout ce qui n'aide pas à le mieux comprendre. Il y a trop de choses dans ce livre, et

celles qui devaient y être souffrent de cette surabondance ; elles ne sont pas assez développées. On le regrette d'autant plus qu'on sent que l'auteur est très en état de présenter ses idées avec toute la clarté qu'elles peuvent recevoir d'une bonne méthode. Tel qu'il est, son ouvrage ne fera qu'exciter l'esprit de méditation : tel que M. Leboullenger pouvait le faire, il aurait instruit.

FERRY.

LES LANDES EN MIL HUIT CENT VINGT-SIX, ou Esquisse d'un plan général d'amélioration des landes de Bordeaux ; par *J.-B. B.*, ingénieur des ponts et chaussées : à joindre au projet de canal proposé par M. DESCHAMPS, inspecteur général des ponts et chaussées, etc. (1).

L'auteur de cet écrit est muni des connaissances les plus exactes et les plus complètes sur la question qu'il a traitée ; il a joint l'étude des hommes à celle des lieux, et il n'ignore point que de quelque nature que soit le bien que l'on médite, les difficultés morales sont les plus grandes que l'on ait à vaincre. Les projets pour l'amélioration des landes de Bordeaux ont subi cette loi commune, et lui demeureront soumis aussi longtemps qu'ils rencontreront des intérêts opposés, ou seulement d'autres vues, des pensées un peu différentes relativement au même objet. M. B. l'avait certainement prévu, quoiqu'il manifeste un peu de dépit contre des obstacles auxquels il devait s'attendre. Convaincu de l'heureuse influence que les projets dont il s'agit obtiendraient en peu de tems sur une contrée dont l'étendue est au moins d'un million d'hectares, et sur le sort de ses habitans, il voit avec peine que le doute trouve encore place dans quelques esprits, que toutes les

---

(1) Bordeaux, 1826; imprimerie d'André Brossier, rue Royale, n° 13. In-4° de 166 pages.

volontés ne sont pas encore décidées et d'accord. Quoique cette opposition ne soit pas assez forte par elle-même ni assez bien secondée pour empêcher totalement le bien que l'on médite, elle le retarde, et peut le rendre incomplet : l'auteur de ce Mémoire n'a pas d'indulgence pour les torts de cette espèce.

M. B. n'a écrit que pour la France. Il semble que le sujet qu'il a traité ne puisse attirer l'attention des étrangers, que c'est en quelque sorte une affaire de famille. Cependant, si les étrangers lisent ce Mémoire, ce ne sera pas sans profit pour eux-mêmes; ils pourront y apprendre, à nos dépens, qu'une administration mal organisée ne répond ni aux intentions du prince, ni au but de son institution; qu'elle ne recherche point les intérêts généraux, et que souvent elle les repousse par l'effet nécessaire des vices de son organisation.

L'auteur a divisé son Mémoire en huit chapitres, et il y a joint des notes et pièces justificatives renvoyées à la fin, parce que tout ce qui précède n'a pas besoin de ces explications pour être bien compris, et que cependant elles donnent aux lecteurs, sur les questions traitées dans le Mémoire, des notions plus étendues, encore plus satisfaisantes pour ceux qui ont besoin de connaître avec exactitude, quel que soit le sujet dont ils s'occupent.

Le premier chapitre est l'exposé de l'état actuel des landes de Bordeaux ou de *Gascogne*, ancienne dénomination que l'on peut conserver sans inconvénient, de même que le nom de *golfe de Gascogne*, pour désigner l'espace de mer compris entre le Bec-d'Ambez et les côtes de la Biscaye. Cette partie du territoire français a été souvent décrite, ainsi que ses habitants : les sables mobiles, les eaux stagnantes, les tourbières, l'insalubrité de l'air et ses pernicieux effets y sont trop remarquables pour n'avoir pas attiré l'attention des administrateurs. Quelques améliorations ont été faites depuis le commencement de ce siècle; quelques industries ont pris plus d'étendue, et les cultures ont fait quelques progrès. Mais les mauvaises qualités du sol n'ont point changé, et tout reste encore à faire pour l'assainissement du pays. Dans le chapitre

suisant, M. B. examine *quelles sont les causes qui ont arrêté les progrès de la civilisation dans les landes*. Les eaux stagnantes et leurs funestes émanations ont commencé le mal; la pauvreté des habitans les a mis hors d'état d'y remédier par eux-mêmes, et le régime du *parcours* l'a perpétué. Les immenses propriétés communales n'y sont que des terrains livrés à la dévastation; les forêts disparaissent, et la subsistance des bestiaux diminue continuellement. « Ainsi grandissent ces déserts sur la ceinture desquels les communes sont éparses, sans être entièrement préservées des exhalaisons morbides. Quel est l'étranger qui viendra former des établissemens dans une région insalubre? Quel est le propriétaire aisé qui ne l'abandonne pas aussitôt que sa fortune lui permet d'aller jouir d'un air plus pur, sous un autre ciel? Bien loin de songer à améliorer, le colon se livre au découragement, et ne tarde pas à se persuader que toute vue de perfectionnement est une chimère. Cette idée se fortifie par la tradition, et par les anciens usages que défendent des intérêts mal éclairés. »

Le troisième chapitre est une revue des *moyens employés à différentes époques pour vivifier les landes de Gascogne*. L'auteur commence par des observations sur l'ancien état de ce pays où l'on retrouve encore des vestiges d'une prospérité d'autant plus remarquable qu'elle contraste plus fortement avec la misère et la dépopulation d'aujourd'hui. De six ports ouverts aux vaisseaux entre l'embouchure de la Gironde et celle de l'Adour, il ne reste plus que le bassin d'Arcachon. Une voie romaine entre Dax et Uza traversait des terrains que les marais ont envahis. L'industrie hollandaise, qui avait opéré tant de prodiges à l'embouchure de la Meuse et du Rhin, voulut essayer ses forces à l'embouchure de la Gironde; c'est à une compagnie de Hollandais que l'on doit le dessèchement des marais du bas Médoc. Mais ces opérations indispensables éprouvèrent ailleurs tant de résistance, et reçurent si peu de secours, que « plus de la moitié des marais sont encore à dessécher : et parmi ceux dont les travaux sont effectués il n'est pourvu qu'imparfaitement aux frais d'entretien,

lorsque l'autorité supérieure n'interpose point son influence dans l'intérêt de l'association. » Le récit des travaux de M. Feuillée sur les marais de Gabaret, et de la fin tragique de ce citoyen éclairé, laborieux, entreprenant; de la destruction de ses travaux et de tout le bien qu'il avait produit, nous fait arriver jusqu'aux époques désastreuses de la révolution. Mais les spéculations particulières n'embrassent point l'ensemble de travaux qui feraient disparaître la vaste étendue de marais qui vicient l'air : les entrepreneurs ne s'adressent qu'aux meilleurs terrains, dans ce que l'on nomme *pays de culture*; le pays de *parcours* est abandonné à l'exploitation sauvage et dévastatrice qui tend à le transformer en un désert de sables et de marais.

Après quelques tentatives malheureuses, les défrichemens ont eu plus de succès que les desséchemens : mais ils ne peuvent éloigner les maladies, tant que le cours des eaux ne sera point rétabli. L'ordre des travaux exige que l'on fasse d'abord tout ce qui est nécessaire pour assainir le pays; le soin de la culture doit commencer par pourvoir aux besoins des cultivateurs, et ne rien négliger de ce qui peut compromettre leur santé.

Les dunes de sable formées sur la côte entre l'Adour et la Gironde occupent depuis assez long-tems l'attention des ingénieurs et des savans, et, plus récemment, celle du public français. Les recherches de Brémontier sur ce point de géographie physique ont dirigé tous les regards vers les côtes de l'Océan, entre Bayonne et Bordeaux : on s'est intéressé aux périls dont l'une de nos plus opulentes cités était menacée; on a suivi avec inquiétude la marche des sables chassés par les vents d'ouest, et dont les travaux de l'homme peuvent seuls arrêter les invasions : le calcul a fait cesser les alarmes, au moins pour la ville de Bordeaux; nous ne sommes pas encore accoutumés à considérer comme imminent un danger dont un intervalle de vingt siècles nous sépare. Mais quoique l'ennemi s'avancât lentement, et qu'il fût encore loin des bords de la

Garonne, ce n'était pas une raison pour le laisser faire, et ne point essayer de l'arrêter.

« Vers la fin du dernier siècle, M. Brémontier démontra la possibilité d'arrêter par des semis la marche effrayante de ces montagnes de sable : il fit sentir l'urgente nécessité de protéger les communes menacées. C'est aux soins persévérans et aux procédés de cet ingénieur que l'on doit les travaux qui préservent en ce moment de l'invasion des sables le Verdon, Hourtins, la Teste, Mimizan, et les chénaux d'écoulement de Mimizan, Contis, Vieux-Boucau et Cap-Breton. L'entreprise de fixer contre les efforts non interrompus de l'Océan et des vents une zone de dunes qui a 50 lieues de longueur et une lieue de largeur au milieu, et dont les monticules s'élèvent jusqu'à 180 pieds au-dessus de la mer, cette entreprise était grande, et digne d'un gouvernement réparateur. L'ordonnance royale du 5 février 1817 en a assuré la continuation. M. LAINÉ a marqué son administration au ministère de l'intérieur par cette mesure de bien public, qui portera plus tard des fruits abondans. »

Les dunes seront donc fixées, si les fonds nécessaires pour les semis de pins ne sont pas réglés avec une trop grande parcimonie, ainsi que les dépenses d'entretien, car ces digues en ont besoin, comme celles de Hollande. Au moyen de cette barrière, des cultures nouvelles peuvent être entreprises, en choisissant les plantes qui s'accoutument d'un terrain sablonneux. En 1803, M. MÉCHIN, préfet, dont le département des Landes conservera long-tems le souvenir, y introduisit l'arachide : elle fut cultivée avec beaucoup de zèle et de succès jusqu'au départ de ce magistrat; maintenant elle est abandonnée. La pomme de terre même n'a pas encore triomphé de la routine, opiniâtre ennemie de toute innovation, et qui ne peut être vaincue que par une culture intellectuelle dont une population pauvre, disséminée et sans communication est presque totalement privée.

La courte administration de M. d'HAUSSEZ fut une des plus utiles au département des Landes. Les concessions de terrains

furent provoquées; les desséchemens et les routes, ainsi que l'introduction des meilleures méthodes de culture, furent constamment l'objet des soins de ce digne préfet. En 1819, il exposa ses vues d'amélioration dans un écrit intitulé : *Considérations sur l'agriculture et l'industrie dans les landes*. Suivant l'usage, ses projets rencontrèrent d'abord des contradicteurs et de l'opposition; maintenant, ils sont mieux appréciés. Mais quand même la terre serait assainie, bien plantée et bien cultivée dans les landes, on n'y aurait pas encore assez fait pour l'état et pour les habitans; il resterait à établir des moyens de communication.

La grande route de Bordeaux à Bayonne par Mont-de-Marsan, de près d'un tiers plus longue que celle des grandes landes, a offert à M. B. un fait très-remarquable. Entre Bazas et Mont-de-Marsan, on n'a fait près de la grande route aucune tentative de défrichement qui attire l'attention du voyageur, si ce n'est au voisinage des villes, en sorte que l'on n'y voit rien que des landes et des broussailles. Cependant, nos relations avec l'Espagne y entretiennent une circulation commerciale et militaire, et par conséquent une consommation locale qui produit un accroissement de capitaux dont les progrès de la culture et de l'industrie devraient indiquer l'emploi. Mais l'apathie des habitans est encore plus invincible qu'une augmentation d'aisance ne peut avoir d'attraits pour eux; ils restent comme ils sont, ou peut-être cette immobilité n'est-elle qu'apparente : on peut soupçonner qu'elle tient au régime des communaux et du parcours, et qu'elle disparaîtrait avec ce reste des habitudes des peuples nomades si peu d'accord avec les lois sur la propriété : notre auteur adopte cette opinion. Il termine cet important chapitre par un résumé que nous abrégons à regret : les dunes peuvent être fixées, et elles le seront; la marche des sables de l'ouest à l'est n'inspire plus de crainte. — Les productions spontanées des landes attestent que le sol n'y est pas infertile ni rebelle à la culture. — Avant de penser à l'amélioration des troupeaux de moutons, il faut pourvoir à leur nourriture, créer des prairies artificielles,



étendre et perfectionner les prairies naturelles. — Les semis de bois doivent être le premier emploi du sol aux lieux où l'on ne peut encore former des prairies. — Les desséchemens exigent un ensemble d'opérations qu'on n'obtiendra ni des communes, ni des associations formées pour cet objet. — Le rétablissement de la route de Bordeaux à Bayonne par les grandes landes améliorerait le sort des habitans actuels, mais ne serait pas assez utile au pays, qui n'en serait pas moins couvert de marais, et pernicieux pour la santé des habitans. D'ailleurs, comme l'exploitation des bois sera long-tems la principale ressource des landes, les routes n'y seront jamais un moyen de transport aussi avantageux que peut l'être un système de navigation intérieure.

Dans le quatrième chapitre, M. B. fait l'énumération des moyens proposés pour *vivifier* les landes. Les vues des auteurs qui ont traité ce sujet sous divers aspects convergent toutes vers le même point, un système de canaux qui serve à la fois aux desséchemens et à la navigation. Il ne s'agissait donc que d'établir ce système, ou ses parties principales, auxquelles toutes les autres viendraient s'adapter : c'est ce qu'a fait M. DESCHAMPS, inspecteur général des ponts et chaussées. Le travail de ce savant ingénieur est exposé dans le chapitre v : il fait partie d'un projet plus vaste ; le canal qui traverserait les grandes landes, en joignant l'Adour à la Garonne, se rattacherait à un autre qui opérerait la jonction de la Garonne avec la Charente. Nous n'entrerons dans aucun détail sur le premier canal, qui est spécialement l'objet de ce Mémoire ; il faudrait en suivre les diverses directions sur une carte où le relief du terrain fût représenté correctement. Il suffira de dire que cette grande communication commencerait à Bordeaux, et atteindrait l'Adour au point où la marée s'arrête sur cette rivière : par ce moyen, la navigation serait assurée, dans tous les tems, entre Bayonne et Bordeaux. Le canal aurait 275,000 mètres de longueur développée ; ses dimensions seraient adaptées au système de grande navigation déjà suivi en France. Des branches principales seront dirigées vers les lieux de

marché ou d'exploitation, et traverseront le plus grand nombre de communes qu'il sera possible d'atteindre, en observant d'ailleurs les règles prescrites par une sage économie et pour un bon emploi des eaux.

L'auteur ne présente d'abord qu'une simple esquisse du projet, et passe à l'exposition des nombreux avantages que les landes en retireront, même avant qu'ils soient terminés. En effet, l'exécution de grands travaux au milieu de ces déserts serait un premier bienfait, et répandrait des capitaux qui seraient appliqués, tôt ou tard, à la culture et à l'industrie.

Le chapitre VI expose les *avantages spéciaux attachés au CANAL DU DUC DE BORDEAUX* : c'est le nom qui doit être imposé à ce grand ouvrage, d'après le vœu manifesté par le conseil général du département de la Gironde. M. B. insiste principalement sur les semis, la culture et l'aménagement des bois, « résultat sur lequel repose l'entreprise. » Le bois, dit-il, est un produit dont la demande devient de jour en jour plus pressante, et dont la production a singulièrement diminué depuis quarante ans. On commence à substituer le fer au bois pour des constructions très-importantes, et il peut en résulter, dans l'avenir, une assez grande économie : mais le bois, considéré comme combustible, ne nous est pas moins nécessaire que pour les constructions. Plusieurs parties du territoire français ne sont pas à portée de se pourvoir de charbon de terre : il faut qu'elles tirent de la surface du sol ce que les excavations ne leur fourniraient point. « Les machines à vapeur, dans notre organisation sociale, doivent représenter cette population immense d'esclaves sur laquelle s'étayait la liberté des peuples anciens. Quand une nation active, comme l'Angleterre, a pu introduire chez elle une puissance mise en jeu par le feu, et équivalente à l'effort de plus de deux millions de bras, il n'est plus possible à aucun peuple de l'univers de rester en arrière de ce progrès industriel, à moins qu'il ne veuille tomber tout entier dans un état d'ilotisme. »

La disette de bois indigènes a produit la hausse de ceux qui viennent du nord. Les scieries mécaniques établies dans les

landes ont eu peu de succès, faute de moyens de transport. Dix forges se sont élevées pour l'exploitation des mines de fer dont ces landes sont bien pourvues : elles s'aperçoivent déjà de la rareté des charbons. Les produits résineux extraits des pins indigènes ne suffisent point encore à notre consommation ; les États-Unis et le nord de l'Europe nous en fournissent la plus grande partie. Le climat et le sol des landes sont très-favorables au pin maritime et au chêne-liège ; aucune concurrence n'est à redouter pour ces deux productions, dont le débit est assuré dans nos ports de l'Océan. On a pensé que les charbons de terre pourraient suffire aux immenses besoins de combustible que nos arts éprouvent dès à présent, et qui ne peuvent qu'augmenter : l'énumération des houillères qui peuvent alimenter le bassin de la Garonne et celui de l'Adour est bien propre à multiplier les semis de bois, au lieu de les décourager. Non-seulement ces houillères sont trop peu nombreuses, on regrette aussi que leur exploitation soit encore imparfaite, peu productive, et qu'aujourd'hui même on soit dans la nécessité de faire venir le combustible de mines plus éloignées, ou de Newcastle en Angleterre.

Les semis de pins et de liéges entraîneront la suppression du parcours, et ce ne sera pas le moindre service que l'accroissement des forêts dans les landes ait rendu à ce pays. La terre alors pourra devenir aussi fertile qu'elle peut l'être par sa nature et par les soins du cultivateur. Comme les produits seront d'abord peu variés, on les échangera contre d'autres productions territoriales ou de manufactures. L'auteur considère successivement les centres de commerce qui s'établiront à Bayonne, La Teste, Dax et Tartas, Mont-de-Marsan, le Cap-Breton, si une branche du canal est dirigée vers ce petit port. Il s'arrête plus long-tems sur l'influence que les améliorations opérées dans les landes par le *canal du duc de Bordeaux* doivent exercer un jour sur le commerce de l'une de nos villes maritimes les plus importantes. Il fait voir que Rochefort y trouvera d'abondantes ressources qui lui seront garanties dans tous les tems si le canal est continué jusqu'à la Charente;

que le département de la guerre n'en profitera pas moins que celui de la marine, et que la frontière des Pyrénées a besoin, dans tous les tems et dans tous les cas, de moyens de transport plus économiques et d'un service mieux assuré, et que le canal dont il s'agit offre à la fois l'un et l'autre. Toutes ces considérations paraissent très-justes, ainsi que les conséquences que M. B. en déduit : mais quelques observations sur lesquelles il s'appuie peuvent être contestées. On ne lui accordera point sans réclamations qu'un canal à travers les petites landes, par la Garonne, la Baise et la Midouze serait plus exposé aux entreprises d'un ennemi qui aurait franchi les montagnes. Quand même un canal communiquant de Toulouse à l'Adour serait de quelque utilité pour une armée qui aurait pénétré dans nos provinces méridionales, ce ne serait pas un motif pour différer cette entreprise, si son exécution peut rendre d'assez grands services en tems de paix. L'Espagne n'est pas dans une attitude menaçante : nous sommes loin du tems où ses infortunes pourront être oubliées, où le sentiment de ses forces lui rendra quelque confiance : dans l'abîme des maux où elle est tombée, ce n'est pas à la France qu'il convient de prévoir le tems où elle aurait à combattre des Espagnols sur son propre territoire. On ne mettra pas non plus dans la balance l'accroissement de forces militaires que la France trouverait dans la nouvelle population des landes ; si nos voisins ne sont pas trop malheureux, et si leurs gouvernemens ne font pas de fautes très-graves, leur population pourra croître encore plus rapidement que celle de la France, et nos acquisitions n'ajouteront rien à notre puissance relative. Lorsque tout sera bien disposé pour la paix, les gouvernemens n'auront presque rien à faire pour se tenir prêts à la guerre : cette vérité consolante exigerait quelques développemens qui nous éloigneraient trop de notre sujet, et qui sortiraient des limites que nous devons nous imposer : nous y reviendrons, lorsqu'il nous sera possible de traiter cette matière avec l'étendue et la maturité qu'elle mérite à tant d'égards.

L'auteur passe aux *avantages généraux* qui résulteraient

des canaux proposés, et à plus forte raison, d'un système complet de navigation intérieure. « Telles sont, dit-il, les lenteurs et les difficultés de nos moyens de communication, que toute la population du littoral du royaume ferait aujourd'hui de grandes économies, s'il lui était permis de prendre à l'étranger les objets de consommation journalière que notre sol produit cependant avec abondance : les grains, les fers et le combustible.

« Toutes les fois que le commerce d'un pays est avantageux, il exporte plus qu'il n'importe : ou plutôt il importe sous forme de capitaux l'excédant de ses produits sur sa consommation. De là résulte nécessairement la préférence à donner aux communications descendantes sur les voies ascendantes. Ces réflexions trouvent leur application immédiate au canal du duc de Bordeaux. »

Un des plus grands avantages attachés à un système général d'amélioration des landes consisterait, suivant M. B., dans les *colonisations* que l'on pourrait y faire. « Ouvrez, dit-il, des champs d'asile dans les landes; appelez-y la population par des entreprises philanthropiques; imitez l'exemple des Hollandais dont les colonies agricoles, encouragées par d'augustes personnages, jouissent d'une prospérité toujours croissante. Puissent ces considérations être appréciées par un gouvernement qui veut assurer son repos en donnant un aliment à l'activité des esprits, une occupation à la population nécessaire, et des ressources à ceux qui ont senti les atteintes d'événemens supérieurs aux prévisions et aux forces de l'homme. »

Le chapitre VII expose en peu de mots les *moyens d'exécuter le canal proposé*, et donne de nouveaux motifs pour l'entreprendre. Lorsqu'il sera établi sur l'échelle de la grande navigation, la dépense pourra s'élever à 25,000,000 fr. En se bornant aux besoins actuels du commerce, de l'agriculture et du gouvernement, les frais de construction seraient diminués d'un tiers : enfin, il ne faudrait que 6,000,000 fr. pour mettre

en moins de trois ans, le port de La Teste en communication avec Bordeaux, au moyen de la petite rivière de Leyre.

L'auteur estime que le canal proposé doit atteindre un jour l'importance et l'activité du canal du Midi, dont le revenu net est aujourd'hui de 15 à 1,800,000 fr., tandis qu'à la fin du dernier siècle il n'était que de 600,000 fr. Les arrangemens qu'il propose entre une compagnie exécutante, qui fournirait une partie des fonds, et le gouvernement qui les compléterait, deviennent plus compliqués par la supposition que les travaux seront effectués à deux époques plus ou moins éloignées l'une de l'autre; que l'on commencera sur une petite échelle, sauf à donner ensuite au canal les dimensions nécessaires pour une grande navigation. C'est dans le mémoire qu'il faut lire ces détails; ils ne sont point susceptibles d'analyse ni d'abréviation.

Le dernier chapitre était moins nécessaire que l'auteur ne l'a cru : c'est l'examen des objections qui ont été faites contre l'entreprise projetée. Les plus imposantes de ces objections sont les délibérations du conseil général du département des Landes en faveur du projet de canal à travers les *petites landes*, et contre celui qui partirait de Bordeaux. Les membres de ce conseil ne se bornent pas à prononcer comme administrateurs : ils décident comme ingénieurs que *la creusée d'un canal à travers les grandes landes est une chimère*, qu'il serait impossible de procurer à ce canal une quantité d'eau suffisante pour *étancher la soif inextinguible des sables*. Mais si les sables sont aussi altérés, pourquoi donc les grandes landes sont-elles couvertes d'étangs et de marais plus élevés que le niveau de la mer ? M. B. nous révèle le secret de ces étranges décisions du conseil général des Landes; tous les intérêts n'y sont pas représentés, les propriétés des membres sont toutes dans les petites landes.

Une attaque moins solennelle, mais plus adroite, dirigée contre tous les projets de navigation à travers les landes, est l'écrit intitulé : *Vœu d'un simple habitant des landes*. M. B. l'analyse avec soin, fait remarquer des contradictions, et prend dans les arsenaux de son adversaire des armes pour le com-

battre. Les autorités qu'il oppose au *simple habitant des landes* sont précisément celles que cet écrivain invoque avec le plus de confiance. Quelque peu d'humeur très-excusable se laisse apercevoir, à la fin de cette réfutation. On lutte avec courage contre les difficultés réelles, mais on s'impatiente contre celles qui ne sont que des tracasseries.

Le résumé de ce mémoire est assez court pour que nous puissions le transcrire presque en entier.

« Les landes de Bordeaux comprennent une superficie de plus de 600,000 hectares, privée de culture, et qui par ses troupeaux et ses cires, donne un revenu de 900,000 fr. au plus. Ces terrains peuvent être employés à la production du bois, et surtout du pin maritime : le revenu s'élèverait alors à 20,000,000 fr. au moins.

« Pour obtenir ce résultat, il faut dessécher les marais, et renoncer au parcours. L'opinion de tous les hommes instruits est qu'on ne pourra réussir dans cette entreprise qu'en établissant un canal de navigation de l'Adour à la Garonne, par les grandes landes. C'est l'avis que des agriculteurs estimés ont énoncé dans leurs écrits; celui des ingénieurs, parmi lesquels il faut compter Vauban; des administrateurs anciens et modernes de cette province, des ministres, depuis Louis XIV jusqu'à Louis XVIII.

« M. Deschamps, inspecteur général des ponts et chaussées, présente un plan de navigation artificielle aussi propre à l'amélioration des landes qu'à la prospérité du royaume. Il donne les garanties du succès de cette entreprise, l'appréciation de ses dépenses et de ses revenus. Ce projet n'a donné lieu à aucune objection solide; le vœu du conseil général de la Gironde a placé son exécution sous les auspices d'un nom en qui reposent les espérances de la France.

« Concluons donc que les ministres de S. M. CHARLES X ne voudront pas laisser échapper l'occasion de marquer leur administration par un établissement national et durable, et que cette entreprise obtiendra l'auguste approbation du monarque

qu'anime une si touchante sollicitude pour le bonheur de ses sujets et pour la prospérité de son royaume. »

Nous aurions encore à parler des notes et pièces justificatives annexées à ce mémoire : mais il nous suffit d'avoir inspiré le désir de lire et de méditer un écrit aussi plein d'instruction, où la pensée est sans cesse occupée d'objets du plus haut intérêt, où les vues s'étendent, où tout est dirigé vers le bien public. On ne sera pas moins satisfait du ton de sagesse de l'auteur que de l'importance de tout ce qu'il a renfermé dans son mémoire : après avoir loué l'ingénieur, on ne sera pas injuste envers l'écrivain judicieux et méthodique; on approuvera la vigoureuse brièveté du raisonnement; on reconnaîtra que c'est à la justesse des idées qu'il est redevable de la clarté d'expression qui permet de le lire d'un bout à l'autre sans fatigue et sans autre contention d'esprit que celle qu'exigent les sujets qu'il a traités.

Y.





---

## SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

---

LE VISITEUR DU PAUVRE; par M. DEGÉRANDO, membre  
de l'Institut de France (1).

Ce qui imprime les caractères les plus manifestes de grandeur et d'utilité à l'étude de la morale, ce sont les secours par lesquels la spéculation parvient à aider la pratique. Des écrits sur la morale ne doivent point rester de vains jeux d'esprit. C'est à provoquer des actes, c'est à relever la dignité humaine, à améliorer la condition de tous, qu'ils auront besoin de tendre, s'ils veulent prendre place parmi les travaux réellement honorables. Rien n'agrandit plus la science, que de rapprocher ce qui doit être de ce qui est, et d'unir aux résultats positifs d'une utilité immédiate ce qui attire et séduit dans un bel ordre intellectuel.

Il faut faire du bien aux pauvres : voilà un touchant précepte de morale sur lequel la religion chrétienne a particulièrement insisté; mais il ne suffit pas de le proclamer, ni d'y croire, ni même de le suivre. L'exercice de la charité, et la distribution des aumônes sont entourés de difficultés et d'erreurs; des bienfaits indiscretement semés peuvent produire une moisson de maux, et faire croître avec le découragement des riches et avec la paresse des pauvres beaucoup d'endurcissement, de vices et de crimes. Pour élever la charité au rang des sciences, pour diriger cet ardent amour de l'humanité qui pressent une partie des règles, mais qui ne peut pas les deviner toutes, pour centupler ses forces en parvenant à les ménager et à les conduire, pour tirer parti

---

(1) Paris, 1826; Jules Renouard, 1 vol. in-8° de 548 pages; prix, 7 francs.

de cette demi-bienfaisance, partage de la plupart des hommes, qui répand à peu près au hasard, et en économisant ses peines, quelques largesses souvent mal placées, il faut avoir long-tems réfléchi sur la condition des pauvres et sur toutes les parties de l'économie sociale.

Recueillir d'abord un grand nombre de faits, les rapprocher ensuite pour en déduire des règles générales, sans discontinuer jamais ses observations, voilà la marche de toute science, telle que Bacon l'a si bien signalée. Il fallait donc, pour aspirer à fonder la science de la charité, l'avoir pratiquée beaucoup, et à la connaissance d'un grand nombre d'actes joindre des vues élevées de généralisation et de méthode.

Alors même que la vie et les ouvrages de M. Degérando seraient complètement ignorés, il suffirait de son *Visiteur du Pauvre* pour révéler en lui le philanthrope pratique qui, exercé au soulagement de toutes les infortunes, s'est souvent assis au chevet des pauvres malades, en cherchant les causes morales de leurs maladies; qui a serré la main de l'indigent, en étudiant les motifs et les conséquences de sa misère; qui a pris sur ses genoux les enfans abandonnés, et qui, les conduisant lui-même aux écoles, a suivi des yeux leurs progrès. Il suffirait aussi du *Visiteur du Pauvre* pour annoncer dans son auteur un homme profondément versé dans la philosophie spéculative, et dont l'esprit a peut-être pour faculté principale le don de systématiser ses idées, et d'ordonner un sujet jusqu'à une longue portée avec beaucoup de largeur de méthode.

On trouve, dans le *Visiteur du Pauvre*, beaucoup de faits sur les caractères de l'indigence, ses causes et ses besoins, sur ses vertus, si difficiles et si méritoires; on y rencontre des détails statistiques pleins d'intérêt sur la population indigente, le nombre des ménages, la naissance des enfans légitimes et naturels, les professions, les maladies, les hôpitaux, la mortalité. Sans insister sur ces détails qui, pour la plupart, sont peu susceptibles d'analyse, nous allons chercher à donner une idée générale de l'ouvrage, en montrant l'enchaînement de ses diverses parties.

Trois rapports principaux existent entre les hommes : donner, recevoir et échanger. Trois ordres aussi composent l'échelle de l'ordre social, non pas sans doute avec une précision rigoureuse, mais, au contraire, avec les modifications de mille nuances intermédiaires : la condition de ceux qui jouissent d'un superflu plus ou moins considérable, et la condition où les besoins de première nécessité ne peuvent être entièrement satisfaits occupent les deux extrémités ; la condition moyenne, où les ressources balancent à peu près les besoins, a sa carrière propre ; c'est le travail, principe fécond et conservateur de vie et de liberté, mais qui suppose l'égalité ou l'indépendance réciproque de ceux qui transigent, et qui, s'il existait seul dans la société humaine, pourrait ne faire de l'ordre du monde qu'un industrieux égoïsme ; et d'ailleurs, s'il est heureux, il tend vers l'aisance ; s'il est malheureux, il ne préserve pas toujours de la misère. Les deux conditions extrêmes sont celles qui donnent et reçoivent ; la générosité régit leurs rapports ; la pitié, les unissant entre elles par un lien sublime, s'efforce de rétablir l'harmonie sociale ; c'est à la moralité la plus haute qu'appartient l'alliance qui, par l'attrait de la sainte humanité, les appelle l'une vers l'autre, en s'appuyant sur l'amour, et en rappelant sans cesse à tous les hommes qu'ils sont frères.

L'intention de la Providence est manifeste. Elle a placé le malheur sous le patronage de la prospérité ; elle a voulu que, dans la société comme dans la famille, le faible appartint au fort à titre d'adoption, avec cette différence qu'il ne s'agit que d'une paternité libre et volontaire. L'infortune est en état de minorité ; c'est à la charité à nommer son tuteur. L'exercice de cette tutelle volontaire, individuelle, immédiate, est le ressort le plus efficace dans l'application des secours privés ; l'art de la créer et de l'organiser est l'essence d'une bonne administration de secours publics.

La première condition est de savoir discerner la vraie et la fausse indigence ; car si la bienfaisance s'égare dans son objet, elle se refroidit et se décourage ; elle convertit en poison les

alimens qu'elle donne, car elle crée une indigence nouvelle et factice; elle fait contracter l'habitude de l'oisiveté, qui engendrera une pauvreté réelle aussitôt que le secours sera consommé; elle enseigne à celui que le travail pouvait relever à ses propres yeux, à se dégrader par la fainéantise, et à dérober les secours dont son frère souffrant ne saurait se passer. Mais, comment faire cette distinction? les apparences sont si trompeuses! Comment faire? Allez voir le pauvre chez lui; examinez vous-même sa position et celle des siens, sans vous laisser abuser par les récits souvent mensongers qui, dans vos maisons ou sur la voie publique, tendent des pièges à votre pitié.

Ce moyen est bien simple. Que cependant nos lecteurs répondent s'il n'est pas vrai que beaucoup d'entre eux n'y avaient jamais songé. S'ils sont animés d'une vraie bienfaisance, l'auteur les aura soulagés du poids d'une perplexité bien pénible. Qui d'entre nous n'est pas journellement assailli, jusque dans son domicile, par ces solliciteurs que l'on est embarrassé pour placer parmi les indigens ou parmi les escrocs? Leurs récits sont parfaitement arrangés; leurs recommandations sont honorables et nombreuses. Refuser est bien dur; donner est peut-être une faute. Écoutez le conseil de M. Degérando: « Consentez du moins, dit-il, à une première épreuve très-simple: demandez à ce malheureux qu'il vous donne son adresse précise, et annoncez-lui que vous irez le voir. Peut-être il aura disparu, sans même vous répondre. Peut-être vous a-t-il laissé une adresse; mais vous allez; vous questionnez;... il est inconnu au domicile indiqué. C'est ce qui nous arrive tous les jours. »

Le titre de *Visiteur du Pauvre* est donc bien choisi. Il s'appuie sur l'idée fondamentale du livre, et contient le plus important précepte de la science de la charité, qui exige que l'on fasse, dans ses applications, usage de l'esprit d'examen, et que l'on exerce activement sa raison.

Quelles personnes doivent être appelées aux fonctions de visiteurs du pauvre? tout le monde; car c'est là un devoir de

morale. Et du moins, quand on ne s'en acquitte pas soi-même, faut-il ne pas jeter dédaigneusement et sans examen une aumône qui pourrait ne faire que du mal. La prudence prescrit de s'en rapporter alors, ou à un ami plus zélé que nous, ou aux sociétés et aux administrations de charité, quoique ce ne soit là que remplir bien, imparfaitement un devoir pour l'accomplissement duquel autre chose est nécessaire que ces dons échappés aux mains d'une molle bienfaisance. En visitant soi-même, on suppléera à ce que ne peuvent pas faire les personnes chargées de l'administration des secours publics; on verra d'un autre point de vue qu'elles; on les soulagera en les éclairant. Quelques heures prises de loin en loin sur nos momens perdus suffiront à consoler plus d'une infortune véritable; et c'est ainsi seulement que l'aumône, utile aux vertus de celui qui la répandra, pourra parler à son cœur, réveiller sa sympathie, lui enseigner la résignation, la patience, le maintien de sa dignité.

La visite des pauvres doit se tracer des règles. Son premier soin est de reconnaître les caractères de la véritable indigence; de remonter à ses causes, de s'assurer si elle provient d'une impuissance de travail, durable ou momentanée, partielle ou absolue; si le travail est insuffisant, ou bien s'il manque tout-à-fait. Il faudra classer les pauvres par l'étendue, la nature, la durée de leurs besoins, afin d'être éclairé sur la proportion et la quotité des secours, sur leur espèce, sur leur prolongation et leur mesure. L'étude des maladies morales est l'une des parties les plus essentielles de la mission du visiteur, qui doit mettre tous ses soins à les prévenir ou à y porter remède. Une sorte d'apostolat lui est confié par la Providence pour relever le pauvre à ses propres yeux, pour le sauver du découragement et l'empêcher de mettre en oubli la dignité humaine, pour l'entretenir dans les espérances de cette religion qui appelle bienheureux les affligés, lui faire comprendre la noblesse et aussi l'utilité de la vertu, lui laisser sentir les leçons du malheur, s'il se l'est attiré par sa faute, écarter

de lui, par une sévérité bien entendue dans la distribution des secours, les maux de l'intempérance ou de la paresse.

On ne peut travailler ainsi à l'amélioration morale du pauvre, ni même diriger utilement les secours qu'on lui destine, si l'on n'est point parvenu à savoir obtenir sa confiance; condition difficile, et qui exige de nombreuses précautions et un long apprentissage.

L'éducation des enfans pauvres est placée par M. Degérando au nombre des plus grands services que l'on puisse rendre aux familles et à la société. Nul n'était plus en état que lui de tracer à cet égard d'utiles directions. Il mentionne successivement les *salles d'asile* que l'on essaie en ce moment d'introduire à Paris, pour recueillir en dépôt, pendant les heures de travail des parens, les enfans trop jeunes pour fréquenter les écoles; les *écoles élémentaires*, contre lesquelles conspirent à la fois et l'ignorance insouciant de la plupart des parens, et l'imprévoyante cupidité de quelques autres, et l'égoïsme inconcevable de certains hommes qui, tout en se disant sages, protestent contre les bienfaits de l'éducation populaire; les *écoles d'adultes*; les *contrats d'apprentissage* et le *placement des jeunes ouvriers*; enfin, les *lectures populaires*.

Le choix et la mesure des secours à distribuer donne lieu à plusieurs observations importantes de pratique et de théorie. L'auteur combat à plusieurs reprises les idées de Malthus sur le renchérissement des subsistances par l'effet des distributions gratuites, sur les causes de cessation du travail, et sur l'encouragement que ce grand économiste reproche aux institutions charitables de donner à la population dans les classes pauvres; mais les deux écrivains sont d'accord pour signaler les maux qu'entraîne une bienfaisance indiscrette et irréfléchie, pour s'élever contre les taxes des pauvres qui, convertissant en prescriptions légales et en impôts des devoirs de morale, fomentent la fainéantise. Tous deux gémissent sur les suites funestes du luxe des établissemens de charité, fléau capable de faire autant de pauvres que la disette. D'assez longs développemens sont consacrés à composer le budget du pauvre et à

en discuter les élémens avec une sévérité beaucoup plus grande que celle des membres de l'opposition les moins complaisans , lorsqu'ils contrôlent les budgets des ministres ; viennent ensuite des tableaux fort détaillés sur les maladies des indigens, que l'auteur suit dans leur convalescence.

Les établissemens publics qui offrent un asile dans l'infirmité, la vieillesse, l'abandon ou la maladie ; ceux qui procurent du travail , et les institutions de bienfaisance , occupent trois chapitres. Aux encouragemens les plus pressans en faveur des caisses d'épargne, et des assurances sur la vie, se joignent des plaintes trop méritées sur les facilités funestes des monts-de-piété, sur les pièges trompeurs des tontines, et sur cette infâme loterie que l'on décore audacieusement du nom de *loterie royale*. M. Degérando parle des pauvres qu'elle fait ; on peut consulter nos présidens de Cours d'assises et de tribunaux correctionnels sur les crimes qu'elle provoque. Puisse le concert des malédictions de tous les gens de bien la poursuivre jusqu'à ce qu'elle tombe ! Puisse nos législateurs se lasser enfin de voter un impôt coupable, dont le retour périodique, souillant chacun de nos budgets, renouvelle d'année en année la honte de la France, dans le trésor de laquelle cet argent entre à un titre aussi légitime que celui auquel la bourse des dupes passe dans la poche des escrocs ! Comment répondre à cette objection terrible qui m'a été opposée par un malheureux dévoré de cette passion ? « Si c'était un crime de mettre à la loterie, le gouvernement ne la protégerait pas. » Que ceux qui consentent au maintien d'une telle loi, se chargent, s'ils l'osent, de trouver une réponse à faire !

M. Degérando démontre que l'on tentera vainement de réprimer la mendicité, si, avant tout, l'on n'a pas pourvu, par des institutions convenables, à ce que le pauvre trouve, ou le travail, s'il est en état de travailler, ou le secours, s'il ne le peut. La plupart du tems, on en a agi autrement, et l'on a voulu commencer par où seulement on pouvait finir ; rarement on a fait précéder, comme on l'aurait dû, les réglemens contre la mendicité par un bon ré-

gime de secours à domicile. Le grand art de l'administration, c'est de se mettre en harmonie avec l'activité individuelle, c'est de l'aider et de s'en aider. En Angleterre, l'autorité publique s'est exagéré ses devoirs en ce qui concerne l'assistance des pauvres à domicile; elle a voulu opérer, par la seule puissance de la loi, tout ce que l'on pouvait attendre des efforts spontanés dictés par le zèle individuel. En Italie, l'autorité, prodigue de ses dons, a cru ne pouvoir assez multiplier et doter les asiles publics; mais elle a entièrement négligé d'aller rechercher et soulager le pauvre dans sa demeure. Ces deux systèmes, diamétralement opposés, ont tous deux multiplié les indigens, et paralysé la bienfaisance particulière. Beaucoup d'éloges sont dus, au contraire, à l'organisation actuelle des secours à domicile dans la ville de Paris. Un bureau de charité est créé dans chacun des douze arrondissemens, et est assisté d'un nombre indéterminé de dames et de commissaires, qui, avec les douze administrateurs de chaque bureau, remplissent les fonctions de visiteurs du pauvre. La surveillance et l'assistance des indigens se trouvent ainsi réparties entre un grand nombre de personnes, qui se partagent les soins, et se communiquent le résultat de leurs observations.

L'esprit d'association, appliqué aux œuvres de charité, multiplie l'efficacité des efforts individuels. Il est bien à regretter que nos départemens de France offrent si peu de sociétés consacrées à des objets d'intérêt public, ou même d'utilité locale, et que notre législation manque de justice aussi bien que d'adresse lorsqu'elle entrave l'esprit d'association. Paris commence à présenter un assez grand nombre de sociétés, dont plusieurs sont devenues florissantes. Les lecteurs habituels de la *Revue Encyclopédique* n'ont besoin ni qu'on leur nomme, ni que nous nous arrétions à indiquer l'objet de leurs travaux. Londres surtout est riche en sociétés de ce genre : M. Gustave Degérando, qui s'honore en suivant les traces généreuses de son père, a publié récemment le tableau des Sociétés religieuses, charitables et de bien public, que cette ville renferme ( *Voy. Rev. Enc.* , t. xxiv, p. 442 ). Mais, quelle que soit l'utilité de la



bienfaisance collective, elle n'exclut pas la bienfaisance individuelle, avec laquelle au contraire elle doit toujours se concilier. L'idéal consisterait à faire en sorte que chaque famille pauvre pût se trouver sous la protection d'une famille aisée, y rencontrer son visiteur, son tuteur officieux. Il y a dans Paris vingt-sept mille maisons environ, et environ aussi vingt-sept mille ménages indigens. Si l'on suppose une distribution des indigens dans les combles des maisons habitées par des gens aisés, combien se trouveraient simplifiées les difficultés qu'on éprouve en voulant pourvoir aux besoins du pauvre! Cette fiction serait en quelque sorte réalisée, si toutes les personnes qui peuvent exercer l'office de visiteur du pauvre se faisaient un devoir de le remplir.

Cette analyse, dans laquelle nous avons été obligés d'omettre beaucoup d'idées intermédiaires, suffira cependant pour faire pressentir tout l'intérêt de cet ouvrage. Composé pour un concours ouvert par l'Académie de Lyon, il a obtenu, en 1820, le prix proposé sur la question suivante : « Indiquer les moyens de reconnaître la véritable indigence, et de rendre l'aumône utile à ceux qui la donnent, comme à ceux qui la reçoivent. » En 1821, l'Académie française lui a décerné le prix fondé par M. de Montyon pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs. L'auteur a, depuis, augmenté son livre d'un grand nombre de développemens, et cette troisième édition peut, sous beaucoup de rapports, être considérée comme un ouvrage nouveau.

CH. RENOUARD, *avocat.*

~~~~~

HISTOIRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY, *d'après les chroniques, mémoires et manuscrits du XVI^e siècle* (1).

L'histoire ne date véritablement en France que d'un demi-siècle; car, si l'on excepte le vieux Mézeray, Voltaire est le

(1) Paris, 1826; Urbain Canel. In-8° de 498 pages; prix, 7 fr.

premier qui ait écrit, avec un esprit indépendant, des annales historiques; encore peut-on lui reprocher de s'être écarté, comme tant d'autres, de la route de l'historien, en dénaturant certains faits pour les raconter selon ses vues, souvent systématiques. Les historiens de nos jours sont du moins plus vrais, et j'oserai le dire, plus pénétrés de leur vocation. M. Audin, qui se prépare à publier une *Histoire de Catherine de Médicis*, dont celle de la Saint-Barthélemy, qu'il vient de mettre au jour, n'est qu'un fragment, ou du moins un épisode, paraît appelé à prendre place parmi les annalistes les plus véridiques de notre tems. Son livre est celui d'un narrateur élégant et pur, d'un compilateur patient et infatigable. Son histoire est attrayante par le style et par les détails. Au milieu de ses recherches précieuses, l'auteur a évité également et les nombreuses discussions théologiques, dont ses devanciers ont surchargé leurs mémoires, et le dénombrement complet et presque individuel des victimes du 24 août 1572, comme n'a pas manqué de le faire le sieur Varillas. La première partie de l'Histoire de la Saint-Barthélemy est surtout fort remarquable. Le début, le tableau de l'Europe à l'avènement de la régente Catherine de Médicis, sont d'une touche forte et hardie. Celui de la cour de France, à cette époque de débauches et de sang, ne laisse rien à désirer. Le lecteur est transporté, à chaque page, dans les tours du Louvre, ou dans les murs de Blois. Il voit, il suit le faible Charles, son odieuse mère, qu'environne un sérail de jeunes filles, de parfumeurs, de nécromanciens, de baladins et de tartufes. La perfide réconciliation de cette infâme cour avec le vieux amiral de Chatillon, est peinte des couleurs les plus vives et les plus vraies; puis on vient à la scène sanglante de la Saint-Barthélemy, tracée avec une vigueur qui fait frémir; la fin déplorable du jeune monarque termine ce récit que, malgré l'effroi qu'il inspire, on trouve encore trop court.

Il est trop court, en effet, puisqu'il nous laisse mille choses à regretter. D'abord, on y cherche en vain les causes positives de cette grande catastrophe, sans exemple dans les annales du

monde. L'auteur, je ne sais par quel ménagement, évite sans cesse de nous faire voir l'aurore de ce jour sanglant. Il nous représente, il est vrai, une cour haineuse, hypocrite, ivre de vengeance, et préparant de loin son atroce complot; et il ré-sulte de son tableau que la soif de venger de vieilles injures, décorée du nom de *politique*, fut le seul motif du massacre de trente mille réformés. « On a trop long-tems, dit l'auteur, accusé la religion de cette horrible journée; il faut que le sang retombe sur qui l'a répandu, et la religion n'en versa pas une goutte », etc. (page 4). Et plus bas : « Catherine fut bien aise de couvrir de voiles sacrés cet attentat politique : elle seule le mé-dita et l'accomplit. Charles même ne fut que l'instrument de cette femme étrangère. Ce fut pour sauver quelques lambeaux d'un pouvoir expirant qu'elle eut recours à ces sacrifices hu-mains, etc. »

Voilà qui est positif; l'auteur avance, comme une chose prouvée aujourd'hui, que la Saint - Barthélemy fut une œuvre purement politique. Or, il est difficile de le croire. Il y entra, j'en conviens, une noire perfidie; mais il y entra autre chose aussi. Les Guise, et tant d'autres qui agissent dans ce drame, n'eurent point la seule politique en vue; et les six vic-toires remportées par Coligny, sa vigoureuse résistance aux armes catholiques et la prise de Meaux ne sont pas les pre-mières causes de ce massacre dont se réjouirent un grand nombre de dévots et de prêtres, dont le Vatican s'applaudit, et pour lequel on chanta un *Te Deum*. N'est-ce pas le fanatisme le plus aveugle et le plus affreux qui a tout fait? Charles IX, si indécis, si long - tems incertain, eût - il donné l'horrible signal sans le fanatisme qui le poussait au crime et qui lui procurait un grand nombre d'auxiliaires et de complices? Le peuple, dans cette nouvelle croisade, eût - il si promptement saisi la croix et le poignard, si le fanatisme ne l'eût armé; si on ne lui eût rappelé des prêtres catholiques massacrés, des statues des saints mutilées, des monastères, des églises renversés par des huguenots? Les assassins catholiques ne se préparaient-ils pas par le jeûne et la prière à cette grande

libation de sang? N'est-ce pas dans le clergé et chez les jésuites que la Saint - Barthélemy trouva des apologistes? et, quand même la régente aurait elle-même été exempte de fanatisme, ce n'est pas moins le fanatisme qui a obéi; sans ce puissant mobile, les bourreaux eussent manqué à cette furie.

Un autre regret que nous éprouvons, en lisant l'histoire de la Saint-Barthélemy, c'est de ne pas trouver, à la suite de l'épouvantable description qui fait l'objet du livre, de quoi nous reposer ou nous consoler un moment de tant d'horreurs, par le récit de la noble résistance de quelques gouverneurs de province, et leur refus d'obéir aux ordres sanguinaires de Charles. Nous réclamons de M. Audin ces noms devenus chers à la postérité, et qu'il a eu le tort grave de passer sous silence : ceux de Gordes, Chabot-Charni, de Tendes, Saint-Héran, Mandelot et plusieurs autres, et surtout celui du vicomte d'Orthe, commandant de la place de Bayonne, de ce vieux soldat qui écrivait courageusement au roi, « qu'il n'avait trouvé dans sa garnison *que bons citoyens et braves soldats, mais pas un bourreau.* » La générosité de ce grand homme, celle du comte de Tendes, furent récompensées par le poison, et l'auteur, qui énumère tant de meurtres, ne donne pas un regret à ces glorieuses victimes! Et ce vénérable évêque de Lizieux, Jean Hennuyer, n'était-il donc pas digne de la mention de l'historien, lui qui sauva plusieurs milliers de calvinistes, action d'autant plus admirable que son état semblait lui faire alors un devoir du fanatisme et de l'intolérance?

Le portrait du jeune roi Charles IX est d'une ressemblance parfaite dans le tableau de M. Audin; mais on demande aujourd'hui, dans les peintures historiques, un certain fini qui manque à celui-ci. Charles est bien faible, bien aveuglé par Catherine; nous le voyons tant soit peu poète et libertin; mais tout cela n'est que le profil : c'est un *raccourci* de Louis XI; ce n'est pas encore le portrait de Charles IX. Ce roi que Brantôme traite de « fort parfait et universel, » que Chénier excuse en quelque sorte du grand massacre qu'il ordonna, offrait les contrastes les plus bizarres dans ses mœurs et son ca-

ractère. Il s'agrandit ou se rapetisse à chaque pas. Quelque part où nous le suivions, nous ne voyons plus le même homme; courageux, hardi, bouillant, généreux, si sa mère n'eût pas été là pour le retenir, Charles eut presque l'enfance d'un héros. Ce caractère d'audace et d'activité se soutint dans sa jeunesse, et le jeune monarque cherchait à user cet excès de vie à la chasse, son exercice favori, sa passion dominante, passion, disons-le en passant, qui était au-dessus de ses forces physiques, et qui abrégéa ses jours, comme ce distique du tems en fait foi :

Pour aymer fort Diane et Cythérée aussi,
L'une et l'autre m'ont mis dans ce tombeau icy.

Rien ne pouvait modérer son ardeur, selon nos anciens historiens « haïssant estrange ment la chambre, tousjours hors la maison lorsqu'il faisoit beau, en compagnie, en action, jouant à la paulme qu'il ay moit fort, s'y efforçant par trop à sauter, à jouer au paillemail; bref, ne se plaisant qu'en plusieurs violens exercices. Faict-il mauvais tems, ou de pluye ou d'un extrême chaud, voilà le monarque faisant quérir messieurs les poètes Ronsard, d'Orat, Baïf, dans son cabinet, devisant et composant avec eux, ou faisant du grec avec le bonhomme Amyot, son précepteur. » Au bal, au carrousel, au sermon, à la messe, partout le même enthousiasme. Au conseil, voilà un roi de vingt ans qui étonne des vieillards par sa fermeté et son éloquence : la reine-mère paraît ; c'est un enfant qui pleure et qui demande pardon d'être un grand homme. Pénétrons dans les détours du palais : nouveaux contrastes. Le roi s'occupe « avec l'ardeur des plus robustes maréchaux et forgerons qui furent aux forges, à dresser des canons d'harquebouses, et faire jusqu'à l'escu, le double ducat, le teston et autre monnoye. » Bientôt cet homme de fer quitte le marteau et l'enclume pour devenir un Héliogabale. Ces contradictions, ces dissonances entraient nécessairement dans le cadre de M. Audin, et nous sommes en droit de lui dire qu'il n'a dessiné qu'au trait ce grand buste d'enfant.

Nous aurions voulu aussi voir se grouper autour de Charles, de Catherine, de Coligny, d'autres figures d'un haut intérêt; celle du roi de Navarre, par exemple, de Henri IV, qui est caché dans l'un des coins les plus obscurs du tableau. Cela semble étrange. On nous le montre comme peu sensible au massacre de ses frères. Il eut peu de pouvoir en cette circonstance, je le sais; mais il fallait montrer au lecteur son impuissance, afin qu'il ne l'accusât pas d'une neutralité criminelle. Enfin, le tableau de la mort du roi est aussi un peu court; les détails qui s'y trouvent déjà font désirer ceux qui manquent. L'agonie de Charles IX, qui fut longue et douloureuse, présente une peinture assez frappante du passage du fanatisme à la piété, dont la mort de Louis XI nous offrait déjà un exemple remarquable. Cette peinture du pécheur couronné qui entrevoit la tombe et un avenir menaçant, ferait un grand effet auprès de celle des courtisans qui abandonnent et assiègent tour à tour le lit du mourant, selon qu'une lueur d'espérance les fait agir. Suivrait enfin l'état d'insensibilité, si voisin de la mort, où tombe le roi, et durant lequel sa mère vient lui apprendre que Montgomery, ce meurtrier involontaire de son père, est arrêté; à quoi le prince, clément enfin au bord du cercueil, répond : « Ce dont bien me fasche ! », car il aurait voulu qu'il s'échappât.

Que M. Audin nous pardonne ces critiques. Plus son ouvrage est curieux et intéressant, plus il nous a semblé qu'il était de notre devoir de lui indiquer les passages qu'une seconde touche peut rendre meilleurs; c'est par ce motif que nous ferons une dernière observation. Fidèle à l'école historique moderne, dont il s'est hautement déclaré l'apôtre, M. Audin a dédaigné dans son récit ces réflexions de l'auteur lui-même, dont nos vieux historiens sont si prodigues; réflexions qui tendent presque toujours à faire connaître la pensée particulière de l'écrivain, ou sa conviction intime, ou la couleur qu'il lui a été commandé de donner à certains faits. Ce déluge de petits *a parte* était surtout de mode au tems où, au lieu d'historiens, nous avions des historiographes. M. Audin ne dit pas une seule fois à

l'oreille de celui qui l'écoute : Voilà ce que j'ai voulu dire, comprenez-vous bien cela? je pense ainsi et je vous prie de penser de même. Il raconte, il peint, il cite; voilà tout. Les réflexions, qu'il se permet très-rarement, sont brèves, à la manière de Tacite; quelques-unes même sont empruntées à ce grand maître, qu'il paraît avoir consulté autant que les chartres et les chroniques. Mais, dans ces réflexions, il nous a semblé entrevoir une teinte singulière. Si M. Audin s'élève quelquefois, ou plutôt s'il descend à la critique, ce n'est pas encore l'historien de notre âge qui vient juger des faits obscurs ou équivoques avec les lumières de la philosophie moderne et l'expérience de l'époque; c'est un chroniqueur du xvi^e siècle, un disciple du vieux Ramus, qui cherche dans les idées scolastiques, et jusque dans la bible, la solution de ses scrupules. En un mot, M. Audin s'est fait l'homme des anciens jours; et il me semble qu'il renonce quelquefois trop complètement à son siècle. Peut-être, au reste, le succès qu'obtient l'ouvrage de M. Audin, n'est-il que le résultat de cette sorte d'abdication morale; car beaucoup de lecteurs veulent juger par eux-mêmes, au risque de juger mal. Tout le monde voudra contempler la cour de Charles IX dans le miroir fidèle que M. Audin nous présente, surtout lorsqu'il en aura fait disparaître ces taches légères que nous regrettons de trouver dans un des livres les plus consciencieux que l'on ait publiés depuis long-tems.

LOÈVE-WEIMARS.

VOYAGE A MADRID (*Août et Septembre 1826*); par
Adolphe BLANQUI (1).

Les plus hideuses maladies donnent souvent lieu aux observations médicales les plus curieuses, à celles qui avancent

(1) Paris, 1826; Dondey-Dupré père et fils, rue Saint-Louis, n^o 46, au Marais; et rue de Richelieu, n^o 67. 1 vol. in-8^o de 250 pages; prix, 5 fr. et 9 fr. papier vélin.

l'art de guérir. De même, pour avoir de justes idées des maux qui travaillent les sociétés, pour remonter à leurs causes, pour en découvrir le remède, il est bon que quelques voyageurs aient le courage de s'enfoncer dans les pays qui déclinent, d'observer de près les misères, les horreurs, cortège obligé des mauvaises institutions. On se souvient que Lady Montagu confesse qu'avant d'avoir voyagé en Turquie, elle n'avait aucune idée d'un ordre de choses où l'on ne saurait décider quel est le plus misérable du maître ou des esclaves.

C'est une instruction qu'a voulu se procurer M. Blanqui relativement à l'Espagne, que l'intervention armée, je ne dirai pas de la France (qui a blâmé l'entreprise), mais d'un certain parti en France, a plongée dans l'anarchie et la misère. Malheureusement, la police espagnole a empêché que l'instruction de M. Blanqui et la nôtre n'aient été aussi complètes qu'elles auraient pu l'être. Cette police a borné la course du voyageur à Madrid; elle l'a privé des observations qu'il aurait pu recueillir à Cadix et sur le littoral de la Méditerranée, qu'il se proposait de parcourir; mais, telle qu'elle est, sa narration, tracée par un homme instruit, portant l'empreinte de la bonne foi, et décelant toujours les sentimens philanthropiques de l'auteur, ne laisse pas d'être extrêmement curieuse. Après l'avoir lue, on ne peut faire autrement que de s'écrier: Je ne savais point encore dans quel état de dégradation et de misère l'arbitraire, la paresse orgueilleuse et le monachisme avaient plongé l'Espagne.

Notre voyageur est d'abord frappé de l'aspect de ces fonctionnaires publics en guenilles qui demandent l'aumône en même tems qu'ils exigent l'exhibition de son passeport et la visite de ses hardes; il est frappé de la tristesse, du délabrement et de la malpropreté des maisons, très-dignes au surplus de leurs habitans. Se présente-t-on pour y entrer, l'on vous demande: *Qui va là?* à quoi il faut répondre: *Ave Maria*. L'on vous réplique: *Sans péché conçue*; et vous passez. Les prêtres, les moines en costumes divers, promènent dans les hameaux leur oisiveté. Seuls ils sont bien vêtus et bien nourris; ils jouissent des biens de ce monde, en échange des mandats qu'ils

fournissent sur l'éternité; quoi qu'ils fassent, ils sont toujours entourés des signes de la plus profonde vénération.

M. Blanqui a déjà consigné dans les journaux la réception qui lui fut faite par les agens de la police de Madrid. On a su par là les communications peu protectrices de cette police avec celle de Paris.

Il nous fait connaître dans son livre quelques nouveaux détails. A sa seconde visite au secrétaire de l'intendance de police, Vinyolas, il insista pour savoir les causes du traitement qu'on lui faisait éprouver : « Monsieur, reprit en souriant le secrétaire, le général Cambronne, votre compatriote, se trouvait un jour en Italie avec un détachement de huit cents hommes, et il fit demander cinq mille rations au maire d'une petite commune où ses troupes devaient passer la nuit. Quoi! général, lui dit ce fonctionnaire, vous me demandez cinq mille rations, et vous n'avez que huit cents hommes! — Monsieur le maire, répliqua le général, je ne parle jamais politique. — M. Blanqui, vous dirai-je à mon tour, dispensez-moi de parler politique. » Ce fut son dernier mot.

Au mois de septembre 1826, la police de Madrid fit afficher une ordonnance sur les spectacles, dont voici un article copié et traduit littéralement : « Tout individu qui se permettra d'*applaudir* ou de *siffler* pendant la représentation, de *faire des signes* aux personnes des loges, et même à sa sœur, sera condamné, pour la première fois, à servir pendant six ans comme soldat; et en cas de récidive, *il sera envoyé aux galères* pour dix ans. » Les jeunes gens de France ne sont pas encore traités aussi sévèrement que cela; mais il ne faut désespérer de rien.

Voici une de ces anecdotes qui caractérisent une époque et un pays : « Un voyageur anglais me racontait que, pendant son séjour à Séville, il y a peu de mois, il fut accosté par un Espagnol d'assez haute stature, qui lui demanda sa bourse en le menaçant de le poignarder s'il hésitait : « La voilà, dit l'étranger; mais vous faites un triste métier et dans un lieu bien dangereux. » L'Espagnol, en le reconnaissant pour un Anglais, changea brusquement de langage, et lui dit ces propres pa-

roles : « Monsieur, ma vie dépend de vous ; prenez mon adresse et venez me voir demain ; il ne tiendra qu'à vous de me faire pendre ou de me rendre un grand service. Venez, venez sans crainte. » En effet, l'Anglais parut au rendez-vous ; et il y trouva huit enfans qui s'arrachaient quelques restes d'alimens grossiers avec toutes les démonstrations d'une faim dévorante. Leur père (c'était le voleur) offrit alors à l'étranger déconcerté par ce triste spectacle de lui rendre sa bourse ; et il se fit connaître pour un magistrat destitué, en déclarant que le désespoir était son unique ressource. On peut se rappeler l'intéressant épisode du roman de Tom - Jones dont le fond est le même que celui de cette histoire ; mais , en anglais, cette anecdote est dans un roman , et l'action a près d'un siècle d'ancienneté ; tandis qu'en Espagne le fait est de nos jours et rapporté par un témoin oculaire.

Les destitutions, qui sont les causes principales de ces infortunes , sont le fruit des *purifications* que l'on doit obtenir pour conserver un emploi , ou même pour éviter des persécutions. M. Blanqui rapporte textuellement les instructions données par la junte de purification à ses délégués. Entre autres dispositions , elles veulent qu'on dénonce tout journaliste ou écrivain qui aurait dirigé l'opinion publique dans le sens constitutionnel , contre les principes de la morale , c'est-à-dire , contre l'*obéissance absolue* au roi et aux autorités établies pour la *défense de l'autel et du trône*. (bonne définition de la morale). L'avenir est, comme le passé, dans les attributions des délégués de la junte de purification. Ils doivent s'informer si le patient *est capable de faiblir un jour en public* dans ses bonnes opinions politiques. On voit qu'il faut dénoncer jusqu'à l'avenir !

Ce qu'il y a de déplorable , c'est que toute la portion moyenne et éclairée de la société , ayant été en général celle qui a donné son assentiment à l'ordre légal et constitutionnel , est celle qui aujourd'hui se trouve en butte aux persécutions des réactionnaires qui font mouvoir la classe ignorante et fanatique. Cette classe, abrutie de longue main par les prêtres, et vivant d'aumônes, redemande aujourd'hui les tortures de l'inquisi-

tion et ses *auto-da-fé* (page 119), et réduit les négocians industriels, les médecins, les hommes de loi, les savans, tous les amis éclairés du bien public, à gémir et à frémir. Le pays se dépeuple petit à petit de tout ce qui pouvait faire sa félicité et sa gloire ; nos villes du midi sont encombrées de réfugiés espagnols, tous plus ou moins intéressans et plus ou moins à plaindre. On citerait difficilement, en Espagne, dit M. Blanqui, un seul homme distingué par quelque don éminent de l'esprit qui, depuis la restauration du pouvoir monacal, ne soit en disgrâce ou en exil. Le célèbre botaniste Gasco est à Londres, où il s'occupe à rédiger la *Flore de la Tamise* ; l'artiste à qui l'on doit les belles anatomies en cire de l'hôpital Saint-Charles, et qui seul pouvait soigner leur conservation, a été destitué et proscrit en qualité de constitutionnel. C'est à ce parti qu'appartiennent encore les personnes les plus recommandables de la noblesse, des propriétaires, des marchands, et les gens aisés de toutes les professions, qui ont été obligés de rester. Les plus prudents gardent le silence ; les autres bornent leur improbation à un geste, à un sourire ironique, toutes les fois que l'on parle devant eux du régime apostolique. Les officiers qui ont commandé sous les cortès, les vétérans de la guerre de l'indépendance, renferment leur profond ressentiment. « Je n'ai pu entendre sans émotion, dit notre voyageur, les sauvages récits de ces vieux officiers qui croyaient combattre pour leur patrie et qui frémissent d'avoir vaincu pour des capucins... Les hommes qui ont vu nos deux révolutions assurent que cet état participe de la terreur de 1793, et de celle de 1816 (page 141). »

Le régime actuel de l'Espagne ne tient nul compte de ce qui milite en faveur des actes du régime précédent. « Le roi d'Espagne a diné de l'emprunt des cortès, dit M. Blanqui ; sa famille, ses amis en ont personnellement profité... S'il faut en croire des bruits fort accrédités à Madrid, l'armée de la Foi elle-même aurait eu sa part de l'emprunt... Cela n'empêche pas qu'on ne fasse banqueroute aux prêteurs. Un autre fait généralement connu est celui-ci, auquel on peut être surpris

que Ferdinand n'ait pas eu plus d'égard. Pendant le régime constitutionnel, une princesse de son sang lui ayant demandé son consentement pour acheter un bien d'église qui était à sa convenance, le roi lui dit : *Achetez, achetez ; vous avez raison.* Après la restauration de Cadix, le clergé étant rentré dans ses propriétés, sans en excepter celle dont la princesse se plaignait d'avoir fait l'acquisition, Ferdinand lui répondit : *Pourquoi l'avez-vous achetée* (page 130) ?

Notre voyageur se plaint des disparates que présentent la magnificence des demeures royales et la pauvreté de leurs ameublemens. Il est surtout choqué de celui de la chambre à coucher du roi ; un lit en acajou fort ordinaire, une toilette plus mesquine encore, deux fauteuils de forme ancienne et deux carreaux de velours, achèvent le triste assortiment de cette chambre où l'on dit que le roi dort. Celle de la reine est également très-modeste. « Cette intéressante princesse, dont tous les jours ne sont pas filés d'or et de soie, est logée au palais d'une manière indigne d'elle. Faute de documens certains, je m'abstiens toutefois d'aucune conjecture sur sa position. Ce que je sais, c'est que personne ne lui refuse le respect et l'intérêt qui s'attachent au malheur (page 127). »

Au total, on peut regarder le voyage de M. Blanqui comme une confirmation de tout ce qu'on a appris de l'état actuel de l'Espagne. On s'aperçoit qu'il a bien vu, quoiqu'il ait vu rapidement ; et l'on sent qu'il rend compte de ses impressions avec sincérité ; ses narrations ont à la fois de la naïveté et de l'esprit ; l'anecdote du fils de Murat, attiré hors des lignes de Gibraltar par un billet doux supposé, et jeté dans un cachot, est curieuse et n'était qu'imparfaitement connue. Ce livre présente d'autant plus d'attrait à la lecture, qu'il est parfaitement imprimé.

D.

LITTÉRATURE.

ANTHOLOGIE RUSSE, suivie de *Poésies originales*, par
P.-J.-Emile DUPRÉ DE SAINT-MAURE (1).

SECOND ET DERNIER ARTICLE. (*Voy.* ci-dessus, p. 10-40.)

Il est assez singulier que la plupart des écrivains qui jusqu'ici ont entrepris de nous faire connaître la littérature russe soient eux-mêmes restés presque entièrement étrangers à la langue d'un peuple au milieu duquel ils vivaient, et dont l'étude semblait devoir être une condition indispensable pour leur travail. M. HENNEQUIN, professeur à Moscou, qui a publié, de 1821 à 1822, un *Cours de littérature, ancienne et moderne*, où l'on trouve du reste d'excellentes choses (2), remarque, p. ix de son Discours préliminaire, qu'il a cédé aux instances des personnes les plus distinguées en admettant les poètes russes dans sa galerie; mais qu'il ne saurait connaître parfaitement la littérature russe, et que les notices qu'il a répandues dans son ouvrage sont dues à des nationaux. M. REIFF, de Neuchâtel, qui a essayé de traduire en vers français quelques-unes des fables de Krîlof, dit positivement, dans sa Préface, « qu'ayant entendu des Russes vanter les productions de ce fabuliste, avec cette chaleur que l'étranger prend quelquefois pour de l'enthousiasme, ou pour l'explosion de l'amour-propre national, il a regretté souvent *de ne pas savoir la langue russe afin*

(1) Paris, 1823; Trouvé. 1 vol. in-8° de XLV - 360 pages; prix, 8 fr.

(2) *Voy. Rev. Enc.*, t. xxv, p. 731 à 735, l'article que nous avons consacré à cet ouvrage.

de pouvoir applaudir avec connaissance de cause (1). »
 « Pour suppléer, ajoute-t-il, à mon ignorance, et pour satisfaire mon désir, j'ai pensé qu'une traduction littérale et presque interlinéaire, dans laquelle on aurait indiqué les tours, les expressions familières, les idiomes (2), les adages nationaux employés par l'auteur, serait suffisante pour ma curiosité, et que je ne perdrais que le charme des vers, l'harmonie des sons de la lyre. » Plusieurs écrivains nationaux, et particulièrement M. Labanof, se sont empressés de se rendre à son désir. Il est fâcheux que tant de peine et de complaisance n'ait abouti qu'à nous procurer une esquisse, pâle et sans poésie, de quelques-unes des meilleures pièces du célèbre fabuliste russe. M. le comte Orlof a fait, à Paris, pour Krîlof, ce que M. Labanof avait déjà fait pour lui à Saint-Pétersbourg, et nous avons un volume de fables, dont plusieurs imitations sont très-heureuses. Pas un des nombreux imitateurs français et italiens, peut-être, ne connaissait les premiers élémens de la langue dont il avait à reproduire un des chefs-d'œuvre, et c'est un grave inconvénient; mais plusieurs d'entre eux étaient réellement poètes, quelques-uns même avaient obtenu des succès réels dans le genre de poésie auquel se rattachent les productions du modèle qu'en leur avait proposé; et, s'il n'est pas sorti de ce brillant concours un ouvrage propre à nous donner une idée satisfaisante du génie de l'auteur russe auquel ce monument littéraire est consacré, du moins nos bibliothèques possèdent un ouvrage très-curieux et dont plusieurs parties font honneur à nos poètes modernes les plus distingués (3).

(1) Nous ne savons trop du reste comment concilier cet aveu de M. Reiff, au sujet de son recueil de fables, qui n'a paru qu'en 1822, avec la publication antérieure d'une *Grammaire russe à l'usage des étrangers*, imprimée en 1821, qui porte son nom et qui a obtenu l'approbation de l'Académie russe (voy. *Rev. Enc.*, t. xx, p. 589-590, l'annonce de cette grammaire).

(2) C'est *idiotismes* sans doute que l'auteur a voulu dire.

(3) Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, cahier de juin 1825, p. 717-735, un examen raisonné de cet ouvrage.

« La bonne foi, dit à son tour M. Dupré de Saint-Maure, doit être la première qualité de l'écrivain; j'avouerai donc franchement que j'ai entrepris cet ouvrage *sans savoir la langue russe*. Une pièce de vers, où j'avais rendu assez fidèlement la pensée de l'auteur, d'après une traduction en prose française, suggéra l'idée à quelques amateurs des lettres de me demander une suite à ce travail; ils m'offrirent de m'en aplanir les difficultés. C'est alors que, puissamment aidé par ces littérateurs, également versés dans les deux langues, je commençai avec ardeur, mais non sans défiance de mes forces, le recueil que je livre au public. J'obtins des traductions littérales où les inversions, les tours hardis de la langue russe étaient rigoureusement conservés; et, pour être plus sûr de la fidélité des traductions, j'osai les réclamer des auteurs, pouvant compter sur l'excellence des matériaux, quand ils m'étaient fournis par les architectes eux-mêmes. » N'ôtions pas à M. Dupré de Saint-Maure cette persuasion; félicitons-le plutôt d'avoir trouvé les encouragemens et le secours que d'autres, animés du même désir et du même zèle que lui, ont cherché long-tems inutilement, et jugeons son ouvrage dans un esprit d'indulgence que commandent également sa modestie et sa franchise.

Il s'agit de distinguer dans cet ouvrage quatre parties, dont les trois premières concourent au même but, et la quatrième s'y rattache également, quoique d'une manière moins directe. Ces quatre parties sont l'*Introduction*, les *Notices biographiques* sur les auteurs russes dont les productions sont entrées dans le choix de M. Dupré de Saint-Maure, ses *Traductions* ou plutôt ses *Imitations*, et les *poésies originales* que lui ont inspirées un ciel étranger et des habitudes nouvelles. Nous avons cité, au commencement de cet article, un passage de l'*Introduction* de M. de Saint-Maure. Ce morceau, que l'auteur appelle lui-même un *exposé rapide* de la littérature russe, est ce qu'il y a de mieux sans doute dans son ouvrage. On y trouve des connaissances réelles, des jugemens en général sages et bien motivés, et le style convenable au sujet; on pourrait y désirer seulement un ordre chronologique plus sévère. Ce court aperçu historique suffira, comme il l'a pensé, pour donner à

ses lecteurs une idée assez juste d'une littérature trop peu connue en Europe, et qui, en moins d'un siècle, s'est enrichie de la meilleure partie des productions des anciens et des modernes, en y ajoutant quelques créations nouvelles.

Les *Notices biographiques* sont au nombre de seize : dix-sept poètes russes figurent dans l'*Anthologie* de M. Dupré de Saint-Maure; il n'a pas jugé sans doute à propos de joindre une notice à une épigramme assez médiocre que lui a fournie M. Kozlof; mais l'on trouvera, dans l'*Introduction*, tous les renseignemens désirables sur ce poète intéressant, dont un de nos collaborateurs a récemment annoncé une production d'un genre plus relevé (1).

Les autres poètes mis à contribution par l'auteur sont, dans l'ordre où il les a placés, MM. DMITRIEF, BATIOUSCHKOF, *Basile Pouschkine*, OZÉROF, JOUKOVSKY, GNÉDITCH, le comte KHVASTOF (2), *Alexandre Pouschkine*, KHEMNITSER, VOËIKOF, KANTEMIR, DERJAVINE, DAVUIDOF, BOBROF, KHÉRASKOF et KRÎLOF. Les divers genres de littérature que ces poètes ont cultivés, l'époque différente de leur vie, tout est confondu dans cette partie et dans les *Imitations*, pour lesquelles M. de Saint-Maure ne paraît avoir suivi d'autre ordre que celui dans lequel les renseignemens et les traductions littérales lui sont parvenus. La plupart des détails contenus dans ces *Notices* sont empruntés du reste à l'ouvrage de M. Gretsch, dont nous avons parlé plus haut; l'auteur français n'a eu d'autre peine que de les coordonner et de les rédiger, travail dont il s'est acquitté avec beaucoup de goût et de discernement.

Mais, c'est sur les *Imitations* elles-mêmes que nous devons porter notre attention. Elles sont au nombre de trente-quatre, dont deux en prose : le *Poëte au Chatirdach*, fragment d'un

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, cahier de juin, p. 717-719.

(2) Ce vénérable doyen de la littérature russe vient de nous faire parvenir plusieurs poèmes, dont nous rendons compte dans le même cahier de la *Revue* (Voy. ci-après, *Bulletin bibliographique*, article *RUSSIE*), quoique la première publication de l'un d'eux remonte à l'année 1804.

poème de BOBROF sur la Tauride, et *Les deux pêcheurs*, idylle de M. GNÉDITCH. On ne pouvait d'ailleurs demander à M. de Saint-Maure plus de variété qu'il n'en a mis dans ces imitations; poèmes historique, tragique et lyrique, odes, épîtres, satires, ballades, idylles, fables, épigrammes et chansons, tous ces différens genres ont été abordés par lui avec le même désir sans doute de bien faire. Mais une telle entreprise eût exigé presque un génie universel; peu d'auteurs ont, comme Voltaire, ce privilège d'exceller dans plusieurs parties de l'art d'écrire; et comment attendre d'un seul traducteur qu'il réunisse tous les différens genres de talent dont ses modèles ont fait preuve? Une Anthologie, pour être parfaite, demanderait le concours de plusieurs traducteurs en état de lutter avec les auteurs originaux. Un poète, quoi qu'aient pu dire quelques critiques modernes qui semblent s'attacher à tout confondre et à combattre les principes les mieux sanctionnés par l'expérience, *un poète doit être traduit par un poète*, et l'on ne peut reconnaître même comme tel, dans aucun genre, que celui qui s'y est adonné par goût, et comme poussé par une impulsion irrésistible. Au lieu de la diversité de tons et de couleurs que l'on devait rencontrer dans l'ouvrage que nous annonçons, on n'y trouve qu'une teinte uniforme et un peu pâle. En général, il semble que M. de Saint-Maure s'est trop hâté, ou plutôt que son unique soin a été de faire vite. Il avait pris, dit-il, en Russie l'engagement de publier son Anthologie à une époque déterminée, et il prouve, comme il l'observe fort bien lui-même, « que le tems ne doit jamais être compté à la poésie, qui veut rester libre et n'obéir qu'à ses inspirations. » Son travail l'a occupé deux ans; nous l'engageons, s'il veut lui donner toute la perfection dont il est susceptible, à faire une étude de la langue russe et à passer dix années à le revoir avec soin. C'est le précepte de Boileau que je lui rappelle; c'était là tout le secret de ces maîtres de l'art que les bons esprits admirent encore aujourd'hui; la médiocrité orgueilleuse peut seule affecter de dédaigner un pareil moyen de succès.

Quelques parties de ce recueil sont pourtant plus satisfai-

santes que les autres; on sent que l'auteur les a traitées avec prédilection. Nous signalerons, entre autres morceaux, le *Tasse mourant*, de M. BATIOUSCHKOF; l'ode du célèbre DERJAVINE sur la mort du prince *Mestchersky*; enfin, les *Adieux de la reine de Kazan à sa capitale*, lors de la conquête de ce royaume par les Russes, fragment traduit de la *Rossiade*, par KHERASKOF. Quelques citations viendront à l'appui de nos éloges. Voici le début du poëme sur le *Tasse* :

Pourquoi cet appareil, cette magnificence?
 En flots tumultueux où court ce peuple immense?
 Pour qui cê pur encens, ces suaves odeurs,
 Ces lauriers, ces tapis, ces vases pleins de fleurs,
 Et ces voiles pourprés, flottans au gré d'Éole
 Du rivage du Tibre aux murs du Capitole?

Après le discours du Tasse, que nous ne pouvons rapporter ici en entier, et que nous ne voudrions pas morceler, l'auteur poursuit ainsi :

Il dit, et de ses yeux qu'abandonne la vie,
 Part un dernier rayon légué par son génie;
 Le triomphe et la mort l'occupent tour à tour.
 A la Parque il voudrait dérober un seul jour;
 Ce désir le soutient, cet espoir le console,
 Il cherche encor de l'œil les murs du Capitole,
 Et pour se soulever fait un pénible effort.
 Mais, hélas! c'est en vain; attendu par la mort,
 Sur son lit de douleur il retombe immobile...
 La sinistre nouvelle a frappé tous les cœurs,
 « Il est mort! il est mort! » s'écriait Rome en pleurs.
 Changez-vous en cyprès, lauriers de la victoire,
 O Tasse, encore un jour et nous *fêtons* ta gloire!..

Au lieu de multiplier des fragmens de citations, qu'il est aisé de choisir dans un ouvrage, selon qu'on veut être favorable ou défavorable à son auteur, nous allons rapporter tout entière l'Ode du célèbre DERJAVINE, sur la mort du prince *Mest-*

chersky. Nos lecteurs en prendront une idée plus exacte du genre de talent de M. Dupré de Saint-Maure, et en même tems des qualités et des défauts de son style.

Traduction libre.

Voix du tems, cloche menaçante,
 Je t'écoute, *non sans frémir!*
 Au fond d'une âme pénitente
 Tes accens viennent retentir.
 A peine ai-je entrevu le monde,
 Que du tombeau la nuit profonde
 De mes plaisirs suspend le cours.
 J'entends la mort; elle me presse,
 Et, sans pitié pour ma jeunesse,
 Éteint le flambeau de mes jours.

Le Sort *sous sa* cruelle serre (1)
 Presse le riche et l'indigent;
Aux vers, vils enfans de la terre,
 Tous deux vont servir d'aliment.
Pour la Mort la vie est un crime;
 Le tems lui-même est sa victime:
 Pareils en leur rapidité,
 Aux vagues que les vents irritent;
 Nos jours, nos ans se précipitent
 Dans les flots de l'éternité.

Tout meurt, tout s'éteint, tout s'efface;
 Heurtés d'un invisible bras,
 Ces globes planant dans l'espace,
 S'écrouleront avec fracas.
 Dès que la trompette céleste
 Donnera le signal funeste,
 L'astre éclatant de l'univers,
 Rompant des jours l'ordre immuable,
 Dans un chaos épouvantable
 Plongera la terre et les mers.

(1) Expression de l'auteur russe.

Qui de nous à finir s'apprête ? (1)
 Homme d'un jour! frêle mortel!
 Quand la faux plane sur ta tête,
 Oses-tu te croire éternel?
 Le trépas est la loi commune.
 Jusqu'au sommet de la fortune
 Il atteint l'homme ambitieux;
 Plus rapide encor que la foudre,
 Dont les traits réduisent en poudre
 Les rochers perdus dans les cieux.

Celui qui n'aima que la guerre,
 Ce conquérant ivre d'orgueil,
 Que ne put contenir la terre,
 Est contenu dans un cercueil.
 Contre la mort aucune égide!
 Elle promène un œil avide
 Sur la jeunesse, la beauté;
 Richesse, honneurs, esprit sublime,
 Au fond de l'éternel abîme
 Tout par elle est précipité.

Hier encor, digne d'envie,
 Aujourd'hui, brisé par le sort,
 Hier, souriant à la vie,
 Aujourd'hui, glacé par la mort.
 Fils du luxe et de la misère,
 Déjà pour toi du Monastère (2)
 Les cyprès couvrent le chemin.
 C'en est fait, Mestchersky succombe.
 Je pleure, hélas! et sur ma tombe
 Pent-être on pleurera demain.

Des plaisirs la troupe légère
 Régnait ici : cruel destin!

(1) L'homme seul, dit l'original, ne pense pas à mourir.

(2) Le monastère de Saint-Alexandre Nevsky, près de Saint-Petersbourg, renferme un vaste cimetière où sont les tombeaux de toutes les grandes familles de cette capitale.

Je vois l'appareil funéraire
Remplir la salle du festin.
Plus de fleurs ; un drap mortuaire !
La triste et lugubre prière
Succède aux accens enchanteurs ;
Près de la lampe sépulcrale ,
La mort dans la foule signale
Une autre proie à ses fureurs.

Mais la foule va disparaître :
Chacun s'éloigne lentement ;
Seul, je demeure avec le prêtre
Dans un profond recueillement.
Bientôt, la nuit aux voiles sombres
Nous enveloppe de ses ombres :
Tout est silencieux , tout dort ;
Et moi, pendant la nuit entière,
Pour me la rendre familière ,
Je reste en face de la mort.

Devant cette image terrible,
Pénétré d'une sainte horreur ;
Aux pieds de ce corps insensible,
La vérité parle à mon cœur.
Honneurs, plaisirs, trompeuse gloire,
Lauriers des filles de mémoire,
Je vous dis adieu sans retour.
Où, déjà mon âme plus pure,
Dépouillant l'humaine nature,
S'élance à l'éternel séjour.

Perphilief, ami sincère,
Sur ce cercueil verse des pleurs.
Mais au Dieu que ton cœur révère
Tu dois immoler tes douleurs.
La mort peut aussi nous surprendre :
Avec courage il faut l'attendre,
Sans terreur il faut la subir.
Quand il est ferme en sa croyance,
Plein de ferveur et d'espérance,
Un chrétien doit savoir mourir.

L'auteur d'une *Anthologie russe* publiée en anglais, et qui a été l'objet d'une analyse raisonnée dans notre *Revue*, (voy. t. x, p. 354-369) s'est rencontré avec M. Dupré de Saint-Maure dans le choix de cette ode (1); mais sa traduction est beaucoup plus fidèle. Je ne suis pas juge compétent pour décider si les vers en sont irréprochables sous le rapport de la langue et de l'harmonie poétique; j'ai cru seulement y remarquer un trop grand luxe d'épithètes, souvent oiseuses, et quelquefois même hasardées; elles donnent à la poésie de M. Bowring un certain air d'affectation que n'a point l'original. A ce défaut près, les Anglais peuvent prendre réellement dans cette traduction une idée du génie de l'auteur russe. La version française qu'on vient de lire offre des beautés véritables, malgré quelques lieux communs et quelques répétitions; mais on n'y retrouve presque rien de l'original. C'est M. Dupré de Saint-Maure, ce n'est pas Derjavine que l'on a sous les yeux; et c'est réellement un grand défaut dans un traducteur, de se substituer à l'auteur qu'il veut nous faire connaître.

La langue russe, harmonieuse, riche, variée dans ses formes, est également propre à la poésie élevée et à la poésie gracieuse. Si la Russie peut opposer à notre Malherbe et à notre Rousseau, LOMONOSSOF, PÉTROF et DERJAVINE, d'un autre côté, ce même DERJAVINE, DMITRIEF, BATIOUSCHKOF, et surtout BOGDANOVITCH, se sont montrés dignes de marcher sur les traces de La Fontaine, de Gresset, de Millevoye et de Parny. ЖУКОВСКИЙ, dont nous avons caractérisé le talent, au commencement de cet article, appliquant ce talent à la peinture des mœurs russes, a composé une ballade intitulée : *Svetlana*, où les pratiques superstitieuses des jeunes filles pour deviner quel sera leur époux, sont décrites en vers pleins de charme et de naturel. Il faut en excepter peut-être le rêve de Svetlana, pour lequel l'auteur russe a employé, selon nous, des couleurs un peu trop sombres. MM. Bowring et Dupré de Saint-Maure se sont encore rencontrés dans la traduction de cette

(1) BOWRING'S *Russian Anthology*, t. 1^{er} (1821), p. 10-13.

pièce (1). Cette fois, ils peuvent rivaliser de fidélité ; mais, en accordant la palme pour l'exécution et les détails au poète anglais sur notre compatriote, nous ne pensons pas faire au premier une concession dont il doive beaucoup s'enorgueillir. Le traducteur français s'est montré si faible dans cette pièce, qu'il n'y a pas beaucoup de mérite à l'emporter sur lui. La poésie légère ne réussit pas à M. Dupré de Saint-Maure ; il ne se défie pas assez d'une trop grande facilité, qui dégénère en prosaïsme ; il prend sa négligence pour la grâce, oubliant sans doute que le mot de négligence a besoin d'un correctif pour cesser de signaler un défaut.

Ce reproche que nous faisons aux traductions de M. de Saint-Maure dans les occasions où il n'a pu être soutenu par la grandeur du sujet, nous pouvons l'appliquer également à ses *poésies originales*. J'ai dit qu'elles concouraient au même but que les autres parties de son recueil ; elles tendent à donner quelques notions de plus sur un peuple dont l'existence, les projets et les travaux ne peuvent plus désormais rester ignorés de nous. L'auteur est loin de nous avoir fait connaître toutes les poésies originales des Russes ; quelques-unes de celles qu'il nous a transmises sont peut-être même trop françaises pour la forme et pour le fonds ; en revanche, les siennes peuvent être regardées en Russie comme nationales, puisque les sujets en sont tous russes. Les *Iles de Saint-Petersbourg*, le *Voyage par mer d'Honfleur à Saint-Petersbourg*, l'*Annonce du printemps* dans cette dernière ville, le *Départ pour la campagne*, et le *Voyage dans les jardins de Pavlovsky* sont autant de tableaux qui font passer devant nos yeux les localités que l'auteur a été à même d'examiner ; mais, outre qu'il y règne en général un air de sécheresse didactique, on y trouve une accumulation de noms

(1) Ce sont les seules occasions où MM. Bowring et Dupré de Saint-Maure ont puisé à la même source. Du reste, l'*Anthologie* du premier nous semble beaucoup plus complète ; nous y avons compté une centaine de pièces, de vingt-cinq auteurs différens : c'est un tiers de plus que dans celle qui fait l'objet de cette analyse.

propres qui ne sont point favorables à la poésie, et qui auraient dû être rejetés dans les nombreuses notes dont l'ouvrage est enrichi.

L'auteur de l'*Anthologie russe* me trouvera peut-être bien sévère; et toutefois, je le suis beaucoup moins pour lui que ne l'ont été les critiques russes qui jusqu'à présent ont parlé de son ouvrage, quoique, dans le vrai, une entreprise qui a pour but d'honorer leur nation, dût être accueillie par eux avec plus de faveur et d'encouragement. Si j'ai rempli consciencieusement à l'égard de M. de Saint-Maure le devoir rigoureux de la critique, en rendant un compte fidèle de l'impression que j'ai reçue de son livre, il doit y voir la preuve de l'importance que j'attache à ses travaux. Il ne faut considérer sans doute son *Anthologie* que comme un essai; mais je me plais à répéter ici que cet essai promet un bon ouvrage, également intéressant pour les Français et pour les Russes, si l'auteur peut y consacrer plus de loisirs, s'entourer de plus de moyens, et surtout se mettre en état de puiser lui-même aux sources originales.

E. HÉREAU.

~~~~~

POÉSIES, par M<sup>me</sup> Amable TASTU (1).

Malgré la tendance du siècle vers le positif, quelques beaux jours luisent encore de tems en tems pour la poésie. Tous les intérêts humains ne sont pas dans la politique et dans les finances. D'ailleurs, la cause la plus juste n'est pas toujours celle qui triomphe dans l'arène des partis, et les calculs de la hourse sont sujets à bien des mécomptes. A l'aspect des tableaux affligeans que présente la scène du monde, acteurs et spectateurs éprouvent quelquefois le besoin de détourner les yeux, de demander aux arts de nobles jouissances ou de douces consolations. Et qui peut mieux en donner que la poésie?

---

(1) Paris, 1826. Ambroise Dupont, Baudouin. 1 vol. in-12 de 344 pages; prix, 6 fr.



Détachant notre pensée de la vie réelle, elle suspend le sentiment de nos maux ; elle est parvenue à les adoucir dès qu'elle a su les peindre.

Mais, pour exercer cet empire sur un monde distrait et blasé, c'est peu que d'unir la mélodie du rythme à l'élégance du langage ; il faut encore posséder cette originalité d'expression qui, même parmi les esprits distingués, n'est le partage que d'un petit nombre ; il faut que, sous ce brillant coloris, une sensibilité vraie et profonde s'allie à la connaissance des mœurs, des opinions, des besoins intellectuels de notre époque ; il faut, enfin, savoir traduire en images ou en sentimens ces idées ou trop positives, ou trop abstraites, qu'une civilisation avancée a fait germer dans tous les esprits.

Ces remarques expliquent pourquoi, parmi tant de personnes qui excellent à faire les vers, le public reconnaît et applaudit si peu de poètes. Elles expliquent aussi la vive sensation qu'ont toujours produite les charmans poèmes qui, dérobés jusqu'ici à la modestie de M<sup>me</sup> Tastu par les éditeurs de différens ouvrages périodiques, viennent enfin d'être publiés en un recueil qu'attendaient avec impatience les amis des Muses.

Les femmes qui écrivent ont sur nous, il est vrai, un avantage remarquable, lorsqu'elles savent rester dans leur position : chaque mot, chaque phrase, a sous leur plume une énergie particulière, une sorte de virginité. Écoutez dans ce salon ces hommes parler littérature, politique, amour, amour surtout ! Comme leurs expressions sont visiblement exagérées ! ils n'ignorent pas, on le sent bien, que l'auditoire aura soin d'en rabattre. Ainsi s'affaiblit pour nous de jour en jour la valeur des mots, devenus pareils à ces monnaies dont une longue circulation a effacé l'empreinte. Le contraire se fait remarquer chez les femmes : une réserve habituelle comprime la manifestation de leurs pensées, et cette habitude, qui rend si insignifiant et si terne l'entretien des femmes vulgaires, prête un charme inexprimable aux discours de celles que la nature a douées d'un esprit supérieur. Il faut que la vivacité de leurs

impressions se fasse jour à travers l'enveloppe d'un langage timide. Voilà comment le mot le plus simple, par l'habile emploi qu'elles savent en faire, révèle dans leur bouche la sensation la plus profonde, ou l'idée la plus hardie. C'est pour l'auditeur une continuité d'heureuses surprises.

Il en est de même dans la poésie, et l'auteur du recueil que nous annonçons en fournit un exemple bien éclatant. Une des qualités qui distinguent son talent, c'est la vigueur de la pensée ; mais, comme dans son recueil il n'est pas un vers où elle ne soit restée fidèle aux bienséances les plus scrupuleuses de son sexe, ces idées généreuses, ces sentimens patriotiques qui s'échappent du sein d'une femme timide, d'une modeste mère de famille, ont, aux yeux du lecteur, un air de nouveauté qui le ravit autant qu'il l'étonne. Madame Tastu réunit ainsi les qualités des deux sexes, la force et la grâce, et ces qualités, loin de s'entreuire, reçoivent de leur alliance un éclat plus vif et plus doux.

Je voudrais pouvoir orner cet article de nombreux emprunts faits à la muse de M<sup>me</sup> Tastu. Mais, parmi les poèmes que renferme son recueil, les uns, tels que *l'Écho de la harpe*, *le Serment des trois Suisses*, *le Dernier jour de l'année*, *les Feuilles de saule*, *les Oiseaux du sucre*, *l'Enfant de Canaris*, *la Mort*, (élégie empreinte d'une mélancolie si douce, d'une philosophie si profonde), sont déjà connus et appréciés du public. Les autres, tels que *la Mer*, *la Poésie*, *la Chambre de la châtelaine*, et surtout *l'Ange gardien*, petit chef-d'œuvre de conception et de composition, perdraient trop à être morcelés. Je consacrerai le peu d'espace qui me reste à citer deux fragmens d'un poème nouveau, intitulé *Shakspeare*, qui feront connaître toutes les ressources de son beau talent. Ce poème est composé d'imitations de divers passages du tragique anglais. Voici comment M<sup>me</sup> Tastu fait parler Brutus :

« Amis, concitoyens, je vous dois compte à tous,  
Et j'apporte sans peur ma cause devant vous.

Romains, vous me croirez, il y va de ma gloire ;  
 Mais songez à ma vie, avant que de me croire.  
 S'il reste un ami tendre à César qui n'est plus,  
 Celui-là l'aimait moins que ne l'aima Brutus.  
 Il n'est aucun de vous qui plus que moi l'honore ;  
 Mais, si j'aimais César, j'aimais mieux Rome encore.  
 Il m'a fallu choisir ; car tel était son sort :  
 Avec César, esclave, ou libre par sa mort.  
 Je l'ai dit cependant, César fut un grand homme.  
 Il était mon ami, mais le tyran de Rome.  
 J'ai dû de ses hauts faits louer le conquérant ;  
 Je regrette l'ami, j'ai frappé le tyran.  
 S'il est un cœur servile et fait pour l'esclavage,  
 Lui seul a droit ici de blâmer ce langage ;  
 Qu'il m'accuse, il le peut, lui seul est offensé.  
 Du nombre des Romains s'il veut être effacé,  
 Qu'il sorte de vos rangs qu'il se montre et s'écrie :  
 Que seul il préférerait un homme à la patrie. »

Je supprime ici avec un regret bien vif la description d'une nuit de l'Italie moderne, morceau délicieux qui amène très-heureusement la scène suivante de Roméo et Juliette.

## JULIETTE.

« Quoi sitôt ! quoi déjà ! Déjà tu veux partir ?  
 De l'approche du jour rien n'a pu t'avertir.  
 C'était le rossignol, et non pas l'alouette,  
 Dont le chant a frappé ton oreille inquiète ;  
 Crois-en, mon Roméo, ce grenadier en fleurs  
 Qui l'entend chaque nuit raconter ses douleurs ;  
 C'était le rossignol ...

## ROMÉO.

Vois-tu, ma bien-aimée,  
 S'étendre à l'horizon cette ligne enflammée ?

.....  
 Il faut partir et vivre, ou rester et mourir.

## JULIETTE.

Non, ce n'est pas le jour ! Où donc veux-tu courir ?  
 Le jour est encor loin. C'est quelque météore  
 Qui pour guider ta fuite a devancé l'aurore.  
 Oh ! ne pars point !

ROMÉO.

Eh bien ! qu'on me surprenne ici.

Juliette le veut et je le veux aussi.

Non, ce n'est pas le jour ! La lune au front d'albâtre  
Répand sur nos côteaux cette lueur grisâtre.

Non, ce n'est pas le jour : ce ramage joyeux

Qui dès long-tems résonne au plus haut point des cieux,  
Ce n'est pas l'alouette à la voix matinale.

L'erreur, si c'en est une, à moi seul est fatale.

Et qu'importe la mort ? qu'en dis-tu, mon amour ?

Restons, restons encor : non, ce n'est pas le jour !

JULIETTE.

C'est le jour, c'est le jour ! va-t-en, hâte ta fuite.

Tu ne saurais, hélas ! t'éloigner assez vite.

Ces sons étourdissans, cette importune voix,

C'était bien l'alouette. Oh ! mieux vaudrait cent fois

Entendre du hibou le cri rauque et bizarre

Que ce héraut du jour dont le chant nous sépare. »

Sans doute le talent de M<sup>me</sup> Tastu n'est pas toujours aussi élevé, aussi suave et aussi pur. Quelques pièces faibles se font remarquer dans son recueil, surtout vers le commencement. Parfois, une sorte de langueur énerve la chute de ses périodes ; parfois aussi, comme on l'a remarqué chez Béranger, en voulant trop serrer ou trop poétiser son expression, elle la rend pénible ou obscure. Je pourrais signaler ici quelques-uns de ces traits qui redemandent le pinceau du maître ; mais M<sup>me</sup> Tastu les connaît mieux que moi ; et quant au lecteur, quel gré me saurait-il d'avoir péniblement glané quelques brins d'ivraie au milieu d'une si riche moisson ?

CHAUVET.



---

### III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

#### LIVRES ÉTRANGERS (1).

#### AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

#### ÉTATS-UNIS.

237. — *Remarks on the plan of a college, etc.* — Remarques sur le plan d'un collège, que l'on projette de fonder en cette ville, et dans lequel la littérature anglaise, les sciences et les arts libéraux doivent être enseignés, à l'exclusion des langues grecque et latine; par *John SANDERSON*. Philadelphie, 1826; *J. Maxwell*. In-8° de 27 pages.

« De tous les objets dont s'occupe l'intelligence, dit l'auteur, le plus à la mode dans cette ville, c'est la science. Depuis environ deux ans, elle se propage dans le peuple comme une épidémie, et n'épargne pas même le beau sexe. Rien n'est plus commun que de voir chez nous les plus dignes pères et mères, totalement étrangers eux-mêmes aux abstractions de la science et de la philosophie, les considérer comme les meilleures et les plus nécessaires des connaissances. Il est si intéressant de voir une jeune demoiselle savante dans les tables des logarithmes, suivant des cours de philosophie, discutant des théories de géologie ou d'astronomie, et faisant des collections de minéraux! »

Il ne faut pas croire que ce petit accès de mauvaise humeur indique dans l'auteur des *Remarques* un ennemi de la science; *M. Sanderson* blâme seulement un travers en vogue au moment où il écrit; il n'exclut pas de l'éducation les connaissances scientifiques; mais il ne veut pas qu'elles fassent exclure les connaissances littéraires et morales. Il pense qu'une bonne éducation doit offrir un heureux mélange des unes et des autres. Son écrit contient des vues générales sur l'instruction publique, et une réfutation du plan de collège proposé. Ses argumens nous ont paru justes; cependant, nous ne pouvons leur donner qu'une

---

(1) Nous indiquons par un astérisque (\*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendons quelquefois compte dans la section des Analyses.

approbation timide, n'ayant point sous les yeux le plan qu'il rejette. Quant à ses vues générales, elles sont pleines de sagesse et fondées sur d'incontestables principes. M. A.

238. — \* *Memoirs of the historical Society of Pensylvania.* — Mémoires de la Société historique de Pensylvanie. Philadelphie, 1826. In-8° de 228 pages.

La *Société historique de Philadelphie* n'est pas la plus ancienne de celles qui se sont formées aux États-Unis pour recueillir les matériaux de l'histoire nationale. Celle du Massachusetts a déjà publié 21 volumes; on en a reçu 3 de celle de New-York: et, comme ce bon exemple sera certainement imité dans les autres États, on aura quelque jour une histoire fidèle et complète de l'Amérique du Nord. Le volume publié par la Société de Philadelphie abonde en notices intéressantes sur les premiers habitans de la Pensylvanie, sur Guillaume Penn, que les indigènes appelaient *Onas*, et dont la mémoire est encore en vénération; sur Franklin, imprimeur, puis écrivain et grand homme d'état, etc. On recherchera aussi l'histoire du célèbre marin Paul Jones, et de ses manuscrits, de ses lettres, de ses journaux, toutes choses qui, après la mort du redoutable ennemi des Anglais, sont devenues un sujet de contestation entre ses héritiers. Enfin, ces précieux monumens historiques ont été retrouvés dans la boutique d'un boulanger, M. *John Hislop*, à New-York. Une autre partie des papiers de Paul Jones était tombée en partage à ses deux sœurs, établies alors en Écosse; la répartition en avait été faite entre elles avec une scrupuleuse impartialité, au moyen d'une balance: on dit que M. Duncan en a profité pour la rédaction de la notice bibliographique sur Paul Jones, qu'il a fait insérer dans l'*Encyclopédie d'Édimbourg*. Une nièce de l'illustre marin, héritière d'une portion de ces manuscrits, avait proposé à la Société historique de Philadelphie des arrangemens pour leur publication: cette négociation n'a pas réussi; ils sont actuellement déposés entre les mains d'un habitant de New-York. Ils forment 4 volumes, dont le dernier, écrit en français, est relatif aux services de Paul Jones en Russie. F.

230. — \* *Remarks on the character and writings of John Milton.* — Remarques sur le caractère et les écrits de *John Milton*, au sujet de son Traité de la doctrine chrétienne; par le Rév. D<sup>r</sup> CHAUNING. Boston, 1826. In-8° de 48 pages; prix, 1 sh. 6 p.

Nous pensons que, dans son Traité de la doctrine chrétienne, Milton a eu plutôt en vue de résumer, pour lui-même

ses opinions sur cette matière, que d'en faire un objet de dogme ou d'instruction pour le public. Toutefois, si cet ouvrage ne contribue pas à rehausser la réputation de Milton, il ne peut, non plus, y porter atteinte, et il produit au moins le bon effet de rappeler l'attention publique sur ses ouvrages. Les plus remarquables des écrits auxquels a donné lieu la publication dont nous nous occupons, sont, un article de l'*Edinburgh Review*, brillant coup d'essai d'un jeune auteur, et la brochure que nous avons maintenant sous les yeux : ce dernier opuscule est le plus correct de tous les ouvrages américains qui soient parvenus à notre connaissance ; il se distingue par une grande originalité de pensées, une philosophie élevée et les vues les plus étendues. Nous ne pouvons partager les opinions ni admettre les principes théologiques de l'auteur ; mais, sur tout autre point, nous trouvons ses idées belles, justes et capables d'inspirer un grand intérêt. Il est bien satisfaisant de voir avec quelle franchise, quel amour du bien et quelle sagesse l'auteur nous fait connaître les heureux résultats de la constitution la plus favorable à la liberté, qui existe au monde, et nous signalons son ouvrage comme une réfutation victorieuse des injustes assertions de certains auteurs de Revues anglaises. Il sort rarement du précieux magasin de M. Murray un ouvrage écrit avec autant de pureté et d'élévation que la petite brochure de M. Channing.

R. K.

240. — \* *Some account of the life, writings and speeches of William PINKNEY.* — Mémoires sur la vie, les écrits et les discours de *William PINKNEY* ; par *Henry WHEATON*. New-York, 1826 ; J.-W. Palmer. In-8° de 616 pages.

Cet ouvrage se divise en deux parties. La première contient une espèce de biographie de W. Pinkney, dans laquelle les faits sont éclaircis et expliqués par divers fragmens de sa correspondance avec plusieurs hommes d'état de l'Union. La seconde offre des discours, des opinions et des dissertations sur quelques-unes des affaires publiques où M. Pinkney fut employé.

Né à Annapolis, dans le Maryland, le 17 mars 1764, d'un père natif d'Angleterre, et qui soutint la cause de la mère-patrie dans la guerre de l'Indépendance, le jeune Pinkney montra de bonne heure un vif attachement pour les libertés de l'Amérique. Après avoir brillé dans la carrière du barreau, et s'être acquitté avec distinction de diverses fonctions publiques, il fut élu, en 1790, membre du congrès. Chargé, en 1796, par le président Washington, de négociations avec l'Angleterre, il résida à Londres jusqu'en 1804, époque de son retour en Amérique. Il reprit alors ses fonctions d'avocat, et fut revêtu de

divers emplois publics. Envoyé de nouveau en Angleterre, en 1806, il eut à traiter, pendant sa mission, qui dura jusqu'en 1811, la grande affaire des neutres et du droit de navigation, à l'occasion du blocus maritime et du blocus continental. A son retour, il fut nommé, par M. Madison, procureur général des États-Unis. Il prit une grande part dans les discussions qui eurent lieu au sujet de la déclaration de guerre avec la Grande-Bretagne, en 1812; et il donna sa démission, en 1814. Pendant la guerre de 1815 avec l'Angleterre, il commanda un corps de volontaires, et fut blessé grièvement à l'attaque de Washington. Nommé ensuite pour représenter au congrès la ville de Baltimore, il continua de suivre la carrière du barreau et y remporta de nouveaux triomphes. En 1816, il fut envoyé à Pétersbourg en qualité de ministre plénipotentiaire, et fut chargé en même tems d'aller d'abord à Naples, à l'effet de réclamer une indemnité pour les pertes que le commerce américain avait eu à souffrir des confiscations ordonnées sous le règne de Murat. Après deux ans de séjour en Russie, il demanda son rappel, pour raison de santé. De retour en Amérique, il fut nommé sénateur au congrès, par la législature de Maryland, et prit part à quelques affaires importantes. La mort vint l'arrêter au milieu de ses travaux, le 25 février 1822. Telle est l'esquisse de la vie d'un homme d'état distingué, d'un savant légiste, et d'un des avocats qui ont le plus illustré le barreau américain.

Cette biographie occupe à peu près le tiers du volume que nous annonçons; le reste est rempli par les opuscules que nous avons indiqués plus haut, et qui sont au nombre de huit.

Nous n'avons pu donner qu'une bien sèche analyse de la vie de M. Pinkney; elle suffira cependant pour indiquer à ceux qui auraient besoin de quelques éclaircissemens sur l'histoire contemporaine des États-Unis les lumières qu'ils peuvent trouver dans ces mémoires.

M. A.

#### *Ouvrages périodiques.*

241. — \* *Annals of the Lyceum of natural history of New-York.* — Annales du Lycée d'histoire naturelle de New-York. 2<sup>me</sup> volume. Numéros 1, 2, 3. New-York, 1826; Carvill, Broadway. In-8° de 100 pages.

Ces trois numéros sont remplis par l'*Ornithologie de l'Amérique du Nord*, rédigée par M. Charles-Lucien BONAPARTE, depuis les oiseaux de proie (*accipitres*) jusqu'aux *passerini*, de



l'ordre des passereaux (*passeres*). Dans cet ordre, la famille des oiseaux chanteurs (*canari*) comprend 11 genres et 65 espèces. L'ouvrage entier sera systématique, fait pour l'étude, rédigé avec la précision qu'exigent les sciences descriptives, et contiendra l'indication des caractères génériques et spécifiques. Il restera donc encore à décrire les habitudes, les travaux, les voyages de ces peuplades ailées; et, si leur historien est exact, il sera nécessairement éloquent: la nature se montre si grande, si belle, si pleine de charmes, dans cette brillante partie de ses œuvres! Nous savons beaucoup moins qu'on ne le pense sur cette branche si intéressante de l'histoire naturelle. Des questions du plus haut intérêt sont encore à résoudre, et ne peuvent être éclaircies par des voyageurs; on ne recevra de véritables instructions que des observateurs fixés sur les lieux, qui auront eu le tems de revoir les mêmes faits, et de les étudier. Qui nous expliquera, par exemple, pourquoi le grand martinet de la Chine apparaît régulièrement au printemps, dans les Monts Ourals, sans y faire jamais un séjour de plus de trois ou quatre jours; comment le guillemot peut subsister, l'hiver, dans les lacs des régions polaires où il est confiné, lorsque toute nourriture lui manque, et lorsqu'il ne peut en aller chercher ailleurs, n'étant point en état de marcher ni de voler; comment le troglodyte, avec ses courtes ailes, peut entreprendre des voyages de plusieurs centaines de lieues, aux approches des hivers polaires, pour aller chercher des climats où il puisse passer la mauvaise saison, etc.? Les espèces les plus mobiles sont celles qu'il est le moins facile de bien observer; et il ne suffit pas de les voir en passant et une seule fois. M. C.-L. Bonaparte ne néglige pas certainement cette attrayante et difficile partie des travaux ornithologiques, et la précision qu'il met dans la rédaction de ce qu'il écrit pour les savans est une garantie de l'exactitude de ce qu'il écrira pour les curieux et les amis de l'histoire naturelle qui n'ont point l'ambition de s'élever jusqu'à la science.

## AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

242. — \* *Cuerpo de leyes de la Republica de Columbia.* — Corps de lois de la république de Colombie. Tome I, comprenant la constitution et les lois sanctionnées par le premier congrès général, depuis le 6 mai jusqu'au 14 octobre 1821. Bogota, 1823. In-4° de 267 pages.

Comme la constitution colombienne ne semble pas encore fixée, on ne peut regarder en ce moment le recueil des actes

du premier congrès général que commè fournissant à l'histoire des matériaux qui lui sont indispensables. On n'oubliera point que cette constitution fut promulguée dans un tems où l'on était aux prises avec l'ennemi, sans armée disciplinée, sans finances, sans crédit. D'ailleurs, le congrès constituant a sagement ordonné que la loi fondamentale serait soumise à la révision au bout de dix ans. A cette époque assez rapprochée, les divers intérêts seront mieux connus, des préjugés seront dissipés, la sécurité dont on jouira laissera délibérer avec plus de maturité. La constitution actuelle tient beaucoup de celle des États-Unis, et quelques-unes de ces dispositions rappellent l'organisation de la France républicaine. Quand même ce vaste état aurait besoin de se diviser, et de substituer un gouvernement fédératif à celui qui le régit en ce moment, chacune de ses divisions adopterait pour elle-même une organisation peu différente de la constitution actuelle; les états fédérés seraient moins différens les uns des autres que ne le sont ceux de l'Amérique du Nord; et de cette analogie entre toutes les organisations politiques, il résulterait aussi une plus grande conformité d'intérêts. Il sera donc utile à la république colombienne d'avoir vécu quelque tems, et fait, pour ainsi dire, son apprentissage sous un gouvernement central. Quand sa constitution aura subi l'épreuve de la révision, elle sera peut-être digne de servir de modèle à l'aînée des républiques américaines; dans l'état où elle est aujourd'hui, on voit qu'elle tend à rendre l'administration aussi simple qu'il est possible, à contenir les fonctionnaires dans les limites du devoir, au profit de la liberté des citoyens, dont elle ne craint point de reculer les bornes. Les hommes gouvernés de cette manière formeront des nations toutes nouvelles, et donneront enfin la mesure de ce que peuvent les forces et la raison de l'homme, lorsqu'il les emploie conformément à leur destination. Y.

243.— \* *Proyecto de constitucion para la Republica de Bolivia, etc.* — Projet de constitution pour la République de Bolivie, présenté par le libérateur BOLIVAR, au congrès du Haut-Pérou. Lima, 1826. In-12 de 2 feuilles.

Les ennemis des idées libérales ne manqueront certainement pas de s'emparer de la constitution de Bolivie pour calomnier les peuples et la liberté. Ils ne parleront point des principes de liberté, d'égalité, professés par Bolivar, dans son discours au congrès du Haut-Pérou, et ne faisant remarquer que les articles du projet, relatifs à la présidence à vie, à la vice-présidence héréditaire, à l'armée permanente, etc., ils proclameront que les principes monarchiques vont encore pré-

valoir en Amérique, et que ces seuls principes peuvent assurer la gloire et le bonheur des nations.

Si Bolivar n'avait à offrir des précédens qui prouvent son attachement aux institutions républicaines, son désintéressement, son amour de son pays, le projet de constitution qu'il a présenté au congrès de Bolivia serait peut-être, à quelques égards, d'un fâcheux augure pour les amis de la liberté... Mais Bolivar, comme il le dit lui-même, « élevé dans les camps, était peu propre au rôle de législateur ; » il a pu se tromper, et plusieurs dispositions de son projet pourront être utilement modifiées.

Fr. D.

## EUROPE.

### GRANDE-BRETAGNE.

244. — \* *Twenty-first report of the british and foreign School-Society.* — Vingt-unième Rapport présenté à la Société des écoles anglaises et étrangères, dans sa séance générale du 15 mai 1826; suivi d'un appendice. Londres, 1826; Longman. In-8° de xvi et 187 pages; prix, 2 sh.

Nous avons laissé bien loin derrière nous ces tems de conquêtes où les Européens imposaient, le fer à la main, leurs lois et leurs croyances à des peuples paisibles et inoffensifs. Toutefois, le zèle du prosélytisme n'est pas éteint chez toutes les nations chrétiennes; mais, louable dans son but et ses motifs, il a cessé d'employer des armes coupables: aux soldats avides de carnage et de richesses, aux prêtres farouches et sanguinaires du xv<sup>e</sup> siècle, ont succédé des ministres de paix qui savent prêter à la religion les attraits de nos arts et de notre civilisation. Une nation surtout dont l'habile politique a su se procurer des possessions ou des points d'appui dans toutes les parties du monde, dont l'activité commerciale la met en rapport avec tous les peuples du globe, semble avoir adopté un vaste système de conversions pacifiques. Douée peut-être plus que toute autre de l'esprit religieux, elle a vu naître et se développer dans son sein une foule de sectes qui rivalisent aujourd'hui d'ardeur et de dévouement dans leurs efforts pour propager, avec les dogmes et les doctrines du christianisme, les secours de l'instruction. Les missionnaires anglais ont pénétré dans les pays les plus incultes, chez les peuplades les plus sauvages; et leurs généreux travaux animent maintenant d'une vie nouvelle les bois de l'Afrique méridio-

nale, et ces îles de la Mer du Sud naguère encore ignorées de nos navigateurs. Ainsi, tandis que de tristes débats laissent à peine la possibilité de décider s'il sera permis à l'Europe de cultiver plus long-tems cette brillante civilisation, qui conserve encore beaucoup de vestiges de l'ancienne barbarie, l'Angleterre s'empresse d'en porter les germes bienfaisans sur des rives lointaines, où peut-être un jour nous irons en admirer les plus vigoureux rejetons.

Pour se convaincre de cette vérité, il faut lire le rapport que nous annonçons : c'est un vaste tableau où chaque pays figure tour à tour, dans des proportions plus ou moins grandes, selon l'état plus ou moins prospère de ses écoles populaires. L'Europe y occupe une place trop restreinte, il faut l'avouer ; mais, avant de présenter le pénible spectacle de notre abaissement, si nous suivons rapidement le rapporteur de la Société anglaise dans ses excursions, hors des limites de notre étroit continent, nous aurons à signaler partout, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, l'influence de la philanthropie anglaise, non moins universelle que l'influence du gouvernement et du commerce de la Grande-Bretagne.

Les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie couvrent encore l'immense Afrique ; mais une lueur favorable y pénètre peu à peu de divers côtés : à Sierra-Leone, on colonise et l'on instruit les nègres arrachés aux fers que leur préparaient de cupides traficans ; dans le pays des Caffres et des Hottentots s'élèvent déjà des villages presque civilisés, dont les enfans fréquentent des écoles dirigées par leurs propres compatriotes. Madère, l'Île-de-France, et même Madagascar, ont reçu l'enseignement lancastérien. Dans cette dernière île, les chefs secondent avec empressement les efforts des missionnaires anglais, et déjà l'on y compte 23 écoles ouvertes à 2000 élèves.

L'Asie nous montre la Perse et quelques portions de la Turquie, où des sociétés émanées de l'Angleterre, et dont le premier but est de convertir les juifs au christianisme, distribuent des Bibles et fondent des écoles. L'île de Ceylan possède 60 écoles où sont admis plus de 3000 enfans ; dans le Bengale, à Madras, à Calcutta, on remarque des résultats encore plus heureux. M. *John Moore* écrit de Malacca qu'il existe dans les environs de cette ville 8 écoles, fréquentées par 264 enfans. Il espère, dit-il, introduire avec le tems le système anglais dans le collège anglo-chinois, et même dans l'intérieur de la Chine. Les missionnaires ont pris possession des îles

de la mer du Sud ; mais on n'a encore que peu de nouveaux renseignements sur les progrès de ces régions éloignées.

Dans l'Amérique méridionale, M. *James THOMPSON* est l'apôtre infatigable de la nouvelle méthode d'instruction populaire. C'est là surtout qu'elle est appelée à produire des merveilles : dans ces vastes républiques qui , à peine échappées à la servitude , sentent le besoin de s'égaliser à l'Europe , qui semble encore les menacer. Vers le nord de l'Amérique , des institutions généreuses répandent les bienfaits de l'instruction sur toutes les classes de citoyens : les états de New-York , de Massachusetts , et quelques autres renferment la population peut-être la plus également éclairée de l'univers. Le Canada et la Nouvelle-Écosse ont encore une longue carrière à parcourir avant d'atteindre leurs heureux voisins : mais ils ont devant les yeux un noble exemple qui tiendra sans cesse en haleine leur active émulation. Enfin , dans ces îles des Indes occidentales , où règne encore l'odieuse coutume de l'esclavage , les amis des nègres les préparent , en leur ouvrant des écoles , à mériter bientôt une entière émancipation.

Peu de traits maintenant suffiront pour esquisser la situation de l'Europe. Nous y voyons aussi quelques peuples marcher avec vigueur dans la voie des perfectionnemens : l'Angleterre et l'Écosse , même la malheureuse Irlande , le Danemark , la Suède et la Norvège , les Pays-Bas se couvrent d'écoles et d'établissmens utiles en tout genre. L'Allemagne ne reste point tout-à-fait en arrière. En Russie , par un singulier contraste , l'empereur Alexandre a favorisé jusqu'à sa mort l'introduction de la nouvelle méthode , tandis qu'au dehors il faisait cause commune avec ses ennemis. En Grèce , une nation généreuse s'épuise en efforts énergiques pour obtenir enfin le droit d'améliorer son sort ; les courts loisirs que lui laisse une guerre désastreuse sont dès à présent consacrés à d'utiles travaux : il existe à Argos une école centrale , et un inspecteur-général de l'instruction publique ; Athènes donne des leçons à 400 enfans ; et dans les cendres de Missolonghi , reposent aussi les débris d'une école lancastérienne.

D'un autre côté , paraissent la France , où l'enseignement mutuel est accusé , par des adversaires de mauvaise foi , de tendance à l'irrégion ; l'Autriche , où jamais cette méthode libérale n'a obtenu le droit de cité ; l'Italie , dont les nobles élans sont réprimés par des prêtres nationaux et des soldats étrangers ; le Portugal , auquel une faction ne permet point encore de compléter l'ensemble de ses institutions ; l'Espagne , où les frêles autels qu'on avait tenté d'élever à la civilisation

sont momentanément renversés; la Turquie, enfin, dont le souverain usurpe les fonctions du bourreau : là, point d'instruction populaire, point d'écoles gratuites; la France seule en possède quelques-unes, reste d'une époque plus heureuse, et fondées par une société qui, maintenant, selon les expressions du rapporteur, « désespérant de produire beaucoup de bien dans son propre pays, tourne toute son attention vers des contrées étrangères, vers Haïti, vers l'Amérique du Sud », vers ces contrées, où, repoussée loin de nous par la superstition et le despotisme, la civilisation doit trouver un temple et un asile.

245. — \* *The history of the inquisition of Spain.* — Histoire de l'inquisition d'Espagne, depuis son origine jusqu'au règne de Ferdinand VII, composée d'après des documens originaux, tirés des archives du conseil suprême et des tribunaux inférieurs du Saint-Office; traduite du français de Don *Jean-Antoine LLORENTE*, ancien secrétaire de l'inquisition. Londres, 1826; Whittaker. In-8° de 603 pages; prix, 15 sh.

Au moment où le système jésuitique menace de nouveau la France, il n'est point hors de propos de rappeler au souvenir de nos concitoyens l'ouvrage courageux de feu Llorente. Ils y verront que, sous le règne du Saint-Office, l'Espagne livra aux flammes 31,912 de ses habitans; que 17,659 n'échappèrent à un pareil traitement que par la fuite, et qu'enfin 291,450 autres victimes de ce tribunal odieux passèrent dans une affreuse captivité une partie de leurs jours. Ils y apprendront aussi que les deux tiers des inquisiteurs généraux qui ont fait de l'Espagne un théâtre sanglant de proscriptions, sont sortis de cet ordre même que l'on voudrait aujourd'hui rétablir dans notre patrie. On peut craindre que des publications de ce genre faites en Angleterre n'y fournissent aux protestans des prétextes pour refuser l'émancipation des catholiques irlandais, chez lesquels la compagnie de Jésus entretient des agens. C'est en France, en Espagne et en Italie que de tels ouvrages devraient surtout être imprimés et répandus. Rien de plus propre à démasquer les fauteurs d'une doctrine infâme, et à la faire vouer à l'exécration publique que l'*Histoire de l'inquisition d'Espagne*, dont la traduction anglaise mérite des éloges.

246. — *The history of the reign of Henry the Eighth, etc.* — Histoire du règne de Henri VIII, commençant l'histoire politique de la réformation anglaise; par *Sharon TURNER*. Londres 1826; Longman. In-4° de 694 pages; prix, 2 l. 2 sh.

Les nombreux ouvrages publiés sur l'histoire moderne ne

renferment que des accusations et souvent des calomnies contre les défenseurs du peuple, et des éloges exagérés des rois absolus et des fauteurs du despotisme. Le sanguinaire et fanatique Henri VIII trouve presque un panégyriste dans M. Turner, qui rejette sur un ministre les principaux crimes de ce monarque, dont il trace ainsi le portrait : « Heureusement pour l'humanité, Henri VIII n'avait aucune de ces qualités vicieuses, si funestes aux nations; on ne remarquait en lui ni cette violence, ni cette opiniâtreté de caractère, communes chez un conquérant. Il aimait la religion, les livres, les lettres, les savans, les joutes, les tournois, les banquets, les plaisirs domestiques et la renommée. Il recherchait la popularité; il ne prenait point plaisir à ordonner et à contempler le carnage, à dévaster les villes, à incendier les cités ou à répandre la désolation et la mort sur toute une contrée. »

Ce portrait peut-il convenir à Henri VIII? Fut-il l'ennemi de la violence, le monarque qui comprima par la force les remontrances du parlement et qui contraignit une nation tout entière à changer de croyance et de religion, au gré de son caprice? Fut-il l'ami des lettres, celui qui envoya à l'échafaud le savant et intègre chancelier Thomas Morus? Savait-il goûter les douceurs de la vie domestique, l'époux adultère et cruel qui répudia cinq reines, et en fit périr deux par la main du bourreau? Peut-on soutenir qu'il ne fut point avide de sang et de meurtres, le tyran qui porta les lois les plus atroces contre de prétendus crimes de trahison, et dont le règne offrit le spectacle de soixante-dix-huit mille exécutions à mort? Il est vrai que dans les premières années de sa jeunesse, Henri montra quelques heureuses dispositions. Mais le caractère du tyran se découvrit bientôt, et M. Turner n'est point excusable de s'arrêter si long-tems sur ces premières années, et surtout, au sujet de la sanglante exécution de l'infortunée Anne de Boulen, de vouloir excuser le monarque assassin, et flétrir sa victime.

Si l'impartialité ne devait être le caractère essentiel de tout ouvrage historique, nous pourrions louer l'écrit de M. Turner, dans lequel une vaste érudition est unie à une clarté de style et à un charme de diction peu communs. Peut-être y retrace-t-on trop rapidement les querelles et les dissensions religieuses qui ont agité le règne d'Henri VIII; mais les événemens politiques, les intrigues du palais, la vie privée du monarque y sont présentés d'une manière intéressante et instructive.

Fr. D.

Mémoires de la *Société royale asiatique d'Angleterre et d'Irlande*. Londres, 1824-1826. In-4° de 400 pages.

Paris et Londres ont chacune leur Société destinée à faire connaître l'histoire et la situation présente, les langues, les sciences et les arts de l'Asie. Celle de Paris date de 1822, et celle de Londres, de 1823. Celle de Paris publie un journal mensuel de ses travaux; elle a mis au jour, et tient sous presse d'importans ouvrages en langues et en caractères originaux avec des traductions françaises : celle de Londres vient d'achever le 1<sup>er</sup> volume de ses Mémoires, dans le genre des collections qui paraissent à Calcutta et à Bombay en langue anglaise. Ces mémoires sont principalement relatifs à l'Inde et à la Chine, et sont accompagnés de gravures. On y remarque un mémoire très-intéressant pour le commerce et l'industrie, sur une brebis d'un grand produit, et de fort peu de dépense, le *pourik*, brebis de l'île d'Ormuz, district de Ladack. Il paraît que c'est un genre de richesse qui manque tout-à-fait à l'Europe.

248. — \* *Manava dharma Zastra*. — Les Institutes de Manou (dit *Menou*) en sanskrit, et avec la traduction anglaise de *William Johnes*, avec des notes critiques; par M. *Graves-Chamney Haughton*, professeur de littérature indoue au collège de la Compagnie des Indes à Hert. Londres, 1825. 2 vol. in-4°.

Cet ouvrage célèbre, qu'on croit aussi ancien que les psaumes de David, et qui est réputé par les Indous le plus ancien de leurs livres sacrés, après les *védah*, a été traduit en allemand, et n'a point encore paru en langue française. Il est plus intéressant pour les savans que notre volume in-4° appelé *Code des Gentous*, et que les 3 volumes in-8° du Digeste de droit indien, publié d'après les textes originaux par le célèbre *Colebrooke*, à Londres, en 1821. M. Haughton a fait, d'après des manuscrits, quelques corrections à la version de *Johnes*, et au texte sanskrit qui parut à Calcutta en 1814. L.

249. — *The notation of music simplified, etc.* — La Musique simplifiée, ou développement d'un système dans lequel les caractères usités pour la représentation des élémens du langage sont employés pour la notation de la musique; par *Alexandre Macdonald*. Glasgow, 1826: Mac Phun; prix, 18 pence, ou 1 fr. 80 c.

Voici comment M. Macdonald rend compte des motifs qui l'ont porté à composer et à publier cet ouvrage : « Le hasard ayant fait tomber entre mes mains un petit volume qui contenait un recueil des meilleures chansons du jour, je vis avec regret qu'il n'offrait d'autre moyen d'adapter les airs aux pa-



roles, que le renvoi aux airs d'autres chansons. Je songeais au déplaisir qu'éprouvent les amateurs en lisant des chansons pleines d'agrément et privées cependant de ce qui en fait surtout le charme, la musique. Je pensais à la difficulté de se procurer les airs notés de ces chansons et à la dépense qui en résultait, la musique d'une seule chanson coûtant un schelling et fort souvent davantage. Ces réflexions me firent imaginer un système de notation qui pût obvier à ces inconvéniens. » Le système de M. Macdonald diffère en tout de la notation actuellement usitée. L'auteur représente les sons de la gamme par les lettres des alphabets gothique, romain et italique; les tems par des fractions; les valeurs par des chiffres; 1 indique la ronde, 2 la blanche, etc.; le dièze est figuré par un accent aigu; le bémol par un accent grave; le bécarré par une ligne perpendiculaire; la virgule remplace la barre de mesure; le moins (—), la double barre; l'apostrophe est substituée au point; et les silences sont naturellement exprimés par les chiffres de valeur, qui, dans ce cas, ne sont point accompagnés de lettres.

Inventer un système n'est pas chose difficile; ce qui n'est pas aisé, c'est d'en rendre l'usage commun. Celui dont nous venons d'offrir les bases n'est pas plus mauvais que tous ceux qui ont été imaginés, reproduits, modifiés ou rajennis depuis Guido; mais au fond il ne fait comme eux que substituer des inconvéniens dont il faudrait prendre l'habitude à d'autres inconvéniens que la routine à depuis long-tems consacrés. Si M. Macdonald n'a prétendu appliquer son système de notation qu'à des chansons, son idée est raisonnable, les morceaux de ce genre étant d'ordinaire des pièces d'une très-facile exécution. Appliquée à toute espèce de musique, la notation proposée n'offrirait que trouble et confusion, l'œil n'ayant plus la facilité de saisir à la fois un grand nombre de signes différens d'intonation et de durée. Nous sommes loin de croire que le système actuel ne soit pas susceptible d'être amélioré; mais les changemens à introduire doivent être graduels et ne pas porter sur le fond du système: une infinité de modifications heureuses ont été peu à peu introduites dans le système de Guido, et universellement adoptées. Il suffit de citer l'abandon du chant par *nuances*, la séparation des mesures par des lignes verticales, les changemens dans la figure des notes, et enfin, pour parler d'une réforme toute moderne, la désuétude où tombent de jour en jour les termes d'*Adagio*, d'*Andante*, d'*Allegro*, etc., qui n'offraient une idée vraiment positive qu'à l'esprit du compositeur qui les plaçait en tête de son ouvrage, et

qui se remplacent si heureusement par les chiffres du *métro-  
nome*, inventé ou perfectionné par M. Maëtzel.

J. ADRIEN-LAFASSE.

*Ouvrages périodiques.*

250. — \**The Quarterly Review, etc.* — La Revue trimestrielle. N<sup>o</sup> 68 (septembre 1826). *Déclaration des évêques catholiques, etc.* Londres, 1826 ; John Murray, Albemarle-street. In-8<sup>o</sup>.

Ce n'est point de cette *Revue* anti-française que nous voulons parler ici, mais d'un écrit attaché à sa couverture, suivant l'usage anglais, pour circuler en même tems, et dans les mêmes lieux, entre des annonces de livres, de modes et d'entreprises ou de fabriques. Cet écrit méritait une place plus distinguée ; il est intitulé : *Déclaration des évêques catholiques, des vicaires apostoliques et de leurs coadjuteurs dans la Grande-Bretagne*. Il est signé par dix évêques, dont six sont vicaires apostoliques, et quatre coadjuteurs. Ces prélats repoussent avec modération les reproches que les protestans anglais font à la religion catholique : leur apologie de quelques pages est peut être le meilleur plaidoyer qui ait défendu cette cause. On y remarque l'attitude ferme et calme qui sied si bien à la raison persécutée, à la vertu aux prises avec l'adversité. Entre le ton de sagesse et de conciliation de ces évêques anglais, et l'orgueil, les prétentions et l'intolérance de quelques mandemens publiés par des évêques français, le contraste est si frappant qu'on serait tenté de croire que les premiers n'appartiennent pas à la même religion que les seconds, et que le véritable esprit du catholicisme s'est réfugié en Angleterre. A la suite de cette déclaration, on lit une adresse des catholiques anglais à leurs compatriotes protestans : le même esprit a dicté l'une et l'autre, et le raisonnement y est également fort, l'expression aussi modérée. « Nous supportons comme vous toutes les charges de l'état ; nous sommes enfans de la même patrie, et nous défendons ses lois et ses institutions avec autant de dévouement que vous-mêmes : nous demandons à partager avec vous tous les droits attachés au titre d'Anglais. Nous demandons que les lois cessent d'être hostiles contre nous. Tous les ans, nous sommes dans la nécessité de renouveler ces réclamations humiliantes ; innocens, nous subissons une peine, et nous sommes confondus avec les coupables : faudra-t-il nous résigner à supporter perpétuellement une injustice aussi évidente ? Le soupçon mal fondé dont nous sommes les victimes ne cédera-t-il jamais à la confiance que devrait inspirer notre conduite pendant un si grand nombre

d'années de surveillance? Tant que nous serons fidèles à nos sermens religieux, les portes de la constitution nous seront fermées : si, renonçant à notre foi, nous devenons parjures et apostats, nous sommes traités avec faveur, le sanctuaire de la constitution nous est ouvert, les places les plus éminentes et les fonctions les plus honorables sont accessibles pour nous ; on ne craint point de remettre entre nos mains les balances de la justice, le dépôt de la morale publique. Que Dieu nous abandonne, si jamais nous achetons, au prix de notre honneur, aucun de ces avantages, quelque grands qu'ils puissent être. Au moment du danger, lorsque notre pays réclamera notre secours, nous serons dans vos rangs, et notre sang coulera avec le vôtre pour la défense de la commune patrie ; nous périrons avec elle, si elle est condamnée à périr ; si elle est heureuse, qu'on nous admette au partage de sa prospérité : nous n'ambitionnons aucune sorte de prééminence, religieuse ou politique. »

R.

REVUE SOMMAIRE des recueils périodiques sur les sciences, les lettres et les arts, publiés dans la Grande-Bretagne. — Quatorzième et DERNIER article. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 767-770 ; t. XXVIII, p. 149-156, 799-804 ; t. XXIX, p. 141-148, 463-468 et 747-756 ; t. XXX, p. 121-126, 419-424, t. XXXI, p. 124-131, 402-405 et 688-693, et ci-dessus, p. 117-119 et 399-405.)

## SUITE DE L'APPENDICE.

## JOURNAUX MENSUELS.

*Sciences religieuses et morales.*

251. — *The general baptist Repository*. — Répertoire général des Baptistes. Londres, 1826 ; Sherwood. In-8° de 2 feuilles ; prix, 6 pence.

252. — *The christian Moderator*. — Le Modérateur Chrétien, N° 8. Londres, décembre 1826 ; Wilson. In-8° de 2 feuilles et demie ; prix, 1 sh.

253. — *The congregational Magazine*. — Le Magasin de la Congrégation, N° 4. Londres, 1826 ; Holdsworth. In-8° de 3 feuilles ; prix, 1 sh.

254. — *The New-Jerusalem*. — La Nouvelle Jérusalem, N° 30. Londres, octobre 1826 ; Palmers. In-8° de 2 feuilles, prix, 6 pence.

255. — *The anti-slavery monthly Reporter*. — Rapport men-

suel contre l'esclavage, N° 13. Londres, 1826; Arch. In-8° de 2 feuilles; prix, 6 pence.

256. — *The new Youth's Magazine*. — Le Nouveau Magasin de la jeunesse. Londres, 1826; Sherwood. In-8° de 2 feuilles; prix, 4 pence.

257. — *The Property Lawyer*. — Le Compendium de l'homme de loi. Londres, 1826; Butterworth. In - 8° de 5 à 6 feuilles; prix, 3 sh. 6 pence.

258. — *The monthly Reporter*. — Le Rapporteur mensuel, N° 3. Londres, Octobre 1826; Sherwood. In-8° de 2 feuilles; prix, 6 pence.

Les quatre premiers de ces recueils complètent le nombre des journaux religieux qui se publient à Londres; ils ressemblent, pour les matières qu'ils traitent, à ceux que nous avons déjà fait connaître. Quant au *Rapport mensuel contre l'esclavage*, nous en avons parlé (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 681). — *The new Youth's Magazine* et *the Property Lawyer* ne nous sont connus que de nom. *The Monthly Reporter* recueille les faits et les événemens importans arrivés dans le mois; il est destiné à toutes les classes du peuple.

#### Littérature.

259. — *The Inspector, literary magazine*. — L'Inspecteur, magasin littéraire. Londres, décembre 1826; Effingham Wilson. In-8° de 2 feuilles; prix, 1 s. 6 d.

260. — *The national Magazine*. — Le Magasin national, N° 2. Londres, décembre 1826; H. Dixon. In-8° de 2 feuilles; prix, 1 sh.

261. — *The Monthly Spectator*. — Le Spectateur mensuel. Londres, 1826; Sherwood. In-8° de 2 feuilles; prix, 1 sh.

262. — *Townsend's parisian fashions*. — Les Modes parisiennes, par Townsend, N° 24. Londres, décembre 1826; S. Arnold. In - 8° d'une feuille avec gravures; prix, 1 sh. 6 pence.

Le premier de ces quatre recueils remplace le *Literary Lounger*, qui a cessé de paraître depuis quelques mois; il est rédigé par les mêmes collaborateurs et traite les mêmes sujets. Le *national Magazine* et le *monthly Spectator* sont rédigés d'après le plan adopté par l'éditeur du *Literary Magnet*: ils s'occupent uniquement de littérature. *Townsend's parisian fashions* n'est qu'un journal de mode, inférieur à tous ceux que l'on publie en ce genre, soit à Paris, soit à Londres.

## JOURNAUX HEBDOMADAIRES.

263. — *The british and foreign Price Current*. Le Prix Courant anglais et étranger, N<sup>o</sup> 256. Londres, mardi 5 décembre 1826; T. Smith. In-4<sup>o</sup> d'une feuille.

264. *The Advocate*. — L'Avocat. Londres, décembre 1826; Sherwood. In-8<sup>o</sup> d'une feuille; prix, 4 pence.

265. — *The Opera-Glass*. — La Lorgnette. Londres, samedi 9 décembre 1826; Dolby. In-4<sup>o</sup> d'une feuille; prix, 4 pence.

266. — *The Scorpion*. — Le Scorpion. Londres, samedi 9 décembre 1826. In-8<sup>o</sup> d'une feuille; prix, 4 pence.

La première de ces quatre feuilles présente le tableau du cours des marchandises, des fonds publics, et des actions des sociétés industrielles, sur les principales places de l'Europe, particulièrement à Londres, Liverpool, Anvers, Hambourg, Trieste, Gibraltar, etc. C'est un journal indispensable aux négocians. — Le but de l'*Avocat* est de signaler les abus qui existent dans l'administration des lois anglaises, dans le régime des prisons, etc., etc. C'est un recueil utile qui tient à la fois de la *Thémis* et du *Journal des Prisons* qui sont publiés à Paris. — La *Lorgnette*, suivant l'opinion du *Literary Chronicle*, est un assez mauvais journal; il rend compte des représentations qui ont lieu sur les différens théâtres de Londres; le seul article de quelque mérite qu'il ait donné jusqu'ici, est une *Notice biographique sur Talma*, qui a été traduite dans la plupart des journaux quotidiens de Londres. — Le *Scorpion* est un recueil d'épigrammes et de satires du plus mauvais goût.

Voici maintenant les noms des recueils qui ont cessé de paraître depuis le commencement de notre travail; nous y joignons le renvoi aux cahiers de la *Revue Encyclopédique* dans lesquels ils sont annoncés.

*Journaux trimestriels.*

1. *The Farmer's Magazine*. (*Rev. Enc.*, t. xxvii, p. 770.) —
2. *European Review*. (*Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 151.) —
3. *The Quarterly Magazine*. (*Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 155.) —
4. *The philomatic Journal*. (*Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 155.) —
5. *The Album*. (*Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 155.)

*Journaux mensuels.*

6. *The panoramic Miscellany*. (*Rev. Enc.*, t. xxix, p. 752.) —
7. *The european Magazine*. (*Rev. Enc.*, t. xxix, p. 754.) —
8. *The literary Lounger*. (*Rev. Enc.*, t. xxix, p. 755.) —
9. *The american Monitor*. (*Rev. Enc.*, t. xxx, p. 122.) —
10. *O Popular*.

(*Rev. Enc.*, t. xxx, p. 125.) — 11. *O Padre Amaro*. (Même volume, même p.) — 12. *O Correjo Interceptado*. (Même volume, même page.) — 13. *The Saint-James royal Magazine*. (*Rev. Enc.*, t. xxx, p. 419.)

*Journaux hebdomadaires.*

14. *The scientific Gazette*. (*Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 126.) — 15. *The christian Monitor*. (*Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 402.) — 16. *The News of literature and Fashion*. (*Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 688.) — 17. *L'Echo de Paris*. (*Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 692.)

C'est par erreur que nous avons annoncé la cessation du *Mercur de Londres*; la publication de ce journal n'était que momentanément suspendue; il reparait depuis le 25 novembre dernier.

RÉSUMÉ.

*Recueils périodiques publiés à Londres, au 10 décembre 1826.*

|                    |                                                                                                                                                                                                 |    |                                                                                                                                                                                                   |    |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Trimestriels. . .  | $\left\{ \begin{array}{l} \text{Sciences physiques et naturelles. . . 5} \\ \text{Sciences religieuses et morales. . . 9} \\ \text{Littérature et beaux-arts. . . . . 12} \end{array} \right\}$ | 26 |                                                                                                                                                                                                   |    |
|                    |                                                                                                                                                                                                 |    | $\left\{ \begin{array}{l} \text{Sciences physiques et naturelles. . . 17} \\ \text{Sciences religieuses et morales. . . 44} \\ \text{Littérature et beaux-arts. . . . . 27} \end{array} \right\}$ | 88 |
|                    |                                                                                                                                                                                                 |    |                                                                                                                                                                                                   |    |
| TOTAL. . . . . 141 |                                                                                                                                                                                                 |    |                                                                                                                                                                                                   |    |

Ainsi, l'on publie maintenant dans la seule ville de Londres, sans compter les journaux politiques, 29 recueils consacrés aux sciences physiques et naturelles; 59 consacrés aux sciences religieuses et morales; 53, à la littérature et aux beaux-arts.

Dans un moment où l'on parle, en France, d'un nouveau projet de loi sur la liberté de la presse, nous terminerons notre long travail, par un extrait d'un journal anglais qui fait connaître l'opinion de nos voisins sur cette importante question.

« Il est peu de sujets aussi importants que celui-ci. Il embrasse tous les intérêts, tous les momens, toutes les actions de la vie, et en le considérant avec l'attention qu'il mérite, on est presque saisi d'étonnement et d'admiration. Si nous sommes plus riches, plus instruits et plus habiles que les peuples nos voisins, si nous avons de meilleures lois et de meilleures institutions; si nos facultés intellectuelles sont plus développées

que les leurs; si notre aristocratie est moins tyrannique que celle des autres nations, et notre classe laborieuse plus paisible et plus éclairée que celle des pays avec lesquels nous sommes en relation immédiate : enfin, si l'Angleterre jouit d'une prospérité inconnue à la France et aux autres pays civilisés, à quoi sont dus tous ces avantages si ce n'est à nos feuilles périodiques? Il faudrait des volumes entiers pour en démontrer tous les avantages. La probité des juges, la vertu des ministres de la religion, la science des manufacturiers dépendent de cette action journalière si puissante et si bienfaisante de la presse libre, invention merveilleuse et féconde sans laquelle nous ressemblerions aux sauvages de la Nouvelle-Zélande, ou, ce qui est encore plus effrayant, nous serions plongés dans la même ignorance et la même barbarie que la vieille Espagne... Il n'est pas étonnant que des hommes (les rédacteurs de journaux) doués d'une puissance intellectuelle, qui fait trembler les rois mêmes, qui prouve quels vains fantômes sont la richesse et les honneurs lorsqu'ils n'ont point pour base la vertu, qui dévoile la fraude et le vice; il n'est point extraordinaire, disons-nous, que de tels hommes soient assaillis tour à tour par tous les partis, et qu'on leur reproche d'agir par des motifs d'intérêt, lors même qu'ils ne font qu'obéir aux inspirations de leur conscience et à leur conviction. Il n'existe pas d'hommes infaillibles, et nous sommes loin de prétendre que les rédacteurs d'ouvrages périodiques soient toujours exempts de torts, même graves. Mais, à quelques exceptions près, leurs intentions sont nobles et généreuses, et ils travaillent avec constance à faire le bien.» — Du moins, les publications périodiques, même avec les abus que l'on en peut faire, et les inconvéniens inhérens à toutes les institutions humaines, présentent d'immenses avantages que l'on ne saurait contester et qui tournent au profit de ceux-là même qui, sous d'autres rapports, ont souvent le plus à en souffrir et à s'en plaindre.

F. D.

## RUSSIE.

267. — *Naouka o Stikhotvorstvé*, etc. — L'Art poétique de Boileau, en quatre chants, traduit en vers russes par le comte Кнѣвастов, et publié pour la première fois en 1804. *Nouvelle édition* (avec le texte français en regard) Saint-Pétersbourg, 1824; imprimerie de la Chancellerie du ministère des affaires intérieures. In-4° de 101 pages.

268. — *Maïskoïé goulanié*, etc. — La Promenade de mai à

*Catherinehof* ; par *le même*. Saint-Pétersbourg , 1824 ; imprimerie de Gretch. In-4° de 20 pages.

269.—*Goulanié po Yélaguinou i Kamennomy ostrovam*, etc. — La Promenade aux îles de *Yélaguine* et *Kammenoï*, le 1<sup>er</sup> juillet 1826 ; par *le même* ; avec une traduction en prose française et une autre en vers allemands. Saint - Pétersbourg, 1826 ; imprimerie du département de l'instruction publique. In - 12 d'une feuille.

270.—*Rouskïe morekhodst*, etc. — Les Navigateurs russes, poème ; par *le même* ; suivi d'une traduction en vers allemands par G. BOULFERDT. *Seconde édition*. Saint-Pétersbourg, 1825 ; même imprimerie. In-8° de 71 , 8 et 26 pages.

L'auteur de ces quatre poèmes peut être considéré comme le Nestor de la littérature russe, puisqu'il est né en 1757. Après avoir servi dix ans dans l'armée, il a rempli tour à tour plusieurs emplois civils, et depuis 1807 il occupe le rang de sénateur. Ses loisirs ont été consacrés aux Muses, et, en 1817, il a fait paraître, en 4 volumes, à Saint-Pétersbourg, le recueil de ses œuvres, composé de poésies lyriques, d'épîtres, de fables et des traductions de la tragédie d'*Andromaque*, de Racine, et de l'*Art poétique*, de Boileau. Ce dernier poème paraît être l'objet de sa prédilection particulière; il en a déjà donné plusieurs éditions : outre les deux que nous annonçons en tête de cet article et celle qu'il a publiée en 1821, l'*Essai de bibliographie russe*, de Sopikof ( t. III, p. 439 ), en mentionne deux autres qui ont paru dans le format in-8°, en 1807 et 1813. Cependant, quelques-uns des compatriotes de M. Khvastof n'ont pas toujours rendu toute la justice qui était due à son zèle pour la littérature, ainsi qu'à son amour pour les bons modèles que nous a laissés l'antiquité, et pour ceux dont les tems modernes peuvent s'enorgueillir. Je me rappelle même certaine épigramme qui a couru long-tems manuscrite, que j'ai vue depuis imprimée et dont voici le sens :

Ami, vois-tu Boileau? — Quoi! ce *masque*, dis-tu?  
C'est K..... — Eh! non pas! c'est Boileau, je te jure;  
Mais il a pris du comte et l'air et la tournure  
Pour ne pas être reconnu.

M. Khvastof a eu le bon esprit de rire de cette épigramme; il s'est consolé en pensant que le satirique Boileau lui-même n'avait pas été à l'abri de la satire. Mais peut-être le trait dirigé contre le noble auteur était - il déjà l'effet du ressentiment et du dépit de quelques romantiques, qui commençaient à se montrer en Russie, et dont les œuvres allaient trouver leur condamnation



dans les préceptes du classique Despréaux. Chaque peuple, en effet, peut avoir sa poétique particulière ; mais il est des règles générales, des lois immuables auxquelles toutes les poétiques doivent se rattacher, et plusieurs vers du législateur du Parnasse français devaient devenir populaires en Russie comme en France. Malheureusement nous devons le reconnaître, M. Khvastof n'a pas toujours su leur donner ce tour poétique qui, mieux encore que la concision, sait les graver dans l'esprit. Il suit son modèle pas à pas, son vers correspond au vers original, son expression rend l'expression française ; mais tout cela, sans l'élégance et l'harmonie, ne constitue pas encore une traduction vraiment fidèle. C'est un tableau auquel il manque la vie ; quoiqu'en vers, enfin, c'est une traduction qui n'a que le triste privilège de l'uniformité du mètre et du retour de la rime sur ces froides traductions en prose dont quelques critiques de nos jours nous paraissent exagérer les avantages.

La *Promenade du mois de mai* nous était parvenue dans le tems de sa publication ; mais nous n'avions pas jugé à propos de parler de ce petit poëme de circonstance, auquel nous ne pensions pas que l'auteur lui-même attachât une grande importance. Nous y avons remarqué beaucoup de lieux communs, nous dirons même de trivialités ; s'il se propose de faire entrer ce morceau dans ses œuvres, nous appellerons principalement son attention sur plusieurs passages des pages 5, 10, 15 et 18. — Il y a plus de poésie dans les stances que lui ont inspirées sa *Promenade aux îles de Yélaguine et Kamennoi*, déjà célébrées par M. Dupré de Saint-Maure, dans son *Anthologie russe* (p. 261-276). — Nous n'avons rien à ajouter aux éloges dont la première édition de son poëme intitulé : *Les Navigateurs russes*, a été l'objet dans ce recueil (Voy. Rev. Enc., t. XVIII, p. 213) ; nous dirons seulement qu'outre les notes de l'auteur, celle que nous avons sous les yeux renferme 1° une *Notice historique sur CHÉLIKOF*, fondateur de la Compagnie russo-américaine, né en 1748, et mort en 1795 ; 2° quelques détails sur les îles nouvellement découvertes ; 3° la description d'un nouveau volcan observé dans l'île d'Ounalaschki, par M. STEIN ; 4° un fragment constatant les résultats heureux de la dernière expédition russe autour du monde ; 5° la liste des découvertes de Bellingshausen dans l'Océan Pacifique, en 1820 ; 6° enfin, une traduction en vers allemands du poëme de M. Khvastof, que son amour pour les lettres russes nous autorise suffisamment à joindre à la liste des poètes que nous avons donnée dans la première partie de notre analyse de l'*Anthologie russe* (Voy. cahier de novembre dernier, *ci-dessus*, p. 386).

*Ouvrages périodiques.*

271. — *Vestnik Erropui*, etc. — Le Courrier de l'Europe, N<sup>os</sup> 13 à 16. Moscou, juillet-août 1825; imprimerie de l'Université. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xv, p. 328-333 et t. xviii, p. 115-116.)

Dans le premier des articles auxquels nous renvoyons ici les lecteurs, nous avons donné l'histoire de la naissance et des progrès de ce recueil périodique, l'un des plus anciens qui existent aujourd'hui en Russie, puisqu'il parut pour la première fois en 1802. Rédigé dans l'origine par le célèbre historien russe Karamzin, dont les lettres déplorent la perte récente (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 242), il a changé plusieurs fois de mains et, depuis quelques années, la direction en est confiée à M. KATCHÉNOVSKY. Les deux articles cités en tête de celui-ci ont fait connaître à nos lecteurs le contenu des 12 premières livraisons de 1822; nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les 4 cahiers que nous avons entre les mains.

Le N<sup>o</sup> 13 s'ouvre par un mémoire fort curieux sur la *situation de l'agriculture en Russie* (p. 3-14). Après avoir extrait de ses produits la consommation nécessaire à ses habitans, et prélevé environ 50,000,000 de *pouds* (1) pour la fabrication de l'eau de vie, on trouve qu'il reste encore, année commune, un excédant de 30,000,000 de *schetvertes* (2) de grain pour l'exportation. Et cependant, l'agriculture est loin d'avoir atteint dans ce pays le degré de perfection dont elle est susceptible! Le 2<sup>e</sup> article est un *Coup d'œil historique sur l'Arménie et la Géorgie*, par M. ARZANOF (p. 15-33), qui fait voir que, grâce à leur industrie et à leur intégrité dans les affaires, les Arméniens sont devenus les facteurs de tout le commerce de l'Asie. Le 3<sup>e</sup> est intitulé: *Degrés de la perfection morale* (p. 33-44). L'auteur passe en revue les religions de l'antiquité et celle des tems modernes, et il montre les progrès que le christianisme a fait faire à la morale. Viennent ensuite deux pièces de vers assez insignifiantes. La *partie historique* offre des *Détails statistiques sur le royaume de Pologne* (p. 46-50), une *Lettre*, datée de Londres, *sur les imperfections de la législation civile en Angleterre* (p. 50-52), et un *Coup d'œil rapide sur les événemens remarquables de l'année 1824* (p. 52-55), emprunté à un journal allemand. La partie des *Mélanges* contient une nouvelle intitulée *Céline*, traduite également de l'allemand. Quelques nouvelles politiques, classées par pays, et deux articles

(1) Le *poud* représente 40 livres russes; la livre russe, moins forte que la livre française, a 409,388 gr.

(2) Le *schetverte* égale 20,972 hectolitres.

de polémique, dont le second est relatif au *Guide du voyageur à Moscou*, par M. DE LAVERAU (Voy. ci-dessus, p. 121) terminent ce cahier, le plus intéressant de ceux dont nous avons à rendre compte.

Le N<sup>o</sup> 14 contient 1<sup>o</sup> un fragment historique sur l'*abaissement de Kief* et les *troubles de Vladimir*, dans l'année 1168 (p. 82-108); 2<sup>o</sup> un autre fragment, traduit de la préface que M. Victor LECLERCQ a mise à sa nouvelle édition des *OEuvres de Cicéron* (p. 108-111); 3<sup>o</sup> un article, traduit du polonais, ayant pour titre : *Des Arméniens, considérés comme les plus anciens colons de la Pologne* (p. 111-117); 4<sup>o</sup> une nouvelle, traduite de l'allemand, intitulée : *C'était elle!* (p. 117 - 135); 5<sup>o</sup> un dialogue entre deux publicistes, MM. DE PRADT et GRASSI, sur la *situation de la Grèce et de la Turquie*. Ce dialogue, que l'on donne comme traduit, sans indiquer la source où il a été puisé, semble avoir été écrit dans le but de combattre les effets de la réprobation générale qui pèse en Europe sur le peuple ottoman; l'abbé de Pradt attaque ce dernier, et M. Grassi est chargé de la défense. Le cahier est terminé par des pensées, des nouvelles politiques sur divers pays et quelques autres nouvelles de peu d'importance.

Les N<sup>os</sup> 15 et 16, réunis en un seul cahier, renferment d'abord (p. 161-231) la suite du fragment historique sur *Kief et Vladimir*; 2<sup>o</sup> un article, traduit de l'allemand, de M. SCHUBERT, sur l'*invention du papier* (p. 231-255); 3<sup>o</sup> la fin de la nouvelle allemande commencée dans le précédent cahier (p. 256-286); 4<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup> des *Détails statistiques sur Saint-Domingue* (p. 287-290), et sur la *situation financière des provinces américaines, autrefois colonies espagnoles* (p. 291-295), empruntés au *Journal des Débats*; 6<sup>o</sup> enfin, un article sur la *situation de l'Espagne*, traduit de l'allemand. La partie des *Mélanges* est occupée par des *proverbes juifs*, traduits encore de l'allemand, des nouvelles politiques et des remarques sur plusieurs objets peu intéressants. A ce cahier est jointe une planche de musique gravée, offrant le chant de trois airs grecs, avec accompagnement de piano par M. SCHEFFER.

On voit que le *Courrier de l'Europe* n'est pas aussi varié que le *Télégraphe de Moscou*, dont nous avons analysé deux numéros dans notre avant-dernier cahier (Voyez ci-dessus, p. 118-123); nous remarquons d'ailleurs qu'il ne renferme que des mémoires et quelques nouvelles scientifiques, politiques et littéraires, et qu'aucun article n'y est consacré à l'analyse ou à l'annonce bibliographique de quelque ouvrage national ou étranger. Nous croyons qu'il laisse à désirer sur ce

point, la *critique* nous paraissant une partie indispensable de de tout recueil périodique.

E. HÉREAU.

### DANEMARK.

272. — \* *Om Zendsprogets, etc.* — De l'Ancienneté de la langue Zend et de l'âge et de l'authenticité du Zendavesta, par R. RASK, professeur d'histoire littéraire à l'université de Copenhague. Copenhague, 1826. In-8°.

Anquetil du Perron est le premier qui ait apporté en Europe les livres zend, et qui les ait traduits en français. Selon lui, le zend est l'ancienne langue de la Médie, et Zoroastre est le véritable auteur du *Zendavesta*, qui, par conséquent, doit avoir été écrit cinq ou six siècles avant la naissance de Jésus-Christ. William Erskine est d'une opinion contraire. Dans les recueils de la *Société littéraire de Bombay*, il cherche à prouver que le zend, simple dialecte du sanskrit, a été introduit de l'Inde dans la Perse, pour servir à l'usage de la religion, mais qu'il n'y a jamais été parlé: il prétend, de plus, que les livres zend ont été composés environ 230 ans après la naissance de Jésus-Christ.

M. Rask, qui a fait un séjour assez long en Perse et dans les Indes, d'où il a rapporté en Danemark des fragmens zend et pehlvi, appartenant au *Zendavesta*, vient d'émettre des opinions qui jettent un grand jour sur l'histoire de ces anciens monumens de l'Orient. Il prétend d'abord que le sanskrit a été introduit de l'Iran dans l'Hindoustan. Tous les dialectes de l'Hindoustan, ainsi que le gousératique et le marattique dérivent du sanskrit; mais les langues des anciens Indiens, savoir des Télugiens, des Kanoraiens, des Malébaréens, etc., qui habitent actuellement la côte orientale et les régions méridionales, ont toutes de l'affinité avec les langues tartares et finniques parlées dans l'Asie septentrionale et dans l'Asie centrale. L'auteur en infère qu'une race qu'on pourrait appeler scythique s'est étendue de la mer Glaciale jusqu'à l'Océan des Indes; mais que la grande ligne formée par cette race a été rompue par des peuples de notre race qu'on pourrait appeler Japétique. Ceux-ci, venant de la Perse orientale, auront envahi l'Hindoustan et quelques parties du Dekhan. La position de ces anciens pays subjugués, et la couleur blanche des Bramins, ainsi que les rapports entre les langues de ces contrées viennent à l'appui de cette opinion. M. Rask prouve, par des exemples puisés dans les manuscrits les plus anciens, qui jusqu'aujourd'hui n'ont pas été connus en Europe, que le zend,

par sa prononciation, sa forme extérieure et le système de ses inflexions diffère trop du sanskrit pour n'en être qu'un dialecte, et qu'un grand nombre de mots néo-perses sont dérivés du zend, ce qu'on ne saurait expliquer, à moins qu'on n'admette que le zend a été parlé dans l'ancienne Perse. Ainsi, le mot *cashm* (nom de l'œil) vient du mot zend *cashma*, et non du sanskrit, où l'œil s'appelle *caxhuls*. L'auteur ajoute, à l'appui de son opinion, que la tribu *iranique* du Caucase, nommée *Osi* par les Géorgiens, et venue de la Médie, selon *Klaproth*, parle une langue qui a beaucoup de rapports avec le zend. Par exemple, le mot *art* n'est qu'une transposition des lettres du mot zend *atars*. Ce qu'on a déchiffré des inscriptions cunéiformes de Persépolis a aussi de la ressemblance avec le zend. Quant à ce dernier argument, l'auteur avoue pourtant avec M. Silvestre de Sacy, que la découverte du sens de ces inscriptions est loin d'être achevée.

Erskine allègue que le zend n'est pas cité parmi les dialectes de l'ancienne Perse, dans l'aperçu qu'en a donné l'auteur mahométan de *Ferhengi-Iehan-giri*; mais, selon M. Rask, cet auteur n'avait pas de connaissances exactes de l'antiquité, ce que prouve clairement l'état incomplet de son aperçu où il n'est rien dit des langues qui ont été parlées dans les provinces de *Shirvân*, *Gilân*, *Aderbeijân*, *Irac* et *Kurdistan*: ces provinces formaient l'ancienne Médie, lieu principal du culte du feu, suivant la loi de Zoroastre, et où le nom *Aderbeijân* rappelle encore, 2000 ans après la ruine de la Médie, la dénomination *atars* qui est le nom zend du feu.

L'époque à laquelle on peut faire remonter le Zendavesta dépend beaucoup de celle de la langue dans laquelle il a été composé. Cependant, ce qui prouve encore son authenticité, c'est que plusieurs noms des anges et des démons dans le *pehlvi* et le *parsi* (dialecte perse parlé chez les *Guèbres*) dérivent du zend, ce qui fait supposer que le culte de Zoroastre a été enseigné dans cette langue, long-tems avant qu'il le fût dans le *pehlvi* et dans le *parsi*. Plusieurs argumens de M. Rask prouvent que les mots zend sont les mots originaux. Il pense que le zend a été parlé jusqu'aux conquêtes d'Alexandre. *Mulla Feroz*, le grand pontife des Persans, qui réside à Bombay, et dont l'auteur loue également les vastes connaissances et les principes libéraux, lui a été utile dans ses recherches. Plusieurs prêtres lui ont aussi fourni des renseignemens. En étudiant divers langages de ces contrées, il est parvenu à établir un alphabet zend moins défectueux, dit-il, que celui d'Anquetil du Perron, et qui, en donnant une idée plus exacte de la forme des let-

tres, doit être d'une grande utilité pour comparer cette langue au sanskrit, au grec, à l'arménien, et pour trouver ainsi la clef d'un idiome important, mais presque perdu.

L—T.

#### ALLEMAGNE.

273. — *Welche Folgen kann und wird der neuliche Uebertritt eines protestantischen Fürsten zur katholischen Kirche haben.* — Quelles suites pourra avoir l'entrée récente d'un prince protestant dans l'église catholique? Réponse du professeur KRUG. Deuxième édition. Leipzig, 1826; Kollmann. In-8°.

274. — *Die geistlichen Umtriebe und Umgriffe im Koenigreiche Sachsen.* — Les menées et les progrès ecclésiastiques dans le royaume de Saxe, et dans le voisinage. Jéna, 1826; Bran. In-8°.

275. — *Die Einführung der Berliner Hof-Kirchen Agende kirchenrechtlich beleuchtet.* — L'introduction de la nouvelle liturgie à Berlin, examinée sous le rapport du droit ecclésiastique, par M. AMMON, prédicateur de la cour de Saxe. Dresde, 1826; Wagner. In-8° de 79 pages.

L'Allemagne aussi a ses querelles religieuses, ses intrigues jésuitiques, ses sourdes menées ultramontaines, ses dangers et ses craintes au sujet de l'envahissement des ténèbres dans l'empire des lumières. Parmi le grand nombre de brochures que ce mouvement intellectuel et cette lutte pour les idées ou pour la liberté religieuses ont fait éclore, nous avons choisi trois écrits nouveaux. Le premier se rapporte au changement public de religion du duc d'Anhalt-Koethen. Les gazettes d'Europe ont annoncé que ce prince et son épouse avaient abandonné, pendant leur séjour à Paris, le protestantisme pour la religion catholique: c'était un fait assez peu important par lui-même; et puisque, peu après, un autre prince allemand, le prince de Salm-Salm a quitté la religion catholique pour embrasser la religion réformée, il y avait compensation; chaque église ayant gagné et perdu une altesse sérénissime. Cependant, la démarche des époux souverains d'Anhalt-Koethen a fait quelque bruit, même au dehors de leur petite principauté. Le roi de Prusse ayant adressé une lettre pleine de remontrances à la duchesse d'Anhalt-Koethen, des catholiques ont pris la liberté de critiquer la missive de sa majesté, et cette critique a provoqué des récriminations de la part de quelques écrivains protestans et de quelques sujets prussiens. L'affaire n'en est pas restée là. Le duc converti,

animé de toute la ferveur d'un néophyte, a voulu restreindre un peu les libertés des protestans, ses anciens coreligionnaires, par des ordonnances qui ont paru une usurpation ecclésiastique. On s'est demandé, si un prince, surtout lorsqu'il a changé de religion, est en droit de modifier le culte des habitans du pays qu'il gouverne : on a rappelé que ce prince avait promis solennellement, à l'occasion même de son abjuration, de ne rien changer aux droits ni aux coutumes ecclésiastiques. Nous ne nous occuperons pas plus long-tems de cette querelle qui a fourni le sujet de cinq ou six brochures.

Le second écrit concerne quelques tentatives ultramontaines faites en Saxe. Dans ce pays, la grande majorité de la population est protestante ; mais la religion catholique est celle de la famille royale. On y a publié quelques mandemens, quelques lettres pastorales, quelques insinuations charitables contre les lumières, analogues à certains actes publics du haut clergé de France. De pareilles tentatives ont dû exciter un mouvement assez vif dans les esprits ; aussi les brochures qu'elles ont provoquées sonnent l'alarme, et avertissent ; un peu énergiquement, du danger dont elles prétendent que l'Allemagne éclairée est menacée de la part d'une coalition faite en faveur des ténèbres et de l'esclavage de la pensée.

La brochure de M. Ammon enfin a rapport à une querelle insignifiante dans le fond, mais qui a fait naître au moins une douzaine de traités et de dissertations. Le gouvernement prussien voyant que les protestans, dont le culte consiste en grande partie en chants religieux, faisaient usage d'une vieille liturgie et de livres surannés, quelquefois plus scandaleux qu'édifiants, avait cru devoir nommer une commission pour réformer cette liturgie et pour proposer des livres plus convenables. Cette réforme eut lieu d'abord pour les églises qui dépendaient immédiatement du gouvernement. Il s'agissait de l'introduire aussi dans les autres églises. Les mesures prises à cet effet ont rencontré une vive opposition : l'on a contesté au gouvernement le droit de s'immiscer dans les affaires du culte, au point de prescrire les formes liturgiques. Les théologiens ont pris la plume et disserté à perte de vue sur la liturgie et sur les droits des princes protestans en matière de religion. Il paraît que le gouvernement prussien a jugé prudent de ne rien brusquer, et d'attendre les améliorations projetées du tems et du bon exemple. D—c.

N. B. Puissent la même déférence pour les vœux raisonnables d'une opinion publique librement manifestée, la même réserve et la même sagesse être imitées par d'autres gouvernemens.

dans des circonstances à peu près semblables ! L'autorité ne doit point pénétrer dans l'intérieur de l'église, ni l'église s'immiscer jamais dans les affaires de l'état. M. A. J.

276. — \* *Nationalgeschichte der Deutschen.* — Histoire nationale des Allemands, par le baron de GAGERN. Tome I et II. Francfort, 1825 ; Wilmans.

Nous avons vu dernièrement le baron de Gagern, comme diplomate et auteur de mémoires ( Voyez *ci-dessus*, page 415 ), ici, nous le retrouvons comme historien. L'auteur nous apprend lui-même qu'ayant abandonné la carrière diplomatique à cause des obstacles que rencontraient ses vues, il a cherché la retraite, à l'exemple de quelques autres hommes d'état, et qu'il consacre ses loisirs à l'étude de l'histoire. Il se place à un point de vue philosophique assez élevé. « Des prêtres et des moines, dit-il, cherchent à s'emparer de la domination suprême et à nous précipiter de nouveau, s'il est possible, dans le chaos d'une guerre de trente ans. O vous à qui sont confiés le bonheur et le malheur des peuples, écoutez une voix qui sort, non pas de la poussière de l'école, mais du cabinet d'un homme d'état, etc. » Il parcourt ensuite l'histoire de l'Allemagne, jusqu'à l'époque de l'établissement des Francs dans les Gaules. Ses remarques sont quelquefois originales ; et, si ses recherches ne sont pas toujours profondes, il est du moins intéressant d'entendre un homme d'état contemporain disserter sur les affaires publiques des tems passés.

D—G.

277. — \* *Monumenta Germaniæ historica, etc.* — Monumens historiques de l'Allemagne depuis l'an 500 de Jésus-Christ, jusqu'à l'an 1500, publiés sous les auspices de la Société instituée pour rechercher les sources de l'histoire germanique du moyen âge ; par G.-H. PERTZ, archiviste de S. M. le Roi de la Grande-Bretagne et de Hanovre. T. I<sup>er</sup>. Hanovre, 1826 ; Hahn. Grand in-fol. de xxvi et 660 pages, avec des *fac-simile* des manuscrits.

Cette belle collection, à laquelle celles de Duchesne et de Muratori ont servi de modèles, comprendra tous les monumens historiques de l'Allemagne, divisés en cinq classes : les *historiens*, les *lois*, les *diplômes*, les *lettres* et les *pièces diverses* peu étendues. Le texte de chaque écrivain est religieusement respecté ; les *chroniques* qui ont déjà été publiées sont de nouveau collationnées sur les manuscrits ; et les éditions comparées entre elles, quand il y en a plusieurs. De plus, les endroits difficiles sont expliqués, et des notices contiennent la biographie des auteurs, avec des détails sur l'authenticité de leurs



écrits, la confiance qu'ils méritent, leur manière de supputer les dates, et les secours qu'on a pu se procurer pour les publier. Le premier volume, que nous avons sous les yeux, donne une haute idée des connaissances, de la critique et du zèle de M. Pertz. Les monumens qu'il contient vont jusqu'à l'année 967. Plusieurs appartiennent également à l'histoire de France, tels que les annales de Saint-Bertin; celles d'Hincmar, évêque de Reims, etc. On assure qu'une collection analogue va être entreprise pour les Pays - Bas, sous la protection des hommes distingués qui sont placés, dans ce royaume, à la tête de l'instruction publique.

DE REIFFENBERG.

278. — \* *Die Geschichte Baierns.* — Histoire de la Bavière, rédigée d'après des pièces originales et d'autres matériaux authentiques, par *Conrad MANNERT*. Leipzig, 1826; Hahen. 2 vol. in-8<sup>o</sup>.

La Bavière a en depuis quelque tems plusieurs historiens. M. Mannert, qui vient après d'autres écrivains distingués, et qui a consacré sa vie à des travaux d'érudition, aura pensé que tout n'était pas éclairci, surtout pour les tems reculés, et qu'une nouvelle histoire ne serait pas inutile, lors même qu'elle ne serait pas écrite dans un style brillant. Dans les discussions sur l'origine et l'histoire primitive des Boïens, on reconnaît le savant qui a rendu des services signalés à la géographie ancienne. L'érudition n'a pourtant pas empêché M. Mannert de répandre de l'intérêt sur son ouvrage; quoique les opinions et les assertions de l'historien bavarois ne soient pas toutes à l'abri de la critique, ni exemptes de partialité en faveur de son pays, on doit reconnaître qu'il a fait un ouvrage instructif et utile.

279. — *Ueber den rasenden Ajax des Sophocles.* — Sur l'Ajax furieux de Sophocle; dissertation esthétique, par *Charles IMMERMANN*. Magdebourg, 1826, Heinrichshofen. In-12 de 92 pages.

Avant de parler de cette dissertation, nous devons dire quelques mots de l'auteur, qui est aujourd'hui l'espoir de la scène tragique allemande, ou plutôt qui l'était, car ses dernières productions dramatiques n'ont pas entièrement répondu aux espérances que ses premiers ouvrages avaient fait naître. Immermann est véritablement poète; mais, par malheur, il fait des tragédies que l'on ne saurait représenter; et, tout en traitant des sujets pathétiques, il y joint des situations du comique le plus bas. Sa première tragédie, publiée en 1822, était *la Vallée de Roncevaux*, ou la défaite de Charlemagne dans les défilés des Pyrénées. On y voit figurer le paladin

Roland, et son amante Zoraïde, fille d'un roi maure; le traître Ganelon qui se venge de n'avoir point obtenu de Charlemagne le royaume conquis sur les Musulmans, et que ce prince lui avait promis; l'archevêque Turpin; un huissier du chancelier des Francs, minutieusement attaché aux formes juridiques; et enfin, un magicien qui égare dans les bois les maraudeurs de l'armée chrétienne. Il y a surtout du charme et de l'intérêt dans la peinture de l'amour de Zoraïde, à laquelle l'auteur a prêté une couleur toute orientale.

Immermann a pris le sujet de sa seconde tragédie, intitulée *Edwin*, dans l'histoire barbare des Anglo-Saxons. Adalfried s'est emparé du trône du Northumberland, en faisant passer pour mort son neveu encore enfant, Edwin, héritier légitime de la couronne; mais Edwin, élevé dans les bois, est devenu fort et vigoureux: il est pris dans une excursion, et traduit devant le juge de Kendal. On le condamne à mort; mais, au moment où l'on va mettre la sentence à exécution, on reconnaît son origine royale. Il est proclamé roi, et l'usurpateur est chassé. Le caractère naïf, énergique et généreux du jeune prince est bien dessiné; la vie sauvage des compagnons qu'il a trouvés dans les bois est décrite avec talent, et forme un contraste frappant avec la destinée paisible et le bon sens du juge de Kendal; mais, au milieu de ce sujet déjà un peu embrouillé, l'auteur a jeté des personnages épisodiques, tels que deux bourgeois libéraux, et un certain Tribonien qui fait sans cesse parade de termes de jurisprudence. C'est une véritable débauche d'esprit que ce mélange confus de deux genres tout-à-fait opposés.

*Pétrarque* est le sujet de la troisième tragédie. Le poète italien arrive avec son ami Luigi, railleur de son naturel, à Avignon, où l'appellent des affaires d'état. Ils s'arrêtent chez un aubergiste, bon vivant, appelé *Sans-souci*, dont la fille Jeannette devient amoureuse du poète. Cependant, en se rendant à l'église, Pétrarque voit Laure, femme de Hugues de Sades, et trouve en elle l'idéal de la beauté. Une cour d'amour, présidée par Laure, fournit à Pétrarque l'occasion de faire l'aveu de sa passion, qui n'est point reçu avec indifférence. Cependant, le poète échoue dans une tentative pour pénétrer la nuit dans l'appartement de celle qu'il adore; Jeannette, devenue folle d'amour, se tue; et Pétrarque n'ayant pu aimer celle qui meurt pour lui, et ne pouvant réussir auprès de Laure pour laquelle il voudrait mourir, est entraîné de force loin d'Avignon par son ami Luigi: c'est le dénouement de la pièce. L'humeur railleuse de Luigi répand quelquefois

de la vie et de la gaîté sur des scènes d'ailleurs un peu languissantes.

Les deux dernières tragédies d'Immermann, *le roi Périandre et sa race*, *Cardénio et Célinde*, sont tellement embrouillées, et si bizarres, que l'exposition seule des sujets suffirait pour rebuter des lecteurs français. On voit pourtant, par son Périandre, sujet tiré d'Hérodote, que, si le poète s'abandonne souvent à son imagination déréglée, il n'a pas entièrement négligé d'étudier les modèles antiques. On en trouve une nouvelle preuve dans sa *Dissertation sur l'Ajax furieux*. Immermann expose très-clairement le sujet de la tragédie du poète grec; et il en fait habilement ressortir les beautés. Mais on ne comprend pas trop ce qu'il veut dire en parlant de la *sculpture poétique*, qui, selon lui, est le caractère distinctif des tragédies des anciens, et de *l'ironie tragique* qu'il prétend devoir dominer dans les tragédies modernes : ce sont de ces idées et de ces expressions étranges que l'on trouve trop fréquemment dans les ouvrages didactiques des Allemands. L'auteur décide aussi qu'il n'est pas possible d'imiter avec succès la tragédie antique. S'il veut parler de la simplicité exagérée des sujets, de la naïveté du langage, et de l'influence toujours dominante du destin, il a sans doute raison; mais, beaucoup d'autres ont fait avant lui cette observation. S'il prétend qu'il ne faut imiter en rien les tragiques anciens, on lui opposera son propre exemple. Cette discussion paraît donc assez inutile. Mais, ce qui importerait à l'art et au public, ce serait de voir Immermann se pénétrer assez du génie des tragiques anciens, pour modérer la fougue de son imagination, et pour composer des tragédies que l'on pût représenter, et où il y eût un peu de cette simplicité antique qui, habilement ménagée, plairait encore dans la tragédie moderne, pourvu qu'elle ne dégénérât pas en froide monotonie.

280. — *Vermischte Schriften*. — Mélanges; par HOUWALD. Leipzig, 1825; Gœschen. 2 vol. in-12.

La plupart des bons écrivains de l'Allemagne fournissent des articles, des contes, des poésies, aux recueils périodiques et aux almanachs. Houwald, auteur de plusieurs tragédies, est de ce nombre. Ses *mélanges* se composent de morceaux qui ont été insérés d'abord dans des recueils de ce genre. Les principaux sont : *l'Asile*, tableau tragique en un acte; le héros du tableau est Jean de Bouckthal, qui, selon l'auteur, est banni de son pays, malgré son patriotisme, et qui ne trouve d'autre moyen d'échapper aux poursuites que de se faire fossoyeur dans une petite ville. Il expire, en voulant enterrer une

femme qu'il reconnaît pour son épouse, condamnée comme lui à terminer sa vie dans l'obscurité. — *On ne peut échapper à son sort*, proverbe dramatique, où il ne manque que des traits comiques. — *Le Combat naval nocturne*. — *Jacques Than*, bouffon de cour, conte bien pathétique, dont le héros a plus de sentiment que de bouffonnerie. — *Matériaux pour un almanach populaire*. Ayant observé que le peuple ne lit guère d'autre livre que l'almanach, Houwald a pensé qu'il fallait lui présenter des vérités utiles sous cette forme favorite. — *Épilogue* pour la tragédie de *Marie Stuart* de Schiller : n'ayant pas trouvé assez satisfaisante la fin de cette tragédie, telle qu'on la joue sur les théâtres allemands, Houwald a composé cet épilogue, pour exposer les remords d'Elisabeth. A ce sujet, on a fait observer à l'auteur que Schiller n'a pas représenté Marie Stuart comme entièrement innocente; et qu'en conséquence c'est agir contre le but de ce poète que de faire suivre par le repentir un arrêt qu'il a voulu attribuer à de grandes fautes commises. — Parmi les *pièces lyriques*, il y a des élégies qui font honneur à Houwald, par exemple : *la Tombe de mon enfant*, *le Printemps*, *la Rose blanche*, *la Nuit du premier jour de l'an*, *la Migration des âmes*.

D—c.

281. — *Ueber das Zeitalter Lycophrons des Dunkeln*. — De l'époque à laquelle vécut Lycophron l'Obscur; par B.-G. NIEBUHR. BONN, 1826. In-8°.

C'est à juste titre que Lycophron a été surnommé l'*obscur*; il n'est pas un de ses vers que l'on puisse comprendre sans le secours des interprètes et des grammairiens. M. Niebuhr a un double motif pour conserver cette épithète : d'abord il partage l'opinion commune relativement aux énigmes de cet auteur; en second lieu, il veut le distinguer enfin de Lycophron *le magique*. Il est impossible, dit M. Niebuhr, que Lycophron, auteur de la fameuse *Cassandre*, ait vécu à la cour de Ptolémée Philadelphe; la preuve en est tirée du poème même. On y désigne comme ayant fait la paix avec un peuple qui régnait sur terre et sur mer, ce Ptolémée dont la marine surpassait de beaucoup celle de Rome. Ce n'est point ainsi qu'aurait parlé un poète courtisan; il n'aurait point vanté, au détriment du prince qui le payait, une puissance inférieure. Alors la bataille navale que Duilius gagna n'avait point accru les forces de Rome; car elle ne fut livrée qu'en la 26<sup>e</sup> année du règne de Philadelphe, et la victoire des îles Égates suivit sa mort de six ans. Il aurait donc fallu que Lycophron fût aussi maladroit que menteur, pour louer les Romains aux

dépens de son maître. Dira-t-on que ce fut un poëme de circonstance, à l'occasion d'un traité? Mais on ne voit pas après quelle guerre eût été composé ce singulier poëme de circonstance, aussi peu intelligible alors qu'aujourd'hui. D'ailleurs les vers où il est question de Rome s'enchaînent avec ce qu'on vient de dire d'Alexandre, s'ils sont relatifs à des événemens postérieurs à ce roi de six générations. Où prendre six générations dans les cinquante premières années qui se sont écoulées depuis ce prince? M. Niebuhr nous montrant donc dans notre Lycophron un poëte d'un tems où, bon gré malgré, il fallait louer Rome, désigne Philippe, roi de Macédoine et fils de Démétrius, comme devant recevoir l'application de ce passage. Un scoliaste d'Alexandrie avait déjà établi une distinction entre les deux Lycophrons, laissant au siècle de Ptolémée le poëte tragique, et donnant l'*obscur* à une autre époque; mais Tzetzés s'en est moqué mal à propos, et Fabricius a répété légèrement le blâme inconsidéré de Tzetzés. M. Niebuhr, qui ne laisse échapper aucune occasion de jeter du jour sur les peuples de l'Italie, s'empare d'une méprise de Tzetzés, pour enrichir leur histoire d'un nom de plus. Alexandre-le-Molosse, tué en Italie, fut échangé après sa mort pour le général Lucanien *Tarpinius*. En rapprochant de ces données un passage de Tite-Live, on acquiert la certitude de la bévue de Tzetzés, qui ne voyait que des Romains en Italie, et que des Macédoniens dans les troupes d'Alexandre d'Épire. Que ne pouvons-nous indiquer tout ce que cette brochure renferme d'utile pour la connaissance de l'antiquité! En terminant, nous annoncerons du moins que nous avons reçu presque toutes les feuilles de la seconde édition de l'Histoire romaine de M. Niebuhr; que déjà la traduction est sous presse, et que bientôt le public français pourra lire cet ouvrage, un des plus importans que notre siècle ait vu paraître en Allemagne. *Ph. de GOLBÉRY.*

282.—*Ergebnisse der bisherigen Forschungen über die Echtheit des Mozartschen Requiem.*—Résultat des recherches faites jusqu'à ce jour pour déterminer l'authenticité du *Requiem* de Mozart. Mayence, 1826; Schoetl. In-8° de xxiv et 96 pages, plus 6 pages contenant le titre et la table avec une planche de musique.

Un journal (*le Mercure du dix-neuvième siècle*), qui d'ailleurs offre sur les théâtres lyriques de France des articles fort spirituels et infiniment supérieurs, quant au savoir et à la critique, à la plupart de ceux des autres feuilles, soutenait dernièrement que les allemands avaient en musique *un enthousiasme en dehors*. A notre avis, cette opinion était plus que hasardée :

au contraire, les Allemands aiment à se rendre compte de leurs sensations; on rencontre très-souvent chez eux des musiciens pleins d'érudition et des amateurs dont le jugement peut être compté pour quelque chose : aussi leur littérature musicale, la plus abondante de toutes, s'enrichit-elle chaque jour de nouveaux ouvrages presque toujours intéressans et utiles. Celui que nous annonçons a pour but d'éclaircir la difficulté musicale relative au *Requiem* de Mozart, et de déterminer quels sont les morceaux de cet ouvrage dont Mozart est réellement l'auteur. Tout porte à croire qu'une anecdote, mal à propos reproduite par tous les biographes du célèbre compositeur allemand, et d'après laquelle il serait mort empoisonné aussitôt après avoir terminé son *Requiem*, a été inventée par les marchands de musique, après la mort de ce grand génie, dans le dessein de spéculer sur ses ouvrages qu'ils refusaient durant sa vie. Quoi qu'il en soit, il paraît que le *Requiem* était loin d'être terminé quand Mozart cessa de vivre : ce fut Süßmayer qui compléta la partition, avec le secours de quelques ouvrages de Handel, et s'acquitta de cette tâche difficile avec un rare bonheur. Toutes les questions que pouvaient faire naître l'origine de cet ouvrage et l'état où il a été publié, sont résumées dans l'écrit que nous annonçons, et accompagnées de nombreuses pièces justificatives : c'est un excellent commentaire pour l'édition du *Requiem* qu'on va publier, et dans laquelle sera faite la part de chacun des auteurs qui ont fourni les matériaux de ce chef-d'œuvre. La publication de cette brochure est due à M. ROCHLITZ, éditeur de la *Cœcilia*, l'un des meilleurs journaux de musique de l'Allemagne.

J. AURIEN-LAFASSE.

### SUISSE.

283. — *Méditations lyriques*, par J. Imbert GALLOIX. Genève, 1826; Paris, Ponthieu. In-8° de 48 pages.

L'auteur des *Méditations* poétiques aspire à l'originalité; il prétend n'avoir flatté que ses sentimens et ses pensées. Voici dans quel style il les exprime;

Le choc de la pensée épouvante mon âme;  
 On dirait que le vin, dans mes sens agités,  
     Excite encor les facultés  
     Qui me consomment de leur flamme.  
 Tour à tour je pâlis, ou je ris sans raison;  
 Tour à tour je me sens bercé par la folie,  
 On je vois avec peur, sur mon noir horizon,  
 Grandir le spectre affreux de la mélancolie.

284. — *Saint-Ignace et Napoléon*, dialogue philosophique en prose; par le même. Genève, 1825. In-8°.

L'auteur tient obstinément à son idée *d'une individualité privilégiée*; il introduit sur la scène deux acteurs qui ont joué un grand rôle dans l'histoire, et leur fait rendre compte de tous les actes de leur vie, en les motivant sur leur *organisation toute-puissante*. Les interlocuteurs déraisonnent; et le dialogue est insignifiant. B—u.

## ITALIE.

285. — \* *Nuovi elementi della fisica del corpo umano, etc.* — Nouveaux élémens de la physique du corps humain, déduits des observations les plus récentes sur l'anatomie et sur les phénomènes vitaux de l'homme et des animaux, par Étienne GALLINI. Troisième édition. Padoue, 1826. 2 vol. in-8°.

L'étude des lois de la vie est sans contredit la plus importante dont on puisse s'occuper; mais il faut avouer aussi que la science des phénomènes vitaux est l'une des moins accessibles à l'intelligence humaine: témoins les nombreux systèmes de physiologie qui se sont tour à tour succédé et renversés: les *humoristes* qui, comme Galien, faisaient jouer aux liquides le rôle le plus important de l'organisme; les *mécaniciens* qui, à l'exemple de Boerhaave et d'Hoffmann, ne voyaient dans les corps vivans que des machines hydrauliques, des leviers et des poulies; les *animistes* qui, comme Stahl, faisaient dépendre le jeu de nos organes de l'influence d'un agent étranger auquel ils donnaient le nom d'*âme* ou de *principe vital*; les *alchimistes* qui, suivant les errements de Van Helmont, regardaient le corps humain comme un laboratoire de chimie, seraient bien étonnés de voir traiter aujourd'hui de chimères ce qu'ils regardaient de leur tems comme des faits incontestables. N'en sera-t-il pas de même un jour des nombreuses théories qui se disputent encore le domaine de la science des lois de l'organisation? Au milieu de ce dédale, qui peut se vanter d'avoir saisi le fil d'Ariane? Parmi les physiologistes modernes, la plupart regardent les phénomènes vitaux, la sensibilité, l'irritabilité, etc., comme le résultat nécessaire de l'organisation, de la même manière que l'élasticité, la pesanteur spécifique, etc., dépendent de la situation moléculaire des parties constituantes des corps. Mais ces lois vitales sont-elles des modifications de lois physiques et chimiques, et paraît-il nécessaire de supposer un principe étranger à ces lois générales pour rendre raison

des fonctions des différentes parties des corps vivans? M. Gallini croit pouvoir établir: 1<sup>o</sup> que les forces inhérentes aux parties solides des corps vivans sont des modifications particulières et assez connues des forces générales de la nature; 2<sup>o</sup> que les actions de ces forces, qui sont les actions vitales, règlent les mutations auxquelles sont soumis les fluides animaux, soit en vertu des impulsions qu'ils reçoivent, soit en vertu de l'affinité que leurs élémens peuvent exercer entre eux; 3<sup>o</sup> que l'influence de l'âme sur le corps ne consiste que dans la plus ou moins grande attention qu'elle donne aux actions des parties solides, et surtout aux actions des fibres du cerveau. L'auteur pense que l'étude de l'anatomie comparée est le moyen d'investigation le plus sûr pour arriver à la démonstration de ces propositions. Il est certain qu'elle est d'un grand secours dans ces recherches; mais les expériences directes sur les animaux nous paraissent mériter plus d'importance que ne leur en donne M. Gallini. Elles sont même les seules qui puissent trancher la difficulté d'une manière décisive dans un grand nombre de cas. Les expériences de M. Magendie et de tous les physiologistes qui se sont occupés de ce genre d'étude ont fait faire à la physiologie plus de progrès que toutes les rêveries métaphysiques n'en avaient fait faire pendant des siècles. Nous ne rangeons pas l'ouvrage de M. Gallini dans cette dernière classe; à part quelques subtilités, quelques abstractions, dont il serait difficile de déterminer la valeur et l'application, les *Éléments de physique humaine* méritent d'être consultés par les médecins et les physiologistes qui veulent approfondir toutes les opinions émises sur cette partie fondamentale de la science.

C.

286. — *Anno di clinica esterna, etc.* — Année de clinique externe de l'archi-hôpital de S. M. I. et R., avec deux mémoires anatomico-physiologiques sur deux fœtus monstrueux, par *Philippe UCCELLI*, professeur d'anatomie, de clinique externe, etc. Florence, 1823. 2 vol. in-8<sup>o</sup> avec planches.

La réforme des doctrines médicales, en Italie, a fait naître des argumentations d'un genre nouveau sur la préférence à établir parmi les différentes méthodes de traiter les maladies, qui peut acquérir un jour l'évidence mathématique. M. le professeur *Rasori* avait, en 1808, une clinique à l'hôpital militaire de Milan; ses confrères l'accusaient, à cause de ses opinions, de faire des expériences dangereuses. On ne parlait que du nombre exorbitant de malades qu'il perdait dans ses infirmeries. Il crut devoir publier, dans un simple prospectus, le résultat d'un semestre de sa clinique, avec des observations. De nouveaux



écrits attaquèrent le prospectus, jusqu'à ce que le professeur publiât, en 1819, les résultats de sa pratique dans le grand hôpital civil, pendant trois années consécutives. Les critiques suivirent la publication de cet écrit. De tout ceci, et au grand avantage du public, il est résulté cette vérité incontestable, que « le médecin qui, dans des circonstances semblables, et pendant une période assez longue de tems, aura constamment une moindre mortalité, paraît avoir la meilleure théorie pour la pratique. » M. le professeur Tommasini publia les résultats de sa clinique dans l'université de Bologne, et plusieurs autres médecins ont suivi son exemple. Sans discuter ici la valeur et l'importance de ce genre d'argumentation arithmétique, il nous suffit d'observer que les chirurgiens n'avaient pas encore pris l'initiative de cette sorte de démonstration scientifique. M. le professeur Uccelli, quoiqu'il n'ait pas donné un tableau numérique de ses résultats, ayant omis les maladies chroniques, nous offre néanmoins un compte détaillé du traitement de ses malades durant le dernier semestre de 1821, et le premier de 1822. L'auteur a enrichi son ouvrage de beaucoup d'observations pratiques d'un grand intérêt, par lesquelles on voit qu'il n'est pas seulement un grand praticien, mais qu'il est aussi un professeur distingué en chirurgie. Une chose remarquable dans cet ouvrage, c'est l'heureuse application que le professeur a faite à la pratique de la chirurgie des doctrines médicales de son célèbre ami M. le professeur Tommasini. Il a suivi la méthode antiphlogistique pour le traitement des inflammations qui s'associent à presque toutes les maladies chirurgicales, et spécialement dans les contusions, fractures et commotions cérébrales, employant les saignées et les médicamens internes aux doses convenables : par de tels moyens, il a obtenu les résultats les plus favorables. On voit par ce que nous venons de dire, combien il importe que le chirurgien soit en même tems son médecin.

Nous croyons devoir faire ici mention d'un lit que l'auteur a inventé pour panser les lésions des parties postérieures, et pour changer de lit avec facilité les malades qui se trouvent dans un état dangereux. Une planche, avec une note explicative, se trouve dans l'ouvrage même, auquel nous renvoyons nos lecteurs.

FOSSATI, D. M.

287. — *Discorso sull' utilità politica degli studi.* — Discours sur l'utilité politique des études ; par Joseph ZAPPULLA. Naples, 1825 ; Giordano. In-8°.

On pourrait regarder un pareil ouvrage comme un indice de la mauvaise constitution du siècle et du pays auxquels il

appartient. L'auteur voudrait détruire les préjugés funestes de ceux de ses concitoyens qui dédaignent l'instruction. Il aurait dû s'attacher surtout à leur faire distinguer les études utiles de celles qui ne tendent qu'à multiplier les esclaves et les hypocrites. L'auteur a osé indiquer quelques vérités essentielles; et l'on remarquera qu'il a dédié son livre au roi.

288. — \* *Mémoire géographique et numismatique sur la partie orientale de la Barbarie, appelée Afrikia par les Arabes, suivi de recherches sur les Berbères atlantiques, anciens habitans de ces contrées; par le comte Ch.-Oct. CASTIGLIONI, etc. Milan, 1826; imprimerie I. et R. In-8°.*

Nous avons déjà parlé d'un travail du même auteur sur les médailles cufiques du musée I. et R. de Milan. Dans le mémoire que nous annonçons, M. Castiglioni s'est proposé de déterminer avec plus de précision qu'on ne l'avait fait encore, l'origine et l'histoire des villes qu'on rencontre dans la partie de l'Afrique, appelée proprement par les Arabes *Afrikia*. Il cite d'abord les noms de celles qu'on trouve inscrites sur les médailles arabes parvenues jusqu'à nous. Ces villes, dont il s'occupe ensuite spécialement, sont, entre autres, *Afrikia ou Mahdia, Abbasia, Cairoan, Mansoura, Tunis, Tripoli Alger*. Il s'efforce d'en faire connaître l'antiquité et les vicissitudes, en relevant de nombreuses erreurs commises par les voyageurs et par les géographes. Se livrant aussi à des recherches curieuses sur les *Berbères atlantiques*, il soutient, comme un fait incontestable, que les Arabes donnaient ce nom à tous les peuples qui habitaient près des frontières de l'empire romain dans cette partie du monde. La langue de ces peuples a paru très-pauvre à l'auteur. Il pense qu'elle diffère beaucoup plus de l'arabe que les langues sémitiques, c'est-à-dire, l'hébraïque, la chaldaïque et la syriaque; mais qu'elle a beaucoup d'analogie avec la famille de ces langues, quant à la construction primitive, à la conjugaison des verbes, et à la liaison des particules. Il remarque, de plus, que les Arabes divisent les Berbères occidentaux en cinq peuples, savoir les Gomara, les Haouara, les Zénates, les Sahnagia, et les Musamèdes. M. Castiglioni se montre toujours savant, lors même que ses recherches ont peu d'importance.

289. — *Saggi di belle lettere italiane, ecc.* — Essais sur la littérature italienne; par M. CIMORELLI. Naples, 1826; Tramatèr. In-4°.

M. Cimorelli n'a publié que la préface de ses Essais. Il débute par cette épigraphe: *In magnis voluisse sat est*. C'est promettre beaucoup, mais avec une retenue qui inspire plus de confiance. D'après la division annoncée, l'auteur se propose

de donner moins une histoire qu'un traité de la littérature italienne. La partie historique sera l'objet du premier Essai. Dans les trois autres, il sera traité spécialement de la poésie et de la prose italienne; puis, de cette langue en général. Tout l'ouvrage comprendra six volumes. Nous en rendrons compte lors de leur publication successive.

290. — *Canzoniere, etc.* — Recueil de *Canzoni* de Melchior MISSIRINI, avec l'explication de l'allégorie. Milan, 1825; Silvestri. In-12.

Le principal mérite de ces *Canzoni* (odes) est le style, emprunté par M. Missirini aux écrivains du xiv<sup>e</sup> siècle que les Italiens appellent le *trecento*. Un des amis de l'auteur, M. Visconti, a trouvé un plus grand et un nouveau mérite dans la prétendue allégorie des amours du poète. Il assure que l'objet de la passion de M. Missirini n'a été que la vertu céleste qu'il lui a plu de personnifier. Le bon sens et le goût des lecteurs feront promptement justice d'une assertion si bizarre.

291. — \* *Del Veltro allegorico di Dante, etc.* — Du Lévrier allégorique de Dante. Florence, 1826; J. Molini. In-8<sup>o</sup>.

Cet ouvrage semble d'abord uniquement destiné à commenter un passage de la *Divine Comédie* de Dante; mais l'objet en est plus étendu. L'auteur est M. C. TROYA, Napolitain, comme il le déclare lui-même dans la petite préface de son ouvrage. Il se propose principalement de prouver que le *Veltro*, le Lévrier allégorique du Dante, n'était ni le Christ attendu par les millénaires, comme l'ont prétendu Boccace et Benvenuto d'Imola, ni Can Grande de la Scala, comme on le croit encore généralement, mais Uguccone de la Faggiuola, dont les états se trouvaient entre Macerata et Saint-Leo, villes *Feltre*, ce qu'a indiqué le poète, en disant entre *Feltro* et *Feltro*. M. Troya justifie son assertion par l'histoire même; il fait plus; il présente un tableau précis de l'histoire de Dante, et de la marche qu'il a suivie dans la composition de son poème. Sous ce rapport, je ne connais pas un livre, parmi tant de commentaires verbeux et pédantesques, qui puisse mieux expliquer les allusions historiques de la *Divine Comédie*. M. Troya, dont le style est concis et rapide, nous promet une histoire du siècle de ce poète, une histoire complète et fondée sur des documens dont on n'a point encore fait usage. Le livre que nous annonçons est un essai de cet ouvrage.

292. — *Opuscoli ora insieme raccolti, etc.* — Opuscules de J.-B. VERMICLIOLI, réunis pour la première fois et suivis de quatre décades de lettres inédites de divers savans italiens,

morts dans ce siècle. Vol. III et IV. Pérouse, 1826; Bartelli et Costantini. In-8°.

Nous avons annoncé les deux volumes précédens ( *Voy. Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 428 ). Le 3<sup>e</sup> volume contient l'extrait d'un mémoire du savant M. LABUS sur un ancien autel découvert à Hambourg par le conseiller Stefano Nobile de Mainoni; quelques statuts somptuaires sur l'habillement des hommes et des femmes, au xiv<sup>e</sup> siècle, commentés par l'auteur; une lettre adressée au marquis Jean-Jacques TRIVULZIO, sur quelques livres de poésies italiennes fort rares, imprimés à Pérouse, dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle; un discours sur la Rose, et quelques indications de son histoire; l'explication d'une médaille inédite de Malatesta IV, Baglioni, et qui existe dans le cabinet d'antiquités de l'Université de Pérouse. On trouve dans le 4<sup>e</sup> volume quelques opuscules sur un sépulcre étrusque, sur la nation *Venete* ou *Henete*, sur un cadran unique et inédit de l'Université de Pérouse, etc. Les titres que nous venons d'indiquer suffisent pour faire connaître le genre et l'intérêt de cet ouvrage. Les lettres des savans, que comprennent ces deux volumes, sont du cardinal Borgia, de Jacques Morelli, de François Danieli, de En.-Q. Visconti, de Jules Perticari, etc.

293. — \* *Opere di scultura e di plastica, etc.* — Ouvrages de sculpture et en terre cuite, d'Antoine Canova, décrits par M<sup>me</sup> Isabelle ALBRIZZI, née TEOTOCHI. Pise, 1824; Capurro, T. IV, avec fig. In-8°.

La comtesse Albrizzi se place dans cet ouvrage au petit nombre des auteurs qui n'ont d'autre but, en écrivant, que d'exprimer leurs sentimens ou leurs pensées. En la suivant dans cette analyse, on admire et on croit avoir sous les yeux, les beautés qu'elle décrit. Cette dame, qui honore également son sexe et l'Italie, ne se borne pas à révéler les secrets de l'art; elle peint souvent avec une grande élévation d'idées les caractères des personnages choisis par le célèbre Canova. Ses beaux ouvrages ont été conçus et exécutés d'après les principes de l'école classique; les disciples de l'école opposée semblent jusqu'à ce jour consentir à oublier leurs propres doctrines pour rendre hommage à ces chefs-d'œuvre.

F. SALFI.

#### *Ouvrages périodiques.*

294. — \* *Annali universali di tecnologia, di agricoltura, di economia rurale e domestica, di arti e di mestieri.* — Annales universelles de technologie, d'économie rurale et domes-

tique et des arts et métiers. Milan. Les éditeurs des *Annales universelles de médecine* et des *Annales de statistique*, à Saint-Jean aux Quatre Faces, n<sup>o</sup> 1838.

Le cahier de septembre termine le premier volume de ce nouveau recueil. Ses rédacteurs s'attachent avec raison à rassembler et à porter à la connaissance de leurs compatriotes tout ce que l'industrie italienne peut recevoir de l'industrie étrangère : quant à nous, ce que nous y cherchons spécialement, c'est ce qui peut nous faire connaître l'état des arts en Italie, les institutions qui secondent leurs développemens, les ouvrages qui leur sont consacrés, les progrès déjà préparés et pressentis. Les *Annales universelles* n'ont pas encore eu le tems de recueillir ce que nous cherchons ; les besoins de l'Italie donnaient une autre direction à leurs travaux. Cependant, nous y trouvons déjà d'utiles documens pour notre *Revue*, et nous prévoyons avec satisfaction que nous pourrons employer avec confiance ce qui nous viendra de leur part. Commençons, dès à présent, cette nouvelle récolte.

Dans le cahier du mois d'août, nous choisirons l'article intitulé : *Considérations analytiques sur les causes de la décoloration des vins qui ont été faits dans des vases clos, avec la description d'un mécanisme qui conserve la couleur des vins, sans qu'on ait besoin de laisser les cuves ouvertes, au moyen d'un appareil de soufflet*, par le docteur Ignace LOMENI. Nous savions déjà que les Italiens sont nos émules dans les arts œnologiques, et que nous ne devons pas perdre de vue leurs utiles recherches sur cette partie de l'économie rurale. M. Lomeni regarde comme un fait incontestable que les vins dont la fermentation s'est accomplie dans des cuves fermées ont moins de *corps*, sont moins colorés, moins chargés d'arome que ceux que l'on obtenait suivant l'ancienne méthode. Il pense que les principes colorans et aromatiques n'ont pas été mis suffisamment en contact avec les substances qui peuvent s'en emparer, et que la cause de ce défaut de combinaison est le repos forcé dans lequel la masse fermentante est retenue dans une cuve fermée. Afin de réunir les avantages des appareils clos et ceux des vases où la masse éprouve un mouvement d'agitation, M. Lomeni propose d'imprimer ce mouvement en soufflant dans la cuve de l'air qui, après avoir circulé dans cette masse, est ramené au soufflet et recommence son effet, en sorte que la température de la cuve n'est pas abaissée par ce courant d'air qui la traverse, et qu'aucune partie de l'alcool formé ne peut s'échapper. L'analyse de ce Mémoire donne la description de l'appareil de M. Lomeni et de son mécanisme ;

on pense bien qu'elle est trop étendue pour que nous puissions l'insérer ici. Nos agronomes s'empresseront sans doute de se procurer le Mémoire, et de le méditer. L'auteur y a joint le résultat de ses expériences; c'est un travail complet qu'il offre à tous ceux qui s'occupent de la vinification.

Nous apprenions avec plaisir que l'on s'occupe en Italie de former une *Bibliothèque du cultivateur* (Biblioteca agraria): cette entreprise, si elle est dirigée par d'habiles agronomes, mérite d'être efficacement encouragée. Quoique l'agriculture ne succombe pas encore sous le poids des livres, comme la théologie et la jurisprudence, cependant, il est urgent de l'alléger, et de procurer au cultivateur la possibilité de faire des lectures fructueuses dans les tems de repos que ses occupations lui laissent. Le directeur de l'entreprise littéraire et agricole formée en Italie est M. *Joseph MORETTI*, professeur d'économie rurale à l'Université de Pavie. Ce corps savant, qui compte un si grand nombre de professeurs illustres, ne regarde donc pas l'économie rurale comme au-dessous de sa dignité, ou étrangère à l'enseignement dont il est chargé: l'Université de France n'est pas de son avis. D'après le prospectus, on voit que cette *Bibliothèque du cultivateur* sera tout-à-fait au niveau des connaissances actuelles, mais appropriée au sol de l'Italie, en sorte que, si elle était traduite dans une autre langue, pour l'usage d'une autre nation, ce ne pourrait être que par une Société d'agronomes, de géologues et de chimistes.

Nous ne pouvons qu'indiquer un Mémoire de M. *SARTORELLI* sur l'influence de la régularité des coupes, et les ressources qu'elle procure pour la conservation des forêts. Il faut aussi nous borner à quelques mots sur la manière dont les ouvrages étrangers sont jugés dans ces *Annales*: toujours en observant les convenances, dans l'intérêt des sciences ou des arts, et par conséquent, dans l'intérêt de tous, nous avons remarqué que les rédacteurs n'adoptent pas tout-à-fait l'opinion de la *Revue Encyclopédique* au sujet des paragrêles, mais qu'ils s'en écartent peu: le tems approche où ce procès sera jugé au tribunal de l'expérience.

295. — \* *Annali universali di statistica, economica pubblica, storia, viaggi e commercio.* — Annales universelles de statistique, d'économie publique, d'histoire, de voyages et de commerce. Juin-septembre 1826 Milan. Les éditeurs des *Annales*, à Saint-Jean aux Quatre Faces, n° 1838.

Tout journal manifeste un esprit particulier suivant le pays où il est écrit. Il ne nous appartient pas de caractériser

l'esprit des journaux publiés en France : nous devons laisser ce soin aux étrangers. En Angleterre, le pour et le contre sur le même sujet sont soutenus avec le ton impérieux des factions; aux États-Unis d'Amérique, où les partis sont inconnus, c'est l'amour de la liberté et de l'ordre qui domine dans tous les écrits; les journaux allemands ne peuvent s'abstenir d'un certain faste d'érudition : les journaux italiens, en général, vont droit à leur but, et prennent pour devise *conscience et sagacité*. Les éditeurs des *Annales de statistique* continuent leur travail comme ils l'ont commencé; on y remarque constamment le même soin dans le choix des matériaux, une critique sage et judicieuse. Un grand nombre d'articles contenus dans les quatre cahiers que nous avons sous les yeux mériteraient que nous en fissions quelques extraits, si les limites qui nous sont prescrites nous le permettaient : il faut donc nous borner à en indiquer quelques-uns. On fera très-bien de lire les *Essais historiques et statistiques sur l'état actuel des Hébreux*, où l'esprit religieux s'allie parfaitement à la tolérance et à l'amour des hommes. On ne sera pas moins satisfait des *Observations sur l'introduction élémentaire à une théorie statistique*, où les différentes méthodes suivies par les auteurs de statistiques sont discutées dans l'intérêt de la science même et de ceux qui la cultivent, pour obtenir à la fois plus de justesse, de précision et de facilité. Nous recommanderons aussi les *Éclaircissemens statistiques sur l'étendue territoriale, la population, le commerce, les impôts, les consommations, l'insolvabilité, etc., de la Grande-Bretagne*. L'ouvrage de David RICARDO, intitulé : *Des Principes de l'économie politique et de l'impôt*, est examiné avec impartialité, et les opinions de l'auteur ne sont pas toujours approuvées. Mais, sans pousser plus loin cette énumération d'articles intéressans, nous ne pouvons nous dispenser de placer ici une observation qui n'est pas à l'éloge des écrivains français, périodiques ou non. Nous ne savons point faire un bon usage des matériaux que nos savans voisins les Allemands mettent à notre portée. Depuis long-tems des notices sur les nouvelles mines d'or de la Sibérie circulent défigurées et tronquées dans nos journaux, et nous ne nous avisons pas d'en chercher de plus exactes dans le voyage de M. ERDMANN, publié à Leipzig! et c'est par les extraits insérés dans les *Annales universelles de statistique*, imprimées à Milan, que nous sommes avertis de ce que renferme cet ouvrage récent, dont l'auteur paraît très-bien informé! Ce n'est pas à tort que l'on nous a souvent reproché de manquer d'érudition. Avouez

notre faute, c'est contracter l'engagement de la réparer : la *Revue Encyclopédique* s'attachera de plus en plus à donner en France ce rare et difficile exemple. Y.

## PORTUGAL.

296. — *O velho liberal*. — Le vieux libéral, journal politique offert à la sérénissime dame infante et régente (de Portugal), Dona Isabelle-Maria. (Par M. VICENTE CARDOYO.) Lisbonne, 1826; imprimerie royale. In-4°.

Ce journal se continue avec succès; nous en avons sous les yeux huit cahiers, en tout 170 pages. L'auteur, à notre avis, devrait s'attacher plus aux circonstances du moment et aux discussions qui s'agitent entre les constitutionnels, sujets fidèles du roi de Portugal, et leurs adversaires, et entre les nouvelles autorités législatives, administratives et judiciaires. L.

## PAYS-BAS.

297. — \* *Bydrage tot de Geschiedenis der thans heerschende Ziekte*. — Notice sur l'histoire de la maladie épidémique de la Hollande; par MM. les D<sup>rs</sup> MULDER et ROELANTS. Rotterdam, 1826; imprimerie de Mensing et Van Westreenen. In - 8° de 32 pages.

Cet écrit est le premier que nous voyons paraître sur l'épidémie qui vient de désoler une grande partie de la Hollande; il est dû à deux médecins de Rotterdam, qui, n'écoutant que leur désir de se rendre utiles à l'humanité souffrante, se sont portés sur les lieux de la désolation, lorsqu'au mois d'octobre dernier, la maladie exerçait ses plus cruels ravages: c'est aux malades de Hoorn que ces deux philanthropes ont prodigué leurs soins avec un zèle digne du plus grand éloge. Les heureux résultats qu'ils ont obtenus dans leur traitement les ont engagés à publier cette brochure, dans laquelle ils donnent une narration rapide de ce qu'ils ont observé de plus important à l'égard de la maladie. « Ce qui nous détermine surtout, disent-ils dans leur préface, à communiquer promptement au public les observations que nous venons de recueillir, c'est que, dans quelques endroits, il y a des médecins qui regardent cette maladie comme une inflammation de l'estomac et des intestins (*gastro-entérite*) et cherchent à la combattre par l'application des sangsues, une diète sévère et la simple boisson d'eau d'orge; traitement qui est très-nuisible et tellement contre-indiqué, ajoutent-ils, qu'il vaudrait mieux que les malades fussent abandonnés à eux-mêmes que d'être traités par une



médication si contraire. » Il serait à désirer que cette assertion fût appuyée d'autopsies cadavériques. Nous reprocherons à MM. Mulder et Roelants de ne pas avoir fait connaître les phénomènes qu'ils ont remarqués dans les cadavres : nous ne pouvons douter qu'ils n'en aient ouvert ; car c'est une des premières choses auxquelles le médecin doit s'attacher lorsqu'une maladie se montre sous des formes extraordinaires.

MM. Mulder et Roelants attribuent cette épidémie aux chaleurs excessives de l'été dernier et à la nature humide du sol, qui, comme on sait, est, en très-grande partie, tourbeux dans la Nord-Hollande et la Frise. Pendant l'automne de chaque année, il y existe, surtout dans les lieux bas, des fièvres intermittentes qui sont considérables quand l'été a été très-chaud, et qui, cette année, à cause des fortes chaleurs, ont régné d'une manière épidémique et sous une forme plus grave que de coutume. Ils prétendent avoir employé avec le plus grand succès les amers, tels que les extraits de gentiane, de pissenlit, de chardon béni, de petite centaurée, etc., délayés dans l'eau de menthe. Ils paraissent les avoir administrés à tous les malades indistinctement, sans avoir eu égard à l'époque de la maladie, et même à ceux qui offraient des symptômes de gastricité, qu'ils envisageaient plutôt comme suite de la faiblesse que comme étant produits par la présence de matières saburrales. Durant les dix-huit premiers jours, ils ont traité journellement trois à cinq cents malades sans en perdre un seul ; ils les voyaient tous se rétablir sous l'influence des remèdes indiqués. Mais, parmi la grande quantité de malades qu'ils ont eu à traiter, il s'en est trouvé un certain nombre atteints de *typhus*, chez lesquels ils administraient le quinquina, la racine de valériane, de calamus, de serpentaire, le camphre, etc., et de ceux-ci, il n'en est mort sous leur traitement que six. De tels succès parlent fortement en faveur de l'opinion de MM. Mulder et Roelants, opinion qui n'est pas néanmoins à l'abri de la critique.

DE KIRCKHOFF.

298. — \* *Géométrie pratique à l'usage du peuple*, publiée par la Société *tot unvan't algemeen*; par J.-W. KARSTEN, ingénieur en chef pour le service général du Waterstaat, à La Haye : traduite du hollandais par J.-B.-L. G. Bruxelles, 1826; Brest - Van - Kempen, marché aux Herbes, n° 331. In-12 de 207 pages, avec 8 planches.

Les ouvrages tels que celui-ci ne doivent pas être considérés quant à la science, mais par rapport à leur destination, et aux convenances qui en résultent. Sous ce point de vue, on ne sera pas satisfait du titre de cette géométrie. Quand on

écrit pour le *peuple*, on invite le lecteur à se demander : est-ce à moi que ce livre est adressé ? Puisque l'auteur ne fait pas partie du *peuple*, est-il bien sûr de connaître les besoins, la portée et la meilleure manière de cultiver l'intelligence d'une classe d'hommes si fort au-dessous de lui ? Le mot *peuple*, pris dans le sens qu'on lui donne ici, peut être employé dans la conversation ; mais il ne convient pas, surtout dans un livre destiné à l'éducation. Que l'instituteur se présente, comme un membre de la famille, ou comme un ami, on l'écoute avec avidité ; s'il s'annonce comme un supérieur, ou comme un maître, on le fuit. Qui n'a pas observé, dans le cours de sa vie, que cette dénomination de *peuple* n'est acceptée que par la dernière classe qui, certainement, ne lira point cette géométrie ? On pourrait faire beaucoup d'autres observations sévères sur l'acception dégradante attribuée à un mot que l'on devrait, au contraire, environner de considération, et n'employer que pour lui donner plus de relief et de dignité. Mais venons à la méthode de l'ouvrage.

La forme de dialogue a l'inconvénient de grossir les livres sans les rendre plus instructifs. Si l'on cherche à mettre le lecteur en état de se passer de toute explication, et d'appréhender avec le livre seul, on n'y réussira qu'avec ceux qui auraient pu tirer autant de profit d'un livre écrit suivant la méthode ordinaire. Si l'enseignement est nécessaire, si l'élève ne peut se passer du secours d'un professeur, le livre doit être le plus court possible, ne contenir que les vérités qu'il faut apprendre, et les raisonnemens qui les établissent. Allons plus loin, et ne craignons point de nous abandonner à une franchise un peu rude : le sujet est assez important pour la faire excuser. Lorsqu'on veut écrire avec *simplicité*, n'exposer que des notions familières, dans un style familier, sera-t-on bien assuré de ne pas tomber dans le trivial, de ne pas descendre même un peu au-dessous ? Et si le livre tombe entre les mains d'un génie précoce, comme il y en a dans la classe du *peuple*, que pensera-t-il de cette marche tortueuse et pesante, de ces nuages que l'on interpose devant lui pour se ménager le plaisir de les dissiper, et pour laisser apercevoir successivement ce qu'il a saisi d'un coup d'œil ? Entre ces esprits du premier ordre, et ceux auxquels la forme du dialogue peut convenir, l'intervalle est immense, et les esprits ordinaires y sont compris. Il faut le dire, la pensée qui a guidé l'auteur de cet ouvrage est toute dans le titre, et elle n'est pas juste. F.

299. — \* *Itinéraire du royaume des Pays-Bas*, ouvrage indispensable pour les voyageurs, et orné de *cartes*. Amster-

dam, 1826; E. Maaskamp. 2 vol. in-12, comprenant, l'un les *provinces septentrionales*, et l'autre, les *provinces méridionales*. xvi et 550 pages; prix, 12 fr.

Nous avons déjà, en annonçant un ouvrage du même genre, (voy. ci-dessus, p. 149.) insisté sur les motifs qui doivent appeler le voyageur philosophe et ami de l'humanité dans un pays sagement gouverné, où la liberté, l'instruction, l'industrie répandent leurs bienfaits, sous les auspices d'une administration éclairée, chez deux nations désormais fondues en un seul État, et chez lesquelles s'établit et s'affermir peu à peu le sentiment d'une commune patrie. C'est, en effet, un tableau doux et consolant que celui de la situation heureuse et florissante du royaume des Pays Bas, où l'on a résolu ce difficile problème de l'alliance intime du pouvoir du monarque et de la liberté publique. Le Roi s'honore d'être le premier des citoyens; la grande famille nationale s'honore et s'applaudit de voir le dépôt de ses lois et de ses garanties constitutionnelles confié à un roi qui en est le gardien fidèle et vigilant (1). Ici, la nation et le gouvernement ne font qu'un. Cette espèce de divorce politique, d'incompatibilité d'humeur entre les gouvernans et les gouvernés, cet état d'inquiétude vague, de malaise, de mécontentement, qui se manifeste aux yeux les moins clairvoyans et les moins exercés, dans plusieurs autres pays, ont fait place, dans celui-ci, à la plus douce union, à l'esprit de famille, à une parfaite conformité d'opinions, de vœux, d'intérêts, à la sécurité, à la confiance, à l'affection, au sentiment du bien-être, au libre développement des facultés de chaque individu; et la prospérité particulière et publique devient l'heureux résultat d'une semblable disposition des esprits, qui est elle-même produite par la bonne conduite, la sagesse et l'habileté du gouvernement.

L'ouvrage que nous annonçons est un *guide* commode et utile pour les personnes qui voudront observer de près cette belle et heureuse contrée. Il renferme des détails historiques et statistiques d'un grand intérêt sur les différentes provinces, sur les principales villes; et le voyageur jaloux de s'instruire, peut, à l'aide de ce livre, visiter sur chaque point les monu-

---

(1) Voy. ci-dessus, page 572, dans l'*Épître à M. VANDERNAT*, un hommage sincère payé au Roi des Pays-Bas, par un étranger, ami du bien, qui a eu l'occasion d'observer, dans toutes les parties du royaume qu'il a visitées, combien ce monarque vraiment patriote jouit d'une popularité méritée, fondée sur la reconnaissance et l'amour de toutes les classes de citoyens.

mens et les établissemens les plus remarquables, les localités curieuses ou pittoresques, les admirables travaux d'une population industrielle qui, dans l'ancienne *Hollande*, a conquis le sol sur les flots de l'Océan, et n'en conserve la propriété toujours précaire qu'à force d'art et de persévérance, et qui, dans la ci-devant *Belgique*, donne chaque jour une plus grande activité à l'agriculture, à l'exploitation des mines, à tous les genres de travaux utiles, et montre ainsi ce que peuvent les forces physiques et industrielles de l'homme bien dirigées.

Nous conseillerons aux philanthropes et aux hommes d'état (ce qui devrait être, et ce qui n'est pas à beaucoup près la même chose) de ne point négliger, en parcourant les Pays-Bas, d'aller passer un ou deux jours dans les deux colonies agricoles de *Frederiks'oord*, province de Drenthe, et de *Wortel*, près Turnhout, entre Anvers et Bois-le-Duc. Ces deux établissemens, si dignes d'être imités, commencent à donner une solution très-satisfaisante d'un double et important problème: « Changer des terres stériles et incultes en campagnes cultivées et productives; changer des indigens et des mendiens, de misérables prolétaires, que leur état d'extrême dénûment disposerait à devenir bientôt des malfaiteurs, en citoyens laborieux et utiles, en cultivateurs, en propriétaires attachés au sol et à la patrie.» Nous reviendrons sur ces bienfaisantes institutions, que nous désirons vivement voir se naturaliser parini nous. Espérons que, par des moyens semblables, nous pourrons, avant peu d'années, défricher et peupler en France plusieurs contrées sablonneuses et arides qui n'attendent que des bras robustes et intelligens mis en mouvement par des hommes riches et éclairés, pour se couvrir de belles plantations, d'abondantes récoltes, de hameaux et de villages sains et commodes, de canaux destinés à faciliter les transports et les échanges, et à donner une plus grande valeur aux productions de la terre (voy. ci-dessus, p. 603, le compte rendu d'un ouvrage relatif au défrichement des landes de Bordeaux, et t. xxxi, p. 253). C'est à de tels perfectionnemens, et non à l'entretien ruineux et déplorable d'une armée française, auxiliaire du pouvoir absolu et des moines, en Espagne, ou à la fondation de congrégations, inutiles et dangereuses, que nos fonds publics et particuliers pourraient être utilement et patriotiquement employés. M. A. JULIEN, de Paris.

300.—\* *De la dignité de l'homme et de l'importance de son séjour ici-bas, comme moyen d'élévation morale; dédié aux amis de la vérité, sans distinction de rangs et de cultes; par Édouard DUBOC.* Bruxelles, 1826. Lecharlier. In-8° de 230 p.

M. Duboc est né en France, et réside en Allemagne; il a

peut-être contracté un peu de ce qu'on appelait autrefois le *style réfugié*, quoique des Allemands même, tels que M. Frédéric Ancillon, écrivent le français avec une pureté surprenante. On pouvait espérer que l'auteur, ayant vécu dans l'intimité d'hommes familiarisés avec les nouveaux systèmes de philosophie, ferait passer dans son travail des richesses empruntées à l'étranger. Il n'en est pas tout-à-fait ainsi. Son livre, peu remarquable sous le rapport de l'érudition, ne l'est pas davantage sous celui de l'originalité. Aussi a-t-il fait peu de sensation dans un pays où les études philosophiques commencent à prendre l'essor, et sont habilement dirigées.

L'auteur reconnaît d'abord, avec M. Droz, que toutes les théories sur la morale sont bonnes, et que l'on n'en doit rejeter aucune d'une manière absolue, attendu qu'il est raisonnable de les considérer comme moyens préparatoires de culture. Mais la morale, en tant que législatrice, est une et immuable. Quel est pour elle le fait primitif de la conscience? Suivant M. Duboc, un malaise *moral*, la conscience d'une dette, le sentiment vague et primitif du devoir, avant de connaître aucun devoir particulier. Or, de la conscience de la loi morale qui nous prescrit une obligation, il déduit la certitude de la liberté. *Nous devons, donc nous pouvons* : résultat qui semble n'avoir pas l'étendue que lui suppose l'écrivain; car, pouvoir et se déterminer librement ne sont pas la même chose. Mais cela s'éclaircit ensuite, et il est établi qu'on ne doit pas ce qu'on ne peut pas se dispenser de faire, ce qu'on fait nécessairement, sans avoir la faculté d'y rien changer. Cette origine de la liberté naissant du devoir a, je l'avoue, quelque chose qui séduit et qui promettait une analyse plus profonde de nos obligations particulières et de l'usage de notre libre arbitre. M. Duboc garde en porte-feuille la suite de ce traité qui, au total, est l'ouvrage d'un honnête homme accoutumé à la méditation, et dont les spéculations ne sont pas dénuées d'intérêt.

DE REIFFENBERG.

301. —\* *Verhandeling over het Verband en den Zamenhang der natuurtyke en zedelyke Wetenschappen.* — Traité sur les rapports entre les sciences physiques et les sciences morales; par Jacob DE GELDER. S' Gravenhage et Amsterdam, 1826. In-8° de XII et 465 p.

Les rapports qui existent entre les sciences physiques et les sciences morales offrent sans doute un des sujets les plus dignes de nos méditations. M. de Gelder, professeur de mathématiques à Leyde, l'a traité d'une manière propre à lui concilier tous les suffrages. Dans le premier chapitre, il s'agit de la

supériorité de l'homme et du développement des facultés de l'entendement et de l'âme; le second considère l'étude de la nature comme anoblissant l'homme, et comme favorable au bien-être et à la prospérité de la société; le troisième contient un aperçu général des rapports qui unissent les diverses branches des connaissances humaines; dans le quatrième, l'auteur s'occupe de la classe des savans et de la manière dont ils doivent être formés; dans le cinquième et dernier, il traite de la méthode d'enseignement à suivre dans l'étude des sciences mathématiques. Il se plaint que l'enseignement des mathématiques soit encore négligé dans les écoles des Pays-Bas. Il eût été à désirer que l'auteur eût pu se renfermer dans un cadre plus étroit. On ne saurait nier qu'une certaine prolixité de style ne nuise au mérite littéraire de l'ouvrage.

302. — *Verzamling van Advyzen over het Wetboek van Koophandel, etc.* — Recueil des opinions émises sur le nouveau Code de commerce, à l'usage du royaume des Pays-Bas; par M. D'HOOFD. Amsterdam, 1826. In-8° de 132 p.

C'est une collection d'opinions émises sur le nouveau Code de commerce, pareille à celle de M. DONKER-CURTIUS, que nous avons annoncée (*Voy. Rev. Enc.* t. xxxi, p. 430). Les deux auteurs, députés, ont quelquefois différé d'opinion; quelquefois ils ont traité des questions différentes. X.

303. — \* *Les Harmonies de la Nature*, poème en cinq chants, suivi de *l'Amour de la Patrie*; par M. Aug. CLAVAREAU. Bruxelles, 1826; Galand et Lejeune fils. In-8°.

M. Clavareau ne cherche point à éblouir le lecteur par la nouveauté du titre qu'il donne à son ouvrage. Bernardin de Saint-Pierre a composé six volumes, sous le titre d'*Harmonies de la Nature*. Nous avons donc aujourd'hui deux ouvrages de même dénomination: l'un en prose, l'autre en vers. On trouve quelques idées originales, quelques observations curieuses dans les *Harmonies de la Nature* par Bernardin; souvent le style est animé, pittoresque, poétique. — Quant au poème de M. Clavareau, j'hésite à dire ce que j'en pense, car j'ai lu la préface de l'auteur et la verte mercuriale qu'il adresse au critique Geoffroi, *ce célèbre coryphée du Journal de l'Empire, qui porta au suprême degré le talent de faire trembler tous ceux qui tombaient sous sa plume. Sa méchanceté*, poursuit M. Clavareau, *lui attira une profusion de pamphlets et d'épigrammes; on assure même qu'il parut plus d'une fois devant ses victimes irritées, comme Sosie devant Mercure.* Une semblable préface ne doit-elle pas faire trembler à leur tour les critiques? Essayons toutefois de répondre, sans

mésaventure, à l'invitation qui nous a été faite de dire notre avis sur l'ouvrage de M. Clavareau. Depuis l'apparition de *la Semaine* par Dubartas, combien de fois les échos du Parnasse français n'ont-ils point répété les descriptions des champs, des bois, des merveilles de la nature, des facultés de l'homme, des diverses phases de la vie ! Si La Fontaine reconnaissait que les traits propres à ses fables *n'étaient pas infinis*, on peut appliquer la même observation à la poésie descriptive. Les poètes descriptifs sont forcés d'employer les mêmes tours ; et, sans mériter le titre de plagiaires, de s'emprunter les uns aux autres de nombreux hémistiches. M. Clavareau n'a pu soustraire sa muse à l'influence fâcheuse des réminiscences. Dans le poème des *Harmonies de la Nature*, l'originalité des pensées ne vient point assez souvent faire oublier l'imitation du style. Le poète ne connaît point l'art de la composition, d'autant plus difficile qu'on veut l'employer à décrire une foule innombrable d'objets divers. Le langage de l'admiration est celui qui lasse le plus promptement notre esprit, et l'admiration est la muse de M. Clavareau. Les exclamations, les apostrophes se succèdent avec une rapidité qui affaiblit l'effet que l'auteur veut produire. Un poème peut être écrit avec une élégance continue, sans être un bon ouvrage : c'est une vérité prouvée par un grand nombre de poètes contemporains. De nombreuses citations prouveraient le talent de M. Clavareau comme versificateur. Nous nous bornerons aux suivantes. Voici un fragment que je copie au hasard :

L'Hiver, ce noir géant, dépoillé de glaçons,  
 Déjà ne roidit plus les tapis de gazons,  
 Et, par le laboureur dans nos champs saluées,  
 Descendent mollement de *fertiles* nuées.  
 Dans le vallon désert, sur les monts d'alentour,  
 Zéphire se réveille et ramène sa cour.  
 Sur les prés se déploie un réseau de verdure,  
 Et, libre dans son cours, l'onde fuit et murmure.  
 La rose se parfume aux caresses du jour :  
 Sa tige printanière a frissonné d'amour.  
 La blanche marguerite au Zéphire idolâtre  
 Ouvre son cercle d'or et ses rayons d'albâtre ;  
 La violette, éclore aux feux purs du matin,  
 A la tendre rosée abandonne son sein,  
 Et, cachée humblement sous l'herbe rajennie,  
 Prodigue ses parfums à la terre embellie.  
 L'astre majestueux, qui préside aux saisons,  
 De ses brûlans regards ranime les sillons :

Tout brille, tout sourit; et le fils de l'Anrore  
Tresse en festons vermeils la couronne de Flore.

Je lis aussi un fragment sur les soins maternels, où je trouve  
ces vers charmans :

Une chanson l'endort, un baiser le réveille.  
. . . . . De cette jeune plante  
Tu conduis à ton gré la tige obéissante;  
Et, sans cesse livrée à ce touchant emploi,  
Le berceau de ta fille est le monde pour toi.

Toutefois, ce n'est point sans raison qu'on reproche à l'auteur  
des *Harmonies de la Nature* d'écrire quelquefois avec trop  
de précipitation, comme il le dit dans sa préface. Voici des  
vers à refaire :

Le sommeil, lui versant ses tranquilles pavots,  
*Paisiblement l'endort* dans les bras du repos.  
. . . . . Où suis-je? quel malaise,  
Jusque dans mon sommeil, me fatigue et *me pèse*?...  
Qui n'a point éprouvé cette ivresse *indicible*...  
Variété piquante, aimable déité,  
Tu ris *non seulement* à notre œil enchanté;  
La science *profonde*, ouvrant son réservoir,  
*Vient de la vérité nous offrir le miroir*;  
Sans relâche occupé, le *cerveau* crée, enfante,  
Et reçoit, *glorieux*, la *palme triomphante*.

Le poëme intitulé *l'Amour de la Patrie*, qui accompagne  
celui des *Harmonies de la Nature*, présente les qualités et les  
défauts que j'ai cru devoir faire remarquer dans les vers de  
M. Clavareau. Voici comment l'auteur termine le poëme de  
*l'Amour de la Patrie* :

Belgique! ô toi que j'aime avec idolâtrie!  
Berceau de mon enfance, ô *paisible* Patrie,  
Entends, *entends* mes vœux! Sur tes heureux enfans,  
Que l'*équitable* ciel épuise ses présens!  
Fais germer dans leurs cœurs l'amour de la sagesse;  
Instruis par tes leçons une ardente jeunesse;  
Et qu'animée un jour de ce feu créateur  
Qui fit de nos aïeux la solide grandeur,  
De nos droits respectés fidèle protectrice,  
Sous un monarque sage, appui de la justice,  
Elle assure à jamais, dans la postérité,  
L'édifice immortel de notre liberté!



*Ouvrages périodiques.*

304. — \* *Bibliothèque médicale, nationale et étrangère*; 9<sup>ème</sup> cahier. Bruxelles, 1826; imprimerie de Tarlier. In-8°.

On remarque, dans ce cahier d'un recueil dont le mérite et l'utilité sont chaque jour mieux appréciés, un mémoire très-bien raisonné sur la *révulsion cutanée*, par M. le docteur GOUZÉE, et une lettre concernant la maladie épidémique de Groningue. L'auteur assure que cette maladie tire son origine des miasmes qu'exhalent les marais durant les fortes chaleurs de l'été. Cette cause délétère paraît avoir spécialement porté son action sur le système nerveux : elle a produit des fièvres intermittentes, qui devenaient bientôt pernicieuses, et qui ont enlevé un grand nombre de personnes. Suivant la même lettre, il n'y a pas de doute que la mortalité n'ait été considérablement augmentée par l'erreur de la plupart des médecins du pays, qui s'empressaient d'administrer le sulfate de quinine, et le donnaient dans des cas où l'apyrexie n'était pas complète. Il est reconnu qu'une stimulation prématurée fait changer facilement en type de continuité le type intermittent, et que quand une fièvre intermittente est devenue continue, elle dégénère ordinairement en typhus ou en fièvre nerveuse.

\*\*\*

305. — \* *Bibliothèque du jurisconsulte et du publiciste*; par les professeurs en droit aux Universités de Liège et de Louvain. Liège, 1826; bureau de la rédaction, rue Saint-Remi, n° 459. Il paraît une livraison de six feuilles d'impression in-8° tous les deux mois; ce qui formera un volume d'environ 600 pages, par année. Prix de l'abonnement pour l'année, 4 fl. 50 c. (9 fr. 50 c.) pour le royaume des Pays-Bas, et 6 fl. 50 c., pour l'étranger.

Les auteurs de ce recueil ont fait connaître, dans un *Avant-Propos* placé en tête de leur première livraison, les motifs qui les ont portés à entreprendre une semblable publication. Leur principal désir est d'offrir un point central de ralliement aux hommes qui cultivent la science de la législation, et qui, par ce moyen, pourront se connaître les uns les autres, et se communiquer réciproquement leurs découvertes et leurs travaux. Les savans professeurs qui ont conçu cette généreuse pensée témoignent l'intention de marcher sur les traces des auteurs des *Annales de législation*, publiées pendant trop peu de tems à Genève (3 vol. in-8°, 1820-1822); et certes, ils ne pourraient choisir un meilleur modèle. La science de la législation, en effet, ne

consiste pas seulement dans la simple application des lois civiles; elle a pris un essor plus élevé; elle embrasse la théorie de « tout ce que le législateur peut ou doit faire pour la garantie du citoyen, pour la protection de sa vie, de sa liberté, de ses droits, de ses propriétés, pour le développement de ses facultés morales; tout ce qu'il doit faire, tout ce qu'il doit éviter pour la conservation et l'accroissement de la fortune privée et publique. » Les trois livraisons de la *Bibliothèque du jurisconsulte* que nous avons sous les yeux justifient pleinement l'intention manifestée par les auteurs. De savantes dissertations de M. DESTRIVAUX sur l'histoire nationale considérée dans ses rapports avec l'étude de la loi fondamentale; des articles sur divers ouvrages de droit romain par M. WARNKOENIG, qui unit les recherches d'une érudition patiente et laborieuse aux vues d'une philosophie éclairée; enfin, des considérations pleines d'intérêt de M. BIRNBAUM sur le droit criminel de la Grande-Bretagne et sur la législation de la république de Colombie, suffisent pour faire apprécier toute l'utilité, pour l'avancement des sciences morales et politiques, du recueil que nous annonçons. Un semblable ouvrage manque peut-être encore à la France; les commencemens de la *Thémis* nous avaient fait espérer que cette lacune serait remplie; mais elle n'a pas tardé à prendre une autre direction, et à resserrer un cadre qui d'abord semblait devoir contenir de nombreux documens sur le droit public et sur la haute législation. Dans ces circonstances, nous faisons des vœux pour que la *Bibliothèque du jurisconsulte* obtienne dans notre patrie tout le succès qu'elle mérite, et nous engageons les fondateurs de cet estimable ouvrage à faire des efforts pour s'attacher des correspondans français qui puissent les seconder dans leurs travaux et concourir avec eux au noble but de l'amélioration des lois et de la science du droit.

A. TAILLANDIER.

## LIVRES FRANÇAIS.

### *Sciences physiques et naturelles.*

306. — *Éléments de minéralogie appliquée aux sciences chimiques*; ouvrage basé sur la méthode de M. Berzelius, contenant l'histoire naturelle et métallurgique des substances minérales, leurs applications à la pharmacie, à la médecine et à l'économie domestique; suivi d'un *Précis élémentaire de géognosie*; par J. GIRARDIN et H. LECOQ, pharmaciens internes des hôpitaux civils de Paris. Paris, 1826; Thomine, rue de la

Harpe, n° 78. 2 vol. in-8° de xxviii-522 et xvi-490 pages, avec des planches; prix, 14 fr., et 18 fr. par la poste.

Cet ouvrage, spécialement destiné aux personnes qui s'occupent des sciences chimiques, renferme les notions les plus précises sur la minéralogie, la géognosie et la métallurgie. Le but des auteurs a été de présenter un exposé succinct de la science, en la dégagant de tout ce qui pouvait en rendre l'étude aride pour les commençans. Leur méthode, claire et précise, est celle de Berzelius pour la description des espèces minérales; pour les études géognostiques, partie la plus difficile de leur traité, ils ont formé, des savantes recherches, éparées dans les mémoires de M. de Humboldt, Brongniart, Beudant, etc., qu'il était très-difficile aux commençans de se procurer, et dont la lecture suppose déjà des connaissances assez avancées, un traité dont la simplicité facilite singulièrement l'étude d'une science aussi vaste.

L'ouvrage est d'ailleurs divisé en quatre livres. Le premier comprend les principes généraux de la minéralogie, l'étude et la comparaison des divers systèmes, dans les différentes écoles. Le second réunit la description de toutes les espèces minérales, leurs caractères physiques, leur composition chimique, leur manière d'être dans la terre et les procédés suivis pour leur préparation. Le troisième comprend tous les élémens de la géognosie. Enfin, dans le dernier livre se trouvent décrits tous les procédés d'exploitation en grand des métaux et toutes les études de docimasie nécessaires à la connaissance de chaque métal en particulier.

Z.

307. — *Des avantages de la plantation des mûriers pour l'élève des vers à soie*; par M. A. PUVIS, ancien officier d'artillerie, membre du conseil général du département de l'Air. Bourg, 1826; Bottier. In-8° de 89 pages.

M. Puvis, déjà connu par plusieurs écrits relatifs à l'agriculture, et particulièrement par son *Traité sur la Marne* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 469), a pour objet de montrer, dans cette nouvelle production, que, si le travail des soies et l'éducation de l'insecte qui les produit est une des plus puissantes sources de la prospérité de la France, la culture du mûrier, qui est nécessaire à la nourriture des vers, est aussi l'une des plus lucratives. Il envisage sous toutes les faces cette intéressante question, et montre que l'accord doit s'établir entre l'agronome qui cultive le mûrier et celui qui se livre à l'éducation des vers à soie; l'un est indispensable à l'autre, puisqu'on ne peut songer à faire de la soie dans un pays où le mûrier n'existe pas, et que réciproquement nul ne peut con-

sentir à cultiver cet arbre dans une contrée où l'on ne trouverait pas à vendre la feuille : car il est rare que le cultivateur du mûrier se livre aussi à l'éducation des vers. Autant donc il importe au gouvernement que l'industrie relative à la production de la soie prenne de l'étendue, autant il doit chercher à multiplier le mûrier. Cet ouvrage sera lu avec fruit par les personnes que ce sujet intéresse, et il contribuera à répandre en France l'une des plus utiles cultures qui conviennent à son climat.

F. R.

308. — \* *La physique et la chimie appliquées à la médecine* ; par JOHN AYRTON PARIS. Paris, 1826 ; Baudouin. In-8° ; prix, 9 fr., et 11 fr. par la poste.

Il serait difficile d'analyser l'ouvrage de M. Ayrton Paris, parce qu'il est lui-même une analyse très-succincte de notions usuelles de physique et de chimie. Ce traité, quoique parfaitement au niveau des connaissances actuelles, ne saurait convenir qu'aux personnes déjà initiées à la science ; c'est plutôt un *memento* pour les médecins qui veulent revoir ce qu'ils avaient déjà appris, qu'un ouvrage propre à diriger dans leurs études des élèves auxquels il faut des démonstrations claires, détaillées, précises, plutôt qu'une série de propositions, sèches et arides. En un mot, ce traité est utile aux hommes instruits, comme celui de M. Orfila l'est à ceux qui veulent s'instruire. On pourrait mettre cette épigraphe en tête du livre de M. Ayrton : *ament meminisse periti* ; je crois que les mots *indocti discant* seraient déplacés.

C.

309. — \* *Discours sur les améliorations progressives de la santé*, par BÉRARD. Paris, 1826 ; Gabon. In-8° ; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

Personne ne semble plus capable que M. Bérard de bien résoudre le problème qu'il s'est proposé, de la santé publique par les progrès de la civilisation : ce problème était de son ressort. M. Bérard est un médecin instruit, habitué aux méditations du genre même le plus métaphysique. Mais, livré peut-être trop exclusivement aux travaux de son cabinet, il a moins de rapports avec les hommes et avec leurs besoins. Professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Montpellier, il a choisi pour discours d'ouverture le sujet important qui lui a fourni le titre de son ouvrage. Nous l'avons lu avec attention ; et, sans prétendre le juger, vu la nature et l'importance du sujet, nous allons en offrir un abrégé rapide.

L'auteur signale d'abord les opinions opposées à la sienne ; il prévient qu'il les attaque par des méthodes indirectes et directes, suivant son expression. Commencant par les premières, il fait voir que l'homme est né pour la société : il le

démontre par l'examen de son organisation et par celui des facultés de son âme. Entre autres preuves de la destination de l'homme à la vie sociale, les plus remarquables sont tirées de sa faiblesse physique comparée aux divers âges de la vie avec celle des animaux; de la supériorité de son intelligence, et des avantages qu'il retire de la civilisation pour sa conservation et celle de son espèce.

Ces considérations sont suivies d'un coup d'œil sur les bienfaits de l'agriculture, si intimement liée aux progrès de la civilisation. L'auteur signale l'antique Égypte, l'Italie, l'Espagne, la Gaule et l'Amérique septentrionale. Partout il voit les nations s'étendre et se multiplier, à mesure que la terre, perdant son aspect sauvage, transforme ses marécages et ses forêts en prairies et en plaines fertiles. « La civilisation n'est que l'accroissement et le triomphe de l'industrie et de la paix, tandis que la barbarie ou l'état sauvage n'est que le triomphe de la force, de la violence et de la guerre. » Cette pensée, dont nous ne saurions trop louer la justesse, est fort bien développée dans les paragraphes suivans, où l'auteur saisit l'occasion de réfuter l'opinion de J.-J. Rousseau sur l'exercice des facultés intellectuelles considérées comme cause de dégradation, et où il proclame avec enthousiasme les bienfaits de l'industrie et des beaux-arts qu'enfanta l'union sociale. Ici suivent à l'appui de cette dernière proposition, généralement résolue par l'affirmative, plusieurs parallèles des influences politiques, anciennes et modernes: parallèles dans lesquels l'auteur a déployé beaucoup de savoir. La seconde partie du discours est consacrée à l'examen des questions renfermées dans ce que M. Bérard appelle les méthodes directes. Il passe en revue les relevés comparatifs de la mortalité en Angleterre, en Suède, en France, dans les principaux hôpitaux des capitales de l'Europe. Nous regrettons, à ce sujet, que l'auteur n'ait pas eu à sa disposition l'excellent travail sur la statistique du département de la Seine publié par M. de Chabrol (voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 49). Ce chef-d'œuvre de recherches, de patience et de hautes conceptions, deviendra à l'avenir entre les mains des économistes, des médecins et des moralistes, un guide sûr, un *compendium* indispensable. Toutefois, M. Bérard a puisé dans des sources pures et savantes. Il continue ensuite ses applications sur l'influence comparée des conditions opposées dans l'homme libre et dans l'esclave. Ses exemples sont empruntés à l'histoire ancienne, surtout à celle de l'antique reïue du monde, et à l'histoire des contemporains.

Après avoir examiné la mortalité des campagnes et des

villes, il pense qu'elle va en diminuant. Ce court parallèle est suivi de réflexions beaucoup plus étendues sur la vie probable et la vie moyenne; l'auteur l'appuie de nouveau d'exemples empruntés à l'histoire des tems anciens et des tems modernes. Les causes qui limitent la population, envisagées philosophiquement; l'examen de ses progrès ou de sa diminution chez divers peuples de la terre, à diverses époques de leur vie politique; enfin, un examen des formes extérieures, ou plutôt un parallèle pittoresque de l'anatomie des peuples sauvages et civilisés, complètent ce travail. Une évaluation proportionnelle des forces physiques entre les hommes de diverses nations, toujours dans le but d'appuyer les avantages de la civilisation, devait occuper, et occupe en effet une place dans cet ouvrage. Malgré les assertions de quelques voyageurs et quelques expériences de Péron, nous persistons à reconnaître dans certains peuples du Caucase, dont nous avons vu des sujets d'une beauté rare, le privilège de conserver le type des races européennes dans toute leur pureté. La constitution des peuples demi-sauvages est en général plus saine et plus robuste que celle des peuples soumis aux influences souvent corruptrices de la civilisation. Les jeunes Maures présentent, quoiqu'à l'âge de dix-huit ans, une fraîcheur de teint qu'on est étonné de rencontrer sur les côtes d'Afrique, et qui frappe par le contraste avec les figures blêmes de nos grandes cités. L'influence du climat, l'habitude d'être toujours exposé à l'air et à la lumière, jointe aux fatigues de la vie, contribuent bien plus à enlaidir les sauvages et les peuples demi-civilisés que leur condition morale et politique.

L'honorable professeur présente un tableau méthodique des rapports des maladies avec la civilisation, des sources de celles qui sont réputées contagieuses, et de leur diminution progressive, à mesure que la société se perfectionne. Nous qui avons vu tant d'épidémies et de maladies si diverses, depuis trente-six ans de pratique, nous avons eu de fréquentes occasions d'apprécier la justesse des idées de l'auteur à cet égard. Nous nous sommes convaincus que beaucoup de maladies, désignées comme pestilentielles, ne l'étaient point. Les nombreuses pestes de Paris dans les premiers siècles; celles d'Italie, de Londres; celles de Hollande, et notamment celle de Nimègue décrite par Diemerbroeck, etc., n'étaient à nos yeux que des maladies par infection locales. La malpropreté, la misère, les désordres civils, la férocité des conquérans et des guerriers, les bones des villes, le défaut de pavés, l'étrouitesse des rues tortueuses, un mauvais régime, tout concourait à dénaturer

les couches inférieures de l'atmosphère et à détériorer les individus. Or, la civilisation a fait disparaître ces sources fécondes de maladies épidémiques que leur intensité finissait par rendre contagieuses.

Une fièvre de mauvaise nature vient de ravager la Hollande, beaucoup de parties des Pays-Bas, quelques-unes de nos côtes, comme à Dunkerque et dans les environs de Marseille. Nous avons voulu en apprécier la nature, ce qui a motivé notre voyage en Hollande et en Belgique, sans mission, quoi qu'en aient dit les journaux. Nous avons visité les hôpitaux et les établissemens de bienfaisance; et là, nous nous sommes convaincus que la maladie de la Hollande et de la Belgique n'était qu'une fièvre renforcée partout par des causes locales, et par quelques circonstances qui lui donnent un caractère de continuité et de malignité. Avant de partir, nous nous étions aperçu dans les deux hôpitaux de la *Pitié* et de *Cochin*, à Paris, qui sont soumis à notre direction, que la fièvre intermittente était devenue épidémique depuis le mois de juillet et d'août; que, dans le grand nombre que nous en avons traité, plusieurs avaient pris le caractère pernicieux; et le génie épidémique a été si prononcé que même les hauteurs de Meudon n'ont pas été épargnées. Dans la Hollande, la civilisation ne peut rien aujourd'hui contre ces causes, parce que le pays est fréquemment submergé, qu'il est tout coupé de canaux, qu'il est toujours baigné dans l'eau. Mais l'industrie humaine a fait tout ce qu'elle peut, et il est à croire que, dans le x<sup>e</sup> siècle, les provinces de Groningue, d'Over-Yssel, de Frise, celle de Hollande, les environs d'Amsterdam, etc., auraient perdu la moitié de leur population, si le souffle épidémique s'y était répandu comme il est arrivé dans la dernière saison. En France où les causes d'insalubrité sont presque toutes détruites, nous avons eu, à quelques points près, peu de pertes à déplorer; et il faut l'attribuer aux bienfaits de la civilisation.

M. Bérard se livre ensuite à l'examen des rapports de multiplicité et de gravité que les maladies ont avec diverses classes et différentes professions. Nous conviendrons avec l'auteur que la médecine diminue chaque jour la mortalité parmi les ouvriers, en indiquant les meilleurs moyens hygiéniques. Mais que d'efforts ne reste-t-il pas à faire? et qu'il rendrait un grand service à l'humanité celui qui, portant un œil investigateur dans les manufactures, trouverait le moyen de remédier aux inconvéniens graves que le travail y entretient! Il faut voir, par exemple, nos hôpitaux pour comprendre combien les préparations de sous-carbonate de plomb pro-

duisent de graves désordres. Quelle violence dans les douleurs ! combien de paralysies des mains, des pieds, etc. ! La civilisation n'a pas diminué ces maux, elle les a engendrés ; elle n'a pas encore trouvé les moyens d'y remédier, il faut qu'elle les cherche, puisqu'elle a fait le mal.

Après avoir invité aux plus douces espérances, après avoir apprécié les opinions contradictoires des auteurs, sapé dans leurs fondemens les *préjugés*, les *déclamations mélancoliques*, M. Bérard s'écrie : que du sein des siècles écoulés, que du milieu de cette confusion apparente que présente l'histoire, l'espèce humaine écoute une voix qui émane du ciel, et qui lui crie que le plus grand bonheur est attaché au développement de toutes les facultés, morales et physiques, nous louons l'auteur de cette pensée et des heureux développemens qui l'accompagnent ; elle nous réconcilie avec l'honorable professeur, qui a effleuré trop légèrement deux grandes questions, l'une de géologie, sur le changement de température du globe ; l'autre de physique et d'agriculture, sur l'influence que les forêts exercent dans certains mouvemens de l'atmosphère, dans son état hygrométrique et dans le développement de la chaleur. D'après la manière dont ces points importans sont traités, nous serions tentés de croire que l'auteur a plus écouté son esprit, son érudition et sa brillante imagination que l'histoire de la nature. Il ne s'est pas assez reporté aux grands bouleversemens du globe. Il avait cependant un bel exemple sous les yeux ; car M. Marcel de Serres, son collègue et son voisin, vient d'ouvrir de nouvelles catacombes aux méditations des savans.

V. BALLY, D. M.

310. — *Traité d'hygiène domestique*, rédigé d'après les principes de la médecine physiologique, par P. J. VIDALIN, D. M. P. Paris, 1825 ; M<sup>lle</sup> Delaunay, libraire, rue Saint-Jacques, n<sup>o</sup> 71. In-12 ; prix, 3 fr. 50 c.

On doit se défier des ouvrages qui annoncent pompeusement sur leurs titres la prétention de mettre la médecine à la portée des gens du monde, et même de faire descendre cette science si difficile au niveau des intelligences les plus ordinaires. Mais un livre qui a pour but de répandre les connaissances nécessaires à la conservation de la santé, connaissance que tout homme devrait posséder, mérite d'être accueilli favorablement. Tel est le caractère de l'ouvrage de M. Vidalin. Il pense, et nous partageons son opinion, que l'on devrait ouvrir des cours publics d'enseignement pour l'hygiène.

L'auteur, adoptant une division toute physiologique, considère les agens hygiéniques, selon qu'ils sont propres : 1<sup>o</sup> à



la vie végétative, ou aux organes qui entretiennent notre existence ; 2<sup>o</sup> à la vie relative, ou aux organes qui nous mettent en relation avec les objets extérieurs ; 3<sup>o</sup> enfin, aux organes de la reproduction. Cette division est très-convenable, et M. Vidalin en a bien rempli les cadres. Ses préceptes sont en général conformes à ce qu'ont enseigné les professeurs modernes d'hygiène. Nous y avons trouvé consigné un fait qui, d'après les observations de M. Ségalas, a occupé une partie d'une des séances de l'Académie de médecine. — C'est l'état tuberculaire de la plupart des vaches de Paris ; et si M. Vidalin ne croit point avec M. Ségalas que le lait de ces vaches puisse être une des causes de la phthisie, malheureusement si fréquente et si meurtrière à Paris, il le regarde du moins comme très-malsain ; et il est difficile de ne pas être de son avis.

Cependant, notre auteur n'a pas toujours atteint le but annoncé par son titre. Il oublie souvent qu'il a promis un traité d'hygiène *domestique*, et, sous ce point de vue, son style, souvent pompeux et prétentieux, ne convient pas au sujet. M. Vidalin, malgré ce tort, qui nous paraît grave, n'en a pas moins fait un ouvrage dont la lecture doit être recommandée.

A. L. D. M.

311. — *Manuel de matière médicale*, ou description abrégée des médicamens ; par H. Milné EDWARDS, D. M., et P. VAVASSEUR, D. M. Paris, 1825 ; Compère. In-12 de xcvi et 488 pages ; prix, 5 fr. 50 c., et 6 fr. 50 c. par la poste.

Les auteurs de cet ouvrage ont eu l'art de renfermer beaucoup de choses sous un petit volume ; on y trouve indiqués avec précision et exactitude les caractères botaniques des plantes médicinales, et à l'article de chaque médicament, ses propriétés physiques et chimiques, les substances qui, susceptibles de le décomposer, ne peuvent lui être associées, son usage, son mode d'administration et les principales préparations officinales des pharmacopées de Paris, de Londres et d'Édimbourg dont il fait partie. Il est à regretter qu'on n'ait pas distingué l'action que les médicamens exercent sur les organes de l'homme sain, leurs propriétés physiologiques ou organoleptiques, de leurs propriétés thérapeutiques ou du résultat de leur emploi dans les maladies. L'état actuel de la science commandait absolument d'éviter la confusion qu'on a laissé subsister, sur ce point essentiel, dans un ouvrage d'ailleurs fait avec soin.

Les auteurs annoncent, dans leur introduction, que la classification qu'ils ont adoptée se rapproche surtout de celle qu'a employée M. le professeur Barbier d'Amiens, dans son excellent traité de matière médicale ; mais ils lui ont fait subir des

modifications qui nous paraissent importantes et dont nous croyons devoir discuter la convenance. Après avoir distribué la plupart des médicamens dans un certain nombre de classes, à peu près reproduites dans ce Manuel, M. Barbier forme une dernière classe, dite *incertæ sedis*, où se trouvent comprises une foule de substances le plus souvent douées de beaucoup de puissance et fréquemment employées, mais qui ne peuvent se rapporter exactement aux classes précédentes; sans rien préjuger sur leurs propriétés, on appelle ainsi sur elle l'attention; on invite à en faire l'objet d'une étude spéciale. MM. Edwards et Vavasseur ont supprimé cette dernière section et réparti dans les précédentes les substances qu'elle renfermait; ils ont par là fait disparaître le caractère d'originalité qui les distinguait, opéré des rapprochemens forcés et exposé à confondre des agens pharmacologiques dont l'action est différente. Dans l'arrangement à donner aux médicamens, il faut ou se servir d'une méthode purement artificielle qui ne puisse avoir sur la pratique aucune influence dangereuse, telle serait celle qu'on établirait sur leurs propriétés physiques ou chimiques sur leurs caractères naturels, ou bien, si l'on prend pour base leurs vertus médicinales, il faut éviter soigneusement tout ce qui peut induire en erreur et ne rapprocher, ne placer sous une même dénomination, que des substances tellement analogues qu'elles puissent sans inconvénient être substituées les unes aux autres. On ne peut y parvenir qu'en multipliant suffisamment les divisions, en en formant autant qu'il y a de médicamens qui diffèrent entre eux par des caractères bien tranchés, ou bien en rejetant dans un appendice ceux qui ne peuvent trouver place dans le petit nombre de classes qu'on se sera borné à établir. Or, MM. Edwards et Vavasseur n'ont pris ni l'un ni l'autre de ces partis; ils ont préféré réunir, par exemple, sous un même titre, l'opium, la digitale et l'acide prussique; en cela loin de contribuer à l'avancement de la matière médicale, ils l'ont plutôt fait rétrograder.

RIGOLLOT fils, D. M.

312. — \* *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*; par M. le baron BOYER. T. XI<sup>e</sup> et dernier. Paris, 1826; Migneret. In-8<sup>o</sup>; prix du volume, 6 fr.

Ce volume termine l'important ouvrage que publie depuis quelques années M. le professeur BOYER. Comme les précédens, il est remarquable par une logique sévère, le choix des observations, et la clarté du style. L'auteur traite des maladies de la main, de celles du pied, de la rupture des muscles et des

tendons. Il consacre aussi un chapitre à l'amputation des membres, soit dans leur continuité, soit dans leurs articulations; une discussion approfondie des divers procédés qui se partagent les suffrages des chirurgiens; les raisons solides qui justifient la préférence accordée aux uns et la proscription des autres; la plus grande lucidité dans les descriptions; tout fait reconnaître le savant chirurgien, le praticien consommé. Enfin, les petites opérations de chirurgie occupent la fin de ce traité, si vivement désiré de la généralité des praticiens, et dont le commencement a déjà enrichi leurs bibliothèques.

LATOUR, D. M. P.

313. — \* *Manuel d'hygiène et de médecine pratique des prisons*; par Pierre Claude COLOMBOT, D. M. Chaumont (Haute-Marne), 1824. In-8° de 42 pages, avec un *Tableau synoptique* des maladies observées, pendant l'espace de trois années, 1818, 1819, 1820, dans les prisons de Chaumont, et avec un *plan général* des maisons de justice et de correction de cette ville; prix, 4 fr. Se vend au profit des prisonniers; on le trouve à Paris, au bureau de la *Société de la morale chrétienne*, rue Taranne. n° 12.

314. — \* *De la paralysie considérée chez les aliénés*, recherches faites dans le service de feu M. ROYER-COLLARD et de M. ESQUIROL; par L.-P. CALMEIL, D. M. P., premier interne en médecine, à la maison royale des aliénés de Charenton. Paris, 1826; J. Baillièrre. In-8° de 446 pages; prix, 6 fr. 50 c., et 8 fr. 50 c. par la poste.

Dans l'immense série des infirmités humaines, il en est quelques-unes que l'on a long-tems négligées, parce que les recherches auxquelles elles peuvent donner lieu n'offrent pas d'utilité pratique évidente, et qui cependant sont actuellement jugées dignes d'intérêt, car, étudiées avec soin, elles peuvent jeter quelque jour sur les obscurités qui enveloppent les fonctions cérébrales et en général celles que l'on assigne au système nerveux, objet encore de tant d'incertitudes, malgré les travaux récents des physiologistes. Sous ce point de vue le sujet traité dans l'ouvrage que nous annonçons était nouveau et méritait un examen approfondi.

Si l'on se transporte dans les asyles où sont réunis les aliénés, on en remarquera, surtout parmi les hommes, une portion dont la langue est embarrassée dans ses mouvemens et la parole semblable à celle des gens ivres; leur démarche est peu assurée et chancelante: ce sont ceux-là qui joignent au désordre des facultés intellectuelles une maladie dont la source est également dans le cerveau, que M. Calmeil a décrite avec exactitude et qu'il a particulièrement désignée sous le nom de para-

lysie générale des aliénés. Les infirmités de ces malheureux s'accroissent incessamment, à peine a-t-on l'espoir d'en sauver quelques - uns et ils périssent presque tous dans l'état le plus déplorable. M. Calmeil en donne 62 observations détaillées qu'il a recueillies à la maison royale de Charenton ; il distingue très-bien cette espèce de paralysie de celle qui résulte d'une attaque d'apoplexie , d'une hémorrhagie cérébrale ou de toute autre cause ; il rapporte celle qui fait l'objet de son ouvrage à une phlegmasie chronique qui occupe surtout la surface du cerveau ; mais quelle est au juste la liaison qui existe entre cette affection et celle qui produit la folie dont elle est accompagnée ? C'est ce qu'il n'est point encore parvenu à éclaircir comme il l'avoue avec une bonne foi dont nous ne saurions trop faire l'éloge, lorsque nous voyons chaque jour les auteurs des mémoires les plus insignifiants trancher avec tant d'assurance les questions les plus difficiles. RICOLLOT fils. D. M.

315. — *Mémoire médico-philosophique sur la boisson alcoolique*, par M. Félix VIDALIN. Paris 1825 ; M<sup>lle</sup> Delaunay. In-8° ; prix, 75 c.

Si M. Vidalin n'eût dirigé ses traits que contre l'eau-de-vie et les autres boissons qui contiennent de l'alcool dans de grandes proportions, telles que le rhum, le rack, le genièvre, etc., nous eussions volontiers adopté son opinion ; mais nous ne saurions nous joindre à lui pour accuser nos bons vins de France de tous les crimes que l'auteur paraît leur imputer, et nous ne pouvons croire avec lui que le vin ait contribué à la décadence de l'empire romain. M. Vidalin veut bien convenir, et nous en prenons acte, que les sages de la Grèce buvaient du vin et en laissaient boire à leurs disciples. Pythagore cependant en interdit l'usage ; Platon le défend aux femmes et aux enfans, et ne le permet qu'aux hommes adultes. M. Vidalin ne réussira point à nous persuader que le vin est un poison dangereux, ni que l'eau est une boisson éminemment réparatrice. C'est bien assez de lui accorder qu'elle est saine, et que son usage est bienfaisant. Il a tout-à-fait raison, quand il signale les dangers, non pas seulement de l'abus de l'eau-de-vie, mais même de son usage modéré ; et nous sommes disposés à croire avec lui que les exemples bien constans de combustion spontanée ne se trouvent que quelque tems après la découverte de l'alcool, faite au xiv<sup>e</sup> siècle, par Arnaud de Villeneuve. Mais nous rejetons la conséquence du syllogisme mis en avant par notre auteur. *L'alcool est un poison ; or, les vins contiennent de l'alcool ; donc, les vins sont des poisons.* Ce raisonnement équivaut à celui-ci : l'acide

sulfurique est un poison ; or, certaines limonades contiennent de l'acide sulfurique ; donc ces limonades sont des poisons. Nous nions encore que les *abstèmes*, ou ceux qui s'abstiennent de boire du vin, soient les hommes les plus forts, les plus vigoureux ; en effet, c'est dans les régions un peu septentrionales qu'on trouve les hommes les plus robustes, et c'est dans ces mêmes contrées que l'on fait le plus d'usage des eaux-de-vie les plus fortes, telles que le genièvre, ou l'eau-de-vie de grain.

A. L. D. M.

316. — \* *Arithmétique élémentaire, théorique et pratique* ; par P.-T. JOUANNO, professeur de mathématiques spéciales au collège royal de Pontivy. Paris, 1826 ; Bachelier. In-8° de 199 pages ; prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 50 c. par la poste.

Dans ses traités élémentaires, aujourd'hui trop peu appréciés, Bezout a donné le secret d'initier de jeunes intelligences à l'étude des mathématiques, beaucoup moins difficile qu'on ne le pense communément. Est ensuite venu M. Lacroix, dont les travaux ont été si utiles à l'enseignement, et qui, sans s'éloigner précisément de la marche philosophique de son prédécesseur, a dû rendre plus abstrait le langage de la science, en donnant plus de rigueur aux démonstrations. Plus tard, M. Francœur a éliminé de ses ouvrages la plupart des cas particuliers, exercices utiles sans doute, mais peu dignes d'entrer dans un cours écrit. Par là, il s'est rapproché, selon nous, de la bonne méthode qui consiste moins à surcharger la mémoire des élèves qu'à exercer leur intelligence. Soit que le système actuel des examens pour l'école polytechnique et les autres écoles spéciales ait forcé les professeurs de s'attacher principalement aux détails, soit par tout autre cause, les auteurs les plus suivis de nos jours paraissent avoir perdu les excellentes traces de Bezout, et l'on cherche vainement dans leurs ouvrages quelques réflexions sur la métaphysique de la science. M. Jouanno nous paraît avoir suivi une meilleure voie : ses exemples, sans être trop nombreux, sont bien choisis, et la théorie occupe une place convenable dans son livre.

Ad. G.

317. — \* *Astronomie élémentaire* par A. QUETELET, membre de l'Académie de Bruxelles. Paris, 1826 ; Malher et C<sup>e</sup>, passage Dauphine. In-12 cartonné de 332 pages, avec des planches ; prix, 4 fr. 25 c.

Il a paru depuis plusieurs années divers traités dont le but était de mettre l'astronomie à la portée des gens du monde. La plupart de ces livres, sous le titre de *Résumé d'astronomie en 22 leçons*, de *Dictionnaire d'astronomie*, etc., fourmillent d'erreurs. Ce sont des compilations faites par des personnes étran-

gères à la science, et qui n'ont pas senti la difficulté de leur entreprise. Le nouvel ouvrage que nous annonçons sera distingué des premiers; on reconnaît tout de suite que M. Quetelet est initié dans les mystères de la science d'Uranie: aussi, n'y trouve-t-on aucune de ces fautes et de ces non-sens si communs dans les autres traités de ce genre. Il est vrai que l'instruction qu'on retirera de la lecture de ce livre sera légère, car l'auteur n'a fait qu'effleurer le sujet, et sentant que, privé de l'arme du calcul dont il faisait le sacrifice volontaire, il ne pouvait espérer de faire concevoir les grandes questions de la science, il a jugé à propos de ne rien démontrer et d'énoncer seulement toutes les vérités. Pour faire la part de la critique, je dirai que l'auteur me semble être tombé d'un excès dans un autre, et qu'il aurait pu du moins démontrer, par le simple raisonnement un grand nombre de faits qu'il se borne à donner d'autorité.

Quoi qu'il en soit, ce livre sera lu par les amis de l'astronomie avec un grand intérêt; ce sera le premier pas qu'on devra faire, lorsqu'on voudra se livrer à une étude plus sérieuse; c'est beaucoup de n'avoir dit aucune chose fausse, et cependant d'avoir présenté tous les faits, et de les avoir enchainés par un lien commun. Cet ouvrage est l'un de ceux qui doivent composer la *bibliothèque industrielle* (voy. ci-dessus, p. 438). Cette entreprise, en débutant par de bons ouvrages, fait espérer qu'elle ne se traînera pas dans l'ornière tracée par d'autres éditeurs. Les noms des auteurs qui travaillent à cette nouvelle collection sont connus dans les arts et les sciences, et on peut prédire un succès mérité à leurs utiles travaux.

318. — *Analyse de la lumière déduite des lois de la mécanique*: Explication mécanique de ses inflexion, réfraction et réflexion, ou de sa propagation, de ses couleurs et de sa chaleur. Décomposition du mouvement lumineux, de sa nature, de sa conservation et de sa perte; de l'élément de la lumière, et de ses phénomènes, comme matière du feu, de l'électricité et du magnétisme; ouvrage où toutes les expériences de Newton sont rapportées et expliquées; avec *trois planches* gravées en taille-douce. Paris, 1826; Bachelier. In-8° de 626 pages; prix, 9 fr.

Nous avons copié en entier le titre de cet ouvrage, parce qu'on y énonce tous les sujets qui y sont traités. Selon l'auteur, les rayons colorés sont unis entre eux par une attraction mutuelle pour former la lumière blanche. L'inflexion n'est point due à cette force attractive, mais au choc d'un petit faisceau

contre le corps, ce qui fait dévier certains rayons, lesquels entraînent les autres par attraction, et il se produit une déviation générale selon une route moyenne. L'auteur explique aussi l'inflexion par le choc des molécules détournées qui sont frappées par d'autres molécules directes. L'inflexion de la lumière qui pénètre par une fente lui fournit une explication de la réfraction, lorsque le fluide lumineux passe entre les molécules des corps diaphanes. Des développemens des mêmes principes s'appliquent aux accès, aux couleurs, aux anneaux colorés, etc. Nous ne pouvons suivre ici ces explications purement mécaniques. Cet ouvrage est intéressant sous beaucoup de rapports. L'auteur connaît très-bien la théorie de Newton, et en expose avec soin les conséquences; il montre comment les règles générales de la dynamique peuvent s'appliquer au mouvement du fluide lumineux. On doit regretter qu'il n'ait pas eu plus d'habitude d'écrire et de renfermer ses pensées dans des phrases concises et claires, qui donnent à la lecture d'un livre le degré d'intérêt nécessaire à son succès. Toutefois, sauf quelques passages contestables, et l'obscurité de la diction, ce livre pourra être consulté avec fruit par les personnes qui, voulant pénétrer les phénomènes naturels, cherchent à se rendre raison de tout ce qu'ils voient.

319. — *Mémoires sur l'établissement d'une usine hydraulique*, les coursiers et les moulins à pilon, par M. LERMIER, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, 1826; Bachelier. In-8° avec planches; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

Les mémoires qui composent cet opuscule ont pour objet de donner des règles sûres pour construire, avec le plus d'avantage possible, les roues hydrauliques, les coursiers et les moulins à pilon. L'auteur, connu dans les sciences par d'honorables travaux, a rendu, par ces écrits, un véritable service aux personnes qui se livrent à ce genre de construction, et à celles qui veulent élever des usines où les roues hydrauliques soient employées comme forces motrices. On n'y trouvera rien de neuf, et la matière n'en paraît guère susceptible; mais les principes sont exposés avec clarté, et on n'y lit rien qui soit contraire à l'exactitude mathématique. Les calculs algébriques qu'on y trouve sont faciles à concevoir, et on peut d'ailleurs sauter ces passages assez rares, et s'en tenir à la conséquence qu'ils amènent. Nous recommandons la lecture de ce livre aux personnes qui s'occupent de l'hydraulique; elles y trouveront un résumé de diverses connaissances trop négligées dans la construction de presque toutes les machines où la force motrice

est tirée des cours d'eau. L'auteur critique parfois *l'art de fabriquer la poudre à canon*, par MM. Botlée et Riffault, experts généraux des poudres et salpêtre de France; mais ce n'est jamais qu'en termes convenables et mesurés, uniquement pour le bien de la science.

FRANCOEUR.

320.—\* *Manuel de la Typographie française, ou Traité complet de l'imprimerie*, ouvrage utile aux jeunes typographes, aux libraires et aux gens de lettres; par P. CAPELLE, inspecteur de l'imprimerie et de la librairie; imprimé sous la direction typographique de RIGNOUX. 1<sup>re</sup> livraison. Paris, 1826; Rignoux, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel; Baudouin frères. Un cahier in-4° de IV et 92 pages, avec des *planches*; prix, 10 fr., et 11 fr. par la poste. Il y aura encore deux livraisons.

Ce bel ouvrage ( que le gouvernement a honoré de sa souscription ) atteint parfaitement son but. Nous trouvons, dans cette première livraison, un aperçu intéressant des premiers essais tentés par les inventeurs de l'art typographique, les *Coster*, les *Guttemberg*, les *Fust* et les *Schœffer*; puis des perfectionnements successifs dus aux travaux des *Jenson*, des *Manuce*, des *Plantin*, des *Elzevir*, des *Badius*, des *Étienne*, des *Baskerville*, des *Ibarra*, des *Rodoni* et des *Didot*. Cette histoire rapide de l'imprimerie forme une sorte d'introduction, précédée elle-même par quelques considérations historiques sur l'invention de l'écriture et des lettres de l'alphabet. Nous trouvons ensuite, dans les deux premiers chapitres du Manuel proprement dit, deux articles fort instructifs sur les caractères d'écriture et d'impression, où sont passés en revue les diverses espèces de caractères employés par l'écriture et l'imprimerie, depuis le gothique en usage au XII<sup>me</sup> siècle, jusqu'aux types élégans sortis des belles fonderies de MM. *Molé*, *Jules* et *Firmin Didot*. — M. Rignoux, déjà connu par plusieurs belles éditions, a donné tous ses soins à l'exécution du nouveau monument élevé à l'art qu'il cultive avec d'heureux succès, et nous aimons ici à lui payer un juste tribut d'éloges.

a.

321. — \* *Manuel d'arpentage*, ou instruction élémentaire sur cet art et sur celui de lever les plans, par S. F. LACROIX. *Seconde édition*, revue et corrigée. Paris, 1826; Roret. In-18 de 187 pages, fig.; prix, 2 fr. 50 c.

Le titre de cet ouvrage indique assez quel en est le but; c'est moins à l'*arpenteur* que M. Lacroix s'adresse qu'à l'habitant des campagnes. Il s'est proposé surtout, comme il le dit, dans son introduction, « de mettre ce dernier en état de vérifier par lui-même la contenance des pièces de terre qu'il



exploite, et de substituer dans les transactions qui l'intéressent sa propre conviction à la confiance plus ou moins aveugle qu'il est obligé d'avoir dans les arpenteurs de profession. » Ce *Manuel* sera donc facilement compris par ceux même qui n'ont aucune connaissance de la géométrie. On y retrouve la précision qui distingue tous les autres ouvrages de M. Lacroix; ce coup d'œil qui, appréciant les détails à leur juste valeur, ne leur donne qu'une étendue proportionnée à leur importance, et cet esprit de méthode qui les enchaîne de manière à les classer avec ordre dans l'esprit du lecteur. — L'arpentage, la levée et la construction des plans qui s'y rapportent, forment la première partie de l'ouvrage; la seconde comprend le calcul des aires et des volumes, et l'explication générale du système métrique. Ce dernier chapitre est rempli d'intérêt; M. Lacroix y réfute avec esprit les singulières objections faites au système décimal sur lequel les administrations elles-mêmes, par des traductions maladroitement de l'ancien système dans le nouveau, ont souvent contribué à jeter du ridicule. De nombreuses notes et des tables fort commodes terminent cet ouvrage.

T. R.

322. — \**Principes du figuré du terrain et du lavis sur les plans et cartes topographiques*, susceptibles de servir de base à l'enseignement du dessin dans les écoles des services publics, et comparaison des différens modes proposés à ce sujet; suivis de *Nouvelles tables géodésiques* relatives à la construction de ces cartes; par L. PUISSANT, lieutenant-colonel au corps royal des ingénieurs géographes. Paris, 1827 (1826); Janet et Cotelle, rue Saint-André-des-Arts, n° 55. In-8° de 132 pages avec une planche; prix, 3 fr. 50 c.

L'art de figurer le terrain et d'en représenter les divers accidens n'a pas encore reçu de bases fixes, et les dessinateurs ne sont pas d'accord sur les principes qui doivent les diriger dans la manière de distribuer les ombres sur les cartes. On a dans ces dessins deux objets en vue; donner aux ombres des dispositions qui permettent à l'œil de saisir toutes les inflexions du sol, dont on apprécie par sentiment les relations mutuelles; et permettent à l'ingénieur de lire et même d'y mesurer, avec un compas, les hauteurs des diverses sommités.

Les uns veulent, et c'est l'opinion adoptée par les ingénieurs allemands, que les ombres soient renforcées dans le même rapport que les pentes, et que la lumière tombe du zénith pour éclairer les objets. Les cartes françaises sont au contraire éclairées, en supposant que la lumière tombe à 45° d'inclinaison et de gauche à droite sur la carte. On objecte

contre ce dernier système que presque jamais les masses ne sont éclairées de la sorte, que les ombres projetées peuvent induire l'œil en erreur dans ses appréciations, que les cartes deviennent d'une exécution difficile, etc. Le système allemand a l'inconvénient de tellement noircir les pentes un peu rapides qu'on n'y trouve pas de place pour écrire lisiblement les noms de lieux; d'ailleurs, il faut une échelle de convention pour graduer les intensités de noir d'après la force des pentes, ce qui est tout à fait étranger au sujet. Enfin, un plan horizontal étant représenté par le blanc pur du papier, les sommités de montagnes et les fonds de vallées sont colorés de même, ce qui induit souvent l'œil en erreur; un cône en creux et en relief sont teints de même, etc.

En 1802, une commission de 21 membres choisis dans les différens services publics avait décidé la question en faveur du système français. On trouve, dans le n<sup>o</sup> 5 du *Mémorial de la guerre*, le procès-verbal très-détaillé qui rapporte les motifs de la décision du conseil. Ainsi, dans la nouvelle carte de France, à laquelle nos ingénieurs travaillent, on devait concevoir les montagnes coupées par des séries de plans équidistans; les courbes d'intersections étaient projetées sur le plan, les bandes intermédiaires ombrées par des hachures dirigées dans le sens des plus grandes pentes, et rendues plus fortes du côté opposé au soleil, qui était censé situé à l'angle supérieur de gauche et émettant ses rayons à 45°. Cette méthode, aidée de quelques cotes, présentait l'avantage de pouvoir juger à vue de toutes les inflexions du sol, et de donner des valeurs rigoureuses à toutes les élévations au-dessus de l'horizon. On paraît vouloir revenir aujourd'hui contre cette décision, qui pourtant a réuni l'assentiment de la plupart des savans et des ingénieurs. On cite en faveur de la méthode allemande des cartes très-belles, qui, dit-on, sont plus faciles à exécuter que les nôtres. C'est pour examiner cette question que M. Puissant publie son nouvel ouvrage; il la discute dans tous ses points, et montre par des exemples l'avantage incontestable de la méthode française. Les personnes qui s'occupent des dessins topographiques trouveront réunies toutes les pièces du procès et pourront le juger avec certitude: nous leur recommandons la lecture de cet intéressant écrit.

FRANCOEUR.

323. — *Dictionnaire de la Géographie physique et politique de la France, etc.*, ouvrage utile aux fonctionnaires publics, et indispensable aux voyageurs, aux étrangers, aux curieux, aux négocians; rédigé sur des documens authentiques, d'après un nouveau plan, par GIRAULT DE SAINT-FARGEAU. T. I. Paris, 1826; Renard. In-8<sup>o</sup>; prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

Parmi les ouvrages de cette espèce, consacrés à la France, on distingue ceux de *Piganiol de la Force*, de l'abbé d'Expilly, de *Robert de Hesseln*, de *Guettard* et de *Prudhomme*. Ce dernier, en 5 volumes in-4<sup>o</sup>, est le plus rapproché de notre époque; c'est un recueil de faits sur la géographie politique, historique, commerciale et statistique de l'empire français, publié de 1804 à 1805.

Les changemens survenus depuis près de vingt ans dans la situation de la France, notamment depuis sa délimitation actuelle et la division de son territoire en 86 départemens, font assez sentir la nécessité d'un nouveau dictionnaire géographique destiné à offrir le tableau de son état actuel. M. Girault de Saint-Fargeau annonce qu'il a consulté, pour son travail, une infinité d'ouvrages, indépendamment des observations qu'il a faites sur les lieux et des notes précieuses que lui ont fournies les chefs des diverses administrations, ainsi que des géographes et des voyageurs; qu'il a sacrifié les phrases et les périodes à l'exactitude et à la précision; qu'il s'est donné tous les soins imaginables pour vérifier par lui-même l'exactitude des faits; qu'il s'est aidé de tout ce qui a paru depuis quelques années de plus digne d'attention sur la géographie de la France; que les cartes les plus exactes sont en outre restées continuellement sous ses yeux, et qu'enfin tout ce que l'on trouvera d'intéressant dans son Dictionnaire a été vu par lui ou puisé à des sources authentiques. Avant de porter un jugement sur cet ouvrage, nous attendrons la publication de la deuxième partie, et nous nous ferons un devoir de l'examiner avec soin, et dans l'intérêt de la science. L. S. M.

324. — \* *Carte générale de la Perse et des contrées limitrophes*, accompagnée d'un *Essai historique et statistique sur ce royaume*, d'un *Aperçu géographique* sur les divisions politiques actuelles des pays compris entre l'Inde anglaise, l'empire chinois et les limites orientales de l'Europe et de l'Afrique, et suivi d'un *Tableau statistique du royaume de Perse*, comparé aux principaux états du sud-ouest de l'Asie; par *Adr. BRUÉ* et *Adr. BALBI*. Paris, 1826; Brué, rue des Maçons-Sorbonne, n<sup>o</sup> 9. In-plano d'une feuille, papier vélin; prix, 5 fr.

La guerre qui a éclaté si subitement, et d'une manière si inopinée, entre la Perse et la Russie, ajoute un nouvel intérêt aux pays qui en sont le théâtre, et l'on désire connaître tout ce qui a rapport à des contrées depuis long-tems rendues célèbres par tant de révolutions. Déjà l'ouvrage de M. Gamba (1),

---

(1) *Voyage dans la Russie méridionale*, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, avec atlas. Paris, 1826; Trouvé. Prix, 60 fr. (Voy. Rev. Enc., t. XXXI, p. 739.)

qui a paru au commencement de l'invasion des Persans sur le territoire russe, est venu satisfaire en partie à ce besoin, et une première édition en a été épuisée en quinze jours; mais son volume et son prix ne le rendent pas également accessible à toutes les recherches et à toutes les fortunes, tandis que la carte que nous annonçons met, pour ainsi dire, la science à la portée de tout le monde. Elle forme d'ailleurs la Pl. 27<sup>e</sup> de l'*Atlas universel* de M. Brué, et peut facilement être jointe à ce dernier ouvrage, dont l'excellence a été appréciée par tous les savans. Mais, comme si ce n'eût pas été assez encore de la réputation de l'auteur de l'*Atlas universel*, M. Brué a voulu s'adjoindre un homme dont les travaux importans sur la statistique ont rendu le nom européen, M. Balbi, auteur d'un *Atlas ethnographique du globe*, dont nous avons donné le titre détaillé, dans notre *cahier de novembre dernier* (voy. ci-dessus, p. 386), et que nous nous réservons de faire connaître à nos lecteurs avec de plus grands développemens.

Cette association de deux hommes d'un talent aussi distingué ne pouvait que produire un résultat très-satisfaisant, et la carte que nous annonçons supporte en effet l'examen le plus sévère dans toutes ses parties. L'entourage de cette carte, dont la gravure est parfaite, offre, en petits caractères, un *Essai historique et statistique sur le royaume de Perse*, le plus concis, le plus clair et le plus complet que nous connaissions. M. Balbi n'a point voulu travailler seulement pour la circonstance; ses notes étaient rassemblées depuis long-tems, et il a mis pour les vérifier et les coordonner plus de tems et de soins qu'un autre n'en aurait donné peut-être à l'ensemble et à toutes les parties de son ouvrage. Nous y trouvons, à la suite d'observations préliminaires très-satisfaisantes, les opinions rapprochées et comparées de plus de vingt auteurs sur la division intérieure du royaume de Perse, sa surface, la population de quelques-unes de ses villes et des villes de la Turquie d'Asie; nous regrettons seulement que le plan n'ait pas permis d'indiquer par un chiffre, devant chaque ouvrage cité, l'époque où chaque auteur écrivait. Le mouvement de la population à ces différentes époques expliquerait peut-être alors, en partie, l'immense différence que l'on remarque dans les appréciations des divers voyageurs, différences qu'il serait trop pénible de devoir attribuer à leur ignorance ou à l'imperfection et à la légèreté de leur travail. L'*Essai historique et statistique* qui suit, et que nous avons déjà mentionné plus haut, est terminé par un *Aperçu géographique sur les divisions politiques actuelles du sud-ouest et du nord de l'Asie*, et par un *Tableau*

*politique du royaume de Perse, comparé aux principaux états du sud-ouest de l'Asie.* On voit qu'il ne manque rien à l'utilité de cette carte, qui devient indispensable aux hommes d'état, aux savans et à tous ceux qui s'occupent de l'étude de la géographie et de l'histoire. E. H.

*Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.*

325. — *Du système de la loi naturelle, considéré comme une hérésie de la religion chrétienne et catholique*, par M. DE LA MARNE. Paris, 1826, Hivert. In-18 de 204 p.; prix, 2 fr. 50 c.

326. — \* *Éléments de philosophie*, ou Essai sur les vrais principes relatifs à nos connaissances les plus importantes, par M. l'abbé GÉRARD, auteur du *Comte de Valmont*, avec un portrait de l'auteur, et un fac-simile de son écriture. Paris, 1826, Blaise, 3 vol. in-8°, formant 1050 pages; prix, 18 fr.

Ces deux ouvrages traitent le même sujet, le droit naturel, mais sous deux points de vue complètement opposés. L'auteur du premier est peu ou point connu; celui du second est mort à Paris, en 1813, et fut compté dans cette capitale, pendant 40 ans, au nombre des plus utiles et des plus honorables soutiens du catholicisme. Le premier, par un paradoxe inouï, veut que le droit naturel ne soit qu'une *erreur* et une *hérésie*; le second explique ce même droit comme une science des plus importantes, et réfute les simples déistes, les sceptiques, les épicuriens, les athées de tous les tems, entre autres, Hobbes et Spinoza, qui, de même que M. de La Marne, rejettent le droit naturel. Ce dernier auteur ne s'arrête pas en si beau chemin. Il a sous presse un nouveau *Traité des dogmes chrétiens*. S'il combat ici le droit naturel, que Cicéron nommait *la racine de tout droit positif*, ce n'est pas afin de montrer qu'on a bien fait d'en interdire les leçons dans nos écoles publiques, tandis qu'il est enseigné partout, excepté dans les états barbaresques. Nous n'avons plus d'autre loi sur l'enseignement, que celle du 10 mars 1806; elle porte qu'il sera *organisé par une loi présentée au corps législatif*. En violation de cette loi, Napoléon organisa l'enseignement par simple acte réglementaire, et la présentation de la *loi organisatrice* est toujours attendue en vain. Lorsqu'autrefois les jésuites se crurent en force, vers 1582, ils annoncèrent, ensuite ils publièrent une théologie nouvelle, une morale nouvelle qui ont bien servi leur domination, qui ont troublé 200 ans l'église et l'état, qui ont répandu la corruption dans le peuple et dans le clergé. Les jésuites viennent de renaître par une bulle; seroit-ce pour

les soutenir, que, là où ils ne sont encore que personnages anti-légaux, on inventerait, pour leur intérêt, une seconde théologie nouvelle? S'il en était ainsi, elle serait contraire, au moins sur le droit naturel, à leur fameuse théologie particulière. — L'homme est doué de raison; il a, dans l'ordre naturel, civil et politique, des devoirs et des droits qui se prouvent par les seules voies de la raison; s'il en était autrement, il serait au rang des brutes, il ne faudrait lui parler ni d'hérésie, ni de révélation. La loi naturelle est donc le sujet d'une vraie science: elle est la base et le complément nécessaire de toutes les lois humaines, et même de toutes celles qui concernent les rapports entre les églises et le gouvernement. Loin de le contester, les évêques, même catholiques, faisaient enseigner le droit naturel dans les écoles de théologie. J'ai sous les yeux la théologie imprimée et approuvée, que l'on expliquait en Sorbonne, vers 1789; elle est intitulée: *Religionis naturalis et revelatæ principia*. Il est donc démontré que le livre de M. de la Marne est fondé sur une hypothèse la plus chimérique, aussi injurieuse à la dignité humaine qu'à l'honneur de l'enseignement chrétien et catholique.

LANJUNAIS, de l'Institut.

327. — \* *Histoire critique de l'Assemblée générale du clergé de France en 1682*, et de la déclaration des quatre articles qui y furent adoptés, suivie du *Discours de M. l'abbé FLEURY*, sur les libertés de l'église gallicane; avec des notes par M. TABARAUD. Paris, 1826. Baudouin. In-8° de 406 pages; prix, 6 fr.

Des laïques et même des ecclésiastiques émigrés, ou réfractaires au serment prescrit par l'assemblée constituante, avouent que, si l'on avait eu la sagesse de maintenir les réformes opérées par cette assemblée, et de soutenir le clergé assermenté dont les efforts ont conservé parmi nous la religion, obtenu l'ouverture des églises après la persécution, et rétabli le culte public, aujourd'hui la France ne serait pas inondée de jésuitisme et d'ultramontanisme.

De toutes parts, mais surtout à Lyon et à Paris, pullulent des écrits destinés à faire rétrograder l'esprit humain, à le repousser dans les ornières du moyen âge. Une coalition impie déploie d'inconcevables efforts pour ériger en maximes l'infailibilité du pape, sa supériorité sur les conciles oecuméniques, son pouvoir direct ou indirect sur le temporel des nations, et pour faire prévaloir une doctrine qui, foudroyée par Bossuet, menace de nouveau de troubler, de bouleverser la société.

Heureusement, des voix courageuses se font entendre et

réclament en faveur des principes. Le nouvel ouvrage publié par M. Tabaraud est un service éminent rendu à la religion et à la société civile. Nous n'avions pas encore une histoire complète de l'assemblée du clergé en 1682. Voilà cette lacune remplie par un vétéran du sacerdoce, qui depuis long-tems a fait ses preuves de talent. Cette histoire critique, intéressante par son objet, l'est plus encore par la manière dont elle est rédigée. Des faits nouveaux ou peu connus, qui se présentent en foule sous la plume de l'auteur, y sont rapprochés des principes et groupés de manière à porter la conviction dans l'âme du lecteur.

M. Tabaraud démontre parfaitement que certaines vérités, telles que les quatre articles, appartiennent à la foi, quoique l'église n'ait pas encore frappé d'anathème quiconque les contesterait ou les nierait.

Pour terminer des différens avec la cour de Rome, Louis XIV consentit à ne point presser l'exécution de l'édit par lequel il avait ordonné l'enseignement de ces quatre articles. Les ultramontains ont feint de croire, et ils tâchent de faire croire que, par là même, il avait renoncé à la doctrine consignée dans cette déclaration célèbre. M. Tabaraud établit le contraire, et prouve qu'elle est toujours une loi de l'état.

Ce nouvel ouvrage, qui assure à l'auteur de nouveaux titres à l'estime et à la reconnaissance publiques, doit figurer dans la bibliothèque des jurisconsultes, comme dans celle des théologiens. Nous le recommandons spécialement à nos jeunes ecclésiastiques, dont plusieurs sortent des séminaires avec une tête bouffie de prétentions et vide de science. G.

328. — \* *Almanach philanthropique, ou Tableau des Sociétés et Institutions de bienfaisance, d'éducation et d'utilité publique de la ville de Paris*; à l'usage des personnes charitables et de celles qui ont besoin de secours; par Eugène Cassin, agent général de la *Société pour l'instruction élémentaire*, etc. Paris, 1827 (1826); Treuttel et Wurtz; Renouard; l'auteur, rue Taranne n° 12. In-18 de x et 216 pages, avec un calendrier; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

Cet utile almanach nous présente l'état complet d'une partie essentielle de nos richesses, à laquelle on n'accorde pas ordinairement assez d'attention. L'auteur, que sa position mettait à même de recueillir de nombreux renseignemens, a divisé son travail en huit parties. Dans le premier chapitre, sont passés en revue les hôpitaux et les hospices de tout genre, qui sont maintenus à Paris aux frais du gouvernement ou des particuliers: les établissemens mentionnés sont au nombre de 38.

L'auteur comprend dans la même catégorie les bureaux de charité, le Mont-de-Piété, le Conseil de salubrité, les secours destinés aux noyés, aux asphyxiés, aux blessés, et l'établissement de filature du cul-de-sac des Hospitalières, dont le but est de procurer du travail aux femmes indigentes, et qui paie environ 324,000 journées d'ouvrières par an. Un court paragraphe, consacré aux sœurs hospitalières, contient quelques détails sur les cinq congrégations (sœurs de la Charité, sœurs de Sainte-Marthe, sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, sœurs de Saint-Michel, et sœurs de Saint-Augustin) qui desservent avec tant de zèle et de douceur la plupart de nos hôpitaux. — Le second chapitre réunit les Sociétés et les institutions philanthropiques, parmi lesquelles nous contenterons de signaler la *Société philanthropique* et la *Société de la morale chrétienne*, qui toutes deux ont souvent figuré dans ce recueil. — Des notices sur les Sociétés d'éducation forment le troisième chapitre, où paraissent, à côté de la *Société pour l'instruction élémentaire* à laquelle on doit l'introduction en France de la méthode d'enseignement mutuel, les *Sociétés charitables pour le soutien des écoles des frères de la doctrine chrétienne*. — Dans le chapitre iv, nous trouvons les associations formées dans un but religieux, entre autres la *Société catholique des bons livres*, qui, dans le courant d'une année, a publié huit ouvrages différents, qu'elle a répandus au nombre de 300,000 exemplaires; la *Société biblique protestante de Paris*, qui, depuis son origine, en 1818 jusqu'au mois de mars 1825, avait mis en circulation 61,414 Bibles et Nouveaux Testaments; l'*Association pour l'œuvre des missions étrangères*, et la *Société des missions évangéliques chez les peuples non chrétiens*: ainsi, dans les rangs des catholiques et dans ceux des protestans, le zèle du prosélytisme se montre avec la même ferveur; pourquoi ne se borne-t-il pas toujours à ces pacifiques travaux qu'honorent d'un côté le nom d'un Mathieu de Montmorency, de l'autre ceux d'un Owen, d'un Teignmouth, etc.! — Dans le chapitre v, paraissent les Sociétés savantes, littéraires et d'utilité publique, parmi lesquelles on remarque, après l'Institut, l'*Académie royale de médecine*, la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, les *Sociétés philotechnique, philomatique, de géographie, asiatique*, etc. — Le chapitre vi présente le tableau des collèges, des écoles et des bibliothèques publiques de Paris: ces dernières, au nombre de 9, contiennent plus de 1,163,000 volumes et 72,000 manuscrits. — Les prisons civiles et militaires font le sujet du chapitre vii: l'auteur en compte



12. — Enfin, le chapitre VIII donne quelques détails sur les secours préparés contre les incendies.

La lecture de ce petit ouvrage, dont ce rapide aperçu ne peut qu'indiquer les parties les plus intéressantes, permet d'apprécier le bien déjà opéré dans notre patrie par l'heureuse influence de l'esprit d'association : puisse-t-elle ne point rencontrer trop souvent les obstacles que peuvent encore lui opposer des préjugés malfaisans ou même un pouvoir ombrageux ; et puisse l'almanach de M. Cassin, en reparaisant chaque année, nous présenter toujours le tableau d'améliorations nouvelles !

329. — \* *Effets de l'enseignement populaire de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique, de la géométrie et de la mécanique appliquées aux arts, sur les prospérités de la France* : DISCOURS prononcé dans la séance d'ouverture du *Cours normal de géométrie et de mécanique appliquées*, le 30 novembre 1826, au *Conservatoire des arts et métiers*, par le baron Ch. DUPIN, de l'Académie des sciences, etc. Paris, 1826 ; Bachelier, quai des Augustins, n° 55. In-8° de 48 pages ; prix, 1 fr., et 1 fr. 25 c. par la poste.

Ce Discours est si conforme au plan et au but de notre Recueil, que nous l'aurions déjà mis en entier à la place qui lui convient, dans notre section des *Mémoires*, si l'impression n'en eût pas été trop avancée. Nous en dédommagerons incessamment nos lecteurs. Jamais aucun écrit ne fit voir aussi clairement l'immense et universelle utilité de l'instruction. On sera donc fort étonné d'apprendre que trois de nos cités d'une population assez nombreuse n'offrent point encore à la classe industrielle l'enseignement de la géométrie et de la mécanique appliquées, tandis que de petites villes, des bourgs même en jouissent depuis assez long-tems pour en ressentir déjà l'heureuse influence. L'une de ces villes n'est qu'arriérée : les deux autres repoussent la nouvelle instruction, et semblent redouter que les ouvriers ne soient trop instruits. C'est Nancy et Grenoble qui font cet outrage à la raison publique, très-probablement malgré le vœu sincère d'une grande partie de leurs habitans, des pères de famille et des hommes éclairés ou amis de l'instruction. L'industrie fuira ces villes qui l'ont déshéritée ; elle ne se plaît qu'aux lieux où elle est assurée de trouver justice et protection.

Les journaux quotidiens ont déjà publié des extraits du Discours de M. Dupin ; c'est assez pour que l'on recherche avec empressement la brochure que nous annonçons ; elle se répandra rapidement dans toute la France. Mais les étrangers nous sauront gré de leur avoir communiqué des faits et des résultats

que tout fonctionnaire public devrait savoir, et ne jamais perdre de vue. Nos lecteurs français reliront aussi avec plaisir ces vérités expérimentales que chacun s'attache à retenir dans sa mémoire, afin de les confirmer par ses propres observations, et de les appliquer à propos. F.

330. — \* *Institutes de GAIUS*, récemment découvertes dans un palimpseste de la Bibliothèque du chapitre de Vérone; et traduites pour la première fois en français, par J.-B.-E. BOULET, avocat; avec des notes destinées à faciliter l'intelligence du texte. 2<sup>e</sup> livraison. Paris, 1827 (1826); Mansut fils, rue de l'École de médecine, n<sup>o</sup> 4 bis. In-8<sup>o</sup> de 33 pages (93-216); prix de la livraison, 2 fr. 50 c. (Voy. ci-dessus, p. 469 l'annonce de la première livraison.)

331. — \* *Des institutions judiciaires de l'Angleterre, comparées avec celles de la France*, par JOSEPH REY, de Grenoble. Paris, 1826; Nève, 2 vol. in-8<sup>o</sup>.

L'étude des institutions judiciaires des pays étrangers est pleine d'intérêt et d'instruction; tous les ouvrages qui ont été consacrés à cet important sujet ont obtenu du succès, quel qu'ait été d'ailleurs l'esprit qui les ait dictés. M. Rey a été plus que tout autre à même de bien apprécier le système judiciaire des Anglais. Aussi, son livre paraît-il devoir occuper un rang distingué parmi ceux qui ont été publiés dans le même but. Nous ne pouvons aujourd'hui que le recommander vivement à l'attention de nos lecteurs. Dans un prochain article, nous nous efforcerons d'en présenter l'analyse, et de communiquer au public quelques-unes des réflexions nombreuses qu'il fait naître dans l'esprit des hommes impartiaux qui s'intéressent aux progrès de la législation chez les peuples civilisés. A. T.

332. — \* *Lois d'instruction criminelle et pénales, ou Appendice aux codes criminels*; par M. J.-A. GARNIER DU BOURGNEUF, docteur en droit, procureur du roi, et M. J.-S. CHANOINE, substitut à Coulommiers. Paris, 1826; Tournachon-Molin, libraire, rue Saint-André-des-Arts, n<sup>o</sup> 45. 3 vol. in-8<sup>o</sup> qu'on peut réunir en un seul volume de XII-1623 pages; prix, 24 fr., et 29 fr. par la poste.

Les divers gouvernemens auxquels la France a été soumise depuis 1789 ont rendu successivement un grand nombre de lois répressives. La plupart de ces lois, demeurées en vigueur, sont absolument étrangères au code pénal de 1810. Comme il était impossible de réunir en un corps complet et général de législation criminelle toutes les dispositions pénales existantes, on a jugé indispensable d'insérer dans le code pénal un article qui a maintenu tout ce que ce code ne réglait pas expres-

sément. Parmi les débris de tant de législations diverses, qui se contredisent quelquefois, il était difficile de déterminer d'une manière certaine les dispositions pénales encore existantes, celles qui ont été abrogées, ou celles qui n'ont subi que de simples modifications. A quelles longues et pénibles recherches n'étaient pas soumis les magistrats et les jurisconsultes, forcés, pour découvrir le texte d'une loi, de compulsier soit des recueils inexacts et incomplets, soit les anciennes collections d'édits, de déclarations, d'ordonnances des rois de France et d'arrêts du conseil-d'état qui doivent encore être exécutés, soit le volumineux recueil du *Bulletin des lois*. C'était donc rendre à la science un immense service que de réunir en un seul corps toutes les lois criminelles qui ne sont pas comprises dans les codes pénal et d'instruction criminelle. MM. Garnier et Chanoine ont entrepris et viennent d'achever cet important travail. Il est le complément de tous ceux qui ont été publiés sur ces codes, et il présente avec eux un ensemble complet de la législation pénale. Leur collection est divisée en deux parties principales : la première renferme les lois, décrets, ordonnances et réglemens en vigueur, autres que le code d'instruction criminelle, sur la compétence, en matière criminelle, du conseil-d'état, des cours, des tribunaux, des commissions militaires et maritimes, etc.; les lois, décrets, ordonnances et réglemens sur l'organisation et la discipline judiciaires, sur l'organisation du corps de la gendarmerie, enfin tout ce qui est relatif aux frais de justice en matière criminelle.

La seconde partie contient les lois pénales en vigueur, autres que le code pénal, sur les eaux et forêts, la police rurale, médicale et sanitaire, la pêche, la chasse, les contributions indirectes, la navigation intérieure ou extérieure, la pêche maritime, la presse, les manufactures, les mines, les poudres et salpêtres, l'université, etc.

Pour la série des lois des deux parties, les auteurs ont suivi l'ordre chronologique; mais ils se sont attachés à établir entre toutes les dispositions législatives une concordance à l'aide de laquelle chaque loi se trouve rapprochée de celles avec lesquelles elle est en rapport. Cette concordance existe dans les notes placées au bas des articles. Ce travail a été fait avec une scrupuleuse exactitude.

Dans les notices d'arrêts, rédigées avec soin et concision, et placées au bas des articles auxquels les arrêts se rapportent, les auteurs ont présenté un tableau complet de la jurisprudence de la cour de cassation, sur toutes les matières insérées dans

l'ouvrage, et chaque arrêt porte avec lui l'indication de la source d'où il est tiré.

Lorsque les questions relatives à la législation criminelle n'ont pas été décidées par les arrêts, les auteurs rapportent les opinions des jurisconsultes, ou ils en font un exposé rapide, lorsqu'ils ne peuvent pas citer leurs propres expressions; quand les questions sont résolues par des circulaires émanées des ministères ou du parquet du procureur général près la cour royale de Paris, les auteurs en donnent l'analyse, ou la date, ou même le texte. L'ouvrage est suivi de deux tables : 1<sup>o</sup> une table chronologique générale; 2<sup>o</sup> une table des matières par ordre alphabétique, à l'aide de laquelle on trouvera sur le champ toutes les dispositions de détail.

L'ouvrage que nous annonçons se recommande autant par le soin qui a présidé à sa composition, que par son importance et son utilité; il devient nécessaire à tous ceux qui se livrent à une étude sérieuse du droit. H. R.

333. — \* *Traité des assurances et des contrats à la grosse d'EMÉRIGON*, conféré et mis en rapport avec le nouveau code de commerce et la jurisprudence; par P.-S. BOULAY-PATY. Nouvelle édition. T. I. Rennes, 1827; Mollieix; Paris, Charles Béchet. In-4<sup>o</sup>; prix, 18 fr.

Il appartenait à M. Boulay-Paty, plus qu'à tout autre jurisconsulte, de publier une nouvelle édition de l'excellent *Traité des assurances d'Emérigon*. En effet, cet auteur s'est acquis, par ses précédens ouvrages, une juste réputation dans le droit commercial et maritime. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XIV, p. 526 et suiv., et t. XXVIII, p. 875.) L'une des parties les plus difficiles de ce droit est sans contredit celle qui concerne les assurances et les contrats à la grosse. Avant Emérigon, Valin avait, dans son commentaire sur l'ordonnance de la marine de 1681, donné quelques règles sur ces transactions qui appartiennent au droit des nations. Mais l'ancienne législation ayant été remplacée par le code de commerce qui nous régit actuellement, il était devenu indispensable de coordonner les textes de ces savans commentateurs avec le nouveau code et la jurisprudence à laquelle il a donné naissance. Telle est la tâche entreprise par M. Boulay-Paty. Nous reviendrons sur ce travail, lorsqu'il sera terminé. Pour le moment, il suffit d'annoncer que l'ancienne édition du *Traité des assurances d'Emérigon* manquait entièrement dans le commerce, et que le peu d'exemplaires que l'on trouvait dans la circulation était d'un prix élevé. Sous ce rapport, la simple réimpression de cet ouvrage aurait été un véritable service rendu à tous ceux qui cultivent

la science du droit ; combien ce service n'est-il pas plus grand encore, lorsqu'un éditeur aussi expérimenté en cette matière que M. Boulay-Paty, a bien voulu y ajouter des notes et des concordances qui n'ont pu qu'enrichir le texte et le rendre d'une application plus facile. A. T.

334. — \* *Code des colons de Saint - Domingue*, contenant, etc. ; par Ch. VANUSEL, juriconsulte, et A. CHAMPION DE VILLENEUVE, avocat. Paris, 1826 ; M<sup>me</sup> Vergne, libraire-éditeur, place de l'Odéon, n° 4. 1 vol. in-8° de x et 348 pages ; prix, 5 fr.

Ce volume, plus particulièrement destiné aux anciens propriétaires de biens fonds, dépossédés par suite de la révolution survenue à Saint-Domingue, à leurs conseils, ainsi qu'aux personnes chargées de la répartition de l'indemnité stipulée par une convention récente, sera aussi parcouru avec intérêt par une autre classe de lecteurs. Il nous présente d'abord un *Précis chronologique de l'histoire d'Haïti*, depuis le 4 décembre 1492, époque où cette île fut découverte par Christophe Colomb, qui lui imposa alors le nom d'*Hispaniola*, jusqu'au 27 avril 1825, date de la reconnaissance faite par S. M. Charles X, en faveur « des habitans actuels de la partie française de cette île, de l'indépendance pleine et entière de leur gouvernement. » Ensuite, vient un autre résumé chronologique des lois et constitutions qui régissaient autrefois la partie française de cette colonie. Puis, ( à la fin du volume ) se trouve l'analyse du rapport fait au Roi par une commission chargée du travail préparatoire qui a dû servir de base au projet de loi relatif à la répartition des 150 millions ; analyse qui est précédée 1° de l'exposé des motifs de ce projet de loi, lors de sa présentation à l'une et à l'autre chambre ; 2° de l'avis des commissions nommées par chacune d'elles ; 3° de la discussion dans les deux chambres ; 4° enfin, de la loi, telle qu'elle existe, et des ordonnances royales rendues pour son exécution. Je ne regretterais guère, dans ce volume, que l'ordonnance ou le traité d'émancipation, pièce *historique* de la plus haute importance, et le texte du projet de loi dont les dispositions néanmoins se trouvent, à la rigueur, suffisamment reproduites dans la discussion. Outre les grandes questions de droit public qui naissent de l'émancipation même et de la forme dans laquelle elle a eu lieu, on voit surgir des textes et des discussions que nous avons ici sous les yeux, un fait qui ressortait déjà suffisamment d'une autre discussion analogue et non moins fameuse, fait qui, selon nous, est bien digne de fixer l'attention des *économistes* et des publicistes, et qui méritera de fixer un jour

celle de l'historien; c'est le mépris que semblent afficher, en général, nos hommes d'état pour la propriété purement mobilière, et leur prédilection marquée en faveur des propriétaires *terriens* et même *urbains*. BOUCHENÉ LEFFER, *avocat*.

335. — *Jurisprudence de la Cour royale d'Orléans*, par M. COLAS DE LA NOUE, doyen des conseillers à la cour royale d'Orléans. Paris, 1826; Charles Béchet. 2 forts vol. gr. in-8°; prix, 14 fr.

Il n'est personne qui veuille nier l'utilité des recueils destinés à constater les décisions judiciaires des cours du royaume. Les lois humaines ne peuvent pas être tellement claires, précises et concordantes, qu'il suffise d'ouvrir les codes qui les renferment, pour connaître la manière dont elles doivent être entendues et appliquées. De là, provient la nécessité, pour le jurisconsulte, de se tenir au courant des arrêts qui sont rendus journellement dans une multitude d'espèces différentes: il y trouve le meilleur commentaire des lois civiles et criminelles. Sous ce point de vue, M. Colas de la Noue a rendu un véritable service, en réunissant la substance des arrêts émanés de la Cour dont il est le doyen. Voici de quelle manière ce magistrat a procédé: pour la facilité des recherches, chaque affaire, disposée par ordre alphabétique de matières, est placée suivant sa date. Chacune de ces divisions contient un sommaire du sujet. Cet exposé historique de la législation présente, dans un cadre resserré, des observations judiciaires. Une série de 1561 numéros renferme environ quinze cents décisions diverses, qui sont toujours précédées des points principaux en discussion, développés selon l'importance de la contestation; l'auteur a donné l'analyse de plusieurs procès célèbres jugés souverainement, après renvoi de la Cour de cassation à la Cour royale d'Orléans. Nous ne dissimulerons pas que le travail de M. Colas de la Noue aurait été plus utile si, au lieu de la substance des arrêts, il en eût contenu le texte; car, lorsqu'un jurisconsulte voudra étudier la jurisprudence de la Cour d'Orléans sur une question quelconque, il ne lui suffira pas de la connaître vaguement; il lui faudra encore recourir au texte même, et l'ouvrage que nous annonçons ne pourra lui servir que comme une excellente table des matières indicative de tous les points de droit qui ont été jugés par cette Cour. A. T.

336. — \* *Essai sur la défense des états par les fortifications*; par un ancien élève de l'École polytechnique. Paris, 1826. Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. In-8° de 312 p.; prix, 4 fr. 50 c.

\* Nous offrons quelques combinaisons d'idées de guerre à

la discussion publique; elle est le plus sûr moyen pour perfectionner les sciences, et celle de la guerre est trop importante pour qu'on néglige ce secours... Notre but est d'être utile; nous y avons consacré nos veilles, et l'expérience nous apprendra si nous avons porté nos vues trop haut. »

L'auteur a divisé son ouvrage en 8 livres et 173 chapitres. Des sections aussi multipliées ne favorisent pas le travail de la pensée. On aurait voulu que le mot *continuation* ne fût pas, jusqu'à trois fois consécutives, le titre d'un chapitre regardé comme distinct, tandis que le chapitre, partagé en quatre subdivisions, ne contient pas plus de 7 à 8 pages. Mais ces observations, que notre critique n'a pas dû omettre, ne nous arrêteront pas long-tems; venons au sujet de l'ouvrage, et aux idées de l'auteur.

Dans le premier livre, les places fortes sont *considérées en elles-mêmes pour la défense des états*. L'auteur arrive aux conclusions suivantes : *Une place forte n'a d'action absolue que sur le terrain battu par son canon. — Les circonstances où cette seule action peut assurer la possession absolue d'un pays sont extrêmement rares, et ce moyen de défense doit être réputé impraticable*. C'est condamner à l'inutilité les nombreuses places fortes qui garnissent nos frontières, et il faut avouer que les services dont elles sont capables ne sont pas encore connus par des épreuves décisives. Celles des dernières guerres ne leur sont point favorables; mais ces guerres mixtes ne sont pas celles dont les résultats peuvent fournir à l'art militaire des données et des préceptes; il serait trop difficile d'en séparer ce qui est l'effet des passions politiques. Dans les dernières campagnes, quelques sièges soutenus avec gloire n'ont point influé sur les opérations de l'ennemi. L'utilité des places fortes sur une ligne de frontières de plusieurs centaines de lieues est une question encore débattue; l'auteur la résout négativement; mais ces raisons pouvaient être plus développées, et laisseront des doutes dans beaucoup d'esprits.

Les deux livres suivans sont consacrés à l'exposition et à l'examen *des divers systèmes que l'on a cherché à établir entre des places et une armée, pour la défense des états*. Tous ces systèmes ont l'inconvénient de supposer que l'attaque ne variera point ses procédés, que l'art demeurera tel qu'il est. On limite les cas possibles à ceux que les circonstances où l'on se trouve peuvent faire découvrir, et c'est d'après ces illusions que l'on construit des places pour des siècles de durée. L'auteur fait voir qu'aucun des anciens systèmes ne peut ga-

rantir un état contre une armée d'invasion, telle que celles que l'on fait mouvoir aujourd'hui.

Dans le quatrième livre, l'auteur pose la question à résoudre, et fait connaître la solution qu'il croit avoir trouvée : c'est le projet d'une grande *place centrale*, dont il discute tous les *éléments* ; sa grandeur, ses arsenaux et ses magasins, sa garnison, son emplacement et ses abords sont examinés successivement. Le livre suivant contient l'application de ce projet à la France : entrons dans quelques détails sur ce que l'auteur propose.

Le lieu qu'il désigne comme l'emplacement le plus convenable pour une place centrale, est le *Delta* formé par la Loire et l'Allier. Ces deux rivières, et des affluens dont les eaux seront dérivées et retenues, seront les fossés de cette place, renfermant une surface de 100 lieues carrées, dans une enceinte de 45 lieues. En jetant les yeux autour de cette vaste enceinte, on y voit réunies les principales ressources de la France en vivres et en armes, la facilité des transports, et généralement tout ce qu'il faut à une armée nombreuse. Ce camp retranché, disposé et pourvu à loisir, recevrait les forces nationales, serait l'asile du gouvernement et des citoyens qui viendraient s'y mettre en sûreté. L'auteur s'attache à démontrer que cette position fortifiée n'aurait à redouter ni un siège, ni un blocus, qu'elle mettrait l'armée nationale en état de prendre l'offensive, malgré la supériorité numérique de l'ennemi ; en un mot, qu'elle atteindrait complètement le but de la défense. Le sixième et le septième livres exposent les propriétés de ce nouveau projet, et les comparent à ce que l'on peut attendre des systèmes de défense proposés et tentés jusqu'à présent.

Le huitième livre est le plus important de cet ouvrage, et à plusieurs égards, celui qui rassemble le plus d'idées nouvelles, et qui provoquera le plus fortement l'attention du lecteur. L'auteur entre dans le détail des moyens d'exécuter son projet, afin de prouver que ses vues ne sont pas de stériles spéculations. L'armée se chargerait de tous les ouvrages en terre ; les dépenses que l'on fait aujourd'hui pour l'entretien des places existantes suffiraient pour construire les revêtemens de la place centrale, et des casernes pour cent mille hommes ; ce que le budget assigne pour les bâtimens militaires fournira les magasins à poudre, si chers dans les places ordinaires, et qui, dans la place centrale, ne coûteront pas plus que les édifices d'habitation ; une multitude de dépenses seront supprimées ou diminuées, en sorte que, sans



augmenter les charges de l'état, les travaux de la place centrale seront achevés, et de plus grandes économies commenceront à faire sentir les avantages du nouveau projet. L'acquisition du terrain occupé par la place centrale sera soldée par la vente du terrain beaucoup plus vaste que convrent aujourd'hui nos 170 forteresses; les magasins et les casernes des places supprimées se transformeront en édifices de la place centrale; tout cet étalage plus fastueux qu'utile sera transporté sans frais aux lieux où il cessera d'être onéreux, et trouvera sa véritable destination. Après avoir créé cette place centrale, l'auteur passe à son organisation intérieure: « Elle est, dit-il, un arsenal complet et unique de guerre; on y fabrique tout, au moral comme au physique. Telle est l'idée dont il faut partir. C'est là que l'on envoie, encore bruts, les hommes et les matériaux; c'est là que le travail doit augmenter rapidement leur valeur. » L'auteur passe successivement en revue l'étendue des ressources que l'on trouvera dans cette place pour l'instruction des troupes, pour une administration clairvoyante et économe, pour le perfectionnement du régime militaire, dont il pense qu'on ne s'est pas encore occupé dans le sens que les progrès des idées, des arts et des institutions doivent indiquer aux hommes de guerre qui ont conservé l'habitude d'examiner ce qui se passe hors de leurs attributions, et qui savent en profiter. Ces considérations font sortir notre auteur des discussions purement militaires, et l'entraînent dans l'économie politique. Ses chapitres sur le gouvernement militaire, sur ce qu'il nomme *module des gouvernemens* (expression obscure, et que la lecture du chapitre ne fait pas assez comprendre), sur le despotisme et sur le principe des gouvernemens, attestent qu'il a médité, comme citoyen, sur les plus graves questions de l'ordre social. Ce qu'il nomme *principe des gouvernemens* se réduit à cette vérité: *Il y a dans toutes les nations une certaine volonté générale que l'on ne choque pas impunément.* C'est une maxime, un *principe de conduite* pour les gouvernemens, et non la base sur laquelle l'autorité directrice des sociétés est fondée. Le mode de gouvernement militaire qu'il propose est sans exemples dans l'histoire; il n'a pas été mis à l'épreuve, et rien ne fait pressentir que l'on puisse y arriver par une suite d'améliorations successives. On ne voit pas assez clairement si cette grande réforme politique opérerait sur l'armée, la nation et l'industrie, les heureux effets annoncés dans cet ouvrage. Le lecteur n'est pas convaincu, mais inquiet; mécontent de ce qu'il croyait savoir, il cherche ce qu'il faut substituer à ces notions dont il se

défié, et n'entrevoit pas encore comment il pourra changer cette pénible situation. Le sujet de cet ouvrage est très-vaste par lui-même, et l'auteur, loin de le circonscrire, ajoute encore à son étendue : il était d'autant plus difficile de renfermer tant de choses dans un seul volume, que toutes ces choses se tiennent l'une à l'autre, et qu'il fallait montrer leur enchaînement. Des omissions auraient interrompu les liaisons nécessaires, obscurci, affaibli le raisonnement : il fallait donc se réduire, sur tous les objets, à la plus extrême brièveté. De là, la fatigue du lecteur dont la pensée n'est pas préparée, par une longue méditation sur le même sujet, à suivre une exposition aussi rapide. On sera fort éloigné de regretter, comme l'auteur, *qu'il n'ait pu parvenir à présenter ses idées d'une manière encore plus brève.*

La conclusion générale, dont nous ne pouvons nous dispenser de transcrire un extrait, fera connaître le style de l'auteur.

« On croit avoir démontré que tout ce qui a été proposé jusqu'à ce jour est insuffisant. On pense surtout que, les preuves fussent-elles fausses, la conclusion n'en doit pas moins être gardée, parce qu'elle est l'opinion des Rohan, des Turenne, des Vauban, des Frédéric, des Napoléon, des Gassendi. La place centrale est le moyen qu'on a offert : on a rassemblé en sa faveur tous les raisonnemens possibles, moins encore pour convaincre les autres que pour se convaincre soi-même... On a cherché quelle influence ce système pourrait avoir sur la nation ; tout s'est présenté sous un aspect avantageux. On a surtout appuyé sur ce que cela ne mettrait pas la patrie sous le joug de l'armée. On n'eût point abordé cette question, parce que soldat, élève ou ami de bien des soldats, on connaissait leur cœur et le sien. On se fût concentré dans l'étude de son art et dans l'amour de son pays. Mais les incriminations tendent à anéantir l'armée; et avec elle disparaîtrait bientôt la patrie; on a frémi à cette idée, on s'est jeté en avant avec plus de feu peut-être que de raison ; mais n'importe, on a signalé le danger... Le motif principal qui anime l'auteur est son amour pour son pays. Mais, plus exclusif que tant de gens, il ne peut consentir à *se faire tatar, pour se dispenser d'être français.* L'amour est pour le pays, l'humanité seule pour l'étranger; et d'ailleurs, plus une nation est forte par elle-même, plus elle peut donner carrière à sa générosité, sans avoir à craindre pour ses neveux. »

L'auteur de cet ouvrage n'évitera point le sort commun à tous ceux qui exposent les fruits d'un travail long, attentif et

consciencieux ; il sera jugé précipitamment , et souvent par l'irréflexion. Il a réuni la matière de deux ouvrages distincts en apparence, inséparables dans le fait, l'organisation de la force publique et son emploi dans l'intérieur de l'état, contre tous les ennemis qui peuvent menacer soit l'ordre public et la sécurité des citoyens, soit la dignité et l'indépendance nationales ; c'est en méditant sur cette seconde partie qu'il s'est élevé jusqu'à la première, et qu'il a tenté de résoudre le problème de l'organisation sociale. La solution qu'il propose ne garantit point aux sociétés le *maximum* de bien-être dont elles puissent jouir : elle se borne à leur offrir une longue durée du *minimum* d'inconvéniens, ou de ce qui lui paraît approcher de ce terme. Mais, comme cet état n'est pas une limite et varierait encore, il reste à examiner si, après avoir été soumise pendant des siècles au système de gouvernement militaire imaginé par l'auteur, une nation retrouverait encore la route du perfectionnement définitif, et si elle pourrait s'y remettre. Les traces de l'éducation des peuples sont presque ineffaçables : si l'on porte un peu loin ses regards dans l'avenir, on sera disposé à supporter les maux inséparables d'une suite d'essais infructueux, plutôt que d'adopter un système d'équilibre dont la durée ne sert qu'à prolonger l'enfance des nations, à retarder les progrès de la raison, qui dans les sciences politiques et morales ne s'appuie que sur des faits, et veut des expériences. Si nous persévérons dans l'état actuel des choses, l'auteur nous présage une fâcheuse destinée, et ses prévisions ne sont peut-être que trop fondées : et, si nous suivons la direction qu'il nous trace, nous voyons assez distinctement ce que nous perdrons, et très-confusément ce que nous pourrions gagner.

Le titre de cet ouvrage éloignera peut-être les lecteurs qui ne sont pas militaires ; ils auraient tort : cette lecture convient à tous les hommes capables de l'attention qu'exigent les hautes méditations politiques, et il est à désirer qu'ils s'occupent au moins du dernier livre. Dès qu'ils auront commencé à lire, ils sentiront la nécessité de suivre l'ordre des idées de l'auteur, depuis la première page jusqu'à la dernière, et leur opinion ne sera pas fixée par une première lecture, quand même ils seraient à la fois militaires et politiques. Ce livre veut être étudié ; quelque peine que cette étude puisse coûter, on ne la regrettera point, si elle est continuée jusqu'au bout. Comme nous n'avons pas eu le tems de l'achever, quoique nous ayons lu avec beaucoup d'attention, et plus d'une fois, nous nous bornerons à recommander cet ouvrage à ceux qui peuvent lui consacrer tout le tems qu'il mérite, et qu'il ne fera pas perdre.

337. — \* *Économie politique*, ouvrage traduit de l'allemand, de M. SCHMALZ, par Henri JOUFFROY, conseiller au service de Prusse, revu et annoté sur la traduction par M. FRITOT, avocat à la cour royale. Paris, 1826; Arthus Bertrand. In-8<sup>o</sup> de 360 pages; prix, 14 fr., et 17 fr. par la poste.

Pour les écrivains allemands, l'économie politique n'a été longtemps autre chose que l'art d'administrer les états. Cette manière de l'envisager a été rejetée par les économistes anglais et français de la nouvelle école, comme trop peu scientifique. En effet, une science ne saurait être autre chose que l'exposition des lois générales qui gouvernent la matière, indépendamment des volontés humaines; au lieu que les systèmes d'administration ne sont que des principes posés par des hommes, des règles qui varient, avec les hommes et avec les formes de gouvernement. Peu à peu, les plus recommandables des économistes allemands, *Jacob, Hufeland, Lotz*, se sont rapprochés des méthodes anglaises et françaises, et ont développé les principes qui naissent de la nature des choses.

Il paraît que l'auteur du présent ouvrage veut de même participer aux progrès qui ont été faits, quoique, dans une dédicace qui sert de préface, il s'exprime en ces termes: « J'établirai ce principe éminent qu'en toute circonstance la droiture et l'équité constituent toute la science du gouvernement. » Il est bien évident, en effet, que lui-même ne considère pas la droiture et l'équité comme une science, et qu'il entend par l'économie politique autre chose que la science du gouvernement, puisqu'il définit les richesses, caractérise les besoins, étudie la nature des monnaies, etc. : toutes choses qui existent, quel que soit le gouvernement, et ne sont pas fondées sur des vertus, telles que la droiture et l'équité.

Sous le nom de *professions*, l'auteur traite successivement des trois grandes branches de l'industrie, c'est-à-dire, de l'agriculture, des arts et du commerce, et de ce qu'il appelle les accessoires du commerce, tels que les courtiers, la navigation, les capitaux et intérêts, le commerce des effets publics, etc. Cette partie de l'ouvrage renferme beaucoup d'observations justes et applicables.

Sous le titre de *richesse nationale*, il fait connaître ses vues sur ce qu'il appelle le système de Colbert (celui que Smith nomme *mercantile*, et Say le *système exclusif*); sur le système de Quesnay ou des économistes: et sur celui d'Adam Smith. M. Schmalz se déclare franchement en faveur de la doctrine de Quesnay: « Pour moi, dit-il (p. 266), je fais humblement l'aveu que le système de Quesnay me paraît être le seul véri-

table, et j'ai la conviction intime que tôt ou tard il triomphera partout. » Il le compare au système astronomique de Copernic, tandis que celui de Colbert ressemble, dit-il, à l'astronomie de Ptolémée, et celui de Smith à l'astronomie de Ticho-Brahé.

C'est au lecteur à apprécier la solidité des raisons et des comparaisons que renferme l'ouvrage de M. Schmalz dont une simple notice ne peut donner qu'une idée vague. Le volume annoncé n'en forme au reste que la première partie.

J. B. S.

338. — \* *Précis élémentaire d'Économie politique*, précédé d'une *Introduction historique*, et suivi d'une *Biographie des économistes*, d'un *Catalogue* et d'un *Vocabulaire analytique*, par M. Adolphe BLANQUI, professeur d'histoire et d'économie industrielle à l'École spéciale de Commerce. Paris, 1826; au bureau de l'*Encyclopédie portative*, rue du Jardin-Saint-André-des-Arcs, n° 8. In-18; prix, 3 fr.

A une époque où l'on s'occupe beaucoup d'économie politique, et où chacun n'est pas à portée d'acquérir les ouvrages d'Adam Smith et de M. J. B. Say, qui sont le dépôt des vérités fondamentales de cette science, il paraîtra sans doute agréable au public de pouvoir se procurer une analyse succincte de la doctrine de ces grands maîtres, écrite avec agrément et d'un style familier. Tel est l'avantage qu'on peut rencontrer dans l'ouvrage de M. Blanqui. « Tout ce que ses plus habiles prédécesseurs, dit-il, en parlant de ses maîtres, avaient entrevu d'utile, Smith l'a prouvé, il l'a mis au grand jour; il est parti des faits pour arriver aux principes. » Il caractérise également bien les services que M. J.-B. Say a rendus à la science. « Dans la théorie des débouchés qu'il a créés, en montrant qu'on n'achetait des produits qu'avec des produits, il a, ajoute M. Blanqui, intéressé chaque nation à la prospérité de toutes les autres. Ce principe, en détruisant le germe des rivalités nationales, exercera une influence immense sur les destinées du monde. »

Nous n'entreprendrons point de faire un résumé d'un résumé; mais nous remarquerons que ce petit ouvrage, qui touche en passant toutes les grandes questions de l'économie sociale, est très-propre à initier la masse du public à des matières auxquelles il est resté jusqu'à ce jour singulièrement étranger, et qui sont exposées ici avec clarté. La France peut maintenant se vanter d'avoir plus que l'Angleterre de ces petits traités élémentaires qui popularisent toutes les connaissances utiles, même l'économie politique, l'une de celles où elle se croyait supérieure aux autres nations.

T. T.

339. — *Consultation sur la dénonciation adressée à la Cour royale par M. le comte de Montlosier*; avec cette épigraphe : *Primus in hac civitate docuit in conservandâ civium libertate esse privatum neminem.* (CICERO, *de republicâ*) ; par M. ISAMBERT. Paris, 1826; Ambroise Dupont et C<sup>ie</sup>, libraires, rue Vivienne, n<sup>o</sup> 16. In-8<sup>o</sup>; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

Toutes les fois qu'il y a un grand intérêt à défendre, lors qu'il s'agit de préserver la patrie ou l'humanité d'un grand malheur, les libertés publiques ou privées des atteintes de l'injustice ou de l'arbitraire, on est toujours sûr de rencontrer M. Isambert au nombre ou en tête des combattans. L'honorable union d'un beau caractère et d'un beau talent met tous les vœux de son côté et fait naître toutes les sympathies en sa faveur, dans les luttes où il se trouve engagé par suite des devoirs de sa noble profession. Il était, par conséquent, bien naturel de le voir répondre à l'appel de M. de Montlosier, ce vétéran de la fidélité, qui, avec tant de raisons, se serait cru l'ennemi de son pays et de son roi, s'il eût pu être l'ami des jésuites, ou le coupable fauteur de leur rentrée, d'abord furtive et clandestine, et l'approbateur de leur existence aussi illégalement que solennellement avouée.

M. Isambert examine et pèse avec la plus scrupuleuse attention les quatre griefs ou faits principaux qui sont la matière de la dénonciation de M. de Montlosier. Il procède à cet examen avec toutes les lumières de son excellent esprit, si sage, si réservé, si parfaitement pénétré de toutes nos lois, aussi familiarisé avec notre droit public ancien qu'avec notre droit public moderne, tel qu'il se trouve modifié par la charte. Il présente des moyens nouveaux dans un sujet que l'on croyait épuisé; il expose sous un nouveau jour des argumens déjà connus; il discute avec impartialité, il résume avec concision, il conclut avec fermeté. Les gardiens de nos lois, les dépositaires de nos franchises nationales ne pourront fermer les yeux à tant de lumières; ils ne pourront demeurer sourds à de si salutaires avertissemens donnés par des voix éloqu岸tes. La magistrature française, riche de l'héritage des plus grands exemples et des plus glorieux souvenirs, sera sans doute fidèle à elle-même, et à nos antiques libertés religieuses, de tout tems regardées comme le *Palladium* de la monarchie.

P. S. N'omettons pas d'ajouter que la Consultation de M. Isambert est aussi revêtue de la signature de plusieurs jurisconsultes dont les noms sont chers au public. Les uns ont adhéré purement et simplement; les autres, avec des observa-

tions additionnelles d'un très-grand poids et susceptibles de fréquentes applications.

340. — *Consultation sur la dénonciation adressée à la Cour royale par M. le comte de Montlosier*; par M. DEVAUX, ( au nom du barreau de Bourges ). Paris, 1826; Ambroise Dupont et C<sup>ie</sup>. In-8<sup>o</sup>; prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste.

L'exemple du barreau de Paris ne pouvait rester sans imitateurs, dans les graves questions si habilement discutées par M. de Montlosier, et soumises par lui à nos jurisconsultes. Ces questions ont été l'objet du plus sérieux examen, d'un examen dont la parfaite indépendance s'est signalée par la diversité même des aspects sous lesquels les objets ont été envisagés. Les avis ont été divers, et l'on s'en est prévalu pour dire qu'ils étaient opposés. Quelques sages ont proposé de diriger de préférence l'attaque sur un point, l'accusation sur un seul grief. On en a conclu que les autres points étaient abandonnés, et que M. de Montlosier, en perdant trois sur quatre, ne tarderait pas à être poursuivi et battu jusque dans son dernier retranchement. Les journaux de la faction ennemie des lumières ont crié victoire, sans en avoir obtenu les avantages. Les rédacteurs de ces journaux pensaient sans doute que leurs allégations ne seraient point vérifiées par leurs lecteurs. Ils n'auraient certainement pas donné, et ne donneraient pas leur signature à la Consultation du barreau de Bourges dont ils ont paru vouloir se faire un trophée momentané. Ils ont mieux aimé accorder à cette production quelques éloges vagues que d'en présenter des citations. Si nous disons que le barreau de Bourges s'est borné à attaquer la Société de Jésus, et son existence illicite, c'est qu'il a cru que ce grief dominait tous les autres comme principe, comme cause et comme soutien. En isolant cette Société, dont l'existence est la plus dangereuse des anomalies, surtout au milieu de nos institutions, les jurisconsultes qui ont rédigé cette Consultation, ont eu la pensée d'attaquer le système dans sa base, persuadés qu'ils sont que, sans les jésuites, rien de ce dont se plaint M. de Montlosier n'aurait lieu. Nous sommes fort disposés à croire que cette marche est la meilleure, la plus sage, et qu'elle n'est pas la moins courageuse; car on sait que ce sont des ennemis bien réels qu'ils entreprennent de combattre.

Si c'est à la faveur ou en faveur des ténèbres que ces ennemis s'avancent, et avec des moyens ténébreux qu'ils s'efforcent de s'établir, c'est avec des armes lumineuses que le barreau de Bourges se fait un devoir de les combattre, et de résoudre les questions suivantes : 1<sup>o</sup> l'association mentionnée

dans la bulle du pape Pie VII, du 7 des ides d'août 1814, est-elle la même que celle abolie par les arrêts des parlemens et par les édits des rois de France? 2<sup>o</sup> Ces arrêts et ces édits sont-ils encore en vigueur? 3<sup>o</sup> La dissolution d'une telle Société est-elle commandée par les lois? 4<sup>o</sup> Sous quels rapports l'existence même et les actes de cette Société peuvent-ils être incriminés?—Pour résoudre ces questions, les auteurs de la Consultation se livrent à une analyse historique des arrêts et des édits concernant l'institut et la Société de Jésus. Ne pouvant nous-mêmes réduire cette analyse très-bien faite, nous sommes obligés d'y renvoyer nos lecteurs. Nous croyons que la lecture entière de cette intéressante production est utile pour affermir dans leur opinion ceux qui sont déjà convaincus des dangers, comme de l'illégalité d'une Société trop célèbre, qui achève de se signaler par ses malignes influences. Cet écrit ne sera peut-être pas moins utile pour ramener à des vues sages quelques jeunes écrivains, plus familiarisés avec nos théories philosophiques qu'avec nos vieux antécédens historiques. Le mérite de l'écrit dont nous rendons ici un compte sommaire, est d'offrir un résumé rapide et méthodique de ces antécédens. Les uns ne reliront pas sans plaisir, les autres ne liront pas sans fruit l'extrait de la bulle de Clément XIV du 21 juillet 1773, ni l'arrêt du parlement de Toulouse du 2 juin 1767, prononçant l'exclusion des jésuites du royaume. Par le même acte, cette Cour souveraine supplie le roi d'interposer ses offices auprès du saint siège pour procurer l'extinction totale de cet ordre pernicieux. Si nous voulions motiver notre opinion en faveur de cet écrit par des citations, nous n'éprouverions que l'embaras du choix. Nous dirons seulement qu'il porte les signatures les plus honorables, à la tête desquelles se trouve celle de M. Devaux, député du Cher, qui, par ses talens, ses lumières, ses éloquens discours à la tribune, a pris rang parmi nos plus célèbres publicistes. T.

341. — \* *Atlas historique, généalogique, chronologique et géographique*, et particulièrement l'Europe politique en 1826, pour être comparée à l'Europe politique en 1812; par A. LESAGE (le comte de LAS CASES). Paris, 1826; Leclerc, acquéreur de toute l'édition, boulevard Saint-Martin, n<sup>o</sup> 11. Prix de l'atlas complet, 140 fr.

C'est toujours une tâche agréable que d'avoir à rendre compte d'un ouvrage bon et utile. En le créant, l'auteur a rendu service à l'humanité, et le monde en irait mieux si le bien de l'humanité était constamment le premier mobile des actions humaines. L'atlas historique et chronologique de M. de Las



Cases occupe sans contredit un rang distingué parmi les productions dont nous parlons. Vingt-cinq années d'un succès brillant et soutenu, non-seulement en France, mais dans le monde entier, partout où les arts et les sciences répandent leurs bienfaisantes lumières, ont fondé la gloire de l'ouvrage et de son auteur, qui se recommande plus encore par ses vertus et ses qualités personnelles que par son mérite littéraire. Celui qui a tellement facilité l'étude de l'histoire et l'a si bien développée comme science, est encore appelé à servir de modèle à la jeunesse, en lui montrant l'exemple du plus noble dévouement pour une grande infortune.

L'Atlas historique renferme l'histoire ancienne et moderne. Elle se trouve en entier resserrée dans les quatre premiers tableaux si justement intitulés, *Géographie de l'histoire*. En effet l'auteur y parle aux yeux autant qu'à l'entendement, et fait ainsi saisir les choses avec une bien grande facilité. Lorsqu'on a lu un certain nombre de volumes et entassé dans sa tête une masse de faits, il est très-difficile de les classer, de les digérer; la pensée seule a été occupée, rien n'a frappé les sens, on n'a rien vu. La mémoire n'a point été aidée par les yeux. Les quatre premiers tableaux présentent les événemens de chaque peuple, classés chronologiquement dans une colonne verticale. Cette classification, qui est déjà un avantage, est loin d'être le plus grand. Peu de gens, même parmi les personnes instruites, seraient à même de répondre sur-le-champ, si on leur demandait ce qui se passait en Angleterre, en Italie, en Russie, pendant une époque déterminée de notre histoire de France, ils seraient obligés de rechercher et de raccorder les dates. Les tableaux de l'atlas historique épargnent cette peine, car les colonnes verticales sont divisées en bandes horizontales qui contiennent chacune un ou deux siècles, de sorte que l'on a sous les yeux en même tems l'ensemble de l'histoire d'un peuple et l'ensemble de l'histoire contemporaine.

Quelle que soit l'utilité de ces quatre premières cartes historiques, elle est encore surpassée par celle des suivantes. L'auteur consacre à chaque peuple en particulier une carte géographique et une ou plusieurs cartes historiques et généalogiques. En observant la carte géographique, on voit combien tous les genres d'intérêt s'y trouvent réunis. On y remarque les lieux où furent livrées les batailles les plus célèbres, où furent signés les traités de paix qui ont influé sur les destinées des peuples; la marche des guerres les plus fameuses est tracée par un ruban colorié. Rien de ce qui est propre à chaque pays n'est oublié. Sur la carte de France, par exemple, on voit la

configuration des grands fiefs ou provinces; chacun porte l'année à laquelle il a été réuni au domaine primitif de Hugues-Capet. Des couleurs différentes indiquent la manière dont ces réunions se sont faites, par conquête, par héritage, par achat, traité ou mariage. Le texte des marges est le développement de ce que présente la carte, de sorte que le lecteur n'a qu'à suivre et ne peut prendre une idée fautive, en confondant des noms de ville ou de province. Les cartes historiques et généalogiques offrent la filiation des souverains d'un pays. Les rois, les reines, princes et princesses, ont chacun leur marque distinctive. Les branches collatérales sont indiquées ou développées, selon leur importance historique; ce qui donne en un instant les rapports des diverses familles et la mesure de leurs prétentions à des successions, qui ont trop souvent fait ensanglanter les provinces sur lesquelles elles n'auraient dû verser que des bienfaits. Il est de ces points historiques difficiles à saisir dans les livres, et que l'on ne parvient à comprendre qu'avec des recherches et une attention tout-à-fait pénibles qui dégoûtent trop souvent de l'étude. Telles sont les causes de ces interminables guerres des Français en Italie qui ruinèrent notre trésor, épuisèrent nos provinces, conduisirent un de nos rois dans une forteresse d'Espagne; et cette inextricable lutte des deux roses qui coûta la vie à près de cent princes du sang et dévora un million d'hommes. Dans l'histoire de ces troubles, chaque chef se dit le légitime, appelle les autres des usurpateurs; et en définitive, le droit s'acquiert à la pointe de l'épée.

On aurait tort de croire que ces cartes sont de simples nomenclatures, sèches et arides. Tout ce que l'on doit savoir sur l'histoire s'y trouve renfermé. Aux cartes de France, par exemple (nos IX, X, XI), on trouve des observations très-curieuses sur les trois dynasties mérovingienne, carlovingienne et capétienne; sur chacune des trois branches de la famille capétienne; sur les minorités et les régences; sur les diverses tenues d'états-généraux; sur les six anciennes grandes pairies laïques; sur les duchés-pairies; sur les guerres étrangères, les guerres de religion; sur la suite des historiens qui nous ont transmis nos annales; sur la loi salique, etc., etc. On trouve des détails analogues sur l'histoire particulière de chaque peuple.

Sous le rapport géographique, M. de Las Cases vient d'enrichir son ouvrage de plusieurs cartes géographiques et politiques qui le complètent et ne laissent rien à désirer. Les cartes de l'Amérique générale et des États-Unis nous font comprendre les intérêts et la politique de ce nouveau monde, qui semble par sa sagesse vouloir rendre au vieux continent le

bien pour le mal, et payer les cruautés des Européens par les bienfaits de la civilisation.

Mais passons à la carte de l'Europe politique en 1826, pour être opposée à l'Europe politique de 1812, qui fait plus particulièrement l'objet de cet article. La géographie est le moindre mérite de ces deux cartes. Les notes statistiques et historiques qui les couvrent leur donnent une bien autre utilité. Dans une des colonnes de texte qui accompagne l'Europe en 1812, l'auteur traite des grands systèmes politiques qui ont gouverné cette partie du monde; il les classe en quatre divisions: 1<sup>o</sup> celui de la *monarchie universelle*; 2<sup>o</sup> celui de la *féodalité*; 3<sup>o</sup> celui de l'*équilibre*; 4<sup>o</sup> enfin, le système *fédératif*; lorsque l'empire français maîtrisait l'Europe presque entière. Il faut lire dans l'ouvrage les aperçus ingénieux donnés sur chacun de ces systèmes, leurs avantages, leurs inconvéniens, les causes qui les ont fait naître et se succéder l'un à l'autre. Chaque état particulier a une colonne de texte; où l'on traite de ses productions, de son commerce, de sa situation physique et politique. On voit ce vaste empire français étendant son influence depuis le Niemen jusqu'au Guadalquivir, depuis Tornéo jusqu'à Syracuse, à peine balancé par cette immense Russie qui couvre un septième des terres, et l'Angleterre reléguée sur ses îles et ses vaisseaux. Mais nous ouvrons l'Europe en 1826. Quels changemens! quelles vicissitudes! on peut dire avec le prophète: « Un génie a passé à sa surface; et tout s'y est hérissé. » La campagne de 1812 est commencée, on suit sur la carte, à l'aide d'un ruban colorié, le récit qui s'en trouve aux marges. On voit les causes, les événemens, les résultats. Si l'espace nous permettait de faire des citations, on verrait avec quelle clarté sont traités les divers actes de ce grand drame historique. C'est un monde créé qui s'écroule. La campagne est terminée, ses conséquences sont accomplies. L'Angleterre et la Russie ont triomphé, à l'aide des glaces et des frimas. Les divers états de l'Europe reprennent leur couleur distinctive. L'Angleterre et la Russie, qui disaient n'avoir pris les armes que pour défendre la liberté de l'Europe contre un chef ambitieux, gagnent de nouvelles possessions, ou détruisent tout ce qui leur porte ombrage. La France est forcée de rentrer dans ses anciennes limites, avec les seuls souvenirs de sa gloire, que l'on ne soupçonnerait pas, à l'inspection de cette carte, si des pavillons flottans sur Milan, Rome, le Caire, Vienne, Moscou, Berlin, Lisbonne, etc., ne disaient qu'en telle année les Français y ont porté leurs armes victorieuses.

Comme pour l'Europe de 1812, chaque nation, dans cette

carte a sa colonne de texte qui lui est consacrée. Il est curieux d'y lire la ligne de conduite adoptée par chacune d'elles, depuis l'ère de la révolution française; ses actes au milieu des convulsions politiques de cette époque, les résultats qui les ont suivis. On voit, par l'exemple du Danemark et de la Saxe, que la sincérité et la bonne foi ne sont pas toujours, en politique, les vertus que récompensent le destin et les hommes.

Nous ne terminerons point cet article sans payer un nouveau tribut d'estime à la constance généreuse, héroïque avec laquelle l'auteur, d'abord émigré, puis rentré en France et resté long-tems silencieux et à l'écart, enfin, voué à l'empire et à son chef, s'est montré le noble courtisan du malheur et a consacré sa plume à la gloire d'un grand homme que la fortune avait trahi, à sa patrie et à l'humanité. D. D.

342. — \* *Histoire de France, depuis la fin du règne de Louis XVI, jusqu'à l'année 1825*, précédé d'un *Discours préliminaire*, et d'une *Introduction historique sur la monarchie française, et les causes qui ont amené la révolution*; par l'abbé de MONTGAILLARD. Ouvrage faisant suite à toutes les histoires de France publiées jusqu'à ce jour. Paris, 1826; Moutardier, rue Gît-le-Cœur, n° 4. Première livraison, composée de 2 vol. in-8°, de 500 pages chacun, ornée du *portrait* de l'auteur et du *fac-simile de l'écriture de Henri IV*. L'ouvrage contiendra sept volumes. Prix de chacun, 7 fr. 50 c.; par la poste, 9 fr.

L'abbé de Montgaillard était déjà connu par la *Revue Chronologique* qu'il publia, en 1821, et qui obtint un grand succès (*Voy. Rev. Enc.*, t. ix, p. 82). Mort en 1825, il a laissé dans ses papiers cette histoire écrite avec une hardiesse peu commune. Dans un discours préliminaire fort remarquable, il établit que l'historien contemporain peut seul vérifier les faits, et leur donner un caractère de certitude complète. L'introduction offre une revue rapide de l'histoire de France, que l'auteur parcourt avec une grande indépendance d'opinion. Tous les rois de la monarchie passent tour à tour sous les yeux d'un juge sévère, toujours soigneux de remonter aux sources, et qui découvre quelquefois des vérités nouvelles dans les mommens les plus anciens. Abordant ensuite son sujet, c'est-à-dire, la révolution française, l'abbé de Montgaillard accumule les faits curieux, les anecdotes généralement ignorées; ses jugemens sur les hommes et sur les événemens sont parfois rigoureux, mais toujours pleins de sel et de franchise. Nous rendrons un compte détaillé de cet ouvrage.

T. E.

343. — \* *Histoire physique, civile et morale des environs de Paris*, depuis les premiers tems historiques jusqu'à nos jours; par DULAURE. 9<sup>e</sup> livraison, composée de la 1<sup>re</sup> partie du T. V. Paris, 1826; Guillaume. In-8<sup>o</sup> de 240 pages, avec gravures; prix de chaque livraison, 7 fr. 50 c. ( *Voy. Rev. Enc.*, t. xxx, p. 787-790. )

Nous voici arrivés à la *sixième partie* de l'*Histoire des environs de Paris*, et nous avons remarqué peut-être plus de différences physiques dans les diverses localités que l'auteur a fait jusqu'ici passer sous nos yeux, et qui se trouvent cependant circonscrites dans un rayon de 25 à 30 lieues, que dans le tableau moral dont son crayon sévère, mais fidèle, nous trace une esquisse rapide. Dans l'histoire de toutes ces villes et de leurs institutions, nous voyons partout les mêmes vicissitudes sortir des mêmes causes, l'esprit d'ignorance et de servitude d'un côté, et de l'autre l'esprit d'oppression et d'injustice. En attribuant à la féodalité, qui a pesé si long-tems sur la France, la propagation et le maintien de ces causes funestes, ainsi que les malheurs sans nombre qui en ont été la suite, l'auteur n'apporte malheureusement que trop de preuves irrécusables à l'appui de ses assertions. Il marche entouré des autorités les plus respectables, et généralement même on peut dire qu'il n'use qu'avec ménagement et précaution des armes qu'il a entre les mains pour défendre la cause des peuples contre leurs anciens oppresseurs; tant est grande la différence des tems, que le simple récit d'une action qu'on ne craignait pas autrefois de commettre à la face de tous, offenserait plus les mœurs d'aujourd'hui que les mœurs d'alors ne parurent offensées de l'action elle-même. Le volume que nous avons sous les yeux offre de nouveaux exemples de ce que nous avançons, dans l'indécence de prétendus miracles ( p. 31 et 139 ), dans l'origine de l'animosité des maisons d'Orléans et de Bourgogne ( p. 57 à 67 ), dans le récit des guerres de la Fronde ( p. 98 ), dans le tableau de la dégradation de Louis-le-Débonnaire ( p. 136 à 140 ), dans celui des discussions auxquelles la France fut en proie, sous le malheureux règne de Charles VI ( p. 178 à 180 ), dans quelques traits empruntés à la vie du sire de Coucy ( p. 208 à 212 ) et dans beaucoup d'autres passages qui se rapportent à l'histoire de la ville de Soissons, laquelle histoire occupe en grande partie les pages de ce volume (1).

---

(1) Voici la partie statistique de ce volume : ROUTE DE SOISSONS. Liv. 1, chap. 1<sup>er</sup>, *Coup-d'œil général* ( p. 1 à 7 ); chap. 2<sup>e</sup>, *Dammartin*,

Quelques critiques ont voulu assigner un motif peu louable aux intentions de l'auteur ; mais , pourquoi supposerait-on qu'il écrit en haine du pouvoir, ou plutôt pourquoi ne veut-on pas voir qu'il n'écrit qu'en haine de l'oppression et de l'injustice ? Les mêmes objets , sans doute , ont souvent un aspect différent , selon le point de vue où l'on se place pour les juger ; mais il en est qu'il n'est permis à l'honnête homme que d'envisager d'un seul côté , et qui appellent toute son indignation. N'y a-t-il pas d'ailleurs moins d'inconvéniens à charger le tableau du despotisme et des maux qu'il enfante , qu'à essayer d'atténuer ses torts ? L'instant où le despotisme croirait être parvenu à pallier ses crimes , serait bientôt signalé par de nouvelles fureurs. Craignons , en cherchant à nous abuser sur le passé , de préparer à nos neveux des maux semblables à ceux dont nos pères ont été victimes , et ne souffrons pas que notre expérience soit perdue pour eux. E. HÉREAU.

344. — *Tableau des principaux événemens généraux qui se sont passés à Reims , depuis Jules - César jusqu'à Louis XVI inclusivement.* Paris , 1826 ; Roret. In-8° de 189 pages ; prix , 3 fr. et 4 fr. par la poste.

Le goût de notre siècle pour les études historiques doit faire accueillir favorablement tout ce qui tend à agrandir le domaine d'une science si féconde en leçons utiles , si riche d'instruction , et surtout si pleine d'intérêt. C'est principalement dans les histoires particulières que cet intérêt se fait vivement sentir , et l'on ne saurait trop donner d'éloges aux écrivains qui consacrent leurs veilles à nous faire connaître la succession des événemens qui se sont passés dans une ville et dans une province. Le succès qu'ont obtenu les diverses éditions de l'histoire de Paris du savant M. Dulaure , l'empressement avec lequel fut reçu le bel ouvrage de M. de Barante sur les ducs de Bourgogne , et l'accueil fait à l'histoire de Bretagne de M. Daru , ne tiennent pas seulement au mérite réel de ces ouvrages ; et , si l'esprit philosophique et l'exactitude des recherches du premier , le style élégant et animé des deux autres les font relire avec plaisir , l'attrait des événemens n'eut pas moins de part à la vogue dont ils ont joui.

---

Ermenonville , Nanteuil-le-Haudouin (p. 8-44) ; ch. 3<sup>e</sup>, Crépy (45-72) ; chap. 4<sup>e</sup>, Ver, Villers-Coterets, la Ferté-Milon (p. 73-101) ; chap. 5<sup>e</sup>, Soissons (p. 102-190) ; chap. 6<sup>e</sup>, Braine, Concy (p. 191-235). Les pages 236 à 240 sont le commencement de la *septième partie*, qui doit nous conduire sur la ROUTE D'ALLEMAGNE.

L'auteur de l'ouvrage que nous avons sous les yeux ne semble pas s'être proposé un but aussi important; néanmoins, le tableau qu'il nous présente n'est pas sans intérêt. On y trouve réunis un grand nombre de faits curieux que l'on remarquait à peine dans des histoires générales, ou qu'il fallait rechercher épars dans des chroniques ignorées, et ces faits ne paraîtront pas sans importance, quand on réfléchira qu'ils se rapportent aux relations du clergé avec les rois de France. Ils démontrent encore, ce qui l'a été tant de fois, la perpétuelle tendance de ce corps aux empiétemens sur l'autorité séculière. Mais je ne sais si les mobiles qui dirigeaient dans les premiers siècles les évêques et les archevêques y sont suffisamment appréciés.

Le style est la partie faible de l'ouvrage; il est souvent incorrect et ampoulé: presque jamais convenable au sujet, dont on voit que l'auteur n'était pas assez maître pour le traiter sans exagération et sans faiblesse.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage est loin d'être sans mérite, et trouvera certainement des lecteurs. *Ph. D—s.*

345. — \* *Annuaire historique universel pour 1825*, avec un appendice contenant les actes publics, traités, notes diplomatiques, papiers d'état et tableaux statistiques, financiers, administratifs et nécrologiques; une chronique offrant les événemens les plus piquans, les causes les plus célèbres, etc.; et une revue des productions les plus remarquables de l'année, dans les sciences, les lettres et les arts; par C.-L. LESUR. Paris, 1826; Thoissier-Desplaces, rue de Seine, n° 29. In-8° de VIII, 632 et 294 pages; prix, 12 fr.

Nous ne sommes pas assez heureux pour que notre histoire offre peu d'intérêt; l'année 1825 a encore été employée à détruire une partie de l'œuvre couronnée par notre réforme politique, à imprimer à notre civilisation une marche rétrograde, à nous faire une législation contraire autant que possible à nos mœurs actuelles et à l'état des lumières parmi nous; enfin, on a voulu, selon une formule souvent répétée, *fermer les dernières plaies de la révolution*; mais des praticiens mal habiles peuvent ouvrir de nouvelles plaies, en s'imaginant qu'ils cicatrisent les anciennes. La première partie de l'*Annuaire*, consacrée, comme on sait, à l'histoire de France, trace d'abord celle de la session des deux chambres. Outre quelques mesures législatives d'un intérêt secondaire, et les discussions financières qui reviennent chaque année (les comptes et le budget), des lois d'une haute importance ont rempli cette session: la loi des communautés religieuses, dont on use déjà si largement, ainsi que l'atteste chaque numéro du

Bulletin des Lois, où l'on trouve jusqu'à vingt et trente autorisations données à la fois; la loi du sacrilège, dont les principes et les dispositions sont tellement antipathiques avec nos opinions et nos mœurs, qu'on n'en pourra heureusement faire que peu d'usage; l'indemnité des émigrés, et enfin cette autre loi qui en fut la conséquence, et qui, en créant un nouvel aliment au jeu de la bourse, a si tristement accru le capital de notre dette publique. Les autres événemens importants de cette année sont l'émancipation de Saint-Domingue, acte qui honore le gouvernement et qui fera époque dans l'histoire; le sacre de Charles X, et la sentence mémorable de la cour royale, deux chambres assemblées, dans le procès de tendance intenté au *Courrier-français* et au *Constitutionnel*, en haine de la liberté de la presse et dans l'intérêt des jésuites. Si nous entamions quelques réflexions sur des objets si graves, elles pourraient nous mener loin; nous passons tout de suite à la seconde partie de l'*Annuaire*, l'histoire étrangère. — Les événemens les plus remarquables indiqués ici, sont: en *Autriche*, les représentations de la diète hongroise; en *Bavière*, les réformes qui signalèrent l'avènement du nouveau roi; dans les *Pays-Bas*, l'opposition aux envahissemens du catholicisme, le renvoi des missionnaires et la fondation du collège philosophique de Louvain. En *Russie*, le gouvernement a poursuivi son système hostile contre les libertés polonaises, en interdisant la publicité des séances de la diète. La mort de l'empereur Alexandre, l'abdication de Constantin, et les troubles qui éclatèrent à l'avènement de Nicolas, troubles auxquels une enquête a donné le caractère d'une conspiration ourdie depuis 1817, remplissent, cette année, l'histoire de ce vaste empire. L'auteur prête une attention particulière aux affaires de la *Grèce*; l'année 1825 n'offre aucun événement décisif, mais fournit de nouvelles preuves du courage de ce peuple, et la constance duquel M. Lesur donne de justes éloges: « Il faut le dire, à l'honneur éternel des Grecs, dit-il, c'est qu'au milieu de leurs jalousies, de leurs discordes, de leurs passions, si contraires au repos et à l'organisation du gouvernement, il ne s'échappait aucune voix pour parler de soumission. » L'avilissement de l'*Italie*, qui voit toujours le canon étranger braqué sur ses places publiques, ne fournit à l'histoire d'autre événement important que cet avilissement même; et l'*Espagne* donne le double et triste spectacle de la plus honteuse anarchie, au milieu d'une occupation militaire. Le *Portugal*, qui tiendra l'année prochaine une grande place dans l'*Annuaire*, n'offre de remarquable que la reconnaissance du Brésil comme empire indépendant. « L'an-



née 1825, dit M. Lesur, s'ouvre en *Angleterre*, par un des actes de gouvernement les plus mémorables des tems modernes; c'est-à-dire par la reconnaissance de plusieurs colonies espagnoles comme des états indépendans; reconnaissance qui n'était encore ni générale, ni explicite, mais qui était virtuellement consacrée par les traités de commerce négociés ou déjà conclus avec la Colombie, le Mexique et Buénos-Ayres. » Les affaires des catholiques d'Irlande, dont l'émancipation adoptée par les communes fut rejetée par la chambre des pairs, et la campagne contre les Birmans, sont les faits les plus importants dont la mention appartient à cette année. L'histoire d'*Amérique* nous offre, outre la reconnaissance de la république d'Haïti, les progrès constans de la liberté dans cet hémisphère, la disparition complète des derniers débris des forces espagnoles, et le grand événement du congrès de Panama. Les renseignemens fournis par l'*Annuaire* sur cette partie du monde ne sont pas très-complets, mais nous n'en faisons point un reproche à l'auteur; nous savons combien on éprouve de difficultés à être bien informé des affaires d'Amérique.

Le soin avec lequel la *Revue Encyclopédique* a constamment annoncé l'*Annuaire*, et la sévérité même de ses critiques témoignent qu'elle regarde ce livre comme l'un des plus utiles; mais elle ne saurait s'empêcher d'éprouver toujours un nouveau regret, en voyant que l'auteur qui, par son talent, pouvait s'élever à la dignité d'historien, ait cru devoir se réduire aux fonctions d'historiographe pensionné. Son livre n'en sera pas moins dans toutes les bibliothèques; mais peut-être il aurait pu y tenir une place plus distinguée. M. A.

346. — \* *Histoire des campagnes de 1814 et 1815, en France*, par M. le général de VAUDONCOURT. Paris, 1826, Levrault, 5 vol in-8° avec des planches gravées; prix, 30 fr.

C'est une tâche difficile à remplir que de tracer le tableau des événemens mémorables qui ont signalé les dernières guerres de Napoléon, et qui, après avoir changé la face du monde, nous font encore chaque jour éprouver leur influence. Comment surtout les présenter aux divers partis, sans courir le risque de leur déplaire; car chacun les juge au gré de ses intérêts et suivant ses passions.

On a déjà beaucoup écrit sur les campagnes de cet homme extraordinaire; mais, une qualité trop rare dans les nombreux écrits qui lui sont consacrés, est cette indépendance de caractère, cette impartialité qui devraient toujours distinguer l'historien: les uns portent le cachet de la flatterie et de l'exa-

gération ; les autres, celui de la malveillance, du mensonge et de la calomnie.

M. de Vaudoncourt, que tant d'honorables services et plusieurs ouvrages estimés recommandent à ses contemporains, n'est point le flatteur ni l'ennemi de Napoléon : il s'est montré constamment citoyen attaché à sa patrie, et fidèle à ses devoirs. Nous aimons à dire que, dans ce nouvel ouvrage, M. de Vaudoncourt est à la fois écrivain pur et correct, historien véridique et impartial. K.

347. — \* *Relation des sièges et défenses d'Olivença, de Badajoz et de Campo-Mayor, en 1811 et 1812*, par les troupes françaises de l'armée du midi en Espagne; par le colonel L. Paris, 1825; Anselin et Poehard, rue Dauphine, n° 9; Ponthieu, au Palais-Royal. In-8° de 263 pages, avec trois grandes planches gravées; prix, 7 fr.

« C'est pour me rendre aux vœux de plusieurs de mes anciens compagnons d'armes que j'ai publié cette relation écrite à la tranchée même... J'ai cherché à remplir cette tâche avec d'autant plus d'intérêt qu'elle m'a donné l'occasion, en fournissant des matériaux exacts aux écrivains qui entreprendront l'histoire générale de la guerre d'Espagne, de réfuter par des faits irréfragables divers ouvrages qui ont paru sur ces sièges, dans lesquels on a, sans respect pour la vérité, critiqué les opérations des Français et donné la palme à leurs ennemis. » Voici donc un officier du génie qui rend compte de ce qu'il a fait, en présence des témoins oculaires, en présence des ennemis qu'il a combattus, et qui n'ont pas été les derniers à lire cet ouvrage. Il est pénible de le dire : les prétendus historiens dont l'auteur se plaint si justement, ne sont pas toujours des Anglais ou des Espagnols ; il en est qui se disent Français.

Une courte *Introduction*, très-digne d'être lue, rappelle les événemens militaires qui précédèrent le siège d'Olivença. On y trouve l'un de ces traits de dévouement qui ne surprennent point de la part de nos officiers de l'artillerie et du génie, mais qu'on se plaît à relire. La place capitula, après dix jours de tranchée ouverte; une garnison de 4141 hommes effectifs fut faite prisonnière: les Anglais prétendent qu'elle y fut contrainte par la famine; notre auteur dément cette allégation, qui se trouve formellement contredite par les circonstances du siège. Environ trois mois plus tard, la place fut reprise par l'armée anglo-portugaise, après une attaque de 8 jours soutenue par une garnison de 370 Français.

La prise de Badajoz par l'armée française est un des plus beaux faits d'armes qui ont illustré les injustes et funestes

général de Napoléon contre l'Espagne. Une garnison de 9000 hommes, soutenue par la population de la ville, qui prit une part active à la défense; en dehors, des forces ennemies, supérieures en nombre à l'armée de siège; la rigueur de la saison, la difficulté des communications, l'éloignement où l'on se trouvait du centre des opérations de l'armée, les pluies continuelles, les débordemens du fleuve, tous ces obstacles furent vaincus. Une armée de secours, sortie du Portugal, fut détruite en vue de la place, sous le canon de l'un de ses forts. La place capitula, après 38 jours de tranchée ouverte; la garnison, forte encore de 7880 hommes, déposa ses armes et fut conduite en France.

Le siège de Campo-Mayor fut une conséquence de la reddition de Badajoz; dans la défense de cette dernière place, les Espagnols avaient mis hors de service des pièces de gros calibre qu'il fallait remplacer aux dépens de l'ennemi. Ce troisième siège fut terminé promptement; mais les Français abandonnèrent la place à l'approche d'un corps considérable d'Anglo-Portugais. Dans une campagne d'hiver de 80 jours, un corps de 13 à 14,000 hommes avait traversé la Sierra-Morena, pénétré jusqu'à la haute Estramadure, pris trois places et un fort, et battu les Espagnols à la journée de la Gévora: 25 drapeaux, 200 pièces de canon et 17,000 prisonniers furent les trophées de ces victoires; une puissante diversion en faveur de l'armée de Portugal commandée par Masséna en fut le résultat. Mais les armes françaises ne furent pas toujours aussi heureuses, quoique nos soldats acquissent encore plus de gloire: cette forteresse de Badajoz, conquise avec tant de bravoure, vit bientôt l'ennemi sous ses murs. Un premier siège, entrepris avec des forces suffisantes, n'eut aucun succès; il fallut l'interrompre et le recommencer un mois plus tard, après quelques revers essayés par l'armée française: il dura trois mois, et ne réussit point. Enfin, un troisième siège, commencé l'année suivante, ne réussit que par l'un de ces hasards qui ont souvent une si grande part dans les événemens militaires. Une place encore en ruine, à la suite de trois sièges, avec une garnison insuffisante et mal pourvue de vivres et de munitions, tint 21 jours contre toutes les forces réunies des Anglais, des Portugais et des Espagnols. Après des prodiges de valeur et d'habileté qui illustrèrent les défenseurs, le général Wellington avait ordonné la retraite; l'audace d'un général anglais, secondée par quelques négligences et quelques fautes commises par le commandant du château, font réussir l'escalade, et cette partie de l'enceinte tombe au pouvoir de

l'ennemi. Les Anglais avaient pris la place; les Espagnols la saccagèrent : l'histoire conservera , pour la honte de cette nation , le récit des atrocités qui déshonorèrent la fin de ce siège.

L'auteur s'est abstenu de tout ce qui ne tenait pas immédiatement à son sujet : l'exactitude historique est le caractère de cet écrit. Des notes instructives , jointes au récit de quelques faits , seront recherchées par tous les militaires. L'auteur a soin de ne rien omettre quand il parle des services rendus par ses compagnons d'armes ; et , comme on peut s'y attendre , il ne se traite pas lui-même avec la même équité que ses camarades ; il ne parle de lui que lorsque les circonstances l'exigent absolument. Il blâme le bombardement des villes assiégées , non-seulement parce que c'est presque toujours un mal sans résultat militaire , mais parce qu'il cause une énorme consommation de projectiles et de poudre dont on eût pu tirer un parti plus utile. A la troisième défense de Badajoz , les Français regretterent beaucoup les munitions que le bombardement de cette place leur avait consommées : l'armée alliée la traita plus mal encore ; leurs bombes achevèrent la ruine des édifices , et la barbarie des vainqueurs extermina la plus grande partie de la population.

348. — \* *Histoire de don Juan d'Autriche* ; par M. Alexis DUMESNIL. Paris, 1826 ; Ambroise Dupont, rue Vivienne , n° 6. In-8° de VIII et 205 p. ; prix , 4 fr., et 5 fr. par la poste.

Don Juan d'Autriche a triomphé ailleurs qu'à Lépante ; mais cette victoire à laquelle il doit toute sa célébrité , fut sans contredit le plus brillant et le plus utile de ses exploits. Comment le louer des efforts trop heureux qu'il fit pour consommer la ruine des Maures de Grenade , peuple industrieux , éclairé , brave , inoffensif , mais mahométan ? Comment le justifier d'avoir été combattre , et plus souvent tromper , dans les Pays-Bas , au profit du despotisme et de l'inquisition ? Ces entreprises honteuses et déloyales , qui environnent et déparent une grande action , prouvent évidemment que celui qui les accomplit subissait , sans réserve , la volonté de Philippe II. Au gré de ce despote , il attaquait les Turcs ou les Flamands , combattait avec ou sans justice , gagnait la victoire de Lépante ou celle de Gemblours. Si l'obéissance passive était une vertu , don Juan pourrait passer pour un héros ; mais , ainsi qu'on ne peut lui attribuer toute la honte de ses perfidies , on ne peut lui laisser toute la gloire de ses équitables succès. M. Dumesnil , sans excuser ce que ce prince a fait contre la liberté civile et religieuse de deux peuples , suppose qu'il agissait dans ces occasions à regret et contre les conseils de sa conscience ; mais

cette assertion ne peut que justifier la rigueur de notre jugement.

Les grands mystères qui enveloppent la naissance et la mort du fils naturel de Charles-Quint, son éducation, ses amours, la jalousie qu'il allume au cœur de Philippe, ses voyages et ses guerres donnent à son histoire un caractère romanesque, que M. Dumesnil a su conserver et même accroître avec talent. On pourrait contester à cet écrivain l'authenticité de quelques détails, ou n'en saurait nier la vérité; son livre, habilement distribué, est écrit dans un style pur et souvent énergique.

CRUSSOLLE-LAMI.

349. — *Notice sur Jean-Fr. OBERLIN*, pasteur à Waldbach, au Ban de la Roche, mort le 1<sup>er</sup> juin 1826. Paris, 1826; Servier; Strasbourg, Heitz. In-8<sup>o</sup> de vij et 79 pages, avec un *portrait lithographié* d'Oberlin; prix, 1 fr. 25 c.

Cette Notice, écrite par un protestant très-pieux (elle est datée de Paris, 1<sup>er</sup> octobre 1826, et signée H. L.), fait très-bien connaître le vertueux personnage auquel elle est consacrée. On se souvient que cet homme apostolique a civilisé un canton sauvage de l'Alsace, par la seule influence de ses prédications et de ses exemples. Nous n'ajouterons rien à ce qui en a été déjà dit dans ce recueil (voy. ci-dessus t. xxxi, p. 569). Mais on trouvera dans l'opuscule de M. H. L. quelques détails qui n'avaient pu être donnés par nous, notamment des pièces entières émanées d'Oberlin lui-même, et un catalogue complet de ce qu'on a écrit sur lui. Cette notice offre tout à la fois une lecture édifiante et récréative.

X.

350. — \* *Mémoires du Vénitien J. CASANOVA DE SEINGALT*, extraits de ses manuscrits originaux; publiés en Allemagne, par G. DE SCHUTZ. T. IV-VI. Paris, 1826; Tournachon-Molin. 3 vol. in-12 de 250 pages chacun; prix, 10 fr., et 12 fr. par la poste. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 887.)

Le xviii<sup>e</sup> siècle paraît presque tout entier dans ces intéressans Mémoires. Casanova, fils d'un comédien parmesan et d'une chanteuse naquit à Venise, en 1725. Négligé et presque abandonné par ses parens, il put, dès sa première jeunesse, donner l'essor à son humeur aventureuse. Venise ne suffisait point à son ambition: aussi, à l'âge de trente ans, avait-il parcouru une partie de l'Europe, et, dans les six volumes de ses Mémoires que nous possédons déjà, le lecteur peut le suivre tour à tour à Naples, à Rome, à Constantinople, à Corfou, à Venise, à Milan, à Parme, à Paris et à Vienne. Cette première partie de sa vie nous introduit rarement dans ces cercles de la haute société où se meuvent les personnages histo-

riques, quoiqu'elle nous fasse déjà connaître le cardinal Aquaviva, le renégat Bonneval, Crébillon, Fontenelle, la duchesse d'Orléans (aïeule du duc d'Orléans actuel), le maréchal de Richelieu, la marquise de Pompadour, Louis XV et Métastase. Casanova, tant soit peu joueur et libertin, préférait assez souvent ses plaisirs à son intérêt; et avant de se pousser dans le grand monde par son esprit, ses talens et même ses fourberies, il avait recherché avec ardeur une société plus libre et plus gaie. Mais ses aventures galantes, ses débauches dans les casinos de Venise, ses intrigues avec les danseuses d'Ancône et de Milan, ses parties fines à la porte Maillot, ses relations de grande route avec des moines fainéans de l'État de l'Église, ses exploits dans tous les brelans de l'Italie, ses tours de passe-passe pour tromper des patriciens de Venise ou des paysans de Césène: tous ces détails sont revêtus des couleurs du tems; tous ces tableaux de genre, dessinés d'après nature, appartiennent à l'histoire des mœurs; et la manière originale et animée du peintre leur prête un charme et un intérêt tout particuliers. Quelques citations confirmeraient cette opinion, si les bornes de ce recueil ne nous obligeaient de renvoyer à l'ouvrage même. Malheureusement, le manuscrit original de Casanova, écrit en français et retrouvé il y a peu d'années dans un château de la Bohême, n'est encore connu que par la traduction allemande de M. Schutz, écrite du reste avec un véritable talent: aussi, les récits de l'aventurier vénitien ne nous parviennent-ils que refroidis encore par le travail d'un second interprète, qui, craignant sans doute d'exciter le courroux et les poursuites de certains censeurs trop méticuleux, a dû retrancher çà et là beaucoup des passages dont l'absence nuit à l'effet général du livre.

351. — \* *Mémoires de Michel OGINSKI sur la Pologne et les Polonais*, depuis 1788, jusqu'à la fin de 1815. Paris, 1826; Ponthieu; Genève; Barbezat et Delarue, libraires-éditeurs. 2 vol. in-8°; prix, 14 fr.

L'auteur de ces Mémoires ne saurait être confondu avec le grand nombre de ceux qui écrivent, soit pour affaiblir de trop justes inculpations, soit pour se faire un mérite auprès des différens partis qui gouvernent l'opinion, soit pour se signaler dans la carrière littéraire.

Né en Pologne, peu après l'avènement au trône de Stanislas Poniatowski, et témoin, dès son enfance, des troubles et des agitations intérieurs qui menaçaient l'existence de son pays, M. le comte Oginski était appelé par sa naissance et sa fortune aux premiers emplois de l'état; il fut élevé dans ces prin-

eipes qui font préférer la liberté et l'indépendance de la patrie à tout intérêt personnel; mais le sort, qui combla sa jeunesse de bienfaits, le réduisit ensuite, dans l'âge mûr, à la situation la plus déplorable. Avec l'anéantissement de sa patrie, il perdit une fortune brillante, toutes ses relations de famille, et même jusqu'à l'espoir de rentrer jamais sur le sol natal; c'est sur la terre étrangère qu'il a tracé le récit des dernières catastrophes de la Pologne.

L'introduction de ses Mémoires fait connaître l'époque pendant laquelle il a vécu, et les événemens qui se sont succédé avec rapidité dans l'espace de cinquante ans.

L'ouvrage est divisé en huit livres : le *premier* est consacré au tableau de la Pologne telle qu'elle était lors de l'avènement au trône de Stanislas Poniatowski, et dans le cours des vingt-quatre années de son règne, qui ont précédé l'époque de la diète de 1788. C'est ici que commencent les Mémoires de l'auteur. Il ne trace point une histoire détaillée de cette diète mémorable qui dura quatre années; mais aucun fait essentiel n'est omis, aucune date importante n'est négligée, tous les documens indispensables s'y trouvent réunis. Dans le *second* livre, il est question de la confédération de Targowica, de la diète de Grodno et du second partage de la Pologne, en 1793. Le *troisième* renferme un exposé de la situation de la Pologne après cette époque : on y voit l'esprit qui animait la nation en général, les motifs qui l'ont portée à l'insurrection de 1794, et le tableau des principaux événemens jusqu'au siège de Varsovie. Dans le *quatrième* livre, l'auteur s'occupe de tout ce qui s'est passé en Lithuanie, pendant l'insurrection, jusqu'à l'occupation de Wilna par les Russes. Le livre *cinquième* contient des détails sur le siège de Varsovie, sur les opérations militaires des armées de Pologne, jusqu'à la fin de la campagne de 1794; sur Kosciuszko et les principaux chefs de l'insurrection, ainsi que sur la manière dont elle a été terminée. Dans le *sixième* livre, l'auteur rappelle les nombreux efforts des Polonais émigrés, pour relever la Pologne de ses ruines; puis la réunion des patriotes polonais à Venise et à Paris, la formation des légions polonaises en Italie, et la mission de l'auteur à Constantinople. Dans le *septième*, M. Oginski rend compte de son voyage de Constantinople à Paris par la Gallicie; des relations qu'il a eues à cette époque avec le gouvernement français; du plan d'opérations qui lui avait été proposé; du projet d'une diète de Pologne à Milan, et enfin du séjour qu'il fit à différentes reprises à Paris, jusqu'à son retour en Lithuanie, en 1802.

Le livre *huitième* qui termine le second volume, commence à l'époque du retour de l'auteur, et finit aux premiers mois de l'année 1811.

Le tome troisième et dernier, dans lequel M. Oginski promet de conduire son récit jusqu'à la fin de l'année 1815, n'a point encore paru.

L'auteur, en rendant justice à ses compatriotes, en s'exprimant même souvent avec chaleur sur leur conduite, pendant la longue série d'infortunes dont la Pologne a été la victime, s'abstient de toute expression amère contre ceux à qui ces infortunes peuvent être justement imputées. Il retrace fidèlement les faits, en laissant au lecteur le soin de les juger. C. T.

352. — \* *Mes Souvenirs d'Égypte*, par M<sup>me</sup> la baronne de MINUTOLI; publiés par M. RAOUL-ROCHETTE, membre de l'Institut. Paris, 1826; Nepveu. 2 vol. in-18, ornés de gravures; prix, 8 fr.

M<sup>me</sup> la baronne de Minutoli, Allemande de naissance, publie ses *Souvenirs d'Égypte*. Elle les écrit dans notre langue, et pour séduire tout-à-fait des lecteurs français, elle les fait imprimer à Paris même, en deux jolis volumes; elle prend pour éditeur un de nos spirituels académiciens; celui-ci veut bien revoir le style; il ajoute un préambule critique, et trahit la modestie de l'auteur, en nous révélant qu'elle est jeune et jolie. On conviendra que voilà bien des moyens de succès pour l'intéressante narratrice. Aussi sommes-nous convaincus que l'avertissement de de M. Raoul-Rochette, l'épître dédicatoire de l'auteur et sa préface suffiraient pour exciter la curiosité. Certes, l'étendue ni le nombre des pages ne font rien au mérite d'un ouvrage quelconque, encore moins d'un voyage. Il peut arriver, même à un gros livre, d'être instructif, à un petit d'être ennuyeux, et *vice versa*; témoin la mordante épigramme de Lebrun. Or, celui de l'aimable Allemande instruit sans ennuyer, plaît sans être frivole; et il est facile d'en tomber d'accord, sans en conclure nécessairement, comme fait son savant éditeur, dans ses lignes légères, qu'on a eu tort, avant elle, de décrire et de figurer les antiques ouvrages de l'Inde et de l'Égypte, ceux de Rome et de la Grèce, enfin les monumens du moyen âge et de tout âge, dans un format plus grand que l'in-18. On peut, ou doit convenir du mérite de l'auteur, parce que c'est un hommage rendu à la vérité, plutôt qu'un tribut payé à la galanterie; mais sans accorder pour cela à M. Raoul-Rochette (qui avec raison se plaint de ce que l'on trompe aujourd'hui jusque dans une préface), que *le grand ouvrage de la commission d'Égypte*, ou *le voyage presque aussi grand*, dit-il, de M. le



*comte de Forbin*, rivalisent de dimension avec les pyramides ; sans lui accorder non plus, que les mœurs des femmes d'Égypte, et les habitudes des harems avaient échappé jusqu'ici à tous les voyageurs. Qui empêchait donc de rendre toute justice à ce qu'il y a de bon et d'intéressant dans *les Souvenirs*, sans leur sacrifier un peu durement les relations de tant d'observateurs qui ont foulé le sol de l'Égypte depuis deux siècles, sans faire non plus le procès capital à tous ces pauvres in-folios.

Nous ne ferons pas souffrir M<sup>me</sup> de Minutoli de cet excès de galanterie, et nous passerons à l'examen des *Souvenirs*, sans oublier à quel sexe est destiné ce livre. Nous nous empresserons de reconnaître que les *Souvenirs* sont écrits avec goût et facilité, d'un style clair et sans prétention. L'auteur n'y traite guère que des sujets graves ; mais, sous la plume d'une femme, ils prennent une teinte plus douce et moins sérieuse : ceux qui ont vu les lieux, les individus et les choses, reconnaitront ici la couleur locale. Cet aveu vaudra pour l'auteur mieux que tous les éloges ; car un voyage comme le sien est un portrait, la ressemblance en est le premier mérite ; et comment en bien juger, sans avoir vu l'original ? Nous avons trouvé, par exemple, de la fidélité dans le portrait des Arabes et des mariniers du Nil. La même vérité d'observation se fait remarquer dans celui des danseuses, dans le tableau abrégé du Kaire ; d'ailleurs, peu de choses neuves sur les singularités de la ville et de la citadelle, sur les bains, les divertissemens et les mariages des habitans, sur les esclaves et sur la caravane de la Mecque ; mais aussi, rien de hasardé. Le récit de deux visites dans les harems de Damiette est loin de manquer d'intérêt. On lit avec plaisir de telles descriptions, quand elles sont, comme celle-ci, rapides et fidèles. L'auteur avait à rendre une visite au vice-roi, la condition était de s'habiller en mamelouk ; sa timidité naturelle l'en détourna, et elle n'imita pas la célèbre nièce de Pitt, lady Stanhope, qui, sous ce costume guerrier, alla voir le prince, il y a quelques années, et qui, depuis, s'est établie définitivement en Syrie, où elle commande à plusieurs tribus en véritable souveraine.

Sans admettre avec l'auteur que les pyramides avaient pour objet les initiations, on trouvera que son récit comme peinture ne donne pas une idée fautive, c'est-à-dire trop exagérée ou trop faible de ces monumens extraordinaires, encore mal jugés, quoique matériellement bien connus : il en est de même des vestiges de l'incomparable Thèbes. Rien de plus juste que ses réflexions sur les spoliations commises dans les temples de l'Égypte, et sur l'enlèvement de la trop fameuse pierre du

Zodiaque, que l'Égypte devrait peut-être racheter au roi de France, pour la remettre à sa place et réparer une énorme profanation (1). Car, il faut bien le dire, les vandales ont scié et détruit les inscriptions qui faisaient corps avec le monument. Le Voyage *in-folio* de la commission d'Égypte, tant maltraité par certaines personnes, conserve pourtant une partie de ces mêmes inscriptions, et il y a des gens qui ont su en tirer un assez bon parti. Grâce à cette circonstance, on lui pardonnera peut être un jour son format; mais il ne trouvera pas également grâce auprès de ses ingrats censeurs pour avoir conservé l'image exacte du beau temple d'Antæopolis, si intéressant, si pittoresque, que vingt années ont suffi pour faire disparaître, et dont notre auteur ne vit plus, en 1822, que la place; la raison en est facile à trouver à qui consultera l'un de ces livres *atlantiques*, ainsi qu'on les appelle avec un peu trop d'affectation (2). Éléphantine, Antinoée ont succombé sous le marteau des antiquaires anglais et arabes, et leurs monumens ne subsistent plus que dans ce même livre; mais qu'importe à ceux qui le condamnent, parce qu'ils n'y ont pas pris de part, n'étant pas nés encore à l'archéologie, quand l'expédition française moissonnait tant de dépouilles scientifiques. Et, cependant, quelle jalousie pouvait exciter ce livre, publié par une Société dont les membres se sont toujours effacés volontairement. Mais, revenons à M<sup>me</sup> de Minutoli. Étant sur les ruines de Thèbes, l'auteur observe avec justesse et décrit avec goût les anciens monumens souterrains, si dignes de ceux qui ont été élevés sur le sol, et ces tombeaux des rois, si intacts dans leurs peintures vieilles de trente siècles. C'est à Thèbes qu'elle remarqua une circonstance curieuse qu'on n'avait pas encore décrite, le combat d'une meute de chiens sauvages contre une troupe d'éperviers, se disputant une sanglante proie. Une anecdote d'un autre genre est racontée par l'auteur, et nous engageons le lecteur à la chercher dans l'ouvrage même (vol. 1,

---

(1) Notre célèbre DOLOMIEU, siégeant à l'Institut du Kaire, soutint, tout miéralogiste qu'il était, que c'était un sacrilège d'enlamer les monumens de la sculpture antique, fût-ce pour en connaître la matière. Sa doctrine fut adoptée par les voyageurs; on se fit même un scrupule de depouiller les ruines.

(2) M. R. R. ne se doute probablement pas qu'un grand format économise de la place, de la dépense, du papier, et que, si le Gouvernement en eût choisi un autre moitié plus petit, pour publier les monumens d'Égypte, il lui aurait fallu 4,000 planches au lieu de 894. C'est ce qu'il pourra voir dans le compte rendu de l'exécution de l'ouvrage.

p. 115); quoique romanesque, elle porte le cachet de la vérité.

Nous ne prendrons pas congé de l'aimable écrivain sans la remercier des portraits qu'elle nous donne de plusieurs personnages qui vivent en Égypte, et qui y exercent une honorable influence dans l'intérêt du pays et de son amélioration : M. *Boghos*, ministre principal du vice-roi, M. le chevalier *Drovetti*, M. *Salt*, consul d'Angleterre, et quelques autres. Ces pages rectifieront ce qu'il y avait d'un peu chargé dans d'autres portraits de fantaisie, de personnages qui ont mal servi en Égypte la cause de la France; car M<sup>me</sup> de Minutoli a vu et entendu beaucoup de monde, et elle a exprimé l'opinion générale. C'est une leçon de justice et d'égards qu'elle a donnée, même à nous autres Français, comme elle a donné à ses compatriotes l'exemple d'une déférence aimable, en choisissant, pour écrire, notre langue, de préférence à toute autre.

J.\*\*

*N. B.* Il est impossible de douter que l'éditeur ait lu tout le manuscrit et toutes les épreuves de l'ouvrage qu'il s'est chargé de publier; cependant, le texte, page 6, vol. 2, dit *oui*, tandis que l'avertissement, page 11, dit *non*.

#### Littérature.

353. — \* *Atlas ethnographique du globe, ou Classification des peuples anciens et modernes d'après leurs langues*, précédé d'un *Discours sur l'utilité et l'importance de l'étude des langues appliquée à plusieurs branches des connaissances humaines*; d'un *Aperçu sur les moyens graphiques employés par les différents peuples de la terre*; d'un *Coup d'œil sur l'histoire de la langue slave, et sur la marche progressive de la civilisation et de la littérature en Russie*; avec environ sept cents vocabulaires des principaux idiomes connus; et suivi du *Tableau physique, moral et politique des cinq parties du monde*, dédié à S. M. l'empereur Alexandre, par *Adrien BALBI*. Paris, 1826; Rey et Gravier, 1 vol. in-fol. et 1 vol. in-8°; prix, 30 fr.

C'est la statistique la plus complète des langues qui ait encore paru, l'auteur ayant eu l'avantage de réunir les conseils et le concours des savans de France et des autres pays les plus distingués par leurs connaissances philologiques. Nous rendrons un compte détaillé de cet important travail, que le plan, aussi vaste qu'ingénieux d'après lequel il a été conçu et rédigé, doit faire regarder comme une introduction naturelle et indispensable de tout ouvrage de géographie et d'histoire

générales, et comme le complément nécessaire des atlas de MM. *Las Cases*, *Kruse*, *Buchon*, *Mancy*, et des tableaux historiques de l'Asie de M. *Klaproth*. Z.

354. — \* *Essai sur le pali, langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, avec six planches lithographiées, et la notice des manuscrits palis* de la bibliothèque du roi; par E. BURNOUF et Chr. LASSEN, membres de la Société asiatique de Paris. Paris, 1826; Dondey-Dupré père et fils. In-8° de 228 pages; prix, 12 fr.

Ce volume fait un grand honneur à la Société asiatique de Paris, et surtout à l'érudition profonde, à la patience et à la rare sagacité des deux jeunes auteurs; il est divisé en quatre chapitres: le premier traite de l'importance du pali et de l'état des connaissances des Européens sur ce sujet; le second est consacré aux alphabets palis; le troisième, aux caractères grammaticaux du pali et à l'histoire de son origine. Les recherches sur les manuscrits indiqués dans le titre forment un curieux appendice, et le volume est terminé par une table des mots palis, avec la version française et par les six planches lithographiées. Voici les principaux résultats de tout l'ouvrage historique: 1° Le *pali* (nom dont l'étymologie reste inconnu) désigne la langue religieuse et scientifique de l'île de Ceylan et de toute la presqu'île de l'Inde au delà du Gange; 2° cette langue est un ancien dialecte du sanskrit, presque identique avec le dialecte moderne du *magudh* ou du *Behar*, contrée du Bengale où naquit Bouddha, 1000 ans avant notre ère; 3° cet idiome fut apporté à Ceylan dans l'état de langue morte, dès le quatrième et le cinquième siècle avant J.-C. par des *Bouddhistes*, hérétiques indous émigrant pour se soustraire aux violentes persécutions des *Brahmanes*. L.

355. — \* *Exercices orthographiques, ou Cours pratique et théorique d'orthographe usuelle*, par M. BONIFACE, instituteur. Paris, 1826; Maire Nyon, quai Conti, n° 8; l'auteur, rue de Tournon, n° 33. — *Première partie*, premier cahier: Vocabulaire des mots à difficultés orthographiques. In-18; prix, 70 c. — *Deuxième partie*: Orthographe, dite d'usage, enseignée par des règles fondées sur la raison et sur l'analogie. In-18; prix, 70 c.

Je ne parlerai pas ici de la première partie du cours de M. Boniface. La méthode des cacographies a été depuis longtemps blâmée par de bons esprits, et je suis étonné que l'auteur l'ait adoptée. La *seconde* partie mérite toute l'attention des grammairiens: elle est extraite d'un grand ouvrage dans lequel M. Boniface a consigné, avec les remarques transmises

par ses prédécesseurs, les observations qu'il a pu faire lui-même pendant dix années de recherches et d'enseignement. On pense généralement que l'orthographe absolue, dite d'usage, ne peut guère s'acquérir qu'à force de lire et de consulter les dictionnaires. C'est contre cette opinion que notre grammairien s'élève aujourd'hui : rassembler des matériaux disséminés dans une foule d'ouvrages, organiser une science qui était pour ainsi dire à faire, l'appuyer sur des bases solides, établir des règles fixes dans des choses soumises à l'usage, poser des principes invariables et en déduire des conséquences rigoureuses, telle est la tâche que s'est imposée M. Boniface, et dans laquelle il a réussi, du moins en grande partie.

Toutes les règles générales d'orthographe absolue rentrent dans cinq classes : les règles générales, celles de famille ou de dérivation, celles de transformation, celles de localité, et celles d'analogie. Ces principes généraux étant établis et expliqués, M. Boniface parcourt successivement les voix, les accens et les articulations, et il examine en détail comment ils peuvent et doivent être représentés dans l'écriture par les voyelles, les signes d'accens et les consonnes. Les règles qu'il prescrit sont au nombre de cent quinze, assez courtes, faciles et sujettes à peu d'exceptions.

Tout en rendant justice au mérite et au savoir de M. Boniface, je ne puis me dispenser de faire observer qu'il n'a pas envisagé son sujet en grand, et que son ouvrage pèche par le plan général, qui n'est pas assez conforme à l'ordre logique. Les détails laissent aussi quelque chose à désirer. Pourquoi ne multiplie-t-il pas les exemples qui éclairent toujours mieux que les préceptes ? Pourquoi, lorsqu'il ne cite qu'un ou deux mots à l'appui des règles, accumule-t-il dans les exceptions une foule de mots barbares et inusités, que l'enfant aura beaucoup de peine à apprendre et qu'il oubliera promptement ? Pourquoi n'a-t-il pas groupé les règles autour de quelques points fixes, au lieu de les astreindre à suivre l'ordre alphabétique et l'ordre des chiffres qui n'offrent aucune ressource à la mémoire ?

Quoi qu'il en soit de ces légères observations, il faut savoir gré à M. Boniface d'un travail entrepris dans l'intérêt de la jeunesse, et le louer d'avoir si bien réussi. Son traité d'orthographe usuelle, sera apprécié par tous ceux qui désirent voir multiplier les moyens d'enseignement, et qui jugent du mérite d'un livre par son utilité.

LETERRIER.

356. — \* *Traité de versification latine à l'usage des classes*

supérieures, par L. QUICHERAT, ancien professeur de rhétorique. Avec cette épigraphe :

Unde parentur opes : quid alat, formetque poetam ;  
Quid deceat, quid non : quò virtus, quò ferat error.

HORAT. *Ars poet.*

Paris, 1826 ; Bredif. In-12 de xiv et 244 p. ; prix, 2 fr. 50 c.

*L'ancien professeur de rhétorique*, auteur de cet excellent traité, est un jeune homme en état de rendre encore de longs services à l'Université, qui dans son propre intérêt ne lui laissera pas sans doute conserver avant le tems les apparences d'un émérite. Du reste, cette qualification de l'auteur pourrait d'autant plus facilement faire illusion sur son âge, que ce livre est surtout remarquable par l'expérience consommée qu'il suppose dans le genre d'enseignement dont il traite. Cette partie des études classiques, lorsqu'on sait la faire goûter aux jeunes gens, devient pour eux l'une des plus agréables ; elle sert souvent à faire éclore des talens distingués, et toujours à former l'oreille et le goût au sentiment de la poésie. Sans doute, une prédilection trop exclusive accordée à ce genre de travail, offre beaucoup d'inconvéniens ; mais il y aurait trop d'injustice à l'exclure, en tant qu'il favorise la lecture et l'intelligence des poètes. M. Quicherat s'est appliqué à faire connaître aux jeunes gens, par une multitude d'observations et d'exemples, tous les accidens du langage poétique, toutes les formes qui le rendent propre à donner du développement et de l'éclat aux idées, l'emploi légitime et l'abus de toutes les licences de syntaxe et de versification, de toutes les figures de mots et de pensées dont il est susceptible. Un goût très-pur, d'innombrables souvenirs des meilleurs auteurs, et une grande sobriété de paroles dans l'exposé des règles et des remarques critiques, sont des mérites que sauront apprécier tous les maîtres et les élèves intelligens qui feront usage de ce traité. Nous en appellerons pourtant à l'auteur lui-même sur une seule de ses observations, que nous trouvons un peu trop rigoureuse envers Virgile : « En défendant de finir un vers par un monosyllabe, dit-il, nous avons d'avance condamné la *césure* au sixième pied. Exemple :

Tum pietate gravem ac meritis si forte *virum* quem  
Conspexère, silent.

Il nous semble que la règle a tort devant une telle exception, et que l'effet admirable de la coupe du second vers, remarqué ailleurs par M. Quicherat, est parfaitement préparé

par le tour un peu irrégulier du premier. — Mais nous n'avons encore parlé que de la première division de ce livre, où se trouvent réduites en 124 pages seulement, toutes les meilleures observations sur la forme et le génie du style poétique des latins, de manière à intéresser les lecteurs les plus habiles, ainsi qu'à fortifier singulièrement l'instruction de la jeunesse dans cette partie. La seconde division, d'une égale étendue, traite de toutes les variétés de la métrique latine, et sera peut-être plus utile encore. Par une étrange négligence, il arrive ordinairement dans les classes qu'après avoir fait tourner aux élèves des milliers d'*hexamètres*, et quelques douzaines de *pentamètres*, et même après leur avoir fait expliquer et apprendre par cœur les odes d'Horace, on les laisse *terminer* leurs études sans qu'ils comprennent rien à la structure des vers et des strophes lyriques; et, comme on oublie malheureusement aussi de leur faire lire Térence, l'iambe dramatique ne se distingue pas davantage pour eux de la simple prose. Il n'en coûterait pourtant que peu de préceptes et quelques exercices faciles pour les familiariser avec ces différentes formes de versification, dont l'ignorance leur fait perdre tant de beautés, surtout dans la lecture des lyriques. Mais on manquait d'un bon manuel approprié à cet objet : M. Quicherat y supplée, dans sa seconde partie, d'une manière aussi claire et aussi précise que savante et complète. Nous nous plaisons donc à reconnaître que, par cet ouvrage, il rend un véritable service aux études françaises; et, s'il existait, ce qui serait fort à désirer, plus de commerce entre les diverses nations pour l'échange des meilleures méthodes d'enseignement, nous serions peu surpris de voir ce petit livre répandu et adopté à l'étranger aussi bien que dans nos collèges. V—C—R.

357. — *Lettres sur la rhétorique*, dédiées à M<sup>lle</sup> Blanche de l'Aigle; par A. CARBON. Paris, 1826; Dondey-Dupré. In-8°; prix, 3 fr. 50 c.

M. Carbon n'a pas prétendu donner un traité qui ajoutât aux forces de l'esprit humain, en reculant les bornes de l'art d'écrire; il a fait seulement ce qui avait été fait pour la mythologie, et même pour des sciences plus arides. Mais, en s'adressant spécialement aux femmes, qu'on suppose ne s'être pas occupées de l'étude des langues, on se condamne à tirer des seuls ouvrages français tous ses exemples. Du moins, l'auteur en a fait un heureux choix, en montrant néanmoins pour Bossuet et Massillon, pour Jean-Baptiste et Racine, une prédilection qui l'a entraîné à négliger d'autres grands écrivains.

En rangeant ses leçons, ou ses chapitres, sous le titre de

lettres adressées à une femme nécessairement jeune et douce, aimable et généreuse, jolie et spirituelle, il paraît difficile d'éviter quelques fadeurs. Mais M. Carbon en est moins prodigue que la plupart de ceux qui le précédèrent auprès des Emilie et des Sophie. Rarement, mais quelquefois pourtant, il compare la manière de distribuer les parties du discours à l'arrangement que le goût exige dans un cabinet de toilette; rarement, mais quelquefois, une rose lui rappelle le teint de M<sup>lle</sup> Blanche; rarement aussi, mais quelquefois, il dit à ses lectrices : je vais m'empresser de vous faire connaître un morceau que vous connaissez déjà très-bien.

On pourrait demander à M. Carbon comment des lettres, ou des notes qui, selon lui, ne méritaient pas d'être présentées à M<sup>lle</sup> Blanche, ont mérité d'être présentées au public, ou en général aux femmes qui mettent quelque importance à la culture de l'esprit. Au reste, elles ne jugeront pas aussi sévèrement un livre qui ne sera pas sans utilité. Si ces sortes d'ouvrages, abondans en citations, ne paraissent pas avoir coûté beaucoup de travail, du moins celui-ci est rédigé avec un soin judicieux. Naturellement l'éloge doit s'y rencontrer plus souvent que le blâme; mais enfin des occasions s'y sont présentées de citer sans approuver : Bossuet lui-même y est critiqué, pour avoir risqué une sorte de hardiesse qui manque en effet de la dignité convenable dans des oraisons funèbres, et si souvent observée dans les siennes. Ces lettres, d'une longueur assez égale, ont chacune pour objet une des parties de l'art du rhéteur ou plusieurs parties secondaires. Rien d'essentiel n'y est oublié sans doute, puisqu'on y trouve jusqu'à la disjonction, la conjonction et l'hypotypose. Les divers genres de sublime occupent seuls quatre lettres.

S.

358.—\* *Oeuvres de Macrobe*, traduites par C.-H. DE ROSOY, ancien censeur adjoint au prytanée de Saint-Cyr. T. I. Paris, 1827 (1826); Firmin Didot. In-8° de 510 pages avec deux planches; prix, 7 fr-

Macrobe est un auteur latin du v<sup>me</sup> siècle de l'ère chrétienne. On voit, par ses ouvrages, qu'il était fort versé dans la langue grecque et la langue latine, dans l'histoire et les antiquités, qu'il aimait à recueillir en vers et en prose les opinions, les faits relatifs à l'ancienne religion, les petites anecdotes, les bons mots, les traits de mœurs, les étymologies grecques et latines, et des questions de grammaire sur les deux idiomes qu'il connaissait. Il a écrit particulièrement sur les systèmes de religion philosophique, astrologique, sur les pratiques et les théories de la religion tant secrète que populaire de l'ancienne



idolâtrie, sans jamais dire un mot du christianisme. C'est dans cette disposition d'esprit que, voulant travailler à former l'esprit et le cœur de son fils Eustache, il composa trois ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous : 1<sup>o</sup> un commentaire en deux livres sur le fragment de Cicéron, intitulé : *le Songe de Scipion* ; 2<sup>o</sup> les Saturnales en sept livres, espèce de répertoire religieux et littéraire, dans lequel il a recueilli d'anciennes opinions et d'anciennes pratiques religieuses, des dits et faits mémorables, et des extraits de livres, peu connus même de son tems ; 3<sup>o</sup> un petit traité des différences et des analogies entre les verbes grecs et les verbes latins.

Jusqu'en 1795, Macrobe ne fut guère connu et consulté en France que par nos érudits ; et jamais on ne l'avait traduit en langue française. Mais, Dupuis, dans ses volumes intitulés : *Origine de tous les cultes*, fit un grand usage des écrits de Macrobe, et s'en aida particulièrement pour réduire toute la théologie au culte du soleil, en quoi, de même que Macrobe, il a de beaucoup excédé la vérité historique. Alors, Macrobe fut recherché en France, on pourrait dire en Europe ; on voulut consulter ses textes, et l'on désira en avoir une traduction française. On s'attendait à posséder bientôt celle que M. Mairan a préparée ; mais il a été prévenu par M. de Rosoy, dont le travail mérite à un haut degré l'estime publique. Nous avons examiné son premier volume avec beaucoup d'attention, et reconnu que sa version est savante, claire, élégante et fidèle. Sans doute, il obtiendra une place distinguée dans la plupart des bibliothèques.

LANJUINAIS, de l'Institut.

359.—\* *Oeuvres complètes de Marie-Joseph et d'André CHÉNIER*, revues, corrigées, augmentées et mises en ordre par M. D.-Ch. ROBERT. 9<sup>me</sup> et 10<sup>me</sup> livraisons, composées des *Oeuvres anciennes d'André CHÉNIER (Mélanges et Politique)* et du T. V des *Oeuvres anciennes de M.-J. CHÉNIER (Politique)*. Paris, 1826 ; Guillaume. 2 vol. in-8<sup>o</sup> ; prix de chaque, 7 fr. 50 c. pour les souscripteurs, et 9 fr. pour les non-souscripteurs (Voy. Rev. Enc., t. xxx, p. 816-819).

Cette belle édition des œuvres des deux Chénier est désormais complète (1), et le rapprochement curieux des deux volumes qui la terminent mériterait seul d'occuper plusieurs pages dans notre recueil, si nous ne devions de préférence les consacrer à l'examen des ouvrages nouveaux qui se pressent,

(1) Il faut y joindre un portrait de M.-J. Chénier, délivré gratis aux souscripteurs, et qui se vend 10 fr. à ceux qui n'ont pas souscrit.

à l'époque du renouvellement de l'année. Ce rapprochement, nous invitons nos lecteurs à le faire, et nous pouvons les assurer d'avance qu'ils y trouveront un grand intérêt.

Il n'y a presque rien de littéraire dans ces deux volumes, et nous en aurions même placé l'annonce dans notre section des *Sciences morales et politiques*, si le nom des deux auteurs ne réveillait pas surtout des souvenirs poétiques. Des pensées d'une autre nature se rattachent encore aujourd'hui à leur carrière publique; mais ils n'ont rien que d'honorable, et nous avons vu la calomnie réduite au silence devant les faits que de courageux défenseurs ont apportés pour venger la mémoire des deux frères, également outragés par l'odieuse soupçon que l'on a voulu faire peser sur l'un d'eux. De nouvelles preuves en faveur de cette vérité ressortent de la lecture attentive des divers écrits politiques échappés à la plume de Marie - Joseph et à celle d'André Chénier. Nul doute qu'à une autre époque, et dans d'autres circonstances que celle où ils ont vécu, il n'eût existé entre les deux frères d'autre dissemblance que celle qui devait résulter naturellement de la différence de leur génie; l'un aurait empreint ses œuvres de cette énergie qui embrasait son âme et de cet esprit philosophique qui réglait sa raison, l'autre aurait marqué les siennes du cachet de la grâce et d'une douce sensibilité. Le premier, nous le croyons, dans quelque position qu'il se fût trouvé, aurait écrit pour éclairer et instruire ses compatriotes; le second, pour leur transmettre ses sensations, toutes aussi pures que celles de la *Jeune Captive* dont sa lyre mélodieuse a redit les plaintes si touchantes. Mais, jetés tous deux dans une sphère orageuse, au tourbillon de laquelle la nullité seule pouvait échapper, le choc violent des passions et des intérêts divers qui froissaient alors la société a dû faire ressortir davantage l'opposition de leur caractère. Cependant, tel n'a pas été le dissentiment de leurs opinions politiques qu'on pût établir entre eux une ligne de démarcation bien prononcée et les placer, comme on a essayé de le faire, dans deux partis entièrement opposés. Certes, l'auteur du poëme intitulé *le Jeu de Paume* ne pouvait être un ennemi de la liberté; mais un de ses amis les plus désintéressés fut sans doute celui qui ne s'abaissa pas devant le pouvoir qui allait la mettre au tombeau. Si quelque nuance s'est fait remarquer dans leurs discours et dans leur conduite, il faut donc la chercher dans la différence de leurs penchans. L'âme honnête et simple d'André, assez éclairée pour vouloir le bien de sa patrie et pour voir qu'il ne pouvait exister avec le régime qui la gouvernait, a pu cependant se laisser effrayer, à l'aspect des réactions vio-

lentes et des malheurs inséparables d'une lutte aussi prononcée entre un nouvel ordre de choses et un système opposé, qui avait pour lui la sanction du tems; l'âme énergique de Marie-Joseph Chénier fut moins exposée à prendre le change sur les véritables intentions des ennemis naturels de la Révolution, et partagea plus franchement et avec plus de sécurité les espérances qu'elle devait faire naître, malgré les excès de ceux qui trahissaient la liberté en feignant de la servir. La distinction que nous venons d'établir, on la trouvera sans doute suffisamment justifiée par l'examen de la Lettre d'André Chénier au *Journal de Paris* sur la *Société des amis de la Constitution* (Voy. ses *OEuvres anciennes*, p. 157), et de la Réponse de M.-J. Chénier insérée au *Moniteur* du 4 mars 1792 (Voy. ses *OEuvres anciennes*, t. v, p. 21). C'est de cette époque que datent les légères discussions politiques qui s'élevèrent entre eux et qui les éloignèrent l'un de l'autre pendant quelques mois. L'injustice et l'animosité des partis ont essayé depuis de profiter de cette querelle pour calomnier également, nous le répétons, la mémoire des deux frères, réhabilitée aujourd'hui devant le tribunal de l'opinion publique par les témoignages les plus irrécusables et les voix les plus éloquents.

Les soins d'un éditeur instruit et zélé viennent d'élever aux deux Chénier un monument digne de leur gloire et de nos hommages. Ne les séparons plus désormais dans notre estime et dans nos souvenirs, et que chacun d'eux reçoive de nous le tribut d'éloges qui lui est dû, l'un pour sa candeur et sa bonté, l'autre pour son dévouement à la cause du peuple, tous deux pour leur courage civil et leurs talens littéraires.

E. HÉREAU.

360. — \* *L'Éloge de la Folie*, par ÉRASME; traduction nouvelle, par C. B. de PANALBE. Paris, 1826; Roret. In-8° de iv et 270 pages; prix, 6 fr.

Les ouvrages d'Érasme ont eu le sort de tous ceux qui ont été écrits par les modernes dans une langue morte : les *Scaliger*, les *Rapin*, les *Vanière* sont, comme *Pétrarque* dans ses œuvres latines sur lesquelles il fondait l'espérance de toute sa gloire, au même rang à peu près que notre *Polignac* avec son *Anti-Lucrèce*. On ne pardonne guère, et l'on a raison, à ces écrivains qui, incapables de faire quelque chose de neuf dans leur langue, s'imaginent suppléer à ce défaut d'invention, en enfilant des phrases détachées de Virgile ou d'Horace, de Plaute ou de Térence. Qu'ils se résolvent donc à n'être jamais lus que par des érudits; les gens du monde n'y perdront pas grand'chose. Cependant, dira-t-on, si quelque homme de

talent s'est servi d'une langue morte, s'il a exprimé des pensées fortes et philosophiques, dans un cadre agréable et sous des formes toujours élégantes, le condamnerez-vous sans appel seulement pour n'avoir pas employé l'idiome de son pays? Je ne le condamne pas; j'expose les faits: Érasme lui-même, dont je viens de tracer le portrait, n'est pas lu: ce n'est pourtant pas faute de gaité, ni de hardiesse, ni de philosophie; mais ses ouvrages sont enveloppés dans la proscription générale qui pèse sur les auteurs latins modernes: le monde ne les lira que dans des traductions. Il serait, au reste, difficile de rencontrer mieux en ce genre que le travail de M. de Panalbe.

*L'Éloge de la Folie* est sans contredit l'ouvrage le plus gai d'Érasme, quoiqu'on puisse lui reprocher quelques longueurs. On sait quel en est le plan. La Folie, après s'être excusée de faire elle-même son éloge, assure qu'elle seule rend les hommes heureux: et pour le prouver, elle passe en revue toutes les conditions: en effet, depuis ceux qui se livrent avec ardeur à la chasse, aux jeux, aux beaux-arts, jusqu'à ceux dont les sciences font l'occupation spéciale; depuis les théologiens et les moines jusqu'aux rois et aux princes, aux évêques et aux papes, quel est l'homme qui ne se rend pas ridicule par l'estime exclusive qu'il porte à ses travaux ou à sa personne? Quel est celui qui ne trouve pas son bonheur dans cette vanité puéridale? La Folie avait donc une vaste carrière. Érasme s'est rendu son digne interprète, en répandant sur tout son ouvrage une gaité et une philosophie bien rares de son tems: c'est surtout en parlant des théologiens, des moines, des rois, des cardinaux et des papes, qu'Érasme montre à la fois une raison profonde et un grand courage. Toutefois, nous ne saurions partager les craintes que semble concevoir le traducteur. *Loin de nous, s'écrie-t-il, l'idée de nous associer à ceux qui exploitent le scandale!... nous protestons d'avance contre toutes autres interprétations, si le malheur des circonstances voulait que l'on en fît qui nous fussent défavorables.* Où en serions-nous, bon dieu! si la traduction d'un livre aussi innocent que celui d'Érasme était appelé un scandale; si un traducteur n'avait pas seulement à répondre de son interprétation, mais encore de celles que l'on en pourrait faire! B. J.

361. — \* *Lettres de madame de Sévigné*, de sa famille et de ses amis; avec portraits, vues et fac simile. Paris, 1820; J.-J. Blaise. 10 vol. in-8° de 300 à 400 pages chacun.

362. — \* *Mémoires de M. de Coulanges*, suivis de *Lettres inédites de madame de Sévigné, de son fils, de l'abbé de Coulanges, d'Arnauld-d'Andilly, d'Arnauld-de-Pompoane,*

de *Jean de La Fontaine*, et d'autres personnages du même siècle; publiés par M. DE MONMERQUÉ, conseiller à la Cour royale de Paris. Paris, 1820; le même. 1 vol. in-8° de XII et 512 pages. Prix de ces onze volumes qui contiennent ensemble 9 portraits, 15 vues et 12 *fac simile*: 100 fr.; satinés, 110 fr.; papier vélin, figures lettres grises, 200 fr. — L'édition in-12 formant 13 volumes avec 4 portraits et 5 *fac simile* se vend 42 fr.; sur papier vélin, 84 fr.

363.—\* *Lettres de madame de SÉVIGNÉ*, de sa famille et de ses amis: *Lettres inédites, portraits, vues et fac simile*. 1<sup>re</sup> livraison. Paris, 1826; J.-J. Blaise, rue Férou Saint-Sulpice, n° 24; prix de la livraison, 6 fr.; et 12 fr. sur papier vélin. Il y aura trois livraisons.

L'édition des lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné, publiée en 1820, par M. Blaise, doit aux soins d'un éditeur consciencieux et aux notes intéressantes fournies par MM. de Monmerqué et de Saint-Surin le succès honorable qu'elle a obtenu. Le supplément offert aujourd'hui aux acquéreurs des onze premiers volumes complétera leur collection de portraits et de *fac simile*, et leur procurera quelques additions nouvelles de lettres encore inédites. La première livraison, qui est déjà mise en vente, se compose du portrait de M<sup>me</sup> de Coulanges, de la vue du château de La Seilleraye, et des *fac simile* de l'écriture de M<sup>mes</sup> de Coulanges et de Villars.

364.—*Voyage de CHAPELLE et BACHAUMONT*, suivi de leurs *Poésies diverses*; du *Voyage de Languedoc et de Provence*, par LEFRANC DE POMPIGNAN; de celui d'Éponne par DESMAHIS; de celui du chevalier de PARNY; précédé de *Mémoires pour la vie de Chapelle*, d'un *Éloge de Bachaumont*, et d'une *Préface* par de SAINT-MARC. Paris, 1826; Constant-Letellier. In-8° de IX et 332 pages; prix, 7 fr. pap. satiné; sur vélin, 14 fr.

Il se trouve des gens qui répètent d'un air capable: « Ce que je n'aime pas dans Boileau, c'est qu'on y sent trop le travail: ce qui me déplaît dans Racine, c'est la peine qu'il se donne pour acquérir une telle perfection de style. » Bien raisonné! excellens Aristarques! Lisez donc Chapelle et Bachaumont; vous trouverez des vers qui n'ont pas coûté grand travail: jugez-en par cette description d'un repas:

Là deux perdrix firent tirées  
D'entre les deux croûtes dorées  
D'un bon pain rôti, dont le creux  
Les avait jusque-là serrées,  
Et d'un appétit vigoureux

Toutes deux furent dévorées  
Et nous firent mal à tous deux.

Voilà ce que, sur la parole des autres, nous regardons comme un bon ouvrage. Voilà l'heureuse négligence que des critiques d'un goût moderne opposent avec confiance aux chefs-d'œuvre de notre Parnasse!

Mais, que dirons-nous des vers imprimés à la suite de ce Voyage, et placés sous le nom de nos poètes voyageurs? Rien, si ce n'est qu'ils deviendront, pour ceux du moins qui les liront, le tombeau de la réputation poétique des deux épicuriens. On y a joint trois autres relations de voyages. La dernière est la seule qui offre quelques détails en harmonie avec nos mœurs : l'horreur pour l'esclavage, les sentimens d'humanité et de pitié pour les nègres qu'il trouvait à l'île Bourbon, ont inspiré à Parny des vers dignes de lui; mais son ton contraste étrangement avec la gaité prétentieuse des auteurs précédens. Si l'éditeur voulait dans ce genre donner aux lecteurs quelque voyage réellement gai, et que la philosophie et l'élégance du style rendissent également agréable à tout le monde, il avait le voyage de Voltaire à Berlin, et celui de Gresset à La Flèche : du moins, ces spirituelles productions lui auraient épargné les trop justes critiques que nous adressons aux auteurs dont il a recueilli les opuscules.

B. J.

365.—\* *Voyage dans le midi de la France*; par M. PIGAULT-LEBRUN, et M. Victor AUGIER, avocat, membres de la *Société philotechnique*. Paris, 1826; Barba; Ambroise Dupont. In-8°; prix, 5 fr.

Les romans et les pièces de théâtre de M. Pigault - Lebrun sont généralement connus et appréciés. Depuis quelques années il travaille à une *Histoire de France*, dont cinq volumes ont déjà été publiés, et où le mérite du fond est relevé par le style original et piquant qui caractérise les autres productions de l'auteur (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxiv, p. 461, et t. xxxi, p. 477).

Le *Voyage* que nous annonçons n'est sans doute qu'une distraction, au milieu de travaux plus sérieux; mais, si M. Pigault-Lebrun et M. Victor Augier, son gendre, ont eu principalement en vue leur plaisir en entreprenant ce voyage, il est juste de reconnaître que, dans le récit qu'ils en font, ils n'ont point oublié celui du lecteur. La peinture des mœurs méridionales, la description des monumens qui abondent dans les pays qu'ils ont parcourus; des anecdotes curieuses, des épisodes intéressans; enfin, des hypothèses neuves et ingénieuses sur les révolutions du globe qui ont pu changer la nature et l'as-

pect des lieux qu'ils ont visités : tels sont les objets qui font la matière de ce volume. Les auteurs, suivant un usage qui semble avoir été consacré pour ces sortes d'ouvrages, ont mêlé leur relation de prose et de vers. Ils ne nous ont point mis dans le secret de leur composition, et de la part que chacun d'eux a pu y avoir. Mais, s'il nous est permis de soulever ce voile, nous dirons que la prose vive, légère, quelquefois même un peu brusque, et toujours semée de traits heureux ou de réflexions philosophiques, semble porter le cachet particulier de M. Pigault-Lebrun et trahir sa manière habituelle. Si nous ne nous trompons pas dans notre conjecture, les vers seraient donc de M. Augier; et, s'il y en a quelques-uns dont les pensées sont peut-être un peu trop communes, il y en a aussi de très-spirituels, et tournés très-élégamment.

Partis de Valence, le 4 septembre dernier, les voyageurs ont parcouru successivement Montelimart, Orange, Carpentras, Avignon, Aix, Marseille, Toulon, et sont revenus par Nîmes, le Pont-Saint-Esprit, Viviers et Rochemaure. Les antiquités romaines d'Orange, et surtout celles de Nîmes auxquelles on ne peut rien comparer; les beaux établissemens publics que renferme Avignon; l'admirable fontaine de Vaucluse; Aix et son école de droit; Marseille et la Méditerranée; Toulon, son port, son bague, son arsenal; Viviers et les anguilles du Rhône; Rochemaure et les traces de volcan qu'offrent ses environs; voilà sans doute de quoi piquer la curiosité du lecteur. Nous ne pouvons qu'indiquer rapidement les objets que les auteurs de ce voyage passent en revue. C'est dans leur livre qu'il faut en lire la description. Ce livre n'est pas de ceux qui promettent plus qu'ils ne tiennent. On y trouve à la fois du plaisir et de l'instruction.

I.

366. — \* *OEuvres poétiques* de M<sup>me</sup> DUFRENOY, précédées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, par M. F.-A. JAY. Paris, 1827 (1826); Moutardier, rue Git-le-Cœur, n<sup>o</sup> 4. In-8<sup>o</sup> de XLVIII et 342 pages, avec un portrait et des vignettes; prix, 10 fr. et 11 fr. 50 c. par la poste.

M<sup>me</sup> Dufrenoy s'est attachée surtout au genre dans lequel Parny, auteur divin à ses yeux, lui paraissait avoir égalé Tibulle; mais en suivant leurs traces sans les imiter précisément, elle a ouvert, selon ses propres expressions, un nouveau sentier à l'élegie. Des treize livres qui forment ce recueil enfin complet, quatre contiennent des *épîtres*, des *romances*, des *odes* et deux *poèmes* de peu d'étendue, dont le premier a été couronné par l'Académie française; les neuf autres livres se composent uniquement d'*élégies*. A l'exception de six qui

n'avaient pas été imprimées, elles sont trop connues pour qu'il soit besoin de citer quelques uns de ces anciens morceaux, modèles d'une pureté classique, et d'un sentiment naïf, ou d'une grâce variée.

Indépendamment de la beauté de l'exécution typographique, deux avantages distinguent cette édition de celles qui ont précédé; ce sont des pièces jusqu'alors inédites, et la notice placée en tête du volume. Cette notice est de M. Jay: des liens de famille lui fournissaient à cet égard les renseignemens les plus sûrs, et il en a fait, avec concision, un choix judicieux et sévère. A la justesse, à la correction élégante, au goût à la fois naturel et raisonné, qui distinguent les écrits de M. Jay, se joignent ici un intérêt particulier, une nuance de tristesse indirectement exprimée, un regret ineffaçable qui lui-même a quelque chose d'élégiaque. La perte de cette femme célèbre a été profondément sentie par tous ceux qui l'avaient connue intimement. Parmi eux, se trouvaient plusieurs poètes: c'est eux seuls que l'auteur de la notice a dû nommer dans ce volume, consacré spécialement aux vers de M<sup>me</sup> Dufrénoy.

Son âge n'était pas avancé. Elle formait encore divers projets poétiques qui paraissaient n'avoir de sa part rien de téméraire, bien qu'ils exigeassent et une certaine jeunesse de l'âme, et une inspiration soutenue. Elle se proposait aussi de laisser des *souvenirs*. Ces mémoires seraient précieux; M. Jay en dit les raisons, et il ajoute: « Nous devons regretter que le tems lui ait manqué pour... retracer les scènes diverses d'une vie constamment agitée, ses alternatives de bonne et de mauvaise fortune, ses longues peines,... pour nous dévoiler le mystère des créations poétiques qui ont fait sa gloire plus que son bonheur. »

Les observations sur la vie et les ouvrages de M<sup>me</sup> Dufrénoy, et le discours remarquable prononcé sur sa tombe par M. Tissot, font bien connaître le talent élevé, les belles qualités, les inclinations, les habitudes de la rivale de Catulle et de Parny. A la place des mémoires dont elle n'avait écrit que les premiers feuillets, on possède du moins l'extrait de ce qu'elle y eût inséré, extrait sans doute aussi fidèle qu'on pouvait le tenter en trente pages, et en n'ayant pour secours, excepté ce qui concernait les années voisines de l'enfance, que le souvenir de conversations confidentielles, ou quelques notes littéraires.

L'édition actuelle renferme, de plus que celle de 1821, treize pièces qui appartiennent pour la plupart aux dernières années de l'auteur. Ce sont: une épître adressée à sa belle-fille, épître



toute dictée par le cœur, mais où l'exagération n'était pas à craindre; une autre épître, sur le bonheur de l'étude dans les diverses situations; une troisième, très-agréablement écrite, et couronnée à Cambrai, en 1824; une élégie historique intitulée : *Alcée*; trois autres élégies, *la Convalescence*, *Elle*, et *à ma sœur*; trois odes, *à Dieu*, *Clotilde*, et *la délivrance d'Argos*; des stances élégiaques à M. C.; d'autres stances à Béranger, avec ce doux refrain :

Mes vers, soupirez sa disgrâce;  
Comme un léger zéphyr, glissez sous les verroux.

Béranger était alors retenu à Sainte-Pélagie. Enfin, le dernier de ces morceaux est un poème de 180 vers, pour célébrer le dévouement des médecins français à Barcelone. En voici le noble début :

France, terre féconde en généreux courages,  
Tes rois, tes citoyens, tes guerriers et tes sages,  
S'offrent de siècle en siècle à l'univers surpris;  
D'une gloire sans tache ils disputent le prix.  
Mais les premiers d'entr'eux sont les mortels sublimes  
Qui, de l'humanité volontaires victimes,  
De tendresse pour elle ont des trésors ouverts.

Plus loin, les sœurs de Sainte-Camille

Opposant la prière au poison dévorant,  
... Vont, jour et nuit, du malade expirant,  
Adoucir les douleurs, purifier la couche;  
La parole de Dieu, si douce dans leur bouche,  
Arrive plus touchante au cœur désespéré,  
Qu'un pur rayon des cieux a soudain éclairé.

Le sujet de l'ode à Dieu différait de ceux que M<sup>me</sup> Dufrénoy avait traités presque généralement; il est difficile d'ailleurs de concilier le génie pindarique et le talent élégiaque. Cependant on avait déjà pu reconnaître, en 1816, dans l'élégie sur la destruction de Jérusalem, que l'auteur savait rencontrer les pieux accens d'une sorte d'inspiration céleste. Voici quelques strophes de cette ode nouvelle :

.....  
Sous ton aile, Seigneur, innocens et tranquilles,  
Dans un repos sacré s'écoulaient tous mes jours;  
Les regards importuns, et les devoirs futiles  
N'en troublaient point le cours.

.....  
Quelques essais heureux me promettent la gloire;

Mais , voiage , elle échappe au cœur enorgueilli :  
 J'ai vu de beaux talens offerts à la mémoire ,  
 Et tombés dans l'oubli.

L'amitié me fixa ; vive , fidèle , tendre ,  
 Elle a fait ma vertu dans les adversités ;  
 Mais les hommes , formés de poussière et de cendre ,  
 Sont d'un souffle emportés.

S'appuyer sur leurs jours , c'est bâtir sur le sable ;  
 Le trépas m'a ravi plus d'un noble mortel.  
 Amitié , gloire , amour , ici-bas rien n'est stable ,  
 Dieu seul est éternel.

S.

367. — \* *Amours mythologiques* , traduits des métamorphoses d'Ovide , par de PONGERVILLEZ. Paris , 1827. Delaforest , rue des Filles Saint-Thomas , n<sup>o</sup> 7. In-18 de 120 pages ; prix , 4 fr.

L'heureux traducteur de *Lucrèce* , avant de poursuivre sa nouvelle entreprise , a voulu pressentir le jugement du public , en mettant au jour la version d'un certain nombre de morceaux choisis dans les *Métamorphoses* d'Ovide. Le recueil que nous annonçons contient les fables d'Apollon et Daphné , Salmacis , Pygmalion , Myrrha , Pyrame et Thisbé , Ceyx et Aleyone. La première , déjà insérée dans plusieurs ouvrages périodiques , est connue de tous les littérateurs comme un modèle de correction , de noblesse et d'élégance. Les autres paraîtront dignes du même succès , et toutes offriront au public des preuves nombreuses de la légitimité de la mission que M. de Pongerville s'est donnée , lorsqu'il a entrepris de populariser parmi nous les beautés d'Ovide , plus gracieuses que celles de *Lucrèce* , mais non moins difficiles à reproduire dans tout leur éclat. On va voir avec quel bonheur le traducteur se joue des obstacles que le texte lui oppose. Le poète vient de peindre Pygmalion en extase devant les charmes de sa statue :

« Il lui parle , il écoute... Il la touche , il la quitte ;  
 Il croit que sous ses doigts la chair cède et palpite ;  
 Tantôt craint d'offenser ses membres délicats ,  
 Tantôt avec ardeur la presse dans ses bras ,  
 Tantôt de quelques dous lui destine l'hommage :  
 L'oiseau mélodieux , des fleurs , un coquillage ,  
 Des parfums , le rubis dans l'ivoire incrusté ;  
 Et tous ces vains jouets si chers à la beauté.  
 De riches vêtements quelquefois il la pare.  
 A sou oreille il pend la perle la plus rare.  
 Environne ses doigts des feux du diamant :

Tout lui sied ; mais elle est son plus bel ornement.  
 Sur un tapis de pourpre il se place près d'elle,  
 La noume de ses jours la compagne fidèle ;  
 Et, comme si d'hymen le lit les recevait,  
 Il l'étend mollement sur le souple duvet.

.....  
 Ce corps charmant frémit : une chaleur soudaine  
 Circule avec le sang, coule de veine en veine.  
 Heureux Pygmalion ! ce n'est plus une erreur !  
 Aux feux impétueux qui dévoraient ton cœur  
 Permets un libre essor : on ressent ton ivresse ;  
 Cette bouche répond au baiser qui la presse.  
 La vierge, en s'animant, rougit, lève les yeux,  
 Et regarde à la fois son amant et les cieux. »

A la douce chaleur qui anime ce morceau, qui croirait lire une traduction ? Cet art, ou ce bonheur de s'animer des impressions de son modèle et de s'identifier, pour ainsi dire, avec lui, n'abandonne jamais M. de Pongerville : que de naturel et de sensibilité dans cette peinture de Ceyx mourant !

« Aleyone, c'est toi que sa douleur implore.  
 Et son cœur expirant pour toi palpite encore.  
 Il souhaite du moins que ses tristes débris  
 De Tracine à tes yeux touchent les bords chéris.  
 Tant qu'il peut repousser la mort qui l'environne,  
 Il murmure tout bas le doux nom d'Aleyone ;  
 Sous l'onde il le redit par un dernier effort,  
 Et ce nom dans sa bouche est surpris par la mort. »

C'est à regret que nous bornons ici nos citations. Nous espérons que les vers qu'on vient de lire suffiront pour donner à nos lecteurs une juste idée du mérite des *Amours mythologiques*. Ce recueil, imprimé avec soin et orné d'une gravure et de vignettes, mérite d'être recherché des gens de goût, soit comme un choix d'aventures intéressantes racontées en beaux vers, soit comme le spécimen d'un nouveau monument littéraire que M. de Pongerville se dispose à élever à la France.

CH.

368.— *Le Chansonnier des Grâces pour 1827*. Paris, 1826 ; Fr. Louis, éditeur, rue du Paon, n<sup>o</sup> 2. In - 18 de 304 pages, plus 36 pages de musique, orné d'une charmante gravure et d'un frontispice gravé, sur papier fin satiné ; prix, 3 fr. et par la poste 3 fr. 50 c.

De plus en plus digne de sa réputation, ce recueil choisi s'enrichit tous les ans des plus jolies pièces échappées à la muse légère de nos meilleurs auteurs, et révèle au public quelque

talent nouveau. A côté des noms les plus justement célèbres, apparaissent des noms inconnus jusqu'alors, et dont quelques-uns seront bientôt dans toutes les bouches, avec les refrains gais, satiriques ou gracieux qu'ils nous font répéter. Le *Chansonnier des Grâces* n'exclut aucun genre, hors le genre proscrit par Voltaire : la chanson de table, la boutade philosophique, la naïve villanèle, la plaintive romance, le tendre madrigal et la maligne épigramme occupent tour à tour ses pages, et divisent agréablement l'attention du lecteur. Aux paroles de *Béranger*, *Casimir Delavigne*, *Désaugiers*, *Desbordes-Valmore*, *Delphine Gay*, *Scribe*, *Séjour*, *Tastu*, etc., viennent se joindre les airs d'*Andrade*, *Auber*, *Berton*, *Boyeudieu*, *Bruguière*, *Amédée Beauplan*, *Hérold*, *Plantade*, *Romagnesi*, etc., auprès desquels le crayon des *Chasselat* et le burin des *Teillard* savent encore nous préparer des jouissances et réunir tous les suffrages par l'esprit et le fini de leurs compositions. Aussi, le *Chansonnier des Grâces* est-il la providence des auteurs, et plus encore celle des éditeurs d'almansachs, qui s'empressent chaque année de lui emprunter ses plus belles fleurs pour en former d'autres bouquets poétiques. Plusieurs recueils que je ne citerai pas, et qui se sont annoncés comme étant sans rivaux, n'auraient peut-être pas eu deux années d'existence, s'ils n'avaient trouvé dans leur aîné une mine abondante, qu'ils peuvent exploiter pendant long-tems encore avant de l'avoir épuisée. Louons le zèle des auteurs et des éditeurs pour nos plaisirs ; provoquons même la concurrence, qui doit tourner à notre profit ; mais sachons rendre une justice entière à ceux qui ont ouvert le chemin dans la carrière, et qui continuent à s'y montrer nos guides les plus éclairés et les plus fidèles. E. H.

369. — *La Bataille de Marengo*, mélodie guerrière. Paris, 1826 ; Pélicier et Chatet. In-8° de 23 pages ; prix, 1 fr.

Titre insignifiant, comparaisons et métaphores brillantes, mais presque toujours fausses, prosaïsme continu dans la description des batailles, manque total d'intérêt, ignorance absolue des premières règles de l'art d'écrire : voilà ce qui se fait remarquer dans cette première *mélodie*, comme l'auteur l'appelle, et ce qui donne peu d'envie de lire les neuf qu'il nous promet encore. I.

370. — \* *La mort de Henri III, ou les Ligueurs*, drame en plusieurs scènes ; par Charles d'OUTREPONT. Paris, 1826, Firmin Didot. In-8° de 134 pages ; prix, 3 fr.

L'auteur de cet ouvrage s'est déjà fait connaître du public par deux productions qui ont avec celle-ci une grande ressemblance, ses *Dialogues des morts* et sa *Saint-Barthélemy*. Ce

que nous en avons dit (Voy. *Rev. Enc.*, tom. xxx, p. 523 et t. xxxi, p. 775), nous ne pourrions aujourd'hui que le répéter. C'est la même intention morale, le même tour d'idées, un caractère littéraire parfaitement identique. L'auteur, à l'exemple des écrivains du dernier siècle, fait une guerre fort vive à l'intolérance et au fanatisme. Mais peut être, dans ses drames, ces mots sont-ils trop souvent prononcés et expliqués. Le tems où s'exercent ces terribles passions ne sont pas ceux où l'on en parle le plus. Ces définitions, ces formules, ces noms ne viennent qu'après, dans la langue du philosophe et du moraliste, qui est tout autre que celle du poëte dramatique. Celui-ci doit peindre la chose, autant qu'il est possible, avec l'esprit d'un contemporain; il faut que ses personnages s'ignorent eux-mêmes et parlent naïvement comme ont parlé ceux qu'ils représentent. C'est ainsi seulement qu'on peut faire revivre le passé: entreprise singulièrement difficile, où si peu ont réussi complètement; art merveilleux qui n'offre à notre éducation qu'un bien petit nombre de maîtres. M. d'Outrepoint s'y perfectionnera par une étude plus complète encore des documens originaux; une plus longue habitude des mœurs et des époques qu'il veut représenter, une plus intime familiarité avec les hommes qu'il entreprend de faire paraître sur la scène historique, et par une plus grande indépendance de nos jugemens et de nos opinions modernes, qu'il faut se garder de trop laisser paraître dans une œuvre de ce genre, et qui risquent de donner au drame l'apparence d'une accusation, d'une apologie, d'un plaidoyer. Composer ainsi, ce n'est pas s'interdire, comme M. d'Outrepoint en exprime la crainte dans sa préface, les ornemens de l'éloquence et de la poésie; c'est seulement s'obliger à n'employer que ceux qui conviennent au genre et au sujet. Plusieurs scènes de ce nouveau drame présentent, sous ce rapport, un progrès; il y a plus de simplicité, de vérité que dans la *Saint-Barthélemy*; et l'on ne peut que bien augurer des efforts nouveaux que pourra faire l'auteur pour donner à ses peintures ce qui peut encore leur manquer en naïveté historique ou dramatique, c'est absolument la même chose. Qu'il me permette, en finissant, une petite observation de détail. Je n'aime pas ce titre: *Drame en plusieurs scènes*. Il n'est pas de pièce à qui il ne pût convenir; car toutes ont des scènes. Je sais bien que M. d'Outrepoint veut faire connaître par là que la sienne n'a pas d'actes: mais peut-être faudrait-il le dire autrement, ou même ne le pas dire du tout. Nous verrons bien...

H. P.

*La Dot de Suzette*, par J. FIÉVÉE. Paris, 1826; Werdet et Lequien, rue du Battoir, n° 20. In-32 de 217 pages; prix, 3 fr; et 3 fr. 50 c.

On avait craint pendant quelque tems que cette jolie collection ne fût interrompue; mais les éditeurs paraissent vouloir reprendre avec un nouveau zèle cette entreprise, qui ne peut que faire honneur à la librairie française. Aux romans classiques qu'ils ont déjà publiés, ils viennent de joindre un roman moderne, qui jouit d'une réputation méritée, et dont toutes les éditions antérieures étaient épuisées.

Tout le monde connaît l'*Histoire de M<sup>me</sup> de Senneterre*, ou plutôt le sujet de la *Dot de Suzette*; car ce premier titre est celui qu'on a dû retenir le plus facilement, parce qu'il rappelle le personnage le plus intéressant de cette histoire. Du moment où elle se montre jusqu'au dénoûment, Suzette s'empare en effet de toute l'attention, dans ce roman d'une vérité et d'une simplicité attachantes; l'héroïne principale, M<sup>me</sup> de Senneterre n'est, pour ainsi dire, qu'un épisode dans l'ouvrage, dont on voudrait, avec l'auteur, retrancher les trente premières pages. Cause unique de tous les malheurs de Suzette, on ne la plaint guère elle-même que lorsqu'elle commence à revenir à des sentimens plus naturels et à rendre justice à cet ange de douceur et de vertu. L'auteur, sans doute, n'a point prétendu justifier en tout la conduite de M<sup>me</sup> de Senneterre; il n'est que narrateur, ou et il peint les différentes classes de la société telles qu'il les a connues; ce n'est pas sa faute si le plus grand nombre des lecteurs prend parti contre cet orgueil et ces prétentions qu'affiche son principal personnage, et que certaines gens voudraient faire revivre aujourd'hui.

C'est ici l'occasion de dire un mot d'une pièce remarquable par l'esprit et par la grâce des détails, qui a paru récemment sur l'un de nos théâtres secondaires (le *théâtre de Madame*), et que l'on disait entièrement calquée sur le roman de M. Fiévée. C'est bien en effet le même sujet dans l'un comme dans l'autre ouvrage; mais le dénoûment et les moyens employés pour l'amener devaient être et sont entièrement différens. Dans le roman, Suzette est réellement sacrifiée à de vaines convenances de société; l'union qu'on la force à contracter fait le malheur de deux cœurs qu'une douce habitude avait conduits à s'aimer, et que rien ne devait séparer; une troisième personne, l'époux de Suzette, pourrait être au moins aussi malheureux que les deux autres, sans les vertus de cette femme charmante: le lecteur ne peut donc que pressentir et attendre

avec anxiété le moment où les malheurs des deux amans doivent cesser, et où tout doit rentrer pour eux dans l'ordre naturel. Il n'en est pas ainsi du *Mariage de raison*, pièce dans laquelle M. Scribe a moins cherché, comme on l'a prétendu, à préconiser les unions où la convenance seule préside, qu'à faire pressentir les tristes résultats de celles pour lesquelles on n'a consulté qu'un goût frivole et passager : le cœur peut bien quelquefois se déclarer contre lui; mais la raison finit par l'emporter, et personne, à la fin de la pièce, n'oserait blâmer l'auteur et regretter l'union que les spectateurs avaient tous commencé par désirer, et que l'un des deux amans a rendue impossible. Le sentiment qui règne dans cet ouvrage et le dénoûment qui le couronne sont peu ordinaires à la scène, et cependant ils satisfont entièrement l'esprit et la raison. N'est-ce pas le comble de l'art que de nous entraîner ainsi à approuver ce que nous étions d'abord enclins à blâmer, ou plutôt n'est-ce pas une preuve que ce qui est vrai plaît toujours, même dans les ouvrages d'imagination? E. HÉREAU.

372. — \* *Agathoclès, ou Lettres écrites de Rome et de la Grèce. Quatrième édition*, formant les t. xxxvi<sup>e</sup>, xxxvii<sup>e</sup> et xxxviii<sup>e</sup> des *OEuvres de M<sup>me</sup> de MONTOLIEU*. Paris, 1826; Arthus Bertrand. 3 vol. in-12, avec figures; prix, 9 fr., et par la poste, 10 fr. 50 c.

Les souscripteurs à la collection des *OEuvres de M<sup>me</sup> de Montolieu* attendaient sans doute avec impatience cette nouvelle édition d'*Agathoclès*, qui, avec *Caroline de Lichtfeld*, *Saint-Clair des Iles*, *la Famille Elliot*, *Ondine*, *Olivier* et les charmans *Tableaux de famille*, traduits d'Auguste La Fontaine, forme sans contredit une réunion d'ouvrages telle que peu de romanciers peuvent en offrir une aussi variée et aussi agréable. Il est inutile de nous étendre sur le sujet d'*Agathoclès* et sur le succès de cet ouvrage, constaté par quatre éditions consécutives. On sait que M<sup>me</sup> Pichler, à laquelle M<sup>me</sup> de Montolieu a emprunté depuis le *Siège de Vienne* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 206), a voulu peindre, dans ces *Lettres écrites de Rome et de Grèce*, les premiers pas et les premiers succès du christianisme sur la terre des faux dieux et des souvenirs antiques. Ce qui frappe le plus dans cet ouvrage, c'est la variété des caractères que l'auteur a su donner aux personnages qu'elle met en scène, d'où naît une variété de style d'autant plus remarquable qu'elle était difficile à soutenir pendant trois volumes, et que c'est là l'écueil ordinaire des ouvrages écrits en forme de lettres. Nous ignorons si l'original a cette grâce et cette légèreté que M<sup>me</sup> de Montolieu a su donner à sa traduc-

tion; mais on s'aperçoit aisément que cet ouvrage est de son bon tems, et nous n'avons que des éloges à lui donner pour l'élégance et la pureté de la diction. E. H.

373. — *Le Barbier de Paris*, par Ch. Paul DE KOCK. Paris, 1827 (1826); Ambr. Dupont et compagnie. 4 vol. in-12 de 220 à 250 pages chacun; prix, 12 fr., et 15 fr. par la poste.

M. Paul de Kock a-t-il définitivement abandonné le genre gai de ses premiers romans, pour rassembler dans ceux qu'il fait aujourd'hui des crimes et des atrocités, dignes tout au plus du mélodrame? On trouve ici un marquis de Villebelle, l'un des plus aimables roués de la cour de Louis XIII; un barbier, Touquet, agent des plaisirs du marquis, homme sans foi, sans honneur, mais non sans remords; car il a jadis assassiné un voyageur logé chez lui, et depuis ce tems son sommeil est troublé par d'étranges visions; une jeune Blanche, que l'on croit être la fille de ce voyageur, adoptée par Touquet, élevée avec beaucoup de soin et une sorte de tendresse, et livrée ensuite par ce misérable au marquis de Villebelle; enfin une Italienne, Julia, amoureuse du marquis, jalouse, vindicative, fille d'un diseur de bonne aventure, qui vient, à la fin du roman, débrouiller toute l'intrigue, en annonçant à Villebelle que cette Blanche vers laquelle l'entraîne une passion furieuse est sa fille, et à Touquet que le voyageur assassiné était son père: là-dessus, le marquis tue le barbier d'un coup de pistolet et s'élance vers la chambre de sa fille, qui, persuadée qu'on vient lui faire violence, se précipite et se noie dans un lac voisin. Ajoutez à cela l'amant de Blanche, jeune étudiant aussi candide que son amante; un chevalier gascon, fanfaron constamment en scène, parlant de sa valeur et de son épée (sa chère *Rolande*), friponneau, brelandier, dont l'habit râpé et la fraise sale accusent assez l'inconduite: et vous aurez à peu près tous les personnages importans qui figurent dans ce roman.

Mais ce n'est point là sans doute ce qu'auront remarqué ceux qui l'ont déjà décoré du titre d'historique. Hâtons-nous de le dire, on y trouve quelques tableaux qui indiquent chez M. de Kock un talent incontestable pour ce genre d'écrit: mais, combien ne lui faut-il pas encore de nouvelles études pour y obtenir des succès réels! Nous pouvons le renvoyer ici aux romans, souvent cités dans ce recueil, de Walter Scott et de M. de Sismondi: M. de Kock reconnaîtra qu'on ne peint point une époque avec quelques phrases, et qu'il faut exclure des tableaux historiques cette nature commune, qui ne caractérise rien, comme les plaintes des commères sur la cherté du



poisson ou des légumes. Enfin nous l'engagerons surtout à ne pas négliger son style.

374. — \* *L'Espion de police*, roman de mœurs, par E.-L.-B. DE LAMOTHE - LANGON, auteur de *M. le Préfet*, etc. Paris, 1826; Ambroise Dupont. 4 vol. in-12, formant ensemble XXIII et 922 pages; prix, 12 fr.

Est-ce un conte? Est-ce une histoire que nous offre M. de Lamothe-Langon? Les teins, les lieux, les personnages sont si près de nous, qu'on serait épouvanté si les noms seuls étaient supposés. Malheureusement les recherches faites par l'auteur paraissent exactes : les lieux cités sont connus et ressemblent en tout point au tableau qu'il en trace; enfin, les modèles de ses héros sont trop communs pour qu'on puisse révoquer en doute l'existence d'un seul d'entre eux : c'est un Teillon, espion subalterne, qui fait mouvoir en sous-ordre des gargotiers, des commis, des filles perdues; c'est un Lachenal, qui, n'ayant pu rester dans le corps dont il faisait partie, s'est jeté dans *le régiment de la mouche* (t. III, p. 40), et cherche à entraîner à leur perte ses anciens camarades; c'est un comte de Framond, chez lequel les formes polies et agréables du monde rendent la perfidie et la duplicité plus dangereuses; un Morbel qui, chargé d'un haut emploi dans cette misérable hiérarchie, y porte un caractère haineux et vindicatif; une dame de Sédenart qui, douée de toutes les grâces de son sexe, s'est affiliée aux jésuites et trafique de son amour afin d'obtenir pour la coterie qui l'emploie des révélations importantes; enfin, un Clénord, jésuite lui-même, qui se plaint du gouvernement pour exciter, recueillir et envenimer les plaintes et les imprudences des autres. Ainsi, l'espionnage se montre sous toutes les formes : hideux et repoussant dans ses vils agens, plein d'attraits chez M<sup>me</sup> de Sédenart, plus sombre, plus cruel chez les autres, il est également odieux partout.

Quant à la fable du roman, elle est composée avec beaucoup d'adresse : Framond a séduit et épousé la femme d'un habitant du midi, nommé Ladoret; cet homme, entré dans la police, se trouve le supérieur de Framond, qui ne le connaît point et dont il veut se venger à tout prix. Il ne réussit que trop bien; et Framond ayant, par une fausse dénonciation, causé la mort de son fils, dont il ignorait l'origine, découvre enfin la vérité et termine par le suicide une vie d'opprobre et de bassesses. Au reste, les autres espions de tout ordre triomphent, et ce sont les gens de bien qui périssent.

En comparant ce roman à ceux que M. de Lamothe-Langon a déjà publiés dans le même genre, on ne peut méconnaître un

progrès sensible : des caractères tracés d'une main plus ferme, beaucoup plus d'art dans le jeu des événemens, et par conséquent un intérêt toujours croissant et bien supérieur à celui qu'on trouve dans *M. le Préfet* et dans *la Province à Paris* : qu'il nous soit cependant permis de rappeler à l'auteur qu'en littérature, c'est surtout le style qui fait vivre long-tems. Conseillons-lui aussi de ne point viser obstinément aux quatre volumes qui paraissent être de rigueur dans nos romans actuels, comme cinq actes dans nos tragédies. B. J.

375. — \* *Le Rocher*, (roman nouveau, par une dame allemande). Paris, 1827; Achille Desauges, rue Jacob, n° 5. In-12 de vi et 286 pages; prix, 4 fr. (Se vend au profit des Grecs.)

La scène de ce roman est en Allemagne, sur les confins de la Bohême et du margraviat de Baireuth, dans l'antique château de Liebenstein. La relation qui en fait le sujet remonte au xiv<sup>e</sup> siècle. L'héroïne est la jeune et belle Berthe, restée orpheline au printemps de son âge, et qui avait juré à sa mère mourante « de n'accorder sa main et sa foi qu'à un homme dont le cœur ne fût ni jaloux, ni inconstant. » Aussi fait-elle subir de longues épreuves au jeune comte Adalbert de Hochberg, devenu éperdûment amoureux d'elle, qui lui promet une tendresse exclusive, une fidélité inviolable, et qui succombe néanmoins aux pièges d'une fort belle veuve, Mathilde d'Anspach, coquette adroite qui s'enorgueillit de son triomphe. Cependant Berthe devient la femme d'Adalbert. Mais il est un rocher magique auquel une fée voulut attacher la vertu de révéler en songe à celle qui s'endort sur son sommet les pensées les plus secrètes de celui qu'elle aime. Un ermite consulté par Berthe lui fournit ce moyen dangereux de s'éclairer sur les vrais sentimens d'Adalbert. La confiance arrachée du cœur trop sensible de Berthe lui coûte la vie, et son mari, qui n'était coupable que d'une infidélité passagère, ne tarde pas à la suivre dans la tombe. Ce roman, qui renferme plus d'une leçon donnée aux femmes, dont une curiosité imprudente et indiscrete cause souvent les malheurs, est écrit avec simplicité, avec pureté, avec grâce. La lecture en est très-attachante, et la destination que lui a donnée l'auteur anonyme, dont la préface nous révèle le sexe et la patrie, ajoute encore à son prix. M. A. J.

#### *Beaux-Arts.*

376. — \* *Musée des Antiques*, dessiné et gravé par P. BOULLON; dédié au Roi. Paris, 1826. 3 vol. in-folio, papier jésus vélin; prix, relié, 750 fr. par souscription. Carié de la Charie,

libraire-éditeur, rue de l'École de médecine, n° 4 ( *Voy. Rev. Enc.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 513. Mars 1819 ).

Quoique cet ouvrage, devenu classique pour les artistes, soit connu et jugé depuis long-tems comme une des belles collections de gravures qui aient été publiées en France, nous croyons cependant, au moment où il vient d'être terminé, devoir le rappeler au souvenir de ceux qui cultivent ou qui aiment les arts. Les trois volumes, dont il se compose, contiennent tous les morceaux de sculpture antique qui enrichissent les galeries du Louvre. On y trouve aussi les originaux si célèbres que notre Musée possédait lorsque cette collection fut commencée et qu'il a perdus depuis ; cette circonstance ajoute un nouveau prix à l'ouvrage et le rend, pour ainsi dire, le répertoire de tout ce que le ciseau antique a laissé de plus parfait.

Dans cette immense et magnifique collection, gravée à l'eau-forte, ces statues si belles de proportions ; ces candélabres et ces vases, ces tombeaux et ces autels, si élégans de formes et si riches d'ornemens pittoresques ; ces bustes, ces bas-reliefs, tous ces monumens, enfin, qui nous donnent une si haute idée de la pureté de goût et de la fécondité d'imagination des anciens, sont rendus avec une correction, un sentiment et un fini d'autant plus dignes d'éloges que c'est le même artiste qui, joignant aux talens du dessinateur ceux du graveur, a exécuté à lui seul un ouvrage aussi considérable. Le texte, qui accompagne cette collection, a été rédigé par M. de SAINT-VICTOR, qui s'est aidé des conseils de quelques-uns de nos plus célèbres artistes. Espérons que M. P. Bouillon, peintre distingué, qui pendant une quinzaine d'années a consacré à cette belle entreprise son talent et ses soins, en sera dignement récompensé par le succès que le suffrage unanime des amis des arts doit lui assurer.

A—D.

377.—\* *Voyage pittoresque et militaire en Espagne (Catalogne)* par M. C. LANGLOIS, capitaine aide-de-camp de M. le maréchal Gouvion Saint-Cyr ; précédé d'une *Notice chronologique, historique et militaire De la Catalogne*, et accompagné de *Notes explicatives sur les batailles*, communiquées par M. le maréchal Gouvion Saint-Cyr et les généraux *De Caen, Lamarque, Souham, Petit*, etc. Dédié à S. E. Mgr. le maréchal Gouvion Saint-Cyr, pair de France. Paris, 1826 ; Engelmann et Cie, rue Louis-le-Grand, n° 27. Dix livraisons format grand in-folio, composées, chacune, d'une grande bataille, de trois vues pittoresques enrichies de scènes populaires et militaires, et de quatre pages

de texte. Prix de la livraison , 12 fr. sur papier de Chine ; 9 fr. sur papier blanc.

Lorsque les événemens politiques forcèrent l'armée française à déposer ses armes, on vit, non sans surprise, une foule d'officiers que la vie des camps semblait devoir éloigner de toute autre carrière, diriger leur activité vers diverses branches d'industrie, ou se livrer à des études nouvelles. Plusieurs consacrèrent leur vie à la culture des arts. M. Langlois est de ce nombre ; il échangea son épée contre un pinceau : c'était également une manière honorable d'acquérir de la renommée ; sous les yeux et avec les conseils de M. H. Vernet, devenu son ami, il ne tarda pas à se faire remarquer. Il avait fait la guerre en Catalogne ; mais, quel que fût son désir de voir et d'observer, il ne lui était guère possible de s'éloigner des positions occupées par nos troupes, ni de quitter les colonnes en marche, sans s'exposer à une mort certaine. Cependant, les progrès avancés de la culture, l'industrie et le caractère particulier des habitans, un ciel pur et brûlant, des montagnes imposantes, des paysages riches et variés qui font de la Catalogne un des plus beaux pays du monde, lui avaient laissé un vif désir de revoir cette province.

Il profita de la dernière guerre en Espagne pour réaliser ce vœu : avec le secours de M. le général Reizet, gouverneur à Barcelone, il parcourut la Catalogne dans tous les sens. Pendant six mois, il visita tous nos champs de bataille, de 1808 à 1814, ainsi que les points militaires où, sous les maréchaux de Noailles et Berwick, et dans des tems plus anciens encore, les Français se sont illustrés ; joignant aux observations d'un militaire expérimenté celles d'un peintre habile, il a dessiné tous les lieux qui se rattachent à la gloire de la France, ou qui rappellent des faits mémorables.

Les dessins, au nombre de quarante, qui doivent composer la collection que j'annonce, ont été choisis comme les plus intéressans. MM. VILLENEUVE, JOLY, BICHEBOIS et autres, auxquels M. Langlois s'est associé pour les reproduire par la lithographie, sont des artistes d'un talent reconnu.

Il a déjà paru trois livraisons de cet ouvrage, et l'on peut affirmer qu'elles sont de nature à satisfaire les goûts les plus difficiles. Les planches qui les composent remplissent bien le titre de cette collection ; ce sont effectivement des vues pittoresques et militaires, exécutées avec autant d'esprit que de talent. J'ai entendu des militaires distingués vanter beaucoup cet ouvrage ; j'ajouterai à ces éloges que, sous le rapport de l'art ou de l'intérêt des lieux et des monumens, les planches

sont également dignes de l'attention publique. Cette entreprise, dont j'entreprendrai de nouveau nos lecteurs lorsqu'elle sera plus avancée, ne peut donc manquer d'obtenir un grand succès.—Les éditeurs ne disent pas encore quelles seront les personnes chargées de faire connaître, de la même manière, les autres parties de l'Espagne; mais les matériaux abondent, et l'on peut s'en rapporter à eux du soin d'en tirer parti. P. A.

378. — \* *Les Roses*; par P.-J. REDOUTÉ, peintre de fleurs; avec le texte, par C.-A. THORY. *Edition in-octavo*. Livraisons 35<sup>me</sup>-39<sup>me</sup>. Paris, 1826; Panckoucke. 5 cahiers in-8<sup>o</sup> contenant chacun 4 planches; prix de la livraison 3 fr. 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, page 510).

379. — \* *OŒuvres complètes* DE PALLADIO; nouvelle édition contenant les quatre livres, avec les planches du grand ouvrage d'*Octave Scamozzi* et le *Traité des Thermes*; le tout rectifié et complété d'après des notes et des documens fournis par les premiers architectes de l'École française; par CHAFUY, ex-officier du génie maritime, ancien élève de l'*École polytechnique*; et Amédée BEUGNOT, architecte de Paris. Paris, 1826; Corréard, rue Traversière-Saint-Honoré, n<sup>o</sup> 33. — L'ouvrage se composera de trente livraisons in-folio, composées chacune de dix planches et d'environ deux feuilles et demie de texte. Prix de chaque livraison, 6 fr.

J'ai déjà annoncé les dix premières livraisons de cet ouvrage (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 217); depuis, il en paru sept autres; cette entreprise marche donc rapidement vers sa fin. Les sept dernières livraisons que j'ai sous les yeux n'ont pas moins d'intérêt que les précédentes. La variété des édifices que présentent les planches est véritablement prodigieuse; ils offrent des modèles et des conseils dont on trouvera souvent à faire une heureuse application. C'est, dans tous les cas, une étude extrêmement profitable. Appelé à seconder l'opulence vénitienne dans un tems où cette république rivalisait de puissance avec les plus grands états, Palladio montre, tout à la fois de la fécondité et de l'invention dans ses moyens, de la richesse d'imagination dans les détails, de la noblesse et de la sévérité dans le style. Ces heureuses qualités, il a eu l'occasion de les déployer dans des constructions de tout genre; il a élevé des palais, des églises, des maisons de plaisance; il a construit des ponts; il fut même chargé d'ordonner des fêtes publiques, comme celle, par exemple, qui fut donnée à Henri III, lors de son passage à Venise; dans toutes ces occasions, il a déployé un talent, on pourrait même dire un génie, qui l'a fait nommer le Raphaël de l'architecture. C'est donc, je le répète,

un excellent guide, et MM. Chapuy et Beugnot ont rendu un véritable service aux arts en fournissant aux élèves, et même aux maîtres, les moyens d'avoir l'œuvre de Palladio à un prix modéré. P. A.

380.—\* *Méthode complète pour le trombone*, contenant les principes détaillés de cet instrument, des leçons et exercices, des duos simples et concertans, suivis d'un air varié; par J.-J. FIRMIN VIMEUX. Paris, 1826; Labbaye, facteur d'instrumens de cuivre, rue de Chartres, près le Vaudeville. In-fol. de 52 planches; prix, 12 fr.

De tous les instrumens, le trombone est peut-être celui dont le mécanisme est le plus simple et le plus ingénieux; il n'est cependant pas sans imperfection; car la nécessité de rendre la coulisse mobile a empêché de donner au tube du trombone une augmentation progressive de diamètre: les bons trombonistes parviennent aisément à corriger ce défaut, car telle note mauvaise à une position, est excellente à une autre; et d'ailleurs, avec un peu d'intelligence et d'oreille, il est bien facile de rendre une note plus grave ou plus aiguë en plaçant la coulisse au-dessous ou au-dessus de la position ordinaire. Du reste, cet instrument n'est pas moderne: Rabelais en parle sous le nom de *sambucque*, et tout porte à croire qu'il était déjà fort ancien à cette époque. Bien qu'il soit connu depuis très-long-tems, il n'a commencé à être employé dans les orchestres français qu'au tems de Gluck: ce grand compositeur ne l'a jamais employé que comme instrument accompagnant; aussi la plupart des musiciens ne songeaient-ils pas à tirer un parti plus avantageux des ressources qu'il pouvait leur offrir. L'on ne rencontrait de bons trombonistes qu'en Allemagne, et, il y a trois ans, on n'aurait pu concevoir tout ce qu'il était possible de faire sur le trombone. MM. *Vimeux*, *Thibaut* et *Vaubaron* se sont tout à coup montrés, et ont marché les égaux de leurs confrères d'outre-Rhin. Le premier de ces artistes publie aujourd'hui une méthode qui nous semble tout-à-fait propre à former de bons élèves. L'auteur y traite clairement et succinctement des diverses difficultés du trombone, du choix des embouchures; il n'oublie pas même d'indiquer la meilleure manière de nettoyer l'instrument. On pourrait peut-être désirer que M. Vimeux eût parlé avec plus d'étendue des cas où l'on doit préférer telle position à telle autre; son excellente exécution le mettait à même de donner des préceptes en ce genre, d'après ses propres observations, et sans qu'il fût forcé de se livrer à un travail pour rassembler des principes à ce sujet. Cette imperfection n'empêche pas la

*méthode* de M. Vimeux d'être ce que l'on a écrit de mieux et de plus complet sur le trombone : enfin , si nos éloges inspiraient quelque défiance , nous ajouterions que cet ouvrage a été approuvé par le chef de l'enseignement musical en France, M. Chérubini.

J. ADRIEN-LAFASGE.

*Mémoires et Rapports des Sociétés savantes et d'utilité publique.*

381.—\* *Mémoires de la Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai.* Séance publique du 11 juillet 1826. Douai, 1826; imprimerie de Wagrez aîné. In-8° de 316 pages.

M. LAMBERT, avocat-général à la Cour royale de Douai, présidait la séance académique du 11 juillet, et son discours est plein de pensées d'un esprit juste, de sentimens inspirés par une sincère philanthropie. Un magistrat qui, hors du tribunal, porte sur tous les hommes des regards éclairés et bienveillans, et sait apprécier les choses en raison des avantages qu'elles procurent à la société, et non d'après quelques intérêts de caste, de profession, ou de corporation, se montre digne de tenir entre ses mains la balance de la justice. Un conseiller de la cour royale, M. FOUGEROUX DE CAMPIGNEULLES, a fait, comme secrétaire, un rapport général sur les travaux de la société : ils sont nombreux et variés. L'agriculture y tient le premier rang, mais ni les autres arts ni les lettres ne peuvent s'en plaindre; aucune division des connaissances humaines n'y est négligée. Après ce rapport aussi intéressant qu'étendu, M. Corne, secrétaire-adjoint, a fait un rapport sur le concours d'éloquence et de poésie. La question proposée pour le concours d'éloquence était celle-ci : *Quelle influence l'étude des sciences économiques exerce-t-elle sur le patriotisme?* Elle est remise pour l'année prochaine; mais la Société me paraît s'être trompée sur la nature du sujet qu'elle propose. Si elle reçoit des mémoires où la raison domine, ils seront calmes, et même un peu froids; l'éloquence n'est pas à sa place au milieu de discussions où la vérité ne peut être saisie qu'avec une assez grande contention d'esprit. Si les concurrens ont été plus inspirés que logiciens, la question sera mal résolue, et les mémoires n'auront pas mérité le prix.

Le prix de poésie n'a pu être décerné, quoique le programme n'eût indiqué ni exclu aucun sujet, et que la plus grande latitude eût été laissée aux concurrens. Une mention honorable de *l'Épître à une demoiselle, à l'occasion de son mariage*, par M. FAYOL, de Saint-Maximin (Var), est le seul encouragement que l'art des vers ait obtenu dans cette séance.

Deux mémoires sur les plantations ont obtenu, l'un une médaille d'or de 200 fr., et l'autre une de 100 fr. L'auteur du premier est M. LEROY, de Bailleul, auquel une médaille d'encouragement est aussi décernée pour un *mémoire sur les améliorations de l'espèce bovine*; l'autre mémoire est dû à M. de LANNOY DE VEUGEVILLE.

Pour le concours de 1827, nous avons déjà dit quel était le sujet proposé pour le prix d'éloquence; la société continue à laisser les poètes à leurs inspirations. Quant à l'agriculture, on propose aux concurrens de traiter cette question : *Quelles sont les branches d'industrie manufacturière qui peuvent se rattacher avec fruit à une exploitation rurale, et quels avantages peut offrir cette réunion, en un seul établissement, d'une exploitation et d'une manufacture?*

Dans le compte rendu par M. le secrétaire, nous avons remarqué une notice sur la *broie mécanique* de M. Laforêt, dont l'utilité devient chaque jour plus douteuse. Il paraît constant qu'un examen attentif et clairvoyant dissipe l'illusion qu'avait produite le fastueux prospectus des entrepreneurs de cette machine. Nous apprenons aussi avec satisfaction que l'on travaille à une *statistique agricole du département du Nord*, entreprise qui devrait être imitée dans toute la France. D'excellens matériaux sont déjà prêts pour celle que la Société de Douai va rédiger : le mémoire de M. CORDIER sur l'agriculture de la Flandre en contient une grande partie. On prépare un projet de Société d'assurance contre la grêle pour les départemens du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais; ce remède contre l'un des plus terribles fléaux des récoltes sera peut-être moins dispendieux que la construction et l'entretien de soi-disant paragrêles.

Nous ne pouvons qu'indiquer les principaux mémoires insérés dans ce recueil : celui de M. LEROY sur les plantations devait y trouver place, et ne laisse rien à désirer sur cette partie des exploitations rurales, jusqu'à ce qu'elle ait fait quelques progrès, ou de nouvelles acquisitions. — La culture du lin ordinaire et celle du lin vivace de Sibérie sont le sujet de deux mémoires. Un rapport fait par M. MAUGIN sur la culture de plusieurs variétés nouvelles de céréales dans le département du Nord donne la préférence au blé lamma, déjà cultivé avec succès dans quelques parties de la France, et à l'avoine de Géorgie. — Un mémoire de M. LEBEAU sur les antiquités de l'arrondissement d'Avesnes, et un autre de M. BRUNEAU sur Samarobriva, ancienne ville de Gaule, recommandent peut-être un peu trop des monumens dont la connaissance ne peut



donner que peu d'instruction profitable. Les pierres tumulaires dont les inscriptions sont déchiffrées avec soin, et qui viennent occuper une place dans les musées, nous font parcourir quelques lieux de sépulture de la Gaule, telle qu'elle était avant l'établissement de la monarchie française : mais si dans quinze ou vingt siècles, la génération alors vivante parvient à découvrir quelques-uns des cimetières de nos petites villes ou de nos villages, et à lire les inscriptions que le tems n'aura pas effacées, quel parti pourra-t-elle tirer d'une pareille découverte? A moins qu'elle ne tombe dans quelque grave erreur, tout ce qu'elle apprendra lui sera sans doute encore plus indifférent qu'il ne l'est à nous-mêmes. — Une dissertation de M. BRUNEAU sur la poésie *des livres sacrés* sera lue avec intérêt, même par ceux qui ne croiront point à la justesse de son épigraphe : *Cedite romani scriptores, cedite Graii*. Le même écrivain nous a donné une notice sur VASSALLI-EANDI, secrétaire perpétuel de l'académie de Turin : le savant et l'homme de bien y paraissent tels qu'ils furent en effet, dignes de tous les amis de l'humanité. — Trois pièces de vers terminent ce volume; M. FOUGEROUX DE CAMPIGNEULLES, conseiller à la Cour royale, a chanté la prise d'Amiens sur les Espagnols par Henri IV, en 1597, et M. CORNE, avocat, fait partager la douleur d'une jeune Grecque, et s'indigne, l'histoire à la main, contre les erreurs et les crimes de la race humaine. Ceux qui penseraient qu'on ne peut faire de bons vers hors de Paris seront détrompés en lisant ces trois productions des muses du Nord de la France.

F.

382. — \* *Notice des travaux de la Société royale de Médecine de Bordeaux*, depuis sa dernière séance; par M. DUPUCH-LAPOINTE, secrétaire-général. Bordeaux, 1826. In-8°.

Dans cette notice, l'auteur rend compte des maladies qui ont régné à Bordeaux depuis le mois de juillet 1825 jusqu'au même mois de l'année suivante, et il signale la coïncidence de plusieurs de ces maladies, avec diverses constitutions atmosphériques. Il décrit, en outre, une affection qui se manifesta dans les mois de décembre et de janvier, à laquelle il donne le nom de fièvre muqueuse compliquée. L'auteur résume ensuite les travaux de la commission des consultations gratuites et du comité de vaccine; il fait connaître les ouvrages des membres résidans, où l'on trouve un grand nombre d'observations intéressantes. Il cite les ouvrages manuscrits et imprimés, envoyés à la Société par les membres correspondans, ainsi que les rapports de diverses sociétés savantes. Il paie enfin un juste tribut d'éloges aux magistrats, pour la bienveillance qu'ils ont

accordée à la Société, et pour leur sollicitude concernant l'hygiène publique.

Dans un programme que publie la même Société, une médaille d'or de la valeur de 300 fr., est promise à l'auteur du mémoire qui résoudra le mieux le problème suivant : *Existe-t-il un état asthénique primitif? S'il existe, en indiquer les caractères, et l'étudier dans les divers organes.*

LATOUR, D. M. P.

### *Ouvrages périodiques.*

383 — \* *Journal grammatical et didactique de la langue française*, rédigé par M. MARLE et plusieurs autres grammairiens. Paris, 1826. Au bureau du Journal, chez M. Marle, rue du Bouloy, n° 8. Il paraît, le 5 de chaque mois, un cahier in-8° d'environ 48 pag. Prix de l'abonnement, 20 fr. par an.

Ce journal est composé de quatre parties bien distinctes. La première est consacrée à résoudre les difficultés grammaticales présentées par les abonnés, à éclaircir leurs doutes, à répondre à leurs réclamations. Les grammairiens eux-mêmes qui le rédigent se proposent des questions épineuses, s'attaquent avec les armes du savoir, déploient toute la tactique du raisonnement, en présence du public qui s'amuse de leurs débats et en retire toujours quelque fruit. Un cours complet de grammaire, par M. BONIFACE, forme la matière de la seconde partie. Il est digne de la réputation de ce savant instituteur; et, bien que je rejette plusieurs de ses principes (1), comme n'étant pas fondés sur la théorie générale des langues, je ne puis assez recommander la lecture de ce cours à ceux qui font une étude spéciale de la grammaire. Dans la troisième partie, qui est toute didactique, M. MARLE, rédacteur en chef, expose une nouvelle méthode, qu'il appelle *sylogistique*. Les recherches auxquelles il s'est livré, l'étude approfondie qu'il a faite de nos grands maîtres, l'ont mis à même, plus que personne, d'apprécier les procédés mécaniques aujourd'hui en usage. Ennemi déclaré de la routine, il en démontre les absurdités pour y substituer des méthodes fondées sur la logique et en harmonie avec la raison. Enfin, la quatrième partie est exclusivement consacrée à la critique et à l'examen des nouveaux traités de grammaire. Sous le nom de *Franç-Parleur*, un des

---

(1) Voyez la *Grammaire analytique*, par LETERRIER. (Delalain, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 5. 1 vol. in-12) annoncée dans la *Revue Encyclopédique* (t. xxxi, p. 764.)

rédacteurs déclare une guerre à outrance à tous les écrivains qui pèchent contre la grammaire et le goût ; les romantiques surtout sont l'objet de ses censures et de ses sarcasmes : il les poursuit sans pitié de son fouet grammatical. Par le secours de l'analyse, il dépouille de leur éclat emprunté, il met à nu leurs expressions bizarres et ampoulées, leurs phrases sonores, pompeuses et vides de sens. Toutefois, il est juste de faire observer que le *Franc-Parleur* aurait lui-même besoin de leçons, et qu'il devrait parfois être plus sévère dans le choix de ses mots, plus modéré dans ses jugemens.

Le quatrième numéro de ce journal est remarquable par une dissertation de M. *Marle* sur les vices de notre écriture. D'accord dans ses principes avec *Dumarsais*, *Beauzée*, *Domergue*, avec la saine logique, il répond avec vigueur à M. *Bescher*, défenseur des lettres nulles. Il oppose des exemples à des exemples, des raisonnemens à des raisonnemens ; il joint à des preuves palpables une grande force de style, une logique serrée et concluante. Le sixième numéro contient la réplique de M. *Bescher*. Il serait difficile de soutenir une mauvaise cause avec plus d'art ; et c'est faire un grand éloge de ce grammairien que de dire qu'il réussit à ébranler la conviction opérée par M. *Marle*. Au reste, il n'y a pas un numéro de ce journal qui ne renferme plusieurs morceaux bien écrits et bien pensés.

LETERRIER.

*Livres en langues étrangères, imprimés en France.*

384. — *De Imitatione Christi, libri quatuor, etc.* — L'Imitation de Jésus-Christ, en 4 livres, collationnés d'après l'ancien exemplaire, dit, *Consolationes internæ*, et plusieurs autres textes et éditions connues par leur antiquité et leur correction, et enrichis de leçons nouvelles et d'index, par J.-B.-M. GENCE. Paris, 1826 ; Treuttel et Würtz. In-8°, avec 6 planches ; prix, 7 fr. 50 c.

Les lecteurs de la *Revue Encyclopédique* peuvent se rappeler l'annonce honorable que feu M. Barbier avait faite ( voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 5-9 ) de l'édition latine de l'*Imitation* publiée par M. Gence, auteur d'une traduction française du même ouvrage, si avantageusement distinguée de celle des autres traducteurs.

Plusieurs remarques de mon père sur l'édition dont il avait connaissance, et celles que j'ai pu moi-même recueillir ou faire, vont servir à confirmer son témoignage. Le titre de *Consolationes internæ* qui eût pu devenir, vu son ancienneté, celui

du livre, désigne seulement, au frontispice, le manuscrit principal qui est la base de l'édition. Il rappelle le titre de *Consolateur* donné au docteur très-chrétien Jean Gerson, chancelier de l'église et de l'Université de Paris. On se souvient de la *Harangue à Charles VI*, dont l'édition de feu M. Boulard a fait connaître dans ce recueil (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 445), les remontrances loyales, prononcées par Gerson, comme organe de la fille aînée des rois de France. M. Gence n'a pas non plus, en tête de *l'Imitation*, indiqué le nom de cet auteur, qu'il déclare toutefois, dans une inscription lapidaire, être *Gerson*, et avoir mis au jour ce livre si consolant, sous l'infortuné règne de Charles VI. L'objet principal du savant éditeur-critique a été de fixer les variations perpétuelles du texte, et de le ramener aux leçons les plus générales des exemplaires manuscrits les plus anciens des divers pays. C'est ce qu'on lit avec intérêt, dans une préface écrite en latin, avec élégance et concision. M. Gence parcourt d'abord rapidement et signale les éditions des différens siècles, corrigées soit arbitrairement, soit d'après un ou plusieurs manuscrits, mais presque toujours avec des changemens introduits par un esprit de partialité ou par un esprit de corporation religieuse. Il expose ensuite son plan, et annonce qu'il a recueilli dans une *Description historique*, entre beaucoup de manuscrits qu'il ne fait que désigner, environ soixante, tant manuscrits qu'éditions anciennes, dont il compare et discute les variantes au bas des pages de l'édition. Ce travail n'a pu être le fruit que des plus longues et des plus studieuses recherches.

Quelques remarques philologiques avaient déjà été faites sur *l'Imitation*; mais M. Gence est le premier qui donne des notes critiques sur le texte, entièrement collationné et revu; elles sont rédigées avec simplicité et brièveté, et nourries, comme l'ouvrage, des citations de l'Écriture et des Pères à l'appui des anciennes leçons, et en outre, des variantes non moins pleines d'onction, de *l'Internelle Consolation* française, qu'il regarde comme un second texte. Sous ces divers rapports, elles ne surchargent ni ne déparent le texte latin d'un ouvrage qui n'est pas simplement un manuel de piété mais un livre éminemment moral, et d'une philosophie jugée par M. Boissonade (*Journal de l'Empire*, 12 mai 1811) comme supérieur à celle d'Épictète et de Sénèque.

Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans le détail des manuscrits relatifs à la longue contestation sur l'auteur et sur l'ouvrage. On trouve, à ce sujet, des documens

curieux dans la *Description historique* qui précède l'édition que nous annonçons. Il nous suffira de désigner le manuscrit, dit de *Gerson*, qui, entre autres motifs, détermine l'attribution du texte à l'auteur de ce nom. Le manuscrit d'Arone, jugé du xv<sup>e</sup> siècle, et dont on offre un *Specimen* paraît confirmer cette attribution. L'édition de M. Gence contient une *Table ascétique* et un *Index criticus* des matières traitées dans ces notes. Un *Index grammaticus* des mots et des locutions termine et complète la critique et l'interprétation du texte. Nous croyons que ce volume, sous ces divers rapports, et relativement à son objet, mérite d'être adopté par les Universités de la chrétienté, et admis dans les bibliothèques de France et de l'Europe.

Louis BARBIER, de la Bibliothèque du Cabinet du Roi.

385. —\* *Das Elsass.*—L'Alsace, ou Description historique et topographique des deux départemens du Rhin. Strasbourg, 1826. In-8<sup>o</sup>, avec des dessins.

Cet ouvrage est maintenant terminé. L'auteur, M. AUF-SCHLAGER, a pris soin d'en faire paraître en même tems une traduction française. La liste des souscripteurs, imprimée au commencement de ce volume, fait voir quel prodigieux succès a obtenu cette entreprise, dans un pays où le patriotisme est porté au plus haut degré dans toutes les classes de la société. Déjà nous avons rendu compte de la partie historique de ce livre (voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, page 231); elle présentait, avec moins de sécheresse que ne pourrait le faire un simple résumé, toute la série de nos annales. Nous avons aussi fait connaître ce qui concerne la statistique du Haut-Rhin : celle du Bas-Rhin est comprise dans cette livraison, et accompagne une carte très-bien faite, mais où les noms de lieux sont tellement pressés que cela seul suffirait pour indiquer la richesse territoriale de la province. Nous négligeons ici les détails géographiques, topographiques et manufacturiers, qui cependant sont d'une grande importance; mais nous engageons nos lecteurs à jeter un coup d'œil sur le chapitre des beaux-arts et sur celui des sciences : on y verra quelles sont, sous ces deux rapports, les richesses de Strasbourg. La liste des savans de cette ville et de leurs ouvrages prouve très-bien l'assertion de M. Aufschlager; il affirme qu'après l'Académie de Paris, l'Académie ou l'Université de Strasbourg est la première de France. Il n'a pu se nommer lui-même, et il n'a pu dire de combien d'ouvrages utiles il a enrichi l'éducation; mais, n'eût-il fait que ce livre, il aurait une belle place à réclamer parmi ses compatriotes.

Ph. DE GOLBÉRY.

---

## IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

---

### AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

CANADA. — MONTREAL. — *Société pour l'encouragement de l'éducation et de l'industrie.* — Il vient de s'organiser à Montréal, sous la présidence de sir John JOHNSON, une société dont le but est de répandre l'instruction et l'industrie parmi les sauvages et les pauvres du Canada. Cette société est affiliée à celle qui est établie à Londres pour le même objet; elle recommande la formation de sous-comités et d'associations de dames, et réclame la coopération des hommes de toutes les communions religieuses. Elle promet de respecter les droits des consciences, et d'accorder à toutes les sectes une égale assistance.

F. D.

NEW-YORK. — *Progrès des Beaux-Arts.* — Rousseau, s'il était témoin des progrès des beaux-arts dans les républiques d'Amérique, ferait-il répéter par Penn les paroles qu'il a prêtées à l'ombre de Fabricius : « Quel est ce langage étranger ? quelles sont ces mœurs efféminées ? Hâtez-vous de renverser ces amphithéâtres, brisez ces marbres, brûlez ces tableaux, chassez ces esclaves qui vous subjuguent, et dont les funestes arts vous corrompent. » La musique principalement hâte les progrès du goût dans toute l'Amérique : on applaudit les opéras de Mozart et de Rossini à Buénos-Ayres, à Rio-Janeiro, à Lima et à Mexico; et l'Amérique du nord possède un opéra italien.

Ce fut le 29 octobre 1825 que ce théâtre fut ouvert pour la première fois. Le public de New-York s'y porta en foule : le *Barbier* de Rossini a trouvé dans d'autres capitales des spectateurs plus éclairés, mais nulle part aussi enthousiastes. Le directeur Garcia justifia sa réputation européenne; dès son début M<sup>lle</sup> Garcia ravit les Américains par son jeu plein de grace, et par la pureté de sa voix; et bientôt parut à côté d'elle M<sup>me</sup> Barbieri, élève du Conservatoire de Paris. On entendit tour à tour *il Barbieri*, *Amante astuto*, *Tancredi*, *Ottello*, *don Giovanni* et *Cenerentola*. Garcia composa la musique d'un opéra intitulé la *Fille de l'air*, qui n'a point réussi.

New-York possède le tableau du *Sacre* par David. Un sculpteur italien, M. *Causaci*, a profité de l'anniversaire du 4 juillet pour exposer, sur la place publique de l'Hôtel-de-Ville, le modèle en plâtre d'une statue équestre qu'on doit élever à Washington. On a beaucoup critiqué sa composition; le cheval, qui se cabre, comme celui de la statue de Pierre I<sup>er</sup> à Saint-Pétersbourg; l'attitude du personnage, imité du Louis XIV de la Place des Victoires, quoique Washington soit plus célèbre comme législateur et homme d'état que comme guerrier. Mais, nous qui ne sommes appelés à juger des monumens que lorsqu'il n'est plus possible d'en corriger les défauts, nous devons approuver le bon sens américain qui, comme jadis à Athènes, provoque la critique du goût, avant de modeler le marbre ou de fondre le bronze. M. Causaci a l'espoir d'être chargé par le congrès d'exécuter ce monument : honneur fait pour inspirer le génie de tout artiste qui est appelé à acquitter la dette de la reconnaissance nationale, et non pas à repaître l'orgueil suprême d'hommages adulateurs que paient souvent malgré eux de malheureux contribuables.

New-York a joué aussi du spectacle d'ascensions aérostatiques (Voy. ci-dessus page 511). Ni le voisinage des mers qui ceignent ses murs, ni les dangers de l'équinoxe n'ont empêché M. *Robertson* fils de s'élever dans les airs, même la nuit. Le 20 septembre, il est parvenu à une hauteur telle que le feu d'artifice de son ballon a été aperçu en mer par un navire éloigné de 23 lieues. Ces expériences ne seront pas inutiles pour la science : nous espérons que M. *Robertson* nous transmettra les observations qu'il a déjà faites, et qu'il va continuer dans les climats d'Amérique. Il est arrivé à présent à la Nouvelle-Orléans.

C'est aussi dans cette ville toute française, quoique capitale d'un état de l'Union, que doit passer l'hiver la troupe des artistes italiens : au printemps, ils iront établir l'Opéra à Mexico. Menacé d'une ruine prochaine dans la capitale de l'Europe, ce théâtre est silencieux à Paris, tandis que ses chanteurs principaux donnent de brillantes représentations sur les bords du Mississipi, dans une cité qui, il n'y a qu'un siècle, ne comptait que 4,000 habitans, et qui jouit à présent des ressources du commerce le plus étendu et de tous les plaisirs du goût. Les beaux-arts, amis de la liberté, vont perfectionner la civilisation des républiques américaines, et commencent à s'exiler de quelques contrées de la vieille Europe.

*Isid. L—N.*

## ANTILLES.

HAÏTI. — PORT-AU-PRINCE. — *Romans envoyés de Paris.* — On imprime dans cette ville une *Feuille de commerce* dont nous avons sous la main le n° 33 (18 août 1826), qui contient des annonces utiles et même un article littéraire très-bien rédigé. C'est un compte rendu de l'ouvrage intitulé : *De la noblesse de la peau*, par M. l'évêque GRÉGOIRE.

Mais, à côté de ces notices intéressantes, il en est une qui fait contraste : un M. Gaux, libraire, avertit le public qu'il vient de recevoir une *grande quantité de romans*, qu'il offre en lecture à des prix indiqués. *Des romans !* c'est une denrée abondante à Paris : ils circulent dans les mains des oisifs et des petites maîtresses, dont ils n'éclairent pas l'intelligence, dont ils sont loin d'améliorer les mœurs. *Des romans !* genre de littérature à peu près éphémère ; car, après quelques années révolues, le tout s'engloutit dans le fleuve de l'oubli, à très-peu d'exceptions près ; la plupart même ne survivent pas à l'année qui les a vus naître. *Des romans !* dans un pays où il est si nécessaire de répandre de bons livres sur la religion, les mœurs, les sciences, les arts, d'exciter au travail et d'éclairer ce travail par les lumières ! *Des romans !* dans un pays que sa circonscription insulaire doit rendre puissance maritime, et qui n'a pas encore une seule école d'arts et métiers, d'hydrographie, de pilotage, de chimie appliquée aux arts, de constructions navales, etc. E.

MARTINIQUE. — SAINT-PIERRE. — *Traite des noirs.* — Le seul commerce en vigueur dans cette île est le commerce des esclaves, qui procure des profits énormes à ceux qui s'y livrent. On débarque beaucoup de noirs dans notre île, où ils sont vendus publiquement aux habitans. Au dernier marché, leur prix était de 2,500 fr. par tête. Après avoir débarqué leurs malheureux esclaves, les vaisseaux négriers font voile pour Saint-Thomas, où ils s'approvisionnent de nouveau de marchandises pour la côte d'Afrique. Un seul vaisseau a fait trois fois le trajet dans les douze derniers mois. Depuis cette époque, nous pouvons évaluer l'importation des nègres à 10,000 ; mais la mortalité est fort grande parmi eux, pendant la navigation, à cause des précautions que l'on est obligé de prendre pour n'être point découvert. Dans un des derniers voyages, un négrier a fait jeter à la mer 25 nègres vivans, parce qu'ils étaient attaqués d'une espèce de maladie de tête qui paraissait pouvoir devenir contagieuse. — Espérons que la nouvelle loi



annoncée aux chambres législatives de France fera cesser cet odieux trafic, véritable crime de lèse-humanité. F.

## AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

CHILI. — *Institut national*. — La commission des fonds de l'Institut national a demandé au gouvernement l'autorisation de négocier un emprunt de 6,000 pesos (30,000 francs), afin de subvenir aux frais d'achats de livres, de machines, et d'autres objets nécessaires, pour ouvrir dans la capitale de cette république des cours de physique, de chimie et de minéralogie. F. D.

BRÉSIL. — *Colonisation* (Voy. Rev. Enc., t. xxx, p. 836). — L'arrivée de la cour portugaise au Brésil, en 1808, ouvrit une nouvelle ère à l'histoire de ce pays. Ce grand événement convertissait une colonie long-tems opprimée par une avare métropole, en un royaume où la maison de Bragance, bannie d'Europe, venait chercher un refuge et un nouveau trône. Il fallait donc élever la nation brésilienne à la dignité d'un peuple libre et indépendant : abolir les lois de fer qui prohibaient l'introduction dans le pays des arts et des manufactures, détruire une multitude d'anciens abus et de vieilles superstitions, renforcer enfin sa population blanche d'un certain nombre d'individus actifs et industrieux. Mais c'étaient de trop grands sacrifices pour les ministres de Joaô VI : ennemis jurés de toute réforme, ingrats envers la terre qui leur donnait un asile, ils fermaient les yeux aux lumières du siècle, et cachaient au monarque les besoins du pays. Quelquefois, entraînés par la force des choses, ils brisaient un anneau de la chaîne d'oppression ; mais bientôt ils en forgaient un autre plus dur et plus lourd, et le Brésil restait courbé sous le joug. Il est vrai que ses ports étaient ouverts au commerce étranger ; mais des lois d'exception et des réglemens de douane anéantissaient les heureux résultats du commerce. Aucun bien ne s'effectuait sans qu'il ne fût aussitôt compensé par quelque mal.

Cependant, le besoin d'une augmentation de population se faisait sentir de toutes parts ; et les ministres ne purent différer plus long-tems l'exécution d'une mesure hautement réclamée par la situation d'un pays vaste et riche, mais privé de bras. Le ministre d'*Aguiar* fut donc chargé d'y attirer des colons et de les y établir convenablement. Mais, imbu des préjugés de la tyrannie métropolitaine, il voyait d'un œil de jalousie le développement du Brésil, au milieu des embarras

par lesquels ses collègues et lui-même cherchaient à entraver sa marche. Bien loin de profiter de la guerre qui alors tourmentait l'Europe, et qui favorisait l'émigration de familles paisibles et industrieuses et de savans qui ne demandaient qu'à enrichir de leurs travaux un pays neuf, il ne porta point ses regards au-delà des îles Terceires. La première expédition d'habitans de ces îles eut lieu aux frais du trésor public : mais, comme ces sujets du Portugal se méfiaient de leur gouvernement, les gens pauvres se hasardèrent seuls à abandonner leur patrie pour traverser l'Atlantique. Rien n'avait été préparé, et les colons arrivèrent lorsque déjà l'on ne pensait plus à eux. Le ministre négligent confia cette affaire à l'intendant général de police *P. F. Vianna*, d'odieuse mémoire. Après une traversée de 60 jours, durant laquelle ils eurent à supporter toutes sortes de privations, jetés comme des ballots de marchandises dans le fond des vaisseaux, les colons restèrent encore 15 jours à l'ancre, dans la rade de Rio Janeiro, sans espérance d'arriver à la fin de leurs tourmens ; mais voyant chaque jour jeter à la mer, depuis leur départ de leur patrie, même dans le port de la capitale, les corps de leurs compagnons qui mouraient de faim et de misère. Après cette horrible quarantaine, et sur les instances réitérées des capitaines des vaisseaux, les colons furent débarqués dans un magasin de sel. Là ils furent entassés sur la terre qui leur servait de lit. Les femmes, les enfans, les malades mêmes, tout était confondu dans ce local insalubre. En peu de jours, ils furent privés même du morceau de pain que la police leur fournissait, et ils devinrent de nouveau la proie de la faim, du désespoir et de la mort. Réduits aux dernières extrémités, ils abandonnèrent l'effroyable asile qu'un gouvernement avare leur avait assigné, et chacun alla de son côté implorer la charité publique. Les habitans de Rio Janeiro ne furent pas sourds à la voix de la nature. Ils reçurent dans leurs maisons ces infortunés, et les établirent en partie dans leurs terres. Quelques-uns, totalement démoralisés par le malheur, se livrèrent aux excès du crime, et fournirent à la police qui les avait tant négligés un nombre plus considérable de voleurs. Tel fut le sort de tant d'individus qui, trompés par les promesses du gouvernement, avaient abandonné leur patrie et des moyens d'existence assurés.

Tandis que d'Aguiar traitait avec tant de cruauté ou d'indifférence les colons qu'il avait fait recruter dans les îles Terceires, le ministre de *Linhares*, chargé du département des affaires étrangères, projetait l'établissement d'autres colonies.

Sur l'avis et d'après les instances réitérées de *M. J. B. d'Andrada*, qui habitait alors Lisbonne, mais avec qui il était en relation et qu'il consultait pour la direction des affaires du Brésil, ce ministre s'occupa de trois différentes expéditions : une de Chinois pour la culture et la préparation du thé ; la seconde de Suédois pour la fabrication du fer des mines de San - Paulo ; et la troisième de chameaux d'Afrique dont il voulait naturaliser la race dans le pays. Mais la mort l'empêcha d'accomplir ces projets. Son successeur *Galveas*, homme faible et maladif, ne crut point son honneur intéressé à rejeter les plans formés avant son arrivée au ministère ; et si les colons qui arrivèrent ne furent pas employés convenablement, du moins ils n'éprouvèrent pas le sort déplorable de ceux qu'avait appelés le ministre d'Aguiar.

La mort de *Galveas*, qui eut lieu en janvier 1814, fit passer son porte-feuille entre les mains du chevalier *Araujo da Barca*. Ce diplomate aimait les sciences et les arts, et son élévation au ministère fut le présage d'un heureux avenir pour les colonies qui languissaient découragées. En effet, dans les commencemens, il prit des mesures qui paraissaient répondre à l'attente publique. Mais bientôt tout cessa, peut-être parce que l'état de sa santé ne lui permettait point de s'occuper des intérêts de la nation. Les chameaux tombèrent sous la surveillance de ce même intendant de police dont nous avons signalé les hauts faits. Aussi humain envers ces pauvres animaux qu'à l'égard des malheureux colons des îles Terceires, il finit par envoyer l'ordre d'égorger ceux qui avaient résisté à la faim.

Les Chinois furent répandus en partie sur la métairie de Santa-Cruz, propriété du roi, distante de quatorze lieues de la capitale ; en partie sur la terre de Lagoa qui sert de pépinière, à deux lieues de Rio Janeiro. Quelques-uns d'entre eux furent chargés d'entretenir les jardins du ministre. Les uns et les autres commencèrent à cultiver le thé. Cet arbuste croît dans cette partie du Brésil avec une force de végétation prodigieuse, et donne deux récoltes par an. Ils construisirent des fours, et, pendant quelque tems, la cour de Joaô VI eut pour sa consommation le thé le plus parfait et le plus aromatique qu'on y eût encore goûté. L'orgueil et la jalousie des grands ne permit pas qu'on étendit la culture de cette plante utile : ils tenaient à jouir seuls de cet agréable monopole. On cacha au public les procédés des Chinois, et on consentit à peine à laisser voir les arbustes en fleurs, en ayant soin toutefois de n'en point laisser prendre de semence. Cependant, peu à peu, le

thé royal, n'étant plus soutenu par la mode, perdit la faveur des courtisans. La protection qu'on accordait aux colons chinois diminua insensiblement; les produits devinrent de moins en moins considérables; et le dédain pour ces industriels étrangers succéda à la vogue dont ils avaient été l'objet. Enfin, la mort du ministre mit un terme à l'établissement, et les ouvriers, privés de leur salaire, furent obligés de chercher dans d'autres occupations les moyens de pourvoir à leur subsistance. Ils se répandirent dans le pays, et ils s'attachèrent à différentes branches d'industrie, avec cette activité lente, mais assidue, qui caractérise leur nation. Il est à remarquer qu'il n'y a pas d'exemple jusqu'à ce jour qu'aucun de ces Chinois ait été non-seulement condamné, mais même impliqué dans aucune affaire civile ou criminelle.

Le gouvernement actuel a pris des mesures pour propager la culture du thé sur divers points du Brésil; mais, comme il n'a point employé ceux qui seuls auraient su la rendre fructueuse, tous ses efforts ont été inutiles.

Le chargé d'affaires du roi Joaô VI à Stockholm ayant reçu l'ordre de son gouvernement d'engager une colonie pour l'exploitation des mines de San-Paulo, ne s'acquitta point avec le soin nécessaire de la mission qu'il devait remplir. Plus occupé des recommandations de ses amis que des besoins de la nation, il expédia pour Rio Janeiro une colonie composée d'individus de toutes les classes, parmi lesquels il s'en trouvait cependant quelques-uns qui avaient déjà travaillé dans des fonderies suédoises. Le directeur de la colonie n'était pas lui-même de la profession requise; mais, comme il n'était pas sans talent, il ne resta pas tout-à-fait inutile. L'arrivée de ces colons à Rio Janeiro, où ils étaient attendus avec impatience, semblait promettre au pays une source nouvelle de richesses. Le Brésil est fécond en mines de toute espèce, et celles de fer y sont surtout si nombreuses que de tous côtés on rencontre d'abondantes veines abandonnées ou mal exploitées. Les ministres accueillirent avec affabilité les colons suédois, qui obtinrent d'abord tout ce dont ils avaient besoin; mais bientôt l'intrigue et l'ignorance vinrent arrêter leurs opérations et détruire le nouvel établissement. Les malheureux qui y étaient attachés furent complètement abandonnés. Le directeur passa trois ans à la cour à balayer la poussière des antichambres, réclamant l'exécution du traité conclu entre lui, ses compagnons et le gouvernement; ses efforts furent vains; les ministres répondaient toujours, quand par hasard ils daignaient se montrer, qu'ils ne pouvaient rien faire.

On voit encore aujourd'hui à Sorocaba, province de San-Paulo, la fabrique de fer appelée *la fabrique suédoise*. Elle consiste, outre les outils nécessaires, en quatre petits fours de fusion et de précipitation, appelés en allemand *Blau-Offen*, qui n'ont que neuf palmes de hauteur, et peuvent tout au plus donner en vingt-quatre heures six arrobes de fer. Maintenant, dans le même édifice, qui est d'une magnificence inutile, il y a une autre fabrique de deux grands fours appuyés l'un contre l'autre, avec des forges de raffinage, le tout en bon état. Cette fonderie est construite sur le plan de celle qui a été élevée en Portugal par l'ancien directeur des mines de ce royaume, l'illustre *José Bonifacio d'Andrada*.

Tel a été le sort des premières colonies établies au Brésil. Dans un autre article, nous nous occuperons de celles qui furent fondées par *Villanova Portugal*, celui de tous les ministres du Brésil qui fit en ce genre les spéculations les plus désastreuses. Nous passerons ensuite à celles dont l'établissement date du gouvernement impérial. M.

## ASIE.

PERSE. — *Commerce*. — Malgré toute l'importance du commerce de la Perse, on n'a jusqu'à présent en Europe que des notions fort incomplètes à ce sujet. Les négocians de Constantinople en connaissent peu la marche; les Anglais sont la seule nation qui fasse directement le commerce avec la Perse, par le port de Benderbuchir, situé sur le golfe Persique, où ils vendent leurs marchandises argent comptant, ou les échangent contre de la soie. La masse des affaires qu'ils font sur ce point est considérable.

La fête dite *Nourouz*, que l'on célèbre à Tauris, à Téhéran et dans toute la Perse, à la fin de février, est le moment le plus favorable pour la vente des marchandises européennes; la foire qui a lieu à cette époque dure un mois entier. C'est en juin qu'il faut venir à Sultanieh, pendant le séjour qu'y fait annuellement le schah. Cette ville est le seul endroit de la contrée où les marchandises se vendent argent comptant, car il ne s'y fait aucun échange. A Tauris, au contraire, les principales opérations se font au moyen d'échanges; cependant, les draps d'or et d'argent, ainsi qu'un petit nombre d'autres marchandises d'Europe, s'y paient comptant. La Perse reçoit de Constantinople les soieries, les draps d'or et d'argent et les autres objets de fabrique française, pour l'achat desquels trois cents marchands de Tauris font chaque année le voyage; le prince Abbaz-Mirza consacre ordinairement 20,000 tomans (environ 320,000 roubles assignations) à ce genre de spéculations.

On compte environ 600 verstes de Tiflis à Tauris. Cette route, que les convois de marchandises parcourent en 22 à 30 jours, et que l'on peut faire à cheval en 6 à 10 jours, est traversée par une infinité de petites rivières et de ruisseaux, qu'il faut passer à gué; ce qui occasionne beaucoup de difficultés à l'époque du dégel dans ces montagnes; toutefois, le chemin n'est jamais dangereux, et l'on trouve partout à se procurer des vivres. Les caravanes mettent 10 jours pour se rendre de Tauris à Sultanieh, où l'on peut aller à cheval en 3 jours.

Les Arméniens expédient annuellement de Russie en Perse, par Tiflis et le Ghilan, pour 1,600,000 roubles de marchandises russes, dont les principales consistent en verreries et cristaux, en grosse mousseline, dite *mitcale*, en sucre raffiné, nankins et indiennes, en draps communs, etc. Ces marchandises sont transportées par mer d'Astrakhan à Leukoran, d'où elles sont envoyées à Tauris à dos de cheval.

Il arrive annuellement à Tauris par Erzeroun, 10 à 12 caravanes de Constantinople. D'après les registres des douanes, la Perse reçoit par cette voie pour 4 à 500,000 tomans (6 à 8 millions de roubles assign.) de marchandises anglaises et françaises, et elle expédie en retour de la soie écrue, des châles de Cachemire et de Kerman, du tabac, de l'indigo et du poivre. On fait peu venir de Smyrne, parce qu'il faut y payer comptant les marchandises.

Deux à trois cents chevaux apportent annuellement de Trébizonde à Tauris, des verreries, des faïences, de la porcelaine et des draps ordinaires.

De Benderbuchir, on reçoit du sucre, du café, de l'indigo, des indiennes, des couvertures et cotonades anglaises, pour des sommes considérables. On porte à un million de tomans (environ 16 millions de roubles assign.) la valeur des marchandises qui arrivent à Téhéran et à Tauris par cette voie. Les châles de Cachemire sont également apportés par Benderbuchir, parce que la route de terre est dangereuse.

Enfin, par Bagdad, il s'introduit aussi beaucoup de marchandises anglaises et françaises; dans la seule ville de Tauris, on en reçoit par ce débouché pour 100,000 tomans (1,600,000 roubles assign.).  
(*Bulletin des Sciences.*)

## EUROPE.

### ILES BRITANNIQUES.

*Navigation. — Perfectionnement des chronomètres. —* L'amirauté avait offert deux prix annuels, l'un de 300, et le se-

cond de 200 livres sterling aux fabricans dont les chronomètres présenteraient le plus grand degré d'exactitude. Les concurrens firent leur dépôt à l'observatoire de Greenwich; les chronomètres y furent entretenus et essayés, et leurs variations notées avec soin. Les résultats du dernier concours ont été l'un et l'autre en faveur de M. FRENCH; l'extrême exactitude qu'il a su donner à ses instrumens est, nous le croyons, sans exemple. L'un d'eux a varié par jour de 0,6 de seconde, terme moyen sur un essai de 12 mois, et l'autre d'un peu moins d'une seconde, pendant le même tems. — De nouveaux renseignemens que nous avons pu obtenir sur la marche de ces chronomètres, depuis que ces prix ont été accordés, donnent les résultats suivans :

|                                          |       |
|------------------------------------------|-------|
| Variation du premier, après quinze mois  | 1",07 |
| Variation du second, après dix-sept mois | 0",63 |

Ainsi, le navigateur qui aurait été à la Chine et serait revenu avec le premier, n'aurait commis, dans l'évaluation de la longitude, qu'une erreur d'un demi mille environ; et après avoir fait le tour du monde avec le second, il ne se serait trompé que de 50 à 60 perches.

R.

*Statistique.* — Les renseignemens suivans sont extraits d'un article de notre correspondant de Londres, M. Frédéric DEGEORGE, inséré dans les *Ocios de Españoles emigrados*.

Les *Iles britanniques* ont une superficie de 71,281,907 acres, ou 111,377 milles carrés, divisés en terres

|                     | Labourables. | Prairies.  | Incultes.  | TOTAL.     |
|---------------------|--------------|------------|------------|------------|
| Angleterre. . . . . | 10,200,000   | 14,200,000 | 7,932,400  | 32,332,400 |
| Galles. . . . .     | 900,000      | 2,600,000  | 1,252,000  | 4,752,000  |
| Écosse. . . . .     | 2,500,000    | 2,550,000  | 17,204,507 | 22,254,507 |
| Irlande. . . . .    | "            | "          | "          | 11,943,000 |
| TOTAL. . . . .      |              |            |            | 71,281,907 |

Elles contiennent, suivant le recensement de 1821 :

|                     | Chefs-lieux<br>de comté. | Paroisses. | Maisons.  |
|---------------------|--------------------------|------------|-----------|
| Angleterre. . . . . | 40                       | 9,860      | 2,036,317 |
| Galles. . . . .     | 12                       | 833        | 140,820   |
| Écosse. . . . .     | 33                       | 948        | 356,536   |
| Irlande. . . . .    | 32                       | 2,244      | 1,185,490 |
| TOTAL. . . . .      | 117                      | 13,885     | 3,719,163 |

Et possèdent, sans compter les armées de terre et de mer qui,

au mois de janvier dernier, étaient fortes de 320,000 soldats et 30,000 marins, une population de 20,874,159 âmes.

|                | Hommes.   | Femmes.   | Enfans au-dessus de 15 ans. |           | TOTAL.     |
|----------------|-----------|-----------|-----------------------------|-----------|------------|
|                |           |           | Mâles.                      | Femelles. |            |
| Angleterre.    | 3,262,780 | 3,510,899 | 2,220,899                   | 2,266,859 | 11,261,437 |
| Galles. . . .  | 202,186   | 229,125   | 148,301                     | 137,826   | 717,438    |
| Écosse. . . .  | 580,493   | 718,330   | 403,059                     | 391,574   | 2,093,456  |
| Irlande. . . . | 1,941,927 | 2,067,727 | 1,400,000                   | 1,392,139 | 6,801,828  |
| TOTAL. . . .   | 5,987,386 | 6,526,116 | 4,172,259                   | 4,188,398 | 20,874,159 |

Formant 4,253,416 familles réparties de la manière suivante :

|                  | Agriculteurs. | Manufacturiers<br>et commerçans. | Improductifs. | TOTAL.    |
|------------------|---------------|----------------------------------|---------------|-----------|
|                  |               |                                  |               |           |
| Galles. . . . .  | 74,225        | 41,680                           | 30,801        | 146,706   |
| Écosse. . . . .  | 130,700       | 190,264                          | 126,997       | 447,961   |
| Irlande. . . . . | 219,529       | 327,647                          | 764,856       | 1,312,416 |
| TOTAL. . . . .   | 1,198,186     | 1,677,886                        | 1,377,344     | 4,253,416 |

En 1812, 971,913 habitans étaient à la charge des paroisses, qui leur payaient une somme annuelle de 6,656,105 liv. sterling, équivalant à 1,061,438 quartiers de blé; en 1824, le *paupérisme* comptait environ 1,500,000 familles, et la somme dépensée pour elles était égale au prix de 1,860,000 quartiers de blé.

Le *commerce d'importation et d'exportation* de la Grande-Bretagne a présenté les résultats suivans, pendant les deux années :

|                     | 1824.             | 1825.      |
|---------------------|-------------------|------------|
| Importations. . . . | L. st. 35,937,936 | 44,137,482 |
| Exportations. . . . | 57,845,459        | 56,335,514 |

A la fin de 1824, la *marine marchande des trois royaumes* se composait de

|                   | Bâtimens |           | Nombre de |         |
|-------------------|----------|-----------|-----------|---------|
|                   | à voile. | à vapeur. | tonneaux. | marins. |
| Angleterre. . . . | 16,466   |           | 1,981,685 | 123,332 |
| Écosse. . . . .   | 2,961    |           | 266,975   | 29,631  |
| Irlande. . . . .  | 1,376    |           | 73,293    | 6,779   |
|                   | 20,803   | 160       | 2,321,953 | 149,742 |



## ÎLES BRITANNIQUES. — RUSSIE. — DANEMARK. 809

Les *revenus* de la Grande-Bretagne s'élevèrent, en 1825, à *L. st.* 49,552,493.

Depuis 1790, la *population* de l'Angleterre s'est augmentée de plus d'un tiers; la plupart des produits de ses manufactures ont sextuplé; son commerce d'importation et d'exportation a triplé, et son revenu a plus que doublé. Cependant, à la fin de 1825, cette puissance avait en émission pour environ 50 millions de billets de banque; savoir :

|                            |                          |
|----------------------------|--------------------------|
| Banque d'Angleterre. . .   | <i>L. st.</i> 18,200,000 |
| Banques des provinces. . . | 30,000,000               |

Et sa dette nationale s'élevait à la somme effrayante de 893,783,282 livres sterling : (22 milliards de francs).

### RUSSIE.

*Produit des mines d'or de l'Oural.* — On a beaucoup exagéré le produit des nouvelles découvertes faites dans ces montagnes, où l'on eût cru, suivant les récits des voyageurs, que d'immenses pactoles coulèrent autrefois, en déposant leurs richesses dans les sables. M. ERDMANN, voyageur plus véridique et meilleur observateur, rapporte qu'en 1823 le produit total de ces nouvelles mines, tant de celles de la couronne que de celles des particuliers, fut de 4,508 livres russes, ou environ 1970 kilogrammes, que le départ doit réduire à peu près à 1200 kilogrammes, au titre des monnaies. Ainsi le produit net de ces mines ne peut guère s'élever au-dessus de 3,300,000 francs. Suivant M. Erdmann, le nombre des ouvriers employés à la recherche de l'or, enfans pour la plupart, s'élevait à 11,000. Le voyageur a joint à sa relation une notice sur les autres mines de l'Oural, extraite de l'ouvrage de *Hermann* sur ces montagnes : il eût fallu puiser à des sources moins anciennes. Hermann décrit avec exactitude la nature et le gisement des minerais; mais, quant à l'exploitation, les choses ont considérablement changé, depuis la publication de son livre, vers la fin du siècle dernier. F.

### DANEMARK.

COPENHAGUE. — *Jubilé de l'Université.* — L'Université de Copenhague a célébré, cette année, le millième anniversaire de l'introduction du christianisme dans le Danemark. Du 24 au 30 mai, plusieurs théologiens prirent le degré de docteur, et soutinrent une thèse sur l'histoire sacrée ou ecclésiastique. Le professeur *Petersen*, selon la coutume des Universités du

nord, avait fait paraître un programme de la fête, suivi d'une dissertation savante. Il avait pris pour sujet : *l'état de la civilisation dans les tems héroïques, de la Grèce*. A cette dissertation était jointe la biographie des candidats qui devaient être créés docteurs. Le 3 juin, il y eut une autre fête dans l'église de la Trinité : le professeur *Moeller*, doyen de la faculté de théologie, y prononça un discours ou sermon, dans le double but de célébrer la création des nouveaux docteurs, et le souvenir d'Anchaire, premier missionnaire chrétien, que les églises de Danemark, de Suède et de Holstein regardent comme leur fondateur, et qui porta, il y a maintenant mille ans, l'Évangile dans les pays du nord y érigea les premières églises, y établit les premières écoles, et forma des disciples zélés et habiles, parmi lesquels Rimbart, son biographe, est un des plus distingués. Il n'était pas aisé de trouver des rapports entre les docteurs de l'an 1826 et ces premiers tems du christianisme : cependant, l'orateur, employant la transition admise en rhétorique, a passé de l'époque où il n'y avait que des prêtres et des moines, à celle où l'on a inventé des distinctions et des grades dans la théologie. Après ce discours, le recteur a pris la parole ; il a entrepris de prouver que le christianisme favorise les lumières et la science. L'orateur, en parcourant les diverses époques de l'histoire de notre ère, n'a pas dissimulé que, dans le moyen âge, le christianisme s'est montré souvent hostile envers les sciences naturelles : mais, a-t-il dit, ces sciences se livraient alors à des écarts dangereux : l'alchimie, l'astrologie et une médecine superstitieuse servaient les passions humaines. Il nous semble pourtant que ces prétendues sciences, loin d'être persécutées, étaient au contraire en grande faveur dans les cours et dans le monde, et que c'était au contraire contre les Galilée que l'on dirigeait des poursuites. La fête s'est terminée par l'exécution d'un choral dont les paroles étaient du professeur *Moeller*, et la musique de *Berggreen*.

D—c.

*Langue danoise.* — Voltaire, dans le siècle dernier, entreprit d'introduire quelques innovations dans l'orthographe de la langue française. Il eut des adversaires, même des détracteurs ; il en a peut-être encore : cependant nous voyons que son orthographe est aujourd'hui adoptée par tous les bons écrivains de son pays. Les langues, comme toutes les choses humaines, sont sujettes à des altérations ; et peut-être les écrivains du xx<sup>e</sup> siècle ne regarderont plus comme classique l'orthographe de ceux du xix<sup>e</sup>. La langue danoise a aussi subi beaucoup de changemens en ce qui regarde son orthographe ;

mais il en reste encore à faire , et nous voyons avec plaisir que des savans d'un grand mérite s'en occupent. Nous avons sous les yeux plusieurs ouvrages sur cette matière ; mais nous nous abstenons de les comprendre dans notre *Bulletin bibliographique* , parce que des détails de ce genre sur une langue si peu répandue n'offriraient aucun intérêt à la grande majorité de nos lecteurs. Nous croyons néanmoins devoir indiquer un ouvrage sur cette matière , d'environ 400 pages , par le savant et célèbre voyageur , M. le professeur RASK , à Copenhague , dont l'opinion et les idées sur les langues en général , et sur sa langue maternelle en particulier , ne pourront pas manquer d'être regardées comme importantes , et d'un très-grand poids. Nous avons également sous les yeux trois autres brochures sur le même sujet , et dont l'auteur est M. N. PETERSEN , attaché à l'instruction publique. Elles ont également fixé l'attention de ses compatriotes. Quant à nous , nous adoptons presque entièrement l'avis de ces deux estimables auteurs ; mais quelques-unes des innovations qu'ils proposent , quelque justes qu'elles soient pour le fond , nous paraissent inadmissibles pour la forme ; et nous croyons qu'elles rencontreront des obstacles insurmontables. Quoi qu'il en soit , ils ont rendu un véritable service à la langue de leur pays , et nous les prions d'agréer en particulier l'expression de notre reconnaissance.

HEIBERG.

### ALLEMAGNE.

ERFURT. — *Bibliothèque populaire.* — Il existe à Erfurt un établissement qui pourrait être imité avec succès dans beaucoup d'autres lieux : son but est d'instruire en les amusant , les enfans dont les parens n'ont pas le moyen de se procurer des livres. C'est une bibliothèque ou cabinet de lecture pour la classe pauvre. Une *Société d'amis de la jeunesse et des progrès des lumières* s'est réunie pour former une collection de livres , qu'elle prête aux enfans , sous la responsabilité de leurs parens , à raison de cinq centimes le volume , et de dix centimes lorsque l'ouvrage est orné de planches. Le produit de cette modique rétribution est employé aux petites dépenses de l'établissement et à l'achat de nouveaux livres. Le choix des ouvrages est fait avec soin par les directeurs qui ont fait un appel aux parens de la classe aisée , en les priant de concourir à la prospérité de l'établissement par le don des livres qu'ils ont achetés pour leurs enfans , et dont ceux-ci ne font plus usage.

APOLDA. — *Constructions et fondations d'utilité publique.*  
— Les habitans de la petite ville d'Apolda viennent de cé-

lébrer le jubilé semi-séculaire du règne du grand-duc de Saxe-Weimar, d'une manière qui mérite d'être connue. Cette mémorable solennité n'a pas été marquée par des fêtes et des réjouissances qui n'appartiennent qu'au tems présent, mais par des monumens durables et dignes du respectable souverain dont ils honoreront la mémoire. Une rue impraticable a été réparée et nommée rue Saint-Charles; une fontaine, érigée sur la place du marché, a reçu aussi le nom d'un prince révééré; enfin, on a arrêté la construction d'une nouvelle école primaire. Pour l'exécution de ce projet vraiment patriotique, il a été ouvert une souscription volontaire qui a procuré 600 rixdalers (environ 2400 fr.), somme considérable pour une ville de 3000 âmes, qui, d'ailleurs a beaucoup souffert des circonstances présentes.

J<sup>B</sup>. DE LUCENAY.

BERLIN. — *Beaux-arts.* — *Monument numismatique, ou collection complète en médailles des chefs-d'œuvre de sculpture d'Antoine CANOVA, offerte aux amateurs des arts, par souscription.* — Il est inutile de répéter ici l'éloge de Canova : ses immortels chefs-d'œuvre l'ont placé au premier rang des sculpteurs modernes, et c'est rendre à l'art un service réel que de perpétuer et de propager ces beaux modèles, objets de l'admiration de notre siècle.

La collection sera composée de *quatre-vingts médailles*, réparties dans huit séries égales, et qui paraîtront successivement. Ces médailles seront en bronze doré, exécutées avec le plus grand soin, et accompagnées d'une *notice* imprimée en quatre langues. La médaille qui portera l'effigie de Canova, sera double de celles qui formeront la collection. Le prix de la souscription est de 10 ducats en or de Hollande (environ 110 fr.), pour chaque série, payés d'avance. Des amateurs éclairés qui désireraient encourager cette entreprise en prenant plusieurs souscriptions ( quatre ou cinq ), seront regardés comme fondateurs de cette collection, consacrée au génie, et dédiée aux amis des beaux-arts.

M. le D<sup>r</sup> DE LAUBEN, chargé de la direction de l'entreprise, annonce que la première série paraîtra, aussitôt que les souscriptions auront couvert les premiers frais.

On peut souscrire, à Paris, au bureau de la *Revue Encyclopédique*, au *Musée encyclopédique*, chez M. Bossange père, et chez MM. Treuttel et Wurtz, libraires.

Z.

## SUISSE.

GENÈVE. — *Enseignement industriel.* — La Suisse n'a pas

été la dernière à marcher dans la voie que l'Angleterre a ouverte, et dans laquelle la France fait déjà d'heureux progrès, grâce à l'activité patriotique de M. Ch. Dupin. Nous avons annoncé l'établissement des cours destinés aux classes industrielles à Lausanne, à Berne, à Zurich, à Arau (voy. ci-dessus, p. 528). Maintenant, M. Ab. MORIN, pharmacien à Genève, annonce qu'il commencera, en janvier 1827, un *cours de physique et de chimie industrielles*. Ses leçons auront pour objet l'action de la chaleur et de la vapeur, et la fabrication de la fonte, du fer et de l'acier.

a.

ARGOVIE. — *Législation. — Formation d'un code civil.* —

Le canton d'Argovie, pays remarquable par les hommes distingués qui l'habitent, et par de nombreux établissemens d'industrie et l'état prospère de l'agriculture, renfermait déjà dans son sein plusieurs élémens de prospérité. Formé, au commencement de ce siècle, des débris de la puissance bernoise, de l'ancien comté de Bade, des baillages libres, et du Frickthal donné à la Suisse (en 1803) par la France qui l'avait elle-même reçu de l'Autriche, lors de la paix de Lunéville, ce canton avait vu chacune de ses parties conserver alors, suivant l'usage, son ancienne législation. Les lois bernoises, celles d'Autriche et le droit coutumier régissaient séparément quelques districts du canton, et la jurisprudence offrait le même dédale et les mêmes difficultés que la législation française avant l'établissement du code civil. Le besoin de la *codification* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 626) se faisant sentir avec force, le gouvernement toujours attentif à ce qui peut contribuer au bien-être de ses commettans, s'est empressé de faire ses efforts pour remplir la lacune qui existait, et a décrété l'établissement d'un code civil général pour le canton. Le projet en est rédigé par une commission composée de juriconsultes et d'hommes d'état, discuté dans le petit conseil, livré à l'impression et distribué aux membres du grand conseil, afin qu'ils puissent préparer leurs observations sur ce sujet. Lors de la réunion du grand conseil, le projet est soumis à une nouvelle discussion; les modifications que chaque membre juge nécessaires sont rejetées ou admises, à la majorité des voix. Ainsi fut fait le premier livre; il traite du droit des personnes, de même que la première partie du code civil français qui, dans beaucoup d'endroits, paraît avoir servi de modèle. Cependant, il existe des différences notoires, et quelques-unes d'elles paraissent d'autant plus sensibles qu'elles sont plus opposées aux principes que nous avons adoptés.

Le travail que les législateurs avaient à exécuter était plein de difficultés. Ils devaient concilier ensemble toutes les lois en

vigueur alors dans le canton, et ils se sont vus obligés de faire quelques concessions aux idées reçues chez eux; c'est ainsi qu'ils ont admis le divorce. Un seul exemple pourra faire comprendre les conséquences que cette admission peut avoir. L'institution du divorce, dans l'Argovie, divise la société en deux parties à peu près égales en nombre, mais qui ne jouissent pas de cette égalité de droit que tout citoyen d'un même pays devrait avoir devant la loi qui le gouverne et le protège. Car la différence de religion a introduit des manières de voir opposées, en ce qui concerne le divorce. Les protestans, convaincus qu'un lien indissoluble, qui peut compromettre le bonheur de toute la vie, convient mal à notre nature si fragile, et à la morale qui est en danger, si l'imprudencé d'un moment ne peut jamais être réparée, regardent le divorce comme licite, tandis que les catholiques veulent que le mariage, considéré comme sacrement spirituel, ait un effet indestructible dans cette vie. Quel fut le résultat de cette divergence d'opinions? La loi a reconnu aux membres de l'église protestante la faculté de divorcer et de convoler (art. 118), et aux catholiques, le pouvoir d'opérer seulement la séparation de corps et de biens (*Scheidung von Tisch und Bett*) (art. 119). La loi ne s'est pas arrêtée là; elle ne pouvait empêcher les mariages mixtes; une pareille disposition aurait révolté tout le monde, et ces mariages amènent de fréquens changemens de religion, qui sont susceptibles de porter le trouble dans les familles et d'opérer de continuelles scissions. Il fallait donc régler le cas de divorce dans les mariages de cette nature, et l'on a décrété que chaque partie aurait à observer les lois imposées aux autres membres de sa religion (art. 120).

Sans doute, cette disposition singulière annonce le respect du législateur pour la foi religieuse de tous les citoyens de l'Argovie. Mais il aurait pu atteindre le même but, sans partager en quelque sorte les habitans du canton en deux classes distinctes. Le moyen le plus simple était de laisser uniquement à la conscience des époux le droit de réclamer la dissolution de leur mariage, en prenant de sages précautions pour que ce lien sacré ne pût pas devenir le jouet des passions et des caprices de ceux qui l'auraient contracté trop légèrement.

Toutefois, nous devons ajouter que la constitution du canton d'Argovie a pris le plus grand soin pour que les deux communions jouissent des mêmes droits et soient également représentées dans les divers corps de l'état (1). Telle est probablement l'ori-

---

(1) On peut voir cette constitution dans la Collection de MM. Dufau Duvergier et Guadet, t. II, p. 563. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 55.)

gine de la double loi qui va régir ce canton relativement au divorce. Quoi qu'il en soit, c'est un grand pas de fait dans la civilisation, que ce code civil promulgué dans l'Argovie, malgré les défauts dont il porte l'empreinte, et l'on est en droit d'espérer que ces défauts disparaîtront successivement lorsqu'on songe aux progrès toujours croissans des lumières et des connaissances utiles dans cet heureux pays, où, d'après de sages ordonnances, les parens sont *obligés* d'envoyer leurs enfans dans les écoles primaires.

C. T.

## ITALIE.

TURIN.—*Société royale d'agriculture*—*Séance du 26 novembre 1826.*— M. le marquis de LASCARIS a présenté la broie mécanique de M. Laforest avec quelques perfectionnemens; M. BONAFOUS, un moulin à bras produisant 12 livres de farine par heure; M. le comte FRANCESSETTI, plusieurs échantillons de tourbe et de lignite, découvertes en Piémont. M. le professeur CARENA a lu un mémoire sur les paragrêles, dont l'efficacité lui paraît encore problématique. M. le docteur CANTU a lu une note sur l'opium indigène et sur l'application des eaux sulfureuses à la médecine vétérinaire. M. BONAFOUS, au nom d'une commission, a fait un rapport sur un mémoire de M. CATTANEO, de Voghera, dans lequel ce dernier propose de substituer la feuille du *bronssonetia papyrifera* à celle du mûrier blanc, et de greffer ces deux arbres l'un sur l'autre. M. le professeur GIOBERT a terminé la séance en signalant les efforts que l'on fait dans les pays du nord pour propager l'éducation des vers à soie, (voy. ci-dessus, p. 525) et il examine jusqu'à quel point l'Italie doit redouter la rivalité étrangère.

B.

FLORENCE.—*Académie des Géorgophiles.*—*Séance publique du 24 septembre.*— Après la lecture du rapport historique sur les travaux de l'année, par le secrétaire, M. le marquis Côme RIDOLFI, on a entendu l'éloge de *Pierre Faroni*, mathématicien, mort en 1826.

—*Société médico-physique.*—*Séance du 17 septembre.*— Le professeur PACINI, de Lucques, a envoyé deux mémoires imprimés et inédits sur les dommages causés par l'abus du remède de Leroy. — M. BUZZI donne lecture d'un discours sur les maladies des yeux, et surtout sur la *trichiasi*. M. BONCI lit aussi quelques morceaux sur les causes qui retardent les progrès de la médecine, et parmi lesquelles il signale les doctrines mystiques transcendantes qu'on s'efforce d'introduire dans cette science.

F. S.

NAPLES.—*Découverte d'un manuscrit latin.*— On mande

que M<sup>sr</sup> Angelo MAI, à qui la Bibliographie doit déjà plusieurs conquêtes, a découvert, dans la Bibliothèque royale de Naples, le manuscrit d'un ancien géoponique latin, remarquable par la pureté du style et l'intérêt des matières qu'il traite. Nous ferons connaître cet ouvrage à nos lecteurs lorsqu'il sera imprimé. B.

*Nécrologie.* — Jean CASTINELLI naquit à Pise, en 1788. Il avait à peine onze ans lorsqu'il fut obligé de suivre sa famille pour chercher avec elle un asile en France, en 1799. Cet événement lui procura les avantages d'une instruction soignée qu'il reçut au collège de Sorèze, où se trouvaient à cette époque deux illustres littérateurs italiens, Philippe PANANTI et Urbain LAMPREDI. Pour s'exercer à la culture des lettres, les élèves les plus avancés avaient formé une sorte d'académie, sous le nom de *Lycée d'émulation*, dont le jeune Castinelli fut nommé secrétaire, à l'âge de dix-sept ans. Rentré en 1806 dans sa patrie, il sentit la nécessité d'étudier sa propre langue, qu'il avait jusqu'alors remplacée par la langue française : la connaissance de ces deux idiomes lui permit de bien apprécier leur mérite comparatif et les rapports divers qui existent entre eux. Malgré son goût pour les lettres, il suivit les conseils, et embrassa la profession de son père, *Joseph Castinelli*, savant jurisconsulte. Cefut soussa direction qu'il composa un premier *Essai sur les lois des Romains relatives au commerce*. Il se proposait aussi d'entreprendre un traité complet, qui manque encore à la jurisprudence, et dans lequel il comptait examiner le *Droit commercial et maritime*, tel qu'il existe et tel qu'il devrait être. Ayant perdu son père et son frère François, qu'il aimait tendrement, il eut une longue maladie que des malheurs et des sentimens honorables augmentèrent de plus en plus, et il mourut le 1<sup>er</sup> octobre 1826, âgé de trente-sept ans et neuf mois. On a de lui, outre l'ouvrage dont nous avons parlé, un *Éloge du général Spannocchi*, et divers articles insérés dans l'*Anthologie*. Il a laissé des manuscrits encore plus importans, les uns presque achevés, les autres ébauchés, tels que deux *Comédies*, quelques *Mémoires sur le théâtre et sur le romantisme*, un *Précis de l'histoire de la république de Pise*, etc. F. SALFI.

BOLOGNE. — *Nécrologie.* — MARCHESI, vulgairement MARCHESINI (*Louis*). Ce chanteur, le plus célèbre peut-être de tous les castrats italiens, vient de mourir, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans : il était né à Milan en 1741, et non vers 1755, comme le prétend Fayolle, dans le *Dictionnaire des musiciens*. Fils d'un trompette milanais, Marchesi s'adonna d'abord à



l'étude du cor ; mais, porté vers un genre dans lequel il devait obtenir le premier rang, jaloux des hommages d'admiration dont étaient comblés les sopranistes de cette époque, il se rendit à Bergame, où il se fit opérer. Il reçut des leçons de *Fioroni*, du sopraniste *Caironi*, du tenor *Albuzzi*, et ne tarda pas à être admis parmi les élèves de la cathédrale. Il se rendit à Rome, en 1774, et débuta dans un rôle de femme (une loi de ce tems défendait aux femmes de paraître sur la scène dans les états du pape (1)). En 1775, il revint à Milan et joua long-tems les seconds rôles ; à cette époque, si fertile en chanteurs excellens, les acteurs du second ordre regardaient comme un bonheur pour eux de se trouver chaque jour en scène avec des talens transcendans, et ils devenaient souvent les rivaux de ceux qu'ils avaient commencé par regarder comme leurs maîtres. En 1779, Marchesi quitta l'emploi de second, et parut à Florence dans le *Castore e Polluce*, de Bianchi, et dans l'*Achille in Sciro*, de Sarti. Ce dernier rôle lui acquit une réputation extraordinaire ; il se surpassa dans le délicieux rondo : *Mia speranza io pur vorrei*, et l'on n'a pas de peine à comprendre que depuis il ait tant de fois répété ce morceau. Je l'ai entendu chanter à un musicien très-habile qui l'avait appris de Marchesi ; et, comme je m'extasiais sur la beauté de l'air et l'expression que lui donnait le chanteur, il s'écriait, comme Eschine parlant de Démosthènes : *Que serait-ce, si vous l'aviez entendu lui-même ?* De retour à Milan, Marchesi devint l'objet de l'admiration universelle ; l'Académie fit frapper une médaille en son honneur, et tous les chanteurs le prirent pour modèle. Il se fit entendre ensuite sur les théâtres des principales villes d'Italie ; puis, à Vienne, à Berlin, à Pétersbourg, et enfin à Londres, où il resta deux ans. Retiré du théâtre depuis 1790, il retourna en Italie, où il vécut comblé d'honneurs et de richesses. L'excellence de sa méthode de chant a été si connue et si admirée, que tout ce que l'on pourrait dire à ce sujet ne saurait exprimer les sensations qu'il faisait éprouver : Crescentini a pu seul donner une idée de la pureté de son expression, du bon goût de ses agrémens, de la netteté de sa voix. Marchesi était de plus excellent acteur, talent bien rare dans les bons chanteurs, et que, seul parmi les castrats, il a su porter à la perfection. Nous ne pouvons terminer cet article nécrologique sans regretter ce tems où l'école

---

(1) Cette loi a été renouvelée il y a un an ; mais il ne paraît pas qu'elle ait été mise en vigueur jusqu'à ce jour.

italienne possédait toujours une douzaine de chanteurs du premier ordre et une centaine du second. Ce tems était aussi celui où elle produisait une foule de compositeurs, presque tous habiles et savans musiciens. Maintenant, on n'y rencontre plus de chanteurs de premier ordre, sauf une ou deux exceptions; les compositeurs y deviennent de jour en jour plus rares, et les études musicales s'y affaiblissent de plus en plus: on pourrait assigner bien des causes à cette décadence; mais nous ne craignons pas de dire qu'il serait facile d'y porter remède et de rendre à l'Italie musicale son ancienne splendeur, sans rétablir une coutume barbare qui, dégradant l'humanité, est incompatible avec nos mœurs actuelles.

J. ADRIEN-LAFASGE.

### PAYS-BAS.

AMSTERDAM. — *Institut des sciences, de littérature et des beaux-arts.* — *Prix proposés par la 2<sup>ème</sup> classe, dans sa séance publique du 29 août 1826.* — Comme il n'a point été envoyé de mémoire pour le concours sur la question d'histoire proposée en 1822, dont le terme avait été prolongé jusqu'en 1824, la classe le proroge de nouveau jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1827. La question est celle-ci: *Quelles sont, surtout d'après les monumens historiques, les révolutions qu'a subies le sol du royaume actuel des Pays-Bas, relativement aux bois, tourbières, dunes, rivières, lacs, et en général à toute sa superficie?* — Elle remet aussi pour la même époque la question de littérature qui suit: *Quels ont été les divers idiomes ou dialectes de la langue nationale des Pays-Bas, avant la fin du seizième siècle?* — La classe propose de plus une médaille d'or de la valeur de 300 fr., ou pareille somme en numéraire, pour la solution de la question suivante: « *Quel a été, d'après les sources authentiques, le caractère du comte FLORENT V de Hollande, et de son règne?* » — Les mémoires envoyés au concours devront être écrits en hollandais, en latin, en français, en anglais, ou en allemand (en caractères italiques) et adressés, *francs de port*, au secrétaire perpétuel de la classe, à l'hôtel de l'Institut royal à Amsterdam, avant le 31 décembre 1827. S. I. Z. WISELIUS, *secrétaire perpétuel.*

*Éducation des sourds-muets.* — L'instruction que l'on est parvenu à donner aux sourds-muets de naissance est un des bienfaits de notre siècle; et les institutions qui leur sont consacrées attestent les progrès de la civilisation. M. WAUTERS, ancien vicaire d'Heminxen, arrondissement d'Anvers, emploie, pour instruire ces êtres infortunés, une méthode très-

facile et qui réussit parfaitement. Les journaux de la Belgique ont parlé avec beaucoup d'éloges des résultats heureux et extraordinaires obtenus par M. Wanters. Nous croyons devoir publier ici la lettre qu'il a écrite à l'un de nos collaborateurs, M. DE KIRCKHOFF.

N. D. R.

BERCHEM, le 10 décembre 1826. — Monsieur, — Vous m'avez fait l'honneur de venir examiner les sourds-muets auxquels je consacre les loisirs que me laissent mes fonctions ecclésiastiques; et, d'après le désir que vous m'avez témoigné de connaître la méthode que je venais d'inventer, je m'empresse de vous communiquer les détails suivans. — Je fis mes premiers essais sur un enfant, Jeanne Ruys, âgée de neuf ans, qui, outre le défaut auriculaire dont le mutisme est la conséquence, était presque totalement privée de facultés intellectuelles, et paraissait même, au premier abord, entièrement dénuée de raison; aussi son instruction m'a-t-elle coûté des peines bien plus grandes que celle d'un enfant ordinaire affligé de la même infirmité: il est vrai que je suis parvenu à lui faire lire et articuler à haute voix tout caractère typographique; mais ses progrès ultérieurs n'ont point répondu à mon attente: un manque total de mémoire a forcé de borner son instruction à la lecture; et, quoiqu'elle lût assez distinctement, il m'a toujours été impossible de lui faire concevoir que les signes alphabétiques sont la représentation équivalente des objets que nous voulons désigner; elle parvint avec une peine extrême à en apprendre une douzaine, et encore assez machinalement.

Le jeune *Van den Eynde*, de Turnhout, avait principalement fixé votre attention, et ses progrès vous étonnaient d'autant plus que, si vous n'eussiez trouvé en lui tous les symptômes d'une surdité naturelle, vous auriez cru que cet enfant n'était pas privé des organes auriculaires; car, joignant une mémoire heureuse à une conception facile, il articulait dès lors tous les mots aussi facilement qu'un autre enfant de son âge. Il est à remarquer que ces êtres infortunés joignent ordinairement à l'imperfection normale quelque défaut corporel. Ma première élève était tout contrefaite, et n'avait que dix-huit dents, quoique la mâchoire s'en trouvât parfaitement garnie; son front était plus conique que convexe, etc. Je craignais de ne pouvoir jamais parvenir à inculquer la parole au jeune *Van den Eynde*; car, sa langue n'étant pas liée à une pellicule linguale ou filet, je devais croire qu'il ferait exception à ma méthode; heureusement quatre leçons suffirent pour me détromper, et me firent concevoir l'espérance de l'amener au

point de perfection dont ces créatures infortunées sont susceptibles.

Comme je n'avais point lu les ouvrages de l'abbé de l'Épéni de Sicard, j'ai dû me frayer une route nouvelle, sans savoir où j'aboutirais. Je me suis figuré que ces malheureux, n'ayant aucune idée du son, ne pouvaient comprendre l'effet qu'il opère sur les organes, et j'ai commencé par leur faire concevoir le résultat que produisent les sons sur l'organe de l'ouïe. Je fis usage d'un violon pour cette expérience; et, en y appliquant leur main, j'en tirai quelques sons graves : je leur fis comprendre que nous éprouvions à l'oreille la même sensation qu'ils sentaient à leurs doigts, et je tâchai de leur démontrer que les molécules d'air, agitées par une compression quelconque des objets, produisaient sur nous un effet analogue à celui des exhalaisons des matières fétides sur leur odorat. Ces deux moyens ont puissamment coopéré à leur faire saisir mon intention; mais, jusque-là, je n'avais encore fait aucun progrès réel. Je fis donc sculpter quelques têtes en bois, et, pour leur faire produire des sons, j'y fis pratiquer une ouverture en forme de gosier, dans laquelle j'introduisais un soufflet, en leur montrant que nos poumons, faisant le même mouvement, produisent, à l'aide de la bouche, les sons différens qui servent à distinguer les objets. Il ne faut pas moins de quatre leçons pour leur faire concevoir ces deux comparaisons; et dès lors, je crois avoir surmonté le plus grand obstacle et triomphé du mutisme. Un mois suffit ensuite pour les faire lire à haute voix tout monosyllabe; et, au bout de deux mois, ils lisent tous les caractères typographiques. Je dois vous faire observer, Monsieur, que plusieurs de ces infortunés ne parviennent pas à énoncer la lettre R; mais, en cela, ils ressemblent à beaucoup d'autres personnes qui éprouvent la même difficulté.

Si vous connaissez quelques-uns de ces enfans malheureux qui, faute de moyens, ne pourraient pas se faire instruire dans l'une ou l'autre de ces institutions que la philanthropie a multipliées de nos jours, je me chargerai volontiers, autant que ma position me le permettra, et sans aucune vue d'intérêt, de leur apprendre à parler, et je me croirai assez récompensé en leur procurant les avantages dont la nature les a privés.

*Regnier J<sup>e</sup> Jos. WAUTERS.*

BEAUX-ARTS. — *Nouveau Tableau de M. Philippe VAN BRÉE.* — Il n'est pas de voyage plus célèbre que celui qui fut fait, en 1596, par les Hollandais, sous la conduite de Guillaume Barenz, Jacques Heemskerck et Jean Corneille Ryp. Deux

voyages déjà entrepris par Barenz pour trouver, par le nord-est, un passage aux Indes-Orientales, n'avaient abouti qu'à quelques découvertes. A son retour, ce hardi navigateur donna des assurances si positives qu'on trouverait le passage désiré par le détroit de Nassau, que les chefs de l'entreprise mirent encore plus de zèle qu'auparavant à la faire réussir. Ils partirent du Texel au commencement de mai 1596. Le 1<sup>er</sup> septembre, leur vaisseau se trouvait enfermé dans les glaces, sur les côtes de la partie nord-est de la Nouvelle-Zemble, où ils furent contraints de bâtir une hutte et d'hiverner, vers les 112° 25' de longitude est, par le 76° de latitude nord, dans le golfe compris entre cette île et la Sibérie. Depuis le 4 novembre, le soleil avait quitté l'horizon : il ne leur restait qu'à combattre les ours, le froid et la misère. Le 27 janvier, Heemskerck et Dewer, accompagnés d'un matelot, aperçurent un côté du globe solaire; ils se hâtèrent de porter cette agréable nouvelle à la hutte; mais Barenz, dont on connaissait l'habileté, n'en voulait rien croire; suivant toutes ses suppositions, il s'en fallait de quinze jours que le soleil pût se faire voir à cette latitude. L'air s'étant éclairci le 27, tout l'équipage vit sur l'horizon la sphère entière de l'astre du jour. C'est le moment que l'artiste a choisi, et il a rendu cette scène avec un véritable bonheur. Un pareil sujet exigeait des connaissances historiques et géologiques, et il fallait toute la hardiesse d'un peintre du premier ordre pour oser l'entreprendre. Le disque du soleil se montrant au-dessus de l'horizon et n'éclairant encore que les cimes des plus hautes montagnes, produit un effet vraiment magique. En examinant ce magnifique tableau, on éprouve à la fois plusieurs sensations différentes : on sent de l'admiration pour l'artiste; on éprouve une espèce de froid glacial, à la vue de ces montagnes de glace et de neige, où la nature est comme muette; et l'on est saisi d'effroi, en voyant ces hommes livrés à la rigueur du climat et à la famine, combattant les ours blancs et les monstres, seuls habitans de ces horribles déserts. Nous croyons que ce tableau est un des plus beaux qui aient été composés par M. Philippe Van Brée, artiste dont la réputation est déjà bien établie parmi les connaisseurs, en France, en Italie et dans les Pays-Bas.

DE K.

## FRANCE.

TOULOUSE (*Haute-Garonne*). — *Exposition publique des produits de l'industrie locale*. — L'ancien usage d'une exposition annuelle des objets d'industrie et d'arts dans cette ville était depuis long-tems détruit; et le rétablissement de

cette institution, justement réclamée par les Académies et par les Sociétés savantes comme un puissant et noble encouragement pour tous les travaux utiles, manquait au développement de l'industrie. M. de MONBEL, maire de Toulouse, vient de prendre un arrêté portant qu'une exposition des produits de l'industrie et des beaux-arts anra lieu, en 1827, dans les salons et les galeries du Capitole, depuis le 15 mai jusqu'au 15 juin. — Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront distribuées aux auteurs des meilleurs ouvrages de l'exposition, dans une séance solennelle, le 8 juillet, jour anniversaire de la rentrée de Louis XVIII à Paris. 1.

*Sociétés savantes et Établissmens d'utilité publique.*

CAMBRAI (Nord). — *Société des Amis des Arts. — Séance publique pour la distribution des médailles et des encouragemens décernés par la ville aux artistes et aux fabricans qui ont concouru à l'exposition de 1826.* — La société des Amis des Arts de Cambrai compte parmi ses membres M. le maire de cette ville, qui remplissait les fonctions de président à cette séance où les travaux utiles et honorables ont été récompensés et encouragés par les suffrages publics recueillis et exprimés par les magistrats. Cette première exposition des produits de l'industrie et des beaux-arts dans une ville où les arts et les lettres sont cultivés avec succès, sera peut-être plus efficace dans les lieux où elle exerce son influence, que le concours général ouvert au Louvre ne peut l'être pour la France entière : on est plus sensible à des applaudissemens plus rapprochés, et dont le bruit retentit plus longtems autour de soi. Plusieurs peintres de Paris ont envoyé à cette exposition quelques produits de leurs pinceaux pour les tableaux d'histoire. La médaille d'or a été décernée à M. GRANET; des médailles d'argent, à MM. SERRUR et DUCIS; et une de bronze à M. NAIGEON. M. MOMAL, peintre à Valenciennes, a été mentionné honorablement. Parmi les peintres de genre, M. PINGRET, de Saint-Quentin, a obtenu une médaille d'argent, ainsi que MM. LEPRINCE et COLIN, de Paris; MM. BEAUME et ROUX, de Paris, ont été jugés dignes de la médaille de bronze. Il nous serait impossible de terminer cette liste des peintres, graveurs, sculpteurs, dessinateurs, dont les ouvrages étaient réunis à Cambrai, et qui ont obtenu des médailles ou des mentions honorables : celle des chefs de manufactures qui ont pris part à cette exposition est beaucoup plus courte, parce qu'elle ne contient que ceux du département du Nord. La commission des beaux-arts a pensé qu'il fallait étendre le

concours, afin de mettre sous les yeux des artistes du département des modèles qu'ils s'efforceront d'atteindre : d'un autre côté la société a cru que l'industrie du département trouverait en elle-même assez de motifs d'émulation. La médaille d'or a été décernée aux tissus variés de M. JOURDAN aîné, à Troisville; et des médailles d'argent aux beaux châles de M. JOURDAN jeune, à Busigny; aux jacobins de MM. V. DELAUNAY et PIOT, à Cambrai; aux batistes de M. MANET, à Saint-Waast; aux étaux de M. ARNOUX, de Fremery; et aux pompes de M. GANCEL, à Cambrai. MM. CARIER DE HOLLAM et BÉTRÉMIEUX, à Cambrai; HAUTRIVE - CAUVAIN et MINART, à Douai; *Pedro* CUVELIER, BONNEL et DUBUS, et mad<sup>lle</sup> LAMOTTE, à Lille, ont obtenu des médailles de bronze; enfin quatre mentions honorables ont été décernées. On voit que cette exposition ne manquait ni de variété, ni d'un grand intérêt pour les spectateurs. Tout fait présager que les suivantes auront encore plus d'éclat: c'est la municipalité de Cambrai qui en fait les frais; la reconnaissance de ses administrés et les éloges de tous les amis de l'industrie française seront sa récompense. Y.

MACON. (*Saône-et-Loire*). — *Société d'agriculture, sciences et belles-lettres*. — *Prix proposé*. — Lorsque les hommes que la loi flétrit par une peine infamante, et condamne pour un certain tems aux travaux publics, rentrent dans la société, après le terme de leur ban, quel que soit le changement qui se soit opéré en eux, ils n'en restent pas moins empreints d'une tache ineffaçable : ils n'ont qu'une existence équivoque au milieu de leurs concitoyens auxquels ils n'offrent pas assez de gages de sécurité. Quel sera leur sort et que deviendront leurs meilleurs résolutions pour l'avenir ?

La Société de Mâcon, vivement frappée de ces considérations, que des exemples journaliers rendent plus sensibles, a cru devoir mettre au concours, pour 1827, la question suivante : *Indiquer en remplacement des travaux forcés, une peine qui, sans cesser de satisfaire aux besoins de la justice, laisse moins de dégradation dans l'âme du condamné ; — et Proposer les mesures à prendre provisoirement pour que les forçats ne soient plus livrés à la misère par l'opinion qui les repousse, et que leur présence ne menace plus la société qui les reçoit.*

Le prix sera une médaille d'or de 300 fr. — Les mémoires des concurrens devront être adressés, francs de port, à M. le secrétaire perpétuel de la Société, à Mâcon, jusqu'au 1<sup>er</sup> août 1827. Z.

## PARIS.

INSTITUT — *Académie des sciences*. — *Séance du 20 novembre 1826*. — On lit une lettre de M. Achille RICHARD, qui

offre à l'Académie un exemplaire de l'ouvrage posthume de M. *Richard*, son père. Ce travail, qui a pour objet la description des conifères et des cycadées, et qui n'était point achevé à la mort du célèbre auteur, vient d'être terminé et publié par son fils, qui y a ajouté plusieurs mémoires où il traite diverses parties importantes du même sujet. (M. Desfontaines en fera un rapport verbal.) — MM. *Thénard* et *Chevreul* sont chargés d'examiner une note présentée par M. MORIN, pharmacien à Rouen, et qui a pour objet une concrétion trouvée dans le cerveau d'un homme mort d'une gastrite aiguë. — On lit l'extrait d'une lettre de M GAMBART de Marseille, où il communique à M. Bouvard trois nouvelles observations de la comète nouvellement découverte, faites les 7, 8 et 9 de novembre. — M. Poisson présente un mémoire sur l'attraction des sphéroïdes. — M. JOMARD communique des remarques géographiques sur les pays situés à l'ouest et au sud du Darfour, d'après les notes de M. KOENIG, voyageur français. — M. CAUCHY lit un mémoire sur l'équation qui a pour racines les momens d'inertie principaux d'un corps solide, et sur diverses équations du même genre. — On lit un mémoire de M. VALLOT sur les animaux vivans trouvés dans des corps solides. (MM. Brongniart et Beudant, commissaires.)

— Du 27. — M. BARDEL présente un manuscrit intitulé : *Éléments d'arithmétique d'après un ordre nouveau*. (MM. Legendre et Poinsot, commissaires.) — M. GUIBAL adresse un manuscrit intitulé : *Traité des connaissances mathématiques nécessaires aux artistes*. (MM. Lacroix, Dupin et Fresnel, commissaires.) — M. le comte de SKARBEBK adresse un ouvrage intitulé : *Théorie des richesses sociales*. (MM. Fourier et Coquebert-Montbret, commissaires.) — M. DUTROCHET annonce que par des expériences multipliées, il s'est assuré de ce fait, que les corps poreux inorganiques ne sont propres en aucune façon à produire le phénomène de l'*endosmose* (voy. ci-dessus, p. 539) — MM. *Geoffroy Saint-Hilaire*, *Latreille* et *Duméril* font un rapport sur le mémoire de MM. AUDOUIN et *Milne EDWARDS*, concernant un animal parasite qui suce le sang du homard, et qu'ils appellent *nicothoe*. Cet animal se compose de quatre parties qui ont la forme de lobes ovulaires, mous et de couleur rosée, dont les deux extérieurs réunis par l'une de leurs extrémités, en manière de fer à cheval, renferment les deux autres qui sont fixés au centre de la concavité; ce corps a environ trois lignes de largeur et un peu moins à son diamètre opposé. Les commissaires pensent que d'après sa conformation, le nom de *tétralobe* lui eût mieux convenu. C'est un véritable crustacée, du genre *monoculus* de Linné, mais se rapprochant plus parti-



culièrement des espèces dont *Muller* a formé celui de *cyclopes*. Le *nicothoé* a six pattes; il adhère avec force aux tiges branchiales du homard et se cache sous les barbes dont elles sont garnies; de sorte qu'il a été très-difficile à découvrir. Cet animal est incapable de tout changement de place: il est pour ainsi dire greffé sur le homard. Les auteurs font connaître avec soin les détails de son organisation. L'Académie approuve ce travail et en ordonne l'impression dans le recueil des savans étrangers. — MM. *Bosc* et *Latreille* font un rapport sur le mémoire de M. *LENORMAND*, concernant le tissu que produit la chenille de la teigne du cerisier à grappes (*prunus padus*). M. *Hebenstreit* a mis un grand nombre de ces chenilles sur une feuille de papier recouverte d'une cloche de verre, et en imbibant d'huile les parties du papier qui devaient rester nues, il est parvenu à obtenir très-promptement le tissu désiré. La reine de Bavière en a porté une robe qui a été déchirée par le seul effet de la circulation. Cette découverte, assez curieuse, ne paraît pas devoir être utile aux arts et au commerce; mais elle ajoute un fait à la science, et l'Académie remercie M. *Lenormand* de le lui avoir fait connaître.

— *Du 4 décembre.* — Une lettre de M. *GAMBART*, de Marseille, en date du 22 novembre, contient diverses remarques de cet astronome au sujet de la comète récemment observée dans la constellation du bouvier, de son passage sur le disque du soleil et des élémens de l'orbite de cet axe. — M. *PALLU* transmet une bouteille d'encre indélébile de sa composition; il y joint divers écrits tracés avec cette encre sur des papiers différens et rapporte les épreuves auxquelles elle a été soumise. (Remis aux commissaires déjà nommés.) — M. *Vincent PORTAL*, médecin à Montmirail (Tarn), adresse un manuscrit intitulé: *Description de plusieurs monstruosités humaines anencéphales*, avec figures. (MM. de Lamarck, Geoffroy Saint-Hilaire et Boyer, commissaires.) — M. *Bory Saint-Vincent* transmet la copie d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. *Langsdorff*, consul général de Russie au Brésil, sur son projet de voyage dans l'Amérique du Sud. — L'Académie procède au scrutin pour la nomination d'un membre à la place vacante, dans la section d'anatomie et de zoologie, par la mort de M. *Pinel*. Sur 57 votans, au 1<sup>er</sup> tour, M. *Frédéric Cuvier* obtient 26 suffrages, M. *Serres* 14, M. *Desmarest* 10 et M. *de Férussac* 7; au 2<sup>e</sup> tour, M. *Frédéric Cuvier* obtient 33 suffrages, M. *Serres* 16, M. *Desmarest* 7, et M. *de Férussac* 1. En conséquence M. *Frédéric Cuvier* est déclaré membre de l'Académie. — M. *MAGENDIE* lit un second mémoire sur le liquide qui se trouve dans le crâne et l'épine de l'homme et des autres mammifères. — M. *DUPIN* lit un mé-

moire qui a pour objet de faire connaître l'état de l'Instruction primaire en France. Il représente cet état par une carte qui porte différentes teintes. Un membre désirerait qu'en indiquant l'état de l'Instruction primaire, on y joignît, autant qu'il serait possible, l'observation des faits relatifs aux mœurs, et il pense qu'il serait utile de comparer le nombre des enfans abandonnés dans les villes et les départemens de la France, et les résultats des jugemens rendus par les Cours d'assises. M. Dupin déclare qu'il a en effet compris ces divers objets dans ses recherches afin de montrer dans tout son jour l'influence de l'Instruction, mais qu'il n'a pas encore réuni tous les documens qu'il a demandés à ce sujet. M. le président a fait observer, dans le cours de cette discussion, qu'elle doit avoir principalement pour objet l'énumération statistique dont l'Académie s'occupe. — M. de BLAINVILLE lit une note sur les mamelles de l'ornithorynque femelle et sur l'ergot du mâle. — M. CLÉMENT lit un mémoire sur les machines à vapeur. Il rapporte des faits remarquables qui ont été récemment constatés et qui peuvent servir à l'examen des causes de l'explosion des enveloppes. (MM. de Prony, Girard et Dupin, commissaires.)

— Du 11. — *Lettre aux administrateurs éclairés, sur la nouvelle méthode d'établir les comptes-courans d'intérêt*; par M. VAUTRO. Cet ouvrage est accompagné d'un mémoire manuscrit sur la régularisation de la comptabilité financière. (M. Damoiseau, commissaire.) — M. Mathieu communique une lettre de M. VALZ, sur la comète découverte dans la constellation du bouvier. — M. BOULAI fils adresse des combinaisons d'iodures d'argent, de plomb et de mercure, avec l'iodure de potassium; il communique quelques réflexions sur ce genre de composition, et annonce qu'il se propose de lire incessamment un mémoire sur ce sujet. — M. DELPECH, correspondant, adresse un manuscrit intitulé: *Réflexions et observations sur l'empyème*. (MM. Magendie et Dupuytren, commissaires.) — M. BECQUEKEL annonce qu'il est parvenu à produire, au moyen de forces physiques seulement, des composés nouveaux dont chacun a un système cristallin qui lui est propre, et dont la plupart ont la propriété d'être décomposés par l'eau. Il présentera à ce sujet un mémoire développé. — MM. Legendre et Poinsot font un rapport sur les élémens d'arithmétique de M. BARDEL. « La nouvelle manière de démontrer, adoptée par M. Bardel, consiste à exposer les élémens d'arithmétique, non par une espèce de discours suivi, où l'on distribue la matière sous quelques titres principaux, mais à la manière des anciens, comme on le voit dans les livres de géométrie, c'est-à-dire, par une suite de définitions, d'axiomes, de

théorèmes, de corollaires et de problèmes qui en font voir l'usage et les premières applications. L'ouvrage de M. Bardel est divisé en trois livres. Le premier a pour objet la numération, les quatre règles, l'extraction des racines carrées, le calcul des fractions ordinaires et décimales, et les nombres complexes. Dans le 2<sup>e</sup> livre, l'auteur considère les rapports, les proportions et les progressions, et traite de toutes les règles de trois. Dans le 3<sup>e</sup> livre, intitulé *des Problèmes*, M. Bardel présente une suite de questions nombreuses et variées, qui font voir l'application des principes contenus dans les premiers livres. Nous pensons, dit en terminant M. Poinsoy, rapporteur, qu'avec quelques réductions et de légers changemens, que l'auteur fera très-volontiers, ce livre peut devenir utile, surtout à cette classe nombreuse de personnes dont les études mathématiques ne vont pas jusqu'à l'algèbre, et pour qui une arithmétique aussi développée est d'un grand avantage (1). (Adopté.) — M. DUREAU DE LA MALLE présente une portion de racine de mûrier qui a vécu 24 ans en terre, privée de son tronc, sans pousser de rejetons, et qui en a repoussé en 1826. — M. POISSON lit un mémoire sur le calcul numérique des intégrales définies. — M. VICAT lit des observations physico-mathématiques sur quelques cas de la rupture des solides. — M. Ségalus lit une note sur le moyen d'éclairer l'urètre et la vessie, de manière à voir dans l'intérieur de ces organes. (MM. Dupuytren et Fresnel, commissaires.) A. MICHELOT.

— *Académie française. — Nominations.* — Dans sa séance du 14 décembre, l'Académie a nommé aux deux places vacantes dans son sein par la mort de MM. Lémontey et Villar. M. FOURIER, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, et M. l'abbé de FELETZ, ayant obtenu la majorité des suffrages, ont été proclamés membres de l'Académie. Ils avaient, entre autres, concurrens, M. Jean Baptiste SAY, connu dans l'Europe et dans les deux Amériques par ses importants ouvrages sur l'économie politique, et M. LEBRUN, auteur de plusieurs tragédies qui ont obtenu un grand succès, et de quelques poésies estimées.

*Société d'Encouragement pour l'industrie nationale. — Séance générale du 22 novembre 1826.* — Cette Société a tenu, dans le lieu ordinaire de ses réunions (hôtel de Boulogne, rue du Bac, n<sup>o</sup> 42), sa seconde séance générale, con-

---

(1) L'auteur n'a pas traité des logarithmes. En consacrant un chapitre un peu étendu à cette branche importante du calcul, il achèverait de rendre son ouvrage digne de l'honorable suffrage qu'il vient d'obtenir.

sacrée, d'après son règlement, à la distribution des prix qu'elle avait mis au concours pour cette année, et à la détermination des nouveaux sujets de prix à mettre au concours.

Au commencement de cette séance, S. E. M. le duc de Doudeauville, ministre de la Maison du Roi, occupant le fauteuil, à la place de M. le comte Chaptal, absent par indisposition, annonce à l'assemblée que S. M. a daigné allouer à la Société une somme annuelle de 3,000 fr. pour être employée à une distribution de jetons aux membres de son conseil d'administration.

M. *Gl. Anth. Costaz*, l'un des secrétaires, a présenté dans un rapport le résultat général des divers concours de 1826, et annoncé, au nom du conseil d'administration, les déterminations suivantes :

Le prix pour une machine à polir les verres d'optique est retiré du concours.

Sont remis à l'année prochaine les sujets de prix dont la nomenclature suit :

|                                                                                                                                                                                            |          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| 1 <sup>o</sup> Pour la construction d'un moulin propre à écorcer les légumes secs.....                                                                                                     | 1,000 f. |
| 2 <sup>o</sup> Pour une machine propre à raser les poils de peaux employées dans la chapellerie.....                                                                                       | 1,000    |
| 3 <sup>o</sup> Pour la fabrication d'ustensiles simples et à bas prix, propres à l'extraction du sucre de betteraves,                                                                      |          |
| premier prix.....                                                                                                                                                                          | 1,500    |
| deuxième prix.....                                                                                                                                                                         | 1,200    |
| 4 <sup>o</sup> Pour la découverte d'un outremer factice....                                                                                                                                | 6,000    |
| 5 <sup>o</sup> Pour un mémoire sur les laines propres à faire des chapeaux communs à poils.....                                                                                            | 600      |
| 6 <sup>o</sup> Pour la découverte d'un étamage des glaces à miroir par un procédé différent de ceux qui sont connus.....                                                                   | 2,400    |
| 7 <sup>o</sup> Pour le perfectionnement des matériaux employés dans la gravure en taille-douce.....                                                                                        | 1,500    |
| 8 <sup>o</sup> Pour la découverte d'un métal ou alliage moins oxidable que le fer et l'acier, et propre à être employé dans les machines à diviser les substances molles alimentaires..... | 3,000    |
| 9 <sup>o</sup> Pour la construction d'un moulin propre à nétoyer le sarrasin.....                                                                                                          | 600      |
| 10 <sup>o</sup> Pour l'introduction des puits artésiens dans un département où il n'existe pas de ces sortes de puits, trois médailles d'or de 500 fr. chacune....                         | 1,500    |
| 11 <sup>o</sup> Pour l'importation dans le royaume, de                                                                                                                                     |          |

|                                                           |                    |       |
|-----------------------------------------------------------|--------------------|-------|
| plantes utiles à l'agriculture, aux arts et manufactures, | premier prix.....  | 2,000 |
|                                                           | deuxième prix..... | 1,000 |

Sont remis à l'année 1828, les sujets de prix suivans :

|                                                                                 |          |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------|
| 12° Pour le perfectionnement de la teinture des chapeaux.....                   | 3,000 f. |
| 13° Pour la découverte d'un procédé très-économique pour faire de la glace..... | 2,000    |

Ces prix, en y réunissant ceux qui doivent être décernés en 1829 et en 1830 et les nouveaux que la Société a proposés dans cette séance forment une somme de 115,000 fr.

On a pu remarquer que depuis le dernier concours, l'esprit des programmes de la Société a été beaucoup mieux saisi qu'il ne l'était précédemment; aussi les recherches des concurrens ont-elles été basées sur les principes d'une saine théorie, ce qui donne les plus justes espérances pour la solution des problèmes industriels proposés par la Société.

M. *Mérimée* a lu ensuite un rapport sur le concours ouvert pour la découverte d'une substance se moulant comme le plâtre et capable de résister aux impressions de l'air, autant que la pierre; une mention très-honorable a été accordée à M. DE DREUX, architecte, rue Taitbout, n° 9, qui a fondé un grand établissement, où il suffit d'un seul jour pour mouler une statue avec une matière plastique de sa composition.

Le même membre a rendu compte des résultats du concours pour la fabrication du papier d'écorces de mûrier. M. *Santiago Grimaud*, Espagnol, s'est livré avec succès à cette fabrication; exerçant son industrie hors de France, il ne peut prétendre au prix proposé; mais la Société a pensé qu'elle stimulerait le zèle de nos fabricans en donnant à cet étranger une marque de sa satisfaction, et lui a décerné une médaille d'or de deuxième classe et le titre de membre correspondant.

Le prix, qui est de 2,000 francs, est remis à l'année prochaine.

Les conditions du programme relatif au perfectionnement des fonderies de fer, n'ayant point été rigoureusement remplies, le prix n'a pu être accordé; mais, sur le rapport de M. *Gaultier de Claubry*, la Société a mentionné très-honorablement les fontes de MM. BOIGNES; il leur aurait été décerné une médaille d'or de première classe, s'ils ne l'avaient déjà obtenue au précédent concours. Leurs fontes rivalisent avec celles des Anglais; mais le programme demandait que le procédé

suivi par les concurrens pût servir à tous les minerais. La Société a senti que, sous ce point de vue, un seul fondeur ne pouvait atteindre le but; elle remet cette importante question au concours avec des modifications apportées aux conditions à remplir, et qui permettront à un plus grand nombre de nos propriétaires de fonderies d'atteindre le but proposé.

On sait que ce prix est de 6,000 fr.

Le prix pour le perfectionnement des fonderies de fer et le moulage des pièces de fonte destinées à recevoir un travail ultérieur, est également remis à l'année 1829; il est de la même valeur que le précédent.

Sur le rapport de M. *Losc*, le prix de 500 fr. proposé pour un semis de pins d'Ecosse a été décerné à M. LE ROY BERGER, imprimeur-libraire à Boulogne ( Pas-de-Calais ).

Le même sujet de prix est mis au concours de 1828. M. *Paillet* a lu un rapport du plus grand intérêt sur la fabrication des cordes à boyaux propres aux instrumens de musique.

Le rapporteur a rappelé qu'en 1819 la Société avait proposé deux prix sur l'art du boyaudier : l'un pour la découverte d'un procédé chimique au moyen duquel on pût préparer les intestins des animaux, sans macération, et en s'opposant à la putréfaction; l'autre pour la découverte et la description d'un procédé simple et économique au moyen duquel on pût fabriquer avec les intestins de nos moutons des cordes d'instrumens, et surtout des chanterelles égales, à celles de Naples.

Le premier de ces prix fut remporté par M. LABARRAQUE qui résolut complètement la question.

Quant au second prix, qui avait été remis au concours, il a été disputé, cette année, par deux concurrens : ce sont M. SAVARESSE-SARRA, de Grenelle près Paris, et M. SAVARESSE, de Nevers, son frère. D'après les expériences et les essais auxquels leurs cordes ont été soumises, les commissaires de la Société ont reconnu, dans leurs produits une grande supériorité sur ceux du précédent concours, et ils déclarent que les frères Savarasse sont très-près d'obtenir des chanterelles aussi bonnes que celles de Naples, mais qu'il leur reste encore un dernier effort à faire pour y arriver d'une manière certaine dans leur fabrication ordinaire. En conséquence il a été accordé à M. Savarasse de Nevers, une médaille d'or et une somme de 500 fr.; et à M. Savarasse-Sarra, qui doit être mis sur le même rang, une somme de 500 fr. seulement, parce qu'il a déjà obtenu la grande médaille d'or au dernier concours.

Ce concours est ouvert de nouveau pour 1828. M. le vicomte

*Héricart de Thury* a fait un rapport très-lumineux sur le prix proposé pour l'application de la presse hydraulique à l'extraction des huiles, du vin et en général de tous les sucs de fruits. Le prix, qui était de la valeur de 2,000 fr. a été adjugé à *M. Halleste*, ingénieur-mécanicien à Arras.

Les perfectionnemens que *M. Halleste* a ajoutés à ses machines, sont de la plus grande importance. Il a remplacé le robinet de distribution par un système de soupapes qui, combiné avec un coin double et un levier à bascule, mis en mouvement par une vis sans fin, remplit parfaitement toutes les conditions de ce même robinet.

Ces presses procurent un bénéfice de 4 pour cent, indépendamment de la grande économie de main-d'œuvre, et quoique leur prix soit de 6,000 fr., il est bien inférieur à celui des presses anglaises; puisqu'une de celles-ci rendue et posée à Lille, revient à la somme de 11,700 fr.

Nous croyons devoir citer ici un fait qui est une nouvelle preuve du génie industriel de *M. Halleste*: le manque d'eau nuisait à l'active industrie de la ville de Roubaix, et diverses tentatives avaient été faites pour lui en procurer; c'est *M. Halleste* qui par des sondages habilement dirigés est parvenu à construire, dans une manufacture appartenante à MM. Mimerel et Butteau, un puits, dont l'eau s'élève à une grande hauteur. Un autre puits va être creusé à Roubaix, et de semblables vont l'être à Turcoing par les soins du même ingénieur.

Une médaille d'argent a été décernée à *M. CORDIER*, mécanicien, à Béziers (Hérault), pour avoir trouvé un moyen d'appliquer la presse hydraulique aux anciens pressoirs. La dépense nécessaire à cet effet n'exécède pas 700 fr.

Il est à remarquer que ce prix, qui avait été fondé par *M. le chevalier RATTON*, seigneur portugais, était au concours depuis 1812. On peut en conclure que si les sujets de prix proposés par la Société offrent des difficultés, elles ne sont pas insurmontables, et que, si la somme énorme qu'elle consacre chaque année à ce genre d'encouragement reste souvent à peu près intacte, c'est la faute de ceux qui, étant dans le cas de concourir, ne répondent pas à son appel.

Un nouveau prix est encore ajouté à ceux dont nous avons déjà parlé, il a pour objet le perfectionnement de toutes les branches de la lithographie.

Ce prix est divisé de la manière suivante :

- 1° Au concurrent qui aura indiqué une recette facile pour la préparation des meilleurs crayons. . . . . 500 fr.
- 2° A celui qui aura décrit le procédé de fabrication

|                                                                                                                                                                           |                      |        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------|
|                                                                                                                                                                           | <i>D'autre part.</i> | 500 f. |
| et envoyé un échantillon d'une encre lithographique supérieure à celles qui sont connues.....                                                                             |                      | 600    |
| 3° A celui qui aura indiqué la meilleure recette pour la préparation des vernis d'encre propres à l'encre et au crayon... ..                                              |                      | 500    |
| 4° Pour la construction d'un rouleau préférable à ceux dont on se sert.....                                                                                               |                      | 200    |
| 5° Pour la meilleure machine à dresser les pierres.                                                                                                                       |                      | 400    |
| 6° Pour un encrage mécanique qui réussisse constamment bien.....                                                                                                          |                      | 1,500  |
| 7° Pour la construction d'une bonne presse à laquelle on puisse adapter une puissance mécanique quelconque.....                                                           |                      | 2,400  |
| 8° Pour la meilleure méthode d'incision des pierres ou la combinaison la plus utile de ce genre de gravure avec les procédés de lithographie à la plume et au crayon..... |                      | 300    |
| 9° Pour la meilleure méthode de faire les retouches nécessaires pour doubler le nombre des épreuves obtenues dans le premier tirage.....                                  |                      | 100    |
| 10° Pour les meilleurs papiers et encre autographiques.....                                                                                                               |                      | 200    |
| 11° Pour la description la plus complète des meilleurs procédés et ustensiles actuellement en usage, une médaille d'or de la valeur de.....                               |                      | 500    |
|                                                                                                                                                                           |                      | 7,200  |

Le prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1828.

Les concurrens pourront obtenir une ou plusieurs des récompenses affectées à la solution de ces divers problèmes.

La séance a été terminée par la proposition qu'a faite M. le vicomte *Héricart de Thury*; 1° de consigner au procès-verbal l'expression de la reconnaissance de la Société pour le don qu'elle a reçu de la munificence royale; 2° de voter des remerciemens à S. E. M. le duc de Doudeauville pour avoir bien voulu se rendre, en cette occasion, l'interprète des besoins de la Société.

Ces propositions ont été adoptées par acclamation.

Nous terminerons ce précis par la nomenclature des produits industriels les plus remarquables qui ont été mis en évidence à l'occasion de cette solennité.

La Société anonyme de la Savonnerie a rendu dans cette circonstance un juste hommage à la Société d'encouragement,



en exposant, sous les yeux de ses membres, les premiers produits de ses fabriques d'étoffes en laine longue et brillante, telles que popelines écossais, blanc, vigogne, pensée, lilas, moiré. Ces tissus ont été généralement admirés pour leur finesse, la vivacité de leurs couleurs, le bon goût de leurs dessins.

La Société royale de la Savonnerie, dont la formation est le fruit d'une pensée royale, a pour but de naturaliser en France une branche d'industrie qui jusqu'à présent n'avait fleuri qu'en Angleterre : dirigée par une administration très-éclairée, établie sur les meilleures bases, elle possède tous les élémens de succès, et son début donne les plus grandes espérances.

M. REY, qui est seul chargé de la vente, avait joint aux produits de cet établissement ceux de sa propre fabrique; les châles français qu'ils a présentés ne peuvent qu'ajouter à la réputation de cet habile manufacturier.

On remarquait ensuite des fils de lin simples et retors, en écru, en blanc et demi-blanc, d'une bonne qualité, fabriqués à la mécanique, et provenant de la manufacture que M. BREIDT dirige à Creil, conjointement avec M. CH. SCHLUMBERGER, ancien élève de l'école des Arts et Métiers de Châlons.

Des tuyaux sans couture fabriqués par M. QUETIER fils, à Corbeil. Ces tuyaux, pour lesquels il a mérité autrefois un prix de la Société d'encouragement, sont propres à l'usage des pompes à incendie, à l'arrosement des jardins, au transvasement des liquides, etc.

Des papiers d'écorce de mûrier, propres à l'impression de la gravure et de la lithographie, adressés par M. SANTIAGO GRIMAUD, de Madrid.

Des aciers fondus de M. JAPY, qui, malgré la modicité de leur prix (1 fr. 25 cent. le demi-kil.), sont de très-bonne qualité.

Plusieurs objets de joaillerie de M. BOURGUIGNON, passage de l'Opéra, tels que des aigrettes en diamans faux et des perles fausses d'une imitation parfaite.

Un appareil très-ingénieux présenté par M. BRÉANT, vérificateur général des essais à la Monnaie, déjà connu par ses travaux d'épuration en grand du minerai de platine. C'est un siphon en platine, destiné à la décantation de l'acide sulfurique; il est composé d'un faisceau de quatre branches qui offrent à l'acide un passage quadruple de celui des siphons ordinaires; il opère quatre fois plus vite la décantation et le refroidissement de l'acide immédiatement après la concentration. Par cette économie de tems, il permet de faire deux opé-

rations en vingt-quatre heures, ce qui présente une économie notable de main-d'œuvre, de combustible et de capital en platine.

Une pendule de M. WAGNER, marquant les heures et les quarts, et destinée à S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans.

Une pendule à équation de M. LARESCHÉ, dont la roue annuelle, par un moyen qui lui est propre, indique les années bissextiles, le quantième séculaire et l'heure du lever et du coucher du soleil. Ce triple effet a lieu sans le secours d'aucun rouage, par un mécanisme aussi simple que sûr.

Une horloge propre à l'étude de la géographie, par M. COEUR, horloger.

Des mouvemens de montre avec échappement libre, et régulateur avec remontoir, par M. PLAINE, rue des Vieilles-Tuileries, n<sup>o</sup> 2.

Des chanterelles de MM. SAVARESSÉ frères, qui ont mérité les récompenses dont nous avons parlé plus haut.

Des cordes harmoniques de M. GELINSKI, fabriquant à Blois (Loir-et-Cher). Ces cordes sont remarquables par leur transparence, l'uniformité de leur surface et leur ténacité.

Une lampe à gaz hydrogène, surmontée d'un appareil que M. BOURGUIGNON, son auteur, appelle *dévorateur de fumée*, et qui remplit bien son objet.

Des lampes hydrostatiques de M. THILORIER, fabriquées par M. MAYSTRE, lampiste, rue des Fourreux, n<sup>o</sup> 14.

Des robinets à gaz, très-ingénieux, de MM. GALLET et LANGLOIS, passage des Panoramas.

Une lampe mécanique à pompe, sans intermittence, de M. WAGNER.

Des échantillons de blanc de baleine raffiné par des procédés nouveaux, et des bougies de cette substance qui brûle sans couler dans la plus forte chaleur des salons, de MM. PASQUIER et MEYER, rue de la Chaussée-d'Antin, n<sup>o</sup> 35.

Ces fabricans ont également exposé un échantillon de cire blanchi par un procédé chimique dans les vingt-quatre heures.

Des bougies dites *scéléraphytites*, et des chandelles à courant d'air de la fabrique de M. HÉBERT, à Monceau, près Paris.

Un poêle économique en fonte, approuvé par la Société, de M. FORTIER, rue de la Pépinière.

D'élégans cartonnages de M. Maurice CABANY, rue Saint-Avoye, n<sup>o</sup> 57.

Un appareil distillatoire de M. MAILLARD DUMESTE pour faire des liqueurs fines, et dont le filtre se fait remarquer par une combinaison ingénieuse.

Des lits élastiques de M. MOLINARD, rue Basse du Rempart, n° 44, lits élastiques qui se recommandent par la modicité de leur prix, et dont M. Jules Cloquet et plusieurs chirurgiens distingués ont introduit et recommandé l'usage dans les hôpitaux, etc. etc.

G. S.

*Société de géographie. — Séance publique d'hiver (1<sup>er</sup> décembre).* — M. BECQUEY, directeur-général des ponts et chaussées, et président de la Société, a rappelé le but des travaux de la Société, et fait pressentir les utiles résultats qu'ils doivent produire. On aime surtout à partager avec lui l'espérance que le concours des membres de la Société et du corps des ingénieurs hâtera la réunion de matériaux précieux pour la nouvelle carte hydrographique de la France. — Après la lecture du procès-verbal de la séance générale du 31 mars dernier, celle de la correspondance, l'admission de nouveaux membres, et la mention des ouvrages offerts à la Société, M. JOMARD a annoncé un *nouveau prix pour l'encouragement des découvertes dans l'Afrique centrale*. Il a appelé l'attention sur les contrées situées à l'occident du Darfour, contrées qui sont tout-à-fait inconnues; et il a offert, de la part d'un anonyme, une somme de 500 fr. pour former le noyau d'un prix en faveur du voyageur, qui, le premier aura pénétré sur les rives du Misselad, en partant du Darfour. Un prix égal sera offert à celui qui, du Miseslad, sera parvenu jusqu'au lac Tchad ou lac Central. Les développemens de ces deux sujets de recherche ont été communiqués à l'assemblée, et seront publiés dans le *Bulletin mensuel* de la société. — M. LA RENAUDIÈRE, secrétaire-général, a présenté dans un rapport fort bien écrit, l'histoire des travaux de la commission centrale pendant le cours de cette cinquième et dernière année de sa gestion. L'éloge historique de M. *Barbié du Bocage*, lu par M. LA RENAUDIÈRE, a été écouté ensuite avec un vif intérêt. — La vie du savant modeste, de l'ami zélé dont la Société est en deuil, a fourni à son biographe des traits heureux et piquans. Écrit avec autant de goût que de savoir, prononcé avec l'accent d'une vive émotion, cet éloge a renouvelé chez tous les auditeurs les sentimens de regrets qu'une perte aussi cruelle avait fait naître.

La 1<sup>re</sup> partie du second volume des *Mémoires de la Société*, renfermant une foule de notices curieuses, a été présentée et déposée sur le bureau. Cette séance, dans laquelle l'on a pu acquérir une preuve nouvelle des progrès que font en France les études géographiques, s'est terminée par le renouvellement général de la commission centrale de la Société; au terme du

règlement, ce renouvellement doit avoir lieu tous les cinq ans. Parmi les membres nouvellement élus, on voit des noms que recommandent d'importans services rendus à la géographie, ce sont : MM. le comte *Andréossy*, le colonel *Bonne*, le lieutenant-colonel *Corabœuf*, du dépôt général de la Guerre : *Barbié du Bocage* aîné ; *Bianchi*, secrétaire interprète pour les langues orientales ; *Brué* ; *Cordier* de l'Académie des sciences ; et *Dezoz de la Roquette*. B—E.

*Cours de littérature allemande, comparée aux autres littératures européennes, par M. Chr. MULLER, docteur de l'Université de Jena.* — M. MULLER, auteur de plusieurs ouvrages d'histoire, de statistique et d'archéologie, de voyages et de romans, donna, l'année dernière, à Genève, le cours dont on vient de lire le titre. Le succès qu'il obtint dans cette ville, qui compte parmi ses habitans un si grand nombre d'hommes éclairés, fit concevoir à M. Muller le projet de faire, cet hiver, le même cours à Paris. Le *prospectus* détaillé qu'il en a publié renferme un tableau sommaire de cette littérature que le professeur se propose de considérer dans cinq époques différentes, depuis le iv<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours : 1<sup>o</sup> Du iv<sup>e</sup> au viii<sup>e</sup> siècle, ou ce qu'il appelle l'époque bardo-gothique, depuis *Ulfilas* jusqu'à *Otfried* (360-768) ; 2<sup>o</sup> l'époque des Francs, depuis *Charlemagne* jusqu'aux empereurs de Souabe, ou depuis *Otfried de Weissenbourg* jusqu'aux *Minnesinger* ou *Troubadours* (768-1137) ; 3<sup>o</sup> depuis les empereurs de Souabe jusqu'à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, ou depuis les *Troubadours* jusqu'aux maîtres-poètes (1137-1399) ; 4<sup>o</sup> depuis la fin du xiv<sup>e</sup> siècle jusqu'au xvi<sup>e</sup>, ou depuis les maîtres-poètes jusqu'à *Luther* (1399-1517) ; 5<sup>o</sup> depuis la réformation jusqu'à la restauration politique de l'Allemagne, ou depuis *Luther* jusqu'à *Goethe* (1517-1826)... Dans la première séance de ce cours, qui eut lieu le 21 décembre, M. Muller s'est attaché à prouver l'importance de l'étude des littératures en général. Il a très-bien montré que l'on ne peut guère apprécier une littérature quelconque, sans la comparer aux autres littératures contemporaines et qu'il est impossible de connaître et de juger l'état de culture d'une nation, sans s'occuper en même tems de l'état des beaux-arts. Il établit un parallèle entre les littératures allemande et française ; il signale les obstacles et les préjugés qui empêchent qu'elles ne soient appréciées avec impartialité. Dans la seconde séance, M. Muller s'est occupé d'une manière aussi nouvelle et intéressante qu'instructive, des deux premières époques. Il a rappelé l'ancien poème d'*Hildebrand* et *Hadubrand* ; il a parlé d'*Ulfilas*, restaurateur de l'écriture dans

le moyen âge ; d'Otfried , poète allemand du ix<sup>e</sup> siècle , etc. , en citant des fragmens traduits de leurs ouvrages , et en ajoutant des aperçus curieux sur l'état des beaux-arts et des parallèles avec les littératures italienne , espagnole , française , anglaise et scandinave de cette époque. Ce cours promettait un intérêt peu commun , et nous regrettons que des circonstances indépendantes de la volonté du professeur , comme de celle de ses auditeurs , l'aient obligé de discontinuer son cours et de quitter Paris. Le *prospectus* annonçait , pour la seconde et la cinquième époque , des observations sur les commencemens de la réformation ; sur les progrès de la nation allemande , arrivée à un plus haut degré d'intelligence ; sur les besoins , les espérances et les efforts de l'Allemagne pour un nouvel ordre de choses ; sur Luther et Mélanchton ; sur les jésuites , etc... M. Muller nous a prouvé , dans ces deux séances , qu'il a des connaissances très-étendues , non-seulement sur la littérature de son pays , mais aussi sur les littératures des autres peuples et sur l'histoire littéraire en général , science qui est beaucoup trop négligée en France.

Z.

*Dissémination dans plusieurs pensions de Paris des jeunes Égyptiens envoyés en France pour y terminer leur éducation.* ( Voy. *Rev. Enc.* , t. xxxi , p. 529 ). — MM. les Effendis , chefs des jeunes Égyptiens envoyés en France pour leur instruction , voulant accélérer leurs progrès dans la langue française , et craignant qu'ils ne pussent acquérir assez promptement la connaissance pratique de cette langue , tant qu'ils seraient réunis et qu'ils continueraient à s'entretenir habituellement entre eux dans leur propre idiome , ont résolu d'isoler les élèves et de les répartir deux par deux dans diverses pensions de Paris. Là , comme ils n'auront de relations qu'avec des Français , ils seront dans l'heureuse nécessité de parler toujours notre langue , et ils ne tarderont pas à se la rendre familière. C'est alors seulement qu'ils pourront entendre avec fruit les leçons de nos professeurs de sciences , et qu'ils seront en état d'étudier nos livres classiques. Ils ne s'occupent guère à présent que du français , de l'écriture , du dessin et de l'arithmétique. Plusieurs élèves qui ont des dispositions naturelles , prennent aussi des leçons de musique ; les plus avancés commencent les premiers élémens de géométrie.

*Mouvement de la population en France.* — M. VILLOT , chef du Bureau des Archives du département de la Seine , et M. le docteur VILLERMÉ ont fait paraître , dans le cahier de janvier 1826 du *Bulletin des sciences , section des sciences géographiques* , un tableau comparatif des principaux résultats sta-

tistiques de chaque département de la France. Ce qui concerne le mouvement de la population, dans le tableau dont il s'agit, a été fait sur une moyenne de cinq années, de 1817 à 1822; on a établi les calculs comme pour les recherches qui ont été publiées sur le même sujet dans les cahiers d'octobre et novembre dernier de la *Revue Encyclopédique* (voy. ci-dessus, p. 10-40 et 276-313) d'après des publications officielles ou des renseignemens authentiques. Aussi, est-on frappé, en comparant les résultats de l'un et de l'autre travail, de les trouver parfaitement analogues, on pourrait dire semblables; et cela, malgré la forme différente sous laquelle ils sont présentés, et quoique la période qu'ils embrassent ne soit pas exactement la même. En effet, dans l'un et l'autre travail, les départemens se placent dans le même ordre, soit pour le rapport des naissances à la population totale, soit pour celui des naissances illégitimes aux naissances légitimes, soit pour la fécondité des mariages, etc. Cette conformité dépose en faveur de l'exactitude des deux travaux, qui se servent ainsi mutuellement de preuve et de contrôle. Nous devons ajouter que l'auteur des tableaux de la *Revue Encyclopédique* a établi un plus grand nombre de combinaisons que MM. Villermé et Villot.

---

THÉÂTRES — THÉÂTRE FRANÇAIS. — Première représentation du *Jeune Mari*, comédie en 3 actes et en prose; par M. MAZÈRES. (Vendredi 24 novembre.)—Nous avons vu récemment à l'Odéon, dans l'*École des Veuves*, un mariage mal assorti; une femme jeune encore épouse un mari plein d'excellentes qualités, mais beaucoup plus jeune qu'elle. Bientôt ce mari devient volage; entraîné par un ami perfide, il se livre à toutes sortes d'écarts; mais enfin il revient à de meilleurs sentimens, et, pénétré de remords, il obtient son pardon. La pièce est triste, et cette heureuse conclusion n'est point d'accord avec l'intention morale du drame. Il semble que le seul dénouement raisonnable d'un pareil sujet serait une séparation, mais ce dénouement s'éloignerait de nos habitudes dramatiques.

Dans le *Jeune Mari* la même idée est traitée d'une manière toute différente. Une femme sur le retour épouse un mauvais sujet dont elle est éperdument amoureuse, et qui n'accepte cette union que pour faire payer ses dettes et avoir un rang dans le monde. Bientôt la discorde est dans le ménage, mais tout s'arrange encore, et la bonne intelligence des deux époux termine aussi cette pièce. Ce dénouement n'est pas beaucoup meilleur que l'autre, cependant on voit assez clairement que

la conséquence nécessaire d'une union ridicule, la séparation, ne se fera guère attendre. M. Mazères n'a d'ailleurs envisagé son sujet que du côté plaisant; c'est en cela surtout que sa pièce diffère de l'*École des Veuves*. Voici ce qu'il a imaginé :

Beaufort, jeune officier congédié de son régiment, pour sa mauvaise conduite, et qui a des dettes comme un marquis, quoiqu'il ne soit que chevalier, a épousé la veuve d'un président, et avec elle cent mille livres de rente : à la vérité, il est séparé de biens; mais enfin la douairière a payé ses dettes, hormis une seule qu'il n'a pas encore osé révéler; elle fait à Monsieur une pension, elle lui donne un cabriolet, un groom et un domestique, elle l'appelle son *Oscar*. Voici la contre-partie; madame veut être appelée *mon Herminie*; elle sonne son mari comme un laquais, elle l'emmène dans sa calèche lorsqu'elle fait ses visites, et l'y laisse croquer le marmot, tandis qu'elle monte chez le président ou chez son notaire; elle lui permet d'entrer chez sa marchande de modes, mais c'est pour le charger de ses cartons, de ses étoffes et de paquets de toute sorte qu'elle ne veut pas exposer à la maladresse de ses gens; en un mot, Oscar est adoré, mais réduit au plus complet esclavage. Madame de Beaufort, aussi jalouse qu'amoureuse, accable son mari des marques de la tendresse la plus tyrannique; il n'ose jeter un coup d'œil sur une jolie femme; il ne lui est pas même permis de recevoir ses plus intimes amis. Cette soumission humiliante n'est pas trop vraisemblable de la part d'un si mauvais sujet, et elle lui donne pendant les deux premiers actes un air de caricature.

M<sup>me</sup> de Beaufort a chez elle une nièce qu'elle veut unir à un M. Duperrier, frère de son premier époux, receveur-général, et vieux libertin qui se marie pour garder son emploi, parce qu'on lui a fait insinuer que pour l'honneur de la morale il ne convenait pas qu'un fonctionnaire public restât célibataire. Il y a pour M<sup>me</sup> de Beaufort double profit dans cette union; elle éloigne de chez elle une jolie personne, et elle arrange un procès commencé avec le cher beau-frère.

Cependant un ancien camarade de Beaufort, M. Surville, arrive de son régiment, pour demander la main de Clara, dont il est amoureux depuis long-tems. Il compte sur son ami pour le protéger auprès de M<sup>me</sup> de Beaufort, mais le pauvre homme a bien d'autres affaires. La dette dont il n'a pas encore osé faire confidence lui tombe sur les bras; ce sont des lettres de change qu'il a faites à M<sup>lle</sup> Amanda, danseuse de l'Académie royale de musique, et pour le paiement desquelles on lui mande qu'une prise de corps a été obtenue.

Avant de parler pour son ami, Oscar parle pour lui-même ; il cajole son Herminie, les protestations sentimentales, les transports du bonheur présent, les regrets d'un passé orangeux, amènent enfin à la révélation de la prise de corps ; mais il est de certaines dettes qu'Herminie a juré de ne jamais acquitter, elle veut absolument savoir le nom du créancier ; le créancier est une créancière, et voilà justement les créances qu'Herminie ne paie pas. Oscar la quitte de fort mauvaise humeur, et bientôt on apprend qu'il est à Sainte-Pélagie. Grand désespoir de la sensible épouse ; l'amour excuse tout ; elle se hâte de payer et de faire lever l'écron. Cependant Oscar avait trouvé à Sainte-Pélagie de joyeux convives, il y sablait d'excellent Champagne, il était plus libre en prison que dans son ménage ; aussi n'y revient-il qu'à regret. Mais du moins il a pris de bonnes leçons à Sainte-Pélagie ; les conseils de ses compagnons d'infortune et les fumées du Champagne lui donnent une audace inconnue jusqu'alors ; il se révolte, il s'insurge, il veut être le maître de la communauté, il cite des articles du Code, il invite à dîner pour le lendemain tous les mauvais sujets ses anciens amis ; ce sera un repas de corps ; enfin pour tout combler, il dit des douceurs à M<sup>me</sup> Delby, veuve d'un ancien préfet et amie de sa femme. A force d'impertinences, il pousse à bout son Herminie, qui, pour couper court à toutes ces tracasseries, se décide à aller vivre dans sa terre au fond du Bourbonnais, où, pour se consoler de sa solitude, Oscar se promet de faire beaucoup de bien aux paysans et aux paysanes. Clara épouse Surville, et M<sup>me</sup> Delby, le receveur Duperrier.

Cette dame Delby dont nous n'avons point parlé, parce qu'en effet elle ne tient nullement à l'intrigue, est un personnage épisodique assez original ; elle a la manie des places ; jeune encore et veuve d'un préfet, elle épouse un vieux receveur-général, et elle sera encore la première du département, car elle sera la plus riche. Il y a dans ce rôle de *femme en place* de l'observation et de la gaieté.

Une vieille femme sentimentale et follement amoureuse d'un vaurien qui lui obéit en esclave, ou l'insulte en despote ; un jeune mari qui feint un amour qu'il ne sent pas, et qui caresse cette vieille épouse, pour lui faire payer les billets qu'il a souscrits à une danseuse, offrent un spectacle assez triste et même un peu dégoûtant ; mais il y a tant d'esprit, de vivacité, de verve dans le dialogue, que ce fond disparaît sous une broderie si piquante et si gaie. Cette fable est peu vraisemblable, les convenances y sont assez mal observées et elle peint des



mœurs qui, si elles ne sont tout-à-fait étrangères à la bonne société, n'y font du moins qu'une très-rare exception, mais on rit presque continuellement; et le juge qui rit est si indulgent! Le succès n'a pas été un instant douteux; l'auteur a été nommé aux applaudissemens du parterre, et si la réflexion traite un peu sévèrement l'auteur, il est complètement absous par le premier mouvement.

M. A.

— Première représentation de *Marcel*, tragédie en cinq actes, par M. de ROUGEMONT (mardi 28 novembre.) — Sedaine, qui a composé plusieurs pièces bien faites sans avoir jamais fait une bonne pièce, et qui, s'il n'avait pas le génie du théâtre, en avait du moins le métier, a laissé un *Marcel* dont la police n'a jamais permis la représentation. Cette pièce n'avait rien pourtant qui pût effrayer le gouvernement. Les mœurs du tems et la situation politique y sont complètement défigurées, ou plutôt Sedaine n'a pas même songé à les peindre. Il a supposé un mariage secret, une naissance mystérieuse; enfiu, il a transformé cette grande catastrophe politique en une affaire de famille, et le petit roman qu'il a imaginé n'est pas sans intérêt.

Dans le nouveau *Marcel*, au contraire, c'est la politique qui domine; et la faible intrigue d'amour nouée par l'auteur n'a aucune influence sur les événemens et occupe fort peu le spectateur.

La scène s'ouvre dans la demeure du prévôt des marchands, à l'Hôtel-de-ville. Le poète nous montre l'ancienne amitié de Marcel et de Maillard, déjà très-refroidie par la diversité d'opinion; Maillard tente cependant un dernier effort pour ramener le prévôt des marchands au parti du Dauphin, qui, comme on sait, est régent du royaume, pendant la captivité du roi Jean, son père. Marie, fille de Marcel, est unie par les liens d'un tendre amour au fils de Maillard, Olivier, qui sert dans les troupes du Dauphin; elle s'afflige d'une dissension qui lui ravitt oute espérance de bonheur; car les reproches n'ont point touché Marcel; il excite une sédition dans laquelle le comte de Clermont, ministre du Dauphin, est assassiné, et ce meurtre est le signal des plus coupables excès. Bientôt, un envoyé du roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, dont Marcel est la créature, apporte à celui-ci le traité par lequel le prince s'engage à payer au prévôt le prix de sa trahison, s'il consent à lui livrer une des portes de Paris. Mais ce complot semble un instant déjoué; le Dauphin est parvenu à entrer dans la ville, et l'on apprend qu'il sera bientôt au palais des Tournelles. Le troisième acte se passe dans ce palais, où

le prince paraît, en annonçant le pardon et l'oubli du passé; les principaux conjurés se sont prosternés devant lui; Marcel vient aussi, en apparence pour faire sa soumission, mais en effet pour gagner du tems. Il tient au Dauphin des discours pleins de noblesse et de fermeté, il signale les misères du peuple et la tyrannie des grands, et s'exprime avec ce généreux courage qui n'appartient qu'à la vertu. Le Dauphin, trompé par cet air de franchise, pardonne au prévôt, et veut se montrer au peuple, accompagné de celui qui tout à l'heure était le chef de la rébellion. Dans l'acte suivant, Marcel rassemble les conjurés à l'Hôtel-de-Ville pour se laver du soupçon que sa promenade avec le Dauphin fait peser sur lui, et il tâche d'engager Olivier dans son parti, lorsque Maillard paraît. Celui-ci reproche à Marcel sa nouvelle trahison; mais Marie, pour justifier son père, se livre en otage entre les mains de Maillard, qui l'emmène. Le dévouement de sa fille n'arrête point Marcel; il assigne leur poste aux conjurés, en s'écriant :

Amis, quand on conspire, on n'a plus de famille.

Au cinquième acte, Marie revient chez son père; Maillard n'a pas besoin d'otage, il se fie à la bonne foi de Marcel. Celui-ci cependant réunit de nouveau les conspirateurs; il les sépare en trois bandes, et sort à la tête de la première, pour se rendre à la porte Saint-Antoine qu'il doit ouvrir à Charles de Navarre. Maillard arrive encore, et surprend les deux autres bandes qui allaient aussi se rendre à leur poste; il les harangue, leur prouve que Charles de Navarre n'est pas digne de régner sur la France; il passe en revue ceux des personnages célèbres de cette époque qu'on pourrait mettre sur le trône; il montre que le Dauphin est encore le plus capable de gouverner; et il finit par le persuader aux conjurés, dont quelques-uns s'étaient hasardés à présenter aussi leurs candidats à la couronne. Maillard les emmène disposés à tout faire pour le Dauphin. Il rentre bientôt, suivi des soldats, enseignes déployées, et il annonce à Marie que Marcel a été massacré, et qu'Olivier est tombé en voulant le défendre. Maillard engage Marie à se consoler, et se console lui-même en songeant au triomphe de la cause qu'il croit celle de la patrie.

Il n'y a, dans cette tragédie, d'intérêt d'aucune espèce; le roman et l'histoire y sont également mal traités. La petite intrigue d'amour, cousue à l'action politique, est presque nulle, et le grand tableau des troubles populaires de la régence du Dauphin, qui devait être un jour Charles V, man-

que entièrement de couleur et de vérité. Ceux de nos historiens qui ne croient pas devoir être toujours du parti de la Cour et des grands, conviennent qu'à cette époque le peuple souffrait une insupportable oppression, que les abus étaient portés à un excès qui rendait une réforme nécessaire, que les attentats de la noblesse étaient si criminels, qu'il était légitime de chercher à leur imposer un frein. Ils peignent Marcel comme un citoyen doué d'une haute capacité, qui fit de grandes choses pour le peuple, dont il avait la confiance, et qui eût porté dans l'histoire un nom glorieux, si le projet de livrer Paris au roi de Navarre n'eût enfin souillé sa vie politique. Ici, Marcel est représenté comme un misérable factieux, qui excite au meurtre une bande d'assassins qu'il méprise, pour assouvir une ambition vulgaire, et qui introduit l'ennemi dans la ville pour s'asseoir sur les degrés du trône. Une populace effrénée est opposée aux partisans de la Cour peints sous de favorables couleurs; et les griefs du peuple, mis dans la bouche d'un homme aussi méprisable que Marcel, ressemblent encore à une déclamation séditieuse. On dirait que plus d'une allusion aux tems modernes a été cherchée par le poète. Au reste, les reproches que nous faisons à la pièce s'adressent à la censure bien plus qu'à l'auteur; car, lors même qu'il aurait voulu peindre fidèlement cette époque, il est probable qu'elle ne l'aurait pas permis. Sans doute, ces tems désastreux furent marqués par de grands excès populaires; mais les crimes de la noblesse furent grands aussi, et il était tems que le peuple s'armât enfin contre elle de ses droits légitimes et trop long-tems foulés aux pieds. La censure s'honorerait en permettant à un poète de peindre avec franchise la situation réciproque de ces deux classes de la société.

Un autre reproche pour lequel la censure ne peut pas sans doute fournir d'excuse à l'auteur, c'est une constante infidélité dans la peinture des mœurs locales. Changez les noms, et vous ne saurez plus dans quel siècle, ni chez quel peuple vous êtes. Ce prévôt des marchands de Paris, en 1358, sera aussi bien un Mœlius, ou un Catilina. Ce peuple du 14<sup>e</sup> siècle n'a rien qui le distingue du peuple d'à présent; les idées de ces gens-là sont celles du jour, et tous les personnages conservent cette diction solennelle, cette habitude de tirade, ce dialogue de convention qui trop souvent sont comme obligés sur notre théâtre, et que certains poètes respectent à l'égal des règles d'Aristote.

Quant à la versification, elle ne manque ni de pureté, ni d'élégance; si elle laisse à désirer plus de couleur, on y ren-

contre du moins de l'énergie, de nobles pensées, et des vers assez bien frappés. La pièce, écoutée paisiblement pendant les quatre premiers actes, a été un moment en danger, dans la scène où l'on délibère sur le prince qui conviendrait à la France, et l'auteur n'a pas été nommé sans opposition. Cette tragédie ne semble destinée qu'à un petit nombre de représentations.

—**ONDÉON.**—Première représentation du *Cachemire*, comédie en un acte et en vers, par M. ÉDOUARD. (Samedi 16 décembre.) — Clara, qui a obtenu le prix du Conservatoire, et qui donne des soirées musicales, est aimée d'Olivier, jeune graveur qu'elle paie d'un tendre retour; mais la discorde va brouiller nos amans avant que l'hymen les unisse. C'est un cachemire, ardemment désiré par Clara, refusé par Olivier, qui met le trouble dans ce ménage futur. Au milieu de la querelle, arrivent le comte russe Koutisoff et le financier Duprez, qui tous deux courtisent la cantatrice. Instruit des désirs de Clara, le Russe se hâte d'envoyer ce cachemire tant souhaité; on attribue ce cadeau à Duprez, vieil avare qui n'a pas la moindre envie de se mettre en dépense. La jalousie d'Olivier qui propose un duel à Duprez, la colère de Clara humiliée de l'injure à laquelle son inconséquence l'a exposée, remplissent cette intrigue, qui se dénoue par la retraite des deux galans et la réconciliation des jeunes amoureux. Il y a quelques traits spirituels dans cet ouvrage; mais cela ne suffit pas pour le succès d'une pièce où l'on ne trouve ni action, ni nœud, ni intérêt, ni gaîté, et surtout pas la moindre entente de la scène. On disait cependant que le nom d'Édouard, prononcé au milieu d'un orage de sifflets, cachait trois auteurs, dont deux ont déjà travaillé pour le théâtre. M. A.

**BEAUX-ARTS.** — *Sculpture.* — *Le monument élevé à Malesherbes*, au Palais de Justice, dans la salle dite des *Pas Perdus*, est maintenant tout-à-fait terminé, et offert aux regards du public. Le propre des actions généreuses est de toucher tous les cœurs. Comment n'être pas ému en voyant un vieillard, bravant une mort certaine, quitter sa retraite, pour donner au Roi qui l'avait honoré de son estime et de son amitié, le témoignage le plus éclatant de son dévouement? C'est une belle figure historique que celle de ce magistrat, qui, dans les tems de prospérité, avait su faire entendre au Roi des conseils pleins de force et trop mal écoutés; mais qui, au moment du danger, oublia tout pour se rappeler seulement qu'il y avait une vic-

time qu'il fallait essayer de dérober au sort cruel qui l'attendait.

Malesherbes, dans le monument élevé à sa mémoire, est debout : il tient un manuscrit dans sa main gauche; son autre main annonce qu'il va prendre la parole : le voilà devant le tribunal qui veut assumer sur sa tête la responsabilité du jugement de Louis XVI. En avant, et de chaque côté du portique sous lequel est la statue, sont deux figures allégoriques : l'une représente la France qui offre une couronne à Malesherbes; l'autre, la Fidélité, tourne sa main vers lui, comme pour le montrer en exemple. Dans le soubassement du portique est un bas-relief où l'on voit Louis XVI, dans la prison du Temple, donnant à ses défenseurs ses dernières instructions.

La statue principale est trop petite pour l'espace qu'elle devrait remplir, et par relation avec les deux autres : on a voulu remédier à cet inconvénient en la plaçant sur un piédestal; mais l'œil n'en est pas plus satisfait. C'était, au reste, une statue toute faite que l'on a désiré employer; maintenant qu'elle est en place, on a pu reconnaître que l'on s'était trompé. Cette statue est de M. DUMONT; elle offre un caractère précieux d'individualité, mais, peut-être, n'y a-t-il pas assez d'élan. La France et la Fidélité sont de M. BOSIO : on y reconnaît un homme habitué à disposer habilement ses compositions; il m'a paru que, comme il s'agissait d'un sujet français et moderne, il n'avait pas cru devoir donner à ces statues la même élévation de caractère et de style que l'on pourrait exiger dans un sujet héroïque. Je pense que, sous le rapport de l'art, il eût été à désirer que l'on retrouvât le statuaire nourri de l'antique et du beau idéal, c'est-à-dire de la nature dans tout ce qu'elle offre de plus parfait. Au reste, l'exécution est remplie de grâce et de finesse, cela n'étonnera personne.

Quant au bas-relief, il est de M. CORTOT. J'en ai déjà parlé (T. xxviii, p. 985); je ne puis que répéter ce que j'ai dit : que c'est un ouvrage aussi bien pensé que bien exécuté; malheureusement il est peu éclairé.

Quoique l'ensemble de ce monument laisse à désirer, c'est cependant un bon exemple qu'il faut suivre; la France peut s'enorgueillir de ses grands hommes en tout genre; honorons-les, c'est nous honorer nous-mêmes.

— *Gravure.* — Lorsque M. HERSENT exposa, en 1822, le tableau dont le sujet, puisé dans le charmant épisode de *Ruth*, lui avait été désigné par le feu roi, on reconnut le peintre qui sait imprimer à ses productions un charme, une grâce et un intérêt qui lui ont valu de justes applaudissemens. La tête de

la jeune veuve est d'une expression charmante, pleine de confiance, de candeur et d'abandon; on voit que c'est la bienveillance et la protection de Booz qu'elle implore. « Je suis Ruth, votre servante, lui dit-elle, lorsqu'il s'aperçoit qu'une femme est couchée près de lui : étendez votre couverture sur moi, parce que vous êtes le plus proche parent de mon mari. » Effectivement, Booz étend sa couverture sur les épaules de Ruth, mais d'un air grave et conforme à ce que lui fait dire l'historien sacré : « Ne craignez rien, je ferai tout ce que vous m'avez dit; car tout le peuple de cette ville sait que vous êtes une femme de probité. »

M. ALEXANDRE TARDIEU, l'un de nos plus habiles artistes, et connu par des travaux importants qui ont marqué les diverses époques de sa carrière, vient de graver ce tableau. Le plus bel éloge que l'on puisse faire de cette estampe, c'est de dire qu'elle reproduit fidèlement le tableau, et qu'on y retrouve partout le talent du graveur auquel elle est due. Prix, 48 fr. avant la lettre et 24 fr. avec la lettre.

— *Les Sabines* de DAVID, par M. MASSARD. — Il existe une analogie assez frappante entre Corneille et David : tous deux ont puisé leurs principales et leurs plus belles inspirations dans l'histoire de ce peuple-roi, dont les destinées seront un objet éternel d'étonnement et d'admiration; tous deux excellent à rendre des scènes fortes, à exprimer des sentimens énergiques. Quelle belle scène, par exemple, que cette lutte où Rome prélude à la conquête du monde entier! Comme le désordre est bien exprimé! Mais, dans cette mêlée, trois figures occupent principalement le spectateur : ce sont Romulus, Tatius et Hersilie. La valeur des deux chefs allait décider la victoire; Hersilie s'élançait entre eux et termine le combat. Je me propose d'entrer dans un examen plus approfondi de ce tableau, dans la *Notice* que je publierai sur *David*; ici, il s'agit particulièrement du graveur. M. Massard, placé au premier rang de l'école par plusieurs planches qui ont obtenu un très-grand succès, a montré dans ce nouvel ouvrage une grande habileté de burin; les travaux sont conduits avec autant de finesse que de talent. Le dirai-je? Il me semble, cependant, que David n'est pas reproduit tout entier; je trouve aussi que les ombres sont un peu noires : en général, le tableau est clair, argentin. M. Massard a craint que sa planche n'eût pas assez de ressort, voilà pourquoi, probablement, il a donné plus de vigueur aux ombres. Au reste, le public a été, avec raison, plus sensible aux beautés de cette gravure que frappé des remarques que je viens de faire, et elle a obtenu un succès complet; toutefois,

une partie doit en être attribuée au peintre dont le génie éclate partout dans la belle composition que M. Massard a reproduite. Cette planche coûte, sur papier de Chine ou sur papier blanc, avant la lettre, 280 fr. et 240 fr.; sur papier de Chine et sur papier blanc avec la lettre, 140 fr. et 120 fr.

— *Lithographie.* — *Énéide*; suite de compositions dessinées au trait par GIRODET, et lithographiées par MM. AUBRY-LE-COMTE, CHATILLON, COUNIS, COUPIN, DASSY, DEJUINNE, DELORME, LANCRENON, MONANTEUIL et PANNETIER, ses élèves. Douze livraisons composées de six planches, format grand in-folio, papier vélin. Prix de chaque livraison, 20 fr. sur papier de Chine, et 12 fr. sur papier blanc. Paris, 1826; chez Noël aîné, rue de Vaugirard, n<sup>o</sup> 34.

Il est des ouvrages qu'il suffit d'annoncer pour attirer et fixer l'attention publique: celui-ci est de ce genre. Girodet a fait peu de tableaux; cependant, on savait qu'il travaillait continuellement. On connaît maintenant, et on a pu apprécier l'importance et le mérite de ces travaux qui lui ont assigné le rang particulier qu'il doit occuper dans notre école.

*L'Énéide* est une de ces collections que ses élèves ont publiées comme un témoignage de leur affection pour la mémoire de leur maître. C'est là que l'on voit ce grand peintre, saisi d'enthousiasme à la lecture du sensible Virgile, prendre ses crayons et reproduire dans ses compositions tout ce que le poète offre de plus heureux. Il suit pas à pas son modèle, retrace toutes les scènes, prend tous les tons, observe toutes les nuances; la poésie et la peinture ont des rapports très-intimes, sans doute; mais elles emploient des moyens différens: Girodet se montre tout à la fois poète et peintre dans la manière dont il traduit Virgile.

Depuis que j'ai entretenu le public de cet ouvrage (voy. t. xxix, p. 905), il a paru six nouvelles livraisons; la dixième est sur le point d'être publiée; avant peu, le public jouira de l'ensemble de cette belle collection, l'une des plus importantes dont les arts puissent se glorifier. Dans les livraisons que j'annonce, on remarquera, sans doute, avec un vif intérêt: *Junon proposant à Venus de marier Énée avec Didon*; on verra avec quel bonheur le peintre a su saisir le caractère propre à chacune de ces deux déesses. *Didon implorant l'assistance de sa sœur pour retenir Énée*: « *I, Soror, atque hostem supplex affare superbum.* » Dans le poète, Didon est seule avec sa sœur, lorsqu'elle lui tient le discours dont je viens de rapporter un vers; mais, en peinture, le sujet de leur entretien ne pouvait pas être exprimé; pour le faire comprendre; pour faire sentir

l'objet de la douleur de Didon, Girodet montre Énée s'éloignant; mais c'est aux Dieux qu'il obéit, c'est à regret qu'il abandonne Didon; aussi il s'éloigne lentement. Avec quel art le peintre ici traduit le poète! *Le songe de Didon*, à la fin du iv<sup>e</sup> chant; *Sa mort*; *Énée consultant la sibylle de Cumès*; *Énée assailli par des monstres, aux portes des enfers*; *Caron recevant dans sa barque Énée et la sibylle*; *Énée traversant le Styx*, que Girodet a personnifié d'une manière qui saisit l'imagination; *le Tartare*, dont les supplices sont représentés avec une effrayante énergie; *Turnus renversant Bitias et Pindarus*, sont aussi des compositions que l'on peut mettre à côté de tout ce qui est connu. Quand Girodet n'aurait fait que l'Énéide, sa gloire serait assurée.

Lorsque cette collection sera entièrement publiée, je me propose de faire un nouvel article dans lequel je mettrai Virgile et Girodet en regard l'un de l'autre; ce sera rapprocher deux beaux génies, et je pense que ce travail sera digne de quelqu'intérêt.

— *La madone de Saint-Sixte*; par RAPHAËL; lithographiée par M. AUBRY-LE-COMTE. — Ce tableau fut exécuté pour le maître-autel du monastère de Saint-Sixte, à Plaisance; les moines de ce couvent ayant éprouvé un besoin pressant d'argent, le vendirent au roi de Pologne, en 1754; c'est celui que l'on voit maintenant à Dresde.

Il existait à Rouen une abbaye célèbre fondée, dans le xi<sup>e</sup> siècle, sous l'invocation de Saint-Amand, évêque; cette communauté, qui avait le titre d'abbaye royale, eut pour première abbesse une fille du duc de Normandie. En 1508, l'abbesse sollicita et obtint, du cardinal Georges d'Amboise, un tableau pour une chapelle dédiée à la Vierge. Ce cardinal s'adressa au peintre célèbre dont le nom et la réputation étaient alors, comme encore aujourd'hui, dans toutes les bouches. Raphaël lui envoya un tableau semblable à celui qu'il avait fait ou qu'il fit pour le monastère de Saint-Sixte. Ce sont les mêmes figures: la Vierge et l'enfant Jésus, un saint, une sainte et deux anges placés au bas du tableau; seulement, le saint est présenté avec des attributs différens: dans le tableau de Dresde, exécuté pour le monastère de Saint-Sixte, il a près de lui la tiare; et dans celui de Rouen, il a une mitre. Il est évident que, comme Raphaël n'avait ni le portrait du pape Saint-Sixte, ni celui de Saint-Amand évêque, il inventa une tête qui fut, tour à tour, Saint-Sixte et Saint-Amand.

Quei est l'original de ces deux tableaux? Quelle est la répé-



tion? Un premier fait incontestable, c'est que celui de Rouen a été placé dans la chapelle pour laquelle il avait été destiné, *du vivant même de Raphaël*; il est, en outre, mieux conservé parce qu'il n'a été déplacé qu'une fois, lors de la suppression des couvens. On avait reconnu qu'il existait une différence dans la dimension de la toile; mais voilà que, tout récemment, le roi de Saxe ayant appelé M. Palmarola, célèbre restaurateur de tableaux, pour faire des réparations à celui qu'il possède, M. Palmarola a reconnu que l'on avait remployé une partie de la toile, et il est réellement d'une dimension absolument semblable à celui de Rouen. L'embarras augmente; mais s'il est impossible de dire quel est celui des deux qui a été fait le premier, si tous deux sont entièrement de la main de Raphaël, il est certain, toutefois, qu'il les a terminés l'un et l'autre. Raphaël avait des élèves fort habiles qui peignaient ses compositions d'après ses cartons; puis, il y mettait la dernière main. C'est ainsi que la plupart des ouvrages qui portent son nom ont été exécutés; et certes, c'est avec raison qu'on les lui attribue, puisque c'est sa pensée, et qu'il en a surveillé et terminé l'exécution. Le tableau de Dresde a été gravé par Müller le fils; c'est un chef-d'œuvre de gravure; malheureusement, le caractère de Raphaël n'a pas été complètement rendu. M. Aubry-le-Comte a été chargé de lithographier celui de Rouen. C'est la plus grande planche qui ait encore été faite en lithographie; elle porte 27 pouces de haut sur 20 pouces de large, ce qui est immense. M. Aubry-le-Comte avait, en outre, une double difficulté à vaincre; il fallait rendre Raphaël, et soutenir la rivalité de Müller. Les deux planches ne sont pas absolument semblables; plusieurs circonstances s'y opposaient: d'abord, Müller n'a pas fait sa gravure d'après le tableau, mais d'après un dessin qui n'était pas fidèle; ensuite, les moyens de la gravure et de la lithographie diffèrent; mais celle de M. Aubry-le-Comte est de nature à lui assurer une juste réputation. Il y a déployé un très-grand talent et une entente particulière du genre qu'il cultive avec tant de succès. Le fonds lumineux où se meuvent les têtes des chérubins qui entourent la Vierge, est admirablement rendu; la tête du saint est ferme; le système de travail suivi pour rendre les draperies, fort bien entendu; les têtes d'enfant, au bas du tableau, ont de la finesse; enfin, c'est une estampe qui fait beaucoup d'honneur à M. Aubry-le-Comte qui l'a exécutée, et à M. Noël l'ainé qui l'a imprimée. Elle coûte sur papier de Chine, 80 fr. avant la lettre, et 50 fr. avec la lettre; sur papier blanc, avec la lettre, 40 fr.

— *Une Odalisque* par M. INGRES, lithographiée par M. Su-

DRÉ. — Les mœurs des Orientaux offrent des circonstances qui sont de nature à frapper vivement l'imagination des hommes du Nord. Qui de nous, par exemple, ne s'est souvent transporté, par la pensée, dans ces harems où sont enfermées de belles femmes, privées, pour ainsi dire, de tout commerce avec les hommes, et dont le cœur s'ouvrirait d'autant plus vivement aux douces joies de l'amour, qu'elles les ont désirées longtemps, sans pouvoir jamais s'y livrer. Abandonnées à elles-mêmes, occupées du seul soin de conserver leur beauté qui s'évanouit sans profit, elles passent leur vie sur un sofa ou au bain; dans leur asile inviolable, leur pudeur, que rien n'alarme, leur permet souvent de quitter leurs vêtements pour se dérober à la chaleur d'un climat accablant.

M. Ingres, dont le talent a tant de finesse et d'élégance, a représenté une de ces odalisques, au moment où sortant du bain, elle vient de s'étendre sur un lit de repos. La pose a une sorte de mollesse voluptueuse; la tête, coiffée avec beaucoup de goût, est d'un charmant caractère; les accessoires, peints à merveille, sont d'une richesse qui s'accorde bien avec les mœurs locales. Si l'on considère ce tableau attentivement, on y trouve cette individualité d'un talent qui ne suit que lui-même, et c'est à mes yeux, ce qui lui donne du prix. M. Sudré s'est surpassé dans la lithographie qu'il en a faite; sa planche, exécutée sous les yeux du peintre, reproduit fidèlement, et avec beaucoup d'habileté, toutes les parties de ce tableau. C'est, sans contredit, une des plus belles productions de cet art nouveau qui marche, à pas de géant, vers la perfection. Cette estampe coûte, avant la lettre, sur papier de Chine ou sur papier blanc, 36 fr.; avec la lettre, 24 fr. sur papier de Chine, et 18 fr. sur papier blanc.

— *Une Baigneuse* de GIRODET, lithographiée par M. AUBRY-LE-COMTE. — Les arts d'imagination veulent une entière liberté: les artistes, par exemple, ne développent jamais si complètement leur talent, que lorsqu'ils s'abandonnent à une soudaine inspiration. Dans le nombre des ouvrages échappés ainsi au pinceau de Girodet, il en est un: *Une Baigneuse*, dans lequel on retrouve, au plus haut degré, toutes les qualités qui caractérisent son talent. Cependant, il a été exécuté, pour ainsi dire, sans intention. Un modèle posait, il lui a plu: il en a peint le buste; et, comme son imagination allait toujours au delà de ce qu'il voyait, il a fait de ce modèle une jeune fille sortant du bain, occupée du soin de relever une draperie dont elle va s'envelopper. Que les contours de ce beau corps

ont de délicatesse ! comme le dessin est, tout à la fois, savant et délicat !

J'ai dit que c'était M. Aubry-le-Comte qui avait lithographié cette planche, et cela me dispense de tout éloge. Elle coûte 8 fr. sur papier de Chine, et 6 fr. sur papier blanc. P. A.

— *Portrait du docteur Gall*, par M. CARLONI, peintre italien, qui habite maintenant Paris. — Le célèbre docteur Gall, même dans l'opinion de ceux des médecins et des savans qui sont le moins disposés à adopter sa doctrine sur les rapports entre la conformation du crâne et les facultés morales et intellectuelles, a rendu d'importans services aux sciences physiologiques. La réputation européenne de ce grand médecin a déjà fait multiplier ses portraits et ses bustes. Mais un de ses élèves, honoré de son amitié particulière et livré à des recherches analogues pour continuer et faire avancer encore la science de l'homme physique et moral, M. le docteur FOSSATI, de Milan, désirant conserver une ressemblance plus exacte de son illustre ami, pour la transmettre à la postérité, qui ne sera pas moins curieuse que les contemporains du docteur Gall de connaître la forme de sa tête et l'expression de sa physionomie, qui annoncent un observateur profond et un esprit éminemment philosophique, a confié à son compatriote, M. Charles CARLONI de Rome, le soin d'en faire le dessin, et ensuite d'en lithographier le portrait. La figure est représentée dans un état de calme et de réflexion ; le docteur a les mains posées sur un buste, sur lequel on voit des reliefs indiquant les organes cérébraux ; la ressemblance est parfaite, et l'on ne peut rien désirer de plus vrai. Le docteur observe, pense ; il est vivant. — On trouve cette belle lithographie chez l'auteur M. Carloni, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 41. Prix, 5 fr. et 7 fr. sur papier de Chine. I.

*Antiquités.*—*Médaille égyptienne.*— On vient de faire frapper à Paris une belle médaille (1) qui intéresse surtout MM. les souscripteurs associés pour la seconde édition de la grande *description* de cette contrée célèbre. Nous transcrivons ici la

(1) Le prix de chaque médaille sera, en *bronze antique*, de TRENTE FRANCS. Cette matière obtient un tel degré de dureté, qu'elle raie le cuivre et le couperait. La médaille sera enfermée dans une boîte d'acajou doublée en drap. La médaille en bronze NORÉ au mat sera du prix de QUARANTE FRANCS. Par le nouveau mode employé pour la dorure, ces médailles ressemblent parfaitement aux médailles en or pur. En argent, le prix sera de CINQUANTE FRANCS. — N. B. Les noms devant être inscrits successivement, MM. les souscripteurs sont priés de les adresser, avec leurs prénoms et qualités, rue des Poitevins, n° 14.

notice que M. CHAMPOLLION - FIGEAC a rédigée pour l'explication de cette belle médaille , dont nous donnons aussi le dessin.

Il n'est pas de grand événement parmi les hommes qui ne révèle l'incertitude de leurs prévisions : les calculs de la politique jettent une armée sur les rives du Nil , et les sciences seules profitent de sa conquête. Dans leurs annales , les trois dernières années du dix-huitième siècle seront toujours comptées au nombre des plus mémorables ; c'est l'époque de la résurrection de l'Égypte ancienne et nouvelle , et ce fut le génie de la France qui opéra ce miracle. Les contrées que la victoire occupait étaient aussitôt explorées par le compas du géomètre , le crayon de l'architecte , les instrumens du physicien , le marteau du géologue , et la science de l'antiquaire. Trois années d'observations qui bravèrent tous les périls avec une constance qui demandait plus que du courage , suffirent pour connaître tout entière cette patrie primitive des sciences et des arts , pour étudier ses préceptes antiques et ses coutumes modernes , exhumer ses prodigieux monumens , ses tombeaux mêmes ; et quand la victoire eut changé de bannière , l'armée revit le sol de la patrie , n'apportant que les souvenirs et les honneurs d'une campagne où chaque soldat avait été plus qu'un homme. Mais les savans de l'expédition ne perdirent de toutes leurs conquêtes que l'occasion d'en faire de nouvelles. Ils rapportèrent dans leur havresac , car ils furent soldats aussi , la plus étonnante réunion de documens historiques qu'il ait été donné aux voyageurs littéraires de former. — Cette moisson était facile , il est vrai , dans des champs où l'abondance des monumens donne à l'Égypte entière l'aspect d'un seul musée ; mais facile seulement quand des obstacles constans , l'ardeur du climat et la vigilance offensive des Arabes laissaient quelque relâche à un dévouement qu'ils semblaient exciter encore. La France reçut avec joie les précieux résultats de si nobles efforts. Il lui restait du moins la plus belle partie de l'Égypte , les monumens des Pharaons.

Une pensée , généreuse comme toutes les vues qui avaient concouru à cette brillante acquisition , rallia toutes les volontés particulières dans une commune renommée : la France l'adopta dans l'intérêt de sa gloire , et la *Description de l'Égypte* s'éleva comme un monument que tous les arts modernes consacraient à l'honneur des arts de l'antiquité. Cet ouvrage , sans modèle , comme sans rival , porte avec lui-même les preuves de son origine : un gouvernement qui connaît son siècle et qui manifeste sa science par la protection éclairée de toutes les grandes conceptions , pouvait seul comprendre ce que l'accomplissement d'une telle entreprise ajouterait à sa propre dignité ;





car la splendeur des arts en est aussi un des plus expressifs caractères, et le roi Louis XVIII, fidèle à l'honneur de la patrie, voulut que le monument fût terminé : et comme pour multiplier les titres de la France à la gratitude de l'Europe savante, S. M. ordonna qu'il serait reproduit par les soins et le zèle de M. Panckoucke.

Telle est l'origine de cette seconde édition de la *Description de l'Égypte*, en tout conforme à la première, tableau fidèle de l'état ancien et de l'état moderne de cette contrée à jamais célèbre, qui conserve les types des plus anciennes institutions humaines, et les traces des efforts primitifs de l'intelligence sociale ; qui nous cacha long-tems en énigmes graphiques ses opinions et ses croyances, et qui a perdu le titre de mystérieuse, depuis qu'un de nos jeunes savans français, pénétrant tous ses secrets par la découverte de l'alphabet de ses hiéroglyphes, a dévoilé sur ses temples, ses palais et ses tombeaux, les noms de ses dieux, ceux de ses rois, les époques les plus anciennes de son histoire, la date de ses monumens et l'ensemble de ses pratiques civiles et religieuses. C'est encore la France perpétuant ainsi, par des succès inespérés, ses succès précédens sur les rivages du Nil.

Le souvenir de ces pacifiques conquêtes doit être précieux à tous les cœurs français : les consacrer par une médaille, c'est rendre hommage tout à la fois à la valeur de nos armées, aux sentimens du prince auguste qui chérissait leur gloire, et qui protégea aussi celle de l'antique Égypte, dès qu'elle fut alliée aux triomphes de la France. Ce vœu de MM. les souscripteurs associés pour cette seconde édition, est honorable pour tous, pour l'état comme pour le citoyen ; et c'est pour l'accomplir que M. Panckoucke a réuni ses soins à ceux de quelques personnes empressées de le seconder dans l'exécution de cette médaille nationale. Sa composition ne peut manquer d'intéresser tous les goûts, et son type de plaire par sa singularité même. Pour la première fois, l'alphabet des hiéroglyphes est employé sur un monument ; mais ce monument est relatif à l'Égypte ; il ne peut qu'y gagner plus de fidélité, et cet avantage dédommagera amplement des difficultés d'exécution qu'il a présentées. C'est d'ailleurs un hommage public au zèle ingénieux et persévérant qui a ouvert cette voie nouvelle aux sciences historiques et à la plus légitime curiosité.

*La face de la médaille* montre le génie militaire de la France, portant de la main gauche l'enseigne gauloise et l'olivier de la paix, et soulevant, de la droite, le voile qui enveloppait l'Égypte. Cette contrée est personnifiée par la figure d'une

femme triste et surprise, coiffée de la dépouille d'un vautour; le serpent sacré (Puræus, l'agathodémon, le bon génie) élève la tête sur son front. Elle est appuyée du bras droit sur un crocodile du Nil; derrière elle, s'élève le palmier du désert; dans sa main droite est le sistre, et devant elle un compas, symbole de ses progrès dans les sciences mathématiques. L'inscription qui est à l'exergue marque l'époque de la renaissance de l'Égypte par l'effet de l'expédition française : GALLIA VICTRICE ÆGYPTVS REDIVIVA. MDCCXCVIII.

*Le revers* est tout égyptien dans son type : une ligne perpendiculaire passant par le *scarabée* et par la *croix-ansée*, divise ce type en deux parties; l'une est occupée par huit divinités mâles; l'autre par huit divinités femelles, figurées les unes et les autres d'après les monumens, et portant chacune la coiffure consacrée qui la caractérise. Elles sont rangées sur deux faces dirigées dans un sens opposé, et se terminant vers la *croix-ansée*. Une inscription hiéroglyphique est en avant de chaque figure; c'est son nom égyptien dans ce genre d'écriture, fidèlement transcrit aussi d'après les monumens et avec la valeur positive de chaque figure déterminée dans l'alphabet découvert par M. Champollion le jeune. L'ordre des figures s'ouvre sur les deux côtés du *scarabée*, sa tête étant dirigée vers le centre de la médaille.

À la gauche sont les divinités mâles :

1<sup>re</sup> figure. Le Dieu *Amon-Ré* à tête de bélier (Amon-Soleil, le Jupiter Ammon des Grecs), et le principe mâle dans la cosmogonie égyptienne. Inscription lue de gauche à droite : AMNRE. — 2<sup>e</sup> figure. Le dieu *Cnouphis* à tête de bélier (Nef, Nouf et Noub). Autre forme du dieu Amon, créateur de l'univers. Les quatre signes hiéroglyphiques se lisent noum, *dieu*, le nom de ce personnage s'orthographiant aussi *Chnounis* : on le trouve sur les pierres basilidiennes. — 3<sup>e</sup> figure. Le dieu *Souk* à tête de crocodile (le Cronos, Saturne), le dieu du Tems, dont le crocodile était l'emblème. Son nom est composé des trois signes svk, suivi de l'animal consacré au dieu. — 4<sup>e</sup> figure. Le dieu *Phtha-Sokaris* à tête d'épervier, répartiteur des âmes dans les trente-deux régions célestes. Son nom est composé des signes PTAH. SKRI. — 5<sup>e</sup> figure. Le dieu *Cnouphis-Nilus* à tête de bélier; manifestation d'Ammon par le symbole du fleuve Nil, avec son nom en caractères symbolico-figuratifs. — 6<sup>e</sup> figure. Le dieu *Thoth*, deux fois grand, ou le second Hermès à tête d'ibis, fondateur de toutes les institutions sociales de l'Égypte. Son nom symbolique est l'image même de l'ibis sur une enseigne. — 7<sup>e</sup> figure. Le dieu



*Pooh* (le dieu Lune) à tête d'épervier, nommé *Oken-Sou*. — 8<sup>e</sup> figure. Le dieu *Phré* à tête d'épervier (le Soleil), debout. Trois caractères forment son nom : RÉ, dieu.

A la droite du scarabée sont les divinités femelles :

1<sup>re</sup> figure. La déesse *Néith* (la Minerve des Égyptiens), le principe femelle dans leur cosmogonie, et la mère des dieux. Son nom est TMOU, la mère, dame du ciel. — 2<sup>e</sup> figure. La déesse *Seven* (Ilithya, Junon-Lucine), divinité protectrice de la maternité. Son nom est écrit SVN, déesse. — 3<sup>e</sup> figure. La déesse *Anoulé* (Vesta), la compagne d'Ammon-Cnouphis. Son nom se lit ANK, déesse. — 4<sup>e</sup> figure. La déesse *Tiphé* (Uranie, le Ciel), de la famille d'Ammon. Son nom symbolique se lit TPÉ, dame du ciel. — 5<sup>e</sup> figure. La déesse *Athor* (Aphrodite, Vénus) à tête de vache, fille du Soleil et épouse de Phtha, nourrice des dieux. Son nom est symbolique. — 6<sup>e</sup> figure. La déesse *Saté* (la Junon égyptienne, présidant à la région inférieure). La déesse étend ses grandes ailes, et porte la croix ansée dans sa main gauche. — 7<sup>e</sup> figure. La déesse *Bouto* (Latone), les ténèbres premières qui précédèrent la lumière ; et Bouto a le titre de *grande mère génératrice du Soleil*. — 8<sup>e</sup> figure. La même déesse *Seven* (Ilithya ou Junon-Lucine) qui est au n<sup>o</sup> 2 ; mais celle-ci est debout et a une tête de vautour, oiseau qui était le symbole de la maternité, et Seven en était la divinité protectrice. Son nom se lit SEVEN, mère.

Deux symboles célèbres dans les représentations égyptiennes, se font remarquer sur deux points opposés de la médaille, le scarabée et la croix-ansée : le premier, dont l'analogue vivant se retrouve dans la Haute-Nubie, exprime l'image du monde ; et le second, l'idée de la vie divine, analogue à celle de l'immortalité de l'âme. On sait que la croyance égyptienne, malgré sa bizarrerie apparente et le grand nombre de ses divinités figurées, fut fondée sur les deux dogmes primitifs de toute morale, l'existence d'un dieu unique et l'immortalité de l'âme qu'attendaient les récompenses ou les peines ; et, si l'on considère que les divinités figurées ne sont qu'une sorte de personnification matérielle de toutes les qualités du Grand-Être, on s'expliquera ainsi leur nombre, la variété de leurs attributs, de leurs insignes, et l'on sera peut-être tenté de regarder à cette partie considérable de l'organisation sociale d'un peuple célèbre pour sa sagesse, avant de la condamner sur les folles railleries d'un poète latin ou sur les folles interprétations que l'esprit de système ou une érudition laborieuse peut-être, mais cependant insuffisante, quoique prétentieuse, avait inutilement accumulées sur ces énigmes

mythologiques. L'alphabet des hiéroglyphes en a tout récemment donné le mot ; et notre médaille en est la première application faite par les arts modernes : elle prouvera , je pense , que l'antiquité égyptienne figurée se prête aussi bien que d'autres à la composition des monumens. Les empereurs romains placèrent dans Rome même des obélisques hiéroglyphiques élevés en leur honneur ; le style de l'art égyptien est assez spécial pour ne pouvoir être suppléé par aucun autre quand il s'agit d'Égypte : ne peut-on pas espérer que l'exemple donné par M. Panckoucke excitera , par ses succès mêmes , à des imitations analogues ? la munificence royale s'est assez manifestée en faveur de l'antique Égypte , pour que l'art même du siècle des Pharaons consacre un jour les bienfaits de Charles X.

M. BARRE, par la scrupuleuse fidélité des signes et des figures dans la gravure de cette médaille , a prouvé qu'un burin habile et exercé peut faire revivre et approprier à nos idées actuelles les meilleurs types de l'art égyptien , et les reproduire dans toute leur harmonie.

X. J. CHAMPOLLION FIGEAC.

N. B. L'édition de la *Description de l'Égypte* devant être terminée dans très-peu de tems , MM. les souscripteurs sont priés d'adresser à l'éditeur , à Paris , rue des Poitevins , n<sup>o</sup> 14 , franc de port , soit directement , soit par ses correspondans , leurs noms , prénoms , titres et qualités , pour être inscrits sur la MÉDAILLE en bronze qui leur sera livrée avec la dernière livraison. Les noms , prénoms , seront écrits de la manière la plus distincte , afin d'éviter des erreurs qu'il serait impossible de réparer. Le nom du souscripteur sera inscrit au centre du revers de la médaille.

---

NÉCROLOGIE. — TREUTTEL (*Jean - George.*) — Dans notre cahier d'août ( t. xxxi , p. 569 ), nous avons donné l'extrait d'une *Notice* touchante sur le véritable bienfaiteur du Ban de la Roche , le pasteur OBERLIN. Nous avons également à déplorer aujourd'hui la perte de son ancien condisciple et ami , M. TREUTTEL , qui lui avait consacré cette même *Notice* , si pleine d'intérêt , en ouvrant une souscription , pour perpétuer , par un établissement d'humanité la mémoire et les bienfaits de ce respectable philanthrope. M. *Jean-George* TREUTTEL , l'un des chefs de la maison Treuttel et Würtz , originaire de Strasbourg , doyen d'âge du consistoire de la confession d'Augsbourg à Paris , l'un des fondateurs des Sociétés bibliques et de la Morale chrétienne , vient de terminer son honorable carrière , le 14 décembre dernier , à l'âge de quatre-

vingt-deux ans. L'établissement de commerce de cette maison, entrepris avec son digne neveu, M. Würtz, établissement qui honore la librairie de France, d'Allemagne et d'Angleterre, par les soins zélés avec lesquels ses chefs n'ont cessé de le diriger vers les progrès de l'instruction morale et de la saine littérature, a été dû principalement à l'esprit d'ordre et à la prudence éclairée et active de M. Treuttel. Il a constamment employé une partie de sa fortune à des œuvres d'utilité publique et à des actes de bienfaisance. Nous citerons entre autres, une école d'enseignement mutuel élémentaire, et une maison de retraite pour les vieillards, fondées par lui et par sa respectable épouse à Groslay; une coopération principale à la fondation du culte du temple des Billettes, à Paris; des secours procurés à la commune du Ban de la Roche, dans une année de famine; des bienfaits répandus, dans des tems désastreux, lors des incendies et des inondations, en Alsace, et ailleurs, etc. Nous ne pouvons qu'indiquer ces actes dont les détails appartiennent à l'éloge funèbre et historique de M. Treuttel. Sa mort a été, comme celle d'Oberlin, un sujet d'affliction sincère pour tous ceux qui l'ont connu. Un grand nombre de membres de son église et de l'église catholique, du commerce, et des diverses Sociétés philanthropiques ont accompagné sa cendre au lieu de sa sépulture dans le sein de sa famille, à Groslay. Plusieurs discours, non-seulement des pasteurs, mais du maire entouré des officiers municipaux, des notables et d'autres habitans de la commune, ont retracé avec attendrissement les vertus et les bienfaits du défunt; et la publication qui doit en être faite, offrira aux pères de famille, aux chefs d'établissements, et aux chrétiens des divers cultes, un exemple à suivre, et un rare modèle à imiter.

J.-B.-M. GENGE.

— MALTE-BRUN (*Conrad*), né dans le Jutland, au mois de décembre 1775, mort à Paris, le 14 décembre 1826. — Il fut sans contredit le premier des géographes de l'époque. Une *notice nécrologique* étendue, que nous nous proposons de consacrer à sa mémoire, fournira la preuve de cette assertion, par la simple analyse des travaux de ce savant qui ne fut cependant d'aucune académie, mais dont les ouvrages font indispensablement partie d'une bonne bibliothèque, où ceux de tous les académiciens ne sont pas également bien placés. Quelle que fut, au reste, la célébrité du géographe dont le Danemark et la France ont également à déplorer la perte, nous croyons que la profondeur et la variété de ses connaissances lui en méritaient une plus considérable. C'est encore un fait que

nous démontrerons, en essayant d'exposer les causes qui empêchèrent de lui rendre une entière justice. Mais, l'impression de notre cahier était trop avancée pour qu'on y pût admettre un article digne par son étendue de la mémoire de M. Malte-Brun, quand la nouvelle de sa mort nous est arrivée.

B. de ST.-V.

---

RECTIFICATIONS. — *La Notice sur la Société helvétique de musique*, que nous avons annoncée dans notre cahier du mois d'août dernier (Voy. t. XXXI, p. 420), sans en nommer l'auteur, est de M. DESERRE, greffier du tribunal d'appel, à Genève, et l'un de nos correspondans.

— Le docteur J. - B. MONFALCON, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon et membre du Conseil de salubrité du département du Rhône, est l'auteur du *Précis de l'histoire de la médecine et de bibliographie médicale* (Paris, 1826; Béchet jeune. 1 vol. in-18, papier vélin) dont il a été rendu compte, dans notre cahier de novembre dernier (Voy. ci-dessus, p. 439). Quelques exemplaires de cet ouvrage ne portent point de désignation d'auteur; tous les autres sont augmentés d'une *Notice bibliographique sur M. Monfalcon*, par M. LADEVÈZE, médecin, à Saint-Galmier.

---

# TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUATRE-VINGT-SEIZIÈME CAHIER.

DÉCEMBRE 1826.

## I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur la Corse. . . . . *Φ.* 561
2. Épître à M. Vandernat. . . . . *M.-A. Jullien*, de Paris. 571
3. Notice sur M. Ant.-Alex. Barbier (avec son portrait.)  
*Louis Barbier*, fils. 575

## II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Philosophie chimique, par L.-C.-M. Leboulleuger. *Ferry.* 598
5. Les Landes en 1826, par J.-B. B. . . . . *Y.* 603
6. Le Visiteur du Pauvre, par M. Degérando. *Ch. Renouard.* 617
7. Histoire de la Saint-Barthélemi. . . . . *Loève Weimars.* 625
8. Voyage à Madrid, par Adolphe Blanqui. . . . . *D.* 631
9. Anthologie russe, par P.-J.-E. Dupré de Saint-Maur.  
*E. Héreau.* 637
10. Poésies, par M<sup>me</sup> Amable Tastu. . . . . *Chauvet.* 648

## III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

*Annonces de 138 ouvrages, français et étrangers.*

|                                                                        |              |
|------------------------------------------------------------------------|--------------|
| AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.—États-Unis, 5. . . . .                        | 653          |
| AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, 2. . . . .                                       | 657          |
| EUROPE.—Grande-Bretagne, 23, dont 17 ouvrages périodiques. . . . .     | 659          |
| —Russie, 5, dont 1 ouvrage périodique. . . . .                         | 671          |
| —Danemark, 1. . . . .                                                  | 676          |
| —Allemagne, 10. . . . .                                                | 678          |
| —Suisse, 2. . . . .                                                    | 686          |
| —Italie, 11, dont 2 ouvrages périodiques. . . . .                      | 687          |
| —Portugal, 1. . . . .                                                  | 696          |
| —Pays-Bas, 9, dont 2 ouvrages périodiques. . . . .                     | <i>ibid.</i> |
| FRANCE, 80, savoir : Sciences physiques et naturelles, 19. . . . .     | 706          |
| —Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 28. . . . . | 725          |
| —Littérature, 23. . . . .                                              | 763          |
| —Beaux-Arts, 5. . . . .                                                | 786          |
| —Mémoires et rapports de sociétés savantes, 2. . . . .                 | 791          |
| —Ouvrages périodiques, 1. . . . .                                      | 794          |
| —Livres en langues étrangères, imprimés en France, 2. . . . .          | 795          |

## IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

|                                                                                                                                                                    |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — <i>Canada</i> : Montréal. Société pour l'encouragement de l'éducation. — <i>États-Unis</i> : New-York. Progrès des beaux-arts . . . . . | 798 |
| ANTILLES. — <i>Haïti</i> : Port-au-Prince. Romans envoyés de Paris. — <i>Martinique</i> : Saint-Pierre. Traite des noirs. . . . .                                  | 800 |
| AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — <i>Chili</i> . Institut national. — <i>Brésil</i> . Colonisation. . . . .                                                                  | 801 |
| ASIE. — <i>Perse</i> . Commerce. . . . .                                                                                                                           | 805 |

## EUROPE.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| ILES BRITANNIQUES. — Navigation : Perfectionnement des chronomètres. — Statistique. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 806          |
| RUSSIE. — Produit des mines d'or de l'Oural. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 809          |
| DANEMARK. — <i>Copenhague</i> : Jubilé de l'Université. — Langue danoise. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <i>ibid.</i> |
| ALLEMAGNE. — <i>Erfurt</i> : Bibliothèque populaire. — <i>Apolda</i> : Constructions et fondations d'utilité publique. — <i>Berlin</i> : Beaux-arts : monument numismatique. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 811          |
| SUISSE. — <i>Genève</i> : Enseignement industriel. — <i>Argovie</i> : Législation : . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 812          |
| ITALIE. — <i>Turin</i> : Société d'agriculture. — <i>Florence</i> : Académie des Géorgophiles. — <i>Naples</i> : Découverte d'un manuscrit latin. — <i>Nécrologie</i> : Jean Castinelli ; Marchesi. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 815          |
| PAYS-BAS. — <i>Amsterdam</i> : Institut des Sciences. — Éducation des sourds-muets. — Beaux-arts : Nouveau tableau de Van Brée. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 818          |
| FRANCE. — <i>Toulouse</i> : Exposition publique des objets d'arts et d'industrie. Sociétés savantes : <i>Cambrai</i> : Société des amis des arts ; <i>Mâcon</i> : Société d'agriculture, des sciences, etc. ; Prix proposé. . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 821          |
| PARIS. — <i>Institut</i> . Académie des sciences : séances du 20 novembre au 11 décembre. Académie française : Nominations. — Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — Société de géographie. — Cours de littérature allemande. — Dissémination dans plusieurs pensions des jeunes Égyptiens. — Mouvement de la population en France. — <i>Théâtres</i> : <i>Théâtre Français</i> : premières représentations du <i>Jeune Mari</i> , comédie, et de <i>Marcel</i> , tragédie. <i>Odéon</i> : première représentation du <i>Cache-mire</i> , comédie. — <i>Beaux-arts</i> : Sculpture ; Gravure ; Lithographie ; Portrait du D <sup>r</sup> Gall. — <i>Antiquités</i> : Médaille égyptienne (avec une gravure.) — <i>Nécrologie</i> : Treuttel ; Malte-Brun. — Rectifications. . . . . | 823          |

# TABLE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

## DES MATIÈRES

DU TRENTE-DEUXIÈME VOLUME

### DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 1826 (\*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

- I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES;
- II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
- III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
- IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, en lettres capitales, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES; DICTIONNAIRES; ENSEIGNEMENT MUTUEL; INSTRUCTION PUBLIQUE; JOURNAUX; THÉÂTRES, etc.; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les nations elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

---

|                                                                                |  |                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------|--|----------------------------------|
| ABRAHAMSON. Rapport sur les progrès de l'enseignement mutuel en Danemark, 225. |  | Académie de Genève, 232.         |
|                                                                                |  | — de Lausanne, 528.              |
|                                                                                |  | ACADÉMIES. V. SOCIÉTÉS SAVANTES. |

---

(\*) Ou souscrit, pour ce RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18; chez ARTHUR BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez RENOUARD, rue de Tournon, n° 6. Prix de la souscription : à Paris, 46 fr. pour un an; dans les départemens, 53 fr.; 60 fr. dans l'étranger.

- Adrien-Lafasge (J.), C.—B., 200, 666, 686, 791. — N., 255, 818.  
— *Voy. Cantiques religieux.*
- AEROSTATION, 511.
- Affranchissement et éducation des Noirs, 212.
- AFRIQUE, 213, 459.
- Agathoclès, ou Lettres écrites de Rome et de la Grèce, par M<sup>me</sup> de Montolieu, 783.
- Agent mécanique (Nouvel) substitué à la vapeur, découvert par Samuel Morey, 211.
- AGRICULTURE, 201, 204, 207, 400, 438, 707, 791.
- Ajax furieux (Sur l') de Sophocle, par Charles Immermann, 681.
- Aladin (E.). *Nevskii Almanakh*, 405.
- Albert-Montémont, C.—B., 479.
- Albrizzi (M<sup>me</sup> Isabelle), née Teotochi. Ouvrages de sculpture et de terre cuite d'Antoine Canova, 692.
- ALIÉNATION MENTALE, 715.  
*Alla Giornata*, by lady Charlotte Campbell, 396.
- ALLEMAGNE, 126, 129, 327, 411, 525, 678, 680, 811.
- Alletz (Edouard). A Châteaubriand, sur le génie poétique de ses ouvrages, 191.
- ALMANACH des Dames, publié à Paris, 190.  
— de la Néva, publié à Pétersbourg, 405.  
— de Moscou, 405.  
— des Muses, publié à Pétersbourg, 405.  
— publié à Moscou sous le titre d'Urania, 406.  
— dédié aux Dames, 491.  
— philanthropique, etc., par Eugène Cassin, 727.  
*Almeone*, *tragedia*, per Constantino Piccoli, 425.
- Alsace (L'), ou Description historique et topographique des deux départemens du Rhin, 797.
- AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, 108, 111, 657, 801.  
— SEPTENTRIONALE, 104, 211, 387, 511, 653, 798.
- Ammon. Die Einführung der Berliner Hof-Kirchen Agende*, etc., 678.
- Amour (L') et les Tombeaux, par David Bertolotti, 143.  
— (L') de la Patrie. *Voy. Clavaireau.*
- Amours mythologiques, traduits des Métamorphoses d'Ovide, par de Pongerville, 778.
- Amsterdam. *Voy. Maas-Kamp.*
- Analyse de la lumière, déduite des lois de la mécanique, 718.
- ANALYSES (II) d'ouvrages anglais: Traité pratique sur les chemins de fer et les voitures destinées à les parcourir, par Th. Tredgold (J.-J. Baude), 46. — Chefs-d'OEuvre de Shakespeare, traduits par A. Bruguière, baron de Sorsum (*Chauvet*), 89. — Esquisses de Philosophie morale, par Dugald-Stewart; et Elémens de la Philosophie de l'esprit humain, par le même (*V-g-r*), 331.  
— d'ouvrages français: le Commerce au XIX<sup>e</sup> siècle, par Alex. Moreau de Jonnés (*Regny*), 51.  
— Histoire d'Alexandre I<sup>er</sup>, par Alph. Rabhe (*Avenel*), 63.  
— Voyage historique et littéraire en Angleterre et en Écosse, par Amédée Pichot. Lettres sur l'Angleterre, par A. de Stael-Holstein (*Taillandier*), 74. — Essai sur les Nielles, gravures des orfèvres florentins du XV<sup>e</sup> siècle, par Duchesne aîné (*Éméric David*), 98. — L'art de la fortification, par le prince Ernest d'Arenberg (*Ferry*), 324.  
— Histoire des Français, par Simonde de Sismondi, 2<sup>e</sup> ar-



- viele (\*), 346. — Histoire de la Révolution d'Angleterre, par Guizot (*T. D.*), 370. — Philosophie chimique, ou Notions générales sur la Physique et la Chimie, par L. C. M. Leboulenger (*Ferry*), 598. — Les Landes en mil huit cent vingt-six, par J.-B. B. (*Y.*), 603. — Le Visiteur du Pauvre, par Degérando (*Ch. Renouard*), 617. — Histoire de la Saint-Barthélemy (*Loeve-Weinars*), 625. — Voyage à Madrid, par Adolphe Blanqui (*D.*), 631. — Poésies, par M<sup>me</sup> Amable Tastu (*Chauvet*), 648.
- d'ouvrages russes : Anthologie russe, etc., par Dupré de Saint-Maure (*E. Héreau*), 377, 637.
- ANATOMIE, 148.
- Ancien Testament (De l'origine authentique et divine de l'), par J. E. Cellerier fils, 420.
- ANGLETERRE. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE.
- Annales du Lycée d'histoire naturelle de New-York, 656.
- historiques des nobles princes de Hainaut, 175.
- militaires des Français, depuis le commencement de la révolution, etc., par Magallon, 479.
- d'Italie. *Voy.* Coppi.
- Annuaire historique, universel, pour 1825, etc., par C. L. Lesur, 751.
- Anthologie russe, suivie de poésies originales, par P. G. E. Dupré de Saint-Maure, A., 377, 637.
- ANTILLES, 800.
- ANTIQUITÉS, 135, 690, 851.
- ARCHÉOLOGIE, 98.
- ARCHITECTURE, 453, 789.
- Arenberg (Prince Ernest d') *Voy.* Fortification.
- Argent (L'). Comédie en vers, 247.
- ARITHMÉTIQUE, 159, 420.
- élémentaire, par P. T. Jouanno, 717.
- Armorial du royaume des Pays-Bas, par de Neufforge, 429.
- ARPEMENTAGE, 720, 721.
- ART DRAMATIQUE, 131.
- MILITAIRE, 169, 171, 324, 734.
- (L') de formuler. *Voy.* Briand.
- (L') de vérifier les dates, depuis l'an 1770 jusqu'à nos jours, 174.
- Ascensions aérostatiques à New-York, 511.
- ASIE, 215, 393, 516, 805.
- Assurances (Traité des). *Voy.* Boulay-Paty.
- ASTRONOMIE, 442.
- élémentaire, par Quetelet, 717.
- ATHÉNÉE de Brescia, 529.
- de Paris, 544.
- Athènes (De la cité d'), mère de toute civilisation; discours de F. Creutzer, 416.
- *Voy.* Dupré.
- ATLAS ethnographique du globe, ou Classification des peuples anciens et modernes, d'après leurs langues, par Adrien Balbi, 763.
- historique, généalogique, etc., de Lesage (comte de Las Cases), 744.
- Aubry-le-Comte. Lithographie de la madone de Saint-Sixte, par Raphaël, 848.
- d'une Baigneuse de Girodet, 850.
- Audouin de Géronval. Manuel de l'imprimeur, 455.
- Augier (Victor). *Voy.* Pigault-Lebrun.
- Avenel (M.). C.—A., 63.
- Aventure (Une) de Charles V, ou la Rosière par ordonnance,

- comédie en vers, par Lafitte, 550.
- Ayrton-Paris (John). La physique et la chimie appliquées à la médecine, 708.
- B**
- Baclar d'Albe (L. A. G.). *Voy.*  
NÉCROLOGIE.
- Baehr (Félix). *Voy.* Plutarque.
- Baggesen (Jens Emmanuel). *Voy.*  
NÉCROLOGIE.
- Bailly de Merlieux. *Voy.* Encyclopédie portative.
- Bains de mer (Lettres sur les), à Scheveningue, par A. Moel, 429.
- Balbi (Adrien). *Voy.* Atlas ethnographique.  
— *Voy.* Carte de Perse.
- Ballarna. Relacion de todas las operaciones de la escuadra i exercito espedicionario sobre Chiloe,* etc., 108.
- Bally (V.), C.—B., 712.
- Bambou. *Voy.* Biographes.
- BARBARIE, 690.
- Barbier (Antoine-Alexandre). *Voy.*  
Notice biographique.
- Barbier (Louis), fils aîné, C.—M., 575. — B., 797.
- Barbier (Le) de Paris, par Ch. Paul de Kock, 784.
- Barre. *Voy.* Médaille égyptienne.
- Bassins (Considérations sur la diversité des) de différentes races humaines, par M. G. Vrolik, 148.
- Bataille (La) de Marengo, mélodie guerrière, 780.
- Bâtimens à vapeur (Compte sommaire relatif aux) destinés à l'expédition de lord Cochrane, 115.
- Baude (J.-J.). C.—A., 46.
- Beaufort (Notice sur), voyageur en Afrique, M., 313.
- Beaurepaire (De). Opération dévoilée du sieur Ouvrard, etc., 474.
- BEAUX-ARTS, 98, 198, 495, 692, 786, 812, 844.  
— leurs progrès aux États-Unis, 798.
- BELLES LETTRES. *Voy.* LITTÉRATURE.  
— (Essai sur les) d'Italie, par Cimorelli, 690.
- Belloc (M<sup>me</sup> Louise Swanton-), C. — Les articles signés L. Sw. B.
- Beltrami. *Voy.* Réclamation.
- Bentham (G.). *Voy.* Catalogue.
- Bérard. *Voy.* Discours.
- Bergmann. Magasin pour l'histoire de la Russie, 407.
- Bertolotti (D.). Amore e i Sepolcri,* 143.
- Beugnot (Amédée). *Voy.* Palladio.
- BIBLE, 410, 420, 524.
- BIBLIOGRAPHIE, 104, 387, 439, 594, 653.
- Bibliothèque populaire établie à Erfurt, 811.  
— portative de l'officier, 475.
- Bienaimé (P. E.). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le deuxième second grand prix de composition musicale, 247.
- Bignan. *Voy.* Venise.
- Biographes (Les), comédie en prose, par Bambou, 252.
- BIOGRAPHIE, 105, 114, 130, 133, 181, 182, 313, 413, 431, 575, 654, 655, 757.  
— universelle et portative des contemporains, en un seul volume, 479.
- Blanc (Gilbert). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
- Blanqui (Adolphe). Voyage à Madrid, A., 631.  
— *Voy.* Économie politique.
- BLASON, 429.
- Blume. Hydragen tot de Flora van Nederlandsche Indie,* 393.
- Boileau. L'Art poétique, traduit

- en vers russes, par le comte Khvastof, 671.
- Boisson alcoolique. *Voy.* Vidalin.
- Boissy-d'Anglas. *Voy.* NÉCROLOGIE.
- Boniface. Exercices orthographiques, 764.
- Bonnechose (E. de). *Voy.* Rosemonde.
- Boquillon (N.). *Voy.* Dictionnaire des inventions.
- Bosc. *Voy.* Tessier.
- BOTANIQUE, 207, 393, 434, 437, 789.
- Bouchoné-Lefer, C.—B., 734.
- Bouillon (P.). *Voy.* Musée des Antiques.
- Boulay-Paty (P. S.). Traité des assurances et des contrats à la grosse, d'Émérigon, etc., 732.
- Boulet (J. B. E.). *Voy.* Institutes de Cælius.
- Boulferdt (G.). *Voy.* Navigateurs.
- Bourbonne et ses eaux thermales, par Renard Athanase, 158.
- Bouvet de Cressé (A. J.). Résumé de l'histoire des Papes, 480.
- Boyer. Traité des maladies chirurgicales, etc., 714.
- Brault (L.). Poésies politiques et morales, 188.
- Brès (M.), C.—N., 548. — B., 704.
- *Voy.* Jendis.
- BRÉSIL, 801.
- Briand (J.). Nouvelles règles sur l'art de formuler, 157.
- Britton's (G.). *Original picture of London*, 112.
- Broussais. *Voy.* Irritation.
- Brousseau et Nicoilet. Mémoire sur la mesure d'un arc de parallèle moyen, entre le pôle et l'équateur, 445.
- Brûé (A.). *Voy.* Carte de la Perse.
- Brugnière (A.), baron de Sorsum. *Voy.* Chefs-d'œuvre de Shakespeare.
- Brunel. *Voy.* NOMINATIONS ACADEMIQUES.
- Bruxelles (Le Conducteur dans) et ses environs, par J. Gautier, 150.
- Bryan (Daniel). Le lai de la reconnaissance, recueil de poèmes écrits à l'occasion de la visite du général La Fayette aux États-Unis, 389.
- Buffon. OEuvres complètes. Édition de Baudouin frères, 433.
- BULLETTIN BIBLIOGRAPHIQUE (III.) : Allemagne, 126, 411, 678. — Amérique méridionale, 108, 657. — Amérique septentrionale, 104, 387, 653. — Canada, 107. — Danemark, 124, 409, 676. — Espagne, 425. — États-Unis, 104, 387, 653. — France, 155, 433, 706. — Grande-Bretagne, 110, 393, 659. — Indes-Orientales, 393. — Italie, 140, 421, 687. — Mexique, 390. — Pays-Bas, 148, 428, 696. — Portugal, 696. — Russie, 118, 405, 671. — Suisse, 136, 420, 686.
- Burke (Edmond). *Voy.* Prior.
- Burnouf (E.) et Ch. Lassen. Essai sur le *pali*, langue sacrée de la presqu'île au-delà du Gange, etc., 764.
- Byron (Lord), considéré comme homme et comme poète, 431.

## C

- Cabinet des médailles de la Bibliothèque du Roi, à Paris, 546.
- Cachemire (Le), comédie en vers, par Edouard, 844.
- Cagnazzi. *Su i valori delle misure e dei pesi degli antichi Romani*, etc. 145.
- Caigniez. *Voy.* Nièce.
- Calcul (Éléments de) à l'usage des écoles de la campagne du canton de Fribourg, 420.

- Calmeil ( L. P. ). *Voy.* Paralytie.
- Calomero ( Le ), petit poëme du comte Folchino Schizzi, 425.
- Campbell ( Lady Charlotte ). *Voy.* *Alla Giornata.*
- CANADA, 107, 798.
- Canova ( Antoine ). *Voy.* Monument numismatique.
- — *Voy.* Albrizzi.
- Cantiques ( Choix de ) mis en musique, par A. Choron, 198.
- religieux et moraux, mis en musique par J. Adrien-Lafage, 500.
- Canzoniere. *Voy.* Missirini.
- Capelle ( P. ). Manuel de la typographie française, 720.
- Carbon ( A. ). Lettres sur la rhétorique, 767.
- Carloni. Portrait lithographié du docteur Gall, 851.
- Carrière politique ( Ma ), par le baron de Gagern, 415.
- Carte de la Perse et des contrées limitrophes, etc., par Ad. Brué et A. Balbi, 723.
- Casanova de Seingalt. *Voy.* Schutz.
- Cassin ( E. ). *Voy.* Almanach philanthropique.
- Castiglioni ( Ch. Oct. ). *Voy.* Mémoire géographique.
- Castinelli ( Jean ). *Voy.* NÉCROLOGIE.
- Catalogue des plantes indigènes des Pyrénées et du Bas-Languedoc, etc., par G. Bentham, 437.
- Cattanco ( A. ). *Giornale di farmacia-chimica*, 148.
- Caventou. *Voy.* Eau de Selters.
- Cellerier fils ( J. E. ). *Voy.* Ancien Testament.
- Celnart ( M<sup>me</sup> ). Manuel d'économie domestique, 455.
- Censeur ( Le ), ou réplique à l'histoire de la réforme protestante en Angleterre de W. Cobbett, 395.
- Champion de Villeneuve ( A. ). *Voy.* Code.
- Champollion-Figeac ( X. J. ), C. — N. 856.
- Chanoine ( J. S. ). *Voy.* Lois d'instruction criminelle.
- Chansonnier ( Le ) des Grâces, 779.
- CHANT, 198, 500.
- Chapelle et Bachaumont, Voyage et Poésies diverses, 773.
- Chapuy. *Voy.* Palladio.
- Châteaubriand ( Vicomte de ). OEuvres complètes, 187.
- *Voy.* Alletz.
- Chauning ( Dr ). *Remarks on the character and writings of John Milton*, 654.
- Chauvet, C.—A. 89, 648.
- Chefs-d'œuvre de Shakespeare, traduits par A. Brugnière, baron de Sorsum, revus par Chénédollé, A. 89.
- — dramatiques de Collin d'Harleville, 187.
- Chemins de fer ( Traité pratique sur les ), et les voitures destinées à les parcourir, par Th. Tredgold, traduit de l'anglais par T. Duverne, A. 46.
- Chénédollé ( De ). *Voy.* Chefs-d'œuvre de Shakespeare.
- Chénier ( Marie-Joseph et André ). OEuvres publiées par D. Ch. Robert, 769.
- CHILI, III, 801.
- CHIMIE, 598, 708.
- ( Traité abrégé de ), et de ses applications aux arts, par Desmarest, 438.
- CHIRURGIE. *Voy.* SCIENCES MÉDICALES.
- Choron ( A. ). *Voy.* Cantiques.
- Corps complet de musique religieuse, 198.
- Chronique rimée danoise, réimprimée d'après l'édition de 1495, et publiée par C. Molbech, 410.
- CHRONOLOGIE, 174, 744.
- Chronomètres ( Perfectionnement des 806.

- Cinorelli. Saggi di belle lettere italiane*, 690.
- Clapperton. *Voy. Voyage en Afrique*.
- Classiques français (Choix de), imprimé à Londres, 116.
- ou Bibliothèque portative de l'amateur. Édition de Debure, 185, 484.
- Claudii, Taurinensis episcopi, ineditorum operum specimina, etc. Auct. A. Rudelbach*, 409.
- Clavareau (Aug.). *Les Harmonies de la Nature*, poëme, suivi de l'Amour de la Patrie, 702.
- Claye (A.). *Système des connaissances commerciales*, 457.
- Clinique de la maladie syphilitique, par N. Devergie, 441.
- (Année de) externe, etc., par Philippe Uccelli, 688.
- Cobbett (W.). *Voy. Censeur*.
- Cochrane (Lord). *Voy. Palma*.
- *Voy. Villenave*.
- CODE des colons de Saint-Dominique, par Ch. Vanusel et A. Champion de Villeneuve, 733.
- civil pour le canton d'Argovie, 813.
- de commerce pour les Pays-Bas. *Voy. Houft*.
- Colas de la Noue. *Jurisprudence de la Cour royale d'Orléans*, 734.
- Collège (Remarques sur le plan d'un) que l'on projette de fonder à Philadelphie, par John Sanderson, 653.
- de Genève, 232.
- philosophique de Louvain, 236.
- Collezione de' classici metafisici*, 421.
- Collin d'Harleville. *Voy. Chefs-d'œuvre*.
- COLOMBIE, 175.
- *Voy. Lallemand*.
- *Voy. Lois*.
- Colombot (P. C.). *Manuel d'hygiène et de médecine pratique des prisons*, 715.
- Colonia (Le P. D. de). *Voy. Religion chrétienne*.
- Colonisation du Brésil, 801.
- de Sierra-Leone, 213.
- Comédies du comte J. Giraud, 144.
- COMMERCE, 40, 112, 432, 457, 702, 732.
- *Voy. Merle*.
- de la Perse, 805.
- d'importation et d'exportation de la Grande-Bretagne, 808.
- (Le) au XIX<sup>e</sup> siècle, par Alex. Moreau de Jonnés, A. 51.
- des blés en Europe, 517.
- Conducteur (Le moderne) aux environs de Paris, par D., 459.
- Confédération du Rhin (Exposé historique des causes et des effets de la), par le marquis de Lucchesini, 129.
- Congrès de Vienne, 415.
- Conservatoire de musique de Prague, 230.
- Considérations sur la tolérance accordée aux femmes publiques, par S., 167.
- Constantinople. *Voy. Dupré*.
- Constitution (Projet de) pour la république de Bolivia, présentée par le libérateur Bolivar, 558.
- Consultation sur la dénonciation adressée à la Cour royale par M. le comte de Montlosier, etc., par Isambert, 742.
- sur le même sujet, par Devaux, 743.
- Coppi (A.). Annali d'Italia*, 424.
- Corboli Aquilini (Fulvio). *Voy. NÉCROLOGIE*.
- Cordero de S. Quintino. Recensio nummorum veterum, etc.* 146.
- CORSE (Notice sur la), M. 561.
- Cosenza. Teatro comico italiano inedito*, 144.
- Costa (P.). Delle sintesi e dell'analisi*, 422.

- Coulanges (De). Mémoires, suivis de Lettres inédites de M<sup>me</sup> de Sévigné, etc., publiés par de Monmerqué, 772.
- Cours de littérature allemande, comparée aux autres littératures, par Chr. Muller, 836.
- Courtin. *Voy.* Encyclopédie moderne.
- Cousin (Victor). *Voy.* Descartes. *Creutzeri (Friderici) oratio de civitate Athenarum omnis humanitatis parente*, 416.
- Crimes et délits jugés en Angleterre, 218.
- Crise commerciale (De la) de l'Angleterre. M. 40.
- — (Réflexions sur la) de l'Angleterre, par A. F. Estrada, 112.
- Crivelli, avocat, C.—B. 506.
- Ciussolle-Lami, C.—B. 757.
- Cuerpo de leyes de la Republica de Columbia*, 657.
- CULTE. *Voy.* THÉOLOGIE.
- Cuvier (Frédéric). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
- Histoire des progrès des sciences naturelles, depuis 1789 jusqu'à ce jour, 433.
- D
- DANEMARK, 124, 225, 409, 524, 676, 809.
- Dante. *Voy.* Troÿa.
- Darnou (P. C. F.). *Ensayo sobre las garantias individuales*, 209.
- David, peintre. Ses funérailles à Bruxelles, 533.
- — *Voy.* Massard.
- De Candolle. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
- DÉCOUVERTES, 211, 388, 448, 815.
- Decrusy. *Voy.* Recueil général.
- Défense (Essai sur la) des états par les fortifications, 734.
- Degeorge (Frédéric), C.—B. 106, 110, 390, 405, et les articles signés Fr. D.
- Degérando. *Le Visiteur du pauvre*, 165, A. 617.
- Delannoy (M. A.). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le second grand prix d'architecture, 246.
- Delbene (Benoît). *Voy.* NÉCROLOGIE.
- Demagogie der Jesuiten, von Otto von Deppen*, 412.
- Denham (Major). *Voy.* Voyages en Afrique.
- Deppen (O. de). *Voy.* *Demagogie*.
- De Rosoy. *Voy.* Macrobe.
- Descartes. Œuvres complètes, publiées par Victor Cousin, 463.
- Deschamps. *Voy.* Landes.
- Desmahis. Voyage d'Éponne, 773.
- Desmarest. *Voy.* Chimie.
- Desprez (L.). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le premier grand prix de sculpture, 246.
- Destouches. *Voy.* Œuvres choisies.
- Destutt de Tracy. *Voy.* Idéologie.
- Devaux. *Voy.* Consultation.
- Devergie. *Voy.* Clinique.
- DICTIONNAIRE universel du droit français, par J. B. J. Pailliet, 167.
- des inventions et découvertes depuis le commencement du monde, par N. Boquillon, 449.
- de la langue danoise, par Molbeck. Publication prochaine, 524.
- de la géographie physique et politique de la France, par Girault de Saint-Fargeau, 722.
- Dignité (De la) de l'homme et de l'importance de son origine ici-bas, etc., par Edouard Duboc, 700.
- Discours sur les améliorations progressives de la santé, 708.
- sur l'utilité politique des étu-

- des, par Joseph Zappulla, 689.
- Dissertations et autres écrits de Jacques Tommasini, 421.
- Doctrine (Résumé de la) des jésuites, 178.
- Donnet (A.), C.—N. 258.
- Dorion *Voy.* Ottomans.
- Dot (La) de Suzette, par J. Fiévée, 782.
- Doyle's (James). *Essay on the catholic claims*, 393.
- DROIT. *Voy.* JURISPRUDENCE.
- CANONIQUE, 678.
- FRANÇAIS, 167, 468.
- NATUREL, 725.
- PUBLIC, 126, 209.
- ROMAIN, 469.
- Droz (Joseph). OEuvres, 465.
- Duboc (E.). *Voy.* Dignité.
- Dubrunfaut. C.—B. 439, 458.
- Duchesne. *Voy.* Nielles.
- Duel (Le), comédie en prose par Léon Halevy, 187.
- Dufau (P. A.), C.—B. 493.
- Dufrénoy (M<sup>me</sup>). OEuvres poétiques, 775.
- Dulaure. Histoire physique, civile et morale des environs de Paris, 749.
- Dumersan, C.—B. 146.
- Dumesnil (Alexis). Histoire de don Juan d'Autriche, 756.
- Dupin (Charles). Géométrie et mécanique des arts et métiers, 450.
- Effets de l'enseignement populaire de la lecture, et de l'écriture, etc., 729.
- Duplat. *Voy.* Vues pittoresques.
- Dupré (Louis). Voyage à Athènes et à Constantinople; collection de lithographies, 495.
- Dupré (F. X.). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le second grand prix de peinture, 246.
- Dupré de Saint-Maure (P. J. F.). *Voy.* Anthologie russe.
- Dureau de Lamalle, de l'Institut, C.—B. 499.
- Dutrochet. Recherches sur la marche de la sève dans les plantes, etc., 539.
- Duval (Georges). Le Mari impatient, comédie, 252.
- Duverne (T.). *Voy.* Chemins de fer.
- Duvillard de Durand. Nouvelle formule pour trouver la hauteur des lieux par celles du baromètre et du thermomètre, 161.

## E

- Eau de Selters (Considérations chimiques et médicales sur l') ou de Seltz naturelle, etc., par Caventou, François, Gasc et Marc, 158.
- Eaux thermales. *Voy.* Bourbonne.
- ÉCOLE Kosciusko de Newark, 212.
- de médecine pour les indigènes, établie à Calcutta, 215.
- de géométrie et de mécanique industrielle, établie à Liège, 532.
- ÉCONOMIE DOMESTIQUE, 455.
- POLITIQUE, 40, 51.
- (Nouveaux principes d'), par J. C. L. Simonde de Sismondi, 470.
- ouvrage traduit de l'allemand, de Schmalz, par H. Jouffroy, 740.
- (Précis élémentaire d'), etc., par A. Blanqui, 741.
- *Voy.* Sismondi.
- *Voy.* Say.
- ÉCOSSE, 74. *Voy.* aussi GRANDE-BRETAGNE.
- Édouard. *Voy.* Cachemire.
- ÉDUCATION, 106, 423.
- Edwards (H. Milne). *Voy.* Manuel de matière médicale.
- ÉGLISE GALLICANE, 716.
- ÉGYPTE, 760.
- Égyptiens (jeunes) envoyés en

- France pour y terminer leur éducation, 837.
- Eyriès. *Voy. Voyages en Afrique.*
- Élégies et mélanges, par Théophile Lodin-Lalairé, 485.
- ÉLOQUENCE, 416.
- DE LA CHAIRE, 124.
- Éméric-David, de l'Institut, C.— A., 98.
- Émerigon. *Voy. Boulay-Paty.*
- ENCYCLOPÉDIE moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, etc., par Courtin, 481.
- portative. Botanique, par J. P. Lamouroux et C. Bailly de Merlieux, 434.
- Énéide (L') de Virgile, traduite en danois par S. Meisling, 125.
- suite de compositions dessinées au trait par Girodet, 847.
- ENSEIGNEMENT (Réflexions sur l') de la géographie, M., 265.
- INDUSTRIEL, 729.
- — Ses progrès en Suisse, 528.
- — dans les Pays-Bas, 532.
- — à Metz, 536.
- — à Genève, 812.
- MUTUEL, 659.
- POPULAIRE. *Voy. Dupin.*
- Entretien (Analyse d'un) sur la conservation des établissemens du Bas-Canada, etc., 107.
- Environs de Paris. *Voy. Conducteur.*
- *Voy. Dulaure.*
- Épître à M. Vandernat (W. de T.), par M. A. Jullien, M., 571.
- Érasme. L'Éloge de la Folie; traduction nouvelle par C. B. de Panalbe, 771.
- Ergebnisse der Forschungen über die Echtheit des Mozartschen Requiem*, 685.
- ESCLAVAGE, 212, 213. *Voy. aussi TRAITE DES NOIRS.*
- ESPAGNE, 425, 631, 787.
- Espion (L') de police, roman de mœurs; par E. L. B. de Lamotte-Langon, 785.
- Esprit et Conférences des lois d'intérêt général, etc., 505.
- militaire (De l') en France, par le général Lamarque, 171.
- Esquisse de la nature humaine expliquée par le magnétisme animal, 155.
- Estrada (A. F.). Reflections on the present mercantile distress of England*, 112.
- ÉTATS-UNIS, 104, 387, 511, 653, 798.
- Ethicis (De) principiis huc usque vulgo traditis disquisitio*, auct., A. Rudelbach, 409.
- ETHNOGRAPHIE, 763.
- ÉTRENNES, 190, 491, 494, 546, 779.
- EXPOSITION publique des produits de l'industrie locale, à Toulouse, 821.

## F

- Fables nouvelles, par Jauffret, 486.
- (Recueil de), par J. J. Valamont, 490.
- Féletz (L'abbé de). *Voy. NOMINATIONS ACADEMIQUES.*
- Femmes (Moyen pour faire contribuer les) à la félicité publique, etc., par M<sup>me</sup> de Luna Folliero, 423.
- publiques. *Voy. Considérations.*
- Férou (E. F.). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le premier grand prix de peinture, 246.
- Ferry, C.—A., 324, 598.
- Fessler's Rückblikke auf seine siebenzigjährige Pilgerschaft*, 413.
- Fiévée (J.). La Dot de Suzette, 782.
- FINANCES, *Voy. Merle.*
- Fleury (L'abbé). *Voy. Tabaraud.*
- Flore (Fragmens pour la compo-



- sition de la ) de l'Inde néerlandaise, par Blume, 393.
- Folchino Schizzi. *Voy.* Calomero.
- Force ascendante (Sur la) des fluides, etc., par Edmond Genet, 388.
- Formulaire (Nouveau) de poche, par F. de Montmahon, 442.
- Formule (Nouvelle) pour trouver la hauteur des lieux, par Du villard de Durand, 161.
- Fortification (L'art de la) par le prince Ernest d'Arenberg, A., 324.
- Fossati, C. — B., 148, 421, 689.
- Fourier. *Voy.* NOMINATIONS ACADEMIQUES.
- FRANCE, 10, 155, 237, 276, 346, 433, 477, 479, 536, 625, 706, 722, 748, 774, 821, 837.
- Franclieu (Le comte de) à M. le général Sébastiani, sur l'organisation et la distribution de la force matérielle, 169.
- Franœur, C. — B., 159, 162, 164, 217, 720, 722.
- François. *Voy.* Eau de Selters.
- Fray-Eugenio, ou l'Auto-da-fé de 1680, par Mortonval, 494.
- Froost. Reconnaissance géologique des environs de Philadelphie, 104.
- Fuss (N.). *Voy.* NÉCROLOGIE.
- G**
- Gagern (*Freyherr von*). *Nationalgeschichte der Deutschen*, 680.  
— *Mein Antheil an der Politik*, 415.
- Gall (Docteur). *Voy.* Carloni.
- Gallesio (G.). *Voy.* Vers.
- Galletti (J. G. A.). *Geschichte der Fürstenthümer der Herzöge von Sachsen*, 411.
- Gallini. *Nuovi elementi della fisica del corpo umano*, 687.
- Galloix (J. Imbert). Méditations lyriques, 686.
- Gaud. *Voy.* Voisin.
- Garanties individuelles. *Voy.* Daudou.
- Garnier (J. G.). *Voy.* Météores.
- Garnier du Bourgneuf (J. A.). *Voy.* Lois d'instruction criminelle.
- Gasc. *Voy.* Eau de Selters.
- Gautier (J.). Le conducteur dans Bruxelles et ses environs, 150.
- Gelder (J. van). *Verhandeling over het Verband der natuurlyke en zedelyke Wetenschappen*, 701.
- Gence (J. B. M.). L'Imitation de Jésus-Christ, 795.  
— C. — N., 857.
- GÉNÉALOGIE, 744.
- Genet (E.). *Memorial on the upward forces of fluids, etc.*, 388.
- GÉODÉSIE, 161, 216, 445.
- Geoffroy Saint-Hilaire, de l'Institut, C. — N., 558.
- GÉOGRAPHIE, III, 164, 265, 458, 459, 690, 722, 723, 744, 835.
- Geological survey of the environs of Philadelphia*, by Froost, 104.
- GÉOMÉTRIE élémentaire. *Voy.* Vincent.  
— et mécanique des arts et métiers et des beaux-arts, par Charles Dupin, 450.  
— pratique à l'usage du peuple, etc., par J. W. Karsten, 697.
- Gérard (L'abbé). *Voy.* Philosophie.
- Girardin. *Voy.* Minéralogie.
- Giraud. *Comédie*, 144.
- Giraud (P. F. E.). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le premier grand prix de gravure, 246.
- Giraud (J. B.). La même académie lui décerne le second grand prix de composition musicale, 246.
- Girault de Saint-Fargeau. *Voy.* Dictionnaire.
- Girodet, peintre. *Voy.* Énéide.  
— *Voy.* Aubry-le-Comte.
- Glinkoï (*Sergé*). *Moskovskii almanakh*, 405.

- Gœthe. OEuvres complètes, 229.  
 Golbéry (Ph.), C.—B., 129, 136, 210, 420, 685, 797.  
 Gondinet (Ad.), C.—B., 140, 167, 204, 479.  
 Gosse (L. A.) Des maladies rhumatoïdes, 136.  
 GRAMMAIRE, 764, 794.  
 GRANDE-BRETAGNE, 40, 74, 110, 112, 216, 370, 393, 516, 659, 806.  
 — (Renseignemens statistiques sur la), 807.  
 GRAVURE, 845, 846.  
 GRÈCE, 193, 194, 458, 492.  
 Grecs (Aux) et à lord Cochrane, par Th. Villenave, 492.  
 Grenadier. Efficacité de l'écorce de sa racine contre le ver solitaire, 234.  
 Groen van Prinsterer. *Disputatio litteraria inauguralis qua continentur Platonica Prosopographia*, 151.  
 — *Dissertatio juridica inauguralis de juris Justiniani præstantia, etc.*, 153.  
 Guerre chrémonidienne (Sur la), par B. G. Niebuhr, 418.  
 GUIDE des voyageurs dans les Pays-Bas et le grand duché du Rhin, 149.  
 — dans Bruxelles, 150.  
 — dans Amsterdam, *ib.*  
 — dans La Haye, *ib.*  
 — dans la ville de Gand, *ib.*  
 — de l'étranger à Londres et dans ses environs, par J. W. Lake, 164.  
 — du mécanicien, etc., par Suzanne, 162.  
 Guizot. *Voy. Histoire de la révolution d'Angleterre.*  
 Guyse (J. de). *Annales historiæ illustrium principum Hannoniæ*, 175.
- H**
- Hainaut (Princes de). *Voy. Guyse.*
- HAÏTI, 733, 800.  
 Halevy (Léon). *Voy. Duel.*  
 Hamilton. OEuvres choisies, 185.  
 Harmonies (Les) de la nature. *Voy. Clavareau.*  
 Haughton (*Graves Chamney*). *Manava dharma Zastra, etc.*, 664.  
 Head (F. B.). *Rough notes taken during some rapid journeys across the Pampas, etc.*, 111.  
 Heiberg, C.—B., 126, 411.—N., 227, 524, 811.  
 Héreau (E.), C.—A. 377, 637.—B., 123, 186, 194, 468, 490, 676, 750, 771, 783, et les articles signés E. H.  
 Hérolde, *Voy. Marie.*  
 Hersent, peintre. *Voy. Tardieu.*  
 HIÉROGLYPHES, 460.  
 HISTOIRE, 108, 129, 174, 175, 183, 407, 410, 418, 479, 680, 744, 750, 751, 754, 758, 760.  
 — universelle (Coup d'œil général sur l') de l'ancien monde, par F. C. Schlosser, 128.  
 — des révolutions de la république romaine, par Vertot, 475.  
 — de Colombie, par Lallement, 175.  
 — du règne de Henri VIII, par Sharon Turner, 662.  
 — de la révolution d'Angleterre, par Guizot, A., 370.  
 — d'Alexandre I<sup>er</sup>, empereur de toutes les Russies, par Alph. Rabbe, A., 63.  
 — nationale des Allemands, par le baron de Gagern, 680.  
 — de la Bavière, par Conrad Mannert, 681.  
 — des principautés des ducs de Saxe, etc., par J. G. A. Galletti, 411.  
 — de don Juan d'Autriche, par Alexis Dumesnil, 756.  
 — du règne des Goths et des Lombards en Italie, par Jean Tamassia, 140.  
 — de la Sardaigne, par Joseph Manno, 424.

- (Résumé de l') des papes, par A. J. Bouvet de Cressé, 480.
- de l'inquisition d'Espagne, par A. Llorente, traduite en anglais, 662.
- des Français, par J. C. L. Simonde de Sismondi; A., 346.
- de France, depuis la fin du règne de Louis XVI, etc., par l'abbé de Montgaillard, 748.
- de saint Louis, par le sire de Joinville, 180.
- de Bretagne, par Daru, 475.
- de la Saint-Barthélemy, A., 625.
- (Résumé général de l') militaire des Français, etc., par X. B. Saintine, 477.
- des campagnes de 1814 et 1815, en France, par le général Vaudoucourt, 753.
- des environs de Paris, par Dulaure, 749.
- de l'Assemblée générale du clergé de France en 1682, etc., par Tabaraud, 726.
- (Résumé de l') des jésuites, par Laumier, 176.
- LITTÉRAIRE, 684.
- abrégée de la littérature des Allemands, par E. Schroeter, 209.
- de la littérature des Pays-Bas, par Van Kampen, 430.
- (Précis de l') de la médecine, etc., 439.
- NATURELLE, 433, 535, 656.
- Hollard (H.), C.— B., 137
- Hommage aux demoiselles, 491.
- Hooft. *Verzamling van Advzen over het Wetboek van Koophandel*, 702.
- Horace (Les odes d'), traduites en français par Emmanuel Worms de Romilly, 484.
- Houille (Détails statistiques sur l'exploitation de la), 211.
- Houwalds *Vermischte Schriften*, 683.
- Hufeland. *Voy. NOMINATIONS ACADEMIQUES.*
- Hünengraber* (Tombe dites) récemment découvertes en Brisgau, par H. Schreiber, 135.
- HYGIÈNE, 715.
- (Traité d') domestique, par P. J. Vidalin, 712.
- I
- In-Kiao-li*, ou les Deux Cousines, roman chinois, traduit par Abel Remusat, 493.
- IDEOLOGIE (Éléments d'), par le comte Destutt de Tracy, 173.
- Idylles (Les) de Théocrite, traduites en danois, par S. Meisling, 125.
- Imitatione (De) Christi, libri quatuor, etc.*, 795.
- Immermann (Karl). Ueber den rasenden Ajax des Sophocles*, 681.
- IMPRIMERIE, 720.
- Incisa de Saint-Étienne. *Voy. Médailles antiques.*
- INDES ORIENTALES, 215, 393.
- Indigo (Fabrique) introduite dans l'île de Java, 516.
- INDUSTRIE, 432, 516, 821, 827.
- Ingres. *Voy. Sudié.*
- INSTITUT. *Voy. SOCIÉTÉS.*
- national de Chili, 801.
- Institutes (Les) de Manou, en sanskrit, publiées par G. C. Haughton, 664.
- de Gâñis, récemment découvertes dans un palimpseste, et traduites en français, par J. B. E. Boulet, 469, 730.
- Institutions judiciaires (Des) de l'Angleterre, comparées avec celles de la France, par Joseph Rey, 730.
- INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE, 236.
- POPULAIRE, 659.
- PRIMAIRE, 420.
- PUBLIQUE, 232, 236, 528, 653. *Voy. aussi: ÉCOLES, UNIVERSITÉS, etc.*

INVENTIONS, 448.

IRLANDE. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE.

Irritation (De l') considérée sous le rapport physiologique et pathologique, par Broussais, 156.

Isambert. *Voy.* Recueil général. — *Voy.* Consultation.

Ismaïlof (A.). *Calendar Mouze*, 405.

ITALIE, 140, 234, 421, 424, 529, 687, 815.

— *Voy.* Coppi.

Itinéraire du royaume des Pays-Bas, 698.

### J

JARDINAGE, 155, 400.

Jauffret. *Voy.* Tables.

JÉSUITES, 176, 178, 412, 471, 742, 743.

— (Les) modernes, pour faire suite au mémoire de M. de Montlosier, par l'abbé Martial Marcet de la Roche-Arnaud, 472.

Jeudis (Les) dans le château de ma tante, par Brès, 494.

Jeune Mari (Le), comédie en prose, par Mazères, 838.

Jeux de hasard. *Voy.* Manuel.

Joinville (Sire de). Histoire de Saint-Louis, 180.

Jomard, de l'Institut, C.—M, 313.

Jouanno (P. T.). Arithmétique élémentaire, 717.

Jouffroy (F.) L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le second grand prix de sculpture, 246.

— (Herri). *Voy.* Économie politique.

— (Th.). *Voy.* Stewart.

Jourdan (A. J. L.). *Voy.* NÉCROLOGIE.

— *Voy.* Recueil général.

JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODI-

QUES, publiés en Angleterre : Revue sommaire des publications périodiques, 117, 399, 667. — *The oriental Herald*, 397. — *The Quarterly Review*, 666.

— publiés aux États-Unis : *American Journal of education*, à Boston, 106. — *Annals of the Lyceum of natural history of New-York*, 656.

— publiés en France : *Annales de l'agriculture française*, à Paris, 204. — *L'Ami des champs*, à Bordeaux, 207. — *Le Lycée Armoricaïn*, à Nantes, 208. — *Esprit et Conférences des lois d'intérêt général*, à Toulouse, 505. — *L'Ami du bien*, à Marseille, 506. — *Journal grammatical et didactique de la langue française*, à Paris, 794.

— publiés en Italie : *Annali universali di medicina*, à Milan, 146. — *Giornale di farmacia-chimica*, à Milan, 148. — *Annali universali di tecnologia, etc.*, à Milan, 692. — *Annali universali di statistica, etc.*, à Milan, 694.

— publiés au Mexique : *La Euterpe, periodico de literatura, ciencias y artes*, 390.

— publiés dans les Pays-Bas : *Hydragen tot de natuurskundige Wetenschappen*, à Amsterdam, 432. — *De Nederlandsche Hermes*, à Amsterdam, 432. — *Bibliothèque médicale, etc.*, à Bruxelles, 705. — *Bibliothèque du jurisconsulte, etc.*, à Liège, 705.

— publiés en Portugal : *O velhu liberal*, à Lisbonne, 696.

— publiés en Russie : *Moskovskoi Telegraf*, 118. — *St.-Petersburgische Zeitschrift*, 406. — *Magazin für Russlands Geschichte*, à Mitau, 407. — *Vestnik Evropeï*, à Moscou, 674.

- Jubilé de l'Université de Copenhague, 809.  
 — semi-séculaire du règne du grand-duc de Saxe-Weimar, célébré à Apolda, 811.  
 — (Le), poème latin, par Jacques Molroguiet, 510.  
 Jullien (M. A.), fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique, C.—M., 571. — B., 700, et les articles signés M. A. J.
- JURISPRUDENCE**, 104, 153, 167, 172, 400, 705, 730, 742, 743.  
 — et style du notaire, par Massé et l'Herbette, 470.  
 — de la Cour royale d'Orléans, par Colas de la Noue, 734.  
 Justinien. *Voy.* Groen van Prinsterer.
- K**
- Karakterschets van Lord Byron als Mensch en als Dichter*, 431.  
 Karsten (J. W.). *Voy.* Géométrie pratique.  
 Khvastof (Comte), poète russe. *Voy.* Boileau.  
 — *Voy.* Promenade.  
 — *Voy.* Navigateurs.  
 Kirckhoff, C.—B., 149, 433, 697. — N., 551.  
 Kock (Paul de). Le Barbier de Paris, 784.  
*Kosciusko School, at Newark*, 212.  
*Krug. Folgen des Uebertritts eines protestantischen fürsten zur Katholischen Kirche*, 678.
- L**
- Lacroix (S. F.). Manuel d'arpentage, 720.  
 La Fayette (Général). *Voy.* Bryan, Lafitte. *Voy.* Aventure.  
 La Haye (Description succincte de), et de ses environs, 150.  
 Lake (J. W.). Guide de l'étranger à Londres, 164.  
 Lallement. Histoire de Colombie, 175.  
 Lamarque (Lieutenant-général). *Voy.* Esprit militaire.  
 La Mennais (Qu'est-ce que l'abbé de)? 473.  
 Lamothe-Langon (E. L. B. de). *Voy.* Espion.  
 Lamouroux (J. P.). *Voy.* Encyclopédie portative.  
 Landes (Les) en mil huit cent vingt-six, etc., par J. B. B., à joindre au projet de canal proposé par M. Deschamps, A., 603.  
 LANGUE danoise, 524, 810.  
 — française. *Voy.* Marle.  
 — pali. *Voy.* Burnouf.  
 — Zend. *Voy.* Rask.  
 Langlois (C.). *Voy.* Voyage pittoresque.  
 Lanjuinais, de l'Institut, C.—B., 463, 726, 769.  
 LA PLATA, III.  
 Las Cases (Comte de). *Voy.* Atlas historique.  
 Lassen. *Voy.* Burnouf.  
 Latour, C.—B., 159, 715, 794.  
 Launier (Ch.). Résumé de l'histoire des jésuites, 176.  
 Lauth. *Voy.* NÉCROLOGIE. Lavis des plans. *Voy.* Puissant.  
*Lay (The) of gratitude, etc., by Daniel Bryan*, 389.  
 Lebonllenger (L. C. M.). *Voy.* Philosophie chimique.  
 Lecoq (H.). *Voy.* Minéralogie.  
 Lefranc de Pompignan. Voyage de Languedoc et de Provence, 773.  
 LÉGISLATION, 126, 153, 168, 506, 657, 658, 702, 730, 732, 733, 813.  
 — (La) civile, commerciale et criminelle de la France, etc., par le baron Locré, 468.  
 Legris. *Voy.* Mécanique manufacturière.  
 Lehaitre (M.). *Voy.* Logique.

- Le Normand (L. Séb.), C.—B., 164.
- Lermier. Mémoires sur l'établissement d'une usine hydraulique, 719.
- Lettere su Roma e Napoli*, 141.
- Leterrier, C.—B., 765, 795.
- Lettre de M. Massias à M. Julien, M., 6.
- de M. Wauters, à M. de Kirckhoff, 819.
- Lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné, 772.
- même ouvrage, suivi de Lettres inédites de cet auteur, 773.
- sur l'Angleterre, par A. de Stael-Holstein, A., 74.
- d'un Américain, sur les avantages des gouvernemens républicains fédératifs, 395.
- L'Herbette. *Voy. Jurisprudence.*
- LIBRAIRIE, 229.
- allemande. Foire de Leipzig, 527.
- LITHOGRAPHIE, 429, 495, 847, 848.
- Ses progrès en Danemark, 225.
- LITTÉRATURE allemande, 131, 209, 418, 681, 683. — ancienne classique, 125, 484, 778. — anglaise, 74, 89, 117, 396, 397, 402, 666, 668. — belge française, 702. — chinoise, 493. — des États-Unis, 389. — française, 116, 185, 186, 187, 188, 190, 191, 193, 194, 196, 208, 247, 252, 253, 482, 484, 485, 486, 490, 491, 492, 493, 494, 504, 548, 550, 571, 648, 769, 771, 772, 773, 774, 775, 778, 779, 780, 781, 783, 784, 785, 786, 838, 841, 844. — helvétique-française, 686, 687. — hollandaise, 431. — italienne, 140, 141, 143, 144, 425, 690, 691. — latine, 507, 510, 684, 768, 771. — mexicaine, 390, 511. — russe, 118, 377, 405, 406, 637, 671, 672, 674. — sanskrite, 664.
- Liturgie (Sur l'introduction de la nouvelle), à Berlin, etc., par Ammon, 678.
- Llorente's (A.). History of the inquisition of Spain*, 662.
- Locré. *Voy. Législation.*
- Lodiu-Lalaire (T.). *Voy. Élégies.*
- Loève-Weimars, C.—A., 625.
- LOGIQUE (Traité élémentaire de), par Michel Lehaître, 184.
- Loi naturelle. *Voy. Marne.*
- Lois (Corps de) de la république de Colombie, 657.
- françaises (Anciennes). *Voy. Recueil général.*
- d'instruction criminelle et pénale, par J. A. Garnier du Bourgneuf, et J. S. Chanoine, 730.
- Londres (Description de), pour servir de guide aux étrangers, par G. Britton, 112.
- *Voy. Lake.*
- Longueur du pendule. *Voy. Sabine.*
- Louis. *Voy. Nièce.*
- Lucchesini. Historische Entwicklung der Ursachen und Wirkungen des Rheinbundes*, 129.
- Lucenay (J. de), C.—N., 229, 231, 412, 525, 812.
- Lumière (Analyse de la), etc., 718.
- Luna Folliero (Signora Cecilia de). Mezzi onde far contribuire le donne alla publica felicità, etc.*, 423.
- *Voy. Musique.*
- Lycophron l'Obscur (De l'époque à laquelle vécut), par B. G. Niebuhr, 684.

## M

Maaskamp (E.). Tableau statistique et historique d'Amsterdam, 150.

*Macdonald (A.). The notation of music simplified*, 664.

- Macrobe. (Oeuvres de), traduites par C. H. de Rosoy, 768.
- Magallon. *Voy.* Annales militaires.
- MAGNÉTISME ANIMAL, 155.
- Magré (P.). *Voy.* Pilote.
- Mai (Angelo). *Voy.* Manuscrit latin.
- Maillet-Lacoste. *Voy.* Parallèle.
- Maison de refuge de New-York, 213.
- Maladie épidémique de la Hollande. *Voy.* Mulder.
- Maladies (Des) rhumatoïdes, par L. A. Gosse, 136.
- chirurgicales. *Voy.* Boyer.
- Malesherbes. *Voy.* Monument.
- Malte-Brun. *Voy.* NÉCROLOGIE.
- Mannert (Conrad). *Die Geschichte Baierns*, 681.
- Manno (G.). *Storia di Sardegna*, 424.
- Manou. *Voy.* Institutes.
- Manso. *Voy.* NÉCROLOGIE.
- MANUEL de matière médicale, etc., par H. Milne Edwards, et P. Vavasseur, 713.
- d'hygiène, etc., par P. C. Colombot, 715.
- d'arpentage, par S. F. Lacroix, 720.
- de la Typographie française, etc., par P. Capelle, 720.
- du jardinier maraîcher, etc., par Louis Noisette, 155.
- de l'économie domestique, par M<sup>me</sup> Celnart, 455.
- de l'imprimeur, par Audouin de Géronval, 455.
- des amateurs des jeux de hasard, par T\*\*\*, 161.
- MANUSCRIT latin découvert dans la Bibliothèque royale de Naples, par Angelo Mai, 815.
- mexicain (Découverte d'un ancien), 511.
- danois, 524.
- Marc. *Voy.* Eau de Selters.
- Marcel, tragédie par de Rougemont, 841.
- Marchesi, dit Marchesini (Louis). *Voy.* NÉCROLOGIE.
- Mari (Le) impromptu, ou la Coutume anglaise, comédie en prose, 252.
- Marie, drame lyrique, paroles de Planard, musique de Hérolf, 253.
- Marle. Journal grammatical de la langue française, 794.
- Marne (De la). Du système de la loi naturelle, considérée comme une hérésie de la religion chrétienne, 725.
- Martinet (A. L.). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le second grand prix de gravure, 246.
- MARTINIQUE, 800.
- Massard. Gravure des Sabines de David, 846.
- Massé. *Voy.* Jurisprudence.
- Massias. *Voy.* Système de philosophie.
- *Voy.* Principes de littérature.
- MATHÉMATIQUES, 159, 160, 161, 450, 720, 721.
- Mazères. *Voy.* Jeune mari.
- MÉCANIQUE, 162, 211, 450.
- manufacturière (La nouvelle), par Legris, 452.
- Médaille égyptienne frappée à Paris, et gravée par Barre, 851.
- Médailles antiques (Catalogue des) de la collection de feu l'abbé Incisa de Saint-Étienne, par Jul. Cordero de S. Quintino, 146.
- historiques (Manuel pour les amateurs des) des Pays-Bas, 431.
- MÉDECINE. *Voy.* SCIENCES MÉDICALES.
- (Précis de l'histoire de la) et de bibliographie médicale, par J. B. Monfalcon, 439.
- Méditations lyriques, par J. I. Galloix, 686.

- Meisling (S.). Theocrits idylliske Digte*, 125.  
 — *Aeneiden*, 125.  
 Mélanges, par Houwald, 683.  
 Memento des architectes et ingénieurs, des entrepreneurs, etc., par C. J. Toussaint, 453.  
 Mémoire sur la vie de l'honorable Edmond Burke, par James Prior, 114.  
 Mémoire géographique et numismatique sur la partie orientale de la Barbarie, appelée Afrika, etc., par C. O. Castiglioni, 690.  
 MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES (I.) : Lettre contenant le résumé du système de Philosophie de M. Massias, 6. — Du Mouvement de la Population en France (*A. D.*), 10. — De la crise commerciale de l'Angleterre (*J. B. Say*), 40. — Réflexions sur l'enseignement de la Géographie (*F. M. L. Naville*), 265. — Du mouvement de la population en France. Second article (*A. D.*), 276. — Notice sur de Beaufort, voyageur en Afrique. (*Jomard*), 313. — Notice sur la Corse ( $\Phi$ ), 561. — Épître à M. Vandernat (*M. A. Jullien*), 571. — Notice biographique et littéraire sur M. A. A. Barbier (*L. Barbier, fils aîné*), 575.  
 — ET RAPPORTS de Sociétés savantes et d'utilité publique en France, 200, 501. 791.  
 — du Vénitien J. Casanova de Seingalt, par G. de Schutz, 757.  
 — de Michel Oginski sur la Pologne et les Polonais, 758.  
 — autographes de M. le prince de Montbarey, 480.  
 — de M. de Coulanges, 772.  
 — d'un jeune Grec, traduits de l'italien, par Jules Saint-Léger, 194.  
*Memoirs of the historical Society of Pennsylvania*, 654.  
 Mendibil (P.), C.—B., 428.  
 Menées (Les) ecclésiastiques dans le royaume de Saxe, 678.  
 Merle (L. M. C.). *Traité élémentaire à l'usage du commerce et des finances*, 159.  
 Mesure d'un arc. *Voy. Brons-seaud*.  
 Mesures (Sur la valeur des) et des poids des anciens Romains, par Cagnazzi, 145.  
 MÉTALLURGIE, 719, 809.  
 MÉTAPHYSIQUE, 173, 421, 422.  
 Météores (Sur les), par J. G. Garnier, 428.  
 MEXIQUE, 390.  
 Michelot (A.), C.—N., 246, 542, 827.  
*Miers (John). Travels in Chile and La Plata*, 111.  
 Mills (Charles). *Voy. NÉCROLOGIE*.  
 Milton (John). *Voy. Chauning*.  
 MINÉRALOGIE (Éléments de) appliquée aux sciences chimiques, etc., par J. Girardiu et H. Lecoq, 706.  
 Mines d'or de l'Oural, 809.  
 Minutoli (M<sup>me</sup> la baronne de). Mes souvenirs d'Égypte, publiés par Raoul-Rochette, 760.  
*Missirini (M.). Canzoniere*, 691.  
*Mitford (Miss Mary Russel). Our Village*, 396.  
*Moel (A.). Brieven over het Scheveninger Zeebad*, 429.  
*Molbeck (C.). Den Danske Rümkrönike*, 410, 524.  
*Molroguier (J.). Jubileum carmen*, 510.  
 Monfalcon (J. B.). *Voy. Médecine*.  
 Monmerqué (De). *Voy. Coulanges*.  
 Montbarey (Prince de). *Voy. Mémoires autographes*.  
 Montesquieu. Considérations sur les causes de la grandeur des Romains, etc., 475.



- Montgaillard (L'abbé de). *Voy.* — religieuse (Corps complet de) à trois voix, 198.
- Histoire de France. — simplifiée. *Voy.* Macdonald.
- Montmahon (E. de). *Voy.* Formulaire.
- Montolieu (M<sup>me</sup> de). *Voy.* Agathoclès.
- Mont-Valérien (Le), suivi du Pélerin, etc., 183.
- Monumens historiques de l'Allemagne, etc., par G. H. Pertz, 680.
- Monument élevé à Malesherbes, au Palais de Justice de Paris, 844.
- en l'honneur du poëte Perticari, pour être érigé aux environs de Gènes, 234.
- élevé à Cambrai, à la mémoire de Fénelon, 237.
- numismatique, ou Collection en médailles des chefs-d'œuvre de sculpture d'Antoine Canova, 812.
- MORALE, 165, 167, 409, 506, 617.
- Moreau de Jonnés (Alex.). Le Commerce au XIX<sup>e</sup> siècle, A., 51.
- Morey (Samuel). *Voy.* Agent mécanique.
- Mort (La) de Henri III, ou les Ligueurs, drame en plusieurs scènes, par Charles d'Outrepont, 780.
- Mortonval. *Voy.* Fray-Engenio.
- Mozart. Sur l'authenticité de son *Requiem*, 685.
- Mulder en Roelants. *Lydrage tot de Geschiedenis der thans herrschende Zichte*, 696.
- Muller (C.). *Voy.* Cours de littérature allemande.
- Mûrier. *Voy.* Puvis.
- Musée des Antiques, dessiné et gravé par P. Bouillon, 786.
- MUSIQUE, 230, 685, 790.
- (De la) à Naples, surtout parmi les femmes, par la signora Cecilia de Luna Folliero, 499.
- Naples. *Voy.* Rome.
- Napoléon. *Voy.* Saint-Ignace.
- Navarrete (M. F.). *Collecion de los viages y descubrimientos*, 425.
- Navigateurs (Les) russes, poëme, par le comte Khvastof, traduit en vers allemands par G. Boulfertdt, 672.
- NAVIGATION, 164, 806.
- PAR LA VAPEUR, 115.
- — pour établir une communication régulière entre les divers ports de la mer des Indes, 215.
- Naville (F. M. L.), C.—M. 265.
- NÉCROLOGIE : Frédéric Théodore Schubert, de Helmstett, professeur d'astronomie, à Pétersbourg, 220. — Nicolas Fuss, de Bâle, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Pétersbourg, 221. — Le comte Nicolas Roumanzoff, chancelier de l'empire de Russie, 222. — Jens Emmanuel Baggesen, poëte danois, à Hambourg, 225. — Jean Gaspard Frédéric Munro, professeur à Breslau, 231. — Fulvio Corboli Aquilini, patrice d'Urbino, 235. — Comte Jean Paradisi, 235. — Winkel, mécanicien à Amsterdam, 237. — Bacler d'Albe, géographe, à Paris, 255. — Jourdan, docteur en droit, à Paris, 259. — Talma, célèbre tragédien, à Paris, 262. — Charles Mills, littérateur anglais, 518. — Benoît Delbene, secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture, etc. de Vérone, 530. — Swaan, professeur à l'école de médecine de Hoorn (Pays-Bas), 535. — Le D<sup>r</sup> Lauth, à Strasbourg, 551.

- Le comte *Boissy d'Anglas*, pair de France, à Paris, 551.  
 — Le docteur *Philippe Pinel*, à Paris, 556. — *Louis Marchesi*, chanteur italien, à Bologne, 816. — *Jean Castinelli*, jurisconsulte à Pise, 816. — *Jean George Treuttel*, libraire à Paris, 856. — *Conrad Malte-Brun*, homme de lettres, à Paris, 857.
- Neufforge. *Voy.* Armorial.
- Nicollet. *Voy.* Brousseau.
- Niebuhr (B. G.) Ueber das Zeitalter Lycophrons des Dunkeln*, 684.
- — *Ueber den Chremonideischen Krieg*, 418.
- Nièce (La) et le Pupille, comédie en prose, par Caigniez et Louis, 550.
- Nièlles (Essai sur les), gravures des orfèvres florentins du xv<sup>e</sup> siècle, par Duchesne, A. 98.
- Noisette (Louis). *Voy.* Manuel du jardinier.
- NOMINATIONS ACADÉMIQUES: De *Candolle*, associé étranger de l'Académie des sciences de Paris, 241. — *Plana et Brunel*, correspondans de la même Académie, 244. — *Gilbert Blane*, à Londres, et le docteur *Hufeland*, à Berlin, correspondans de l'Académie des sciences de Paris, 539. — *Frédéric Cuvier*, membre de l'Académie des sciences de Paris, section d'anatomie et de zoologie, 825. — *Fourier*, et l'abbé *de Feletz*, membres de l'Académie française, 827.
- Notariat. *Voy.* Jurisprudence.
- Notice sur Jean Fr. Oberlin, pasteur à Waldbach, 757.
- biographique et littéraire sur Antoine-Alexandre Barbier, M. 575.
- historiques sur les médecins du grand Hôtel-Dieu de Lyon, par J. P. Pointe, 181.
- Notre Village; esquisses des scènes et tableaux champêtres, par miss Mary Russel Milford, 396.
- NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES(IV): Afrique, 213.
- Allemagne, 227, 525, 811.
- Amérique méridionale, 801.
- Amérique septentrionale, 211, 511, 798. — Antilles, 800.
- Asie, 215, 516, 805. — Brésil, 801. — Canada, 798. — Chili, 801. — Danemark, 225, 524, 809. — États-Unis, 211, 511, 798. — France, 237, 536, 821. — Grande-Bretagne, 216, 516, 806. — Haïti, 800. — Indes-orientales, 215. — Italie, 234, 529, 815. — Paris, 240, 537, 823. — Pays-Bas, 236, 532, 818. — Perse, 805. — Pologne, 223. — Russie, 220, 519, 809. — Sierra-Leone, 213. — Suisse, 232, 528, 812.
- NUMISMATIQUE, 146, 431, 546, 690, 812.

## O

- Oberlin (J. F.). *Voy.* Notice.
- Observateur (L') au xix<sup>e</sup> siècle, ou de l'homme dans ses rapports moraux, etc., par A. J. C. Saint-Prosper, 466.
- Observations astronomiques faites à l'Observatoire royal de Paris, 442.
- OEUVRES de Macrobe, 768.
- de Joseph Droz, 465.
- CHOISIES de Hamilton, 185.
- — de Saint-Réal, 484.
- — de Destouches, 484.
- COMPLÈTES de Buffon. Édition de Baudouin frères, 433.
- — de Descartes, 463.
- — de Palladio, 789.
- — de Voltaire, in-32. Édition de Baudouin frères, 186, 485.
- — de Marie-Joseph et d'André Chénier, 769.
- — de Châteaubriand, 187.

- — de Gœthe, 229.  
 — POÉTIQUES de M<sup>me</sup> Dufrenoy, 775.  
 Oginski (M.). Mémoires sur la Pologne, 758.  
 Oldekop (A.). Journal de Saint-Pétersbourg, 406.  
 Omodei (A.). Annales universelles de médecine, 146.  
 Opusculs de J. B. Vermiglioli, 691.  
 Organisation (Sur l') et la distribution de la force matérielle, par le comte de Franclieu, 169.  
 Origine (Essai sur l') unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres de tous les peuples, par Paravey, 460.  
 Orthographe. Voy. Boniface.  
 Ottomans (Les) et les Grecs, poëmyrique par Dorion, 193.  
 Oudeney (Docteur). Voy. Voyages en Afrique.  
 Outrepont (Charles d'). Voy. Mort (La) de Henri III.  
 Ouvrard. Voy. Beaurepaire.

## P

- Pacini. *Gelosia corretta*, opera, 530.  
 Pailliet (J. B. J.). Dictionnaire universel du droit français, 167.  
 Palladio. Œuvres complètes, publiées par Chapuy et Beugnot, 789.  
 Palma's (A.) *Summary account of the steam boats of lord Cochrane's expedition*, 115.  
 Panalbe. Voy. Erasme.  
 Paradisi (Comte Jean). Voy. NÉCROLOGIE.  
 Parallèle de Tacite et de Cicéron, par Maillot-Lacoste, 182.  
 Paralysie (De la) considérée chez les aliénés, etc., par L. P. Calmeil, 715.  
 Paravey. Voy. Origine.  
 Paris (C. J.). L'Académie des

- beaux-arts de Paris lui décerne le premier grand prix de composition musicale, 246.  
 PARIS, 240, 537, 748, 823.  
 Parny. Voyage, 773.  
 Parry (W. E.). *Journal of a third voyage for the discovery of a north-west passage, etc.*, 110.  
 Patu de Saint-Vincent. Voy. Vues pittoresques.  
 PAUVRES, 617.  
 PAYS-BAS, 148, 236, 428, 532, 696, 818.  
 — Voy. Guide des Voyageurs.  
 — Voy. Itinéraire.  
 — Voy. Armorial.  
 — Voy. Van Kampen.  
 — Voy. Médailles historiques.  
 Pêcheries de Terre-Neuve et du Labrador, 511.  
 PEINTURE, 820.  
 PERSE, 723, 805.  
 Pertz (G. H.). *Monumenta Germanie historica, etc.* 680.  
 Peticari. Voy. Monument.  
 PHARMACIE, 148.  
 Philadelphie. Voy. Froost.  
 Philipon de la Madeleine (L.). Voy. Ramsay.  
 PHILOLOGIE, 125, 133, 151, 182, 676.  
 PHILOSOPHIE, 5, 151, 463, 465, 466, 700, 701.  
 — (Éléments de la), par l'abbé Gérard, 725.  
 — chimique, ou Notions générales sur la physique et la chimie, par L. C. M. Leboullenger, A. 598.  
 — (Éléments de la) de l'esprit humain, par Dugald Stewart, 137, A. 331.  
 — MORALE (Esquisses de), par le même, traduites de l'anglais par Th. Jouffroy, A. 331.  
 PHYSIOLOGIE, 155, 156.  
 PHYSIQUE, 388, 598, 718.  
 — (La) et la chimie appliquées à la médecine, par John Ayrton. Paris, 708.

- (Nouveaux élémens de la) du corps humain, etc., par Étienne Gallini, 687.
- Pichot (Amédée). Voyage en Angleterre, A. 74.
- Pigault-Lebrun, et Victor Augier. Voyage dans le midi de la France, 774.
- Pikering (O.). *Reports of cases argued and determined in the supreme judicial court of Massachusetts*, 104.
- Pilote (Le) américain, traduit de l'anglais par P. Magré, 164.
- Pinel (Philippe). *Voy. NÉCROLOGIE*.
- Pinkney. *Voy. Wheatou*.
- Piccoli. *Voy. Almeone*.
- Plaidoiries et arrêts de la cour suprême de Massachusetts, par Octave Piking, 104.
- Plana. *Voy. NOMINATIONS ACADÉMIQUES*.
- Planard. *Voy. Marie*.
- Plantes indigènes des Pyrénées. *Voy. Catalogue*.
- Platonica prosopographia*. *Voy. Groen van Prinsterer*, 151.
- Plutarchi Philopæmen, Flaminius, Pyrrhus*, ed. T. Baehr, 133.
- POÉSIE, 188, 190, 191, 193, 194, 377, 389, 405, 406, 425, 431, 485, 486, 490, 491, 492, 504, 571, 637, 648, 671, 672, 686, 691, 702, 778, 779, 780.
- DRAMATIQUE, 89, 131, 144, 187, 247, 252, 253, 425, 548, 550, 681, 780, 838, 841, 844.
- Poésies de M<sup>me</sup> Amable Tastu, 485, A. 648.
- politiques et morales, par L. Brault, 188.
- Poete ecclesiastici*, 507.
- Pogodine. Ourania, Karnaannaïa knjika*, 406.
- POIDS ET MESURES, 145.
- Pointe. *Voy. Notice historique*.
- Polevoï (N.). Moskovskoi Telegraf*, 118.
- POLICE, 167.
- POLITIQUE, 395, 402, 415, 689, 696.
- POLOGNE, 223, 758.
- Pongerville (De). *Voy. Amours mythologiques*.
- Pontier (P. H.). Mémoire sur la connaissance des terres en agriculture, 438.
- PONTS ET CHAUSSÉES, 46, 603.
- Population (Mouvement de la) en France, considéré dans chaque département, M. 10, 276, 837.
- de la Grande-Bretagne, 516.
- Porter (Miss A. M.). Honor O'Hara*, 396.
- PORTUGAL, 696.
- Postes (Mouvement des) en France, 247.
- Principes de littérature, de philosophie, de politique et de morale, par le baron Massias, 185, 482.
- Prior (James). Memoir of the life and character of the R. H. Edmund Burke*, 114.
- PRISONS, 213, 715.
- (Tableau des) de Marseille, etc., par Ségaud, 471.
- PRIX DÉCERNÉS : par l'Académie des beaux-arts de Paris, 246. — Par la Société d'émulation de Cambrai, 503. — Par la Société d'encouragement de l'industrie nationale de Paris, 831. — Par la Société d'agriculture de Douai, 791.
- PROPOSÉS : par la Société d'agriculture du département de la Haute-Garonne, 200. — Par la Société d'émulation de Cambrai, 238. — Par l'Académie des sciences de Lyon, 239. — Par l'Athénée de Brescia, 529. — Par la Société des amis des sciences, des lettres, etc., d'Aix, 537. — Par l'Institut des sciences, d'Amsterdam, 818. — Par la Société d'agriculture, etc., de Mâcon, 723. — Par la Société d'encouragement

pour l'industrie nationale de Paris, 828. — Par la Société de géographie de Paris, 835. — Par la Société d'agriculture de Douai, 791. — Par la Société de médecine de Bordeaux, 794.  
 Procès de l'Évangile, 172.  
 Promenade (La) de mai à Catherinehof, par le comte Khvasstof, 671.  
 — aux îles de Yélaguine et Kammenoi, par le même, 672.  
 PSYCHOLOGIE (Essai sur la), etc., 463.  
 Puissant (L.). Principes du figuré du terrain et du lavis sur les plans et cartes topographiques, 721.  
 Puvis (A.). Des avantages de la plantation des mûriers pour élever des vers à soie, 707.

## Q

Quelles suites pourra avoir l'entrée récente d'un prince protestant dans l'église catholique, par Krug, 678.  
 Qu'est-ce que l'abbé de la Menais? 473.  
 Quetelet (A.), C.—B. 448.  
 — Astronomie élémentaire, 717.  
 Quicherat (L.). Traité de versification latine, 765.

## R

Rabbe (Alph.). Histoire d'Alexandre I<sup>er</sup>, A., 63.  
 Raffard. *Voy.* Sermons.  
 Ramsay. Voyage de Cyrus. Nouvelle édition publiée par L. Philippon de la Madeleine, 196.  
 Raoul-Rochette. *Voy.* Minutoli.  
 Raphaël. *Voy.* Aubry-le-Comte.  
 Rask (R.). De l'ancienneté de la langue zend, et de l'âge et de

l'authenticité du Zend-Avesta. 676.  
 RÉCLAMATION de M. Beltrami au sujet de son ouvrage sur les sources du Mississipi, 511.  
 Réclamations (Essai sur les) des catholiques, adressé au comte de Liverpool par James Doyle, 393.  
 Récréations des vacances, par Charles Zell, 418.  
 Recueil général des anciennes lois françaises, par Jourdan, Isambert et Decrusy, 168.  
 RECUEILS PÉRIODIQUES. *Voy.* JOURNAUX.  
 Redouté (P. J.) *Voy.* Roses.  
 Règlement pour les écoles de l'arrondissement de Morat au canton de Fribourg, 420.  
 Regny. Rapport fait à l'Académie de Lyon de l'ouvrage de M. Moreau de Jonnés sur le commerce au XIX<sup>e</sup> siècle, A., 51.  
 Reiffenberg (De), C.—B., 430, 681, 701.—N., 237.  
 Reishammer (Félix). *Voy.* Table de logarithmes.  
 Relation des opérations des armées de terre et de mer envoyées dans l'archipel de Chiloé, etc., par Ballarne, 108.  
 — des sièges et défenses d'Olivença, de Badajoz et de Campo-Mayor, etc., 754.  
 RELIGION, *Voy.* THÉOLOGIE.  
 — chrétienne (La) autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens, par le P. D. de Colonia, 459.  
 Rémusat (Abel). *Voy.* *Iu-Kiao-li*.  
 Renard Athanase. *Voy.* Bourbonne.  
 Renaudière (De la). *Voy.* Voyages en Afrique.  
 Renouard (Ch.), C.—A., 617.  
 Report (Twenty first) of the british and foreign School-Society, 659.  
 RÉSUMÉ géographique de la Grèce

- et de la Turquie, par G. A. M., 458.
- RÉSUMÉS HISTORIQUES. *Voy. HISTOIRE.*
- Révolution d'Angleterre, 370.
- Revue sommaire des recueils périodiques publiés dans la Grande-Bretagne, 117, 399, 667.
- Rey (Joseph). *Voy. Institutions judiciaires.*
- RHÉGORIQUE. *Voy. Carbon Richard (T.), C.—B., 161.*
- Richter (Jean Paul Frédéric). Détails véridiques sur sa vie, 130.
- dans les derniers jours de sa vie, par R. O. Spazier, *ibid.*
- Rietberg (L.) *Dichterbloemen*, 431.
- Rigollot fils, C.—B., 158, 441, 714, 716.
- Robert (D. Ch.). *Voy. Chénier.*
- Roche-Arnaud (L'abbé Martial Marcet de la). *Voy. Jésuites.*
- Rocher (Le), roman nouveau, par une dame allemande, 786.
- Roelants. *Voy. Mulder.*
- ROMANS, 196, 396, 493, 494, 781, 783, 784, 785, 786.
- envoyés de Paris à Port-au-Prince, 800.
- français (Choix de), en 60 volumes, 781.
- Rome (Lettres sur) et Naples, 141.
- Romilly (E. Worms de). *Voy. Horace.*
- Rosemonde, tragédie, par Émile de Bonnechose, 548.
- Roses (Les), par P. J. Redouté, avec le texte par C. A. Thory, 789.
- Rosetti, C.—B., 144.
- Rougement. *Voy. Marcel.*
- Roumanzoff (Comte Nicolas). *Voy. NÉCROLOGIE.*
- Rudelbach (A.). Des principes de morale, etc., 409.
- Notice sur les œuvres inédites et sur la doctrine de Claude, 409.
- Sur les symboles et les figures de l'Écriture sainte, 410.
- RUSSIE, 53, 118, 220, 405, 519, 671, 809.

## S

- Sabine (Capitaine). Résultat de ses expériences sur la longueur du pendule, 216.
- Saint Ignace et Napoléon, 687.
- Saint-Léger (Jules). *Voy. Mémoires d'un jeune Grec.*
- Saint-Leu (Comte de). *Voy. Versification.*
- Saint-Marc. Voyage de Chapelle et Bachaumont, 773.
- Saint-Prosper (A. J. C.). *Voy. Observateur.*
- Saint-Réal. *Voy. OEuvres choisies.*
- Saintine (X. B.). Résumé général de l'histoire militaire des Français, 477.
- Salfi (F.), C.—B., 146, 424, 692. — N., 816.
- Salm-Salm (Prince de). Précis historique des faits qui ont eu lieu lors de sa conversion, 474.
- Sampieri (M<sup>me</sup>). Sentences mémorables d'auteurs anciens et modernes, 140.
- SANTÉ PUBLIQUE, 708.
- Sanderson's Remarks on the plan of a college, etc.*, 653.
- SARDAIGNE. *Voy. Mammo.*
- Say (J. B.) Traité d'économie politique. Nouvelle édition, 247. — C.—M., 40.
- Schlosser (F. C.). *Universallhistorische Uebersicht der Geschichte der alten Welt*, 128.
- Schmalz. *Voy. Économie politique.*
- Schreiber (Heinrich). *Die neuentdeckten Hüengräber im Breisgau*, 135.
- Schutz (G. de). Mémoires de Casanova de Seingalt, 757.
- Schroeter (E.). *Kurze Geschichte der*

- schönen Literatur der Deutschen*, 209.
- Schubert (F. T.). *Voy.* NÉCROLOGIE.
- Science du gouvernement, par C. S. Zachariæ, 126.
- SCIENCES MÉDICALES, 136, 146, 148, 156, 157, 234, 421, 439, 441, 442, 524, 687, 688, 696, 705, 708, 712, 713, 714, 715, 716, 793.
- MORALES ET POLITIQUES, 51, 164, 331, 459, 617, 667, 701, 725.
- PHYSIQUES, 46, 148, 155, 324, 432, 433, 598, 701, 706.
- RELIGIEUSES. *Voy.* THÉOLOGIE.
- SCULPTURE, 692, 812, 844.
- Ségand. *Voy.* Prisons.
- Seutenze e detti memorabili d'antichi e moderni autori*, 140.
- Sermons par J. A. Raffard, 124.
- Sévigné (M<sup>me</sup> de). *Voy.* Lettres. — *Voy.* Coulanges.
- Shakspeare. *Voy.* Chefs-d'œuvre.
- Sièges. *Voy.* Relation.
- SIERRA-LEONE, 213.
- Sismondi (J. C. L. de). Nouveaux principes d'économie politique, 247.
- Histoire des Français, A., 346.
- SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.
- aux *États-Unis d'Amérique* : Société philosophique de Philadelphie, 387. — Société historique de Pensylvanie, 654.
- en *Canada* : Société pour l'encouragement de l'éducation et de l'industrie, nouvellement organisée à Montréal, 798.
- en *Angleterre* : Société de Londres pour l'amélioration des prisons, 217. — Société des écoles anglaises et étrangères de Londres, 659. — Société royale asiatique d'Angleterre et d'Irlande, 663.
- en *Russie* : Société d'encouragement des artistes de Saint-Petersbourg, 220. — Société courlandaise pour la littérature et les arts de Mittau, 519. — Société impériale pour l'histoire et les antiquités russes de Moscou, 523.
- en *Italie* : Société royale d'agriculture de Turin, 815. — Académie des géorgophiles de Florence, *ibid.* — Société médico-physique de Florence, *ibid.*
- dans les *Pays-Bas* : Société fondée à Namur pour l'encouragement de l'instruction élémentaire, 236. — Institut des sciences, de littérature et des beaux-arts d'Amsterdam, 818.
- en *France* (dans les départements) : Société royale d'agriculture du département de la Haute-Garonne, 200. — Société d'émulation de Cambrai, 238, 502. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, 239. — Société des amis des sciences, des lettres, etc., d'Aix, 537. — Société des amis des arts de Cambrai, 822. — Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Mâcon, 723. — Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai, 791. — Société royale de médecine de Bordeaux, 793.
- (à Paris) : Institut royal : Académie des sciences, 240, 537, 723. — Académie française, 827. — Académie des beaux-arts, 246. — Société philanthropique, 202. — Société biblique protestante, 501. — Société philotechnique, 542. — Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 827. — Société de géographie, 835.
- Soie (Culture de la) en Prusse, 525.

- SOURDS-ET-MUETS (Institution des) de Copenhague, 225.  
 — (Éducation des) dans les Pays-Bas, 818.  
 Souvenirs d'Égypte, par M<sup>me</sup> de Minutoli, 760.  
 Spazier (R. O.). *Jean Paul Friedrich Richter in seinen letzten Tagen*, 130.  
 Staël-Holstein (A. de). Lettres sur l'Angleterre, A., 74.  
 STATISTIQUE, 10, 150, 211, 276, 516, 561, 694, 807, 837.  
 — de Varsovie et du faubourg de Prague, 223.  
 — des tribunaux criminels d'Angleterre, 217.  
 Stewart (Dugald). Éléments de la philosophie de l'esprit humain, 137.  
 — Esquisses de philosophie morale, traduites de l'anglais par Th. Jouffroy, A., 331.  
 Sudré. Lithographie d'une odalisque, d'après Ingres, 849.  
 SUISSE, 136, 232, 420, 528, 686, 812.  
 Suzanne. Guide du mécanicien, 162.  
 SWAAN. *Voy. NÉCROLOGIE.*  
*Symbolis (De) ac typis scriptarum sacrarum dissertatio*, auct. A. Rudelbach, 410.  
 Synthèse (De la) et de l'analyse. Discours de Paul Costa, 422.  
 Syphilis. *Voy. Clinique.*  
 Système des connaissances commerciales, par A. Clave, 457.  
 — de philosophie (Résumé du) exposé dans les ouvrages de M. Massias, M., 6.
- T**
- Tabaraud. Histoire de l'Assemblée générale du clergé de France en 1682, suivie du Discours de l'abbé Fleury, 726.  
 Table de Logarithmes à l'usage des négocians, par Félix Reishammer, 160.  
 Tableau des principaux évènements qui se sont passés à Reims, depuis Jules-César jusqu'à Louis XVI, 750.  
 Taillandier (A.), C.—A., 74. — B., 706. — N., 262.  
 Talairat. *Voy. Vœux pour les Grecs.*  
 Talma. *Voy. NÉCROLOGIE.*  
*Tamassia. Storia del regno dei Goti e dei Longobardi in Italia*, 140.  
 Tardieu (Alexandre). Gravure du tableau de Hersent, ayant pour sujet l'épisode de Ruith, 845.  
 Tasta (M<sup>me</sup> Amable). Poésies, 485, A., 648.  
 TECHNOLOGIE, 450, 452, 692. *Voy. aussi INDUSTRIE.*  
 Teissier et Bosc. Annales de l'agriculture française, 204.  
 Terres en agriculture. *Voy. Pontier.*  
 Théâtre comique italien de J. C. Cosenza, 144.  
 THÉÂTRES : de Paris, 247, 548, 838. — de Berlin, 527. — de Vienne, 527. — de Milan, 530.  
 THÉOLOGIE, RELIGION, CULTE, etc., 393, 394, 401, 409, 410, 420, 459, 473, 474, 507, 662, 664, 678, 725, 726, 795.  
 Thory (C. A.). *Voy. Roses.*  
*Tieck (Ludwig). Dramaturgische Blätter*, 131.  
*Tommasini. Dissertazioni ed altri scritti*, 421.  
 TOPOGRAPHIE, 112, 149, 150, 164, 459, 696, 721, 797.  
 Toulouzan. L'Ami du bien, 506.  
 Tonssaint (C. J.). *Voy. Memento.*  
 TRADUCTIONS : en allemand, du russe, 672.  
 — en anglais, de l'espagnol, 662 ; du sanskrit, 664.  
 — en danois, du grec, 125 ; du latin, 125.



- en espagnol, du français, 209.  
 — en français, de l'allemand, 740, 757; de l'anglais, 46, 89, 137, 164, 331, 459; du hollandais, 697; de l'italien, 194; du latin, 469, 730, 768, 771, 778; du russe, 377.  
 — en russe : du français, 671.
- TRAITE DES NOIRS, 213, 800.
- Transactions of the american philosophical Society*, 387.
- of the royal asiatic Society. 663.
- Tredgold (Th.). *Voy. Chemins de fer.*
- Trenttel (J. G.). *Voy. NÉCROLOGIE.*
- Trombone. *Voy. Vimeux.*
- Troya. *Del Veltro allegorico di Dante*, 691.
- Turner's (Sharon). *History of the reign of Henry the Eight*, 662.
- TURQUIE, 458.
- TYPOGRAPHIE, 455, 720.
- U
- Uccelli. *Anno di clinica esterna, etc.*, 688.
- Untriebe (*Diegeistlichen*) im Koenigreiche Sachsen, 678.
- UNIVERSITÉS : de Munich, 525.  
 — de Gand, 532. — de Copenhague, 809.  
 — qui existent dans toute l'étendue de l'Allemagne, 227.
- Usine hydraulique. *Voy. Lermier.*
- V
- Valamont (J. J.) *Voy. Fables.*
- Van Brée, peintre hollandais. Tableau de marine, 820.
- Van Kampen (N. G.). Histoire abrégée des lettres et des sciences dans les Pays-Bas, 439.
- Van Orden (G.). *Handleding voor Venamelaars van Nederlandsche Historiepenninge*, 431.
- Vanusel (Ch.). *Voy. Code.*
- Varsovie. *Voy. Statistique.*
- Vaudoncourt (Général de). Histoire des campagnes de 1814 et 1815 en France, 753.
- Vaudoyer (Léon). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le premier grand prix d'architecture, 246.
- Vavasseur (P.). *Voy. Manuel de matière médicale.*
- Venise, poème lyrique par Bignon, 504.
- Vente d'un cabinet d'histoire naturelle à Amsterdam, 535.
- Ventouillac (L. T.). Choix de Classiques français, 116.
- Verniglioli. *Opuscoli ora insieme raccolti, etc.*, 691.
- Vers à soie. *Voy. Puvis.*  
 — solitaire. *Voy. Grenadier.*
- Vers du comte George Gallesio, 425.
- Versification (Essai sur la), par le comte de Saint-Leu, 141.  
 — latine. *Voy. Quicherat.*
- Vertot. Histoire des Révolutions de la république romaine, 475.
- Vidalin (Félix). Mémoire médico-philosophique sur la boisson alcoolique, 716.  
 — (P. J.). *Voy. Hygiène.*
- Vie de Théobald Wolfe-Tone, écrite par lui-même, 105.
- Vies de Philopœmen, de Flaminus, de Pyrrhus, par Plutarque, 133.
- Viger. Analyse d'un entretien sur la conservation des établissemens du Bas-Canada, etc., 107.
- Villenave (Th.). Aux Grecs et à lord Cochrane, 492.
- Vimeux (J. J. Firmin). Méthode complète pour le trombone, 790.
- Vincent (A. J. H.). Cours de géométrie élémentaire, etc., 159.

- Visiteur (Le) du pauvre, par De Gérando, 165, A., 617.  
 Vœux pour les Grecs. — Missolonghi, etc., par T\*\*\*, 194.  
 Voisin (A.). Guide des voyageurs dans la ville de Gand, 150.  
 Voltaire. Œuvres complètes, 186, 485.  
 VOYAGE (Troisième) pour la découverte d'un passage au nord-ouest, de l'Atlantique à la mer Pacifique, par W. E. Parry, 110.  
 — à travers les Pampas et au milieu des Andes, par F. B. Head, 111.  
 — au Chili et à La Plata, etc., par John Miers, 111.  
 — historique et littéraire en Angleterre et en Écosse, par Amédée Pichot, A., 74.  
 — pittoresque et militaire en Espagne, par C. Langlois, 787.  
 — à Madrid, par Adolphe Blanqui, A., 631.  
 — à Athènes et à Constantinople, par Louis Dupré, 495.  
 — de Chapelle et Bachaumont, etc., publié par Saint-Marc, 773.  
 — dans le Midi de la France, par Pigault - Lebrun et Victor Augier, 774.  
 VOYAGES (Recueil des) et des découvertes, par M. F. Navarrete, 425.  
 — en Afrique, par Denham, Clapperton et Oudeney, traduit de l'anglais par Eyriès et de la Renaudière, 459.  
 — de Cyrus, par Ramsay, 196.  
 Vrolik (M. G.). Considérations sur la diversité des bassins de différentes races humaines, 148.  
 Vues pittoresques prises dans les comtés du Perche et d'Alençon, par Duplat et Patu de Saint-Vincent, 495.  
*Wahrheiten aus Jean Pauls Leben*, 130.  
  
 W.  
 Wauters (R. J. J.), C.—N., 820.  
*Wheaton (Henry). Some account of the life, writings and speeches of William Pinkney*, 655.  
 Winkel. Voy. NÉCROLOGIE.  
*Wolfe Tone (Theobald). His life, written by himself*, 105.  
  
 Z  
*Zachariæ. (CS.) Regierungslehre*, 126.  
*Zappulla. Discorso sull' utilità politica degli studi*, 689.  
*Zells Ferienschriften*, 418.  
*Zend-Avesta. Voy. Rask*.

FIN DE LA TABLE DU TOME XXXII.

## ERRATA DU TOME XXXII.

Cahier d'OCTOBRE. Page 10, lig. 6 et 7 du tableau, *naissances d'enfans légitimes*, 65 199, et *naissances d'enfans naturels*, 892 677; transposez ces deux nombres, et lisez : *naissances d'enfans légitimes*, 892 877; *naissances d'enfans naturels*, 65 199; p. 48, l. 4, supprimez la virgule; p. 62, l. 24, *retrouve*, lisez : *retrouvera*.

p. 69, l. 3, *monière*, lisez : *montrée* ; p. 77, l. 32, *nu*, lisez : *un* ; p. 78, l. 11, *je me rappelle d'avoir*, lisez : *je me rappelle avoir* ; p. 80, l. 27, *à voulu*, lisez : *a voulu* ; p. 81, l. 4, *Robert, Southey*, lisez : *Robert Southey* ; p. 82, l. 32, *fut invoquée*, lisez : *fût invoquée* ; p. 122, l. 1, *rédigé*, lisez : *rédigée* ; *ibid.*, l. dernière, *les honneurs des*, lisez : *les honneurs de* ; p. 153, l. 29, *Prospalius*, lisez : *Prospalius* ; p. 168, l. 21, *Wincke*, lisez : *Vincke* ; p. 173, l. 10, *et celui du principal accusé*, lisez : *et la réponse du principal accusé* ; p. 185, l. 38, mettez une virgule à la fin ; p. 193, le n° 93 est le second article désigné par ce nombre ; il aurait fallu mettre n° 94, et ainsi de suite ; p. 198, l. 13, *sera divisé*, lisez : *sera composé* ; *ibid.*, l. 5, par en bas, *sa*, lisez : *la* ; p. 199, l. 8, *sa*, lisez : *la* ; *ibid.*, l. 15, *accompagnant*, lisez : *accompagnante* ; *ibid.*, l. 30, *par*, lisez : *sur* ; p. 202, l. 20 et 21, *des liens*, lisez : *les liens* ; p. 203, l. 2 par en bas, *un don annuel*, lisez : *au don annuel* ; p. 223, l. 23, *juifs*, lisez : 28,044, *juifs*.

*Cahier de NOVEMBRE*. Page 378, lig. 26, *les forces*, lisez : *ses forces* ; p. 383, l. 6, *en Russie*, lisez : *dans ce pays* ; p. 413, l. 39, après le mot *Molinari*, mettez un point et virgule au lieu d'une virgule ; p. 414, dernière ligne, *Sarpeta*, lisez : *Sarepta* ; p. 415, l. 10, mettez une virgule après les mots *Ses aventures* ; p. 427, l. 36, *Espugue*, lisez : *Espagne* ; p. 485, l. 25, *préférence*, lisez : *préférence* ; p. 501, l. 13, il faut une virgule après le mot *Pompignan*, et un point après ces mots : *malgré la plaisanterie de Voltaire* ; p. 559, article 8 de la Table, *Dupré de Saint-Maur*, lisez : *Dupré de Saint-Maure*.

*Cahier de DÉCEMBRE*. Page 638, lig. dernière de la note 3<sup>e</sup>, après ces mots *de cet ouvrage*, ajoutez : *déjà cité* ; p. 646, l. 4, *sa traduction*, lisez : *la traduction anglaise* ; p. 647, l. 6 et 7, *la poésie légère ne réussit pas à M. de Saint-Maure*, lisez : *M. de Saint-Maure ne réussit pas dans la poésie légère* ; *ibid.*, l. 9, *sa négligence*, lisez : *la négligence* ; *ibid.*, l. 22, *le fonds*, lisez : *le fond* ; p. 665, l. 39, *nuances*, lisez : *nuances* ; p. 674, ligne première du n° 271, *Vestnick Erropui*, lisez : *Vestnik Evropui* ; *ibid.*, l. 21, *schetvertes*, lisez : *tchetvertes* ; *ibid.*, note 2, même faute ; p. 675, l. 8, *à mise*, lisez : *a mise* ; p. 676, première ligne, supprimez le dernier mot ; p. 686, l. 19, *Handel*, lisez : *Hændel* ; p. 697, l. 9, par en bas, *tot untvan't*, lisez : *tot nut van't* ; p. 701, l. 9, par en bas, *naturtyke*, lisez : *naturlyke* ; p. 782, l. 25, *ou et il peint*, supprimez : *ou* ; p. 784, l. 2, *à lui donner*, lisez : *à lui accorder* ; p. 856, l. 12 par en bas, *véritable*, lisez : *véné- rable* ; p. 859, article 9 de la Table, *Dupré de Saint-Maur*, lisez : *Dupré de Saint-Maure*.

---

---

## AVIS ESSENTIEL

AUX SOUSCRIPTEURS DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, CONCERNANT LES TABLES DÉCENNALES, OU RÉPERTOIRE GÉNÉRAL *des matières contenues dans les QUARANTE PREMIERS VOLUMES DE CE RECUEIL, pour les DIX PREMIÈRES ANNÉES DE SA PUBLICATION, depuis et compris l'an 1819 jusqu'à l'an 1829 exclusivement.* ( Voy. les AVIS, placés à la suite de nos *tables des matières*, des tomes XXV (janvier, février, mars 1825) et XXVIII (octobre, novembre, décembre 1825). )

---

Quoique les TABLES DES MATIÈRES (*trimestrielles*), placées à la fin de chacun des volumes de la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, aient paru suffisantes à la plupart de nos lecteurs pour les recherches qu'ils veulent y faire immédiatement, nous avons cédé à la demande d'un assez grand nombre de personnes qui ont exprimé le désir d'AVOIR UNE TABLE GÉNÉRALE, *comprenant un espace de cinq ou de dix années*, et destinées à présenter un résumé alphabétique et analytique des matières traitées dans nos archives de la civilisation comparée, c'est-à-dire, des travaux importans entrepris ou exécutés chez les différentes nations, des principales productions publiées et des progrès obtenus dans les différentes parties des connaissances humaines; enfin, des établissemens d'utilité publique en tout genre fondés, pendant cet intervalle de tems, avec l'indication des noms des savans, des publicistes, des littérateurs, des artistes et des écrivains qui ont pris part à nos travaux. — Nous nous sommes arrêtés à l'idée de publier des TABLES DÉCENNALES, dont la rédaction est confiée à un homme de lettres, auquel ce

genre de travail est déjà familier, puisqu'on lui doit des *Tables des matières*, fort estimées, des *OEuvres complètes de Voltaire et de J. J. Rousseau*.

Nos *Tables décennales*, qui formeront en quelque sorte des archives de l'histoire de l'esprit humain, pendant les dix années qu'elles doivent embrasser, seront publiées, dans le courant de l'année 1829, la *Revue Encyclopédique* devant alors entrer dans la *onzième année* de ses publications mensuelles.

Un PROSPECTUS particulier fera connaître, plusieurs mois d'avance, l'époque de publication, le plan et le prix de ces *tables*, pour lesquelles on est invité néanmoins à se faire inscrire, pendant l'année courante, *sans aucune avance de paiement*, afin que l'on puisse en faire tirer un nombre d'exemplaires, proportionné à celui des souscripteurs.

Nous saisisons cette occasion pour faire remarquer à nos lecteurs, que la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, qui s'est engagée à leur donner seulement *quatorze feuilles d'impression*, ou 224 pages par mois, pour le prix annuel de l'abonnement; ce qui produirait, tous les trois mois, un volume de 672 pages, a publié, EN 1826, quatre forts volumes, savoir :

|                                   |            |
|-----------------------------------|------------|
| T. XXIX. — (Premier trimestre)    | 944 pages. |
| T. XXX. — (Second trimestre)      | 964 p.     |
| T. XXXI. — (Troisième trimestre)  | 888 p.     |
| T. XXXII. — (Quatrième trimestre) | 892 p.     |

---

En tout 3,688 pages,

ou mille pages, c'est-à-dire, *deux forts volumes excédant le nombre promis et dû*, d'après les conditions de la souscription. Nous avons, de plus, donné *quatre portraits et une gravure*.

Les amis des connaissances utiles et de l'humanité continueront sans doute d'encourager une entreprise de bien public, conduite depuis huit années avec une entière abnégation de toute vue d'intérêt personnel, et rapportée uniquement au but que

se sont proposé les fondateurs : *L'enseignement mutuel des nations, au moyen d'une correspondance publique et périodique entre les hommes éclairés de tous les pays.*

LA DIRECTION de la *Recue Encyclopédique.*

Paris, 31 décembre 1826.

~~~~~

14 2 1
1915 4



AP
20
R53
t.32

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

